TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41103

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XI. — 1er SEPTEMBRE 1857.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME ONZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOIT, 20

1857

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41183

LA MAISON

DE PENARVAN

A M. CHARLES DEMANDRE.

I.

A l'époque où les provinces de l'ouest se soulevèrent contre la république, la famille de Penarvan était, par son ancienneté, une des plus considérables de Bretagne : elle disparut dans la tourmente qui dévasta cette terre héroïque. MM. de Penarvan, ils étaient quatre frères, tombèrent foudroyés tous quatre à l'affaire de La Tremblaye. L'épitaphe de ces jeunes guerriers se trouve dans Xénophon : « Ils moururent irréprochables dans la guerre et dans l'amitié. » Lorsqu'on les rapporta sans vie au château d'où ils étaient partis quelques semaines auparavant dans tout l'éclat de la jeunesse, le vieux marquis, leur père, appuyé sur sa fille, les reçut debout au pied du perron. Sa bouche resta muette, ses yeux ne versèrent pas une larme. Il contempla longtemps sa race anéantie, puis il se découvrit pieusement et s'inclina dans un suprême adieu. Deux jours après, il montait à cheval, et, malgré son grand âge, se rendait au camp de M. de Lescure. Il se battit comme un lion, passa la Loire avec l'armée vendéenne, et fut tué aux portes du Mans. Mlle de Penarvan avait suivi son père. Après des vicissitudes inouies, elle put rentrer dans le domaine où elle était née, et prendre possession des débris

de son héritage qu'avaient largement échancré les confiscations d'une part, et de l'autre cent mille écus versés par le marquis dans les caisses de l'armée catholique; les fureurs de la guerre civile avaient à peu près dévoré le reste. Ruiné par l'incendie, le château n'offrait plus qu'un seul corps de logis qui fût habitable; les fermes d'alentour, ouvertes à tous les vents, laissaient voir leurs foyers déserts, où croissaient déjà les ronces et les orties. Mlle de Penarvan s'installa fièrement dans sa pauvreté : il y a des âmes qui ne relèvent point de la fortune.

Mlle Renée de Penarvan était née à l'ombre des tours féodales, derniers vestiges de l'antique demeure des ancêtres, aux flancs de laquelle s'adossait, comme un nid contre une aire, le manoir des neveux. Orpheline de mère dès sa plus tendre enfance, elle avait grandi en pleine liberté au milieu de ses frères, qui, élevés eux-mêmes en gentilshommes campagnards, encourageaient à plaisir ses goûts aventureux et ses mâles instincts, héréditaires dans leur famille. Le marquis y prêtait la main; il n'avait pas de plus grande joie que de courir le cerf avec sa fille, et rien n'était charmant comme les départs pour la chasse, le seigneur breton entouré de ses quatre fils, la jeune amazone en tête, tous à cheval, et s'enfonçant, au bruit des fanfares, dans la profondeur des bois. Cette éducation toute virile avait développé chez Mlle Renée plus de force que de grâce, plus d'énergie que de tendresse. A dix-huit ans, on eût dit une héroïne des temps chevaleresques. L'abbé Pyrmil, qui possédait à fond son histoire de Bretagne, et avait la manie d'en mettre un peu partout, la comparait à Jeanne de Penthièvre et plus volontiers à la comtesse de Montfort. Elle était belle, mais, quoique blonde et blanche, d'une beauté moins faite pour inspirer l'amour que le respect. Ses cheveux, d'une rare magnificence, couronnaient un front droit et ferme. Le nez était aquilin et fier, le regard impérieux et hautain, la bouche facilement dédaigneuse. Sans manquer d'élégance, sa taille n'avait rien des formes éthérées que les poètes poursuivent dans leurs rêves; Mlle Renée eût porté sans fléchir l'armure des guerrières auxquelles l'abbé Pyrmil se plaisait à la comparer. L'orgueil de race, le plus légitime de tous après celui qu'on tire de son propre mérite, se trahissait dans ses gestes et dans son maintien. Cet orgueil, qui devait être l'unique passion de sa jeunesse et le supplice du reste de sa vie, l'avait prise presqu'au berceau. Son imagination s'était nourrie de bonne heure des chroniques de sa maison; grâce aux leçons de l'abbé Pyrmil, le culte des aïeux devint chez elle une sorte d'idolâtrie.

L'abbé Pyrmil était un pauvre abbé qui devait tout aux Penarvan, chez qui son père avait été fermier. En sortant du séminaire, il était

entré au château, où il achevait l'éducation des jeunes gens et disait la messe les dimanches et les jours de fête. Qu'il fût le modèle des chapelains, je n'oserais pas l'affirmer; mais à coup sûr on pouvait voir en lui le phénix des précepteurs, car il était modeste avec un modeste savoir. Il passait d'ailleurs pour un puits de science à dix lieues à la ronde, et, si le mérite se mesurait à la taille, sans aucun doute il en eût remontré à tous les pères de l'église, jamais abbé si haut perché sur ses jambes ne s'étant rencontré dans la chrétienté. La nature l'avait fait si long et si mince, qu'on tremblait pour lui les jours de grand vent. Tel qu'il était, avec ses jambes de héron, son corps passé au laminoir, ses yeux d'un gris pâle et sa face blême, d'où s'élançait un nez impétueux, on ne pouvait s'empêcher de l'aimer, tant il y avait de douceur affectueuse dans son regard et de bonté vraie dans son cœur. Une âme reconnaissante et dévouée logeait sans bruit sous cette enveloppe ridicule. Le bon abbé était tout Penarvan. Si l'on fût venu lui dire que le marquis n'était pas d'aussi bonne maison que le roi, quoique d'humeur très pacifique, il n'eût pas pris plaisamment la chose; quant aux enfans, il estimait que jamais si belle lignée n'avait fleuri sur les marches d'un trône. Son dévouement ou plutôt sa dévotion pour cette famille débordait sur toute la race, et remontait de génération en génération jusqu'aux ancêtres les plus reculés. Il s'était consacré à la glorification de leur mémoire, comme si sa reconnaissance n'eût pas trouvé à s'exercer suffisamment sur leurs descendans. Les Penarvan étaient sa marotte. Il les connaissait tous; pour les dénicher un à un dans les broussailles du passé, il avait fureté partout, fouillant chroniques et légendes : on n'est pas bien sûr que, par excès de zèle, il n'en ait pas inventé quelques-uns. Cette chasse aux aïeux avait fini par absorber les forces vives de son intelligence. Il ne rêvait que Penarvan; tous ses discours en étaient farcis. Quoi qu'on s'avisât de dire ou de faire, à propos de rien et à propos de tout, il avait à toute heure un Penarvan tout prêt, qu'il tirait de son sac et qu'il vous jetait à la tête. On peut croire que les Penarvan de l'abbé Pyrmil étaient tous des héros incomparables; les Clisson et les Du Guesclin n'allaient pas à la cheville du plus petit d'entre eux. Le plus souvent c'était à table, entre la poire et le fromage, qu'il racontait leurs grands coups d'épée; une fois parti, le diable ne l'eût pas arrêté. Il combattait avec Gautier de Penarvan sous la bannière de Jeanne de Flandre; il suivait Guy de Penarvan aux croisades, pourfendait avec lui les infidèles, et ne le quittait qu'après l'avoir enterré à la Massoure; avec Alain de Penarvan, surnommé *Jambes-Tortes*, il taillait en pièces les Normands sous les murs de Nantes, et purgeait la Bretagne de ces hordes sauvages. Dans la gloire authentique de ce dernier fait

d'armes, il y avait bien quelque chose qui le chagrinait : un Penarvan s'était rencontré qui n'avait pas la jambe bien faite ! C'était pour lui un éternel sujet de douloureux étonnement.

Malgré le respect qu'ils avaient pour l'illustration de leur sang, le marquis et ses fils bâillaient parfois un peu en écoutant l'abbé; mais Mlle Renée était tout oreilles, et ne se lassait pas de l'entendre. Elle ne s'en tenait pas aux récits qui étaient comme le complément obligé du dessert de chaque repas; elle avait avec lui de longs entretiens dont les Penarvan faisaient tous les frais, et qui achevaient d'exalter son orgueil. Ils s'oubliaient des journées entières dans la galerie des portraits de famille; on pense si ces jours-là notre chapelain s'en donnait à cœur-joie ! Le soir, ils se promenaient ensemble sur les plates-formes de l'ancien château, et l'abbé disait les siéges qu'avait soutenus la vieille habitation féodale. Mlle Renée sentait son imagination s'enflammer; elle s'indignait du calme plat de la vie moderne, regrettait les époques de luttes et de mêlées ardentes, et ne se gênait pas pour gourmander l'existence oisive de ses frères, qui se faisaient un jeu de ses mutineries, jugeant qu'il était plus facile de s'amuser de ses travers que de les corriger. Cependant l'heure approchait où cette étrange personne allait être servie à souhait. Déjà grondait sourdement la tempête qui devait ébranler le monde; la révolution éclata. Mlle Renée traversa sans pâlir ces temps d'épouvante. Elle ensevelit elle-même ses frères, moins éplorée que jalouse d'une si belle fin; si son père eût voulu la croire, au lieu de passer la Loire, ils auraient mis eux-mêmes le feu à leur château et attendu la mort sur ses débris fumans. La grande guerre terminée, lorsqu'après avoir erré de ferme en ferme, elle rentra seule dans son domaine en ruines, c'en était fait des Penarvan ! Elle prit le deuil de sa race entière, et, attestant tous ses aïeux, jura de porter jusqu'à son dernier jour le nom dont elle était l'unique et dernière héritière. Elle avait alors vingt et un ans : c'était se condamner bien jeune à un célibat perpétuel.

Une semaine au plus s'était écoulée depuis son retour; quelques-uns des serviteurs dispersés pendant son absence étaient venus se grouper autour d'elle. Bien que le chiffre de son patrimoine fût singulièrement réduit et ne lui permît guère de tenir un grand état, elle avait déclaré qu'elle n'en renverrait aucun, et qu'elle accueillerait tous ceux d'entre eux qui ne craindraient pas de se rallier à sa fortune. Un peu d'ordre commençait à renaître dans cette demeure, où l'on eût cherché vainement quelques vestiges de son ancienne splendeur. Le château mutilé se mirait tristement dans les eaux de la Sèvre nantaise, et ne reconnaissait plus ses tourelles noircies et dépareillées. L'intérieur était encore plus désolé : les bandes républi-

caines avaient passé partout comme une trombe. Du luxe héréditaire au sein duquel elle avait grandi, la jeune héroïne ne regrettait que les archives de sa maison et les portraits de ses ancêtres, devenus la proie des flammes. La dévastation qui régnait autour d'elle semblait s'harmoniser avec sa destinée. Elle avait décidé que les murs écroulés ne seraient jamais relevés : c'était sa volonté que l'habitation de ses pères portât éternellement, elle aussi, le deuil de la famille éteinte. Son premier soin avait été de s'enquérir du seul ami qu'elle espérât retrouver ici-bas : personne n'avait pu lui donner des nouvelles de l'abbé Pyrmil. Qu'était-il devenu ? sur quels récifs la tempête l'avait-elle jeté ? vers quelles grèves solitaires l'avaient conduit ses longues jambes ? Le marquis, en partant, lui avait confié la garde du manoir : on supposait que le pauvre abbé était tout simplement enfoui sous les décombres. Mlle Renée le pleurait : elle pleurait le confident et le flatteur du sentiment qui remplissait sa vie.

Un soir qu'elle était assise sur une des marches disjointes du perron, elle vit s'allonger sur le gazon de l'avenue une ombre grêle qui partait du fond de l'allée, et que le soleil couchant projeta d'un seul jet jusque sur la façade du château. Ce ne pouvait être que l'ombre du corps de l'abbé Pyrmil. En effet c'était lui, s'avançant à pas lents. En quel état, juste ciel ! Hâve, les yeux hagards, tous ses vêtemens en lambeaux. En apercevant Mlle Renée, qu'il ne comptait plus revoir, il poussa un cri de joie et tendit ses bras vers elle. La jeune châtelaine s'était levée pour le recevoir ; avec la dignité d'une reine, elle lui donna sa main à baiser.

— Monsieur l'abbé, dit-elle, nous sommes, vous et moi, tout ce qui reste de la famille.

A ces mots, l'abbé sentit tout son être se fondre et s'exhaler dans un hymne de gratitude. Il saisit la main de Mlle de Penarvan, la couvrit de baisers et de larmes, et pensa mourir à ses pieds.

Échappé par miracle au sac du domaine, il s'était mis à la recherche du marquis et de sa fille. Il avait passé la Loire et joint à Laval la queue de l'armée vendéenne; là, il avait appris la mort du vieux gentilhomme. On ignorait le sort de Mlle Renée; elle avait disparu dans la déroute du Mans. Après s'être adressé vainement aux soldats et aux chefs, il avait battu plus de soixante lieues de pays, vivant à la grâce de Dieu, ne mangeant pas tous les jours, dormant la nuit sous les genêts, s'aventurant jusque dans les villes, traqué parfois comme une bête fauve, demandant la fille du marquis à toutes les métairies, à tous les buissons et à tous les faubourgs. L'instinct de son cœur l'avait ramené au château. Il n'attendait plus rien en ce monde; tout son espoir, toute son ambition était de revoir une fois encore le logis tant aimé, et de s'éteindre bientôt sur le seuil où

il avait attaché sa vie. On comprend ce qu'il dut éprouver en retrouvant enfin celle qu'il avait si longtemps cherchée, son élève chérie, sa gloire, son orgueil : le dernier sang des Penarvan! Il ne fallait rien moins que cela pour lui rendre la force de vivre. Dans l'existence errante qu'il venait de mener, il avait résolu un problème qu'on aurait pu croire impossible : le malheureux avait maigri. Sa taille en paraissait plus longue, et, quoiqu'il eût passé depuis longtemps l'âge de croissance, Mlle Renée remarqua qu'il avait grandi.

L'abbé Pyrmil paya sa bienvenue de façon à montrer qu'il joignait, par un rare privilége, la prévoyance de la fourmi aux qualités les plus aimables. En prévision de la visite des *bleus*, après le départ du marquis, il avait déménagé en secret et caché soigneusement dans les oubliettes de l'ancien château tous les objets auxquels il savait que Mlle Renée tenait le plus, et aussi quelques autres que la jeune héritière ne serait peut-être pas fâchée de retrouver. L'abbé avait pensé à tout, même à Fergus, grand lévrier blanc, aux jarrets de fer, qui ne la quittait pas, et qu'elle aimait d'une affection particulière : avant de s'éloigner, il l'avait mis en pension chez de pauvres gens qui habitaient du côté de Tiffauges. Dans la semaine qui suivit le retour de son précepteur, Mlle de Penarvan fut obligée d'aller à Chollet pour quelques emplettes de première nécessité. Elle partit un matin, dans une méchante carriole attelée d'un cheval de ferme qu'on s'était procuré à grand'peine; elle devait revenir le soir. L'abbé avait imaginé un prétexte pour se dispenser de l'accompagner : il employa bien sa journée. A la tombée de la nuit, la carriole déposait Mlle Renée au bas du perron. Au même instant, la porte du manoir s'ouvrit, et Fergus se jeta sur sa belle maîtresse dans un de ces transports de joie et de tendresse dont nos chiens n'ont pas encore donné le secret à nos amis. — Te voilà, c'est toi! disait-elle en le caressant. D'où viens-tu? qui t'a ramené?... Nous ne chasserons plus ensemble, et tu vas faire de maigres dîners. — L'abbé, présent à cette scène, se taisait et souriait d'un air fin. Il offrit galamment son bras, et l'on passa dans la salle à manger. Rien n'était changé au menu de la veille, mais la table étincelait de tout le luxe des festins d'autrefois : cristaux, porcelaines de Sèvres, argenterie, vaisselle plate, le tout aux armes de la famille, rien n'y manquait, pas même les serviettes de toile damassée, avec le chiffre des Penarvan brodé aux angles, et surmonté d'une couronne de marquis. Un petit ragoût fumait piteusement au milieu de ces richesses, et deux chaises de paille grossière attendaient humblement les convives. Dans son empressement à se rendre agréable, l'abbé avait rangé symétriquement près de chaque couvert quatre verres de grandeur inégale, oubliant qu'il n'y avait pas de vin au

logis et qu'on n'y buvait que de l'eau. Mlle Renée ne put s'empêcher de sourire. — Monsieur l'abbé, c'est là un de vos tours, dit-elle assez gaiement. — Ce ne fut qu'un éclair. Elle s'attrista vite, et, jetant un regard de dédain sur les épaves de son opulence, elle qui depuis plusieurs mois dînait sans nappe, avec une fourchette d'étain : — Ce n'est point là, dit-elle en soupirant, ce qu'il fallait sauver! — Elle mangea du bout des dents, en silence, et ne s'occupa que de Fergus, qui gambadait autour de la table comme aux meilleurs temps. Le repas achevé, elle se retira, sans avoir remercié l'abbé. Dans sa chambre à coucher, elle reconnut çà et là la plupart des jolis riens qui étaient naguère le duvet de son nid : ses boîtes, ses écrins, ses coffrets de bois des îles, remplis de gants et de mouchoirs d'où s'exhalait encore le parfum des jours heureux. Elle vit tout cela d'un œil sec, fourragea tout d'une main fiévreuse. La colère qui grondait en elle, et que rien ne gênait plus, éclata. — Voilà donc à quoi avait songé l'abbé! voilà le résultat de son dévouement à la gloire des Penarvan! Quelques paires de gants, quelques douzaines de verres et d'assiettes, voilà, grâce à lui, ce qui restait d'une race de preux! — Elle frappait du pied le parquet, et répétait en s'indignant : — Est-ce donc là ce qu'on devait sauver? — Elle finit par s'apaiser. A défaut de tendresse, elle avait la bonté des âmes haut placées. Après s'être emportée contre le chapelain, elle en vint bientôt à s'accuser d'injustice, de dureté; pensant le trouver au salon, elle s'y rendit pour réparer ses torts. C'était là en effet que l'attendait l'abbé, dans une attitude pleine de calme et de dignité. A peine eut-elle fait quelques pas dans cette vaste salle, qu'elle avait vue, la veille encore, dépouillée et nue comme une grange, elle s'arrêta brusquement : ses narines se dilatèrent, son front s'illumina, l'azur froid de ses yeux jeta une lueur bleuâtre pareille au reflet de l'acier. Tous les Penarvan, accrochés aux murailles dans leurs cadres de bois de chêne, semblaient sourire tristement au dernier rejeton de leur tige brisée. Après quelques minutes de muette contemplation, elle marcha droit au portrait de son père. Au-dessous pendaient en faisceau quatre épées : c'étaient les épées de ses frères. Elle en détacha une et la baisa religieusement sur la garde. Puis elle s'approcha d'une table sur laquelle étaient étalées les chartes de sa famille. Elle regarda longtemps, avec une émotion contenue, les parchemins jaunis, aux larges sceaux de cire. Enfin elle s'avança vers l'abbé, qui se tenait au coin de l'âtre, et d'une voix grave elle lui dit : — Monsieur l'abbé, embrassez-moi. — Elle ne pleurait pas, mais des larmes coulaient sur les joues de l'abbé. Ce fut le plus doux instant de sa vie.

Ils passèrent l'hiver au coin du feu : les vieilles poutres ne man-

quaient pas, et si l'on dînait mal au manoir, en revanche on s'y chauffait bien. Les soins de l'existence ne les préoccupaient ni l'un ni l'autre; ils vivaient de peu et se tenaient pour satisfaits. Leur pauvreté, leur isolement les mettaient à l'abri de toutes perquisitions, et leur permettaient d'attendre en paix des jours meilleurs. Les Penarvan étaient, comme par le passé, l'unique sujet de leurs entretiens. L'abbé se demandait avec stupeur s'il était bien vrai qu'il n'y eût plus de Penarvan sur terre. Tantôt il se révoltait contre la réalité et refusait de croire qu'une si grande famille fût à jamais éteinte; tantôt il comptait sur l'intervention céleste, il attendait tout du Dieu puissant qui avait rallumé le flambeau de David. Plus d'une fois déjà cette illustre maison s'était vue au penchant de sa ruine : la droite du Seigneur l'avait toujours relevée à temps. Pour n'en citer qu'un seul exemple, le sire Alain de Penarvan *Jambes-Tortes*, lorsqu'il était rentré dans son château-fort après avoir écrasé les Normands, avait trouvé, lui aussi, son foyer désert et ses tours saccagées. Il ne restait plus qu'un Penarvan au monde, c'était lui, et il comptait soixante ans sonnés. Eh bien! le sire Alain n'avait pas abandonné la partie; il s'était marié en secondes noces avec une demoiselle Berthe de Roquetaillade, et en avait eu huit fils, tous bien venus. Mlle Renée répondait avec une grande fermeté que les folles espérances étaient hors de saison aussi bien que les lâches regrets. Le marquis et ses fils avaient clos dignement l'épopée de leurs pères; il s'agissait pour elle de ne point mentir à son sang. Elle vieillirait dans la religion des souvenirs, et son nom, condamné à périr, ne s'éteindrait du moins qu'avec elle. Si elle devait ne rien ajouter à l'héritage de gloire qu'elle avait recueilli, elle saurait le garder pieusement et le maintenir dans son intégrité; puisque le sort avait permis que sa maison tombât en quenouille, elle montrerait que la quenouille était moins faite pour filer la laine d'un ménage que pour servir de hampe à la bannière d'une famille de guerriers. L'abbé l'admirait en silence et s'applaudissait modestement d'avoir formé par ses leçons cette âme vraiment romaine. Tout cela était fort beau sans doute; cependant les journées se traînaient péniblement et ne finissaient pas. Le château, que les frères de Mlle Renée remplissaient naguère du bruit de leur jeunesse, était morne comme un tombeau. N'était-ce pas un tombeau en effet, un mausolée où deux âmes fidèles entretenaient la lampe sépulcrale? La vie s'était retirée même des alentours. Les fermes éventrées jonchaient le sol de leurs débris; la terre restait sans culture. Pas un filet de fumée à travers les rameaux dépouillés et chargés de givre. On n'entendait que le sifflement de la bise et le fracas de la Sèvre, qui se brisait contre ses barrages. Il n'y avait de vivant dans ces campagnes

désolées que les corbeaux le jour, et la nuit les fresaies; on se réveillait tout surpris et presque joyeux quand par hasard, aux premières lueurs de l'aube, quelques coqs enroués qu'avait épargnés la guerre civile sonnaient la diane dans les environs. Mlle Renée ne s'ennuyait pas; seulement il y avait des soirées où quelques Penarvan de rechange auraient été les bienvenus. Elle acceptait sa destinée; mais elle n'avait que vingt et un ans, et quand elle mesurait du regard la longueur de la route qu'il lui restait à parcourir sans autre compagnie que celle de l'abbé, elle ne pouvait se défendre d'un vague sentiment d'effroi. Elle irait vaillamment jusqu'au bout; mais déjà, dans la monotonie des jours inoccupés, la jeunesse immolée gémissait sous l'armure de l'héroïne. Il fallait à ce mâle esprit un élément d'activité que pût accepter son orgueil. Où le prendre? Ce fut l'abbé qui le trouva sans le chercher.

Depuis quelques semaines, l'abbé paraissait en proie à de violentes préoccupations qu'il s'efforçait vainement de dissimuler; tout le trahissait, sa figure, son attitude, son langage décousu, ses distractions, ses négligences de toilette. Un matin il était allé à la ville sans en rien dire, et Mlle Renée, le front collé contre une vitre, l'avait vu rentrer mystérieusement avec un énorme rouleau que cachaient mal les pans râpés de sa lévite. Aux repas, il mangeait à peine et répondait tout de travers aux questions qu'on lui adressait. Un soir, au salon, il était resté près d'une heure sans parler des Penarvan. Par le vent, par la pluie, par la neige, on voyait son long corps se dresser tout à coup sur les plates-formes de l'ancien château; il marchait à grands pas, s'arrêtait, prenait sa tête entre ses mains, et s'échappait pour aller s'enfermer dans la pièce qui servait autrefois de bibliothèque, et où gisaient encore pêle-mêle sur le plancher poudreux quelques douzaines de volumes que rongeaient les rats. Faut-il le dire? l'abbé Pyrmil avait tout l'air d'un homme qui fait des vers. Mlle Renée s'en inquiétait; mais comme c'était la nature la moins curieuse et la plus discrète qu'il y eût, elle ne songeait pas à l'interroger.

Un jour, pendant qu'il se livrait sur les plates-formes à une gymnastique effrénée, elle entra dans la bibliothèque, fort innocemment à coup sûr; elle ignorait qu'il eût fait de cette pièce le sanctuaire de ses méditations. Elle venait y chercher un livre, et fut assez surprise de découvrir, en entrant, l'installation improvisée d'un modeste cabinet de travail. Une forte odeur de tabac en poudre y dénonçait tout d'abord la présence assidue de l'abbé : l'abbé prisait, c'était son seul défaut. Une table boiteuse, assujettie par des tranches de liége, occupait l'embrasure d'une fenêtre sans rideaux. Cette table, sous laquelle la peau d'une loutre, jadis pêchée par l'abbé dans la Sèvre, remplissait les fonctions de chancelière, était tout un tableau flamand. Pour

écritoire, une tasse de porcelaine ébréchée; d'un côté la calotte du chapelain, de l'autre sa tabatière d'argent niellé, présent du marquis; sur les feuillets d'un livre ouvert, une croûte de pain et quelques noix, débris d'un déjeuner d'anachorète; puis, çà et là, plumes taillées et plumes non taillées, papier blanc et papier noirci, et, au milieu de ce désordre pittoresque, un cahier sur la couverture duquel s'étalaient en lettres majestueuses ces mots qui sautèrent aux yeux de Mlle Renée : *Histoire de la maison de Penarvan*, par l'abbé Pyrmil. Les mystères de l'abbé étaient dévoilés. Elle prit le cahier, l'emporta au salon, et se plongea dans la prose de son précepteur. A part le premier chapitre, qui se trouvait complet et mis au net, l'histoire de la maison de Penarvan, par l'abbé Pyrmil, n'offrait encore qu'un recueil indigeste de brouillons et de notes éparses. Mlle Renée les parcourait de l'œil et du pouce, quand l'abbé se glissa en grelottant par la porte entr'ouverte : il était à moitié gelé, et venait réchauffer au feu du salon sa verve engourdie par la bise du nord. En reconnaissant son manuscrit entre les mains de Mlle Renée, il rougit, pâlit, balbutia, resta court, et souhaita un instant que le parquet s'enfonçât sous ses pieds. Plein de trouble et de confusion, il allait enfin s'excuser et demander grâce, quand la jeune fille lui dit :

— Voilà une heureuse idée, monsieur l'abbé. Oui, vous avez raison, il faut qu'il y ait une histoire de ma maison. Nous y travaillerons ensemble, et tâcherons que le monument élevé par nos soins à mes aïeux et à leurs descendans soit à la hauteur des grandes choses qu'ils ont faites. La tâche est périlleuse : Dieu aidant, nous y réussirons. Je le répète, monsieur l'abbé, vous avez eu là une heureuse pensée. J'en suis touchée, je vous en remercie, nous vous remercions tous, ajouta-t-elle en étendant la main vers les portraits de ses ancêtres.

L'abbé, qui roulait dans un abîme, se sentit doucement soulevé jusqu'au quatrième ciel. Quel triomphe! quel sujet de légitime orgueil! A ses fonctions de précepteur, devenues désormais une sinécure, on substituait officiellement la dignité d'historien, d'historien des Penarvan! Le brevet d'historiographe de la famille, ce brevet qu'il n'eût jamais osé solliciter, tant il s'en reconnaissait indigne, Mlle Renée le lui octroyait solennellement au nom de toute sa race! Certes ce n'était pas en vue de sa propre gloire qu'il avait en secret abordé ce grand œuvre. Il n'avait cherché là, il n'y cherchait encore qu'une forme nouvelle à son dévouement. Et pourtant à cette heure il ne pouvait s'empêcher de se dire que l'histoire de la maison de Penarvan, autorisée par lettres-patentes, ne saurait manquer d'obtenir tôt ou tard les honneurs de l'impression. Sa voix, répétée par tous les échos, résonnerait comme un clairon aux

oreilles de la postérité : son nom, indissolublement uni à tant de noms fameux, défierait l'oubli et surnagerait sur l'océan des âges. *Histoire de la maison de Penarvan*, par l'abbé Pyrmil! Il voyait ce titre magique se détacher partout en lettres de flamme et rayonner jusqu'à la fin des temps. L'enthousiasme de Mlle Renée n'était pas moins grand que celui de l'abbé; elle se passionnait déjà pour un travail qui promettait d'occuper sa vie et devait mettre le sceau à l'illustration des Penarvan. Tous les matériaux étaient prêts : sans désemparer, on dressa le plan de campagne, on se partagea la besogne. A chacun sa tâche : l'abbé tiendrait la plume, Mlle Renée les pinceaux. Elle avait étudié le pastel et la miniature; elle entendait que le manuscrit fût sur parchemin et orné d'images coloriées, à la façon des manuscrits du moyen âge. L'abbé nageait dans la joie la plus pure, la figure de Mlle Renée s'éclairait d'un pâle sourire, et après tant de mauvais jours ce fut une petite fête.

Au bout de quelques mois, l'*Histoire de la maison de Penarvan* était en pleine voie d'exécution. L'écrivain et le peintre rivalisaient de talent et de zèle. Le style était tout simplement épique; Mlle Renée elle-même croyait devoir parfois en modérer l'essor, et supprimer par ci par là deux ou trois dièzes à la clé. La partie de l'érudition ne laissait rien à désirer; l'abbé avait découvert des Penarvan dont personne avant lui ne s'était douté, pas même le marquis. Son désespoir était de ne pouvoir en exhumer un seul au-delà de Conan Meriadec. Il s'étonnait que César n'eût pas cité un Penarvan dans ses *Commentaires*, dont il faisait d'ailleurs peu de cas. Quant aux enluminures, aux ornemens gothiques, aux lettrines, aux lettres historiées, c'étaient véritablement de petits chefs-d'œuvre dont les imagiers du XIVe siècle auraient envié le fini et la délicatesse. Sur la première page, au-dessous du titre, resplendissaient les armoiries de la famille. Une épée d'argent, la pointe au chef, étincelait sur un champ de sable. L'écu, timbré d'une couronne de marquis, était sommé par-dessus d'un casque d'or taré de face; en guise de cimier, un dextrochère d'or brandissait une épée d'argent. Deux lions dragonnés de sable servaient de supports. Pour cri d'armes : *Penarvan, toujours avant!* Pour devise : *Deus dedit, dabit uti.* La touche de l'artiste se révélait déjà dans cette peinture héraldique. L'arbre généalogique couvrait tout le feuillet suivant de sa ramure luxuriante, et plongeait ses racines dans un lac d'encre de Chine qui figurait la nuit des temps. Des miniatures s'encadraient dans le texte et retraçaient les principaux traits de la vie de chaque héros. Celle qui représentait la défaite des Normands sous les murs de Nantes, en tête du chapitre consacré aux gestes du sire Alain de Penarvan *Jambes-Tortes*, pouvait passer à bon droit pour une merveille. Une

assez vive discussion avait éclaté à ce sujet entre les deux collaborateurs quand il s'était agi de dessiner les jambes du sire Alain. Pleine de respect pour la tradition, Mlle Renée voulait les tordre un peu; dans son idolâtrie pour la famille, l'abbé les voulait droites comme un I. Pour tout concilier, Mlle Renée avait pris le parti d'allonger la cotte de mailles, et de faire autour du sire Alain un abatis de Normands qui montait jusqu'à son genou.

Les jours se suivaient, les saisons succédaient aux saisons; murés dans leur travail comme deux bénédictins, ils laissaient couler les mois sans les compter, et ne prêtaient pas même une oreille distraite aux bruits formidables du siècle à son déclin. Le monde eût croulé autour d'eux, ils auraient continué d'écrire et de peindre la vie des Penarvan. Le monument s'élevait à vue d'œil. Mlle Renée en était à la fois le peintre et l'architecte : elle décorait les portiques; elle veillait à la majesté des lignes et à l'harmonie des contours. A mesure qu'il avançait dans son œuvre, l'abbé sentait se développer en lui le génie de l'histoire; son style prenait de jour en jour une allure plus décidée, et ne dédaignait pas, quand l'occasion s'en présentait, le tour gaulois de nos vieux chroniqueurs. Le récit de la mort de Guy de Penarvan, tué à la Massoure, arrachait des larmes à Mlle Renée toutes les fois qu'elle relisait ce petit morceau, où le sire de Joinville était dépassé. La lutte de Charles de Blois et de Jean de Montfort, le rôle important qu'avait joué Gautier de Penarvan dans ce grand débat, étaient retracés d'une main magistrale. La réunion du duché de Bretagne au royaume de France était jugée de haut et de façon à prouver que l'abbé Pyrmil avait sur la politique des idées qui n'appartenaient qu'à lui. L'ouvrage de l'abbé avait surtout cela de précieux qu'il relevait bien des erreurs depuis longtemps accréditées. Des chroniqueurs, des historiens pourtant dignes de foi, n'avaient pas craint d'affirmer que c'étaient Clisson et Chandos qui avaient gagné la bataille d'Auray : l'abbé donnait un démenti formel à Froissart, réfutait victorieusement dom Lobineau, fermait la bouche à dom Morice, et prouvait nettement que l'honneur de cette journée, qui avait placé la couronne ducale sur le front du jeune comte de Montfort, revenait tout entier au sire Gautier de Penarvan. Autre erreur non moins grave : on avait cru jusqu'alors que le roi François Ier, quand il était venu en Bretagne pour la déclaration solennelle de l'union, avait logé chez le seigneur de Châteaubriant. L'abbé établissait avec autorité que le roi François Ier n'avait jamais mis le pied chez le seigneur de Châteaubriant, et que c'était au château de Penarvan qu'il avait logé avec toute sa suite. L'*Histoire de la maison de Penarvan*, par l'abbé Pyrmil, fourmillait de redressemens de ce genre, et jetait un jour tout nouveau sur les fastes de l'Armori-

que. Le croira-t-on? ce travail, qui était loin encore de toucher à sa fin, avait absorbé déjà trois années de leur vie, trois années consumées à remuer des cendres, et pendant lesquelles ces deux cœurs n'avaient battu que pour la mort, lorsqu'un incident des plus insignifians, et dont personne au monde n'aurait pu prévoir les suites, vint rappeler à l'abbé qu'il y avait encore des vivans.

II.

Alors qu'il était au séminaire de Nantes, l'abbé Pyrmil avait pour ami dom Jobin. Ce savant bénédictin, qui a dressé la généalogie de toutes les grandes familles de France, était aussi gros et court que l'abbé était long et mince. Comme l'amour, l'amitié naît parfois des contrastes : ils s'étaient pris l'un pour l'autre d'une affection soudaine, qui s'appuyait d'ailleurs sur une estime réciproque. Quand l'abbé était entré chez le marquis en qualité de précepteur et de chapelain, ils avaient entretenu un commerce épistolaire où ils faisaient tous deux assaut d'érudition. Depuis la fin de l'an 92, l'abbé n'avait plus entendu parler de dom Jobin; il le croyait mort, car il n'était guère présumable qu'un si gros bénédictin se fût tiré de la bataille. Il l'avait pleuré sincèrement : dom Jobin n'était pas seulement le plus savant des généalogistes, il était aussi le plus doux et le plus dévoué des amis.

On touchait à l'automne de 1798. Mlle Renée et l'abbé Pyrmil étaient en proie à de vives perplexités. Parmi les Penarvan accrochés aux murs du salon, il s'en trouvait un, sans date ni désignation, revêtu d'un costume de dignitaire de l'église. C'était le seul Penarvan qui n'eût pas fait parler de lui; l'abbé n'avait pu découvrir sa trace, et Mlle Renée, qui ne s'était jamais souciée que de la gloire militaire de sa race, ne pouvait lui donner le moindre renseignement, la moindre indication qui le mît sur la voie. Après trois années d'investigations, ils n'étaient pas plus avancés que le premier jour; l'histoire de la maison de Penarvan était sérieusement menacée d'une lacune. Quelle position que celle de l'abbé! Avoir sauvé de l'oubli tant d'hommes de guerre que personne avant lui ne connaissait, et ne pouvoir mettre la main sur un prélat dont il avait le portrait sous les yeux! Avoir rendu la vie à tant de héros enfouis dans les entrailles du passé, et se sentir comme en présence du sphinx devant une figure fraîche encore et souriante, qui assurément ne remontait pas au-delà du XVIe siècle! Il en perdait la tête. Ses nuits étaient troublées par des rêves affreux. Tantôt c'était le prélat qui entr'ouvrait ses rideaux, le regardait d'un œil irrité, et

réclamait impérieusement sa place dans l'histoire de la maison de Penarvan; tantôt c'était un vide qu'il voyait se creuser au milieu de son œuvre, et dans lequel il se jetait pour essayer de le combler. Que de fois, en se réveillant, le front chargé de sueur, il s'était écrié : « Si dom Jobin vivait encore! »

Un soir, il se promenait au parc avec Mlle Renée. Visiblement préoccupés l'un et l'autre, ils s'entretenaient avec amertume du Penarvan qui leur manquait, lorsqu'ils aperçurent au tournant de l'allée un paysan qui se dirigeait vers eux. Ce paysan revenait de la ville et apportait une lettre à l'abbé. Il la lui remit d'un air sournois qui visait au mystère, et s'éloigna sans attendre une question ou un grand merci. La lettre que l'abbé tenait entre ses mains était sans suscription. Qui songeait à lui? qui s'avisait de lui écrire? Il n'eût pas été plus surpris de recevoir une épître de l'autre monde. Il brisa le cachet, reconnut l'écriture, et poussa le cri d'Archimède. C'était une lettre de dom Jobin. L'émule de d'Hozier avait miraculeusement échappé aux massacres, et vivait caché dans un faubourg de Rennes. De passage à Nantes, il ne voulait pas quitter le pays sans avoir embrassé le bon Pyrmil. Bien que la persécution se fût ralentie, il était descendu à une lieue de la ville, chez l'ancien seigneur de Plaisance, petit domaine situé dans la commune de Saint-Herblain, près du village de La Hérissière. C'était là qu'il attendait l'abbé, tout en regrettant que son embonpoint, qui n'avait fait que croître au milieu des horreurs de la révolution, ne lui permît pas de voler jusqu'à lui. Dom Jobin n'était pas mort! L'abbé allait savoir enfin à quoi s'en tenir sur le compte de son prélat, car il ne voyait pas autre chose dans la conservation de son ami; quoique très bon, il avait l'égoïsme sauvage du collectionneur qui ferait rôtir sa famille pour compléter sa collection. Il connaissait le domaine de Plaisance. Plus d'un dimanche, après vêpres, quand il était au séminaire, il avait erré dans les jolies prairies que la Chésine baigne d'une onde avare; plus d'une fois il avait interrompu la lecture de son bréviaire pour regarder la maison qui s'élevait sur le plateau, et s'était dit en soupirant que le bonheur habitait là sans doute. Il partit le lendemain dans la matinée, après avoir promis à Mlle Renée de ne rentrer au gîte qu'avec le Penarvan qui leur faisait défaut.

L'abbé parti, Mlle Renée fut toute surprise d'éprouver un sentiment de bien-être et de délivrance. Il faisait une de ces magnifiques journées qui sont comme un appel au bonheur. Accompagnée de Fergus, elle gagna le bord de la rivière, et poussa jusqu'à Tiffauges. Ces rives sont enchantées; l'Anio n'a pas de plus belles eaux, les vallées qu'il arrose n'ont pas de sites plus agrestes. Bien que son âme fût peu accessible aux impressions du dehors, elle subissait à

son insu le charme de ces beaux lieux. Après trois ans passés dans une crypte, elle revoyait pour la première fois le ciel bleu, les prés verts et les bois jaunissans; dégagée des préoccupations auxquelles l'acharnement de l'abbé ne laissait pas un instant de répit, elle respirait plus librement et se sentait presque légère. Rien n'était changé, rien ne devait changer dans sa destinée. Durant les trois années qui venaient de s'écouler, plusieurs gentilshommes des environs avaient recherché vainement sa main; il n'appartenait à personne de soulever le suaire dans lequel elle avait enseveli sa jeunesse. Rien ne devait changer, et sa destinée était close. Cependant autour d'elle tout se raillait de ses sermens. Les haies lui jetaient leurs parfums, les oiseaux leurs chansons; la brise entr'ouvrait son linceul; le soleil la pénétrait de ses rayons. Partout sur son passage la nature compatissante avait effacé les traces de la fureur des hommes : les ruines elles-mêmes lui souriaient sous leur manteau de lierre. La vie l'enveloppait de toutes parts; tout lui disait qu'elle était jeune et belle, et que Dieu ne l'avait pas créée uniquement pour veiller des morts. A Tiffauges, elle tomba au milieu d'une noce villageoise : si durs que soient les temps, on s'aime, on se marie. Les tables étaient dressées en plein air, au pied des tours du château de Gilles de Retz; les conviés dansaient aux sons du biniou et de la bombarde, pendant que les mendians, accourus de six lieues à la ronde, se disputaient les reliefs du festin. On la reconnut, on l'entoura, on lui fit fête; la jeune épousée lui demanda si elle ne se marierait pas bientôt, elle aussi. Après être restée près d'une heure à contempler le tableau de ces faciles joies, Mlle de Penarvan revint distraite et rêveuse. Elle dîna seule, et regretta modérément l'abbé. Elle l'avait engagé à ne point hâter son retour, et à jouir tout à son aise de l'érudition de dom Jobin; elle ne l'attendait que vers la fin de la semaine. Au salon, elle retrouva sans enthousiasme ses pinceaux, ses crayons, ses boîtes de couleur et ses godets de porcelaine. Elle s'affaissa dans un fauteuil, et promena un regard assez froid sur les portraits de ses aïeux. Elle s'étonnait du trouble de ses pensées, et tremblait d'interroger son cœur.

Elle était plongée dans une rêverie sans objet; elle en fut tirée par un bruit de pas qui ébranlaient les antichambres et les corridors. Elle crut à une visite domiciliaire, se leva résolûment et s'avançait pour la recevoir, quand la porte s'ouvrit avec fracas et livra passage à un ouragan qui se précipita dans le salon sous les traits de l'abbé Pyrmil. C'était l'abbé, pâle, haletant, défait, couvert de poussière, inondé de sueur, dans un état d'effarement qu'il faut renoncer à décrire. Mlle Renée, qui pourtant ne prenait pas aisément l'alarme, ne put, en le voyant, se défendre d'un mouvement d'effroi.

— Qu'y a-t-il? que se passe-t-il? Pour Dieu! monsieur l'abbé, qu'avez-vous?

L'abbé s'était laissé tomber sur une chaise et s'épongeait avec son mouchoir, pendant que Mlle Renée, debout contre la cheminée, le considérait avec stupeur.

— Ce qui se passe, mademoiselle? ce qui se passe? s'écria-t-il enfin : la famille n'est pas éteinte, il reste encore un Penarvan!

Elle tressaillit. — Un Penarvan!... dit-elle. Puis, haussant les épaules : — Vous êtes fou, l'abbé.

— Non, mademoiselle, j'ai toute ma raison : il reste un Penarvan de la branche cadette.

— Vous êtes fou, vous dis-je! Le marquis, mon père, me répétait souvent que la branche cadette s'était éteinte bien avant que je fusse née.

— Monsieur le marquis savait lui-même le contraire, répondit l'abbé sans hésiter.

— Qu'entendez-vous par-là? demanda la jeune fille avec hauteur. Monsieur l'abbé, parlez, expliquez-vous.

L'abbé avait repris possession de lui-même : il raconta tous les détails de son entrevue avec dom Jobin. C'était dom Jobin qui lui avait révélé l'existence d'un Penarvan de la branche cadette. Ce Penarvan, dernier du nom, vivait retiré, à deux lieues de Rennes, dans son domaine patrimonial de La Brigazière. Son père et le marquis étaient cousins issus de germains. La politique les avait divisés de tout temps; en 1765, l'affaire de M. de La Chalotais avait achevé de creuser entre eux un abîme. Dès-lors, les deux cousins, qui déjà ne se voyaient guère, avaient juré, chacun de son côté, qu'ils n'entendraient plus parler l'un de l'autre. Le marquis était allé plus loin : il avait déclaré la branche cadette éteinte, afin qu'il n'en fût plus question devant lui. Le vicomte Joseph de Penarvan était mort en sa terre quelques années avant la révolution, laissant un fils qui sans doute avait hérité de ses opinions et de ses sentimens, puisqu'il s'était dispensé de donner signe de vie à la branche aînée.

Mlle Renée avait écouté l'abbé sans l'interrompre; pas un mot, pas un geste n'avait trahi son émotion. Ce récit était empreint d'un tel cachet de vérité, dom Jobin avait été si net et si précis, son caractère donnait à toutes ses paroles tant de poids et d'autorité, que le doute n'était pas permis : il restait un Penarvan.

— Dom Jobin l'a-t-il vu? le connaît-il? lui a-t-il parlé? demanda-t-elle quand l'abbé eut tout dit.

— Non, mademoiselle, non..... Mais il a souvent entendu parler de lui, répliqua-t-il en branlant la tête.

— Eh bien! monsieur l'abbé, que dit-on de mon cousin? Porte-t-il fièrement son nom? comprend-il les devoirs que ce nom lui impose? Bon sang ne peut mentir. Nous allons lui écrire, l'appeler près de nous. Je ne sais rien, je ne veux rien savoir des dissensions qui avaient désuni nos pères. Qu'il vienne, qu'il se présente! C'est un Penarvan : il suffit.

L'abbé se taisait et examinait d'un air piteux ses bas de laine noire, où ne manquaient pas les reprises. Mlle Renée, qui avait jusque-là mis sur le compte d'une émotion bien naturelle l'état violent où il était en arrivant, finit par remarquer le trouble et l'embarras de son maintien.

— Eh quoi! s'écria-t-elle, ma maison survit à sa ruine, c'est vous qui me l'annoncez, et voilà l'enthousiasme, voilà la joie que vous laissez voir!

— Je suis plein d'enthousiasme et de joie, dit l'abbé d'un ton lamentable. Seulement je crains... j'ose craindre...

Il s'interrompit et tourna vers Mlle Renée un regard éperdu.

— Voyons, que craignez-vous?

— Vous le savez, mademoiselle, reprit-il avec humilité : j'ai fait de mon cœur une chapelle ardente, uniquement consacrée au culte de votre famille. Comment la pensée d'un outrage pourrait-elle y pénétrer jamais? D'ailleurs, ainsi que l'expliquait aujourd'hui dom Jobin, dans toutes les grandes maisons, la branche aînée et la branche cadette sont deux rameaux distincts qu'il faut se garder de confondre. Pour avoir poussé sur le même tronc...

— Au fait, monsieur l'abbé, au fait! que craignez-vous?

— Eh bien, d'après les bruits que m'a rapportés dom Jobin, il paraîtrait que monsieur votre cousin ne justifie pas absolument... Ce n'est pas sa faute, s'écria d'une voix suppliante l'abbé, se reprenant aussitôt : son père hantait les philosophes, sa mère était une La Chalotais; on la soupçonnait d'avoir travaillé aux mémoires de son oncle contre les jésuites. Que pouvait devenir un pauvre enfant nourri, dès le berceau, de la moelle des ours et des panthères? Mieux eût valu pour lui être exposé, comme Moïse, sur les eaux du Nil. A vingt ans, mademoiselle, à vingt ans, votre cousin lisait M. de Voltaire et M. Rousseau de Genève!

— Ce fut un tort, dit gravement Mlle Renée. Après?

— Après, mademoiselle? Quand on a semé l'ivraie, on ne récolte pas le bon grain. Monsieur votre cousin avait sucé en naissant le poison des idées nouvelles : il a servi Goliath au lieu de le combattre, il a pris parti pour la révolution.

— Cela est faux, répliqua-t-elle froidement. Un Penarvan n'a pas pris parti pour les bourreaux contre les victimes, un Penarvan n'a

pas taché son blason du sang de son roi. Qui n'a pas craint d'avancer le contraire a menti, et qui le répète m'outrage.

— Mademoiselle, au nom du Dieu vivant!... Voilà ce que je redoutais! s'écria le bon Pyrmil, se frappant le front avec désespoir. Mademoiselle, écoutez-moi!... On ne dit pas, personne ne prétend que monsieur votre cousin ait trempé dans les crimes de la révolution. Il n'est point question de cela, juste ciel! Entraîné par l'esprit de vertige qui soufflait sur la France, ce malheureux enfant, car ce n'était qu'un enfant alors, a pu se laisser prendre aux rêves insensés qui ont précipité le royaume à sa perte; mais il s'est arrêté dans la route du mal, et pas une goutte du sang versé ne crie contre lui. Soyez sûre, mademoiselle, que si l'on se fût permis d'insinuer devant moi le contraire, j'aurais répondu comme vous l'avez fait. Je ne suis qu'un pauvre abbé, mais quand il s'agit de l'honneur de la famille, l'abbé Pyrmil est un lion... Oui, mademoiselle, un lion! répéta-t-il en essuyant la sueur qui ruisselait le long de ses tempes.

Blanche comme un marbre, les bras croisés sur sa poitrine, Mlle Renée demeura quelque temps silencieuse, dans l'attitude impassible d'un juge.

— Un Penarvan! murmura-t-elle enfin d'une voix où perçait moins de colère que de tristesse. Je comprends qu'il n'ait pas fait un pas vers moi; ma vue seule eût été sa condamnation et son châtiment. Allons! mon cher abbé, voilà de nouveaux devoirs à remplir. Puisqu'il reste encore un rameau vivant sur le tronc de l'arbre fracassé par la foudre, c'est à nous d'en diriger la séve et d'en corriger les écarts. Ce gentilhomme fut coupable : nous ne serons pas plus sévères que Dieu, qui reçoit toutes nos fautes à rançon. Vous irez le trouver de ma part. Sans doute, à cette heure, ses remords expient les erremens de sa jeunesse : vous le relèverez, vous le fortifierez, vous l'aiderez à rentrer dans sa voie. Vous lui direz que le repentir efface tout, et que, s'il a racheté ses torts, je suis prête à lui pardonner.

L'abbé gardait un silence contrit.

— Vous vous taisez! vous ne répondez pas! s'écria Mlle Renée, reprenant brusquement son caractère impérieux et hautain. Tenez, ajouta-t-elle, vous auriez dû naître en Égypte, sous le règne des Sésostris : vous n'êtes bon qu'à embaumer des morts.

— Hélas! mademoiselle, je ne vous ai pas tout dit, balbutia l'infortuné Pyrmil : monsieur votre cousin est sur le point de se marier.

— Quel mal y voyez-vous? Est-il chevalier de Malte? a-t-il fait vœu de célibat? Qu'il se marie, c'est son droit; je dirai plus, c'est son devoir. Je veux croire que, mieux inspiré que son père, il ne se commet pas avec une famille de robe : il doit savoir que nous avons toujours traité de bourgeoisie les fourrures et les mortiers.

— Plût à Dieu que monsieur votre cousin s'en tînt, comme son père, aux fourrures! soupira l'abbé en baissant les yeux.

— Que voulez-vous dire? Une mésalliance?... Parlez, mais parlez donc! Ne voyez-vous pas que vous me mettez sur des charbons ardens?

— Eh bien! mademoiselle, s'écria l'abbé avec la résolution désespérée d'un homme qui se jette à la mer, monsieur votre cousin est sur le point d'épouser la fille d'un meunier qui s'est enrichi dans les derniers événemens.

— La fille d'un meunier!... Quel conte me faites-vous là?

— Je suis l'écho de dom Jobin, répondit timidement l'abbé; dom Jobin n'a jamais menti.

— Votre dom Jobin ne sait ce qu'il dit. La fille d'un meunier!... Où a-t-il pris cela? qui lui en a parlé?

— Qui, mademoiselle? Tout le monde. Il n'est pas question d'autre chose dans Rennes et aux environs.

— Et mon cousin n'a rien dit, rien fait pour démentir un bruit pareil?

— Ah! bien oui! riposta l'abbé, oubliant tout à coup ce que la situation avait de solennel et se barbouillant le nez d'une large prise de tabac; monsieur le vicomte est toujours fourré dans le moulin de son beau-père.

Et l'abbé se mit à répéter tous les bruits qui couraient sur le prochain mariage de monsieur le vicomte. Encouragé par l'attitude et le silence de Mlle Renée, croyant s'apercevoir qu'elle prenait la chose moins tragiquement qu'il ne l'avait craint, il ne ménagea pas les détails, et se hasarda même, quoique navré au fond, à donner un tour piquant à son récit, dans l'unique intention d'en amortir l'effet. — Tenez, mademoiselle, ajouta-t-il en terminant, les affaires de la branche cadette ne nous regardent point; le parti le plus sage est de n'y pas songer, d'oublier monsieur votre cousin, et de nous remettre à l'histoire de la maison de Penarvan : voilà déjà une journée perdue.

— Je vous admire! s'écria Mlle Renée, le foudroyant d'un éclair de ses yeux. Il reste un Penarvan, ce Penarvan va se mésallier, et vous êtes là, tranquillement assis, raillant, pérorant, discourant à votre aise, et ne perdant pas une prise!

— Mais, mademoiselle...

— Non, vous me ravissez. De quoi s'agit-il après tout? De mon sang, de mon nom. Est-ce la peine d'y songer? Vous avez raison, remettons-nous à l'œuvre. Écrivons, peignons, barbouillons! A la bonne heure! c'est là une besogne vraiment digne de moi et d'un lion tel que vous! Quand ce mariage doit-il se faire? demanda-t-elle en se levant par un mouvement impétueux et superbe.

— Mais, je ne sais... prochainement, dans huit jours, dans quinze au plus tard, répondit l'abbé, qui eût voulu pouvoir se cacher dans un trou de souris.

— Monsieur l'abbé, ce mariage ne se fera pas.

— Le ciel vous entende, mademoiselle! mais, au point où en sont les choses, qui l'empêchera?

— Moi.

— Vous, mademoiselle, vous?

— Aviez-vous pensé que j'assisterais les bras croisés à la dégradation de ma race? J'ai juré de maintenir intact l'héritage d'une maison sans tache : je tiendrai mon serment. Ce mariage n'aura pas lieu, vous dis-je. Dès demain, vous ferez vos préparatifs de départ; nous partons dans deux jours.

— Nous partons! s'écria l'abbé consterné. Et où allons-nous, bonté divine?

— A Rennes, et de là à La Brigazière.

— Permettez...

— Pas un mot. S'il ne vous convient pas de m'accompagner, j'irai seule : je crois avoir montré que les grands chemins ne me font pas peur.

— Je vous suivrai partout, mademoiselle; mais que va devenir l'histoire de la maison de Penarvan?

— Nous ne l'abandonnons pas, monsieur l'abbé, nous lui restons fidèles : nous allons travailler pour que cette histoire, nourrie d'orgueil et d'honneur, ne s'achève point dans la honte.

Et là-dessus Mlle Renée sortit. L'abbé prit sa tête entre ses mains, et s'abîma dans ses réflexions. Quelle journée! quelle campagne! On peut se figurer sa joie et son ivresse en apprenant qu'il y avait encore un Penarvan; comment se représenter sa stupeur et son épouvante en découvrant que ce Penarvan n'était pas précisément un miroir de chevalerie? Un Penarvan qui avait lu Voltaire! un Penarvan qui avait embrassé la cause de la révolution! un Penarvan qui se disposait à épouser la fille d'un meunier! Si l'abbé souffrait à la seule pensée qu'il avait pu se rencontrer dans la famille une jambe qui n'était pas faite au tour, qu'on juge de son martyre après que dom Jobin lui eut révélé l'existence d'un Penarvan cœur-tors, esprit-tors, âme-torte. Que de poires d'angoisse il avait avalées pendant le retour de Plaisance au château! De quel front aborder la fille du marquis? L'abbé avait vieilli de dix ans en un jour. Et comme si ce n'était pas assez de déboires et de tribulations, pour tout couronner, on troublait violemment ses habitudes, on l'arrachait brusquement à ses tombes. Il voyait l'histoire de la maison de Penarvan interrompue, indéfiniment ajournée; il voyait ses fleurs de cime-

tière, qu'il cultivait avec tant de sollicitude et d'amour, pâlir et se dessécher sur leurs tiges. Malgré lui, il en voulait à dom Jobin. Quelle nécessité de venir ainsi déranger les gens? Quand on était si gros, on restait chez soi. Sans compter que ce fameux généalogiste n'en savait pas plus long que l'abbé sur la destinée du mystérieux prélat. La question du prélat n'avait pas fait un pas. L'abbé n'était pas plus avancé que la veille; seulement, au lieu d'un mort tout seul, il avait maintenant un mort et un vivant sur les bras. La perspective d'une descente à La Brigazière le glaçait d'effroi. Pour ménager les susceptibilités de Mlle Renée, il avait atténué, adouci, omis bien des choses; mais il sentait ses cheveux se dresser sur sa tête en passant en revue toutes les confidences du bénédictin. La Brigazière lui apparaissait comme un antre où Daniel lui-même eût couru grand risque de laisser ses os. Enfin, comment l'abbé ferait-il ce voyage? Sa garde-robe était en loques; ses souliers n'en pouvaient plus; ses bas demandaient grâce; sa lévite avait fatigué la râpe du temps. Comment se présenter avec quelque avantage? Quelle opinion donnerait-il à la branche cadette du chapelain, du précepteur, de l'historiographe de la branche aînée? La soirée était avancée; il alla se mettre au lit, et ne dormit guère, comme on peut le croire.

Le lendemain lui réservait une surprise. Au soleil levant, en ouvrant les yeux, il aperçut, étalé sur les trois chaises qui composaient le plus clair de son mobilier, un trousseau complet, sans en excepter les chaussures. Il n'en avait rien vu en se couchant, attendu qu'il s'était couché sans lumière. C'était une attention de Mlle Renée, qui avait soin de lui comme d'un enfant. Ces nippes, commandées depuis plusieurs semaines, étaient arrivées au château après le départ de l'abbé; Mlle Renée les avait fait porter dans sa chambre pour fêter son retour et lui souhaiter la bienvenue. La vue de ces richesses, qui n'étaient pas du luxe, ragaillardit l'excellent Pyrmil. Il sauta vivement à bas de son lit, s'habilla de neuf, s'examina de la tête aux pieds, et fut tellement satisfait de sa métamorphose, que le cours de ses idées s'en ressentit : son esprit avait changé d'habits en même temps que sa personne. En se voyant si bien vêtu, il passa subitement de la tristesse à la joie, du découragement à l'enthousiasme. Il admirait l'héroïque parti qu'avait pris Mlle de Penarvan, et reconnaissait là son élève. Le cousin ne lui paraissait plus si noir; le voyage, loin de l'effrayer, lui souriait : il trouverait peut-être à La Brigazière des renseignemens sur le prélat qui ne cessait pas de lui trotter dans la cervelle.

Mlle Renée, levée dès l'aube, elle aussi, mettait aux apprêts de son départ une ardeur, une passion fiévreuse que justifiait suffisamment

l'indignation dont son âme était pleine. Disons-le, l'aventure ne lui déplaisait pas. L'histoire de la maison de Penarvan n'absorbait plus l'énergie de ses pensées; au lieu de peindre les exploits de ses aïeux, elle allait à son tour déployer leur bannière, entrer en lice, combattre pour la gloire de ses foyers et de ses autels. Ce voyage se présentait à son imagination comme une expédition belliqueuse, comme une croisade entreprise pour dégager l'honneur de sa famille, tombé aux mains d'un mécréant. — La fille d'un meunier! disait-elle; nous allons voir, monsieur mon cousin! Son exaltation avait gagné l'abbé et achevé de lui monter la tête. — Dieu le veut! marmottait-il en l'aidant à faire ses paquets. — Peu s'en fallut qu'il ne la priât de coudre une croix de laine rouge au dos de sa lévite neuve. Tous les serviteurs étaient sur pied. Mlle Renée avait l'œil à tout. Elle allait, venait, donnait à chacun ses ordres ou ses instructions; c'était la vie faisant explosion dans un cloître. L'orgueil régnait sur son cœur en maître trop absolu pour permettre à la vanité de s'y loger, même à la dérobée; elle tenait pourtant à se montrer dans l'éclat de son rang, et n'entendait pas arriver en reine déchue à La Brigazière : pour la première fois, elle sut gré à la prévoyance du chapelain d'avoir sauvé la plupart des objets de toilette qui remontaient à l'époque de son opulence. Il restait sous les remises du château une berline de voyage qui avait échappé à la dévastation; on gratta prudemment les armoiries sur les panneaux, on l'épongea, on la cira, on la radouba comme un vieux navire, pendant que l'abbé se rendait à la ville pour se munir de passeports et vendre quelques bijoux, dont le prix devait défrayer la campagne.

Le jour suivant, sur le coup de midi, la berline, attelée de deux chevaux de poste, attendait au pied du perron. Le postillon était en selle. Un domestique et une femme de chambre occupaient le siége de derrière; les autres serviteurs, rangés autour de la voiture, regardaient d'un air ébaubi. Mlle de Penarvan, dans un costume élégant et sévère, parut bientôt sur le perron, escortée de l'abbé, qui ne se possédait plus; le bouillant Pyrmil pensait involontairement au sire de Joinville s'embarquant à Aigues-Mortes avec saint Louis. Elle descendit gravement les degrés, reçut les adieux de ses gens, et monta dans la chaise, où les jambes de l'historiographe eurent bien de la peine à se mettre d'accord avec les pattes de Fergus. Le fouet du postillon claqua, la berline s'ébranla, les chevaux partirent au grand trot, et le vieux manoir put croire un instant qu'il était revenu au temps de sa splendeur.

La saison était belle, les routes à peu près sûres; le voyage se fit sans encombre jusqu'à Rennes. Ils descendirent à l'hôtel de la Nation, naguère hôtel du Grand-Monarque. Là, on leur dit qu'il y avait, en

effet, à deux lieues de la ville, un domaine du nom de La Brigazière, appartenant au ci-devant Paul de Penarvan; mais, vu l'état des chemins vicinaux, ils devaient renoncer à s'y rendre en voiture. La berline, qui offrait les dimensions d'un carrosse de Van der Meulen, eût été tout aussi à l'aise dans les sentiers de la Bretagne qu'un vaisseau à trois ponts dans l'eau de la Vilaine. Mlle Renée avait tout prévu. La nuit tombait; elle se décida à ne repartir que le lendemain, et donna des ordres pour qu'on tînt de bonne heure deux chevaux à sa disposition.

Par une jolie matinée, nos deux voyageurs, en selle chacun sur une mule, chevauchaient de compagnie le long des traînes de La Brigazière. Droit et ferme sur ses étriers, l'abbé ressemblait au héros de la Manche. Avec son corsage montant, sa jupe d'amazone, son col uni et plat, ses gants de peau de daim et son chapeau de feutre gris à plume rabattue, Mlle Renée rappelait les héroïnes de la fronde. Tout en elle respirait une ardeur guerrière qu'exaltait encore l'ivresse de la vie. Le mouvement, le grand air, les sentimens qui l'agitaient, avaient fouetté son sang, coloré la pâleur de ses joues, rendu à sa beauté l'éclat de la jeunesse; les cheveux blonds qui foisonnaient à ses tempes, et où se jouaient le soleil et la brise, donnaient je ne sais quelle grâce à l'expression altière de ses traits. Elle pressait le pas de sa monture : jamais ses frères ne l'avaient vue si belle quand son cheval l'emportait à travers les bois. Cependant, à mesure qu'ils approchaient du terme de leur voyage, l'abbé sentait son enthousiasme décroître et sa résolution s'affaisser. Rendons-lui cette justice, qu'il avait fait jusque-là bonne contenance. La joie d'aller en poste, la satisfaction qu'il tirait de ses habits neufs, la fermeté de sa compagne, l'honneur de la famille à sauver, l'avaient maintenu dans les dispositions où il était à l'heure du départ. Il avait bravement enfourché sa mule et traversé tête haute la ville et les faubourgs, au grand ébahissement des citadins matineux, qui ne se souvenaient pas d'avoir vu dans leurs murs une pareille cavalcade. Comme le talent, comme la vertu, l'héroïsme a ses heures de défaillance. A peine dans les sentiers qui menaient au domaine du terrible cousin, l'abbé avait été pris d'un sourd malaise; au bout d'une petite lieue, l'âme de Sancho Pança se glissait furtivement sous l'enveloppe de don Quichotte. Il vint un instant où l'abbé ne vit plus que les côtés périlleux de l'entreprise. Toutes les appréhensions qu'avait miraculeusement étouffées le renouvellement de sa garde-robe s'étaient réveillées et le harcelaient de plus belle. Il se rappelait, en les exagérant, tous les rapports de dom Jobin; à chaque ferme, à chaque métairie, à chaque pigeonnier qu'il découvrait dans le paysage, il se demandait en pâlissant si c'était là qu'habitait l'ogre.

Moins impatient d'arriver que Mlle Renée, il laissait volontiers sa bête flâner devant les buissons, et de loin en loin Bradamante était obligée de crier à son écuyer : « Allons, l'abbé, allons! vous n'allez pas! » Fergus, qui était de la partie, battait les champs et les guérets, et faisait lever les alouettes dans les sillons.

Le soleil avait bu la rosée du matin, les arbres ne donnaient plus d'ombre, les chaumes crépitaient sous les feux du milieu du jour; les mules allongeaient le pas, et La Brigazière semblait fuir devant elles. Malgré les informations prises à Rennes et le long de la route, nos voyageurs s'étaient égarés : il eût fallu le fil d'Ariane pour se diriger à coup sûr dans ce dédale de verdure. Ils venaient de s'arrêter au milieu d'un carrefour où cinq chemins aboutissaient. Auquel se confier? Mlle Renée hésitait; l'abbé ne soufflait mot.

— Votre avis, l'abbé : quel chemin prendriez-vous?

— Mon avis, mademoiselle, puisque vous avez la bonté de le demander, est que nous ferions bien de ne pas pousser plus avant, et de retourner par où nous sommes venus. On sait toujours d'où l'on vient; on ne sait pas toujours où l'on va.

— Qu'est-ce qui vous prend? répliqua vivement Mlle Renée. Hier, ce matin encore, vous étiez tout feu et tout flammes; à vous voir, à vous entendre, j'aurais juré que vous partiez pour la Terre-Sainte, et maintenant vous reculez! J'en suis fâchée, il est trop tard.

— Il n'est jamais trop tard, mademoiselle, pour obéir aux inspirations du ciel.

— Vous allez me persuader que vous êtes saint Paul, et que c'est ici la route de Damas?

— Non, mademoiselle, non, répondit modestement l'abbé; mais voilà plus de quatre heures que nous errons au hasard. Si Dieu n'était pas contraire à la pensée de ce voyage...

— Il nous eût envoyé un de ses anges pour nous conduire par la main jusqu'à la porte de La Brigazière? Ou peut-être aviez-vous compté que nous marcherions précédés d'une colonne de fumée, comme les Hébreux?

— Tenez, mademoiselle, retournons sur nos pas, s'écria l'abbé. Qu'allons-nous faire dans cette galère? Savons-nous seulement quel est le genre de vie qu'on y mène? Connaissons-nous les habitudes de monsieur votre cousin? S'il s'est mis en tête d'épouser la fille d'un meunier, pensez-vous que votre présence suffira pour l'en empêcher? Que lui direz-vous? que vous répondra-t-il? Qui nous assure que nous ne tomberons pas au milieu d'une orgie révolutionnaire? Le martyre ne me fait pas peur : qu'on me mène aux bêtes, je suis prêt; mais la fille du marquis de Penarvan doit-elle s'exposer à de si étranges périls? Mademoiselle, au nom du ciel!...

Il en était là de sa harangue, quand une petite fille, pieds nus, robe à mi-jambe et cheveux en broussailles, déboucha par un des sentiers, une gaule à la main, et poussant devant elle une bande d'oisons.

— Mon enfant, lui cria Mlle Renée, le chemin de La Brigazière?

— Par ici, ma belle dame, répondit la petite en dirigeant sa gaule vers le sentier d'où elle sortait : au tournant de la haie, vous verrez M. Paul qui prend un air de soleil devant la porte de sa cour.

— Monsieur l'abbé, allez m'attendre à Rennes!

Et, lançant sa mule au galop, Mlle Renée s'enfonça dans la traîne, où l'abbé la suivit en frissonnant.

Quelques minutes après, ils s'arrêtaient de front au détour de la haie, à deux cents pas d'un domaine isolé qui n'avait rien de seigneurial, mais qui pouvait passer pour tel dans ces campagnes misérables. Moitié pierres et moitié briques, le principal corps d'habitation était assis entre un verger et une vaste cour, flanquée de hangars et de bâtimens d'exploitation rurale. Le village, qui se composait de quelques toits de chaume tapis dans la verdure, fumait non loin de là, à deux ou trois portées de fusil du verger. Devant la porte de la cour, ouverte à deux battans sur le chemin, un garçon, jeune et de bonne mine, se tenait planté, en veste et en sabots, comme l'enseigne du logis. Il était nu-tête, ses cheveux incultes au vent. Un mouchoir de couleur claire, noué négligemment autour du cou, en dégageait l'ivoire bruni par le soleil. Quoique robuste et bien portant, la finesse de ses traits donnait un démenti à son costume; ses mains, bien que durcies par le travail, avaient conservé leur élégance native; sa physionomie promettait un être heureux et gai, inoffensif et doux.

Immobiles, au temps d'arrêt, Mlle Renée et l'abbé le contemplaient en silence.

— Il n'a pas l'air méchant, dit enfin l'abbé.

— C'est un Penarvan! dit Mlle Renée, dont l'œil perçant avait reconnu sur-le-champ tous les caractères du type de sa race... Monsieur l'abbé, allez m'annoncer.

L'abbé s'affermit sur ses étriers, piqua des deux et prit les devans, à demi rassuré déjà, et tout fier du rôle qui lui était échu dans cette admirable aventure.

JULES SANDEAU.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DERNIERS TEMPS

DE

L'EMPIRE D'OCCIDENT

III.

UN POÈTE-ÉVÊQUE. — UNE ÉLECTION ÉPISCOPALE AU Ve SIÈCLE.

I.

Tandis que la terrible lutte engagée entre Ricimer et Anthémius concentrait sur l'Italie l'attention du monde romain (1), il se passait, dans un coin de la Gaule, un événement bien imprévu et qui n'étonna guère moins les Gaulois eux-mêmes que les Italiens : Sidoine Apollinaire devenait évêque. Porté par le peuple et les magistrats arvernes à la succession du vieil Éparchius, l'ancien préfet de Rome, le patrice élégant, le poète spirituel et un peu léger qui avait chanté tant de césars, montait sur le trône austère des évêques de Clermont.

Rentré en Gaule après le procès d'Arvandus, ainsi que nous l'avous raconté, Sidoine s'était retiré en Auvergne, dans sa chère villa d'Avitacum, qu'il tenait de son beau-père, l'empereur Avitus. Là, sous les beaux ombrages qu'il s'est plu souvent à décrire, il préparait une nouvelle édition de ses poésies, qu'il retouchait, corrigeait, épurait avec soin. L'année 470 s'écoula pour lui dans cette

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 15 juillet.

vie de loisirs et d'études que troublait seule par intervalles la pensée des malheurs publics. Dans les premiers jours de l'année 471, comme il mettait la dernière main à son œuvre, il apprit que le peuple de Clermont voulait le nommer évêque en remplacement d'Éparchius, qui venait de mourir. Cette nouvelle l'effraya. Sidoine avait une femme qu'il aimait tendrement et qui le payait en retour d'une affection dévouée, quatre filles dont deux en âge d'être mariées, et un fils, Apollinaris, jeune homme d'un caractère impétueux et faible, qui, dans ces jours de troubles, avait besoin de la sage direction d'un père. Consacrer ses dernières années aux soins de sa famille, goûter dans la retraite, entre une société délicate et le culte des muses, ce que le déclin incessant de l'empire pouvait laisser de repos à un noble cœur, c'était le rêve qu'il avait formé en rentrant en Gaule et qu'une popularité inopportune menaçait de détruire. Il courut donc à Clermont déclarer qu'il refusait l'épiscopat et combattre sa propre élection; mais il eut beau faire, il fut nommé. Son courage n'alla pas plus loin.

Ce brusque changement d'état bouleversa ses habitudes et surtout ses idées. Honnête homme à la manière du monde, probe, désintéressé, bienveillant, mais vaniteux, il n'avait recherché les honneurs que pour briller, sans s'inquiéter beaucoup d'être utile; tout en admirant les Ambroise, les Augustin, les Épiphane, il ne s'était jamais demandé au prix de quelles constantes et obscures vertus, au prix de quel renoncement à soi-même ces grands évêques avaient conquis leur renommée. Lorsque, arrivé à l'épiscopat, il put en sonder les devoirs, une sorte d'épouvante le saisit; il se crut indigne; il se le dit, il le dit aux autres; il le proclama devant le peuple, en lui reprochant de n'avoir fait, par un entraînement regrettable, ni son bien ni le bien de l'église. Ce sentiment revient trop souvent dans ses lettres et sous des formes trop énergiques pour qu'on n'y voie qu'un langage convenu ou l'exagération d'une fausse modestie. « Moi, répétait-il souvent, être forcé d'enseigner quand j'aurais besoin d'apprendre, prêcher le bien que je ne fais pas, devenir le médecin des âmes quand la mienne est si malade, servir d'intercesseur entre Dieu et ce peuple quand les prières de tous les innocens suffiraient à peine pour m'obtenir miséricorde!... tout cela me fait souffrir et rougir. » Quand on lui parlait d'appliquer à des matières ecclésiastiques ce talent d'écrire qui lui avait valu tant de gloire dans le monde, il repoussait ce conseil comme une injure. « Je commettrais en le faisant, répondait-il, une témérité condamnable; je choquerais toutes les bienséances, nouveau clerc et vieux pécheur que je suis, aussi léger de science que lourd de conscience. Vous vous railleriez de moi. Laissez-moi me consoler dans les ténèbres. »

Sidoine éprouvait peut-être aussi en face du public l'embarras d'un homme qui n'a point été conséquent avec lui-même. Il lui était arrivé plus d'une fois de blâmer ces élections d'évêques un peu capricieuses comme la sienne, et entachées d'une violence morale qu'un censeur rigide pouvait condamner au fond, si honorable qu'elle fût pour l'élu. Lui-même avait porté ce jugement à propos d'un de ses amis devenu évêque à contre-cœur. Dans une lettre soigneusement rédigée, et que sans doute on s'était passée de main en main, comme tout ce qui venait de lui, il avait peint sous des couleurs tant soit peu moqueuses cet amour populaire, ardent jusqu'à la faction, qui privait un citoyen de son repos et des joies de la famille pour le river, quoi qu'il en eût, à la chaîne d'un évêché, c'étaient là ses propres paroles. Quelque opposant malicieux ne pouvait-il pas lui demander, sa lettre en main, ce qu'il avait fait de ses censures? Enfin le haut personnage, habitué aux susceptibilités de la vie mondaine, redoutait les critiques de l'opinion, les railleries des gens de sa classe, les tracasseries du corps dans lequel il venait d'entrer, et en effet rien de tout cela ne lui fit défaut. Le clergé n'avait pas vu sans grand dépit un laïque préféré pour l'épiscopat à des candidats ecclésiastiques, et une guerre sourde, excitée au sein de l'église de Clermont par quelques prêtres mécontens, éclata bientôt contre lui. Dans le monde, on ne l'épargna guère non plus : les uns le taxèrent de trop d'ambition, les autres de trop de modestie, et il ne manqua pas de hauts dignitaires, bouffis de prétentions administratives, qui accusèrent Sidoine d'avoir dérogé en troquant le manteau de patrice pour la chape de l'évêque, et affectèrent de le traiter en inférieur. Dans ces circonstances, Sidoine, blessé au vif, se relevait avec une humilité pleine d'orgueil et savait imposer aux plus importans le respect de sa profession en même temps que celui de sa personne. Ces ennuis misérables lui faisaient dire dans son style, resté toujours un peu mythologique, qu'il ne voyait autour de lui que Scyllas béantes, et qu'il n'entendait qu'aboiemens de Charybdes à voix humaine.

Livré à tant d'incertitudes sur lui-même et sur les autres, le nouvel évêque eut recours à ses collègues. En leur notifiant son ordination, il leur ouvrit son âme, il leur peignit ses scrupules; il invoqua leurs prières, leurs conseils, leurs encouragemens, s'il était dans la voie de Dieu. Plusieurs l'avaient déjà prévenu, beaucoup d'autres lui répondirent : c'était l'expérience qui parlait par la bouche de ces saints personnages, car la plupart avaient ressenti ces défaillances intérieures et avaient été battus des mêmes orages. Ceux qui dédaignèrent de répondre firent au cœur de Sidoine une blessure qui saigna longtemps, mais qu'il sut accepter avec humi-

lité. Loup, de Troyes, à qui un épiscopat de quarante-cinq ans, plein de bienfaits et de gloire, avait mérité le titre de *père des pères* et d'*évêque des évêques*, voulut être en cette circonstance l'interprète du clergé des Gaules, et par un hasard dont nous ne pouvons assez nous féliciter, nous possédons la lettre qu'il écrivit alors à Sidoine, et qui devint comme le dernier mot de l'épiscopat transalpin. Sidoine et lui se connaissaient de longue date : Loup l'admirait et l'estimait. Dans ce commerce épistolaire, qui représentait au ve siècle presque toute la littérature profane, et dont Sidoine était maintenant le centre dans sa province, comme autrefois Symmaque en Italie, l'homme du monde et le saint avaient échangé plusieurs lettres, travaillées et fleuries, petites compositions faites pour passer de la confidence d'un ami à celle du public, et peut-être, dans cet échange de formes littéraires et d'idées, l'élégance et le bon goût ne se trouvèrent pas toujours du côté du poète. En effet saint Loup, cette grande et austère figure qui, contemplée à travers les âges, semble à peine toucher à l'humanité, ce soldat du Christ qui catéchisait les Bretons au milieu des batailles, dans les forêts des monts Grampiens, ce vieillard intrépide, qui aborda sans sourciller Attila vaincu et furieux, n'était pas moins célèbre par la science du monde que par celle des livres et par la sainteté. Comme beaucoup de grands évêques gaulois du ve siècle, il avait puisé le goût des lettres avec celui de la philosophie religieuse dans la savante école de Lérins, à côté des Hilaire, des Honorat et des Vincent.

« Très cher frère, lui disait-il, je rends grâce à notre Seigneur Dieu, Jésus-Christ, de ce que, dans cet ébranlement général de toutes choses, au milieu des angoisses de son épouse bien-aimée l'église, pour la soutenir et la consoler, il vient de t'appeler au suprême sacerdoce, afin que tu sois une lumière en Israël, et qu'après avoir traversé avec gloire les honneurs tant brigués de la milice du siècle, tu parcoures généreusement, le Christ aidant, les charges pesantes et les humbles fonctions de la milice céleste, de sorte qu'ayant mis la main à la charrue, tu ne tourneras point les yeux en arrière comme un laboureur paresseux.

« Une illustre alliance t'a élevé presque au niveau du trône des césars; tu as revêtu la trabée des consuls; tu as exercé les plus brillantes préfectures; en un mot, tu as possédé tout ce que l'ambition la plus insatiable des hommes du siècle considère comme le comble du bonheur : aucune dignité, aucun applaudissement ne s'est refusé à tes désirs. Maintenant l'ordre des choses est changé. C'est dans la maison du Seigneur que tu tiens le premier rang, qu'il faut soutenir non par l'éclat d'un faste mondain, mais par le rabaissement le plus complet de l'esprit, par la plus profonde humi-

lité du cœur. Tu t'efforçais jadis d'ajouter aux splendeurs de ta race par d'autres splendeurs, et de surpasser ta noblesse par tes dignités; tu pensais qu'il ne suffisait pas à un homme d'égaler les autres, qu'il devait s'élever au-dessus : eh bien! te voilà entré dans une condition où, si élevé que tu sois, tu ne dois te croire supérieur à personne, mais plutôt te placer au-dessous des moindres de ceux qui te sont soumis; plus l'humilité de Jésus-Christ t'environnera, plus tu seras honoré.

« Oui, il faut que tu baises les pieds de ceux sur la tête desquels tu aurais dédaigné naguère de placer les tiens. Ton travail sera désormais de te faire le serviteur de tous, toi jadis le maître de tous, et de t'incliner devant les autres, toi qui les foulais en passant, non par orgueil sans doute, mais par un effet de la majesté (j'allais dire la vanité) de tes dignités passées. Autant tu devançais le reste des hommes, autant il te faut reculer devant eux.

« Tâche aussi d'appliquer aux choses divines ce génie qui t'a valu tant de gloire et de puissance dans les choses humaines. Fais que ces mêmes peuples qui recueillaient jadis les roses de ta parole dans les fêtes du monde recueillent aujourd'hui de ta bouche dans les fêtes du Christ les épines tombées de la tête du crucifié; que l'éloquence du prêtre sache leur inculquer les leçons de la discipline céleste, comme naguère celle du magistrat leur enseignait les règles de la discipline civile!

« Pour moi, qui t'ai tant aimé quand tu suivais les arides déserts du siècle, dans quelle mesure penses-tu que mon affection s'accroît quand je te vois suivre les fertiles sentiers du ciel? Je sens que je me meurs et que ma fin est proche; mais en quittant la vie, je ne croirai point mourir, puisque je revivrai en toi et que je te laisse à l'église.....

« Courage, toi jadis mon ami, aujourd'hui mon frère! Ce dernier titre efface le premier, et je ne veux plus me souvenir de mon ancienne affection, que viennent resserrer les liens d'une charité si étroite et si durable. Oh! si Dieu voulait que je pusse t'embrasser! Mais ce que je ne puis faire de corps, je le fais d'esprit, et en présence du Christ, je serre dans mes bras avec respect non plus le préfet de la république, mais celui de l'église, mon fils par l'âge, mon frère par la dignité, mon père par le mérite. Prie donc pour moi afin que, m'éteignant dans le Seigneur, j'achève l'œuvre qu'il m'a imposée, et que je consacre à ne servir que lui les courts momens qui me restent. Combien n'en ai-je pas perdu, hélas! à des œuvres inutiles ou mauvaises! mais la miséricorde du Seigneur est inépuisable. — Souviens-toi de moi. »

Cette lettre fut comme un baume sur les blessures de Sidoine;

mais bientôt, fatigué de tant de combats livrés dans son âme, il tomba malade. Une fièvre ardente le saisit et le mit à deux doigts de la mort. Lui-même se crut perdu. Quand il revint à la santé, il se trouva plus calme d'esprit, plus rassuré sur sa vocation. Ses idées prirent une allure sérieuse et grave qui ne leur était point habituelle, et qu'on peut remarquer dans ses derniers écrits. Des mots touchans, des élans d'une piété douce et tendre qu'il puisait dans la lecture assidue des livres saints se mêlèrent dès-lors aux traits de son esprit, naturellement épigrammatique et mordant. « O mon ami, écrivait-il à l'un de ses plus intimes confidens, je voudrais éteindre au prix de ma vie toutes les larmes qui se versent dans le monde, excepté celles de la prière. » La recommandation que lui faisait saint Loup d'appliquer son talent littéraire à des sujets religieux, quelque répugnance qu'il eût montrée auparavant pour ce genre de travail, devint un devoir pour lui. Il publia un grand ouvrage de philosophie chrétienne sous le titre de *Livre des Causes;* il nous parle lui-même d'un *Recueil de Préfaces* qu'il avait composé pour les principales messes de l'année, de *Contestations*, suivant l'expression ecclésiastique employée au ve siècle. Ce recueil était encore en usage dans l'église des Gaules du temps de Grégoire de Tours. Quant à la littérature profane, Sidoine prétendit l'avoir quittée, et le crut lui-même; mais on s'aperçoit à ses lettres, toujours remplies d'allusions et de citations des auteurs païens, qu'il eut plus de peine à dépouiller son esprit du vieil homme qu'à l'arracher de son âme.

Ce fut surtout dans la sphère des sentimens politiques que le changement de Sidoine parut complet à tous les yeux. Cet honnête homme, dont on avait déploré plus d'une fois la faiblesse et les entraînemens vaniteux, transformé tout à coup par la conscience d'un grand devoir et par la responsabilité d'une grande mission, donna le spectacle d'une abnégation poussée jusqu'à l'héroïsme et d'un courage qui ne recula pas devant le martyre. L'empire romain n'eut pas en Gaule de plus solide défenseur que lui, attendu que, vis-à-vis des Barbares qui menaçaient l'extrême Occident, romanité et catholicité se trouvaient une même chose, et les Visigoths n'eurent pas de plus implacable ennemi, parce qu'ils étaient ariens. A peu près indifférent entre les factions romaines qui se disputaient et s'arrachaient l'une à l'autre la domination dans ces temps malheureux, il recouvrait tout son patriotisme en face des Barbares, qui menaçaient la foi catholique en même temps que la nationalité romaine. Le citoyen puisait dans la religion une ardeur toute nouvelle de conviction et de dévouement, tandis que la religion revêtait aux yeux de l'évêque la forme d'une cause politique.

Sidoine apporta dans l'administration de son église l'expérience

d'un homme rompu aux affaires. Curieux de tout voir par lui-même, il parcourut plusieurs fois le territoire de sa juridiction, redressant les abus, se faisant l'avocat de toutes les plaintes vis-à-vis des magistrats, des gens de guerre, et même des Barbares, se constituant en un mot le *défenseur* de la cité d'Auvergne contre toutes les oppressions. Il sortait même volontiers des limites de sa cité pour patronner ailleurs quelque cause d'intérêt public ou privé; sa correspondance est pleine de lettres adressées dans ce sens soit aux évêques, soit aux magistrats et aux citoyens influens des autres provinces. Une véritable passion de charité l'animait. Dur et austère pour lui-même autant qu'indulgent pour autrui, le patrice-évêque, au milieu des splendeurs de son rang, avait presque les habitudes d'un anachorète; la nourriture la plus simple était la sienne, il jeûnait tous les deux jours et se soumettait aux pratiques de mortifications et d'humilité auxquelles on attachait alors l'idée de la perfection morale. « Sa vie, suivant une belle expression de Grégoire de Tours, fut sainte, d'une sainteté éminente et magnifique. »

Une anecdote racontée dans une de ses lettres nous peint assez bien la métamorphose qui s'opérait dans les habitudes de ces nobles Romains, qu'une bonne inspiration et quelquefois une erreur du peuple enlevaient à la vie du siècle, pour les jeter sans transition dans celle de l'église. Quelques années avant son élection, Sidoine avait fait un voyage à Toulouse pour certaines affaires, et chemin faisant l'idée lui était venue de visiter dans les montagnes du Gévaudan ou du Rouergue un de ses amis, nommé Maxime, dont il n'avait pas de nouvelles depuis longtemps. Arrivé à la maison qu'il connaissait bien, il entre, et dès le premier abord il est frappé du changement qu'il aperçoit dans son ami. Ce n'était plus l'homme du monde, le dignitaire romain, se présentant le front épanoui, la tête haute, la voix retentissante : l'attitude du maître était humble et modeste, sa parole contenue, ses traits avaient pris de la gravité, son visage de la pâleur. Il portait la barbe longue et les cheveux courts. Sa chambre à coucher avait pour tout ameublement quelques siéges d'une simplicité rustique; une toile grossière en fermait l'entrée en guise de voile, et l'on n'y remarquait ni lit de plume ni tapis de pourpre. Au dîner, la table se trouva servie convenablement, mais frugalement, avec plus de légumes que de viandes, et les mets tant soit peu recherchés qui vinrent y prendre place étaient destinés aux hôtes : Maxime n'y toucha point. « Qu'est-il donc arrivé de votre maître? demanda Sidoine en prenant à part un des serviteurs de la maison; est-il moine, ou prêtre, ou pénitent? — Il est évêque, » répondit celui-ci. Sidoine, tout ému, alla se jeter au cou de son ami, qu'il embrassa tendrement. On peut supposer que ce fut là l'idéal

que le gendre d'Avitus, devenu évêque à son tour, tâcha de réaliser.

Dès qu'il pouvait sans crime respirer quelques momens au sein de sa famille ou vaquer à quelque travail littéraire, il courait s'enfermer dans sa bibliothèque, au milieu de ses livres bien-aimés. Là, s'inspirant des vieux oracles de Rome et d'Athènes païennes, il essayait d'en faire passer les beautés soit dans son traité théologique des *Causes*, soit dans une histoire de la guerre d'Attila, dont il n'écrivit que les premières pages. Sa femme Papianilla, devenue sa sœur, aux termes des canons, venait aussitôt prendre place près de lui avec ses filles, dont l'aînée, Sévériana, atteinte d'une toux opiniâtre, était pour la famille un douloureux objet d'inquiétude. Apollinaris arrivait de son côté, un livre en main, et Sidoine se mettait à commenter quelqu'un de ses auteurs favoris, Virgile, Homère, Euripide, Térence. Il nous a dessiné lui-même, en quelques traits qui ne manquent point de grâce, une de ces petites scènes de famille qui devaient se renouveler souvent : « Dernièrement, écrit-il à un de ses amis, mon fils, son Térence sous les yeux, savourait le sel délicat de l'*Hécyre;* oubliant l'évêque pour le père, je l'assistais dans sa lecture. Afin de lui mieux faire sentir par la comparaison le charme de cette poésie, je pris un Ménandre, et je l'ouvris à la pièce qui traite du même sujet; tu sais que c'est l'*Epitreponte*. Nous lisions tour à tour, rapprochant les textes, jugeant, échangeant mille saillies, gais et satisfaits tous deux, et tous deux remplis d'admiration, lui pour Térence, moi pour mon fils. »

A l'heure du repas, on se réunissait autour d'une table frugale, mais servie avec le luxe qu'exigeaient la condition d'un Apollinaire et celle d'une fille d'empereur. Tout survenant était bien reçu, et le pauvre mieux encore que le riche. Il arrivait parfois que Sidoine, dans un élan d'ardente charité, distribuait aux indigens quelque pièce d'argenterie qu'il regardait comme un meuble superflu. Papianilla intervenait alors au nom du décorum de sa maison, et une querelle éclatait dans le ménage de l'évêque; mais celui-ci, pour rétablir la paix troublée, courait bien vite racheter des mains des pauvres ou de celles de l'orfévre les dons de son imprudente libéralité. Nous devons ces détails à Grégoire de Tours, qui les avait puisés dans les traditions de l'église de Clermont.

II.

Sidoine Apollinaire menait depuis environ un an cette vie si pleine de labeurs, de devoirs et de vertus, quand la mort de l'évêque de Bourges, métropolitain de la première Aquitaine, province dont la cité d'Auvergne faisait partie, vint lui donner de nouveaux embar-

ras et réveiller ses scrupules assoupis. L'élection des évêques était faite dans chaque cité par une assemblée composée du clergé, du corps municipal et du peuple. C'était là que se produisaient et se discutaient les candidatures, et qu'un premier choix s'opérait; puis le métropolitain de la province, assisté des autres évêques du ressort, nommés comprovinciaux, choisissait parmi les candidats désignés par l'assemblée, et proclamait le nouvel évêque : ce second acte de l'élection s'appelait la *nomination*. Les mêmes formes étaient observées pour le remplacement du métropolitain, avec cette différence que, dans ce cas, le conseil des évêques comprovinciaux était présidé par un d'entre eux, ordinairement le plus ancien, qui remplissait la fonction de nominateur. Or au commencement de l'année 472 tous les siéges épiscopaux de la première Aquitaine se trouvaient vacans ou sans évêques, un seul excepté, celui de Clermont. Sidoine, le dernier institué des comprovinciaux, allait donc se trouver chargé, sans assistance et sans partage de responsabilité, de la nomination de son métropolitain. Il y avait de quoi effrayer un plus expérimenté que lui. Bientôt en effet un décret de la curie ou sénat municipal de Bourges lui notifia officiellement la vacance du siége, l'invitant à se rendre sans délai dans cette ville pour observer par lui-même l'état des choses et préparer l'élection.

Cette solitude des églises de la première Aquitaine tenait à une situation particulière de la Gaule vis-à-vis des Barbares, qui en occupaient les provinces méridionales. Depuis qu'Honorius, par une des plus mauvaises inspirations de sa fatale politique, avait jeté le peuple visigoth à l'ouest des Alpes, pour en délivrer l'Italie, l'esprit de prosélytisme arien s'était implanté dans l'Aquitaine à côté de l'esprit de conquête. Ces rois goths de Toulouse, qui ne montaient plus au trône des Balthes que par des fratricides, ces farouches successeurs d'Alaric s'étaient faits théologiens. Euric, qui régnait alors, entretenait à sa cour presque autant de prêtres que de chefs militaires, et l'on doutait, dit Sidoine, s'il était le roi de sa nation ou celui de sa secte. Par une idée qui ne manquait d'ailleurs ni d'élévation ni d'audace, il prétendait faire de l'arianisme la religion du monde barbare, comme Théodose, en vertu des lois d'unité catholique, avait fait du catholicisme la religion du monde romain. Déjà en 466 il avait forcé les Suèves d'Espagne, par crainte de ses armes, à quitter le symbole d'Athanase pour celui d'Arius, et tout récemment, par des négociations habiles, il avait obtenu le même succès près des Burgondes, dont on vantait jusqu'alors l'orthodoxie. En même temps qu'il attirait les Barbares sous le drapeau de l'unité arienne, il attaquait le catholicisme chez les sujets romains, persuadé que la nationalité romaine n'avait pas d'auxiliaire plus cou-

rageux et de sauvegarde plus assurée. Il faisait donc marcher du même pas dans les provinces gauloises la persécution religieuse et la conquête.

Dès qu'il s'était emparé d'une ville, il se faisait amener l'évêque, à qui il proposait de renier la foi de Nicée, et sur son refus (le refus arrivait toujours), la prison, l'exil, la mort étaient prononcés contre lui. La cité ainsi décapitée (c'était le mot vrai) en la personne du représentant le plus complet de la société romaine, l'exercice du culte catholique était frappé d'interdit. L'église, sans portes, sans fenêtres, sans toit, était vouée à l'abandon : tantôt on semait des ronces et des orties sur le seuil et sur ses avenues, pour faire du lieu saint un repaire d'animaux immondes et de serpens; tantôt on y lançait le bétail, qui allait paître jusque sur l'autel. Et ce n'était pas seulement dans la campagne que ces odieuses profanations se commettaient; c'était souvent dans les villes, au sein des quartiers les plus populeux. Les menaces, les mauvais traitemens, les tortures contre les hommes accompagnaient ces sévices contre les pierres. Le clergé se dispersait, les évêques fuyaient à l'approche des Barbares. Or en l'année 470 le roi Euric avait parcouru avec ses Goths les cités les plus méridionales de la première Aquitaine, Rhodez et Cahors, dont il était resté maître. En 471, il avait envahi Limoges et menacé Bourges, qui n'avait dû son salut qu'à l'apparition de troupes gauloises et saxonnes sur la Basse-Loire. Craignant de se voir couper dans sa marche, Euric avait fait retraite, mais en laissant des garnisons après lui et promettant de revenir bientôt. Voilà ce qui causait dans toute la province la désolation des églises, dont les pasteurs, à l'exception de celui de Clermont, étaient morts ou fugitifs ou prisonniers des Goths; voilà aussi ce qui rendait plus important que jamais le choix du métropolitain de Bourges.

L'élection des évêques par les cités, dernier débris d'un régime qui embrassait jadis l'administration romaine tout entière, avait conservé la grandeur et les vices de son origine démocratique. L'empire, près de s'éteindre, lui devait le dernier éclat qu'il jetait encore sur le monde; mais la sainteté du but n'avait pas suffi pour purifier les moyens, et les passions humaines s'agitaient sous les voûtes des basiliques chrétiennes transformées en forum, comme autrefois entre les barrières des comices. Pour une élection paisible et unanime, il s'en trouvait dix qui présentaient le triste spectacle des agitations populaires, des brigues, de la corruption, et les évêques ne se rendaient point sans une vive appréhension de cœur aux opérations électorales, dont les débats pouvaient être animés et le résultat incertain. Sidoine, il est vrai, n'avait point traversé comme candidat ces épreuves pénibles, l'illustration de son nom et le crédit

de la famille Avita ayant écarté de lui toute rivalité sérieuse; mais il avait vu de près quelques années auparavant, et lorsqu'il était encore laïque, une élection épiscopale dont le souvenir ne s'était point effacé de sa mémoire.

Se trouvant à Lyon au moment où le vénérable évêque Patiens, métropolitain de cette ville et son ami, se rendait à Chalon-sur-Saône pour y procéder à la nomination d'un suffragant, Sidoine eut la curiosité de l'y suivre et d'assister à toutes les péripéties de l'élection. C'était un drame moitié triste, moitié comique, dont trois compétiteurs étaient les personnages principaux; ils se disputaient l'évêché et se partageaient la faveur du peuple. Le plus accrédité des trois était un noble sans mérite et sans mœurs, qui avait enrégimenté ses cliens comme pour une guerre, et ceux-ci parcouraient les rues de la ville, proclamant, à la façon des crieurs publics, les noms, dignités et ancêtres de leur patron, promettant sa faveur, menaçant de sa disgrâce. Le second, riche voluptueux, renommé pour la somptuosité de ses festins, lançait ses parasites sur les places, tenait table ouverte, et avec l'esprit et les vertus d'un Apicius (c'est Sidoine qui parle) il faisait valoir pour l'épiscopat les argumens de sa cuisine. Le troisième enfin, homme d'affaires avant tout, avait pris l'engagement de distribuer à ses patrons électoraux une portion des biens de l'église, en vertu d'un traité en forme signé des deux parts; c'était chose notoire dans la ville. Tombé au milieu de ces menées infâmes, Patiens exprimait tout haut son indignation. Il fut hué par la populace; mais le métropolitain était un homme ferme et décidé : il prit dans le clergé de Chalon un prêtre obscur et modeste, naguère encore simple lecteur de cette église, et honoré de l'estime de tous; il l'amena non sans peine dans l'assemblée, le proclama d'autorité et le fit sacrer sur-le-champ au grand ébahissement des électeurs. Sidoine, présent à cette scène, avait fort approuvé la conduite du métropolitain. De tels souvenirs encore récens l'inquiétaient sans doute pour lui-même, lorsque sur la réquisition des magistrats de Bourges il se transporta dans cette ville, afin d'y conférer avec eux et d'étudier la disposition des esprits.

Il en fut peu satisfait, et nous retrouvons dans une lettre qu'il adressa de là au métropolitain de la province de Sens, Agræcius, le récit de sa première impression. « Me voici à Bourges, où vient de m'appeler un décret de la cité, lui écrivait-il; veuve du pontife qui la guidait, elle menace de crouler. C'est un vrai combat que j'ai sous les yeux. Le clairon sonne, on court à l'assaut de l'épiscopat : tout le monde s'en mêle, clercs et laïques, grands et petits. Autour des assaillans, la foule se presse avec frémissement, et dans ce pêle-mêle de compétiteurs et d'électeurs, beaucoup se présentent eux-

mêmes, très peu présentent les autres. En face de Dieu et de la vérité, tout cela n'est que brigue, irréflexion, mensonge, et l'impudence seule se montre sans masque. Oui, si je ne craignais d'être taxé d'exagération et de calomnie, je vous dirais que la perversité de certains d'entre eux va jusqu'à offrir de l'argent, que le siége sacré des évêques est marchandé comme un meuble dans une foire, et qu'on l'aurait déjà vu affiché à la criée, si l'acheteur corrompu était aussi hardi que le vendeur. Venez donc à mon aide, je vous en conjure, honorez-moi de votre présence fraternelle, soutenez-moi de vos conseils dans l'accomplissement d'un devoir si nouveau pour moi, et auquel je ne puis me soustraire, quelque rougeur qui me monte au front. Ne me dites pas que, métropolitain de la province de Sens, vous n'avez rien à faire avec les âmes de la province d'Aquitaine et qu'elles ont leurs médecins à elles; il importe peu que les provinces soient divisées quand la religion est une. Ajoutez à cela que de toutes les villes d'Aquitaine, grâce à la guerre, Clermont est aujourd'hui la seule qui soit romaine, et qu'à défaut de mes comprovinciaux, j'ai besoin que les métropolitains des autres provinces me viennent en aide. L'honneur de votre prérogative sera sauf : je réserve tout à votre censure. Accourez donc et ne m'opposez point de prétextes, car vous excuseriez plutôt votre absence que vous ne justifieriez votre faute, tandis qu'en venant, vous nous prouverez que, si votre juridiction peut avoir des bornes, votre charité n'en connaît point. »

Diverses lettres en forme de circulaire, rédigées dans ce sens et corroborées par des invitations officielles émanant du corps municipal, furent envoyées aux évêques des provinces les plus voisines, puis Sidoine retourna en Auvergne, afin de vaquer aux soins particuliers de son église, et de réfléchir en paix aux événemens qui semblaient vouloir se dérouler.

Au-dessus de la tourbe des compétiteurs sans espérance se dessinaient trois personnages importans, entre lesquels pouvait se balancer la fortune : tous trois étaient laïques, tous trois avaient figuré dans les luttes contre les Visigoths ou leurs fauteurs, ce qui était une grande recommandation dans la circonstance; tous trois enfin avaient eu avec Sidoine des relations d'amitié ou de politesse. Ils se nommaient Pannychius, Eucher et Simplicius.

On eût vainement cherché dans la cité des Bituriges une famille plus noble et plus estimée que celle de Pannychius. A l'exemple de ses ancêtres, il avait parcouru le cercle des hautes dignités de l'empire, et sorti de sa longue carrière administrative avec le titre d'*illustre*, il siégeait maintenant dans le conseil de sa cité, dont il était un des patrons. Les deux passions de sa vie, c'est-à-dire la

haine des Barbares et la haine des ariens, l'avaient suivi dans sa retraite, et il était chez les Bituriges un des centres auxquels se ralliaient les bons citoyens, quand il fallait se consulter ou agir. Chaque cité ayant ainsi ses centres d'action qui correspondaient entre eux dans les limites de la même province et souvent d'une province à l'autre, Sidoine avait échangé quelques lettres d'intérêt politique avec Pannychius, dont il estimait la fidélité et le courage.

Eucher ne le cédait à son rival ni en dignité, ni en naissance; seulement sa carrière avait été plutôt d'un homme de guerre que d'un administrateur. Après avoir combattu bien des années sous le drapeau romain et rougi de son sang tous les champs de bataille de l'Occident, il s'était vu oublié pour d'autres qui ne le valaient pas. Retiré à Bourges, sa ville natale, il y vivait à l'écart, dans une solitude dont son juste dépit n'altérait pas la dignité, renfermant en lui-même le regret de la vie active, mais ayant besoin de consolation. Sidoine lui écrivit à ce sujet. Sa lettre que nous avons encore, et dans laquelle il le place à côté des Brutus et des Torquatus, nous peint assez bien le caractère de cette société élégante où le goût de l'esprit et même l'affectation littéraire se mêlaient aux grandes luttes, aux beaux dévouemens, aux inexprimables souffrances, où la pédanterie classique, les pensées subtiles et les jeux de mots brillaient, comme des feux follets, sur l'effroyable déluge qui allait tout engloutir.

Entre ces deux compétiteurs également considérables, également dignes de l'estime publique, l'évêque de Clermont eût été fort embarrassé de choisir : une circonstance assez bizarre l'en dispensa. J'ai dit qu'ils étaient tous deux laïques, j'ajouterai qu'ils étaient tous deux mariés et mariés pour la seconde fois. Or les canons ecclésiastiques, qui prohibaient généralement les secondes noces, en avaient fait pour le sacerdoce un empêchement dirimant. A la vérité, les décisions canoniques n'étaient pas toujours exactement suivies, et les élections épiscopales, mélange des volontés du peuple et de celles de l'église, y dérogeaient fréquemment, ce qui faisait qu'Eucher et Pannychius avaient beaucoup de chances d'être nommés l'un ou l'autre; mais Sidoine se retrancha inflexiblement dans la règle, qu'il se proposa de soutenir devant le peuple, heureux d'avoir sous la main une arme qui coupait honnêtement le nœud gordien.

Le troisième candidat, inférieur aux deux autres en dignité comme en naissance, se recommandait par une raison d'un grand poids dans la circonstance présente : il était fils du dernier évêque, gendre de l'avant-dernier, et, comme on disait alors, homme de race épiscopale. Les Goths et les Ariens n'avaient pas dans toute l'Aquitaine d'ennemi plus irréconciliable et plus redouté que lui; il avait passé

sa vie à les combattre soit comme soldat soit comme citoyen. Sous des habitudes froides et sévères, Simplicius cachait une nature forte et passionnée, un savoir profond, une éloquence persuasive, et la foule s'était prise pour lui d'un enthousiasme d'autant plus vif qu'il affectait de mépriser la popularité. On eût dit un Romain des vieux temps, sanctifié par l'âme d'un martyr, car Simplicius avait souffert pour la foi. Les Barbares, l'ayant fait prisonnier, on ne sait à quelle occasion, le mirent dans le plus noir cachot d'un ergastule d'esclaves, en barrant et verrouillant la porte avec soin; mais une nuit la porte se trouva ouverte, et le prisonnier parti. Le bruit s'accrédita que Simplicius avait été délivré par un ange, et le peuple le vénéra dès-lors comme un saint.

L'évêché étant venu à vaquer sur ces entrefaites, on le lui offrit; mais il refusa d'un ton qui n'admettait point de réplique. « Si vous voulez un bon évêque, dit-il au peuple, adressez-vous à Palladius. » On alla chercher Palladius, qui fut élu. Palladius appartenait à une famille de professeurs toulousains fort célèbre au IVe siècle, dont une branche s'était transplantée à Bourges et avait embrassé la condition ecclésiastique : un Palladius avait même été évêque de cette métropole. Des liens d'amitié s'établirent entre Simplicius et le nouvel élu à propos de son élection. L'évêque avait une fille pleine de charmes et de vertus qui grandissait saintement à l'ombre de l'autel. Quand elle fut en âge d'être mariée, Simplicius la demanda pour femme et l'obtint. Cependant Palladius mourut, et le peuple, revenant à sa première pensée, alla de nouveau solliciter Simplicius dans sa retraite. Il refusa encore, et son père fut nommé. C'était ce père de Simplicius qu'une mort récente venait d'enlever au siége épiscopal de Bourges. Beaucoup songeaient toujours au fils, qui, harcelé par ses amis, ne se défendait plus que mollement. Toutefois ses refus réitérés lui avaient fait perdre l'unanimité des suffrages, et une partie des habitans, se mettant à la recherche d'un candidat moins dédaigneux, avait provoqué la compétition de Pannychius et d'Eucher. Sidoine, sans l'avoir jamais vu, le connaissait par la renommée de ses aventures héroïques; il lui avait même écrit quelques lettres, et ce qu'il apprit à Bourges de son caractère le fit pencher pour lui dès le premier moment.

Le jour de l'élection approchant, Sidoine vint s'installer à Bourges. La ville était remplie d'agitation; on eût pu se croire à la veille d'une émeute. Dans les rues, sur les places, principalement autour de l'église, stationnaient des groupes inquiets, ardens à la dispute, préconisant leur candidat et déchirant les autres. C'était un échange de panégyriques et d'attaques, un débordement de propos diffamatoires qui n'épargnaient pas le juge et ses conseillers ecclésiasti-

ques : Sidoine en fut indigné. Il vit aussi offrir et distribuer de l'argent. Les ariens (soit qu'on désignât par ce mot des fauteurs véritables de l'hérésie d'Arius qui se seraient déjà glissés à Bourges, soit qu'on donnât ironiquement cette qualification aux habitans suspects d'intelligence avec les Goths, aux faux Romains, tout disposés à se montrer faux catholiques), les ariens se tenaient à l'écart, écoutant, observant, pour cabaler ensuite et porter leur influence sur un compétiteur ou sur un autre. On remarqua, non sans étonnement, qu'ils respectaient dans leurs critiques la personne et les droits de Simplicius, et les amis du candidat ne manquèrent pas de tirer avantage de cet aveu, arraché, disaient-ils, par sa vertu à ses plus cruels ennemis. Comme on se trouvait en plein été, la chaleur de la saison ajoutait à la vivacité de cette lutte passionnée, dont les scènes se prolongeaient fort avant dans la nuit. Plusieurs des évêques étrangers, appelés par Sidoine et invités par la ville, étaient venus assister leur collègue, et formaient un petit synode dans les rangs duquel figurait un métropolitain, vraisemblablement Agræcius de Sens. Quand tout fut prêt, la basilique, convenablement disposée, s'ouvrit pour les opérations préparatoires de l'élection.

L'église métropolitaine de Bourges occupait l'emplacement où nous la voyons encore aujourd'hui à l'extrémité de la ville, près de la vieille enceinte fortifiée, et au sommet de la colline sur les flancs de laquelle se développait la cité gauloise d'Avaricum. Il ne reste rien aujourd'hui de cette basilique des premiers évêques : le moyen âge, qui ne conservait pas comme nous la trace des ruines qu'il faisait, en a effacé jusqu'au dernier vestige; mais nous pouvons en quelque sorte la reconstruire par la pensée d'après les modèles du temps, particulièrement d'après l'église que Patiens bâtit à Lyon et que Sidoine a chantée, ou d'après la métropole de Clermont, ouvrage d'un successeur de cet évêque, décrite par Grégoire de Tours. On peut se figurer un édifice rectangulaire à trois nefs et à deux étages, dont le plafond, de bois précieux, sculpté et peint, posait sur des colonnes de marbre. Un riche pavé et de grands tableaux de mosaïque incrustés dans les murs composaient la décoration intérieure. Une galerie transversale séparait le sanctuaire des nefs. Le siége de l'évêque, sorte de chaise curule en marbre blanc, apparaissait au fond du chœur, dans un vaste compartiment arrondi, élevé de plusieurs pieds au-dessus du sol, et un portique à plusieurs rangs de colonnes, formant le vestibule de l'église, conduisait vers la porte extérieure, garnie d'un voile. Construites presque toujours sur ce plan, les basiliques du ve siècle n'étaient pas réservées uniquement à la célébration des saints mystères : elles servaient de lieu de réunion pour la tenue des conseils du clergé, pour les élections épisco-

pales, et généralement pour tous les débats des grands intérêts ecclésiastiques.

Celle de Bourges présentait alors le spectacle le plus animé. Les candidats, rangés l'un près de l'autre dans un compartiment séparé, ne remplissaient pas moins de deux bancs entiers, tant ils étaient nombreux; « c'étaient, disait gaiement Sidoine, deux bancs pour un seul siége. » Tous les regards, fixés sur eux, cherchaient à deviner par leur attitude les secrètes dispositions de leur cœur. Les uns, comme Simplicius et probablement ses deux compétiteurs de haut parage, gardaient un maintien modeste et digne, paraissant obéir plutôt à un devoir qu'à un désir d'ambition; les autres au contraire, s'étalant aux yeux de la foule, provoquaient les remarques et affichaient d'eux-mêmes, dit Sidoine, un contentement que tout le monde ne partageait pas. Les électeurs, divisés en classes, remplissaient les nefs et une partie du chœur : c'était d'abord le clergé de l'église, puis l'ordre de la cité, ayant à sa tête ses magistrats et ses patrons, puis le peuple; enfin le petit synode des évêques, nominateur ou conseillers, siégeait au fond du chœur, près du trône métropolitain, resté vide. Sous le feu des passions qui l'animaient, cette multitude s'agitait bruyamment; les partis se mesuraient de l'œil, et, vu la division des voix et l'acharnement des intérêts, on pouvait craindre, ou que l'élection n'aboutît pas, ou qu'elle aboutît à un résultat imprévu, honteux pour l'église.

Quelques électeurs, mus par un sentiment d'honnêteté, demandèrent alors qu'au lieu de courir les chances d'un vote, on s'en remît au libre choix de l'évêque de Clermont. La proposition souleva une véritable tempête : on l'appuyait d'un côté, on la combattait de l'autre, tout le monde parlait à la fois. Les membres du clergé se distinguèrent dans ce tumulte par la vivacité de leur opposition : on les voyait se former en conciliabules dans les coins, chuchoter malignement ou discourir entre eux avec une animation extrême : « c'était comme le caquetage d'une troupe d'oiseaux, » nous dit le principal acteur de la scène. Toutefois l'effervescence de la part des clercs se borna à des critiques secrètes, et nul n'osa prendre hautement la parole, soit de peur d'être censuré par les autres ordres, soit de peur d'être démenti par le sien.

L'accord s'opéra peu à peu en faveur de la proposition, qui fut jugée prudente et sage, et l'on convint qu'un décret de la cité renverrait officiellement le choix du futur métropolitain à la décision de l'évêque nominateur. Sidoine ne trouva pas cette mesure satisfaisante pour sa responsabilité, car il était possible que les autres ordres ne se regardassent pas comme liés par la seule délégation du corps municipal, et il demanda que chaque ordre, après en avoir

délibéré, souscrivît, par ses principaux membres, l'engagement d'accepter sans réclamation la personne que le nominateur désignerait de sa seule et pleine volonté. L'engagement fut souscrit séance tenante, et l'assemblée renvoyée au lendemain, pour connaître le jugement de l'évêque de Clermont. Il était tard, et Sidoine, dont le choix était fait depuis longtemps, et qui avait vu avec plaisir son petit conseil d'évêques s'y rallier, courut se renfermer dans sa maison, afin de composer le discours qu'il devait tenir le lendemain matin, et pour lequel, en retranchant le temps indispensable au sommeil, il ne lui restait plus que quatre heures. Un discours à faire n'était pas une petite chose pour le poète illustre qui, sous la chape et la mitre, ne renonçait ni à sa réputation d'écrivain ni à ses prétentions d'homme d'esprit. Il savait fort bien que ce discours serait écouté, colporté, lu dans toute la Gaule avec un empressement curieux, et que les gens du monde, les clercs et les littérateurs de profession le commenteraient, le disséqueraient à qui mieux mieux. L'évêque se mit donc au travail pour cette œuvre précipitée. « Si le temps me manqua, écrivait-il quelques jours après à son ami et correspondant Perpétuus de Tours, l'indignation de ce j'avais vu me vint en aide. »

III.

Le lendemain matin, Sidoine, au milieu d'un profond silence, prononçait le discours suivant, qui n'est assurément pas le détail le moins curieux de ce petit drame électoral :

« Nous lisons dans l'histoire profane, mes très chers frères, qu'un certain philosophe, avant de montrer à ses disciples la science de parler, leur enseignait la patience de se taire, de sorte qu'on débutait par un mutisme de cinq ans dans une école où l'on ne s'épargnait ensuite ni paroles ni disputes. Cette méthode avait un double avantage : d'abord elle prémunissait les génies trop précoces contre le danger des louanges prématurées, puis elle faisait qu'on écoutait avec attention celui qui ouvrait la bouche après une si longue taciturnité; c'était là le prix de son silence, car il n'y a pas moins de mérite à se taire sur ce qu'on ne sait pas qu'à parler plus tard sur ce qu'on sait.

« Quelle autre condition vous me faites, mes très chers frères, à moi que vous forcez d'être maître quand je devrais être disciple! Vous m'êtes venu chercher au plus profond des gouffres du siècle, non-seulement pour m'imposer le poids du sacerdoce, mais encore pour me rendre l'arbitre d'une élection. Voici en effet que, pour me faire mieux sentir mon impuissance, vous me remettez par un dé-

cret le soin de choisir seul votre évêque, et cela en présence d'un vénérable métropolitain, qui, le premier des évêques de sa province, est aussi mon supérieur par l'ancienneté, par l'âge, et surtout par le mérite. Appelé à parler sur un métropolitain devant un métropolitain, moi simple évêque provincial, j'encours à la fois le blâme qui punit la hardiesse et la honte qui suit l'inexpérience. Or donc, puisqu'il vous a plu de vous tromper ainsi sur mon compte, examinons ensemble ce que doit être l'homme qui prétendrait à l'honneur de vous gouverner.

« Mais travaillez d'abord à alléger, s'il se peut, le poids de votre faute en me rendant par votre intercession près de Dieu tel que vous me croyez être et tel qu'il faut que je sois, pour accomplir les obligations dont vous me chargez. Ma faiblesse a bien plus besoin de vos prières que de vos applaudissemens. Tenez-moi compte aussi des maux que votre imprudente confiance a fait fondre de toutes parts sur moi, de ces Scyllas béantes prêtes à m'engloutir, et de ces Charybdes à langues humaines dont les aboiemens me diffament en vous accusant. Hélas! le mal possède je ne sais quelle énergie pernicieuse qui fait que le contact de quelques méchans corrompt l'honnêteté du grand nombre, tandis que la contagion du bien est si lente, et que quelques vertus n'ont jamais suffi pour purifier une multitude pervertie!

« Ceci dit, entrons en matière, et voyons qui je vous choisirai pour évêque.

« Vous donnerai-je un moine? Oh! ce moine réunirait-il les perfections des Paul, des Antoine, des Hilarion, serait-il le modèle des anachorètes, que la critique s'acharnerait encore sur lui, et il me semble entendre déjà les murmures d'une foule de nains qui me crient : « C'est un évêque qu'il nous faut, et non point un abbé! L'homme que vous nommez pourra bien intercéder pour nous auprès du juge du ciel, mais qui protégera nos corps auprès des juges de la terre? » Puis viendra l'opinion des gens du monde et cette manie de dénigrement qui transforme en vices les moindres habitudes et jusqu'aux vertus de ces solitaires. Supposez que je nomme un moine qui porte la tête modestement baissée : « C'est un homme de rien, me dira-t-on; son maintien dénote sa bassesse. » Si au contraire il la porte haute et droite, « c'est un arrogant, un homme plein de lui-même. » Je le prendrai savant, on le taxera de pédanterie, et de grossièreté s'il est simple. Sa sévérité sera dureté, son indulgence relâchement; sa finesse, s'il en a, passera pour astuce et double foi. Sera-t-il sobre, on le proclamera avare; aimera-t-il à bien vivre, on l'appellera glouton; jeûnera-t-il, on verra en lui un hypocrite et un faux saint. S'il parle librement, ce sera un mé-

chant, et s'il sait se taire, un sot. Le jugement du monde sur les moines est un hameçon à double dard, et d'ailleurs, vous le savez comme moi, les préjugés entêtés du peuple et la licence des clercs rendent leur gouvernement trop difficile. Je ne vous donnerai donc point un moine.

« Vous donnerai-je un clerc? Ce mot, si je le prononce, va susciter parmi vous d'autres réclamations et d'autres clameurs. Un clerc devenu évêque n'est accepté ni de ceux qui le précèdent ni de ceux qui le suivent; ceux-ci le jalousent, ceux-là le ravalent. Il existe en effet plus d'un prêtre (ceci soit dit sans blesser les autres) pour qui le mérite d'un clerc se mesure à l'ancienneté, de telle sorte qu'à leur avis la meilleure recommandation au suprême sacerdoce n'est pas de bien vivre, mais d'avoir longtemps vécu : ils y voient le comble de la grâce, la perfection, la dignité de l'épiscopat. Aussi je connais plus d'un clerc, vif en paroles autant que lâche et mou en bonnes œuvres, vigilant en intrigues autant qu'endormi sur les intérêts de la foi, et plus échauffé de l'esprit de cabale que de l'esprit de charité, qui prétendrait être promu à la tutelle de l'église, lorsque son âge exigerait bien plutôt qu'il reçût lui-même un tuteur. Mais je n'insisterai pas sur ce sujet, où j'ai été entraîné malgré moi par les brigues de certains ecclésiastiques. Je ne veux ici noter personne; je dirai seulement que celui qui trouvera dans mes paroles une offense avouera par-là que c'est lui qu'elles repoussent, et fera connaître à qui la leçon s'adresse. Je dois confesser avec une entière franchise que, dans ce grand nombre de prêtres qui m'entourent, beaucoup possèdent des qualités d'évêque, mais qu'aucun ne les possède toutes, de sorte que chacun, sentant en soi-même quelques-uns des mérites de l'épiscopat, peut bien être suffisant à ses propres yeux, mais ne l'est point aux yeux des autres.

« Vais-je par hasard nommer un laïque, un militaire? Oh! pour le coup on s'insurge contre moi, et j'entends de tous côtés des paroles telles que celles-ci : « Parce que Sidoine est sorti des rangs du monde pour arriver à l'épiscopat, il refuse de prendre un ecclésiastique pour son métropolitain. Enflé de sa noblesse, il veut des généalogies et des titres; l'éclat des dignités l'éblouit, il méprise les pauvres du Christ. » Voilà ce qu'on ne manquera pas de dire, et en face de toutes les accusations possibles, je prends moi-même les devants par une déclaration que je dois non pas tant aux gens de bien qui m'estiment qu'aux méchans qui oseraient m'attaquer. J'atteste le Saint-Esprit, notre puissant Dieu, qui, par la voix de Pierre, condamna Simon le Magicien pour avoir cru que la grâce de la bénédiction se pouvait acheter à prix d'or; je l'atteste que je n'ai été conduit au choix que j'ai fait ni par faveur ni par argent, mais par

la conscience de mon devoir, après de mûres réflexions, après avoir vingt fois pesé dans la balance la personne, les circonstances, les besoins de la province et l'intérêt de la cité. Alors seulement je me suis convaincu que vous devez avoir pour évêque celui dont je vais brièvement vous retracer la vie.

« Simplicius, mes très chers frères, est l'homme qui des rangs de votre ordre passera dans le mien, si Dieu le commande par votre bouche : honneur de la profession laïque, il le sera du sacerdoce: l'état trouvait en lui de quoi admirer, l'église y trouvera de quoi aimer. Parlons d'abord de sa naissance. Me conformant à l'exemple de saint Luc, qui, dans l'éloge qu'il fait du précurseur, signale comme une circonstance importante que Jean était de souche sacerdotale, et prélude au récit d'une si noble vie par celui des dignités de sa race, je vous rappellerai que les ancêtres de Simplicius ont siégé tour à tour sur le tribunal de vos magistrats et dans la chaire de vos évêques, et l'on ne mentirait pas en disant que sa famille a exercé dans vos murs le droit humain et le droit divin. Quant à lui, il tient une place éminente parmi les *spectables* de cette ville. — « Sans doute, me répondrez-vous; mais Eucher et Pannychius, qui ont la qualification d'*illustres*, lui sont supérieurs en dignité. » — Je le sais, mais qu'importent ici les mérites de Pannychius et d'Eucher, puisque leur second mariage les exclut absolument de l'épiscopat? Revenons donc à Simplicius. Son âge est précisément celui qui convient au ministère de l'évêque : assez près de la jeunesse pour en conserver l'énergie, il participe déjà à la maturité de la vieillesse. La nature et l'étude lui ont prodigué à l'envi, celle-ci la science, celle-là les qualités de l'esprit. Son savoir-vivre est tel que tout le monde se louera de lui, clercs ou laïques, étrangers ou citoyens. Quant à son hospitalité, vous savez que la table de Simplicius n'exclut personne, et que ceux-là goûtent le plus souvent de son pain qui sont hors d'état de le lui rendre. Lorsqu'il vous a plu de le charger de missions au nom de cette ville (et ce n'a pas été une seule fois), il a su vous représenter dignement, soit en face des rois vêtus de peaux, soit en face des princes vêtus de pourpre. Si vous me demandez sous quel maître il a fait l'apprentissage de la science religieuse, je vous répondrai par le proverbe : « Il avait chez lui de qui apprendre. » Enfin, mes très chers frères, cet homme est marqué du doigt de Dieu : captif chez les Barbares, plongé dans les ténèbres d'un ergastule, il a vu s'ouvrir devant ses pas les barrières et les verrous de sa prison, tombés sous une main divine.

« Vous-mêmes (je l'ai entendu raconter), ne l'avez-vous pas déjà voulu pour évêque, le préférant à son beau-père et à son père? La foule criait autour de lui qu'il fallait le traîner bon gré, mal gré,

à l'épiscopat : il refusa, aux applaudissemens des gens de bien, qui le félicitèrent d'avoir placé la dignité de ses parens au-dessus de la sienne; mais j'oubliais presque la chose par laquelle j'aurais dû commencer. Moïse eut besoin du secours de tout Israël pour construire l'arche d'alliance; il fallut à Salomon pour bâtir un temple dans Jérusalem toutes les ressources de la Judée, cumulées avec les dépouilles de la Palestine, avec les tributs des rois voisins, avec les trésors de la reine de Saba, et celui-ci, jeune encore et soldat, fils de famille et père de famille, a construit seul, avec une fortune médiocre, une église pour vous, dans votre ville. Les représentations de ses vieux parens ne l'ont pas plus arrêté que la vue de ses jeunes enfans, et quand il eut fait ce sacrifice à sa piété, il voulut qu'on n'en parlât plus. En effet, Simplicius n'est pas de ces hommes qui courent au vent de toutes les popularités; il ambitionne l'estime des bons, et non la faveur de tous. Son affection est précieuse, parce qu'elle sait choisir. Il recherche donc les amitiés éprouvées, il s'y attache de toutes ses forces, et les observe avec fidélité. Il accepte honnêtement aussi les inimitiés qu'on lui déclare; lent à y croire, il est prompt à les déposer. En un mot, Simplicius est d'autant plus digne de votre ambition qu'il n'en a point pour lui-même, et qu'il s'est toujours montré plus soucieux de mériter le sacerdoce que de l'obtenir.

« D'où savez-vous tout cela, me dira-t-on, vous qui n'êtes ici que depuis quelques jours? » Ma réponse est simple. Avant de connaître Bourges, je connaissais les habitans de Bourges; j'en avais rencontré beaucoup sur les routes, beaucoup lorsque je servais sous les drapeaux, beaucoup dans mes voyages ou dans les leurs, beaucoup dans la pratique des affaires, soit publiques, soit privées. Est-ce que la réputation d'un homme ne peut pas dépasser les frontières de sa patrie? Est-ce que la grandeur d'une ville ne tient pas à l'illustration de ses habitans au moins autant qu'à l'étendue de ses murailles? Je savais donc qui vous étiez avant de savoir où vous viviez. Ainsi je n'ignorais pas que Simplicius avait épousé une femme de cette maison des Pallades doublement célèbre dans les chaires de l'église et dans celles de l'école. Et, attendu que la mention d'une matrone doit être comme elle pleine de modestie et de retenue, je me borne à vous affirmer que, fille et belle-fille d'évêques, cette femme répond à la dignité des deux sacerdoces de sa maison, et de celui à l'ombre duquel elle a grandi dès l'enfance, et de celui près duquel elle a passé comme épouse. De concert avec son mari, elle élève sagement et religieusement deux fils, jeunes gens très distingués, dont la vue réjouit d'autant plus leur père qu'ils semblent vouloir le surpasser un jour.

« Or donc, puisque vous vous êtes engagés à prendre mon humble avis pour votre loi dans cette élection, et puisqu'un engagement écrit équivaut à une parole jurée, je déclare, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, que Simplicius sera l'évêque de votre cité et le métropolitain de ma province. — Si j'ai bien fait, applaudissez. »

Simplicius fut évêque.

Deux ans après, les acteurs de cette scène électorale étaient dispersés par la guerre. Euric, revenu avec une formidable armée, avait pris Bourges; l'Auvergne elle-même était envahie. On ne sait ce que devint Simplicius dans ce premier moment de désordre, et, suivant toute apparence, il alla revoir, avec un redoublement de souffrances, les ergastules barbares qu'il avait visités dans sa jeunesse. Sidoine, renfermé dans Clermont, y soutint un siége héroïque : magistrat et général autant qu'évêque, il conseillait, il commandait, il animait tous les courages de sa propre énergie, tandis que son beau-frère Ecdicius tenait la campagne au dehors. Les assiégés furent réduits à manger les herbes qui croissaient dans les fentes de leurs remparts; mais la ville fut sauvée.

Tels étaient ces grands évêques du ve siècle, gens du monde, gens de guerre au besoin, administrateurs, littérateurs, et qui avec cela savaient donner les plus grands exemples de sainteté.

La Gaule possédait alors une brillante cohorte de ces saints, dont le nom est arrivé jusqu'à nous entouré de la vénération des âges : Germain d'Auxerre, Loup de Troyes, Mamert de Vienne, Euphronius d'Autun, Perpétuus de Tours, Patiens de Lyon, et d'autres encore. Ils furent les sauveurs du catholicisme en Gaule, les derniers défenseurs de la civilisation de nos pères, les derniers héros de Rome expirante. La haine et le mépris du Barbare formaient entre eux un lien commun : avec les Visigoths, ils voyaient fondre sur leur pays l'ignorance, l'obscurcissement de l'esprit, la grossièreté des mœurs, la férocité des instincts, et s'éteindre, en même temps que la pureté de la foi chrétienne, tout ce qui leur semblait en ce monde la condition désirable de la vie. C'était à leurs yeux plus que la servitude et plus que la mort. « Je hais les Barbares parce qu'ils sont méchans, écrivait un jour à Sidoine Fauste, évêque de Riez, son ami. — Et moi, répondit Sidoine, je les haïrais bien davantage, s'ils étaient bons. »

AMÉDÉE THIERRY.

LE

GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

ET LA RÉVOLUTION

Histoire du Gouvernement parlementaire, par M. Duvergier de Hauranne.

I.

On ferait une grande bibliothèque de tous les écrits publiés sur le gouvernement représentatif, et pendant trente-quatre ans il a donné naissance à toute une littérature. Jamais plus qu'alors on n'en a complaisamment approfondi les principes; jamais on n'a scruté plus ouvertement les questions qui s'y rattachent et consacré plus de travail d'esprit et d'efforts de conduite à démontrer comme une vérité et à fonder comme une réalité ce qui en politique paraissait à la fois le dernier progrès de l'esprit humain et le but de la révolution française. Jamais nation n'a pu mieux que la nôtre savoir ce qu'elle faisait en se donnant alors par tous ses organes à la cause de la liberté constitutionnelle.

La révolution de 1848 a tout interrompu. Elle a changé tous les mots d'ordre et jeté bien des esprits dans de nouvelles directions. Il y aurait autant de puérilité que d'imprudence à méconnaître la puissance des événemens, et ce n'est pas en vue du présent qu'il serait à propos de ranimer les discussions d'un temps déjà éloigné de nous; mais ce qui n'a plus d'application dans les faits a-t-il cessé d'avoir de l'importance comme idée? Le champ du passé reste ou-

vert, la sphère de la théorie n'est point fermée. Moins on peut être soupçonné de prétendre à aucune influence actuelle, et plus il semble qu'on doit s'adonner librement à la spéculation et à l'histoire. Dans le calme un peu languissant des esprits, on peut, sans craindre d'éveiller d'ardens préjugés, agiter les questions qui ont jadis passionné la France, et l'examen des divers systèmes d'organisation qu'elle a traversés ne risque d'exciter aucun trouble. Le moment est donc propice pour tout étudier dans le pur intérêt de la vérité. Pour combien de gens les souvenirs mêmes ne sont plus que des abstractions!

Cependant ces sujets n'attirent que faiblement l'attention des jeunes écrivains; on semble même les éviter, ou ne les aborder qu'à regret et comme quelque chose d'embarrassant ou d'insignifiant qu'il faut laisser aux intéressés. Or de ces intéressés personne n'en veut être, si le passé n'y oblige. Quelques-uns même trouvent moyen de se soustraire à l'obligation. Ce n'est pas encore une fois que la discussion soit interdite. L'abstention est toute volontaire; on se tait par indifférence et non par crainte. On semble regarder comme un danger ou une duperie de s'exposer à savoir où est en politique la vérité. Bien des enfans se soucient peu de connaître ce que leurs pères ont voulu. Que la révolution française ait bien ou mal fait, peu leur importe. Quelques-uns vont plus loin : ils retournent aux idées opposées en principe à toutes les opinions modernes, et par une réaction vers le XVIIe siècle ou quelquefois jusqu'au moyen âge, ils cherchent à ruiner tous les motifs qu'a pu avoir la France en 1789 de changer de gouvernement. Beaucoup d'autres, découragés et moqueurs, n'opposent à toute théorie politique que le scepticisme, et professent sur les choses humaines l'insouciance de Salomon et l'épicurisme d'Horace. Enfin parmi ceux-là même qui, loin de s'inscrire contre l'esprit des temps nouveaux, s'en donnent au contraire pour les hérauts et les messagers, parmi les partisans des transformations les plus radicales de la société, c'est une mode que de montrer un grand dédain pour l'ancien libéralisme, et le système représentatif n'est plus qu'un roman bourgeois, une chimère prosaïque, indigne d'occuper un moment le génie humanitaire. En tout, on aime à trouver que les hommes et les choses ont fait leur temps; on déclare volontiers arriérés tous les anciens. A l'aspect de quelques conversions imprévues ou de quelques mouvemens rétrogrades, on se hâte de s'écrier que tout est changé. La terre tourne, dit-on, elle montre une face nouvelle. Les préjugés des vieux partis sont des curiosités historiques. Ce serait un stupide entêtement, une routine aveugle que de parler à la France d'aujourd'hui le langage qu'elle écoutait il y a trente ans.

Il est vrai, bien des hommes ont varié, et surtout dans cette élite intelligente, qui n'est pas toujours la plus raisonnable, car elle est nécessairement la plus mobile, de singuliers reviremens d'opinion se sont manifestés; mais tout est-il changé au fond pour cela? Le mouvement général du siècle est-il dans un autre sens? l'esprit national a-t-il subi quelque métamorphose? On le dit, je n'en crois rien. De beaux esprits, un peu malades, s'efforcent de le prouver; de petits esprits, un peu vicieux, s'acharnent à le soutenir. On les tolère, et parce qu'on les tolère, il semble qu'on les écoute; mais qu'une circonstance imprévue vienne atteindre le cœur de la nation, qu'une cause puissante vienne toucher cette corde qu'on croit brisée parce qu'elle a cessé de vibrer, on verra si elle est devenue muette, ou si elle rend un nouveau son. Que celui qui a prêté une poétique voix aux idées et aux sentimens, aux passions et aux préjugés qu'on dit éteints, que l'Alcée de la France libérale arrive au terme d'une noble vie, et l'on verra comme cette France est changée. Béranger n'a senti, n'a voulu, n'a chanté que ce qu'elle pensait au sortir de la révolution; il n'a rien dit de plus, et il s'est obstinément préservé de ces variations prétentieuses qui nous détachent successivement de toutes nos affections en même temps que de toutes nos croyances. Il est resté, en un mot, le type pur et vif de tout ce qu'on veut que la France ne soit plus. Et cette France si froide, dit-on, et si changeante s'est émue en le perdant jusqu'au fond de ses entrailles. Qui n'a été frappé de la trouver à ce point fidèle, et quels progrès pensent avoir faits sur son âme toutes les opinions, tous les intérêts, toutes les prétentions dont il s'est montré l'implacable adversaire? Essayez de nous dire encore que la France, moitié sagesse, moitié lassitude, accepterait aujourd'hui toutes choses du même cœur, et, par exemple, qu'elle est réconciliée avec l'ancien régime!

Mais ont-ils raison davantage, ceux qui, pour avoir conçu dans une exaltation rêveuse et passionnée des plans de régénération sociale et jeté aux masses la promesse d'une transformation de l'humanité, ne voient que misère d'esprit et de cœur dans les efforts de leurs devanciers pour asseoir sur la base d'un gouvernement durable les intérêts et les principes de la révolution? L'école qui s'intitule démocratique a-t-elle tant lieu de s'enorgueillir, comme elle fait, de n'être pas l'école libérale? Ont-ils tant réussi, les nouveaux réformateurs, ont-ils laissé de leur sagesse une opinion si nette et si forte, qu'ils puissent du haut de leur disgrâce insulter à nos revers, et prendre en pitié ceux qu'ils ont fait tomber peut-être, mais qu'ils n'ont pas remplacés? Assurément les années ne s'accumulent point sans amener de nouveaux besoins. Le sol même sur lequel

nous vivons s'élève et change d'aspect avec le temps. Ce qui était un port pour nos aïeux peut, comme Aiguemortes ou Fréjus, n'être plus qu'un lieu où rien ne mène. Il est toujours permis de regarder en avant et d'espérer un meilleur avenir. Franchement d'ailleurs, la vieille cause de 1789 elle-même, cette vieillerie de nos pères, est-elle si pleinement, si universellement gagnée, les biens qu'ils nous ont conquis, les principes qu'ils nous ont légués sont-ils tellement hors de toute atteinte, qu'il soit permis de ne s'en plus inquiéter et de songer à mieux? Tenons-nous le certain que nous devions chercher l'incertain, et par quels efforts heureux, par quels prodiges de génie et de savoir les nouveau-venus ont-ils acquis le droit de dire à la société de changer de voie pour entrer dans la leur, et de l'entraîner à leur suite vers un but qu'on lui annonce, mais qu'on ne lui montre pas? Il faut de nouveaux guides, qui en doute? D'autres hommes sont venus ou viendront, la marche du temps le veut ainsi; mais doit-on dire : A nouveaux ouvriers nouvelle œuvre? Le monument, parce qu'il n'est pas achevé ou que des parties s'en sont écroulées, doit-il être abandonné, rasé, et faut-il pour en bâtir un nouveau aller chercher les terres inconnues? Quand on aura donné quelque évidence au thème d'un socialisme radical, il sera temps de se moquer du libéralisme constitutionnel; on pourra sourire de mépris au nom seul des institutions et des idées qui pendant un demi-siècle ont séduit les plus nobles esprits et touché les plus nobles cœurs de la France.

Ces dédains cependant du fanatisme réformateur sont naturels. Quand on aime le vague et que l'on se plaît dans l'indéfini, on trouve un peu terre à terre l'œuvre laborieuse de combiner le vrai et le réel. L'aventurier se moque des laboureurs, et si l'orage a détruit leurs moissons, il leur proposera de diriger les orages au lieu de cultiver la terre, et, puisque le possible est si difficile, de tenter l'impossible. Jamais les esprits extrêmes ne rendent justice aux esprits mesurés. L'ambition de dépasser tout ce qui s'est fait, de trouver le dernier mot, d'atteindre la dernière nouveauté et de découvrir l'inconnu, a souvent égaré les sciences en les écartant de la voie des expériences utiles; elle peut bien égarer la politique. La passion de l'illimité et de l'absolu a toujours été le fléau de notre révolution; c'est une cause qui a plus souffert par ses amis que par ses ennemis.

Quoi qu'il en soit, il est donc vrai que, sans se concerter ni s'entendre, l'esprit réactionnaire et l'esprit vaguement révolutionnaire s'entretiennent et s'excitent mutuellement. L'un fournit à l'autre des griefs et des prétextes: l'un inspire à l'autre des ressentimens et des craintes. Tous deux travaillent comme de concert à décrier, à

perdre toute politique de libéralisme organisateur, la vraie politique du gouvernement libre. Tous deux réussissent à provoquer, à motiver l'intervention de tout arbitre qui viendra leur imposer silence et leur interdire toute influence sur les destinées de la société.

Au nom de ceux qui n'ont jamais désespéré de la justice et de la raison à ce point de condamner notre pays au remède d'un absolutisme quelconque, de ceux que jamais la peur ni la haine n'a réconciliés avec aucune oppression, un homme chez qui la fermeté de l'esprit égale celle du caractère, et qui a pris part pendant trente années à toutes les affaires de son pays, comme à tous les événemens de la révolution, vient de publier un livre d'une grande importance, et qu'il présente avec calme à ses amis et à ses ennemis. Il me siérait peu de parler ici de la personne de M. Duvergier de Hauranne, et de rappeler avec développement son droit d'être écouté. Ceux qui le récusent me récuseraient. Chacun réalise ses intentions et applique ses principes suivant sa nature et son esprit; mais ses intentions ont toujours été les miennes, ses principes sont les miens, et nos fortunes ont toujours été les mêmes. Ce que je dirai seulement, et sans crainte d'être contredit, c'est qu'on ne citerait pas aisément un publiciste qui l'emporte sur lui pour l'énergie de la conviction, la sincérité du langage, la pénétration de l'esprit, le dévouement à ses idées. Cela suffit pour lui donner sur le sujet qu'il traite la plus grande autorité. Quant au talent d'exposer et de discuter, quant à la clarté et à l'exactitude, quant à l'art de composer un ouvrage étendu et difficile, je n'ai pas besoin d'en rien dire, je m'en rapporte à tous ceux qui l'auront lu.

II.

L'ouvrage de M. Duvergier de Hauranne est une histoire, mais c'est l'histoire d'un système de gouvernement. Cette histoire serait sans objet et sans valeur, si le système n'avait par lui-même aucun prix, et quoique l'auteur ne le discute jamais qu'en vue des faits qu'il raconte et qu'il juge, son histoire suppose nécessairement une certaine philosophie politique. Il ne donne pas la sienne *a priori*, il n'en recherche point les principes abstraits, ce n'est pas son sujet: mais il est constamment guidé par des idées générales qui pourraient être assez facilement réunies en corps de doctrine, et quel que soit l'intérêt de ses récits, de quelque sagacité qu'il fasse preuve dans l'appréciation des événemens et des hommes, on ne peut, en le lisant, oublier le but qu'il se propose et la thèse qu'il soutient. Il y a donc dans ce livre deux choses à examiner, les idées de gouverne-

ment, et l'exposition et la critique des faits, ou en d'autres termes la politique et l'histoire.

Ce qu'on appelle la question du meilleur gouvernement a cessé de tenir une grande place dans les controverses spéculatives. Depuis que l'état successif des sociétés est devenu l'objet préféré de l'attention et de l'étude, depuis que la philosophie de l'histoire a été inventée, on s'est accoutumé à regarder comme la meilleure forme de gouvernement celle qui résulte de la situation et de l'âge de la société à laquelle elle s'applique. Je n'objecte rien à cette manière de résoudre la question, si ce n'est qu'elle ne la simplifie pas beaucoup, car, quelle que soit la condition d'un peuple, on pourra toujours concevoir plusieurs manières de le gouverner. L'examen d'une époque et d'un pays nous éclaire principalement sur la possibilité, et comme il y a toujours plusieurs choses possibles, il faut choisir entre les gouvernemens possibles, et la question du meilleur à choisir revient sous une autre forme. Lorsque tout est stable, lorsque les institutions sont sous la garde d'une tradition séculaire, inviolable, parce que l'opinion la tient pour telle, la question du meilleur ne se pose pas, ou du moins elle ne regarde que les faiseurs de livres; mais dans les temps d'instabilité, lorsque le monde tourne sur la roue des révolutions, surtout dans un pays qui, en soixante et quelques années, a passé par plusieurs sortes de monarchies et de républiques, on ne saurait, à moins de faire son deuil de toute stabilité, ne pas chercher laquelle est préférable, et, sans aucune prétention d'influer sur les faits ni de provoquer aucun changement, on est obligé, ne fût-ce que pour calmer son esprit et satisfaire sa raison, de se poser la question du meilleur gouvernement.

Au fond, les plus résignés, les plus indifférens, les plus sceptiques, l'ont résolue chacun pour leur compte, car ils ont tout au moins des craintes ou des espérances. Ils voient avec inquiétude ou confiance un pouvoir s'établir, avec satisfaction ou terreur tomber un autre pouvoir. Certaines mesures les rassurent, d'autres les alarment. Il y a des institutions qui obtiennent leur respect ou leur sympathie; il y en a qu'ils appréhendent ou qu'ils condamnent. Ce n'est pas une des moins rudes épreuves auxquelles les révolutions soumettent les hommes que cette nécessité pour les plus paisibles ou les plus frivoles de se faire une opinion en dépit d'eux-mêmes, et si ce n'est par réflexion, au moins par sentiment, de s'intéresser et de prendre intérieurement parti pour des choses qui les dépassent, et auxquelles ils voudraient ne point penser. Au temps des guerres de religion, il faut, sans être théologien, opiner en matière théologique; aux époques révolutionnaires, on n'échappe point à la politique, pour n'en pas faire son métier. On n'élude même pas la responsabi-

lité d'une opinion en essayant de n'en pas avoir, de même qu'il faut de la philosophie pour dire qu'il n'y a pas de philosophie. N'avoir point d'opinion, c'est admettre que tout se vaut, c'est s'attendre et se résigner à tout. C'est en d'autres termes, aux époques révolutionnaires, proclamer l'instabilité universelle. Or cela même est une politique, et ce n'est pas celle qu'il serait le plus difficile de soutenir, si l'on pouvait se résoudre à l'adopter.

Du moment qu'on ne peut se passer d'un système politique, et que notre révolution a été pour ainsi dire un concours ouvert entre toutes les doctrines, il peut être bon de montrer, en écartant toute métaphysique, comment la théorie du gouvernement représentatif a peu à peu prévalu, et quelle suite d'idées a conduit de tout temps les esprits supérieurs aux principes dont il est jusqu'à présent l'expression la plus parfaite.

Dans toute controverse sur la constitution de l'état, deux opinions ou plutôt deux dispositions d'esprit sont d'ordinaire en présence : l'une qui tend à prendre la constitution la plus simple comme la meilleure, l'autre qui nie qu'un bon gouvernement soit possible sans une certaine complication. L'amour de la simplicité nous est naturel; mais en aucune matière il n'y faut céder aveuglément. Trop souvent c'est la paresse ou le sentiment de la faiblesse de notre esprit qui, dans les sciences mêmes, nous fait regarder la simplicité comme le signe de la vérité. Cette opinion a plus souvent égaré l'esprit humain qu'elle ne l'a conduit au but, et plus la nature est connue, plus elle paraît compliquée. Quand même ce point de vue de la science serait provisoire, et que des recherches ultérieures nous devraient rapprocher davantage de cette unité que nous prenons sur nous d'attribuer à la création, il demeurerait vrai que jusqu'à nouvel ordre les systèmes d'unité ont figuré au nombre des grandes erreurs de l'esprit humain, et il serait encore plus vrai que lorsqu'il s'agit des choses humaines, la simplicité est l'exception, bien loin d'être le fait général. Indépendamment de l'action des causes permanentes ou accidentelles qui ne viennent pas de l'homme, sa nature spéciale est celle d'un être tout rempli d'antagonismes. L'esprit et le corps, la raison et la sensibilité, l'idée, l'intérêt, la passion, l'orgueil, l'appétit, l'habitude, le préjugé, la tradition, que sais-je? une foule de principes divers agissent ensemble ou séparément, et dans la détermination morale la plus ordinaire, quand même on écarterait toute sollicitation des penchans ou des motifs réprouvés par la conscience, il se rencontre souvent un conflit de règles de conduite qu'il est également difficile de concilier ou de subordonner les unes aux autres. Quand nous ne délibérons qu'entre des devoirs, des contradictions se présentent, et combien

de fois arrive-t-il que l'homme ne délibère qu'entre des devoirs! Or, comme le gouvernement s'applique à des hommes et qu'il est composé d'hommes, comme il se résout essentiellement en déterminations humaines influant sur d'autres déterminations humaines, comment se pourrait-il que le gouvernement ne fût pas une chose très compliquée, et que l'instrument propre à introduire l'accord, la mesure et la régularité entre tant de forces diverses et libres fût une machine toute simple? Ce qu'on peut appeler un gouvernement simple, c'est la monarchie, c'est la démocratie pure, en d'autres termes la société gouvernée immédiatement par une seule volonté, celle d'un homme ou celle du grand nombre. Vers cette extrémité gravitent tous les systèmes absolus.

Il y a longtemps que les différens systèmes absolus auxquels le gouvernement peut être ramené ont été classés et comparés. Le plus ancien des historiens de la Grèce nous a conservé dans un récit empreint d'une primitive sagesse les élémens du débat qui s'éleva cinq cents ans avant notre ère, lorsqu'après l'extinction de la race de Cyrus, l'empire de la Perse fut arraché par sept conjurés à l'usurpation des mages. Les vainqueurs, qui auraient pu chacun aspirer au souverain pouvoir, délibérèrent entre eux sur le gouvernement qu'ils devaient donner à leur pays. Otanès plaida pour la démocratie, Mégabyse pour l'oligarchie, Darius pour la monarchie. Les quatre autres, en bons Asiatiques, furent de l'avis de Darius, et le sort, aidé par la ruse, donna la couronne à ce dernier. Dans ce récit, dont Hérodote ne veut pas que l'on suspecte l'authenticité, et *qui étonnera des Grecs*, dit-il, on voit comme un abrégé de toute une histoire de révolutions politiques : une dynastie fondée par un grand homme et qui périt, son pouvoir usurpé par une caste ; le renversement de ce pouvoir opéré par la force, grâce à quelques hommes indépendans, capables et ambitieux ; les trois systèmes de gouvernement présentés dans leur pureté et mis aux prises dans un débat solennel, le préjugé et la crainte de l'anarchie terminant la vacance du gouvernement par le despotisme d'un seul, le hasard et la ruse faisant le reste, et le défenseur du gouvernement de l'égalité qu'il appelait l'*isonomie*, Otanès, déclarant qu'il renonçait à concourir pour la royauté, et que pour prix de sa retraite il ne demandait pour lui et les siens que le droit à perpétuité de n'obéir à personne; ce qui lui fut accordé, dit l'historien : sa maison seule dans toute la Perse jouit encore d'une pleine liberté, sans autre condition que de ne pas violer les lois.

J'honore les Otanès partout où je les rencontre, et je ne leur garantis pas qu'ils obtiendront en tout lieu ce que leur concéda le despotisme persan, le privilége de s'isoler et de s'abstenir au milieu de

l'obéissance universelle, cette dernière ambition du philosophe démocrate; mais en trouvant très simple que la thèse du gouvernement direct du peuple par le peuple soit produite toutes les fois qu'il y aura lieu de constituer l'état, je doute que, présentée sans restriction, elle séduise jamais longtemps la multitude elle-même, et je crains que des deux autres théories, la pure aristocratie et la monarchie pure, la dernière ait encore le plus de chances de se faire accepter tôt ou tard, bien entendu avec l'aide d'un certain savoir-faire que Darius, fils d'Hystaspe, n'a point emporté avec lui dans le tombeau.

Mais ce même Darius, peu d'années après son avénement, apprenait à Marathon qu'il y a d'autres gouvernemens que la tyrannie asiatique, car « c'est du temps de Darius, dit Bossuet, que commence la liberté de Rome et d'Athènes, et la grande gloire de la Grèce. » Chez ces peuples, pour nous les premiers maîtres de la politique et de tout le reste, on comprit de bonne heure qu'aucun système absolu de gouvernement n'était bon. Il n'est pas de notre sujet de décrire, même en passant, les formes diverses que l'état prit dans l'antiquité; on peut, sur ce point, consulter un ouvrage intéressant publié il y a quelques années. Dans son *Histoire de la Souveraineté,* M. Sudre a exposé d'une manière exacte et judicieuse les institutions et les théories politiques des anciens, et l'esprit dans lequel il écrit, comme la manière dont il écrit, recommande au lecteur un livre qui n'a peut-être pas été assez loué. Pour nous, ne notons qu'un point, c'est que la pensée que nous trouvons dans Hippodamus de Milet, le premier, suivant Aristote, qui ait été publiciste sans être homme d'état : « la constitution de l'état sera vraiment solide, si elle est mixte, c'est-à-dire composée par le mélange des diverses formes de gouvernement; » cette pensée, dis-je, a sous diverses formes dirigé la sagesse politique des anciens. Nous n'avons plus les cent cinquante-huit constitutions qu'Aristote avait décrites, mais on voit en général que les constitutions grecques étaient loin d'être simples. La plupart offraient une combinaison de garanties assez artificielle. La crainte de l'absolu et de l'illimité paraissait avoir inspiré le législateur. Or, toutes les fois que l'on contient par des dispositions constitutionnelles l'influence du principe ou du pouvoir qui domine dans la constitution, on opère, même sans le savoir et sans le vouloir, un mélange des différens gouvernemens. On introduit quelque chose de la monarchie dans la démocratie, quand on cherche à lui donner plus de secret ou d'unité; on la rapproche de l'aristocratie, lorsqu'on oppose à la volonté souvent impétueuse du plus grand nombre la sagesse ou la lenteur d'un conseil. Platon dit en termes formels qu'il n'y a de vrais gouverne-

mens que les gouvernemens mixtes, et c'est le mérite qu'il assigne à celui de Lacédémone. Puisque Platon avait dit cela, il fallait bien qu'Aristote y trouvât à redire; mais ce même Aristote n'en repousse pas moins tous les extrêmes. Lui qui rejette assez loin la monarchie et l'aristocratie, il se pose en censeur de la démocratie et se prononce pour la république moyenne, ce qui veut dire nécessairement un état où le principe républicain est limité, où l'intérêt public prévaut sur l'intérêt des plus nombreux et des plus pauvres, c'est-à-dire sur le principe de la démocratie. Un historien du premier ordre, Polybe, n'a pas cru pouvoir raconter en politique les luttes de Rome et de Carthage sans s'expliquer sur leur constitution respective, et il n'a pas hésité à prononcer que de tous les gouvernemens le meilleur était le gouvernement formé des trois autres. Tel lui paraissait celui de Rome, et l'opinion de Polybe devait être celle de Scipion. Aussi le sage Cicéron, qui l'adopte, la met-il dans la bouche du héros lui-même, et c'est dans sa *République* Scipion qui déclare qu'il ne saurait approuver aucun genre de gouvernement simple, *ullum simplex reipublicæ genus.* Dans vingt passages, il se prononce pour le gouvernement composé dans une juste mesure des trois formes principales de gouvernement, et même pour la royauté limitée par les deux autres. Dans le chapitre 45 du livre Ier par exemple, on dirait que Scipion l'Africain, devançant Montesquieu, fait par prévision l'éloge de la monarchie anglaise. Enfin partout c'est le panégyrique de cette forme politique qui résulte d'un choix et d'une alliance entre les élémens des trois autres, de cette forme, dit Tacite, qu'il est plus facile de louer que de voir réalisée, « ou si jamais elle arrive, ajoute-t-il tristement, elle ne saurait être durable. »

Elle ne devait point arriver de long temps en effet. Tacite avait vu s'accomplir ce que Platon a décrit en termes dont rien au monde n'égale la force et la vérité, le passage funeste de l'anarchie au despotisme. La fondation de l'empire ne fut pas seulement le plus cruel des maux pour ces nobles âmes dont Tacite était et l'interprète et le vengeur; ce fut une calamité pour l'humanité tout entière, et qui s'est étendue sur une longue suite de générations. Que le despotisme d'un seul ait pu hériter de cette immense domination portée aux limites du monde par les armes et le génie de la république romaine, que, dans la société la plus éclairée et la plus politique qu'il y eût alors sur la terre, il se soit établi une tyrannie de l'espèce de celles qu'on n'avait encore vues qu'en Orient au sein d'une civilisation informe, le coup était mortel pour toutes les saines traditions de droit, de pouvoir et de liberté. Une perversité systématique devait s'unir ainsi à la brutalité du despotisme. Ce gouvernement grossier des peuples nouveaux allait devenir un instrument ingénieux et orné. L'em-

pire romain était destiné à produire la jurisprudence et la philosophie de la tyrannie, en donnant le jour à l'empire de Byzance, la plus détestable école qui ait été jamais ouverte pour l'instruction des rois et des peuples. Là sont venus périr jusqu'aux derniers souvenirs des leçons de l'antiquité. Une souveraineté autocratique effrénée dans ses caprices, raffinée dans ses prétentions, cruelle dans ses vengeances, avilie par la mollesse, insultée par la fortune, et entretenue dans l'insolence par la corruption des cours, la sophistique des légistes et la bassesse des peuples, mais consacrée par le droit divin, voilà le spectacle et l'enseignement qu'a dus le monde à la fondation de Constantin. Je n'hésite pas à regarder le despotisme des césars comme la principale cause de la décadence ou de l'abaissement des sociétés européennes pendant plus des douze premiers siècles de l'ère chrétienne. La contagion atteignit jusque dans leur berceau les jeunes gouvernemens auxquels les invasions des peuples du Nord donnèrent naissance. Il en est peu qui, dès qu'ils commencèrent à porter leurs regards au loin, n'aient été séduits par ce type byzantin de la royauté, qui leur paraissait la royauté de la civilisation. Encore aujourd'hui l'autocratie qui fleurit dans les régions de la religion grecque est d'un mauvais exemple. Au moyen âge, le danger de l'imitation eût été bien plus grand encore, si d'autres influences n'avaient résisté, par exemple le sentiment de l'indépendance, individuelle chez les nations germaniques, municipale dans les vieilles cités romaines. Des guerriers teutons ne pouvaient guère se changer en Grecs du Bas-Empire, et leurs traditions sont une des origines des libertés modernes; mais une tradition de race chez des vainqueurs n'est guère qu'un préjugé de caste, et un droit, apanage des conquérans, prenait aisément la forme odieuse du privilége. Voilà pourquoi l'aristocratie européenne est loin d'avoir toujours bien compris deux choses : la patrie et l'état. Au lieu de faire de son indépendance le boulevard de la liberté publique, elle l'a gardée pour elle jusqu'au moment où elle a mieux aimé en trafiquer. Comme au nombre des coutumes germaines était aussi la fidélité au chef, la subordination féodale a souvent fait place à l'esprit de cour, et la noblesse est devenue la parure et l'instrument du despotisme. Voilà pourquoi La Bruyère a pu dire : « Il n'y a point de patrie dans le despotique, et d'autres choses y suppléent, l'intérêt, la gloire, le service du prince.»

Quant à l'indépendance municipale, elle a été certes pour quelque chose dans la formation de cet esprit de la bourgeoisie, le même partout dans son essence, quoiqu'avec de grandes différences sous le rapport des lumières, de la hardiesse et de l'énergie persévérante. Il n'est point naturellement complice de l'absolutisme, il aimerait les lois, il voudrait le droit commun. Pour lui, la patrie est plus qu'un

vain mot, et de tous les intérêts, l'intérêt de la bourgeoisie est le plus prêt à se confondre avec l'intérêt de l'état : elle est vraiment le public, et c'est pour le public et par lui que l'état vit et se conserve; mais souvent menacé, humilié, exploité ou spolié par les ordres privilégiés, le peuple, représenté par les classes moyennes, a couru au plus pressé. Il a cherché un appui dans le pouvoir royal, lui a demandé protection plutôt qu'indépendance, s'attachant ainsi à l'égalité plus qu'à la liberté. S'il y a un pays où l'aristocratie et les communes aient de bonne heure formé une solide alliance, c'est qu'un même esprit d'indépendance d'origine germaine les aura rapprochées, c'est que le vaincu aura été du même sang que le vainqueur, et effectivement en Angleterre le Normand et le Saxon tiennent à la même race; aussi là le droit de chacun est-il cher à tous.

Dans la composition sociale de la plupart des nations du moyen âge, les justes idées de liberté politique avaient donc de grands obstacles à vaincre, et les places sont rares en Europe où du sein même des mœurs nationales soit sorti un régime tant soit peu protecteur des droits du citoyen. Partout il a subsisté des débris ou des traces de toutes les garanties inventées dans l'ancien monde contre le pouvoir arbitraire; mais bien peu de cités avaient su tirer de là un système efficace de libertés publiques. Quant aux sages théories de l'antiquité, elles avaient disparu, quoiqu'elles n'eussent point péri. Le génie des anciens, ce sauveur du monde moderne, s'était caché dans l'ombre, mais il en pouvait sortir. La poussière des siècles, comme une cendre conservatrice, entretenait le feu dont elle éteignait la flamme; il ne fallait que remuer ces cendres du passé pour en faire jaillir des étincelles. Dès le XIIIe siècle, saint Thomas d'Aquin et Gilles de Rome exhumaient ces nobles maximes d'autorité limitée, de gouvernement mixte, et l'idée du pouvoir législatif délibérant. Dans la triste condition des sociétés contemporaines, la liberté ou seulement la justice ne pouvait guère se réaliser par leur mouvement spontané. Peu de nations portaient en elles-mêmes le principe de leur affranchissement : elles ne trouvaient guère dans leurs souvenirs de titres à revendiquer, de droits à faire revivre; elles avaient pour la plupart à concevoir lentement, à apprendre ce qui leur était dû. De là le besoin d'être éclairées par un flambeau qu'elles n'auraient pas su allumer elles-mêmes, de recevoir par l'enseignement du dehors ce qu'elles ne pouvaient tenir de leurs traditions intimes. C'est ce qui explique le grand rôle des lettres dans le monde moderne : elles ont fait autant et plus pour l'émancipation des peuples que les mœurs, les lois et les sentimens héréditaires. La société a presque tout reçu de l'esprit humain.

Aussi voyons-nous, et surtout à dater du XVe siècle, se produire

et s'étendre les efforts de l'érudition et de l'intelligence pour retrouver les titres de l'humanité. C'est à la lueur de la renaissance que la science remet à nu ces fondemens longtemps enfouis de la philosophie politique, et les premières idées libérales, passant des livres dans les esprits, pénètrent peu à peu le public, et du public elles gagnent quelquefois les tribunaux, les conseils d'état, même les trônes. Presqu'en tout lieu il se forme une opinion générale confuse et incertaine peut-être, mais qui tend à la limitation des pouvoirs par les lois, à l'intervention du vœu national dans les lois mêmes. C'est un fait universel dans l'ancienne Europe, quoiqu'il n'ait point partout pris les mêmes formes, acquis la même intensité, abouti à des progrès et à des résultats égaux, mais jamais il n'a pris une forme plus grandiose, jamais il ne s'est manifesté par un progrès plus éclatant et par un résultat plus formidable qu'alors qu'il s'est appelé la révolution française.

III.

Le lecteur aura sans peine appliqué tout ce qui vient d'être dit à notre France. Antagonisme et différence des races, priviléges et franchises, royauté, aristocratie, tiers-état, mouvement de l'opinion et influence des lettres, action combinée des événemens, des traditions, des livres et des idées, il aura de lui-même fait la part de tout cela dans notre pays, et il aura compris combien devait être grande, pour une société telle que la nôtre, la difficulté de se transformer un jour en société libre.

Partout en Europe la société est originairement un produit composé de la domination romaine, de la conquête germaine, de l'action de la féodalité et de la royauté. Du concours ou du conflit de tant de causes diverses, il est provenu un ordre social contre lequel lutte sourdement l'esprit des siècles nouveaux. Partout une révolution lente ou subite, ou d'abord lente, puis subite, a dû ou doit changer cette société, et ce changement ne peut se consommer sans que le gouvernement soit mis dans un certain rapport avec le nouvel ordre de la société. Ainsi partout s'est faite, ou s'opère, ou se prépare une révolution sociale, une révolution politique. La révolution française a été l'une et l'autre. Qu'elle ait été une révolution sociale, on ne le nie guère; comme telle, les caractères de son œuvre peuvent ne pas plaire à tous, mais tous les reconnaissent pour ce qu'ils sont, et la question de fait est résolue de même par tout le monde. Il n'en est pas ainsi de la révolution politique. Depuis 1789, la société française, issue des longues luttes de l'ancien régime et soudainement amenée par une crise féconde à une certaine consti-

tution civile qui n'a plus varié, a sans cesse changé de gouvernement et varié par conséquent dans sa constitution gouvernementale. Ainsi stabilité dans la révolution sociale, instabilité dans la révolution politique.

De là il ne résulte et ne peut résulter naturellement que les questions suivantes : le fait stable, la révolution sociale, est-il définitif? Ceux-là le contestent qui veulent le modifier rétroactivement, ou bien qui, le regardant comme un premier pas, aspirent à une nouvelle révolution sociale. Le fait instable, la révolution politique, peut-il être fixé par une constitution définitive, et quelle est cette constitution? Sur tous ces points, on a pensé pendant plus de trente ans (et M. Duvergier de Hauranne le pense encore) que l'idée de modifier par un retour en arrière la révolution sociale n'était que le rêve impuissant de quelques mélancoliques, que l'idée de faire une nouvelle révolution sociale était la chimérique inspiration de l'esprit indéfiniment révolutionnaire, et qu'enfin ce qu'il pouvait y avoir de désintéressé et de plausible dans les motifs de ces deux sortes de témérités ne pouvait trouver satisfaction solide que dans la seconde question. On conçoit en effet qu'il peut exister telle manière de constituer le gouvernement français qui donne sécurité aux craintes des uns ou contentement aux désirs des autres dans ce que ces craintes ou ces désirs auraient de fondé ou d'acceptable. En conséquence, la seule question qui subsiste, c'est celle du gouvernement. Or celle-là, pendant trente ans, on a pensé (et M. Duvergier de Hauranne le pense encore) qu'elle était résolue par le gouvernement représentatif.

Ce système politique, si l'on veut bien y regarder, est l'application des idées que nous avons reconnues pour la tradition de la raison depuis l'antiquité jusqu'à nous, savoir : « les bons gouvernemens ne sont pas les gouvernemens simples. — Aucun pouvoir ne doit être absolu. — Des formes principales de gouvernement, aucune, si elle est réalisée dans sa pureté abstraite, sans restriction, sans limitation, sans mélange, n'est bonne et durable. — La meilleure forme de gouvernement est celle qui emprunte quelque chose à toutes les autres, et qui est en quelque sorte un composé de toutes les autres. »

Au moment où la révolution française éclata, cette complexe théorie était réalisée de deux manières, de ce côté de l'Atlantique par le gouvernement anglais, de l'autre par le gouvernement des États-Unis. Là, le mélange est en proportion beaucoup plus égale, et une plus grande part est faite à la monarchie et à l'aristocratie; ici, la part de la démocratie l'emporte de beaucoup sur les deux autres. Cependant en Angleterre et même en Amérique le gouvernement est

tempéré. Dans aucun des deux pays, le breuvage, pour parler comme Platon, n'est versé tout pur dans la coupe. En tout cas, ces deux gouvernemens sont les deux points extrêmes entre lesquels doit osciller toute sagesse politique libérale qui ne veut pas abandonner le terrain connu, et au premier abord, avant tout examen, il semble que sur ce sol de l'Europe jonché des monumens ou tout au moins des débris du passé, c'est vers l'extrême britannique que doit incliner la balance plutôt que vers l'extrême américain.

Ne se rapprocher ni de l'un ni de l'autre, si toutefois on le peut, c'est se placer volontairement hors de l'expérience. « Point d'Amérique! » nous criait, je me le rappelle, un rassemblement qui bordait la haie devant la grille du Corps-Législatif un jour que nous nous rendions à la constituante de 1848. C'était crier : « Vive l'inconnu! » Mais à ceux-là qui ne veulent de la république qu'à la condition qu'elle réalise l'imaginaire, il serait encore bon de dire que même la république devrait, dans l'intérêt de la liberté comme de sa durée, satisfaire à certaines conditions essentielles du gouvernement représentatif, et à ceux beaucoup plus nombreux qui tiennent compte de l'expérience, et qui admettent ou admettraient les analogues de la république américaine et bien plus encore de la monarchie anglaise, il importe de représenter avec netteté et avec force quelles sont ces conditions essentielles de la liberté et du gouvernement. Avant de suivre M. Duvergier de Hauranne dans l'accomplissement de cette tâche, rappelons qu'il ne suffit pas, pour qu'un gouvernement soit réellement *tempéré* (c'est le mot de Cicéron), que quelques formalités insignifiantes en altèrent la pureté apparente, et régularisent extérieurement l'action d'une volonté unique, sans contrôle et sans contre-poids. Les garanties doivent être sérieuses, consistantes, et telles que, dans le cas d'un conflit, la décision suprême, car il en faut bien une, rencontre des obstacles et subisse des délais qui l'obligent à être motivée, réfléchie, discutée. Cependant la société n'aurait pas la conscience d'être libre, et ne le serait point par conséquent, si tout ce mécanisme n'existait qu'à huis clos, et si ces résistances opposées entre elles étaient enfermées dans l'intérieur du gouvernement. Il faut qu'elle-même prenne part au mouvement constitutionnel par l'intermédiaire de la représentation, qu'elle entre dans le gouvernement par l'élection, et que la décision définitive soit inspirée ou ratifiée par le sentiment public. Enfin, malgré ce système d'organisation, la liberté des personnes ne serait pas assurée, si certains droits ne leur étaient garantis par des lois fondamentales, et mis hors de l'atteinte des pouvoirs politiques par une organisation indépendante de la justice. Tout cet ensemble d'institutions a donc besoin, pour être efficace et solide, de la publicité

de tous les débats et de la liberté de la tribune et de la presse.

La révolution française a plus d'une fois tendu avec énergie vers la réalisation d'un ordre politique qui procurât toutes ces garanties à l'ordre social qu'elle avait fondé; mais elle n'y a pas réussi d'une manière permanente et durable. Ses échecs ont-ils été purement fortuits, ou se serait-elle trompée, soit dans le but qu'elle se proposait, soit dans les moyens qu'elle employait pour l'atteindre? Tel est l'objet, soit comme ouvrage historique, soit comme ouvrage critique, du livre de M. Duvergier de Hauranne.

Ce qui détermine une nation à une révolution libérale, c'est moins la pensée de former un gouvernement nouveau que celle de se délivrer des abus, des fautes, des crimes quelquefois, d'un ancien gouvernement, et d'en prévenir le retour. C'est plutôt une protection qu'une direction qu'elle cherche d'abord dans l'établissement constitutionnel. Au fond, c'est un esprit défensif qui la pousse dans ses agressions mêmes contre l'ancien régime. La foule ne s'inquiète pas beaucoup des moyens d'existence et d'action du pouvoir nouveau dont elle souhaite l'avénement; elle ne lui demande que de l'affranchir, quelquefois de la venger, et ne songe pas toujours qu'il faut qu'il la gouverne. Les hommes d'état eux-mêmes, ou du moins les hommes éclairés, ne pensent pas toujours à organiser le pouvoir pour l'action, et leur unique soin est de le dépouiller de toute faculté de faire le mal. Les garanties constitutionnelles ont en général ce caractère d'être des résistances, des obstacles à l'injustice, à la violence, des *checks*, comme disent les Anglais, en un mot des freins. C'est comme telles qu'en tout pays elles se recommandent d'abord à la faveur populaire. Or l'esprit de résistance, la haine de l'oppression, l'amour de la liberté, considérée seulement comme droit individuel, sont de nobles choses assurément, et c'est peut-être à ces sentimens généreux que l'humanité a dû les plus belles journées de son histoire; mais, il faut bien en convenir, ces sentimens tout seuls ne suffiraient pas pour assurer à la société tous les biens dont elle peut jouir, pour lui donner les moyens de remplir toutes ses destinées. Une grande nation a d'autres besoins encore que le besoin négatif de n'etre pas asservie. Son indépendance, sa sûreté, sa prospérité et sa gloire demandent davantage. Il manquerait quelque chose même à la liberté du citoyen, s'il n'était, par les lois de son pays, que préservé de l'arbitraire, et si, dépourvu de toute part de pouvoir ou d'influence, il n'avait point d'accès aux affaires publiques. La liberté politique est quelque chose de plus que la liberté des personnes.

Cependant il était fort naturel qu'aux derniers momens de l'ancien régime, on s'occupât avant tout de se mettre à l'abri des caprices du

pouvoir absolu. C'est le bon plaisir seul qu'on était accoutumé à craindre. Pourvu que l'autorité, jusque-là illimitée, fût désarmée et entravée, on croyait tout en sûreté. En lui arrachant ses prérogatives, en l'entourant d'autorités rivales, on n'examinait pas si l'on ne séparait pas les pouvoirs constitutionnels d'une manière tellement absolue que l'action en commun leur deviendrait impossible, si leur inégalité engendrerait l'équilibre et si l'équilibre produirait le mouvement, si enfin un système de forces qui se balancent donnerait ou recevrait une impulsion. Le régime représentatif en effet, considéré exclusivement au point de vue de la résistance, peut encore être une sauvegarde; mais serait-il un gouvernement?

Pour qu'il mérite ce nom, il faut qu'il satisfasse non-seulement à tous les griefs de l'opprimé, mais à toutes les exigences de l'homme d'état; il faut que non-seulement il protége l'individu, mais qu'il contente une grande nation. Si les pouvoirs sont clos chacun dans sa sphère, l'un ne sachant faire que des lois, l'autre ne faisant que les exécuter, s'ils se surveillent sans pouvoir s'expliquer, s'ils se résistent sans pouvoir s'entendre, le jeu de la machine aura pour produit l'immobilité ou le choc. Or l'isolement ou le conflit des pouvoirs n'est pas le gouvernement. Ils doivent être distincts et capables d'une certaine résistance, mais placés dans une relation de mutuelle dépendance qui leur fasse une nécessité du concours. Ce concours est la règle, le conflit est l'exception. La discussion publique, le vote libre, la responsabilité, la dissolution, la réélection régularisent le concours et mettent un terme au conflit. La tribune prépare et la presse éclaire la décision de la raison publique, qui prononce en dernier ressort : par là surtout une société peut se dire libre, puisqu'elle n'est gouvernée que comme elle le veut. Et cette intervention du pays peut rarement s'exercer à son détriment, parce qu'elle est assujettie à des formalités et à des lenteurs qui donnent à la vérité le temps et le moyen de se faire jour. Puis enfin, même quand le pays a jugé, on continue à plaider devant lui, et il peut souvent rapporter sa sentence. Ainsi le système représentatif, sans cesser d'offrir des armes de défense contre tout arbitraire, devient un appareil de pouvoir, et la liberté même engendre le gouvernement. C'est là ce qu'on a plus particulièrement compris sous le nom de gouvernement parlementaire.

M. Duvergier de Hauranne l'a compris ainsi, lorsqu'il a inscrit ce nom même au titre de son ouvrage. A quel point et par quelle voie a-t-on, depuis l'origine de la révolution, marché à la réalisation d'un ordre de choses qu'il regarde non-seulement comme excellent en soi, mais comme le seul mode praticable d'instituer la liberté politique? Si l'on s'en est écarté, pour quelles raisons? Si l'on s'en

est approché, dans quelle mesure? Si l'on a fini par y atteindre, comment ne s'y est-on pas maintenu? Tel est l'attachant objet de ses recherches.

Il lui a paru, et je crois que cette vue générale ne sera pas contestée, que les soixante ans qui ont séparé 1789 de 1848 peuvent se diviser en deux périodes, la première pendant laquelle, à travers de laborieux efforts et des tentatives contradictoires, on a tâché de constituer la France, sans pleinement comprendre ou sans admettre aucunement les conditions indispensables du gouvernement parlementaire. Tantôt par un amour jaloux, tantôt par une crainte pusillanime de la liberté, on a, de 1789 à 1814, négligé, repoussé ou mal interprété les leçons de l'expérience et de l'histoire dans l'organisation des pouvoirs publics. C'est là le sujet d'une introduction en un volume qui peut être considérée comme une revue de la révolution française au point de vue constitutionnel. Puis, de la fin de l'empire à la naissance de la dernière république, plus de trente-quatre ans se sont écoulés, pendant lesquels au contraire les conditions générales du gouvernement parlementaire ont été écrites dans les constitutions, et, sans être toujours franchement acceptées ou observées avec une intelligence parfaite, elles ont été la loi apparente ou réelle des pouvoirs et des partis, et la nation n'a pas laissé entrevoir qu'elle fût mal satisfaite de son partage, ni disposée à en changer volontairement. Cette seconde période, pendant laquelle la liberté politique, au lieu d'être l'objet d'un problème ou le but d'un effort, a paru une chose effective qui n'avait plus qu'à s'affermir et à se perfectionner par la pratique, mérite plus qu'une appréciation générale et critique; elle devait être le sujet d'une histoire, et cette histoire, M. Duvergier l'a écrite. Son second volume en est le commencement. Il comprend tout le temps qui s'est écoulé entre le dernier corps législatif de l'empire et la fin des cent jours, c'est-à-dire qu'il embrasse trois constitutions, deux invasions, deux révolutions.

Nous terminerons par quelques observations sur les deux périodes éclaircies et jugées dans ces deux remarquables volumes.

IV.

A ne considérer que la théorie constitutionnelle, on pourrait dire que ce qui a longtemps manqué aux auteurs de nos constitutions, c'est une juste et complète notion de la responsabilité des ministres, ou, pour parler plus exactement, des dépositaires temporaires des fonctions actives du gouvernement. Les hommes supérieurs qui illustrèrent l'assemblée constituante semblaient encore loin d'apercevoir toute l'importance et toute la fécondité de ce principe, et ceux

qui s'approchèrent le plus de la vérité en cette matière, comme par exemple Mirabeau, furent sans cesse retenus ou dévoyés, tantôt par leurs propres passions, tantôt par les préjugés des partis, tantôt par les nécessités de la révolution. On peut dire que cette seule idée de la responsabilité bien comprise, non-seulement épargnait à nos constitutions les plus graves erreurs qui les déparent, mais encore supprimait une bonne portion des fautes et des méfaits de l'esprit révolutionnaire. S'il eût été possible que dès le premier jour les grands esprits se rendissent bien compte de la première condition d'un libre gouvernement, que dès le premier jour (supposition plus chimérique encore) l'opinion entrât de plein saut dans ces distinctions légales qui sont comme le droit des gens de la guerre constitutionnelle, la lice où se mesuraient les partis fût devenue un champ clos; leur lutte aurait été une joûte au lieu d'une guerre civile, et l'on n'aurait pas contracté la fatale habitude de recourir à la violence pour résoudre tous les problèmes, de ne savoir rien changer que par la voie du renversement. Malheureusement, pas plus les ennemis de la révolution que ses amis n'étaient dans l'origine disposés à considérer ainsi les conflits dans lesquels les événemens les avaient engagés. Au fond, le roi lui-même, malgré son désintéressement personnel, voyait un sacrilége dans toute suppression de ses prérogatives séculaires, et le parti national tenait pour des conspirateurs les adversaires de ses idées ou de ses intérêts. Tous les esprits étaient donc à l'état révolutionnaire, tous regardaient la force plutôt comme la *prima* que comme l'*ultima ratio* du droit. Tous croyaient légitime de punir les vaincus; mais quelques-uns voulaient les anéantir, d'autres leur pardonner. Une noble élite, plus éclairée et plus généreuse, s'elevait au-dessus des passions qu'elle partageait toutefois, et tôt ou tard l'assemblée constituante revenait à la justice. Duport et Barnave finissaient comme Lafayette et La Rochefoucauld avaient commencé. Cependant, lorsqu'il s'agissait de législation politique, les plus sages et les plus habiles de ces nobles libérateurs de l'humanité hésitaient à pleinement comprendre que tout le secret de la liberté politique fût dans une organisation qui permît à la raison nationale d'enlever ou de décerner, en connaissance de cause, le pouvoir aux plus dignes, et qui leur fît une nécessité de l'exercer dans l'intérêt et avec l'appui du public.

Ce qu'eux-mêmes n'avaient pas vu pleinement devait entièrement échapper aux assemblées qui vinrent ensuite. Par elle-même, la république est, jusqu'à nouvel ordre, moins propre que la monarchie à bien régler ce point fondamental, car la constitution du pouvoir exécutif est encore dans la république un problème non résolu. D'ailleurs les passions révolutionnaires, en s'aggravant, en montant jus-

qu'à la fureur, s'opposaient de plus en plus à toute sage combinaison politique, et même, après l'heureuse réaction de thermidor, la convention, plus sage, montra dans la constitution de l'an III des intentions dignes de louanges plutôt que des exemples dignes d'imitation. Enfin ce n'est pas au législateur victorieux qui mit le directoire au néant qu'il faut demander l'art d'organiser la liberté politique. Le 18 brumaire ne fut pas fait pour instituer la discussion dans le gouvernement et mettre le pouvoir au concours; mais l'intérêt de l'ordre et le besoin de la force dans le pouvoir auraient certainement alors moins entraîné la France vers les idées de dictature, si les auteurs des institutions antérieures eussent mieux combiné les dispositions qui peuvent assurer, au milieu des débats de la liberté, l'unité et l'action dans le gouvernement. L'anarchie et son contraire ont pu résulter également des erreurs de théorie constitutionnelle qui se rencontrent dans les œuvres des législateurs de la révolution.

Lorsque la fortune et la victoire, en abandonnant l'empereur, eurent emporté sa couronne avec elles, un ordre nouveau s'établit, et celui-là, quoi qu'on pense de ses lacunes ou de ses défauts, quoi qu'on pense de la conduite de ses fondateurs, il réalisait dans ses traits principaux le programme constitutionnel, jusque-là méconnu. Les circonstances au sein desquelles il prit naissance, la manière dont il fut établi, accueilli, pratiqué, le récit des vicissitudes qu'il eut à subir, forment un sujet qu'aucun des historiens de la restauration n'a encore traité avec une connaissance assez exacte des faits et des personnes. Aucun surtout ne l'a considéré sans autre passion que celle des institutions mêmes, sans nul dessein prémédité de donner tort ou raison à tel ou tel individu, de venger un parti d'un autre parti. M. Duvergier de Hauranne, dans l'examen du passé, ramène tout à un point fondamental, l'établissement du gouvernement représentatif tel qu'il le conçoit, la monarchie constitutionnelle en un mot. C'est la chose qui le touche; peu lui importe comment et de qui elle sera venue. Sans doute les revers de la France lui sont cruels; mais il ne trouvera pas mauvais pour cela que l'empereur Alexandre use de sa victoire pour procurer à la France le bienfait de la charte. Il n'aime point les doctrines de l'émigration, et le retour de l'ancien régime lui serait odieux; mais il accepte la légitimité, si elle est libérale, et il n'en veut pas aux Bourbons de leur retour, si la liberté marche devant eux. Il doute fort que l'homme extraordinaire qui a pu un moment se dire le maître du monde puisse être touché sur ses vieux jours de la gloire de Washington; mais si la paix et la liberté sont compatibles avec la victoire du 20 mars, il les verrait sans regret fleurir sous le drapeau du victorieux. La révolution elle-même ne lui convient que

par son but, et il ne pousse pas le goût du dramatique à ce point d'aimer à voir la France courir les aventures et passer violemment d'un régime à un autre, si le régime définitif n'est pas celui dont il a fait l'objet de sa vie et l'idéal de sa raison. Il n'est en un mot ni royaliste, ni bonapartiste, ni révolutionnaire; il est tout simplement ce qu'on appelait autrefois constitutionnel, et rien de plus. Sa liberté à l'égard des personnes est donc entière; l'impartialité lui est facile, et la restauration n'aura été racontée et jugée par personne comme il a commencé à le faire, car elle n'a été encore racontée et jugée que par ses amis ou ses ennemis. M. Duvergier de Hauranne n'est ni l'un ni l'autre. Il pourra paraître sévère, jamais malveillant. Avec lui, on peut compter sur le vrai, car il a la sagacité pour le trouver et la franchise pour le dire. Je doute qu'il y ait une lecture plus instructive et plus piquante à la fois que celle de son volume d'histoire. Hélas! j'ai vu ces temps, et en le lisant, je crois les revoir.

Cette seconde partie de l'ouvrage en est donc la principale. C'est l'histoire d'une forme de gouvernement qui n'est plus. Pour le fonder et le rendre praticable, il fallait, nous l'avons vu, se bien rendre compte de certaines notions et les écrire dans la loi fondamentale. A partir de 1814, elles sont écrites en effet, et dès-lors, pour maintenir l'ordre établi, il n'y a plus qu'à les comprendre dans leur vrai sens et à loyalement et courageusement observer la loi. Ce respect à la fois religieux et intelligent de la loi est la condition impérieuse, nécessaire, du gouvernement représentatif. C'est l'idée qui ressort à chaque page de l'histoire que nous avons sous les yeux; c'est la croyance qui doit tout dominer chez un peuple libre.

Malheureusement les révolutions même entreprises pour la liberté ne sont pas faites pour enraciner cette croyance dans les esprits. Les plus modérées et les plus justes entraînent une certaine intervention de la force. Elles ont des heures où il faut agir sans les lois ou contre les lois. Moins il y a de traditions de liberté et de justice dans un pays, plus ces terribles journées semblent aisément nécessaires, et l'exemple une fois donné de décider du sort des peuples et des gouvernemens en vertu des idées, sous l'empire des passions, devient bientôt contagieux. Ces rares extrémités de la vie des sociétés deviennent de droit commun. Il paraît tout simple d'écarter ce qui gêne, de culbuter ce qui déplaît, de balayer ce qui choque. Cet état des esprits, qu'on peut appeler révolutionnaire, est directement opposé aux sentimens qui maintiennent les peuples libres. Il est même plus contraire à la politique libérale qu'à la politique conservatrice. Celle-ci a un certain penchant pour la force, et elle tend à préférer la sûreté publique à la justice et à trouver légitime tout

ce qui tranquillise la société. On peut en effet, par un coup de vigueur, obtenir le silence et le repos; mais le régime de la liberté, ce régime bruyant, agité, qui donne une voix à l'opinion et un aliment aux passions, devient intolérable et impossible, si la violence y intervient. Là où l'opposition est permise et nécessaire, ce ne peut être qu'à la condition qu'elle ne soit jamais la révolte. Autrement la liberté aurait pour effet de charger continuellement une mine à laquelle de temps en temps la révolution mettrait le feu. Pour que la loi soit le frein du pouvoir, il ne faut pas qu'elle soit le jouet des factions. Du moment que l'on continue, en plein régime constitutionnel, à mettre son espoir dans la force, la liberté est bien précaire, et le danger est d'autant plus menaçant que les manifestations légitimes de la liberté ont une certaine analogie avec celles de la rébellion. La passion du langage, l'exagération des griefs, l'injustice des accusations, sont inévitables dans les débats d'un pays libre. Le mécontentement s'y montre tête levée; le désir du changement n'y est pas interdit. On attaque ce qu'on veut réformer comme si l'on prétendait le renverser. Les esprits faibles ou violens ne peuvent que trop s'y méprendre, et l'on contracte bien aisément l'habitude de recourir en tout cas à la force, si le respect dans la loi, la confiance dans la loi n'ont pas en quelque sorte passé dans le sang de la nation. Or, il faut bien le reconnaître, si l'on prend ses exemples pour ses leçons, il n'y a guère eu de pire école que la révolution française jusqu'en 1814 pour apprendre à aimer les lois.

Il est vrai que pour tout esprit raisonnable les leçons étaient en contradiction avec les exemples. A partir de l'établissement de la monarchie constitutionnelle en France, et sous la rude discipline à laquelle les événemens nous avaient soumis, on pouvait espérer que l'expérience porterait ses fruits, et que la réflexion amènerait décidément la nation à emprunter à tous les peuples libres cet esprit de légalité dont en effet les exemples de la révolution, pas plus que ceux de l'ancien régime, n'étaient propres à lui donner l'enseignement direct. La paix publique, malgré l'existence et la vivacité des partis, fut longtemps assez respectée pour qu'on pût sans trop de confiance se flatter que la légalité serait à la fois la limite et l'instrument des vœux publics. Les discussions très éclairantes de la tribune et de la presse semblaient devoir accréditer de plus en plus ces idées morales et libérales, qui maintiennent la règle dans une société sans en proscrire l'espérance, et qui peuvent assurer les réformes en écartant les révolutions. Sous toutes les formes, par tous les organes, l'opinion libérale se plaçait sous l'égide de la loi, et si quelquefois ce respect manquait de sincérité, la nécessité même d'une pareille tactique semblait indiquer un grand progrès dans les esprits; l'inté-

rêt des partis leur dictait le même langage que l'intérêt de la vérité. C'est l'honneur de la restauration d'avoir créé ou du moins tendu à créer en France cet esprit de légalité aussi nécessaire aux citoyens qu'au pouvoir, et sans lequel il n'y a ni stabilité ni changement qui vaille la peine qu'on s'y attache. Malheureusement ce progrès très apparent et en partie réel de la France n'était pas universel. Sur bien des points, à commencer par la cour, ce n'était qu'un germe sans racines, et le moindre souffle pouvait l'arracher.

L'ouvrage de M. Duvergier de Hauranne respire à toutes ses pages ce sentiment conservateur du vrai libéralisme. Il le recommande, il le prêche, et il le suppose pour motiver ses jugemens. Qui veut les comprendre doit entrer dans cette idée directrice qui a guidé constamment l'historien. C'est pour cela que, sans partager les inimitiés des partis, sans malveillance pour aucun, prêt à s'entendre avec quiconque veut la liberté, il leur paraîtra rigoureux quelquefois, parce qu'il leur applique à tous une règle inflexible. Avoir la liberté pour but, et là où elle n'est pas proscrite, faire pour elle tout ce que la loi permet et rien que ce que la loi permet, cela semble d'abord un principe assez simple. Cependant il est difficile de le suivre exactement sans s'exposer souvent à être méconnu. Tout ce que la loi permet, c'est assez pour effaroucher des conservateurs; rien que ce que la loi permet, c'est le sûr moyen d'aliéner les révolutionnaires. M. Duvergier de Hauranne connaît ces écueils entre lesquels il faut naviguer en temps d'orage, et comme le plus consciencieux et le plus éclairé n'est pas toujours sûr de faire comprendre ses actions, même aux honnêtes gens de tous les partis, il lui reste un recours : c'est d'aborder résolûment la difficulté dans un livre et de présenter à tous sans détour et sans concession la vérité comme il la conçoit. Aucun revers, aucun mécompte, aucun intérêt ne doit empêcher un ferme et juste esprit d'appeler incessamment tout le monde à l'intelligence des vérités politiques hors desquelles le commandement et l'obéissance perdent leur dignité. S'il est bon de contrôler par la doctrine de la liberté légale tous les événemens de la révolution française, s'il est vrai que cette doctrine, relevée et généralement encouragée par la monarchie constitutionnelle, n'a cependant jamais été aussi solidement confirmée dans les esprits qu'elle aurait dû l'être, si nous avons eu raison, sinon d'y compter, au moins de la soutenir toujours et d'y faire sans cesse appel, les rudes échecs que les révolutions ont fait éprouver à ces principes de salut ne doivent pas nous détourner de les confesser jusqu'au terme et de les recommander à l'avenir. Parmi les funestes effets qui en suivent la violation, le moins funeste n'est pas la sceptique indifférence où tombent jusqu'aux esprits honnêtes en matière de devoir

politique. Sous la république, rien ne m'a plus fait redouter l'avenir que de voir comment, par l'effet de la révolution de 1848, par ressentiment ou par émulation, non pas seulement des révolutionnaires, c'est leur métier, mais des réactionnaires, cédant à l'exemple, avaient perdu le respect et le sens de toute légalité. Parce que le droit écrit avait été un jour indignement violé, ils croyaient juste, par représaille, de le violer en sens inverse, et ne comprenaient pas que la loi seule pouvait fermer les plaies que la loi avait reçues.

En résumé, organiser la liberté en système de gouvernement, et le système établi, pratiquer la liberté et le gouvernement par la loi, voilà le fond de la politique dont M. Duvergier de Hauranne vient d'écrire la défense dans une histoire qui apprendra aux enfans ce qu'ont voulu leurs pères.

Tandis que cette histoire, étudiée dans les sources et éclairée par une analyse intelligente de tout ce que publiait la presse contemporaine des événemens, contiendra pour bien des lecteurs une foule de choses peu connues, on dira peut-être que rien n'est moins ignoré que la théorie constitutionnelle qui respire dans tout l'ouvrage, et l'on se plaindra du défaut de nouveauté. Ce reproche s'adressera surtout à nous, qui, forcé de nous en tenir à des généralités, n'avons fait que reproduire les idées courantes d'une autre époque. Que ne sont-elles encore un lieu-commun, une de ces choses qui vont sans dire! Mais on ajoutera qu'en rappelant des principes connus, nous n'avons fait que le plus facile de la tâche, n'ayant garde de parler des événemens. Or les faits sont le contrôle des idées, et ce serait se donner trop beau jeu que de faire valoir spéculativement les beautés d'une forme de gouvernement, en omettant de dire qu'elle a été expérimentée et qu'elle a échoué. Ce côté de la question, nous ne saurions, pour divers motifs, le traiter avec une entière liberté, et d'ailleurs il ne nous semble pas que nous l'ayons dissimulé. Notre objet, comme aussi celui de M. Duvergier de Hauranne, est en effet moins d'exalter le gouvernement représentatif que de rappeler à quelles conditions il peut exister, à quelles conditions il est conséquent avec lui-même et capable de tenir toutes ses promesses. Malheureusement le possible n'est pas le réel, et dire à quelles conditions un gouvernement peut exister, ce n'est pas dire qu'il existe nécessairement, ni qu'il soit facile à réaliser : c'est au contraire signaler quelques-unes des causes qui peuvent le perdre, et je crois en avoir indiqué au moins une dans ces pages. Il est trop vrai, le triste pronostic de Tacite peut être justifié, la constitution selon ses vœux peut n'être pas durable, *haud diuturna esse potest.* Le naufrage du gouvernement parlementaire est allé grossir la liste lamentable des naufrages de la révolution française; mais c'est là

un argument qu'il faut réduire à ce qu'il a de vrai, et dont on ne doit point abuser.

On en abuse fort aujourd'hui. Rien de plus commun que d'entendre dire que ces formes si vantées de liberté débattue conduisent forcément à une catastrophe, et que téméraire est la tentative qui a fait depuis soixante ans la gloire de nos grands orateurs politiques. Le système représentatif a péri par une révolution : donc il est toujours gros d'une révolution. — Il a péri sans doute; mais est-il le seul? Et qui donc n'a pas péri? Une révolution l'a brisé; où est le gouvernement trempé dans le Styx et que ne sauraient atteindre les traits mortels des révolutions? Les anciens régimes ont duré, et si, comme on le veut, ce qui est tombé devait nécessairement tomber, ce qui a duré doit être fait pour durer. A quel prix cependant assurerait-on aujourd'hui la vie d'aucun ancien régime? Quel est celui que ne touchera pas ou n'a pas touché le vent qui souffle de nos jours? Ce n'est pas le gouvernement représentatif qui est révolutionnaire, c'est le XIXe siècle. Et le XIXe siècle, est-ce donc le gouvernement représentatif qui l'a produit? Est-il l'antécédent de toutes ces royautés qui se sentent en péril? Est-ce parce que la sainte-alliance se composait d'états libres qu'elle se croyait si fort en danger? Ce n'est pas apparemment pour avoir été l'analogue du gouvernement anglais que la monarchie de Louis XIV et de Louis XV a sombré en 1789. Et pour arriver sur-le-champ à l'exemple qui est dans toutes les mémoires, à la date qui trouble tous les esprits, la crise de 1848 a-t-elle donc montré la révolution compagne inséparable de la liberté? Qui l'a traversée sans trouble et sans péril, cette crise redoutable? Est-ce l'Angleterre ou l'Autriche? Où la révolution a-t-elle éclaté? Est-ce en Belgique et en Hollande, ou à Milan, à Florence, à Rome? Ce n'est pas révolutionnairement, c'est spontanément, et non sous le coup du 24 février, que le Piémont a réformé ses institutions, et sa dynastie a grandi dans l'épreuve où tant d'autres ont faibli. Qui la révolution menace-t-elle davantage, le Piémont ou les Deux-Siciles? Aucun système politique n'est un préservatif infaillible contre les effets du temps où nous vivons. Les pouvoirs les plus antiques, les plus incontestés, les plus absolus, se sont écroulés comme d'autres, et après tout, depuis que le vent de 1789 s'est élevé, et dans les contrées même où il règne, ce qui a duré le plus longtemps, c'est le gouvernement représentatif. Ce n'est donc pas à lui qu'il faut s'en prendre des conditions générales du temps que nos générations ont à traverser; ce n'est pas lui qui a formé le monde politique européen, et ce n'est pas pour le détruire apparemment que s'est dressé de nos jours le génie révolutionnaire.

CHARLES DE RÉMUSAT.

UN NATURALISTE

M. AGASSIZ ET SES TRAVAUX.

SES THÉORIES SUR LA PLURALITÉ DES CRÉATIONS ET LA CLASSIFICATION DES ÊTRES.

Le savant qui s'applique à la découverte des grandes lois naturelles peut trouver un sujet d'étude jusque dans les lieux où rien ne fixe l'attention d'un observateur superficiel. On s'explique pourtant que la curiosité scientifique soit plus vivement excitée et devienne plus féconde dans les contrées où la nature semble s'être complu à rapprocher les spectacles les plus variés et les plus magnifiques. La Suisse est une de ces régions privilégiées : quel voyageur arrivant de la France par un beau jour et parvenu au sommet de la dernière crête du Jura n'a pas, en apercevant la chaîne des Alpes et ses neiges éternelles, senti confusément qu'il approchait d'un pays de merveilles? Les paysages alpestres ont inspiré à Rousseau quelques-unes de ses pages les plus célèbres, à Byron ces vers immortels qui sont dans toutes les mémoires, et où, par un art infini, il a su allier une étonnante précision de traits au sentiment poétique le plus élevé. Visitées chaque année par une multitude de touristes venus de tous les points de l'univers, les Alpes sont aussi une terre classique pour tous ceux qui étudient les sciences naturelles, et qui viennent y suivre la trace des maîtres les plus fameux. Faut-il rappeler le nom de Saussure, qui le premier fit l'ascension du Mont-Blanc, trop souvent répétée depuis sans nécessité? Œuvre d'un observateur profond en même temps que d'un véritable amant de la nature, le *Voyage dans les Alpes* sera toujours relu avec un vif

plaisir, étudié avec profit, malgré les rapides progrès de la science. L'illustre Léopold de Buch, qui fut l'un des pères de la géologie moderne, visita plus d'une fois les diverses parties des Alpes. M. Élie de Beaumont aussi les a fréquemment parcourues, il a fait connaître ce qu'on pourrait appeler la structure de ces chaînes compliquées, il y a découvert le secret et les lois des grandes révolutions qui ont fait surgir les montagnes à la surface de notre globe. Cependant, parmi les naturalistes éminens qui ont choisi les Alpes pour champ de leurs explorations, il en est un surtout qui doit en grande partie la popularité dont il jouit à ses patientes études sur les glaciers alpestres. M. Agassiz a visité en Suisse la plupart des grands cirques qui servent de réservoir aux neiges éternelles, il a gravi quelques-unes des cimes les plus élevées qui les dominent, entre autres la Jungfrau, dont il atteignit le premier le sommet, d'un accès beaucoup plus difficile que celui du Mont-Blanc lui-même. On aurait peine à trouver un théâtre aussi admirablement disposé que les Alpes pour étudier les lois de la formation et du mouvement des glaciers. Dans la zone polaire, on ne peut les visiter qu'en affrontant les rigueurs d'un climat meurtrier, au prix de mille dangers et de longues fatigues; en Suisse, les glaciers débouchent dans de riantes vallées, et il suffit de quelques heures pour passer de l'hiver des hauteurs neigeuses dans l'air plus doux de la région des pâturages et des forêts.

Les travaux de M. Agassiz sur les glaciers auraient suffi à l'illustrer : ils ne sont pourtant qu'un de ses titres à la célébrité. Tandis que la vie entière d'un homme suffit à peine aujourd'hui pour approfondir quelques points particuliers des sciences zoologiques, il n'est dans cet ordre d'études aucun grand problème que les investigations de M. Agassiz n'aient touché. Il ne s'est pas contenté d'étudier les animaux aujourd'hui vivans; il a écrit sur les animaux fossiles des ouvrages considérables, qui sont de véritables monumens scientifiques. De la comparaison entre la faune vivante et les faunes éteintes, il a su tirer des conclusions aussi neuves que profondes relativement à la succession des formes organiques sur la terre. Son activité intellectuelle a tout embrassé; il s'est associé avec ardeur au mouvement de la zoologie moderne, qui poursuit la solution de problèmes tout nouveaux dans l'étude si longtemps négligée des animaux inférieurs et de l'embryogénie comparée. Il n'a abordé aucune question sans l'éclairer d'une vive lumière; ses travaux innombrables ont été publiés et traduits en Suisse, en Allemagne, en France, en Angleterre, en Amérique, répandus dans une foule de livres, de recueils, dans de nombreuses et actives correspondances. Il ne peut entrer dans le plan de cette étude d'en donner une analyse

détaillée. C'est en m'attachant aux considérations les plus générales qui dominent chaque sujet que je voudrais faire apprécier quel a été et quel est encore le rôle de M. Agassiz comme naturaliste philosophe, comme novateur, comme agitateur scientifique. Cette expression n'étonnera aucun de ceux qui connaissent le caractère enthousiaste, l'éloquence, l'esprit communicatif du célèbre géologue, aucun de ceux qui savent qu'à l'université de Cambridge, dans la calme atmosphère de la Nouvelle-Angleterre, il a conservé toute l'activité de la jeunesse.

Les sujets traités par M. Agassiz sont d'une nature si variée, qu'il serait impossible de s'astreindre ici à l'ordre purement chronologique. Dans l'ensemble de ses travaux, ses recherches et ses théories sur les glaciers forment un groupe distinct qui s'offre d'abord à l'attention. Ensuite il faudra se transporter avec le savant naturaliste dans le domaine des études zoologiques et paléontologiques, puis exposer ses vues sur la coordination des formes organiques et sur la classification des êtres.

I. — TRAVAUX SUR LES GLACIERS ET LA PÉRIODE GLACIAIRE.

L'étude des glaciers rentre dans le domaine naturel de cette science qui, sous le nom de *géographie physique*, décrit les traits les plus généraux de la configuration terrestre. Récemment néanmoins la géologie s'est emparée de ce sujet, depuis qu'on a essayé d'expliquer par le mouvement d'anciens glaciers le transport des blocs de rocher qu'on nomme *erratiques*, et qui sont disséminés dans certaines régions, notamment autour de la chaîne des Alpes. Avant M. Agassiz (1), on admettait généralement que les blocs erratiques avaient été entraînés au loin, à la suite du déversement d'anciens lacs ou de déluges subits. M. Agassiz, remarquant que les glaciers ont aujourd'hui encore le pouvoir de porter à d'assez grandes distances les débris qui tombent du sommet des montagnes, imagina que les blocs erratiques ont été amenés à la place où nous les voyons par d'anciens glaciers, beaucoup plus étendus que ceux que nous connaissons aujourd'hui, et qui depuis ont reculé ou même entièrement disparu.

Deux ingénieurs du Valais, M. de Venetz, puis M. de Charpentier, avaient les premiers proposé sur les lois du mouvement des glaciers quelques explications où se trouvait comme en germe la théorie

(1) Deux publications résument les travaux de M. Agassiz sur les glaciers; ce sont : *Études sur les glaciers*, Soleure 1840, 8 vol. in-8°, avec 32 pl. in-fol.; *Système glaciaire, ou Recherches sur les glaciers et leur mécanisme*, avec un atlas, Paris 1847.

de M. Agassiz; mais leurs idées, qui devançaient de quelques années seulement les travaux du célèbre naturaliste, n'avaient point été confirmées par un nombre suffisant d'observations. Aussitôt que M. Agassiz fut nommé, très jeune encore, professeur d'histoire naturelle à Neuchâtel, il résolut de se vouer à l'étude des glaciers; il s'appliqua surtout à établir la théorie des faits déjà connus, à l'appuyer non-seulement par de nombreuses et nouvelles recherches, mais par des expériences qui sont devenues justement célèbres. Le système du professeur de Neuchâtel était fait pour entraîner toutes les imaginations amoureuses de nouveauté. Aujourd'hui les glaciers ne remplissent que les vallées les plus élevées des Alpes; ils devaient autrefois, suivant M. Agassiz, à la faveur du climat plus rigoureux qui régnait pendant l'époque qu'il a nommée *glaciaire*, pénétrer jusque dans les vallées les plus basses, remplir toutes les profondeurs des massifs accidentés des Alpes, et, débouchant sur l'immense vallée de la Suisse, s'étaler en vastes plateaux légèrement inclinés, dont l'extrémité allait s'appuyer sur le Jura lui-même. Ce tableau grandiose, dont rien aujourd'hui sur la terre ne saurait donner une idée même approximative, frappa tous les esprits; on suivit avec impatience et curiosité les démonstrations de M. Agassiz. Cela même cependant n'était pas assez : la Suisse n'est pas le seul pays où l'on trouve des blocs erratiques, sentinelles détachées de quelque montagne éloignée; on en rencontre dans tout le nord de l'Europe et de l'Amérique. Sur un grand nombre de points, ces blocs ne sont pas isolés; ils dominent d'ordinaire de vastes lits formés par l'accumulation de débris incohérens, qui, suivant les lieux, ont reçu des noms divers. En expliquant par l'action de courans violens la dispersion des blocs erratiques, on comprend sans peine comment tous ces matériaux d'inégale grandeur auraient été réunis; mais M. Agassiz préféra y reconnaître les débris d'anciennes moraines pareilles à celles qui se forment autour des glaciers actuels par l'entassement de tous les matériaux qu'ils entraînent avec eux. Comme les amas erratiques du Nord recouvrent des régions immenses, quelquefois à peine ondulées, M. Agassiz en conclut qu'à une période antérieure à la nôtre, la zone polaire était le centre d'un glacier dont les branches gigantesques recouvraient les vastes plaines de l'Amérique du Nord, de l'Allemagne septentrionale et de la Russie. M. de Humboldt avait souvent fait remarquer qu'un hémisphère terrestre, présentant de l'équateur au pôle la succession de climats, de faunes et de flores variés, peut être comparé à une très haute montagne qui, de la base au sommet, offre à des distances infiniment plus rapprochées des variations analogues. M. Agassiz continua en quelque sorte cette comparaison en l'appliquant aux glaciers. Il faut

examiner si les conditions physiques qui en règlent le mouvement s'accordent pleinement avec cette brillante théorie.

Sur les cimes les plus élevées des Alpes, dont l'éblouissante blancheur dessine des lignes si pures dans le ciel, la neige est à l'état de poussière fine et sèche; elle devient plus granuleuse dans ces grands cirques d'où sortent les glaciers, et que dans la Suisse on appelle les *névés*. Enfin dans les glaciers mêmes la neige est convertie en une sorte de glace grenue et pénétrée de bulles d'air. On ne retrouve point une succession pareille sur toutes les montagnes assez hautes pour être recouvertes de neiges perpétuelles : il n'y a point de glaciers sur les *sierras* neigeuses de l'Amérique, dont quelques-unes sont beaucoup plus élevées que le Mont-Blanc; mais quand on sort de la zone tropicale et qu'on pénètre dans la zone tempérée, le niveau des neiges éternelles s'abaisse de plus en plus, et les glaciers s'étendent en rameaux au-dessous de cette ligne. A cette zone appartiennent les glaciers de l'Himalaya, des Alpes, de la Scandinavie. Dans la zone polaire enfin, ces fleuves solides descendent au niveau même de la mer et prennent les proportions les plus formidables. Il semble donc qu'il y ait une concordance remarquable entre la latitude et la formation des glaciers. M. Élie de Beaumont, qui n'est pas seulement géologue, mais encore physicien, qualité qui a malheureusement manqué à la plupart des personnes qui ont étudié la matière, a le premier donné la raison de ces différences; il a fait voir que les glaciers se forment d'autant plus aisément que le contraste entre les saisons est plus tranché. Cette condition est d'autant mieux remplie qu'on s'éloigne plus de l'équateur, où les températures extrêmes de l'année sont renfermées entre les limites les plus rapprochées. Dans la zone tempérée, un hiver prolongé refroidit lentement les névés. Quand arrive la saison chaude, les neiges superficielles fondent; l'eau, pénétrant dans les interstices d'une masse dont la température est inférieure à zéro, s'y convertit immédiatement en glace. Ainsi les neiges des hautes régions alpines se pénètrent de glace chaque année, elles prennent peu à peu le caractère de véritables glaciers, et en même temps qu'elles subissent cette transformation, elles descendent graduellement vers les vallées.

Les glaciers sont en effet animés d'un mouvement lent qui s'accélère pendant l'été, sans être jamais complétement arrêté, même pendant l'hiver. Quand on s'y promène, on croit être sur une surface parfaitement immobile; mais, pour comprendre que cette immobilité n'est qu'apparente, il suffit de se rappeler que le pied du glacier fond constamment, et qu'il s'arrête pourtant à un niveau qui n'est pas modifié sensiblement pendant une longue période d'années. Il faut donc que les neiges descendues des sommets viennent incessamment

réparer les pertes produites par la fusion, et que la masse entière s'achemine lentement vers la partie inférieure de la vallée qui l'enserre. Ce phénomène singulier tient à des causes complexes : M. Agassiz avait cru en trouver la raison dans la dilatation que subit l'eau en se congelant dans les interstices des glaciers; mais il donna à cette explication une forme erronée. Suivant lui, l'expansion qui met les diverses parties d'un glacier en mouvement s'opère par suite des alternatives de réchauffement et de refroidissement qu'amènent chaque jour et chaque nuit; il n'a point tenu assez de compte des alternances, beaucoup plus marquées, qui sont dues aux diverses saisons. Il n'est pas difficile de montrer que la congélation de l'eau pendant la nuit ne peut avoir aucune influence sensible sur la marche des glaciers, car les changemens de température dus à la succession du jour et de la nuit n'ont d'effet que jusqu'à une très faible profondeur, et la température de la masse entière est indépendante de cette variation, puisque l'eau ne gèle la nuit que jusqu'à deux mètres environ dans l'intérieur du glacier.

Il est admis généralement aujourd'hui que la théorie de la dilatation, telle que l'a présentée M. Agassiz, ne peut pas servir à expliquer le mouvement des glaciers. Au reste, même en admettant que l'eau qui entre pendant le jour dans les innombrables interstices d'un glacier fût congelée chaque nuit, la dilatation qui en résulte devrait, comme l'a fait justement observer un géologue anglais, M. Hopkins, s'exercer dans le sens où la résistance est la moindre. Si un mouvement sensible pouvait résulter de cette expansion, il s'exercerait avec le plus de facilité dans le sens vertical, car, pour s'allonger dans le sens de la vallée, le glacier est obligé de vaincre l'énorme pression que lui opposent les parois où il est enfermé. L'effet de la dilatation, telle que l'admet M. Agassiz, serait donc plutôt un bombement graduel de la surface du glacier : or rien n'indique qu'il s'opère un pareil exhaussement.

On s'accorde aujourd'hui à croire que les glaciers descendent en vertu de leur masse même, et l'on ne diffère plus que dans la manière de présenter cette théorie de la gravitation. L'explication de M. Agassiz a été abandonnée, mais ses belles expériences ont fourni les élémens avec lesquels on en a imaginé une nouvelle, et ont aidé du moins à résoudre ce difficile problème. Le théâtre qu'il choisit pour ses observations est le beau glacier de l'Aar, qui lui offrait quelques avantages importans : les moraines y sont très bien développées, et la rencontre des deux glaciers qui viennent en se rejoignant former le glacier principal permet d'y étudier les moraines médianes. D'ailleurs le glacier de l'Aar n'a qu'une faible inclinaison; il est d'un accès bien plus facile que certains glaciers

des Alpes bernoises, beaucoup plus connus des touristes, entre autres les deux grands glaciers de Grindelwald et le petit glacier escarpé de Rosenlaui, dont on va admirer les pures et brillantes couleurs. Sur le glacier de l'Aar, on peut monter facilement jusque dans l'intérieur des vastes cirques où s'accumulent les neiges, et dominer les masses immenses qui descendent vers la vallée. M. Agassiz alla, plusieurs années de suite, s'y établir pendant l'été. Dans l'origine, il n'avait, avec les savans qui l'accompagnaient, d'autre abri qu'un gigantesque bloc de gneiss, placé sur la moraine médiane, et qui reçut le nom pompeux d'*hôtel des Neuchâtelois*. On passait la nuit sur la paille, à côté du rocher, qui n'offrait qu'un abri insuffisant et même assez dangereux. Comme il fallait avoir une base parfaitement stable pour les instrumens, M. Dollfus-Aousset établit sur un rocher qui s'élève en promontoire au-dessus du glacier une tente, et plus tard une maisonnette en pierres sèches. Après les travaux du jour, M. Agassiz et ses amis y trouvaient un abri que la libéralité de M. Dollfus-Aousset avait rendu aussi agréable que possible. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à ces réunions intimes se les rappellent avec le plus vif plaisir : l'imagination de M. Agassiz, s'animant dans ces lieux sauvages, répandait un charme toujours nouveau dans des conversations où les problèmes de la géologie, les mystères de l'histoire naturelle, étaient abordés tour à tour et discutés avec autant de verve que de clarté. La pléiade réunie autour de lui était bien digne de recevoir les leçons et les confidences d'un esprit aussi élevé : c'était M. Desor, qui, dans des récits pittoresques, a retracé les excursions de M. Agassiz sur les glaciers et dans les hautes régions des Alpes, et a participé pendant longtemps à ses études d'histoire naturelle. C'étaient M. Collomb, qui a publié des observations pleines d'intérêt sur les anciens glaciers des Vosges: — M. Charles Vogt, naturaliste allemand, que M. Agassiz choisit pour collaborateur dans ses travaux sur les poissons, qui depuis joua un rôle important au parlement de Francfort, et vient d'être appelé récemment à Genève pour y professer la géologie; — M. Dollfus, qui chaque année continue les observations commencées par M. Agassiz. Parmi les visiteurs, nommons M. Charles Martins, le plus zélé peut-être et le plus enthousiaste de tous les *glacialistes* (1); M. Forbes, un savant anglais, qui entreprit lui-même des expériences sur le glacier des Bossons, et à qui ses beaux ouvrages sur les Alpes et la Norvége ont valu une réputation bien méritée. Quelle que soit la valeur des travaux de ces hommes éminens, il ne faut point oublier

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars 1847, une étude de M. Ch. Martins sur la *Période glaciaire* et sur *les glaciers du Mont-Blanc*.

que M. Agassiz a été l'âme du mouvement auquel ils ont pris part, et que le premier il a imprimé une direction scientifique aux études sur les glaciers. Comme un général entouré de ses lieutenans, il faisait les plans de campagne et dictait les ouvrages qui rendent compte de ses opérations.

Le glacier inférieur de l'Aar est formé par le confluent de deux glaciers qui descendent l'un du Schreckhorn, l'autre du Finsteraarhorn, cime la plus élevée de la chaîne des Alpes bernoises. Voici à l'aide de quelles expériences M. Agassiz en étudia la marche : il fit planter des lignes de pieux en travers du glacier; au moyen de marques tracées sur les rochers qui forment les parois de la vallée et à l'aide d'une lunette, on observait chaque jour de quelle quantité chacun des pieux s'était déplacé. On remarqua ainsi qu'une ligne de pieux primitivement droite s'infléchit de plus en plus, parce que les plus rapprochés du centre descendent plus vite que ceux qui sont sur les bords. Ces expériences donnèrent la preuve que les glaciers sont de vrais fleuves solides qui se meuvent exactement, bien qu'avec une vitesse que l'œil ne peut saisir, comme les fleuves ordinaires, où le courant est d'autant plus rapide qu'on s'éloigne plus de la rive. Dans les rivières, on nomme *thalweg* la ligne où la vitesse est la plus forte; cette vitesse maximum y varie d'ailleurs d'un point à un autre: il en est de même dans les différentes parties d'un glacier. A l'époque des observations de M. Agassiz, le glacier de l'Aar avançait de 80 mètres pendant un an à la partie supérieure, de 60 mètres à la partie moyenne, de 28 mètres seulement à l'extrémité.

M. Forbes a fait des expériences analogues sur un des glaciers qui descendent dans la vallée de Chamouni. Ses opérations ne furent cependant ni aussi rigoureuses, ni aussi longtemps suivies, et il n'y aurait pas lieu à les rappeler, si M. Forbes, abandonnant les idées de M. Agassiz, n'avait cherché à expliquer le mouvement des glaciers par une théorie nouvelle, aujourd'hui plus généralement admise. Les diverses portions d'un glacier ne marchant point avec une égale vitesse, M. Forbes fit observer qu'on ne peut le considérer comme un corps solide et incompressible, mais qu'il jouit réellement, bien qu'à un degré très imparfait, de la propriété des corps liquides, où les différens points se déplacent les uns par rapport aux autres. Il le compara à une matière visqueuse et plastique qui descendrait sur une surface légèrement inclinée, et se moulerait sur toutes les inégalités qu'elle rencontre. Des expériences directes ont démontré que la glace jouit d'un certain degré de plasticité : M. Christie, en faisant congeler de l'eau dans un globe creux, percé d'une ouverture, en a vu sortir un petit cylindre de glace, par suite de la dilatation qui accompagne le passage de l'eau à l'état solide; mais quand on parle de la plasti-

cité des glaciers, il importe de se rappeler qu'ils ne sont point uniquement formés de glace, et qu'il s'agit d'un mélange de glace et d'eau à proportions variables. Pendant l'été, la masse du glacier est entièrement imprégnée d'eau, les fissures en sont constamment remplies, et il est impossible que la pression même de l'eau ne joue pas un rôle important dans le phénomène de la marche des glaciers : quand des crevasses demeurées longtemps vides se remplissent par suite des pluies, des fontes de neige, les pressions se communiquent plus facilement, et la mobilité de ces gigantesques masses se trouve accrue.

Malgré ce qu'a de séduisant la théorie de M. Forbes, quelques géologues, M. Hopkins entre autres, refusent encore de l'admettre, parce que la multitude des fissures qu'on aperçoit dans les glaciers et ce qu'on pourrait nommer l'incohérence des matériaux qui les composent ne se concilient pas, suivant eux, avec la conception d'une masse visqueuse ou plastique; mais si, comme ils l'assurent, un glacier n'était qu'une accumulation de blocs de glace entassés les uns à côté des autres et simplement entraînés par la pesanteur, ces blocs devraient être arrêtés dans les parties les plus étroites des vallées, et finiraient par les encombrer, tandis que les glaciers franchissent au contraire les détroits et les étranglemens comme des fleuves ordinaires, et suivent docilement toutes les anfractuosités du terrain. Au reste, ce qui ressort aujourd'hui de tous les travaux dont M. Agassiz a été le promoteur, c'est que le mouvement des glaciers se rattache à des causes plus complexes qu'on ne l'avait cru à l'origine. Il y a encore à faire la part rigoureuse de ces divers élémens, et c'est une question qui présente un digne sujet de recherches aux physiciens comme aux géologues.

Les études de M. Agassiz n'ont pas été bornées aux glaciers actuels, et il n'a approfondi un grand nombre des phénomènes dont ils sont aujourd'hui les agens qu'afin de déterminer à quels indices l'on peut reconnaître l'action et l'étendue des glaciers disparus ou amoindris. M. Charles Martins a développé avec beaucoup de clarté ces caractères singuliers (1) : il a montré comment les glaciers polissent la surface et les flancs des vallées où ils se fraient un passage, comment les cailloux incrustés dans la glace, agissant comme un burin sur les rochers, y creusent lentement des stries à la faveur du mouvement qui entraîne les glaciers, comment les blocs tombés des hauteurs qui les dominent sont portés au loin, et forment les traînées et les amas qu'on appelle des *moraines*. Partout où ces caractères se retrouvent, — roches polies et striées, blocs anguleux

(1) Dans l'étude déjà citée, *Revue* du 1er mars 1847.

échelonnés ou en tas, — M. Agassiz les considère comme la preuve certaine de l'existence d'un ancien glacier; dans toutes les vallées des Alpes, à travers la grande vallée de la Suisse et sur les flancs du Jura, il rechercha avec patience les restes de moraines; il trouva en beaucoup de lieux des roches striées qui rappellent exactement celles qu'on observe sous les glaciers actuels. On voit des blocs erratiques. descendus des sommites les plus élevées des Alpes, sur les versans du Jura, jusqu'à une hauteur de 1,000 mètres environ, et Léopold de Buch a depuis longtemps décrit les blocs de ce genre qu'on rencontre aux environs de Neuchâtel. M. Agassiz expliqua tous ces phénomènes par l'action d'anciens glaciers qui auraient couvert tout l'espace compris entre les Alpes et la muraille naturelle du Jura. Cette hypothèse, à l'appui de laquelle il déploya, ainsi que tous ses partisans, outre un zèle et une ardeur extrêmes, une incontestable habileté, ne fut pas universellement admise, du moins avec les conséquences absolues qu'on y attacha.

On ne peut nier que dans la longue suite des siècles il n'y ait eu quelques oscillations dans la marche et l'extension des glaciers. M. de Venetz a donné la preuve que, du XIe au XVe siècle, ceux des Alpes avaient reculé, et qu'ils ont depuis envahi des cols qui alors étaient libres. Depuis longtemps, M. Élie de Beaumont a indiqué qu'à une certaine époque les glaciers descendaient beaucoup plus bas dans la vallée de Chamouni et le Val-Ferret. « Peut-être, écrivait-il à ce sujet, le *gulfstream*, qui réchauffe aujourd'hui l'Europe occidentale, n'existait-il pas encore pendant les dernières périodes géologiques qui ont précédé la nôtre. » Si aujourd'hui le courant chaud cessait de se diriger sur notre continent, il est certain que les glaciers viendraient rapidement combler toutes les vallées des Alpes; mais pourraient-ils s'étendre jusqu'au Jura lui-même? Il est permis d'en douter. Suivant M. Élie de Beaumont, on ne connaît dans les Alpes aucun glacier qui, sur l'étendue d'une lieue, se meuve sur une pente inférieure à 3 degrés. Les pentes des fleuves, à cause de l'extrême mobilité de l'eau, sont infiniment plus faibles; mais les fleuves de glace ne peuvent avancer que sur un fond sensiblement incliné. On a cité quelques exemples de glaciers se mouvant sur une surface tout à fait unie, ou même remontant une pente; mais ce ne sont là que des accidens purement locaux. C'est ainsi qu'un fleuve franchit des barres et des rochers, et que le lit n'en présente pas moins, malgré ces irrégularités, une inclinaison générale. Il en est de même pour les glaciers. On sait aujourd'hui que la dilatation qu'éprouve l'eau en se congelant ne peut servir à en expliquer le mouvement. Plus on sera porté à les considérer comme des masses qui s'étendent en vertu de leur propre poids, plus il sera nécessaire

de leur attribuer une certaine inclinaison pour qu'ils puissent se mouvoir. Veut-on savoir quelle serait l'inclinaison d'un glacier qui, partant du sommet du Mont-Blanc, irait rejoindre le Jura à 100 mètres seulement de hauteur? Elle ne serait que de 2 degrés au plus.

On voit qu'il est difficile d'expliquer par l'extension des anciens glaciers le transport des blocs erratiques les plus éloignés de la chaîne centrale. Un géologue anglais, sir Charles Lyell, croit qu'à l'époque où les blocs aujourd'hui disséminés sur le Jura se sont détachés des sommités des Alpes, la vallée suisse comprise entre ces montagnes formait un immense golfe pareil à celui qui sépare aujourd'hui la Finlande de la Suède, et que les glaciers alpins descendaient jusqu'à la rive; des radeaux et des montagnes de glace, traversant le golfe, allaient déposer leur fardeau de rochers sur la rive opposée. La disposition des blocs erratiques sur le Jura rend cette explication peu vraisemblable. Ceux qui sont dans le voisinage de Neuchâtel sont descendus du Mont-Blanc et du Valais, ceux de la région moyenne du Jura proviennent de l'Oberland bernois, et ceux du Jura occidental sont venus des Alpes des petits cantons. Les radeaux flottans auraient donc toujours traversé le golfe à angle droit. Or on sait que les courans ne suivent jamais une pareille direction et longent au contraire ordinairement les côtes. Le transport des matériaux erratiques s'est opéré dans la direction des vallées principales : du côté de la Suisse, ce sont les vallées du Rhône, de l'Aar, de la Reuss et de la Limmat; du côté de la France, celles de l'Isère et de la Durance. Aussi les géologues qui ont refusé d'adopter les conclusions de M. Agassiz ont-ils admis généralement que le terrain erratique est, comme tous les autres terrains géologiques, dû à un transport opéré par les eaux en mouvement. Des torrens de boue et de limon, pareils à ceux qui se formèrent lors de la debâcle de la Dent-du-Midi, peuvent entraîner au loin des blocs très considérables sans les arrondir et sans en émousser les arêtes; ils doivent aussi sans aucun doute exercer sur les roches qu'ils rencontrent l'action d'un burin puissant. Si, par suite d'une fusion subite, les glaciers, qui n'avancent d'ordinaire qu'avec une extrême lenteur, descendaient avec une vitesse sensible, ils auraient beaucoup plus de force qu'aujourd'hui pour polir et strier les roches.

Ce n'est pas seulement aux alentours des Alpes que se rencontrent des blocs erratiques, il s'en trouve çà et là sur une grande partie de l'Europe et de l'Amérique : de vastes accumulations, formées de gros blocs de gravier, de sable et d'argile, recouvrent, comme un manteau, toute la région boréale. Ce terrain, souvent nommé *erratique*, a été l'objet des études de MM. Murchison et de Verneuil en Russie, de MM. Keilhau, Forschhammer, Selfström, Durocher en Scandi-

navie. La limite de l'immense surface qu'il recouvre va de l'extrémité de l'Oural vers Smolensk, s'étend vers Cracovie, Breslau, Leipzig, côtoie le Harz, le nord de la Westphalie, traverse les Pays-Bas et comprend une partie de la côte orientale de l'Angleterre. Les blocs qu'on y trouve forment deux classes distinctes : les uns, véritablement erratiques ou voyageurs, ont été transportés des montagnes de la Scandinavie à des distances qui atteignent plus de 100 lieues. D'autres présentent les mêmes caractères que les terrains sur lesquels ils reposent, ce qui prouve qu'ils n'ont été entraînés qu'à une très faible distance ; ce ne sont point des colons lointains, mais des habitans mêmes de la contrée.

En Europe, le terrain erratique ne dépasse point le 52e degré de latitude; mais en Amérique on le rencontre encore au sud de Boston, qui est situé sous le 48e degré, et dans la vallée de l'Ohio, jusque vers le 38e degré. Les caractères de ce terrain y sont absolument les mêmes que dans le nord de l'ancien continent : on y vérifie la parenté entre les matériaux erratiques et les roches sous-jacentes, et l'on voit qu'ils n'ont généralement été entraînés qu'à une faible distance vers le sud. Ainsi, sur la côte méridionale du golfe Saint-Laurent, on trouve des blocs et des détritus qui viennent de la côte opposée du Labrador et de Terre-Neuve. L'île du Prince-Édouard, située dans le golfe, a, comme un écran, arrêté les blocs venus du Labrador; elle a elle-même envoyé des blocs de grès rouge sur la côte opposée de la Nouvelle-Écosse. Sur la rive méridionale du Lac-Supérieur, on trouve des blocs de cuivre et d'argent natif très pesans qui ne sont qu'à 2 ou 3 lieues des gisemens primitifs.

Il y a peu d'années, M. Agassiz a publié un ouvrage fort intéressant sur le Lac-Supérieur : la flore et la faune de cette région encore imparfaitement connue y sont l'objet d'une étude spéciale; mais un des chapitres traite du terrain erratique. Dès que les glaciers eurent fixé l'attention des géologues, M. Agassiz avait cherché à établir un lien entre les phénomènes glaciaires observés dans les hautes montagnes et ceux dont les régions boréales du globe nous offrent la trace. Pour expliquer le transport des blocs erratiques sur le Jura, il avait admis qu'une période de froid avait précédé la période actuelle, bien que l'ensemble des notions géologiques indique que la température a toujours été en s'abaissant à la surface du globe pendant la série des âges. Une fois la période glaciaire acceptée, M. Agassiz admit hardiment qu'un manteau de glace avait recouvert, à la faveur de ce refroidissement général, toutes les régions boréales de la terre, et que cet immense glacier envoyait des blocs partout où nous les retrouvons aujourd'hui, polissant et striant les roches de la Scandinavie et de l'Amérique du Nord, couvrant de

vastes moraines les plaines de la Russie, celles du nord de l'Allemagne, du Canada et des États-Unis. Cette hypothèse singulière a été abandonnée par ceux mêmes qui ont toujours été les disciples les plus fervens de M. Agassiz, et il y aurait à peine lieu à la discuter, si, dans son ouvrage sur le Lac-Supérieur, M. Agassiz ne la présentait dans les mêmes termes qu'autrefois, et ne cherchait à établir qu'elle est seule propre à rendre compte des phénomènes erratiques. Cette persistance ne ramènera sans doute pas ceux qui ont cru devoir abandonner les conséquences extrêmes de la théorie glaciaire. Tant qu'il ne s'est agi que de montrer à la faveur de quel climat les glaciers des Alpes avaient pu s'étendre jusqu'au Jura, M. Agassiz a toujours cherché à prouver qu'il suffisait pour cela d'une diminution assez peu notable dans la température moyenne de l'année; mais il faut bien sortir de ces termes quand on veut représenter la région polaire entière et une grande partie de la zone tempérée comme couvertes par un glacier unique : des variations légères dans le climat ne suffiraient point à modifier d'une manière complète les caractères d'une partie si considérable du globe. Quand on aurait fait voir ce qui a occasionné une pareille révolution météorologique, il resterait encore à expliquer comment un glacier pourrait se mouvoir sur des plaines parfaitement unies. Tous les glaciers que l'on connaît sont suspendus aux flancs inclinés des montagnes; dans le Groenland et les terres arctiques, si souvent explorés depuis quelques années, on n'en voit que dans les vallées qui débouchent sur la mer. A l'intérieur des terres, on ne trouve plus que les neiges éternelles qui comblent toutes les ondulations du sol.

La plupart des géologues admettent volontiers aujourd'hui que le phénomène restreint auquel il faut attribuer l'extension ancienne des glaciers des Alpes a également agi dans les montagnes scandinaves et dans quelques massifs montueux de l'Amérique du Nord; mais il faut attribuer au dépôt erratique des plaines une autre origine. Cette cause agit peut-être encore aujourd'hui sous nos yeux. Chaque année, les détroits du grand labyrinthe des terres arctiques sont obstrués par les champs de glaces et les débris des glaciers. Ces radeaux flottans emportent avec eux une immense quantité de débris, et déposent en fondant leur fardeau dans la mer. Quelques montagnes de glace vont s'aventurer très loin vers le sud, mais la plupart des débris charriés par le courant polaire sont arrêtés à la hauteur du *gulfstream;* le banc de Terre-Neuve tout entier est le produit de cette rencontre. Si cette partie de l'Atlantique était aujourd'hui mise à sec, on y trouverait sans doute des dépôts entièrement semblables à certaines formations dites erratiques, des barres sablonneuses, des amas de matériaux incohérens, grossièrement stratifiés. Les mêmes

phénomènes se produisent dans les régions polaires antarctiques : les montagnes de glace y circulent plus librement, et vont porter à des latitudes encore plus lointaines les débris dont elles sont chargées. La plupart des caractères du terrain erratique s'expliquent assez aisément, si l'on admet que les glaces flottantes ont joué le rôle d'agent de transport. Ainsi l'on a remarqué que les blocs les plus gros sont ordinairement entassés sur des crêtes : les falaises de la côte méridionale du golfe de Finlande, qui ont 50 mètres de hauteur, en sont couvertes, ainsi que les collines qui dominent le lac Onega. On ne rencontre pas un seul bloc sur les plaines de sable qui avoisinent Posen, et, pour en trouver, il faut atteindre la frontière plus élevée de la Pologne. On expliquerait difficilement ce fait par l'hypothèse de M. Agassiz; on comprend très bien au contraire que les glaces flottantes viennent s'échouer et déposer leur fardeau sur les parties les plus hautes du fond de la mer.

Les stries qui sillonnent parfois les rochers recouverts par le terrain erratique ont fourni un des argumens les plus puissans à M. Agassiz et à ses partisans; mais on ne voit guère pourquoi les glaces flottantes ne posséderaient pas le pouvoir de strier les roches aussi bien que les glaciers. Dans leurs longs détours à travers les détroits qu'elles obstruent chaque année, ces grandes masses exercent sans aucun doute une énergique action sur les rochers qui s'opposent à leur passage. Si les courans souterrains qui les entraînent sont assez forts pour les faire avancer quelquefois contre le vent, on comprend sans peine que, lorsque ces masses gigantesques viennent s'échouer sur un bas-fond, les pierres qui y sont incrustées impriment sur la roche solide qui forme l'obstacle des traces ineffaçables. Les débris mêmes qui sont semés sur le bas-fond, se trouvant comprimés avec une violence irrésistible, peuvent servir de burin et jouer à peu près le même rôle que la boue qu'on trouve partout sous les glaciers. Les coquilles marines qu'on a rencontrées dans beaucoup de dépôts meubles erratiques, les preuves aujourd'hui multipliées que la partie boréale de notre hémisphère est sortie des eaux depuis une époque géologique très récente et subit encore un certain mouvement d'exhaussement, toutes ces considérations se réunissent pour donner une grande probabilité à l'hypothèse qui attribue, en partie du moins, à l'action des glaces flottantes ce qu'on nomme un peu vaguement encore le terrain erratique. On en sait assez aujourd'hui pour affirmer que tout ce qui est encore compris sous ce nom ne peut être attribué à une cause unique; mais on n'est pas encore en état de faire la part des origines diverses de ce terrain, parmi lesquelles, avec les glaciers proprement dits et les glaces flottantes, il faut compter les grands courans qui ont balayé diverses parties

du globe à la suite des dernières révolutions dont la terre a été le théâtre.

En résumé, on peut distinguer dans les travaux de M. Agassiz sur les glaciers deux parties, l'une théorique, l'autre expérimentale, la première discutable dans certains développemens extrêmes, la seconde digne de l'admiration et de la reconnaissance du monde savant. Ses descriptions des glaciers des Alpes et des phénomènes dont ils sont les agens, ses expériences sur la vitesse de ces grands fleuves solides, garderont toujours une incontestable valeur. Il a ajouté un chapitre attrayant à la géologie et à la géographie physique; en même temps il a inauguré l'étude de ce terrain erratique, encore si incomplète, et dont la connaissance approfondie est destinée sans doute à jeter tant de jour sur les dernières révolutions du globe, peut-être même sur les mystérieuses origines de la race humaine.

II. — TRAVAUX D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE NATURELLES.

La carrière du naturaliste, étudiée dans ses traits généraux, nous fera mieux saisir encore son vrai rôle et son originalité (1).

Les dispositions du jeune Agassiz pour les sciences naturelles se manifestèrent de bonne heure. Né en 1807, sur les bords du lac de Morat, le futur historien des poissons fossiles y passa son enfance, préludant à ses savans travaux par des recherches sur les mœurs et les habitudes des poissons d'eau douce. Après avoir terminé son éducation première à Lausanne, le jeune observateur fut un moment sur le point, pour obéir aux intentions de sa famille, d'entrer dans une maison de commerce; mais il parvint à faire triompher ce qui était déjà une véritable vocation, et obtint d'aller à Zurich étudier la médecine et la chirurgie. Il alla passer ensuite quelque temps à l'université d'Heidelberg, où il s'appliqua à l'étude de l'anatomie, sous la direction du professeur Tiedemann. Néanmoins la carrière scientifique de M. Agassiz ne commença réellement qu'à Munich : il y resta quatre années entières, et, bien que simple étudiant, il ne tarda pas à se lier avec les savans professeurs que le gouvernement bavarois venait d'appeler à cette université, nouvellement fondée. Il vivait dans la maison même du professeur Döllinger, qui l'initia

(1) Voici quelques-uns des ouvrages qui ont marqué la place de M. Agassiz dans le domaine des études zoologiques et paléontologiques : *Recherches sur les Poissons fossiles*, Soleure 1833-43; — *Description des Échinodermes fossiles de la Suisse*, Soleure 1839-40; — *Études critiques sur les Mollusques fossiles*, 1840-45; — *Histoire naturelle des Poissons d'eau douce de l'Europe centrale*, Soleure 1840; — *Monographie des Poissons fossiles du système dévonien*, 1845; — *Principles of Zoology*, Boston 1848; — *Lectures on comparative Embriology*, Boston 1849; — *Lake Superior*, etc., Boston 1850.

aux mystères de l'embryogénie. Oken lui enseigna les principes de la classification naturelle; Martius, l'organisation des végétaux et les lois de leur distribution. Il eut, à l'âge de vingt et un ans, l'honneur d'être le collaborateur de ce savant, qui était récemment revenu de l'Amérique du Sud, et qui lui confia la tâche de décrire les poissons qu'il avait rapportés du Brésil. Après avoir pris les degrés de docteur en médecine et de docteur en philosophie, M. Agassiz alla passer quelque temps à Vienne et y poursuivit ses études favorites sur les poissons. Un ami de son père lui fournit à cette époque les moyens de faire le voyage de Paris, où il fut assez heureux pour se lier avec Cuvier et M. de Humboldt. L'accueil que lui firent ces illustres savans décida sans doute de sa carrière. M. de Humboldt lui offrit sa généreuse protection, qui depuis ne lui fit jamais défaut. Cuvier ne se contenta pas de l'encourager dans ses travaux; il lui donna encore une marque de confiance vraiment extraordinaire, en mettant à sa disposition tous les matériaux qu'il avait lui-même patiemment recueillis pour faire l'histoire des poissons fossiles. Cet héritage ne pouvait tomber en de meilleures mains, mais un pareil acte de désintéressement scientifique honore autant celui qui en a la pensée que celui qui en est l'objet.

Après la mort de Cuvier, M. Agassiz retourna en Suisse et fut presque aussitôt nommé professeur d'histoire naturelle à Neuchâtel. La paisible cité devint alors un des centres du mouvement scientifique : c'est là que M. Agassiz écrivit ses ouvrages les plus importans. Il y mena de front l'étude des glaciers et les travaux zoologiques les plus variés. Il ne se contenta pas d'étudier les animaux vivans, comme font les zoologistes proprement dits, ou, comme les paléontologistes, les animaux éteints. Avec la noble ambition d'embrasser tous les êtres dans ses classifications, il fit rentrer dans un cadre agrandi les faunes disparues et la faune actuelle. Pendant qu'il travaillait à l'*Histoire naturelle des Poissons d'eau douce de l'Europe,* il achevait les *Recherches sur les Poissons fossiles,* qui le placèrent immédiatement au premier rang parmi les naturalistes. Ce bel ouvrage est pour l'histoire des poissons un monument aussi important que les *Recherches sur les Ossemens fossiles* pour les mammifères. Les découvertes de Cuvier seront toujours, sans nul doute, le chapitre le plus attachant de la paléontologie par la netteté des caractères et l'intérêt supérieur qui s'attache aux animaux terrestres; mais on ne peut nier qu'au point de vue de l'utilité géologique, les mammifères ne le cèdent aux poissons, car, tandis que les premiers ne se retrouvent qu'isolément, dans une partie seulement des formations géologiques, les poissons ont vécu dans les mers de toutes les époques. On en rencontre des restes jusque dans ce terrain où l'on a dé-

couvert les premières et les plus anciennes traces de la vie organique, et auquel le célèbre géologue anglais Murchison a donné le nom de *silurien,* parce qu'il fut d'abord étudié dans la partie de l'Angleterre autrefois habitée par les Silures. Le terrain *dévonien,* placé immédiatement au-dessus du terrain silurien, est remarquable par l'abondance et la singularité des poissons qu'il renferme; en remontant l'ordre des formations géologiques, l'on en trouve encore d'analogues dans le terrain carbonifère, qui contient dans quelques parties, sous forme de houille, les restes d'une ancienne et puissante végétation. A ces dépôts anciens succédèrent les formations qu'on appelle *secondaires :* dans cette série nouvelle, les couches où l'on a découvert les poissons les plus nombreux sont celles du *terrain jurassique,* auxquelles les géologues ont donné ce nom, parce que la chaîne du Jura est due aux soulèvemens qui les ont fait surgir en larges ondulations. On rencontre également des restes de poissons dans le terrain suivant, connu sous le nom de *terrain crétacé,* à cause des immenses couches de craie qu'il renferme, et qui sont si développées en France, par exemple dans certaines parties de la Champagne. Enfin les poissons deviennent de plus en plus variés, et se rapprochent graduellement de ceux que nous connaissons aujourd'hui, pendant la longue période des terrains tertiaires, qui sont les plus récens, et auxquels il faut rapporter les dépôts qui forment le grand bassin géologique dont Paris est le centre.

Aussitôt qu'il commença l'étude des poissons fossiles, M. Agassiz comprit que la classification dont Cuvier s'était contenté était insuffisante. Le naturaliste français s'était borné à distinguer les poissons osseux et les poissons cartilagineux, qui n'ont point de véritables os, mais de simples cartilages. Ces derniers animaux se retrouvent en très grand nombre parmi les poissons fossiles, et, comme d'ordinaire ils n'ont laissé d'autre trace que les écailles qui recouvraient leur corps, M. Agassiz prit ces écailles mêmes pour base d'une classification nouvelle. Il y a sans doute une corrélation profonde entre ce trait extérieur et l'organisation même des poissons, puisque tout s'enchaîne et se lie dans la nature animale; pourtant on comprendrait difficilement que M. Agassiz eût accordé tant d'importance à ce caractère unique, s'il n'y eût été en quelque sorte contraint. Tout en admirant le parti qu'il a su en tirer, on ne peut, à première vue, s'empêcher de craindre que la classification qui s'appuie sur un fondement en apparence aussi frêle ne manque de solidité; mais les conclusions auxquelles M. Agassiz est arrivé en la développant ont un tel caractère d'ordre et de généralité, qu'on se sent bientôt disposé à les admettre avec confiance. Ces résultats inattendus ont jeté un jour tout nouveau sur l'enchaînement des êtres à travers les âges, et

ont inspiré à M. Agassiz la doctrine zoologique qu'il défend aujourd'hui, et qui sera développée plus loin.

Le naturaliste suisse divise les poissons en quatre ordres, caractérisés, comme l'indique leur nom, par la forme des écailles, — placoïdes, ganoïdes, cycloïdes et ctenoïdes. — Les mers n'ont d'abord été peuplées que par les poissons des deux premiers ordres. Les placoïdes n'ont qu'un squelette cartilagineux; leur peau est recouverte de larges plaques d'émail ou de petits corps osseux, âpres au toucher. Ils ont traversé toutes les époques et sont encore aujourd'hui représentés par la nombreuse tribu des squales, les requins au corps recouvert de chagrin, les raies, les scies au museau allongé en lame, les chimères, les cestracions.

Si l'ordre des placoïdes renferme à peu près tous les poissons que Cuvier nommait cartilagineux, ceux qu'il nommait les poissons osseux sont compris dans les deux ordres des cycloïdes et des ctenoïdes. La perche peut servir de type aux ctenoïdes, tandis que les cycloïdes sont représentés par la famille des carpes, des brochets, des saumons, etc.

L'ordre des ganoïdes constitue un type qui se sépare à la fois de celui des poissons osseux et des poissons cartilagineux; à peine représenté dans la faune actuelle, il a joué en revanche le rôle le plus important dans celle des premiers âges géologiques. Parmi les poissons, il n'en est pas qui offrent des caractères plus remarquables et plus étranges que les ganoïdes. Au lieu d'être, comme chez les autres animaux de cet embranchement, disposées à peu près comme des tuiles ou des ardoises sur un toit, leurs écailles sont rangées les unes à côté des autres comme des pavés : ce sont des plaques larges et solides recouvertes d'une couche brillante d'émail qui embrassent le corps comme une puissante cuirasse. Le squelette des ganoïdes présente aussi des caractères tout à fait originaux. On sait que, dans les poissons ordinaires, la colonne vertébrale s'arrête au point où commence la nageoire caudale; dans les ganoïdes anciens, elle s'étendait jusqu'à l'extrémité même de la queue, et la nageoire s'y attachait à peu près comme le gouvernail à un bateau. Ce caractère, qui donne aux ganoïdes un aspect tout particulier, s'est perpétué jusqu'au début de la période jurassique; mais la fin de cette ère fut le signal de leur prompte décadence, et depuis lors les mers ont été livrées exclusivement à l'empire des autres ordres. On ne connaît plus aujourd'hui que de rares représentans des ganoïdes, le *lepidosteus*, qui habite les rivières de l'Amérique du Nord, le *bichir* du Nil, les esturgeons, les coffres, etc.

Les recherches de M. Agassiz ont jeté une vive lumière sur les variations des formes organiques depuis les époques les plus an-

ciennes jusqu'à la période moderne. Dans les huit mille espèces de poissons actuels, on trouve, pour employer l'expression du naturaliste suisse, une queue *homocerque,* formant un appareil de forme symétrique placé à l'extrémité de la colonne vertébrale : les poissons ganoïdes de la mer dévonienne, et plus tard de la mer carbonifère, avaient une queue *dissymétrique* ou *hétérocerque,* divisée en deux parties inégales par le prolongement de la colonne vertébrale. M. Agassiz fut frappé du rapport que présente la construction des poissons aux différens âges de la terre avec les variations singulières qui accompagnent le developpement embryonique de chaque individu. Les embryons de certains poissons commencent en effet par avoir une queue semblable à celle des anciens ganoïdes, et ce caractère n'est pas le seul qui rappelle les poissons des premiers âges. A l'époque où le jeune sort de l'œuf, les vertèbres sont cartilagineuses, la bouche est placée transversalement au-dessous d'une tête fortement aplatie. Que l'on compare ces caractères avec ceux des poissons dévoniens, et l'on ne pourra manquer de remarquer une analogie saisissante.

Dans l'embryon actuel, la ressemblance avec les poissons primitifs n'est que passagère, et les caractères nouveaux que l'animal doit conserver pendant toute la durée de son existence se développent avec rapidité. Ces modifications, aujourd'hui renfermées dans la période éphémère de la vie embryonique, sont l'image fidèle de celles qui se sont opérées pendant la longue série des âges antérieurs à l'apparition de l'homme. Ainsi les ganoïdes à carapace osseuse ont été peu à peu remplacés dans les mers par des ganoïdes à véritables écailles; les caractères qu'on pourrait appeler embryogéniques se sont effacés graduellement : la bouche a pris la position normale qu'elle possède dans les poissons actuels, le corps et la tête se sont allongés, la colonne vertébrale s'est ossifiée et séparée de la nageoire caudale. Enfin il ne reste plus aujourd'hui que quelques genres seulement qui n'aient point subi ces altérations, et demeurent comme les souvenirs d'un passé lointain.

En somme, l'on peut distinguer trois périodes principales dans l'histoire des poissons. Dans la première, les formes sont embryoniques; au lieu d'épine dorsale, les poissons n'ont qu'une corde cartilagineuse. Pendant la seconde, qui commence avec l'ère jurassique et forme en quelque sorte une époque de transition, paraissent les premiers poissons homocerques, et la tête prend des formes plus effilées. Enfin avec l'époque crétacée commence l'ère des véritables poissons osseux. Cette succession forme une série parallèle au développement embryogénique des individus actuels, et il semble que la nature ait opéré lentement, pour la classe entière des poissons, le

travail qu'elle renouvelle encore pour chacun d'eux en particulier.

Après avoir publié la monographie des poissons du vieux grès rouge, qui forme un supplément important aux *Recherches sur les Poissons fossiles*, et qui fut entreprise à la requête de l'*Association britannique pour l'avancement des sciences*, M. Agassiz partit pour l'Amérique, afin de chercher de nouveaux matériaux pour compléter l'histoire des anciennes faunes marines en même temps que pour recueillir de nouvelles observations sur les poissons de la faune actuelle. L'accueil qu'il reçut dans le Nouveau-Monde, où il ne se rendait que pour remplir la mission scientifique dont le roi de Prusse l'avait chargé, le succès éclatant des leçons qu'il donna à l'institut Lowell de Boston, le déterminèrent à se fixer aux États-Unis, où il occupe aujourd'hui la chaire de zoologie et de géologie à l'école scientifique annexée à l'université de Cambridge.

Depuis qu'il habite l'Amérique, le savant naturaliste a donné une forme méthodique et plus arrêtée à la comparaison entre la succession des formes organiques et le développement embryogénique des êtres. Il étend aujourd'hui à toutes les parties de la nature animée les notions que l'étude des poissons fossiles lui a primitivement inspirées. Les élémens de zoologie populaire qu'il a publiés pour les écoles de la Nouvelle-Angleterre, tous les travaux partiels qu'il a insérés dans les journaux savans depuis quelques années, ne sont qu'un continuel développement de ces principes nouveaux. La confiance qu'ils lui inspirent est si grande qu'il laisse quelquefois la théorie devancer l'observation, et trace un cadre aux faits avant même de les avoir suffisamment observés. Les erreurs et les imperfections sont inévitables dans l'établissement de toute synthèse scientifique nouvelle; mais celle que M. Agassiz complète aujourd'hui offre à l'esprit de si séduisantes perspectives et des vues si profondes sur l'ensemble de la nature animée, présente et passée, qu'il est nécessaire de l'exposer avec quelque détail.

Pour mieux faire comprendre la doctrine de M. Agassiz et l'originalité de ses conceptions, il ne sera pas inutile de rappeler brièvement de quelle manière ont été résolues avant lui les hautes questions de philosophie naturelle que les découvertes de la paléontologie ont soulevées. Les animaux qu'on trouve enfouis dans les diverses formations géologiques diffèrent de ceux qui habitent aujourd'hui notre terre, et sont les représentans de populations anéanties que nous n'aurions jamais connues, si, à l'aide de quelques débris, la science n'était parvenue à les reconstituer. Comment les animaux actuels ont-ils pris la place de tant d'êtres disparus? L'explication la plus simple consiste à supposer que tous les animaux ont été créés simultanément, répartis inégalement sur le

globe, et que, dans la longue série des âges, ils ont changé de station; en même temps, les espèces, les genres et les familles n'étant doués que d'une vitalité bornée, des extinctions successives auraient eu lieu dans le règne animal. Cuvier défendit cette hypothèse, en se préoccupant surtout des migrations et des extinctions des animaux terrestres; mais, depuis que la paléontologie a fait connaître les grandes faunes marines des temps passés, cette théorie, trouvée en défaut, a été à peu près abandonnée. Au lieu de croire que la population terrestre ait été constamment en s'appauvrissant, les naturalistes sont généralement aujourd'hui d'accord pour admettre qu'à de nombreuses reprises des êtres nouveaux ont apparu sur le globe à mesure que disparaissaient les anciens; mais on a voulu expliquer ce remplacement mystérieux, et de nouveaux systèmes se sont produits. Ceux qui considèrent les espèces animales comme absolument invariables sont forcés d'admettre qu'il y a eu plus d'une création, et font intervenir la puissance divine chaque fois qu'ils rencontrent une espèce nouvelle : ils refusent de reconnaître une filiation quelconque entre les animaux actuels et les animaux éteints, une marche progressive de l'imparfait vers le parfait dans la succession chronologique des êtres. Ceux au contraire qui ont accepté, en les modifiant plus ou moins profondément, les idées de Lamarck admettent que les espèces animales se sont transformées d'âge en âge, par suite des révolutions physiques dues au lent refroidissement de la terre et aux violens cataclysmes qui en ont tant de fois brisé et accidenté la surface. Au lieu de chercher uniquement dans la nature externe la cause des changemens qu'a subis la nature animée, l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire les fit découler d'une cause qui lui serait inhérente et serait l'un des attributs mêmes de la vie. Un plan unique préside, suivant lui, au développement de toutes les formes organiques, et les variations multipliées que nous y observons sont dues à l'action variable de cette force, sans cesse contrebalancée par une force contraire, qui impose des limites à la fécondité créatrice de la nature. Ainsi, de ces quatre théories, la première est fondée sur une création unique et des extinctions successives, la deuxième sur des créations multiples et la négation de tout progrès organique, les deux dernières sur une transformation des êtres due, soit aux modifications de la nature physique, soit à l'action même des forces vitales.

M. Agassiz n'a adopté, au moins dans son entier, aucune de ces théories; il a introduit des considérations absolument nouvelles dans l'étude de ce grand problème de la hiérarchie et de la succession des êtres organisés. — Il n'admet point le principe posé par Geoffroy Saint-Hilaire, et connu sous le nom de l'unité du plan organique

des êtres; suivant lui, il y a au contraire plusieurs plans organiques entièrement distincts; comme un architecte emploie des ordres divers, la nature semble avoir voulu travailler sur des types ou modèles différens, et les grandes divisions naturelles établies, sous le nom d'embranchemens, par les naturalistes, loin d'être des conceptions artificielles, ne font que répondre à cette diversité. M. Agassiz n'accepte pas non plus la théorie du développement graduel des êtres fondée sur la transformation des espèces. A l'époque où il habitait encore l'Allemagne, il penchait vers cette doctrine; mais aujourd'hui on ne pourrait trouver chez aucun naturaliste une croyance plus profonde et plus vigoureuse à l'immutabilité absolue des espèces. Nous en avons la preuve dans cet extrait d'une lettre écrite à propos de la découverte de poissons sans yeux dans une caverne, en 1842 : « Pour ma part, je crois que les animaux aveugles de la caverne ne montreraient d'organes de la vue que pendant la période embryonique, en conformité avec le développement normal des types respectifs auxquels ils appartiennent. Je crois même que, placés sous l'influence d'une lumière modérée, incapable de les injurier, mais suffisante pour favoriser le développement des yeux dans les espèces alliées qui en possèdent, les jeunes des espèces particulières à la caverne deviendraient graduellement aveugles, tandis que les autres pourraient acquérir des yeux parfaits; car je suis convaincu, par tout ce que je sais de la distribution géographique des animaux, qu'ils ont tous été créés pour les circonstances où ils vivent actuellement, placés dans les limites entre lesquelles ils ont été distribués, et avec les particularités de structure qui les caractérisent aujourd'hui. » On ne saurait heurter plus hardiment de front l'opinion des naturalistes qui, à la suite de Lamarck, admettent que les organes des animaux se développent ou s'atrophient suivant les circonstances, et que les forces mystérieuses qui président à la vie demeurent soumises, dans une certaine mesure, aux nécessités changeantes que leur impose la nature inorganique. M. Agassiz professe, relativement aux faunes anciennes, la doctrine absolue qu'il applique à la faune actuelle. Chaque fois, selon lui, qu'une création nouvelle a repeuplé la terre, la structure et la répartition des animaux ont été déterminées par la puissance créatrice elle-même : chacun d'eux a été pourvu d'attributs invariables, en rapport avec la fonction et la place qui lui étaient assignées, et les a transmis sans altération à tous ses descendans, jusqu'au jour où une destruction radicale de tous les êtres est venue mettre fin à cette ère d'harmonie et de stabilité organiques.

Pour combattre la doctrine de la transformation des espèces, on a l'habitude de ne chercher des preuves que dans la nature aujour-

d'hui vivante, et l'on n'a point de peine à faire voir qu'il est impossible de reconnaître la moindre altération dans les caractères des animaux depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours. L'étude des faunes anciennes a fourni à M. Agassiz des argumens d'un ordre nouveau. Il a montré que les faunes successives qui ont peuplé la terre ne peuvent être dues à un petit nombre de germes primitifs, parce qu'à toutes les époques le nombre des espèces animales a été aussi considérable qu'aujourd'hui. Pour faire une pareille comparaison, il ne serait pas juste, comme il le fait remarquer avec raison, de mettre le nombre total des espèces animales actuelles en regard de celles qui caractérisent les différentes périodes géologiques. La paléontologie ne peut étudier les faunes détruites qu'en des points isolés, et ne peut arriver à connaître qu'une bien faible partie des débris qui demeurent cachés dans les profondeurs du sol. Il faut donc, pour procéder à une telle comparaison, la circonscrire dans les bassins déterminés qui se trouvent le mieux connus, et l'on s'assure ainsi qu'au point de vue du nombre des espèces, elle n'est point défavorable au passé. Les patientes recherches de M. Deshayes ont élevé à plus de douze cents le nombre des mollusques du bassin de Paris. Nulle partie de la terre ne présente aujourd'hui sur une égale surface une telle variété de formes organiques. La Méditerranée entière n'est habitée que par six cents espèces de mollusques environ; celles des côtes de l'Europe baignées par l'Atlantique sont au nombre de six cents; la faune des îles Séchelles en comprend trois cents, celle des îles Maurice, Bourbon et Madagascar, trois cents également; celle de la Mer-Rouge, quatre cents; celle des côtes de l'Amérique centrale, situées près des tropiques, entre le 22e et le 28e degré de latitude, cinq cents. Les bancs de polypiers les plus anciens, de même que ceux de la période jurassique qu'on trouve dans le Jura, la Suisse, l'Allemagne et la Normandie, sont aussi riches en espèces que les bancs de corail qui s'élèvent de nos jours dans la Mer-Rouge, dans le Pacifique et sur les côtes de l'Australie. Les insectes sont de tous les animaux ceux dont les restes ont dû le plus vite céder à l'action destructive du temps; pourtant ceux que l'on a découverts à OEningen, et qui ont été décrits par M. Oswald Heer, forment une tribu aussi nombreuse qu'aucune de celles qu'on pourrait aujourd'hui trouver dans les mêmes limites géographiques. On sait en quelle énorme quantité les débris de poissons se rencontrent au mont Bolca en Italie, à Solenhofen en Allemagne, à Lyme-Regis en Angleterre. Quant aux mammifères eux-mêmes, les découvertes faites dans le Brésil et dans l'Australie ont donné la preuve que les animaux fossiles appartenant à cette classe y sont plus nombreux que ceux qui sont aujourd'hui vivans. Les débris trouvés dans la colline de Montmartre

se rapportent aussi à des espèces qui dépassent numériquement celles qui habitent actuellement la France. M. Agassiz insiste fortement sur tous ces exemples, auxquels il ajoute encore la découverte très récente de nombreux fossiles dans les *mauvaises terres* du Nebraska, en Amérique, pour prouver que les types actuels ne proviennent point de ce qu'on pourrait nommer la *différentiation* de quelques types primitifs; il croit pouvoir en conclure qu'il n'y a aucun ordre de filiation généalogique entre les espèces qui ont vécu pendant les diverses formations géologiques. Il semble cependant que la seule conclusion rigoureuse qu'on puisse tirer de ces comparaisons, c'est que la nature s'est montrée autrefois aussi féconde qu'aujourd'hui.

Les recherches de M. Agassiz l'ont conduit à poser en principe que les divers types naturels n'ont primitivement été représentés que sous les formes les plus humbles, qui rappellent les embryons actuels. Ce fait remarquable ne peut-il point servir à donner jusqu'à un certain point l'explication de la multiplicité des espèces dans les anciens terrains, en supposant qu'elle soit générale, qu'elle puisse s'appliquer à toute la surface du globe et à toutes les formations? Le perfectionnement de l'organisation paraît aujourd'hui encore coïncider avec la réduction du nombre des espèces. Tant que la nature animée ne revêt que des formes rudimentaires, elle s'essaie pour ainsi dire dans toutes les directions, et se prête aux variations les plus étranges. Plus l'organisation se définit et se complique, plus ce mouvement d'expansion est enfermé entre des limites rapprochées. Un des traits les plus saisissans du règne animal n'est-il pas le chiffre restreint des mammifères, qui forment une véritable aristocratie, si on les compare aux oiseaux, à la foule des poissons qui pullulent dans les mers et les fleuves, à la multitude des mollusques, enfin à ces myriades d'animaux inférieurs dont les formes présentent tant de variétés, que la mémoire la plus tenace ne peut en conserver fidèlement le souvenir?

Quoi qu'il en soit, M. Agassiz ne croit point qu'on puisse reconnaître une parenté naturelle entre les faunes qui ont successivement animé notre globe. Suivant lui, les grandes révolutions géologiques, qui ont à de fréquentes reprises inauguré des phases nouvelles dans l'histoire de la terre, ont toujours amené la destruction complète de tous les êtres vivans. Une création nouvelle a chaque fois repeuplé le globe; des animaux différens ont été distribués dans des zones d'habitations marquées, et placés dans les stations qu'ils étaient destinés à occuper. M. Agassiz n'admet point qu'on puisse trouver une seule espèce identique dans deux formations géologiques qui se suivent. La classification des terrains tertiaires n'étant fondée ac-

tuellement que sur la proportion du nombre des espèces qui y sont contenues avec les espèces identiques encore existantes, il attaque cette méthode, imaginée par sir Charles Lyell, et cherche à prouver qu'elle ne repose que sur de vicieuses déterminations d'espèces. Une pareille discussion ne peut pas être très profitable, quand on admet, comme le fait M. Agassiz, que les coquilles de deux animaux peuvent présenter les mêmes caractères sans que les animaux soient identiques, et que les espèces mêmes qui nous paraissent entièrement semblables ne le sont peut-être pas en réalité, parce que nous n'avons pas des moyens d'observation suffisans pour découvrir ce qui les sépare. Au reste, le professeur de Cambridge ne prétend tracer aucune limite à la puissance créatrice, et, lui laissant la faculté de recommencer ce qu'elle avait déjà fait une fois, il se borne à considérer comme improbable qu'il y ait des espèces communes dans deux créations consécutives. De telles restrictions rendent tout débat sur ce point aussi impossible qu'inutile.

Tout en admettant qu'il y a eu des créations répétées, M. Agassiz se sépare nettement de la majorité des partisans de cette hypothèse. Dans les grands événemens dont la terre a été le théâtre, ceux-ci ne voient en quelque sorte qu'une suite de tableaux qui ne sont reliés par aucune action, par aucune pensée commune : repoussant toute idée de continuité dans le développement des formes organiques à travers les âges, ils rejettent la croyance au perfectionnement graduel des êtres; M. Agassiz y croit au contraire très fermement, et c'est là que réside l'originalité de sa doctrine. A travers les destructions et les vicissitudes, il a poursuivi la trace du plan auquel la puissance créatrice est restée fidèle, et il s'est efforcé d'en saisir l'ordonnance. — Ses études sur les poissons l'amenèrent à cette importante découverte, que les types animaux ont été représentés dans les faunes primitives par des espèces qui, suivant son expression, sont les images prophétiques et agrandies des embryons actuels. Le progrès organique consisterait donc dans le passage graduel des caractères embryoniques aux caractères présens. Si l'on restaure, à l'aide des restes fossiles, les principaux représentans d'une classe particulière d'animaux, on s'assure qu'à chacune des diverses périodes zoologiques, ils ont présenté des caractères nouveaux. Or ces changemens n'ont point eu lieu d'une façon arbitraire : ils se sont opérés dans un ordre régulier, semblable à la série des métamorphoses que subissent, avant d'arriver à leur forme définitive, les représentans actuels de cette classe. Les animaux qui vivent autour de nous sont, à l'état d'embryon, de véritables miniatures de ceux qui habitaient la terre il y a des myriades d'années. Mais, si l'on ne considère que les êtres actuels, on remarque aussi que certains animaux, durant les premières époques de

leur existence, ressemblent à d'autres parvenus à leur état définitif. Un animal quelconque peut être ainsi regardé comme le représentant, à l'état permanent, d'un autre animal observé pendant l'une des phases transitoires de la vie embryonique. Les insectes, par exemple, offrent, sous forme de larve, tous les caractères des vers, et l'on est en droit de considérer ceux-ci comme des insectes arrêtés dans leur développement. Les singuliers animaux qu'on nomme méduses parce que leurs bras entrelacés rappellent la chevelure de la Méduse antique, avant d'errer librement dans les mers, demeurent, au début de leur existence, fixés aux rameaux d'une sorte d'arbuste vivant analogue au corail. Les animaux qui appartiennent à la classe des coraux peuvent donc être regardés comme des méduses immobilisées dans leur forme première.

Les transformations qui signalent aujourd'hui la vie des individus sont exactement analogues,—comme le célèbre Léopold de Buch le faisait déjà remarquer avec étonnement, à propos de certains fossiles dont il publia la monographie,—aux transformations que subissent ces familles pendant la longue série des ères géologiques. Après avoir été conduit à prendre pour mesure du progrès organique qui s'est opéré pendant ces périodes successives le passage graduel des formes les plus humbles, les plus embryoniques, aux formes actuelles, M. Agassiz devait se trouver naturellement disposé à régler, d'après la même mesure, la hiérarchie des êtres actuels : il devait être conduit à les classer d'après le nombre et l'importance de leurs métamorphoses. C'est au point de vue de ces transformations, dont l'étude constitue l'embryogénie, que M. Agassiz a tenté d'établir une classification nouvelle, à laquelle la paléontologie doit en quelque sorte servir de vérification, s'il est vrai que les animaux aient apparu les uns après les autres dans le même ordre où ils doivent être rangés sur une échelle rationnelle.

III. — NOUVELLE CLASSIFICATION DES ÊTRES.

A toute époque, la classification représente exactement l'état des sciences naturelles, parce qu'elle est l'expression immédiate et abrégée de la méthode qui a dirigé l'étude de la nature, comme des principes sur lesquels cette méthode s'est fondée. Ainsi dans l'antiquité la classification n'a eu d'autre base, à vrai dire, que la distinction des élémens où vivent les animaux : l'eau était considérée comme l'empire des poissons, l'air celui des oiseaux, le sol celui des quadrupèdes. Cuvier souleva le voile qui recouvre les opérations de la nature; il étudia les êtres dans leur structure même. L'anatomie comparée, dont il est l'illustre fondateur, lui permit de les grouper d'après des types nettement définis, et un grand nombre

des divisions qu'il est parvenu à établir ne seront certainement jamais modifiées. Cependant l'histoire naturelle des animaux inférieurs a fait aujourd'hui de tels progrès, les catalogues sont encombrés d'une telle multitude d'êtres dépourvus de ces caractères anatomiques simples particuliers aux classes les plus élevées, qu'il est de toute nécessite de chercher un nouveau fil pour se conduire dans un dédale qui s'agrandit chaque jour. Ce fil, suivant M. Agassiz, est l'embryogénie comparée. En cherchant à préciser les lois de cette science nouvelle, à montrer de quelle importance est l'étude des changemens que subit chaque être depuis le moment où il commence à vivre jusqu'à celui où il arrive à son état permanent, le célèbre naturaliste a introduit dans la zoologie des considérations aussi neuves que fécondes.

Voici quel est le caractère essentiel et vraiment original du grand travail de classification tenté par M. Agassiz. Le tableau des divisions hiérarchiques établies par le professeur de Cambridge peut servir de tableau chronologique destiné à représenter l'histoire du règne animal. On y trouve les principaux groupes organiques rangés dans l'ordre même où ils ont apparu sur la terre. La foi du naturaliste suisse dans cette concordance entre la hiérarchie animale et la succession chronologique des êtres est si profonde, qu'à défaut d'autre secours il n'hésite pas à déclarer que l'ordre d'apparition de deux familles en trahit suffisamment le degré d'importance zoologique. Dans un remarquable discours prononcé en 1850 à Charlestown à la réunion de l'association américaine pour l'avancement des sciences, M. Agassiz s'exprimait ainsi à ce sujet : « J'irai jusqu'à dire que le temps viendra où l'âge relatif des fossiles, entre certaines limites, sera un guide aussi sûr que les faits dérivés de l'étude de leur structure, pour indiquer la position normale qu'ils occupent dans le système de la nature, tant sont intimes les rapports qui unissent entre elles toutes les parties du plan admirable que nous présente la création. »

Jusqu'à quel point les découvertes paléontologiques modernes justifient-elles les assertions hardies de M. Agassiz? Y a-t-il dans chacun des groupes organiques un parallelisme constant entre l'ordre de succession chronologique des êtres et la classification naturelle? Si cette corrélation est générale, les représentans des divers types organiques doivent être d'autant plus imparfaits et revêtir des formes d'autant plus rudimentaires, qu'on les rencontre dans des terrains plus anciens.

L'embranchement animal le plus élevé, qui comprend sous le nom commun de vertébrés les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons, fournit les exemples les plus nombreux et les plus connus à l'appui de la doctrine du développement graduel des formes orga-

niques, comme l'ont démontré les travaux de Cuvier, de Geoffroy Saint-Hilaire, de Blainville, de Richard Owen et de M. Agassiz lui-même. Les poissons, qui occupent le dernier rang parmi les vertébrés, ont été, à une époque extrêmement reculée, les souverains de la création; mais l'empire leur a peu à peu échappé et a été saisi par les reptiles, dont l'organisation est déjà supérieure; enfin il appartient aujourd'hui aux mammifères, qui sont les plus parfaits de tous les animaux. Si l'on examine en détail le développement de chacune de ces classes, on y trouve aussi des preuves multipliées du progrès organique : les recherches de M. Agassiz sur les poissons en ont fourni de nombreuses, et l'étude des mammifères fossiles en a fait aussi découvrir de très saisissantes. Les plus anciens animaux de cette classe qu'on ait réussi à trouver dans les couches terrestres appartiennent tous à cette tribu imparfaite représentée aujourd'hui par les timides kangourous de la Nouvelle-Hollande. Les vues théoriques de M. Agassiz trouvent aussi une confirmation dans l'étude des diverses classes qui forment les embranchemens inférieurs à celui des vertébrés. Il a mis à contribution tous les travaux de la science moderne pour démontrer que les formes les plus rapprochées des embryons actuels ont toujours apparu les premières dans la suite des époques géologiques, et que l'avénement des divers types organiques s'est opéré dans l'ordre même que leur assigne une classification fondée sur l'embryogénie comparée. Pour la classe des échinodermes en particulier, qui comprend les oursins, les étoiles de mer, etc., les travaux importans et très étendus qu'il avait publiés autrefois, avec le concours de M. Desor, lui permettaient de découvrir mieux qu'un autre ce parallélisme remarquable. Deux groupes organiques se sont pourtant montrés rebelles à la théorie de M. Agassiz : le premier de ces groupes appartient à l'embranchement des mollusques, qui comprend ces animaux dont le corps mou, privé de squelette, de membres articulés, est ordinairement enfermé dans une coquille. Tous les naturalistes s'accordent à considérer comme les plus parfaits des mollusques ceux qu'on nomme céphalopodes, parce que leur tête est entourée de longs tentacules qui leur servent de pieds pour ramper au fond de la mer. Dans le système de M. Agassiz, ce sont les classes les plus dégradées qui ont dû apparaître les premières dans l'ordre des temps géologiques; pourtant on a retrouvé des représentans de la classe des céphalopodes dans les terrains les plus anciens. Parmi les animaux qui ont joué un rôle prédominant dans les faunes primitives du globe, il faut aussi nommer ces crustacés qu'on nomme *trilobites,* à cause de la disposition de leurs lobes ou anneaux. M. Agassiz s'exprime ainsi en parlant de ces singuliers animaux, dont l'importance n'a été révélée que depuis ces dernières années : « Tous les genres de

trilobites semblent être, dans une forme gigantesque, les images prophétiques des divers types des crustacés actuels à l'état d'embryon. » Cette opinion, il faut le dire, n'est point acceptée par M. Barrande, dont les recherches sur le terrain silurien de la Bohème ont ajouté de si précieux matériaux à l'histoire de ces animaux, et qui a été assez heureux pour en trouver des embryons et pour tracer la série entière de leur développement.

On le voit, quelques-uns des aperçus du professeur de Cambridge ne doivent être acceptés qu'avec une prudente réserve. Ce n'est qu'avec circonspection qu'on peut appliquer l'étude des métamorphoses à la classification, car s'il est permis d'une manière générale de regarder un animal comme plus parfait pendant l'âge mûr, il faut remarquer néanmoins qu'au point de vue de certains organes particuliers, cet animal à l'état embryogénique peut paraître supérieur. Bien des obscurités recouvrent donc encore les problèmes abordés avec une si grande hardiesse. Il est dangereux de fonder hâtivement des théories sur les lois du développement des êtres, parce que la découverte fortuite de quelques restes fossiles dans des couches où ils étaient jusque-là demeurés inconnus suffit quelquefois à les renverser. D'ailleurs, si la comparaison entre la succession chronologique des êtres et le développement des embryons actuels était absolument démontrée, il nous semble que les lois générales que M. Agassiz en a tirées sont beaucoup moins en harmonie avec la théorie des créations répétées, dont il s'est constitué le défenseur, qu'avec celle de la filiation des espèces animales telle qu'elle ressort de la doctrine philosophique de l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire. Ceux qui ne voient qu'anarchie dans la multitude des êtres qui ont habité le globe, ceux qui s'appliquent à prouver qu'on ne saurait trouver aucun indice d'une variation ordonnée et régulière dans le développement des formes organiques, sont forcés d'admettre que la population de la terre a été détruite et renouvelée entièrement à diverses reprises; mais il est singulier de voir cette croyance partagée par M. Agassiz, qui regarde en quelque sorte l'histoire du règne animal comme une longue embryogénie. Si les représentans des divers types zoologiques se sont remplacés les uns les autres dans l'ordre même où nous voyons se succéder les métamorphoses des êtres actuels, une pareille concordance n'est-elle pas faite pour nous amener assez naturellement à croire que la nature s'est exercée, pendant l'incalculable série des âges, à produire les phénomènes qu'elle renouvelle aujourd'hui en un temps très court, et qu'elle nous laisse lire le secret de son œuvre lente dans le développement actuel de chaque individu? Les recherches de M. Élie de Beaumont ont donné la preuve que le nombre des révolutions auquelles il faut attribuer le relief des continens est beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait autrefois soup-

çonné. D'ailleurs, ainsi qu'il l'a fait voir, les perturbations qu'elles ont entraînées ont été généralement bornées à une étendue restreinte, à un dix-huitième environ de la surface terrestre. On comprendrait difficilement, en les ramenant à ces limites véritables, que les bouleversemens qui ont accidenté l'écorce du globe aient pu anéantir la population terrestre tout entière. Il n'est pas invraisemblable que ces crises aient été renouvelées plusieurs centaines de fois, et l'on s'effraie à la pensée que le cours de la vie animale ait été entièrement suspendu à de si nombreuses reprises. Au lieu d'expliquer comme M. Agassiz le progrès organique qu'il a cru reconnaître à travers les diverses périodes de l'histoire de la terre, beaucoup de naturalistes continueront à l'attribuer aux changemens qui se sont opérés dans les circonstances physiques à mesure que la planète a vieilli, et à quelque principe inhérent à la nature animée elle-même.

Telles sont donc les principales doctrines de M. Agassiz, ses vues sur les méthodes de classification naturelle, sur l'alliance de l'anatomie et de l'embryogénie comparées, sur la corrélation des faunes passées et de la faune actuelle. Il est encore un sujet sur lequel il est intéressant de connaître son opinion, nous voulons parler de la question tant débattue de l'unité ou de la diversité des races humaines. M. Agassiz l'a traitée dans un mémoire annexé à un ouvrage publié, il y a peu de temps, en Amérique : *Types de l'Humanité*, par MM. Nott et Gliddon. Son travail a pour titre : *Esquisse des provinces naturelles du règne animal et de leur relation avec les différens types humains*. La terre est divisée en grandes zones caractérisées par un ensemble de traits zoologiques et botaniques spéciaux. M. Agassiz cherche à prouver que les limites géographiques qui séparent ces grandes circonscriptions naturelles tracent également le domaine des différentes races humaines. Des raisonnemens qu'il nous paraît superflu de discuter en détail l'amènent à cette conclusion : « La coïncidence entre la circonscription des races humaines et les limites naturelles des diverses provinces zoologiques caractérisées par des espèces différentes d'animaux est un fait qui ne peut manquer de jeter du jour, dans quelque période future, sur l'origine même des différences qui existent entre les hommes, puisqu'il montre que la nature physique de l'homme est modifiée par les mêmes lois que celle des animaux, et que les résultats généraux obtenus dans le règne animal relativement aux différences organiques des divers types doivent aussi s'appliquer à l'homme. Nous n'avons donc aujourd'hui à choisir qu'entre deux alternatives : ou bien toute l'humanité provient d'une souche commune, et toutes les différentes races, avec les particularités qu'elles présentent dans leur distribution actuelle, doivent être attribuées à des changemens subséquens, présomption en faveur de laquelle on ne peut fournir aucune

preuve, et qui oblige tout de suite à admettre que la diversité entre les animaux n'est point originelle, et que leur distribution n'a pas été fixée dans un plan général, établi dès le commencement de la création; ou bien il faut reconnaître que la diversité des animaux est un fait déterminé par la volonté du Créateur, et que leur distribution géographique est une partie du plan général qui embrasse tous les êtres organisés dans une grande conception organique : d'où il suit que ce que nous appelons les races humaines sont des formes distinctes primordiales du type humain. »

La critique trouverait beaucoup à redire aux raisonnemens sur lesquels sont appuyées ces conclusions, notamment à la définition que M. Agassiz est obligé d'admettre pour ce qu'on appelle en histoire naturelle l'*espèce*, définition que peu de zoologistes seront tentés d'accepter. Il faut se borner ici à faire une seule remarque. La question de la diversité des races humaines se rattache, en Amérique, aux plus redoutables questions politiques : les partisans de l'esclavage s'emparent avec empressement des argumens que leur fournissent les savans, dont le public accepte volontiers les arrêts, parce qu'il les croit désintéressés et inspirés par le seul amour de la vérité. Sans doute, les différences anatomiques qu'on signale entre les races ne peuvent légitimer l'oppression des unes par les autres, puisque nous ne voyons nulle part qu'elles aient pour conséquence l'abolition du sentiment de l'indépendance personnelle et des passions dont la servitude arrête ou dénature l'essor; mais l'intérêt tire les conséquences les plus forcées d'un principe, et dans une aussi grave question il est presque obligatoire de protester contre toute fausse application. Si M. de Humboldt pouvait récemment écrire que parmi les pages de ses nombreux ouvrages, c'est à celles où il exprime sa réprobation contre l'esclavage qu'il attache le plus de prix, M. Agassiz ne trouvera rien dans ses écrits qui lui permette un semblable témoignage. Il a au contraire consenti à prêter sa collaboration à une œuvre qui, débarrassée de son appareil scientifique, n'est en définitive qu'un long pamphlet destiné à défendre l'esclavage; il a fourni une pièce justificative à un livre qui sert une cause détestable. Ses ennemis, s'il en avait, pourraient l'accuser d'avoir montré trop de complaisance pour les préjugés du pays qui l'a adopté, et le comparer à ceux de ses compatriotes qui quittent l air libre des montagnes natales pour aller mettre leur épée au service de quelque tyrannie étrangère. L'auteur des recherches sur les glaciers et sur les poissons fossiles a heureusement trop de titres à la popularité et à la reconnaissance même de l'Amérique pour qu'il lui soit nécessaire d'en rechercher de semblables : il est venu apporter à la nation qui grandit de l'autre côté de l'Atlantique un bien plus précieux que tout ce qu'elle peut lui donner en échange, un talent mûr et élevé, une

activité capable d'accélérer et de diriger le mouvement scientifique qui commence à naître aux États-Unis. Le professeur de Cambridge a conservé toute l'ardeur de l'ancien professeur de Neuchâtel : il a déjà parcouru en tout sens le vaste et nouveau théâtre qui lui fournit chaque jour l'occasion de multiplier ses observations; il a visité les bords du Lac-Supérieur, les prairies de l'ouest, les récifs de la Floride, étudié la faune du continent tout entier. Ainsi se continue dignement une des carrières scientifiques les mieux remplies déjà qu'on puisse citer dans les deux mondes.

Dans l'ensemble d'études si considérables dont nous avons voulu indiquer ici les résultats principaux, il a été aisé de reconnaître l'action vigoureuse d'un esprit observateur, armé d'une puissante faculté d'analyse, en même temps que porté vers les théories générales et les systèmes. Le caractère le plus saillant peut-être des travaux de M. Agassiz est une tendance persistante à rapprocher des sciences qui habituellement demeurent séparées. C'est ainsi qu'il a fait servir l'étude physique des glaciers et des phénomènes mécaniques dont ils sont les agens aux questions purement géologiques qui se rattachent à l'origine du terrain erratique; mais c'est surtout dans le domaine des sciences qui ont pour objet l'étude des êtres organisés qu'il a opéré les rapprochemens les plus heureux, en fécondant les découvertes paléontologiques par celles de la zoologie ordinaire. Ses premières observations sur nos poissons d'eau douce lui vinrent en aide quand il entreprit d'écrire l'*Histoire des poissons fossiles;* ses travaux sur les échinodermes et les mollusques lui servirent de guide dans le dédale des faunes anciennes; en observant les métamorphoses des animaux inférieurs, il pénétra les étranges mystères de la vie, surprise en quelque sorte à ses premiers débuts. C'est par ces grands travaux qu'il s'est préparé à remanier, suivant des principes nouveaux, les méthodes de la classification et à remuer les problèmes les plus élevés de la philosophie naturelle. Il y a sans doute des points hasardés dans les conceptions de M. Agassiz, mais il est incontestable qu'elles sont appelées à exercer une heureuse influence sur la science moderne. En découvrant la coïncidence entre le développement embryonique des êtres et la gradation qui s'est opérée d'âge en âge dans les formes organiques, M. Agassiz a déjà éclairé d'une lumière inattendue l'histoire de la création, et trouvé, pour ainsi dire, la clé de cette langue dont les restes fossiles sont les caractères mystérieux. En appliquant aujourd'hui à la classification naturelle les considérations tirées de l'embryogénie, il fournit à l'anatomie comparée un auxiliaire précieux, et ouvre une voie nouvelle aux investigations des naturalistes.

AUGUSTE LAUGEL.

UN

ROMAN PICARESQUE

EN ANGLETERRE

The Romany Rye, by George Borrow, 2 vol. in-8°; London, Murray 1857.

Dans un livre destiné à prouver que l'Amérique entrait dans sa phase ascendante, tandis que la Grande-Bretagne entrait dans sa phase décroissante, Emerson prétendait récemment que depuis quelques années l'Angleterre ne nous intéresse plus autant qu'autrefois. Il y a du vrai dans cette remarque; mais que le célèbre Américain nous pardonne, son observation s'adresse aussi bien aux États-Unis qu'à l'Angleterre. Oui, l'Angleterre semble un peu baisser; le talent littéraire n'y est plus aussi abondant qu'autrefois; les livres remarquables y deviennent rares, et les excentriques eux-mêmes commencent à manquer dans cette île fameuse par son originalité. Hélas! les meilleures terres s'épuisent; l'inculte Sicile n'était-elle pas autrefois nommée le grenier des Romains? Ce n'est pas d'ailleurs l'Angleterre seule qui devient moins intéressante. Tous les peuples commencent à mériter un peu le même reproche; la curiosité naturelle et légitime qu'ils ont les uns des autres s'émousse et s'éteint faute d'aliment pour s'entretenir et se satisfaire. Quels sujets propres à piquer la curiosité que le dernier roman-feuilleton français, ou le dernier traité de science économique écrit par quelque Espagnol bien intentionné, porteur d'un beau nom ronflant et romanesque, et qui se fatigue à mâcher de coriaces doctrines anglaises ou

françaises qui n'ont pas été faites pour lui! Les signes d'affaissement sont tels en tout pays, que nous devons être modestes dans les jugemens que nous portons sur autrui. Et les peuples jeunes ne se portent pas mieux. Que le bon Emerson tourne ses regards du côté de l'Amérique, et nous dise un peu ce que produit ce pays, fier de ses immenses prairies et de ses forêts vierges, c'est-à-dire de produits et de richesses qui paraient le sol américain longtemps avant que l'homme y eût fait son apparition. L'Amérique est intéressante comme promesse, comme espérance; mais quel grand intérêt direct, actuel, immédiat, a-t-elle pour nous? Que possède-t-elle jusqu'à présent que nous ne lui ayons envoyé? et dans lequel de ses produits ne reconnaissons-nous pas notre image? L'activité intellectuelle, loin de s'accroître, y baisse sensiblement, et l'année qui vient de s'écouler a été d'une stérilité désespérante. Pas un mot humain n'est sorti de cette population de vingt-six millions d'hommes, car nous ne donnons pas le nom d'humain à des pamphlets injurieux ou à des vociférations électorales. Le désert lui-même serait plus fécond. Encore une fois, soyons tous très modestes, et n'accusons pas notre voisin de stérilité, lorsqu'il pourrait sans trop de peine nous donner les preuves de notre impuissance.

Ce qui me frappe au contraire au milieu de cette lassitude trop générale, et qui ne sera, il faut le croire, que passagère, c'est la vitalité que continue de montrer la littérature anglaise. Les chefs-d'œuvre sont rares en Angleterre comme partout; mais nous ne cessons de nous étonner du nombre de livres curieux, originaux, instructifs, lisibles surtout, qu'elle produit sans relâche. Surveiller le mouvement de cette littérature, c'est en vérité une tâche qui, si elle est lourde, peut être acceptée et portée avec plaisir, ce que nous n'oserions dire de toute autre littérature. Il est rare que dans les plus mauvais des livres anglais il n'y ait pas quelque chose qui puisse éveiller l'imagination, exciter la sympathie, ou jeter une lumière inattendue sur certains côtés de la vie humaine, — un atome d'originalité, un rayon de poésie, un don d'observation imparfaitement exercé souvent, mais réel et vigoureux. J'ouvre un roman anglais: il est chétif comme œuvre d'art, je le veux; il ne présente aucun tableau général de l'existence humaine. Cependant il m'ouvre la porte d'un petit monde particulier, bien restreint sans doute, mais réel et possédant cette qualité que rien ne remplace, la vie. Il ne tenait qu'à l'auteur de lâcher la bride à son imagination et de m'ennuyer d'une série d'aventures improbables; il ne tenait qu'à lui de se croire un Cervantès, et de s'attribuer le droit de mettre au monde, sous prétexte d'invention poétique et de grand art, quelque conception mal venue, à la fois outrecuidante et difforme. Il a été

plus modeste et plus honnête, il n'a décrit que ce qu'il avait vu, et grâce à cette honnêteté modeste, il a écrit un livre intéressant, un livre qui a la saveur du vrai. L'auteur ne me présente pas un large tableau de la société, et je lui suis reconnaissant de ne pas avoir eu cette ambition, qui ne doit appartenir qu'aux très grands génies; en revanche, il m'a fait pénétrer dans quelque carrefour inconnu de cette société, ou dans quelque impasse jusqu'alors dédaignée. S'il a pénétré tous les mystères de ce carrefour, s'il en a pour ainsi dire épuisé la vie, pour la concentrer dans les pages qu'il me présente, je ne lui demande rien de plus. La littérature anglaise contemporaine est pleine de tels livres, qui sont d'autant plus intéressans qu'ils ne visent pas au grand art. Quand je lis certains livres français modernes qui ont la prétention d'exprimer des sentimens très élevés et des passions idéales, il me semble voir un lustre magnifique garni d'innombrables bougies dont aucune n'est allumée. Les Anglais n'ont très souvent qu'une vulgaire lanterne d'écurie, voire une lanterne sourde; mais cette lanterne a le privilége d'être allumée. Oh! les œuvres à proportions classiques et majestueuses, les prétentions au grand art, les aspirations affectées, qui nous en délivrera? Grâce à cette ambition niaise, la tâche du lecteur français intelligent se trouve très simplifiée, car il n'y a plus que les œuvres hors ligne, les chefs-d'œuvre qui comptent, et qui valent la peine d'être lus. Les auteurs secondaires n'existent point. Pâles imitateurs, ils n'ont à dire ou à reproduire rien de particulier; ils n'ont aucun sentiment original de la vie, si petit qu'il soit.

Les auteurs secondaires existent au contraire dans la Grande-Bretagne, et ont presque toujours un droit à être comptés. Bien pédant serait celui qui les dédaignerait, sous prétexte que leurs œuvres roulent sur un sujet trop mesquin, car ces auteurs secondaires ont donné à la littérature anglaise quelques-uns de ses chefs-d'œuvre. Cet attachement au vrai, à la réalité, fait encore, aujourd'hui comme autrefois, le caractère de la littérature anglaise; il lui permet, même en l'absence de grands génies, d'enfanter des œuvres remarquables, et, au milieu de la défaillance intellectuelle générale, lui conserve un mouvement, une animation, une saveur, qui manquent aux autres littératures contemporaines. Il est donc possible que l'Angleterre baisse, comme le dit Emerson; mais c'est encore le dernier pays dans lequel on écrive chaque année un nombre raisonnable de livres originaux et intéressans.

George Borrow est la preuve vivante de l'intérêt que ne manque jamais d'éveiller le sentiment de la réalité. Avec son expérience, son savoir philologique, sa vie aventureuse, il aurait pu, lui aussi, avoir de grandes prétentions, donner naissance à quelque traité sérieux

sur le protestantisme et l'église de Rome, à quelque système plausible de philologie comparée, ou enfin à quelque roman à grands épisodes, où il aurait transformé ses bohémiens, ses fripons et ses types populaires. Il est probable alors que le traité politique eût été plein de préjugés anglicans, que le système philologique eût présenté nombre de côtés faibles, et que le roman serait allé dormir dans la poussière et l'oubli mérité des *circulating libraries*. Il a été mieux inspiré : il a raconté simplement ce qu'il avait vu, pensé, senti. Il n'a pas fait de système philologique, il a émis des conjectures, des insinuations, si nous pouvons nous exprimer ainsi; il a établi des rapprochemens ingénieux et poétiques. Au lieu de présenter ses préjugés anglicans sous une forme dogmatique, il nous les a donnés pour ce qu'ils sont, des répugnances de sa nature à l'endroit de l'église romaine. Des préjugés sont insupportables dans une œuvre abstraite, mais ils n'ont rien de blessant lorsqu'ils se présentent comme faisant partie d'une nature humaine, vivante et agissante, qui a ses convictions et ses répugnances particulières, dont le spectacle est toujours intéressant.

Quant aux personnages que M. Borrow met en scène, il n'en est pas un seul qui n'eût pu facilement être exagéré et transformé en héros de roman. L'auteur n'a pas voulu gâter et fausser ce qu'il avait vu. D'un crayon net, rapide et sûr, il a esquissé une foule de physionomies dont il a pris soin de marquer minutieusement le trait principal. Il semble qu'avant de se mettre à l'œuvre, il ait calculé ses forces, déterminé rigoureusement ses aptitudes spéciales, et qu'il se soit tenu ce petit discours préalable : « Il y a trois hommes en moi, un anglican décidé, un érudit curieux, un observateur. L'église de Rome m'inspire une horreur que je voudrais faire partager à mes compatriotes, mais ma voix aura-t-elle assez d'autorité pour se faire écouter? Quelle autorité peut avoir la parole d'un missionnaire qui a distribué des *bibles* en Espagne, autant par curiosité que par dévouement? J'ai le goût de toutes les belles choses poétiques, depuis les chants celtiques jusqu'aux ballades des zingari; mais ce goût est-il suffisant pour me constituer en professeur de philologie et d'esthétique, et n'est-il pas intimement uni d'ailleurs à mon amour des aventures et de la vie errante? Je n'ai si bien senti cette littérature populaire et primitive que par une longue fréquentation du peuple, et parce que j'ai surpris sur le vif ces sentimens humains primitifs. Je ne peux pas plus séparer dans un livre mes aptitudes spéciales qu'elles n'ont été séparées dans ma vie : elles se soutiennent l'une l'autre; mes sentimens religieux ont été le prétexte de ma vie errante, qui a été à son tour le moyen de satisfaire ma curiosité scientifique. J'ai connu les bohémiens et les muletiers espagnols, parce

que j'avais des sentimens religieux antipapistes; j'ai colporté des *bibles*, parce que j'étais curieux de voir et de savoir. Puisque l'anglican, le curieux et le voyageur se soutiennent mutuellement en moi, pourquoi les séparer? Le seul moyen de faire un livre original, c'est d'exprimer la réalité complexe de mon caractère et de ma vie. Me voici donc tel que je suis, George Borrow, colporteur de *bibles*, honnête vagabond, missionnaire au service de l'église anglicane, ami des *gypsies*, *gypsy* moi-même, savant dans le langage erse et *romany*, curieux de la langue et de la littérature arméniennes, des poèmes celtiques et des contes populaires de tout pays. » Haine du papisme, philologie, curiosités littéraires, amour de la vie errante, se croisent et s'entrecroisent dans ses livres, comme les arabesques capricieuses d'une étoffe bariolée, et cet amalgame de qualités contraires, habilement fondues dans un récit fantasque, leur communique à la fois tout l'attrait d'un roman et tout l'intérêt d'une dissertation ingénieuse sur quelque point historique piquant.

Ce calcul de ses forces, cet examen préalable de ses facultés constituent non-seulement chez un écrivain l'honnêteté, mais la véritable habileté littéraire. Rien n'est malhonnête comme de viser à de grandes choses qu'on est à peu près sûr de manquer, lorsqu'il est en notre pouvoir de réussir dans des choses moyennes et modestes. Cette ambition est qualifiée de noble et d'élevée dans le monde littéraire, et elle est encouragée par tous les pédans. Viser toujours au grand est le mot d'ordre d'une certaine école critique, qui heureusement a plus d'autorité officielle qu'elle n'a d'influence réelle sur la direction du talent. Viser au grand! c'est viser au parfait qu'il faudrait dire. Voyez-vous Martial abandonnant les courtes épigrammes qu'il réussit admirablement pour tenter une Énéide qu'il est sûr d'avance de manquer, et Téniers renonçant à ses magots et à ses fumeurs pour peindre des madones! Cette ambition, si sottement encouragée et qui a produit tant de livres ineptes, n'est pas seulement malhonnête; elle est inhabile au premier chef, car elle n'est jamais couronnée de succès. La nature, qui n'est pas pédantesque, n'encourage pas les violences qui lui sont faites. Ne faire que ce qu'on est capable de bien faire, ne dire que ce qu'on a vu et senti, c'est la plus sûre condition de réussir. En suivant cette règle de conduite, vous n'avez même pas besoin de génie pour enfanter une œuvre originale, car être vrai, c'est être original. Bosswell n'était pas un homme de génie, non plus que l'abbé Prévost, non plus que le bon Goldsmith lui-même, et cependant ils nous ont laissé trois chefs-d'œuvre. M. George Borrow n'est pas un homme de génie; ses vues sont incohérentes et assez étroites; il est rempli de préjugés; ses passions les plus sérieuses tournent involontairement à la bouffonnerie;

son esprit d'observation est limité, et je dirais volontiers partiel; il se complaît dans le détail, et il ne comprend bien que le détail. Qu'aurait-il fait s'il eût voulu aspirer aux choses tout à fait élevées? Des pamphlets protestans dans le goût du père Garasse, ou des livres de philologie remplis de détails ingénieux sans aucun lien et d'hypothèses excentriques soutenues avec entêtement. Il a préféré rester fidèle à sa nature, et il a écrit des livres picaresques qui sont au nombre des plus amusans qu'ait produits la littérature anglaise contemporaine.

Il y a mieux : en s'appliquant exclusivement à rendre avec exactitude ce qu'il avait vu et senti, il a écrit la meilleure prose que l'on ait écrite de nos jours en Angleterre. Rien n'est plus loin de la prose entortillée des écrivains modernes que la prose nette, ferme, rapide, sobrement imagée, de Borrow. Ouvrez les autres prosateurs anglais contemporains, Carlyle, Dickens, Thackeray, Macaulay. Vous êtes étonné de la peine extrême, du travail excessif dont témoigne leur style. Cette prose est pleine d'effets, d'images qui semblent pris dans une chambre noire, de reflets, de couleurs; tout cela miroite et éblouit, mais tout cela est cherché, voulu et sent l'effort. C'est une prose d'artiste, mais ce n'est pas le véritable langage humain. Il y a des momens où, quand on lit Carlyle, on est sujet à une étrange hallucination; il semble que les mots ne soient plus l'expression des objets, qu'ils soient les objets eux-mêmes, qu'ils vivent pour leur propre compte, et que des populations de belliqueux substantifs, d'amoureux adjectifs et de participes affairés se livrent sous vos yeux à toutes les simagrées et à toutes les grimaces de la vie. On connaît le style de M. Macaulay; la phrase de cet écrivain est un véritable miroir à facettes où la même pensée reproduit dix fois sa propre image. Quant à Dickens, il arrive parfois, à force de soins, à produire exactement l'effet contraire à celui qu'il cherchait; à force de s'attacher à la description minutieuse des objets, il finit par les voir indécis et tremblottans, comme si un brouillard passait devant ses yeux, fatigués d'un effort trop soutenu. Et M. Thackeray, qui se donne un mal incroyable pour être simple et qui réussit trop souvent à n'être que sec! George Borrow n'a aucun de ces défauts : il ne cherche pas à être simple, brillant ou pompeux; il n'essaie pas, à l'aide des mots, de lutter avec les ressources de la peinture ou de la musique, d'arriver à des effets pittoresques que le pinceau seul peut rendre, ou d'exprimer des sensations obscures que la musique elle-même peut bien éveiller en nous, mais qu'elle ne réussit pas à exprimer. Sa phrase n'est pas une lanterne magique, une chambre noire, un miroir à facettes; sa prose n'est pas une palette ni un instrument d'optique, c'est un langage. M. Bor-

row ne perd à cette absence de prétention aucune de ses qualités anglaises; le sentiment de la nature est chez lui très vif, et pourtant il n'en abuse pas; il a une tendance à la rêverie, et il s'y laisse aller quelquefois, mais comme on se laisse aller au sommeil pour rafraîchir ses facultés. Il a, comme tous les Anglais, le don d'exprimer les impressions obscures des sens et les émotions les plus bizarres de l'imagination, rêves, pressentimens, vieux souvenirs éveillés tout à coup et sortant de leurs limbes, répugnances et attractions inexplicables; seulement il ne provoque jamais ces sensations et ces émotions magiques et dangereuses. C'est un des caractères les plus marqués du talent de George Borrow que le soin avec lequel il préserve sa personnalité pratique, active, contre les entraînemens de la nature et de la rêverie : il jouit de la nature et de la rêverie quand elles se présentent, comme il aime à prendre un verre de vieille ale ou à contempler un visage sympathique; mais il ne s'y complaît pas, et ne se laisse aller à aucun épicurisme poétique ni à aucune débauche de dilettantisme mélancolique.

Cet amour, sans hypocrisie et sans faiblesse, pour les belles et bonnes choses de ce monde peut nous donner l'explication de la vie aventureuse et de l'originalité de M. Borrow. Comment un missionnaire anglican a-t-il pu se complaire en aussi mauvaise compagnie, comment un homme qui se dit pieux a-t-il pu, sans rougir, entendre les propos de toute cette populace qu'il nous décrit? Il parle leur langage, il partage leurs habitudes, il prend plaisir à pénétrer leurs secrets. Il saurait, au besoin, empoisonner un porc comme un bohémien, et il connaît toutes les ruses des maquignons voleurs. Il sait comment on peut cacher l'âge et les infirmités d'un cheval; on lui a enseigné l'art de *bizauter* les cartes, et il pourrait gagner sa vie comme étameur et forgeron. Est-ce là le caractère qui convient à un homme chargé d'une mission religieuse, et ne serait-ce pas plutôt le cas d'exagérer la décence extérieure et la *respectabilité* britannique?

Heureusement pour lui, M. Borrow n'est pas capable de jouer un tel rôle; il lui a été plus facile de se faire des amis parmi les bohémiens qu'il ne lui serait aisé de parler un jargon hypocrite et affecté. Il a horreur de l'hypocrisie et de la décence extérieure : la haine du *comme il faut* est la clé de son caractère et de toutes ses opinions religieuses, politiques et littéraires. Il n'a aucune hypocrisie à l'endroit des mœurs. Il trouve, malgré les sociétés de tempérance, qu'il est permis de boire quand on a soif, et qu'il est très comme il faut de se servir de ses poings et de boxer à outrance quand on est attaqué. Le *comme il faut* est, selon lui, la plaie moderne de l'Angleterre. — C'est l'amour du *comme il faut* qui nous a valu l'agitation

papiste, dit-il, et qui a entamé nos vieilles et fortes mœurs. L'amour du *comme il faut* est uni indissolublement à toutes les opinions despotiques : c'est le meilleur auxiliaire du papisme, de la tyrannie continentale et de l'immoralité populaire. Notre église, par crainte de n'être pas comme il faut, met le plus de papisme qu'elle peut dans ses cérémonies et sa liturgie. Notre aristocratie, pour être comme il faut, se croit tenue d'admirer le despotisme et de regretter ces bons Stuarts, modèles achevés de *gentility* et de perfidie. Observez les effets désastreux que cette rage stupide a déjà produits dans d'autres sociétés, celles des juifs, des gypsies et des quakers par exemple. C'étaient des sociétés poétiques, pittoresques, curieuses, et maintenant elles aussi roulent dans les ornières de la platitude, car le *comme il faut* est synonyme de vulgarité. Hélas! toutes ces communautés sont honteuses d'elles-mêmes et abandonnent pour des oripeaux et du clinquant leur or et leurs diamans. Les riches juifs, par bon ton, désertent la synagogue pour l'opéra ou pour la chapelle des gens bien élevés, où un disciple du papisme prêche en surplis blanc un sermon soporifique. Ils abandonnent leur vieille littérature, leur *Mischna*, leur *Gemara*, leur *Zohar*, pour lire des romans fashionables, *le Jeune Duc*, par exemple, œuvre d'un israélite de bon ton. Le jeune juif a honte de la jeune juive, il se marie à quelque danseuse, et si la danseuse ne veut pas de lui, ce qui arrive souvent, à la fille endommagée de l'honorable tel ou tel. Et nos gypsies, nos chers gypsies, la rage du *comme il faut* a bouleversé leurs mœurs. Elle rend leurs femmes ce qu'elles n'étaient pas autrefois, *harlots;* elle transforme les hommes en pères et en époux insoucians. Ils veulent, eux aussi, faire les *gentlemen*. Gorgiko Brown veut être pris pour un commerçant honorable, et essaie de s'insinuer dans les hôtels fréquentés par une *bonne* compagnie de troisième ordre. Et les quakers qui se mêlent à leur tour d'aspirer à la *gentility* et cherchent à se faufiler dans des sociétés où l'on n'a que faire de leur personne, où on ne les met pas à la porte par cette seule raison qu'ils sont riches! Et quelle mauvaise littérature enfante cette passion effrénée du faux! quels plats romans de la vie élégante! Quels insipides traités religieux! quelles sentimentalités sur les cathédrales du moyen âge et les Stuarts! Le cœur se soulève de dégoût. Et nos partis politiques! le *comme il faut* a opéré un vrai prodige : il les a détruits et fondus en un seul. Plus de tories, de whigs ni de radicaux! tous *gentlemen!*

Le *comme il faut*, le faux idéal des belles manières et du bon ton, paraît donc à M. Borrow le poison secret de l'Angleterre, le levain qui aigrit toute la pâte sociale. Le *comme il faut* est le proche parent du *cant* et de l'hypocrisie, le générateur de tous les sentimens

affectés, malsains, artificiels, l'ennemi de tous les sentimens sains et naturels. C'est ce faux idéal qui fait du peuple anglais un peuple de *cockneys* et de badauds à genoux devant la richesse et le pouvoir; c'est lui qui a associé intimement les deux idées de richesse et de respectabilité; c'est lui qui a fait admettre qu'un *gentleman* devait nécessairement appartenir à une certaine caste et posséder tant de milliers de livres sterling. D'où vient donc cette folie singulière? M. Borrow découvre les racines de ce mal nouveau, devinez où? Dans les romans de Walter Scott. Le *comme il faut,* avec toutes ses aberrations religieuses, politiques et littéraires, est né avec ce jacobitisme artificiel mis à la mode par les romans de Scott. Lorsque les Stuarts furent devenus l'idole de la nation anglaise, grâce à *Waverley* et à *Rob Roy,* alors commencèrent des hypocrisies dangereuses que nos pères n'auraient jamais soupçonnées. Il devint de bon goût, dans cette nation libérale, de gémir sur les malheurs des Stuarts, et de regretter la perte de l'esclavage qu'ils avaient voulu imposer à la nation. Les Stuarts traînaient à leur suite bien d'autres souvenirs, et le jacobitisme faisait naturellement penser au catholicisme. Oxford n'a pas voulu être accusée de mauvais ton; elle a ressuscité en conséquence les traditions de Laud, et depuis ce temps les *clergymen* de la haute église prêchent des sermons et des homélies qu'ils ont pillées dans les romans de Walter Scott. Telle est l'opinion très originale de M. Borrow sur le *comme il faut* moderne, son origine et ses dangers; elle peut être résumée un seul mot : le *comme il faut* n'est pas seulement l'ennemi de tout ce qui est vraiment grand, naturel et poétique, l'ennemi des sentimens sains et de la bonne littérature; il est l'ennemi des libertés anglaises et du protestantisme, l'allié légitime du papisme, du despotisme et des préjugés de caste.

Ce n'est donc pas M. Borrow, on peut le croire, qui encouragera jamais la littérature *distinguée;* il s'en repentirait comme de faire l'apologie du jacobitisme ou de prêcher le papisme. Il peindra donc des types populaires, ne fût-ce qu'en haine des gens de bon ton. On peut dire que George Borrow a ressuscité en Angleterre la littérature picaresque; je dis ressuscité, car cette littérature n'a pas existé seulement en Espagne, comme on le croit trop communément. L'Angleterre a eu aussi ses types de joyeux mendians et de rusés voleurs. Lazarille de Tormes, le *gran tacano,* la narquoise Justine ont existé sous d'autres noms en Angleterre, un siècle environ après l'époque où ils vivaient en Espagne, et ils y ont eu leurs biographes et leurs poètes. Le célèbre Daniel Defoë a raconté les aventures de Moll Flanders et de nombre de héros errans; le poète Gay a chanté la vie picaresque dans *l'Opéra du Mendiant;* le cynique Fielding a tiré plus d'une fois ses types de ce monde de vagabonds honnêtes et de

coquins originaux, — et dans une ballade magnifique, *the Jolly Beggars*, le poète national de l'Écosse, Robert Burns, a résumé en quelques strophes immortelles les joies misérables, les sordides amours, la vie entière de la canaille britannique. Enfin un homme de génie manqué, et dont les écrits sont aujourd'hui un peu trop dédaignés, Tobias Smollett, s'est appliqué presque exclusivement à la peinture des bas-fonds de la société. *Roderick Random*, *Peregrine Pickle*, *Humphrey Clinker*, *le Comte Fathom*, sont des romans picaresques au même titre que les romans de Mendoça et de Quevedo. Cette tradition picaresque s'est interrompue dans la littérature anglaise. La véritable littérature picaresque de l'Angleterre aujourd'hui, ce sont les statistiques et les rapports officiels. Les poètes et les romanciers observent bien toujours les carrefours de la société, mais ils ne sont plus des observateurs tout à fait indépendans, et c'est avec douleur, dans un intérêt social ou politique, qu'ils la décrivent. M. Borrow a eu l'honneur de renouer cette tradition; seulement sous sa plume cette littérature a changé de caractère. Rien n'est sombre, sinistre, brutal, criminel comme les héros et les mœurs qui sont représentés dans la littérature picaresque de l'Angleterre. Ce caractère a disparu dans les écrits de M. Borrow, non-seulement dans ceux où il décrit les mœurs des bohémiens et où il raconte sa vie errante en Espagne, mais même dans ceux où il raconte sa vie d'aventures sur les grands chemins de l'Angleterre. Ses vagabonds irlandais, ses maquignons, ses étameurs forains, n'ont rien de repoussant. Il a une préférence marquée pour les vagabonds honnêtes. Un peu de coquinerie ne lui déplaît pas cependant, pourvu qu'elle témoigne de certaines qualités naturelles qui auraient pu être mieux employées.

Nos lecteurs connaissent les précédens ouvrages de George Borrow, *the Zincali*, *la Bible en Espagne* et *Lavengro*. *Le Gentilhomme bohémien* (*the Romany Rye*) est la suite de ce dernier ouvrage, et nous transporte encore sur toutes les grandes routes de l'Angleterre il y a trente ans. On n'ignore pas ce qu'est Lavengro ou George Borrow, un mélange du bohémien, de l'érudit et du missionnaire. Après nous avoir raconté comment il avait appris la langue erse, comment il s'était affilié aux bohémiens et avait gagné leur confiance, comment il avait, avec l'aide de la belle et gigantesque Isopel Berners, vaincu *l'étameur rouge*, terreur de ses confrères, M. Borrow abandonnait son héros en pleine campagne, dans un creux ignoré de l'Angleterre, près d'un campement de bohémiens. Lavengro s'endormait après avoir souhaité poliment le bonsoir à Isopel Berners, la chaste compagne de sa jeunesse errante. C'est dans ce même creux que nous retrouvons Lavengro au commence-

ment du *Romany Rye*. En attendant qu'il recommence sa vie d'aventures, il reçoit d'assez étranges visites, et qui pourraient elles-mêmes passer à bon droit pour des aventures. La première est celle de l'homme vêtu de noir, *the man in black*, espèce de courtier en matière religieuse, qui fait pour le compte de l'église romaine ce que M. Borrow devait faire lui-même plus tard pour le compte de l'église anglicane. Ce type de propagandiste est d'une excentricité très compliquée. L'homme noir est de bonne composition, joyeux vivant, sceptique comme Voltaire, athée comme un Allemand moderne, pratique comme un banquier juif et politique comme un jésuite. Il a autant de manières de convertir son prochain que Panurge avait de moyens de manger son blé en herbe. Pour les simples et les crédules, il a le culte des images. — Vous ne savez pas, dit-il à Lavengro, combien en certains momens l'âme aspire vers une image corporelle de ce qu'elle adore. Vous autres hérétiques, vous niez un des plus grands entraînemens de l'âme. Idolâtrie, dites-vous? Eh! mon ami, entre nous, l'homme est toujours un peu païen. — Aux cœurs endurcis et aux âmes vénales, l'homme noir offre les tentations de l'argent. Convertissez-vous pour de l'argent, a-t-il dit une fois à Lavengro. — Aux lettrés et aux esprits cultivés, il fait valoir l'organisation politique de l'église romaine et la nécessité d'une religion. Nous pouvons entre nous avouer ce fait de la nécessité d'une religion, n'est-il pas vrai? Il est universellement admis. Pour ma part, je fais bon marché de nos dogmes; mais quoi! l'humanité est pour les trois quarts composée d'imbéciles; vouloir les guérir de leur folie serait peine perdue, il est bien plus simple de l'exploiter. J'espère qu'érudit comme vous l'êtes, vous reconnaissez la vérité de cette opinion. Eh bien! je vous assure que le meilleur mode d'exploitation a été trouvé par nous... Il ne tient qu'à vous d'en profiter. Eh! eh! vos talens nous feraient le plus grand honneur; voyons, enrôlez-vous dans notre milice!

— Et cette dame que voici, dit Lavengro en montrant Isopel, est-ce que vous voulez aussi l'enrôler?

— Certainement, et nous serions trop heureux de l'avoir parmi nous, soit qu'elle vous accompagne ou qu'elle vienne seule, répond l'homme noir en saluant avec courtoisie. Nul doute qu'avec sa figure et sa prestance elle ne fît une remarquable dame abbesse, spécialement en Italie, où les dames de cette stature sont rares (Isopel est une géante). Oui, elle obtiendrait beaucoup de succès; nous lui ferions facilement une grande réputation de sainteté, et après sa mort, sœur Marie-Thérèse, — c'est le nom que je lui conseillerais de prendre, — serait bien et dûment béatifiée et canonisée.

— Eh bien! Isopel, que dites-vous des propositions de monsieur?

— Je dis que s'il continue je vais lui casser son verre contre les dents.

— Quelle énergie magnifique! Me casser mon verre contre les dents! Je suis de plus en plus convaincu qu'elle ferait une superbe dame abbesse. Peste! comme elle gouvernerait sa communauté! Madame est tout à fait la personne qu'il faudrait pour terrasser Satan, s'il s'avisait de troubler le repos de son couvent et d'y faire des visites trop fréquentes. Mille pardons, madame, tout cela est pure plaisanterie... Mais si madame ne veut pas être abbesse, peut-être consentirait-elle à suivre ce jeune zingaro, lorsqu'il nous sera affilié. Quant à vous, mon jeune ami, la fortune vous sourit, ne la dédaignez pas. Le vent enfle nos voiles, tous les partis nous soutiennent. D'ici à quelque temps, l'hérésie n'aura plus aucun crédit. Les radicaux eux-mêmes nous appuient, en haine de l'église établie, quoique notre système soit dix fois moins libéral que votre église. La rage de ce qui est étranger nous fait aussi grand bien; on nous aime comme on aime les danseuses espagnoles et les modes françaises. Et puis Walter Scott nous a été bien utile... Venez avec nous. Si vous saviez d'ailleurs comme l'église romaine est tolérante : tout ce qu'elle demande, c'est qu'on la serve. A cette condition, elle permet qu'on l'insulte et ne se fâche pas des plaisanteries un peu trop fortes. Elle ne se fâchait pas quand les miquelets du duc d'Albe, grands exterminateurs d'hérétiques, l'appelaient...

Je m'arrête, car la conversation devient trop vive pour être reproduite. Ces hérétiques ne respectent rien. Nous laissons naturellement à M. Borrow la responsabilité de ses paroles. Tout le début du *Romany Rye* est un vrai pamphlet anti-catholique, vif, violent, cynique, un pamphlet comme on n'en fait plus depuis le XVIe siècle, et comme peut en faire seulement un homme habitué à toutes les hardiesses du langage et à toutes les franchises de la nature.

Après le départ de l'homme noir arrive une visite des bohémiens du campement voisin : le judicieux M. Gaspard Petulengro, le plus habile menteur de la race *romany*, bon camarade au demeurant: le beau Tawno Chikno, l'Apollon des gypsies, passé maître dans l'art de l'équitation, et leurs épouses légitimes, mistress Petulengro, femme aux paroles mielleuses et aux gestes caressans, et mistress Chikno, laide, acariâtre, infirme, jalouse, et prude par-dessus le marché. Hélas! même chez les bohémiens existent les tortures des sentimens civilisés et les vicissitudes de la destinée. Mistress Chikno est tourmentée par deux sentimens qu'on ne croirait pas précisément caractéristiques de la nature des zingari, la haine du concubinage et la jalousie. Dès son arrivée, elle regarde avec défiance Lavengro et Isopel. — Tout ce qui reluit n'est pas or, dit-elle. Est-

ce que cette jeune femme est votre épouse, jeune homme? — Non, elle n'est pas mon épouse. — En ce cas, je ne cultiverai pas sa connaissance. Je n'entends autoriser en rien la mauvaise conduite et les ménages vagabonds; j'ai trop souffert des infidélités de Tawno pour encourager jamais les ménages vagabonds. — A propos, interrompt Lavengro, et Tawno, je ne le vois pas? — Demandez où il est à ceux qui l'encouragent dans son vagabondage, répond mistress Chikno en jetant un regard du côté de Petulengro. — Mais aussi quelle singulière idée, murmure ce dernier, pour une femme aussi disgracieuse, d'avoir épousé le plus bel homme de la race romany? — Mistress Chikno est donc prude et jalouse ni plus ni moins qu'une femme civilisée. Qui pourrait aussi croire que, dans cette vie errante, l'homme ait à subir les lois de la destinée? Rien pourtant n'est plus vrai : il y a des bohémiens qui semblent nés sous une mauvaise étoile, comme de simples civilisés; rien ne leur réussit. Ils ne trouvent aucune bonne aubaine, la fortune se rit d'eux. S'il y a quelque mauvais coup à recevoir, il tombe droit sur leurs épaules. Un des membres de la société Petulengro est né sous cet astre fatal. En vain ses camarades essaient de lutter pour lui contre le sort; en vain les jeunes bohémiennes, en le voyant laid et malheureux, cherchent à le consoler, rien ne peut sauver le malheureux Sylvestre, et il est réduit à vivre aux dépens de la bande fraternelle, à jouer le rôle de parasite et de mendiant dans la société bohémienne.

Au contraire tous les bonheurs pleuvent sur M. et Mme Petulengro. Contemplez un peu l'excentrique et riche costume du bohémien. Sa chemise, de la plus fine toile, est aussi blanche que celle du plus soigneux dandy, sa veste courte et bien coupée a pour boutons de larges écus de trois francs; des demi-guinées forment la garniture de son gilet rouge et noir; ses larges pantalons sont en velours rayé, ses bottes sont garnies de fourrures, et il tient à la main, pour se donner une contenance, une élégante cravache en baleine, garnie d'une poignée en argent. Aussi a-t-il l'aplomb que donne la richesse, ou un beau costume, ou une figure passable. Voyez comme il se présente bien! « Nous voici, frère, dit-il à Lavengro; nous sommes venus tous deux, le sorcier et la sorcière, la sorcière et le sorcier. » Et mistress Petulengro! elle est chargée de bijoux qui reluisent merveilleusement sur sa peau brune, et font ressortir le ton noir de sa chevelure, qui tombe en longues tresses sur son front. Mistress Petulengro est une femme coquette, et dont les yeux bohémiens convoitent toutes les jolies choses terrestres. Jadis un jeune duc lui avait proposé artificieusement d'être sa *seconde femme*. Elle a de singulières allures, et on peut soupçonner qu'elle ferait plus d'un métier. Ainsi sa première pensée est de tresser à sa fantaisie la che-

velure d'Isopel. « Permettez-moi, madame, d'arranger votre chevelure : je m'estimerais heureuse si vous me donniez cette marque de complaisance! Vous êtes très belle, madame, oui, très belle; j'aime les personnes qui comme vous ont le teint blanc et la chevelure blonde; j'ai moins de goût pour les teints bruns et les chevelures noires. — Pourquoi donc alors avez-vous congédié le jeune lord pour me suivre? interrompt M. Petulengro. — Les gens ne savent pas toujours ce qu'ils font quand ils sont jeunes; ils font des choses dont ils se repentent plus tard quand ils ont plus d'expérience... Je vous en prie, madame, laissez-moi tresser votre chevelure; cela fera plaisir au jeune *gentleman*... Ah! ah! il y a bien des dames qui voudraient faire plaisir au jeune *gentleman*, s'il consentait seulement à demander une faveur; mais il est fier et semble avoir bonne opinion de lui-même... Vous êtes bien belle, madame; si vous alliez dans la grande ville, vous feriez certainement sensation. J'ai bien fait sensation, moi qui pourtant suis si brune. » Et le flux de paroles continue à couler de la bouche de la bohémienne comme un léger chant d'oiseau qui recommence toujours, pendant qu'elle contemple avec une admiration enfantine la figure d'Isopel, et que d'une main caressante elle lisse et tresse ses bandeaux.

Les gypsies, comme les personnes du beau monde, rendent toujours les politesses qu'ils reçoivent, et Lavengro fut invité à souper chez M. et Mme Petulengro : un singulier souper, composé de viande de porc et de rôti d'écureuil. Au dessert, mistress Chikno chante un chant en langue gypsy, qui peut donner à la fois une idée de la poésie et des mœurs de cette étrange population.

« — Écoutez-moi, garçons de la Romanie, — qui êtes assis sur la paille auprès du feu, — et je vous dirai comment on empoisonne le cochon, — comment on s'y prend pour empoisonner le cochon.

« Nous allons à la boutique de l'apothicaire, — où nous achetons pour trois sous de poison, — et quand nous retournons auprès de nos frères, nous disons : — Nous empoisonnerons le cochon, — nous trouverons manière de l'empoisonner.

« Alors nous préparons le poison, — et nous nous dirigeons vers la demeure du fermier, — comme pour mendier quelques débris de nourriture, — quelques restes mis au rebut.

« Nous voyons un joli cochon, — et alors nous disons en langage romany : — Jette le poison au milieu de la boue, — le cochon le trouvera bien vite; — pour sûr il le trouvera.

« De bonne heure, le lendemain, nous retournerons à la ferme, — et nous demanderons le cochon crevé, — le corps du cochon crevé.

« Et ainsi faisons-nous, ainsi faisons-nous, — le cochon est mort pendant la nuit. — Le matin nous demandons le cochon — et nous l'emportons dans notre tente;

« Et là nous lavons bien l'intérieur, — jusqu'à ce qu'il soit parfaitement

propre — et qu'il n'y reste pas de poison, — pas un atome de poison.

« Et puis nous faisons bien rôtir le cochon, — et nous envoyons chercher de l'ale au cabaret, — et nous faisons un joyeux banquet romain.

« Le garçon joue du violon, il joue; — la petite fille chante, elle chante un ancien refrain de Romanie. — Écoutez le refrain de Romanie. »

Les *gypsies* sont un sujet inépuisable pour M. Borrow. Il ne tarit pas en détails curieux et en remarques ingénieuses; ainsi il fait observer l'incohérence singulière qui règne dans le choix de leurs noms. Les gypsies n'ont pas, comme les autres peuples, de noms qui appartiennent en propre à leur race : ils semblent les avoir ramassés à travers tous les pays et tous les siècles; c'est une complète Babel de noms propres. Parmi les *gypsies* d'Angleterre, on en trouve qui portent des noms slaves ou italiens, et les *zingari* d'Espagne se parent souvent de noms septentrionaux. Ainsi mistress Chikno se nommait Mikaïlia, et mistress Petulengro Pakomovna. Le choix des noms propres semble aussi déterminé très souvent par la fantaisie et le caprice. On nommera une fille Leviathan, d'après le nom d'un vaisseau, ou un garçon Pyrame, d'après le nom de quelque chien ou de quelque cheval en renom. Beaucoup des noms singuliers dont l'origine tourmente tant M. Borrow doivent avoir été empruntés à l'écurie ou au chenil. Enfin, particularité remarquable, ils affectionnent pour les femmes surtout les noms poétiques et romanesques. Il semble qu'ils aient fouillé toute la collection des poèmes chevaleresques et des romans pastoraux : Ursule, Morella, Ercilla, Clémentine, Lavinie, Camille, Lydie, Curlanda, Orlanda, Meridiana. « D'où diable avez-vous tiré ces noms-là, Gaspard? demande Lavengro. — D'où ma femme a-t-elle tiré son collier, frère? — Elle le sait sans doute. — Elle le sait? En vérité non. Elle le tient de sa grand'mère, qui mourut à l'âge de cent trois ans, qui le tenait de sa mère, laquelle ne pouvait donner d'autres renseignemens, sinon qu'il était dans la famille depuis un temps immémorial..... Vous semblez embarrassé, frère. — Je sais réellement bien peu de choses sur votre race, Gaspard. — Bien peu, cela est vrai, mon frère. Nous savons peu de choses sur nous-mêmes, et vous ne savez rien que ce que nous vous avons appris; et nous vous avons dit de temps à autre des choses qui ne sont pas exactement vraies, simplement pour nous moquer de vous, frère. Vous me direz que c'était mal. Peut-être aurez-vous raison. Dans deux ou trois jours, ce sera dimanche; nous irons à l'église, et peut-être entendrons-nous un sermon sur les habitudes désastreuses du mensonge. » Allez donc bâtir un système historique sur des renseignemens qui vous seront fournis par cette race d'espiègles immoraux, dont le mensonge est à la fois le gagne-pain et la récréation, et qui dans toutes leurs paroles continuent leur métier de diseurs de bonne aventure!

Le dimanche suivant en effet, le *clergyman* prêcha, non sur le mensonge, mais sur le peu de profit que certaines personnes retirent de leurs vices. « Il y a des gens qui perdent leur âme sans aucune compensation, » dit-il. Ainsi parlant, il tournait les yeux du côté des gypsies, qui écoutaient sans sourciller cette leçon de morale qui tombait d'aplomb sur eux. Ici se pose une question intéressante : est-il possible de donner aux gypsies des sentimens religieux et chrétiens? est-il possible de leur donner seulement des sentimens moraux fixes et inaltérables? Nous laisserons M. Borrow, qui a passé sa vie à les catéchiser, répondre à cette question. Il l'a fait dans une remarquable conversation où la nature propre au gypsy se laisse apercevoir à nu. Les choses ne laissent pas leur empreinte dans l'âme du gypsy, qui est essentiellement mobile et fluide comme l'eau. Comme l'eau, elle reproduit indifféremment toutes les images qui se présentent. Le gypsy croit à tout et ne croit à rien, ou plutôt il ne croit qu'à la sensation présente; la sensation passée est déjà pour lui une fable. Il est donc sceptique, non-seulement à l'endroit des notions morales et sociales, mais à l'endroit de ses propres impressions. Il s'abandonne et se confie au hasard des émotions fugitives, comme dans la vie il s'abandonne à tous les hasards du vagabondage. Une impression est chassée par une autre sans laisser plus de trace dans sa mémoire qu'un plaisir physique qu'on se rappelle avoir goûté, mais dont on ne peut retrouver la jouissance par le souvenir. La pure animalité domine chez lui, et il n'y a de moral dans sa nature que cet imperceptible atôme d'âme qui, comme une étincelle cachée, circule dans nos émotions même les plus sensuelles et leur communique je ne sais quoi de brillant, d'aimable ou d'élevé.

« Il est très éloquent, le prédicateur que nous venons d'entendre, dis-je à M. Petulengro, comme nous venions de franchir la barrière et d'entrer dans la campagne.

« — Très éloquent, frère, dit M. Petulengro; il est très renommé dans les pays d'alentour pour ses sermons, et il y a des gens qui disent qu'il n'a pas son pareil dans toute l'Angleterre.....

« — Vous semblez très informé de tout ce qui le concerne, Gaspard. L'aviez-vous entendu prêcher auparavant?

« — Jamais, frère; mais il est souvent venu à notre tente, et ses filles aussi, et il nous a donné des traités, car il fait partie de ces gens qui s'appellent *évangéliques* et qui donnent aux gens des traités qu'ils ne peuvent pas lire.

« — Vous devriez apprendre à lire, Gaspard.

« — Nous n'avons pas le temps, frère.

« — N'êtes-vous pas souvent sans rien faire?

« — Jamais, frère; lorsque nous ne sommes pas occupés à notre commerce, nous sommes occupés à prendre nos récréations; par conséquent nous n'avons pas le temps d'apprendre à lire.

« — Réellement vous devriez faire un effort. Si vous étiez disposé à apprendre, je m'empresserais de vous aider. Vous vaudriez bien mieux si vous saviez lire.

« — Comment cela, frère?

« — Vous pourriez lire les Écritures, et apprendre ainsi à connaître vos devoirs envers vos semblables.

« — Nous les connaissons déjà, frère; les constables et les juges ont réussi à nous infuser déjà une bonne partie de cette science.

« — Cependant vous violez souvent la loi.

« — Ainsi font, je pense, de temps à autre ceux qui ont appris à lire, frère.

« — Très vrai, Gaspard; mais vous devriez réellement apprendre à lire, car, ainsi faisant, vous apprendriez aussi vos devoirs envers vous-même, et votre principal devoir est de veiller sur votre âme. Le prédicateur n'a-t-il pas dit : « Quand un homme aurait gagné le monde entier, en serait-il plus riche? »

« — Nous n'avons pas grand'chose des richesses de ce monde, frère.

« — Très peu de chose, c'est vrai, Gaspard. Maintenant avez-vous observé comme les yeux de toute la congrégation se sont dirigés vers votre banc lorsque le prédicateur a dit : « Il y a des gens qui perdent leur âme et qui ne gagnent rien en échange, qui sont proscrits, méprisés, misérables. » Ces paroles n'étaient-elles pas tout à fait applicables aux *gypsies?*

« — Nous ne sommes pas misérables, frère!

« — Cependant il me semble que vous devriez vous estimer tels, Gaspard; avez-vous un pouce de terre qui soit à vous? êtes-vous utiles à quelqu'un? Tout le monde parle mal de vous. Qu'est-ce qu'un *gypsy?*

« — Quel est l'oiseau qui fait tapage là-bas, frère?

« — L'oiseau! eh! c'est le coucou qui bavarde; mais qu'est-ce que le coucou peut avoir à faire en tout ceci?

« — Nous allons voir, frère. Qu'est-ce que le coucou?

« — Ce que c'est? Vous le savez aussi bien que moi, Gaspard.

« — N'est-ce pas un oiseau tout à fait polisson et impertinent, frère?

« — Je le regarde comme tel, Gaspard.

« — Personne ne sait d'où il vient, frère?

« — D'accord, Gaspard.

« — Il est très pauvre, frère, il n'a pas même un nid à lui...

« — C'est ce qu'on dit, Gaspard.

« — Tout le monde médit de lui, frère?

« — Oui, Gaspard, tout le monde l'insulte.

« — Et néanmoins il est passablement gai, frère?

« — Oui, passablement gai, Gaspard.

« — Il n'est d'aucune utilité, frère?

« — D'aucune exactement.

« — Ainsi vous seriez bien aise d'être délivré des coucous, frère?

« — Mais non pas précisément, Gaspard; le coucou est un oiseau facétieux, sa présence et sa voix donnent un grand charme au paysage. Je ne puis pas dire que je voudrais voir la terre débarrassée du coucou.

« — Eh bien! frère, qu'est-ce qu'un garçon *romany?*

« — Vous devrez répondre vous-même à cette question, Gaspard.

« — N'est-ce pas un drôle espiègle et fripon, frère?

« — Oui, oui, Gaspard.

« — Qui n'est d'aucune utilité, frère?

« — Exactement, Gaspard; je vois.....

« — Quelque chose qui ressemble fort à un coucou, frère?

« — Je vois où vous voulez en venir, Gaspard.

« — Vous voudriez être débarrassé de nous, n'est-ce pas?

« — Non, pas précisément.

« — Nous ne sommes pas un ornement pour les vertes campagnes dans les temps du printemps et de l'été, n'est-ce pas? Et les voix de nos filles, avec leurs chansons et leur bonne aventure, ne contribuent pas à les rendre plus gaies?

« — Je vois où vous voulez en venir, Gaspard.

« — Vous voudriez métamorphoser les coucous en oiseaux de basse-cour, n'est-ce pas?

« — Je ne puis dire cela pour mon compte, Gaspard; mais il y en a d'autres qui le voudraient peut-être.

« — Et changer les garçons et les filles gypsies en tisserands mécontens et en ouvrières de manufactures, frère?

« — Je ne puis dire cela, Gaspard. Vous êtes certainement un peuple pittoresque, et à beaucoup d'égards un ornement pour nos villes et nos campagnes; notre peinture et notre littérature vous ont aussi beaucoup d'obligations. Quels jolis tableaux ont fournis vos groupes et vos campemens, et que de jolis livres on a écrits dans lesquels les principaux personnages étaient des gypsies! Je crois que si nous ne vous avions plus, nous vous regretterions.

« — Absolument comme vous regretteriez les coucous, s'ils étaient tous transformés en oiseaux de basse-cour. Je vous dirai, frère, que très souvent, lorsque j'étais assis sous une haie, au printemps ou en été, et que j'entendais chanter le coucou, j'ai pensé que les gypsies et les coucous se ressemblent sous plus d'un rapport, surtout sous le rapport du caractère. Tout le monde parle mal de nous, et chacun est bien aise cependant de nous voir.

« — Oui, Gaspard; mais il y a une différence entre les hommes et les coucous : les hommes ont des âmes, Gaspard.

« — Et pourquoi pas les coucous, frère?

« — Vous ne devriez pas parler ainsi, Gaspard; ce que vous dites ressemble à un blasphème. Comment un oiseau aurait-il une âme?

« — Et comment un homme en aurait-il une?

« — Oh! nous savons très bien que l'homme a une âme.

« — Comment le savons-nous?

« — Nous le savons très bien.

« — En feriez-vous le serment, frère? en lèveriez-vous la main?

« — Mais oui, je pense que je le ferais, Gaspard.

« — Avez-vous jamais vu l'âme, frère?

« — Non, je ne l'ai jamais vue.

« — Eh bien! comment pourriez-vous jurer qu'elle existe? La jolie figure que vous feriez en cour de justice, d'affirmer l'existence d'une chose que vous

n'avez jamais vue. — Relevez votre tête, camarade. Où et quand l'avez-vous vue? Affirmez-vous sous serment, camarade, que ce gypsy a volé le petit de l'ânesse? — Oh! il n'y a personne pour faire un contre-interrogatoire comme l'avocat P... Nos gens, lorsqu'ils sont dans l'embarras, aiment beaucoup à l'employer, quoiqu'il se fasse payer cher. Maintenant, frère, oserez-vous affirmer sous serment que nous avons une âme?

« — Bien! nous ne ferons aucun serment à ce sujet; mais vous-même, vous croyez à l'âme : je vous ai entendu dire que vous croyiez à la bonne aventure, et qu'est-ce que la bonne aventure, sinon la science de l'âme?

« — Quand donc ai-je dit que j'y croyais?

« — Eh! après cette bataille, lorsque vous me montrâtes cette marque sanglante dans le nuage, tandis que celui dont vous prophétisiez le sort s'en allait dans sa voiture vers la vieille ville, au milieu des torrens de pluie, des tonnerres et des éclairs.

« — Je crois me rappeler quelque chose de semblable, frère.

« — Une autre fois je vous ai entendu dire que le spectre d'Abershauw descendait de cette colline à cheval chaque nuit.

« — Mais quelle merveilleuse mémoire vous avez, frère!

« — Je voudrais ne pas l'avoir, Gaspard; elle fait mon malheur.

« — Votre malheur! Peut-être bien après tout. En tout cas, il est bien peu comme il faut d'avoir une telle mémoire. J'ai entendu ma femme dire qu'il était très vulgaire de montrer qu'on avait une mémoire trop fidèle, et que vous ne pouvez donner une meilleure preuve de bonne éducation que d'oublier toute chose aussi vite que possible, spécialement une promesse, ou un ami lorsqu'il se trouve dans la gêne. Bien, frère, je ne puis nier que je crois à la bonne aventure et au fantôme d'Abershauw, qui, dites-vous, est son âme. N'allez pas penser cependant que ce que je crois ou ce que j'affirme croire à un moment, je voulusse le croire le moment d'après ou seulement dire que j'y crois.

« — En vérité, vous m'étonnez, Gaspard. Dans une précédente occasion, je vous ai entendu citer un fragment de chanson qui dit que lorsqu'un homme est mis en terre, tout est fini pour lui.

« — Ai-je dit cela? Dieu! quelle mémoire vous avez, frère! Mais vous n'êtes pas sûr que j'aie à présent la même opinion.

« — Certainement non, Gaspard. Après un sermon comme celui que nous avons entendu, je serais très choqué que vous eussiez encore la même opinion.

« — Cependant, frère, ne soyez pas trop sûr que je n'aie pas encore cette opinion, quelque choquante qu'elle vous paraisse.

« — Quel peuple incompréhensible vous êtes, Gaspard! »

Incompréhensible! beaucoup moins que ne le pense Lavengro. Au milieu de ces contradictions et de ces oscillations de pensée, la véritable nature de ce singulier peuple se laisse au contraire assez facilement surprendre. Le gypsy est sceptique et croyant, selon le caprice de son tempérament et les impressions de la minute qui passe. Il croit aux fantômes et à l'anéantissement absolu. Ses émotions,

quelles qu'elles soient, poétiques ou grossières, basses ou brillantes, sont la règle de son esprit. Incompréhensible, il ne l'est pas; mais inconvertissable, il l'est, et de manière à lasser la patience de toutes les théocraties de la terre. S'il est vrai que les gypsies aient une origine hindoue, il est permis d'imaginer qu'ils appartiennent à une caste déchue, chassée pour ses incorrigibles habitudes et son esprit rebelle à toute autre idée de règle morale que l'obéissance aux mouvemens de la nature.

Sont-ils cependant dépourvus de toute qualité? Non, ils ont à un assez haut degré l'amour de la famille et à un degré excessif l'amour de la tribu. Les femmes surtout présentent un singulier mélange de vices et de qualités opposés. Que faut-il penser de leur vertu? Il y a à ce sujet un dissentiment assez marqué entre deux esprits de même famille, quoique de tendances très différentes, c'est-à-dire M. Borrow lui-même et M. Mérimée. M. Borrow, qui a longtemps vécu dans leur compagnie, s'est constitué leur paladin, et cite des bohémiennes qui ont refusé d'accepter, en échange de leur honneur, des sommes considérables et des positions brillantes. M. Mérimée croit que la candeur de M. Borrow a été surprise, et que si elles ont refusé, c'est qu'elles ont pensé qu'on voulait se moquer d'elles. Des offres plus modestes, pense-t-il, auraient mieux réussi. Cependant cette vertu des bohémiennes se comprend sans trop d'efforts, car elle est soutenue par la haine de leur race contre le chrétien et l'Européen, le *gorgio,* comme ils l'appellent dans leur langage. Sont-elles fidèles aux époux et aux amans de leur race? Ce qui est certain, c'est qu'elles ne sont jamais surveillées, et que les hommes se confient absolument à elles. En réalité, nous croyons qu'on peut dire que leurs vertus ne méritent pas ce nom. Si elles sont vertueuses, elles le sont sans être chastes; elles aiment les propos relâchés, et se complaisent dans toute sorte de manœuvres libertines. Elles aiment à éveiller l'imagination du *gorgio* par leurs coquetteries et la liberté de leurs allures, quitte à l'arrêter avec un poignard, s'il se croit encouragé par leur tactique et leur langage. Enfin, si elles sont vertueuses pour leur propre compte, elles ne répugnent pas à encourager le vice; au contraire, elles ont un goût et un talent particulier pour servir les intrigues immorales et les passions coupables. Elles sont menteuses, voleuses et coquettes; mais laissons cette vertu s'expliquer elle-même.

Il y avait dans le campement des bohémiens une belle jeune femme, du nom d'Ursule, pour laquelle Lavengro semble avoir eu un commencement d'inclination. — Consultez Ursule, avait dit M. Petulengro. Ce soir, après souper, emmenez-la derrière une haie, et là elle vous apprendra relativement à nos mœurs quelques-unes des choses que vous ignorez. — Avertie par M. Petulengro, Ursule s'as-

sied, le soir venu, près d'une haie solitaire, et la conversation suivante s'engage entre elle et Lavengro.

« — Bonsoir, Ursule, dis-je, je ne pensais pas avoir le plaisir de vous rencontrer ici.

« — Vous ne l'auriez pas eu en effet, dit Ursule, si Gaspard ne m'avait dit que vous aviez parlé de moi, et que vous désiriez causer avec moi sous une haie. Alors j'ai épié vos mouvemens, je suis venue ici, et je me suis assise.

« — Je pensais aller dans ma tente et lire la Bible, Ursule, mais...

« — Oh! je vous en prie, allez à votre tente, et lisez : vous pourrez me parler sous la haie une autre fois.

« — Non, j'aime mieux décidément m'asseoir auprès de vous, Ursule, car après tout la lecture le soir est une mauvaise chose. Oui, j'aime mieux m'asseoir près de vous. — Et je m'assis à son côté.

« — Bien, frère. Maintenant que vous êtes assis à côté de moi sous la haie, qu'avez-vous à me dire?

« — Vraiment je ne sais pas trop, Ursule.

« — Vous ne savez pas, frère? Un aimable garçon, ma foi, qui demande aux jeunes femmes de venir s'asseoir avec lui sous les haies, et qui ne sait plus quoi leur dire quand elles sont venues!

« — Ah! je me rappelle. Savez-vous, Ursule, que je m'intéresse beaucoup à vous?

« — Je vous remercie, frère; vous êtes bien bon.

« — Vous pouvez être exposée à bien des tentations, Ursule.

« — Oui, frère, à bien des tentations. Il est dur de voir de belles choses comme des châles, des chaînes d'or, des montres dans les boutiques, derrière les vitrages, et de savoir qu'elles ne sont pas pour vous. Bien souvent j'ai eu envie d'enfoncer le vitrage, mais j'ai réfléchi qu'ainsi faisant, je me couperais les mains d'abord, puis que je serais à peu près sûre d'être *pincée* et envoyée dans un pays étranger, au-delà du bain de la mouette (la mer).

« — Ainsi vous regardez l'or et les belles choses comme des tentations, Ursule?

« — Sans doute, frère, de très grandes tentations. Ne pensez-vous pas ainsi?

« — Non certainement, Ursule.

« — Vous n'en êtes que plus fou, frère; mais alors ayez la bonté de me dire ce que vous appelleriez une tentation.

« — Eh mais! par exemple l'espérance de l'honneur ou du renom, Ursule.

« — L'espérance de l'honneur et du renom! Parfait, frère; mais je vous dirai une chose : c'est qu'à moins que vous n'ayez de l'argent dans votre poche et de bons habits sur votre dos, vous courez le risque de ne pas obtenir beaucoup d'honneur et... comment appelez-vous l'autre chose?... parmi les *gorgios*, pour ne rien dire des gypsies.

« — Je pensais, Ursule, que les gypsies, errant dans le monde comme ils le font, libres et indépendans, ne se laissaient pas mener par de semblables bagatelles.

« — Alors vous ne savez rien des gypsies, frère. Aucun peuple sur la terre n'aime autant les choses que vous appelez des bagatelles, et n'est plus disposé à respecter ceux qui les possèdent.

« — L'argent et les beaux vêtemens vous pousseraient donc à faire toute chose, Ursule?

« — Oui, oui, frère, toute chose,... car, ainsi que je vous l'ai dit, l'or et les beaux habits sont de grandes tentations.

« — Très bien. Ursule, je suis désolé de ce que j'entends; je ne vous aurais pas crue si dépravée.

« — En vérité, frère?

« — Penser que je suis à côté d'une femme qui consentirait volontiers à...

« — Allez, frère.

« — A faire la voleuse...

« — Continuez, frère.

« — La menteuse.

« — Continuez, frère.

« — La... la...

« — Allez donc, frère.

« — La...

« — La quoi, frère? dit Ursule en se levant subitement.

« — Eh bien! la... N'avez-vous pas...

« — Je vous le déclare, frère, dit Ursule, extrêmement pâle et parlant très bas, si j'avais quelque chose sous la main, je vous ferais repentir...

« — Eh bien! qu'y a-t-il, Ursule? en quoi vous ai-je offensée?

« — Comment, en quoi vous m'avez offensée? N'avez-vous pas insinué tout à l'heure que j'étais prête à... à...

« — Allez, Ursule.

« — Non, je ne le dirai pas. Je voudrais seulement avoir quelque chose sous la main.

« — Si je vous ai offensée, Ursule, je vous en demande pardon; c'est que je ne vous comprenais pas. Asseyez-vous, je vous en prie : j'ai encore bien des questions à vous adresser.

« — M'asseoir! non! Il n'y a pas deux minutes que vous m'avez donné à entendre que vous étiez honteux d'être assis à côté de moi, une voleuse, une menteuse?

« — Mais vous, ne m'avez-vous pas donné à entendre que vous étiez l'une et l'autre, Ursule?

« — Je ne m'inquiète pas beaucoup d'être appelée menteuse et voleuse, dit Ursule : on peut être menteuse et voleuse, et être cependant une très honnête femme; mais...

« — Eh bien? Ursule?

« — Eh bien! je vous déclare que si vous insinuez encore que je puis être la troisième chose que vous avez dite, que le diable me vienne en aide! je ferai un malheur! »

La conversation continue sous la haie bien avant dans la soirée. Ursule révèle à Lavengro quelques-uns des mystères de la vie des

gypsies, et principalement de la vie des femmes. La liberté d'habitudes et de langage des femmes gypsies n'est qu'une manière de faire des dupes, comme la bonne aventure et la science des lignes de la main. Beaucoup de *gorgios* s'y laissent prendre, et elles en reçoivent de jolis présens, des bagues, des châles, des mouchoirs. Si le *gorgio* attend quelque chose en retour de ses présens, il est payé en plaisanteries, s'il persiste, en injures, et s'il persiste encore, en coups de griffes et en morsures. — Mais supposons, demande Lavengro, que ce *gorgio* fût quelqu'un d'aimable, un officier de la milice par exemple : lui refuseriez-vous même un baiser? — Nous ne faisons pas de différence, frère; les filles d'un père gypsy ne font pas de différence entre les *gorgios*, et, qui plus est, n'en voient aucune. — Lavengro demande ce qu'elle ferait cependant dans le cas où un *gorgio* se vanterait d'avoir reçu ses faveurs. — Je sifflerais, répond Ursule, et alors tous mes proches quitteraient leurs occupations et viendraient m'entourer. — Voilà un *gorgio*, dirais-je, qui se vante... — Oh! oh! Ursule, dirait un de mes parens, intente-lui une action devant la loi, et il me mettrait en secret quelque chose dans la main. Alors, m'avançant, je demanderais au *gorgio* s'il persiste à dire que j'ai commis quelque chose de mal la nuit dernière, lorsque j'étais sortie avec lui. S'il persistait, alors je lui dirais : Vous êtes un menteur, et je lui casserais la tête avec le bâton que je tiendrais caché dans ma main. — Du reste, ce n'est pas seulement avec les *gorgios* que les gypsies appliquent cette méthode de justice; ils l'appliquent aussi entre eux lorsqu'une femme a été calomniée par un des leurs. Quant à l'amour qu'une femme gypsy pourrait ressentir pour un *gorgio*, il est sévèrement condamné, et autrefois il était sévèrement puni. Ursule savait une chanson que chantaient souvent les filles gypsies pour s'avertir d'avoir aussi peu de relations que possible avec les *gorgios;* cette chanson racontait l'histoire d'une gypsy qui, s'étant laissé séduire, avait été chassée par sa mère et plus tard enterrée vivante dans un lieu désert. Enfin M. George Borrow attribue à la fidélité des femmes la persistance des mœurs, des habitudes gypsies. C'est elles qui sont le lien de ces communautés errantes. « Tant que nos femmes nous resteront attachées, dit M. Petulengro, notre communauté pourra subsister; mais les meilleures choses ne durent pas en ce monde. Les filles de la Romanie sont encore les filles de la Romanie, cependant elles ne sont pas tout à fait ce qu'elles étaient il y a soixante ans. Ma femme, quoiqu'elle soit bonne gypsy, ne vaut pas mistress Herne. Je crois qu'elle aime trop les Français et le langage français. Je vous le dis, frère, si jamais la communauté gypsy vient à se rompre, c'est parce que nos filles auront été mordues de ce chien enragé qu'on appelle le *comme il faut.* »

Ursule était elle-même un témoignage vivant des vertus singulières propres aux femmes gypsies. A l'âge de vingt-deux ans, elle avait déjà été mariée deux fois. « Lorsque j'eus dix-sept ans, dit-elle à Lavengro, Lancelot Lovell me fit une offre de mariage, et nous nous mariâmes à la façon gypsy, c'est-à-dire en nous donnant la main droite et en promettant d'être fidèles l'un à l'autre. Nous vécûmes ainsi deux ans, voyageant quelquefois seuls, quelquefois avec nos parens. Je devins grosse deux fois et je fis deux fausses couches, malheur que j'attribue en partie à la fatigue que j'éprouvais à courir les campagnes pour dire la bonne aventure, et en partie aux coups de pied et de poing que mon cher Lancelot m'administrait chaque soir, si je rentrais sous la tente avec moins de cinq shillings. » Au bout de deux ans, Lancelot vola et vendit le cheval d'un fermier, il fut pris et condamné à être transporté. Ursule demanda à le voir, et lui porta un beau gâteau dans l'intérieur duquel était renfermée soigneusement une scie dont Lancelot se servit pour s'évader. Ursule perdit plusieurs jours les traces de son mari, qui, serré de près, avait été obligé de s'enfuir à toutes jambes; enfin, au carrefour du grand chemin, elle aperçut le *patteran* du fugitif. — Les gypsies appellent *patteran* les poignées de gazon ou les branches d'arbres dont ils sèment leur route de loin en loin pour indiquer à leurs frères la direction qu'ils ont prise. — Ursule suivit donc ces indications jusqu'à un endroit où, près d'une petite auberge, elle vit un grand rassemblement de gens réunis autour d'un cadavre qu'elle reconnut pour celui de son mari. Les gypsies en général ne savent pas nager; Lancelot, partageant cette ignorance, était tombé à l'eau et s'était noyé. « Je le regrettai vivement, ajouta Ursule, car, en dépit des coups qu'il ne me ménageait pas, il n'était pas mauvais mari. Un homme, frère, d'après la loi gypsy, a le droit de battre sa femme, ou même de l'enterrer vivante, s'il le juge convenable : je suis née gypsy, et je n'ai rien à dire contre la loi. » Ursule avait longtemps vécu dans le veuvage; mais enfin elle s'était remariée, et remariée à l'homme le plus laid et le plus misérable de la bande.

« — Comment vous, une aussi jolie femme, mariée à ce *propre à rien*, à ce Sylvestre, le Lazare des gypsies, qui n'a pas un sou à lui! s'écria Lavengro, indigné de cette révélation.

— Plus pauvre il est, frère, plus il a besoin d'une femme intelligente comme moi pour prendre soin de lui et de ses enfans. J'irai marauder, frère, si cela est nécessaire, je dirai pour lui la bonne aventure... Frère, il y a trois heures que je cause avec vous sous la haie; je vais rejoindre mon mari. »

Dirai-je que ce singulier mélange de sentimens bas et élevés me

semble empreint d'une certaine beauté? Serait-il donc vrai, ainsi que l'affirment certains philosophes modernes, que le bien et le mal sont une seule et même chose, et qu'il y a dans tout vice le germe d'une vertu?

Cependant, au bout de quelque temps, Lavengro éprouva le besoin de changer de société et de reprendre sa vie errante. La vallée dans laquelle il a dressé sa tente n'a plus aucun charme pour lui. Isopel, la belle géante, est partie secrètement, en lui laissant une lettre à demi affable, à demi ironique. Au fait, il l'ennuyait un peu avec ses recherches philologiques, et il mettait trop d'ardeur à lui apprendre l'arménien! Délivré de ses rêves de mariage et de vie sédentaire, Lavengro va de nouveau courir le monde. Sa bourse est plate, il est vrai, et il n'a ni monture ni chariot; mais le généreux M. Petulengro lui a offert d'acheter pour lui un beau cheval qui se trouve en dépôt chez un cabaretier du voisinage. Ce cabaretier est, par parenthèse, un type assez original pour mériter une mention spéciale. Jadis son cabaret prospérait, mais depuis que l'homme *noir* parcourt les environs, il marche à grands pas vers sa ruine. Le pauvre homme s'est laissé convertir, et maintenant qu'il ne songe plus qu'au salut de son âme, il est la dupe du premier venu. Ses yeux sont hagards, et ses joues creuses et livides. « Avez-vous changé de religion, lui dis-je, ou bien l'homme noir vous a-t-il commandé le jeûne? — Je n'ai pas encore changé, dit le cabaretier avec une sorte de frisson; mais je dois me convertir publiquement dans une quinzaine, et cette idée, je puis vous l'avouer, absorbe toutes mes facultés. En outre, le bruit s'en est répandu, et tout le monde se moque de moi, et, ce qui est pis, ils viennent tous, boivent ma bière et s'en vont sans payer. Je suis comme ensorcelé, je n'ose rien réclamer. Dieu damne l'homme noir! puissé-je ne l'avoir jamais vu! Le brasseur jure que si je ne lui paie pas cinquante livres dans la quinzaine, il fera saisir tout ce que je possède. Ma pauvre nièce pleure dans la chambre d'en haut, et moi il me prend quelquefois envie d'aller dans l'étable et de me pendre. » Lavengro, en bon anglican et en bon Anglais, lui conseille deux remèdes que le cabaretier promet d'employer : le premier, de ne pas changer de religion, et le second, de se servir de ses poings contre ceux qui ne le paient pas. Quelque temps après, Lavengro va lui rendre une nouvelle visite. Miracle! le cabaret est rempli : le gin et l'ale coulent à flots, et tout le monde paie argent comptant. Les habitués sont pleins de politesse et d'obséquiosités, et le cabaretier les malmène avec l'arrogance d'un planteur ou d'un officier russe. La fortune subite de ce pauvre diable est en miniature une image de la lâcheté et de l'admiration qu'inspirent aux hommes le succès et la force. Depuis qu'il a conve-

nablement roué de coups un buveur récalcitrant, l'argent afflue chez lui, il est honoré et respecté de tout le monde, et il a acquis le droit d'insulter ceux qui le font vivre. « Il n'a pas son pareil dans toute l'Angleterre, dit un buveur. — Non, dit un autre. L'homme qui a pu battre Tom Hopton pourrait battre le monde entier. — Je suis fier de lui, dit le premier. — Et moi aussi, dit le second; je le défendrai contre tout le monde. Que j'entende un peu quelqu'un dire quelque chose contre lui, il aura affaire à moi. Et alors, regardant de mon côté, il ajouta : Avez-vous quelque chose à dire contre lui, jeune homme? » Pendant ce temps, l'hôte va et vient dans la salle, provoquant et rudoyant ses pratiques. « Faites place au comptoir, faites place, messieurs, pour moi et mon ami, et lestement. — Que voulez-vous prendre, notre hôte? un verre de sherry? je sais que vous l'aimez, dit un buveur. — Que le diable vous emporte, vous et le sherry; je ne me soucie pas de vous. N'avez-vous pas entendu ce que je vous ai dit? — Très bien, très bien, vieux camarade, je ne désire pas être importun. — Et avec un gracieux « serviteur, monsieur, » qu'il m'adressa, il nous laissa seuls. » De nouveaux habitués arrivent. « Qu'ils attendent que j'aie le temps de les servir! dit l'hôtelier. — Mais la salle ne les contiendra pas tous. — Qu'ils se mettent dehors! — Mais il n'y a pas assez de bancs. — Qu'ils se tiennent debout ou s'asseient par terre! » Tels sont les résultats d'un coup de poing bien appliqué. Cette misérable taverne n'est-elle pas un miroir grossier, mais fidèle, dans lequel se réfléchissent toutes les lâchetés sociales et toute l'arrogance des triomphateurs.

Lavengro enfourche le cheval acheté avec les guinées de M. Petulengro, lui met les rênes sur le cou et le laisse libre d'aller à l'aventure. La première aventure qu'il raconte est d'un Sterne sans fausse sensibilité, d'un Sterne batailleur et boxeur. Il rencontre un vieillard assis sur le bord de la route, pleurant à chaudes larmes, et qui raconte qu'on vient de lui voler son âne : « Je revenais du marché, dit-il, lorsque j'ai rencontré un homme avec un sac sur les épaules qui m'a demandé si je voulais lui vendre mon âne. Je lui ai répondu que je ne songeais pas à le vendre, car il m'était très utile, et que d'ailleurs je l'aimais autant que s'il était ma femme ou mon fils. J'essayai de passer outre, mais le gaillard s'est planté devant moi en me demandant de le lui vendre et qu'il me l'achèterait à n'importe quel prix. Alors, voyant qu'il persistait, j'ai répondu que j'en voulais six livres. Je disais cela pour me débarrasser de lui et parce que je voyais bien qu'il était un pauvre diable qui probablement ne possédait pas six shillings; mais j'aurais mieux fait de retenir ma langue, car je n'avais pas fini de parler que, déposant son sac, il en a tiré une balance, s'est dirigé vers ce tas de pierres et en a pesé quel-

ques-unes qu'il a jetées ensuite devant moi en disant : Voici les six livres, voisin, maintenant descendez de votre âne et livrez-le-moi. — Je restai stupéfait quelque temps, et lorsque je lui demandai ce qu'il prétendait : — Ce que je prétends, vieux drôle, je prétends prendre possession de la marchandise que j'ai achetée. En disant cela, il a enfourché l'âne et s'est enfui aussi vite qu'il a pu. » Lavengro se met à la suite de ce facétieux voleur, et l'atteint bientôt. « Descendez de cet âne, coquin, ou je vais vous en faire descendre moi-même. » L'homme se retourne tranquillement. — Est-ce que vous voulez me voler? — Vous voler? dis-je. Non, mais vous prendre cet âne que vous venez de dérober à son propriétaire. — Je n'ai volé personne; j'ai bel et bien acheté cet âne à son maître, et la loi me le donnera; il a demandé six livres, et je lui ai donné six livres. » En même temps il s'avance contre Lavengro, brandissant un gourdin et laissant traîner la bride de l'âne, qui profite de ce moment pour administrer au voleur une ruade terrible et pour s'enfuir vers son vieux maître. « Aimable traitement! dit le voleur en portant la main à son côté; je ne serais pas étonné d'être estropié pour la vie. — Et vous le seriez, répondis-je, que vous n'auriez reçu que votre dû, coquin, pour avoir tenté de voler un pauvre homme en jouant sur les mots. — Coquin! je ne le suis pas, répondit-il; vous mentez. Et quant à jouer sur les mots, qu'y a-t-il là de répréhensible? Les gens les plus huppés en font autant. »

Cette anecdote rappelle trait pour trait les anciennes facéties et friponneries populaires dont est remplie l'ancienne littérature, auxquelles se complaisaient Thibaut Agnelet ou Till Eulenspiegel, et qu'aimait à raconter le bon Sancho Pança. M. Borrow est le seul écrivain de notre temps qui ait vu la nature plébéienne comme l'ont vue les grands écrivains d'autrefois, depuis l'auteur inconnu de la farce de *Pathelin* jusqu'à Lesage. Il connaît sa prédilection pour l'équivoque, l'à-peu-près, les paroles à double sens et les actions à double face, ses friponneries casuistiques, son goût pour les grosses facéties, son audace effrontée à prendre au pied de la lettre une plaisanterie qui lui crée l'ombre d'un droit, l'air de bêtise sous lequel elle sait dissimuler ses mauvaises pensées. Il connaît tous les signes de la franc-maçonnerie populaire, l'œil qui cligne, le coude qui donne avis, la grimace significative. C'est le dernier écrivain qui ait surpris au vif les mœurs de cette populace des districts ruraux, formée par le servage et l'oppression, et si différente de ces populations créées par l'industrie et la civilisation urbaine vers lesquelles les écrivains modernes ont de préférence braqué leur lorgnette.

Ce n'est pas seulement par la manière d'observer et de reproduire

la vie populaire que M. Borrow rappelle les anciens écrivains. Il les rappelle par la franchise de son langage et par l'intensité de ses haines littéraires ou politiques. Il a des accès de colère qui font déborder en lui une éloquence bouffonne. Il y a plus, les gros mots sont les meilleurs avec lui, car il ne se soucie pas de passer pour un homme de bon ton, et il n'a jamais cultivé l'art des perfidies sournoises. Il déclare tout net que « le peuple allemand, dont l'Angleterre s'est engouée depuis quelques années, est un peuple stupide. » Nous ne savons ce que sir John Bowring peut lui avoir fait; ce qui est certain, c'est qu'on a perdu l'habitude de traiter ainsi les gens depuis l'époque où ont été écrites les invectives de d'Aubigné contre Palma Cayet. Ses épigrammes littéraires sont tout à fait à l'ancienne mode; elles ne se composent point d'un trait sec et acéré, comme celles d'un homme formé par le monde à la méchanceté, ou d'un bel esprit sans imagination. Non, elles sont dramatiques, et provoquent le rire comme une scène de comédie. Ce sont des épigrammes à plusieurs personnages, pour ainsi dire. En voici une qui n'eût pas été indigne des maîtres de la raillerie et du rire. Après avoir accompli l'acte de chevalerie errante que nous avons raconté plus haut, Lavengro s'était arrêté dans une belle vallée, sous un bouquet d'arbres, afin de se reposer. Son attention fut bientôt attirée par un bruit singulier, un ronflement sonore, comme celui qui peut s'échapper des voies respiratoires d'un géant endormi. « Je me levai, dit Lavengro, et je vis un homme couché sur le dos, son chapeau légèrement ramené sur les yeux, et tenant un livre ouvert dans sa main droite. Je me contentai d'abord de le regarder, pensant qu'il allait s'éveiller; mais il continua de ronfler d'une manière convulsive. Enfin le bruit devint si terrible que je me sentis alarmé pour son existence, et que je tremblai dans la crainte d'une attaque d'apoplexie. Je m'écriai : « Monsieur! monsieur! réveillez-vous. Vous dormez trop. » Voyant qu'il ne se réveillait pas, je le secouai vigoureusement; il ouvrit à demi les yeux, et, s'imaginant sans doute qu'il rêvait, il les referma; mais j'étais déterminé à le réveiller, et je criai en conséquence : « Monsieur! monsieur! ne dormez plus. » Il ouvrit les yeux, se dressa sur son séant d'un air à demi effaré et me demanda ce que je voulais. — Je vous demande pardon, lui dis-je, mais j'ai pris la liberté de vous éveiller, parce que vous m'avez paru avoir un sommeil très agité; en outre j'ai craint que vous ne prissiez la fièvre en dormant sous cet arbre. — Je ne cours aucun risque, répondit-il; je viens souvent dormir ici. Mon sommeil n'était pas agité le moins du monde, et vous auriez fort bien fait de ne pas m'éveiller, car, pour vous dire la vérité, j'ai le sommeil très difficile. — On ne s'en douterait guère, répondis-je; je n'ai jamais vu personne

dormir d'aussi bon cœur. » Alors l'inconnu raconte à Lavengro que depuis plusieurs années il était tourmenté d'insomnies invincibles qui étaient survenues à la suite d'agitations nerveuses et d'inquiétudes morales. Les narcotiques semblaient plutôt augmenter que diminuer la maladie; bref, tous les remèdes avaient été vains, lorsqu'un de ses amis lui porta un livre en lui conseillant d'en lire quelques pages chaque jour, en plein air et au milieu d'un paysage qui pût inviter au sommeil. « Je suivis son conseil, dit le dormeur; le lendemain, je choisis cet endroit comme le plus riant de tous les environs, et j'ouvris le livre; au bout de la première page, j'étais plongé dans un sommeil de plomb. Depuis cette époque, j'ai répété l'expérience chaque jour, et toujours avec un égal succès. Je n'ai pas d'enfans; hier j'ai fait mon testament, et j'ai institué mon ami mon légataire universel en reconnaissance du service qu'il m'a procuré. » C'est à la poésie de Wordsworth que s'adresse cette épigramme. « Je n'avais jamais douté de sa puissance soporifique, ajoute M. Borrow, mais je fus confirmé dans ma croyance par cette anecdote. Comme depuis cette époque j'ai rencontré beaucoup de personnes qui mettaient ce poète au-dessus de Byron, j'en ai conclu que le nombre des gens affligés d'insomnies était plus nombreux que je ne pensais. » Comme M. Borrow est, par sa nature d'esprit, peu fait pour goûter la poésie de Wordsworth, nous ne perdrons pas notre temps à démontrer que cette épigramme est injuste, et nous nous contenterons de constater qu'elle est très plaisante et très réussie.

Une des prétentions de M. Borrow, c'est de vouloir que chacune de ses anecdotes présente non-seulement un petit tableau ou un petit drame, mais une leçon morale. Heureusement il en est de la morale de ses aventures comme de la morale des fables de La Fontaine : elle se compose de lieux communs, de dictons populaires, de coqs-à-l'âne, de proverbes; elle ne nuit en rien par conséquent au récit et n'est pas assez sérieuse pour le gâter. Rien ne serait bizarre comme les titres moraux qu'on pourrait donner à ces aventures; l'une d'elles, par exemple, pourrait être intitulée : *qu'il est utile de savoir se servir de ses poignets, et que cette science n'est pas déshonorante pour un gentleman, ou l'apologie de l'art de boxer.* Il est possible que la science du boxeur ne soit pas déshonorante pour un *gentleman;* ce qui est certain, c'est que la scène est vivement racontée, et les personnages en présence très vivans et très anglais. C'est le récit d'une rixe entre un postillon insolent, tyran d'écurie, terreur des voyageurs, et un vieux *gentleman.* Cette scène est homérique. Le postillon insulte le vieillard à la manière de Thersite, sans se douter qu'il a devant lui un héros vieilli dans les combats. —

« Comme vous avez été très malhonnête avec moi, je ne vous donnerai rien du tout pour boire, dit le vieillard. — Vraiment, cher ami! répond le cocher. J'espère que je ne mourrai pas de faim pour cela; il ne me donne pas son shilling : je vous en donnerai vingt, si vous voulez, mendiant. Il faut être poli avec monsieur, vraiment oui! Eh bien! ma foi, nous voilà beaux s'il faut être poli avec des gens pareils. — Flegmatiquement le vieillard fume sa pipe, sans répondre, mais en ayant soin de chasser la fumée à la figure du postillon et de lui fournir l'occasion d'une violence : le matamore donne dans le piége. — Pourquoi me fumez-vous au visage? — Et d'un revers de main il fait tomber la pipe du vieillard. — Je vous remercie, répond ce dernier; si vous voulez attendre un instant, je vais vous donner un reçu de la politesse que vous m'avez faite. — Et toujours flegmatique, il ramasse sa pipe, pose son chapeau, met bas son habit et se met en garde. Le combat est superbe; on entend les coups de poing pleuvoir et les mâchoires voler en éclats. Édenté, meurtri, le nez en sang et l'œil poché, le postillon se retire de la lutte, pendant que la galerie, mortifiée de la défaite du matamore, exprime son opinion : — « C'est ce coup de garde que Tom ne connaissait pas, voyez-vous, qui a fait tout le mal. Je donnerais bien une guinée pour boxer avec le vieux. » Cette histoire est incontestablement morale; elle prouve qu'il est bon de savoir se servir de ses poings, et surtout qu'il est utile d'avoir eu un professeur de boxe de la vieille école, le sergent Broughton, par exemple, qui avait formé le vieillard.

Mais la plus singulière de ces histoires à intentions morales est assurément celle du vieux sinologue qui avait appris le chinois et qui n'avait jamais lu un seul livre écrit en cette langue. Dans une de ses pérégrinations, Lavengro tomba de cheval, se blessa et fut recueilli sur la route par un vieillard qui le traita avec bienveillance et le garda chez lui pendant sa maladie. Lorsque Lavengro entra en convalescence et qu'il put exercer sur ce théâtre nouveau sa vieille curiosité, il fut étonné du nombre de tasses et de porcelaines de tout genre qui encombraient la maison. Sur les cheminées, sur les tables, sur les consoles, sur les étagères, partout des assiettes et des tasses chargées d'hiéroglyphes bizarres s'offraient à la vue. Lavengro apprit bientôt du maître de la maison l'histoire de cette collection bizarre. « Ces tasses chargées d'hiéroglyphes, lui dit-il, m'ont sauvé de la folie et de la mort. A la suite de fausses accusations auxquelles j'avais été en butte, une jeune femme à laquelle j'étais fiancé mourut de douleur. Sa mort me laissa stupide. Le ministre de la paroisse essaya vainement de me consoler et de me prêcher la résignation, dont il aurait eu besoin lui-même, car il mourut de douleur un mois après une banqueroute qui le ruina.

Le médecin du canton fit tous ses efforts pour m'engager à me distraire par une occupation quelconque, mais j'étais incapable de m'appliquer à aucun objet, et je sentais dans ma tête comme une roue de moulin. Un jour que le vertige était plus fort que de coutume, j'essayai de fixer mes yeux sur un point donné, et mon regard tomba sur une théière dont les signes éveillèrent subitement mon attention. Quels singuliers signes! dis-je, et pendant que je les contemplais, je sentais mon vertige s'apaiser et le calme renaître en moi. Je détournai mes regards; soudainement le vertige recommença, et j'entendis comme une voix qui me criait : — Les signes! les signes! accroche-toi aux signes, ou tu es perdu. — Dès lors une seule idée me préoccupa; quelle fantaisie bizarre avait donné naissance à ces signes? J'avais trouvé une occupation; je comparais incessamment les signes d'une porcelaine aux signes d'une autre, et je les trouvai identiques, quoique différemment disposés. Cette différence d'agencement indiquait un dessein particulier. Assurément ces hiéroglyphes signifient quelque chose; mais que signifient-ils? Alors ma curiosité fut éveillée, et je désirai ardemment savoir la signification de ces inintelligibles ornemens, d'autant plus que mon médecin, consulté par moi, m'encouragea dans cette recherche, et me recommanda comme remède l'étude des signes. Un jour, me trouvant dans une ville voisine, je m'arrêtai près d'une boutique où l'on vendait du thé, et je fus surpris de voir que les caisses et les vases qui le contenaient étaient ornés des mêmes signes qui me préoccupaient si fort. — Les meilleurs thés viennent de la Chine, dit une voix à mes côtés; je me retournai, et je vis le marchand debout sur le seuil de sa boutique. Du véritable thé chinois, ajouta-t-il; peut-être monsieur me fera-t-il l'honneur de l'examiner. — Je lui répondis que je n'avais pas besoin de thé, mais que je serais heureux d'apprendre ce que voulaient dire ces signes qui encadraient les peintures de ses caisses et de ses vases. — Ce sont des lettres chinoises, répondit-il; elles expriment sans doute quelque chose, mais je ne saurais trop dire quoi. Permettez-moi de vous vendre cette livre de thé, ajouta-t-il en me tendant un petit paquet enveloppé. L'enveloppe contient un exposé du système d'écriture des Chinois, que je distribue gratuitement afin de corriger l'ignorance gothique qui règne dans le district à ce sujet. — J'avais fait enfin un pas; je savais maintenant que les signes exprimaient des mots. Une seconde visite au marchand me rendit possesseur de quelques porcelaines qu'il me vendit fort cher, mais que je ne marchandais pas en considération du grand service qu'il me rendait. J'écrivis à Londres pour me procurer une grammaire et un dictionnaire chinois, et j'éprouvai un certain désappointement en apprenant qu'il n'existait dans la langue anglaise

aucun livre de ce genre, et que je ne pourrais apprendre le chinois que par l'intermédiaire du français. Cependant je ne me découragéai pas, j'appris le français en deux ans, et je pus me mettre enfin à l'étude du chinois. Il y a trente-cinq ans que je m'en occupe, et je suis encore bien peu savant dans cette langue; mais les années ont coulé paisibles, et le vertige n'est plus revenu. »

Lavengro demande ensuite au vieillard si ses études chinoises se sont exclusivement bornées à cette littérature d'assiettes et de théières? « Entièrement, répondit le vieillard, je n'ai jamais lu autre chose. — Et puis-je vous demander vos raisons pour borner ainsi vos études? — Ces inscriptions me permettent de passer mon temps; que pourrait faire de plus toute la littérature chinoise? — Et quel joli livre il est en votre pouvoir de faire avec ces inscriptions! ajoutai-je. Pensez un peu. Un livre publié sous ce titre : Traductions de la littérature des porcelaines chinoises... Le glorieux John lui-même ne dédaignerait pas de le publier. »

Cet homme, qui avait appris le chinois, n'avait jamais pu apprendre à connaître l'heure exacte. Lavengro fut surpris de cette ignorance, et lui en demanda les motifs : « Je ne sais pas, dit-il; je dis l'heure à quelques minutes près, mais je ne puis dire la minute exacte. — Et cependant vous avez appris le chinois. Je vous conseille d'apprendre aussitôt que possible à connaître quelle heure il est. Considérez combien il serait triste de partir de ce monde sans avoir acquis cette science. La millionnième partie de l'attention que vous avez donnée à l'étude du chinois vous suffira pour l'acquérir. — En apprenant le chinois, j'avais un motif, reprit le vieillard, celui de me délivrer de mes vertiges. Quant à apprendre à connaître l'heure qu'il est, je n'en vois pas la nécessité. On peut mener une vie très honorable sans savoir cela; mais en vérité il est fâcheux que vous sachiez connaître l'heure. Il serait réellement plaisant que deux personnes, dont l'une sait l'arménien et l'autre le chinois, ne pussent, ni l'une ni l'autre, dire exactement l'heure qu'il est. »

Lavengro, après avoir couru quelque temps les grandes routes, résolut de se défaire de son cheval, et le vendit, à la foire d'Horncastle, une somme trois fois plus forte qu'il ne l'avait payé. C'est encore un bon type que le jockey-maquignon qui fait marché avec lui, et qui naturellement lui raconte son histoire. A lui seul ce récit est tout un roman picaresque. Si le jockey s'était résigné à exercer un métier à demi honnête, ce n'était pas faute de mauvais exemples. Son grand-père était un rogneur de monnaies, très habile dans son métier, et surtout très prudent. L'appât du gain et l'ardeur du métier ne le poussaient jamais trop loin. Soit qu'il employât la lime, les ciseaux ou l'eau-forte, il se contentait d'un honnête béné-

fice : sur une guinée, il ne prenait jamais plus de neuf pence, et sur une large pièce espagnole jamais plus d'une demi-couronne. A part le métier qu'il faisait, dit son petit-fils, c'était un homme moral, bon père et bon époux, et qui se laissa pendre pour ne pas dénoncer ses complices. Son fils fut aussi un homme moral et un coquin : bon sang ne peut mentir. Il vécut d'abord honnêtement, mais des revers de fortune arrivèrent. Pour se tirer d'affaire, il trouva commode de mettre en circulation de faux billets de banque. Après quelques années de ce commerce, il fut pris, malgré son habileté à se travestir, et, en considération de quelques dénonciations qu'il consentit à faire, condamné seulement à être transporté. Le jockey se rappelait cette circonstance avec amertume; il regrettait que son père n'eût pas eu plus de fermeté d'âme à l'heure de la mort, et n'eût pas suivi l'exemple de son aïeul. Le jeune orphelin s'en alla vivre alors avec le vieux Fulcher, qui avait pour véritable profession le vol, et pour métier apparent la fabrication de paniers d'osier dont la matière première ne lui coûtait jamais rien, car il la prenait dans les propriétés d'autrui. Le vieux Fulcher était un voleur sans audace; il ne dépassait jamais le simple délit. Il ne comprenait pas qu'on pût commettre un vol qui vous menât à la potence. En conséquence, il se bornait à de petits larcins, dont le plus grave, au moins par ses résultats, fut celui d'une carpe monstrueuse qu'un gentilhomme *spleenetic* de son voisinage s'amusait à nourrir de sa propre main. Le pauvre gentilhomme devint plus mélancolique que jamais après ce larcin, et finit par se pendre. « Ce qui est un jeu pour l'un est la mort pour un autre, » ajoute philosophiquement le jockey en terminant cette histoire.

Après la mort de ce prudent voleur, qui finit néanmoins par se casser le cou, son fils voulut continuer son commerce; mais John Dale, l'honnête jockey, répondit à ses avances par un refus. Il résista même à la tentation d'épouser Mlle Fulcher, dont il fit sa femme plus tard cependant, lorsqu'après une odyssée picaresque des plus compliquées, il finit par la rencontrer, la corde au cou, dans un marché où elle avait été conduite par son mari. Il l'acheta moyennant la somme de 18 pence, que le vendeur se hâta d'aller dépenser au cabaret. John Dale eut la délicatesse de l'épouser, et il donne de cette détermination des raisons trop mémorables pour que nous ne les rapportions pas : « On m'a bien dit qu'elle était ma propriété, puisque je l'avais achetée la corde au cou; mais, pour vous dire la vérité, je pense que tout le monde doit vivre de son métier, et je ne voulais pas agir avaricieusement avec notre curé, qui est un brave homme et qui a certainement droit à ses honoraires. »

Je raconterais bien volontiers l'histoire de Murtagh, — un véri-

table petit chef-d'œuvre de même genre, — mais en vérité je n'ose pas. On a déjà pu remarquer l'animosité de M. Borrow contre l'église de Rome; cependant les conversations immorales de *l'homme noir* ne sont rien auprès des exploits de Murtagh, le séminariste irlandais. Murtagh est ce personnage bien connu des lecteurs de M. Borrow, qui avait jadis appris à Lavengro la langue irlandaise. Ce dernier rencontre son ancien maître sous l'habit de saltimbanque, et apprend son histoire de sa bouche. Nous résisterons pour plusieurs motifs à la tentation de la raconter. Que ceux de nos lecteurs qui connaissent l'anglais la lisent; ils y verront comment Murtagh fut envoyé à Livourne, au séminaire irlandais, pour devenir savant en théologie, comment à son tour il rendit tout le séminaire habile dans l'art de manier les cartes, qu'il savait manœuvrer avec une rare dextérité, comment il gagna à la fois l'admiration et l'argent du portier, du cuisinier, de l'aumônier, de l'économe, et fit tant que sa réputation arriva jusqu'au directeur de l'établissement, homme grave et de mœurs austères, qui désira faire sa connaissance; comment Murtagh s'aperçut que cet homme austère était encore plus fort que lui dans l'art de corner, de donner le coup d'ongle, de couper au petit pont, et quelles scènes suivirent cette découverte. A plus forte raison m'abstiendrai-je de raconter l'habileté que Murtagh montra plus tard en Irlande dans le métier d'exorciste, qu'on ne pouvait en effet confier à des mains plus agiles. Une fois il délivra une femme de deux démons qui sortirent de sa bouche sous la forme de deux anguilles; une autre fois il fit une cure plus miraculeuse, et délivra une possédée de *six* démons qui sortirent sous la forme d'une unique souris blanche... Nous recommandons cette histoire, non certes pour les passions mesquines et les préjugés haineux qui l'ont inspirée, mais pour son mérite littéraire : elle peut soutenir sans désavantage la comparaison avec les meilleures pages du *Baron de Fœneste*, et peut se lire après n'importe quel roman picaresque.

Le Gentilhomme Romany se termine brusquement après l'histoire de Murtagh et ne finit pas plus en réalité que ne finissait *Lavengro*. Un sergent recruteur s'approche du jeune aventurier et lui propose de s'engager au service de la compagnie des Indes. « Pourquoi faire? — Pour combattre les *Kauloes*, un tas de coquins qui ne valent pas la corde pour les pendre. — Kauloes! et que signifie ce mot? — Noirs, reprit le sergent recruteur; et nous, ils nous appellent *Lalloes*, c'est-à-dire rouges, dans leur exécrable jargon. — Vraiment!... Mais, dis-je, c'est le jargon de M. Petulengro et de Tawno Chikno; je ne serais pas étonné maintenant qu'ils fussent d'origine indienne. J'ai envie d'aller voir ce pays. »

Ainsi se termine cette nouvelle partie de l'odyssée humoristique

que M. Borrow continue depuis tant d'années. Est-elle à jamais terminée, ou son prochain livre nous conduira-t-il dans l'Inde, vers laquelle Lavengro a l'air d'aspirer ? Peu importe : inachevés, incomplets, fragmentaires, ces livres peuvent se passer de conclusion, car ils ont une valeur intrinsèque, et chacune de leurs pages porte l'empreinte de la réalité. Le critique qui rend compte d'un livre de M. Borrow est à peu près dans la situation du critique qui aurait eu successivement à rendre compte des diverses parties de *Gil Blas* à mesure qu'elles se publiaient. L'œuvre est incomplète, mais chaque partie est excellente, et peut être appréciée isolément. M. Borrow a ressuscité un genre littéraire inconnu depuis longtemps, et il l'a ressuscité non pas artificiellement, comme on ressuscite telle forme rhythmique ou comme on remet à la mode le rondeau ou le sonnet, mais naturellement, et comme étant le seul cadre convenable où pussent se ranger les observations et les acteurs de sa vie errante. Pour un esprit sain et judicieux, l'observation de la vie populaire, surtout l'observation de la vie vagabonde et des mœurs équivoques, entraînera toujours nécessairement la forme du roman picaresque. Les machines mélodramatiques, les romans à grands ressorts, dans lesquels on a essayé, de nos jours, de nous présenter certains tableaux de la vie populaire, suffisent, par l'extravagance de leur forme, à démontrer que l'auteur ne connaît rien de ce qu'il prétend décrire. M. Borrow n'a pas adopté cette forme de parti pris, car aucune de ses pages ne trahit cette préoccupation. Il l'a retrouvée d'instinct, par le seul fait qu'il avait à exprimer des sentimens d'une certaine nature; il l'a retrouvée par la même raison qui la fit inventer jadis à Cervantes et à Mendoça, c'est-à-dire en vertu de cette nécessité qui fait trouver à l'esprit la forme naturelle à ses conceptions. Seulement il faut, pour cela, que l'esprit ne soit pas faussé par l'ambition et préoccupé du désir du succès. C'est ainsi que M. Borrow est devenu, sans y songer, en quelque sorte le Quevedo et le Mendoça de l'Angleterre contemporaine.

ÉMILE MONTÉGUT.

JOHN WILMOT

COMTE DE ROCHESTER

II.

LA POÉSIE ANGLAISE SOUS CHARLES II.

V.

Spencer et Shakspeare sont déjà des anciens. Milton n'est plus. Dryden règne, quand Rochester paraît (1). Entre Milton et Dryden, presque rien qui puisse compter. Suckling, Waller, Denham, simples polisseurs du vers anglais, l'émondent, le rendent un peu plus harmonieux, un peu plus élégant; mais ils l'atténuent et l'affadissent. A côté d'eux, des renommées pour jamais éteintes : qui connaît Sprat? qui connaît Cleveland (2)? Tous ces noms pâlissent graduellement devant celui de Dryden, d'abord imitateur de William Davenant et de Waller, mais dont la muse, nourrie de plus fortes études, et guidée par un sentiment plus net, mieux défini, des beautés vraiment classiques, des beautés éternelles, frappait les esprits

(1) Voyez la première partie de cette étude dans la livraison du 15 août.

(2) Ce Cleveland était un chansonnier royaliste, une espèce de Béranger militaire. Après le triomphe des républicains, il fut arrêté, porteur de chansons et d'épigrammes qu'il distribuait avec une activité très hostile. Conduit devant un des généraux de Cromwell, il s'apprêtait à soutenir, avec la fermeté, la dignité convenables, l'épreuve décisive à laquelle il se croyait réservé; mais quand son redoutable juge eut feuilleté les documens accusateurs : « Est-ce là, s'écria-t-il, tout ce qu'on produit contre ce pauvre diable?... Laissez-le donc vendre en paix ses ballades!... » Cleveland, outré de tant de mépris, en mourut, assure-t-on, de désespoir.

par sa majesté correcte, son énergie contenue et savante, sa solennité un peu gourmée.

Dryden fit hommage de ses premiers vers à la république. Né en 1631, il avait atteint, à l'époque où mourut Cromwell (1658), un âge auquel il n'est plus permis de se regarder comme « un jeune homme. » Il faut donc croire qu'en écrivant, sous l'impression de ce grand trépas, les *Stances héroïques*, qui furent sa première œuvre, il obéissait à un enthousiasme réfléchi. En deux ans, cet enthousiasme fit pourtant place à un autre qui n'y ressemblait guère, et la même plume qui avait qualifié Cromwell de « prince-géant, » qui le vantait de n'avoir pas ressemblé à ces « téméraires monarques » entraînés par leur jeunesse à des actes que leur âge mûr est ensuite contraint de répudier, — la même plume exalta l'intrépide jeunesse, le mâle courage et aussi la vertu, la sagesse profonde de Charles II, lorsque Charles II fut remonté sur le trône. Tout ceci, vu de près, s'explique aisément : les mœurs peu sévères font en général les principes peu solides et les opinions mal soutenues. Apparenté à des personnes de haut rang, aspirant à un mariage aristocratique, il fallait à Dryden, pour faire valoir sa belle figure, le luxe des vêtemens, les dehors de l'homme comme il faut, souvent incompatibles avec la pauvre et fière indépendance qui se refuse au patronage. Dans ces conditions, la poésie, devenue gagne-pain, tend volontiers sa besace orgueilleuse et accepte l'or de toutes mains, sans regarder à l'effigie. On a comparé aux conquêtes d'Alexandre les campagnes irlandaises d'Olivier Cromwell : on compare à l'exil de David celui de Charles Stuart. On a des flatteries à l'usage de quiconque est puissant et des hyperboles complaisantes qui s'adaptent, souples couronnes, au front de tous les vainqueurs. On dit au parvenu des révolutions, — nous citons les textes : — « Le ciel même est complice de nos louanges, car le ciel t'avait choisi. » On dit au roi légitime : « Ton crime, comme celui de David, était d'être l'oint du Seigneur. » Au fond, on a peut-être conscience de ce que ces palinodies intéressées ont de ridicule et d'avilissant, on n'aime plus à sentir peser sur son front le regard assuré de l'honnête homme : mais qu'y faire? Il faut vivre, et puis on a quelque raison particulière d'applaudir au retour de la monarchie... Cromwell avait traité les poètes de fort haut, sachant bien qu'on mène le monde sans belles paroles, et qu'un solécisme n'effarouchait nullement ses pieux soldats, ses « côtes de fer. » De la même main sacrilége qui saisissait les clés du parlement, il avait fermé les portes des théâtres, lieux de perdition pour l'âme, foyers de révolte pour l'intelligence. Il laissait aux rois de naissance les futilités de la flatterie, et s'inquiétait peu de passer à la postérité sur les ailes de quelques

strophes vénales. La preuve en est qu'ayant Milton sous la main, il méconnut ou méprisa ce que sa gloire pouvait attendre d'un pareil héraut. Tout au contraire, la restauration plaçait le sceptre aux mains d'un homme de mœurs faciles, qui, dans les loisirs de l'exil, s'était constamment entouré de baladins, de danseurs, de violons, en même temps que de femmes perdues. L'amant de Lucy Walters (1), de Catherine Peg et d'Élisabeth Killegrew avait hanté les théâtres parisiens bien plus volontiers que les conventicules d'Écosse, et on lui savait un certain goût pour la comédie de cape et d'épée, les chansons à boire, les *lampoons* (refrains satiriques et bachiques, ainsi que leur nom dérivé du français le dit assez clairement), goût de bon augure pour les rimeurs aspirant à suivre la cour et à devenir les Benserade de cet autre Louis XIV. Les théâtres allaient donc renaître, et avec eux cette double source de profits que la complaisance des poètes, la facilité audacieuse des comédiennes savent également bien exploiter.

Peut-être, s'ils eussent mieux usé de ce don prophétique qu'ils s'arrogent, les poètes auraient vu d'un cœur moins ravi la restauration des Stuarts. Le fait est qu'ils furent éblouis, et Dryden tout le premier. Astrée était de retour (*Astræa redux* est le titre de sa première ode royaliste) : en conséquence il fit une comédie, et cette comédie, son début dramatique, fut jouée sous les auspices de la Castlemaine. Il l'en remercia par un compliment *ad hoc*, où cette mégère superbe, qui s'imposa si longtemps par ses violentes allures à l'indolence de son royal amant, était comparée, — on ne le devinerait jamais,... — à Caton, oui, par tous les dieux, à Caton lui-même! Encore lui donnait-on l'avantage dans ce parallèle inattendu :

> Once Cato's virtues did the Gods oppose
> While they the victor, he the vanquish'd chose :
> But you have done what Cato could not do, etc.

« Vous avez fait ce que Caton ne put faire... » Cela voulait dire qu'en se rangeant du côté du vaincu, la Castlemaine lui avait assuré la victoire. Et ce vaincu, c'est Dryden qui l'eût été, paraît-il, sans l'appui de Caton-Castlemaine! Tout cela n'est-il pas incroyable (2)?

Après le succès *par ordre* de cette comédie (*the Wild Gallant*), la scène fut ouverte à Dryden. Killegrew, directeur de la troupe de

(1) Lucy Walters ou Barlow, — on ne sait lequel, — fut la mère du duc de Monmouth, « une brune, belle, hardie, mais insipide créature, » d'après Evelyn (*Journal*, t. II, p. 11). On la croyait mariée à Charles II, dont elle devint la maîtresse en 1648, après avoir été celle du colonel Robert Sidney.

(2) Ce qui ne l'est pas moins, c'est que Walter Scott, citant quatre vers de ce compliment poétique, n'ait pas choisi ceux qu'on vient de lire. Ne l'auraient-ils pas étonné par hasard?

comédiens à laquelle le roi prêtait son patronage et son nom, enrôla le protégé de la Castlemaine et lui assura par là une sorte de monopole. Dryden ne devait plus écrire que pour les « serviteurs de sa majesté. » Il n'avait plus besoin de protecteurs désormais; les protecteurs lui vinrent en foule. Déjà familier des Howard, il acquit peu après le patronage de la riche duchesse de Monmouth (1), et enfin dans tout l'éclat, dans toute la nouveauté de l'espèce de royauté littéraire qu'il venait de conquérir, il put épouser (1665) lady Élisabeth Howard, que les *lampoons* du temps accusent de s'être mise dans l'absolue nécessité de le prendre pour mari.

A l'énorme quantité d'attaques de tout genre dirigées dès-lors contre sa personne, ses mœurs, son mariage, ses talens, on peut s'assurer que Dryden occupait à ce moment la position littéraire la plus enviée. Ses confrères, qui lui disputaient un à un tous ses succès, se découragèrent à la longue, et pour un temps le laissèrent trôner en paix. Cependant, même avec les avantages réunis d'une naissance non roturière, d'alliances très aristocratiques, d'une position d'autant mieux assise qu'elle se justifiait à la fois par beaucoup de travail et beaucoup de talent, tel était sous la restauration le rôle fait aux poètes, — voire aux poètes aimés de la cour, — que Dryden, âgé de quarante et un ans, membre de la seule société savante qui existât alors en Angleterre, auteur de maints drames applaudis, de maints poèmes admirés, arbitre reconnu des gens de goût, dut s'estimer heureux de compter un protecteur de plus dans la personne d'un jeune débauché de vingt-cinq ans, qui, gâté par le roi et par les sultanes favorites, régentait le beau monde, panache au vent. Rochester, se mêlant de belles lettres quand il fut rassasié de la vie de boudoir et de la vie de cabaret, voulut patronner Dryden. Dryden dut s'estimer fort heureux d'être patronné par Rochester. Ouvrez celle de ses comédies où il a le mieux traduit les ridicules de son temps (*le Mariage à la Mode,* joué en 1673), et vous y lirez en toutes lettres le triste aveu de cette dépendance que nous devons croire, pour l'honneur du poète, subie à regret, et qui, nous l'allons voir, fut plus tard rudement expiée.

« C'est à la faveur de votre seigneurie, — dit Dryden à Rochester, — qu'en général nous devons d'être protégé et soutenu. Nous le devons aussi à la noblesse de votre nature, qui ne veut pas voir mépriser chez les autres le moindre reflet de ce bel esprit, son attribut le plus éclatant. Il vous a plu souvent, non-seulement d'excuser ce que mes vers offrent d'imparfait, mais aussi de protéger contre la malveillance de la critique ce qu'ils peuvent

(1) Anne Scott, morte en 1732 lady Cornwallis. — C'est d'elle que descend le duc de Buccleugh actuel.

avoir de tolérable... Et ce que je ne saurais oublier, c'est que *vous avez pris soin de ma fortune, en même temps que de ma réputation...* »

Rien de plus explicite, de plus net, de plus humble. La sébile du mendiant tinte dans les mains émues du poète, tandis que, l'épaule basse, il se confond en remerciemens, et encore par pudeur supprimons-nous une page sur ce ton-là... par pudeur, non, — par déplaisance. Ces défaillances de la dignité littéraire ont pour nous une amertume toute spéciale; mais tâchons de les oublier, et poursuivons notre récit. Il s'agit de montrer, sous le règne d'Astrée, en cette ère florissante qui devait, au dire des poètes, rappeler le siècle d'Auguste, ce qui advint au Virgile de l'époque.

La dédicace du *Mariage à la Mode* date, nous l'avons déjà vu, de l'année 1673. Elle fut sans doute libéralement rémunérée, car il existe une seconde lettre de Dryden à Rochester, — imprimée elle aussi, — où le poète avoue que « le trop généreux paiement d'une mauvaise dédicace lui fait regretter de l'avoir adressée à un patron si prodigue. » L'avenir lui gardait d'autres regrets, un peu plus sincères, un peu mieux fondés.

Dryden à l'apogée de sa réputation s'en était littéralement enivré. Ses plus illustres devanciers, Ben-Jonson, Beaumont et Fletcher, Shakspeare lui-même, il les déprisait en toute occasion (1) comme les interprètes souvent ignobles d'un âge barbare. — « Ils s'élevaient, disait-il, mais sans pouvoir maintenir leur essor. La renommée, de leur temps, ne coûtait guère. Elle appartenait au premier venu, après peu d'efforts, et si depuis ils l'ont conservée, c'est par le pur bénéfice du trépas. » Le moment devait venir où tant de suffisance, tant de mépris, tant d'injustice appelleraient un châtiment exemplaire. Ce moment arriva justement lorsque Dryden, nommé poète lauréat, se reconnut publiquement l'obligé de Rochester. Buckingham (Villiers) et Butler, l'auteur d'*Hudibras*, prirent à cœur ce triomphe insolent de deux rivaux et, mettant en commun leurs spirituelles rancunes, entreprirent de le leur faire expier. Il existait, Dieu sait où, un projet de parodie composé, dans les premières années de la restauration, contre William Davenant. Les deux complices imaginèrent de l'appliquer à Dryden. Deux autres poètes entrèrent dans la conspiration : Matthew Clifford, engagé déjà dans une polémique assez vive contre le poète lauréat, et Sprat, alors chapelain de Buckingham (2). Ainsi fut composée, sous le titre de *the Re-*

(1) Voyez l'*Essai sur la Poésie dramatique*. Voyez aussi, à une autre date, l'épilogue du drame intitulé *the Conquest of Granada*.

(2) Il fut plus tard évêque de Rochester. Son premier emploi avait dû être une étrange sinécure.

hearsal (*la Répétition*), cette fameuse comédie que réécrivit, plus d'un siècle après, Richard Brinsley Sheridan, et qui perdit alors son caractère personnel, aristophanesque, pour devenir une aimable et charmante satire des travers littéraires en général. Les érudits seuls lisent *the Rehearsal;* tout le monde connaît *the Critic.*

Dans la parodie primitive, c'est Dryden en première ligne, — sous le nom de *Bayes*, — mais ce sont, avec lui, bon nombre de poétereaux moins connus qu'on immole aux railleries du grand seigneur en gaieté. En thèse générale, c'est le drame héroïque, emphatique, boursouflé, plein de pompe et de vent; ce sont les grands Alcandre, les Cyrus de la scène anglaise, — magnifiques seigneurs à longues tirades dont l'Almanzor de Dryden sera, si l'on veut, le prototype, — qui étaient voués au ridicule, et pour longtemps. Le Drawcansir de Buckingham est à ces Maures généreux, à ces paladins tranche-montagnes, ce que don Quichotte avait été aux Galaor, aux Palmerin, aux Belianis, et il est aussi populaire chez nos voisins d'outre-Manche que son illustre modèle chez nos voisins d'outre-Pyrénées. En homme bien avisé, prudent, ménager de sa position et de sa fortune, Dryden feignit de ne point ressentir trop vivement une attaque dont, au fond, il avait apprécié la portée. Il cacha ses blessures sous un sourire, avouant tout haut que ses adversaires avaient trouvé le défaut de la cuirasse, et ne leur en garda pas moins, sous ces froids dehors, une belle et bonne rancune que les années allaient envenimant. C'est à ce ressentiment longtemps couvé que l'on dut plus tard le chef-d'œuvre incontesté de la satire anglaise, le portrait de Zimri dans *Absalon et Achitophel* (1). Zimri en effet, c'est Buckingham, mais non plus le favori du roi, l'homme en crédit, le grand seigneur riche et prodigue. Celui-là, Dryden l'eût respecté toujours. En revanche, vis-à-vis d'un ministre disgracié, d'un prodigue perdu de dettes, d'un meneur d'opposition, il avait ses coudées franches.

En ajournant sa vengeance, Dryden avait peut-être compté sur Rochester. Lui seul, écrivain privilégié, aurait pu, sans péril, tenir tête à Buckingham. Toutefois Rochester n'était point de ces dévoués naïfs qu'on voit accourir à la rescousse d'un ami dans l'embarras. Chez Dryden, ce qu'il avait aimé, servi, caressé, c'était après tout le succès, — une renommée faite dont il aidait sa renommée à faire, — l'autorité en matière de goût, dont il espérait prendre sa large part, associé à l'empire, héritier désigné; mais défendre Dryden battu,

(1) Ce poème « étincelant de verve moqueuse et de beaux vers, » — ainsi en parle M. Villemain, — fut composé contre Shaftesbury, Buckingham et les autres partisans du duc de Monmouth, lorsque Charles II dut se résoudre à répondre, par l'exil de ce bâtard chéri, au *bill* d'exclusion porté contre le duc d'York.

partager avec lui toute une moisson de quolibets outrageans, de sifflets ignominieux, couvrir la retraite de Drawcansir conspué, dépenaillé, honni,... « quelque sot!... » comme on disait alors. Et Rochester, qui n'était ni sot, ni désireux de le paraître, rompit brusquement une alliance dont il risquait d'être la dupe. Peut-être après tout n'obéit-il qu'à un caprice. Quoi qu'il en soit, la rupture fut prompte, décisive. On prétend que la célèbre Nell-Gwynn, *alors maîtresse de Rochester*, s'entremit, conciliatrice reconnaissante, pour maintenir de bons rapports entre lui et Dryden, à qui elle devait, entre autres rôles, celui qui lui avait valu la faveur royale. L'historiette peut être vraie, moins le détail que nous avons souligné. L'intimité de Rochester et de Nell-Gwynn remonte au temps où celle-ci vivait un peu sur le commun, nonobstant la protection de Buckhurst, c'est-à-dire vers les années 1667-1668. Or la brouille dont nous nous occupons se manifesta en 1673; Nell-Gwynn était en pleine faveur, et depuis plus de quatre ans. Deux ans après, elle allait « prêter serment » comme *dame du cabinet* de la reine Catherine de Bragance; ceci soit dit sans y attacher autrement d'importance, sans vouloir faire abus du grand art de « vérifier les dates. »

Dryden, abandonné par Rochester, dut se rabattre sur ses autres patrons. Le plus fidèle et le plus actif de tous paraît avoir été Clifford, l'un des membres du ministère dit *la cabale*. A côté de Clifford, il y avait encore Sheffield, alors comte de Mulgrave, et qui fut depuis duc de Buckinghamshire, lequel se mêlait aussi de belles-lettres. Entre Rochester et ce dernier existait une rivalité de longue date, qui s'était singulièrement aggravée à la suite d'un duel malheureux, où Rochester, oubliant sa jeunesse chevaleresque, avait voulu mettre en pratique le cynisme dont il se targuait hautement. *Il ne manque à tous les hommes*, — avait-il dit un jour dans un accès de misanthropie, — *qu'un peu de courage pour être lâches*, et, mis au pied du mur par Sheffield, il avait voulu faire montre de cette sorte d'intrépidité (1). Ceci lui réussit mal, et nous n'en sommes nullement

(1) Voici le récit que Sheffield lui-même, dans ses mémoires, a laissé de cette curieuse aventure. Nous l'abrégeons quelque peu :

« Un mauvais propos de lord Rochester ayant circulé sur mon compte, je lui dépêchai le colonel Aston, un de mes plus chauds amis, pour lui en demander raison. Il nia les paroles qui lui étaient attribuées, et, par le fait, je pus me convaincre qu'il ne les avait jamais prononcées; mais le simple fait de cette publicité, même mensongère, m'obligeait, dans mes folles idées d'alors, à pousser jusqu'au bout la querelle. Il fut donc convenu que nous nous battrions le lendemain et à cheval, ce qui n'était guère l'usage en Angleterre; mais Rochester l'avait ainsi voulu, et le choix des armes lui appartenait..... Le matin, nous nous rencontrâmes, lui et moi, au lieu convenu. Seulement, en place de James Porter, qu'il m'avait annoncé pour second, il avait amené une manière de soldat aux gardes, parfaitement inconnu. M. Aston se trouva d'autant plus en droit de refuser un si singulier adversaire, que cet homme était admirablement

surpris. S'il ne faut aux hommes, pour être lâches, qu'un peu de courage, il ne leur faut en revanche, mieux avisés, qu'un peu de lâcheté, — bien entendue, il est vrai, — pour se montrer courageux. Rochester le comprit trop tard, et dut garder à Sheffield une rancune d'autant plus noire que leur liaison primitive avait été plus affichée. Or de cette liaison il existe encore d'impérissables vestiges, entre autres une épître de Rochester à lord Mulgrave sur le mérite respectif de leurs poésies. Nous trouvons aussi, parmi les poèmes un peu mieux qu'érotiques du premier, certain épithalame, intitulé *la Nuit heureuse*, que revendiquait hautement le second, et qui effectivement ne serait pas son plus mauvais ouvrage. C'était donc un ami, — un ami de cour il est vrai, — qui portait à la prud'homie de Rochester la plus rude atteinte. Or cet ami était le patron, le collaborateur de Dryden. En attaquant celui-ci, on désobligeait évidemment celui-là, et comme leur solidarité n'était point chose avouée, Rochester dut penser qu'il soufflettérait impunément son collègue de la pairie sur la joue du pauvre poète lauréat. C'était lâche peut-être, mais c'était assez piquant. Il ne fallait qu'une occasion favorable, et l'occasion ne se fit pas longtemps attendre.

Parmi tous les rimailleurs qui se guindaient de leur mieux sur les échasses du grand style dramatique, tel que Dryden l'avait inau-

monté, tandis que nous étions sur deux chevaux d'amble. D'après cela, il fut convenu que l'on se battrait à pied. Cependant, comme nous trottions vers un champ voisin pour y vider l'affaire, lord Rochester me dit que « son motif, en demandant à combattre à cheval, était l'état de faiblesse où l'avait laissé une maladie dont il sortait à peine, état tel qu'il ne pouvait, pour l'heure, se battre en aucune façon, et surtout à pied. » ..... J'en tombai de mon haut, parce qu'à cette époque personne, en fait de bravoure, n'avait une meilleure réputation que mon adversaire. Ma colère d'ailleurs étant fort atténuée depuis que je ne le regardais plus comme l'auteur du mauvais propos tenu sur mon compte, je pris simplement la liberté de lui remontrer combien il serait ridicule à nous de rentrer en ville sans avoir dégaîné. Je l'avertissais donc, — plus pour lui que pour moi, — des conséquences fâcheuses qu'aurait sans nul doute une telle démarche, ajoutant que je serais contraint, pour en décliner la responsabilité, d'exposer à ce sujet la vérité tout entière. — Sa réponse fut qu'il demeurerait volontiers responsable de tout. — Il espérait bien, ajouta-t-il, que je ne désirais nullement avoir affaire à un homme aussi affaibli qu'il l'était. — Je répliquai qu'en effet cet argument me liait les mains, à la condition toutefois que nos témoins, dûment appelés, seraient mis au courant de toute l'affaire. Il y consentit, et nous nous séparâmes ainsi. Rentrant à Londres après une absence si prolongée, nous trouvâmes la ville pleine de rumeurs relatives à notre querelle, et M. Aston se vit obligé de dresser un rapport complet de ce qui venait de se passer, afin que personne n'ignorât les motifs pour lesquels le combat n'avait point eu lieu. Ce compte-rendu, dont lord Rochester ne put rien contredire, et auquel il parut tout à fait indifférent, ruina de fond en comble sa réputation de courage (j'aurais préféré ne pas en être l'occasion), encore que, pour l'esprit, personne n'en ait gardé une plus brillante. Celle-ci l'aida fort à se soutenir dans le monde, nonobstant quelques aventures du même genre qui ne manquent jamais de survenir l'une après l'autre, quand une fois le public a mis en doute la bravoure de quelqu'un. »

guré, se trouvait un certain Elkanah Settle, — nom ridicule encore aujourd'hui, — qu'un hasard fâcheux mit sous la main de Rochester. Deux ans auparavant, la première tragédie de cet imbécile avait eu jusqu'à *six* représentations de suite, faveur notable à cette époque où un public moins nombreux réclamait des affiches plus variées. En 1673, l'heureux débutant allait faire jouer sa seconde pièce, — *l'Impératrice du Maroc,* ni plus ni moins. — Rien ne pouvait être plus sensible à Dryden que la réussite de ce second ouvrage, qui lui créerait définitivement un compétiteur, un rival. Rochester, afin de le mortifier, se chargea d'organiser un succès-monstre, et obtint en effet pour l'ébauche informe de Settle un triomphe tel que n'en eurent jamais les plus grands chefs-d'œuvre de la scène anglaise. Non-seulement *l'Impératrice du Maroc* fut représentée pendant un mois, tous les jours, devant une salle comble, mais à deux reprises différentes, à White-Hall, la cour et la haute aristocratie, complices des rancunes de Rochester, la couvrirent d'applaudissemens. Grands seigneurs et grandes dames s'étaient disputé les rôles. Le roi donna le signal des bravos. Jamais Dryden ne s'était trouvé à pareille fête. La pièce eut aussitôt les honneurs de l'impression, et pour la première fois les libraires enthousiasmés crurent pouvoir orner de gravures (fort mauvaises à la vérité) un chef-d'œuvre non encore consacré par le temps (1). Circonstance étrange et caractéristique, lord Mulgrave, — soit que le succès l'éblouît, soit qu'il agît ainsi par pure politique, — voulut disputer à Rochester l'honneur de rimer le prologue d'usage pour la représentation à la cour. La pièce étant jouée deux fois à White-Hall, on put, sans accuser aucune préférence, concilier ces prétentions rivales. Elkanah Settle les eut donc tous les deux pour panégyristes, et une des plus belles femmes de la cour, lady Elisabeth Howard, se chargea de faire goûter à l'auditoire royal les complimens décernés à l'émule de Dryden, lequel, pour surcroît de déboires, voyait aussi se tourner contre lui jusqu'aux membres de sa nouvelle famille. Il put croire un moment que le laurier officiel allait tomber de son front en même temps que la couronne poétique, car on lut sur le titre de la pièce imprimée, après le nom glorieux d'Elkanah Settle, la qualification, nécessairement autorisée, de *serviteur de sa majesté.* Nous gagerions que Rochester était pour quelque chose dans ce raffinement d'amertume, et nous le retrouvons encore dans une préface arrogante par laquelle le nouvel astre poétique sommait expressément Dryden de renoncer à une domination « usurpée et tyrannique. »

(1) Walter Scott décrit cette brochure, devenue presque introuvable, qu'il possédait cependant, et dont il fit hommage à John Kemble, grand collecteur de raretés dramatiques. — Voyez *the Life of John Dryden* dans les *Miscellaneous Works.*

Donc, comme Warwick jadis faisait et défaisait les rois, Rochester, en ses caprices ironiques, faisait et défaisait les poètes. On put s'en assurer dès l'année suivante. Elkanah Settle ayant eu la bonhomie de se prendre au sérieux, ses prétentions bouffonnes fatiguèrent son léger protecteur. Dryden, Crowne, Shadwell, réunis tous trois contre ce pygmée, l'avaient assez malmené dans une polémique où il avait eu l'imprudence de se risquer. Il était temps d'anéantir cette ridicule création. Aussi, lorsque les *lords* et *ladies* de l'entourage intime voulurent, en 1675, jouer un *masque* (1) à White-Hall, on ne le demanda ni à Dryden, le poète lauréat, ni à son illustre rival, Elkanah Settle. Un troisième larron, suscité par Rochester, eut la préférence. Crowne obtint, lui aussi, son jour de gloire. Sa *Calisto*, œuvre absurde, informe, inepte de tous points, — mais recommandée par le choix de la cour, représentée en grande pompe, rehaussée par les titres sonores des nobles comédiens et comédiennes qui avaient créé les principaux rôles, — fit son chemin tout comme *l'Impératrice du Maroc*. Une fois encore le jugement de la ville fut ébloui, aveuglé, faussé par le prestige aristocratique.

La conduite de Dryden en cette occasion fut assez misérable. En se révoltant contre le succès de Settle, il avait obéi à un juste sentiment de dignité offensée; nous le blâmerons pourtant de n'avoir pas songé qu'il n'y avait rien à gagner dans une lutte de ce genre pour le seul des deux antagonistes qui pût y perdre quelque chose. Se voyant préférer Crowne, comique médiocre et tout à fait incompétent lorsqu'il s'agissait de poésie sérieuse, il aurait dû garder le silence prescrit par le code du bon goût à toute supériorité méconnue. Il crut mieux faire encore en s'associant au passe-droit éclatant qu'on lui faisait subir. Il s'offrit à composer un épilogue pour *Calisto*, il le composa même, ainsi que l'attestent ses *œuvres complètes* (2), et Rochester eut la cruauté, comme il en avait le crédit, de faire rejeter, comble d'humiliation, cet avilissant hommage. Dryden fut reconnu indigne de louer Crowne. Crowne lui-même toutefois n'avait pas longtemps à savourer sa gloire improvisée. Toujours en haine de Dryden, jamais par un zèle sincère ou pour les intérêts de l'art, ou pour ceux d'un artiste, Rochester allait le faire descendre du Capitole à la roche Tarpéienne. C'étaient là de ses jeux. Pour le coup maintenant, le rival qu'il suscitait à Dryden était un vrai poète, et son nom était appelé à survivre.

(1) Pastorale dramatique. — Le *Comus* de Milton est un *masque*.

(2) *Epilogue intended to have been spoken, by the lady Henr. Mar. Wentworth, when* CALISTO *was acted at the Court.* — Lady Wentworth n'était autre que cette « blonde Blague » dont les cheveux d'albinos, décorés de rubans jaunes, font si bonne figure dans les *Mémoires de Grammont*. Elle était belle-sœur de Sidney, comte de Godolphin.

Fils d'un pauvre ecclésiastique, admis, on ignore comment, parmi les *commoners* de l'université d'Oxford, attiré par une méprise bien naturelle vers le métier de comédien, que lui avait fait embrasser sa passion pour le théâtre, acteur médiocre et malheureux, puis soldat sans vocation, et enfin de hasard en hasard, de misères en misères, ramené à sa véritable destinée, qui était d'obéir à sa muse, quitte à mourir de faim, Thomas Otway est une de ces figures mélancoliques qu'on retrouve çà et là, étalant leurs haillons au grand soleil de la gloire. La postérité, que le souvenir de leurs malheurs n'apitoie pas toujours, leur fait expier, à de rares exceptions près, par d'amères insultes, le souvenir importun qu'elle est contrainte de leur garder. Homère, le vagabond Homère, l'a désarmée, mais Savage, mais Chatterton, — et combien d'autres encore! — subissent chaque jour sous nos yeux la rude peine d'une pauvreté mal endurée. Quant à Otway, voici ce que l'autre jour un critique anonyme disait de lui, non sans équité, non sans rigueur :

« L'auteur de *Venise sauvée* est littéralement mort de faim, ceci paraît prouvé. Toutefois, avant de s'attendrir sur son infortune, rappelons-nous que cette tragédie fut dédiée à la duchesse de Portsmouth (Louise de Quérouailles). Rappelons-nous comment y est qualifiée cette maîtresse de Charles II. Otway l'appelle « la *pieuse* mère d'un prince en qui revivent *les vertus de la race d'où il est sorti.* » Admettons qu'il ait ensuite manqué de pain, nous n'en saurions pas moins quelque gré à la patronne par lui choisie d'avoir répondu par le mépris, qui en devait être la récompense, à une si basse adulation. »

Lisez maintenant la préface du ***Don Carlos*** d'Otway (1676). L'auteur y reconnaît expressément que le succès de cette tragédie est dû en grande partie aux bons offices de Rochester et « à ses généreuses recommandations, soit auprès du roi, soit auprès du duc (d'York). » Immédiatement après cet humble aveu, le poète se redresse, et sans nommer Dryden s'épuise contre lui en ridicules bravades. Ainsi avaient fait tour à tour, — inspiration malheureuse, expérience perdue, — et « le grand Elkanah » et « Crowne l'*empesé* (1). » Obéissaient-ils tout simplement en ceci à leurs mauvais instincts de rivalité pédante? ou bien avaient-ils reçu cette consigne de leur patron? ou bien encore espéraient-ils, par cette lâche complaisance, mériter que sa toute-puissante faveur leur demeurât fidèle? Nous ne nous chargeons pas de résoudre cette question. Constatons seulement qu'Otway ne se borna point à insulter Dryden. Dans la même préface, il provoqua nettement, à ne s'y pas méprendre, le malheureux Elkanah Settle, qui ne jugea pas convenable de com-

(1) *Starch-Crowne,* — sobriquet donné à Crowne, et qu'il devait, paraît-il, à ses cravates d'une hauteur démesurée.

mettre sa précieuse personne avec un ex-cornette, bretteur habile et résolu.

Si pauvres d'esprit, de cœur, d'argent, qu'on les veuille supposer, comment tous ces hommes consentirent-ils à passer ainsi tour à tour par les griffes de Rochester? Comment ce dernier put-il les lâcher l'un après l'autre, molosses avides et hargneux, sur le très pacifique et trop inoffensif Dryden? Derrière les empressemens intéressés de sa périlleuse protection, comment ne devinaient-ils pas le dédain avec lequel il faisait d'eux ses jouets, rejetés et brisés dès qu'ils lui avaient un moment servi? Et si toute pénétration comme toute conscience n'était pas morte en eux, de quelle ardeur hostile, de quelle sourde rage ne durent-ils pas être animés contre un régime politique qui leur imposait, au prix de quelques poignées d'or, un rôle si odieux, si méprisable, si parfaitement ridicule? Otway en effet, malgré son incontestable supériorité, fut traité comme les autres. Il avait flatté Rochester, il avait dédié « à ce bon et généreux patron » sa seconde tragédie : *Titus et Bérénice* (1677). Cependant presque aussitôt après parut un de ces poèmes-revues, qui, sous le titre de *Sessions of Poets,* ont fréquemment et longtemps servi de cadre chez nos voisins à la satire littéraire. On y suppose une sorte de concours présidé par Apollon, qui pèse les titres de chaque poète, et finit par couronner le plus digne. Dans celui-ci comparaîtront toutes les renommées contemporaines grandes et petites, celles qui ont survécu comme celles que l'oubli a le plus profondément enfouies dans ses vastes abîmes. Dryden se présente à la barre du tribunal. Le dieu des vers repousse le candidat suranné; il le repousse par un singulier motif, « parce qu'on le soupçonne de vouloir endosser la soutane. » Cette allusion satirique serait perdue pour nous, si nous ne savions que, justement à cette époque, une belle actrice, dont Dryden était l'amant, miss Reeves, — la Champmeslé du Racine anglais, — venait de se faire religieuse. Moyennant cette explication, chacun peut comprendre l'épigramme à deux tranchans qui atteignait le poète et dans sa renommée et dans sa tendresse, qui le frappait à la tête et au cœur. Après Dryden vient Etheredge, bien autrement ménagé; on reconnaît ses titres, mais sept années improductives mettent hors de concours l'aimable et spirituel paresseux. Wycherley est de trop bonne race pour l'emploi qu'on se dispute. Ce n'est pas un gentilhomme lettré qui le peut remplir, mais bien un marchand d'esprit ayant boutique ouverte et enseigne sur la rue. « Ainsi, pour être lord-maire, il faut prouver sa roture. » Tom Shadwell, gros, gras, jovial, braillard, obscène personnage, est très cordialement reçu par Apollon, qui néanmoins le renvoie à ses bouteilles et à certaines exhibitions tout à fait rabelaisiennes, qui parfois, après boire, l'assimilèrent à l'inventeur de la vigne. Nathaniel Lee « a la trogne trop

rouge pour nier le commerce clandestin que sa muse entretient avec Bacchus. » Il est écarté pour ce motif. Maintenant arrive Settle, apportant humblement sa tragédie d'*Ibrahim*, dont il a pris soin de déchirer la préface. Chacun se récrie sur son insuffisance, et on le prie de retourner à l'école... Enfin se présente Otway, et voici comment il est traité :

> Tom Otway came next, Tom Shadwell's dear zany,
> And sweats, for heroïcks, he writes best of any.
> *Don Carlos* her pockets so amply had fill'd,
> *That his mange was quite cured and his lice were all kill'd.*

En notre ère pudique, comment traduire convenablement ces invectives d'autrefois? Il le faut bien pourtant : « Vient ensuite Tom Otway, le paillasse chéri de Tom Shadwell. Il atteste, sous serment, que ses drames héroïques ne le cèdent à ceux de personne. *Don Carlos* a si bien rempli ses poches, que ses *démangeaisons* ont complétement disparu et que sa tête n'a plus de *garnisaires*... » Les réalistes regretteront peut-être ici la crudité des mots, et leur intrépidité fera honte à nos faiblesses; nous ne saurions cependant nous laisser entraîner plus loin par un scrupule de fidélité. Mais qu'advient-il de Tom Otway? Apollon, « qui l'avait vu jadis sur la scène, ne juge pas prudent de choisir pour étai poétique d'un siècle le rebut d'une troupe de baladins. »

A cette verve malveillante, à ces dédaigneux sarcasmes, on a, nous le pensons, reconnu Rochester. On peut donc s'assurer que s'il donnait parfois du pain à ses confrères du Parnasse, ce pain était cruellement saturé de poison et de fiel. Quelqu'un, de nos jours, en voudrait-il tâter?

Dryden cependant n'avait pas encore assez expié, au gré de son ancien protecteur, — de ce « bon et généreux patron, » — l'amitié de lord Mulgrave. Sa patience, qui ne se lassait pas, n'avait pu désarmer une haine désormais implacable, et qui s'alimentait d'elle-même. Une autre satire, deux ans après, le lui prouva bien. Celle-ci est une paraphrase d'Horace.

> Nempè incomposito dici pede currere versus
> Lucilì (1)...

« Eh bien! soit, monsieur. J'ai dit que les vers de Dryden, les uns volés, les autres raboteux, étaient souvent les plus lourds du monde. » Et ce début fait assez présager ce qui suit. Comptera-t-on à Dryden les suffrages vulgaires que ses pièces ont obtenus? Mais Crowne les a eus, ces suffrages. Pour ne les jamais conquérir, il faut une fatalité particulière : il faut être stupide comme Settle, entortillé comme Otway. Le satirique, — et c'est Rochester, il n'y a pas à s'y mépren-

(1) *Satires*, x.

dre, — flagelle ensuite Flatman, « qui mène à bride abattue son Pégase éreinté; » Lee, « qui transforme en héros de roman les grands types de l'histoire; » Shadwell et sa précipitation étourdie, Wycherley et sa lenteur de tortue. Viennent ensuite Waller, Buckhurst, Sedley, objets de louanges tant soit peu perfides. Il est dit du second de ces poètes que ses chants sont « élégamment obscènes. » On vante chez le troisième l'art merveilleux avec lequel il sait « rendre irrésistibles les plus libres désirs aux cœurs les plus chastes, »

The loosest wishes to the chastest hearts.

Mais cet art, Dryden ne l'a jamais connu : vainement il essaie de faire vibrer ces cordes délicates. Lui, se poser en libertin victorieux! — Et sur ce thème on devine où va s'emporter Rochester, à quelles images il va recourir, quelles audacieuses métaphores il se permettra sans hésiter vis-à-vis de ce poète, qu'il accuse de n'avoir ni feu communicatif, ni fantaisie vraiment lascive, et de n'offrir qu'un appât trompeur à l'ardente curiosité de ses belles lectrices. « Non, il n'a pas vainement reçu d'elles le surnom de *poète-coussin* (1). Elles ont ainsi qualifié sa mollesse obtuse qui les irrite, sa pesanteur inerte, sa souplesse d'édredon, dignes d'un espion de harem. »

La part de la louange est très mince dans cette satire. Bien inspiré en ceci, Rochester exalte Shakspeare et Ben-Jonson. Il vante, en passant, l'originalité d'Etheredge, « qui veut être lui-même, » et vers la fin il dresse en deux vers la liste des gens d'esprit à qui seuls il reconnaît une certaine compétence littéraire :

Sedley, Shadwell, Shephard, Wycherley
Godolphin, Butler, Buckhurst, Buckingham.

On retrouve ici le pendant de la liste donnée par Horace, qui frappait ses vers immortels pour obtenir quelques suffrages d'élite, plaire à Pollion, à Virgile, à l'excellent Octave, aux frères Messala...., et finalement à Furnius le Sincère.

Nous venons de voir comment Dryden était traité. A cette nouvelle attaque, il sent enfin l'aiguillon. De lointains souvenirs militaient en vain contre la rancune tant de fois excitée; l'ire poétique s'allume en lui. Arrive que pourra, cette fois le gant sera relevé. Il terminait justement sa comédie de *Tout pour l'Amour* (*All for Love*). Dans la préface, il s'éleva hautement contre « ces gentilshommes de plume qui, pour quelques bribes de latin çà et là ramassées, se croient appelés à primer leurs égaux... Pourquoi n'administrent-ils pas paisiblement le domaine dont une bienfaisante Providence les a

(1) *Poet squab.* — On comprend, nous l'espérons, combien nous sommes forcé d'atténuer ici les vers dont nous voulons extraire la substance. Walter Scott, qui les cite textuellement, s'est vu réduit à en supprimer deux.

gratifiés?... Qui les pousse à venir étaler ainsi sous le regard public leur indigente nudité?... Croient-ils donc trouver chez les lecteurs à jeun la même complaisance que chez leurs parasites après trois bouteilles bues?... Horace avait bien raison de blâmer l'homme toujours mécontent de sa destinée... »

Horace, les bribes de latin, les parasites ivrognes, les riches gentilshommes de plume, vous comprenez ces allusions transparentes, suprême effort de courage en face du redoutable favori, que dans un autre passage le poète accuse, toujours sans le nommer, de « viser à la tyrannie littéraire. » Rochester aussi dut comprendre, et comprit en effet; mais, n'étant pas nommé, il ne souffla mot. Ce fut alors que Dryden, de concert avec son protecteur, lord Mulgrave, — ou peut-être lord Mulgrave sous le nom de Dryden, — fit circuler en manuscrit son *Essai sur la Satire*, qui, bien qu'il vît le jour seulement en 1679, existait dans le portefeuille des deux poètes depuis l'année 1675. Il leur avait donc fallu quatre ans, — et que de colères! — pour se décider à courir l'aventure. Ici, à vrai dire, plus de généralités obscures, plus d'ambiguités prudentes et protectrices. Rochester est attaqué nominativement et en face dans toutes les prétentions de sa vanité. « Sa méchanceté méprisable ne nuit qu'à lui-même..... On va le châtier comme on châtie les sorcières, non pour le mal qu'elles ont fait réellement, mais pour celui qu'elles ont prémédité... Pétri de lâcheté, d'hypocrisie, il vous parle plié en deux; tournez le dos, il se redresse et vous frappe en traître... Vil dans tous ses actes, corrompu dans tous ses membres, il change en venin la courtoisie elle-même... C'est un Killegrew moins la bonté de cœur... C'est en outre un vrai Bessus (1), complice de tous les affronts qu'il s'attire par sa couardise... Le misérable! il ne sait donc pas qu'à tout prendre, les poltrons risquent plus que les héros?... S'enfuir est téméraire, se battre est plus prudent. »

Cette réponse directe au bon mot de Rochester que nous avons cité plus haut devait lui rappeler sans miséricorde son malheureux duel avec Mulgrave et les humiliations qu'un jour de faiblesse lui avait depuis attirées. Aussi penchons-nous, avec Walter Scott, à penser que cet ancien antagoniste fut en définitive l'unique auteur de l'*Essai sur la Satire* (2). Rochester, ou ne le crut point, ou voulut

(1) Personnage dont Fletcher et Beaumont ont fait le type de la poltronnerie fanfaronne et pointilleuse dans leur comédie de *King and no King*.

(2) Walter Scott déduit ainsi ses raisons. D'abord la versification de ce poème est d'une faiblesse, d'une dureté peu habituelles à la plume élégante qui a tracé les brillans portraits d'Absalon et d'Achitophel; le plan est vicieux; les idées, dont quelques-unes ont leur valeur, sont grossièrement agencées. — Quelques années plus tard, ce poème fut revu par Pope, *à la prière de lord Mulgrave*, devenu duc de Buckinghamshire. Il avait déjà passé par les mains de Dryden, et, malgré cette double révision, l'œuvre est restée empreinte de sa médiocrité native. Puis, — et ceci nous paraît encore plus

feindre de ne le pas croire. Il aimait mieux avoir affaire à Dryden qu'à un homme devant lequel une fois déjà il avait faibli. Le 21 novembre 1679, adressant copie de l'*Essai sur la Satire* à son ami Henry Savile, il y joint une lettre où nous relevons le passage suivant : « Le roi, qui a parcouru ce libelle, n'est pas trop mécontent de la part qui lui est faite. L'auteur est apparemment M. Dr. (Dryden), car son patron, lord M. (Mulgrave), s'y trouve loué tout au beau milieu. » Puis, dans une lettre postérieure : « Vous m'apprenez, écrit-il, que je suis tombé dans la disgrâce de certain poète jadis recommandé à mon admiration par le singulier contraste que ses talens offrent avec sa personne. Vous le savez, je suis curieux de raretés : j'estime ce poète à l'égal d'un porc qui jouerait du violon, ou d'un hibou qu'on arriverait à faire chanter le grand opéra. S'il prétend me passer, je ne dirai pas au *fil*, mais au *dos* de son esprit,... je me sens capable de lui pardonner à votre requête. Si vous ne vous souciez pas de lui, Will-le-Noir et son bâton seront chargés de lui répondre. »

Rapprochés l'un de l'autre, les deux passages que nous venons de transcrire expliquent parfaitement un incident tout à fait caractéristique. Dryden, revenant du fameux café de Will (comme qui dirait le café Procope) à sa maison de Gerard-Street le 18 décembre 1679, fut assailli par quelques malfaiteurs mercenaires au moment où il mettait le pied dans Rose-Street, et maltraité de la façon la plus grave. Dès le lendemain, la *London Gazette* et plusieurs autres journaux annonçaient une récompense de 50 liv. st. (1,250 fr., valant au moins ce que valent aujourd'hui 100 louis) à quiconque dénoncerait les auteurs de cette infâme attaque. Ils demeurèrent inconnus et par conséquent impunis. Personne cependant ne se trompa sur les véritables machinateurs de l'embuscade, et Rochester tout aussitôt fut désigné par la voix publique, qui lui adjoignit comme complice, — et véritablement nous croyons que ce fut à titre gratuit, — Louise de Quérouailles, plus ordinairement désignée sous le nom de « mistress Carwell » que sous le titre pompeux dont le roi l'avait décorée.

Rochester n'en continua pas moins, tête levée, sa brillante carrière. A la triste époque où il vivait, ces vengeances à couvert n'avaient rien qui déshonorât un homme, voire un gentilhomme. Kœnigsmark, de tragique mémoire, jaloux d'un rival qui lui avait enlevé la main d'une noble héritière (1), le faisait assassiner à coups de pis-

concluant, — à l'époque où parut ce poème, lord Mulgrave, mécontent du ministère, était dans l'opposition. Dryden au contraire, en sa qualité de poète-lauréat, touchait un salaire annuel. Or l'*Essai sur la Satire* renferme de très vives attaques, et contre les maîtresses du roi, — la Portsmouth, la Cleveland, — et contre Charles II lui-même. Il n'est pas probable que Dryden se fût compromis à pareille besogne.

(1) Voyez, sur *le dernier des Kœnigsmark*, la *Revue* du 15 mai 1853.

tolet dans Pall-Mall par trois *bravi* étrangers. Dûment convaincu de les avoir soudoyés, obligé de fuir comme leur complice, gracié seulement par l'intervention directe de Charles II, il promettait de se laver de « cette peccadille » sur la première brèche où il lui serait donné de monter l'épée à la main. Il l'expia plus cruellement lorsque, dans le palais d'Herrenhausen, le père de George Ier le fit étrangler sur le seuil de la chambre à coucher où l'avait reçu Dorothée de Zell.

Quant à lord Mulgrave, il paraît que l'aventure le divertit fort. Du moins les éloges qu'il donna plus tard à Dryden dans l'*Essai sur la Poésie* laissent-ils percer une étrange ironie. Lord Mulgrave y vantait le mérite du poète, « loué et puni pour des vers qu'un autre a faits, »

Praised and punish'd for another's rhymes.

La réclamation est formelle, comme on le voit; elle est en outre appuyée d'une note curieuse. « On entend parler ici, dit le noble auteur, de ces vers manuscrits pour lesquels M. Dryden fut à la fois applaudi et bâtonné. Non-seulement il ne les avait point composés, mais encore il en ignorait l'existence. » Ce dernier point est plus qu'invraisemblable; le premier nous semble assez bien établi.

Ainsi des ennemis comme Rochester, des *amis* comme lord Mulgrave, voilà ce qu'un poète, — sans contredit le plus éminent de l'époque, — pouvait attendre de l'aristocratie anglaise, alors beaucoup plus lettrée qu'elle ne l'est maintenant et bien autrement avide de succès littéraires. Il est facile dès-lors de décider si le progrès des idées libérales et le nivellement des existences se soldent pour les élus de la pensée par un bénéfice ou par une perte, si Dryden voyait juste, quand il saluait avec enthousiasme la restauration du règne monarchique, et si la protection des rois ou de leurs favoris « ne vend pas bien cher ce qu'on croit qu'elle donne. » Quiconque voudra connaître au juste le sort fait aux gens de lettres par les institutions tant prônées à ce point de vue n'aura qu'à étudier la biographie des écrivains qui ont marqué en Angleterre sous Charles II et ses successeurs. Richard Savage, le « grand Dryden, » Swift, Goldsmith, Richard Steele, Smollett, Gay, et bien d'autres encore, voilà les témoins qui seront utilement écoutés. Encore ces derniers eurent-ils le bonheur de vivre au début du régime constitutionnel, qui assurait en partie leurs droits, et donnait quelque indépendance, quelque importance à leurs talens. Sous Charles II au contraire, et jusqu'à la reine Anne, la littérature fut solennellement bâillonnée, à ces fins, plus ou moins plausibles, « d'empêcher la publication de livres soutenant des opinions contraires à la foi chrétienne, à la doctrine ou à la discipline de l'église d'Angleterre, ou tendant à la diffamation de l'église ou de l'état, ou *de ceux qui les gouvernent,* ou

de toute autre personne. » Nous citons ici à dessein les termes mêmes des statuts portés contre la liberté de la presse par le parlement-convention dès les premières années de la restauration des Stuarts. En réalité, ces lois protégeaient, contre une publicité qui les eût rendus impossibles, les désordres du roi, les scandales de la cour, la corruption des hommes d'état, et l'impudence opulente des courtisanes titrées.

En présence de pareils abus, et sous la menace du pilori, de la prison, de la mort même, il ne restait qu'une voie ouverte aux protestations de la conscience outragée, de l'honnêteté bravée en face : la triste voie du pamphlet, du libelle anonyme, qui, rarement imprimé, le plus souvent sous sa forme originelle, manuscrit circulant de toutes parts, donnait à la colère, à l'indignation de tous son expression la plus directe, la plus énergique. Et par qui fut inauguré ce genre d'attaques, le plus perfide et à la longue le plus dangereux qu'on ait jamais trouvé? Par les hommes du pouvoir lui-même. Leurs rivalités, leurs intrigues rompirent bientôt le lien formé par la solidarité politique. Parfois même ils obéirent, il faut le croire, aux révoltes de leur bon sens, aux inspirations de leur conscience alarmée. Et tandis que les austères puritains gardaient à part eux, amassaient, dans un silence forcé, les trésors de leurs amers ressentimens, tandis qu'ils attendaient, immobiles et muets, l'heure des rétributions vengeresses, ce furent des courtisans, moins respectueux pour un pouvoir dont ils connaissaient les défaillances intérieures, mieux protégés aussi contre les rigueurs de leur indolent souverain, qui s'emparèrent du droit de censure, et ajoutèrent aux priviléges du rang et de la richesse ce monopole attrayant de la liberté d'écrire, de la vérité sans fard, des attaques sans merci.

Malheureusement, au lieu de Juvénal et de Perse, il ne se trouva parmi eux que des satiriques d'un ordre inférieur. Rochester, le premier de tous, — bien supérieur à Buckhurst et à Savile, — n'arrive pas plus haut que Pétrone. Et qu'on ne nous suppose pas l'intention d'abuser du parallèle. Charles II n'est pas plus Néron que Buckingham n'est Tigellin, que Rochester n'est Pétrone. Cependant, à quelques nuances près, nous reconnaîtrons ces deux derniers comme des esprits de la même famille, des révélateurs du même ordre. Leurs deux noms, méprisés de même, le sont en vertu de cette disposition spéciale de l'esprit humain qui lui fait repousser et la lumière trop vive, et la vérité trop nue, disposition qui semble, de nos jours, en voie de progrès plutôt que de décroissance. Sachons pourtant nous en rendre compte : peut-être y a-t-il plus de moralité qu'on ne veut bien l'admettre dans ces brutalités vengeresses auxquelles s'aventurent, en leurs momens de dégoût, les *rassasiés* d'un certain ordre. Et s'il

nous fallait passer anathème sur telle ou telle poésie, — *Don Juan*, par exemple, qui semble, au premier abord, irrémissible, — nous serions tenté d'y regarder à deux fois en nous rappelant que lord Byron a trouvé ses adversaires les plus implacables, — ils étaient les moins désintéressés, — parmi les *dandies* et les *étoiles* d'Almack. Ses juges les plus sévères furent ceux-là même dont il avait partagé les désordres secrets, et dont il disait, bien des années après, à ses plus intimes amis, « qu'il n'y avait rien de plus corrompu en Europe. » A la lueur de ce mot terrible, *Don Juan* n'est plus tout à fait l'audacieux, l'impur badinage si énergiquement réprouvé au nom de la moralité publique. Il prend le caractère d'une spirituelle et courageuse protestation opposée par l'esprit du siècle à des désordres renouvelés d'un autre âge. Voyons si nous ne pourrions pas envisager ainsi les libres satires de Rochester.

VI.

Rendons-nous bien compte de sa jeunesse. Lorsqu'à douze ans il entre comme *nobleman* parmi les étudians de Wadham-College (Oxford), la restauration n'est pas encore faite; lorsque, deux ans après (1661), lord Clarendon lui donne l'accolade comme maître ès-arts, ce n'est encore, à vrai dire, qu'un enfant. Il part pour le continent, il visite la France et l'Italie sous la direction d'un savant écossais qui, pour un temps, sut tenir en échec les instincts fougueux éveillés chez son jeune disciple au sortir de l'université. Il n'était sorte de stratagèmes ingénieux que n'employât le docteur Balfour, durant ces voyages d'éducation, pour réveiller le goût de l'étude et le sentiment du devoir moral chez cet adolescent si richement doué. Peut-être, le gardant quelques années de plus, l'eût-il solidement établi sur cette voie nouvelle; mais en 1665 le maître et l'élève rentrent en Angleterre. Rochester a dix-huit ans. Il débute à la cour. L'esprit de son temps, l'esprit cavalier s'empare de lui. Cet esprit impliquait à la fois des tendances vers la misanthropie déiste de Hobbes, vers l'épicurisme de Saint-Évremond, et vers le catholicisme bigot qui fut celui de Jacques II, — ce dernier dogme envisagé comme remédiant à ce que les croyances protestantes avaient d'hostile au principe de la monarchie absolue. Sous Charles II, on pouvait être athée ou déiste, indifférent ou catholique; mais il fallait, à tout prix, n'être puritain d'aucune façon.

Cependant commençait à se révéler cette impopularité que Macaulay a si bien décrite dans sa belle introduction au règne de Jacques II (1). Les royalistes l'avaient en quelque sorte inaugurée par

(1) *The History of England from the accession of James II*, chap. II, p. 75, de l'édition Galignani.

leurs plaintes bruyantes, leurs réclamations, leurs récriminations emportées : elles ont un écho dans les premières satires de Rochester, qui prend directement la restauration à partie. De quoi va-t-il accuser le prince en qui elle se résume? De sa tolérance. — « Cette tolérance, dit-il, s'accommode aussi bien du culte juif que du culte catholique, ou bien même la religion de Mahomet ne lui déplairait pas. » La tolérance de Charles II, Rochester en aurait pu demander des nouvelles aux *deux mille* ministres presbytériens que la seule année 1661 vit chasser de leurs églises; mais passons. Le vrai grief des royalistes ne se fera pas attendre. — « Le roi récompense les ennemis de son père, sauvant ceux qui firent tomber la tête du roi martyr. Il refuse le pain aux vieux cavaliers, gardiens fidèles de la couronne. » Toutefois cette plainte isolée toucherait sans doute peu de monde. Aussi le poète s'adresse-t-il immédiatement à ce qu'on appellerait aujourd'hui l'*intérêt protestant*, aux passions anti-catholiques et anti-françaises. On a vu, sous les remparts de Maestricht, des troupes anglaises, commandées par Monmouth, prêter aide et assistance à Louis XIV dans une de ses entreprises les plus hardies. — « Et pourtant, s'écrie le satirique, le rapace loup de France, le fléau de l'Europe et sa malédiction, a versé une mer de sang chrétien. » Ne nous y trompons pas cependant; il ne s'agit pas ici de l'édit de Nantes et des violences tyranniques qui en suivirent la révocation. Les malédictions s'adressent au roi guerrier et non pas au roi persécuteur. La révocation de l'édit de Nantes est postérieure de cinq ans à la mort de Rochester.

Les inconséquences abondent, il faut bien le reconnaître, dans ces imprécations parfois éloquentes. Charles II avait accepté (1674), des mains du lord-maire, le diplome de bourgeois de Londres. Le poète aristocrate le raille de s'être ainsi assimilé au « premier boutiquier venu; » mais tout à coup et sans transition, le voici qui interpelle ces boutiquiers eux-mêmes, avilis par leurs génuflexions devant le trône. — « Allons donc, plus de courbettes et ne ramonez plus vos bourses, opulens badauds de la Cité. Plus de fêtes, plus de harangues fleuries! Battez le tambour, fermez vos magasins, et ces fiers courtisans viendront lécher la poudre de vos pieds!.. Une fois armés, dites à ce duc papiste (évidemment le duc d'York), maître de tout maintenant, que vous êtes des sujets libres et non des mules françaises... »

Voici mieux. Une fois sur cette pente, la satire royaliste se transforme par degrés : elle a blasphémé Charles II et Louis XIV; maintenant, enivrée de son audace, elle s'en prend à tous les rois, à toutes les royautés. On dirait une *Marseillaise*.

« Dire que de tels rois gouvernent de par toi, Seigneur notre Dieu, c'est

le plus énorme des blasphèmes... Maudits soient à jamais leur pouvoir et leur nom!.. Que l'exécration de l'univers tombe sur ces monstres proclamés sacrés par les vils coquins qui veulent s'agenouiller devant eux! Qu'y a-t-il donc de divin chez tous ces princes? La plupart sont loups ou moutons, boucs ou pourceaux... »

Nous n'ajoutons, nous n'aggravons rien; nous abrégeons au contraire, et les convenances nous forcent d'atténuer. Nous ne nous dissimulons pas cependant l'étrangeté de nos citations. On va dire sans doute que nous sommes dupe de quelque bévue d'éditeur, que la satire en question (*The Restauration, or the history of Insipids, a lampoon*) est probablement apocryphe, que jamais un favori de Charles II n'a ainsi anticipé sur les invectives de Camille Desmoulins ou de Danton. A cette objection voici notre réponse : s'il est une satire authentique entre toutes parmi celles de Rochester, c'est bien celle qui, pour la seconde fois, le fit bannir de la cour. Que dira-t-on, si nous y retrouvons exactement la même idée, la même profession de foi? A la vérité, il n'est d'abord question, dans ce morceau vraiment curieux (1), que de l'indolence de Charles II, de son goût pour les plaisirs faciles, et ce dernier point est traité avec une liberté de langage toute latine, qui défie la citation textuelle. Deux vers assez chastes pourtant se trouvent mêlés à ces dérisions obscènes, et ces deux vers, les voici :

I hate all monarchs, and the thrones they sit on
From the Hector of France, to the Cully of Briton.

« Je hais tous les princes, et jusqu'aux trônes où ils siégent, depuis l'Hector français jusqu'au *Ménélas* britannique. » Voilà où en est, après sept ou huit ans de faveur royale, le propre fils d'Henry Wilmot : contraste saisissant, et ce n'est pas le seul que nous offre la lecture attentive des satires de Rochester.

Nous venons en effet de le voir démentir, — et de quelle étrange façon! — le royalisme qu'on attend de lui; nous allons le surprendre, — c'est le mot, — en flagrant délit de vertu sévère, de chaste morale, de délicatesse épurée. Pour en être surpris comme nous le sommes, il faut avoir eu sous les yeux ces pages immondes où une licence effrénée a rassemblé des tableaux qui rappellent les plus scandaleuses énormités d'Aristophane. Presque à chaque page, on y rencontre de ces mots que les caractères d'imprimerie, — ces caractères si complaisans, — semblent se refuser à reproduire, de ces mots qui font peur aux libraires, obligés de les cacher sous une initiale, ou de les remplacer par un hiatus auquel devra suppléer

(1) *Rochester's Poems*, éd. 1739, pag. 81.

In the isle of Great Britain, long since famous known, etc.

la sagacité du benoît lecteur. En somme, c'est là un recueil devant lequel pâlissent nos *cabinets satiriques* du temps passé. Les poètes de l'école des goinfres, — les Regnier et les Théophile, — voire leurs plus grossiers disciples, — Frénide et Colletet, Maynard et Motin, Berthelot et Sigogne, — en eussent désavoué la paternité vraiment effrayante. Il y a là des pièces qui, pour nous servir d'une expression du regrettable historien de Louis XIII, M. Bazin, « feraient jeter un homme, par les épaules, hors d'un corps-de-garde. » Ceci bien dit et bien établi, qu'on juge de notre étonnement à l'aspect d'une vraie perle de sentiment perdue en ce vil fumier. Ramassons-la précieusement au passage.

Trois duchesses de Richmond ont vécu à la cour de Charles II. La plus connue des trois est cette belle miss Stewart dont Hamilton nous a raconté les coquettes hésitations, laissé entrevoir la chute, et qui, s'il faut prendre au mot ses insinuations légèrement suspectes, n'épousa pas le duc de Richmond, — comme l'ont affirmé d'après elle quelques âmes charitables, — pour se soustraire aux périls que courait sa vertu assiégée par un monarque très entreprenant. Elle aurait eu pour cela, sinon de meilleures raisons, au moins de bien plus puissantes. Quoi qu'il en soit, ce n'est ni d'elle, ni d'Anne Brudenell, également duchesse de Richmond (1), que nous allons avoir à nous occuper, mais bien de Mary Villiers, sœur du duc de Buckingham (2). C'était une personne d'esprit et d'intrigue, tenant à la famille royale par son premier mariage et qui, enhardie par la faveur toute spéciale dont jouissait son frère, prétendait à une part d'influence dans les « affaires d'état. » L'ascendant de la duchesse de Portsmouth étant une de ces affaires, — et des plus graves, — il était certes bien permis à une femme, — à une femme sans scrupules, — de se mêler aussi à une politique d'alcove et de boudoir. Ainsi fit-elle, employant les armes usitées en pareilles guerres et cherchant à combattre par une passion nouvelle un amour qu'on pouvait croire épuisé. Or, parmi les parens que lui avait donnés son alliance avec Thomas Howard, l'*intrigueuse* (3) duchesse comptait un baronet catholique du Yorkshire, sir John Lawson, marié à la sœur aînée de Thomas Howard, Catherine Howard, fille du comte de Carlisle. Ce baronet avait cinq filles, ainsi deve-

(1) Lady Bellasys; elle était sœur de la célèbre comtesse de Newburgh, la *Mira* de lord Lansdowne. Elle épousa en secondes noces Charles Lennox, duc de Richmond. C'est d'elle que descend le duc actuel.

(2) Elle devint en secondes noces la femme de ce Thomas Howard dont il est question dans les *Mémoires* de Grammont, à propos de lady Shrewsbury.

(3) Adjectif du temps, après tout plus respectueux que celui par lequel nous l'avons remplacé.

nues par alliance les nièces de la duchesse de Richmond, et dont l'une, remarquablement belle, fut destinée par sa noble tante à contrebalancer l'influence de la maîtresse française.

Cet honorable projet reçut un commencement d'exécution. Mise en évidence avec toute sorte de soins par le favori et par sa sœur, la victime choisie eut en effet le dangereux honneur d'attirer les regards du roi. Ses attentions pour elle devinrent quasi-officielles, et défrayèrent la curiosité publique. Ceux qui, par patriotisme ou par toute autre raison, détestaient « la Quérouailles, » n'espéraient plus qu'en mistress Lawson (1). Rochester devait être du nombre, car il a bien des fois, dans ses vers, attaqué « Mme Carwell. » Cependant le sort de cette jeune fille, traînée en quelque sorte par ses proches au bord de l'abîme, au seuil du déshonneur, et sur le point de succomber aux tentations dont on l'environne, semble l'avoir profondément ému.

Comment interpréter autrement l'étrange satire qu'il a intitulée *le Royal Pêcheur* (*the Royal Angler*)? Charles II, qui effectivement passait trop souvent au bord des étangs de Datchet les heures qu'il eût dû consacrer à l'état, y est rudement malmené pour sa fainéantise indolente : « Son sceptre peu à peu devient une ligne... Le sort de ses victimes devrait cependant bien lui servir de leçon, à lui que chaque hameçon tendu trouve si niaisement vorace... » Ce qu'étaient ces *hameçons,* la satire ne nous le laisse pas ignorer : elle s'en explique avec la licence d'expression qui lui est propre; mais tout à coup le poète change de ton. Une adjuration pathétique, — certes bien imprévue, — est adressée par lui à la pauvre enfant qu'il voit, en ce moment même, servir d'amorce :

« Et pourtant, Lawson, toi qui seras bientôt plus obéie du prince qu'il ne l'est de nous, toi qui vas t'emparer à la fois de son cœur et de son empire, bien qu'il puisse te sembler glorieux de commander à qui commande, et de régner sur qui règne, ne t'abandonne pas à ces vaines illusions! Avant qu'elles t'aient séduite, ô douce fille crédule et sans expérience! avant qu'il soit trop tard, réfléchis encore, sur le seuil d'un destin nouveau, prête à le franchir... »

Voilà des vers comme aucun poète du temps de Louis XIV, — non, pas même le complaisant auteur d'*Esther*, — n'en eût osé adresser à La Vallière encore hésitante. Et où faut-il les aller chercher? Parmi les témérités poétiques du plus débauché courtisan qu'ait eu le plus débauché des princes.

(1) Sous le règne de Charles II et longtemps après, ce titre de *mistress* était la qualification ordinaire d'une jeune fille. Les femmes mariées étaient appelées *madam*. Le mot *miss* ne s'employait que rarement, et il impliquait une familiarité inadmissible en bien des cas.

Il paraît certain que mistress Lawson ne « franchit pas le seuil de sa destinée. » Un écrivain du temps, sir Philip Musgrave, raconte que les cinq filles de sir John Lawson entrèrent dans un des couvens d'York. C'est là tout ce qu'on sait d'une vie promise à la honte, donnée au ciel, — et quiconque s'arrêtera, dans la *Beauty Room* de Windsor, devant le tableau de Wissing qui porte le nom de mistress Lawson, — en contemplant cette calme et gracieuse figure, assise sous un grand arbre, contre un fût de colonne, au détour d'un vert sentier, en vue du manoir paternel, — ne se rappellera pas impunément la touchante apostrophe de Rochester.

Nous avons voulu indiquer chez le Pétrone anglais une veine d'indépendance presque démocratique, dont nous lui tenons compte. Nous avons aussi voulu constater en lui, dans une circonstance donnée, un élan de sensibilité délicate qui laisse croire à un fonds naturel de rectitude morale. Un juste sentiment critique ne permet pas d'aller plus loin dans cette voie. Sans le réhabiliter davantage, — il ne doit pas être réhabilité, — il nous aura suffi d'indiquer la portée de ses invectives épigrammatiques et d'avoir fourni les lumières indispensables, selon nous, pour la saine interprétation des terribles sarcasmes qu'il lança contre une cour débordée. Nous ne pouvons oublier qu'après avoir été corrompu par elle, il en devint un des corrupteurs les plus actifs.

Vis-à-vis des maîtresses royales, il joua un rôle double, rôle de chat tour à tour caressant et féroce. Il flatte, il mord. Observons cependant les nuances. Barbara Villiers, ou moins familièrement lady Castlemaine (qui fut plus tard baronne de Nonsuch, comtesse de Southampton, duchesse de Cleveland), était la parente de Buckingham, elle passe pour avoir été sa maîtresse; elle fut un temps son alliée politique, et il ne lui en suscita pas moins, en fin de compte, sa rivale la plus dangereuse. Tout le monde connaît ses violences, ses exigences, les brouilles calculées qui la séparaient brusquement de Charles II, les coûteux raccommodemens qu'elle lui imposait par traités en règle. Rochester essaya-t-il de lui plaire? La chronique scandaleuse ne le dit pas, et il se peut en effet qu'il n'ait pas brigué la gloire équivoque de figurer sur l'interminable liste de ce don Juan féminin, en compagnie du beau Jermyn, du spirituel Wycherley, du vaillant Churchill (Marlborough), du tragédien Harte, du comédien Goodman, et de Jacob Hall, le danseur de corde. Il y a cependant un madrigal qui peut soulever à cet égard quelques doutes. Rochester l'improvisa, nous dit-il, « après être tombé sur les degrés de White-Hall en voulant donner un baiser à la duchesse de Cleveland, qui descendait de carrosse; » mais les madrigaux ont leur revers, comme les médailles, et celui-ci fut expié par mille traits acé-

rés dont certaine satire intitulée énergiquement *Laïs Junior* nous paraît le plus complet résumé. On y peut voir que nous sommes loin d'avoir complété la liste des rivaux donnés à Charles II par la première en date de ses favorites. Parmi les athlètes que cette rivale de Messaline aurait honteusement expulsés de la lice figurent aussi Monmouth, Cavendish, Henningham, Car-Scroope et deux ou trois autres encore, désignés cavalièrement par leurs noms de baptême.

Nell-Gwynn était une tout autre femme que la Cleveland. Blonde et potelée, figure d'enfant, regard candide, parures toujours un peu désordonnées et débraillées, elle fut de toutes les maîtresses royales la moins orgueilleuse et la plus obscure, la plus inoffensive, la plus désintéressée, la plus populaire. On l'insultait, il est vrai, mais son sang-froid bon enfant désarmait l'outrage : c'est elle qui, voyant un de ses laquais se colleter avec un passant brutal, lequel s'était permis de la qualifier sans ménagement, s'écriait, penchée à la portière : « Laissez-le donc, Tom. Le pauvre diable n'a dit que la vérité. » C'est encore elle qui conseillait au roi, fort inquiet de son impopularité croissante, comme le meilleur moyen de ramener les cœurs à lui, « le renvoi de toutes ses maîtresses. » Les Anglais n'ont pas oublié que l'hôpital où vont encore aujourd'hui s'abriter les invalides de leur armée ne s'acheva, sous Charles II, que grâce aux supplications de « Mme Nelly. »

A son égard néanmoins, Rochester fut impitoyable. Il a trouvé pour elle des insultes que Martial lui-même n'aurait peut-être pas osé risquer, entre autres l'inscription qu'il plaça au bas d'un portrait d'elle. Jamais l'hyperbole grecque ou latine n'avait atteint ce degré de fureur, cette énormité de licence (1). Nous lui devons aussi d'étranges révélations sur les débuts de Nelly.

This anointed princess, madam Nelly
Whose first employment was, with open throat
To cry *fresh herrings!* even *ten a' groat!*
Then was, by madam Ross, exposed to town, etc.

Ici, et pour cause, nous nous bornons à citer. D'après ces détails d'une précision désespérante, il faudrait renoncer à ce peu de poésie que le métier d'*orange-girl* aurait pu laisser sur la jeunesse de Nell-Gwynn. Les fruits parfumés se changent tout à coup en poissons infects. La gentille fruitière est crieuse de harengs. Rochester a-t-il dit vrai?... Nous n'oserions le contester en forme, mais nous devons à la malheureuse qu'il insulte ainsi le bénéfice des explications qui peuvent être opposées à ces dires peut-être calomnieux. Or le dernier biographe de la séduisante grisette nous raconte « qu'après

(1) *Rochester's Works*, éd. 1739, p. 112.

avoir passé successivement sous la protection d'un acteur et d'un avocat, dont est descendue une famille maintenant florissante, Nelly tomba d'abord dans les mains de Buckhurst, puis dans celles de Rochester. C'est alors qu'elle aurait employé ce dernier à faire révoquer une interdiction du lord chancelier qui empêchait la représentation d'une tragédie de Dryden... » En ce cas, et si le biographe a découvert la vérité, il se pourrait bien que le ressentiment de Rochester fût celui d'un protecteur capricieux, échangé, *planté là*, si l'on veut, par une créature insouciante et volage. Ainsi serait expliqué ce grand luxe de colère et d'invectives, qu'il aurait vraiment dû réserver à la Castlemaine ou à la Portsmouth,... à cette dernière, selon nous, de préférence.

Les vices effrontés et violens de Barbara Villiers, l'abandon, la désinvolture impudique de Mme Nelly, nous révoltent moins que l'égoïsme artificieux et poli, la dépravation froide et calculée de « mistress Carwell. » Nelly est un mélange de bohémienne et de grisette, dans lequel survivent quelque vertu, quelque dévouement, quelque bonté. La Cleveland, espèce de harpie, belle et farouche, qui prélevait sa dîme sur toutes les richesses de l'état, et jetait impudemment l'outrage à la face d'Ormond, de Clarendon, de Southampton, lorsque ces graves ministres essayaient de limiter les scandaleuses prodigalités dont elle était l'objet, — la Cleveland avait au moins pour elle le mérite de la franchise audacieuse, de la corruption sans masque, de la violence à front levé. Sous des dehors moins âpres, avec une rapacité plus discrète et plus habile, sans attachement réel pour l'homme qui la comblait de bienfaits, qu'elle espionnait, qu'elle excitait à trahir tous ses devoirs de souverain, n'ayant dans le cœur autre chose que des chiffres, dans l'esprit autre chose que des intrigues, doucereuse, hypocrite, ne se commettant qu'avec une odieuse préméditation, la duchesse de Portsmouth est un personnage bien autrement haïssable (1), car rien, ce nous semble, ne doit révolter un esprit bien constitué, une âme de quelque hauteur, comme un parti pris de vice et de honte, un froid

(1) Rappelons ici le joli tour donné à l'histoire de Mlle de Quérouailles par Mme de Sévigné. Lorsque Buckingham, de concert avec Louis XIV, eut présenté à Charles II l'ex-fille d'honneur de sa défunte sœur Henriette, appelée à Londres sous prétexte de religieux souvenirs : « Ne trouverez-vous pas bon, écrit Mme de Sévigné à Mme de Grignan, de savoir que Keroual, dont l'étoile avait été devinée avant qu'elle ne partît, l'a suivie très exactement? Le roi d'Angleterre l'a aimée; elle s'est trouvée avec une légère disposition à ne le point haïr; enfin, etc. » Toute l'histoire de cette favorite est dans ce peu de mots, finement nuancés. La mort de sa maîtresse l'avait mise dans la nécessité, noble et sans fortune, d'opter entre le couvent et la singulière mission que lui destinaient de concert le roi de France et le favori du roi d'Angleterre. Son choix ne fut pas celui de mistress Lawson.

sacrifice de tout ce qui fait la valeur de l'intelligence et de l'âme, à savoir le respect de soi-même.

Rochester cependant, bien qu'il la comprenne parmi les femmes perdues dont la splendeur et le crédit irritent sa verve satirique, l'attaque peut-être avec moins d'emportement qu'il n'en déploie contre ses rivales. Il lui reproche bien ses airs minaudiers, ses coquettes grimaces, le fard dont elle enduit ses joues, les soins excessifs qu'elle prend de sa personne, l'artificieux bavardage par lequel elle retient auprès d'elle le « vieux Rowley, » toujours oisif et embarrassé de ses loisirs. Quelques-uns de ses vers rappellent aussi un quatrain fort désobligeant sur certaines infirmités reprochées plus tard à Mme de Pompadour; mais, à part ce trait grossièrement blessant, la satire qu'il lui a plus particulièrement consacrée (*Portsmouth Looking Glass*) est en somme plus hostile au monarque dont elle constate la sujétion énervée qu'à l'habile fascinatrice dont l'alcove enserre toute l'action du gouvernement, qui « nomme et destitue les ministres, décide la paix ou la guerre, retire les pensions, rogne les salaires, compose à son gré les tribunaux, etc. » C'était bien là ce que Buckingham avait fait espérer à Louis XIV, et c'est pour reconnaître cette influence, fidèlement exercée au profit de la politique française, que Mlle de Quérouailles (devenue, par lettres-patentes du 19 août 1673, baronne Petersfield, comtesse de Farneham, duchesse de Portsmouth) reçut de plus en France, pour elle et ses hoirs, le duché d'Aubigny (Berri), qui fait encore partie du patrimoine des ducs de Richmond (1).

Rochester, au surplus, n'est pas moins inconséquent, moins variable en affaires politiques qu'il ne l'est en convictions morales. En 1667, — bien jeune alors, il est vrai, — nous le voyons joindre ses imprécations à celles dont on accablait Clarendon, récemment disgracié pour avoir lutté contre l'influence de la Castlemaine et de Buckingham, ligués contre lui. La fermeté dont l'ex-chancelier était alors victime avait eu, nous le savons et nous ne le dissimulerons pas, d'étranges défaillances. On avait vu cet homme, aux dehors austères, intervenir pour faire taire chez la reine Catherine de Bragance les justes susceptibilités qu'elle opposait à la nomination de la Castlemaine parmi ses dames d'honneur. Il avait souscrit, sous le coup d'une nécessité financière qu'il n'avait pas su éviter, à la vente de Dunkerque, racheté par Louis XIV. Son rôle cependant, aujourd'hui définitivement jugé par l'histoire, n'est pas de ceux qu'elle condamne

(1) Le fils que Mlle de Quérouailles eut de Charles II, en 1672, fut créé, en 1675, duc de Richmond et comte de March en Angleterre, duc de Lennox et comte de Darnley en Écosse. Le titre de duc de Richmond était vacant depuis la mort du mari de la « belle Stewart. »

en bloc et sans réserve. Elle l'a placé parmi ces hommes d'état que les circonstances jettent dans un dilemme insoluble, et qui, ayant à concilier des devoirs absolument contradictoires, succombent à un labeur inévitablement stérile. Il voulait arrêter le parlement royaliste sur la pente des réactions; il voulait maintenir intacts, contre les empiétemens des pouvoirs parlementaires, les privilèges du monarque. Il était détesté des puritains, qui lui attribuaient les persécutions religieuses, non moins détesté par les catholiques irlandais, qui lui redemandaient en vain leurs terres confisquées, odieux enfin aux *cavaliers* ruinés, qui prétendaient rentrer dans tous leurs biens et poussaient jusqu'à des conséquences impossibles le principe, en lui-même légitime, de l'indemnité qu'on leur avait accordée. D'autres griefs, bien autrement chimériques, pesaient sur Clarendon. On lui imputait, comme beau-père du duc d'York (et il l'était bien malgré lui), la stérilité de la reine. Le peuple, appauvri, le rendait responsable des misères engendrées par la guerre contre les Hollandais... Ce fut ainsi que tomba cet homme savant et grave, dont les principes bien arrêtés ne purent se faire accepter d'une cour dissolue. Pas plus qu'Ormond ou Southampton, tous deux ses amis, il ne put lutter avec succès contre la faveur capricieuse, l'avidité sans frein, l'immoralité affichée, bruyante, impérieuse et obéie.

Aux invectives de Rochester, — datées de 1667, nous avons pris soin de le dire, — il faut, pour être juste, opposer des vers qu'il écrivait douze ans plus tard contre Sunderland, Godolphin, etc., et où il se montre meilleur appréciateur des mérites de Clarendon. « Clarendon, y est-il dit, était un légiste plein de sens; Clifford brillait par sa bravoure, — Bennet par sa gravité, et l'impudence non-pareille de Danby aidait à supporter ses fraudes; mais Sunderland, Godolphin et Lory (1) seront, aux yeux de l'histoire, de méprisables avortons, etc. »

Nous avons vu ce qu'était, au fond, le royalisme de Rochester, et par quelles tendances quasi révolutionnaires on le trouvait çà et là mitigé; mais si le poète semble quelquefois se mettre du côté du peuple contre le despotisme, il est toujours du côté du roi contre les représentans constitutionnels du peuple. La fiction parlementaire n'existe pas pour lui. Dégoûté par la paresse, l'indécision, la sensualité blasée et ruinée de Charles II, il l'est pour le moins autant par la vénalité perfide des pairs et des *commoners*. La résistance, toujours obséquieuse et timide, souvent déloyale, souvent hypocrite, qu'ils opposent aux continuels assauts d'une autorité jalouse et dan-

(1) *Lory*, abréviation familière de Lawrence. Lawrence Hyde, fils de Clarendon (et qui, par parenthèse, devint plus tard comte de Rochester), se trouve ainsi désigné.

gereuse, ne va pas à son tempérament. Le parlement certes avait pour lui le bon droit, et il faut lui savoir un gré immense de l'obstination avec laquelle il combattit les doctrines de « non résistance; » mais parmi les antagonistes de la cour figurèrent des ambitieux sans principes, que, si corrompue qu'elle fût, elle avait certainement le droit de mépriser. En face de ministres comme Arlington, Danby, Lauderdale, il est triste de voir des tribuns comme Ashley Cooper, Buckingham, Wharton, Cavendish. Le vif esprit de Rochester avait saisi cet aspect des choses qui l'autorisait à une impartialité méprisante, fortement empreinte dans tout ce qu'il a écrit. Las de distribuer à droite et à gauche ses sarcasmes vengeurs, c'est alors qu'il invoque Dieu et le peuple contre un ordre de choses impie et tyrannique.

De même qu'il se place, ennemi des deux parts, entre le roi et ses fidèles communes, de même on le retrouve entre le duc d'York et Monmouth. Il a pour le premier, avec toute la haine d'un protestant pour le fauteur secret du catholicisme, le mépris d'un homme d'esprit pour un lourdaud, d'un homme à bonnes fortunes pour la débauche empruntée, maladroite, incongrue. Dans sa satire *on the Times*, il l'accuse nettement, — et peut-être injustement, — d'une lâcheté signalée (1). Toutefois, et nonobstant les rapports d'âge et de goût qui devaient le rapprocher de Monmouth, nonobstant aussi la popularité de ce royal bâtard, en qui avait mis toutes ses espérances le parti opposé aux conquêtes de Louis XIV et aux empiétemens du catholicisme, il ne le ménage pas plus qu'il n'a ménagé « frère Jacques. » Il assimile sa popularité à celle de Nell-Gwynn; il s'étonne que, « si bien faits pour se comprendre et s'estimer, ces deux idoles de la populace ne vivent pas en meilleure intelligence (2). » Que de ressentimens affrontés en quelques vers!

Mais Rochester ne comptait pas ses ennemis. Audacieux, souriant, amer, il semait le vent de l'insulte, peu soucieux des tempêtes qu'il pourrait récolter plus tard. Il se laisse entraîner par le besoin impérieux qu'il éprouve de flétrir les vices, les turpitudes, les sottises, les travers de ses contemporains. Homme d'action, il eût dû comp-

(1) York, who thrice chang'd his ship thro' warlike rage.

Ce vers ironique est une allusion à la conduite du duc pendant la bataille navale de Southwold-Bay. Il quitta effectivement le vaisseau *le Prince*, quand ce navire, entièrement désemparé, dut être remorqué hors de portée des canons ennemis; mais ce fut pour passer sur *le Saint-Michel*, qui, vers cinq heures du soir, c'est-à-dire six heures après, canonné sans relâche, se trouvait presque hors d'état de rester à flot. Le duc d'York alla seulement alors s'installer sur *le Londres* et combattit encore, soit ce jour-là, soit le lendemain. Il n'y a là, ce nous semble, matière à aucun reproche.

(2) Voir le morceau vraiment curieux intitulé *Panegyrick upon Nelly*.

ter avec une partie d'entre eux; poète, il usa de son privilége, qui était incontestablement celui du blâme absolu, de la censure à outrance, droit imprescriptible que le satirique conserve, mais avec moins de puissance et d'utilité, alors même que sa propre vie n'est pas en harmonie avec ses écrits, et lorsqu'il n'a pas su conformer sa conduite aux sévères doctrines dont il se constitue l'interprète. Ainsi le culte demeure pur alors même que le prêtre est souillé.

Nous avons dû relever les inconséquences, les inconsistances de Rochester, et, sans hésiter, constater le désaccord de sa vie et de ses écrits. En somme cependant, et malgré tout, il n'en reste pas moins à nos yeux le satirique par excellence du règne de Charles II. Dryden, lui, ne fut qu'un pamphlétaire merveilleusement doué, mais dans les écrits duquel ce temps ne revit pas comme dans ceux de Hamilton, Rochester, Butler et Andrew Marvell. Ne parlons ni de Pepys, ni d'Evelyn, chroniqueurs naïfs des « curiosités » qui passaient sous leurs yeux. Ceux-là furent des « satiriques sans le savoir. »

Dans l'œuvre de Rochester, deux ordres de compositions sont à signaler encore. Par le premier, il touche à l'épître philosophique, par le second à la satire non politique, à la peinture, à la critique des travers sociaux. Ce coureur de rues et de ruelles a eu ses heures sérieuses, ses instincts classiques; il a imité Boileau. Pourquoi donc pas? Lord Byron admirait bien Pope. Dans ces innocens recueils de chefs-d'œuvre échantillonnés et d'*elegant extracts* qu'on offre à l'admiration des écoliers, vous retrouvez ce nom effrayant. Il passe ainsi sous les yeux de telle pudique miss, au tablier blanc, aux joues roses, qui vieillira sans soupçonner jamais qu'il ait pu exister une créature comme Nell-Gwynn ou un suborneur comme John Wilmot. Le *Discours sur le Rien*, la *Satire contre l'Homme*, moyennant quelques *expurgations* préalables, ont cette étrange fortune de compter parmi les modèles universitaires, de pénétrer dans les *boarding schools*, d'être connus à l'égal d'une homélie de Paley ou d'une élégie de Gray. On peut en les lisant s'en étonner, car ce sont là deux morceaux, à notre avis, assez secondaires.

Établir *in formâ* l'infériorité de l'homme par rapport aux animaux, dont l'existence a toujours passé pour subordonnée à la sienne, invectiver tour à tour les passions que la raison domine et la raison qui doit leur servir de frein, chercher à presque toutes les actions humaines les mobiles les moins honorables, s'attaquer de préférence aux hommes qui ont mission de guider leurs semblables, — les chefs politiques, les pasteurs de l'église, — tel est le fond assez rebattu de ces déclamations, que l'auteur lui-même intitulait *Paradoxes*. Quelques vers énergiques, quelques antithèses, ne dissimulent pas le néant de ces boutades d'une misanthropie depuis lors bien plus élo-

quemment, bien plus poétiquement exprimée. Cinq ou six strophes du *Discours sur le Rien*, — celles du début, — sont assez ingénieusement poétiques; les autres, en vérité, doivent se classer parmi les épigrammes les plus vulgaires. On s'attend à une définition métaphysique, on est péniblement désappointé en la voyant tourner court pour faire place à une satire équivoque dirigée contre le « néant » de certains esprits, de certains dogmes, le « néant » des promesses royales, et aussi le « néant » des coffres-forts royaux : ce dernier trait, du reste, parfaitement applicable aux finances delabrées de Charles II, qui, saigné à blanc par ses favorites avides, n'eut pas toujours sous la main de quoi payer un écot de taverne (1).

Nous trouvons plus d'intérêt à certaines pièces familières, où, sans y apporter de si hautes prétentions, Rochester esquissait d'après nature ce qu'on appellerait aujourd'hui des « tableaux de mœurs. » Ceux-ci, traités d'une main que rien n'arrêtait, et conformément à des goûts très peu scrupuleux, surabondent en détails scabreux, en nudités et crudités inadmissibles maintenant, sous cette forme du moins, et avec ce cynisme à brûle-pourpoint; mais ils portent une date certaine, et, dégagés de quelques exagérations, ont dû être de très fidèles images.

Les nombreux lecteurs des *Mémoires de Grammont* doivent certainement n'avoir pas oublié un charmant petit paysage, enlevé de main de maître, à la Meissonnier, avec un sentiment de la nature qu'on ne s'attend pas à rencontrer chez un courtisan railleur et désabusé. C'est la description des « eaux de Tunbridge. » Placée là, comme elle l'est, entre deux ou trois *chroniques* de cour, elle fait l'effet d'un de ces jolis *parcs* que l'on a ménagés à Londres parmi les palais sombres, les colonnades enfumées, les portiques lourds et surchargés de sculptures. Hamilton, en quelques lignes, fait goûter la fraîcheur de « cette grande allée d'arbres touffus sous lesquels on se promène en prenant les eaux, » le comfort de ces « petites habitations propres et commodes, répandues sur une demi-lieue de gazons plus doux et plus unis que les plus beaux tapis du monde. » On voit parmi ces *cottages*, habités par les plus grands seigneurs de l'Angleterre, sur ces *bowling-greens* veloutés, le long de cette allée bordée de boutiques et où se tient une foire élégante, circuler ces gentilles villageoises, blondes et fraîches, qu'il dépeint « avec du linge bien blanc, de petits chapeaux de paille, et proprement chaussées, » colportant çà et là leurs légumes, leurs fruits et leurs fleurs.

(1) S'il faut en croire les bavardages du temps, ceci lui arriva notamment le soir où, ayant, après la comédie, emmené Nell-Gwynn à souper, il fallut régler le compte de sa soirée. La comédienne, qui ne connaissait pas sa royale conquête, se moqua sans se gêner de l'embarras où s'était mis cet amphitryon de hasard.

Ce lieu de délices, « distant de Londres comme Fontainebleau l'est de Paris, » Rochester l'a décrit aussi, avec moins de bonne volonté sympathique et moins de grâce à coup sûr, mais avec un réalisme satirique qui a bien son mérite, encore qu'une partie des allusions malicieuses qu'il se permet, — personnalités alors transparentes, — soit aujourd'hui perdue pour nous. En revanche, cette foule diaprée, dont il esquisse tour à tour les groupes divers, attire et fixe le regard. On suit le poète esquivant tour à tour la rencontre d'un aspirant au bel esprit, espèce de bourgeois gentilhomme, lourd d'intelligence comme de taille, — puis un sentencieux et dogmatique étourneau, tout à fait espagnol par ses allures, qui marchande des œufs avec une solennité bonne pour la tribune parlementaire, — puis un groupe de dignitaires ecclésiastiques se racontant à grand bruit leurs infirmités respectives, — plus loin une bande de bruyans Irlandais, « misérables au-dessous du mépris. » Cependant, au bout de la *Lower-Walk*, attendant un amoureux en retard, s'est arrêtée une jeune demoiselle, « appuyée sur sa canne, emmitouflée dans son capuchon; »

Leaning on cane, and muffled up in hood.

Vers elle, chapeau bas, faisant solennellement craquer sa chaussure, s'avance, avec une révérence profonde, un prétentieux personnage qui, « son salut accompli, secoue galamment les épaules, et d'une chiquenaude remet ensuite en ordre son jabot de dentelles. » Le compliment sera d'accord avec les pompeux préliminaires : « Le temps, madame, est, ce me semble, devenu bien beau depuis que ces lieux sont honorés de votre présence; le ciel semble vous obéir, etc. » Et « la bouche en cœur, clignant de l'œil, la poitrine en relief, »

With mouth screw'd up, conceited winking eyes,
And breast thrust forward,...

la belle répond à ces fades *concetti* comme Cathos-Polixène au marquis de Mascarille, comme Madelon-Aminte au vicomte de Jodelet. Après quoi, « rongeant ses ongles autant pour chercher un sujet d'entretien que pour faire étinceler le brillant qu'il porte au doigt, » ce « galant, » cet « Amilcar » en est réduit à se lamenter avec son aimable interlocutrice sur les coups malheureux qui, la veille, au *cribbage*, lui firent perdre de grosses sommes. Après ce discours entraînant, il la conduit « aux boutiques, » où il décore de quelques bijoux sans valeur la blanche poitrine qu'elle étale aux regards.

Nul doute que les mésaventures de « la Muskerry, » dont ces mêmes eaux de Tunbridge furent le théâtre, et que Hamilton a si

plaisamment racontées, n'aient un piquant bien supérieur à celui de cette insignifiante causerie, saisie au vol, reproduite au vif; mais la satire de Rochester complète bien pour les curieux les anecdotes des *Mémoires*. Elle en fournit le fond, les figures épisodiques, les groupes d'arrière-plan. Vienne maintenant un Walter Scott, des unes et de l'autre il recomposera toute une journée de la vie anglaise en 1667. Là est la valeur, là est l'emploi de ces documens qu'on recueille de tous côtés avec tant de soin. L'érudition les exhume, le génie les fait revivre.

Rochester a non pas traduit, mais imité *le Repas ridicule* de Boileau. Il en a fait le sujet d'une de ces *adaptations*, — c'est le mot anglais, — que nos vaudevilles subissent en passant la Manche. Comme dans l'original, un court dialogue inaugure le récit que le poète Timon va nous faire de ses malheurs. Un sot le rencontra dans Pall-Mall, et bon gré mal gré l'entraîna dîner chez lui. Quelques beaux esprits de sa connaissance devaient, assurait-il, être de la fête; mais au lieu de Buckhurst, de Sedley, de Savile (au lieu de Lambert et de Molière), il rencontre un affreux trio de matamores (*bullies*) se mêlant mal à propos des « choses d'esprit. » Pour comble de malheur, l'amphitryon est marié, marié à une beauté sur le retour, qui, regrettant ses triomphes passés, trouve toujours moyen de ramener la conversation, — si loin qu'elle s'égare, — sur la berge du fleuve de Tendre.

« ... Nous en vînmes, dit le malheureux convive, à parler des conquêtes du roi de France. Milady s'étonna tout aussitôt que le ciel pût accorder tant de succès à un homme capable de mener de front une double intrigue... Elle se demandait aussi comment sa majesté pouvait se justifier auprès de l'une et de l'autre maîtresse... Puis elle s'avisa de s'enquérir, — parlant à son brutal voisin, — s'il avait jamais ressenti, lui aussi, les ardeurs de l'amoureuse flamme? — Eh! lui répondit-il brusquement, pour *quoi* donc me prenez-vous, s'il vous plaît? »

Nous donnons le sens, non les termes de cette impertinente réplique. Voilà pour le ton général de l'entretien. Quant à la chère, elle est tout à fait anglaise. L'hôte de Timon professe un patriotique mépris pour la cuisine étrangère. — « Ici, s'écrie-t-il, point de ragoûts singuliers ni d'énigmes culinaires : ni *entremets*, ni *fricassées*, ni *champagne*. Parlez-moi du *roast-beef* de famille, arrosé d'une bonne tierce de bière, telle que *le Taureau* la fournit (1). » Arrivent effectivement un morceau de bœuf « sous lequel plieraient les reins d'un cheval, » un plat de carottes longues, un quartier de porc, une oie,

(1) La *tierce* était le tiers de la *pipe* (anciennes mesures), comme le *quartaut* était le *quart*. — *Le Taureau* (*the Bull*) était une célèbre brasserie et taverne de ce temps-là. On disait *le Taureau* comme on dit Barclay et Perkins.

un chapon, « le tout avec des sauces datant de 88, du temps où notre grossière jeunesse s'amusait encore aux luttes et à lancer la barre. » La bouteille circule, non pas enfouie dans la glace, mais simplement entourée d'un torchon humide. De trois en trois coups de fourchette, on est requis de vider son verre. La table est d'ailleurs d'une largeur désespérante (1). Avec le vin, qui pourtant finit par se montrer, les cœurs s'épanchent, les langues se dénouent. L'amphitryon, jadis colonel de quelques milices, parle vaguement de « sa fortune mangée au service du prince » et des services secrets qu'il rendait, du temps de Cromwell, « à la bonne cause. » Milady se plaint de la décadence amoureuse et des inqualifiables licences auxquelles s'abandonnent les poètes du jour. La jeunesse, s'il l'en faut croire, n'a plus en tête que « les gueuses » et « les comédiennes. » — Parlez-moi de Falkland et de Suckling (2); « c'étaient là des plumes faciles... » A ces mots, la question littéraire se trouve engagée. Le *Mustapha et Zeangir* de milord Orrery, les comédies d'Etheredge, Settle et son *Impératrice du Maroc*, — le *Charles VII* de Crowne et l'*Indian Emperor* de Dryden sont tour à tour mis sur le tapis. Puis on en revient aux opérations militaires de l'année. Souches et Turenne sont en présence. Lequel des deux battra l'autre? qui l'emportera, des Allemands ou des Français? — « Les Français sont des lâches, s'écrie un des convives. Ils paient, mais c'est tout. Les Anglais, les Écossais, les Suisses, voilà de vrais soldats; les autres, bons pour la parade. Voyez Crécy, voyez Azincourt, voyez Poitiers! » Mais ici l'insolente harangue est brusquement interrompue : — « Ce qu'étaient en ce temps-là les Français, s'écrie un des assistans, en vérité je l'ignore, et il m'importe peu de le savoir; mais pour l'heure ce sont de vaillans champions. Un menteur, un misérable peut seul dire le contraire. » Là-dessus, en l'honneur de la France et de ses guerriers, les deux *bullies* se prennent aux cheveux. Dans la copie comme dans l'original, cette lutte grotesque amène la fin du dîner et de la satire.

C'est assez insister sur ces poèmes, dont la valeur et l'importance n'existent que pour l'histoire littéraire et pour les studieux explorateurs des temps lointains, des coutumes effacées, des scènes de la vie privée de telle ou telle époque et dans tel ou tel pays. Passons

(1) Rochester prend ici le contrepied de Boileau, et cela pour amener une comparaison beaucoup moins chaste que celle de son modèle.

Each man had as much room as *Porter Blunt*, etc. (*The Rehearsal, a satire.*)

(2) Association ironique. Carey, vicomte Falkland, un des types les plus élevés de l'homme politique, l'ennemi de Strafford, le champion de la liberté constitutionnelle, et sir John Suckling, versificateur élégant, dont l'exubérante *gaieté* a été fréquemment critiquée, se trouvent ici accouplés par une sotte ignorance.

maintenant aux derniers jours de cette existence agitée, aventureuse, pleine de bruit et d'éclat, splendide, dévorante, dévorée.

VII.

Rochester avait donné pleine carrière à sa jeunesse. Elle l'avait entraîné, au-delà des vulgaires débordemens, à des audaces de tout genre. Apôtre éloquent et actif, il avait fait des conversions à l'immoralité : ses débauches, qu'il érigeait en système, — non sans rire lui-même de ses étranges maximes, — comptaient un certain nombre de prosélytes. Il avait parfois prêché l'athéisme avec un succès dont il s'étonnait, dont on nous dit qu'il s'effrayait presque. Quoi qu'il en soit de ces remords non suivis d'effet, il est avéré que plus tard, lorsque des excès de tout genre l'eurent conduit au seuil du tombeau, il eut des retours de conscience plus sérieux; ceux-ci trouvèrent accès dans une imagination plus ardente que réglée, dans une raison dont, à aucune époque, il ne nous paraît avoir su maîtriser les tendances très contradictoires. L'église alors put annoncer, triomphante, que tous les sarcasmes dont il l'avait poursuivie, les négations bruyantes qu'il avait opposées à ses dogmes, les démentis pratiques qu'il leur avait donnés par son intrépide sensualisme, érigé en système philosophique, aboutissaient en définitive au repentir le plus humble, le plus sincère. Aussi n'y manqua-t-elle point.

L'instrument choisi par la Providence pour cette métamorphose inattendue était un homme bien éloigné de réaliser à nos yeux l'idéal d'un apôtre. Il a laissé son nom à l'histoire, et ce nom est mêlé à une foule d'intrigues secrètes, de trames obscures; on le lit au bas de nombreux pamphlets politiques; il a retenti dans maints débats parlementaires, et, dans aucune de ces circonstances, il n'apparaît, — tant s'en faut, — avec une religieuse auréole. Pour expliquer, pour justifier au besoin les restrictions que nous apportons aux éloges dont nous aimerions à déclarer digne un des hommes qui contribuèrent le plus efficacement à la grande révolution libérale de 1688, nous allons recourir au portrait le plus flatté que nous ayons rencontré de ce prêtre remuant. Ce portrait est de main de maître. Voici ce que Macaulay dit en propres termes de l'évêque Gilbert Burnet, son compatriote (1) :

« Seul, parmi les Écossais dont l'Angleterre a fait la fortune politique, il avait ce caractère que les satiristes, les romanciers, les écrivains dramatiques s'accordent à donner aux aventuriers d'origine irlandaise. Sa pétulance, sa vanité fanfaronne, son étourderie, son indiscrétion provoquante,

(1) *The History of England, from the accession of James II*, chap. VII, pag. 333, éd. Galignani.

son aplomb que rien ne déconcertait, ont fourni aux *tories* un inépuisable sujet de raillerie. Et ils n'ont pas omis de le complimenter ironiquement, — avec plus de gaieté que de délicatesse, — sur ses larges épaules, ses mollets bien fournis, le succès de ses tentatives matrimoniales auprès de veuves unissant à une riche dot un riche tempérament. Burnet cependant, bien qu'il ait souvent prêté au ridicule, voire à des reproches sérieux, n'était pas, à tout prendre, un homme qu'il faille tenir en mépris... »

Nous sommes ici de l'avis de Macaulay. Nous reconnaissons volontiers avec lui que Burnet ne se montra « ni cupide, ni poltron, » et qu'une vanité irréfléchie, lorsque par hasard elle est jointe à des talens réels, ne suffit pas pour dégrader un caractère. Toutefois, on en conviendra, la figure qui vient de passer sous nos yeux, ainsi traitée par un indulgent burin, n'est pas celle de l'homme qu'on voudrait voir au chevet d'un grand pécheur repentant. Et si après la mort de ce pécheur le prêtre qui vient de l'assister se hâte de mettre sous presse, de livrer au public le récit de la conversion obtenue, — récit rendu plus piquant par la biographie très complète de la brebis qu'il a ramenée au bercail, — ne trouvera-t-il pas bien des gens peu empressés à reconnaître qu'il avait qualité pour accomplir le miracle dont il se targue si haut? Nous laissons à chacun de nos lecteurs le soin de répondre.

Quoi qu'il en soit, nous possédons, grâce à Burnet, une *Vie et Mort de Wilmot*, qui, dans les bonnes bibliothèques, prend place à côté de l'*Histoire de mon Temps*, l'écrit le plus important de l'érudit prédicateur (1). Dans cet ouvrage curieux, Gilbert Burnet admet lui-même que les inquiétudes premières de Rochester ne furent ni profondes, ni durables; elles allaient et venaient comme les accès de souffrance physique dont les habitudes intempérantes du jeune athée provoquaient à chaque instant le retour, et dont triomphait bientôt sa constitution naturellement vigoureuse. « Il était contrit d'avoir dégradé son caractère, endommagé sa santé, » dit avec une candeur parfaite le promoteur de cette conversion remarquable; « mais il ne ressentait encore ni aucune conviction sincère d'avoir péché contre Dieu, ni regret aucun d'avoir violé les lois divines ou offensé la majesté suprême. S'il admettait volontiers près de lui, à la requête de ses amis, quelques ecclésiastiques envoyés par eux, ce n'etait ni qu'il espérât d'eux aucune consolation, ni qu'il voulût tirer parti de leurs enseignemens. Quand il sollicitait leurs prières,

(1) Ceux de nos lecteurs que la longueur pédante du premier de ces ouvrages pourrait d'avance effrayer nous sauront sans doute gré de les avertir qu'il en existe un résumé très complet dans un ouvrage intitulé *les Infidèles convertis* (*the Converts of Infidelity*), par Andrew Crichton, lequel fait partie de la collection publiée à Edimbourg, de 1825 à 1830, par le libraire Constable.

c'était pure civilité de sa part et sentiment des convenances à observer vis-à-vis d'eux. Au fond, il regardait tout cela comme un inutile et vide cérémonial. »

Il paraît, — toujours d'après Burnet, — qu'une de ses nombreuses aventures l'avait confirmé dans sa non-croyance. Cet incident remontait à l'époque la plus brillante de sa jeunesse, alors que, — cédant aux instincts généreux dont plus tard il fit si bon marché, — on l'avait vu risquer sa vie pour acquérir quelque renom. En 1665, lors de sa première campagne sur mer, il avait pour compagnons d'armes, sur le vaisseau le *Revenge*, deux de ses amis les plus intimes. Tous deux étaient fermement convaincus qu'ils ne reviendraient jamais en Angleterre, et comme Rochester les raillait de ce sinistre pressentiment, ils en vinrent tous les trois à cette convention, — dont il existe plus d'un exemple, — que si l'un d'eux venait à périr, il réapparaîtrait à ses amis, afin de leur donner, s'il y avait lieu, quelques notions sur l'état de l'homme après le trépas. Le jour où la flotte anglaise attaqua les Hollandais dans la baie de Bergen, les trois jeunes marins s'exposèrent à qui mieux mieux; cependant l'un des deux *prédestinés*, vers la fin de l'action, se sentit tout à coup saisi d'un tremblement nerveux impossible à maîtriser, et le voyant incapable de se tenir debout, l'autre, le jeune Montague, courut à son aide. Comme ils se tenaient ainsi embrassés, un boulet ennemi vint les frapper tous deux mortellement. La coïncidence bizarre de leurs pressentimens sinistres et de leur funeste sort avait naturellement ému Rochester. Une conviction s'était faite en lui que l'âme humaine, distincte de l'organisme physique, tenait, par quelques liens mystérieux, à un monde invisible, où elle pouvait puiser, en telle ou telle circonstance donnée, la connaissance, le pressentiment des choses futures. Poussant plus loin ses déductions logiques, il crut pouvoir attendre l'exécution de la solennelle promesse que ses deux amis lui avaient faite, et comme cette promesse ne se réalisait pas, il en avait conclu, assez légèrement à coup sûr, que l'homme ne se survit pas à lui-même. Il est difficile de nier à meilleur marché la vie future, et Rochester était arrivé à l'incrédulité par la superstition, ce qui est vraiment assez extraordinaire chez un homme de sa valeur; mais ceci admis, on s'étonnera moins que cette incrédulité ait facilement cédé aux pressantes attaques de l'impétueux Burnet (1).

Il faut reporter le début de ce grand travail à l'hiver de 1679. Ro-

(1) Le savant docteur rapporte aussi très gravement un autre incident de même nature, survenu, en présence de Rochester, chez sa belle-mère, lady Warre. Cette dame avait un chapelain, lequel rêva qu'il mourrait à jour fixe. La veille de ce jour annoncé d'avance, on se trouva treize à la table de lady Warre, et cette circonstance, relevée en

chester était déjà aux prises avec le mal qui devait l'emporter. Burnet venait justement de publier son *Histoire de la Réforme*, et ce livre, qui fixa sur lui l'attention publique, avait été lu et goûté par Rochester. Il voulut voir l'éminent ecclésiastique, devenu l'écrivain à la mode. Les visites de celui-ci se multiplièrent bientôt, d'autant plus fréquentes que, dès leurs premières entrevues, le noble malade lui avait manifesté très sérieusement le désir de lui soumettre toutes ses opinions, tous ses doutes, et de débattre avec lui, sans aucune arrière-pensée railleuse, les convictions dans lesquelles il s'était peu à peu affermi. Ces conférences durèrent depuis le mois d'octobre 1679 jusqu'au mois d'avril de l'année suivante. A cette date Rochester se fit transporter dans la *high-loge* de Woodstock-Park, sa résidence d'été, bien connue de quiconque a visité Blenheim.

L'analyse complète de cette curieuse polémique existe dans les ouvrages déjà cités. Nous doutons cependant qu'on y découvre aucune base de foi qui ne soit aussi solidement et aussi éloquemment établie dans une multitude d'autres écrits ayant également pour but de combattre les idées anti-religieuses. Nous ne devons donc pas nous y arrêter longtemps. Néanmoins le raisonnement de Burnet, sur un point particulièrement délicat à traiter avec Rochester, nous paraît mériter une mention rapide. Son catéchumène lui ayant déclaré que « le code évangélique, en ce qui touche les rapports des deux sexes, lui semblait en opposition directe avec la nature, et tout à fait inconciliable avec les imprescriptibles lois de notre humanité, contraire aux suggestions de la raison, et, à tout prendre, indigne de la sagesse d'un législateur-dieu, » Burnet ne trouva pour lui répondre qu'une assimilation, selon nous passablement incongrue, entre les procédés du gouvernement humain et ceux du gouvernement céleste. « Il serait vraiment étrange de refuser au législateur suprême le privilége que nous voyons exercer chaque jour par les rois de la terre et les délégués de leur puissance, lesquels, lorsqu'ils s'aperçoivent que leurs peuples abusent de telle ou telle liberté, y mettent toutes les entraves, toutes les restrictions qu'ils jugent utiles et convenables... On ne conteste pas qu'on puisse, au moyen des lois, protéger la vie et les biens d'un membre de la communauté contre les agressions d'une violence illégitime... Si donc on reconnaît que chaque homme a la propriété de sa femme et de sa fille, on a le droit de réprouver et de punir quiconque séduit l'une ou corrompt l'autre... » Nous espérons bien, pour l'honneur

raillant par quelques convives comme une confirmation de la triste prophétie, frappa singulièrement le pauvre prêtre, qui remonta chez lui tout tremblant, et fut trouvé mort le lendemain dans son lit. Sauf irrévérence et sauf erreur, nous ne pouvons voir dans tout ceci qu'une mauvaise plaisanterie, compliquée d'une mauvaise digestion.

du clergé anglican, que, depuis Burnet, il a trouvé en faveur du même précepte de meilleurs argumens. Il ne serait ni très sûr, ni très flatteur pour « nos femmes et nos filles « qu'on ne trouvât le droit de les protéger contre la séduction qu'en le faisant dériver de cet autre « droit de propriété » si étrangement accordé aux pères et mères.

Nous devons également croire que ce même clergé ne fournirait pas à un catéchumène de notre époque l'argument presque *ad hominem* que Rochester opposait à Burnet, en lui disant « qu'un des grands encouragemens à persévérer dans ses iniquités lui était venu des chrétiens eux-mêmes, et plus particulièrement des ecclésiastiques, qui, — s'offrant comme instructeurs et guides du prochain, — se conduisaient néanmoins de manière à laisser croire que leur foi prétendue n'était au fond qu'une solennelle mystification. L'ambition avec laquelle ils sollicitaient les faveurs de la cour, les moyens serviles qu'ils employaient pour les mériter, les animosités, les querelles que le plus léger motif suscitait parmi eux, lui avaient fait soupçonner que la religion, ainsi pratiquée par ses ministres, était un véritable *attrape-nigauds*, et qu'il n'y avait aucun fonds de vérité dans leurs exhortations ou leurs sermons... » Burnet rejeta sagement sur l'infirmité naturelle aux hommes, voire aux meilleurs, ces fautes dont moins que personne il aurait pu contester la réalité. Il les représenta comme des exceptions malheureusement inévitables à un état de choses généralement régulier. C'est là du moins la somme de tous les raisonnemens à l'aide desquels il dit avoir apaisé les scrupules de sa trop clairvoyante ouaille. Si cette argumentation était nouvelle au pécheur moribond, il faut convenir qu'il avait jusqu'alors joué de malheur. Si, bien portant, elle lui avait paru insuffisante, et si, malade, elle le convainquit, nous devons en conclure qu'il est pour l'agonie de véritables « grâces d'état. »

Dès que les dispositions repentantes de Rochester purent être connues, les *convertisseurs* ne lui manquèrent pas. L'évêque d'Oxford, le docteur Marshall, recteur de Lincoln's College, Parsons, le chapelain de sa famille, vinrent tour à tour affermir dans sa nouvelle voie cette âme ébranlée, qui peu à peu se laissa vaincre. Le moment où elle se trouva tout à fait domptée fut, paraît-il, celui où on lut à Rochester le cinquante-troisième chapitre d'Isaïe (1). Il y vit une pro-

(1) C'est celui où se trouvent ces passages frappans : « Qui a cru à notre prédication? A qui le bras de l'Éternel a-t-il été visible?... Et cependant il est monté comme un rejeton devant lui, comme une racine sortant d'une terre altérée... Homme de douleur, il est le méprisé, le rejeté des hommes... Il a été navré pour nos forfaits, froissé pour nos iniquités... L'amende qui nous apporte la paix a été sur lui, et par sa meurtrissure nous avons la guéris n... Il a été mené à la boucherie comme un agneau, et n'a pas ouvert la bouche,... etc. »

phétie tellement authentique de l'avénement du Christ et de sa mort rédemptrice, que la conviction se fit jour tout aussitôt dans son esprit, jusque-là rebelle. Il pria sa femme, il pria sa mère de lui relire tour à tour ces paroles qui « le pénétraient, disait-il, comme autant de flèches lumineuses, » et finalement, un mois à peu près avant que ses terribles souffrances n'eussent leur terme, il se réconcilia complétement avec l'église.

Ce fut alors qu'il rappela près de lui le premier instrument de son retour aux idées dont il acceptait l'empire. « Je commence, lui disait-il dans sa lettre (25 juin 1680), à regarder les ecclésiastiques comme bien supérieurs au reste des hommes, etc. » Bien plus, il se fit, à son tour, agent de conversion. Préoccupé jadis de calculs mondains pour l'avenir de sa race, il avait obtenu que sa femme embrassât le catholicisme, alors que le catholicisme semblait devoir prédominer à la cour et redevenir la religion de l'état; il la ramena lui-même dans le sein de l'église anglicane. Il ne voyait plus un de ses anciens compagnons de plaisirs sans l'entretenir des vengeances célestes et du néant des joies humaines. Enfin il devint pour ses domestiques... ce qu'il n'avait jamais été, — un maître patient et doux. Certain jour qu'emporté par l'habitude, il se plaignait, comme jadis, d'un « damné maladroit » qui lui avait déplu en quelque service : — « Quel est donc ce langage? l'entendit-on s'écrier, se reprenant aussitôt. Et qui donc plus que moi mérita jamais d'être damné? »

Plusieurs lettres, écrites ou du moins signées par lui pendant ces dernières semaines de sa vie, ont servi à démontrer, — contrairement à un bruit public fortement accrédité, — que Rochester avait gardé jusqu'au bout la pleine possession de ses facultés mentales. En revanche, pour qui les lit de sang-froid, elles attestent que la débilité de son corps épuisé n'avait pas été sans exercer quelque influence sur la vigueur et la clarté de sa remarquable intelligence. Nous n'en voudrions, au besoin, d'autres preuves que la rédaction même d'une profession de foi solennelle qu'il écrivit, et fit contresigner par deux témoins (sa femme et son chapelain), « pour le bénéfice de tous ceux qu'il pouvait avoir entraînés au péché, soit par ses encouragemens, soit par son exemple (1). »

Rongé d'ulcères, réduit à la condition de squelette, incapable de se soutenir sur son lit de tortures, Rochester survécut encore plus d'un mois, et ne rendit l'âme que le 26 juillet 1680. Ses derniers instans furent calmes : pas une convulsion, pas un gémissement. La mort, qui le frappait à trente-trois ans, le trouvait plus usé, plus affaibli que ne le sont quelquefois les centenaires. Il fut enterré près

(1) Ce document curieux est daté du 19 juin 1680. Après la signature : *J. Rochester* on lit ces mots : *Déclaré et signé en présence d'Anne Rochester et de Robert Parsons.*

de son père, dans les caveaux de Spilsby-Church. Quatre enfans lui survivaient, dont un seul était appelé à hériter de ses titres et à perpétuer le nom de Wilmot. Cet enfant mourut quinze mois après (12 septembre 1681), et ce fut au fils de Clarendon, — Lawrence Hyde, — qu'échut, après un laps de temps assez court, l'appellation nobiliaire de « comte de Rochester. » C'est sous ce titre qu'il figure dans les annales du règne de Jacques II, son beau-frère, dont il fut un des adhérens les plus fidèles et les plus habiles, mais aussi les plus malheureux.

Des trois filles de Rochester, Anne, Élisabeth et Mallet, les chroniqueurs du temps font à peine mention. La première épousa successivement Henry Baiton, *esquire*, et Fulke Greville, lord Broke. Élisabeth, mariée à Edward Montague, devint comtesse de Sandwich (1). Mallet épousa John Vaughan, pour qui fut créé le titre irlandais de vicomte Lisburne. Leurs descendans sont encore inscrits sous ce nom dans le *peerage* de la Grande-Bretagne.

VIII.

L'examen patient et zélé d'une époque historique laisse toujours une impression générale qui se dégage nettement de la masse des faits passés en revue et des réflexions que ces faits ont suggérées. Or en face de la restauration des Stuarts quel homme de nos jours ne se sentira saisi d'une tristesse profonde? Quel esprit tant soit peu sagace n'éprouvera un sentiment mêlé de mépris et de pitié pour cette nation qui se précipite fleurs en mains, bannières déployées, au-devant des maîtres que lui ramène un capitaine égoïste et dissimulé? Quelle âme bien placée ne s'attriste, et jusqu'à l'amertume, en songeant que les austères figures de la révolution vont faire place à une foule d'ambitieux et de débauchés vulgaires, par lesquels se laissera patiemment dévorer, jusqu'à ce qu'ils aient comblé la mesure, ce peuple anglais si énergique cependant et si digne de la liberté? Puis, à mesure qu'on pénètre, au-dessous du *tuf* historique, dans les détails que la biographie individuelle nous livre, un grand étonnement se mêle à cette tristesse. Quoi! vraiment! l'opinion a été mise à de telles épreuves? Quoi! de tels désordres, et si honteux, et si avilissans, ont pu être étalés aux regards, sans soulever immédiatement la colère de ces masses indéfiniment dociles, qu'on semblait prendre plaisir à insulter, à dégrader? Ainsi ces matelots qu'on ne payait pas afin que la Cleveland et la Ports-

(1) Serait-ce par hasard, — nous n'avons pu vérifier le fait, — cette lady Sandwich dont Chesterfield parle à son fils (lettre du 30 juin 1751) en disant d'elle : « Vieille comme elle était la dernière fois que je la vis, elle avait plus d'esprit et de jugement qu'aucune femme que j'aie connue? »

mouth fussent couvertes de pierreries et pussent risquer au jeu des boisseaux de guinées, ces matelots ont souffert la faim sans se plaindre. Ainsi ces armées qu'on vendait à un souverain étranger, à une nation rivale, elles ont obéi, marché, versé jusqu'au bout leur sang mercenaire, sans songer un seul moment à délivrer leur pays de ce joug qu'une intelligente aristocratie devait briser quelques années plus tard. Ainsi, parmi ces prêtres qui devaient un jour se révolter (quand leur influence cléricale fut menacée), pas un ne se trouva, pendant plus de vingt-cinq ans, pour protester, au nom de la religion insultée, contre ce monarque dissolu, en qui revivaient les débauches, mais à qui avait en même temps passé la suprématie religieuse d'Henry VIII, et qui, s'il offensait Dieu chaque jour, chaque jour aussi contrôlait la feuille des bénéfices. Ainsi dans le sein de ces parlemens dont la docilité servile embarrassa d'abord, — dont ensuite on amortit à beaux deniers comptans les velléités hostiles, — et qu'on avait fini par renvoyer, dès qu'ils gênaient, comme on renvoie un parasite importun, il ne se rencontra aucune assemblée qui se souvînt de ce qu'avaient été les redoutables « communes, » leurs devancières. Comment! Charles II a pu régner paisiblement, pendant un quart de siècle, sur des hommes qui avaient vu s'ouvrir et se clore la grande lutte de 1640, et dont beaucoup devaient participer plus tard à l'émancipation de 1688! Réflexions vraiment accablantes en ce qu'elles nous montrent les inconcevables défaillances de l'esprit public égalant ce qu'il y a de plus merveilleux dans ses élans indomptables!

Ce n'est pas tout : l'étonnement redouble encore quand on songe au jugement, définitif en apparence, que porte aujourd'hui le peuple anglais sur cette époque de son histoire. Il la sait à fond; il ne semble pas la comprendre. Vainement mille témoins bavards et parfaitement irrécusables lui rendent compte, heure par heure, pour ainsi dire, de ce que fut la cour de l'avant-dernier Stuart. — Cette cour où un épicurien repu et blasé, le jouet et la risée de son immonde sérail, contresignait indolemment, entre deux bons mots et deux orgies, les arrêts de mort rendus par Jeffery, cette cour a gardé je ne sais quel prestige d'élégance et de splendeur devant lequel s'incline, ébloui, fasciné, l'hébètement sceptique de notre temps. L'assassin couronné d'Algernon-Sidney et de Russell est resté le « joyeux monarque, » le bon vivant, le causeur aimable (1). Toute une

(1) N'est-ce pas le cas de placer ici l'épitaphe si connue que Rochester lui avait composée de son vivant :

Ici gît le roi notre sire,
Grand prometteur sans nul crédit?
Jamais sottise on ne l'ouit dire,
Jamais chose sage il ne fit.

école historique, subissant l'influence des opinions professées dans les universités *tories*, s'obstine à ne voir que l'éclat, les joyeux et splendides dehors de ce règne désastreux, dont elle méconnaît de parti pris l'ignominie, les misères. Pour subvenir à ces prodigalités qui l'émerveillent, une effroyable vénalité s'était établie, qui allait de la courtisane titrée mettant à l'encan les emplois publics au monarque lui-même trafiquant de la politique nationale : — peu lui importe. L'absolutisme aux abois ne vivait que d'expédiens ruineux, et préparait ainsi, l'atermoyant de jour en jour, l'insurrection finale: — elle n'y veut pas prendre garde. Dans ses préoccupations monarchiques, tout aussi inconséquentes qu'immorales, cette école applaudit en souriant au froid et voluptueux scepticisme de Charles II, comme si en définitive il ne fallait pas imputer à cet égoïste indolent, à sa lâche inertie, à ses visées restreintes, à ses calculs purement personnels, les longs mécontentemens, les humiliations, le malaise, les sourdes colères dont l'explosion tardive devait rouvrir un jour devant sa race imprudente et perfide les dures voies de l'exil.

La vérité cependant, il faut bien le reconnaître, devient de plus en plus difficile à retenir au fond de son puits. On la veut dans sa nudité emblématique; on la demande aux documens originaux, aux témoignages contemporains de chaque époque. On la dégage avec soin de ce que les intérêts lésés, les passions du moment ont pu y mêler d'exagération et de mensonge. Or il arrive ceci pour le règne de Charles II : l'idée qu'en peuvent donner les poèmes satiriques de Rochester ou de Buckhurst, — et par ce qu'ils sont en eux-mêmes, — et par les faits, les opinions dont ils perpétuent le souvenir, — cette idée générale se trouve à peine modifiée par l'examen de tout ce que ce règne a laissé derrière lui de vestiges authentiques. L'histoire telle qu'on la restitue aujourd'hui, — prenons pour type, si l'on veut, celle de Macaulay, — plus sobre de détails, plus mesurée d'expression que ces satires effrénées, laisse peut-être de ces temps misérables une image plus sombre encore. La conclusion seule manque à ces récits véridiques, ou pour mieux dire l'historien la laisse à dégager au lecteur. Il est vrai que celui-ci n'éprouve ni grand'peine, ni grand embarras à établir un jugement exact sur un rapport si lumineux.

En demandant à Rochester, — comme nous aurions pu le demander aux autres écrivains de son temps et de sa caste, — ce que furent les plus belles années du règne de Charles II, nous avons invoqué de tous les témoignages le moins suspect. Sous ce règne en effet, la plus haute place, les priviléges les plus enviables étaient accordés aux hommes de ce rang, de ce tempérament, de ce caractère. En montrant que ces favoris de cour, ces *mignons* de la monarchie, — las des désordres au sein desquels elle les faisait vivre, tout en les

comblant de ses dons, — lui ont jeté l'anathème et se sont empressés de sonner pour ainsi dire son glas funèbre, nous avons, ce nous semble, donné sa mesure exacte et dit ce qu'elle a valu, et comme élément de bon ordre social, et comme barrière opposée aux révolutions, et comme réalisation des espérances qui avaient ramené l'Angleterre sous son joug. Ceci peut servir de leçon aux peuples obstinément en garde contre les doctrines du *self-government*.

De cet ordre d'idées, si nous revenons à des considérations purement littéraires, si nous nous demandons par exemple ce que la patrie de Chaucer, de Shakspeare et de Milton doit à la restauration de 1660, nous n'arrivons pas à des conclusions beaucoup plus favorables. De cette époque en effet date un travail singulier, qui, sous prétexte de les policer, de les réglementer, asservit et abâtardit les productions du génie anglais. Non que cette culture forcée, artificielle, n'ait donné çà et là quelques beaux fruits, — à vrai dire dépourvus de saveur; mais, si l'on s'en tient aux résultats généraux, il faut bien constater que la transfusion du sang étranger dans les veines anglaises amena graduellement, des successeurs de Dryden aux prédécesseurs de Byron, — d'Addison et Pope à Darwin et Hayley, — en passant par Gray, Goldsmith, Mason, Pye, Whitehead, etc., — une sorte de paralysie toujours croissante, et qui allait devenir complète, lorsque Cowper et Burns donnèrent le signal de la résurrection. On en vit les premiers symptômes, — ce rapprochement nous est sans doute permis, — au moment même où l'Europe, émue, tressaillante, sentit s'agiter en elle cet avenir mystérieux dont nous n'avons pas encore salué la naissance. L'Angleterre doit à ce réveil poétique des écrivains de premier ordre, qui, loin de la subir, et parce qu'ils ne la subissaient pas, se sont imposés à l'imitation : glorieuse indépendance que la littérature anglaise n'a plus reperdue, on le sait de reste; — indépendance qu'elle pourrait avec profit rendre plus accessible, plus communicative, on ne le sait peut-être pas assez! Telle qu'elle est, — et sans trop vanter ce qu'elle a d'absolu, de jaloux, d'exclusif, de mal à propos dédaigneux, d'*isolant*, — nous lui reconnaîtrons une grande supériorité relative : elle représente le peuple dont elle est appelée à développer l'intelligence bien mieux que ne le firent naguère les Rochester, les Etheredge, les Savile, avec leurs grâces étrangères, leurs traditions païennes, et le cynisme débraillé qu'ils avaient emprunté à nos poètes de ruelles.

E.-D. Forgues.

LES RÉCITS

DE L'ENSEIGNE STAEL

ET

LE POÈTE FINLANDAIS RUNEBERG

En 1809, pendant que la résistance nationale de l'Espagne, qui devait imprimer la première secousse à la grandeur de Napoléon, attirait tous les regards vers l'occident de l'Europe, un autre épisode militaire, plus humble sans doute, mais fertile aussi en belles actions et en conséquences fatales, la conquête de la Finlande par les Russes, ensanglantait l'extrémité opposée du continent. Traîtreusement attaquée par un perfide ennemi, lâchement défendue par le gouvernement suédois, alors aux mains du faible et malheureux Gustave IV, la Finlande, à peu près abandonnée à ses seules ressources, ne voulut pas être une proie inerte : elle résista pour son propre honneur et versa son sang dans une lutte inégale, d'une issue trop assurée, mais qui fut de sa part un noble témoignage pour soutenir et venger la dignité humaine.

Cette guerre a trouvé son poète. Un homme s'est rencontré qui, en des vers d'une simplicité mâle et d'une passion chaleureuse, a chanté les joies et les peines du peuple finlandais pendant sa mémorable lutte contre les armées russes. Ce sont les divers poèmes dont se compose cette épopée populaire, ce sont les *Récits de l'enseigne Stael*, que nous voudrions faire connaître. Déjà on s'est occupé de l'auteur des *Récits* dans la *Revue* (1); mais Runeberg en était alors à ses premiers essais, il s'est surpassé depuis, et les *Récits de l'enseigne Stael*, publiés en 1848, resteront sans doute son chef-d'œuvre. Aussi croyons-nous devoir les soumettre à l'épreuve de la traduction, et préparer ainsi l'étude plus complète qu'il y aura peut-être lieu de tenter un jour sur un poète dont la carrière ne touche pas encore à son terme (2).

(1) Voyez l'étude de M. Marmier sur Runeberg dans la livraison du 1er août 1839.

(2) Runeberg a aujourd'hui cinquante-trois ans, et il est professeur au gymnase de la petite ville finlandaise de Borgă.

Ces *Récits* sont au nombre de quinze environ. Ce sont de petits poèmes qui, composés en vers suédois, ont été mis en musique, et dont le plus grand nombre, chantés sur les deux rives de la Baltique, sont devenus très populaires. L'unique sujet de ces poèmes est la dernière guerre de Finlande, l'unique inspiration qu'ils traduisent est celle du patriotisme. La première pièce, qui sert d'introduction, la découvre tout entière ; elle n'est autre chose qu'une invocation à la Finlande elle-même :

« Patrie! patrie! terre natale! retentissez bien haut, noms sacrés! Nulle montagne élancée vers les cieux, nulle creuse vallée, nul rivage baigné par les eaux n'est plus chéri que notre pays du Nord, la contrée de nos pères.

« Elle est pauvre, notre patrie; elle le sera toujours pour qui recherche l'or. L'étranger passe avec dédain devant elle et s'éloigne; mais nous, nous l'aimons. Avec ses bruyères, ses montagnes et ses rocs, cette terre-là est pour nous la terre d'or.

« Nous aimons ses torrens rugissans et le doux bruit de ses ruisseaux; nous aimons le grave murmure de nos sombres forêts, nos longues nuits étoilées, nos étés sans ténèbres. Ici, tout ce qui frappe nos yeux et nos oreilles émeut à la fois notre cœur.

« Ici a été combattu le combat de nos pères, par la pensée, par l'épée, par la charrue. Que le ciel fût orageux ou pur, le sort rude ou clément, c'est ici que le cœur du peuple finlandais a palpité; ici s'est accompli son destin.

« Qui compta jamais les combats que ce peuple a subis? Quand la guerre rugissait de vallée en vallée, quand au froid glacial se joignaient les angoisses de la faim, qui mesura jamais tout le sang qu'il a versé et toute sa patience à souffrir?

« C'est sur cette terre que tout ce sang a coulé, sur cette terre et pour nous. Cette terre a vu les joies, elle a recueilli les soupirs de ceux qui, longtemps avant que nous ne fussions nés, ont supporté nos fardeaux.

« Tout nous est facile et doux aujourd'hui; tout nous est frayé. Quelle que puisse être notre destinée, nous avons une patrie, une terre natale, et qu'y a-t-il au monde de plus digne d'amour?

« La voyez-vous, cette terre, à droite, à gauche, partout, sous nos yeux? Nous pouvons étendre la main et dire fièrement, en montrant lacs et rivages : Tout ce pays-là, c'est notre patrie!

« Et quand nous serions ravis dans l'azur, dans les nuages dorés des cieux, dans la vie céleste parmi les astres, où l'on ne connaît larmes ni douleurs, le regret de cette pauvre patrie subsisterait encore au fond de nos cœurs.

« Terre aux cent lacs, asile des chants harmonieux et de la fidélité, toi, notre rivage sur l'océan de la vie, terre de notre passé, terre de notre avenir, ne sois pas honnie pour ta pauvreté; sois libre au contraire, joyeuse et sans crainte du lendemain.

« Ta fleur, cachée encore dans le bourgeon, s'épanouira en brisant ses entraves; de notre amour sortira ta lumière, ta joie, ton espérance, et nos accens patriotiques retentiront en même temps, plus éclatans que jamais! »

Le second morceau donne le cadre dans lequel l'auteur a rangé la série de ses tableaux : un vieil enseigne, qui a fait la guerre de Finlande, en ra-

conte, au coin du foyer, ce que les questions du poète, alors jeune étudiant, lui remettent en mémoire.

L'ENSEIGNE STAEL.

« J'aime à retourner par le souvenir vers le temps passé, où j'aperçois encore plus d'une étoile amie qui me fait signe et m'appelle. Allons! qui veut me suivre vers les sombres eaux du Næsijærvi?

« C'est là que je fis connaissance d'un brave homme qui jadis avait été soldat. Il avait le titre d'enseigne; c'était à peu près toute sa fortune. Dieu sait comment il se fit qu'il vint un jour habiter la maison où je demeurais.

« Je me regardais alors comme une personne fort bien pourvue. J'étais étudiant, de plus précepteur, et l'on m'appelait monsieur le *magister*. *Rosa, la rose*, me donnait le superflu, et le vieil enseigne y prenait sa part, — son pain de chaque jour.

« Je fumais du meilleur, et j'avais une pipe d'écume de mer. Le vieux achetait bien, lui aussi, un peu de tabac, quand il n'était pas tout à fait près de ses pièces; mais le plus souvent c'était de pauvre lichen qu'il bourrait sa vieille pipe de bois.

« Age d'or! où l'on ne vit que pour la joie et le plaisir, où l'on est jeune, où l'on est étudiant, où l'on respire à pleine poitrine, sans autre souci que de voir sa moustache croître, hélas! trop lentement!

« Ignorant les besoins des autres, je ne sentais que mon bonheur. Mon bras était fort, ma joue colorée, mon sang impétueux et brûlant; j'étais enivré de ma jeunesse, et plus fier qu'un roi!

« Le vieil enseigne, lui, restait sans se plaindre oublié dans sa chambre; il fumait sa pipe, nouait ses filets, et nous laissait tapager. Parbleu! il en avait vu bien d'autres!

« Mais c'était mon grand plaisir d'aller contempler cette anguleuse figure, cet air raide, cette physionomie, cet antique vêtement, scandaleusement usé, et, mieux que tout cela, son beau nez d'aigle avec son pince-nez dessus!

« Je descendais souvent chez lui pour lui jouer quelque tour. C'était mon bonheur de le mettre en colère et d'emmêler son filet; je lui tirais sa navette, et je lui faisais faire de fausses mailles.

« Alors il s'élançait furieux et me chassait hors de son coin. — Un mot d'amitié, une prise de tabac, et la paix était faite. Je revenais comme d'habitude, et je recommençais les mêmes tours.

« Il ne me venait pas à l'esprit que le vieillard avait eu son temps, lui aussi, qu'il avait été jeune, que dans le chemin de la vie il avait marché plus loin et plus longtemps que moi; j'étais trop fier pour y rien entendre.

« Je n'imaginais pas qu'il eût manié l'épée, qu'il eût avec joie donné son sang pour cette même patrie qui m'est devenue si chère. Moi, j'étais fou de ma jeunesse; il n'était qu'un pauvre enseigne, et j'étais plus qu'un roi!

« Mais un jour je me sentais fatigué de plaisirs; c'était en hiver, les heures me semblaient bien longues, quoiqu'à l'horizon la journée fût bien courte;

« Je pris le premier volume qui me tomba sous la main, uniquement pour tuer le temps. C'était un pauvre bouquin broché qui se trouvait, comme par grâce, parmi les livres, tous reliés, de la maison; c'était un récit sans nom d'auteur de la dernière guerre de Finlande.

« Je l'emportai dans ma chambre et me mis à le feuilleter négligemment. Je rencontrai l'histoire de la brigade de Savolax. Je lus une page, puis une seconde. Je commençai à sentir battre mon cœur.

« Je voyais un peuple qui perdait tout, excepté son honneur. Je voyais une armée victorieuse à la fois de la faim, du froid et de l'ennemi, et mes yeux se mirent à dévorer les pages; j'aurais voulu en baiser chaque ligne!

« A l'heure du danger, dans le feu du combat, quel courage avaient montré ces hommes! O patrie, toi si pauvre, as-tu été si aimée! Comment as-tu inspiré un si tendre, un si profond amour à ceux que tu nourris de pain d'écorce!

« Et ma pensée s'élançait dans des régions que je n'avais jamais soupçonnées, et dans mon cœur circulait une vie aux enchantemens inconnus; les heures fuyaient comme si elles eussent eu des ailes. Oh! que le livre me parut court!

« Il était achevé, et la soirée aussi; mais mon ardeur n'était pas éteinte. Que de questions à faire! que de commentaires et d'explications à demander! Je descendis chez mon vieil enseigne.

« Je le trouvai à sa place accoutumée et occupé de sa besogne ordinaire. Il m'accueillit d'un regard de mauvaise humeur, qui semblait dire : — Quoi! pas même la nuit tranquille!

« Mais moi, je n'étais plus le même; j'avais bien d'autres pensées. — Je viens de lire la guerre de Finlande, lui dis-je sans préambule; moi aussi, je suis Finlandais; je brûle d'en savoir davantage, peut-être saurez-vous m'instruire?

« En entendant ces mots, il me regarda tout étonné; un éclair brilla dans ses yeux, comme s'il se fût retrouvé dans les rangs. — Oui! dit-il, je puis en parler, si monsieur le désire, car j'en étais!

« Je m'assis sur son lit de paille, et il se mit à raconter. C'étaient les victoires de Duncker, les hauts faits du capitaine Malm, et tant d'autres exploits. Son regard devenait lumineux, son front clair; je n'oublierai jamais comme il était beau!

« Il avait vu tant de sanglantes journées, partagé tant de périls, pris sa part de tant de victoires, et aussi de tant de revers dont le temps n'avait pas fermé toutes les blessures! Tous ces souvenirs, déjà perdus pour le monde, il les gardait fidèlement dans son cœur.

« Je restais là, muet, à l'écouter; pas un mot ne m'échappait; la nuit était à moitié écoulée que je l'écoutais encore. Quand je le quittai, il me conduisit jusqu'au seuil, et serra avec joie la main que je lui offris.

« Depuis lors il ne fut jamais plus heureux que lorsqu'il me voyait arriver. Nous partagions plaisir et peine, et nous fumions ensemble de mon tabac. Il était vieux; moi, j'étais jeune; je n'étais qu'un étudiant; lui me paraissait plus qu'un roi.

« Ces souvenirs du vieillard, je les ai mis en vers, et les voici. Combien de fois, pendant la nuit tranquille, aux humbles lueurs de son foyer, je suis venu les recueillir! Ce sont quelques simples récits, rien de plus. Je te les offre, ô patrie! »

A la suite s'ouvre la série des glorieux épisodes auxquels la guerre de Fin-

lande a donné naissance. Les actes de dévouement et de valeur personnelle accomplis par la chétive armée finlandaise, sous les ordres de quelques chefs courageux, au milieu de ses forêts et de ses lacs, l'histoire générale a pu ne les pas enregistrer, mais la poésie nationale les a recueillis. En face d'une cruelle invasion et d'une armée ennemie dix fois supérieure à l'armée suédoise, qui était découragée et presque sans direction, il est clair que la défense du pays, celle des foyers, des berceaux et des tombes, était confiée à tous les bras finlandais capables de porter, à défaut de fusils, la pioche, la faux ou le bâton. Cette ressource suprême ne manqua pas à la pauvre Finlande, et enfanta des héros. Runeberg ouvre son livre en célébrant ces vertus anonymes; *le Frère du Nuage* vit encore aujourd'hui dans la mémoire des Finlandais reconnaissans; *la Fille du Hameau* personnifie la passion énergique et contenue de la femme du Nord; *le Vétéran*, ainsi que *les Deux Dragons*, prennent aussi place à bon droit dans cette galerie populaire, d'où le poète ne veut exclure aucun homme de cœur, qu'il combatte au nombre des vainqueurs ou parmi les vaincus, témoin l'éloquent morceau qui est intitulé *le Guerrier mourant*.

LE FRÈRE DU NUAGE.

« Sur la hauteur, parmi les bois sauvages, loin des grands chemins où depuis l'automne règne le tumulte des armes, il y a une pauvre cabane dont l'ennemi a ignoré le sentier. Le corbeau criant dans les nuages, le milan qui revient rassasié se balancer au sommet des pins, le loup cherchant à travers la bruyère une retraite pour y cacher quelque sanglant débris, ont été pour elle les seuls messagers du meurtre et de la guerre qui s'agite en bas.

« C'est le samedi soir. Dans sa pauvre chaumière, le paysan soucieux est assis; il se repose du travail de la semaine, le front appuyé sur sa main, un bras allongé sur la table; mais son regard inquiet se détourne fréquemment. Son fils adoptif et sa fille, seuls avec lui dans la cabane, ne remarquent pas son inquiétude; assis près de la muraille, les bras entrelacés, la main dans la main, la tête penchée l'un vers l'autre, ils sont muets, calmes, heureux.

« Enfin le vieillard rompit le silence, et pour celui qui sut le comprendre ses paroles furent significatives. Il chantait comme par passe-temps, mais il disait : L'ours est né pour être le roi des forêts; le sapin croît pour orner la bruyère; mais l'enfant de l'homme est-il né pour la force et la grandeur, ou pour la vanité et la poussière? Nul ne le sait. — Je l'ai vu venir enfant, un soir d'hiver, dans ma cabane, égaré comme l'oiseau sauvage dans l'habitation des hommes. Sa tête était nue, ses pieds nus dans la neige; à travers son vêtement déchiré, on voyait sa poitrine. — Qui es-tu et d'où viens-tu? — Demande qui il est et d'où il vient au riche, qui a un père et un foyer. D'où je viens? Peut-être le vent le sait, lui qui pousse ce nuage que je puis appeler mon frère. Qui je suis? Je suis comme la neige qui tombe des pieds de la nuit au seuil de ta cabane. — Mais, comme la neige, il ne disparut pas; comme son frère le nuage, il ne fut point emporté par le vent. L'enfant resta et devint jeune homme. Une année se passa, une seconde, et déjà sa hache abattait des arbres dans la forêt; avant la fin de son quatrième été, il avait tué un ours qui menaçait le troupeau. Que fait-il à présent de sa renommée,

qui nous était chère et qui effaçait toutes les autres? Qu'est devenue l'espérance de son père nourricier? Le vieillard est assis sans force dans la cabane; il attend, mais en vain, un mot, un seul mot sur le sort de la guerre. Sa patrie est-elle libre ou vaincue? Il n'entend point le langage des oiseaux, il ne sait point expliquer les cris du corbeau; nul étranger n'apportera de nouvelles dans son désert... Et le jeune homme, qui était son seul espoir, interroge et écoute un cœur de femme!

« Lorsque, pendant un soir d'été, au milieu du repos de la nature, pareil au repos du dimanche, tout à coup la trombe inaperçue, rapide comme la flèche, s'abat dans le sein du lac au fond des bois, la plante est encore immobile, nul souffle n'agite l'arête aiguë du pin, calmes sont les grands arbres, calme la fleur sur les bords escarpés, mais dans les profondeurs de l'abîme gronde déjà la tourmente. Ainsi le jeune homme, à mesure que le chant frappe ses oreilles, reste muet, soucieux, immobile, mais à chaque parole sent battre plus vivement son cœur. Tout le soir il demeure assis près de la jeune fille, puis, en même temps que le vieillard, va prendre le repos. Le premier il semble dormir, mais, longtemps avant que nul soit éveillé, aux premières lueurs rougeâtres du matin, seul il se glisse hors de la cabane.

« Le jour est venu; le soleil monte à l'horizon, mais ils ne sont plus que deux à s'éveiller dans la pauvre demeure. La jeune fille prépare le repas du matin, mais ils ne sont que deux à s'asseoir devant la table. Le repas de midi vient ensuite, et celui qu'on attend n'a point reparu. Le front du vieillard est encore sans nuage, les yeux de la jeune fille encore sans larmes; mais après le repas ni l'un ni l'autre ne goûte le repos auquel invite le dimanche. Une heure se passe, semblable à celle où la nuée orageuse se forme dans les cieux. Le vieillard essaie quelques mots de consolation : « La ville est loin, ma fille; les chemins sont difficiles; les pluies d'automne ont grossi les ruisseaux et rempli les fondrières; les passages ne sont pas partout préparés; il est parti aux premières lueurs du jour; il ne peut guère être de retour avant ce soir. »

« Sa fille l'écoute sans attention. La fleur ferme son calice au vent du soir; ainsi son cœur, à elle, enferme sa pensée. Bientôt pourtant une larme coule sur sa joue, son front s'incline, et elle chante : « Combien, quand un cœur a rencontré un cœur, ce qui avait tant de prix naguère devient peu de chose! Terre, ciel, patrie, père, mère, qu'êtes-vous alors? Dans un embrassement, celui qui aime a reçu plus que la terre; dans un regard, il a vu plus que le ciel; plus fort que le conseil d'une mère, plus fort que la volonté d'un père est le soupir à peine entendu. Quelle puissance plus habile à charmer que l'amour! Point d'obstacles pour celui qui aime. Les lacs s'étendent; il les traverse comme le souffle du vent. Les montagnes s'élèvent; il a les ailes de l'aigle... Et longtemps avant le repas de midi il est de retour celui qu'on n'attendait que bien tard, le soir! »

« Le vieux père a entendu les plaintes de sa fille. Inquiet et chagrin, il sort en silence de la cabane; il s'en va à la recherche, il prend le sentier à peine frayé; le soleil atteignait les cimes des bois quand, déjà fatigué, il arrive à la ferme la plus prochaine.

« Pareille au pin qui, respecté par l'incendie, se dresse tout seul sur la

bruyère, une seule cabane restait au milieu du riche domaine, aujourd'hui ravagé. Une femme s'y trouvait, penchée sur le berceau de son enfant endormi. Comme l'oiseau qui, entendant un bruit inattendu, reconnaît le sifflement de la balle, tressaille, s'agite, bat des ailes, ainsi la jeune femme épouvantée s'élance vers la porte qui s'ouvre; mais la joie remplace sa crainte quand elle reconnaît le vieillard. Elle court à lui, serre ses mains dans les siennes, et de grosses larmes coulent de ses yeux. « Salut, dit-elle, salut, père vénérable! Au milieu de notre douleur, ta venue est bénie, et trois fois béni soit le noble jeune homme que tu as élevé, le défenseur des opprimés, l'ami des malheureux! Sieds-toi, repose tes pieds fatigués, et écoute avec joie. La guerre était bien cruelle depuis l'automne, et notre pays également ravagé par amis et ennemis. Du moins la vie de ceux qui sont sans défense avait été jusqu'ici épargnée; mais hier une troupe des nôtres, formée dans la paroisse voisine, partit pour combattre ici près. La victoire les trompa, la mort en épargna bien peu; ils se dispersèrent, et l'ennemi se précipita dans nos campagnes. Ceux qui étaient sans armes comme ceux qui résistaient, hommes, femmes, enfans, n'obtinrent nulle pitié. Ce matin, quand on commençait à sonner l'office, l'ennemi furieux arriva ici même. Le courage me manque pour retracer cette scène de douleur. Mon mari fut renversé et garrotté; le sang allait couler; la violence régnait; notre salut semblait désespéré. Moi-même, par huit bras saisie, j'étais devenue une proie que se disputaient ces bêtes sauvages... Mais alors vint le sauveur, le frère du nuage; il s'élança dans la cabane, et les meurtriers s'arrêtèrent, les ravisseurs s'enfuirent. Maintenant je suis seule dans ma demeure dévastée, plus dénuée dix fois que le pauvre passereau; mais j'aurai plus de joie que dans nos meilleurs jours si je vois mon mari et mon sauveur revenir tous les deux sans blessure de la ville où ils ont poursuivi l'ennemi. »

« Quand le vieillard eut entendu ces derniers mots, il se leva comme s'il eût reposé trop longtemps. La douleur et l'inquiétude obscurcissaient son front. En vain la pauvre femme le priait de rester encore; il reprit le chemin qui conduisait à la ville. . . . . .

« Les dernières lueurs du couchant guidaient seules ses pas quand il aperçut, comme une étoile entre les nuages, l'église encore enveloppée de fumée et de cendre. Il s'avança au milieu des morts, amis ou ennemis, comme une ombre qui traverse un champ moissonné. Partout le silence et l'image de la destruction; pas un soupir qui trahît encore la vie. Cependant, au détour du chemin, un jeune soldat tout sanglant était étendu parmi les ruines. Sur sa joue blême, quand il aperçut le vieillard, flotta une faible rougeur aussi fugitive qu'un reflet sur les nuages argentés du soir; ses yeux éteints se ranimèrent, et il dit : « Salut! je meurs volontiers, puisqu'il m'a été donné d'être parmi ceux qui meurent pour leur pays après lui avoir donné la victoire; salut, ô vous qui avez élevé le sauveur de la patrie! Qu'il soit trois fois béni, celui qui nous a conduits au combat, plus fort à lui tout seul que nous n'étions tous ensemble! Il nous trouva vaincus, dispersés, attendant une mort honteuse : personne dont la voix sût nous réunir, personne pour commander ni pour obéir; mais il parut, du fond du désert il vint, le fils du mendiant, avec un front de roi! Sa voix, qui nous rappelait au combat, fut entendue; son étincelle enflamma tous les cœurs; la crainte s'enfuit; il était bien connu

de tous, et avec lui notre troupe s'élança sur nos adversaires comme le vent d'orage au milieu des faibles roseaux. Voyez-vous jusqu'à l'extrémité du chemin, vers l'église, les ennemis couchés à terre? Là où la moisson est la plus épaisse, c'est là qu'a passé le héros; mes yeux l'ont suivi après que mes pieds s'y refusaient, et ma pensée le suit à présent jusque dans la mort. » Il dit. Quelques instans après, ses yeux s'éteignirent doucement.

« Aussi doucement s'étaient éteints les derniers rayons du jour. La lune, pâle soleil de la nuit, éclairait seule maintenant les pas du vieillard. Lorsqu'il entra dans le champ du repos qui entourait l'église, un groupe d'hommes et de femmes étaient réunis entre les croix, mornes et silencieux comme ceux qui dormaient sous cette terre. Personne ne vint à la rencontre du vieillard, personne ne l'accueillit d'un mot ou seulement d'un regard. Il entra dans le cercle et vit à ses pieds, étendu mort, celui qu'il cherchait... Tout sanglant, il était cependant facile à reconnaître. Comme l'arbre roi des forêts, abattu avec les autres, est encore dans la poussière le plus grand et l'incomparable, ainsi parmi les ennemis abattus gisait le héros.

« Le vieillard était là les mains jointes, muet, comme frappé de la foudre. Sa joue était pâle, ses lèvres tremblaient. Enfin sa douleur trouva des paroles, et ses lamentations éclatèrent : « L'orage maintenant a renversé mon toit et la grêle a ravagé mon champ; plus que mon toit et mon champ une tombe m'est désormais précieuse. Malheur! malheur! Faut-il que je te retrouve ainsi, toi le soutien de ma vieillesse, toi l'honneur de ma vie, toi l'envoyé du ciel, hier si fort et si beau, aussi chétif aujourd'hui que la poussière sur laquelle tu reposes! »

« Ainsi le vieillard achevait sa plainte. Une autre voix continua; c'était celle de sa fille, qui venait d'arriver, elle aussi, dans ce même lieu : « Je l'aimais, dit-elle, et quand je le pressais contre mon cœur, il m'était plus cher que tout au monde; mais aujourd'hui, bien que la froide étreinte de la terre m'envie son cœur glacé, il m'est bien plus cher encore. Son amour m'était plus précieux que la vie; mais plus belle que son amour est une mort comme la sienne. » Puis, sans pleurer ni gémir, elle s'agenouilla, et essuya doucement avec son mouchoir la figure ensanglantée. Les paysans, encore armés, l'entouraient silencieux et immobiles. Les femmes, accourues chacune pour quelque deuil, étaient là aussi tristes et muettes. « Quelqu'un veut-il, dit la noble fille, m'apporter un peu d'eau? Je laverai son visage; je ramènerai encore une fois de mes mains les boucles de ses cheveux; je verrai son regard aimable jusque dans la mort, et je montrerai fièrement à tous le frère du nuage, le mendiant dédaigné, qui se leva un jour et fut le sauveur de la patrie! »

« En entendant parler sa fille, en voyant près de lui la pauvre abandonnée, le vieux père, d'une voix brisée, lui dit : « Hélas! la joie de ta joie, le consolateur de tes peines, le soutien, le père, le frère, l'époux, il était tout cela pour toi; tu as tout perdu avec lui, il ne te reste plus rien sur la terre! » Et tous les assistans éclataient en sanglots. Des larmes brillèrent aussi dans les yeux de la jeune fille, mais elle prit la main de celui que tous pleuraient, et dit : « Ce n'est point par des plaintes qu'il faut célébrer ta mémoire, comme on ferait pour celui qui passe et sera bientôt oublié. Non; la patrie te regrettera comme le beau soir d'été regrette la rosée du matin, c'est-à-

dire au milieu de la paix, de la joie pure, de la lumière, des chants, et dans l'espérance de la brillante aurore! »

LA FILLE DU HAMEAU.

« Le soleil descendait à l'horizon; le soir venait, un doux soir d'été. Une dernière lueur de pourpre enveloppait les cabanes et les champs. Une bande de paysans, las du travail du jour, mais le front joyeux, revenaient à leurs pauvres demeures. Leur ouvrage était fini.

« Leur ouvrage était fini; leur moisson était faite, riche moisson cette fois! Une troupe d'ennemis audacieux étaient couchés à terre ou prisonniers. Aux premières lueurs du jour avait commencé le combat; quand la victoire fut complète, la nuit descendait sur la terre.

« Non loin du champ où s'était livré le long et sanglant combat, près du chemin était un pauvre hameau à moitié ruiné. Au seuil d'une chaumière une jeune fille était assise. Silencieuse, elle regardait, pendant que les moissonneurs passaient lentement.

« Elle regarde, elle cherche. Qui sait ce qu'elle pense! Ses joues brûlantes sont plus rouges que les dernières teintes du couchant. Elle est immobile, mais tellement émue, tellement troublée, que, si elle écoutait comme elle regarde, elle entendrait battre son cœur.

« La troupe continue sa marche; la jeune fille demeure attentive. A chaque rang, à chaque homme ses yeux adressent une question, question tremblante et pleine d'angoisse, question qui n'a pas d'autre voix que le souffle haletant qui sort de son sein.

« Mais tous ont passé, du premier au dernier. Alors la pauvre fille sort de son immobilité, alors elle se penche brisée; elle n'éclate pas en bruyans sanglots, mais son front tombe dans ses mains, et de grosses larmes baignent ses joues brûlantes.

« — Que sert de pleurer? lui dit sa mère. Prends courage, ma fille, tout espoir n'est pas perdu. Écoute ma voix; tes larmes coulent inutiles; celui que tes yeux cherchaient et qu'ils n'ont point trouvé vit encore: il a pensé à toi, il a vécu pour toi.

« Il a pensé à toi; il a suivi mon conseil de n'aller point aveuglément chercher le danger. C'est le mot d'adieu que je lui ai dit tout bas quand il est parti avec les autres; c'est par contrainte qu'il les suivait; son humeur n'était pas de se battre; je sais qu'il n'avait point envie de nous quitter, nous et la vie, qui lui était devenue si chère. »

« La jeune fille leva la tête, tremblante et comme éveillée d'un rêve douloureux. Ce fut comme si un grand trouble agitait son cœur. Elle n'hésita point, regarda subitement là-bas, où sur le champ de bataille s'élevaient encore de sinistres lueurs. Elle s'élança sur la route et se perdit dans le lointain.

« Une heure se passa, une heure encore. La nuit descendait, mais à l'horizon, sous le nuage argenté, flottait encore le pâle crépuscule. « Elle tarde encore... O ma fille, reviens! Ton inquiétude est vaine. Demain, avant que le soleil soit levé, ton fiancé sera ici. »

« Et la jeune fille revint. Elle s'approcha à pas lents. Ses yeux n'étaient plus voilés de larmes, mais la main qu'elle tendit à sa mère était glacée

comme le vent de la nuit, et plus blanches que le nuage à l'horizon étaient ses joues froides.

« Prépare ma tombe, ô ma mère! Les jours de ma vie sont finis. L'homme auquel mon cœur avait donné sa foi, emportant sa honte, a fui du combat; il a pensé à moi, à lui; il a suivi tes conseils; il a trahi ses frères et la terre de ses pères!

« Quand ils revinrent sans lui, je pleurai son sort. Je le croyais étendu, comme un homme, parmi les morts. Je versai des larmes, mais mon chagrin était doux alors; j'aurais vécu mille ans pour le pleurer.

« O mère! aux dernières lueurs du jour, je l'ai cherché parmi les morts, mais aucun de ceux qui sont couchés là-bas n'a les traits que j'aimais. Je ne veux plus habiter sur cette terre où j'ai été trompée. Il n'était point parmi les morts, et c'est pourquoi je veux mourir. »

LE VÉTÉRAN.

« Il se lève tout à coup dans le coin de sa pauvre cabane. Sous le poids des années, il paraît encore de haute taille. En ce moment d'ailleurs, il est tout changé; son allure est fière, sa physionomie belliqueuse.

« Humble vétéran dans ses vieux jours, il n'a retiré de ses anciens et rudes combats que des cicatrices; puis, sans foyer, il a erré longtemps avant de rencontrer un port.

« Il se lève tout à coup, comme éveillé d'un long sommeil. Il ôte sa casaque usée de tous les jours, endosse l'habit de fête soigneusement réservé depuis de longues années, et dispose avec attention de chaque côté les boucles argentées de ses cheveux.

« Le voilà prêt. Il sort de sa cabane. Il est beau à voir avec son habit bleu aux paremens jaunes, son shako à plaque de cuivre, son bâton de voyage, et ce calme de mort répandu sur toute sa personne.

« C'est le 17 août. Le soleil, caché depuis quelque temps, brille de nouveau. Voici un beau jour d'été; la terre et les eaux sont caressées de douces haleines. Où va-t-il, le vieux soldat, par cette belle journée?

« Son foyer lui est-il devenu trop étroit, ou bien trop solitaire? Pourquoi cet habit des grands jours? Est-ce au temple qu'il veut aller? Nul bruit de cloches n'y appelle; les portes du temple sont fermées, et le 17 août n'est pas un jour de fête.

« Pourtant le vieux soldat sait bien qu'on célèbre en ce moment même quelque part le service divin. Ce n'est pas dans l'église, il est vrai, mais tout près de là; oui, là-bas sur la hauteur, tout le long de la bruyère jusqu'au lac voisin, une troupe de Finlandais combat aujourd'hui pour la patrie et le roi.

« Et à cause de cela le 17 août, aux yeux du vieux soldat, sera un jour de fête. — Il va droit vers la colline où flotte le drapeau finlandais. Il veut voir le service divin célébré en ce jour par le brave Adlercreutz.

« Il veut entendre encore une fois dans sa vie le cliquetis des armes, l'harmonie bien connue des pièces de campagne; il veut retrouver par le souvenir le courage et la force de sa jeunesse, et il veut voir enfin comment la génération nouvelle sait se comporter au feu.

« Il s'avance d'un pas lent, mais tranquille. Il a dépassé le mur extérieur de l'église. C'est là que pèse tout l'effort du combat. Il prend place sur une

pierre du chemin, examine l'armée finlandaise d'un côté, l'armée russe de l'autre. Là où le choc est le plus ardent, on voit son regard se fixer, et une vive lumière illumine parfois son visage.

« Les balles aveugles sifflent incessamment autour de lui; autour de lui tombent les nobles moissons de la mort, mais il ne quitte pas sa place, il est calme et content, et pas une balle n'atteint le vieillard.

« Selon les hasards de la journée, il se trouve entouré tantôt par des assaillans et tantôt par des fuyards; mais à travers tous les incidens du combat, amis et ennemis le respectent également.

« Le jour s'avance, et le soleil est déjà aux portes de l'occident. La valeur de l'armée finlandaise a finalement conquis la victoire. Toute résistance est brisée, tout ennemi a pris la fuite, tout rentre dans le calme et le repos.

« La dernière compagnie descend de la colline, et, en se retirant, passe devant le vieux soldat. Il se lève alors, et de sa voix la plus forte : « Jeunes et braves enfans de notre chère patrie, dit-il, si vous estimez la parole d'un vieux soldat, il vous remercie pour ce beau jour; jamais il n'a vu de plus glorieuse bataille. Gloire à Dieu! la Finlande sait encore vaincre un ennemi, l'âme de nos pères survit dans la vôtre, et la patrie a des hommes pour la défendre! »

LES DEUX DRAGONS.

« L'un se nommait Stael, et l'autre se nommait Lod. Ils étaient égaux en force et en courage. Le même village, sur les bords du Saïmen, les avait vus naître. Enfans de la même famille, ils avaient partagé sous le même toit querelles et jeux.

« Le même jour, tous deux étaient devenus dragons. Dans les mêmes combats, ils avaient partagé mêmes hasards. Camarades de guerre comme autrefois de plaisirs, ils se querellaient encore et luttaient à qui l'emporterait en valeur.

« Bientôt leur renommée dans l'escadron dépassa celle de tous les autres; nul n'osait se dire plus brave. On les fit caporaux tous deux ensemble, mais cela ne termina pas la querelle.

« C'était toujours la même rivalité, puisqu'ils étaient encore égaux. Si l'un entreprenait quelque chose, l'autre avait la même pensée; ils se rencontraient au but. Si Lod était à l'ordre du jour, Stael y était aussi.

« La fortune enfin fit son choix. Tandis que de toutes les affaires Lod sortait sain et sauf, Stael fut blessé. Il fallut rester à l'hôpital, condamné au repos, à la tristesse et à l'ennui, tandis que Lod poursuivait ses exploits.

« Peu à peu les longs mois s'écoulèrent, et le brave revint au régiment; mais il n'était plus en première ligne: il avait beaucoup d'égaux, et Lod avait gagné la médaille!

« Stael fut témoin de son bonheur, il entendit sa renommée. Ce qu'il en ressentit dans son cœur, il sut l'y contenir; pas un mot, pas un regard ne le trahit.

« Un beau jour, on les envoya tous les deux en éclaireurs. Ils revenaient, leur mission remplie, quand d'un nuage de poussière sortit tout à coup une troupe de Cosaques. « Volte-face, dit Lod, ils sont cinq, et nous ne sommes que deux. Frère, ce serait courir un danger inutile. »

« Stael sourit avec dédain. « Tu as raison, répondit-il, et tu fais sagement. Tu pourrais être blessé, ce qui ne t'est pas arrivé encore. Va, j'irai seul en avant. Avec ta médaille sur la poitrine, tu es trop bon pour te battre. »

« Il dit, tire son sabre, et avance avec un hautain mépris. Pas un regard en arrière. Que lui importe l'avis de son camarade? Qu'il le suive ou non, il ne s'en inquiète pas.

« Ce qu'il veut, c'est combattre. Il va droit au but. Le front sanglant d'un des fils de la steppe montre déjà la force de son bras. Les cris de mort et de vengeance, les coups de feu retentissent; mais, au milieu de la mêlée qu'il domine de sa haute taille, le dragon paraît encore.

« Cependant la fortune change, la victoire l'abandonne. Cheval et cavalier sont renversés ensemble. Vainement, dans la poussière, le vaincu lutte d'un bras vigoureux; quatre pointes s'abaissent vers sa poitrine.

« C'est la mort menaçante, terrible. Une seconde, et tout est fini... Mais non, espère encore; Lod n'est-il pas là? Il paraît, les ennemis s'écartent, le vaincu est oublié, et le combat recommence.

« Un des quatre est renversé. Voyez : à son tour, Lod aussi est blessé. Les momens sont précieux; son sang coule à flots, la force l'abandonne. L'espoir du succès fuit-il encore? Non. Stael s'est relevé, et le voilà derechef au combat.

« — Ils furent promptement vainqueurs, dit la renommée. — Et la renommée ajoute que le soir même on vit Lod entrer dans la tente de Sandels. Il tenait tranquillement sa médaille à la main : « Mon général, dit-il, donnez une médaille à mon camarade, ou bien reprenez la mienne. »

LE GUERRIER MOURANT.

« La sanglante journée était finie, et sur les bords du Lemo le silence n'était plus troublé même par le dernier souffle des mourans. Les ténèbres enveloppaient la terre et les eaux. La nuit était paisible comme la tombe.

« Sur le rivage où la vague sombre avait contemplé le combat gisait un vieux guerrier, un homme du temps d'Hogland (1). Sa main soutenait son front, son visage était pâle, sa poitrine ensanglantée.

« Pas un ami pour recevoir son dernier adieu; la terre qu'il arrosait de son sang n'était point la chère patrie; il était né sur les bords du Volga; il était ici l'étranger détesté.

« Il souleva sa lourde paupière. Sur ce même rivage, tout près de lui, était étendu un jeune Finlandais à demi glacé par l'agonie. Il le reconnut.

« Dans l'ardeur du combat, quand les balles sifflaient, quand leur sang brûlait à tous deux dans leurs veines, furieux ils s'étaient rencontrés, et, l'un contre l'autre, ils avaient éprouvé leurs armes. Maintenant le jeune homme ne cherchait plus à combattre, et le vieux guerrier était calme.

« La nuit s'avance. Sur le lac, on entend un bruit cadencé. La lune, se dégageant tout à coup des nuages, éclaire la sinistre scène. Une barque glisse près du rivage. Une jeune fille seule en descend.

« Comme un fantôme inquiet, elle erre en suivant les traces que la mort a laissées derrière elle. Elle cherche d'un corps à l'autre, et laisse tomber de

(1) Comme nous dirions : un vieux soldat du temps d'Austerlitz ou de Wagram.

muettes larmes. Le vieux guerrier, tiré de son morne abattement, suit avec surprise sa marche silencieuse.

« Plus attentif et plus ému à chacun de ses pas, il l'observe avec une croissante angoisse. Un pressentiment vient serrer son cœur; il craint de deviner quel est celui qu'elle a perdu.

« Il semblait l'attendre là où il était; elle vient, comme si elle eût entendu un secret appel. Sa démarche est lente, mais assurée. On dirait qu'un esprit la mène. Elle vient. A deux pas du jeune Finlandais, au pâle rayon de la lune, elle le voit.

« Elle le voit, crie son nom, et n'obtient pas de réponse. Elle tombe entre ses bras étendus; ils ne se referment pas sur elle; sa poitrine sanglante est froide; tout est muet, tout est fini.

« Alors une larme coule sur la joue du vieux guerrier. Alors un murmure que le vent de la nuit emporte sort de ses lèvres. Il se soulève, se traîne aux pieds de la jeune fille, et meurt.

« — Que voulaient dire son douloureux regard, cette parole que le vent emporta, cette larme qui coula de ses yeux? Quand il se traîna aux pieds de la jeune fille et qu'il y tomba pour mourir, que pensait-il?

« Était-ce pour apaiser le trouble de son cœur qu'il élevait encore la voix? Était-ce un pardon qu'il voulait implorer? Était-ce seulement une plainte sur la dure destinée de l'homme ici-bas, qui est de souffrir et de faire souffrir?

« Il était venu d'une terre ennemie; il portait une arme ennemie. Et cependant, frères, donnons-lui la main. Oublions ce qu'il était. Oh! pour la terre seulement est réservée la vengeance. Que la haine s'arrête devant la tombe! »

Cette noble équité que le poète recommande à ses concitoyens, il en a donné lui-même, on le voit, le premier exemple en payant son tribut de sympathique hommage au Russe mourant pour son pays sur la terre étrangère. La tâche lui a été rendue facile, il est vrai, par les vertus des combattans. Tous ont fait également leur devoir, vainqueurs et vaincus; ils l'ont fait sans rechercher la célébrité, en songeant uniquement à leur patrie, et le poète est venu ensuite qui, recueillant les témoignages de la reconnaissance nationale, a consacré leur gloire anonyme : le héros inconnu que la Finlande a appelé *le frère du nuage* gardera désormais ce surnom, dont la poésie aura doublé l'éclat.

Toutefois la guerre de Finlande, à peine éloignée d'un demi-siècle de l'époque où le poète écrivait, avait laissé, outre les vagues légendes que l'imagination populaire avait déjà embellies et transformées peut-être, des souvenirs précis non moins dignes d'être conservés. Plus d'un général bien connu, Suédois ou Russe, avait frappé les esprits par de grandes qualités rehaussées de quelques traits particuliers de physionomie ou de caractère. De simples soldats s'étaient fait à côté d'eux un nom par un dévouement héroïque. Runeberg accepte avec empressement ces gloires toutes faites. Il chante le pauvre conscrit, *Sven Dufva,* qui ne sait rien au monde que bien mourir pour son pays, et qui meurt en Horatius Coclès. Il chante également le rusé général suédois Sandels et le terrible général russe Kulnef, confondant ainsi dans un

pareil hommage ceux qu'a rapprochés une pareille vertu, réunissant les héros qu'honorera l'histoire à ceux que désigne la tradition.

SVEN DUFVA.

« Son père était un pauvre sergent en retraite qui touchait à ses quatre-vingts ans; il vivait sur son petit champ et en tirait son pain. Outre Sven, qui était le plus jeune, il avait encore huit enfans.

« Que le vieux eût à lui seul assez d'intelligence pour en communiquer à tant d'enfans, cela n'est pas bien certain; mais à coup sûr il avait donné plus que leur contingent aux aînés, car, pour le dernier venu, c'est à peine s'il en restait.

« Sven Dufva n'en grandissait pas moins; il devenait fort et carré des épaules; on le voyait pâtir à la charrue comme un esclave, et aussi vigoureux bûcheron que laboureur. Toujours content, de bonne humeur et de bon vouloir, plus que beaucoup de plus sages, il faisait tout ce qu'on voulait, — mais toujours de travers.

« Au nom du Seigneur! disait son père en voyant sa maladresse, qu'est-ce que tu deviendras, mon pauvre enfant? » — Comme cette chanson revenait toujours, Sven en perdit patience, et se mit à y réfléchir du mieux qu'il put.

« Et un beau jour que le sergent Dufva revint roucouler son vieil air : « Qu'est-ce que tu deviendras, mon pauvre Sven? » celui-ci, qui d'ordinaire ne répondait pas, déconcerta le vieillard quand de son large bec il laissa tomber ces mots : « Eh bien! je me ferai soldat! »

« Le vieux sergent sourit avec dédain : « Toi, malheureux, porter le mousquet et être soldat! Est-ce que tu y penses? — Oui, répondit le drôle entre ses dents. Puisque je fais tout au rebours ici, il sera peut-être moins difficile d'aller mourir pour le roi et pour le pays! »

« Dufva étonné laissa tomber une larme, et Sven, son sac sur le dos, s'en alla joindre le corps le plus voisin. Sven était grand et fort et de bonne santé; le reste était du superflu; on l'admit sans difficulté comme recrue dans la compagnie de Duncker.

« Voilà Sven obligé de faire son devoir et d'apprendre l'exercice. C'était plaisir de voir de quelle façon il s'en acquittait. Le caporal éclatait de rire, riait et criait; mais la recrue, qu'on parlât sérieusement ou non, ne changeait pas son allure.

« Il était infatigable, cela est sûr; il marchait d'un pas à faire trembler la terre, il se mettait en nage; mais commandait-on un mouvement, il manquait son coup, et prenait à droite ou bien à gauche, et puis à droite, et toujours à contre-sens.

« Fusil sur l'épaule, arme au pied, présentez arme, croisez baïonnette, — on lui apprit tout cela, et il paraissait comprendre; mais criait-on : Présentez arme! il croisait baïonnette, et si c'était : Arme au pied! il mettait le fusil sur l'épaule, sans plus de scrupule.

« Aussi Sven Dufva fut-il bientôt renommé pour l'exercice! Officiers et soldats venaient rire à cette merveille. Et lui, il allait son train, toujours patient, et attendant que les temps fussent meilleurs. — Justement la guerre éclata.

« Quand la compagnie dut marcher, on mit en question si Sven Dufva était assez savant pour qu'on le prît avec soi. Il les laissa parler, mais à part lui, en silence, il avait ainsi résolu la chose : « Si on ne me laisse pas aller avec les autres, eh bien! j'irai tout seul. »

« On lui laissa comme aux autres le sac et le fusil; valet dans les haltes et soldat aux mêlées, on le vit s'acquitter avec le même sérieux du service et de la bataille, et si quelquefois on le traitait là d'imbécile, jamais ici on ne l'appela peureux ni lâche.

« Sandels opérait sa retraite, et le Russe pressait. On se retirait pas à pas le long d'une rivière. Un peu en avant, sur le chemin de l'armée finlandaise, il y avait un pont étroit, gardé par un avant-poste, vingt hommes à peine.

« Ils avaient été envoyés seulement pour assurer le chemin. Comme la route était libre, ils se reposaient, loin du danger, dans une cabane de paysan où ils prenaient leurs aises, se faisant servir par Sven Dufva, qui était avec eux.

« Mais tout à coup ils voient arriver à toute bride, sur un cheval qui écume, l'aide de camp de Sandels : Aux armes! s'écrie-t-il. Pour l'amour de Dieu, courez au pont! Nous venons d'apprendre qu'une troupe ennemie veut passer la rivière.

« Il faut rompre le pont, si vous le pouvez. Sinon, battez-vous et résistez jusqu'au dernier. L'armée est perdue si l'ennemi passe et nous prend en flanc de la sorte. Vous aurez du secours. Le général lui-même sera ici dans un instant, soyez-en sûrs. »

« Et il tourna bride. A peine la petite troupe est-elle descendue jusqu'au pont, qu'on voit paraître sur l'autre rive un peloton russe. Il se déploie, prend ses positions; une décharge, et voilà huit Finlandais à terre!

« Il ne faisait pas bon rester là; nos hommes balancent. Encore une décharge, et il n'y a plus que cinq camarades debout. « Sauve qui peut! » crie le caporal. Tous obéissent, — excepté Sven Dufva, qui, se trompant cette fois encore, croise la baïonnette.

« On a commandé demi-tour à gauche pour battre en retraite. Lui, il fait demi-tour à droite, et puis en avant, et le voilà au milieu du pont. Debout et ferme, avec ses larges épaules et son calme ordinaire, le voilà prêt à montrer à qui que ce soit ce qu'il sait le mieux dans l'école du peloton.

« Il eut promptement l'occasion de le faire voir. Déjà la tête du pont était couverte d'ennemis. Ils accouraient, homme par homme; mais à chacun Sven Dufva donnait un coup à droite ou à gauche, de sorte qu'il les arrêtait en travers.

« Renverser ce géant était au-dessus des forces d'un seul homme, et toujours son plus proche ennemi lui était un rempart contre les coups du suivant. Cependant l'ennemi devenait d'autant plus acharné que son espoir était déçu, quand parut Sandels avec sa troupe, et il vit du haut du chemin comment Sven Dufva combattait.

« Bien! bien! cria-t-il. Tiens encore, mon brave garçon, ne laisse passer aucun de ces démons-là, tiens encore une seconde... Voilà ce qui s'appelle un soldat! Voilà comment doit se battre un Finlandais! En avant, mes amis! A son secours! Celui-là nous a tous sauvés! »

« En peu d'instans, l'ennemi vit son attaque déçue. Il battit en retraite et

s'éloigna lentement. Quand tout fut tranquille, Sandels mit pied à terre, et demanda où était l'homme qu'il avait vu si bien combattre.

« On le conduisit vers Sven Dufva. Il avait bien combattu, combattu comme un homme; oui, et son combat était fini. Il semblait s'être étendu pour goûter le repos après sa bonne journée; son visage n'était pas plus fier qu'à l'ordinaire, mais ses joues étaient bien plus pâles.

« Sandels se pencha vers lui et reconnut bien son hardi soldat;... mais sur la terre, là où se posait sa poitrine, l'herbe était rouge : une balle avait percé le cœur, et il avait perdu tout son sang.

« La balle a bien su où frapper, dit seulement le général, et nous ne le connaissions pas si bien. Elle a épargné sa tête, humble et chétive; elle a frappé ce qu'il avait de meilleur, sa noble et brave poitrine! »

« Et ces paroles se répandirent dans l'armée. « Le général a dit vrai, répétaient les soldats. D'intelligence, Sven Dufva eut tout juste le nécessaire. Il eut une pauvre tête, mais le cœur était bon. »

SANDELS.

« Le général Sandels est joyeusement assis devant un déjeuner comfortable. Ce jour-là même, à une heure après-midi, ses Finlandais vont avoir un rude assaut à soutenir au pont de Wirta. Entre le pasteur du lieu; Sandels l'a fait mander : « Asseyez-vous, je vous prie, monsieur le pasteur, et déjeunez avec moi.

« J'ai voulu vous prier de m'assister aujourd'hui. Vous connaissez mieux que moi ce pays-ci, et vous pouvez me fournir des renseignemens d'importance... Soyez tranquille, nous ne verrons pas le sang... Buvez donc, ce madère n'est pas mauvais.

« Tutschkof m'a adressé un petit message amical : la trève vient d'expirer. Goûtez-moi ce petit morceau... Et de la sauce, bon Dieu! Songez que nous montons à cheval aussitôt après le déjeuner, et il faut bien se contenter de ce qu'on a... Peut-être ce margaux vous plaira-t-il... »

« Pendant qu'il parle, arrive une dépêche : « Les Russes ont violé leur parole; ils ont tourné les avant-postes; il n'y a plus moyen de rompre le pont. Il n'est encore que midi, mais les montres des Russes avançaient d'une heure... »

« Sans s'émouvoir, Sandels continue à bien manger, comme s'il n'était rien arrivé de nouveau : « Goûtons de ceci, monsieur le pasteur : une oie en daube, je crois; ce sera excellent... Je reconnais ce Dolgorouki à ce tour-là... Allons, à sa santé! »

« Mais l'envoyé demande une réponse : « Dites au colonel que le pont est fort étroit, qu'il a du canon, et qu'il faut qu'il tienne une heure, une demi-heure au moins... Une côtelette de veau, monsieur le pasteur? »

« Le messager part. Une seconde s'écoule, et voici encore un cavalier. Il s'élance comme l'éclair. C'est un jeune aide de camp de Sandels : « Général, des flots de sang ont déjà coulé, et chaque moment en fait couler encore... Nos soldats ont du courage, mais ils en auraient cent fois davantage, s'ils vous savaient plus près d'eux. »

« Sandels le regarde d'un air distrait. « Eh! mon Dieu! lui dit-il, vous êtes

chaud comme braise; la course vous a sûrement excité et donné grand faim. Asseyez-vous un instant, calmez-vous. Il n'en faut pas oublier le boire et le manger. Tenez, d'abord un coup de genièvre... »

« L'aide de camp l'interrompt : « Général, nous résistons difficilement; l'ennemi va forcer le pont; notre avant-garde plie à Kaupila sous l'effort de tout un bataillon; l'armée est inquiète, la confusion gagne. Quels sont vos ordres?

« — Mes ordres, mes ordres, c'est que vous preniez un siége, voici votre couvert, — que vous mangiez en paix, qu'ensuite vous buviez en repos, et puis que vous finissiez tranquillement de déjeuner. Voilà mes ordres. »

« Mais le jeune officier brûlait d'impatience; ses yeux lançaient la flamme. « Général, dit-il, je vous dois la vérité : eh bien! l'armée vous maudit, et chaque soldat murmure que nul n'a peur comme vous! »

« En entendant ces mots, Sandels laisse tomber sa fourchette, et, après un silence : — En vérité, monsieur, dit-il avec un rire amer, dit-on que le général Sandels soit un lâche? — Allons, allons, mon cheval, qu'on selle à l'instant mon brave Bijou. — Adieu, monsieur le pasteur, vous ne venez pas cette fois avec nous.

« La mêlée était furieuse sur le rivage. Un nuage de fumée enveloppait la terre et l'eau; de rapides éclairs sillonnaient ce nuage; l'air retentissait comme frappé de la foudre, et la terre ensanglantée tremblait.

« La petite armée finlandaise résistait cependant; elle opposait fièrement au danger le rempart de ses hommes, mais de rang en rang courait un murmure; ils se disaient à voix basse : — Il se cache, et nous ne le verrons pas.

« Ils se trompaient. Ils le virent. Le voici. Il ne s'arrête qu'au pied de la redoute, au poste du premier guidon. Son regard est calme, son front tranquille; droit sur son bon cheval de bataille, il reste immobile aux yeux de tous, et examine avec sa lorgnette le pont et le rivage.

« L'ennemi, qui l'a aperçu de loin, et pour qui sa mort vaudrait celle de mille soldats, redouble son feu, et autour de sa tête on entend siffler les balles, mais il n'en bouge pas davantage.

« Le brave Fahlander accourt vers lui. — L'ennemi vous a aperçu, général, il vise sur vous; il y va de votre vie, mettez pied à terre! — Pied à terre, général! s'écrient les soldats eux-mêmes; votre danger est le nôtre.

« Sandels ne s'émeut pas. — Colonel, dit-il, vos hommes crient comme des damnés; auraient-ils peur? Si je les vois plier aujourd'hui, je dirai qu'ils sont vendus. Au reste nous allons bien voir. Tenez-vous prêt; une minute encore, et l'ennemi est ici.

« La faible troupe postée à Kaupila, accablée par des milliers de Russes, avait combattu héroïquement, mais elle était en fuite; elle atteignit bientôt dans sa retraite la batterie où était Sandels, et se précipita en désordre.

« Lui ne bougea pas, resta fièrement immobile, l'œil calme et le front tranquille; droit sur son cheval de bataille, aux yeux de tous, il examine l'armée ennemie, qui victorieuse se rue sur ses canons.

« Il la regarde venir, elle est déjà tout près de lui, et il ne fait aucune attention au danger; mille fusils dirigent contre lui la mort, mais il a l'air de ne s'en pas douter. Seulement il regarde sa montre, il mesure son temps; il attend, comme dans le calme le plus profond.

« Et quand vient la minute précise qu'il a marquée, alors il descend au galop vers le colonel : — Vos hommes sont prêts, n'est-ce pas? J'espère qu'ils se ressembleront à eux-mêmes et qu'ils sauront briser les rangs de l'ennemi. J'ai laissé à dessein s'enfler l'orgueil des assaillans; allons, écrasons-les maintenant comme un seul homme!

« Il dit, il n'en faut pas davantage; c'est dans les rangs un cri de joie général. Six cents combattans se précipitent d'un seul essor contre l'ennemi qui insulte et brave, et le Russe est obligé de reculer à travers mille morts, peloton par peloton, jusqu'à ce qu'il succombe anéanti sur le pont même qu'il a forcé.

« Sandels parcourt au galop le rivage où les braves Finlandais sont victorieux. Les rangs s'ouvrent pour laisser passer son cheval blanc, Bijou, dont la robe de neige est empourprée de sang, et le général, avec le feu de l'enthousiasme dans l'âme, salue cordialement officiers et soldats.

« Et l'on n'entend plus parmi les rangs un furtif murmure, une plainte amère et sourde; ce sont des cris de triomphe qui vont partout l'accueillant, et au milieu de ces cris de triomphe retentit son éloge, et des milliers de voix crient à l'unisson : — Hurra! hurra! pour notre brave et habile général! »

KULNEF.

« Puisque la soirée est à nous et que nous prenons plaisir à ces récits du passé, je veux vous parler cette fois de Kulnef : le connaissez-vous déjà? C'était un véritable homme du peuple, sachant vivre et sachant mourir; toujours le premier là où l'on frappait d'estoc et de taille, et le premier aussi là où l'on buvait.

« Se battre, se battre nuit et jour, c'était pour lui un passe-temps. Succomber, c'était pour lui cueillir la fleur d'une vie de héros. L'arme lui importait peu, — pourvu qu'on succombât, — que ce fût au feu de la bataille ou à celui du plaisir, le sabre en main ou le verre à la bouche.

« Il fallait voir son visage. Vous trouverez encore sur les murailles de mainte cabane, au milieu des images populaires, un portrait ne vous montrant rien qu'une barbe : approchez cependant, et vous distinguerez une bouche qui sourit, un regard ouvert, chaud et doux; c'est le portrait de Kulnef.

« Il fallait de la force et de l'habitude pour ne point pâlir devant lui. Qui n'avait point peur du diable pouvait n'avoir point peur de Kulnef. Rien qu'à distance, son regard effrayait plus que piques et balles, et mieux valait rencontrer son arme que son noir toupet.

« Tel il était quand, le sabre levé, il chargeait furieux son ennemi, tel il apparaissait encore quand il était au repos, quand, demi-vêtu de sa courte pelisse, il allait de maison en maison, s'arrêtant ici et là, en hôte et en ami, où il se trouvait le mieux.

« Plus d'une mère vous dira encore son effroi, quand, sans permission ni compliment, Kulnef allait droit au berceau où l'enfant dormait : « Mais il se contentait de l'embrasser, ajoutera-t-elle, et puis il souriait doucement, avec bonté, comme sourit son portrait, là-bas sur la muraille... Regardez-le de près, et vous verrez. »

« Il est certain que, dans son vrai jour, le vieux Kulnef était bon comme l'or. On dit bien qu'il aimait les rasades, mais c'est qu'il avait le cœur chaud. Ce cœur était toujours le même, en paix ou en guerre. Il vous embrassait une belle avec la même ardeur qu'il frappait un ennemi.

« Il y avait dans l'armée russe des hommes dont les noms, inscrits depuis par l'histoire, avaient été apportés chez nous longtemps avant la guerre par la renommée. Barclay, Kamenski, Bagration, tout fils de la Finlande connaissait de tels chefs, et s'attendait, là où ils paraîtraient, à de rudes combats.

« Mais de Kulnef on ne savait absolument rien avant la campagne. Il vint comme l'ouragan sur les eaux, aussitôt arrivé que pressenti; il apparut comme l'éclair, subit et fort; ses premiers coups gravèrent son souvenir ineffaçable dans les cœurs.

« Avait-on combattu depuis le matin; Suédois et Russes, épuisés et espérant que la journée était finie, dormaient-ils d'un profond sommeil : tout à coup, au milieu des plus beaux songes et quand on rêvait monts et merveilles, la sentinelle criait : Aux armes! — On avait aperçu Kulnef à cent pas!

« Escortait-on paisiblement un transport à une grande distance de l'armée ennemie, sans nulle inquiétude, mangeant et buvant à l'aise, tout à coup au milieu de cette marche commode tombait Kulnef, qu'on n'avait pas invité : un nuage de poussière et des piques en avant!

« Si nous nous tenions bien ferme à cheval et que nous fissions au mieux, mon Kulnef se retirait bien brossé de la fête, tout barbu qu'il était venu; mais si l'on faisait moins bonne contenance, c'était lui qui buvait notre vin, offrant d'acquitter sa dette sur les bords du Don.

« Qu'il fît chaud ou froid, pluie ou neige, jour ou nuit, Kulnef était partout, et jouait partout de ses tours. Et si les deux armées étaient en présence, on voyait bien à distance par où il faisait passer son épée, le redoutable enfant de la steppe!

« Et pourtant il n'y avait pas dans toute l'armée de Finlande un soldat qui n'aimât le vieux Kulnef autant que n'importe quel camarade, et quand paraissait son visage bien connu, à l'ours du pays des Cosaques son frère de Finlande répondait par une grimace de bienvenue.

« Il reconnaissait en riant ces griffes dont il avait ressenti les atteintes, et s'il attaquait, c'était avec cœur, sachant que cela en valait la peine. C'était plaisir de voir aux prises Kulnef et le soldat finlandais; ils se savaient braves l'un et l'autre, et s'estimaient mutuellement.

« Son bras est maintenant glacé. Il a succombé sur le champ de bataille, l'épée à la main. Son honneur lui survit et rayonne sur sa terre natale, et toujours à son nom prononcé vous entendrez ajouter ces mots : « le brave, » touchant hommage de la patrie reconnaissante.

« Oui, son épée fut tirée contre nous, sa lance nous fit plus d'une profonde blessure, et pourtant nous aussi, nous aimons sa gloire comme si elle était nôtre, car ce qui dans la carrière sanglante des combats nous rend véritablement frères, c'est, plutôt encore que la communauté de drapeau et de patrie, celle du courage en face du danger.

« Hurra donc pour Kulnef le brave! On ne verra pas de si tôt son égal.

Qu'importe que ce soit notre sang qu'il ait versé? C'était le droit de la guerre. Il était notre ennemi, et nous étions les siens. Il frappait de grand cœur, et nous aussi. Quel mal à cela?

« Gardons nos haines pour le lâche. A celui-là seul honte et mépris! Gloire à celui qui fournit bravement pour sa part la carrière des armes! Hurra, joyeux et retentissant hurra pour qui s'est bien battu, ami ou ennemi! »

On reconnaîtra que le poète est resté constamment fidèle au double sentiment de la sympathie et de la justice. Voilà un égal hommage rendu aux mêmes vertus, qu'elles se rencontrent chez les défenseurs de la Finlande ou bien chez ses ennemis. Runeberg n'a rencontré qu'une seule fois sous sa plume des expressions sévères et dédaigneuses : c'est lorsqu'il a mis en présence de tout l'héroïsme qui anime dans cette guerre de Finlande généraux et soldats l'incapacité déplorable et la puérile vanité de ce malheureux Gustave IV, qu'une révolution allait précipiter du trône de Suède dans un perpétuel et errant exil. Par sa colère impuissante contre la France révolutionnaire, par son entêtement à braver, lui tout seul, la toute-puissance de Napoléon, par ses téméraires efforts pour imposer à la France, lui tout seul, les Bourbons et la contre-révolution, Gustave IV était devenu la cause indirecte de l'invasion de la Finlande. Aussi aveugle devant le danger présent que devant les fautes qui le devaient produire, il en riait encore aujourd'hui, et paraissait croire qu'il suffirait, pour faire rebrousser chemin aux envahisseurs, de sa royale menace. Pour la rendre encore plus redoutable, il voulut bien ceindre l'épée de Charles XII, revêtir ses gantelets et ses bottes, et il ne douta pas du terrible effet que produirait sur les Moscovites la seule pensée d'une telle apparition. C'est précisément cette incroyable scène, dont le fond est historique, que le poète a choisie pour flétrir la lâcheté avec laquelle le gouvernement suédois abandonna la Finlande à ses propres efforts. Il est bien vrai que ce roi maniaque méritait quelque pitié. Le poète semble l'avoir compris; la pièce est courte, et l'ironie paraît ne pas vouloir se prolonger au-delà de ce que réclame le ressentiment d'un indigne abandon; mais dans ce peu de lignes, à vrai dire, l'ironie reste bien amère.

LE ROI.

« Et le roi Gustave IV Adolphe se leva. Et, debout dans la grand'salle de son palais, il rompit son long silence, ouvrit la bouche, et commença sa harangue. Et il avait, tout bien compté, trois auditeurs : le feld-maréchal Toll, le comte Piper, et Charles Lagerbring, ni plus ni moins.

« Et le roi prit la parole, et dit d'une voix grave : « Notre armée de Finlande malheureusement marche à reculons au lieu de marcher en avant. L'espoir que nous avions fondé sur Klingspor semble déçu, et Sveaborg, notre meilleur appui, a succombé.

« Nous avons compté longtemps sur l'Apocalypse, mais l'archange ne vient pas; il ne s'est pas encore montré. Cependant voici que le bruit de la guerre se rapproche, et c'est pour nous, le roi, une chose digne de soucis.

« Donc ceci est notre résolution royale et la décision grave que nous voulons accomplir. Nous avons donné ordre qu'ici même nous soient apportées

aujourd'hui les armes que le *lion suédois* a consacrées en les portant à Narva.

« Nous voulons mettre les gantelets du roi Charles XII, et cela dans une double intention, comme roi et comme homme. Nous voulons ceindre la grande épée du héros, et, comme lui, étonner le monde, composé de cœurs faibles et endormis.

« Vous, comte Piper, vous nous ganterez d'un des gantelets; vous, Lagerbring, vous nous ganterez de l'autre. Pour vous, feld-maréchal, votre âge et votre renom vous rendent digne d'attacher à notre côté l'épée victorieuse du grand roi. »

« Et le roi Gustave IV Adolphe, avec la majesté d'un dieu, s'offrit bientôt à tous les regards avec les armes de Charles XII. Il se sentait trop grand pour parler à cette heure; il se tut, et fit le tour de la salle à pas de géant.

« Et quand il l'eut achevé, ce fut encore un beau spectacle de le voir se dépouiller des gantelets et de l'épée, que reprit tour à tour chacun des trois seigneurs. Il les regarda d'un air qui n'entendait pas raillerie, et daigna de nouveau rompre le silence par ces mots :

« Maintenant, Lagerbring, vous aurez soin de faire savoir à l'armée de Finlande que, dans notre gracieuse sollicitude pour elle, nous avons ceint les armes du grand Charles XII. Feld-maréchal, et vous, comte Piper, je vous appelle tous deux comme témoins de ce qui s'est fait ici dans cette grande journée. »

« Si cette fière action influa sur la guerre de Finlande, l'histoire ne le sait pas précisément; mais il est sûr que Gustave étonna en ce jour non pas le monde, mais Toll, Piper et Lagerbring. »

Si maintenant le lecteur veut bien se rappeler le petit poème sur le général Dœbeln, un des plus intéressans qu'ait écrits Runeberg (1), il peut juger notre poète finlandais. Les poésies de Runeberg témoignent, on a pu s'en assurer, de qualités d'esprit exquises et rares, d'une admiration chaleureuse pour ce qui est grand et généreux, d'une habileté singulière à concentrer l'énergie de la passion sous une expression contenue, d'une science réelle à composer ces petits drames et à ménager pas à pas le succès de l'impression dernière. On y reconnaît un vif sentiment de la grande et particulière beauté de cette nature du Nord, avec ses forêts et ses lacs, avec ses longues nuits étoilées et ses étés sans ténèbres : Runeberg sait les peindre, à la manière antique, par quelques mots bien choisis qui font image. On y reconnaît aussi un véritable génie poétique dont l'énergie est naïve et le charme sérieux et simple. Parmi les peuples qui parlent ou comprennent facilement sa langue, une popularité complète n'a pas manqué à Runeberg. En France non plus (c'est du moins encouragé par cet espoir que nous avons traduit les *Récits de l'Enseigne*), un sympathique accueil ne lui manquera pas.

A. Geffroy.

(1) Nous l'avons donné dans la *Revue* du 1er septembre 1854.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1857.

La session du parlement d'Angleterre vient de se clore; elle s'est terminée sans bruit au milieu des plus sérieux événemens. Élu, il y a quelques mois, sous l'influence de la guerre qui venait d'éclater en Chine et qui avait provoqué contre le gouvernement des récriminations amères, ce parlement, bien que formé d'élémens en majorité favorables au ministère, semblait destiné à voir se renouveler les luttes qui avaient motivé l'hiver passé la dissolution de la chambre des communes. Il n'en a rien été, tout a prodigieusement changé depuis les élections dernières. Lord Palmerston a pu exercer en paix le pouvoir, devenu d'ailleurs peu enviable dans les circonstances actuelles. Peu de discussions à fond se sont engagées dans le parlement, du moins au sujet des affaires étrangères. La majorité des chambres a laissé toute liberté d'action au gouvernement. L'opposition elle-même s'est tenue dans une grande réserve, comme si la gravité des conjonctures pesait sur tous les esprits. Tout s'est borné jusqu'au dernier moment à quelques conversations rapides et contenues par un singulier sentiment de prudence, de sorte que le parlement a pris ses vacances l'autre jour, sachant à peu près ce que tout le monde sait, au lendemain de la récente crise diplomatique de Constantinople et en présence des affaires de l'Inde, dont l'émouvant intérêt ne fait que s'accroître. Ce sont les deux points principaux de la politique actuelle signalés dans le discours royal qui a mis fin aux travaux des chambres. Le langage de la reine est bref et réservé. Les derniers incidens qui ont eu lieu à Constantinople sont passés sous silence; la souveraine de l'Angleterre exprime seulement la confiance de voir les stipulations du traité de Paris arriver prochainement à leur entière exécution par l'accord de toutes les puissances. Les paroles relatives à l'Inde ne sont pas plus explicites, tout en étant graves et tristes; elles laissent voir le sentiment de préoccupation qu'inspirent au gouvernement anglais la situation de l'empire

indien et les insurrections formidables qui ont éclaté parmi les troupes indigènes. L'une de ces deux affaires est exclusivement anglaise, bien qu'elle ne soit qu'un épisode du travail de la civilisation dans le monde; l'autre a un caractère diplomatique, européen, et, par une circonstance singulière due à la rapidité des communications, cette crise de Constantinople a pu se dénouer avant qu'on connût dans l'Occident tous les détails des péripéties qui avaient précédé la rupture de quatre puissances avec la Sublime-Porte.

Jamais assurément conflit diplomatique ne s'est présenté dans des conditions plus délicates et plus menaçantes, car toutes les politiques semblaient compromises, et la rupture était accomplie. Comment cette complication a-t-elle disparu tout à coup? On le sait déjà, par l'entrevue de l'empereur et de la reine Victoria à Osborne, par le simple et naturel rapprochement de la France et de l'Angleterre, rapprochement bien plus facile entre les deux gouvernemens qu'il ne pouvait l'être entre les représentans diplomatiques, lorsqu'un de ces représentans se nomme lord Stratford de Redcliffe. Le gouvernement anglais, quant à lui, n'avait rien à désavouer; il n'avait qu'à se montrer mieux informé, au risque de laisser son ambassadeur seul compromis dans la plus triste aventure, et c'est ce qu'il n'a point hésité à faire en reconnaissant la nécessité de demander lui-même ce que la France avait réclamé, l'annulation pure et simple de ces élections violentes faites en Moldavie. Ce point admis entre les deux gouvernemens, l'évolution de l'Angleterre entraînait ou supposait celle de l'Autriche, et on ne pouvait douter de l'acquiescement définitif de la Turquie à une résolution devenue unanime. Telle a été en effet la marche de cette singulière question, qui a déjà traversé tant de phases diverses. Le résultat naturel de cette situation nouvelle a été que la Turquie, cessant de se retrancher dans ses résistances premières, a dû consentir désormais à tout ce qu'on lui avait demandé d'abord. Les élections moldaves ont été annulées; les listes électorales seront rectifiées conformément aux décisions de la commission européenne de Bucharest, et quinze jours après un nouveau scrutin devra s'ouvrir en Moldavie. Dans les explications que lord Palmerston et lord Clarendon ont données au parlement, et qui ont été on ne peut plus nettes, il n'y aurait visiblement qu'un point à rectifier. Le chef du ministère anglais a dit que la Turquie avait résisté uniquement parce que l'annulation des élections moldaves ne lui était demandée que par quatre des gouvernemens alliés; il aurait pu ajouter que la gravité de cette crise naissait justement de ce que la résistance était conseillée au cabinet ottoman par les représentans des deux autres puissances, de telle sorte que le sultan, qui aurait eu des scrupules pour se rendre aux réclamations d'une majorité, obéissait effectivement à une minorité, ou plutôt à un seul homme, à lord Stratford de Redcliffe, qui allait jusqu'à prendre sur lui la responsabilité d'une rupture de toutes les relations en jetant la Turquie dans une voie sans issue.

Ce serait du reste une erreur de croire que, même après l'entrevue d'Osborne et en présence des instructions nouvelles de son gouvernement, lord Stratford se soit facilement résigné à changer de route. Ne pouvant empêcher un dénouement inévitable, il s'est appliqué du moins à le retarder. Ce n'est pas tout, en effet, pour le gouvernement anglais d'avoir une politique

et de prétendre la suivre; quelque étrange que cela paraisse, il faut que cette politique soit du goût de son ministre à Constantinople. Ce gouvernement si puissant est souvent en réalité tenu en échec par un homme d'humeur indépendante et hautaine. Or dans la circonstance actuelle lord Stratford de Redcliffe s'était trop violemment engagé pour n'être pas cruellement froissé dans son orgueil et dans ses habitudes de prépotence. Il s'est d'abord retranché à son tour dans l'inertie, et lorsque le gouvernement turc ne pouvait plus douter des résultats de l'entrevue d'Osborne, l'ambassadeur anglais seul n'avait rien à dire; puis enfin, quand lord Stratford a été pressé de s'expliquer, il a communiqué purement et simplement ses instructions sans les appuyer, mais cette fois, il est vrai, sans les contrarier comme à l'époque du conflit entre la Turquie et la Russie. L'internonce d'Autriche, M. de Prokesch, qui n'était pas moins engagé, n'a pas suivi un système très différent. Les deux anciens conseillers de Rechid-Pacha ont cédé au dernier moment avec humeur, faisant une retraite contrainte qui ressemble étrangement à une déroute. Les annales diplomatiques comptent peu d'épisodes semblables, ainsi que le disait récemment un journal anglais. Certainement la Grande-Bretagne sait la première comment elle doit être représentée à Constantinople; seulement on peut se demander si les relations des puissances sont bien en sûreté quand elles sont placées en de telles mains et à la merci des caprices passionnés d'un homme qui peut à tout instant compromettre son gouvernement aussi bien que l'état auprès duquel il est accrédité. Ce qui est certain, c'est que la présence de lord Stratford de Redcliffe à Constantinople est devenue singulièrement difficile, et elle est difficile pour l'ambassadeur anglais lui-même autant que pour la Turquie.

Ce qui n'est pas moins clair après les derniers incidens, c'est que de toute façon il serait étrange à coup sûr de voir M. Vogoridès continuer à exercer le pouvoir à Jassy. Les quatre puissances qui se sont vues un moment réduites à la triste extrémité de rompre leurs relations avec la Porte n'ont nullement réclamé la révocation du caïmacan moldave. Elles n'ont demandé cette révocation ni avant ni après, désavouant toute pensée d'intervenir dans les affaires intérieures de la Turquie et se bornant strictement à exiger l'exécution d'engagemens diplomatiques. Il y a cependant un fait bien simple. Voici un homme notoirement convaincu d'avoir fabriqué des listes électorales, de s'être mis au-dessus de toutes les lois et de toutes les instructions qu'il recevait de son gouvernement même, d'avoir tout mis en œuvre, en un mot, pour fausser les élections; cette falsification n'est point une conjecture, elle est reconnue par toutes les puissances, elle est désormais attestée comme un fait par l'annulation même des élections de la Moldavie. N'y aurait-il pas une anomalie étrange à laisser un scrutin s'ouvrir sous les mêmes auspices, à quelques jours d'intervalle? En laissant M. Vogoridès à la tête de la Moldavie, la Turquie ne fait nullement acte d'indépendance et de dignité; elle semble couvrir encore d'une façon indirecte des fraudes et des menées contre lesquelles elle est obligée d'exercer publiquement des sévérités. Il serait trop facile de dire qu'elle se console du désagrément de ses résolutions contradictoires en conservant le même agent pour arriver au même résultat. Ce n'est point ainsi assurément que la Turquie peut atteindre

à ce degré de réelle et sérieuse indépendance qui est le rêve de toutes les politiques. La crise qui vient de se dérouler en quelques jours est plus décisive qu'elle ne pourrait le paraître. Il dépend du gouvernement turc d'en atténuer la portée, de même qu'il peut aussi l'aggraver en montrant de plus en plus ses incurables faiblesses. Lorsque l'Europe, dans une pensée de préservation, a résolu d'admettre l'empire ottoman dans la famille des états diplomatiquement reconnus, elle ne l'a pas admis pour ce qu'il est, puisqu'il n'est souvent qu'une cause de divisions et de conflits après avoir été un danger pour l'Occident; elle a voulu l'admettre dans son sein comme un empire décidé à entrer dans une voie de régénération et à s'assimiler les principes de la civilisation européenne. On parle souvent de l'indépendance de la Turquie; c'est dans ces conditions que cette indépendance doit devenir une vérité. C'est ainsi que l'empire ottoman peut éviter de tomber dans ces tristes extrémités où on le voit subissant un conseil impérieux, se servant d'une influence contre une autre influence, et donnant le spectacle d'une impuissante versatilité, qui tourne à sa propre humiliation en devenant un sujet d'épreuve pour les plus utiles alliances. Cette crise est finie maintenant, puisque les relations viennent d'être régulièrement renouées à Constantinople il y a deux jours; mais on voit à combien peu la paix aurait tenu peut-être si l'entrevue d'Osborne n'avait eu de prompts effets.

L'Angleterre du reste a de bien autres préoccupations et de bien autres soucis en ce moment; elle a les Indes soulevées et toutes les défections des troupes natives tournant subitement leurs armes contre la puissance britannique. On a pu croire au premier instant à une mutinerie de soldats. La sécurité était d'autant plus grande en Angleterre que l'an dernier encore un des anciens gouverneurs de l'Inde, lord Dalhousie, publiait une peinture des plus séduisantes du bien-être assuré aux populations hindoues par la domination anglaise. Le réveil a été foudroyant. Une mutinerie de soldats est devenue une vaste et sanglante conflagration, telle qu'on en est encore à mesurer l'étendue et les conséquences possibles de ces événemens nouveaux. Quoi qu'il en soit, pour le moment, il est un fait certain, c'est que les insurrections se propagent de tous côtés dans les provinces du nord-ouest de l'Inde; les corps de troupes indigènes se révoltent successivement, et les massacres par lesquels les insurgés ont commencé leur entreprise se poursuivent avec un acharnement terrible. Quant à l'étendue de cette insurrection, il suffit, pour s'en faire une idée, de voir qu'elle embrasse les points les plus lointains, certaines contrées du Pundjab, Gwalior, Hyderabad. Dans l'ancien royaume d'Oude, la défection des troupes indigènes a été universelle; aux environs d'Agra, il en est de même. Jusqu'ici, le point le plus saillant sur ce vaste théâtre d'une lutte si terriblement inégale a été la ville de Dehli, où l'insurrection a pris naissance et semble avoir son principal foyer. Les Anglais ont mis tout d'abord le siége devant Dehli, et ils y sont encore; seulement on en est à se demander s'ils sont véritablement les assiégeans ou s'ils ne sont pas eux-mêmes assiégés dans leurs positions. Les Anglais en effet, par suite d'une dissémination nécessaire de leurs forces, sont réduits à deux mille hommes devant une ville défendue par des troupes nombreuses, habitée par une population considérable et ouverte

de tous côtés, c'est-à-dire accessible à tous les ravitaillemens, ce qui a fait comparer cette situation à celle de Sébastopol. Ce n'est plus devant Dehli au surplus que la lutte se concentre; elle est partout, et partout aussi se succèdent les scènes sanglantes. A Cawnpore, le général sir Hugues Wheeler a été tué dans un engagement avec les Indiens. Réduite à l'impossibilité de continuer la lutte et découragée, la garnison a accepté une capitulation par laquelle on lui offrait la vie sauve; mais la capitulation une fois signée, un des chefs insurgés du nom de Nana-Saïb a fait massacrer la garnison, des femmes, des enfans, après avoir souillé ces malheureux des plus odieux outrages. S'il était possible de saisir corps à corps cette insurrection et de lui livrer un combat direct, décisif, il n'est point douteux que la supériorité européenne se retrouverait tout entière, comme elle s'est retrouvée dans la plupart des engagemens qui ont eu lieu. Par une triste fatalité au contraire, les Anglais sont obligés d'être partout à la fois, et alors leur infériorité numérique les conduit à d'inévitables désastres. Il faut bien remarquer que même dans un temps normal cette infériorité est déjà grande. D'après une enquête officielle faite par ordre de la chambre des lords, l'armée des Indes comptait, il y a quelque temps, près de 300,000 hommes. Sur ce chiffre, il y avait moins de 50,000 Européens de l'armée de la reine ou de l'armée de la compagnie des Indes; le reste se composait d'indigènes. Or maintenant l'armée indigène est ennemie, et les forces européennes doivent être singulièrement réduites, décimées qu'elles sont par le feu, par les maladies. Déjà, depuis le commencement de la lutte, les généraux Anson, Barnard, sont morts devant Dehli; sir Henry Lawrence est mort à Luknow; le général Wheeler a été tué à Cawnpore. Un grand nombre d'officiers ont péri massacrés. Qu'on rassemble tous ces faits, les défections en masse, les massacres, les mouvemens s'étendant comme une traînée de poudre et occupant les points les plus opposés, on en verra jaillir une vérité terrible : c'est que pour l'Angleterre c'est un empire à reconquérir. Il y a une chose non moins grave, c'est le caractère inexorable de la lutte qui commence. D'un côté, une véritable barbarie se fait jour par toute sorte de violences et de représailles implacables : femmes, enfans, rien n'est épargné; d'un autre côté, l'Angleterre mesure le nouveau champ de bataille où elle compte déjà tant de morts avec un ressentiment amer. Il n'est point douteux qu'elle cherchera à tirer des insurgés indiens quelque vengeance exemplaire. Les journaux anglais, emportés par la passion du moment, ne parlent que d'exterminer les Hindous, de raser Dehli. La répression n'a pas besoin d'aller jusque-là pour être efficace; dans tous les cas, c'est une guerre où l'humanité aura sans doute plus d'une fois à souffrir.

Il reste à se demander quelles ont pu être les causes de cette conflagration. Ce n'est pas un simple soulèvement religieux, puisque parmi les insurgés il y a des hommes de religions ennemies. Ce n'est pas un soulèvement purement national, puisque toutes les races se mêlent dans cette confusion. Il est vrai, on se trouve en présence d'une multitude de faits contradictoires, lorsqu'on interroge ce mouvement mystérieux. Ce n'est pas cependant la première fois que des hommes appartenant à des religions et à des races diverses, mais soumis au même joug, se réunissent contre le maître commun. Telle est la situation dans l'Inde. D'un autre côté, si la domination bri-

tannique est un incontestable bienfait pour ces contrées, il n'est pas moins certain que les Anglais ont usé souvent de terribles moyens pour gouverner ces populations. Les impôts ont été singulièrement accrus, et des rapports officiels portés à la connaissance de la chambre des lords ont constaté que l'usage de la torture était universel comme moyen de perception de ces impôts. Les tortures étaient fort variées; elles allaient de la privation d'eau et de nourriture jusqu'à l'obligation de rester des jours entiers au milieu de matières infectes, et souvent elles prenaient un caractère tel qu'elles entraînaient la mort. Au reste, pour scruter toutes les causes, sans doute très multiples, de cette insurrection, il faudrait étudier cette société tout entière, analyser les ressorts de l'administration anglaise, observer la condition générale des populations et la condition particulière des soldats indigènes dans l'armée des Indes. C'est ce qu'a fait avec une singulière précision de détails M. de Valbezen dans ses études sur *les Anglais et l'Inde*, études qui ont paru ici, qui sont aujourd'hui recueillies dans un livre, et qui retrouvent un saisissant intérêt. Quoi qu'il en soit, l'œuvre d'un siècle d'efforts se trouve compromise subitement. Le difficile maintenant est de regagner le prestige perdu. Ce n'est pas une tâche au-dessus des forces de l'Angleterre, accoutumée à se mesurer avec de telles épreuves; mais il faut bien reconnaître l'exceptionnelle gravité de la crise actuelle, et, même en rétablissant victorieusement son autorité menacée, l'Angleterre ne pourra effacer les incalculables désastres accomplis déjà.

La France heureusement n'a point pour l'occuper et pour l'émouvoir de si sombres diversions. Aujourd'hui les conseils-généraux réunis tiennent leurs paisibles sessions; ils émettent des vœux sur des questions d'un ordre tout pratique. Il y a quelques jours, c'étaient des fêtes publiques. La fête de l'empereur a été célébrée comme tous les ans, et elle a eu cette fois cela de remarquable, qu'elle a coïncidé avec l'inauguration du Louvre. C'est là une œuvre désormais accomplie. Toujours projetée et sans cesse retardée, la réunion du Louvre et des Tuileries était une de ces pensées que les gouvernemens se transmettaient. Commencés il y a quelques années seulement, les travaux sont arrivés à leur terme avec une rapidité exceptionnelle. L'empereur lui-même a voulu inaugurer le nouveau monument au milieu de tous ceux qui en ont été les coopérateurs, architectes, statuaires, sculpteurs, simples ouvriers, et dans le discours qu'il a prononcé, il s'est plu à rattacher l'œuvre contemporaine aux œuvres antérieures, comme pour montrer que dans la vie d'un peuple toutes les époques sont solidaires.

Certes les spectacles de l'activité humaine ne manquent pas; l'effort est partout dans les œuvres matérielles. Il manquerait bien plutôt une idée génératrice, une inspiration morale, et ce rajeunissement permanent qui révèle l'intensité féconde de la vie intérieure. Une des singularités de notre temps, c'est que, parmi tant de choses presque gigantesques accomplies au pas de course, on peut se demander si le niveau des esprits et des caractères s'élève, ou si par hasard il ne s'abaisserait pas. De là ce problème étrange sur lequel les polémiques s'exercent, et qui trouve sa place au sein même des académies, comme on l'a vu récemment : sommes-nous réellement en progrès? Le faste matériel ne cache-t-il au contraire qu'un déclin? Il y a tou-

jours et des louangeurs du temps passé et des détracteurs du temps présent, dira-t-on. — Il y eut toujours aussi des satisfaits. — Les uns et les autres passent, le problème ne reste pas moins, et ce problème résume toute la vie des sociétés contemporaines, plus pressées d'agir que de savoir où elles vont. M. de Montalembert, qui présidait l'autre jour, au nom de l'Académie française, la réunion annuelle des cinq classes de l'Institut, ne croit pas au déclin peut-être; il croit du moins à un grand péril, et il l'a signalé dans son discours avec l'ardeur militante de son éloquence, montrant l'envahissement croissant des instincts matériels, cherchant surtout à réveiller dans les âmes jeunes le culte des traditions de l'esprit, le goût des luttes et des travaux désintéressés, les fiertés délicates, les passions même, s'il le faut, — des passions à dompter et à féconder. Ce n'est pas la première fois que des hommes comme M. de Montalembert, appartenant à la même génération ou à des générations antérieures, provoquent d'un généreux aiguillon cette jeunesse « qui semble déjà languir indifférente et énervée,... fatiguée avant d'avoir combattu, affamée d'un repos qu'elle n'a pas mérité. » Cette jeunesse existe sans doute par malheur; elle vivait hier, elle vit encore aujourd'hui. On la voit mûre avant l'âge, sceptique avant l'expérience. Il y aurait seulement à faire plus d'une distinction que M. de Montalembert n'a pas négligée. Il y aurait notamment plus de sévérité que de justice à rejeter exclusivement sur la génération nouvelle la responsabilité d'une situation dont elle est la première victime, et où elle n'est pas seule après tout à ressentir le goût immodéré du bien-être, à rester indifférente pour la vérité, à rechercher les satisfactions promptes et hasardeuses. Pourquoi ne point le dire? la jeunesse contemporaine n'a pas créé cette atmosphère dans laquelle elle s'est trouvée plongée. Elle souffre de la défaite des idées, des révolutions stériles et des déceptions accumulées dans notre temps, sans avoir été la complice de tout ce qui a pu contribuer à l'affaissement des esprits et des caractères. Conseillez-la donc, cette jeunesse; faites appel à ses sentimens virils, élevez son regard au-dessus de l'horizon vulgaire des intérêts grossiers ou frivoles : ce sera une œuvre juste et salutaire autant qu'opportune; mais ce n'est pas à elle seule qu'il faut parler, c'est à tous, « jeunes et vieux, » ainsi que le disait M. de Montalembert avec une chaleureuse sincérité, et même dans la distribution des justices contemporaines il ne faudrait peut-être pas commencer par la jeunesse, car dans sa vie et dans ses œuvres il y a toujours à faire la part de l'éducation qui la forme, des exemples qui l'instruisent, des influences qu'elle subit. C'est à tous les hommes qu'il faut rappeler sans cesse que, si les sociétés sont menacées par le déclin des forces morales, elles se relèvent par l'énergie du bien, par la vigueur des convictions retrempées dans l'épreuve. M. Viennet, qui a récité dans la dernière réunion de l'Institut une spirituelle épître après le discours de M. de Montalembert et après la lecture d'un fragment remarquable de M. Amédée Thierry sur l'*élection d'un évêque de Bourges au* v^e^ *siècle*, M. Viennet voit les choses un peu plus en philosophe, et il se console après tout en songeant que les hommes sont tels depuis Adam. M. Viennet est un satirique tout à la fois mordant et indulgent.

Les séances académiques sont-elles donc si étrangères par elles-mêmes à ces questions de progrès ou de décadence qui touchent à l'état moral et in-

tellectuel de la société? L'Académie française particulièrement ne crée pas le talent et la vertu, sans doute; elle les constate, elle les appelle et les encourage. Tous les ans, elle ouvre une sorte d'enquête dont le résultat est de montrer la société sous un double aspect, en assurant des récompenses aux bons livres et aux bonnes actions, à l'intelligence et à la vertu pratique. C'est là l'intérêt de la dernière séance de l'Académie française, qui a suivi de près la réunion solennelle de toutes les classes de l'Institut, car malgré la saison les fêtes académiques se sont succédé à peu d'intervalle, au grand déplaisir de M. Viennet, qui voudrait renvoyer ces solennités ingénieuses au mois de décembre, à la saison de la neige et du beau monde. Comme toujours, M. Villemain a été le rapporteur du concours littéraire, et comme toujours il a parcouru cette carrière d'un pas sûr, semant autour de lui les traits brillans et les jugemens fins. C'est à M. Vitet qu'est échue cette année la mission de raconter les actes de vertu qui ont mérité les prix institués par M. de Montyon il y a maintenant soixante-quinze ans, lorsqu'on croyait encore qu'avec la promesse d'une récompense honnête on faisait fleurir la vertu. Malheureusement on ne peut dire que le dernier concours littéraire soit une réponse victorieuse à ceux qui observent et qui signalent avec tristesse les défaillances de l'esprit littéraire. Il est sans doute encore des œuvres de mérite qui ont été couronnées, et de ce nombre est le travail aussi consciencieux que neuf de M. Poirson, l'*Histoire du règne de Henri IV*, qui a recueilli l'héritage de M. Augustin Thierry. D'autres livres encore ont eu leurs récompenses; mais la fleur du concours est restée absente, la poésie est demeurée muette. L'Académie avait proposé cependant le plus vaste et le plus brillant sujet, *la Guerre d'Orient*. Cent cinquante poèmes ont été envoyés, deux seulement ont paru contenir quelques promesses, et aucun n'a été couronné. Tout est là pour le moment : abondance des vers et faiblesse de l'inspiration poétique. Quant aux ouvrages distingués et récompensés pour leur utilité morale pratique, il y a longtemps que l'Académie a pris toute liberté à ce sujet; elle mêle la prose et les vers, l'histoire et les voyages, la critique et la philosophie, et il est certainement plus d'un livre à qui l'on pourrait demander, indépendamment de toute valeur littéraire, quel rapport il a avec l'amélioration des mœurs. Le concours des prix de vertu, dont M. Vitet s'est fait à son tour le simple, ingénieux et émouvant rapporteur, ce concours né d'une pensée moins vraie au fond que généreuse, a du moins le mérite de montrer un instant la société dans ce qu'elle a de plus obscur et de plus pratique. Telle est l'étrange complexité du monde où nous vivons, qu'on peut avoir sous les yeux presque simultanément les spectacles les plus divers, ceux qui troublent et ceux qui rassurent. Vous croyez bien connaître votre temps et pouvoir le juger parce que vous aurez vu l'instinct des jouissances matérielles se déployer, la spéculation marcher audacieusement vers son but; tournez un feuillet du livre de la vie contemporaine, vous trouverez les vertus patientes, les dévouemens inépuisables, les mâles et stoïques abnégations : vous verrez ce petit mousse, Perret, sentinelle perdue sur un navire délaissé, gardien volontaire d'un pauvre malade abandonné, petit héros sans le savoir, qui sauve son navire, son malade, et se sauve lui-même avec de la bonne volonté et l'aide de Dieu. Ces bonnes actions sont pour ainsi dire le sel de la société; c'est ce qui l'empêche de se corrompre, et tandis

que dans certaines régions les passions, les vices, les instincts cupides s'agitent, ces modestes héros maintiennent sans y songer l'imprescriptible autorité du bien. Toute leur vie est vouée à l'obscurité et à la misère, ils n'ont qu'un jour de gloire, celui où leur nom est prononcé par hasard à l'Académie; encore cette gloire leur est-elle indifférente souvent, et c'est une marque de la sincérité de leur vertu. M. Vitet a raconté rapidement les bonnes et simples actions, comme M. Villemain s'est plu à jeter les lumières de son esprit sur les œuvres d'érudition ou de littérature qu'il avait à couronner en les jugeant.

La science et l'érudition sont de tous les temps aussi bien que l'esprit et l'imagination. Ne semble-t-il pas cependant que, par une sorte de secrète harmonie, certains genres de littérature soient mieux appropriés à certaines saisons? Admettons, si l'on veut, que ce mystérieux rapport existe entre certaines productions de l'esprit et le cours des saisons : la poésie naîtra avec le printemps, avec les feuilles et la lumière, dans ce renouveau universel. Avec l'automne viendra le roman, œuvre d'expérience et d'observation, racontant la vie humaine, où les déceptions s'accumulent comme les feuilles qui tombent. L'été sera la saison des voyages, la saison favorable aux récits des longues courses. C'est à qui racontera une excursion dans l'Oberland ou au lac de Côme, sur les bords du Rhin ou en Bohême, dans ces contrées autrefois poétiques et devenues désormais le lieu de passage banal des sociétés nomades de l'Europe. Seulement, pour être un voyageur sérieux et admis à raconter ses impressions, il faudra bientôt s'être hasardé jusqu'aux extrémités de l'Orient, ou tout au moins avoir franchi l'Océan. M. Eugène Fromentin n'a franchi que la Méditerranée; il est allé au désert, en Afrique, et il en a rapporté, sous la forme d'impressions familières, un livre coloré et saisissant, le livre d'un peintre et d'un écrivain, *un Été dans le Sahara*. C'est un livre dangereux, car il donne la tentation d'aller au désert, et il expose sans doute à des désillusions cruelles, si on n'a la bonne volonté et le regard pénétrant de l'auteur. Le récit de M. Eugène Fromentin résout une fois de plus un problème familier à tous ceux qui voyagent avec intelligence, uniquement pour lire dans le grand livre de la nature universelle : c'est qu'on ne voit pas indistinctement tous les pays dans tous les momens. Il faut visiter les pays du Midi, l'Andalousie en Espagne, le Sahara en Afrique, sous le rayon d'un soleil d'été : alors et seulement alors on voit cette nature dans sa vérité, dans son relief; on en saisit pour ainsi dire l'être intime et indéfinissable, de même que dans la brume, à travers la bise, on saisit mieux le caractère et la poésie intime du Nord.

Un jour donc M. Fromentin est parti de Medeah, et il s'est avancé dans le désert. Son voyage est dénué d'aventures : il a simplement visité El-Aghouat et deux petites villes perdues, Aïn-Mahdy et Tadjemout; puis il a vécu de la vie nomade, observant tout autour de lui. Son livre a un mérite : outre qu'il est sans prétentions, il rend le désert saisissable; il peint ces horizons fuyans, ces teintes infinies et merveilleuses produites par une lumière incomparable, et cette chose sacrée, le silence, non pas le mutisme, ni un silence lourd, épais, mais ce silence léger, transparent et doux, qui est un des charmes du désert. Et en peignant les lieux avec une évidente vérité, l'auteur peint aussi les hommes, ces Arabes qui ressemblent à des princes

déchus par leur air de dignité, à des anachorètes par une certaine pâleur mate, à des guerriers par leur attirail belliqueux, ou à des charlatans par leurs bijoux étranges. Il y a là un certain nombre de types qui doivent être vrais assurément. Une des pages les plus curieuses de ce livre d'*un Été au Sahara*, c'est la description d'Aïn-Mahdy, cette ville du désert à la fois forteresse et abbaye, féodale et religieuse, qui a été assiégée par Abd-el-Kader, et qui reste encore meurtrie des blessures qu'elle reçut de l'émir. Le livre de M. Eugène Fromentin n'est, à proprement parler, qu'une succession de paysages et de tableaux où revit cette contrée au climat éclatant et dur, aux aspects merveilleux et désolés, qu'on appelle encore le pays de la soif, et qui laisse dans l'esprit d'ineffaçables impressions.

Ce n'est pas tout de parcourir les routes du monde, il faut observer et voir d'un regard juste les contrées et les hommes. En passant à travers les régions diverses, il faut saisir la physionomie distincte des races, des civilisations, même des monumens et du ciel. Un des charmes les plus sérieux des récits de voyage, c'est de montrer comment l'impression jaillit d'une sorte de choc permanent et secret entre la nature de celui qui observe et les objets qui se succèdent sous ses yeux. Entre l'Europe et le Nouveau-Monde, les États-Unis particulièrement, il y a des ressemblances morales qui tiennent à l'origine commune des races; ces différences sont devenues assez grandes en même temps pour que bien des contrastes éclatent, pour qu'il y ait un intérêt singulier à remarquer ce qu'un Européen voit en Amérique, ce qu'un Américain voit en Europe, et dans quel esprit les deux mondes se visitent mutuellement. L'essentiel toujours sans doute est de voir quelque chose. Il y a quelques années, une Suédoise célèbre, Mlle Bremer, visitait les États-Unis, et elle publiait après son voyage un livre sincère et abondant en particularités curieuses, *la Vie de famille dans le Nouveau-Monde*. Une Américaine à son tour, Mme Beecher Stowe, est venue en Europe; elle a parcouru la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, et elle a raconté son voyage dans des lettres qui ont pris le titre séduisant de *Souvenirs heureux*. Le livre de Mme Beecher Stowe est sincère; mais offre-t-il l'expression de quelque vue neuve, originale, sur ce coin de terre qu'on nomme le continent européen? Ne semble-t-il pas que l'auteur, après avoir écrit un roman passionné, exceptionnel et devenu populaire, *la Cabane de l'Oncle Tom*, reste toujours en quelque sorte sous le même rayon, et parcourt les pays sans les voir?

Le livre de Mme Beecher Stowe n'est nullement injuste, seulement il renferme assez peu d'élémens d'intérêt, et il serait humiliant de penser que la France, l'Allemagne, la Suisse, s'offrent désormais au voyageur sous ces couleurs effacées et ternes. La vérité est que Mme Beecher Stowe, dont les excursions ne s'étendent pas d'ailleurs au-delà de Paris et de Versailles, a vu peu de chose en France; elle a vu le Louvre, les musées, les boutiques, et même les bals publics des Champs-Élysées. Quant à notre civilisation même, elle n'en a pas brisé l'écorce. Il y a pourtant dans son livre un trait assez curieux: malgré l'analogie de race qui existe entre les États-Unis et l'Europe, on voit bien clairement que le caractère américain vit désormais par lui-même, qu'il a sa manière d'être et de voir. Aussi bien des détails, en apparence indifférens, surprennent l'auteur des *Souvenirs heureux*, même en Angleterre, et c'est justement ce premier étonnement en présence des faits de la vie in-

time qui aurait dû conduire Mme Beecher Stowe à une étude plus pénétrante des phénomènes de la civilisation de l'ancien monde. Avec un peu plus de curiosité, Mme Beecher Stowe aurait pu écrire un livre plein d'attrait sous la forme de souvenirs de voyage. C'eût été vraiment le livre des impressions d'une Américaine sur le vieux continent.

Au nord de l'Europe, il s'agite toujours une question qui n'a ni le degré d'intérêt de l'affaire des principautés, ni cette sorte de grandeur mystérieuse des affaires des Indes, et qui n'émeut pas moins l'Allemagne : c'est la question danoise, question à double face, diplomatique par les difficultés qu'elle a fait naître entre le cabinet de Copenhague et les puissances allemandes, nationale et constitutionnelle par les divisions qu'elle entretient entre les différentes parties de la monarchie danoise. Les états provinciaux du Holstein sont réunis depuis le 15 août à Itzehoe, et c'est là justement que cette confuse querelle se débat aujourd'hui. Le gouvernement danois a certes prudemment agi en offrant aux duchés un moyen d'exprimer leurs griefs, en faisant le premier pas vers la conciliation; il reste à savoir si cette prudence, bonne conseillère, inspirera les duchés aussi bien que les puissances allemandes, qui attendent le résultat des délibérations des états du Holstein pour savoir si leur intervention doit aller plus loin ou s'arrêter. C'est une grande affaire pour l'Allemagne, qui a pris à cœur la querelle des duchés, et qui ne renonce pas aisément à ses prétentions. Le gouvernement danois, on le sait, a fait soumettre aux états d'Itzehoe un projet de constitution particulière pour le Holstein, ou, pour mieux dire, une révision de la constitution du 11 juillet 1854, qui était conçue dans un esprit entièrement absolutiste. Le nouveau projet, en maintenant un certain caractère conservateur et aristocratique exigé par la confédération germanique, se rapproche en quelques points des principes constitutionnels. Le gouvernement danois a tenu compte autant qu'il le pouvait des opinions et des demandes formulées par les états eux-mêmes dans leur dernière session, et en même temps il a inscrit dans la constitution nouvelle quelques dispositions libérales, notamment la responsabilité ministérielle, l'inamovibilité des juges, le droit de réunion et de pétition. Il s'est appliqué d'ailleurs à déterminer les affaires particulières auxquelles s'étend la juridiction provinciale. C'était là évidemment une concession faite par le Danemark pour le bien de la paix, pour calmer toutes les irritations soulevées dans les duchés, pour ôter tout prétexte à l'intervention diplomatique de la Prusse et de l'Autriche. Le nouveau projet a néanmoins provoqué de vives objections, dès qu'il a été connu. On lui a reproché de ne pas tenir compte de tous les droits des duchés, d'être peu explicite sur certains points, tels que la question des domaines, de ne pas parler de la représentation du Holstein dans l'ensemble de la monarchie, ce qui signifie que cette représentation reste telle qu'elle a été fixée.

Le projet du gouvernement danois a donc trouvé des censeurs de tous côtés, un peu à Vienne et à Berlin peut-être, et principalement à Itzehoe, où les premières séances des états ont révélé l'esprit persistant d'opposition de la chevalerie holsteinoise. Tout d'abord le président nommé par l'assemblée a été M. de Scheel-Plessen, connu pour être l'âme et le guide du parti aristocratique. Le choix du président des états pourrait s'expliquer encore après tout par la position personnelle de M. de Scheel-Plessen, sans avoir

une signification réellement politique. Malheureusement le même esprit n'a point tardé à se faire jour dans la désignation du comité chargé d'examiner le nouveau projet de constitution, et les premières discussions qui ont eu lieu avant d'en arriver là témoignent bien plus encore des défiances, du tenace acharnement de l'opposition des duchés. C'est M. le baron de Blohme, allemand prononcé et l'un des grands seigneurs actifs du parti, qui s'est fait le principal organe de cette opposition. Sous une apparence de modération, les Holsteinois ne visent pas moins toujours au même but. Ils n'insistent pas sur d'anciens droits, ils laissent de côté les vieilles chartes pour se borner aux promesses de la publication royale du 28 janvier 1852. Ils n'ont, si on les écoute, nullement la pensée de menacer l'intégrité de la monarchie danoise, qu'ils veulent soutenir au contraire. Seulement il est évident qu'ils entendent cette intégrité à leur manière et de façon à l'assouplir à leurs projets. L'organisation actuelle ne leur convient pas, c'est là ce qui est clair; comment la remplacer? Ici se révèle la tactique. Les Holsteinois renonceraient volontiers à réclamer, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, la représentation égale par états, sans tenir compte de l'inégalité de la population; mais ils prétendraient substituer à ceci une combinaison qui consisterait à scinder la monarchie en deux, à mettre d'un côté le Danemark, de l'autre le Holstein, le Slesvig et le Lauenbourg, et à partager par moitié entre ces deux fractions principales la représentation au sein du conseil suprême établi à Copenhague. Le plan est modéré en apparence; il n'est pas difficile de voir cependant qu'il tend à séparer de plus en plus les deux fractions de la monarchie en préparant une scission définitive, et même l'opposition holsteinoise y trouverait l'avantage de trancher du coup la grande question en faisant passer dans la partie allemande le Slesvig, qui a été jusqu'ici adhérent au Danemark proprement dit. Au fond, c'est la pensée qui a provoqué la guerre en 1848, et qui la provoquerait encore si les passions se mettaient au-dessus de la sagesse politique. Le cabinet de Copenhague le voulût-il, il ne pourrait pas séparer le Slesvig du Danemark sans soulever contre lui tout le royaume. Par esprit de modération, le Danemark peut faire encore sans doute plus d'une concession; il ne consentira pas à se livrer lui-même en livrant le Slesvig, et d'un autre côté l'Autriche et la Prusse s'arrêteront certainement avant de pousser plus loin ce conflit. Pour le moment, les états d'Itzehoe attendent le travail du comité qui a été chargé d'examiner la constitution nouvelle, et auquel on a récemment adjoint deux membres nouveaux. De ces délibérations, sur lesquelles l'Autriche et la Prusse peuvent exercer une grande influence, va dépendre le dénoûment de cette crise du Nord.

La politique s'est calmée en Italie depuis la triste échauffourée qui est allée agiter un instant trois pays de la péninsule, comme pour montrer sur trois points à la fois la ténacité perturbatrice et la chimérique impuissance du parti révolutionnaire. De ces tentatives partout comprimées et soumises à des instructions judiciaires qui n'ont pas dit leur dernier mot, il n'est resté politiquement qu'une sorte de nuage diplomatique qui a paru s'élever entre le Piémont et le gouvernement napolitain au sujet du bâtiment à vapeur dont les insurgés s'étaient emparés pour se faire transporter sur les côtes de Naples. Le cabinet de Turin a demandé au gouvernement des Deux-

Siciles de traiter avec humanité les passagers du *Cagliari;* le cabinet de Naples a répondu avec trop peu de mesure, les rapports se sont aigris, et une rupture aurait pu être le dénoûment de cette querelle, si l'esprit de conciliation n'était intervenu à propos. Certainement il n'y a point à s'étonner que la politique du Piémont, par son caractère libéral, excite parfois les susceptibilités des autres états de la péninsule, où règnent des influences différentes. L'an dernier le cabinet de Turin avait quelques difficultés avec la Toscane, hier c'était avec Naples. L'essentiel est que le Piémont pratique loyalement, sincèrement sa politique, éclairant par son expérience tous les peuples italiens, évitant de donner des griefs légitimes aux gouvernemens. Sur ce terrain, il sera invincible, et son influence sur le reste de l'Italie sera d'autant plus puissante qu'on le verra sur son propre sol plus maître de lui-même, plus décidé à ne point laisser son libéralisme dégénérer en agitation révolutionnaire. D'ici à peu de temps, une épreuve tout intérieure va s'offrir au Piémont. Des élections vont avoir lieu pour le renouvellement de la chambre des députés. On ne peut savoir encore quels seront les résultats de ce mouvement électoral, bien qu'il soit facile de pressentir que l'opinion du pays ne fera pas défaut au ministère. Le cabinet actuel, tel qu'il existe, personnifié dans son chef, M. de Cavour, ce cabinet ne rencontre dans l'opinion aucune hostilité, et il a même cet avantage de n'avoir pas en ce moment de rivaux très sérieux pour lui disputer le pouvoir. A quoi tient cet ascendant du ministère? Il tient principalement à la politique extérieure suivie par le Piémont. M. de Cavour a su donner à son pays une place inespérée dans les conseils de l'Europe. Il a mêlé le Piémont aux grandes affaires, et n'a négligé aucune occasion de le faire figurer auprès des grandes puissances, payant bravement de sa personne, et acquérant ainsi le droit d'être entendu. Dans les circonstances souvent délicates où il s'est trouvé placé, M. de Cavour a montré une habileté singulière, une habileté qui sait être, à la fois ou alternativement, hardie et modérée. Par là le Piémont s'est fortifié diplomatiquement, et il a pu même soutenir avec avantage une querelle directe avec l'Autriche, comme on l'a vu l'an dernier. On peut croire qu'il ne lui a nullement déplu de se trouver une fois encore, récemment, en face de l'Autriche à Constantinople. Cette politique ferme et déliée a réussi, et elle a fait une place à part à M. de Cavour; mais pour que cette politique extérieure reste autre chose qu'une tentative brillante, pour qu'elle ait une efficacité durable, ne faut-il pas qu'elle ait pour premier appui une politique intérieure également ferme, active et mesurée?

Certes le gouvernement piémontais n'est nullement disposé à s'allier avec les partis révolutionnaires, il les combat quand ils se montrent, comme il l'a fait à Gênes; il décline ouvertement toute solidarité avec eux. Malheureusement il manque peut-être à la politique intérieure du Piémont un peu de cette fermeté d'impulsion qui a fait le succès de sa politique extérieure, et si un certain esprit de désordre n'arrive point à être un danger actuel pour le gouvernement, il ne se propage pas moins dans le pays faute d'une administration active et vigoureuse. Les dissentimens prolongés du Piémont avec le saint-siége et avec l'église ne contribuent pas peu à fausser cette situation, en divisant des forces qui devraient rester unies, en faisant des passions irréligieuses les auxiliaires intéressés d'une politique qu'elles

ne peuvent que compromettre. Nulle part cela n'est plus visible peut-être qu'en Savoie. Chose étrange, on a vu mourir récemment à Annecy un écrivain français, M. Eugène Sue, qui s'était employé depuis nombre d'années à répandre, par des romans dénués de valeur littéraire, la contagion du socialisme. M. Eugène Sue a été publiquement l'objet de grands honneurs après sa mort, et ce qui est plus bizarre, c'est que le journal du gouvernement piémontais lui-même s'est associé à ces hommages, à ces apothéoses. Si c'était un fait isolé, il serait déjà grave; par malheur, on pourrait dire qu'il éclaire la situation de ce petit pays. L'administration n'exerçant pas une action vigilante et ferme, il en résulte qu'en Savoie les opinions modérées, sagement libérales, n'existent pas ou sont dépourvues de toute force, et la lutte est engagée entre les partis extrêmes. Les classes moyennes se laissent gagner par les opinions les plus radicales. Ceux qui se disent libéraux sont aujourd'hui simplement socialistes. Voilà un camp, et dans le camp opposé sont les évêques, dont l'influence s'étend sur des populations rurales de croyances plus aveugles qu'éclairées. Il n'en serait point ainsi s'il y avait plus d'accord entre le gouvernement et les évêques, qu'on pourrait disposer plus facilement qu'on ne croit à seconder une politique modérée. Ce serait du moins leur intérêt ou plutôt l'intérêt de la religion, qu'ils veulent défendre contre l'envahissement des idées subversives. On comprend dès-lors l'opposition faite par une certaine fraction du parti conservateur au cabinet de Turin, opposition dirigée au surplus moins contre M. de Cavour que contre le ministre de l'intérieur, M. Rattazzi. Aujourd'hui le roi Victor-Emmanuel est en Savoie, où il est allé inaugurer les travaux du percement du mont Cenis; il est accompagné de M. de Cavour. Le souverain piémontais et le président du conseil ont sous les yeux ce petit pays, qui a été le berceau de la maison de Savoie : c'est à eux de voir ce qu'ils doivent faire pour le bien de cette contrée, qui plie sous de lourds impôts et qui souffre d'un mal bien plus terrible encore, de l'invasion de toutes les doctrines dissolvantes.

Si l'on tournait son regard vers d'autres régions plus lointaines, on verrait dans le Nouveau-Monde bien des pays se remuer, s'agiter et se débattre dans toute sorte de crises qui renaissent les unes des autres. Depuis que Walker a quitté le Nicaragua, obligé de s'enfuir aux États-Unis, l'Amérique centrale travaille péniblement à se relever de cette aventure de deux ans, et il n'est pas certain que les divisions de ces malheureux petits états centro-américains ne finissent par éclater de nouveau, pour aboutir à quelque guerre civile nouvelle qui faciliterait peut-être encore le retour du chef des flibustiers. Entre la Nouvelle-Grenade et les États-Unis, il y a une querelle diplomatique qui ne s'arrange pas, et qui pourrait avoir les plus sérieuses conséquences, si les Américains du Nord réalisaient leur pensée en tentant quelque entreprise sur l'isthme de Panama. Le Mexique est toujours un des plus éprouvés de tous ces pays. Intérieurement, il est livré à une décomposition anarchique devenue en quelque sorte un état normal; extérieurement, après avoir été menacé d'une rupture avec l'Angleterre, il est en scission ouverte avec l'Espagne, et cette scission peut devenir une guerre. Au premier abord, on pourrait dire qu'il vient de s'accomplir un événement propre à remettre un peu de régularité dans la vie du Mexique : des élections viennent d'avoir lieu pour nommer un président. M. Comonfort, qui jusqu'ici n'a exercé le pouvoir que

provisoirement et comme président *substitué* à la place du général Alvarez, M. Comonfort paraît réunir toutes les chances. Les résultats connus lui assurent la présidence définitive. Par malheur, cette apparence de vote populaire ne lui donnera ni la supériorité qui lui manque, ni le pouvoir réel, qui est nul au milieu de l'anarchie universelle, ni même la possibilité de se reconnaître dans toute cette confusion. M. Comonfort est placé dans une telle situation, qu'il est un peu suspect à tous les partis, et qu'il ne peut s'appuyer sur aucun d'eux. S'il se tourne vers les conservateurs, comme il y serait secrètement porté peut-être, il se trouve en face d'un mouvement de réaction qui se dessine de jour en jour, qui se manifeste par des insurrections périodiques dirigées contre lui aussi bien que contre la révolution même à laquelle il doit le pouvoir. Depuis un an, les soulèvemens se sont succédé à Puebla, à San-Luis-de-Potosi, à Tampico. L'église, dont l'influence est immense sur ces populations, est profondément hostile depuis que des lois, faites par le dernier congrès avec plus d'irréflexion que de sens politique, sont venues la frapper dans son pouvoir, dans ses intérêts, en décrétant la sécularisation et la vente des biens du clergé. La lutte est incessante entre l'église et le pouvoir civil, et elle se traduit parfois en scènes étranges qui ne font qu'ajouter au désordre des esprits. Si M. Comonfort se tourne vers les radicaux qui occupaient le dernier congrès, et qui lui ont créé plus d'un embarras, il trouve un parti qui transporte au Mexique toutes les folies révolutionnaires, et dont le chef-d'œuvre est une constitution empreinte de l'esprit démocratique le plus extrême. Que deviendra cette constitution? Dès les premiers momens de la promulgation, l'église a refusé d'ordonner les cérémonies religieuses usitées en pareil cas; un grand nombre d'employés et même de généraux ont refusé le serment qui leur était demandé. M. Comonfort lui-même, en prêtant son serment, n'a pas laissé de faire quelques restrictions; il a réservé la sanction du peuple pour cette constitution si étrangement accueillie dès sa naissance. Nommé président aujourd'hui, il se trouve dans la même situation : s'il maintient la constitution, il aura plus que jamais contre lui les conservateurs, et s'il la supprime, il verra les radicaux se soulever contre son gouvernement. C'est dans ces conditions que s'agite le conflit avec l'Espagne. M. Comonfort avait envoyé un plénipotentiaire, M. Lafragua, en Europe, pour rouvrir les négociations. M. Lafragua s'est rendu à Madrid, où il est resté quelque temps; mais la négociation est restée infructueuse malgré les efforts de l'Angleterre et de la France, de sorte que la question reprend aujourd'hui toute sa gravité. Le seul moyen de mettre un terme à ce conflit, c'est désormais une médiation des deux gouvernemens qui ont déjà employé inutilement leurs efforts à Madrid. Il faut bien le dire, dans toute cette affaire, M. Comonfort s'obstine et résiste parce qu'il croit pouvoir compter sur les secours des États-Unis en cas de guerre avec l'Espagne. C'est là le dernier mot, et ce secours que les États-Unis ne refuseraient pas en effet serait l'anéantissement définitif de l'indépendance du Mexique. CH. DE MAZADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

La Turquie et ses différens Peuples,
PAR M. HENRI MATHIEU [1].

L'histoire de la diplomatie européenne pendant ces trente dernières années offrira un jour à la postérité des pages curieuses. On y verra sans doute par quelles raisons on a pu persister si longtemps à vouloir que l'empire ottoman, dont on reconnaît l'extrême faiblesse, remplît les fonctions d'une force de premier ordre, car tenir tête à l'empire de Russie, barrer le passage à ses efforts naturels et traditionnels d'envahissement, servir de ce côté de rempart aux libertés et à l'indépendance de l'Europe occidentale, ce n'est pas un rôle ordinaire. Dans des circonstances données, il peut exiger toute l'énergie d'une nation jeune et bien constituée, et pourtant c'est ce rôle que l'on assigne à la Turquie décomposée et ne sachant pas revivre.

Dans un système d'équilibre physique, chacun des corps qui en font partie ne vaut que par son poids; s'il fallait à chaque instant suppléer à ce qui manque à l'un d'eux par une pression étrangère, l'équilibre n'existerait pas. Il est vraisemblable qu'il en est de même dans un système d'équilibre politique. Chacun des états qui en font partie ne compte que par la puissance qui lui est propre et qu'il trouve en lui-même. S'il faut, au moindre choc, venir à son aide, non-seulement contre l'ennemi extérieur, mais contre ses dangers internes, et empêcher que ses pièces mal jointes ne se séparent, il est impropre à remplir sa mission dans le système, et l'équilibre est détruit. Au lieu de tenir une place, cet état laisse un vide, et n'étant plus un secours il devient un péril de plus. Ces vérités paraissent assez simples, et cependant les gouvernemens européens, une fois poussés dans les erremens contraires, vont toujours comme s'il n'en était rien. Ils agissent envers la Turquie comme s'ils étaient maîtres de l'avenir et comme s'ils n'attendaient plus d'aucun côté aucun danger. Il est trop certain cependant que, si l'Europe retombait dans des difficultés graves comme celles dont elle est sortie depuis quelques années, il n'y aurait pas en Turquie plus de ressources que par le passé contre de nouvelles entreprises de la Russie.

Une autre particularité non moins singulière dans cette question, c'est le motif qu'on allègue pour justifier cette politique. — L'empire ottoman, dit-on, meurt, mais nous le faisons renaître. Nous l'obligeons à se réformer. Il n'a ni armée qui vaille, ni marine; ses finances sont un pillage, sa justice une rapine, son administration un désordre et un mensonge; il se compose de races ennemies, de religions ennemies; les opprimés y sont les plus nombreux, les plus intelligens, les seuls actifs, les seuls industrieux, impatiens du joug de maîtres corrompus et incapables : eh bien! on réformera tout cela. Il est bien vrai que le mal est profond, que depuis des siècles les meil-

(1) 2 vol. in-12, Paris, Dentu.

leurs sultans l'ont compris et en ont cherché en vain le remède, que ce mal est plutôt social que politique, qu'il a sa source dans la constitution même de la société musulmane, dans son histoire, dans son orgueil de conquérant, dans son islam, dans son mépris pour la science; qu'il faudrait réformer l'esprit, les mœurs, la famille, et tout refondre : eh bien! on refondra tout. — En parlant ainsi, on n'oublie qu'une chose : l'histoire tout entière du genre humain. Il n'y a point d'exemple d'une nation en pleine décadence morale et politique qui se soit relevée sans subir l'épreuve et l'expiation de la conquête. Il a fallu mille ans à l'Europe occidentale pour renaître de la corruption de l'empire romain, encore portait-elle en son sein un germe de résurrection dans le christianisme, qui s'était formé dans cette pourriture même. Rien de semblable chez les musulmans; au contraire tout ce qui a vie leur est étranger et paraît leur être odieux. Ils laissent l'agriculture, l'industrie, le commerce, la science à ceux qu'ils méprisent et qu'ils oppriment, comme pour faciliter leur propre anéantissement. Leur population a diminué depuis trois siècles à tel point qu'après avoir été relativement à la population chrétienne dans le rapport de quatre à un, elle est aujourd'hui dans le rapport d'un à quatre. Ce fait seul décide la question. Pour que la barbarie puisse s'assouplir aux nécessités de la vie et se marier à une civilisation plus féconde, il faut qu'elle soit jeune et vigoureuse. La Turquie est-elle bien dans ces conditions? D'autres peuples de l'Asie ont pu languir plus longtemps dans leurs usages immobiles; mais ce temps est passé même pour eux : la Chine, l'Inde sont entamées par l'Europe, et il faut bien qu'elles s'ouvrent non-seulement au commerce, mais à des idées nouvelles. Toutefois ces pays lointains ont le temps pour eux, leur nombreuse population prouve une civilisation plutôt stationnaire qu'en décadence : ils peuvent donc encore, par une lente fermentation, se transformer et recevoir l'esprit de l'Europe; mais la Turquie, plus éteinte, a en outre le malheur d'être en contact immédiat avec la société européenne, d'être solidaire de ses mouvemens, de ses besoins, de ses rivalités. Une réforme efficace y fût-elle possible avec le temps, que l'Europe ne pourrait pas l'attendre. C'est aujourd'hui même qu'il faut un poids dans ce plateau de la balance; à la prochaine secousse, il sera trop tard pour l'y mettre.

On a dit qu'il faudrait un Pierre le Grand pour réformer la Turquie. Aucune comparaison n'est plus propre à démontrer les difficultés, l'impossibilité peut-être de cette réforme. Pierre n'opérait pas sur un peuple déchu, mais sur un peuple fortement trempé, qui grandissait de lui-même sans le savoir, et dont la résistance ne procédait que de la force de ses anciennes mœurs et de la conscience de sa destinée mal comprise. Il n'avait pas à concilier deux nationalités hostiles; la Russie était l'une des nations les plus homogènes de l'Europe, et, tourmentée par la main de fer de son maître, elle ne se sentait pas humiliée du moins, tandis qu'au contraire chez les Turcs la réforme consiste précisément à mettre une race dominatrice au niveau de ceux qu'elle considère comme des sujets qui ne vivent que par sa grâce, et à la dégrader à ses propres yeux. En Russie, la réforme n'était pas tout à fait une nouveauté; Ivan III avait déjà introduit des étrangers avec leurs industries et leurs sciences; ses successeurs avaient essayé des perfection-

nemens militaires et formé des corps de troupes étrangères; ils n'avaient pas échoué en tout, et la voie était tracée. En Turquie, les essais les plus timides n'avaient produit, avant Mahmoud, que le meurtre de ceux qui avaient osé les tenter. La religion, en Russie, n'était pas un obstacle essentiel; le tsar, même avant l'abolition du patriarcat, en était le chef, et l'opposition d'un clergé ignorant et superstitieux contre les projets de Pierre n'avait que la valeur d'un complot ou d'une intrigue dont il eut facilement raison. En Turquie au contraire, la résistance religieuse procède du code religieux lui-même, pour lequel, dans les circonstances actuelles, la question est d'être ou de n'être pas. En Russie, la réforme, quoique aidée par des instrumens pris au dehors, était l'œuvre d'un Russe, et libre de toute pression étrangère; la réforme turque est imposée par les grandes puissances chrétiennes, et non-seulement elle répugne par elle-même, mais elle pèse sur l'orgueil national comme une conquête et un joug.

Où est le Pierre le Grand de la Turquie? Celui des Russes incarna la réforme en sa personne; il passa par tous les grades et par toutes les spécialités, se fit tambour, soldat, matelot, charpentier, ingénieur, obéit à ses propres officiers, reçut son avancement dans sa propre armée de la main de ses généraux, honora tout ce qu'il voulait établir en le faisant lui-même, brava les conspirations, écrasa les révoltes, étouffa la nature même et immola son fils à l'inexorable résolution qui dominait sa vie. Et cet homme effrayant suffit à peine à la grandeur de sa tâche! Les réformateurs turcs n'ont guère payé de leur personne; ils n'ont guère réformé en eux-mêmes que leur costume. Depuis trois siècles, depuis que Soliman a décrété la réclusion des héritiers du trône, ils n'ont pas cessé de recevoir l'éducation des eunuques et des femmes; c'est à peine si quelques-uns, dans l'intervalle, ont résisté à l'énervement d'une pareille vie, et le futur sultan, frère d'Abdul-Medjid, languit dans cette prison du sérail depuis dix-huit ans. Il y a donc cette différence entre les circonstances de la réforme russe et de la réforme turque, que la première se fit avec des élémens rebelles sans doute, mais homogènes et vivans, et que le ciel lui envoya un homme rare, formé par le malheur, les périls, la barbarie même, à vaincre la barbarie, tandis que la seconde, sans base nationale, sans point de départ, sans spontanéité, sans dignité, plus semblable à un suicide qu'à une rénovation, ne peut pas même espérer un souverain qui l'adopte ouvertement, et qui fasse un pas sérieux pour la faire réussir.

On n'avait compris d'abord la réforme turque que comme une organisation à l'européenne de la force matérielle; c'est de l'armée qu'on attendait le rétablissement de la puissance, en tant que nécessaire au maintien de l'empire. Organiser une armée à l'européenne! mais nos armées, telles qu'elles sont et doivent être aujourd'hui, sont un abrégé de notre administration, et notre administration est un abrégé de nos institutions civiles, de nos sciences, de nos industries, de nos mœurs. Même en faisant abstraction des difficultés particulières, telles par exemple que la nécessité d'y faire entrer les chrétiens, que les Turcs n'y peuvent pas souffrir, comme l'expérience l'a déjà prouvé, une armée turque à l'européenne est à peu près impossible, parce qu'elle manque de tout ce qu'elle suppose; elle serait comme un être

vivant hors du milieu qu'il respire. M. Mathieu a très bien fait ressortir en quelques pages ce rapport nécessaire entre l'armée moderne et la civilisation qu'elle résume. Par exemple, en 1839, le hatti-chérif de Gul-Hané avait promis un mode régulier pour le recrutement; la première chose à faire était de constater la population des provinces. A cet effet, il fut ordonné, en 1843, « que chaque mudir de district enverrait au pacha de sa province un extrait du registre municipal indiquant les jeunes gens arrivés à l'âge fixé pour le service. » Ce ne fut que dix-sept ans après la publication du fameux hatti-chérif de Gul-Hané qu'on s'aperçut qu'il n'y avait en Turquie ni municipalités, ni registres de naissances! Et un nouveau hatti-chérif prescrivit alors (il était temps!) d'ouvrir à l'avenir de pareils registres.

Il y a d'ailleurs dans l'art militaire ce que M. Mathieu appelle très bien *la stratégie des choses*, les mouvemens compliqués du matériel, de l'artillerie, des munitions, des bagages, des vivres, des ambulances, le calcul des marches combinées sur une grande étendue de pays et convergeant par des routes différentes, l'étude des terrains, les cartes, les plans, un corps médical, une comptabilité; tout cela suppose un grand nombre d'officiers très instruits, qu'on ne peut tirer que d'une population où l'instruction est répandue et en honneur. Les Turcs n'ont ni état-major, ni intendance, ni services administratifs, ni comptabilité régulière; leurs généraux et officiers supérieurs sont incapables, et à cause de cela même se croient propres à tout; ils acceptent aussi bien le commandement d'une armée que celui d'un bataillon. Dans la dernière guerre, Omer-Pacha fut réduit à l'inaction dans les provinces danubiennes, parce que les Turcs ne savent pas même calculer leurs approvisionnemens; les convois n'arrivaient jamais à leur destination. A l'armée d'Asie, les généraux et colonels étaient pour la plupart, selon un rapport publié par le gouvernement lui-même, « voleurs, pillards et ineptes; les autres officiers supérieurs, sans exception, étaient ignorans, paresseux et sans courage. » Le général en chef Zarif-Pacha fut dégradé pour incapacité notoire; Chukri-Pacha subit la même peine pour malversations et ivrognerie habituelle. La ville de Kars n'avait pas reçu de vivres depuis un an quand elle se rendit aux Russes. Aucune notion de stratégie; « des colonnes qui se perdent, d'autres qui s'encombrent ou arrivent trop tard, le désordre dans les marches, les positions mal choisies, les combats manquant d'unité et les mouvemens de précision, les convois et les bagages menés à l'aventure, etc. » Tel est le résumé de la rénovation militaire des Turcs, chargée de tenir en respect, à un moment donné, le génie une fois déçu, mais non découragé, de Pierre le Grand et de Catherine II. Tout cela se résout par cette réflexion bien simple : que de nos jours il n'y a plus de travail qui ne soit science. La science laboure la terre, transporte les marchandises, démolit les forteresses; mais elle ne se répand que là où règnent l'ordre et l'amour du mieux, et ceux-ci ne sont que le résultat d'une combinaison de mœurs et d'institutions implantées par le temps jusque dans les derniers recoins de nos pensées et de nos habitudes. Vouloir cueillir les grands résultats de la civilisation sur une réforme aussi superficielle que celle qu'on essaie en Turquie, c'est demander à l'arbre des fruits quand il n'a pas encore de racines.

Il faut, dit M. Mathieu, abolir le harem et rendre aux Turcs une famille.

C'est là le point; mais il est plus aisé de l'imaginer que de l'accomplir. On ne reconstitue pas la famille par expédient politique, mais par doctrine, par conviction, par éducation : où trouveront-ils tout cela? S'ils le trouvaient en eux-mêmes, ils seraient déjà réformés. Ils ne le trouveront que quand leur puissance sera détruite et quand les individus disséminés parmi les populations chrétiennes s'y confondront en oubliant leur race. Ce serait peu en effet d'abolir le harem, si on n'abolissait les mœurs dont il est pour les riches la conséquence. Ainsi nous en revenons toujours à ce même fait, que la société musulmane veut être refaite dans son principe : opération inouie, sans exemple, si on suppose qu'elle se fasse spontanément. La corruption arrivée à ce point d'avoir détruit la famille ne peut plus trouver en elle-même rien d'intact; il faut plusieurs générations pour réparer une pareille ruine.

La diplomatie a quelquefois d'étonnantes pensées. Au siècle dernier, l'intérêt et la volonté de la France étaient de maintenir l'indépendance et l'intégrité du royaume de Pologne contre la Russie, comme on veut aujourd'hui maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman. La situation était la même sous bien des rapports. Un ministre, aujourd'hui encore vanté, le duc de Choiseul, donnait alors, en 1759, à l'ambassadeur français en Pologne, ces étranges instructions, dans lesquelles, après avoir expliqué que l'état de la Pologne était une véritable anarchie, il concluait ainsi : « Comme cette anarchie convient aux intérêts de la France, toute sa politique à l'égard de ce royaume doit se réduire aujourd'hui à la maintenir et à empêcher qu'aucune puissance n'accroisse son domaine aux dépens de celui de la Pologne; tout autre système serait illusoire. » Maintenir l'anarchie polonaise en présence de la Russie! et cela pour empêcher que la Russie ne l'envahisse! Mais cette exorbitante contradiction n'est pas la seule. Le duc de Choiseul ne veut point qu'on favorise aucune confédération de la nation polonaise; d'une part parce que c'est un désordre dont les Russes pourraient profiter, et d'autre part parce que l'ordre pourrait en sortir : « Il est à craindre pour la France, dit-il, que les malheurs que produirait une confédération n'amenassent nécessairement, et même contre leur sentiment intérieur, les esprits polonais à un point de réunion qui pourrait détruire l'aveuglement du gouvernement de Pologne et lui donner de la consistance. Or, comme le premier point est de maintenir l'anarchie, il se pourrait faire que la confédération fût contraire à cette vue. » Ainsi il fallait, pour conserver l'intégrité de la Pologne, non-seulement y conserver l'anarchie, mais étouffer tout mouvement qui, au risque de quelques désordres passagers, aurait pu éclairer et fortifier le gouvernement qu'on voulait maintenir. Il serait difficile d'accumuler plus de non-sens dans une instruction diplomatique. Aussi, treize ans après, la Pologne était partagée, grâce à cette anarchie, et le duc de Choiseul en était quitte pour en rejeter la faute sur son successeur.

Quelque différence qu'il y ait entre la politique d'aujourd'hui et celle de Choiseul, il y a cependant entre ces deux époques dans les faits, dans les situations, des ressemblances remarquables, et qui peuvent conduire au même résultat. L'état de la Turquie, par les améliorations même qu'on y apporte, devient de plus en plus une véritable anarchie, moins bruyante, il est vrai, que n'était celle de la Pologne, mais plus profonde, plus irrémé-

diable, plus sûre d'arriver à sa maturité. Par cela même qu'on ne veut plus qu'il y ait une race de vainqueurs et une race de vaincus, il n'y a plus de principe de gouvernement, car le principe était la force et la conquête; en le supprimant, quel principe de droit a-t-on mis à la place? Les trois quarts de la population repousseront toujours la minorité barbare qui continue à peser sur leurs têtes sans qu'on puisse désormais dire pourquoi. Les actes du gouvernement ne peuvent plus être qu'une série de transactions imposées par l'étranger aux deux races, et toujours à la veille de se rompre. Qu'on ne l'oublie pas cependant, la catastrophe de 1772 peut encore se renouveler : la Russie ne cessera jamais de pousser à la frontière de Byzance. C'est sans doute encore la guerre que porte en son sein le mouvement industriel auquel elle se livre maintenant, et si les révolutions intérieures ne font pas dans l'empire ottoman ce que les puissances auraient pu y faire ou y laisser faire, si en outre quelque jour l'Europe, trop occupée ailleurs, est forcée de s'en détourner, personne ne pourra reprocher aux hommes d'alors de ne savoir point empêcher, au dernier moment, ce que nous aurions dû nous-mêmes prévenir quand nous en avions le temps, l'occasion, la force et le droit.

De l'Administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu, Par J. Caillet [1].

Si quelque chose peut fortifier les espérances chancelantes et contrebalancer les dangers de cet emportement excessif vers les intérêts matériels dont on parle tant aujourd'hui, ce sont les études sérieuses qui se font et se publient depuis quelques années sur notre histoire. Il y a dans ce mouvement une signification qui le dépasse lui-même de beaucoup. C'est la pensée française qui se recueille, qui rentre en elle-même, qui s'analyse dans son passé, et tout cela très certainement en vue de l'avenir. Quelque différentes que puissent être les intentions des écrivains, rien ne peut empêcher que la pensée publique ne se renouvelle et ne se féconde par eux, indépendamment d'eux-mêmes. Il est donc bien d'encourager ceux qui remplissent par leurs travaux cet intervalle que la Providence semble avoir ménagé, pour quelque grand dessein, au recueillement studieux et à l'examen de la conscience nationale.

Sans trop y réfléchir, et par une espèce d'instinct des difficultés présentes, les recherches se sont portées avec une sorte de prédilection sur l'histoire de l'administration dans la monarchie, sujet obscur, difficile à traiter, surtout à rendre accessible, et à peine entamé par les historiens, mais qui a une grande importance actuelle, car la grande difficulté de nos jours, c'est qu'en France l'administration, chose admirable et nécessaire, mais étroite et raide, et la liberté politique, chose non moins indispensable, mais plus large et plus mobile, demandent à se concilier. Jusqu'à présent, elles se sont toujours, à la moindre crise, dévorées l'une l'autre. Le problème est donc de les justifier l'une devant l'autre et de trouver les points par lesquels elles se joignent légitimement et utilement. Pour cela, il faut expli-

(1) 1 vol., Paris, Firmin Didot.

quer leurs progrès entrelacés, leurs empiétemens et leurs excès réciproques, les blessures que l'une et l'autre en ont reçues, et surtout le mal qu'en a reçu la France, alternativement privée de l'un de ses appuis. C'est précisément à cette question que de nombreux ouvrages sur la formation de la monarchie administrative préparent la réponse, quel qu'en soit d'ailleurs le plan. Les uns, comme M. Dareste et M. Chéruel, ont étudié le développement administratif en lui-même et dans toutes ses parties; les autres, parmi lesquels il faut citer avant tout M. de Carné, réunissant les résultats dans une idée plus complète, ont montré le royaume et le territoire fondés à la fois par un travail séculaire, et, dans cette immense création, les mérites permanens de l'ancienne monarchie, ses abus graves, mais guérissables, et la possibilité pour les temps modernes de profiter, quand l'heure sera venue, du souvenir de tous ces mérites et de l'aveu de toutes ces fautes. Tous aboutissent à ce dernier point. L'exposition approfondie des causes et des circonstances qui ont conduit la France à son état moderne est l'œuvre de conciliation par excellence. A mesure qu'on avance dans ce travail, on voit les antipathies s'affaiblir; quand il sera complet, elles seront éteintes, parce qu'on aura tout vu, les nécessités, les impossibilités, les erreurs de tous, l'indispensable intervention du temps dans les choses humaines, et, après tout, de grands hommes dans tous les camps. Or la conciliation, c'est le salut; c'est l'unité sans détriment de la liberté.

Il y avait une lacune importante entre les travaux récemment publiés sur l'administration d'Henri IV et les ouvrages que nous possédions déjà sur Colbert; la correspondance publiée par M. Avenel, et dont M. de Rémusat a parlé ici même (1), ne touche guère qu'à la diplomatie. M. Caillet a voulu remplir cette lacune, en ce qui concerne les mesures administratives, par une étude du même genre sur le cardinal de Richelieu. C'est encore un livre plein de faits, recueillis dans les dépôts inédits aussi bien que dans les documens imprimés, et exposés avec autant d'ordre et de clarté que de réserve dans les jugemens. Richelieu n'apparaît d'ordinaire à nos esprits que sous l'aspect de l'homme terrible, du ministre régnant qui courba tout, même son roi, sous la puissance de son génie et de son caractère; qui, prenant la politique par le haut, ne s'abaissa guère aux détails intérieurs et à ces améliorations administratives où gît pourtant le secret de la force et de la prospérité publiques; qui abattit la maison d'Autriche, détruisit l'existence politique des protestans organisée comme un état dans l'état, et porta le dernier coup à la féodalité, qui semblait renaître sous une forme nouvelle, prête à démembrer la nation. Ces grands actes ont éclipsé tout le reste. Pourtant l'administration fut loin de rester stationnaire sous son ministère. Non-seulement, en déblayant les derniers obstacles sérieux que rencontrait encore la monarchie, il rendit possible le règne de Louis XIV et les créations qui devaient l'illustrer; mais il fit lui-même des réformes utiles, et en essaya qui furent reprises après lui. Ce fut lui qui donna un centre et un lien à l'administration générale, en organisant le conseil d'état comme il devait rester, à peu de chose près, jusqu'en 1789. Il établit au

(1) Voyez la livraison du 15 février 1854.

sein de ce conseil des commissions analogues à nos comités législatifs pour préparer les questions à discuter. C'est à tort, selon M. Caillet, qu'on lui attribue la création des intendans de provinces : il en existait déjà en plusieurs lieux huit ou dix ans avant son ministère; mais il les fixa vers 1633, et les établit partout d'une manière permanente. Il avait compris qu'il y avait dans cet expédient de ses prédécesseurs le germe d'une institution qui plus tard en effet, perfectionnée peu à peu, a produit nos préfectures. Par ces intendans, il annula les gouverneurs militaires qui se faisaient suzerains dans leurs gouvernemens, et les renferma dans leurs fonctions; il surveilla les grands, réprima les parlemens, et retint dans leurs limites tous les pouvoirs locaux, qui n'usaient de leurs forces que pour empiéter les uns sur les autres et sur la royauté. Il maintint l'indépendance du pouvoir civil en présence de l'église, et favorisa les institutions religieuses qui s'élevèrent de son temps pour la piété et la science. La guerre et la marine reçurent de lui des règlemens et en quelque sorte une vie nouvelle. Il organisa les consulats, poussa au commerce extérieur, conclut des traités avec la Russie encore inconnue, avec les Barbaresques et les peuples asiatiques, songea aux colonies naissantes, favorisa les premiers établissemens des industries de luxe, tels que les glaces, tapis et tapisseries, que Colbert devait un jour continuer ou recommencer : il ne faisait d'ailleurs lui-même que continuer Henri IV. Comme il avait appelé de Flandre des tapissiers, il appela de Hollande des ingénieurs pour dessécher les marais. Nous ne multiplierons pas ces indications : il est trop évident qu'il y eut sous Richelieu un grand travail d'ordre et de réparation, ce qu'on aurait pu présumer d'ailleurs en réfléchissant à l'étendue de cet *esprit de suite* qu'il demandait aux autres, et qui fit la grandeur et le succès de ses vastes desseins. On voit aussi qu'il n'y a guère dans ce monde de créations soudaines; bien des choses qui ne nous rappellent d'abord que le nom de Colbert, et avec justice assurément, avaient pourtant été ébauchées, ou projetées, ou conçues par le cardinal de Richelieu; d'autres, avancées ou terminées par celui-ci, remontent à Sully ou à Henri IV. Ainsi s'allonge lentement cette chaîne de la civilisation traditionnelle, dont les malheureux cyclopes de la politique viennent tour à tour forger péniblement chacun son anneau.

Il y a relativement à Richelieu une autre erreur non moins répandue que celle qui lui dénie ou qui méconnaît ses travaux administratifs. Par un certain besoin d'avoir des idées nettes et des personnages qui les représentent dans l'histoire, on s'est pris à considérer Richelieu comme l'ennemi et même le destructeur de la noblesse, un niveleur, ou tout au moins l'un de ceux qui ont voulu élever la bourgeoisie sur les débris de l'ordre aristocratique, et effacer les distinctions de naissance. Il n'en est absolument rien, et c'est le contraire qui est la vérité. Les grands que Richelieu abaissa n'étaient pas le corps de la noblesse; s'ils avaient des partisans dans son sein, ils en avaient aussi dans les corporations urbaines; leur but n'était pas d'instituer l'aristocratie, mais de se faire à eux-mêmes des espèces de fiefs héréditaires et de grandes existences aussi rapprochées que possible de la souveraineté. C'est Richelieu au contraire qui, après avoir soumis ces rebelles oublieux du temps où ils vivaient, et démoli partout les châteaux forts, quelquefois à

la prière de la noblesse elle-même, conçut le dessein de lui faire une place régulière et privilégiée dans l'état, autant qu'une telle institution aurait pu se concilier avec la prépondérance absolue de la royauté. Cela pouvait être illusoire et impossible, mais c'est sa pensée écrite par lui-même. Il considère comme le plus grand des abus la fusion des classes, qui menaçait de s'opérer par l'élévation progressive du tiers-état. Il estime qu'il y a entre l'une et l'autre une différence de valeur intrinsèque qui doit avoir son expression dans la constitution de la monarchie. Les nobles étaient, selon lui, par l'effet seul de leur naissance, plus propres aux hautes fonctions. Pour avoir un évêque à souhait, dit-il, il faut, outre les autres qualités, la naissance, parce que « l'autorité requise en de telles charges ne se trouve que dans les personnes de qualité. » Les bonnes mœurs avec la naissance suffisent à la rigueur, selon lui, et la noblesse peut suppléer à la science. Il s'indigne de voir la bourgeoisie monter au niveau de la classe dominante par l'influence des richesses acquises et de l'autorité attachée aux fonctions judiciaires et administratives. « Ils sont, dit-il, présomptueux jusqu'à tel point que de vouloir avoir le premier lieu où ils ne peuvent prendre que le troisième, ce qui est tellement contre la raison et contre le bien de votre service, qu'il est absolument nécessaire d'arrêter le cours de telles entreprises, puisque autrement la France ne serait plus ce qu'elle a été et ce qu'elle doit être, mais seulement un corps monstrueux, qui, comme tel, ne pourrait avoir de subsistance ou de durée. » C'est donc un système arrêté chez le grand cardinal; la séparation des classes, leur inégalité, leurs priviléges, sont à ses yeux des choses fondamentales et nécessaires. Aussi essaya-t-il plus d'un moyen pour rétablir les fortunes ruinées de la noblesse, pour lui en ouvrir de nouvelles sources par le grand commerce, qu'elle fut autorisée à faire sans déroger et sans perdre ses priviléges, par des parts réservées dans les entreprises coloniales, par l'admission exclusive à certaines fonctions et aux grades de l'armée.

Quant aux bourgeois, il voudrait les resserrer dans leur sphère; il craint de la bourgeoisie ce que de nos jours les bourgeois, avec aussi peu de raison, craignent du peuple, le déclassement, même par l'instruction. « Considérant, dit-il dans le *règlement* de 1625 pour toutes les affaires du royaume, que la grande quantité des colléges qui sont en notre royaume fait que, les plus pauvres faisant étudier leurs enfans, il se trouve peu de gens qui se mettent au trafic et à la guerre, qui est ce qui entretient les états,... nous voulons qu'il n'y ait plus de colléges, si ce n'est dans les villes ci-après dénommées, » et il nomme douze villes, qui auront chacune deux colléges, un de jésuites et un de séculiers; Paris seul en aura quatre, trois de séculiers et un de jésuites. C'était aussi par le même motif qu'il conservait la vénalité des charges, dont la suppression, selon lui, en rendant les offices accessibles à tous, « augmenterait démesurément la manie des charges, la vanité détournant une foule de gens du commerce, source de l'aisance publique, pour les rejeter sur des professions stériles, déjà si encombrées. » On voit encore par ces indications combien la fureur des places est ancienne, combien on en exagérait de tout temps les inconvéniens, en ayant l'air de craindre que le commerce et l'industrie ne fussent abandonnés pour les fonctions publiques, combien enfin

on imaginait de vains remèdes pour arrêter le mal. Toutes ces mêmes choses ont été répétées de nos jours, jusque dans nos assemblées législatives, avec le même effroi du déclassement universel et la même inutilité.

Si Richelieu veut retenir ainsi l'élan de la bourgeoisie, à plus forte raison rivera-t-il à leur travail les classes inférieures. « Tous les politiques sont d'accord, dit-il, que si les peuples étaient trop à leur aise, il serait impossible de les contenir dans les règles de leur devoir. » M. Caillet, un peu entraîné ici par cette partialité dont on se préserve difficilement en traitant un grand sujet, voudrait adoucir en les interprétant la rigueur de ces paroles. Il combat M. Floquet, qui les avait comprises dans le sens qu'elles présentent d'abord; il prétend que Richelieu a voulu dire simplement que l'on ne pouvait exempter le peuple de tout impôt. C'est en effet ce que le cardinal ajoute un peu plus loin; mais cela ne change rien, ce nous semble, cela confirme au contraire l'esprit tyrannique et inhumain de la maxime. Qu'y peut-on voir en effet, si ce n'est que l'impôt n'a pas pour unique objet de subvenir aux besoins de l'état, mais encore d'empêcher le peuple d'être trop à son aise? C'est l'impôt pour l'impôt, ou plutôt c'est l'impôt pour détruire l'émulation, décourager le travail, et circonscrire chacun dans la limite fatale tracée par le hasard de la naissance. Le progrès leur semblait l'insurrection; le peuple était, croyaient-ils, trop ignorant pour ne pas abuser de la prospérité, comme si cette prospérité même n'amenait pas l'instruction. « Ayant moins de connaissances, dit Richelieu, que les autres ordres de l'état, beaucoup plus cultivés et plus instruits, s'ils n'étaient retenus par quelque nécessité, difficilement demeureraient-ils dans les règles qui leur sont prescrites par la raison et les lois. » L'impôt est la marque de leur sujétion; s'ils étaient libres de tributs, « ils penseraient l'être de l'obéissance. » Il les compare aux mulets qui, « étant accoutumés à la charge, se gâtent par un long repos plus que par le travail; » mais par la même raison il veut que *les charges soient modérées,* comme « celle de ces animaux doit être proportionnée à leur force. » Il n'y avait d'ailleurs dans ces idées de Richelieu rien de bien extraordinaire pour le temps. Ceux qu'on appelait alors les politiques ne considéraient que l'état, c'est-à-dire la conservation d'un ordre de choses jugé bon par cela seul qu'il était. Sous Louis XIV, la notion de l'état se confond dans la personne du roi; le but n'en est que plus étroit. De même que Richelieu rapporte tout à l'état dans son *Testament politique,* Louis XIV, dans ses *Mémoires*, rapporte tout à lui-même; il est le commencement et la fin de toutes choses. Il en résulte je ne sais quelle impression triste et irritante; il faut lire à la suite ce *Testament* et ces *Mémoires* pour recevoir par une sorte d'intuition directe l'idée et le sentiment du pouvoir absolu. L'idée que le gouvernement est pour le peuple, que l'état n'est que la forme de la nation, et que la politique est dominée par la morale, cette idée, exposée par Aristote et née dans les républiques, n'a jamais été perdue sans doute, car elle est le fond du christianisme; mais elle a presque toujours paru une illusion aux praticiens de la politique. Ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle qu'elle a sérieusement commencé à frapper aux portes des palais, par réaction contre les funestes résultats, devenus trop évidens, du principe contraire; c'est à Fénelon, quoi qu'en aient dit ceux qui ont cru

pouvoir rabaisser cette gloire de notre littérature, qu'appartient l'honneur de l'avoir répandue dans le XVIIIe siècle.

La bourgeoisie d'ailleurs n'avait point franchi le cercle de ces idées. L'avenir, il est vrai, lui appartenait par le cours des choses : elle montrait même des sentimens plus sympathiques pour le peuple, car elle en sortait, elle y touchait; mais ceux de ses membres qui avaient réussi, par des voies diverses, à monter jusqu'au sommet de leur ordre ne demandaient pas mieux que d'en sortir, de se laver de la roture, de changer leur nom, de se séparer de la souche commune. Adversaires de la noblesse, ils achetaient les anoblissemens, et les achetaient cher. L'exemption de la taille ne leur déplaisait pas, et ils en reversaient volontiers la charge sur la masse populaire dont ils s'étaient détachés. Ils s'anoblissaient par les fonctions, par le commerce même en certains cas, par les actions prises dans les compagnies de colonisation. La vie municipale, la vie industrielle trouvaient moyen de s'organiser en petites aristocraties; les corporations de métiers avec leurs maîtrises appartenaient au même esprit de classification et de monopole; tous tendaient à accaparer par l'exclusion et à immobiliser par l'hérédité les avantages sociaux. Si donc on veut chercher le mauvais côté des choses humaines, on trouvera des faiblesses, des erreurs et des manifestations d'égoïsme dans toutes les classes, et aucune d'elles n'a le droit de condamner absolument les autres; mais, si l'on veut être juste, on trouvera que partout aussi un sentiment d'ordre et d'unité se faisait jour, affaiblissait les résistances, et réunissait les vœux publics autour de la royauté conciliatrice. Chacun défendait ses positions et ses traditions sans doute, mais cette défense molle, intimidée par le souvenir des guerres civiles, neutralisée par quelque pressentiment d'un nouvel ordre de choses, laissait néanmoins tomber en oubli les états-généraux et réduire à peu de chose les priviléges des provinces. L'opinion naissante n'avait point de formule; elle s'attachait à un fait, qui était la royauté. Elle en faisait un symbole; c'était déjà en faire une idée : ainsi procède l'esprit humain. Personne dès-lors ne croyait s'avilir en s'abaissant devant cette idée ou cet idéal de la monarchie absolue. N'était-ce pas cependant une dangereuse erreur? Cette soumission, fière encore à son origine, ne devait-elle pas dans un temps donné altérer les caractères? Un demi-siècle a suffi pour répondre à cette question, et pour dissiper l'idéal qu'on avait cru saisir et fixer dans l'éclat d'une majesté, émule de la majesté divine.

Richelieu fut un grand esprit pratique soutenu par une volonté de fer; il comprit la décadence de ce qui l'avait précédé et l'acheva; il comprit la puissance nouvelle de la monarchie, et s'en servit; il comprit l'opinion, qui, dès le siècle précédent, avait agi, combattu et quelquefois vaincu par les lettres, et il chercha à la discipliner, à la ranger autour du trône. Seulement il crut, ce que tout le monde croyait et ce que les puissans croient dans tous les temps, qu'il pouvait rendre définitif ce qui existait, et arrêter le mouvement des choses au point qui lui paraissait bon. Il crut que les ordres de l'état, soigneusement distingués et échelonnés sous la monarchie, pouvaient la soutenir sans avoir eux-mêmes une certaine indépendance, sans avoir aucun droit de résistance, et par une force empruntée à ce qu'on voulait qu'ils

fortifiassent, ce qui était un cercle vicieux. Aussi les choses suivirent leur cours; les ordres, devenus un cortége et une pompe, vécurent quelque temps encore à l'état de fantôme, pour s'abîmer à la première occasion de montrer leur puissance conservatrice. Il y a donc, selon nous, trop d'absolu dans l'interprétation qu'on donne ordinairement de la politique de Richelieu par rapport à la constitution intérieure de la France. Il renversa la haute aristocratie formée dans les guerres civiles, mais loin de vouloir atteindre l'aristocratie héréditaire en elle-même, il ne songea au contraire qu'à la perpétuer; loin de tendre à égaliser les classes, cette égalité, qui avançait d'elle-même à grands pas, était pour lui un épouvantail, et il s'est servi à ce sujet des expressions les plus énergiques peut-être qu'il ait jamais employées. Malheureusement il y avait inconsistance et contradiction dans ses plans; le goût de l'autorité sans contrôle avait égaré son génie. Il voulut l'aristocratie en lui refusant les conditions par lesquelles seules elle est. Il prit un appareil pour une force. Mais à quoi bon juger ces grands hommes? A qui est-il donné de voir dans l'avenir au-delà de quelques années? S'il avait vu trop loin, qui l'eût compris? et ne serait-il pas tombé impuissant et méprisé devant ceux-là mêmes qu'il aurait voulu servir? LOUIS BINAUT.

Les Artistes français à l'étranger,

PAR M. L. DUSSIEUX.[1]

S'il est un fait qui ressorte clairement de la situation actuelle des beaux-arts en Europe, c'est l'influence exercée sur toutes les écoles par les exemples de l'école française. L'exposition universelle fournissait à cet égard les témoignages les plus concluans, et nous n'avons pas à démontrer une vérité que les peintres anglais tout au plus auraient, en ce qui les concerne, le droit de contester; mais ce fait, qui aujourd'hui n'échappe à personne, ne s'était-il pas déjà produit? Est-ce la première fois que l'art de notre pays compte au-delà des frontières des disciples nombreux? D'autres époques ont vu ce règne presque universel de l'école française; seulement l'influence, si positive qu'elle fût, n'en restait pas moins dans l'esprit de tout le monde à l'état de vague symptôme, d'accident à peu près sans portée. Tandis que les souverains étrangers attiraient dans leurs capitales les artistes de la France, alors que partout les premiers peintres des rois, les architectes de leurs palais ou les directeurs d'établissemens d'art fondés à l'imitation des nôtres étaient des hommes nés sur notre sol, chaque école continuait naïvement à proclamer son indépendance. Bien plus : même chez nous on ne s'avisait guère d'estimer à son prix le crédit de nos artistes. Peu s'en fallait qu'on ne les crût les disciples de ceux qu'ils avaient mission de régenter. Au XVIIIe siècle, le marquis d'Argens signalait à propos cette anomalie entre l'opinion générale et des faits si propres à la démentir : « Tous les peintres attachés aux différens souverains sont français, dit-il dans ses *Réflexions critiques*. Silvestre est le premier peintre du roi de Pologne, Vanloo du roi d'Espagne, Pesne du roi de Prusse... » Par malheur, en voulant rétablir non-seulement dans le présent, mais aussi dans le passé les droits de ses compatriotes, le marquis

(1) Gide et Baudry, 1856.

d'Argens ne craignait pas d'exagérer en faveur de ceux-ci la justice qu'il déniait sans marchander aux plus grands maîtres de l'Italie et des Pays-Bas. Aussi son livre, peu lu aujourd'hui, est-il resté médiocrement utile à la cause qu'il prétendait servir. N'importe : si erronés que soient les commentaires, la thèse n'en est pas moins bonne, le principe n'en garde pas moins sa justesse. Le mieux eût été seulement de s'en tenir à l'histoire de notre école, au lieu de se complaire dans des rapprochemens impossibles entre Blanchard et Titien, entre Rubens et Lemoine, et d'accoler sans scrupule des œuvres et des gloires si manifestement inégales.

Cette thèse, mal défendue par le marquis d'Argens, un écrivain à qui l'on doit déjà de très utiles publications sur l'histoire de l'art français, M. Dussieux, l'a reprise et soutenue avec autant de sagacité que d'érudition. M. Dussieux n'a pas cherché, comme son devancier, à forcer le sens des faits. Il a jugé avec raison qu'il suffisait de les recueillir et de les classer, de manière à composer une sorte de dictionnaire où l'on pourrait suivre la série de tous les artistes français qui, depuis le moyen âge, ont imprimé à l'art des autres pays une direction nouvelle, et popularisé au loin nos traditions : idée excellente, que nous avons eu occasion de louer ici même, alors qu'une première publication, dont le seul tort était de paraître trop succincte, avait commencé d'attirer l'attention sur un point si longtemps négligé. M. Dussieux a développé dans un livre ce qu'il avait d'abord résumé en quelques pages. Son travail est devenu complet, trop complet peut-être, car l'auteur ne s'est pas contenté de mentionner les artistes français qui ont exercé, soit par leurs enseignemens personnels, soit par leurs ouvrages, une action véritable sur la marche des diverses écoles : il a cru devoir mentionner aussi tous ceux qui ont exécuté, sans sortir de chez eux, un tableau, une statue, une estampe même, pour le compte de quelque souverain ou de quelque amateur étranger. Or une nomenclature si complète était-elle absolument indispensable? Que Lagrenée, par exemple, ait envoyé en 1775 deux de ses tableaux à Londres, que Ménageot ait peint pour l'académie de Saint-Pétersbourg *Mars et Vénus*, l'art très probablement ne s'en sera trouvé ni pis ni mieux en Angleterre et en Russie, et l'honneur reste en somme assez mince pour notre école. A quoi bon insister au surplus? Si M. Dussieux s'est un peu exagéré parfois ses devoirs d'historien, on ne saurait beaucoup lui reprocher ces préoccupations extrêmes d'exactitude. Le défaut contraire se rencontre si souvent dans les écrits sur les arts, qu'on aurait mauvaise grâce à accuser l'auteur de la nouvelle publication d'avoir péché en quelque façon par excès de recherches et de scrupules.

Pour faciliter l'intelligence du sujet qu'il avait entrepris de traiter, M. Dussieux a fait précéder son travail d'un essai sur les phases successives qu'a traversées l'art en France. Dans ce résumé parfaitement clair et le plus souvent judicieux des progrès et des défaillances de notre école, aucun fait important n'est omis, aucune indication essentielle ne manque à l'exposé de l'ensemble. L'admirable mouvement de l'art au XIIIe siècle, à cet âge d'or de l'architecture et de la sculpture nationales, — les entraînemens de la renaissance, si bien rachetés d'ailleurs par les œuvres exquises de Pierre Lescot et de Jean Goujon, — la grandeur, puis le faste de l'époque académique et

la réaction qui s'ensuit jusqu'au jour où David et les siens s'insurgent à leur tour contre les représentans d'une méthode surannée, — tout est décrit et jugé avec une autorité qu'il faudrait accepter sans réplique, si quelques propositions imprudentes, quelques aperçus un peu plus neufs que de raison ne venaient çà et là déconcerter la sympathie. Sans doute, en pareille matière, une certaine partialité patriotique ne messied pas, et, pour combattre notre vieille insouciance ou les préjugés du dehors, il peut être permis de célébrer un peu bruyamment les gloires qui nous appartiennent. Est-ce toutefois une excuse suffisante à l'injustice envers des gloires plus hautes encore? On noterait dans le travail de M. Dussieux quelques passages où le soin de venger tel artiste français mal apprécié ou tout à fait méconnu distrait l'écrivain de son équité et de son érudition habituelles, témoin ce mot sur les œuvres de Jean Fouquet, qui, si habile peintre qu'il fût, ne méritait point qu'on lui sacrifiât sans plus de façons fra Angelico, Masaccio et toute l'école florentine du xve siècle : « En n'étudiant que les miniatures des *Antiquités de Josèphe,* on peut affirmer que l'Italie à ce moment ne faisait rien de plus beau. » Dire ailleurs que dans le Salon d'Apollon, peint par Lafosse, « tout est excellent, » qualifier « d'illustres » les architectes Robert de Cotte et Boffrand, enfin reconnaître à Watteau le privilége de « la plus merveilleuse couleur, » tout comme s'il s'agissait de Corrége, — c'est prodiguer au talent les hommages qu'il faut réserver au génie, et jusqu'à un certain point compromettre la cause que l'on défend. Non, en réclamant pour les peintres, les architectes et les sculpteurs de notre pays la place qui leur est due, n'essayons pas de déposséder les maîtres légitimes. Laissons les grands artistes italiens, ces premiers artistes du monde, dans le panthéon où ils sont entrés à bon droit. Notre part sera assez belle encore, et si les portes du temple ne doivent s'ouvrir qu'à un petit nombre des nôtres, nous les retrouverons du moins en foule s'échelonnant sur les degrés. L'ouvrage de M. Dussieux est bien fait d'ailleurs pour nous rappeler nos droits et nos titres véritables : sauf ces quelques exagérations dans la louange, il ne contient rien que de très exact au double point de vue de l'histoire et de la critique. C'est une esquisse finement tracée des variations de l'école française et des révolutions qu'elle a suscitées à l'extérieur, c'est surtout un inventaire authentique de nos richesses, un relevé consciencieux des œuvres qui à toutes les époques ont honoré l'art de notre pays. Parmi les livres écrits sur des sujets de cet ordre, il n'en est guère de plus propre à nous renseigner utilement.

HENRI DELABORDE.

Traité des Entreprises de Culture améliorante,

PAR M. ÉDOUARD LECOUTEUX.[1]

J'aurais mieux aimé que ce livre fût intitulé : *Traité des entreprises de grande culture;* tel est en effet son véritable objet. M. Édouard Lecouteux, ancien directeur des cultures à l'Institut national agronomique, a une prédilection marquée pour la grande culture; il lui doit tous ses succès et lui a voué toutes ses facultés. Je suis loin de m'en plaindre, bien au contraire.

(1) 1 vol. in-8°, Paris, à la librairie agricole, rue Jacob, 26, et chez Guillaumin.

La petite culture fait parmi nous son chemin toute seule; il n'en est pas de même de la grande; elle a bien besoin que des hommes comme M. Lecouteux lui viennent souvent en aide, soit par leurs exemples, soit par leurs leçons.

Huit millions d'hectares environ, ou le quart du territoire cultivé, déduction faite des bois, des terres incultes et des vignes, sont encore en France entre les mains de la grande propriété. Ce n'est donc pas, quoi qu'on en dise, l'étendue à exploiter qui manque à la grande culture. Ce n'est pas davantage l'encouragement du succès, car sur ces 8 millions d'hectares, il en est 2 environ qui sont déjà exploités en grand avec habileté et avec fruit. Ces 2 millions d'hectares, généralement situés dans les départemens qui entourent Paris, ne le cèdent en rien à ce qu'il y a de mieux en Angleterre. D'où vient que les 6 millions restans languissent dans un si triste état? Du défaut de capitaux et d'intelligences qui se tournent de ce côté; il y a pourtant là une belle place à prendre, un grand service à rendre au pays en même temps que de bons profits à réaliser. Si on ajoute à ces 6 millions d'hectares, 4 millions environ de terres incultes à conquérir, on trouve une étendue totale de 10 millions d'hectares, ou le cinquième du sol, qui peut encore être chez nous le domaine de la grande culture; beaucoup d'états européens ne sont pas mieux partagés. Il ne peut donc être question de disputer, soit à la moyenne, soit à la petite culture, le territoire qu'elles occupent légitimement : elles ont environ les trois quarts du sol cultivé; qu'elles le gardent. La petite surtout tient bien ce qu'elle tient et ne le laisse pas aisément échapper. Son lot est d'à peu près la moitié du sol; c'est beaucoup assurément : ce n'est pas trop, si l'on considère que cette moitié est dans son ensemble la plus productive. Toutes les déclamations contre la petite propriété et la petite culture ne font rien contre ce fait démonstratif.

Aussi M. Lecouteux ne fait-il pas de déclamations; il n'attaque pas la petite culture, il voudrait seulement que la grande se développât davantage à côté, et il a tout à fait raison. La petite culture ne peut s'étendre que lentement; elle exige beaucoup de bras, elle ne s'applique avec profit qu'à certains produits et dans certaines conditions déterminées de sol et de débouché. La grande est d'une application plus générale, elle peut s'étendre plus vite, donner des produits différens, enfin remplir une lacune évidente dans notre économie rurale. Le traité que publie aujourd'hui M. Lecouteux n'est, à vrai dire, que la seconde édition de deux ouvrages précédemment publiés par lui, l'un sous le titre de *Guide du Cultivateur améliorateur*, l'autre sous le titre de *Principes économiques de la Culture améliorante;* mais cette seconde édition, entièrement refondue, remaniée, augmentée, est en réalité un nouveau travail, qui porte l'empreinte du mouvement progressif de l'esprit de l'auteur, et où son idée favorite, la grande culture, se dégage plus nettement; on y sent aussi l'influence de plus en plus marquée des études économiques.

Pour l'exposé de ses idées, M. Lecouteux a choisi la méthode suivante : il commence par se demander les qualités que doit avoir un entrepreneur de culture, et il passe en revue à cette occasion les divers modes d'exploitation du sol, le faire-valoir du propriétaire, la régie, le bail à ferme, le métayage,

les entreprises agricoles par actions, les petites locations annuelles et semi-annuelles, et il donne les règles applicables dans les divers cas; puis il se met en face du domaine, il décrit les différentes natures de sols, il examine successivement les différentes situations climatériques et économiques, et conclut par un mode d'estimation des domaines ruraux. L'idée-mère qui domine son travail, c'est qu'il ne faut pas, en grande culture, adopter les demi-moyens. Ou l'entrepreneur de culture possède un capital considérable relativement à l'étendue de terre qu'il exploite, ou il n'a qu'un capital restreint; dans le premier cas, il doit adopter le principe des fortes fumures, des labours profonds, des travaux énergiques, en un mot tendre par toutes les voies au maximum de production; dans le second, il doit marcher surtout par le temps, profiter le plus possible des forces naturelles, épargner la main-d'œuvre, et laisser plutôt une partie de la terre en friche qu'éparpiller ses engrais et ses labours sur une trop grande surface. Il en est à ses yeux de la culture comme de la stratégie; avant tout, il faut être fort sur le point qu'on attaque, et si l'on ne peut pas être fort partout, il vaut mieux se concentrer sur un point en négligeant le reste. Tel était en effet le principe de Napoléon, et à la guerre au moins, l'expérience en a montré la valeur. Pour faire bien comprendre ses idées, M. Lecouteux présente le tableau suivant des résultats de deux systèmes de culture, l'un qui n'emploie que 12,000 kil. de fumier par hectare, l'autre qui en emploie 20,000.

	A 12,000 kilos.	A 20,000 kilos.
Fumier (à 8 fr. les 1,000 kilos).....	96 fr.	160 fr.
Semence (210 litres).....	42	42
Loyers, impôts, frais généraux.....	90	140
Labours, récolte, battage.....	85	128
Total des frais par hectare.....	313 fr.	470 fr.
Récolte par hectare.....	15 hectolitres de blé.	30 idem.

Dans le premier cas, l'hectolitre de blé revient à 17 fr., déduction faite de la valeur de la paille; dans le second, il revient à 12. En estimant le prix de vente à 20 fr. l'hectolitre de blé et 20 fr. les 1,000 kilogrammes de paille, il a fallu dans le premier cas 313 fr. pour en produire 354, et dans le second 470 fr. pour en produire 700; bénéfice dans le premier cas, 41 fr., et dans le second, 230. Ainsi, quand on ne peut disposer que de 60,000 kilos de fumier par exemple, au lieu de s'en servir pour fumer cinq hectares à raison de 12,000 kilos chacun, il vaut mieux n'en fumer que trois à raison de 20,000 kilos, car les cinq hectares ne produiraient en tout que 75 hectolitres de blé, réduits à 65 par la déduction des semences, tandis que les trois, largement fumés, produiraient 90 hectolitres, réduits à 84 par la déduction des semences; 84 hectolitres de blé au lieu de 65, c'est une différence de près de 50 pour 100.

Ces chiffres ne sont pas et ne peuvent pas être d'une exactitude mathématique, mais ils donnent une idée claire des faits généraux. Que la différence ne soit pas précisément, dans tous les cas, de 50 pour 100, c'est possible; mais il n'est pas douteux que les fortes fumures ne produisent beaucoup plus proportionnellement que les petites. Cela suffit pour que la thèse de M. Le-

couteux soit vraie. Il est certain aussi que notre agriculture a une tendance marquée à semer beaucoup, dans l'espoir de beaucoup récolter, tandis que la marche contraire est la plus sûre, et on ne saurait lui trop répéter de demander plus à l'engrais qu'au sol lui-même. Sous ce rapport, M. Lecouteux a rendu un grand service, en éclairant, par une foule de preuves et de développemens, ce point capital.

Outre la partie agricole proprement dite, le livre de M. Lecouteux contient toute une partie économique. J'aurais mauvaise grâce à le louer, car l'auteur partage la plupart des idées que j'ai moi-même essayé de répandre, et qui ne sont que l'application des principes généraux de la science économique aux questions agricoles. Tout ce que je puis dire, c'est que je suis heureux de voir ces idées si vigoureusement adoptées et soutenues par un praticien distingué qui a plus que personne autorité pour leur donner accès parmi les cultivateurs. Il les place, ainsi que moi, à l'abri du nom respecté de M. de Gasparin, ancien directeur général de l'institut national agronomique. Je ne vois qu'un point où nous différions, c'est la question des impôts. M. Lecouteux adopte l'opinion de ceux qui préfèrent les impôts indirects aux impôts directs, et semble conclure à l'augmentation des uns pour diminuer les autres. Je ne puis partager cet avis. Il n'y a rien à faire d'utile en remaniant notre système d'impôts, ce système est le meilleur qui existe, ce qui ne veut pas dire qu'il soit la perfection même, mais ce qui doit rendre très circonspect quand il s'agit d'y changer quelque chose, et il a de plus un grand mérite en pareille matière : c'est la durée, l'habitude, la perception régulière et facile. En demandant un tiers environ du revenu public aux impôts directs et les deux autres tiers aux impôts indirects, on a établi entre ces deux sources de revenu la proportion qui paraît la meilleure, et, dans tous les cas, la plus favorable à la propriété foncière. Avant tout, il ne faut augmenter en France aucun impôt; il vaut mieux tendre à les diminuer, en maintenant dans l'administration des deniers publics une économie sévère, et si jamais l'heureux moment de cette réduction d'impôts venait à sonner, ce n'est pas par l'impôt direct qu'il faudrait commencer. L'impôt direct est loin d'être exagéré chez nous; certains impôts indirects prêtent beaucoup plus à la critique, même au point de vue de l'intérêt agricole; tel est par exemple l'impôt sur les mutations immobilières, celui de tous qui devrait être supprimé ou réduit le premier. A part cette dissidence, les opinions économiques de M. Lecouteux nous paraissent excellentes; comme lui, nous sommes partisans de la liberté commerciale, ennemis de l'excès de centralisation, et, comme lui, nous sommes convaincus que la prospérité future de l'agriculture dépend beaucoup plus de l'initiative individuelle que de l'action de l'état.

L. DE LAVERGNE.

V. DE MARS.

DE L'HISTOIRE

DES IDÉES RELIGIEUSES

AU XIXE SIÈCLE

I. *Études d'histoire religieuse*, par M. Ernest Renan; 1 vol., Paris 1857. — II. *Die Religion Jesu und ihre erste Entwickelung nach dem gegenwaertigen Stande der Wissenschaft*, von dr G. Volkmar; 1 vol., Leipzig 1857. — III. *Die Evangelienfrage in ihrem gegenwaertigen Stadium*, von dr Ch. H. Weisse; 1. vol., Leipzig 1856. — IV. *Zur Geschichte der neuesten Theologie*, von Karl Schwarz; 1 vol., Leipzig 1856.

« La critique ne connaît pas le respect : elle juge les dieux et les hommes. Pour elle, il n'y a ni prestige ni mystère; elle rompt tous les charmes, elle dérange tous les voiles. C'est la seule autorité sans contrôle, car elle n'est que la raison elle-même; c'est l'homme spirituel de saint Paul, qui juge tout et n'est jugé par personne. » Ces lignes altières étaient tracées, il y a huit ans, par un jeune penseur qui s'attaquait, dès le premier jour, aux plus hauts problèmes de l'histoire religieuse. Ce n'était alors qu'un débutant inconnu, et il écrivait ce que je viens de citer dans un recueil qui allait mourir. Aujourd'hui l'obscur publiciste de 1849 a pris rang parmi les esprits les plus fins et les plus savans de ce temps-ci. Dans l'espace de huit années, il s'est fait une place éminente parmi ces philologues créateurs dont l'Allemagne est si riche, et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de l'appeler dans son sein pour consoler la science de la mort d'Eugène Burnouf. Ce contraste n'est pas le seul. Lorsque parut M. Ernest Renan (c'est de lui que je parle, on l'a reconnu sans peine), les premiers manifestes de son intelligence exha-

laient une vive amertume. Il y avait dans sa pensée et dans son langage une verdeur singulièrement âpre, parfois même des traces de violence. Dès le lendemain de la révolution de février, irrité de voir l'église catholique s'associer aux émotions de ces jours orageux et jouer un rôle dans les fêtes et les cérémonies populaires, il dénonçait avec une vivacité extrême l'hypocrisie du libéralisme clérical. A propos des grands travaux de l'exégèse allemande, s'il rencontrait sur sa route un écrivain violent, un théologien échappé de l'église et déjà converti à une audacieuse démagogie, il le jugeait avec une sympathie inattendue. « M. Bruno Bauer, disait-il, est un des esprits les plus distingués de ce temps-ci. » S'il parlait du présent et de l'avenir du christianisme, il écrivait sans hésiter des phrases comme celle-ci : « Les temples matériels du Jésus réel s'écrouleront, les tabernacles où l'on croit tenir sa chair et son sang seront brisés; déjà le toit est percé à jour, et l'eau du ciel vient mouiller la face du croyant agenouillé. » Aujourd'hui M. Ernest Renan affirme les principes les plus hardis avec une parfaite tranquillité d'âme. C'est là l'originalité de son talent. Jamais, je crois, on n'avait vu dans notre France des pensées si fortes, des critiques si tranchantes, si terribles, exprimées avec une grâce si lumineuse et si sereine.

Quel changement en si peu d'années! L'amertume que j'ai signalée dans les premiers écrits de M. Renan atteste qu'il tenait encore par maintes attaches à la foi de sa jeunesse, qu'il se sentait intérieurement troublé, qu'il cherchait à se fortifier contre lui-même; la violence du langage n'est souvent qu'une des formes du doute. Rien de pareil dans ses récens travaux. « Quand l'historien de Jésus, a-t-il dit, sera aussi libre dans ses appréciations que l'historien de Bouddha ou de Mahomet, il ne songera plus à injurier ceux qui ne pensent pas comme lui. » Ce temps semble venu pour M. Ernest Renan; il a renoncé à la controverse, et il a le droit de se rendre ce témoignage dans la remarquable préface de son livre : « La polémique exige une stratégie à laquelle je suis étranger... Loin de regretter les avantages que je donne ainsi contre moi-même, je m'en réjouirai, si cela peut convaincre les théologiens que mes écrits sont d'un autre ordre que les leurs, qu'il n'y faut voir que de pures recherches d'érudition, attaquables comme telles, où l'on essaie parfois d'appliquer à la religion juive et à la religion chrétienne les principes de critique qu'on suit dans les autres branches de l'histoire et de la philologie. »

Est-ce à dire que M. Renan possède complétement cette sérénité impassible qui est à ses yeux l'idéal de la critique et la condition de la science? Je ne le pense pas, et je l'en félicite. M. Renan parle trop du désintéressement de ses recherches pour qu'il soit bien sûr

d'avoir réalisé son idéal. Je vois là un désir, une aspiration de sa pensée, plutôt qu'un résultat obtenu. Il n'est pas facile de se dégager ainsi de toute passion, quand on a pris goût à ces grands problèmes qui s'emparent de l'âme tout entière. L'ardeur même que déploie l'écrivain en appliquant toutes les forces de son esprit à la critique des opinions religieuses est déjà une sorte de passion, et cette passion forme un singulier contraste avec l'indifférence ou la sérénité qu'il affecte. Je crois remarquer deux choses chez M. Renan : il est religieux, et il veut qu'on le croie dégagé de toute idée religieuse. De là quelques contradictions, de là aussi le bien et le mal qu'un esprit impartial, si je ne m'abuse, doit signaler dans ces savantes études. Le mal, c'est une certaine ironie qu'on voudrait ne pas rencontrer en pareille matière, et qui se produit sous maintes formes, — ironie aristocratique quand M. Renan réserve les religions pour la foule ignorante, ironie philosophique quand il déclare les erreurs du monde si plaisantes qu'il se garderait bien, dit-il, d'y vouloir rien changer, ironie un peu pédantesque quand il oppose au sentiment chrétien des objections de philologue, des contre-sens commis par les traducteurs de la Vulgate, comme si le christianisme était renfermé dans un texte immobile, et ne se développait pas de siècle en siècle dans la conscience de l'homme! Le bien, c'est la haute place que M. Ernest Renan accorde à l'élément religieux dans l'histoire du genre humain. Il a compris mieux que personne que la religion est vraie dans son essence et peut compter sur une destinée immortelle, puisqu'elle est une partie intégrante de notre nature, un invincible besoin de la conscience. Il a montré que le génie de toute religion sérieuse consiste à enfermer l'infini dans des formes limitées, et bien qu'il voie là une tentative sublime et impossible, il n'en conclut pas moins que la religion, mieux que l'art et la philosophie, réalise son objet, qui est d'élever l'âme au-dessus des choses terrestres. M. Renan, il est aisé de le voir à ces diverses tendances de son esprit, n'est donc pas aussi complétement affranchi qu'il voudrait le faire croire de ces émotions intérieures sans lesquelles l'étude des idées religieuses ne paraît guère possible. Quant aux contradictions de ses écrits, elles confirment encore le jugement que je viens de porter. Je ne parle pas des contradictions apparentes : un esprit si fin, si délicat, qui veut embrasser tous les aspects d'une question, qui en veut analyser tous les élémens et saisir toutes les nuances, doit arriver souvent à des résultats dont le désaccord nous frappe; mais, si ce désaccord est dans la nature même des choses, comment l'imputer à l'observateur qui le recueille? Je parle des contradictions qui sont dans la pensée de l'écrivain. Il affirme que toute religion positive est impossible, il se présente à nous comme un esprit dégagé de toutes les croyances révélées, il va jusqu'à dire qu'il

est de mauvais goût en France de s'occuper de questions religieuses, et cette religion impossible, ces études qui ne sauraient le satisfaire et que le bon goût condamne, il ne peut en détacher son intelligence. Non, je ne me trompais pas; M. Renan ne possède point cette force de négation et de dédain qu'on serait tenté de lui attribuer d'après quelques-uns de ses écrits. Lorsque Goethe rencontrait une croix dans la campagne, il en détournait ses regards comme on les détourne d'une funèbre image. Voilà le type de cette impassibilité, ou, si l'on veut, de cet esprit critique où M. Renan voit l'idéal de la science. Tout autre est l'auteur des *Études d'histoire religieuse*. De quelque sujet qu'il s'occupe, qu'il commente les travaux d'Averrhoès ou les travaux des lettrés syriens au XIIe siècle, qu'il écrive une fantaisie philosophique sur l'exposition universelle de l'industrie, ou qu'il trace l'histoire des langues sémitiques, la croix l'attire, si je puis ainsi parler, et toute question, histoire ou philologie, choses passées ou présentes, se transforme aussitôt pour lui en une question religieuse.

La passion religieuse unie à la passion du savoir, l'esprit destructeur de la critique dans une âme altérée de l'infini, un grave tourment intérieur, subi longtemps, surmonté peut-être aujourd'hui, ou du moins dissimulé avec grâce sous le voile d'une ironie décente, tels sont les traits distinctifs de M. Ernest Renan. Dans un temps où la vie de l'âme ne joue qu'un rôle médiocre, il faut une confiance courageuse pour exposer ainsi aux regards de tous le secret travail de sa conscience. A quelles sottes méprises, à quels jugemens grossiers n'expose-t-on pas ce qu'il y a en nous de plus intime et de plus cher! Je sais plus d'une âme occupée aussi de cette œuvre intérieure, mais qui ne s'y livre qu'en silence. M. Renan est soutenu dans sa tâche par l'exemple de cette science germanique à laquelle l'ont initié maintes affinités naturelles, et dont il est parmi nous le plus ingénieux interprète. Il est soutenu surtout par la souplesse de son talent. On voit qu'il prend plaisir à se jouer au milieu des difficultés. C'est un artiste, un virtuose; il connaît toutes les notes de ce clavier si sonore et si riche qu'on appelle la conscience religieuse. Il y a une quinzaine d'années, un écrivain dont le souvenir me revient naturellement à l'esprit à propos de M. Ernest Renan s'était signalé aussi à ses débuts par des méditations neuves et fortes sur l'histoire des idées religieuses : je parle de M. Adolphe Lèbre, enlevé si jeune à la philosophie (1). M. Lèbre était un protestant de nos Cévennes du midi, qui, transplanté dès son enfance dans la cité de Calvin, avait achevé

(1) Voyez dans la *Revue* les belles études de M. Lèbre : *Du Génie des Religions* (15 avril 1842); *des Études égyptiennes en France* (15 juillet 1842); *de la Crise de la philosophie allemande* (1er janvier 1843); *Tendances nouvelles en Russie et en Pologne* (15 décembre 1843).

l'éducation de sa pensée à Paris et en Allemagne. L'union de l'exégèse germanique et du spiritualisme français tentait cette rare intelligence; mais il souffrait de ces difficultés que M. Renan brave aujourd'hui d'une humeur si alerte, et quand la mort le frappa dans la fleur de sa maturité, il n'avait pu surmonter la tristesse de son âme. L'esprit de M. Adolphe Lèbre est comme l'ébauche de l'esprit de M. Ernest Renan. Même préoccupation de l'histoire religieuse du genre humain, même attention accordée aux audacieux efforts de l'Allemagne. Seulement M. Lèbre était calviniste, et même à travers ses hésitations et ses recherches il lui restait quelque chose de la rigueur chrétienne. M. Renan a été élevé au sein du catholicisme, et de là cette aisance, cette liberté facile avec laquelle il a passé de la foi à la critique. M. Lèbre suivait les progrès de la théologie allemande avec une sympathie mêlée d'inquiétude. M. Renan s'associe sans crainte à ses confrères d'outre-Rhin, et s'il se sépare d'eux en plusieurs occasions, c'est par des motifs de science, jamais par des scrupules de foi. M. Lèbre discutait encore les résultats proclamés par les écoles de Halle ou de Tubingue; M. Renan les traduit en français, et en les traduisant il les complète. Cette traduction de la pensée allemande par l'esprit français est proprement ce qui fait l'importance des études de M. Renan. Il y a là un épisode très digne d'attention dans l'histoire des idées religieuses au XIXe siècle.

Je voudrais marquer ces rapports de la France et de l'Allemagne. Je voudrais indiquer d'une façon précise ce que M. Ernest Renan doit à la science germanique, ce qu'il y a ajouté de son fonds, comment il a complété ses émules ou redressé ses maîtres.

I.

Dans le travail commun des nations européennes, la France semble destinée, sur bien des points, à profiter des travaux de l'Allemagne et à les rectifier. L'Allemagne est aujourd'hui le pays de la science. Nulle part on n'a vu un dévouement plus actif aux œuvres de la pensée, des recherches plus laborieuses et plus hardies, un plus grand nombre de systèmes, de constructions métaphysiques, c'est-à-dire de réponses aux mystérieuses énigmes que nous propose le monde. De Kant à Hegel, de Hegel à M. Strauss, de M. Strauss aux récens historiens de la pensée religieuse, cette fécondité ne s'interrompt pas. Malheureusement l'audace de la science allemande exclut trop souvent la précision et la justesse. Les inventeurs ne savent guère s'arrêter à temps; saisis par leur idée, ils ne s'appartiennent plus; ils la poussent ou la suivent jusqu'au bout, et une impérieuse logique les conduit à l'absurde. C'est alors que l'esprit de la France peut intervenir utilement. Moins fécond dans l'ordre métaphysique,

moins exercé aux subtiles et profondes analyses, l'esprit français a plus d'étendue parce qu'il comprend mieux la réalité. Il a beau s'attacher à une idée abstraite, à une idée dominante et maîtresse : cette idée ne l'absorbe pas tellement qu'il n'aperçoive d'une vue claire des idées corrélatives ou opposées. Il sait que l'unité absolue n'existe pas dans les choses de ce monde et que la vérité accessible à l'homme réside presque toujours dans l'harmonie des contraires. Les systèmes excessifs où un principe unique est développé à outrance n'ont jamais réussi dans la patrie de Descartes. Nous ne séparons pas la psychologie de la métaphysique; l'observation des choses réelles nous soutient dans la contemplation de l'invisible. Aussi, lorsque l'Allemagne a produit quelque système où un principe vrai, mais exclusif, est développé au détriment d'autres vérités non moins certaines, si un penseur éminent de notre France cherche à s'approprier ce système, il le corrige, il le redresse, pour ainsi dire, sans efforts, et par cela seul qu'il veut le traduire à des intelligences françaises.

Notre histoire littéraire, depuis cinquante ans, confirme ce principe par d'éclatans exemples. Hegel, qui est à coup sûr un des plus puissans esprits du XIXe siècle, a fini par aboutir à un effrayant nihilisme, et la dernière école qui s'est autorisée de son nom n'a que trop bien mis à nu le danger de sa dialectique. Chez nous, l'inspiration du philosophe de Berlin a produit ce qu'il y a peut-être de plus beau dans le mouvement intellectuel de notre âge. Cette histoire philosophique de l'esprit humain, notre meilleur titre devant l'avenir, l'histoire des systèmes, l'histoire des littératures, l'histoire des arts, tout cela nous a été suggéré par Hegel. Dans l'exposition grandiose de sa logique, dans ses étonnantes leçons sur la religion, sur le droit, sur l'esthétique, sur l'histoire de la philosophie et la philosophie de l'histoire, Hegel a établi avec une autorité souveraine la loi du mouvement continu. Seulement ce mouvement était fatal, la liberté y disparaissait, et le monde n'était plus que le théâtre où l'esprit infini, sous la figure des humains, c'est-à-dire sous des formes sans cesse brisées et renouvelées sans cesse, accomplissait son éternel labeur. Qu'a fait le génie de la France? Il s'est emparé de ces doctrines de Hegel et les a corrigées en se les appropriant; il a pris l'idée du mouvement et il a sauvé l'idée de la liberté humaine. Si l'on veut retrouver l'inspiration première des plus beaux travaux historiques de la restauration et de la période qui a suivi, il est impossible de ne pas remonter jusqu'à Hegel; mais il est impossible aussi de ne pas remarquer combien les fautes de Hegel sont effacées chez les maîtres qui transformaient ses doctrines à notre usage.

Je ne prétends pas nier (à Dieu ne plaise!) l'originalité des maîtres qui ont renouvelé en France les études historiques. Pour nous, qui

voyons déjà ces choses à distance, le mouvement littéraire qu'ils ont servi d'une manière si brillante se rattache à Hegel, sans qu'ils se soient rendu compte eux-mêmes de cette filiation de leurs idées. Un exemple célèbre expliquera ma pensée. Un grand naturaliste genevois qui a longtemps appartenu à notre pays, M. de Candolle, établit en 1813 une loi de l'organisation végétale qui avait été démontrée par Goethe en 1790. M. de Candolle connaissait-il l'ouvrage de Goethe sur la métamorphose des plantes? Non, cela est certain. Il était arrivé de son côté, par sa méthode, par des observations originales, au même résultat que le poète de Weimar; mais saura-t-on jamais, M. de Candolle savait-il lui-même, si un mot, une phrase, une idée vaguement jetée dans un livre ou dans une conversation n'avait pas éveillé chez lui le désir des recherches qu'il accomplit? Les idées font vite leur chemin dans une société aussi active que la nôtre; il y a des transmissions qui s'opèrent on ne sait comment, et dont les agens même ne se doutent pas. On dirait cette poussière invisible qui s'envole sur l'aile des vents, et qui va, d'un pays à un autre, féconder une plante ou un arbre. Je ne conteste donc pas la puissance inventive de ceux qui transformaient chez nous, il y a trente ans, le sentiment du passé et fondaient la grande critique. Nous devons le dire néanmoins : nos maîtres, qu'ils l'aient su ou non, obéissaient à un courant d'idées dont la source avait jailli en Allemagne. La meilleure part de leur gloire, c'est le changement qu'ils ont fait subir, d'une manière spontanée et vraiment originale, à ces doctrines qu'une inspiration inconnue leur apportait. Hegel, après avoir introduit le mouvement dans l'histoire, avait fini par détruire la liberté de l'individu. Chez M. Guizot comme chez M. Cousin, chez M. Villemain comme chez M. Augustin Thierry, l'idée du développement continu des siècles apparaît sous maintes formes; mais ce n'est plus un acteur unique, comme chez Hegel, qui accomplit le drame du monde, ce n'est plus l'esprit absolu de la *logique* hégélienne qui remplit de ses aventures le développement des âges; l'homme est là avec son droit d'agir et sa responsabilité morale. Nous avons gagné le sentiment de cet être collectif appelé l'humanité, nous n'avons pas perdu la conscience de l'homme individuel.

Ces rectifications de la pensée allemande par les écrivains de la France étaient toutes spontanées; celles de M. Renan sont volontaires et réfléchies. Avant lui, la science française du XIXe siècle s'était surtout occupée de l'histoire des systèmes philosophiques, des institutions sociales et des écoles littéraires; l'histoire des religions était restée dans l'ombre. M. Renan a étudié avec une curiosité avide toutes les parties de ce grand travail. « Quel moment, s'écrie-t-il, dans l'histoire de l'esprit humain que celui où Kant, Fichte, Herder, étaient chrétiens, où Klopstock traçait l'idéal du Christ moderne,

où s'élevait ce merveilleux édifice de l'exégèse biblique, chef-d'œuvre de critique pénétrante et de rationalisme élevé! » J'ai déjà dit que l'esprit de M. Renan était religieux par-dessus tout; les paroles que je viens de citer nous montrent avec quelles préoccupations il a étudié la critique allemande. L'histoire des religions dédaignée jusque-là, ou du moins laissée de côté par des gens qu'elle effrayait, fut précisément ce qui l'attira tout d'abord. Où en était cette science quand M. Renan l'interrogea? Quelles ressources pouvait-il y puiser? quels amendemens y devait-il faire?

Je n'ai pas la prétention de raconter en quelques pages la marche de l'exégèse allemande depuis le jour où Reimarus écrivait les *Fragmens d'un inconnu,* et Lessing l'*Éducation du genre humain.* Il faudrait pour cela tout un livre. Marquons seulement le point où la critique était arrivée après un demi-siècle de labeurs. Or, à force de méditations et de recherches, les maîtres de la théologie en étaient venus à proclamer que toutes les religions sont sorties du cœur de l'homme et n'expriment que ses aspirations vers l'infini, aspirations naturellement bien différentes selon les contrées et les siècles. On croit qu'elles nous révèlent les cieux, elles nous révèlent seulement l'état de notre âme. Tels sont les principes qui dominent la théologie germanique depuis le manifeste de Lessing. Elle les accepta instinctivement tout d'abord, comme on le voit dans Herder; puis elle leur donna bientôt une adhésion réfléchie, et les proclama avec une éclatante audace. Quel moment, dirai-je à mon tour, que celui où de telles hardiesses se conciliaient avec le plus pur sentiment religieux! Quel moment que celui où Schleiermacher, cette belle âme si hardie et si pieuse, n'avait pas encore frayé la route au docteur Strauss! Ce ne fut, ce ne pouvait être qu'un moment. Une fois les religions considérées comme des œuvres exclusivement subjectives, il ne restait plus qu'à appliquer le principe; la mission de Jésus traitée de mythe, l'idée du genre humain et l'idée de Dieu confondues, le culte de l'humanité substitué par quelques-uns à l'adoration du Créateur, ce culte même repoussé comme une hypocrisie, et le droit divin de l'individu proclamé d'une voix sauvage, voilà les principaux épisodes de cette histoire. M. Renan veut rectifier la marche de la théologie allemande, qui, selon lui, s'est détournée de sa voie en substituant la violence à la hardiesse, l'inspiration de la haine à l'esprit de la critique. Hegel avait montré que tous les grands systèmes de philosophie s'engendrent les uns les autres; des esprits présomptueux ont tiré de là d'étranges conséquences, et le mérite des systèmes n'était plus pour eux qu'une simple question de date. Ces mots *neuere Philosophie, neueste Philosophie* (philosophie plus nouvelle, philosophie la plus nouvelle), étaient arborés comme un drapeau de victoire. On avait parlé le

dernier, n'était-on pas le véritable représentant de la science? M. Renan se place au milieu du mouvement de l'Allemagne, et il en repousse les conséquences dernières comme une usurpation. « Admettre, dit-il, avant tout examen, que tel esprit léger et superficiel qui se présente pour recueillir l'héritage d'un homme de génie lui est préférable par cela seul qu'il vient après lui, c'est faire la partie trop belle à la médiocrité. Et voilà pourtant la faute que commet souvent l'Allemagne. Après l'apparition d'une grande œuvre de philosophie ou de science, on est sûr d'y voir éclore tout un essaim de critiques, qui prétendent la dépasser, et ne font souvent que la fausser ou en prendre le contre-pied. » Pour ceux qui ont suivi le travail des idées allemandes depuis le commencement de ce siècle, le principal intérêt de la tentative de M. Renan est précisément dans cette pensée. C'est par là que la publication de ce recueil d'*études* est un incident théologique qui ne saurait passer inaperçu au-delà du Rhin.

M. Renan écarte les vains systèmes des derniers temps, et il se replace au point où il croit que la science a fait fausse route. Emprunter le sentiment religieux à Schleiermacher, à cette école si chrétienne d'intention, si pieusement spiritualiste, mais si indéterminée dans ses formules, et unir cette inspiration à la netteté de l'esprit critique, tel est le désir qui l'anime. Le sentiment religieux s'est bien vite effacé chez tous ceux qui ont suivi la route ouverte par M. Strauss; M. Renan veut maintenir ce sentiment religieux sans rejeter les résultats acquis par l'exégèse. Tandis que l'auteur de la *Vie de Jésus*, attristé, dit-on, du bruit qu'il avait fait, semblait renoncer à son rôle de théologien, tandis qu'il cherchait un refuge dans l'histoire littéraire, écrivant la *Vie de Schubart*, la *Vie de Nicodemus Frischlin* et surtout la douloureuse *Biographie de Christian Maerklin*, les écoles grossières avec lesquelles on le confondait injustement continuaient leur sabbat, et peut-être n'était-ce pas là l'un des moindres motifs de sa tristesse. M. Ernest Renan reprend la tâche abandonnée par M. Strauss, ce qui ne veut pas dire qu'il lui ressemble. L'auteur des *Études d'histoire religieuse* a son originalité très distincte, et quelles que soient ses sympathies pour le biographe de Christian Maerklin, quelques affinités même qu'il y ait entre eux, il s'éloigne de lui sur des points décisifs. Je dis seulement que M. Strauss a renoncé à ses recherches, et que M. Ernest Renan poursuit les siennes dans une voie analogue; ce point commun établi, que de différences les séparent! M. Strauss est triste; M. Renan connaît les joies de la science. M. Strauss est découragé; M. Renan est plein de confiance et d'ardeur. Je crois savoir d'où viennent ces différences : M. Renan, je l'ai déjà dit, unit à l'amour de la critique un profond sentiment de la vie religieuse de l'âme, tandis que M. Strauss n'a plus d'autre

soutien qu'un stoïcisme moral, très noble et très élevé sans doute, mais sans espérance possible d'une destinée supérieure. — Chez M. Strauss, le travail de la libre recherche semble fini, ou du moins le célèbre écrivain, s'il ne change pas complétement de direction, sait qu'il n'a plus rien d'essentiel à trouver. Il pourra faire encore, comme il le fait depuis dix ans, de précieuses études de détail; mais il a été jusqu'au bout de son système : la route qu'il suit ne lui réserve plus ni découvertes ni surprises. M. Renan au contraire est en marche et ne sait pas encore où il arrivera.

Quel est donc en définitive le système de M. Strauss? Le panthéisme. En vain a-t-il essayé de s'en débarrasser (dans la *Vie de Schubart* par exemple); il n'a pu y réussir. M. Renan est spiritualiste; il croit à la vie de l'âme, à sa destinée immortelle, à ses rapports avec l'esprit incompréhensible, avec l'être des êtres que nous appelons Dieu, et de là l'intérêt que présentent ses méditations philosophiques. Il a parlé quelque part en termes excellens de « ces natures qui réservent à l'histoire des secrets inattendus, natures flexibles et riches qui, supérieures à leur action, à leur destinée, à leurs opinions mêmes, ne se sont livrées au monde qu'à demi, et ont toujours gardé un côté mystérieux par lequel elles ont communiqué librement avec l'infini. » On pourrait appliquer ces paroles à l'auteur des *Études d'histoire religieuse*. Voilà comment M. Ernest Renan a essayé de rectifier la science allemande. Il a rouvert les sources du sentiment religieux, sans lequel l'exégèse ne peut être qu'une science morte; il a repris l'œuvre de la critique en y joignant, avec la netteté de la méthode, l'élévation du spiritualisme français. Tel est du moins le but qu'il s'est proposé. A-t-il réussi à l'atteindre? C'est la question à laquelle nous devons tâcher de répondre.

Si j'essaie de résumer en peu de mots les résultats auxquels M. Renan est parvenu, c'est-à-dire l'état actuel de sa pensée, qui sera peut-être gravement modifié dans une phase ultérieure de son intelligence, voici la formule qui me paraît la plus exacte.

L'esprit humain parcourt deux périodes absolument distinctes, l'une où la spontanéité domine, l'autre où la réflexion prend le dessus. Nous sommes désormais trop éloignés de l'époque où toutes nos facultés s'exerçaient spontanément pour nous rendre un compte rigoureux des richesses primitives de notre nature. A qui veut se replacer pour ainsi dire dans les conditions de cette existence naïvement épanouie, à qui veut l'interroger de près et en marquer tous les caractères, il faut une extrême délicatesse d'analyse. La psychologie doit renoncer ici à ses habitudes modernes, ou plutôt elle doit se compléter par des études nouvelles. Aux données abstraites que fournit l'étude de l'âme, il faut joindre des études réelles, concrètes, l'étude des langues par exemple, l'histoire de leurs origines

et de leurs transformations successives. Les langues que parlèrent nos aïeux ayant été le premier produit de nos facultés, l'histoire de leur naissance, s'il est possible d'en retrouver les traces, nous donnera des indications lumineuses sur cet âge de spontanéité, sur cette période naïvement féconde, instinctivement créatrice, pendant laquelle tant d'autres choses ont été mises au jour. M. Guillaume de Humboldt, dans son *Introduction à la langue kawi* (1), introduction qui est tout un livre et qui n'a pas été inutile aux rapides progrès de la philologie comparée, avait fait le premier cette distinction fondamentale de la période d'instinct et de la période de réflexion en matière de linguistique. M. Renan s'est inspiré plusieurs fois des idées de M. Guillaume de Humboldt; il leur a donné une forme plus claire, plus précise, et surtout il a eu le mérite de les appliquer à l'histoire des religions. Or, si dégagé des habitudes de la pensée moderne et instruit par l'histoire des langues primitives, un esprit fin, pénétrant, habitué aux délicates analyses, se reporte à l'époque où l'instinct n'avait pas encore fait place à la réflexion, il comprend ou du moins il devine sans peine tout ce qu'il y avait d'énergie créatrice dans ces facultés primordiales de notre être. A peine entré dans la vie, attaché encore pour ainsi dire au sein maternel de la nature, l'homme sent, il parle, il adore, et ses sentimens, ses paroles, son adoration sont autant de créations merveilleuses. Les langues, comme les religions, sont des symboles créés par les instincts du genre humain. Les langues se déforment, se décomposent, et donnent naissance à de nouvelles langues, à des langues de seconde formation. Depuis que la réflexion a remplacé l'instinct, a-t-on jamais vu naître une seule langue de formation première? A-t-on vu une seule famille d'hommes produire une langue qui ne fût pas composée d'élémens antérieurs? Non, cette puissance n'a été donnée qu'aux instincts primitifs de l'homme. Il en a été de même, selon M. Renan, pour les symboles religieux. Toutes les religions assurément ne remontent pas aux origines du monde, mais les élémens dont toutes les religions se composent ont été fournis une première fois au genre humain dans cette période de spontanéité où s'épanouissaient naïvement les puissances de notre âme. Cette force de création religieuse existe encore chez les âmes simples, dans les classes où l'instinct domine, chez les peuples plus rapprochés de la nature et moins façonnés à la réflexion; c'est de là que sortent ces légendes par lesquelles est transfigurée l'histoire, légendes guerrières

(1) Le kawi est une langue née dans l'île de Java, et qui présente des rapports manifestes avec le sanskrit. Ce n'est pas une langue inculte et populaire comme les autres idiomes polynésiens, c'est une langue poétique et savante. M. Guillaume de Humboldt s'était attaché avec ardeur à l'étude du kawi, croyant y découvrir le point de jonction entre les langues de la Polynésie et les idiomes de l'Inde.

qui sacrent les héros, légendes mystiques qui font les saints et les dieux. Toutes les religions, selon M. Renan, sont donc nées du cœur de l'homme. M. Renan emprunte cette idée à l'Allemagne; toutefois, bien loin d'en faire un instrument de polémique comme M. Strauss, bien loin surtout de maudire, de bafouer, comme MM. Bruno Bauer et Feuerbach, cette illusion dont l'homme est dupe, et qui l'amène à s'incliner avec terreur devant ses propres pensées, il y voit au contraire le plus beau titre de noblesse du genre humain. C'est là le triomphe du spiritualisme. Captif dans les liens du fini, l'homme veut briser sa chaîne, il aspire vers l'idéal, il veut contempler l'infini, et pour cela il le réalise à sa manière, il lui donne une forme qui est la religion. Merveilleux essor de l'âme! Les successeurs de M. Strauss nous disent : « Vous êtes dupes; vous vous adorez vous-mêmes. Ces dieux devant qui s'est courbée l'humanité, c'était ce qu'il y avait de meilleur en elle, c'étaient ses plus belles pensées, ses conceptions les plus pures, auxquelles elle attribuait une existence distincte, qu'elle parait d'une forme *objective,* et qu'elle appelait tour à tour Brahma, Bouddha, Jupiter, Jehovah, Jésus-Christ. Cessez de faire ainsi deux parts de votre être, reprenez votre bien, et sachez que vous êtes Dieu. L'*humanisme,* voilà la vraie religion : *Homo homini Deus.* » Tel est le langage des derniers disciples de l'exégèse allemande. La pensée de M. Renan est absolument le contraire de celle-là. Cet invincible effort par lequel le genre humain s'élève à la conception et au culte du parfait est à ses yeux « la meilleure preuve de l'esprit divin qui est en nous, et qui répond par ses aspirations à un idéal transcendant. » Cet idéal existe; il existe si bien que nos pensées les plus hautes, les religions les plus parfaites et les plus pures, n'en sont que des symboles incomplets. On voit quel abîme existe entre M. Ernest Renan et les hommes qui, sous le nom d'*humanisme,* prétendent avoir atteint le dernier terme et trouvé la formule définitive de l'exégèse allemande. Il substitue à une critique violente, haineuse, une critique intelligente et sympathique. Il ne croit pas aux religions établies, mais il aime cette aspiration de l'âme qui fait que l'homme cherche et cherchera toujours à établir des religions. Il refuse de s'incliner devant le symbole, non pas certes parce que le symbole lui rappelle Dieu, et que Dieu pour lui, comme pour les jeunes hégéliens, n'est que le spectre de la conscience humaine, mais au contraire parce que ce symbole ne lui parle pas suffisamment de la majesté divine, parce qu'il l'abaisse et la défigure. On pourrait lui appliquer ce distique de Schiller que Louis Tieck appliquait à Novalis : « Quelle religion je professe? Aucune de celles que tu me nommes. — Pourquoi aucune? — Par religion. »

J'ai exposé, je crois, avec une scrupuleuse exactitude la pensée

fondamentale de M. Ernest Renan. Avant de lui soumettre mes objections, je veux entrer dans le détail de son système. Quand on a affaire à un esprit si précis et si net, les généralités ne suffisent pas. M. Renan s'est occupé dans son livre des religions de l'antiquité, de l'histoire du peuple d'Israël, des historiens critiques de Jésus-Christ, des origines de l'islamisme, du génie de Calvin, de l'unitarisme prêché aux États-Unis par Channing, enfin de M. Feuerbach et de la nouvelle école hégélienne. Il y a ici trois grands sujets qui dominent tous les autres : l'histoire des religions antiques, — l'histoire des Juifs, — l'histoire du Christ. Je le suivrai dans ces divers domaines, signalant sans passion ce qui me paraît la vérité ou l'erreur, marquant du moins mes dissentimens et indiquant les lacunes.

S'il est un point de l'histoire religieuse où les doctrines de M. Renan paraissent manifestement applicables, c'est l'histoire religieuse de l'antiquité. La grande philologie de nos jours, je veux dire la philologie éclairée par la philosophie et l'histoire, et qui à son tour éclaire et complète ces deux sciences, a retrouvé le sens de ces primitifs symboles, perdu depuis tant de milliers d'années. On l'a dit avec raison, nous connaissons l'antiquité mieux que l'antiquité ne s'est connue elle-même. Ici encore c'est l'Allemagne qui est l'initiatrice. Depuis que Heyne a ouvert des voies nouvelles à la philologie, depuis que son ami Herder a éveillé chez les Allemands le goût des choses primitives, combien de travaux ont paru qui ont éclairé pour nous les secrets les plus délicats de la vie religieuse et morale des Hellènes! M. Renan expose avec une clarté parfaite ces laborieux efforts de l'Allemagne : il glorifie la grande manière philosophique et poétique de Frédéric Creuzer; il apprécie en maître le monument élevé par l'illustre savant à l'entrée d'une route qu'il a ouverte et qu'il ne devait pas parcourir tout entière. L'inspiration de M. Creuzer est profonde, son explication du paganisme est un hommage rendu à l'humanité tout entière; mais la *Symbolique* est un ouvrage confus. Le savant, enivré de son système, ne tient pas assez compte de la transformation des âges; il assimile les commencemens et les dernières périodes de l'hellénisme. En un mot, comme tous les systèmes qui se recommandent par l'abondance et l'élévation des idées plutôt que par la précision des détails, le système de M. Creuzer devait provoquer des contradictions ardentes. Deux écoles surtout l'ont combattu : l'école de M. Lobeck, qui nie absolument l'inspiration religieuse des dogmes païens; l'école de M. Ottfried Müller, qui, admettant cette inspiration, la revendique pour la Grèce et ne veut pas que le génie hellénique doive rien à l'Orient. Les idées de M. Lobeck sont à peu près abandonnées aujourd'hui; les héritiers d'Ottfried Müller sont nombreux et puissans. La France aussi a pris part au débat. Le savant traducteur de la *Symbolique*,

M. Guigniaut, a interrogé, discuté, jugé ces diverses écoles, et M. Renan, avec sa manière à la fois large et ingénieuse, allemande par la science, française par la pensée et le style, résume en quelques pages ces deux grands ordres de travaux : — d'un côté le travail de la conscience religieuse chez les nations antiques, de l'autre le travail de l'érudition moderne, qui en a retrouvé l'histoire.

Ce tableau est fait de main d'ouvrier, comme dit La Bruyère. J'y signalerai seulement une grave lacune. M. Renan a fort bien montré que l'auteur de la *Symbolique,* en accordant trop de confiance aux interprétations alexandrines, en assimilant trop volontiers la religion grecque aux religions orientales, avait provoqué la réaction de l'hellénisme pur, représentée par Ottfried Müller. Or la lutte des systèmes ne se termine pas là. Une des pensées fondamentales de Creuzer, le rapport de la Grèce avec l'Orient, est reprise en ce moment et développée à un point de vue nouveau par une école très hardie. Le chef de cette école est M. Maximilien Roeth, helléniste et orientaliste consommé, chercheur original, audacieux, ennemi des routes battues, et qui déjà entraîne à sa suite de jeunes esprits vaillamment armés. Le principal ouvrage de M. Roeth, l'*Histoire de notre philosophie occidentale,* a été un événement dans la littérature allemande. Il a mis en jeu les passions les plus vives, il a excité des transports d'admiration et de colère. Tandis que les disciples d'Ottfried Müller, maîtres des journaux scientifiques, exprimaient leur dédain pour les novateurs, des esprits indépendans et très compétens dans la question (M. Fallmerayer entre autres, l'un des plus fins connaisseurs de la Grèce et de l'Orient) témoignaient de cordiales sympathies à M. Roeth. Un jeune savant, *privatdocent* à l'université de Heidelberg, où professe aussi M. Roeth, M. le docteur Julius Braun, accomplissait de longs et périlleux voyages pour vérifier sur les lieux mêmes les conjectures de son maître. Il parcourait l'Égypte, la Nubie, la Palestine, et ce que M. Roeth avait entrepris pour les rapports philosophiques de la Grèce et de l'Égypte, il essayait de le faire pour l'architecture et la statuaire.

L'*Histoire de l'art* de M. Julius Braun, embrassant l'Égypte et la vallée de l'Euphrate, l'Asie-Mineure et le monde hellénique, l'Étrurie et Rome, montrera la Grèce à son rang dans le vaste développement de la civilisation antique, sans lui attribuer, comme Ottfried Müller, une indépendance absolue, une originalité créatrice, démenties, suivant l'école de M. Roeth, par d'incontestables documens. Le premier volume, publié il y a un an à peine, retrace sous la forme d'un voyage l'Égypte, la Mésopotamie, la Palestine, Memphis et Thèbes, Babylone et Ninive, Persépolis et Suse, Tyr et Jérusalem. C'est une peinture brillante, rapide, pleine de faits, pleine d'idées, où l'on voit apparaître, bien avant la naissance du génie hellénique, la vie

grandiose de l'Orient. Quand les deux autres volumes seront publiés, quand la pensée de l'auteur, un peu enfouie sous les détails, se dégagera avec plus de précision, l'*Histoire de l'art,* qui a déjà préoccupé le monde savant, donnera une importance nouvelle au mouvement d'études inauguré par M. Roeth. Quelque opinion qu'on se fasse des théories de M. Braun, il sera impossible aux hellénistes purs de dédaigner de tels livres. J'aurais voulu que M. Ernest Renan ne passât pas sous silence une école très contestable sans doute en bien des points, mais qui, par sa passion du vrai, par l'ardeur conquérante de sa critique, mérite ses sympathies. L'*Histoire de notre philosophie occidentale* de M. Maximilien Roeth, l'*Histoire de l'art* de M. Julius Braun, appartiennent au mouvement religieux du XIXe siècle. C'est dans les religions de l'antiquité que MM. Roeth et Braun cherchent leurs argumens et leurs preuves. Le sujet revient donc de droit à M. Ernest Renan, et personne mieux que lui ne peut juger cette école, qui n'a pas encore été appréciée en Allemagne avec l'impartialité scientifique. M. Roeth et ses amis sont traités de révolutionnaires par les disciples d'Ottfried Müller; ce n'est pas là ce qui leur attirera les dédains de M. Ernest Renan. Sincère admirateur du génie hellénique, il connaît les richesses de l'Orient. Que MM. Roeth et Braun ne se plaignent plus des préjugés, des passions qui cherchent à les étouffer en Allemagne : ils ont en France un juge, c'est l'auteur des *Études d'histoire religieuse,* l'historien d'Averrhoès et des langues sémitiques.

Les découvertes de M. Roeth dérangeront peut-être les opinions de M. Renan sur la situation présente des écoles philologiques en Allemagne; ce qui ne pourra être modifié dans cette belle étude, ce qui brillera toujours de la lumière du vrai, c'est l'explication si délicate des symboles religieux de la Grèce. Quand M. Renan fait une loi au mythographe de se reporter à l'époque où le premier aspect du monde enivra les premiers humains, il donne l'exemple en même temps que le précepte. Retrouver les impressions de l'homme primitif, c'est un grand art chez un esprit si réfléchi. M. Renan possède cet art et y excelle. Son explication du mythe de Glaucus est un petit chef-d'œuvre. Quel sentiment de la poésie de la mer et des formes religieuses qui en sont nées! Toutes les idées de M. Renan sur la génération des symboles et des cultes sont ici parfaitement applicables. C'est bien du cœur de l'homme que sont sorties les religions antiques, et les élémens que les races primitives mettaient en œuvre pour satisfaire leur besoin d'idéal étaient empruntés à ce merveilleux univers, considéré par elles comme un trésor de vie. Le flot qui se joue au soleil, mais qui plus souvent gémit et gronde, est devenu le pauvre Glaucus, comme les beaux oiseaux des lacs de l'Inde se sont transformés en Vichnou. Glaucus est un personnage insipide chez

les poètes païens qui ne comprennent plus leur religion; c'est une figure touchante quand on la voit naître et grandir chez les pauvres habitans des côtes. Les pères de l'église, qui se moquent avec tant de verve et triomphent si aisément de l'absurdité des dieux païens (c'est une remarque très fine de M. Renan), obéissent à la même inspiration que Voltaire, lorsque le grand railleur du XVIIIe siècle ne voit que matière à bouffonneries dans les plus touchantes créations de la foi du moyen âge.

Les principes de M. Renan s'appliquent-ils avec une autorité aussi légitime à l'histoire des traditions hébraïques? Ici la question devient plus brûlante. Nous touchons à des choses que bien des esprits considèrent, à tort selon moi, comme indissolublement liées aux intérêts de la foi chrétienne. Il faut pourtant bien s'enhardir à regarder en face les résultats de la critique. C'est une mauvaise manière de se défendre que de fermer les yeux ou de se réfugier dans les nuages. Il faut surtout s'accoutumer à cette idée, que la destruction d'un faux argument sur lequel la foi s'appuyait ne peut faire tort à une religion solidement assise dans le cœur de l'homme. Au commencement du XVIIe siècle, on croyait la foi intéressée à ce que les découvertes de Galilée fussent déclarées inexactes, et certains esprits, au lieu d'accepter vaillamment les conquêtes de la science, condamnèrent l'astronome florentin au nom d'une croyance aveugle. Si la philologie moderne a rectifié pièces en main l'histoire du peuple d'Israël, la foi qui s'alarmerait d'une vérité de détail démontrée par la critique serait une foi bien pusillanime. Les vues émises par M. Renan dans son étude sur les traditions hébraïques sont neuves de ce côté-ci du Rhin; il y a longtemps qu'elles ont cours en Allemagne et qu'elles n'y déconcertent plus les âmes sérieusement chrétiennes. Je ne dis pas cela pour diminuer le mérite de M. Renan, car il a su renouveler son sujet avec des idées qui lui sont propres; je veux montrer que cette histoire du peuple d'Israël, dont tant d'esprits parmi nous ont été scandalisés mal à propos, non-seulement est une légitime conquête de la critique, mais ne doit causer aucun trouble à une foi religieuse philosophiquement établie. J'ai causé souvent avec des théologiens catholiques de l'Allemagne du midi, et je me disais, en les quittant, qu'ils seraient eux-mêmes bien scandalisés de la pusillanimité des esprits religieux dans notre France. Au fond, de quoi s'agit-il ici? M. Renan est-il un disciple de Voltaire? Les révélations qu'il fait au nom d'une philologie exacte sur les différentes phases du peuple d'Israël, sur le caractère de David, sur le rôle des prophètes, sur le mélange des idées persanes et des traditions juives, ressemblent-elles aux bouffonnes invectives des philosophes du XVIIIe siècle contre le peuple de Dieu? Le grand caractère de la race juive est-il méconnu? Jamais peut-être ce carac-

tère n'a été mis en relief avec plus d'originalité et de force. Qu'importe que certaines figures, certains événemens de l'histoire hébraïbraïque reçoivent de l'étude des textes une atteinte assez grave? Qu'importent David et Salomon? A travers les déviations signalées par la critique, le génie monothéiste d'Israël va grandissant toujours. Qu'on l'appelle comme on voudra, révélation, inspiration, il y a là le souffle de Dieu. Je ne crois pas que personne ait suivi ce souffle divin avec plus de sympathie que M. Renan. La sévérité de la science et l'ardeur de l'enthousiasme se développent ensemble dans ces belles pages. M. Renan est si bien associé d'esprit et de cœur à l'œuvre d'Israël, que, dans le conflit des deux idées qui luttent au sein du judaïsme, dans la lutte de l'idée étroitement religieuse et de l'idée plus libérale, plus humaine, il est pour la première contre la seconde, il est pour les prophètes contre les rois, pour les Juifs contre les Samaritains, pour les Macchabées contre le parti helléniste, pour les pharisiens contre les sadducéens. Le devoir d'Israël, selon M. Renan, était de résister à toutes les séductions des peuples profanes, de garder le principe de l'unité de Dieu, dont il avait le dépôt, d'espérer obstinément ce Messie dont il portait la pensée au fond de son cœur, et que ses prophètes, dans la sainte exaltation de l'exil, avaient annoncé en d'immortels cantiques. N'avais-je pas raison de dire que M. Renan, bien loin d'altérer le sens de la tradition juive, l'avait marqué avec plus de force que jamais? La polémique antichrétienne bafouait ce petit peuple juif auquel on attribuait si étrangement une place immense dans les annales du monde. La critique désintéressée de M. Ernest Renan a prouvé que cette place est immense en effet, qu'Israël a donné à la race indo-européenne des idées religieuses que cette race n'eût peut-être jamais conçues, qu'il a été la tige sur laquelle s'est greffée la foi du genre humain, et qu'enfin cette prophétie de Zacharie s'était vérifiée à la lettre : « En ce temps-là, dix hommes s'attacheront au pan de l'habit d'un Juif en lui disant : Nous irons avec vous, car nous avons entendu dire que le Seigneur est avec vous ! »

L'étude sur les historiens critiques de Jésus ne présente pas, il s'en faut bien, la même précision de pensée, la même sûreté d'appréciation. M. Renan l'a composée dans une période de son développement intellectuel qu'il a bien fait de traverser rapidement. Il ne possédait pas alors ce calme, cette finesse, cet art élégant et magistral qui distinguent aujourd'hui ses travaux, et quoiqu'il en ait modifié bien des pages, on voit trop clairement encore que c'est là une œuvre de sa première manière. Avant d'en venir au fond même du sujet, je ferai toutd'abord quelques reproches à M. Renan sur ce qu'on peut appeler la partie extérieure de son étude. Il me semble

que M. Renan ne rend pas pleine justice aux écrivains qui l'ont précédé. Il expose fort bien l'irrésistible mouvement d'idées qui a entraîné l'Allemagne à la critique audacieuse du texte évangélique. De Wolff au docteur Strauss, des études critiques sur Homère aux études critiques sur Jésus-Christ, il suit cette curiosité ardente, ces efforts de pénétration et de sagacité, qui tendent uniquement au vrai sans se préoccuper du scandale. Il montre parfaitement que l'explication, irrévérencieuse en apparence, d'Homère et de son œuvre a été faite par des hommes dévoués à l'antiquité, comme la critique de l'Évangile a été entreprise par des théologiens. Tout ce tableau est excellent; mais pourquoi dire que, de tous les penseurs de l'Allemagne, M. Strauss est le plus mal apprécié en France, qu'il n'y est connu que par les injures de ses adversaires, qu'on l'a accusé d'avoir nié l'existence du Christ, et que c'est en des termes aussi absurdes qu'on a résumé la *Vie de Jésus?* Je ne connais en France qu'un seul écrivain, — je dis un seul écrivain digne d'occuper M. Renan, — qui ait résumé et discuté l'ouvrage de M. Strauss : c'est M. Edgar Quinet. Le travail de M. Quinet, ceux qui l'ont lu ici même ne l'ont pas oublié (1), est une des réfutations les plus solides qu'ait provoquées la théologie hégélienne. Tandis que la plupart des hommes à qui appartenait cette discussion ignoraient le livre de M. Strauss, évitaient d'en parler, ou ne s'en occupaient que pour déclamer contre la *nébuleuse Allemagne*, un philosophe, au nom de l'histoire, au nom du sentiment chrétien, au nom de la conscience morale de l'homme, repoussait les subtilités du mythologue et maintenait la personnalité de Jésus. M. Quinet n'examinait pas la question en érudit, il la jugeait en penseur. M. Renan, sans être tout à fait d'accord avec l'auteur de la *Vie de Jésus,* adopte plusieurs des principes qu'il a posés. Je ne crois pas cependant qu'il ait ébranlé par aucun argument nouveau les objections de M. Quinet. Il convenait en tout cas de tenir compte d'un tel travail. Pour moi, bien que le critique français diffère sur plus d'un point du théologien allemand, c'est encore à M. Quinet que je demanderai mes argumens contre le brillant émule de M. Strauss.

Le système de M. Renan, tel que je l'exposais tout à l'heure, peut-il expliquer légitimement l'origine du christianisme? Les hésitations de l'auteur ou du moins les détours un peu embarrassés de son exposition pourraient faire croire qu'il n'est pas très sûr lui-même de son droit. Tantôt il reproche à M. Strauss d'avoir méconnu l'importance du rôle personnel de Jésus, tantôt il reproduit sous une autre forme la pensée qu'il vient de réfuter. Ici il glorifie la personne de

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1838.

celui qui a donné à l'humanité la plus parfaite image du divin maître; là il semble dire que Jésus est surtout un type idéal longtemps rêvé par Israël, le fruit d'une gestation qui a duré plusieurs siècles. Quand il parle du Christ, le mot *divin* revient sans cesse; il l'appelle *le sublime et vraiment divin fondateur de la foi chrétienne;* il dit *qu'il est réellement le fils de Dieu et le fils de l'homme, Dieu dans l'homme,* et cependant il est bien certain que M. Renan a pris la plume pour prouver que la croyance à la divinité de Jésus est une illusion de la conscience religieuse de l'humanité. Pourquoi ces détours, ces circonlocutions? Est-ce manque de franchise ou de courage? Non certes; M. Renan est un esprit franc, une âme courageuse. Ces incertitudes de rédaction tiennent à la nature même du sujet. Chaque fois que M. Renan s'approche de cette sainte figure, adorée par l'élite du genre humain, tout armé qu'il est de sa critique, il subit la divine influence à laquelle nulle âme religieuse ne peut se soustraire. Il la subit quand il écrit tant de pages pleines de tendresse et de piété sur l'auguste patient du Calvaire; il la subit encore quand, se raidissant pour résister au charme, il s'attache obstinément à ce principe : « le surnaturel n'existe pas. »

M. Renan a compris que ses idées sur la spontanéité religieuse n'étaient guère applicables à l'époque où le médiateur a paru. Bien qu'il s'agisse ici d'un peuple à part, bien que ce peuple manifestement privilégié, et qui avait eu plus que nul autre le sentiment religieux, eût défendu ses traditions avec un soin jaloux, bien qu'il se fût gardé de tout contact avec les races étrangères et que l'hellénisme n'eût pas pénétré d'une manière sensible chez les dépositaires de sa foi, peut-on dire qu'après une vie déjà si longue, six siècles après David et Salomon, la conscience religieuse ait pu conserver encore cette vigueur créatrice qui n'appartient qu'aux premiers jours du monde? M. Renan ne craint pas de l'affirmer. On voit trop cependant qu'il emploie ici cet argument pour le besoin de sa cause. Il sent bien lui-même que c'est la partie la plus vulnérable de son plan d'attaque, il tâche de se fortifier dans la tranchée qu'il a ouverte; il revient à plusieurs reprises sur ces créations de la spontanéité religieuse et sur la possibilité de ces créations au temps où a vécu Jésus-Christ. Il semble répondre aux objections de sa propre pensée; on dirait qu'il veut se convaincre lui-même. L'argumentation est ingénieuse; je doute cependant qu'elle puisse satisfaire un esprit vraiment philosophique. M. Renan décrit en termes excellens *l'âge des miracles psychologiques, la fière originalité des créations spontanées de la conscience, cet état de féconde et naïve liberté où les facultés de l'âme, dédaignant nos pénibles combinaisons, atteignaient leur objet sans se regarder elles-mêmes.* Tout cela est très juste, très profondément compris, et partout où ces idées sont de mise, elles

jettent un jour lumineux sur l'histoire religieuse; mais, lorsque M. E. Renan veut trouver ces phénomènes de l'humanité primitive dans le peuple qui a vu et entendu Jésus-Christ, son argumentation est démentie à la fois par la philosophie et par l'histoire. Elle l'est d'abord par la philosophie. Quel est en effet le caractère de la spontanéité dans l'âme de l'homme? C'est l'unité. Toutes nos facultés sont unies entre elles et s'exercent simultanément. Sensibilité, intelligence, volonté, toutes ces forces, qui se diviseront plus tard et suivront un développement inégal, sont en jeu à la fois, au même titre, au même degré, et sans se regarder elles-mêmes, comme dit M. Renan, sans avoir conscience de leur action, elles atteignent leur but dans un merveilleux élan. Ce qui est vrai de la spontanéité individuelle est vrai aussi de la spontanéité des races. Pour que les phénomènes de la spontanéité (création de langues, créations religieuses, etc.) puissent se produire au sein d'une génération, il faut que cette génération soit une, qu'une même inspiration l'anime, que des tendances diverses, des aptitudes contraires, des divisions en un mot n'aient pas encore éclaté au sein de la simplicité première. Ce n'est là qu'une période bien fugitive dans les destinées du genre humain. Une période? Non, un jour plutôt, une heure, une heure anté-historique, pourrait-on dire, et c'est pour cela que la formation des langues primitives, comme celle des premières religions humaines, est antérieure aux plus anciens renseignemens de l'histoire.

Quoi! cet idéal de Jésus, ce sublime idéal de sainteté, serait sorti des rêves du genre humain dans un âge de réflexion et d'analyse! Il se serait trouvé une foule d'hommes assez confondus dans un même sentiment pour concevoir cette beauté morale et en revêtir un personnage réel! Où est-il ce peuple? qu'il paraisse! C'est lui-même qui est ici la merveille. Je ne dis pas seulement: Quel essor de l'âme, quelle sublimité d'aspirations religieuses chez ceux qui ont pu créer un pareil type! Je dis surtout : Quelle unité de pensées! quelle spontanéité d'impressions! Cette condition primitive de l'homme, cet état antérieur à l'histoire, et que nous ne pouvions nous figurer que par nos conjectures, le voilà sous nos yeux. N'êtes-vous pas curieux d'étudier à votre aise ce grand phénomème historique? Je m'approche, j'interroge ces hommes qui, dans les soixante premières années de notre ère, auraient formé spontanément ce type du Christ... Que vois-je? « Le mélange le plus confus que l'histoire ait jamais laissé paraître, un chaos d'Hébreux, de Grecs, d'Égyptiens, de Romains, de grammairiens d'Alexandrie, de scribes de Jérusalem, d'esséniens, de sadducéens, de thérapeutes, d'adorateurs de Jéhovah, de Mithra, de Sérapis! » C'est M. Quinet, ou plutôt c'est l'histoire elle-même qui peint ainsi le monde d'où est sorti le christianisme. L'éloquent écrivain ajoute : « Dirons-nous que cette vague multitude, oubliant

les différences d'origine, de croyances, d'institutions, s'est soudainement réunie en un seul esprit pour inventer le même idéal, pour créer de rien et rendre palpable à tout le genre humain le caractère qui tranche le mieux avec tout le passé, et dans lequel on découvre l'unité la plus manifeste? On avouera au moins que voilà le plus étrange miracle dont jamais on ait entendu parler, et que l'eau changée en vin n'est rien auprès de celui-là. »

Ce sont là de simples objections historiques au système de l'auteur; faut-il le suivre maintenant sur le terrain de la pure théologie? Une chose qui prouve bien l'inspiration virilement religieuse de M. Renan, c'est la franchise avec laquelle il ose regarder en face le dogme de la divinité du Christ. Dans notre France, on évite les questions de cet ordre, et cette circonspection ne cache le plus souvent qu'une profonde indifférence. M. Renan est plus sincère, il veut adorer Jésus-Christ ou expliquer les motifs pour lesquels il lui refuse son adoration; ses témérités, en un mot, sont bien autrement religieuses que le respect superficiel du plus grand nombre. Pour moi, sans contester les droits de la libre recherche, sans méconnaître en aucune manière les intentions de M. Renan, je me bornerai à dire que ses argumens ne m'ont pas convaincu. Qu'on se rassure, je laisse aux théologiens de profession, catholiques ou protestans, le soin de discuter ces matières; je demande seulement à faire quelques objections au nom du bon sens, et comme M. Renan s'est placé sur le terrain de la philosophie et de l'histoire, c'est à l'histoire et à la philosophie que je les emprunte.

Quel est le principal argument de M. Renan? Le voici : « Il n'y a pas de surnaturel. Depuis qu'il y a de l'être, tout ce qui s'est passé dans le monde des phénomènes a été le développement régulier des lois de l'être, lois qui ne constituent qu'un seul ordre de gouvernement, la nature, soit physique, soit morale. Qui dit au-dessus ou en dehors des lois de la nature dans l'ordre des faits dit une contradiction, comme qui dirait *surdivin* dans l'ordre des substances. » C'est ma faute sans doute, mais j'ai beau réfléchir, cette objection ne présente à mon esprit que des idées peu précises. Si l'auteur parle seulement des faits qui violent des lois connues, des lois scientifiquement établies de la nature des êtres, il énonce une vérité trop vraie; s'il parle de toutes ces lois ensemble, il affirme ce que nul de nous n'a le droit d'affirmer. Les lois de l'être! les lois de la nature! Eh! qui donc les connaît toutes? Nous vivons au sein même du mystère : n'en sommes-nous pas encore à nous demander ce que c'est que le temps et l'espace? Bien plus, il y a dans l'ordre matériel des phénomènes dont nous ne pouvons douter et que nous n'expliquerons jamais; il nous manque pour cela des facultés spéciales. Combien plus y en a-t-il encore dans l'ordre moral, dans le domaine des lois

métaphysiques? Il est naturel assurément qu'il y ait un Dieu : cela est conforme aux lois de l'être, la raison le veut, la nature le prouve, et cependant qu'est-ce que Dieu? qui peut se le représenter? qui peut comprendre ces deux termes, absolument exigés par la raison et absolument contradictoires pour cette raison bornée : un être personnel et infini? Ce Dieu sensible à notre cœur, comme le dit admirablement Pascal, nous devons renoncer ici-bas à le voir des yeux de l'esprit. Eh bien! ce qui est vrai de Dieu dans son éternité est également vrai de Dieu apparaissant dans le temps. Quoi! nous ignorons ce que c'est que le temps et l'éternité; nous cherchons encore si ce sont des choses distinctes ou des aspects différens d'une même pensée, et nous osons dire à *priori* que le Dieu de l'éternité n'a pu paraître dans le temps sans violer les lois de la nature, de cette nature qui est lui-même et que nous ne connaissons pas!

J'entends une objection grave. — Prenez garde, me dit-on, cette théorie des choses incompréhensibles et certaines ouvre la porte au mysticisme. Les argumens dont vous venez de vous servir seront invoqués par tous les visionnaires. — L'objection ne m'arrête pas. Ce que j'ai dit ne saurait s'appliquer à des rêves, mais à des faits établis. La première condition de la science, c'est la vérification des faits. Seulement il arrive trop souvent que la science, trouvant sur son chemin un fait dont elle ne peut rendre compte, le déclare faux, impossible, ou le dénature et le détruit par ses explications. C'est à cette tendance de la critique que j'oppose cette simple réflexion : il y a maintes choses certaines qui sont incompréhensibles pour nous ici-bas; mais encore une fois, pour que cette objection porte, il faut qu'il s'agisse effectivement de faits réels. La venue du Christ, son enseignement, son action, le mouvement qu'il a imprimé au monde, sont-ce des faits? Tout le problème est là.

II.

L'Allemagne en ce moment même pose la question de cette manière. Il y a, dans ces grandes écoles de l'exégèse, beaucoup de théologiens qui ne cherchent plus à discuter, à expliquer, mais seulement à exposer les faits : ce sont souvent les hommes les plus hardis. Après avoir traversé résolûment ces amas de ruines faites par la critique, ils se sont demandé ce qui demeurait encore debout, et plus d'un parmi eux a été surpris de voir qu'il restait quelque chose d'inexplicable, par conséquent d'inaccessible aux coups de la critique, *inconcussum quid,* et ce quelque chose, c'est le rôle du Christ, l'action qu'il a exercée sur le monde. Je suis très frappé de ce résultat inattendu des travaux de l'exégèse allemande. M. Strauss avait essayé de substituer le Christ hégélien, ou, en d'autres termes,

l'humanité elle-même au Christ historique. Cette théorie, qui violait l'histoire en lui imposant de vive force une théorie préconçue, est rejetée désormais, et M. Renan lui-même l'a réfutée avec vigueur. Or, tandis que M. Renan reprochait à M. Strauss d'avoir méconnu le rôle personnel de Jésus, plusieurs théologiens allemands allaient bien plus loin que lui, et, appuyés sur les travaux mêmes de l'exégèse, ils disaient en parlant de la venue du Christ : Il y a là un grand fait, un fait unique, un personnage auquel on ne peut rien comparer, — et s'ils n'osaient pas encore écrire le mot divinité, ce mot était visible cependant à chaque page de leur livre. Tel est du moins l'effet qu'a produit sur moi un très curieux ouvrage qui attire en ce moment l'attention de l'Allemagne. Cet ouvrage, dû à un théologien déjà célèbre, à un professeur de dogme à l'université de Zurich, M. Volkmar, porte ce titre : *La Religion de Jésus et son premier développement, d'après l'état actel de la science.*

Pour quiconque ne connaît point le travail de la théologie allemande sur les textes évangéliques, ce livre serait rempli de scandales. Ceux qui savent quels problèmes ont été soulevés par cette science audacieuse trouveront chez M. Volkmar bien des consolations. Ce qui m'intéresse surtout, ce sont les symptômes que j'y découvre. M. Volkmar, comme M. Renan, écrit dans un style clair, dégagé de l'appareil scientifique, et il veut être compris par la foule. Ce livre même n'est que le résumé de leçons faites avec beaucoup de succès devant un auditoire populaire. Ne sont-ce pas là des conditions propices? Le savant qui ne cherche le vrai que dans les livres achète souvent une vérité de détail au prix de la réalité vivante; l'homme qui parle à la foule sent en face de lui des âmes qu'il est tenu de respecter, et de ces communications qui se forment entre l'auditoire et celui qui l'enseigne jaillissent souvent des lumières refusées à l'étude opiniâtre. Certes le théologien de Zurich enseigne à ses auditeurs des choses qui ont dû leur sembler étranges. Il enseigne que les plus anciens documens de la foi chrétienne sont les épîtres de saint Paul, que le rôle de saint Paul au milieu des gentils scandalisait les chrétiens judaïsans, que d'ardentes polémiques s'engagèrent, et que saint Jean, chef du parti opposé à saint Paul, résuma les colères et les invectives des chrétiens de Judée dans un manifeste sublime. L'Apocalypse, le second en date des monumens chrétiens selon M. Volkmar, est dirigé sans doute contre Néron, persécuteur des disciples de Jésus; mais il est surtout dirigé contre l'apôtre sans mission qui enlevait à la Judée la possession exclusive du Messie pour faire participer les infidèles au privilége divin. C'est alors qu'un *paulinien,* voulant défendre l'interprétation si large, si chrétienne donnée par son maître à l'enseignement du Messie, rassembla les traditions relatives à la personne du Christ dans le premier des

évangiles, celui qui porte le nom de saint Marc. L'intention de l'auteur est visible dès le premier verset : *Initium evangelii Jesu-Christi filii Dei*. Les chrétiens judaïsans disaient toujours : Jésus-Christ, fils de David, fils des rois d'Israël, annoncé par les prophètes d'Israël. Le paulinien qui répondait à l'Apocalypse mettait à la première ligne de son récit ces mots décisifs : *Jésus-Christ, fils de Dieu*, et par là il marquait le vrai caractère de la doctrine du Messie. Le fils de Dieu ne pouvait être revendiqué par une seule race, il appartenait à l'humanité tout entière, et le rôle de saint Paul était justifié.

Cet évangile primitif, attribué à saint Marc, mais qui, selon la critique allemande, a été composé à Rome en latin et probablement après la mort de cet apôtre, est étudié par M. Volkmar avec une attention précise et une admiration enthousiaste. Quand l'esprit du théologien philologue s'acharne à de pareilles recherches, l'exercice de la critique peut nuire au sentiment religieux; ici les travaux d'exégèse ont été accomplis par d'autres : M. Volkmar se borne à les coordonner. Rien ne l'empêche plus de sentir le caractère unique, la sublimité incomparable de ce premier évangile. « Dans quelle littérature, s'écrie-t-il, trouvera-t-on un tel livre, un livre qui soit si complétement né des profondeurs de l'esprit, et en même temps si simple, si vrai, si réel? » La critique la plus résolue, la piété la plus tendre se développent donc ensemble dans cette exposition des premiers monumens chrétiens. Voilà l'intérêt inattendu que présente le travail de M. Volkmar. Il semble que le divin caractère de l'enseignement du Christ éclate malgré lui dans ses recherches. Il a beau accepter sur bien des points les résultats extrêmes d'une exégèse hostile, ces résultats se transforment entre ses mains et proclament, quoi qu'il fasse, la divinité du Messie. Après saint Marc, qui a répondu à l'Apocalypse et rétabli contre le christianisme judaïsant le christianisme universel de saint Paul, un autre paulinien continue, sous le nom de saint Luc, cette prédication sublime. Un chrétien judaïsant prend la parole à son tour sous le nom de saint Matthieu; la lutte se complique, chaque parti a son évangile, jusqu'au jour où un esprit conciliateur s'efforce de terminer ce conflit en donnant toutefois la victoire à la pensée de saint Paul. Ainsi est né le dernier, le plus complet, le plus beau des évangiles, l'évangile du *Logos*, où le spiritualisme hellénique s'associe aux divins enseignemens sortis de la Judée, et celui qui l'a inscrit sous le nom de saint Jean a manifesté par là l'intention de pacifier les âmes en réunissant dans une même pensée les deux chefs des écoles adverses, les deux grands noms du christianisme primitif. Si on a pu signaler des différences, des contradictions même chez les évangélistes, toutes ces contradictions s'évanouissent, selon M. Volkmar, devant l'histoire de ce développement intérieur.

Je n'ai pas à discuter ces conjectures; c'est aux philologues, aux orientalistes, aux théologiens de profession, d'examiner ces résultats de la critique. Si je voulais, non pas juger M. Volkmar, mais marquer seulement la place qu'il occupe dans l'histoire des idées religieuses au XIXe siècle, un volume n'y suffirait pas. Il y a aujourd'hui, en dehors des théologiens qui prennent au pied de la lettre le récit de l'Évangile, deux grandes écoles théologiques, — l'école de Tubingue, dont l'illustre chef est M. Ferdinand Christian Baur, et l'école de Goettingue, représentée par le poétique et belliqueux M. Ewald. M. Baur et M. Ewald sont des pasteurs, des professeurs de théologie, et ils enseignent dans les deux universités où se recrute la plus grande partie du clergé luthérien; qu'on se figure ces hommes austères, dévoués à la foi et à la science, courbés toute leur vie sur le texte de l'Évangile pour en donner aux ministres de Jésus-Christ une explication qui défie le scepticisme. M. Baur est le créateur de la véritable critique des livres saints, et, quelques erreurs qu'il ait pu commettre, sa science, sa bonne foi, la pénétration de son génie, cette ardente passion du vrai qui le soutient depuis plus de trente ans au milieu des plus effrayans labeurs, lui assurent une place immortelle dans le mouvement philosophique et religieux de notre âge. M. Strauss disait: « La légende de Jésus est sortie de l'imagination religieuse de l'humanité. » Quand, comment, à quelle occasion, par qui avait été créée cette légende extraordinaire? M. Strauss ne l'expliquait point, ou du moins il se contentait de ces formules hégéliennes : « le développement de l'esprit infini, la conscience théologique du genre humain. » Tout cela était bien vague. M. Baur, sorti aussi du mouvement hégélien, mais esprit indépendant, original, avide de notions précises, se donna la tâche de chercher entre les mains de quels personnages et sous quelles influences s'était formée la tradition évangélique. Le sens de l'histoire, qui manque presque complétement à M. Strauss, entra tout à coup dans la théologie hégélienne, et y produisit un mouvement inattendu. L'érudition la plus minutieuse remplaça les sentences *à priori;* on interrogea dans ses moindres détails la vie des premiers siècles chrétiens, la littérature hébraïque et talmudique vint expliquer les paroles des pères, les évangiles apocryphes furent comparés aux textes canoniques, et la prétention de cette enquête, qui se poursuit encore, fut d'établir que tel évangile avait été composé dans telle circonstance, pour tel dessein, contre tels ou tels adversaires, en un mot de marquer le caractère particulier, la forme périssable imprimés par l'esprit de l'homme à des vérités éternelles.

Un des grands résultats des recherches de M. Baur, c'est l'histoire développée de l'opposition de saint Pierre et de saint Paul, du christianisme judaïsant et du christianisme universel. Lorsque

M. Albert de Broglie, dans l'introduction de son histoire de Constantin, peint à larges traits la physionomie des trois grands apôtres du Christ, saint Pierre, saint Paul et saint Jean, il se rencontre sur plusieurs points (et ce n'est pas là un médiocre éloge) avec le théologien de Tubingue. Seulement, chez M. Albert de Broglie, ce n'est là qu'une indication rapide; chez M. Baur, c'est l'histoire de deux siècles, car l'antagonisme de saint Pierre et de saint Paul, des pétriniens et des pauliniens, c'est-à-dire du christianisme juif et du christianisme des gentils, se prolonge, selon lui, jusque vers la fin du IIe siècle de notre ère. Chacun des évangiles, s'il faut l'en croire, évangiles canoniques ou évangiles apocryphes, a été un des événemens de cette longue lutte que l'école de Tubingue s'est attachée à retrouver avec des efforts inouis de patience et de sagacité. Je dis l'école de Tubingue; il s'en faut bien en effet que M. Baur soit seul : autour du maître se groupe toute une phalange de vaillans esprits, de pionniers infatigables, MM. Zeller, Schwegler, Ritschl, Planck, Schnitzer, Georgii, Koestlin, Volkmar, Heiligenfeld, qui ont cherché la vérité dans la même voie, tantôt confirmant les découvertes de leur chef, tantôt jetant à bas sans hésiter ses constructions historiques. C'est ainsi que M. Volkmar, pour le dire en passant, est en opposition directe avec M. Baur, quand il fait de l'évangile de saint Marc l'évangile typique sur lequel se sont formés les autres. M. Baur, d'accord ici avec les canons, tient l'évangile de saint Matthieu pour le premier en date. La plus grande liberté, comme on voit, règne dans l'école de Tubingue; ce ne sont pas des philosophes qui jurent sur la parole du maître, ce sont des théologiens érudits qui prétendent chercher dans les évangiles, dans les actes des apôtres, dans les épîtres de saint Paul, de saint Pierre, de saint Barnabé, dans tous les documens sacrés ou apocryphes, l'histoire des premiers siècles de notre ère, comme Niebuhr et Mommsen ont retrouvé sous les narrations de Tite-Live une partie de l'histoire primitive de Rome (1).

Ce sentiment historique éveillé au sein de la théologie allemande par l'influence de M. Baur était-il assez dégagé de toute théorie préconçue pour servir efficacement la science? M. Baur et ses disciples n'étaient-ils pas décidés d'avance à voir dans les Évangiles des écrits

(1) Au milieu de tant de travaux sur la période qui a suivi la venue du Christ, on négligeait la période immédiatement antérieure; ne faut-il pas cependant, avant de rien conclure, savoir exactement quelle était la situation du monde au moment où Jésus commença sa prédication? Le plus grand théologien catholique de l'Allemagne, M. Doellinger, vient de combler cette lacune. M. Doellinger n'est pas un érudit de seconde main, comme le sont si souvent ses confrères; sa science est puisée aux sources, c'est le digne adversaire des Baur, des Ewald, et le livre qu'il vient de publier sous ce titre : *Paganisme et Judaïsme, introduction à l'histoire du christianisme* (1 vol. Ratisbonne 1857), est déjà salué avec une sympathique estime par la critique protestante la plus sévère.

de circonstance, des œuvres de polémique? Cette *critique de tendance* (c'est le nom que se donnait ou se laissait donner l'école de Tubingue) ne devait-elle pas être nécessairement amenée à défigurer les faits? Il y eut un théologien qui conçut ces objections; c'était un esprit ardent, qui unissait à une profonde érudition hébraïque et sacrée le sentiment le plus vif des époques religieuses de l'humanité. Les conjectures altières et le ton dogmatique des écrivains de Tubingue l'avaient blessé à la fois comme érudit et comme chrétien; il protesta, et dans un journal créé tout exprès pour ce dessein, dans maintes dissertations de détail, au milieu même d'ouvrages profondément médités et qui resteront des monumens, il ouvrit contre M. Baur et son école une polémique violente qui passionne en ce moment même toute l'Allemagne théologique. J'ai nommé M. Ewald, l'auteur de cette *Histoire du Peuple d'Israël* si bien appréciée par M. Renan, et qui a publié plus récemment une *Histoire de Jésus et de son temps* digne aussi de l'attention la plus sérieuse.

Lorsqu'il sera possible d'écrire l'histoire de l'école de Tubingue, lorsque cette vaillante phalange aura terminé ses fouilles et sera tombée d'accord sur quelques conclusions certaines, ces deux figures si originales, M. Baur et M. Ewald, malgré l'ardente opposition qui les divise, occuperont une place également belle dans ce mémorable épisode de notre histoire philosophique. Je n'ai pas la prétention d'apprécier en quelques pages un mouvement si considérable; je veux montrer seulement le progrès que la théologie allemande a su accomplir depuis M. Strauss. La critique a renoncé aux formules préconçues; elle s'appuie sur l'histoire, sur l'histoire étudiée dans ses plus petits détails, et ce sentiment historique est devenu tellement vif que, si l'école de Tubingue y est infidèle en quelque point, l'école de Goettingue en pousse un cri d'indignation. Je veux signaler surtout un résultat fondamental : toutes ces investigations de la critique la plus hardie qui fut jamais ont abouti à remettre en pleine lumière l'originalité exceptionnelle du rôle qui appartient au Christ. M. Baur comme M. Ewald, et, au-dessous d'eux, M. Volkmar, M. Schwegler, M. Zeller, M. Heiligenfeld, tous enfin, tous ces esprits si résolus sont constamment ramenés à ce point : un personnage a paru dans l'histoire, qui a enseigné une doctrine sans précédens, qui a produit des œuvres sans aucune analogie dans le passé, auquel enfin on ne peut comparer aucun des personnages de notre race. En vain a-t-on essayé de le confronter avec Bouddha, avec les prophètes hébreux, avec Socrate, avec les saints du moyen âge; plus on l'examine à cette lumière, plus on le voit grandir et dépasser la mesure de l'humanité. « Croyez-moi, disait Napoléon à Sainte-Hélène, je me connais en hommes, et je vous déclare que Jésus-Christ

est plus qu'un homme. » Napoléon sans doute est une médiocre autorité en des questions qui exigent les plus délicates finesses de la vie morale; n'est-il pas curieux cependant que ce jugement de l'homme d'action soit si exactement conforme aux conclusions de la critique la plus subtile et la plus audacieuse? Les théologiens allemands (je ne parle pas, bien entendu, des protestans orthodoxes) n'osent point affirmer sans réserves la divinité de Jésus-Christ; ils déclarent du moins, selon l'expression de Napoléon, que Jésus-Christ est plus qu'un homme. Rien de plus instructif, à mon avis, que ces efforts de l'exégèse germanique pour échapper à la notion de Jésus considéré comme fils de Dieu. Que d'explications qui n'expliquent rien! que de commentaires mille fois plus difficiles à comprendre que le simple texte orthodoxe! Celui-ci, M. Ch. Hermann Weisse, philosophe éclairé, âme loyale et pieuse, nous propose de croire que Jésus-Christ était Dieu, mais que ce Dieu habitait depuis longtemps au sein de l'humanité, et qu'il n'a fait que se révéler un jour sous une forme visible, au lieu de sortir de l'éternité pour s'incarner dans le temps, comme le veut la croyance établie (1). Celui-là, M. Dorner, voit dans le Christ un de ces types dont les choses d'ici-bas, selon la théorie de Platon, ne sont que la copie imparfaite, le type, l'idée première de l'homme; c'est ainsi que Jésus, sans être Dieu, est cependant bien supérieur à tous les individus de l'espèce humaine, puisqu'il est lui-même le type absolu de l'espèce, et qu'il en comprend dans sa nature toutes les perfections possibles. Suivant un troisième, Jésus est homme, mais par la pureté de son cœur, par la sainteté de sa vie et de sa mort, il a mérité que Dieu se penchât vers lui et lui communiquât à lui seul son incommunicable nature; Jésus est né homme et devenu Dieu! Un autre enfin voit dans la venue du Christ une seconde création, un second *fiat lux* supérieur au premier, de telle sorte que les mystères, les miracles, les dérogations aux lois éternelles de l'univers échappent nécessairement à nos recherches, comme l'établissement de ces lois elles-mêmes est soustrait aux investigations de la science. Chacun apporte ainsi son système, chacun combine ses expédiens; mais peu importent les explications proposées : ce qui frappera ici tout lecteur attentif, c'est le besoin de ces explications, quelles qu'elles puissent être; ce sont tant d'efforts pour comprendre le rôle exceptionnel de Jésus, et par conséquent la reconnaissance implicite ou avouée de la place qui lui appartient au-dessus de l'humanité.

(1) Voyez le savant ouvrage de M. Ch. Hermann Weisse, *l'Histoire évangélique au point de vue critique et philosophique* (*die evangelische Geschichte kritisch und philosophisch bearbeitet*. Leipzig, 2 vol., 1838-1856). Ce livre, d'où l'art est trop absent, est une des plus loyales enquêtes qu'ait accomplies la théologie allemande.

Je regrette que M. Ernest Renan n'ait pas cru devoir apprécier dans son étude sur les historiens de Jésus le mouvement si remarquable accompli depuis le docteur Strauss (1); il y aurait rencontré d'assez graves objections contre quelques-uns des argumens qu'il emploie. Après une exposition du rôle de Jésus humainement expliqué, M. Renan, comme si une secrète incertitude le faisait hésiter encore, se retranche dans l'argument que voici, comme dans une forteresse imprenable : « On me proposerait une analyse définitive de Jésus au-delà de laquelle il n'y aurait plus rien à chercher, que je la récuserais; sa clarté même serait la meilleure preuve de son insuffisance! L'essentiel ici n'est pas de tout expliquer, mais de se convaincre qu'avec plus de renseignemens tout serait explicable. » Si M. Renan avait suivi de plus près les travaux théologiques de l'Allemagne dans ces dernières années, il y aurait vu la même manière de raisonner employée dans un sens tout contraire par les écrivains qui sont forcés de reconnaître dans Jésus-Christ une nature supérieure à l'homme. Presque tous semblent dire : Point d'explications! maintenons le fait, le fait de la venue du Christ, de sa prédication, de son action sur le monde, fait unique dans l'histoire, et inexplicable à la raison bien plus par sa nature même que par l'absence de renseignemens.

Au reste, ce sont là des matières sur lesquelles il est difficile, je ne dis pas de s'accorder, mais seulement de se comprendre, quand on ne part pas des mêmes principes. « Le sens critique, dit M. Renan, ne s'inocule pas en une heure; celui qui ne l'a point cultivé par une longue éducation scientifique et intellectuelle trouvera toujours des raisonnemens préjudiciels à opposer aux plus délicates inductions. Élever et cultiver les esprits, vulgariser les grands résultats des sciences naturelles et philologiques, tel est le moyen de faire comprendre et accepter les idées nouvelles de la critique. A ceux qui n'ont point la préparation nécessaire, ces idées ne peuvent paraître que de fausses et dangereuses subtilités. » Rien de mieux; mais s'il est vrai qu'il faut une préparation spéciale pour être initié à la critique, il en faut une bien plus spéciale encore pour toucher à de hautes et mystérieuses questions comme la divinité de Jésus; cette culture toute spéciale et absolument nécessaire, c'est la vie

(1) Le tableau de ce mouvement vient d'être tracé d'une main vive par un habile théologien, M. Charles Schwarz, à qui l'on doit déjà une belle étude sur le christianisme de Lessing. L'école de Tubingue surtout y est étudiée avec soin et appréciée avec justesse; mais M. Ewald n'y occupe pas la place qu'il mérite. On trouvera des renseignemens plus complets sur les travaux spécialement consacrés aux Évangiles dans l'intéressant ouvrage de M. Weisse, *die Evangelien frage*. Pourquoi M. Weisse, esprit si droit, si consciencieux, ne donne-t-il pas une forme plus nette à sa pensée? Il devrait se proposer pour modèle l'excellent style de M. Schwarz.

spirituelle et religieuse. Ici surtout s'applique la profonde conception des trois ordres si magnifiquement exposée par Pascal, ordre de chair, ordre d'esprit, ordre de charité. Toutes ces objections contre la divinité du Christ sont empruntées à l'ordre d'esprit; mais, dit Pascal, « la distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité. » Les grands de chair ont leur empire, visible aux yeux du corps; les grands d'esprit ont le leur, visible aux yeux de l'esprit; « les saints sont vus de Dieu et des anges, et non des corps ni des esprits curieux. » La critique nouvelle aura beau faire, jamais elle n'appliquera utilement à l'ordre du cœur les principes empruntés à l'ordre de la pensée. Les œuvres des princes de la science peuvent être discutées par la science : le royaume du Christ est d'un autre ordre. Citons encore Pascal : « Jésus-Christ, sans bien et sans aucune production en dehors de science, est dans son ordre de sainteté. Il n'a point donné d'invention, il n'a point régné; mais il a été humble, patient, saint, saint, saint à Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché. Oh! qu'il est venu en grande pompe et en une prodigieuse magnificence, aux yeux du cœur et qui voient la sagesse! »

Pour peu qu'on médite ces sublimes paroles, on y voit une objection fondamentale contre l'histoire des idées religieuses. Comment comprendre la foi, si on ne la possède pas? Et si la foi est entière, que deviennent la finesse et la liberté de la critique? Telle est, hélas! l'infirmité de la nature humaine : la foi toute seule ne peut juger, la critique toute seule ne peut comprendre. L'idéal serait de réunir en soi la foi et la critique; cet idéal, je le sais bien, est impossible à atteindre ici-bas, mais ce n'est pas une raison pour renoncer à le poursuivre, et ceux qui tentent l'accord de ces deux forces sont récompensés par des jouissances inconnues à l'esprit étroit des fanatiques. Ce qui fait la vivante beauté de la théologie allemande, ce n'est pas seulement sa hardiesse, si bien appréciée de M. Renan, c'est l'effort que font ses principaux chefs pour réaliser cette merveilleuse harmonie. Où trouverait-on ailleurs des hommes tels que Schleiermacher, Baur, Ewald, Bunsen, intelligences hardies jusqu'à la témérité, cœurs pieux toujours dévoués au Christ? Et dans quelle autre littérature verrait-on un théologien comme M. Volkmar terminer l'exposition la plus hardie de l'histoire évangélique par ces confiantes paroles : « Toutes nos fêtes chrétiennes, toutes nos cérémonies et nos sacremens, Noel, le vendredi saint, Pâques, la sainte communion, le service divin, tout cela sera goûté par nous plus vivement à mesure que nous serons plus intimement unis à Dieu en Jésus-Christ? Pour cela, il faut avoir une conscience religieuse toujours plus claire, et c'est ce qu'a voulu produire cette loyale

étude sur les origines premières de l'Évangile. Quelques changemens qui puissent se faire dans l'église et dans le christianisme, une chose restera toujours à travers tout et au-dessus de tout : c'est le fondement de notre foi, Jésus-Christ toujours le même, hier et aujourd'hui, et dans l'éternité. »

Ainsi, tandis que M. Renan rectifiait sur des points essentiels les théories de M. Strauss, l'Allemagne, avec sa fécondité théologique, renouvelait tout le domaine de la science. La critique a le droit d'être exigeante avec un esprit aussi riche que M. Renan, et j'ose lui reprocher de n'avoir pas donné le tableau exact de ces grandes controverses. S'il n'a voulu que développer sa propre pensée sur la personne et le rôle de Jésus-Christ, il a écrit une œuvre ingénieuse, pleine d'excellens détails, bien que placée, à mon avis, sous le coup de nombreuses objections; s'il a prétendu faire connaître les historiens critiques de Jésus, son tableau, qui eût suffi il y a vingt ans, n'est plus tout à fait exact aujourd'hui. Après les travaux de l'école de Tubingue et la polémique qu'ils ont suscitée, après des hommes tels que M. Baur et M. Ewald, il n'est plus possible de s'en tenir à M. Strauss.

J'ai examiné avec l'attention qu'elles méritent les idées fondamentales du livre de M. Ernest Renan; je n'ai pas besoin de m'arrêter longtemps aux chapitres qui sont comme l'application de son système. C'est une série d'études très fines sur l'*Imitation de Jésus-Christ*, sur les *Lettres* de Calvin, sur Channing et l'unitarisme aux États-Unis, sur les saints du moyen âge, sur les transformations de l'idée du diable à travers les siècles. On y remarquera surtout, avec la science de l'érudit, les exquises délicatesses de l'artiste. J'aurais bien encore çà et là des réserves à faire. A propos de l'*Imitation*, M. Renan n'exagère-t-il pas le dédain aristocratique de son moine italien, dont il a tracé d'ailleurs le gracieux profil en peintre consommé? En lui attribuant tant de finesse, ne méconnaît-il pas chez lui la science de la douleur? A-t-il bien entendu le son de cette âme profonde, ce que M. de Sacy appelle si bien le gémissement même de l'humanité? Est-ce bien d'ailleurs à un Italien qu'il faut accorder l'honneur d'avoir écrit ce beau livre, et l'auteur de l'*Imitation*, après tant de recherches infructueuses, ne doit-il pas rester caché à jamais, caché comme l'âme du juste, caché comme le Dieu qu'il a si tendrement aimé, comme ce Dieu qui est à la fois le Dieu des catholiques, des protestans, des philosophes, et dont aucune langue humaine ne sait le vrai nom? Cette conclusion, qui est celle des maîtres les plus autorisés, me paraît plus conforme aux exigences de l'art que l'élégante peinture du moine de M. Renan.

On a reproché aussi au savant critique d'avoir diminué la valeur de Channing; mais cela tient, chez lui, à un goût de l'originalité et

du grand christianisme que je n'aurais garde de blâmer. Sans décourager les âmes religieuses de nos jours, il est bon de conserver dans toute sa hauteur l'idéal chrétien que les siècles passés se sont efforcés d'atteindre. Ces rapports du présent et du passé, les différences du protestantisme et du catholicisme, les destinées particulières des races, les affinités secrètes des peuples de sang latin et de religion romaine avec la philosophie du XVIIIe siècle, tous ces sujets, si hardiment mis en lumière, sont traités par M. Renan avec une richesse et une nouveauté d'aperçus qui déconcertent parfois le lecteur, mais qui le plus souvent provoquent et fécondent ses méditations. C'est en de telles occasions que triomphent la finesse, la sagacité, l'art supérieur du critique, comme on l'a vu tout récemment encore ici, dans l'excellente étude sur Lamennais. Les grandes figures religieuses, malgré le fanatisme qu'elles ont pu ressentir ou inspirer, font partie des plus glorieux titres du genre humain; le devoir de la critique est de les considérer telles qu'elles furent. Une des meilleures pages que M. Renan ait écrites, c'est le chapitre sur Calvin; il convenait d'apprécier si impartialement le réformateur de Genève au moment où des protestans timorés, croyant honorer leur chef, essaient d'adoucir cette âme sombre et lui enlèvent la terrible originalité de sa foi.

Bien loin de blâmer chez M. Ernest Renan ce sentiment si vif des grands caractères religieux du passé, je souhaite qu'il veille avec soin sur ce foyer d'inspirations. Le goût de l'aristocratie intellectuelle et morale, qu'on lui a reproché à tort, est une préparation indispensable aux travaux qui sont le but de sa vie. M. Renan a l'ambition de donner à la France une histoire de l'établissement de la religion chrétienne; si l'érudition, le labeur opiniâtre, la sagacité pénétrante, la connaissance des langues sémitiques, l'étude des lettres sacrées et profanes, suffisaient pour une telle tâche, M. Ernest Renan serait armé de toutes pièces. Ce ne sont pas là cependant les seuls gages que son œuvre exige de lui : la sympathie et le respect n'y sont pas moins nécessaires que la critique, et, à défaut d'une foi positive, l'historien du christianisme doit être pénétré au moins de ce qu'il y a de plus délicat et de plus tendre dans le sentiment religieux. M. Renan comprend toute la grandeur de cette faculté divine qui rattache l'homme aux choses éternelles : qu'il développe en son âme ce sens de l'infini, le succès de son entreprise est à cette condition. Je lui conseille aussi de se défier de l'ironie; c'est une arme qui blesse ceux qui s'en servent le mieux. Qu'il prenne garde surtout à la perpétuelle préoccupation de la finesse; si les esprits violens et grossiers ne voient qu'un seul côté des choses, les intelligences subtiles, à force de chercher les nuances, courent le

risque de ne rien saisir avec vigueur. Ces distinctions, ces divisions, cette alliance si impartiale des contraires, finissent par ne laisser dans l'esprit qu'une sceptique indifférence. C'est alors que l'art vient au secours de l'écrivain, et que le théologien, comme on l'a dit, se transforme en un virtuose. M. Renan appartient à ce petit groupe d'hommes d'élite qui cherchent la vérité avant le succès; plus l'artiste est brillant chez lui, plus le théologien doit se défier de l'artiste.

Ces conseils prouvent la haute estime et, si je l'ose dire, l'affectueuse sollicitude que m'inspire le talent de M. Ernest Renan; ils prouvent aussi ma foi dans les immortelles destinées du christianisme. Je ne suis pas de ceux qui ont peur de la science; je me fie à la Providence divine comme à la destinée humaine, et quels que puissent être les résultats de la critique, je suis assuré d'avance qu'il n'en peut rien sortir de funeste aux intérêts les plus sacrés de la conscience. Cette histoire des idées religieuses, qui sera un des titres du XIXe siècle, réveillera au fond des âmes le sentiment de l'infini. Quand M. Renan a débuté dans cette voie, il était poussé par une inspiration hostile; à chaque pas qu'il y a fait, il a conçu de la religion un idéal plus élevé, et il en est venu à proclamer qu'elle est le sublime et indispensable couronnement de la vie morale. Un développement analogue a eu lieu en Allemagne. M. Strauss, imposant à l'histoire des théories préconçues, faisait violence à la réalité; M. Baur et M. Ewald ont interrogé les faits avec une curiosité avide, et tous deux, par des méthodes diverses, ont pieusement dégagé des ombres de la légende la figure surhumaine de Jésus. Laissons donc la critique accomplir son œuvre. La religion est aussi indestructible que la philosophie, et il n'est pas plus permis à la raison d'opprimer la foi qu'il n'est possible à la foi d'opprimer la raison. Il n'y a dans ces matières qu'une seule chose condamnable, l'impiété; gardez-vous seulement de vous méprendre sur la signification de ce mot. La foi peut être impie comme la raison. Une foi mécanique et servile au lieu d'être vivante et libre, une raison indifférente et vulgairement moqueuse au lieu d'être passionnée pour le vrai, ce sont des impiétés de même nature. M. Renan l'a très bien dit, et ses paroles, si on les médite, seront la justification de ses hardiesses devant les cœurs chrétiens : « Rien de plus défectueux que les habitudes de langage qui confondent avec l'irréligion le refus d'adhésion à telle ou telle croyance se donnant pour révélée. L'homme qui prend la vie au sérieux et emploie son activité à la poursuite d'une fin généreuse, voilà l'homme religieux; l'homme frivole, superficiel, sans haute moralité, voilà l'impie. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA MAISON

DE PENARVAN

DEUXIÈME PARTIE.

III.

Dans les grandes familles, comme dans les maisons souveraines, la branche cadette a fait de tout temps de l'opposition à la branche aînée. On se console ainsi de n'être pas au premier rang, sauf à prendre, quand la fortune vous y pousse, tous les travers dont on s'était raillé, tous les préjugés qu'on avait combattus. Pendant que le marquis de Penarvan vivait en grand seigneur dans son fief, le vicomte Joseph de Penarvan vivait en hobereau dans sa gentilhommière; l'un faisait chère lie après avoir couru le cerf dans ses forêts, l'autre mangeait en gibelotte le lapin buissonnier qu'il avait tiré dans sa haie. Les deux cousins ne s'étaient jamais liés d'une affection bien vive; ils se voyaient pourtant de loin en loin avant que la politique les eût complétement séparés. Quand le vicomte, après avoir passé quelques semaines au château du marquis et usé largement d'une hospitalité plantureuse, retrouvait, en rentrant chez lui, sa meute composée de deux chiens, sa modeste pitance et son petit vin blanc, il ne pouvait s'empêcher de réfléchir sur l'organisation de la société, et reconnaissait volontiers que rien n'y était à sa place. Ces réflexions avaient fini par le rallier à la philosophie de son temps. Il s'était

posé en réformateur des abus, faisait bon marché de ses aïeux, correspondait avec d'Alembert, se frottait aux membres opposans du parlement de sa province, et envoyait à l'Encyclopédie des articles où il battait en brèche les institutions féodales : ce qui ne l'empêchait pas d'exiger dîmes et corvées, ni d'exercer tous ses droits féodaux avec une impitoyable rigueur. Les relations entre les deux cousins devenaient de plus en plus rares. Pour expliquer la violence de leur rupture, il est nécessaire de rappeler en quelques mots un incident qui appartient à l'histoire, incident à peu près oublié de nos jours, mais qui, à cette époque, préoccupa la France entière et faillit soulever la Bretagne.

Depuis les guerres de Vendée, on s'est plu à représenter la Bretagne comme la terre du dévouement et de la fidélité monarchique. Il faut se dire que la grande insurrection vendéenne ne fut, dans son principe, que l'héroïque élan d'un peuple religieux et jaloux de ses droits, qui se croisait contre la république moins pour la restauration du trône que pour la défense de sès autels et de ses libertés. La Bretagne se révolta comme la Suisse, et devint, comme elle, un peuple de guerriers, dès qu'elle se sentit frappée dans sa foi, dans ses mœurs, dans toutes les parties essentielles de sa constitution; elle eût pris les armes contre la monarchie, si la monarchie se fût avisée d'opprimer sa conscience et de menacer sérieusement les franchises de sa vie patriarcale. Ainsi, de 1765 à 1770, cette même province, qui devait s'insurger vingt-cinq ans plus tard contre les décrets de la convention, avait tenu tête à l'autorité royale, et bien qu'il ne s'agît alors que de quelques édits bursaux, qui portaient atteinte, il est vrai, aux vieilles libertés bretonnes, peu s'en fallut que la lutte engagée par le parlement n'aboutît à un soulèvement général. M. de La Chalotais avait donné l'exemple de la rébellion; du fond de son cachot, il en fut l'étendard, le point de ralliement. La résistance s'établit autour de son nom comme au pied d'une forteresse, et après cinq années de trouble et de fermentation, la monarchique Bretagne devenait, sous le règne de Louis le Bien-Aimé, le théâtre d'une révolte formidable, si le gouvernement du roi n'eût jugé prudent de capituler.

Ce long débat avait partagé les gentilshommes de l'Armorique. La noblesse qui vivait pauvre et oubliée au fond de ses châteaux solitaires s'était déclarée pour le magistrat indépendant; l'aristocratie opulente, qui se rattachait de près ou de loin au parti de la cour et considérait l'autorité royale comme un abri plus sûr que celle des parlemens, s'était prononcée contre le magistrat rebelle. On devine sans peine que les deux Penarvan ne firent point campagne sous le même drapeau. Lié avec M. de La Chalotais, depuis que celui-ci avait

fait la guerre aux jésuites, le vicomte avait embrassé sa cause avec ardeur et la servait avec acharnement. Le marquis avait toujours traité de haut en bas la robe et les fourrures; ami du duc d'Aiguillon, qui gouvernait alors la province et ne jouait pas le beau rôle dans cette affaire, il s'indigna de voir que ces messieurs, qui portaient encore au front l'empreinte du talon de botte de Louis XIV, osassent relever la tête. Tout était fini entre les deux cousins, quand le seigneur de La Brigazière, comme pour brûler ses vaisseaux, avait épousé, au plus fort de l'agitation générale, la nièce de M. de La Chalotais. Profondément ulcéré déjà, le marquis ne vit dans cette alliance qu'un insolent défi; il y répondit en déclarant autour de lui la branche cadette éteinte, et moins de huit jours après son mariage, à la douce clarté du premier quartier de la lune de miel, le vicomte lisait le petit compliment que voici :

« Le marquis de Penarvan a l'honneur de vous faire part de la perte irréparable qu'il vient d'éprouver en la personne du vicomte Joseph de Penarvan, son cousin, décédé dans son domaine de La Brigazière, le jour de son mariage avec Mlle de La Chalotais. »

Le hobereau se le tint pour dit et ne s'en porta pas plus mal; mais il en garda jusqu'à son dernier jour un vif ressentiment, qu'il devait transmettre à son fils. On s'explique à cette heure comment Mlle Renée et ses frères avaient grandi sans se douter qu'il y eût, tout près de Rennes, une branche de leur famille. Jamais il n'en avait été question devant eux; jamais leur père n'y faisait allusion. De son côté, la branche cadette avait gardé vis-à-vis de la branche aînée une réserve facile à comprendre. Enfin à cette époque il y avait plus loin de La Brigazière au château de Penarvan qu'aujourd'hui de Paris au Caire, et il est vraisemblable que, sans dom Jobin, Mlle Renée eût ignoré longtemps encore, toujours peut-être, l'existence de son cousin.

En 1798, ce cousin avait près de trente ans. Sa mère était morte jeune; son père l'avait barbouillé de philosophie au sortir du berceau, et s'était appliqué à lui signaler de bonne heure les vices de l'organisation sociale. A père philosophe, fils révolutionnaire. Paul avait été en 89 le Mirabeau de sa commune. Après la nuit du 4 août, il avait érigé sa vicomté en métairie, et pris, dans sa province, l'initiative des grands sacrifices en abattant l'unique tourelle qui donnait à son logis un air de château. Plus tard, tout en répudiant les crimes de la révolution, il était resté fidèle à ses principes, et, quoique pur de tout excès, jouissait à Rennes et dans son district d'une jolie réputation de patriote qui lui avait permis de planter ses choux au bruit de la tourmente. Il vivait familièrement avec ses paysans, se fâchait tout rouge quand ses valets de ferme l'appelaient

monsieur le vicomte, liait lui-même ses bœufs par amour de l'égalité, usait moins de souliers que de sabots par haine des priviléges, et laissait ses poules pondre dans son salon par respect pour la liberté. Le jour, il cultivait ses terres, et le soir, pour s'endormir, lisait une page de Voltaire ou de Rousseau avant de souffler sa chandelle. Brave garçon d'ailleurs, vigoureux, bien taillé, gardant une certaine grâce jusqu'en ses rustiques allures, et n'ayant pu rallier son visage à ses opinions : la nature avait protesté d'avance contre sa métamorphose.

En ces temps de trouble, les nouvelles ne circulaient pas, comme aujourd'hui, avec la précision et la rapidité de l'éclair. La ruine de la maison de Penarvan était consommée depuis plusieurs mois quand le bruit en était venu à La Brigazière. Paul n'avait pas été élevé, on le croira sans peine, dans un culte de tendresse pour les Penarvan de la branche aînée. L'histoire de la rupture entre le vicomte et le marquis avait été le fond de son éducation, le point de départ des opinions qu'il devait professer un jour. Il n'ignorait pas qu'il avait une cousine dont on vantait déjà la royale beauté, des cousins qui s'épanouissaient au sein du luxe et de l'opulence. Plus d'une fois, tristement assis sous le manteau d'une cheminée, ou battant la lande, suivi de ses deux chiens, dans l'espoir trop souvent déçu de tirer un lièvre efflanqué, il s'était représenté avec un mouvement d'envie les chasses, les cavalcades et les fêtes de leur jeunesse. Ne supposant pas que son existence fût un secret pour eux, convaincu qu'en grandissant ils avaient épousé la querelle de leur père, il avait cru sentir de tout temps leurs dédains, et s'en était vengé par une haine de paria, sans pouvoir se défendre pourtant d'un sentiment de déférence et de respect pour cette maison de Penarvan dans l'ombre de laquelle il était enfoui, mais dont l'éclat et la grandeur le fascinaient tout en l'offusquant.

Il est des désastres devant lesquels les rancunes les plus légitimes désarment et s'humilient. A la nouvelle de la catastrophe, le premier mouvement de Paul avait été d'écrire à sa cousine, de lui tendre la main par-dessus l'abîme qui les séparait : la honte et l'orgueil l'avaient retenu. Il se sentait troublé et mal à l'aise en songeant à l'héroïque fin du marquis et de ses quatre fils; ce qu'il entendait raconter de Mlle de Penarvan, son attitude hautaine, sa dévotion au culte qu'il avait renié, n'était pas fait pour l'encourager. Il avait cru devoir attendre un signe, un mot qui lui fît un pont, et ne recevant rien, pas même une lettre d'avis, il avait pris le parti de rester clos dans sa dignité. Ce n'est pas tout. Les mépris de l'infortune sont plus durs à essuyer que ceux de la prospérité. Le silence obstiné de la jeune patricienne dans une circonstance si grave accusait aux yeux de Paul trop de dédain pour que son cœur n'en fût pas aigri.

Il y a une vanité plus intraitable que celle d'un gentillâtre : c'est la vanité d'un gentillâtre républicain. Paul avait fini par se railler du bon mouvement auquel il avait été près de céder. Parfois même, poussé par le dépit, il se riait des airs d'impératrice que prenait Mlle Renée dans son château branlant; mais il avait beau faire sonner ses sabots, il était forcé de reconnaître et d'honorer en elle le sang des aïeux qu'il avait foulés aux pieds.

Jusqu'ici, on le voit, les rapports de dom Jobin à l'abbé Pyrmil ne manquaient pas de vérité. Quant au prochain mariage du dernier des Penarvan, voici au juste ce qu'il en était.

Paul avait pour voisin de campagne un M. Michaud, qui, de simple meunier, était devenu un des gros bonnets de l'endroit. Le père Michaud, on ne l'appelait pas autrement, s'était enrichi, sans trop de coquineries, dans le commerce des grains. Il avait de bonnes terres qui ne lui coûtaient pas cher, une jolie maison au bord de l'eau, une fille unique de dix-huit ans, et continuait de moudre, par civisme et moyennant finances, le blé de ses pratiques. Mlle Irma avait poussé entre deux sacs de farine; une éducation tardive avait essayé de la désenfariner. Sans être belle, elle avait l'éclat de la jeunesse et de la santé, l'œil bien ouvert, les dents bien blanches, le nez au vent, des joues où l'on eût mordu comme dans un brugnon : en un mot, la beauté du diable. Excellente personne malgré quelques petits travers, peut-être eût-elle été charmante, si elle fût restée dans le moulin où elle avait grandi. M. Michaud était bon prince; il avait pardonné à Paul sa naissance et passé généreusement l'éponge sur ses ancêtres. Il avait même poussé la tolérance jusqu'à l'attirer dans son intimité par toute sorte de cajoleries. Franc patriote, chaud républicain, le bonhomme se disait pourtant qu'il fallait tout prévoir. Dieu seul est éternel, la république pouvait n'avoir qu'un temps. En France, tout arrive, tout passe et tout revient. A la pensée que sa fille, si les titres de noblesse remontaient sur l'eau, se réveillerait un matin vicomtesse de Penarvan, le père Michaud écarquillait les yeux, se consolait d'avance de la chute du directoire, et en arrivait à reconnaître que 93 avait manqué d'égards envers l'ancien régime. Il se voyait déjà trônant lui-même à La Brigazière, creusant des fossés, élevant des créneaux, et remplaçant par un donjon la tourelle que Paul avait démolie. En spéculateur habile, il n'avait rien négligé pour mettre la main sur une valeur qui n'avait plus cours, mais qui pouvait d'un jour à l'autre rentrer dans la circulation. Irma se prêtait de bonne grâce aux vues secrètes de son père, et Paul, sans défiance, était sur le point de se laisser happer comme un oison. Dans les derniers temps, il ne sortait pas de la maison du bord de l'eau : il y trouvait à toute heure bons visages et

franches lippées. Irma lui prodiguait ses plus fins sourires, M. Michaud ses vins les plus fins. Pour achever de dévisser l'armure de l'ex-gentilhomme, le rusé compère ne perdait pas une occasion de constater le décès de l'aristocratie, de la rouler dans son linceul, de la loger à six pieds sous terre. Quelquefois, après boire, il dansait sur son cercueil avec la légèreté d'un ours en goguette. Foin des comtes et des marquis! il n'y avait plus que des meuniers. Puis, quand il avait chanté sur tous les tons le règne de l'égalité, il prenait le bras de son hôte, le traînait à travers ses champs, à travers ses bois, à travers ses prés, et ne manquait jamais de lui insinuer adroitement que tout cela tiendrait un jour dans une corbeille de mariage. Paul buvait sec, mangeait comme quatre, souriait à tout ce qu'on lui disait, et n'entendait malice à rien. Pour en finir avec ce gendre récalcitrant, M. Michaud résolut de lui présenter la carte à payer.

C'était par un beau jour d'automne. Jamais la table du meunier n'avait été si galamment servie, jamais Irma n'avait lancé de si tendres œillades, jamais l'amphitryon n'avait montré tant de cordialité. Tous les sens de Paul étaient ravis : le malheureux ne se doutait pas qu'il touchait au quart d'heure de Rabelais. Dans la soirée, au moment de se séparer, M. Michaud le prit à part et lui tint mot pour mot ce langage :

— Mon cher garçon, vous savez si l'on vous aime ici. Vous ne pouvez pas douter du plaisir que nous avons, ma fille et moi, à vous recevoir. Sans compliment, vous êtes devenu le charme de notre existence. Ce n'est pas votre faute si vous êtes né ci-devant : vous étiez digne d'être meunier. Cependant, je dois vous l'avouer, vos assiduités auprès de Mlle Michaud commencent à la compromettre. On en cause dans le pays; on s'étonne que vous ne vous soyez pas déjà déclaré. Malgré ma vive affection pour vous, la réputation d'Irma m'est plus chère que votre présence. Les Michaud, mon bon ami, n'ont pas les mœurs de la défunte aristocratie : l'honneur et la vertu, voilà nos titres de noblesse. Il est temps de vous prononcer, mon cher Paul. Vous connaissez la maison : on n'y voit pas de lambris dorés, mais on y respire l'air pur et bienfaisant de la fraternité. Irma est une rose. Vous pouvez consulter mes livres de dépense : vous jugerez, par vous-même, de l'éducation que je lui ai donnée. Quant au père Michaud, sa vie est au grand jour, comme sa fortune. Réfléchissez : on ne vous met pas le pistolet sur la gorge. S'il vous convient d'entrer dans ma famille, je suis sans préjugés; vous avez prouvé d'ailleurs qu'il y a de braves gens partout. Si vous vous décidez autrement, il faudra cesser de nous voir; Irma n'est pas seulement une rose, elle tient aussi de l'hermine : la moindre tache la tuerait. Nous n'en resterons pas moins unis en notre commune

mère, la sainte république, une et indivisible, qui ne périra pas, quoi que tente la réaction. Sur ce, bon soir et bonne nuit! Il se fait tard, les écluses sont levées, et j'entends le moulin qui chante.

Cela dit, il secoua la main de Paul, et tourna les talons. Paul tombait des nues. La pensée d'épouser Mlle Irma ou de lui faire seulement ce qui s'appelle un doigt de cour ne s'était pas présentée un seul instant à son esprit; il s'était amusé de ses agaceries sans y attacher la moindre importance, et n'avait jamais pris au sérieux que les dîners de M. Michaud. Il y a des instincts de race qui reparaissent infailliblement à certaines heures, quoi qu'on ait pu faire pour les étouffer. Mis au pied du mur, le jeune Penarvan, qui croyait en avoir fini depuis longtemps avec les préjugés de sa caste, avait senti se réveiller en lui un vieux ferment d'orgueil aristocratique, un reste de révérence pour la maison dont il était issu : il rentra à La Brigazière, médiocrement flatté de la harangue qu'il venait d'essuyer.

La nuit porte conseil. Le lendemain, en se levant, Paul fut frappé du désordre et de l'incurie qui s'étalaient autour de lui. Son linge s'en allait en charpie; ses habits manquaient de boutons; sa chambre était un vrai nid à rats. Il déjeuna d'une omelette au lard : le lard était rance, l'omelette n'était pas cuite à point; jamais le vin de son cellier ne lui avait semblé si rèche. Bonnes gens, ces Michaud! Le père, la crème des meuniers; Irma, la fleur de beauté du pays! Paul avait près de trente ans : voulait-il vieillir dans la gêne et la solitude? espérait-il épouser un jour une Rohan ou une Montmorency? Il faisait ces réflexions, les mains dans ses goussets, les pieds dans ses sabots, debout sur le pas de sa porte. De quelque côté qu'il se tournât, il découvrait de toutes parts, aussi loin que sa vue pouvait s'étendre, les bois, les prés, les champs de M. Michaud, qui se réjouissaient au soleil. Ce n'était pas une âme vénale; toutefois le paysage qu'il avait sous les yeux ne lui déplaisait pas. Il se représentait La Brigazière égayée par la présence d'une jeune et gentille femme, accorte, vive, active, toujours en belle humeur, bien entendue aux soins du ménage; il voyait la fraîche Irma gouvernant son petit royaume, mettant partout l'ordre et l'aisance, passant avec un égal succès de la cuisine au salon, du salon à la basse-cour : il s'abandonnait au charme de cette poésie familière. S'il pensait encore à sa race, c'était en se frottant les mains. Que devait-il, après tout, à la mémoire d'une famille qui l'avait repoussé, même avant qu'il fût né? à la cousine qui l'écrasait de son silence et de son mépris? Au souvenir de tant d'affronts et d'avanies dévorés en secret, son cœur se gonflait d'amertume et de fiel. Les Michaud seraient sa vengeance; son mariage, la dernière botte qu'il porterait à

ses augustes aïeux. Il comptait en faire part à Mlle Renée, et se promettait même de l'inviter poliment à la noce. Il se figurait cette beauté superbe apprenant que le dernier des Penarvan avait jeté son bonnet, ses parchemins et ses armoiries par-dessus les moulins de son beau-père, et, s'exaltant dans sa rancune, il riait tout seul à se tenir les flancs.

Eh bien! malgré tant de bonnes raisons pour achever de s'encrasser, Paul hésitait encore. Veut-on savoir ce qui le décida? Il était midi; c'était l'heure où il se rendait chaque jour à la maison du bord de l'eau pour faire sa partie de bézigue. Il se sentit tout à coup tiré par un lien mystérieux, plus ténu qu'un fil de la vierge, plus fort que le câble d'une ancre de miséricorde : c'était le lien de l'habitude. Il se disposait à rentrer pour changer de toilette et aller ensuite demander la main d'Irma, quand il aperçut, au bout du sentier, un cavalier et une amazone s'avançant au pas de leurs mules : il demeura pour les voir passer.

IV.

L'abbé précédait Mlle Renée. Arrivé devant la porte de la métairie, il arrêta sa monture et mit pied à terre. Dans le court trajet qu'il venait de faire en qualité de précurseur, il avait préparé quelques paroles inspirées par la situation : une fois en présence de Paul, il ne put que se découvrir avec respect et attacher sur lui un regard attendri. Il avait oublié comme par enchantement toutes ses terreurs, toutes ses préventions, Voltaire et Rousseau, la révolution, tout ce que lui avait dit dom Jobin : il contemplait un Penarvan! Paul l'examinait d'un air étonné, et se demandait si la manie des aventures avait poussé jusqu'en ces parages le chevalier de la Triste-Figure.

— Est-ce à M. Paul de Penarvan que j'ai l'honneur de m'adresser? dit enfin l'abbé, maîtrisant à grand'peine son émotion.

— A lui-même, monsieur, répliqua Paul de plus en plus surpris : que souhaitez-vous? que demandez-vous?

— Noble jeune homme! s'écria l'abbé avec une explosion de tendresse, si j'osais exprimer un souhait en cette rencontre à jamais mémorable, je demanderais qu'il me fût permis de vous embrasser.

Et le bon Pyrmil ouvrait deux bras à enserrer le globe. En ce moment, Mlle Renée était tout près de l'endroit où se passait cette scène étrange. Paul, qui ne l'avait entrevue d'abord que de loin, et dont l'attention avait été presque aussitôt détournée par l'abbé, l'aperçut tout à coup en plein soleil, à dix pas de lui, belle et resplendissante comme le jour qui l'éclairait : il eut un éblouissement.

— Mlle Louise-Charlotte-Antoinette-Renée de Penarvan! s'écria l'abbé d'une voix qui résonna comme un clairon; la fille de feu Louis-Charles-Antoine-René, haut et puissant seigneur, marquis de Penarvan! ajouta-t-il d'un ton encore plus retentissant. Votre cousine, monsieur le vicomte : allez lui rendre hommage.

Paul resta cloué sur place. Avant qu'il fût revenu de sa stupeur, Mlle Renée avait sauté à bas de sa mule : elle alla droit à lui, déganta une de ses mains, et la lui tendit loyalement.

— Bonjour, mon cousin, dit-elle; convenez-en, vous ne m'attendiez pas.

— C'est la vérité, ma cousine, dit Paul, qui avait porté involontairement à ses lèvres la main blanche et fine qu'il tenait dans la sienne. Si j'avais pu me douter qu'un si grand honneur me fût réservé...

Il jeta sur son costume un regard de détresse, balbutia et n'acheva pas.

— Qu'est-ce donc? demanda Mlle Renée avec une bonté souriante. Vous vivez en paysan, vous cultivez vos terres. Un de nos ancêtres, je ne sais plus lequel, disait que le soc de la charrue était arme de gentilhomme, et se tenait pour mieux chaussé en sabots qu'en souliers de cour.

— C'était Matthieu de Penarvan, dit l'abbé, qu'on ne prenait jamais sans vert, le même qui, après avoir aidé Charles VII à reconquérir son royaume...

— Mon cousin, je vous présente l'abbé Pyrmil, l'ancien précepteur de mes frères et le mien.

— Historiographe de votre maison, monsieur le vicomte, ajouta l'abbé s'inclinant.

— Mon cousin, reprit Mlle Renée, monsieur l'abbé est de la famille.

— Touchez donc là, monsieur, dit Paul, qui commençait à se remettre un peu.

— Et maintenant votre bras, monsieur de Penarvan, car je ne suppose pas que votre intention soit de nous laisser à la porte.

En achevant ces mots, Mlle Renée s'était emparée du bras de son cousin, et, pendant qu'un valet de ferme menait les mules à l'écurie, ils se dirigèrent vers l'habitation, qui occupait le fond de la cour, vraie cour de métairie bretonne, où ne manquaient ni le fumier, ni les instrumens de la vie rustique, ni les poules picorant çà et là, ni les canards barbotant dans la mare. Les abeilles bourdonnaient autour de quelques fleurs d'automne; les pigeons roucoulaient à l'angle du toit; les chiens de Paul, en chiens bien élevés, liaient connaissance avec Fergus et lui faisaient les honneurs du logis. Relevant sur son bras sa jupe d'amazone, Mlle Renée s'avançait à pas

lents, s'enivrait de l'odeur des étables, examinait tout avec intérêt, et trouvait charmant tout ce qu'elle voyait.

— C'est la cour d'honneur, dit Paul un peu confus.

— Oui, répliqua-t-elle, et vous avez raison de l'appeler ainsi, car tout y respire la vie et le travail.

Avant d'entrer dans la maison, elle voulut visiter le jardin, le verger : elle admira les plates-bandes de légumes encadrées dans leurs bordures de thym, se fit un bouquet de mauves et d'asters, et mordit à belles dents dans une pêche prise aux espaliers. A demi subjugué, non moins émerveillé de sa bonne grâce que de sa présence, Paul se croyait le jouet d'un rêve. Était-ce là cette cousine qu'il se représentait, quelques instans auparavant, si dédaigneuse et si hautaine? Ils s'entretenaient avec abandon, effleurant à peine les questions irritantes. Elle racontait comment elle avait grandi sans soupçonner seulement l'existence de son cousin; il expliquait la fausse honte qui l'avait empêché d'écrire. On eût dit deux amis qui se retrouvent après une longue absence. L'abbé suivait en les couvant des yeux, les confondant déjà l'un et l'autre dans un même sentiment d'amour et de vénération. Il observait Mlle Renée, et son étonnement était au moins égal à celui de Paul. Il s'était imaginé, en venant, qu'elle allait passer comme un ouragan à La Brigazière : il la voyait souriante, affectueuse, presque familière, et, dans sa modestie, il n'était pas bien convaincu que le charme inespéré qui se révélait chez son élève fût le fruit tardif de ses enseignemens.

Paul venait d'introduire ses hôtes dans une pièce de rez-de-chaussée qui servait autrefois de salon, et où régnaient l'abandon et la vétusté. Encore le vieux Germain, dernier débris vivant des modestes splendeurs de La Brigazière, avait, quelques heures auparavant, comme s'il eût pressenti l'événement de ce grand jour, frotté les meubles, épousseté les housses, enlevé la trace des invasions du poulailler, et rajusté avec des épingles le papier de tenture, qui tombait par lambeaux.

— Vous le voyez, dit Paul, je n'habite pas un palais.

— Plût à Dieu, mon cousin, que toute la noblesse de France fût à cette heure aussi bien logée que vous! répliqua froidement la belle héroïne. Il n'importe guère d'ailleurs que la maison soit riche ou pauvre; ce qui importe, c'est que l'honneur y soit chez lui et n'ait point envie d'en sortir. Asseyons-nous, monsieur de Penarvan : il est temps que vous sachiez ce qui m'amène.

Ce fut un coup de foudre dans un ciel serein. Chacune de ces paroles avait sifflé aux oreilles de Paul comme un projectile de guerre. Il regarda sa cousine et la vit telle à peu près qu'il se la figurait avant de la connaître. Un rapide instinct l'avertit qu'il était de-

vant son juge. Il se troubla : l'abbé lui-même avait frissonné. Ils s'assirent tous trois en silence. Mlle Renée avait jeté sur une table son chapeau de feutre. Pendant qu'elle rassemblait avec sa main les boucles de sa chevelure, Paul se demandait avec une sourde inquiétude si cette blonde patricienne comptait en user avec lui comme autrefois le marquis avec le vicomte, et, pour faire tête aux reproches, il fortifiait sa conscience de l'amertume de ses souvenirs. L'abbé leur adressait tour à tour un regard suppliant, tout en s'efforçant de prendre une attitude majestueuse.

— Mon cousin, dit enfin Mlle Renée, vous savez comment mon père et mes frères sont morts?

A cette question faite à brûle-pourpoint, Paul ne douta plus qu'elle ne fût venue tout exprès pour le mettre sur la sellette. Voilà donc ce qui l'amenait! La lutte entamée par les pères se poursuivait entre les enfans. Paul n'était pas un modèle de courtoisie. Il s'indigna de voir que Mlle de Penarvan s'arrogeât, elle aussi, le droit de contrôle et de remontrance; il sentit se réveiller en lui toutes les rancunes et toutes les colères dont il avait nourri sa jeunesse. Furieux de s'être pris, comme une mouche dans du miel, à la grâce de ses manières, il ne vit plus qu'une nouvelle offense dans cette visite, qu'il avait considérée d'abord comme une réparation qui lui était due.

— Tenez, ma cousine, n'allons pas plus loin, répliqua-t-il avec brusquerie. Vous êtes trop jeune pour présider un tribunal; je ne le suis plus assez pour me laisser morigéner comme un écolier. MM. de Penarvan sont morts pour une cause que je respecte, mais qui n'est pas la mienne. Je n'étais pas né que le marquis, votre père, avait pris soin de me délier d'avance de toute solidarité. J'ai pu croire un instant que vous étiez venue pour effacer les divisions de notre famille, et quant à moi, en sentant votre main dans ma main, j'avais tout oublié. Si je me suis trompé, si vous n'êtes ici que pour greffer sur une vieille querelle un nouveau différend, malgré le prix de votre présence, je regrette que vous vous soyez dérangée. Je ne dois compte de mes opinions à personne, et ne reconnais qu'à Dieu seul le droit de juger ma conduite.

— Vous le prenez haut, mon cousin, dit Mlle Renée avec douceur; je suppose que votre conscience est plus humble que votre langage.

— Ma conscience? s'écria Paul.

— Monsieur le vicomte! s'écria l'abbé.

— Ce qui est fait est fait, reprit Mlle Renée d'une voix grave et triste. Quel drapeau suiviez-vous pendant que la Vendée combattait et mourait? je ne vous le demande point. Laissons là le passé. Votre oncle et vos cousins vous ont légué des devoirs auxquels vous ne sauriez vous dérober sans félonie. Je suis venue pour vous

les enseigner, si vous ne les connaissez pas; pour vous les rappeler, si vous en avez perdu la mémoire; pour vous retenir, si vous êtes tenté de les enfreindre.

Paul s'était préoccupé plus d'une fois de l'isolement de sa jeune parente : il crut naïvement qu'elle faisait appel à la seule protection légitime qu'elle pût invoquer désormais.

— Ma cousine, dit-il subitement apaisé, je connais ces devoirs : loin de songer à les éluder, je les accepte avec orgueil, et n'attendais qu'un mot de vous qui me permît de les remplir. Disposez de moi comme d'un frère que la mort vous aurait rendu. Si mon dévouement, si mon appui vous est nécessaire...

— Vous m'avez mal comprise, répliqua Mlle Renée avec un imperceptible sourire. Je n'ai besoin de l'appui ni du dévouement de personne, et saurais, à l'occasion, me protéger moi-même. Ce n'est pas de moi qu'il s'agit, mais de vous. On assure que vous pensez à vous marier.

— Qui a pu vous dire?... demanda Paul, rougissant jusqu'aux yeux.

— On ajoute même que votre choix est fait, repartit Mlle Renée avec beaucoup de calme et de sang-froid : vous allez épouser la fille d'un meunier. Est-ce vrai, mon cousin?

Paul resta muet. L'étonnement et la confusion liaient sa langue; ce qui se passa dans son cœur en moins d'une minute, il faudrait trop de temps pour le raconter. Un instant, il fut sur le point de renier les Michaud. La honte l'y poussait; par un brusque revirement, l'orgueil le jeta à l'autre extrémité. Il n'eût pas été résolu à épouser Mlle Michaud, la démarche de sa cousine aurait suffi pour l'y décider. Il tenait sa vengeance : il allait s'en gorger.

— Eh bien! mon cousin, est-ce vrai? répéta Mlle Renée avec un léger accent d'insistance.

— On ne vous a pas trompée, ma cousine, répondit Paul d'un air de bonhomie : j'épouse la fille à M. Michaud.

— Vous en convenez?

— Pourquoi m'en cacherais-je? Je suis au bout de ma jeunesse; j'ai dû songer à faire une fin. M. Michaud est un brave homme, sa fille me plaît, je ne lui déplais pas, nous nous marions : c'est simple comme bonjour, et je n'y mets point de mystère.

— Votre parole est engagée?

— Pas précisément, mais au point où nous en sommes c'est tout un. J'espère, ma cousine, que vous nous ferez la grâce d'assister à notre mariage; vous ne pouviez arriver plus à propos. J'en ai la conviction, ma femme vous agréera. Dame! ça n'a pas les manières de l'ancienne cour; mais c'est gai comme un oiseau sur la branche,

frais comme une fleur d'avril, appétissant comme un bon fruit. Quant au père Michaud, il eût moulu lui-même la farine dont il est pétri qu'il ne serait pas de meilleure pâte. Sérieusement, j'entre dans une famille excellente, où tout me porte à croire que je trouverai le bonheur.

— Vous n'êtes plus un enfant : vous avez bien réfléchi sur le parti que vous allez prendre?

— Soyez tranquille, dit Paul, se carrant dans sa dérogeance; l'inclination ne serait pour rien dans ce mariage, qu'il se présenterait encore comme une magnifique affaire. C'est le moins qu'en sa qualité de meunier, M. Michaud ait du pain sur la planche : la dot qu'il donne à sa fille arrondira mon petit domaine.

— Et voilà comment vous comptez relever la maison dont vous êtes l'unique espoir et le dernier soutien? demanda Mlle Renée sans élever la voix. Ce n'est point assez de sa ruine : il vous sied d'y joindre la honte.

— Oh! ma cousine, si vous le prenez ainsi, nous ne pouvons pas nous entendre. Il y a entre nous une révolution; tout un monde écroulé, tout un monde nouveau nous séparent. Nous ne parlons pas la même langue, nous servons des dieux différens.

— C'est tant pis pour vous, monsieur de Penarvan.

— Comme il vous plaira, ma cousine. Je ne prétends pas à relever notre maison. Les Penarvan de la branche aînée m'ont façonné de bonne heure à l'humilité : j'ai profité de leurs leçons. Epouser une honnête fille, cultiver mes terres, élever mes enfans, leur inculquer dès le berceau les grands principes de 89, la haine des priviléges et l'amour de l'égalité, former des citoyens pour la patrie, voilà mon ambition. Si c'est là une honte, j'en suis fâché pour mes aïeux, mais il faudra bien qu'ils la boivent.

— Vous parlez, vous agissez en gentilhomme. Votre race est frappée, c'est l'heure de l'outrager; la noblesse est proscrite, c'est le moment de la trahir.

— Ma race! s'écria Paul; qu'est-ce que je lui dois? Qu'étais-je avant que la révolution m'eût fait homme? Un gentillâtre, un hobereau, un paria! J'ai vécu dans l'ombre et la pauvreté; vous m'avez tous abreuvé d'humiliations et de dégoûts. Votre père, anticipant sur la mort, avait trouvé plaisant de rayer le mien du nombre des vivans. Vous, ma cousine, vous ne vous doutiez même pas que je fusse né. Il a fallu que le hasard se chargeât de vous apprendre qu'il y avait encore un Penarvan de par le monde. Vous êtes accourue : pourquoi? Pour rapprocher les débris de notre famille? pour m'apporter l'oubli du passé? Non; vous n'aviez, en venant, qu'une seule pensée : préserver ce grand nom de Penarvan de la souillure d'une

mésalliance. Empressement fraternel! comment pourrais-je n'en être point touché? Vous conviendrez pourtant qu'il serait par trop chevaleresque de se condamner au célibat parce qu'un de vos aïeux s'est mis jadis en tête d'aller se faire occir aux croisades. Mes aïeux agissaient à leur guise; qu'ils trouvent bon que j'agisse à la mienne. Je n'ai pas attendu que la noblesse fût proscrite pour m'affranchir de ses préjugés, et ne crois ni l'offenser ni la trahir en me mariant selon mes goûts. Qu'elle vive ou qu'elle meure, il n'importe guère à ses destinées qu'un paysan épouse la fille d'un meunier : je ne suis, Dieu merci! ni duc ni marquis.

— Duc, non; marquis, c'est autre chose. Qui donc le fut ou le sera jamais, si vous ne l'êtes pas? Marquis de Penarvan, mon cousin! Après la mort de mes frères, vous étiez l'héritier présomptif du titre; depuis la mort de mon père, vous êtes le chef de notre maison. Ce n'est pas uniquement le soin de notre gloire qui m'a conduite ici; la conscience de ce que je vous dois aurait suffi pour me pousser vers vous. Je ne suis pas accourue seulement pour défendre notre honneur menacé : je suis venue aussi pour reconnaître et saluer votre autorité.

Déconcerté, secrètement flatté, Paul se tut un instant. L'autorité du chef de famille, cette autorité légitime dont il n'avait jusque-là saisi que les abus, se révélait à lui sous un jour tout nouveau. Honteux de ses emportemens, il s'empressa de mettre un talon rouge à ses sabots, et ne fut pas fâché de montrer qu'au besoin il aurait pu faire figure parmi les raffinés.

— Ma cousine, dit-il du ton le plus courtois, la révolution n'a pas aboli les priviléges de la beauté, et vous serez toujours ma dame suzeraine. Quant à mon titre de marquis, ajouta-t-il en riant, c'est un mince régal par le temps qui court, et j'avoue humblement que je n'y avais pas songé. Lors même qu'ils étaient en faveur, ces hochets de la vanité n'avaient aucun prix à mes yeux; ce n'est pas quand ils sont brisés...

— Qu'appelez-vous hochets de vanité? répliqua vertement Mlle Renée. C'est un hochet, le prix du sang, la récompense des services rendus! Le titre qui consacre l'héroïsme de vingt générations successives, c'est un hochet, c'est un hochet brisé! Brisez donc aussi les tables de l'histoire, lacérez nos annales, supprimez le passé, réduisez à néant les souvenirs de gloire, d'honneur, de loyauté! Quand vous y aurez réussi, vous pourrez faire alors de nos armes et de nos devises des jouets d'enfant pour amuser les petits-fils de M. Michaud : jusque-là, s'il vous plaît, parlez-en avec plus de respect.

— Je le veux bien, dit Paul baissant déjà le ton; mais, si la noblesse est morte, ce n'est ni vous ni moi qui la ressusciterons.

— La noblesse est morte! Qui vous a dit cela? M. Michaud sans

doute... Et vous l'avez cru! La preuve qu'il n'en croit rien, lui, c'est qu'il veut de vous pour son gendre. Marquis de Penarvan, relevez-vous, reprenez votre rang, comprenez enfin vos devoirs! Le titre dont vous héritez est un dépôt sacré dont vous aurez à rendre compte : conservez-le pur et intact. Le drapeau de notre famille est entre vos mains : portez-le haut et ferme. Les destinées de notre maison reposent désormais sur vous seul : ne les laissez pas périr. Qui parle de vous condamner au célibat? Épousez une fille digne de perpétuer votre nom. Le temps approche où la noblesse rentrera triomphante dans ses foyers restaurés, comme ces guerriers qu'on croyait tués dans la mêlée et qui reparaissaient tout à coup le casque au front et la lance au poing : tenez-vous prêt pour les grands jours. Le roi de France ne sera pas ingrat : le fief de Penarvan sortira de ses ruines, c'est là que grandiront vos enfans.

— Mes enfans!... s'écria Paul abasourdi; vous vous marierez, ma cousine? ajouta-t-il de plus en plus troublé.

— Je ne me marierai jamais : je l'ai juré, et, bien que vous me connaissiez à peine, vous devez savoir déjà si je suis femme à fausser un serment. J'élèverai vos fils, je serai la sœur de leur mère. Ne le voulez-vous pas, mon cousin?

— Mais, ma cousine,... balbutia Paul, qui ne savait plus où il en était.

— Je ferai de vos fils des gentilshommes, j'en réponds. Qu'est-ce donc que ces principes de 89 dont vous faites un si grand bruit? Ne semblerait-il pas qu'avant 89 il n'y eût en France que des lâches et des ilotes? Mes neveux sauront de bonne heure que noblesse oblige; ils apprendront à placer le devoir au-dessus de tout, et à considérer l'honneur comme le couronnement du devoir. Cela suffit, et je ne pense pas que votre 89 ait rien imaginé de mieux. Nous vieillirons ensemble, mon cher Paul, à l'ombre de nos tours et de nos créneaux relevés, et, pour ma part, je mourrai satisfaite, si mes yeux, avant de se fermer, ont vu renaître l'éclat de la maison que vous aurez retirée de l'abîme.

Et comme Paul, désarmé et désarçonné, ne se défendait plus, mais paraissait hésiter à se rendre :

— Aimez-vous Mlle Michaud?

— Moi!... s'écria-t-il; pas du tout.

— C'est la dot qui vous tente, monsieur le marquis?

— Quoi que j'aie pu dire, vous n'en croyez rien.

— A la bonne heure! mais expliquez-moi...

— C'est ce vieux diable de père Michaud qui, pas plus tard qu'hier, sans me crier gare, m'a jeté sa fille à la tête, répliqua Paul en se levant avec humeur. Que je sois pendu si je pensais à cette péronnelle! Il attend ma réponse, et quand vous êtes arrivée...

— Allons, allons, s'écria gaiement Mlle Renée, le mal est moins grand que je ne le craignais : la paix est signée, mon cousin?

— Pas encore, ma cousine. J'y mets à mon tour une condition : vous ne serez pas venue chez moi pour n'y rester que quelques heures. Rien n'est plus facile que d'envoyer quérir vos bagages à Rennes. Monsieur l'abbé prendra ma chambre, vous occuperez celle de ma mère; moi, j'irai dormir à la ferme. L'hospitalité que je vous offre est si pauvre, que vous craindriez de m'humilier en la repoussant.

— Qu'en pense mon précepteur? demanda Mlle Renée, se tournant vers l'abbé, qui avait assisté à cette scène en personnage muet, mais non indifférent : la sueur qui perlait à son front, les larmes de joie qui coulaient sur ses joues, attestaient suffisamment les émotions qu'il venait d'éprouver.

— Je pense, mademoiselle, que vous ne sauriez refuser à monsieur le marquis l'honneur qu'il sollicite, répondit le bon Pyrmil, tout heureux et tout fier de la déférence que lui témoignait son élève.

— Accordé, mon cousin! Nous passerons quelques jours sous votre toit, et nous ferons en sorte d'y laisser, en partant, un gentilhomme.

— N'y comptez pas trop; mais vous y laisserez à coup sûr un cœur pénétré de votre grâce et de votre bonté.

En cet instant, le vieux Germain entrait au salon dans une tenue irréprochable, et portant un plateau chargé de fruits et de galettes de blé noir. Paul se retira pour aller donner quelques ordres. L'arrivée de deux visiteurs inconnus avait mis sens dessus dessous tout le personnel de la métairie. On ne doutait pas que Mlle Renée ne fût une princesse persécutée, venue pour demander asile. L'abbé était un sujet de commentaires sans fin et d'ébahissement général. Attroupés dans la cour, une demi-douzaine de serviteurs devisaient au soleil, quand Paul tomba au milieu d'eux.

— Çà, drôles, dit-il, vous tenez fort mal ma châtellenie; il est temps que cela finisse. Que faites-vous là, les bras croisés? Les poules au poulailler! Qu'on enlève ces tas de fumier! qu'on sable la cour! qu'on ratisse les allées du jardin! Vous-mêmes, de quoi avez-vous l'air? Regardez-vous un peu : ne dirait-on pas de vrais sauvages? Allez vous décrasser, et vivement!

Et, suivi de Germain, il se dirigea vers son appartement.

Ce Germain était un assez curieux personnage. Ancien valet de chambre du vicomte Joseph, il avait vieilli dans le respect de la noblesse, dans la haine de la philosophie, et n'avait pu prendre son parti de la déchéance de son jeune maître. Le jour où l'on avait abattu l'unique tourelle du logis, il était allé au fenil cacher sa honte

et son désespoir. Après avoir disputé pied à pied La Brigazière aux envahissemens de la révolution, vaincu, mais non soumis, il y vivait comme un Troyen sur les ruines d'Ilion, et protestait silencieusement, par sa tenue et ses habitudes, contre le triomphe de la rusticité. Toujours poudré, rasé, tiré à quatre épingles, il n'abordait les sabots et la veste de Paul qu'en cravate blanche et en souliers à boucles d'argent, lui parlait chapeau bas, s'obstinait à l'appeler monsieur le vicomte, et ne permettait pas que la valetaille l'appelât lui-même autrement que monsieur Germain, gros comme le bras. Fidèle aux traditions aristocratiques de la haute domesticité, il mettait sa gloire à ne rien faire; toute son occupation était d'errer de chambre en chambre en donnant par ci par là quelques coups de plumeau. Paul l'aimait et lui passait tout. Germain détestait les Michaud : avec l'instinct du chien fidèle, il avait flairé le piége, et s'attendait à voir d'un jour à l'autre l'honneur de la maison, déjà désemparé, achever de sombrer sous les roues d'un moulin. En apercevant Mlle Renée qui traversait la cour, sans savoir qui elle était, il avait eu le pressentiment que la fortune de La Brigazière allait prendre une face nouvelle. Il n'en douta plus, quand il vit Paul, à peine entré dans sa chambre, se précipiter sur un bahut et en tirer successivement une chemise à jabot, des bas à coin brodé, une culotte, un gilet de soie, un habit de velours épinglé, toute son ancienne défroque.

— Ce n'est ni pour flatter ni pour blesser monsieur le vicomte, dit Germain quand Paul eut achevé sa toilette; mais voilà bien longtemps que monsieur le vicomte n'avait eu si bonne façon. Si monsieur le vicomte eût voulu me croire...

— Toujours donc? toujours? Tu ne te corrigeras donc jamais de me donner du vicomte par la figure?

— Monsieur le vicomte, c'est plus fort que moi : quand je parle à monsieur le vicomte...

— Monsieur le vicomte! monsieur le vicomte! Encore un coup, Germain, laisse là ton vicomte, et ne m'en romps plus les oreilles! Tu me connais, tu sais quel cas je fais de ces vaines distinctions sociales. Si tu tiens absolument à me donner un titre, que diable! donne-moi celui qui m'appartient : appelle-moi monsieur le marquis.

— Monsieur le vicomte serait marquis! s'écria Germain avec stupeur.

— Marquis de Penarvan, Germain. Cette belle personne que tu as vue tout à l'heure, c'est ma cousine, c'est la fille du dernier marquis de ma race, venue tout exprès à La Brigazière pour me conférer le titre dont j'hérite et saluer en moi le chef de sa maison.

— Ah! monsieur le marquis, quel honneur!

— Te voilà content, vieil aristocrate!

— A présent que monsieur le vicomte est marquis, j'ose espérer que nous allons nous retirer de la farine.

— Eh! vive Dieu! tu m'y fais penser. Croirais-tu qu'hier, en me quittant, ce faquin de Michaud m'a offert la main de sa fille?

— C'est bien fait! répliqua Germain d'un ton grondeur. Voilà ce qu'on gagne à fréquenter au-dessous de soi. Comment monsieur le marquis a-t-il pu se laisser prendre un seul instant aux roueries de ce vieux madré?

— Si tu t'imagines que j'étais sa dupe? Conviens pourtant que c'eût été drôle : Mlle Michaud marquise, marquise de Penarvan!

— Et qu'elle est donc jolie, Mlle Michaud! Parlons-en!

— Germain?

— Monsieur le marquis?

— As-tu jeté les yeux sur ma cousine?

— Ah! monsieur le marquis, une reine!

— Oui, Germain, une reine. Il n'y a pas à dire, s'écria Paul en fourrant résolûment ses mains dans les goussets de sa culotte, ce n'est encore que dans notre monde qu'on a la recette de ces visages-là!

— Je me flatte que monsieur le marquis a répondu de la bonne sorte à cet abominable meunier.

— Il ne m'en a pas laissé le temps; le traître s'est enfui comme un Parthe. Du papier! de l'encre! une plume! Je vais lui saler un poulet qui le régalera.

Paul s'assit devant son bureau, releva sa manchette, et traça le billet suivant :

« Cher monsieur Michaud,

« Les bontés dont vous m'avez comblé ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Après m'avoir accueilli comme votre égal, vous m'offrez un honneur dont je sens tout le prix : souffrez que je montre, en m'y dérobant, que je le méritais peut-être. Non, cher monsieur Michaud, je ne saurais accepter un si généreux sacrifice. S'il vous plaît d'oublier la tache de mon origine, il convient que je m'en souvienne. Hier encore je pouvais hésiter, aujourd'hui l'hésitation serait un crime, tant ma position s'est aggravée depuis quelques heures. Je vous connais, votre amitié ne reculerait devant rien, et vous pousseriez la clémence jusqu'à la magnanimité; mais, quoique né dans les rangs de l'aristocratie, je ne suis pourtant pas étranger à tout sentiment de délicatesse : tombé trop bas pour pouvoir désormais m'élever jusqu'à vous, du moins je ne permettrai pas que vous descendiez jusqu'à moi.

« Mettez aux pieds de mademoiselle Michaud l'hommage de mes respects, et croyez, cher monsieur, à la confusion que j'éprouve en signant pour la première fois

« Marquis DE PENARVAN. »

Paul était si content du tour de ce petit billet, qu'avant de l'envoyer, il ne put résister au désir de le communiquer à Mlle Renée : sa rentrée au salon fut un véritable triomphe.

— Ma cousine, dit-il, voici ma réponse à M. Michaud.

Mlle Renée lut l'épître, qui l'amusa beaucoup, moins pourtant que la subite transformation de son cousin.

— Vous me divertissez, dit-elle, avec vos prétentions démocratiques : vous êtes gentilhomme de la tête aux pieds et marquis jusqu'au bout des ongles.

Paul rougit de plaisir, et, pendant que l'abbé, qui ne perdait pas de vue l'histoire de la maison de Penarvan, prenait copie de la lettre comme d'un document précieux, il offrit son bras à sa cousine et la conduisit à l'appartement où tout était déjà prêt pour la recevoir.

Mlle Renée passa huit jours à La Brigazière. L'amour aidant, c'était plus qu'il n'en fallait pour achever de retourner Paul comme un gant. L'homme est ondoyant et divers : il est permis de conjecturer que l'étude de notre héros n'eût pas modifié considérablement l'opinion de l'auteur des *Essais*. Il brûla peu à peu, aux pieds de sa cousine, tout ce qu'il avait adoré; il adora tout ce qu'il avait brûlé. Deux bustes de plâtre bronzé, qui représentaient Voltaire et Rousseau et décoraient la cheminée du salon, s'étaient vus déportés au grenier, en compagnie des portraits de tous les orateurs de la Gironde. Il avait enfoui dans la paillasse de son lit le *Contrat social* et le *Dictionnaire philosophique;* l'abbé dormait là-dessus du sommeil du juste, sans se douter qu'il couchait sur un nid de serpens. Les journées s'écoulaient en promenades et en conversations familières. Les repas étaient gais; les soirées se prolongeaient devant les feux clairs de septembre. Paul et l'abbé étaient déjà de vieux amis. Le soir, après que Mlle Renée s'était retirée dans sa chambre, ils restaient ensemble au coin de l'âtre, et s'oubliaient en de longs entretiens où le jeune marquis osait ouvrir son cœur. L'abbé voyait déjà une foule de petits Penarvan qui lui grimpaient aux jambes, montaient sur ses genoux et apprenaient à lire dans l'*Histoire de la maison de Penarvan* par l'abbé Pyrmil. Pressé de questions, il avait fini par avouer qu'en faisant vœu de célibat, Mlle Renée avait été inspirée moins par la haine du mariage que par le culte du nom qu'elle portait : Paul nourrissait un timide espoir dont le bon Pyrmil était le confident discret.

— Ah! mon cher abbé, qu'elle est belle! Vous vivez de sa vie, vous ne la quitterez jamais; vous êtes bien heureux! disait-il. Et il ajoutait : — Comment m'aimerait-elle? Qu'ai-je fait pour oser prétendre à sa main?

— Vous êtes jeune, répliquait l'abbé, et le royaume de France est à reconquérir.

— Ah! parlez, mon cher abbé, parlez! Faut-il me jeter dans la Vendée? aller chercher le roi? le ramener triomphant? Je suis prêt.

— Mais, disait l'abbé, ne serait-il pas plus simple de déclarer d'abord vos sentimens? Nous verrions ensuite à ramener le roi.

— Hélas! s'écriait Paul, ce qui vous paraît si simple est précisément l'impossible pour moi, et tout me semble plus facile que de lui avouer que je l'aime.

Il était sincère, il aimait. Quoiqu'il eût près de trente ans, il aimait comme on aime à vingt. Il y avait déjà, à cette époque, dans toutes les jeunes âmes une parcelle de l'âme de Rousseau. Paul n'était pas un esprit romanesque, un cœur enclin à la rêverie ou porté aux grands sentimens; pourtant il avait lu *la Nouvelle Héloïse*, et entrevu dans ces pages les côtés élevés de la passion. Il est facile de reconnaître et de signaler tout ce qu'il y a de faux et de déclamatoire dans cette correspondance immortelle : on a beau faire, quand on l'a lue dans l'âge matinal, on reste pénétré du souffle divin qui l'anime. Les Julie étaient rares à La Brigazière; Irma ne ressemblait que bien imparfaitement à la maîtresse de Saint-Preux. Plus d'une fois, à travers la lande ou le long des haies, il s'était surpris à caresser de confuses images qui n'avaient rien de commun avec les figures au milieu desquelles s'écoulait sa jeunesse. On peut se rendre compte de l'effet que dut produire la présence d'une créature comme Mlle Renée sur l'imagination de ce jeune homme qui avait toujours vécu dans sa terre, sans autre révélation de la beauté que le nez au vent de Mlle Michaud. Il aimait pour la première fois : il avait toutes les timidités qui sont la grâce des premières tendresses; ses plus grandes audaces consistaient à descendre au verger avant le lever de l'aube, pour épier, caché dans un massif, le moment où Renée paraissait à sa fenêtre, belle et radieuse comme l'étoile du matin. Vainement l'abbé l'encourageait à *déclarer sa flamme;* Paul promettait chaque soir d'être plus hardi le lendemain, et le lendemain il était plus intimidé que la veille. La honte qu'il ressentait de son passé aurait suffi pour sceller ses lèvres. Mlle Renée, il faut le dire aussi, n'avait rien qui provoquât les petits soins et les tendres aveux; sa familiarité même eût tenu à distance les plus entreprenans. Dans une situation assez étrange, pendant tout le temps que dura son séjour à La Brigazière, elle demeura telle que nous l'avons vue dès

la première heure de son arrivée, affable, souriante, s'accommodant de tout, sans morgue ni raideur, mais sans aucune des séductions ni des coquetteries vulgaires qui pipent si aisément la moins belle moitié du genre humain. Elle n'abaissa pas sa fierté naturelle, et maintint jusqu'au bout, tout en restant charmante, la dignité de son caractère. Quant à ce qui se passait dans son cœur, on ne l'a jamais su. Avait-elle deviné l'amour de son cousin? s'en réjouissait-elle en secret? L'abbé la connaissait trop bien pour se permettre de l'interroger, et l'esprit le plus pénétrant n'aurait pu soupçonner une arrière-pensée sous tant de calme et de sérénité.

L'abbé allait de l'un à l'autre, se posait entre eux comme un trait d'union, encourageait la passion chez Paul, ne négligeait rien pour éveiller l'amour chez Renée. Dans la joie de se sentir mêlé à des événemens bien simples, mais qui prenaient à ses yeux toute l'importance de l'histoire, il avait oublié le prélat. Que d'épisodes pour son grand ouvrage! que de scènes à retracer, où il figurerait en personne! Il veillait chaque nuit, entassant matériaux sur matériaux, et ne se mettait au lit qu'après avoir noté sur un calepin tout ce qui s'était dit et fait dans la journée. Il ne se permettait pas d'interroger le cœur de son élève; mais, quand il était seul avec elle, il ne l'entretenait que de Paul.

— Ah! mademoiselle, l'aimable jeune homme! Il n'ose pas dire devant vous tout ce qu'il sent, tout ce qu'il pense; mais il s'ouvre à moi tout entier, et si vous saviez la belle âme! Je n'en veux pas à dom Jobin; je reconnais, je respecte en lui l'instrument de la Providence. Cependant, je suis forcé de l'avouer, dom Jobin a mis dans ses rapports une légèreté bien étrange chez un bénédictin. Où avait-il pris par exemple que monsieur votre cousin se nourrissait de l'esprit des démons? J'habite sa chambre, il ne s'y trouve pas un seul livre qui puisse offenser mes regards. A quoi se réduisent, en fin de compte, les erremens de sa jeunesse? A quelques étourderies, et il est prêt à donner son sang pour les racheter. Hier il parlait d'aller chercher le roi à Mittau. Que n'étiez-vous là pour le voir et l'entendre! Quel feu! quel enthousiasme! qu'il était beau en parlant ainsi! Il égalera tous les preux de sa race, et c'est vous, mademoiselle, c'est vous qui aurez fait ce miracle.

Mlle Renée écoutait en souriant, hochait la tête et ne répondait pas.

Huit jours de doux loisirs, de douce intimité passent vite : on touchait à l'heure du départ. Pendant qu'on équipait les mules, Paul et Mlle Renée se promenaient ensemble dans le sentier, devant la porte de la cour. L'abbé se tenait à l'écart; il espérait que la séparation amènerait quelque chose de décisif. Le soleil n'avait pas encore percé le brouillard; il faisait une matinée grise, humide, un

peu froide, une vraie matinée d'adieux. Le jeune marquis marchait silencieux près de sa cousine, qui l'entretenait de ses devoirs avec une affectueuse gravité : il l'écoutait à peine.

— Vous partez, s'écria-t-il enfin, vous partez! Quel vide, quel désert vous allez laisser en moi, autour de moi!

— Je rentre moi-même dans la solitude. Vous, mon cousin, vous vous marierez : tout vous en fait une loi.

— La noblesse est dispersée, dit Paul, et à moins d'aller à Coblentz...

— Croyez-moi, vous trouverez sans aller si loin.

Il tressaillit, leva les yeux sur elle, et se sentit comme au pied d'un mur de glace devant l'inaltérable placidité de son visage et de son maintien.

— Vous partez! vous partez! répétait-il.

Il sentait le bonheur près de lui échapper, et ne trouvait pas d'autres mots pour le retenir. De grosses larmes roulaient sous ses paupières; Mlle Renée promenait sur le paysage à demi submergé par la brume un œil indifférent.

— Il faut nous dire adieu, mon cousin, dit-elle en voyant les mules harnachées qui sortaient de la cour; je garderai bon souvenir de votre loyale hospitalité.

Paul tenait dans ses mains la main de sa cousine.

— C'est ici, dit-il en la regardant d'un air humble et doux, c'est à cette place que je vous ai vue pour la première fois : il y a huit jours à peine de cela, et vous allez emporter ma vie. Est-ce donc vrai, demanda-t-il d'une voix tremblante, que vous ne vous marierez jamais?

— Je l'ai juré.

— Oui, l'abbé m'a tout dit. Vous avez fait vœu de ne jamais quitter le nom dont vous pensiez alors être l'unique et dernière héritière. Cependant, si vous le vouliez bien... vous pourriez, sans être parjure...

Mlle Renée retira doucement sa main; un instant après, elle était en selle.

— A bientôt, mon cousin! vous me devez une visite.

Et, cinglant d'un coup de cravache le flanc de sa monture, elle s'éloigna au galop.

— Elle vous aime! dit l'abbé en se jetant au cou de Paul. Puis il sauta sur sa mule, et partit en chantant dans son cœur un hymne d'allégresse.

JULES SANDEAU.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

DU PAUPÉRISME

ET

DES INSTITUTIONS DE CHARITÉ

I. *De l'Assistance et de l'Extinction de la Mendicité*, par M. A. de Magnitot. — II. *Histoire de l'Assistance dans les temps anciens et modernes*, par M. Alexandre Monnier. — III. *Rapport à M. le ministre de l'intérieur sur l'administration des bureaux de bienfaisance*, par M. A. de Watteville. — IV. *Des Monts-de-Piété et des Banques de prêt sur gage*, par M. A. Blaize.

Aucun sujet n'a été plus souvent traité, et par des esprits plus éminens, que celui dont j'ai à m'occuper. Il y a sept ans environ, une commission de trente membres, choisis dans le sein de l'assemblée législative et qui tiraient ou de leurs noms ou de leurs études spéciales une incontestable autorité, fut chargée d'examiner tout ce qui, de près ou de loin, se rattache au problème de l'assistance publique, et d'en dégager les propositions de nature à être converties en loi ou en règlement administratif. Ce n'était pas une tâche facile au milieu du trouble qui régnait encore dans les esprits et des illusions créées et entretenues par l'influence persistante des sectes. Il s'agissait de reprendre l'œuvre par les fondemens, de rétablir les grands principes hors desquels il n'y a pour les sociétés ni progrès, ni vie possible, de montrer où aboutissent les systèmes qui, déplaçant la responsabilité, mettent à la charge de l'état ce qui doit rester à la charge de l'individu. Voilà ce que fit cette commission, qui eut l'honneur et la bonne fortune d'avoir M. Thiers pour rapporteur. On se souvient du document qui en émana; il est de ceux qu'en matière d'assistance on ne peut omettre.

Parmi les reproches que l'on fit à ce document, quand il parut, il y en avait deux qui n'étaient pas dépourvus de tout fondement. On l'accusait de manquer d'invention sur beaucoup de points, d'érudition sur d'autres, de ne pas tout dire et de conclure faiblement. A l'appui de ces reproches, on citait des institutions de prévoyance qui avaient réussi tant en France qu'en pays étrangers, et auxquelles le rapport semblait refuser jusqu'aux honneurs d'une mention. Telles étaient les objections; même alors il eût été facile d'y répondre. Comme tous les travaux législatifs, celui-ci avait un caractère de circonstance : il s'agissait de dissiper les ténèbres dont l'air était rempli, et pour cela mieux valait ressaisir le flambeau des vérités générales que s'égarer à la recherche des moyens de détail, toujours sujets à contestation, exaltés par les uns, décriés par les autres, sans qu'aucun accord puisse s'établir ni sur la nature même de ces moyens, ni sur les conséquences que l'on doit en tirer.

Depuis ce temps, les faits ont marché et nous offrent un témoignage bon à recueillir. Presque tous les expédiens dont l'attention publique était saisie il y a sept ans ont été l'objet d'applications plus ou moins étendues. On a épuisé, en faveur des classes que visite la misère, la mesure des soulagemens possibles et mis notamment à l'essai une partie des combinaisons qui s'étaient produites en 1850 sous forme de conseils. Ainsi les sociétés de secours mutuels et les caisses de retraite pour la vieillesse ont vu leurs cadres s'élargir et leurs statuts se fixer; par tous les moyens, on a cherché à encourager et à développer l'habitude de l'épargne et le sentiment de la prévoyance. Même soin pour ce qui touche à la santé et au bien-être des populations : la loi sur les logemens insalubres et la construction des cités d'ouvriers ont eu ces deux objets en vue. On y a, comme raffinement, ajouté des bains et des lavoirs publics. Que rappeler encore? Les faits abondent, et il faut s'en tenir aux plus décisifs. Pour obvier au renchérissement des denrées alimentaires, on a maintenu, à l'aide de grands sacrifices et pendant plus de deux années, la taxe du pain au-dessous du coût réel et créé, dans les quartiers populeux, des fourneaux économiques où la viande était débitée à des prix réduits. En même temps on imprimait au travail une activité un peu artificielle, pour qu'à la hausse des subsistances correspondît une élévation au moins équivalente des salaires.

Qui n'aurait cru à la puissance de ces mesures combinées, et ne semblait-il pas que la misère dût battre en retraite devant elles? On avait dépassé ce que la philanthropie la plus exigeante peut entrevoir et indiquer à titre de vœu; on avait emprunté aux pays voisins les institutions les plus compatibles avec nos habitudes et nos mœurs, et poussé jusqu'à l'extrême limite les secours des villes et de l'état.

Et pourtant, malgré tant d'efforts, rien ne témoigne que la misère ait cédé du terrain; elle en aurait gagné plutôt, si l'on s'en rapporte aux appels multipliés de la bienfaisance privée et aux chiffres douloureux qui les accompagnent. Quant aux documens officiels, ils en sont restés au point où les a laissés l'auteur d'un rapport récent, M. de Watteville, qui évaluait à 1 sur 12, c'est-à-dire à 8 pour 100, la proportion du nombre des indigens comparé à celui de la population générale.

Tels sont les faits, et il convient d'ajouter que, pour ces derniers temps, des causes accidentelles, telles que la disette et la guerre, ont contribué à les empirer; mais au-dessus et en dehors de ces fléaux passagers, il existe un motif permanent, une sorte de loi qui empêche la misère de décroître en raison des soulagemens qu'on lui oppose. Cette loi, ce motif, ont été signalés par tous les hommes versés dans ces matières. L'assistance privée ou publique a un double effet: elle crée autant de pauvres qu'elle en secourt, et entretient la misère au lieu de l'éteindre. Toutes les fois que cette assistance a quitté son caractère libre et spontané pour revêtir des formes plus savantes, à l'instant même et en regard la misère s'est constituée dans des conditions analogues et a affecté une sorte d'organisation. Plus l'assistance tendait à se changer en institution, plus la misère dégénérait en une profession avouée. Les besoins semblaient se mesurer sur l'aumône, et non l'aumône sur les besoins. Tel est l'écueil souvent signalé et toujours menaçant où viennent échouer les combinaisons en apparence les plus efficaces. A mesure que les sociétés arrivent à l'aisance et à la richesse, il naît dans leur sein, à côté de l'indigence réelle, une indigence artificielle, produit de la paresse et des mauvaises mœurs, qui procède du calcul plutôt que de la nécessité, et résiste aux moyens employés pour l'extirper avec l'énergie des végétations parasites. Au lieu d'être un embarras, cette indigence artificielle devient parfois un instrument de domination, et le passé en fournit plus d'un exemple. C'est ce dont il est aisé de se convaincre quand on suit, à travers les temps, la marche du paupérisme administratif, les empiétemens volontaires ou forcés, les intermittences et les modifications qui s'y rattachent.

I.

Cette histoire a été plus d'une fois écrite, et avec autorité. S'agit-il des périodes grecque et romaine, on a M. Rossi, qui a traité ce sujet avec la lucidité propre à son esprit, et quant aux époques plus récentes, on a M. de Gérando, qui apportait dans ces recherches la passion du bien public, puis MM. Duchâtel et Naville, dont les tra-

vaux, un peu anciens déjà, n'ont rien perdu de leur crédit; MM. Brouckère, de Morogues, Armand de Melun, d'autres encore. Si M. Alexandre Monnier n'est venu ajouter que peu de chose à cet ensemble d'études et d'opinions, il a du moins le mérite de s'en être inspiré et d'en avoir présenté, dans un cadre réduit, l'analyse judicieuse et fidèle.

Ce qui frappe le plus vivement l'esprit dans les annales de l'assistance, ce sont les transformations qu'elle a subies entre les mains de l'état ou du clergé. Le monde antique ne semble point avoir donné à la charité privée l'importance et le caractère qu'elle a de nos jours. Non pas que les instincts du cœur y fussent méconnus ou étouffés : alors comme aujourd'hui, la main s'ouvrait pour l'indigent; il avait sa place à la table comme au foyer; jamais l'hospitalité n'eut une empreinte plus religieuse. Ce qui manquait à ces sociétés un peu rudes, c'était la bienfaisance collective et s'exerçant sous forme d'association, la pitié pour le prochain devenant l'une des vertus les plus actives, les plus spontanées de l'homme, et se rendant manifeste par une foule de fondations et d'établissemens de charité. En revanche, là où l'individu s'effaçait, l'état signalait sa présence : les lois suppléaient à l'impuissance des mœurs. On ne saurait imaginer jusqu'où allèrent les choses dans les républiques grecques, dont le travail des esclaves constituait presque toute l'activité. Ce qui restait de citoyens libres vivait des largesses du gouvernement ou des usurpateurs qui s'en emparaient. Le trésor public était ainsi un patrimoine commun qu'alimentaient la confiscation, les impôts forcés, les tributs prélevés sur les peuples vaincus ou sur les colonies lointaines, les revenus des mines et du domaine public. A Athènes par exemple, le salaire se montrait sous toutes les formes : salaire pour le sénat, qui comptait cinq cents membres, et pour les tribunaux, où il y en avait six mille; salaire pour les orateurs et pour les vingt mille individus qui assistaient aux assemblées. Pas un acte, pas une cérémonie qui ne fussent une occasion de salaires; on en distribuait au spectacle et dans les jeux, et quand Périclès voulut assurer sa popularité, il créa, sous le nom de *théorique*, une série de libéralités nouvelles, si bien que la moyenne de ces subventions réunies atteignait par tête de citoyen la somme de 1,000 francs de notre monnaie. Quelle charge pour le trésor! et pour aboutir à quoi? A entretenir dans la misère une population sans dignité. Rien ne remplace ici-bas l'activité et la responsabilité personnelles : les races les mieux trempées sont celles où l'individu attend le plus de lui-même et puise ses ressources dans le prix d'un travail librement débattu.

A Rome, l'action de l'état n'était ni moins visible ni moins générale; seulement le procédé changeait. Ce n'étaient plus, comme en

Grèce, des distributions en argent, mais des distributions en nature. Tous les monumens de la jurisprudence prouvent à quel point l'abus en fut poussé. Sous l'influence du vieil esprit républicain, on garde encore quelque mesure. La part d'initiative du gouvernement semble se résumer dans une institution qui s'est transmise jusqu'à nous, avec les inconvéniens qui y sont inhérens, celle de l'*annone*, de qui relevait la subsistance de la ville. Rien de plus curieux que ce fait, et surtout que la persistance de l'*annone* à travers tant de siècles et des régimes si divers. Au début comme au déclin des civilisations, il s'est toujours trouvé des gens, et en grand nombre, décidés à ne point voir que l'instrument le plus sûr d'un approvisionnement est la liberté des transactions, et qu'en cette matière le cours naturel vaut mieux que les plus ingénieux artifices. De là ces précautions, ces entraves, même ces taxes qui, sous prétexte de rendre l'existence des populations plus certaine, ne font que la rendre plus précaire et plus onéreuse. Entre deux intérêts très simples et qui se répondent constamment, une offre et une demande, un vendeur et un acheteur, on a imaginé de placer un tiers, l'état ou la commune, qui tient du parasite et du maître, s'impose aux parties pour modifier les termes du contrat, quelquefois à son propre avantage et toujours au préjudice commun, substitue l'arbitraire au droit et la faveur à la concurrence, reste un embarras quand il n'est pas une charge, et ne présente aucune sorte de garantie ni pour l'abondance des denrées ni pour la modération des prix. De nos jours, ces expédiens se nomment ou des mercuriales ou des lois de maximum; du temps des Romains, c'était l'annone.

Quoi qu'il en soit, l'annone, à son origine, n'avait d'autre objet que de prévenir ou de combattre les disettes. Dirigée tantôt par un préfet spécial, tantôt par des procurateurs, elle veillait à ce que le marché des grains fût bien approvisionné, et que la taxe y gardât des proportions raisonnables. Deux traits distinguent alors cette institution : elle est temporaire et n'aboutit pas à des distributions à titre gratuit. Il ne s'agit, quand elle est en vigueur, que de suppléer à l'insuffisance de l'activité commerciale, et d'envoyer des vaisseaux sur les lieux de production négligés par les marchands. Quant au prix, tantôt c'est le sénat qui le fixe, tantôt ce sont les tribuns; deux influences toujours en lutte, celle des patriciens, celle des plébéiens. Dans le premier cas, la taxe se relève; dans le second, elle descend aussi bas que possible. Malgré tout, le principe reste intact; l'annone est une institution de circonstance, et ne fait point de largesses; elle vend et ne donne pas. Pour en changer les conditions, il faut que les siècles s'écoulent et que les mœurs se relâchent. Avec les Gracques commencent les distributions gratuites. Sous Auguste,

l'annone se transforme en un fait permanent. Désormais les captations exercées sur le peuple au moyen de ces libéralités n'exposent plus un homme aux rigueurs de la loi, et le temps est loin où Spurius Mélius les payait de sa vie. Les tribuns en usent comme d'un moyen légitime : Clodius y a recours pour obtenir l'exil de Cicéron, Jules César quand il pose, dans son premier consulat, les fondemens de sa popularité. Dès-lors l'annone cesse d'être un expédient d'administration pour devenir un instrument de politique; ses cliens de passage sont des cliens définitifs, dont le nombre s'élève d'une manière alarmante, même pour ceux qui y cherchent un appui. Non-seulement le peuple de Rome accourt aux magasins publics, où la ration est distribuée dans des cubes de bois de troëne, mais tout ce que l'Italie renferme de gens déclassés, tous les fainéans, tous les bandits, semblent s'être donné rendez-vous dans la ville où ont lieu les distributions. En vain essaie-t-on de faire un choix parmi ces parasites, les éliminations avortent devant les fraudes et les violences. César a fixé à cent cinquante mille le chiffre des parties prenantes, Auguste à deux cent mille; ces réformes restent une lettre morte, les charges de l'annone s'accroissent de plus en plus, et cela à un point qu'elle n'y pourrait suffire sans les libéralités particulières des empereurs.

A partir de ce temps, l'alimentation de Rome est une véritable affaire d'état; l'activité et la spéculation commerciale en sont absentes. C'est l'état qui taxe les provinces à blé; c'est l'état qui arme les flottes, effectue les transports, assure les dépôts, renferme, conserve et répartit les grains. L'Égypte donnera le cinquième de sa récolte, la Sicile le dixième; les Gaules, l'île de Chypre, la Béotie, les Baléares, la Sardaigne, fourniront leur contingent. Tout retard dans l'arrivée des approvisionnemens a le caractère d'une calamité nationale; quand les vaisseaux chargés en Égypte sont signalés sur la côte, des réjouissances et des fêtes accompagnent cet événement. On se félicite comme si on échappait à une crise. Des navires plus légers que les autres prenaient les devans et arboraient à leurs mâts un pavillon de reconnaissance. Les populations se portaient alors vers le rivage, et les administrateurs de l'annone s'empressaient d'accourir. La joie éclatait en applaudissemens quand les pilotes mettaient pied à terre sur le promontoire de Caprée; on se rendait au temple de Minerve, où le vin maréotique coulait en l'honneur de cette heureuse navigation; puis les bâtimens étaient dirigés les uns sur Antium, les autres sur Ostie, d'où ils remontaient le Tibre jusqu'à Rome. Que d'appareil, et en même temps que d'embarras gratuits! Nous avons du génie romain une idée assez haute pour croire que, livré à lui-même, il eût trouvé des moyens d'approvisionne-

ment plus sûrs, plus simples et moins fastueux. Au lieu de ce convoi de cinq cents voiles, essuyant toutes le même risque et arrivant toutes à la fois, il eût divisé ses arrivées et ses risques, de manière que les marchés fussent constamment pourvus et n'éprouvassent pas l'alternative d'une extrême pénurie et d'une extrême abondance; mais il eût fallu que l'action officielle s'effaçât devant l'action privée, lui laissât quelque ressort en lui offrant quelques avantages. Rome ne l'entendait pas ainsi, et sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, nous sommes encore bien Romains.

Sous les empereurs de la décadence, cette question des subsistances ne fit que prendre un caractère plus grave pour l'armée comme pour le peuple; il ne semble plus rien y avoir en dehors de la munificence et des libéralités du souverain. On les multiplie à l'infini et sous les formes les plus variées, — le *congiaire* au peuple, le *donatif* à l'armée. Ces libéralités ne sont pas toutes volontaires; un jour c'est la soldatesque qui se plaint, l'autre jour c'est la multitude qui s'insurge; il faut acheter à prix d'argent le concours de l'une et la soumission de l'autre. Pas un empereur qui échappe à ces tributs forcés, et ils ont beau faire, jamais les largesses ne sont à la hauteur des exigences. Pour une prétention satisfaite, il en naît vingt autres plus impérieuses. Comment s'y dérober? Le pouvoir est à l'enchère, citoyens et légionnaires en disposent en faveur du plus offrant et lui dictent ensuite la loi; s'il résiste, on le brise et on traite de ses dépouilles avec un maître plus généreux. L'empereur est responsable de tout; il est responsable des récoltes, de la régularité des saisons, des rigueurs ou de la clémence du ciel. La multitude attend de lui ses moyens de vivre. Il doit agir pour elle, prévoir pour elle, ne la laisser dépourvue ni dans ses besoins, ni dans ses plaisirs. Malheur à celui qui retrancherait quelque chose de son pain ou de ses jeux du cirque! Aucun empereur n'y songe; tous s'inclinent devant cette mendicité turbulente. Auguste, pour célébrer sa victoire sur Antoine, élève au quadruple la distribution des denrées; Tibère crée une banque de prêts gratuits; Caligula donne deux fois à la populace un congiaire de 200 sesterces par tête, 79 fr. de notre monnaie. Jusqu'alors, le blé seul avait été livré à titre gratuit; on en fait autant pour le sel, pour la viande, même pour les vêtemens. Le trésor public est un réservoir où chacun puise, et qui est le siége d'un pillage régulier. Aussi que d'efforts pour le remplir! que d'exactions dans les provinces! que de confiscations, que de violences, que de meurtres pour nourrir ces milliers d'oisifs et de factieux! Cela dura jusqu'au jour où les Barbares marchèrent sur Rome, et ne trouvèrent de résistance sérieuse ni dans ses soldats mercenaires, ni dans ses citoyens avilis.

Ainsi finirent les sociétés antiques, pour avoir fait trop bon marché de la dignité humaine et laissé peser sur les existences la main et la tutelle de l'état. Tout ce qu'il y avait dans les populations de volonté virile et d'instinct industrieux s'éteignit graduellement devant ces habitudes de servilité et d'oisiveté. Les âmes ne se relevèrent que sous l'influence des idées chrétiennes; le réveil de la foi fut le réveil de l'activité personnelle. Alors l'assistance changea de caractère et de nom; elle cessa d'être cette manne qui tombait d'en haut, aveuglément et indistinctement, pour corrompre et énerver ceux qui en vivaient; elle devint une vertu et un devoir privés; elle s'appela la charité et eut pour forme l'aumône. Rien de plus touchant, surtout au début. On voit alors, on sent l'influence de l'église et, comme l'a dit éloquemment M. Villemain, « celle des grands exemples et des leçons sublimes dont elle étonna le monde par les Ambroise et les Chrysostome (1). » Ce qu'il y a de vraiment divin dans cette nouvelle manière de comprendre et de pratiquer l'assistance, c'est que l'obligé et celui qui oblige gardent le même rang, et que le secours n'entraîne pas la dépendance. Les riches se doivent aux pauvres, les valides aux infirmes, les grands aux petits. Le soulagement de la misère est l'œuvre de tous, l'attribut de tous; personne n'en est chargé par préférence, pas plus l'état qu'un corps dans l'état. Il se forme entre les membres de la famille terrestre un lien mystique qui les rend solidaires les uns des autres, les unit étroitement, et dont le dernier chaînon remonte jusqu'au ciel. Et quel souci de la dignité de l'homme dans l'exercice de cette charité! Les besoins n'ont plus à se produire; il est ordonné de les prévenir. La responsabilité se déplace; s'il y a des souffrances cachées, il faut les découvrir et ménager cette pudeur qui est la dernière noblesse de l'indigence. Pour un chrétien, c'est de l'obligation la plus stricte, comme le silence dans le bienfait. S'il y a quelque récompense à en attendre, ce n'est pas ici-bas; de pareils comptes se règlent ailleurs. L'acte perd de son prix au moindre mélange d'ambition ou de vanité.

Telle est la charité selon l'Évangile, et à la définir on comprend quel fut son empire dans les consciences. Jamais plus bel élan ne frappa et n'étonna le monde, et il ne fallait pas moins pour suffire aux besoins que créait le dogme nouveau. En affranchissant les esclaves, le christianisme avait pris à sa charge le soin de les nourrir. Il est vrai que le travail affranchi lui prêtait la fécondité de ses ressources; mais que de douleurs, que de misères accompagnèrent les premières périodes de cette transition, aggravées par les guerres,

(1) Rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie française sur les concours de 1857, où le livre de M. Alexandre Monnier a obtenu une médaille de premier ordre.

les famines, le pillage et les invasions des hordes du Nord! La charité fut plus puissante que tous ces obstacles; elle adoucit les maux qu'elle ne pouvait guérir, et resta debout sur les ruines dont le sol était couvert. Limitée d'abord, son action s'étendit en raison des progrès de l'église, et devint universelle sous les empereurs convertis. On fonda des hospices où les malheureux trouvèrent un asile et du pain, on délivra les captifs, on distribua des secours avec un discernement que les sociétés païennes n'avaient pas connu. Ce fut entre le pouvoir spirituel et le pouvoir séculier une sorte de lutte, où celui-ci resta longtemps subordonné. L'église avait fait de la charité un de ses titres et une de ses forces; elle ne s'en dessaisit pas et ne laissa l'état intervenir à côté d'elle qu'à titre d'auxiliaire. Dans l'histoire de l'assistance, les deux rôles sont bien marqués, et il est utile de rechercher en quoi ils diffèrent : c'est le trait par lequel les civilisations modernes se séparent des civilisations du passé.

Sans doute la part des souverains fut grande dans les établissemens et les institutions de charité. Les plus illustres et les plus sages tinrent à honneur d'y attacher leur nom. Constantin fit aux pauvres des remises d'impôt, et ouvrit aux proconsuls des crédits en faveur des familles indigentes; Charlemagne multiplia les écoles et les dota généreusement; saint Louis fonda les Quinze-Vingts et enrichit de ses dons l'hôtel de ville de Paris, qui les distribuait aux nécessiteux; Charles V eut le premier l'idée d'une assistance judiciaire gratuite; François Ier créa un bureau d'indigence avec des listes régulières, et lui donna le droit de lever une taxe d'aumône sur les habitans. Louis XIV, procédant ici comme partout avec sa grandeur habituelle, construisit et dota successivement l'hôpital des Incurables, l'hôpital des Convalescens, l'hôpital des Invalides, l'hôpital général de Paris, connu depuis sous le nom de la Salpétrière, et qui à lui seul pouvait renfermer jusqu'à six mille indigens. D'autres rois signalèrent leurs règnes par des fondations analogues, et, à vrai dire, il n'en est aucun qui ne se soit associé par quelques actes publics aux efforts et aux services de la charité privée.

La charité néanmoins, quelles que fussent la nature et l'étendue de ce concours, restait une œuvre indépendante, et dont le clergé conservait la direction. C'est dans les coffres de l'église que les fidèles déposaient leurs offrandes, c'est par ses mains que s'en opérait la distribution. Chaque paroisse avait ses pauvres, veillait à leurs besoins, en constatait l'urgence, et y pourvoyait en raison de ses ressources. L'évêque était le grand aumônier du diocèse; ses diacres s'occupaient du détail et comptaient parmi leurs principales attributions celle de trésoriers de l'épargne charitable. Beaucoup de dotations, beaucoup de biens de main-morte n'eurent pas d'autre origine, et à l'époque des croisades, quand l'esprit religieux souffla

sur le monde, on vit une foule de seigneurs disposer, avant leur départ, d'une portion de leurs biens en faveur des chapitres et des couvens plus spécialement voués à l'œuvre de l'assistance. Des ordres, comme celui des hospitaliers, s'établirent alors avec une mission spéciale, ils édifièrent la chrétienté par le spectacle de leur dévouement. Si l'élan fut vif, il n'était pas au-dessus des nécessités du temps. Un mal inconnu, la lèpre, venait d'envahir l'Europe, et la France seule, au XIIIe siècle, comptait huit cents léproseries. Le clergé eut l'honneur de supporter sans fléchir un si lourd fardeau, et s'il ne fut qu'un intermédiaire des dons privés, il y ajouta ce que rien ne supplée et ce qui rehausse le prix du secours, son contingent de sacrifices et de risques personnels. Il fit plus encore; il maintint la charité dans ses vraies limites, l'inspiration volontaire, en ne la laissant dévier ni vers l'état, où elle se dénature, ni vers l'exercice isolé, qui presque toujours manque de discernement. Il la soumit à une sorte d'organisation, pas assez savante pour devenir stérile, pas assez régulière pour assurer un tribut aux assistans et un droit aux assistés.

Ce n'est pas qu'ainsi comprise, la charité n'ait eu des inconvéniens; en aucune matière, l'abus n'est plus voisin de l'usage. Même en France, où l'action en demeura libre, l'assistance eut de bons et de mauvais jours, et entretint la misère, qu'elle se proposait de soulager. Plus d'un édit de nos rois eut pour objet d'obvier à l'accroissement trop rapide du nombre des mendians et d'empêcher qu'ils ne fissent de leur condition une véritable industrie. A la gravité des peines on peut mesurer l'intensité du mal. Jean le Bon ordonna que tout mendiant valide serait jeté en prison, et, en cas de récidive, attaché au pilori, marqué au front d'un fer rouge, puis banni. De pareilles rigueurs ne suffirent pas pour extirper cette spéculation coupable; les portes des églises restèrent assiégées d'une foule de gens sans aveu, étalant aux yeux qui s'en détournaient avec dégoût des plaies réelles ou simulées. L'art de la mendicité se transmettait dans certaines familles comme un héritage, avec ses procédés, ses recettes, et presque ses priviléges. Il fallut sévir de nouveau et chercher des châtimens plus sûrs. Henri II prescrivit le travail forcé; Louis XIII ouvrit des ateliers de charité qui, pour la forme et les règlemens intérieurs, se rapprochaient de nos dépôts de mendicité et des établissemens plus sévères qui existent de l'autre côté du détroit (*workhouses*). Ce ne furent là, il est vrai, que des germes d'institutions, et ces mesures, décrétées contre un mal devenu excessif, étaient presque toujours abandonnées quand l'effet avait été produit. L'église intervenait à temps pour contenir le pouvoir administratif et empêcher qu'il n'empiétât trop ouvertement sur son domaine.

En Angleterre, surtout après la réforme, on alla plus loin. Tant que le dogme catholique fut dominant, le soin des pauvres était demeuré à la charge du clergé seul, et, malgré un luxe inoui de pénalité, le nombre s'en accroissait à vue d'œil. La brusque dispersion des ordres religieux fut, à ce point de vue, une révolution économique et sociale. Non-seulement elle rejeta dans le monde une légion de moines dépossédés, et qui avaient à s'y faire une place, mais avec eux les cinquante mille parasites qui vivaient de l'aumône des couvens. On s'en aperçut bien sous Henri VIII, dont le règne fut marqué par soixante-deux mille exécutions capitales pour attentats à la propriété. A l'industrie de la mendicité avait succédé l'industrie du vol. Il fallut prendre un parti, et de là vinrent ces lois des pauvres qui ont si longtemps pesé et qui pèsent encore sur l'économie administrative de la Grande-Bretagne. Henri VIII n'entra pas sans hésitation dans cette voie; on eût dit qu'il avait la conscience des embarras qu'il préparait à ses successeurs. Il fit un appel à la charité de ses sujets, provoqua des souscriptions, ordonna que des collectes fussent faites dans les églises. C'était encore de l'assistance volontaire; mais sous Élisabeth ces taxes, d'abord libres et provisoires, prirent un caractère forcé et définitif. Le quarante-troisième statut de ce règne fixa les bases du régime qui a prévalu pendant plus de deux siècles, et dont beaucoup d'élémens subsistent malgré les modifications de 1834. Trois dispositions caractérisent ce régime: le recensement des pauvres, leur existence mise à la charge de la paroisse, la création d'une taxe obligatoire pour leur entretien. Voilà le berceau de l'assistance légale et le germe du paupérisme organisé. On sait ce qui s'ensuivit; cette histoire a été souvent racontée. L'indigence avait désormais une action ouverte, un droit à exercer: elle en usa et en abusa. De suppliante qu'elle était, elle devint hautaine, exigeante; elle eut la menace à la bouche, et au besoin engagea des procès. Ses cadres s'élargirent, et si bien que la responsabilité des paroisses fut pour beaucoup d'entre elles une cause de ruine. La partie active s'épuisait à nourrir la partie inerte de la communauté, et pour soulager les pauvres, on en faisait d'autres à l'envi. Plus de prévoyance individuelle, plus de souci de l'avenir; on comptait sur la paroisse pour suppléer aux conséquences du vice ou aux défaillances de l'âge : à quoi bon l'épargne quand on a en perspective un prélèvement sur le fonds commun? Aussi cette taxe, légère à l'origine, devint-elle, avec le temps et à la suite d'innombrables abus, intolérable pour ceux qui y étaient assujettis. Il est telle localité, comme Cholesbury, où les revenus de ceux qui possédaient quelque chose étaient insuffisans pour acquitter le tribut légal envers ceux qui ne possédaient rien. En 1834, la taxe s'élevait, pour toute l'Angleterre, à 6,317,255 liv. sterl. (157,931,375 fr.). Une réforme était

nécessaire, et, malgré le respect des Anglais pour leurs vieilles lois, elle eut lieu.

Le trait essentiel de cette réforme fut d'affranchir les paroisses de leur responsabilité, ou tout au moins de la rendre plus légère. On ne conserva de l'ancienne organisation que des agrégations ou unions de paroisses créées par un statut de George III, et qui avaient la puissance et les ressources nécessaires pour gouverner et entretenir leurs nécessiteux. Le reste releva d'une autorité unique, chargée de rechercher et de combattre ce que l'indigence légale avait d'excessif et d'artificiel. En même temps que la loi maintenait le secours, elle imposait le travail, et des établissemens spéciaux étaient fondés, avec la contrainte comme sanction et la séparation des sexes comme moyen de discipline. On ne renonçait pas au principe, on en réglait seulement l'application de manière à le rendre moins abusif. Les résultats ne trompèrent point ces espérances, et trois ans après cette réforme, la taxe était déjà réduite de 2,271,514 livres sterling (56,818,050 fr.). Elle s'est relevée depuis lors, sous l'influence de causes accidentelles, comme l'insuffisance des récoltes, la cherté des vivres et les fluctuations du travail manufacturier, sans qu'on en puisse tirer une conclusion défavorable contre l'efficacité du nouveau système. Seulement, tout mitigé qu'il est, le principe subsiste : c'est toujours l'assistance officielle. Le droit du pauvre est inscrit dans la loi; elle se borne à en régler l'exercice. Là sont l'écueil et le danger; on a enrayé, mais on est toujours sur la même pente. Le droit pour l'assisté exclut presque le devoir chez celui qui assiste; dès que l'état s'en mêle, l'individu peut s'effacer; les bourses privées ne se mettent pas volontiers à la suite du trésor public, et à moins de se payer d'illusions, il faut convenir que l'un des deux modes de secours nuit à l'autre.

La France, au milieu d'essais contradictoires, ne s'est jamais engagée aussi avant dans cette voie; elle a su ménager à la charité libre une part beaucoup plus grande. La mobilité des habitudes et l'inconstance des institutions l'ont servie en cela. On n'a manqué ni de projets ni même de décrets; ces projets, ces décrets, sont restés en partie sur le papier. Ainsi, quand à la suite des proscriptions révolutionnaires, le clergé eut pour ainsi dire disparu, et avec lui cette épargne dont il disposait en faveur des pauvres, il y eut, de la part des gouvernemens qui se succédaient, plus d'un effort et plus d'un retour pour résoudre un problème que la misère des temps rendait plus terrible. La constituante, en frappant la mendicité, essaya d'organiser un système de secours et de travaux dont le moindre défaut était l'impuissance. La convention fit plus encore : avec la solennité qu'elle mettait dans les mots, elle déclara que l'assistance des pauvres était une dette nationale, et qu'il y serait pourvu

au moyen de la vente des biens des hôpitaux, des fondations et des dotations existantes. Chaque département devait recevoir à cet effet une somme déterminée, et un registre des indigens, ouvert au chef-lieu des cantons, devait servir de base aux répartitions. L'assistance privée était également soumise à quelques règles. Plus de dons manuels ni directs, mais des souscriptions volontaires versées dans une caisse de secours. En même temps des peines rigoureuses étaient édictées contre les mendians, avec la transportation comme sanction extrême. On alla, dans des décrets postérieurs, jusqu'à donner une assiette à l'indigence, en la mesurant à l'échelle des contributions, et une limite aux secours, en les fixant à 160 livres dans certains cas, et à 120 livres dans d'autres. Il est presque inutile d'ajouter que ces lois, votées avec apparat et accompagnées de discussions pompeuses, restèrent sans effet. On n'y avait oublié qu'une chose, c'était d'en mettre les dispositions en harmonie avec les ressources du trésor. Là comme ailleurs, l'argent manqua, et les pauvres en revinrent à leurs procédés habituels, en dépit d'interdictions dérisoires. Deux institutions survécurent seules à cette suite de décrets : le secours à domicile et le dépôt de mendicité.

Ce fut sur ce dernier moyen que revint et s'appuya la législation charitable de l'empire. Un décret daté de Bayonne du 5 juillet 1808 eut pour objet d'organiser des dépôts de mendicité, dont les dépenses devaient être supportées concurremment par le trésor public, les départemens et les villes. A l'appui et comme force coactive, on modifia le code pénal en y ajoutant les articles qui y figurent du numéro 274 au numéro 282 contre le vagabondage et la mendicité. Il s'agissait d'une extirpation complète obtenue à l'aide d'une répression vigoureuse; mais là encore l'instrument n'était pas en rapport avec la tâche. Tout ce que put faire le gouvernement impérial au moyen de la force dont il disposait, ce fut d'ouvrir trente-sept dépôts, dont l'encombrement dépassa toutes les prévisions et amena des embarras de plus d'un genre. L'expérience était donc incomplète quand la restauration survint, et, sous la pression du clergé, laissa les choses aller de nouveau à l'abandon. Il ne se créa plus de dépôts; beaucoup se fermèrent, un petit nombre seulement traversa cette période de défaveur. Cependant la réaction n'alla pas jusqu'à une abrogation formelle du décret de 1808, et le gouvernement de juillet put reprendre, avec la mesure et la prudence qui le caractérisaient, l'œuvre un peu négligée de l'empire. C'est à M. le comte Duchâtel que revient l'honneur d'avoir remis cette question à l'étude. Les départemens y procédaient au hasard, sans unité, sans esprit de suite. Par une circulaire en date du 24 février 1840, le ministre de l'intérieur ouvrit une grande enquête et indiqua aux préfets les points sur lesquels elle devait porter : les causes habituelles de la

mendicité; les mesures adoptées pour l'empêcher, soit par l'autorité supérieure, soit par les conseils généraux et municipaux; l'existence et l'organisation des établissemens de refuge ou de travail, des fondations civiles ou religieuses, des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels; enfin les interprétations peu concordantes que la jurisprudence en vigueur avait rencontrées dans les tribunaux et les cours. La conclusion du ministre était que l'administration n'entendait apporter dans cette recherche ni esprit de système ni opinion préconçue, mais que le problème, réduit à ses termes les plus simples, consistait à combiner dans une juste mesure la répression et la charité.

La question était bien posée : les réponses ne furent pas toutes à la même hauteur, les faits aussi furent lents à venir. Il y eut pourtant un certain nombre de dépôts ouverts entre 1840 et 1848, et de plus la jurisprudence fut enfin fixée. Ce qui partageait les tribunaux et les cours, c'était la nature de l'autorisation exigée pour l'établissement d'un dépôt. On vida le conflit en substituant aux arrêtés du ministre la sanction plus élevée d'une ordonnance ou d'un décret, et cette formalité fut exigée non-seulement pour les fondations publiques, mais aussi pour les fondations communales et particulières. Depuis lors, rien ne s'oppose plus, dans le domaine de la légalité, à ce que la mendicité disparaisse de la surface de notre territoire. Ce qui subsiste d'obstacles vient d'ailleurs et ne peut être surmonté aussi facilement. Renfermer un mendiant surpris en flagrant délit n'est pas tout en effet : il faut lui assurer du travail dans la prison ou hors de la prison, combiner le secours et le châtiment, faire du malheureux délinquant, si c'est possible, un membre actif de la communauté, ou, si l'âge et les infirmités s'y opposent, lui ouvrir des asiles spéciaux comme destination définitive. Autrement il n'y a là qu'une douloureuse fiction. Le dépôt recevra et rendra les mêmes pauvres; à peine libres, ils tendront la main pour y rentrer, et où l'on croyait n'avoir que des hôtes de passage, on aura des pensionnaires intermittens, triste témoignage de l'impuissance de la loi.

C'est à cette circonstance que l'on doit attribuer les progrès si lents de l'extinction de la mendicité. Sur l'ensemble de nos départemens, seize seulement se sont trouvés en mesure d'établir des dépôts; il est vrai que, par une heureuse association, ces seize dépôts embrassent vingt-cinq départemens. Un grave inconvénient s'attache d'ailleurs à ces organisations partielles, c'est l'émigration de la mendicité. Chassés d'un département, les mendians passent dans le département voisin et l'infestent outre mesure, de sorte qu'à un ma guéri sur un point succède sur un autre point un mal plus grand. Il n'y aurait à cela qu'un remède, ce serait de proclamer l'uniformité du régime créé par le décret de 1808 et de rendre le dépôt obligatoire. Obligatoire! mais les ressources de beaucoup de départemens

n'y suffiraient pas! On sait combien il y en a d'obérés, et de quel poids sont pour eux les centimes facultatifs qu'on multiplie avec plus de prodigalité que de prudence. Puis ces dépôts auraient besoin, en se généralisant, de sortir du caractère mixte qu'on leur a attribué dans plusieurs localités. Ils sont à la fois une prison et un asile, et reçoivent indistinctement des mendians libres et des mendians frappés par la justice. Ce procédé a des dangers : il confond ce qui ne devrait pas être confondu. Pour le mendiant condamné, le séjour a une limite naturelle, celle de la peine; pour le mendiant libre, où est la limite? On en vient ainsi, par la force des choses, à constituer de véritables établissemens hospitaliers dont le maintien est au-dessus des forces des départemens, et qui, même dans les mains de l'état, constitueraient à la fois une dépense difficile à calculer et un dommage bien plus grand encore pour l'activité du pays.

On conçoit donc que là où ils existent, les dépôts de mendicité soient incomplets et impuissans, et que là où ils n'existent pas, on se montre peu empressé à en créer. Le vice de ces institutions est toujours le même : donner de la sécurité à la misère, lui fournir des garanties, lui ménager des perspectives, lui reconnaître un droit. Que ces institutions se présentent sous la forme de peine ou sous la forme de secours, l'abus peut varier sans être moins réel : dans la déchéance, la peine et le secours se confondent quand la sécurité est au bout. C'est ainsi que dans tous les temps et sous tous les régimes on a fait des pauvres en se proposant de les soulager, et que leur nombre s'est élevé en raison de la régularité de l'assistance.

II.

Ce qu'il y a surtout d'intéressant dans l'ouvrage qu'a publié M. de Magnitot, préfet de la Nièvre, c'est l'expérience qui lui est personnelle et qui a eu pour siége le département qu'il administre. Autant que personne, je rends justice aux recherches historiques dont il a éclairé et accompagné son sujet, aux détails curieux qu'il donne sur la charité préventive ou active, indirecte ou directe : qu'il me permette néanmoins d'en venir sur-le-champ à son titre le plus réel, à la métamorphose administrative dont il a été le promoteur.

La Nièvre était naguère au nombre des départemens qui n'avaient pas de dépôt de mendicité. Une ordonnance rendue le 17 octobre 1847 n'avait pu aboutir par suite des événemens de février 1848 : le voisinage de ces deux dates explique un premier avortement. Dès son arrivée dans le département, M. de Magnitot s'occupa de reprendre et d'assurer l'exécution de la mesure. Le temps et la localité s'y prêtaient mal : c'était en 1854. Deux mauvaises récoltes pesaient sur les campagnes, et l'on sait à quel point les habitudes

de mendicité sont invétérées dans l'ancien Bourbonnais. Le préfet ne se découragea pas et se mit à l'œuvre. Supprimer la mendicité purement et simplement, avec la seule condition que la loi impose, la création d'un dépôt pourvu des élémens nécessaires, était un acte auquel il ne fallait pas songer : c'eût été manquer d'humanité et d'esprit politique; le gouvernement d'ailleurs n'y eût pas consenti. Comme mesure parallèle, il y avait lieu de placer l'organisation de l'assistance et de créer un ensemble de ressources qui, en tout état de cause, fussent à la hauteur des besoins. Ces ressources, comment se les procurer? Était-ce par la voie d'un impôt obligatoire que les conseils municipaux auraient voté et qu'aurait sanctionné le ministre de l'intérieur? Rien de plus grave: l'impôt aurait pu être accepté par une commune, refusé par l'autre, et d'ailleurs procéder ainsi, c'était commettre une erreur de doctrine. M. de Magnitot pensa avec raison, et en s'appuyant de l'autorité de M. Thiers, que « l'individu agit avec ses propres deniers, et que l'état au contraire agit avec les deniers de tous, avec ceux du pauvre comme avec ceux du riche, et que si, pour l'individu, il n'y a pas d'autre conseil à suivre que celui de donner le plus possible, pour l'état au contraire il faut recourir aux principes de la justice distributive et examiner si, en donnant aux uns, il ne prend pas aux autres, si en un mot il ne manque pas aux règles d'une bonne et équitable administration (1). »

L'idée de l'impôt obligatoire une fois écartée, M. de Magnitot fut conduit à celle de l'offrande volontaire. Rassembler et discipliner les dons épars, en régler la collecte et la distribution de manière que l'une fût plus abondante et l'autre mieux entendue, substituer à la générosité irréfléchie des individus l'action éclairée des bureaux de bienfaisance ou d'une commission dans laquelle siégeraient le curé et le maire, voilà en quelques mots la combinaison à laquelle le préfet de la Nièvre s'arrêta. Il ne s'agissait plus que de la faire adopter au département, et ce fut l'objet de plusieurs circulaires qui figurent dans l'ouvrage de M. de Magnitot à titre de pièces justificatives. Il y expliquait ses projets et les recommandait à l'attention des personnes influentes, pour qu'une fois convaincues, elles se dévouassent à convaincre les autres. Le dernier mot de tout cela, c'était l'ouverture d'une souscription commune à tout le département, souscription parfaitement libre, où ceux qui voudraient s'inscrire le feraient pour la somme qui leur conviendrait, et qui pour la plupart d'entre eux serait tout au plus l'équivalent d'aumônes arrachées par l'importunité ou dégénérées en une sorte de redevance. Les dons en nature étaient acceptés au même titre que les dons en argent et répartis de la même manière. Ainsi tout restait libre, le

(1) *De l'Assistance*. Rapport à l'assemblée législative (1850).

chiffre et le mode de souscription, l'acquiescement ou le refus. Seulement, comme l'œuvre ne pouvait réussir qu'avec des conditions de durée, l'engagement devait être pris pour cinq ans, et la somme acquittée par fractions tous les trois mois entre les mains du percepteur du canton et sous la forme de contribution directe.

C'était là, il faut en convenir, une initiative hardie, et à l'appui de laquelle un peu d'habileté administrative n'était pas de trop. Les bourses sont en général rétives, et un engagement de cinq ans est bien long; mais un préfet a des prestiges auxquels tout cède! Tant de gens attendent de lui un sourire ou une faveur, que ses désirs éprouvent rarement de grandes résistances. Il a des auxiliaires partout, aussi bien dans les corps électifs que dans l'administration salariée. M. de Magnitot n'eut qu'à faire un appel; tout le monde se rangea sous son drapeau. Il eut le conseil général et les conseils municipaux, il eut le clergé et un beau mandement de l'évêque, il eut les maires, les officiers ministériels, les agens des finances, toutes les influences de la commune, du canton et de l'arrondissement; il eut ce qui mène un département et s'impose à la masse. L'œuvre d'ailleurs se recommandait par elle-même; elle était belle, elle était grande, elle parlait au cœur et à la raison. Après quelques mois d'efforts, les listes de souscription accusèrent un chiffre de 242,321 fr. 91 cent. d'engagemens volontaires pour une période de cinq années. Aucune expérience ne pouvait être plus concluante, ni mieux témoigner de l'ascendant personnel de l'administrateur. Désormais l'abolition de la mendicité se présentait dégagée des obstacles qui l'avaient fait ajourner : un décret en date du 24 janvier 1855 autorisa la création d'un dépôt dans le département de la Nièvre.

Quelle influence cet ensemble de mesures a-t-il exercée sur la condition des classes nécessiteuses? C'est un point sur lequel M. de Magnitot ne s'explique pas suffisamment, et cela se conçoit : son acte et son livre sont presque de la même date. La période écoulée n'est pas assez longue pour fournir les élémens d'un jugement définitif. Cependant les premiers effets de la réforme sont curieux à noter. Parmi les individus qui vivaient du produit de la mendicité, les uns transportèrent ailleurs leur industrie, et cela dans une proportion telle qu'un département limitrophe en jeta des cris d'alarme; d'autres se résignèrent à rentrer, suivant leur langage, dans la vie privée et passèrent à l'état d'honnêtes rentiers. Les plus singulières découvertes furent faites à ce moment. Tel malheureux, couvert de haillons hideux à voir et qui depuis vingt ans harcelait le passant de ses cris et de ses prières, était propriétaire de deux maisons d'un bon produit; tel autre avait une somme d'argent placée chez son notaire. Il en est, parmi ces industriels, qui, ne pouvant s'accoutumer à l'idée de dépenser leur propre revenu, essayèrent de se faire

comprendre par surprise sur la liste des personnes participant aux secours. D'autres en revanche, se sentant encore valides, demandèrent au travail les moyens d'existence qu'ils tiraient naguère de l'aumône. En résumé, la transformation fut pacifique; il y eut bien quelques cris poussés et quelques menaces proférées, mais l'effervescence dura peu, et une attitude bienveillante la désarma sans beaucoup d'efforts.

Telle est l'expérience qui s'est accomplie dans la Nièvre sous l'administration de M. de Magnitot. Aux faits qui viennent d'être exposés, je n'ajouterai que peu d'observations. L'acte du préfet de la Nièvre part d'un bon sentiment; il date d'hier, et Dieu me garde d'en affaiblir les chances par l'expression d'un découragement prématuré. Au fond, M. de Magnitot a raison. Le décret de 1808 et les articles du code pénal qui en furent la conséquence doivent avoir pour correctif un exercice mieux entendu et plus général de la charité privée. Il faut que celle-ci se montre d'autant plus active que la loi est plus rigoureuse. C'est un devoir, et des plus étroits. Babbage, en parlant de la taxe des pauvres, l'envisage comme une sorte de rachat et dit que l'Angleterre paie ainsi en bloc sa sécurité. La charité privée peut, en France, faire le même calcul et le même raisonnement. En allant au-devant du mal, elle s'exonère de la plainte, elle s'épargne le spectacle de nos plaies sociales et l'ennui de tristes et perpétuelles obsessions. Il convient donc de faire marcher parallèlement la répression et l'assistance : ce sont des termes qui se correspondent.

Jusque-là, on ne peut que partager les idées de M. de Magnitot; mais un point sur lequel il me paraît impossible de s'accorder avec lui, c'est l'immixtion de l'élément administratif dans une œuvre de charité privée. Et d'abord notre gouvernement n'est-il pas assez chargé de besogne pour qu'on évite de lui attribuer encore celle-là? Puis, outre l'embarras, il y a la responsabilité. Les indigens, quand l'aumône est directe, n'ont pas à se plaindre de la part qui leur échoit : c'est l'effet de leur chance, ils s'y résignent aisément; mais si l'aumône est indirecte, leurs dispositions se modifient et deviennent tout autres. A l'instant ils s'en prennent au dépositaire et le poursuivent de leurs soupçons. Si c'est l'autorité, ils ne manqueront pas de dire qu'elle procède aux distributions avec partialité, qu'elle a des préférences, des faveurs, ses pauvres en un mot, et qu'elle les choisit parmi ceux qui affectent le plus de servilité et d'hypocrisie. De toutes les façons, la responsabilité du pouvoir est engagée dans un acte qui n'est pas naturellement de son domaine et pour des fonctions qu'il aurait pu abandonner à l'activité privée. Bien des signes attestent que c'est là une des maladies du temps. Sous prétexte de régularité, on étouffe l'indépendance, même la plus inoffen-

sive: on s'ingénie à trouver des mécanismes pour toute chose, sans en excepter l'exercice des vertus. Et pourtant M. de Magnitot repousse, pour la combinaison qu'il a fait prévaloir, une assimilation quelconque avec l'assistance légale : c'est là une prétention qui ne peut être admise. Aux yeux des personnes qui ne se paient pas de mots, ces engagemens réguliers ne sont, sous une forme ingénieuse, que de l'assistance légale, et du caractère le moins ambigu. Comment nommer autrement une taxe, même volontaire, quand elle a cinq ans de durée, s'acquitte chez le percepteur du canton et sert à composer un fonds charitable dont les agens de l'autorité sont les dispensateurs? C'est si bien de l'assistance légale, que l'insuffisance des souscriptions est couverte, d'après l'aveu du préfet, au moyen d'une somme mise à sa disposition par le conseil général et accrue par les libéralités du gouvernement.

Ce n'est pas là d'ailleurs un problème résolu, c'est tout au plus un problème ajourné. Après cinq ans de répit, on se retrouvera en face des mêmes nécessités, et il faudra refaire le même effort. Où est la garantie d'un second succès, et après un second succès, d'un troisième? L'humeur est changeante en France; on y a du goût pour les nouveautés, mais on laisse volontiers les choses tomber en désuétude. Ce n'est plus ici cette terre d'outre-Manche où l'on respecte jusqu'aux abus, pourvu qu'ils soient anciens; c'est le pays de la mode, qui met au rebut une institution dès qu'elle lui semble usée et dénigre tout ce qui ne s'impose pas. Cette objection écartée, il s'en présente une plus grave. On a vu, et le préfet de la Nièvre a soin de le constater dans son ouvrage, qu'une bonne portion des mendians du département passa dans les départemens voisins, sur les premières terreurs causées par la réforme, c'est-à-dire qu'au lieu de se guérir, le mal, pour cette catégorie de nécessiteux, ne fit que se déplacer. La Nièvre fut délivrée, mais au préjudice de l'Allier, du Loiret et de la Côte-d'Or, qui virent affluer un surcroît de pauvres, et les pires d'entre les pauvres, les incorrigibles et les vagabonds. Or est-ce bien de la justice? est-ce même de la bonne administration? On trouverait étrange un système de voirie qui ne déblaierait une rue que pour en encombrer une autre; c'est ce qui a lieu en matière de mendicité. Là où le département affranchi s'applaudit, les départemens envahis se lamentent; les opinions se séparent comme les intérêts. Il y a plus : les charges se distribuent en raison inverse des forces. Les départemens où la mendicité a pu être abolie sont en général des départemens riches, populeux, ayant ou des finances en bon état ou les moyens de les ranimer par le crédit; les départemens où la mendicité est encore tolérée sont des départemens d'un rang secondaire, manquant de fonds, même pour l'établissement d'un dépôt, et regardant l'extinction du fléau comme

une tâche inabordable. Et pourtant, par la force des choses et à mesure que le décret de 1808 reçoit une application plus étendue, la mendicité émigre des départemens où son poids était le moins sensible sur ceux qui peuvent le moins la supporter. Voilà une singulière loi d'équilibre, et les effets en seraient bien plus fâcheux, si des mesures de police n'agissaient vigoureusement en sens contraire.

Ce qui ressort le plus clairement de tout ceci, ce sont les difficultés inhérentes à l'exécution du décret du 5 juillet 1808. Un fait non moins caractéristique, c'est qu'après un demi-siècle d'existence, ce décret ne régit que le quart environ de nos départemens. Dans toute notre législation charitable, on retrouve cette circonstance d'une application partielle et restreinte. Comme les dépôts de mendicité, les bureaux de bienfaisance, tels que les ont constitués les lois de l'an II et de l'an V, n'embrassent et n'assistent qu'une partie de la population. On sait ce que sont ces bureaux et dans quel cadre leurs fonctions s'exercent. Chacun d'eux se compose de cinq membres dont les services sont gratuits, et d'un receveur chargé de la responsabilité financière. Ces membres ont pour auxiliaires naturels toutes les personnes qui dans la commune veulent se dévouer aux bonnes œuvres, hommes, femmes, membres du clergé, sœurs hospitalières. Quant aux ressources des bureaux, elles se composent, aux termes de la loi, des biens donnés anciennement aux pauvres, des dons et legs nouveaux, du produit concédé sur les prix d'entrée aux spectacles et divertissemens publics, des sommes votées par les conseils municipaux, du montant des souscriptions et des quêtes, enfin des rentes ou pensions dont certains bureaux jouissent. Le tout forme une somme qui s'élèverait, d'après un rapport officiel, à 17,381,257 fr. 08 c., ce qui équivaut en moyenne à 12 fr. 50 c. par chaque individu assisté. Encore existe-t-il de bureau à bureau et de commune à commune des inégalités considérables. En prenant les points extrêmes, tel bureau, comme celui de Paris, portera ses recettes à 2,294,364 fr. 55 c.; tel autre, comme celui de Saint-Ythaire (Saône-et-Loire), ne percevra que 51 centimes. A Martignat dans l'Ain, la moyenne du secours se réduira à 1 centime par tête; elle montera à 899 fr. 15 c. à Montbéliardot dans le Doubs : proportion dérisoire d'un côté, exorbitante de l'autre.

Le rapport dont nous parlons abonde en pareils renseignemens et jette un grand jour sur ces questions délicates. On y voit où nous en sommes, après tant de sacrifices et d'efforts, dans le domaine de la charité légale, et il y a lieu de s'étonner du peu de progrès accompli. Sur nos 36,820 communes, on n'en compte que 9,336 qui soient pourvues de bureaux de bienfaisance, avec 1,329,655 indigens inscrits; encore ne peut-on pas prendre au sérieux 1,062 bureaux qui ne possèdent rien, et 1,000 autres qui n'ont pas 100 fr.

de revenu. Tout calcul fait, c'est le cinquième ou le quart au plus de la population qui est appelée à participer au bénéfice de l'institution. Il existe dès lors en France 27,000 communes où la charité privée suffit à tout, et qui se passent de bureaux de bienfaisance, peut-être aussi de dépôts de mendicité. En sont-elles plus malheureuses, plus dénuées pour cela? recèlent-elles plus de misères? C'est une étude qui n'a jamais été faite autrement que par approximation; mais on peut affirmer hardiment que si les souffrances y étaient plus vives qu'ailleurs, ces communes se seraient procuré le soulagement qui résulte d'un bureau de bienfaisance légalement reconnu. L'autorisation n'est pas à un bien haut prix: on a vu que le bureau de Saint-Ythaire s'est constitué avec une recette de 51 centimes. Si un pareil nombre de localités est demeuré dépourvu, c'est volontairement, il faut le croire, et par suite de bonnes et fortes habitudes d'assistance mutuelle.

Ajoutons que, jugée d'après le rapport déjà cité, l'assistance légale donnerait lieu à plus d'une observation. Ainsi l'auteur lui-même adresse plusieurs reproches aux bureaux de bienfaisance, et énumère des griefs au sujet desquels le contrôle administratif demeure impuissant. Telles sont les distributions en argent, qui absorbent la plus grande part du fonds charitable (2,344,330 fr. 80 cent.). Non-seulement il se glisse beaucoup d'arbitraire dans ces distributions, mais il est avéré que le cabaret en profite beaucoup plus que le ménage. En outre les secours en nature ne sont pas assez variés; ils devraient comprendre plus d'objets et défrayer plus de besoins; une fâcheuse routine règne à cet égard. Lorsqu'on a donné, avec une désespérante uniformité, un peu de pain, un peu de viande, du bois, du linge, quelques médicamens, on croit avoir tout fait. Ne pourrait-on pas adapter plus judicieusement les dons à la situation des personnes, dans certains cas fournir des outils, des matières premières, en un mot des alimens à un travail fructueux?

Ces inconvéniens ne sont rien cependant auprès du plus grave, de celui qui choque le plus, l'exagération des dépenses de gestion et d'administration. Prélever une part sur le pain des pauvres, c'est malheureusement une nécessité : on n'a, sans argent, ni commis, ni bureaux; c'est l'accessoire obligé de toute conception administrative. Seulement ici le sujet commande une discrétion plus grande; il faut se montrer avare du bien de ceux qui sont dénués de tout. Cette pensée ne domine pas dans tous les bureaux de bienfaisance. Sur les 17 millions de recettes dont ils disposent, 3 millions sont employés à couvrir leurs frais, c'est le cinquième environ, et il est huit départemens où cette proportion va jusqu'au tiers : l'Ardèche, l'Ariége, l'Aude, les Bouches-du-Rhône, la Côte-d'Or, le Gers, la Manche, les Vosges. D'autres y mettent plus de vigilance ou plus de

désintéressement, comme le Rhône, où la proportion des dépenses est d'un dix-neuvième, et la Vienne, où elle est d'un quarante-quatrième.

Je m'arrête à ce symptôme : il est de ceux qui donnent à réfléchir aux hommes de bonne foi. La spéculation n'épargne plus rien, même ce qui devrait y rester étranger, l'œuvre de l'assistance. Sur des sommes destinées aux indigens, les personnes interposées s'attribuent d'abord le tiers de la recette : c'est ce qu'on appelle organiser, administrer, ne disputons pas sur les mots. Si on examinait une à une les institutions charitables qui ont le sceau officiel, on y retrouverait le même abus, souvent à un degré plus grand. A peine sont-elles fondées, que des existences parasites s'y attachent, et qu'une ou plusieurs industries s'y greffent impunément. J'en pourrais citer beaucoup d'exemples : un seul me suffira, et je le relève dans un très bon ouvrage, celui de M. Blaize sur les monts-de-piété. Aucun écrivain n'était plus autorisé à en parler : M. Blaize a dirigé en 1848 le mont-de-piété de Paris. Il y apportait le goût du bien public et un vif esprit de réforme. L'une de celles qu'il poursuivit avec le plus de fermeté, ce fut la suppression de ces commissionnaires qui se substituent à l'établissement principal pour aggraver à leur profit les conditions du prêt et envelopper de plus de ténèbres l'origine des dépôts. Rien de plus moral ni de plus juste qu'un pareil dessein. Comme toutes les usurpations, celle-ci avait grandi dans la tolérance et dans l'impunité. Ce qui n'était au début qu'une faveur révocable était devenu, le temps aidant, un véritable privilége, une sorte d'office qui se transmettait comme ceux des notaires, des agens de change et des avoués. L'empiétement était flagrant, M. Blaize lutta de son mieux pour le faire cesser; mais il y a dans le privilége un tel ressort, que celui-ci trouva le moyen de survivre à une révolution qui avait emporté un trône. Voilà ce que c'est qu'un abus, et quelles racines il pousse dans un pays où, au lieu de maintenir l'indépendance des intérêts, on a la triste et coûteuse prétention de les organiser à tout propos et hors de propos.

Ce qui s'est passé dans un royaume voisin devrait pourtant servir de leçon aux gouvernemens qui, en matière d'assistance publique, poussent trop loin les procédés d'ingérence et d'empiétement. S'il est une vertu qui doive redouter le bruit et fuir le scandale, c'est la charité, et pourtant les choses ont été conduites en Belgique de telle sorte qu'une loi sur les fondations charitables a placé naguère ce petit état sous le coup d'une crise des plus graves. Les deux partis se balançaient pour le nombre et apportaient dans la lutte une égale ardeur; c'était une question de drapeau plutôt qu'une question de doctrine. En lui-même, le différend ne semblait pas de nature à soulever une pareille tempête; il s'agissait de savoir quelle latitude

on accorderait à l'initiative privée pour la fondation d'établissemens qui ont un caractère d'utilité publique, comme les crèches, les refuges, les hospices, les écoles gratuites, etc. Partout ailleurs aucune émotion ne se serait attachée à une loi de ce genre; mais en Belgique, où l'opinion libérale et l'opinion religieuse se mesurent constamment de l'œil, où chaque pouce de terrain est disputé pied à pied, et où l'équilibre, péniblement maintenu, peut être détruit par un défaut de vigilance, la difficulté qui se présentait était de celles qui agitent profondément une nation. Sans revenir sur une question traitée ici même avec une grande autorité (1), nous ne voulons insister que sur un point : c'est qu'une question de charité qui devient l'occasion et le point de départ d'un débat politique impose une grave responsabilité au gouvernement qui la couvre de son initiative. Avant de présenter aux chambres la loi sur les fondations charitables, le gouvernement belge n'aurait-il pas dû en mieux prévoir les suites? Que cet exemple ne soit point perdu! Les œuvres charitables se composent surtout d'habitudes et de coutumes; elles ont pour règle la conscience plutôt que la loi. Y toucher trop souvent, essayer d'en faire un instrument de domination au profit de telle ou telle classe, c'est en troubler la marche et en dénaturer l'esprit; c'est s'exposer, comme on l'a vu chez nos voisins, à des émotions publiques.

Est-ce à dire que je méconnaisse ce qu'il y a d'utile dans les conquêtes récentes de l'assistance? Bien loin de là. Personne n'honore plus que moi les hommes qui s'y sont dévoués, et ne rend plus de justice à leurs efforts. La crèche, l'asile, l'ouvroir, pourvoyant à des besoins divers, les caisses d'épargne et de prévoyance, les sociétés de patronage et de secours mutuels, les ateliers de charité, les médecins cantonaux, toutes ces formes variées, souvent heureuses, de la bienfaisance collective, ne me trouvent point indifférent. Il y a bien là plus d'abondance que d'efficacité, plus de mots que de faits, un peu de mise en scène et quelques vanités d'auteur; mais qu'importe? L'intention est saine, le but est élevé, voilà l'essentiel. Ce point mis hors de débat, quelles réserves convient-il de faire? Les plus simples du monde : c'est de ne pas aller jusqu'à l'abus, de ne pas multiplier ces cadres inflexibles où la charité manque d'air et d'essor, ces catégories où la misère est rangée par compartimens, et où chaque nature de secours porte son étiquette, puis d'affecter à chacune de ces créations, autant que faire se peut, un personnel gratuit et qui se renouvelle incessamment, d'y maintenir l'inspiration spontanée, le dévouement volontaire, d'en bannir tout ce qui sent le métier et dégénère en habitude.

(1) Voyez l'article de M. Guizot dans la *Revue* du 15 juillet 1857.

C'est dans ce sens et à ce point de vue que la charité privée demeure bien supérieure à tous les modes et à tous les déguisemens de l'assistance légale. Son mérite et son charme consistent à naître et à s'épanouir à vue d'œil. C'est la fleur naturelle; elle n'a qu'un jour, mais quelle couleur et quel parfum! Puis à une fleur succède une autre fleur : la charité est si féconde! Aussi que de bien elle a fait depuis que le christianisme en a déposé le germe au sein de l'humanité! Pour traduire ce bien, les chiffres sont impuissans: le premier et le plus beau titre de la charité est d'être ignorée et de s'ignorer elle-même; elle relève de la conscience, non de la statistique. Quand M. de Watteville évalue à 17 millions les aumônes qu'elle répand, il est évident qu'il ne parle que des sommes ostensibles passant par les mains d'associations religieuses ou civiles, comme celles de Saint-Vincent-de-Paul, des *petites sœurs des pauvres*, et une foule d'autres qui sont assujetties à un certain contrôle et n'échappent pas à la notoriété; mais les dons directs, qui pourrait en fixer le nombre et la valeur? Qui pourrait estimer le produit des quêtes, des souscriptions, des loteries, de tout ce que l'on confie à des intermédiaires discrets? C'est là le véritable domaine de la charité, le plus ancien et en même temps le plus fécond, celui que rien n'épuise et qui subsiste par sa propre vertu. Si la charité privée se trompe quelquefois, l'assistance légale a-t-elle plus de discernement? L'une et l'autre franchissent souvent leurs limites, entretiennent le mal plutôt qu'elles ne le guérissent, et font des pauvres en les secourant; mais la charité privée laisse du moins le malheureux où elle l'a pris, dans une condition précaire et sans certitude du lendemain, tandis que l'assistance légale, une fois qu'elle admet un individu sur ses listes, lui reconnaît un droit, le dispense de tout effort et donne à l'indigence le plus puissant et le plus redoutable encouragement, celui de la sécurité.

III.

En terminant cette étude, je ne puis me défendre d'une réflexion. Voici un siècle bientôt qu'un souffle généreux se répandit sur le monde, et y fit éclore, sinon un sentiment nouveau, du moins une suite de manifestations nouvelles d'un sentiment dont on modifia jusqu'au nom. Ce qui s'était appelé jusqu'alors amour du prochain s'appela désormais philanthropie. Le nom et la chose répondaient à des besoins réels. Sur bien des points régnaient des coutumes empruntées à des temps barbares, et qui n'étaient plus en harmonie avec les mœurs. De grands esprits entreprirent, à leur éternel honneur, cette réforme nécessaire, et eurent la satisfaction bien rare de la voir s'accomplir de leur vivant. Jusque-là rien de mieux, la

mesure était gardée; mais les continuateurs survinrent, et l'excès commença : quand le possible fut fait, on songea à l'impossible; on compromit jusqu'aux principes les plus vrais par l'exagération des conséquences; on poussa tout à outrance, idées et faits, de manière à dénaturer ceux-ci et à fausser celles-là. En voici quelques preuves.

Quoi de plus juste que la cause dont Beccaria fut l'illustre et ardent défenseur! Il s'agissait de ramener les lois criminelles dans leurs limites, d'en écarter ce luxe de peines léguées par le moyen âge, cet appareil de tortures qui n'éclairait jamais la justice et n'était qu'un raffinement odieux. Il s'agissait en outre d'amener dans le régime des prisons des améliorations tutélaires, de pénétrer ce qu'il avait de mystérieux, de sortir de la lettre de cachet pour entrer dans la prévention et l'instruction légales, de ne renfermer un homme que par l'effet d'un jugement public, et, une fois renfermé, de le traiter avec les égards que l'on doit à toute créature humaine. Voilà ce que demandait Beccaria; voilà ce que demandaient avec lui les criminalistes du temps, Verri, Filangieri, et aussi Voltaire : le programme était hardi, mais le mouvement de l'opinion lui donnait une force irrésistible. Des procès célèbres, comme ceux de Calas, de Sirven, de Lally, avaient ému les cœurs, et la réforme avait des complices partout, même dans le sein de la magistrature. Cette réforme s'accomplit aux applaudissemens des gens de bien; la torture fut abolie, la liberté individuelle obtint des garanties, les prisons cessèrent d'être des cloaques infects qui tuaient les détenus sous prétexte de les châtier. Quel chemin fait en peu de temps! et n'eût-il pas été convenable de s'arrêter et d'attendre patiemment les suites de modifications si grandes? Les maîtres l'auraient pensé; mais ce n'était pas le compte de ceux qui marchaient sur leurs brisées. C'est ainsi que naquit et se propagea une école de criminalistes qui, au lieu de tenir la balance au moins égale entre la société régulière et les hommes qui en ont enfreint les lois, prirent résolûment parti pour ces derniers, n'eurent et n'affichèrent qu'un souci, celui de savoir si leurs cliens ne souffraient pas outre mesure de leur captivité, si leurs conditions d'existence étaient assez douces et assez bien combinées pour exciter l'envie d'une foule d'honnêtes gens voués à des travaux ingrats. On devine quels fruits a pu porter une pareille donnée, développée dans les livres et dans la presse. Les tables de la criminalité sont là pour en témoigner. La prison n'a plus été qu'un jeu, le châtiment a manqué de sanction, et quand il s'est agi d'une réforme vraiment sérieuse à introduire dans le régime actuel, de la seule digue efficace contre l'accroissement démesuré des récidives, quand il s'est agi de l'emprisonnement cellulaire, les clameurs d'école, les récriminations intéressées ont retenti avec tant de vigueur et d'unisson, que la mesure a été indéfiniment ajournée.

Même manœuvre et même succès à propos des jeunes détenus. Ce n'était là jadis, dans le régime pénitentiaire, qu'un incident qui passait presque inaperçu. A peine comptait-on quelques centaines d'enfans qui tombaient sous le coup de la loi et expiaient dans quelque maison de correction leur perversité précoce. Les choses ont été ainsi tant que les prisons communes les ont reçus; mais, dès que des établissemens spéciaux, comme Mettray, le Val-d'Yères, Petit-Bourg, leur ont offert en pleine campagne un mélange de travaux agricoles et d'enseignement élémentaire, dès que l'emprisonnement a été accompagné de repas copieux, de vêtemens chauds et d'exercices au pas gymnastique, cette population a vu ses cadres s'élargir et d'une manière si rapide, qu'en moins de quinze ans elle s'est élevée du chiffre de 1,500 à celui de 10,000. La magistrature, en voyant des asiles si bien installés, éprouvait moins de scrupule à frapper de petits délits, et de leur côté les familles pauvres pouvaient trouver une économie à se décharger sur un établissement correctionnel du soin d'élever, de nourrir, de vêtir et d'instruire leurs enfans. Ici, comme toujours, c'était l'abus d'un principe excellent et l'application outrée d'une pensée humaine.

Ce qui s'est passé dans le domaine de la criminalité se reproduit, c'est ma crainte, dans le domaine de l'assistance. Là aussi l'excès d'un bon sentiment peut conduire à de très mauvaises conséquences. Le danger ne serait plus alors ni dans l'absence ni dans le petit nombre des établissemens autorisés, il serait dans la multiplication indéfinie de ces institutions. A mesure qu'elles se propagent, elles assistent un plus grand nombre de personnes qui trouvent leur pain ailleurs que dans le travail. Il est impossible que l'industrie et la richesse du pays n'en éprouvent pas quelque atteinte. Vainement dira-t-on qu'il se fait un départ très scrupuleux entre l'indigence réelle et l'indigence simulée : pour peu qu'on ait été mêlé de près ou de loin aux œuvres charitables, on sait qu'il n'y a là qu'une illusion. Nulle part le contrôle n'est plus difficile ni plus sujet à des mécomptes. D'ailleurs l'indigence n'est jamais un terme absolu; c'est surtout une condition relative. Tel sera indigent dans un département qui ne le sera pas dans un autre; on peut l'être aujourd'hui et ne pas l'être demain. Comment s'assurer d'un fait sujet à tant de variations, et qui comporte tant de nuances? Il y a donc des erreurs et en grand nombre; il y a des surprises, et la surveillance la plus éclairée ne saurait en garantir.

Que conclure alors? que conseiller? En matière aussi délicate, la conscience hésite. Il est pourtant deux points sur lesquels on peut, avec des autorités respectables, plus particulièrement insister : ce sont les secours à domicile et les secours en nature. Le secours à

domicile est, de toutes les formes de l'assistance, celle qui a constamment donné les meilleurs résultats. Elle risque moins de s'égarer, laisse plus de chance à une vérification sérieuse et s'adresse aux misères les plus dignes d'intérêt, celles qui se cachent. Le secours à domicile n'a les inconvéniens ni de la mendicité qui bat le pavé des rues, ni des aumônes qui se délivrent dans les bureaux. Il ménage la pudeur de l'assisté, choisit mieux la nature des dons, les mesure avec plus d'intelligence. Quant aux secours en nature, l'utilité s'en démontre d'elle-même. On a vu où aboutissent les distributions en argent : c'est le cabaret qui les absorbe, et on compte en France 350,000 cabarets. L'aumône est ainsi détournée de ses voies; elle ne va plus à la famille, elle ne défraie plus des besoins réels; elle alimente la plus ignoble des passions et ajoute un abrutissement de plus à l'abrutissement de la misère. De là une préférence à donner, toutes les fois que c'est possible, au secours en nature, en le combinant avec le secours à domicile. Les deux formes d'assistance se complètent; on a ainsi une garantie plus grande que celle que présente l'individu : on a le ménage.

Mais au-dessus, bien au-dessus de ces détails d'exécution et de ces règles de conduite, il doit exister un souci plus vif et plus général : c'est de relever parmi nous, par tous les moyens, le niveau de la dignité individuelle. La misère n'est pas seulement une plaie matérielle; elle est encore et surtout une plaie morale. Plus le sentiment de la dignité personnelle est vif chez un peuple, moins il donne le spectacle de ce genre d'abaissement. Cela ne tient pas toujours à la richesse des états ni au degré de civilisation où ils sont parvenus; le caractère des populations compte ici pour beaucoup. Telle race supportera dignement sa médiocrité; telle autre s'avilira dans la richesse. On pourrait citer l'Arabe, qui ne tend jamais la main et dont la dignité ne se dément pas, même sous les haillons. C'est la dignité personnelle qui empêche de demander à l'aumône ce qu'on peut obtenir par le travail, et elle est ainsi la meilleure sauvegarde contre le paupérisme, qui s'éteint faute d'aliment là où ce mâle instinct a jeté des racines profondes. Mais cette dignité, comment l'acquérir? comment la retrouver quand on l'a perdue? Demandez-le aux peuples qui, à leur origine, ont été les plus dignes que la terre ait jamais connus, et qui, pour s'être abandonnés un jour, ont été conduits, de faute en faute, de déchéance en déchéance, à un complet anéantissement. La dignité ne s'enseigne ni ne se définit; c'est une vertu de race qui se développe par la culture et se perd par le mélange. Souhaitons à notre pays qu'il garde et accroisse ce qui lui en est échu : c'est le don par excellence et le signe le plus noble que Dieu ait gravé sur le front humain.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

L'ÉGYPTE

SOUS

LE GOUVERNEMENT DE SAÏD-PACHA

L'Europe occidentale attache un grand prix à l'intégrité de l'empire ottoman. Elle vient de faire un effort suprême; elle a prodigué ses trésors et son sang pour sauver cet empire, attaqué par un puissant voisin. La cause si vaillamment défendue a pu trouver dans le principe les opinions partagées. Aujourd'hui, en France et en Angleterre surtout, elle ne peut plus être envisagée que sous un seul et même aspect. Les sacrifices qu'elle nous a imposés l'ont grandie, nous l'ont rendue chère, et l'ont mise en quelque sorte au-dessus de toute discussion : seulement il est bien entendu que l'empire ottoman doit s'aider lui-même, et ce n'est que par une transformation, chaque jour plus complète, qu'il se mettra en mesure de maîtriser ses destinées sans avoir à faire de constans appels à l'Europe.

Cette œuvre de transformation a été commencée heureusement depuis près d'un demi-siècle déjà; elle a été entreprise à la fois au nord et au midi de l'empire par deux hommes dont les noms seront toujours honorés dans les annales de la Turquie. L'un de ces hommes était le sultan Mahmoud, l'autre le pacha d'Égypte Méhémet-Ali. Quand ils prirent en main simultanément la réforme des institutions de l'Orient, la Turquie et l'Égypte étaient en pleine dissolution. Leurs efforts n'ont pas été infructueux; on dirait que le vieil arbre veut reverdir. Il y a certainement beaucoup à faire encore pour lui rendre la vigueur, il renferme toujours bien des élé-

mens de corruption et de mort; mais les héritiers de Mahmoud et de Méhémet-Ali paraissent comprendre l'étendue de la tâche qui leur est confiée : ils semblent décidés à poursuivre l'œuvre réformatrice, et l'Europe ne saurait leur refuser ni ses encouragemens ni ses éloges.

Un récent séjour en Égypte nous a permis d'étudier un des aspects de la réforme orientale, celui auquel est attaché le nom de Méhémet-Ali, et dont l'Europe ne s'est peut-être pas assez préoccupée depuis la mort de ce prince. Nous voudrions montrer ce que trois années d'un bon gouvernement peuvent faire pour la prospérité d'un pays obligé à la fois de réformer ses mœurs et ses institutions. La question mériterait à tous égards d'être examinée, quand même nous n'aurions pas à signaler là un des élémens du grand problème de la transformation de la Turquie. La réforme égyptienne a dû embrasser trois ordres de faits : l'administration d'abord, puis le système de la propriété, enfin le développement de la vie intellectuelle et des forces productives du pays. C'est dans cette triple direction aussi que se sont portées les recherches dont se grouperont ici les principaux résultats.

I.

Le *hatti-chérif* de 1841, qui assurait à Méhémet-Ali et à ses descendans le gouvernement héréditaire de l'Égypte, a détaché de ce gouvernement les provinces conquises par les armes du vice-roi, c'est-à-dire l'Arabie et la Syrie. L'Égypte proprement dite forme la totalité de l'apanage que les puissances, après le traité de 1840, ont réservé à la famille de Méhémet-Ali, sous la suzeraineté de la Porte. Toutefois le même *hatti-chérif* y a joint les provinces de l'intérieur, la Nubie, le Kordofan, le Sennaar, et autres pays situés aux environs du point de jonction du Nil-Bleu et du Nil-Blanc avec le fleuve qui traverse l'Égypte et qui la féconde. Tel est le territoire sur lequel s'étend aujourd'hui l'autorité du pacha d'Égypte, et que, dans les dernières années de son règne, Méhémet-Ali a divisé en soixante-quatre départemens, sans comprendre les provinces du Soudan et abstraction faite du Caire, de Damiette et de Rosette, qui devaient être administrées à part.

La vie d'un chef d'état est bien courte, surtout quand il s'agit de fonder un empire. Méhémet-Ali n'eût-il fait cependant que conquérir l'hérédité pour ses descendans, c'eût été déjà beaucoup, car il assurait ainsi à l'Égypte la continuité d'un gouvernement qui est identifié à ses destinées et qui ne peut manquer de prendre intérêt à sa prospérité. Autre chose est une espèce de souveraineté héréditaire, autre chose une succession de gouverneurs qui ne songent

qu'à leur intérêt personnel pendant leur court passage à la tête de l'administration d'un pays. L'Égypte, plus qu'aucun autre peut-être, sait ce que vaut le gouvernement des proconsuls.

Malheureusement, une fois l'hérédité obtenue, Méhémet-Ali crut sa tâche accomplie. Dès que les traités de 1841 eurent décidé du sort de l'Égypte et limité le pouvoir du vice-roi, Méhémet-Ali laissa tomber une à une toutes les institutions qu'il avait empruntées à la civilisation occidentale. C'est qu'il n'avait jamais aimé cette civilisation pour elle-même. Il l'avait moins adoptée en vue de changer le sort du peuple égyptien, que pour favoriser ses desseins politiques. Il s'en était servi surtout comme d'un instrument de conquête. Le successeur immédiat de Méhémet-Ali, son petit-fils, Abbas-Pacha, qui tint le sceptre de l'Égypte comme héritier direct d'Ibrahim-Pacha, à qui cette succession devait d'abord échoir, prit, comme Méhémet-Ali, assez peu de souci du bonheur des Égyptiens. Il n'y avait en lui aucune étincelle de la noble ambition de son prédécesseur, aucune trace de son génie. Aussi ne montra-t-il nul désir de favoriser le progrès et d'introduire aucune réforme. Ce fut un vrai prince de l'ancien Orient. Défiant, sombre, insoucieux des destinées du pays que Dieu avait confié à ses soins, Abbas aimait à se retirer dans le secret de ses palais et à s'isoler au milieu de ses gardes, pour vivre de cette vie des despotes ombrageux et voluptueux de l'Orient, où le sang se mêle à l'orgie. Le palais Bar-el-Béda, qu'il a fait construire sur la route de Suez, en plein désert! — un palais sans eau, qui se dresse dans la solitude, comme le muet témoin d'une existence inutile, souillée, et d'une mort tragique, — frappe le voyageur à la fois d'étonnement et d'une sorte de crainte. L'imagination se représente cet édifice hanté par l'esprit inquiet et énervé de son fondateur, un cœur trop peu énergique pour avoir fait beaucoup de mal, un esprit trop inculte pour avoir fait aucun bien. Heureusement pour l'Égypte, Abbas-Pacha était faible dans ses rapports avec les puissances européennes, et les représentans de ces puissances purent constamment tenir en échec son hostilité sourde contre la civilisation occidentale; tutelle utile quand elle s'exerce sur un prince tel qu'Abbas-Pacha, mais qui devient tracassière et funeste quand elle prétend intervenir dans l'administration d'un souverain actif, éclairé, animé d'intentions libérales, comme le vice-roi aujourd'hui régnant.

Mohammed-Saïd, le successeur d'Abbas-Pacha, est né en 1822, neuf ans après Abbas, son neveu. Ce prince a été élevé en Égypte par des professeurs français. Un orientaliste distingué, qui n'a jamais quitté son élève et qui est devenu son secrétaire des commandemens, M. Kœnig, a le mérite non-seulement de l'avoir instruit dans

toutes les branches de connaissances qui convenaient à son rang, mais d'avoir encore développé en lui le goût de la civilisation européenne et les sentimens élevés dont il a fait preuve depuis son avénement. Méhémet-Ali destinait son fils Saïd à la marine. L'éducation du jeune prince comprit donc non-seulement l'étude des langues européennes, mais aussi les mathématiques et la navigation. En 1838, un écrivain qui ne pouvait prévoir que Mohammed-Saïd régnerait jamais sur l'Égypte disait, en parlant de ce prince : « Son éducation s'est faite en mer, destiné qu'il est depuis l'origine au commandement naval. Ce jeune homme a développé de bonne heure une aptitude singulière. Entouré à son bord d'enfans de son âge, tous pris dans la classe du peuple, nourri et élevé comme eux, il rappelle sous un rapport le jeune Sésostris, à qui son père avait donné pour condisciples des Égyptiens de tout rang, nés le même jour que lui, et qui furent pendant toutes ses expéditions des compagnons vaillans et fidèles. » Mohammed-Saïd n'a pas eu cependant le même avantage que l'illustre souverain à qui on le comparait. Ce qu'il y a au contraire de plus sensible en Égypte, c'est l'insuffisance du nombre des hommes assez éclairés et assez intelligens pour seconder un prince tel que lui. Déjà Méhémet-Ali avait eu plus d'une occasion de regretter ce défaut de concours, provenant chez les uns d'un esprit de résistance au moins passive à toute espèce de réforme, chez les autres du manque de capacité. Mohammed-Saïd, à part quelques exceptions remarquables, est à peine mieux partagé, et il est obligé, comme son père, non-seulement de concevoir, mais d'exécuter presque seul le bien qu'il veut faire.

Quand il arriva au pouvoir, Saïd-Pacha trouva l'œuvre de civilisation commencée par son père fort compromise, en pleine décadence. Il dut la reprendre en sous-œuvre. Les temps d'ailleurs étaient changés : il ne s'agissait plus de conquérir un royaume, de fonder une dynastie, mais de continuer une grande réforme intérieure. Son attention se porta d'abord sur l'organisation administrative établie par Méhémet-Ali. Mohammed-Saïd ne la modifia pas sensiblement, il fit mieux : sans changer essentiellement les attributions des fonctionnaires, il s'appliqua à les empêcher d'en faire un mauvais usage. Certes beaucoup d'abus subsistent en Égypte, mais beaucoup aussi ont été réformés. La pensée qui a dicté ces améliorations a été de mettre autant que possible le gouvernement suprême, c'est-à-dire le souverain lui-même, en contact avec ses sujets, de manière à les faire profiter directement de ses bonnes intentions.

Le fonctionnaire qui entravait principalement l'action directe du pouvoir central était le gouverneur de province ou *moudyr*. A l'exception du droit de vie et de mort, qui appartenait au souverain,

le *moudyr* exerçait dans les limites de son gouvernement une autorité presque sans bornes et tout arbitraire. La plupart de ces agens supérieurs étaient ignorans, inhumains et corrompus. Leur administration ne tendait qu'à un double but : conserver la faveur du vice-roi en lui dissimulant les vices de leur administration, et augmenter leur fortune par tous les moyens. La prospérité du pays, le bien-être des habitans, l'assainissement du territoire, l'entretien des canaux, les travaux des routes, n'étaient point l'affaire des *moudyrs;* ils ne s'en préoccupaient nullement. Fournir les hommes demandés pour le recrutement de l'armée, faire rentrer à tout prix les contributions, c'est à quoi se bornait la sollicitude de ces gouverneurs. Depuis la mort de Méhémet-Ali, cet état de choses ne s'était pas amélioré, bien au contraire. Les *moudyrs* avaient conservé des traditions de violence, d'oppression et de rapine; ils étaient demeurés peu accessibles aux idées d'amélioration et de progrès. Mohammed-Saïd était donc exposé à voir ses intentions méconnues, ses ordres éludés, ou exécutés incomplétement et avec répugnance. Il a résolûment rompu cette entrave : la charge de *moudyr* a été supprimée. Quand l'état n'y aurait gagné que de mettre un terme à des malversations scandaleuses, cette mesure serait parfaitement justifiée.

En passant des *moudyrs* aux fonctionnaires inférieurs, l'autorité prenait un caractère plus despotique encore. En fait d'oppression, la plus élevée est toujours la meilleure. La tyrannie qui est en contact journalier avec la population, et qui intervient dans les moindres détails de la vie de chacun, est la plus insupportable de toutes. Le *cheik-el-beled,* ou chef de village, étant le dernier des tyrans auxquels obéissaient les habitans, était donc aussi le plus malfaisant. Sous le règne de Méhémet-Ali, tout se faisait par son intermédiaire. Le vice-roi avait-il besoin de soldats, l'ordre de lever des hommes était transmis par les *moudyrs* aux chefs des villages, et ceux-ci désignaient sans contrôle et sans appel les *fellahs* qui devaient marcher pour rejoindre le drapeau : pouvoir exorbitant dans un pays où la corruption règne comme le fruit naturel d'une longue oppression! Ceux que le *cheik-el-beled* désignait pour le service militaire étaient surtout ceux qui ne pouvaient pas payer pour en être exemptés. Il va sans dire que les fils des cheiks échappaient toujours à la nécessité de porter le mousquet. De même, quand il s'agissait de presser le recouvrement des impôts, le *cheik-el-beled* indiquait ceux qui devaient être principalement poursuivis, ceux qui devaient abandonner au fisc leurs bestiaux, unique propriété du *fellah,* dernière ressource pour la culture de son champ. La cupidité, l'inimitié, toutes les mauvaises passions trouvaient à se satisfaire par l'exercice d'une telle autorité. Les habitans les plus aisés, ceux qui, moyennant finance, savaient se

concilier les bonnes grâces du cheik étaient traités avec le plus d'indulgence. Mêmes abus quand il s'agissait des corvées d'hommes, des emprunts de chevaux, d'ânes, de chameaux, de bestiaux demandés par le gouvernement. Le cheik choisissait les hommes; il disait où l'on devait prendre les animaux. Bref, il était sultan dans son village, et comment n'aurait-il pas abusé de ce pouvoir absolu dans un pays où l'autorité s'est montrée tyrannique à tous les degrés de la hiérarchie depuis les temps les plus reculés? Quelques cheiks se distinguèrent sans doute par un esprit de justice au moins relatif: ils s'intéressaient à la prospérité de leurs villages, ils prenaient à cœur les intérêts des habitans, mais c'était le très petit nombre.

Mohammed-Saïd a réduit ces fonctionnaires au rôle qui leur convient. Pour le recrutement, il a substitué à la désignation arbitraire du cheik le tour de rôle réglé d'après les relevés des naissances; pour les contributions, il a rendu également toute exaction impossible en faisant établir des registres où chaque contribuable est inscrit pour une somme déterminée. Il a enfin aboli les corvées et enlevé aux cheiks le privilége de vexer le paysan en lui prenant son cheval, son chameau ou son bœuf pour le service du gouvernement.

Après avoir ainsi réformé le système administratif dans les provinces, il fallait reconstituer le gouvernement central même sur des bases toutes nouvelles. Le vice-roi a pris un généreux plaisir à limiter lui-même l'exercice de son pouvoir absolu, à faire contrôler publiquement l'usage des revenus de l'Égypte, dont la loi du pays lui attribue la libre et entière disposition. Il a donc créé un conseil d'état qui discute les décrets d'intérêt général avant qu'ils soient présentés à sa signature; le pouvoir de cette assemblée est très réel, et dernièrement encore elle a donné une preuve de son indépendance en rejetant un projet qui lui avait été présenté par l'ordre du vice-roi pour la concession d'un privilége de remorquage sur les canaux intérieurs de l'Égypte. Mohammed-Saïd a de plus institué un ministère des finances, où fonctionne une comptabilité sérieuse qui ne souffre ni malversations ni gaspillage.

Au demeurant, l'administration générale de l'Égypte se trouve aujourd'hui constituée ainsi : — trois ministères, le ministère de l'intérieur, le ministère des finances, le ministère de la guerre; — un conseil d'état, sous le nom de conseil civil, chargé de l'examen des affaires judiciaires et contentieuses et de l'élaboration des règlemens généraux d'administration; — des préfets de départemens ou *maimours;* — des chefs de villages ou *cheiks-el-beled.*

On trouve encore trace du désir d'écarter tout intermédiaire inutile entre le souverain et le peuple dans la réforme qu'a subie l'organisation judiciaire. Mohammed-Saïd a voulu faire entrer dans les

attributions du gouvernement la nomination des juges, qui appartenait auparavant au grand-cadi. Avant l'avénement de Saïd-Pacha, le sultan désignait le chef de la justice en Égypte, et à son tour celui-ci choisissait les juges qui devaient exercer leurs fonctions sous ses ordres. Comme l'autorité laïque n'a que peu d'action sur les lois civiles et criminelles, puisque la source de ces lois est dans la religion, il s'ensuivait que le service judiciaire était tout à fait en dehors du gouvernement et échappait complétement à son contrôle. Le système adopté donnait d'ailleurs naissance à un abus, le même qui vicie la plupart des institutions en Orient, la vénalité. Le grand-cadi achetait sa nomination à Constantinople, et comme conséquence de ce procédé, il vendait les charges judiciaires à ceux qui désiraient les exercer. Souvent, pour rentrer dans leurs avances, les juges s'entendaient avec les plaideurs. Ce genre de corruption a été attaqué comme les autres. Le vice-roi s'est assuré, en s'adressant à Constantinople, le droit de nommer les juges. L'administration de la justice et le choix des magistrats émanent donc directement de lui, et le scandale des transactions financières qui discréditaient ce service a disparu. S'il s'en fait encore entre juges et accusés, du moins elles sont dissimulées, et elles exposent le coupable à la sévérité du gouvernement, dont il dépend entièrement.

L'organisation du service militaire a été l'objet d'une réforme plus complète et plus importante encore. Ici, loin de continuer la tradition de Méhémet-Ali, il s'agissait de réagir dans une certaine mesure contre elle. L'effectif de l'armée égyptienne sous Méhémet-Ali s'élevait à près de cent soixante mille hommes, chiffre exorbitant en raison de la population du pays. Pour l'obtenir, ce prince faisait opérer des levées en masse dans les villages. Ces recrutemens étaient accompagnés de toute sorte de vexations, de misères et de ruines. Règle générale, dès qu'une levée d'hommes devait être faite dans un village, tous les habitans s'enfuyaient avec leurs enfans. Les uns s'enfonçaient dans le désert, les autres s'allaient cacher dans le dédale souterrain des tombeaux antiques, laissant aux femmes le soin de leur apporter des alimens pendant la nuit. Des soldats arrivaient. Le *cheik-el-beled* avait à fournir tant d'hommes. Il fallait qu'il les réunît et les présentât, sous peine d'encourir le déplaisir du *moudyr* et de subir tantôt une peine corporelle, tantôt une amende, mais tout au moins une disgrâce. Il employait donc tous les moyens pour former son contingent. D'abord on enlevait tous ceux des habitans pauvres qui ne craignaient pas de se montrer, pourvu qu'ils payassent un peu de mine et qu'ils ne fussent ni difformes ni hors d'âge. Ensuite on s'adressait aux mères et aux femmes des fugitifs, et quelquefois par de mauvais traitemens on s'efforçait de leur arracher le

secret de la retraite de leurs fils et de leurs maris. Enfin on faisait savoir aux déserteurs que, s'ils ne répondaient pas à l'appel, on confisquerait les bestiaux appartenant à leur famille. Cette menace, la plus redoutée de toutes, brisait d'ordinaire toute résistance. Privé en effet des animaux qui labourent son champ et tournent la roue du puits d'arrosage, un cultivateur égyptien est un homme ruiné et affamé.

Quand le nombre de recrues à fournir se trouvait ainsi complété, les soldats les conduisaient devant le gouverneur de la province, qui les faisait examiner par un officier de santé. Enrôlées pour un espace de temps illimité, transportées le plus souvent en Arabie ou en Syrie, exposées à une mortalité effrayante, ces recrues disparaissaient pour toujours du foyer domestique. Une fois parties, il était bien rare qu'on eût de leurs nouvelles, et le plus souvent elles laissaient derrière eux la misère, car leur travail contribuait à faire vivre la famille. Pour éviter les désertions, on les chargeait de liens et d'entraves, et c'était sous bonne escorte, surveillées comme des prisonniers, qu'elles rejoignaient leur drapeau.

Tels sont les moyens par lesquels Méhémet-Ali créa une armée nationale en Égypte. Pour qui connaît le caractère casanier des Égyptiens, si attachés à leur misérable hutte de boue et au Nil, leur fleuve nourricier, il est clair que cette institution du *nizam*, c'est-à-dire de l'armée régulière recrutée parmi les habitans du pays, est une de celles qui heurtaient le plus directement les inclinations des sujets du pacha. Il s'agissait cette fois de faire le bien des peuples en dépit d'eux-mêmes, car on comprend sans peine la différence qui existe entre une armée nationale et une armée étrangère : l'une est la condition essentielle de tout affranchissement, de toute indépendance, de toute sécurité, de toute prospérité réelles; l'autre n'est jamais qu'un instrument d'oppression et d'exploitation, à moins pourtant qu'il ne s'agisse d'une armée civilisatrice comme celle de la France en Algérie, celle de l'Angleterre dans l'Inde. Il va sans dire qu'il n'y avait rien de pareil en Égypte avant la création du *nizam*. L'organisation d'une armée nationale fut donc un service rendu au pays par Méhémet-Ali, une œuvre de sage politique qu'il faut constater, tout en déplorant la violence des moyens employés pour l'accomplir.

La preuve que la création du *nizam* a été très méritoire, c'est qu'Abbas-Pacha, ce prince ombrageux, fanatique et cruel, qui, s'il eût vécu, aurait rouvert les portes de l'Égypte à l'ancienne barbarie orientale, n'avait rien eu de plus pressé, après son avénement, que de s'entourer de soldats étrangers. C'étaient des Albanais pour la plupart, milice sans entrailles, agissant dans les domaines du sou-

verain comme en pays conquis, pillant le paysan et exécutant dans les villages les ordres de l'autorité supérieure avec une brutalité intolérable. Il les avait armés de ces pistolets américains qu'on nomme *revolvers*. Quand ils paraissaient, et qu'on les voyait approcher avec la résolution sinistre qui convenait aux exécuteurs d'une volonté impitoyable, l'effroi s'emparait de tous les esprits. Ils étaient déjà au nombre de six mille, quand Abbas-Pacha termina son règne désastreux, et peu à peu ils se seraient substitués à l'armée égyptienne. C'en était fait alors pour longtemps de l'œuvre de régénération commencée par Méhémet-Ali, et de nouveau l'Égypte retombait dans un abîme d'oppression et d'anarchie. Ce n'eût pas été cependant avec six mille Albanais qu'Abbas-Pacha, s'il eût vécu, aurait pu, comme son successeur, prêter un secours efficace au sultan son suzerain, qu'il aurait pu défendre Silistrie, Eupatoria, et jeter sur la Turquie, par la bataille de Sinope, ce reflet de gloire et de malheur qui a peut-être déterminé l'Europe occidentale à tirer l'épée contre l'agresseur.

Mohammed-Saïd, en arrivant au pouvoir, s'est proposé pour but de conserver à l'armée son caractère de nationalité, mais il s'est attaché aussi à réformer les abus que nous avons signalés soit dans le mode de recrutement, soit dans la durée du temps de service. A peine avait-il hérité de la vice-royauté qu'éclata la guerre d'Orient. Il fallut non-seulement contribuer à la défense de l'empire ottoman par des envois de troupes, mais encore organiser une réserve pour assurer la sécurité à l'intérieur. Le pacha, qui n'a cessé de montrer une sollicitude toute particulière pour l'armée, s'occupa d'abord de réformer le régime des subsistances et des hôpitaux, puis il décida que le temps du service serait court, mais que toute la jeune génération y serait assujettie indistinctement. Sa pensée a été, dès le principe, de faire de l'armée une grande école où, sous l'empire de la règle et de la discipline, les Égyptiens vinssent puiser tour à tour ces notions générales des hommes et des choses qui facilitent la diffusion de la civilisation, et qu'ils n'auraient jamais acquises dans l'enceinte de leurs villages. Nous autres, qui avons vu l'armée française former au sein du pays, troublé par les rêveries les plus malfaisantes, le ferme rempart de l'ordre, le boulevard de la civilisation, nous pouvons comprendre mieux que personne combien une telle pensée est juste.

Avant tout, il fallait cependant travailler à vaincre la répugnance des *fellahs* pour le service militaire. Ce sentiment s'exalte chez eux jusqu'à la terreur, une terreur vraiment puérile et si grande, qu'on serait parfois tenté de croire que la race égyptienne est dénuée de tout courage. On sait pourtant bien qu'elle est brave; mais tel est

l'effet d'une longue oppression qu'elle replie les âmes sur elles-mêmes, leur ôte toute dignité et ne laisse aucune signification au mot de patriotisme. Mohammed-Saïd s'est appliqué à rendre la condition des soldats non-seulement supportable, mais infiniment préférable à celle du paysan livré à la culture. Leur ordinaire a été amélioré, et ils sont traités presqu'avec luxe. Depuis la paix, le service n'a rien de pénible, la discipline rien d'oppressif. La durée du temps à passer sous les drapeaux n'est pas en moyenne de plus d'une année. En rendant si promptement les jeunes soldats à leurs familles, le vice-roi travaille à détruire cette idée, qu'un homme enrôlé dans l'armée est perdu pour son village et pour ses proches. En revanche, il exige que ses sujets acceptent ce régime sans chercher à se soustraire aux obligations qu'il impose. Mohammed-Saïd ne souffre pas les résistances, il dédaigne les réclamations puériles. Tout Égyptien, sans exception, doit le service militaire, les fils des *cheiks* comme ceux des simples *fellahs,* et le pacha, dont personne ne contestera l'humanité, a su déployer à l'occasion une sévérité intelligente contre ceux qui se flattaient d'échapper aux prescriptions de la loi.

Sous Méhémet-Ali, les *cheiks,* on l'a vu, trouvaient toujours moyen d'exempter leurs enfans. Ce privilége avait un double inconvénient : il plaçait des familles où réside une autorité héréditaire en dehors du mouvement général imprimé au gouvernement du pays par le souverain; il les laissait loin du centre de la civilisation renaissante en Égypte, livrées à l'ignorance, aux préjugés religieux, et disposées, sans aucun égard pour le progrès des idées, à faire un usage tyrannique et souvent coupable du pouvoir qui leur était confié. En outre, il encourageait et justifiait la répugnance des Égyptiens pour le service militaire en leur montrant cette répugnance partagée par les chefs mêmes de l'administration. Mohammed-Saïd résolut de réformer cet abus, car, s'il l'avait toléré, tous les avantages de son système de recrutement de l'armée eussent été réduits à néant. Il fit venir les cheiks; il leur exposa ses vues et leur dit : — Voulez-vous que j'enrôle des Albanais? — Les cheiks, se rappelant la brutalité et les exactions de ces soldats étrangers, se récrièrent. — A Dieu ne plaise, répondirent-ils, qu'un tel fléau vienne encore s'abattre sur nos campagnes! — Eh bien! reprit le pacha, puisque vous ne voulez pas que le pays soit gardé par des mercenaires enrôlés au dehors, il faut consentir à le défendre vous-mêmes. — Il leur expliqua ensuite les raisons qu'il avait d'exiger que leurs fils fussent assujettis, comme les autres habitans du pays, à faire le service militaire; il ajouta qu'à cette condition seule il consentait à ne former en Égypte aucun corps de troupes étrangères, en déclarant

d'ailleurs qu'il ferait un exemple terrible de ceux des cheiks qui voudraient soustraire leurs enfans à la vigilance des recruteurs. Les cheiks dirent *amen* et se retirèrent. Rentrés dans leurs demeures, ils y firent connaître les volontés du vice-roi, et témoignèrent l'intention de les exécuter. Cette nouvelle répandit l'alarme dans leurs gynécées, car même dans ce pays, où l'on peut à peine dire que la famille soit constituée, la pensée de se séparer de leurs enfans est insupportable au cœur des mères. La douleur, dans ces régions méridionales, se répand en cris et en gestes désordonnés. Les femmes, après avoir accablé leurs maris d'injures et leur avoir prodigué les épithètes d'inhumains et de lâches, s'assemblèrent en tumulte, et coururent au palais du vice-roi, qui résidait alors au centre du Delta, dans la ville de Tantah. De la place du palais, où elles exhalèrent leur fureur en cris et en imprécations sauvages contre le vice-roi, les femmes des cheiks se portèrent à une station du chemin de fer d'Alexandrie au Caire, voisine de la ville. Tantah, qui est un centre assez important d'affaires commerciales, possède une gare, où l'on conduit ordinairement les recrues qu'on dirige soit sur Alexandrie, soit sur le Caire. Le chef de station, qui préside forcément à ces départs, fut signalé par une de ces mégères comme « celui qui enlevait leurs enfans sur des voitures de feu. » On se rua sur le malheureux employé, qui eût été mis en pièces s'il n'avait cherché un refuge dans le palais même du vice-roi. Celui-ci eut le bon esprit de laisser le rassemblement féminin se disperser comme il s'était formé; mais il se promit de saisir la première occasion qui s'offrirait d'user de rigueur contre les cheiks eux-mêmes. Cette occasion ne se fit pas attendre, et quelques cheiks ayant continué de soustraire leurs enfans au service, deux des principaux coupables furent saisis et subirent la peine capitale.

Préoccupé d'adoucir le sort du soldat, le vice-roi a voulu aussi ramener l'effectif de l'armée égyptienne aux proportions strictement indiquées par les besoins du pays. On sait que, d'après le *hatti-chérif* de 1841, cet effectif a été fixé à 18,000 hommes. Jusqu'à ces derniers temps, ce chiffre avait été constamment dépassé. En reconnaissance des services que l'armée d'Égypte a rendus sur le Danube et en Crimée, le sultan, au mois de juin 1856, avait même permis de porter le nombre des troupes égyptiennes à 30,000 hommes; mais le vice-roi, loin de profiter de cette autorisation, s'est attaché à diminuer le nombre des soldats sous les armes, tant par esprit d'économie et d'humanité que pour rendre des bras à l'agriculture. Il en est venu à n'avoir plus que 12,000 hommes environ en service actif (1). Autrefois cette force eût été bien insuffisante pour la garde

(1) Par ordre de la Porte, les troupes égyptiennes ont dû récemment prendre le costume des soldats ottomans.

des provinces et surtout pour la répression du brigandage, auquel se livraient les Bédouins; aujourd'hui elle répond à toutes ces nécessités, grâce à l'établissement d'un camp retranché placé entre le Nil et le chemin de fer d'Alexandrie à Suez et à portée des lignes télégraphiques. La nouvelle des déprédations que les Bédouins pourraient être tentés de commettre serait portée par la télégraphie électrique (1) au camp de Saydieh avec une très grande rapidité, et soit au moyen de la flottille à vapeur que le vice-roi entretient constamment sur le Nil, soit en se servant du chemin de fer, les forces militaires seraient rendues très promptement à l'endroit où leur présence deviendrait nécessaire.

Il y a des Arabes nomades par centaines de mille en Égypte; ils vivent dans le désert, mais sur la lisière du pays cultivé. Habiles au maniement de leurs armes, braves et excellens cavaliers, ils étaient adonnés autrefois au pillage. Leur hardiesse était poussée à ce point qu'ils interceptaient le chemin du Caire aux pyramides, et que les voyageurs ne pouvaient aller visiter ces monumens, en vue de la capitale de l'Égypte, sans s'exposer à être dévalisés. Méhémet-Ali entreprit de faire rentrer dans l'ordre ces bandes, qu'aucun autre gouvernement n'avait pu dompter avant lui. Un de ses fils, Ismaël, de cette race albanaise, si énergique, mais si dépourvue de scrupules, qu'en Égypte, amis et ennemis redoutent également, fut chargé de réduire les Bédouins. Le prince disposait d'une forte division toujours prête à monter en selle, et dès qu'il apprenait qu'un parti de ces pillards avait fait une razzia dans un village, sur une caravane ou sur des voyageurs isolés, il partait à toute bride, tombait sur la tribu à laquelle appartenaient les voleurs et la livrait à ses soldats. Ces exécutions, aussi rapides que terribles, jetèrent l'effroi dans l'âme des Bédouins. Pour la première fois ils songèrent à la soumission, et bientôt la nécessité leur en fut si bien démontrée, qu'ils renoncèrent à des habitudes de brigandage enracinées et transmises de génération en génération depuis des siècles. L'Égypte devint alors ce pays paisible où les crimes sont si rares et où les voyageurs sont partout en sûreté. Aujourd'hui les Bédouins sont si parfaitement soumis, qu'on a cru pouvoir leur confier la police du territoire. Leurs tribus sont responsables des crimes commis dans la région où elles sont campées, et elles sont ainsi les premières intéressées à la tranquillité. Toutefois ce bon ordre n'est maintenu parmi elles qu'à la condition qu'elles se sentent toujours sous le coup de représailles. Si le gouvernement cessait de leur faire sentir le frein, elles retomberaient bien vite dans leurs anciens écarts, et la sécurité des habitans et des voyageurs serait de nouveau com-

(1) La télégraphie électrique fonctionne sur toute l'étendue du parcours d'Alexandrie au Caire.

promise. Une seule fois depuis son avénement, Saïd-Pacha s'est vu dans l'obligation de réprimer énergiquement des tentatives de déprédation renouvelées par des tribus qui, se méprenant sur le caractère du vice-roi, croyaient pouvoir reprendre leurs anciennes habitudes sans s'exposer au châtiment. Après avoir fait leur coup, les voleurs s'étaient retirés dans le désert. Saïd-Pacha les y a fait poursuivre; plusieurs ont été pendus, d'autres incarcérés, quelques-uns internés dans la zone des terres cultivées, où, de brigands qu'ils étaient, ils deviendront des habitans utiles au pays commun et des cultivateurs aisés. Cet exemple a éclairé ceux qui avaient pris la modération du vice-roi pour un manque d'énergie, et les velléités de pillage ont été promptement étouffées.

Nous venons de passer en revue les réformes que Mohammed-Saïd a sagement opérées dans l'administration politique, judiciaire et militaire depuis son arrivée au pouvoir. Le peuple égyptien mérite, il faut le dire, la sollicitude dont il est l'objet. On accuse les *fellahs* d'Égypte d'être une race légère et cupide : il y a du vrai dans ce reproche; mais ces défauts, qu'il ne faut pas d'ailleurs exagérer, sont compensés par des qualités remarquables, et tiennent peut-être plus à des circonstances regrettables, à l'influence d'un système oppressif par exemple, qu'au génie national. Comment s'étonner qu'un *fellah* cache son argent, simule la misère, lorsqu'il échappe à peine aux actes de corruption administrative et aux malversations qui étaient autrefois de règle parmi tous les fonctionnaires du gouvernement, et qui faisaient en quelque sorte partie de leurs émolumens? Certes, quelle que soit la fermeté avec laquelle le vice-roi poursuit la suppression de ces abus, quelle que soit l'efficacité des mesures qu'il a prises pour atteindre ce résultat, ce serait trop dire que d'affirmer qu'il n'en reste plus de traces. C'est déjà beaucoup que la corruption ait appris à rougir ou plutôt à craindre, et qu'elle ait cessé de marcher le front levé. On ne transforme pas les hommes aussi rapidement que les choses. L'influence d'un mauvais régime, qui a duré pendant des milliers d'années, ne s'efface pas en quelques mois. Les *fellahs* sont restés avides, parce qu'ils ont été trop longtemps misérables. Quand on songe que c'était un point d'honneur parmi eux de ne payer leurs contributions qu'après avoir reçu des centaines de coups de bâton; quand on sait que, tout mutilés sous l'impitoyable *courbache*, ils gardaient jusqu'à perte de sentiment, entre leurs dents serrées, la pièce d'argent qui eût mis fin à leur torture, on se dit que la tyrannie de leurs anciens maîtres a dû leur imposer de bien cruelles misères pour qu'ils aient fini par attacher tant de prix à l'argent et qu'ils l'aient défendu avec cette résignation stoïque qui est la force des victimes, et qui leur donne souvent l'avantage sur leurs bourreaux.

Des voyageurs se sont étonnés de rencontrer peu de dignité chez ce peuple. Sans honte, en effet, les indigènes tendent la main et poursuivent l'étranger de leur demande de *backshis;* sans se croire dégradés, ils reçoivent un châtiment corporel et rentrent ensuite dans leur famille, qui n'éprouve non plus aucune humiliation. Et comment auraient-ils évité cette dégradation? comment des populations foulées, pressurées et méprisées durant un si long intervalle de temps, auraient-elles appris à se respecter elles-mêmes? Saïd-Pacha travaille honorablement à les relever à leurs propres yeux; mais ce n'est pas l'affaire d'un jour. Si d'ailleurs l'Égyptien est, comme on l'assure, léger et oublieux, il est intelligent, il a la compréhension vive et prompte; il est actif, pour peu qu'un intérêt sérieux le tire de la nonchalance naturelle aux Orientaux. Sur le champ qu'il cultive, il n'y a pas de travaux si pénibles qui puissent déconcerter sa patience, épuiser sa force, vraiment herculéenne. Pendant des journées entières, il abaisse et élève sans relâche, sous un soleil torride, le levier qui fait mouvoir les seaux destinés à l'arrosage. Il faut le voir charger sur ses épaules des fardeaux énormes, et s'avancer ensuite d'un pas élastique, qui contraste avec la lourde marche de nos porteurs en Europe. Et quand il s'agit de remuer la terre, quel peuple pourrait montrer plus de dextérité et de promptitude! On cite l'aptitude des Russes pour ce genre de travail, mais les Russes auraient-ils opéré le curage du Mahmoudieh avec la célérité des *fellahs,* et cela presque sans autre instrument que les mains?

Un caractère de la population égyptienne qu'il est bon de noter aussi, c'est l'absence de tout fanatisme. La population chrétienne des diverses sectes en Égypte s'élève au moins à 260,000 individus. Il n'y a jamais eu d'intolérance dans ce pays, bien que la religion dominante y ait de fervens adeptes; mais si les chrétiens n'ont point été persécutés, ils ont été tenus très longtemps dans une situation d'infériorité et presque d'asservissement. Le gouvernement ne proscrivait pas leur croyance, il la regardait seulement comme dégradante, et n'y donnait pas la sanction d'une reconnaissance publique. Méhémet-Ali n'était pas homme à concevoir de tels préjugés : il se servit indistinctement de toutes les capacités qui se révélèrent, sans acception de religion; toutefois les hauts emplois, sous son règne, furent toujours réservés aux seuls musulmans. La ligne de démarcation que la religion traçait entre les diverses classes de la population n'a réellement été effacée que depuis l'avénement de Saïd-Pacha. Quoique bon musulman, ce prince a l'esprit trop élevé pour concevoir des préjugés violens contre aucune croyance, quelque différente qu'elle soit de la sienne. Juifs, coptes, arméniens, grecs, protestans, latins sont également libres d'exercer leur culte en Égypte, et ils y élèvent des temples. Au Caire, nous avons vu

célébrer publiquement l'office divin, d'après le rite catholique, sans trouble, sans gardes, au milieu d'une population gravement curieuse, mais nullement hostile. L'esprit de tolérance du pacha éclate dans une série d'actes qu'il serait trop long de rapporter. Il suffit de dire par exemple que son fils reste confié aux soins d'une femme anglaise. Ajoutons que Mohammed-Saïd a tout récemment accordé des faveurs spéciales aux sœurs de la charité qui sont établies à Alexandrie, où elles se vouent à l'instruction et au soulagement des pauvres. Enfin il a nommé un chrétien gouverneur du Soudan, et il a reconnu récemment le droit qu'ont les soldats égyptiens d'exercer publiquement la religion chrétienne; il leur a même garanti toute la protection qui leur est due dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

II.

La réforme opérée par Saïd-Pacha dans le régime de la propriété et de la culture des terres a toute l'importance d'une réforme sociale. A notre avis, il n'y a pas d'aiguillon plus puissant de transformation morale et de progrès chez un peuple que la propriété. Le désir d'acquérir, de conserver et d'améliorer le bien acquis est un des plus énergiques mobiles de l'activité humaine. En Égypte, pays tout agricole, l'ambition de posséder de la terre doit être ou deviendra certainement un sentiment très vif. Pourquoi les états où le servage existe n'arrivent-ils pas à toute la prospérité que leur promet la richesse de leur sol? pourquoi les pays cultivés par le travail des esclaves ne jouissent-ils jamais d'une complète sécurité, et pourquoi la moralité de la population est-elle généralement inférieure? C'est que ces institutions forcent la nature, qui proteste sans cesse au fond de tous les cœurs.

Si c'est un sentiment très développé chez l'homme que sa prédilection pour tout ce qui lui appartient, son indifférence pour tout ce qui est possédé par autrui n'est pas moins grande : ni peines, ni fatigues ne coûtent à un propriétaire pour faire fructifier son champ; mais lorsqu'il s'agit de cultiver celui d'un autre, tout soin devient pénible. Jusque dans les plus froides régions du nord, où la rigueur de la température fait à l'homme une loi tout hygiénique du mouvement et du travail, les populations réduites en servage se font remarquer par leur apathie. A plus forte raison en Orient, où le climat invite à la paresse, les peuples sont-ils difficilement assujettis à un labeur ardent et assidu, à moins que l'intérêt ne les aiguillonne.

Malheureusement l'Égypte, au temps de Méhémet-Ali, n'était pas

en état de supporter une révolution qui l'eût replacée sur ses bases naturelles. Le peuple, par les raisons que nous avons dites, avait été rendu étranger à tous les sentimens qui dirigent les sociétés mieux ordonnées et plus avancées en civilisation. Il ne serait pas venu à l'idée du souverain, malgré son génie, de demander aux Égyptiens autre chose que leur obéissance, car ils n'étaient réellement pas capables de comprendre ses vues et de s'y associer. S'il entrait dans sa pensée qu'ils pourraient s'élever un jour au-dessus de la condition abjecte où les pouvoirs précédens les avaient réduits, cette transformation ne semblait possible que dans un avenir très éloigné. Or Méhémet-Ali ne voulait pas, il ne pouvait pas attendre qu'une révolution se fît dans leurs sentimens. Il avait besoin d'appliquer à ses desseins les inventions modernes, et ne se préoccupait nullement qu'on en comprît ou qu'on n'en comprît pas autour de lui l'utilité. Il lui suffisait que les Égyptiens fussent des instrumens dociles. L'homme qui avait pris en main les destinées de l'Égypte se voyait donc obligé par les événemens d'approprier sans transition à son pays tous les progrès que les nations les plus avancées de l'Europe ont mis des siècles à réaliser.

Fondateur de dynastie, poussé par la guerre dans une carrière politique dont il était impossible de prévoir le but et le terme, Méhémet-Ali n'avait pas le loisir de procéder avec plus de mesure et de réflexion. Il laissa donc les hommes à peu près tels qu'il les avait trouvés, mais il changea profondément la face du pays. Il abandonna au temps, au hasard et à l'influence des améliorations matérielles qu'il introduisait successivement la tâche d'élever ses sujets jusqu'à la hauteur de ses actes et de ses vues. En réalité, le système appliqué par Méhémet-Ali à la propriété n'était guère de nature à hâter cette métamorphose. Loin d'accorder aux Égyptiens la jouissance du droit de propriété, il accapara toutes les propriétés particulières, si bien que, pendant la plus grande partie de son règne, le vice-roi fut le seul et unique propriétaire de toutes les terres en Égypte. A vrai dire, Méhémet-Ali n'avait pas eu beaucoup à faire pour en arriver là. De temps immémorial, les Égyptiens ont été attachés à la glèbe, pour nous servir d'une expression qui s'applique à notre moyen âge. Les pharaons étaient non-seulement souverains, mais propriétaires de l'Égypte : la Genèse en fait foi, et les historiens de l'antiquité confirment son témoignage. Sans entrer dans de longs détails sur les divers gouvernemens de l'Égypte, il nous suffira de rappeler que ces gouvernemens ont toujours maintenu le régime établi dès la plus haute antiquité. Par le fait, ce droit supérieur de propriété n'était pas absolument sans exception. A l'époque de la conquête française, les mamelouks étaient considérés comme pro-

priétaires des terres qu'ils faisaient cultiver à leur profit. Même après la destruction de cette redoutable milice, quand Méhémet-Ali se vit seul maître du pays, les mosquées restèrent propriétaires d'une dotation en terres provenant de legs pieux et destinée à des aumônes, à l'entretien des édifices religieux, des citernes, des écoles publiques. Les cheiks possédaient également une petite partie du sol.

Ce fut pendant son séjour en Arabie que Méhémet-Ali donna l'ordre au *kiâya-bey*, ou lieutenant qu'il avait laissé en Égypte, de s'emparer de toutes les terres qui appartenaient aux particuliers. Celui-ci obéit, et le 1er février 1814, ce qui restait encore de propriétés foncières entre les mains des établissemens ou des individus fut réuni au domaine du vice-roi. En échange des titres, Méhémet-Ali devait donner l'équivalent des revenus de la propriété. Cet engagement fut-il exactement tenu? Nous n'oserions en répondre. Dans la poursuite de ses vastes desseins, Méhémet-Ali ne s'arrêtait guère à écouter les réclamations, même justes, de quelques individus lésés, quand elles pouvaient lui faire obstacle. Ce n'était pas davantage par suite d'une vulgaire avidité que ce prince ajoutait ainsi quelques milliers de *feddans* de terre à ses immenses domaines. Son système de monopole commercial, qu'il croyait sans doute le plus propre à accroître les revenus de l'Égypte, se liait à un système de culture que le vice-roi se réservait de diriger lui-même, et qui comprenait la totalité du sol. Selon les besoins du commerce, qu'il savait prévoir, Méhémet-Ali décidait quelle culture serait spécialement développée chaque année. Tantôt c'était le coton, tantôt l'indigo, tantôt le riz. Des zones entières de terrain étaient dévolues par le pacha à tel ou tel produit, selon des nécessités dont lui seul se rendait compte. Une si vaste exploitation pouvait-elle être entravée par le libre arbitre de quelques habitans qui, possédant des îlots de terrain enclavés dans les propriétés du souverain, auraient protesté contre ses décisions en cultivant des champs de maïs au milieu de territoires plantés en coton? Unique cultivateur, unique vendeur des produits naturels de l'Égypte, Méhémet-Ali devait forcément être aussi l'unique propriétaire du sol. En cela d'ailleurs il n'innovait pas, puisqu'il se substituait purement et simplement aux droits du sultan, lequel était désintéressé par le paiement d'un tribut.

Quand Mohammed-Saïd arriva au pouvoir, la condition du paysan égyptien était des plus pénibles : établi sur des terres qui ne lui appartenaient pas, il cultivait des produits dont il ne pouvait pas disposer. Quand la récolte était faite, on en portait le produit dans des magasins où il était examiné et pesé. Une partie servait à acquitter la contribution foncière à laquelle était soumis chaque culti-

vateur, comme s'il eût été propriétaire de son champ; le reste était acheté par le gouvernement, qui se chargeait de faire seul le commerce extérieur.

Dans un pays où les agens de l'état eussent été généralement fidèles, un tel système, si monstrueux qu'il paraisse, eût laissé du moins quelque latitude au paysan pour subsister, acquérir des bestiaux, peut-être même faire des épargnes; mais, il faut le répéter, dans tout l'Orient, ce qu'on rencontre le moins, c'est le désintéressement. La fraude s'opérait sur une large échelle par tous les intermédiaires qui se trouvaient entre le souverain et le cultivateur. Tous les produits que ce dernier apportait dans les magasins de l'état étaient dépréciés par l'agent chargé de les recevoir. On trompait le paysan par une fausse évaluation de la qualité et du prix courant de la denrée, on le trompait encore sur le poids (1). Il n'y eut donc jamais un pays où la suppression de la propriété fût plus complète. Non-seulement le *fellah* ne possédait point de terres, mais il n'avait pas la libre disposition des produits qu'il récoltait; il n'était pas autorisé à les vendre à son gré, il ne lui était pas permis d'en fixer le prix et d'en demander le paiement en espèces.

Comment avec un tel système pouvait-on espérer de stimuler la nonchalance habituelle des habitans et d'exciter leur émulation? Quel intérêt avaient-ils à étendre leurs cultures, à améliorer leurs champs, à les arroser, à les défendre, au besoin, contre l'inondation? Méhémet-Ali ne s'en préoccupait pas. Son but était la grandeur du pays, et il y subordonnait le bonheur des habitans. Saïd-Pacha, sachant que l'un ne va pas sans l'autre, a commencé par rendre meilleure la condition de son peuple en établissant un régime transitoire qui devait conduire à la constitution de la propriété particulière en Égypte. Chose qui ne s'était pas vue depuis l'origine de l'histoire, l'Égypte compte aujourd'hui presque autant de quasi-propriétaires qu'elle a de cultivateurs. Dans chaque village, le vice-roi a fait faire une distribution des terres à ceux qui les cultivaient. S'il ne leur a pas abandonné le fonds avec toutes les conséquences que nous attribuons à la propriété en Europe, il leur en livre la surface pour en user selon leur intérêt et à leur gré. Cette distribution a été consignée sur des registres qui font titres pour les cultivateurs. Leurs droits sont si bien établis et reconnus, qu'ils compor-

(1) Il y avait deux sortes de poids : les uns à l'entrée des produits dans les magasins, les autres à la sortie; les premiers servaient à peser la récolte présentée, les autres à peser les marchandises qu'on livrait en paiement de la partie de cette récolte achetée par le gouvernement, car le gouvernement payait en nature, et c'était un excellent moyen d'écouler à très haut prix les produits très inférieurs des manufactures que Méhémet-Ali cherchait à créer.

tent celui d'aliéner ou d'acquérir. Chaque jour, la vente et l'achat des terrains donnent lieu à des transactions très nombreuses. Ce n'est pas exactement encore la propriété, c'est au moins le droit d'user de la terre, droit exclusif pour le cultivateur, et garanti tant que celui-ci paie ses contributions.

Le mode de paiement de ces contributions nécessitait également une réforme. Au temps de Méhémet-Ali, la contribution se payait en nature sur le produit des récoltes; on sait comment l'impôt se trouvait considérablement augmenté par les fraudes de toute espèce qui se commettaient au détriment des cultivateurs, souvent sans l'aveu du gouvernement et au profit des agens intermédiaires. Ce n'eût été rien encore si le *fellah*, ruiné par ces abus, ne se fût pas du moins endetté; mais loin de là! Les villages, à bien peu d'exceptions près, étaient arriérés dans le paiement des contributions, à ce point qu'il leur eût été impossible de s'acquitter jamais, et que chaque année au contraire s'augmentait le montant de la créance de l'état. Mille causes tendaient à jeter le cultivateur dans la misère. La guerre était une des principales. Elle enlevait les bras les plus jeunes et les plus robustes; souvent elle ne laissait que des forces insuffisantes pour la culture et pour le travail si important et si pénible de l'arrosage. Les terres étaient négligées; elles tombaient en friche; pourtant l'état ne devait rien perdre. L'impôt était établi, non par individu, mais par village. Les habitans étaient solidaires les uns des autres, et quand l'un d'entre eux devenait insolvable, la charge de ses contributions retombait sur tous les autres. Ainsi personne ne savait d'avance le montant de la somme dont il pourrait être redevable avant la fin de l'année.

Le chef du village, le *cheik-el-beled*, qui avait mission de faire rentrer l'impôt, épuisait, il est vrai, d'ordinaire tous les moyens en son pouvoir pour obliger les vrais débiteurs à payer. Avec ou sans récolte, ils étaient sommés d'acquitter leur quote-part. On vendait leur bétail, on les soumettait aux châtimens corporels, parfois à la prison. Pour y échapper, le *fellah*, quand il avait vu disparaître ses dernières ressources, s'esquivait nuitamment. Un grand nombre trouvaient un refuge en Syrie avant la conquête de ce pays par Méhémet-Ali; ce fut même une des causes ou plutôt un des prétextes d'une guerre dans cette province, alors que Méhémet, ayant réclamé l'extradition de ses sujets fugitifs et n'ayant pas obtenu de réponse favorable, fit dire qu'il irait les chercher lui-même.

Des villages entiers se trouvaient dans la même situation que les particuliers. L'impossibilité de payer l'impôt avec l'arriéré les conduisait souvent à la ruine. L'ordre de faire rentrer les contributions était expédié d'Alexandrie, du Caire, ou de la ville d'Arabie qu'oc-

cupait le vice-roi. Le gouverneur transmettait l'injonction au fonctionnaire placé immédiatement après lui dans la hiérarchie de l'administration provinciale; elle arrivait par cette dernière entremise au *cheik-el-beled*. Chacune de ces autorités était responsable de l'exécution des ordres devant son supérieur immédiat. Les gouverneurs généraux qui avaient le plus d'arriéré dans leurs gouvernemens tombaient en défaveur, et étaient souvent remplacés. Donc le *cheik-el-beled* assemblait les habitans de son village. Accompagné du *seraph* ou receveur, il faisait connaître à ses administrés que le gouvernement avait besoin d'argent, et il leur demandait de spécifier la somme qu'ils pouvaient donner. Vainement la plupart des contribuables faisaient-ils observer qu'ils avaient acquitté leurs taxes: on leur répondait que le village était encore débiteur de la contribution des terrains en friche délaissés par les pauvres et les fugitifs. D'ailleurs l'arriéré n'existait-il pas, l'arriéré, véritable tonneau des Danaïdes, gouffre sans fond et toujours béant? Bref, on en venait vite à la menace. Les anciens se consultaient; on supputait les ressources de chacun, on offrait une somme. Le *cheik-el-beled* rejetait bien loin cette proposition comme insuffisante, et le débat ne se terminait que lorsque les habitans avaient doublé, triplé leur offre. Pour fournir cette contribution, les habitans aisés s'étaient appauvris à leur tour, et pourtant il s'en fallait de beaucoup qu'ils eussent réussi à satisfaire le fisc et à libérer le village. Trop souvent une partie des sommes ainsi obtenues au moyen de l'intimidation était détournée en route, et n'entrait pas dans les caisses du pacha. Aussi la dette devenait de jour en jour plus considérable. Par suite, les habitans étaient exposés à des demandes continuelles pour lesquelles on ne consultait que les besoins du trésor, et nullement les convenances des populations et les besoins de la culture. Les villages, placés sans cesse sous la menace de nouvelles poursuites, incapables de se libérer, volés par les fonctionnaires de tout ordre, successivement appauvris, en arrivaient à se dépeupler. Puis, un jour que le chef de canton transmettait au *cheik-el-beled* une nouvelle demande d'argent, il ne se trouvait plus dans la commune que quelques femmes, quelques vieillards et un bien petit nombre de cultivateurs valides, tous incapables de satisfaire aux demandes du trésor. Alors le *cheik-el-beled,* terrifié de sa responsabilité, pressentant la disgrâce, le châtiment et la confiscation, profitait à son tour de la nuit pour disparaître. Combien de centres de population sont ainsi tombés en ruines après la dispersion de la plupart de leurs habitans! Non pas que tous fussent réduits à une telle extrémité : il y en avait de plus favorisés; mais la plaie de l'arriéré, qui faisait périr les uns, n'épargnait pas complétement les autres, et la dette

des départemens, à la mort de Méhémet-Ali, s'élevait à un chiffre énorme.

On sait que le règne d'Abbas-Pacha ne modifia point cette situation; mais le premier soin de Mohammed-Saïd à son avénement a été d'apporter à ce mal extrême un remède radical. Il fit d'abord table rase de tout le passé. Il accorda remise entière aux villages de tout l'arriéré des contributions, et il ne s'en tint pas là. Son but était de rendre plus prospère la condition du peuple, de régulariser la perception des impôts et d'encourager l'agriculture. Il renonça au monopole, et par conséquent aux contributions en nature. Chacun devant avoir désormais la faculté de vendre ses produits à son gré, c'est-à-dire de les échanger contre de l'argent. Mohammed-Saïd décréta le paiement des impôts en numéraire. C'était une révolution économique qui entraînait avec elle une véritable révolution sociale. La possession de l'argent est un commencement d'émancipation. Quand cesse chez un peuple en servage le mode barbare des échanges en nature, on peut dire que ce peuple a fait un grand pas dans la voie de la civilisation. Quand il s'y joint le droit de propriété, la faculté d'acheter et de vendre librement, la possibilité de s'enrichir, on peut dire que ce même peuple est mis hors de page. Il dépend de lui de prendre parmi les nations civilisées le rang qui convient à son caractère et à ses aptitudes.

Toutefois il y avait à ménager une transition. Ce n'était pas après de longues années d'un régime tout différent que les cultivateurs égyptiens pouvaient se trouver immédiatement en mesure de profiter du bienfait qui leur était accordé. La plupart, même parmi ceux qui jouissaient d'une aisance comparative, n'avaient pas d'argent. Avant qu'ils se fussent procuré du numéraire pour acquitter l'impôt, il fallait qu'un intervalle de temps se fût écoulé pendant lequel ils eussent produit une récolte, qu'ils l'eussent vendue, et qu'ils en eussent obtenu le paiement. Mohammed-Saïd avait prévu la difficulté, et il y avait d'avance porté remède avec une honorable sollicitude. D'après ses ordres, des délais ou même des remises d'impôt pendant une année ont été accordés aux villages qui n'étaient pas en état de se mettre immédiatement au niveau du régime nouvellement inauguré. Depuis lors, la contribution rentre régulièrement et sans peine dans les caisses publiques. La population régnicole est généralement industrieuse et économe. Elle a bien vite compris les avantages que le vice-roi lui faisait; elle s'est mise sur-le-champ en mesure d'en profiter. Le prince s'est montré d'ailleurs administrateur plein de prévoyance. Abandon d'arriéré, remises d'impôts, dégrèvemens de toute sorte seront bien vite compensés et au-delà par le développement des cultures. La régularité des recettes donne déjà

au trésor la certitude d'un revenu sur lequel il n'était pas possible de compter à l'époque de désordre et de déficit qu'avaient amenée les malversations et l'arriéré. Les malversations, du moins en cette matière, ne sont plus praticables, puisque le montant total des recettes à opérer est connu, et que la rentrée en doit être faite aux époques fixées. Quant à l'arriéré, il n'y en a plus. D'un autre côté, les terres qui étaient tombées en friche sont remises en culture; la population ne cherche plus dans l'émigration un refuge contre des exactions qui étaient inévitables avec le précédent système. La perception a été réglée autant que possible d'après le mode usité en France. Le *cheik-el-beled* reste à peu près étranger à ce service, qui se fait au moyen de receveurs. Les cotes étant établies par avance et personnelles à chaque cultivateur, l'intermédiaire du chef de village est devenu inutile; les taxes se paient mensuellement, et de la sorte les retards ne sont jamais assez considérables pour grever les cultivateurs d'un arriéré dont ils ne puissent aisément se délivrer. Du reste, s'il arrivait que, par suite de maladies, de négligence, d'épizooties, tel ou tel habitant d'un village fût hors d'état de payer sa contribution dans l'année, il pourrait vendre sa portion de terre, et il ne manque pas en ce moment de gens en Égypte qui ont de l'argent pour s'agrandir. En résumé, l'arriéré que Saïd-Pacha a sacrifié, et sacrifié sans réserve aucune, puisqu'il a jeté au feu tous les papiers qui y étaient relatifs, s'élevait à 80 millions de piastres; c'était le sixième à peu près de ce que produisait annuellement le *myry* ou impôt foncier sous Méhémet-Ali.

Cependant là ne s'est pas bornée la générosité de ce gouvernement réformateur. Dans l'intérêt de la liberté commerciale, il a aboli les octrois et les douanes intérieures. Ces impôts étaient une autre source de vexations et une nouvelle entrave pour l'industrie des habitans. Les élémens nous manquent pour établir ici ce que rapportaient à Méhémet-Ali et à son successeur Abbas les douanes intérieures. Ce qu'on peut affirmer, c'est que la douane de Deraouy, près d'Assouan, qui était la plus pernicieuse, puisque son produit principal était le droit sur les nègres esclaves qu'on amenait de l'intérieur, donnait autrefois un revenu moyen de 250 bourses ou 31,250 francs. L'abolition de l'esclavage, décrétée par Méhémet-Ali et réalisée par Saïd-Pacha, a fait cesser les importations de nègres, et par conséquent la douane de Deraouy est tombée d'elle-même. Les autres douanes intérieures ont été supprimées. Le revenu qu'elles produisaient n'était d'ailleurs pas très considérable. Les octrois avaient plus d'importance. On devait payer un douzième *ad valorem* à l'entrée des villes. Cette taxe, déjà très forte, était de beaucoup augmentée par suite du mode de perception. Le gouvernement la cédait

à des *apaltateurs*, sorte de fermiers-généraux, qui se chargeaient d'en opérer le recouvrement. Leur avidité était grande et presque sans frein. On ne payait pas le droit à la porte de la ville, au moment où, la marchandise reconnue, les quantités vérifiées, la somme à prélever déterminée, l'importateur est encore libre de se soustraire à un impôt qui lui paraît trop élevé en renonçant à franchir l'entrée. On acquittait les taxes à l'intérieur, alors que la marchandise, ayant été introduite dans la ville et ne pouvant plus échapper au droit, se trouvait à la merci de l'*apaltateur*. Tous les genres de fraude, d'arbitraire étaient employés pour tirer du contribuable beaucoup plus qu'il ne devait. En réalité, les marchandises, au lieu du douzième, payaient le quart et même le tiers de leur valeur. Les *apaltateurs* s'enrichissaient; l'impôt, tout exorbitant et vexatoire qu'on l'avait rendu, ne produisait que fort peu; le commerce était entravé.

Il fallait, ou bien réformer le système de perception, ou supprimer l'impôt même. C'est à ce dernier parti que le vice-roi s'est définitivement arrêté. En changeant le mode de recouvrement de l'impôt, en substituant la perception en argent à la perception en nature, le vice-roi décrétait, par le fait, l'abolition du monopole qu'avait exercé Méhémet-Ali, et l'affranchissement de la culture et du commerce. Du moment qu'on exigeait de l'habitant le paiement de ses contributions en espèces, il fallait de toute nécessité le laisser libre d'échanger ses produits contre de l'argent. Dans la pensée de Saïd-Pacha, les deux réformes étaient la conséquence l'une de l'autre. Il les a opérées simultanément.

Nous ne reviendrons pas sur les abus du monopole tel que l'avait organisé Méhémet-Ali. Ce système a été souvent exposé, et nous en avons rappelé les principaux traits. Le pacha en tirait un revenu considérable; mais le monopole entraînait la ruine infaillible des cultivateurs, il eût fini même par les condamner à la famine, si les *fellahs* n'avaient pas été habitués à une grande frugalité, et si leurs besoins n'avaient pas été très faciles à satisfaire. Un paysan égyptien peut vivre sans dépenser plus de dix centimes par jour. La prodigieuse fertilité du sol, l'étendue des terres cultivables, contribuaient d'ailleurs à maintenir à flot les cultivateurs les plus industrieux; mais il est incontestable que, sous un pareil régime, la population ne pouvait qu'être très misérable.

Quant au but principal que poursuivait le vice-roi, et qui était de faire rendre à l'Égypte autant de produits agricoles qu'elle en pouvait donner eu égard à la population, il était complétement atteint. En effet, des terres laissées jusqu'alors sans culture étaient ensemencées; des produits négligés sous le gouvernement des ma-

meloucks reparaissaient sur les marchés; le cultivateur, n'importe sous l'empire de quelle influence, recommençait à travailler au-delà de ce qu'il fallait pour suffire aux besoins de chaque jour. L'Europe apprenait à compter sur l'Égypte pour compléter ses approvisionnemens en blés, graine de lin, sésame, cotons, etc. Le gouvernement du pays voyait ses revenus s'accroître considérablement. L'Égypte reprenait sa place dans le monde. Les états européens tournaient les yeux de ce côté quand ils avaient à calculer les chances de renaissance et de durée de l'empire ottoman. Ce fut l'âge d'or des négocians européens établis à Alexandrie. Ceux qui purent se mettre bien en cour firent des bénéfices énormes en achetant au pacha les marchandises à un prix déjà fort avantageux pour celui-ci, mais bien inférieur encore à la valeur qu'elles atteignaient sur les marchés d'Angleterre, de France et d'Autriche. D'après ce que nous avons dit du mode de perception des impôts et d'évaluation des récoltes versées par les cultivateurs dans les magasins du gouvernement, on comprend que des produits livrés ainsi à vil prix pouvaient supporter deux ventes : celle du pacha aux spéculateurs, celle des spéculateurs au commerce d'Europe, et laisser encore aux uns et aux autres un bénéfice considérable.

Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1838. A cette époque, un traité fut signé entre les puissances européennes et l'empire ottoman. D'après ce traité, il fut convenu que chacun désormais pourrait trafiquer librement dans toutes les possessions relevant de la puissance turque, à la condition de payer un droit de sortie qui fut fixé à 12 pour 100 de la valeur. Cette convention s'étendait implicitement à l'Égypte et ne tendait à rien moins qu'au renversement complet du système de monopole en vigueur dans les états de Méhémet-Ali; mais le vieux pacha n'était pas homme à renoncer si vite à un régime qui enrichissait son gouvernement. Précisément à cette époque il préparait son armée pour le grand coup qu'elle devait frapper en Syrie, sous la conduite d'Ibrahim. Ce n'était donc pas le moment de compromettre les finances du pays, ou du moins de diminuer ses revenus. Il tourna la difficulté. Il allégua que, les *fellahs* n'ayant pas d'argent pour payer les contributions, il se voyait encore dans la nécessité de percevoir l'impôt en nature. Ce mode de paiement le mettait dans l'obligation de continuer à recevoir les produits dans les magasins et à les vendre; seulement il fit une concession à l'esprit du traité en ne les vendant plus à l'amiable. Cette concession n'était qu'apparente; le pacha continuait à s'entendre avec des négocians; il leur vendait, pour un prix fixé à l'avance, les produits dont il disposait. On faisait alors un simulacre d'enchères publiques. Les négocians, qui avaient des arrangemens secrets avec le

vice-roi, poussaient les enchères assez haut pour écarter tous les concurrens : les produits leur étaient donc adjugés; mais le prix restait tel qu'il avait été réglé entre eux et le pacha. Méhémet-Ali évitait ainsi les hasards de l'adjudication publique, tout en ayant l'air de la subir.

Abbas-Pacha, non moins que son grand-père, était partisan du monopole; mais sa politique était plus vulgaire et plus timide. D'ailleurs, dès qu'un pays commence à prospérer, dès que l'activité productive s'y est développée, n'importe par quel moyen, la liberté d'acheter et de vendre lui devient aussi nécessaire que l'air aux plantes, la pente aux fleuves. Cette loi est d'autant plus forte que la puissance commerciale d'un pays est plus grande. L'Angleterre en fournit un éclatant exemple, puisqu'ayant commencé par mettre son industrie et son commerce sous la tutelle d'un système protecteur des plus rigoureux, elle en est arrivée au libre échange. L'édifice du monopole n'étant plus, sous Abbas-Pacha, surveillé avec la même autorité que sous le gouvernement de son prédécesseur, le commerce s'agita dans ses entraves; il profita de toutes les issues pour chercher l'air et la lumière. Le traité de 1838 l'y aida puissamment. Ainsi, malgré l'élévation de l'impôt, malgré les exactions subalternes, les cultivateurs trouvaient le moyen de produire un surplus d'objets d'exportation qui donnait matière à des transactions libres et directes. Des négocians grecs, français et autres commençaient à expédier des agens dans l'intérieur avec mission d'acheter cet excédant et de l'envoyer à Alexandrie. C'était la naissance d'un commerce qui a pris aujourd'hui une grande extension. Ces opérations ne furent jamais vues d'un bon œil par le successeur immédiat de Méhémet-Ali. Il n'osait les interdire, car l'Europe s'y trouvait mêlée; mais il les contrariait sous main. Des ordres secrets gênaient tous les mouvemens des agens commerciaux envoyés dans l'intérieur du pays. Les gouverneurs défendaient par exemple de louer des embarcations pour le transport sur le Nil des produits achetés aux cultivateurs. Saïd-Pacha, loin d'imiter la conduite de son prédécesseur, est entré franchement dans la voie de l'émancipation du commerce égyptien. Il a levé toutes les barrières qui pouvaient entraver le développement des transactions. Le régime qu'il a établi peut être exposé en peu de mots : liberté de cultiver les produits que chaque propriétaire, chaque paysan juge devoir donner le plus de bénéfice; liberté de vendre sa récolte à tout acquéreur, d'en fixer le prix et d'en exiger la contre-valeur en espèces; liberté de transporter les produits par tous les moyens et par toutes voies; abolition des douanes intérieures qui entravaient et surchargeaient de frais la circulation des marchandises. Sincèrement adopté et maintenu avec

toute la loyauté et la fermeté nécessaires, ce régime a donné des résultats déjà très remarquables.

Depuis 1838, le commerce extérieur d'Alexandrie a suivi une progression constante. L'augmentation a été de 15 pour 100 sur 1838, de 41 pour 100 sur 1839, de 78 pour 100 sur 1840. En 1841, le mouvement commercial du port d'Alexandrie, entrée et sortie, était de 81,173,000 francs. Dix ans plus tard, il s'élève à près de 103 millions de francs. En 1852, il atteint 121 millions de francs; en 1854, 123,261,964 fr.; en 1855, 168,301,886 francs; en 1856, 183,901,913 fr. Ces résultats, déjà fort satisfaisans, sont néanmoins peu de chose auprès de ce qu'on a le droit d'attendre d'une terre aussi fertile que l'Égypte pour peu que l'on continue à laisser les cultivateurs libres de produire et libres d'exporter comme aujourd'hui. Dans cet admirable pays, il n'y a qu'à laisser agir la nature. Le reste va de soi. Un fait du reste peut servir à démontrer le développement considérable qu'a pris l'activité commerciale en Égypte : c'est que la spéculation sur la place d'Alexandrie a déjà les allures fiévreuses qui la caractérisent dans quelques grandes villes de l'Europe. Là, comme sur notre continent, des fortunes s'élèvent et disparaissent avec une rapidité féerique. On achète sur parole des produits dont on ne prend jamais livraison et qu'on cherche à revendre avec bénéfice. Ce bouillonnement à la surface n'empêche pas heureusement que le fleuve ne coule à pleins bords, avec calme et profondeur. Ce que le commerce fait pénétrer chaque jour de bien-être dans l'intérieur de l'Égypte, ce qu'il y répand d'aisance est incalculable. Il y sème aussi des idées d'ordre, de travail; il y encourage les progrès de la culture. La transformation est si grande, que le commerce intérieur passe déjà dans les mains des habitans du pays, qui finiront par en disposer entièrement. Leur connaissance parfaite des usages locaux, leur sobriété, leur économie sévère rendent leur concurrence très redoutable pour les agens des négocians européens.

Aujourd'hui la plupart des barques chargées de grains, de coton et autres denrées qu'on voit passer sur le canal Mahmoudieh, à destination d'Alexandrie, sont frétées et même conduites par des habitans de l'Égypte qui ont acquis directement ces produits des cultivateurs dans l'intérieur du pays, et qui les livrent aux négocians européens d'Alexandrie avec un bénéfice notable. Ces achats sont toujours payés comptant, en espèces. Des échanges opérés dans de telles conditions sont nécessairement très profitables aux commerçans égyptiens. Pendant mon séjour à Alexandrie, au mois de décembre 1856, un des négocians les mieux placés de cette ville me disait qu'il venait de faire compter, en échange de marchandises, 400 guinées en or (10,000 francs) à l'une de ces femmes indigènes

qui marchent pieds nus et sont misérablement vêtues d'une blouse de coton bleu.

Le vice-roi, en assurant de telles ressources au peuple placé sous son autorité, a mérité non-seulement la reconnaissance de ses sujets, mais aussi l'estime de l'Europe. Il n'a d'ailleurs laissé subsister aucune trace du système qu'il s'était proposé de changer; il l'a réformé dans toutes ses ramifications. Considérant que la liberté et la rapidité de la circulation sont absolument nécessaires au développement de la production et du commerce, il avait aboli, comme on sait, toutes les douanes intérieures. Il a continué son œuvre en supprimant un autre genre de monopole également très nuisible : c'est celui dont la navigation de la Mer-Rouge était devenue l'objet. Autrefois le gouvernement égyptien avait établi à Suez une règle d'après laquelle les bateaux ne pouvaient sortir du port que par ordre de numéros. Tant que le numéro 1 n'avait pas terminé son chargement ou n'était pas prêt à partir, le numéro 2 était obligé d'attendre, et ainsi de suite. Les expéditeurs de marchandises par la Mer-Rouge, pour peu que l'envoi fût urgent, étaient donc obligés d'en passer par toutes les conditions qu'il plaisait au patron du bateau portant le numéro 1 de leur imposer. Les marchandises avaient ainsi à supporter soit un fret excessif, soit des retards ruineux. Mohammed-Saïd a supprimé ce règlement barbare. Maintenant on charge les bateaux à fret quand on peut, on les expédie quand on veut; les règlemens du port n'ont rien qui puisse ralentir les mouvemens de la navigation, et le fret, livré à la libre concurrence, a diminué sensiblement.

III.

L'œuvre réformatrice qui a donné à l'Égypte un meilleur système d'administration et de propriété se complète par des mesures destinées à développer les aptitudes diverses de la population égyptienne, soit en cultivant son esprit, soit en ouvrant à son activité la carrière des grands travaux industriels.

Quel système d'instruction publique fallait-il adopter en Égypte? Méhémet-Ali n'avait pas hésité à organiser l'instruction publique de son pays sur le modèle de la nôtre. Il avait nommé un ministre de l'instruction publique et constitué sous la présidence de ce haut fonctionnaire un conseil de l'enseignement. Il avait divisé les écoles en trois groupes : les écoles primaires, où l'on enseignait les élémens de la langue arabe et l'arithmétique; les écoles préparatoires, où l'on apprenait la langue turque, les mathématiques élémentaires, la géographie, l'histoire, le dessin; les écoles spéciales, qui étaient celles du génie, dite polytechnique, d'artillerie, de cavalerie, d'in-

fanterie, de médecine, de médecine vétérinaire, d'agriculture, de langues, de musique militaire, d'arts et métiers. Dans la plupart de ces derniers établissemens, l'enseignement comprenait les élémens de la langue française. Plusieurs des écoles fondées par Méhémet-Ali étaient nées sous l'empire de circonstances tout exceptionnelles: elles ne pouvaient raisonnablement être maintenues après la lutte à laquelle vint mettre fin le *hatti-chérif* de 1841. Le prince qui entretenait une armée de cent soixante mille hommes avait à préparer tous les moyens de conduire, d'approvisionner et de soigner une réunion d'hommes si considérable : tandis qu'on recrutait des soldats dans le pays, on élevait des officiers dans les écoles, on y formait des médecins; mais c'eût été folie que de conserver à grands frais de telles institutions, lorsque l'armée avait été réduite à douze mille soldats. Mohammed-Saïd n'a donc pas songé à relever de leur ruine des établissemens purement militaires, tels que l'école du génie, l'école d'artillerie, l'école de cavalerie, l'école d'infanterie. Il a remplacé tous ces établissemens par deux écoles spéciales, l'école d'état-major et l'école militaire, qui suffiront amplement aux besoins d'un effectif sagement réduit.

Il n'en était pas de même de l'école de médecine, fondée par Clot-Bey, et qui, avec le temps, peut doter l'Égypte d'un corps de médecins indigènes, procédant d'une manière régulière d'après les méthodes usitées en Europe. Quant aux médecins européens établis dans le pays, leur science ne profite guère qu'à leurs compatriotes ou à l'aristocratie, car ils ne peuvent avoir aucun accès auprès de la masse des habitans, dont ils ignorent le langage, dont ils froissent involontairement les usages, et à qui ils inspirent, en qualité de chrétiens, une défiance, pour ne pas dire une répugnance, difficile à vaincre. L'école de médecine fut fondée sous Méhémet-Ali, en 1827, à l'hôpital d'Abouzabel et transférée ensuite au Caire. Cet établissement ne fut pas très heureux à sa naissance; il excita beaucoup de répugnance religieuse, beaucoup de jalousies : on prétendit que l'enseignement y était mal dirigé et à peu près stérile. Des élèves rassemblés un peu au hasard ne pouvaient assurément pas du premier coup former des officiers de santé très capables. Tels qu'ils étaient, ils valaient déjà beaucoup mieux sans doute que les barbares praticiens du pays. Une telle institution ne pouvait évidemment qu'être défectueuse au début; mais elle avait un grand avenir, et méritait qu'on l'encourageât et qu'on en assurât le maintien.

Méhémet-Ali, après les désappointemens de 1840, eut un mouvement d'humeur contre l'Europe. Les coups de canon tirés contre ses troupes lui semblèrent impolitiques et inintelligens; ils faisaient brèche à l'édifice de civilisation qu'il avait construit avec des maté-

riaux empruntés à l'Occident. Dans son opinion, c'était comme si les quatre puissances liguées contre l'Égypte eussent tiré contre elles-mêmes et contre l'influence croissante de leurs idées en Orient. Après la conclusion de la paix, il laissa tomber, au milieu de l'indifférence publique, la plupart des établissemens d'instruction, et l'école de médecine fut du nombre. Mohammed-Saïd a tenu à honneur de relever cette école et de la réorganiser. Le 10 septembre 1856, la réouverture de cet utile établissement avait lieu en présence du ministre de l'intérieur, des *cheiks-ul-islam* et des ulémas, dont l'adhésion était certes fort importante.

Former des officiers pour commander son armée, instruire des Égyptiens dans la pratique de l'art de guérir, voilà donc ce que le vice-roi a jugé le plus urgent. L'étude des lettres lui a paru devoir être réservée pour l'élite des jeunes gens de ses états. Il n'a pas cru convenable d'y appeler ses sujets en masse. Il avait le souvenir des tentatives avortées de son père. Méhémet-Ali avait réuni dans les nombreux établissemens que nous avons cités plus de neuf mille élèves; mais il n'avait réussi qu'à les plier à une discipline tout extérieure, à laquelle échappait leur esprit. Les familles considéraient l'obligation d'envoyer leurs enfans au collége à peu près du même œil qu'elles envisageaient la nécessité de les diriger sur l'armée. On en a vu qui mutilaient les enfans dans l'espoir qu'ils seraient ensuite regardés comme impropres à entrer dans les établissemens d'instruction publique, et pourtant les élèves étaient bien logés, bien nourris, et même payés! Il existe encore néanmoins, au Caire notamment, des écoles secondaires fréquentées par un nombre restreint de jeunes gens appartenant à l'aristocratie du pays; mais le vice-roi n'a pas jugé utile de donner de grands développemens à ces institutions, ni de les multiplier. Ce n'est pas à dire que cet état de choses doive durer indéfiniment. La création d'écoles primaires un peu mieux conduites que celles des mosquées serait surtout opportune.

On aime à penser que le vice-roi n'a pas entendu se priver des lumières et des secours qu'assurerait à son gouvernement un corps de jeunes gens spécialement instruits dans les sciences, les arts, et même les lettres. Ainsi s'expliquent le maintien et la réorganisation de l'école égyptienne de Paris. L'idée de fonder ce qu'on a nommé la *mission égyptienne,* c'est-à-dire une école spéciale de jeunes Égyptiens à Paris, appartient à M. Jomard. Cette suggestion ayant été accueillie avec faveur par Méhémet-Ali, quarante élèves furent envoyés en France, et débarquèrent à Marseille en 1826. Ils furent bientôt suivis de nouveaux condisciples. Appeler des Égyptiens en France, c'est-à-dire soustraire ces jeunes esprits à l'influence d'une société énervée, ignorante, pour les transplanter au centre des

lumières, c'était en elle-même une tentative excellente, mais qui demandait pour réussir des efforts persévérans et une direction intelligente. Or le gouvernement de Méhémet-Ali eut un tort : ce fut de ne pas tenir compte des spécialités. Tel élève qui avait étudié la marine fut employé dans l'armée de terre; tel autre qui avait étudié l'administration fut occupé à traduire des ouvrages militaires. Il en résulta que la mission ne profita pas sensiblement à l'Égypte. Les élèves, déclassés dans leur pays, employés à des travaux auxquels ils ne s'étaient pas crus destinés, ne pouvaient manquer de céder à l'entraînement général; ils ne tardaient pas à modeler leur conduite sur celle de tous les autres fonctionnaires, à oublier tout ce qu'ils avaient vu, tout ce qu'ils avaient appris, tout ce qu'ils avaient pensé. Pourtant le germe d'une civilisation supérieure ne pouvait manquer de s'étendre avec le nombre des élèves que le gouvernement égyptien n'a pas cessé d'envoyer en France. Bien que cette mission fort coûteuse ait produit peu de résultats jusqu'à ce jour, il est impossible qu'à la longue l'administration du pays n'en tire pas profit (1).

Si le gouvernement égyptien n'a pas réussi encore à organiser un système d'instruction satisfaisant, il a été plus heureux quand il s'est agi de favoriser, par de grands travaux publics, cette renaissance industrielle de l'Égypte, commencée par Méhémet-Ali, et qui peut être regardée comme un des élémens de sa régénération morale. Parmi ces travaux, un des premiers par l'importance des résultats déjà obtenus est sans contredit le chemin de fer qui unit Alexandrie à Suez, et qui d'abord ne devait aller que du Caire à la Mer-Rouge.

Vers l'année 1837, au moment où le chemin de fer de Liverpool venait d'être terminé, le gouvernement anglais fit à Méhémet-Ali des ouvertures pour l'établissement d'une voie ferrée du Caire à Suez. Il est remarquable que la première pensée de ce gouvernement, dès qu'il vit Londres unie au principal port de commerce de la Grande-Bretagne, et avant même de commencer les autres travaux qui devaient plus tard couvrir de *railways* les îles britanniques, fut d'accélérer par l'Égypte ses communications avec l'Inde. Toujours prêt à encourager toutes les entreprises qui pouvaient seconder son activité réformatrice, Méhémet-Ali, sans plus ample informé, commanda le matériel nécessaire; mais il eut tout aussitôt à compter avec la politique européenne. La France en particulier ne vit pas sans répugnance un projet qui, d'après les termes de la proposition faite au pacha, pouvait mettre l'Égypte entre les mains des Anglais. Une mesure de prudence que prit alors Méhémet-Ali vint rassurer tous

(1) L'école égyptienne compte encore à Paris vingt élèves. Le vice-roi vient de les placer sous la direction d'un conseil d'études qui est très capable de donner à l'école une impulsion féconde.

les intérêts. A cette époque, le transit des voyageurs et des marchandises à destination ou en retour de l'Inde se faisait en barques sur le Nil, en voitures et à dos de chameau. On avait organisé un service de navigation, des relais de bêtes de somme et de chevaux: on avait établi des stations, des auberges, ou l'équivalent. Enfin, sur tout le parcours d'Alexandrie à Suez, le service de communication était établi d'après le système qui est encore en vigueur sur une partie de la route, entre le Caire et Suez, où les travaux de la voie ferrée ne sont pas achevés. C'était toute une administration, et elle était entièrement entre les mains des Anglais. Le pacha crut convenable de substituer son autorité directe à celle que les agens britanniques exerçaient sur la ligne du transit. Il attendit l'occasion et ne la laissa pas échapper. Le directeur de l'exploitation ayant été trouvé en faute, il désintéressa les agens anglais et leur substitua ses propres employés.

Cependant le projet d'établissement du chemin de fer restait toujours suspendu. Méhémet-Ali avait calculé que ce travail lui coûterait 25 millions du Caire à Suez, et ce parcours ne pouvant offrir d'utilité que pour les communications avec l'Inde, il était permis de prévoir que l'exploitation en serait onéreuse. Il s'appuya sur ces considérations pour ajourner toute réponse à la proposition anglaise. C'est en 1845 qu'il avait pris entre ses mains l'administration du transit, et jusqu'à sa mort, arrivée en 1848, il resta sourd aux instances de l'Angleterre.

Abbas-Pacha, son successeur, craignait les Anglais plus qu'il ne leur était sympathique. Préoccupé surtout de s'assurer la jouissance tranquille de son pouvoir et d'en faire tourner toutes les prérogatives au profit de ses passions, il était l'ennemi des innovations, des améliorations, surtout lorsqu'elles ne devaient avoir cours qu'avec difficulté et à travers le conflit des influences diplomatiques. L'Angleterre ne se découragea pas cependant : elle réitéra ses instances, qui ne furent pas mieux accueillies. C'est alors qu'elle modifia son projet de manière à le rendre plus acceptable. Construire un chemin de fer du Caire à Suez, à travers un désert, c'était travailler trop ouvertement dans des vues purement anglaises et manifester un dédain trop marqué pour l'intérêt du pays auquel on demandait l'exécution de cette voie; mais établir un *railway* d'Alexandrie au Caire, à travers les provinces les plus fertiles et les plus peuplées de l'Égypte, c'était tout différent. L'intérêt anglais se dissimulait ici sous celui de la population égyptienne, et la proposition perdait ce caractère d'égoïsme qui d'abord en avait presque justifié le rejet.

Il y eut alors dans la diplomatie en Orient un changement de front très remarquable. Lorsque Méhémet-Ali avait pris la résolution d'é-

luder les demandes de l'Angleterre, il s'était abrité derrière le gouvernement de Constantinople, et il avait laissé dire que le consentement du sultan était indispensable pour l'exécution d'un tel travail. Naturellement les Anglais avaient protesté contre cette interprétation des traités, parce qu'elle paraissait devoir être soutenue par la France; ils avaient dit avec beaucoup de raison que ce travail rentrait dans les attributions du prince chargé de l'administration intérieure de l'Égypte; mais après 1848 l'Angleterre, ayant vu son influence grandir dans les conseils du sultan, profita de la position prépondérante qu'elle était en train d'y acquérir pour peser sur Abbas-Pacha. Lord Stratford de Redcliffe, ambassadeur de la Grande-Bretagne auprès de la Sublime-Porte, reçut l'ordre d'insister auprès du divan pour obtenir qu'il secondât les vues du gouvernement britannique. En effet, le pacha d'Égypte ne tarda pas à recevoir une lettre du sultan par laquelle il était mis en demeure de construire enfin ce chemin de fer dont l'exécution était sollicitée depuis plus de dix ans. Abbas se trouva fort empêché dès-lors entre les sollicitations de l'Angleterre appuyées par la Porte et le véto que la diplomatie française avait prononcé sous le gouvernement de Louis-Philippe. Du reste, comme il penchait beaucoup à ne rien faire, et qu'il ne voulait cependant blesser ni le sultan, ni les Anglais, il envoya à Paris un agent, pensant peut-être provoquer ainsi de nouveaux délais; mais les temps et la politique étaient changés. Le gouvernement français n'avait plus d'objection contre l'établissement du chemin projeté, et l'agent d'Abbas-Pacha reçut au ministère des affaires étrangères la réponse la moins favorable à ses vues. Manquant désormais de point d'appui pour continuer sa résistance, le gouvernement du pacha dut s'exécuter de bonne grâce.

Un ingénieur anglais fit un premier tracé, qui par le fait ne se trouva pas très praticable, bien que l'auteur eût demandé et obtenu pour prix de son travail la somme énorme de 56,000 livres sterling (1,400,000 francs) et même davantage. Il fallut rectifier le tracé, et l'on s'adressa au même ingénieur, qui réclama une nouvelle rémunération fixée par lui à 16,000 livres sterling (400,000 francs); mais cette prétention parut exorbitante, même au consul d'Angleterre, M. Bruce. Ce fonctionnaire, choisi pour arbitre entre le gouvernement égyptien et l'ingénieur britannique, jugea que ce dernier serait très convenablement rétribué, s'il recevait 6,000 livres sterling, somme qui lui fut comptée en effet. En définitive, le chemin de fer d'Alexandrie à Suez fut exécuté principalement par des ingénieurs égyptiens, ceux que l'ingénieur anglais avait engagés dans les îles britanniques s'étant trouvés généralement incapables de faire ce qu'on appelle les travaux d'art. En 1854, il était fort

avancé, lorsqu'à la mort d'Abbas-Pacha Mohammed-Saïd arriva au pouvoir. Moins de deux ans après, le 1er janvier 1857, la voie ferrée d'Alexandrie au Caire était livrée à la circulation. Quelques mots suffiront pour donner une idée des travaux de construction du chemin et des régions qu'il traverse.

Au sortir d'Alexandrie, la voie ferrée longe le lac Maréotis, qui s'étend sur un vaste espace dans le voisinage de la ville. Ce lac, où les Anglais ont introduit l'eau de la mer pendant la guerre contre la France en 1801, était autrefois rempli d'eau vive et contenait une grande quantité de poissons. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un immense marais qui dépose une couche de sel. Dès le temps de Méhémet-Ali, il avait été question de rendre cette grande étendue de terrain à la culture. On aurait commencé par l'inonder d'eau douce, qui aurait lavé les terres et y aurait déposé un limon fertile; mais l'exécution de ce dessein a dû être ajournée. Aussi le voyageur qui s'éloigne d'Alexandrie éprouve-t-il d'abord une impression pénible à la vue de cette plaine inculte, çà et là baignée par une eau stagnante que le vent ride à peine. Cependant cette impression de tristesse s'efface peu à peu devant la verdure qui borde à gauche le canal d'Alexandrie, en vue duquel le chemin de fer se tient jusqu'à Damanhour, située à peu près au tiers de la route d'Alexandrie au Caire. A partir de Damanhour, le chemin de fer incline au sud-est, tandis que le canal remonte vers le nord, et le train court droit au Nil, branche de Rosette, qu'il atteint à Dahari, un peu au-dessus de la ville de Chebreket. A cent pas de la rive, la locomotive s'arrête, on la détache, et on la remplace par de paisibles attelages de bœufs qui conduisent les wagons, d'un pas sûr et lent, jusqu'au fleuve, où le train est placé sur un radeau pourvu d'une machine à vapeur. Les voyageurs traversent ainsi le fleuve à bac. De l'autre côté, de nouveaux attelages les conduisent à une locomotive frémissante qui les emporte à travers le fertile pays situé entre les branches de Rosette et de Damiette. Bientôt on arrive à Tantah, ville riche et commerçante, entrepôt de beaucoup de marchandises qui viennent de l'intérieur, lieu de foire où se rendent les spéculateurs et les acheteurs sérieux, les représentans de maisons d'Alexandrie, de Marseille, de Trieste et d'Angleterre. En quittant la station de Tantah, le chemin se dirige presque droit au sud. Il franchit le bras de Damiette au pied d'un magnifique palais dont Abbas-Pacha aimait le séjour, et qui, étant situé à l'angle que forme le fleuve par un brusque détour, domine les plus belles eaux et la plus resplendissante campagne du monde. De là au Caire, il n'y a plus qu'une petite distance.

L'aspect général du pays sur le parcours de la voie ferrée, bien qu'un peu monotone, n'est pas sans intérêt. A une plaine immense,

où l'horizon n'est fermé par aucune élévation de terrain, succèdent des champs admirablement cultivés et entrecoupés de mille canaux qui se croisent dans tous les sens, et qu'on pourrait comparer aux mailles d'un filet jeté à terre. Ici s'élèvent des villages composés d'une trentaine de huttes, construites avec de la boue; là des villes en pierres, surmontées de minarets et de coupoles, abritées çà et là par des bouquets de palmiers. La population est laborieuse, active; point de ces noirs couchés comme des lézards, le dos au soleil, pendant les heures du travail. Les uns puisent de l'eau pour l'arrosage des terres; les autres lient des gerbes de maïs. Nous n'avons jamais vu d'habitations humaines donner une imitation plus parfaite d'une ruche en travail que tel ou tel village, aux rues étroites et sinueuses, où notre œil plongeait du haut des wagons, et où il était impossible de signaler la moindre trace d'oisiveté.

Le chemin de fer a été promptement adopté par la population indigène, et c'est un fait curieux à noter que la plus grande partie de ses produits provient du transport des *fellahs*. Dans le principe, on ne comptait guère sur d'autres revenus sérieux que ceux du transit anglais : voyageurs et marchandises. Au contraire ce sont les *fellahs*, payant 10 francs aux troisièmes places, qui font le bénéfice principal de l'exploitation. C'est un élément nouveau dans le calcul des revenus probables des entreprises projetées. Il arrivera en Égypte ce qui se produit partout ailleurs : la facilité et la rapidité des communications multiplieront à l'infini les voyages et les échanges. Transport par eau, transport par terre, canaux et voies ferrées, ont désormais dans le pays une clientèle assurée. Par le fait, le chemin de fer, que Méhémet-Ali supposait devoir être à charge à l'état, constitue l'une des ressources du trésor. La première année, il avait produit 30,000 bourses ou 3,750,000 fr.; la seconde année, la recette s'est élevée à 40,000 bourses ou 5,400,000 francs.

Reste à terminer ce chemin jusqu'à Suez. On sait qu'à part une zone de terres cultivées autour du Caire, le pays est un désert entre cette ville et Suez. Suez est à peu près à la hauteur du Caire, et la route de poste est tracée en droite ligne entre ces deux villes : c'est le plus court chemin; mais il y avait un double inconvénient à le suivre. D'abord il eût fallu passer à travers des terres cultivées qui, de ce côté et par exception, partent du Caire et forment comme un cap dans le désert. Or les propriétés particulières aux environs de cette ville ont une très grande valeur, et, pour désintéresser les possesseurs, il aurait fallu payer de 15 à 18,000 francs l'hectare. En second lieu, le désert est coupé par une ramification montagneuse du Mokattam, qui s'élève à 300 mètres au-dessus de la mer. La route de poste attaque de front ce point culminant, et le franchit

au Gebel-Awebet. L'ingénieur chargé de l'exécution du *railway* a dû se proposer premièrement de ne point entamer les propriétés, secondement de tourner la difficulté que présentait le Gebel-Awebet, en l'abordant par le point le moins élevé et le plus aisé à franchir.

Au sortir du Caire, le tracé s'élève au nord, contourne les terres cultivées. Il incline ensuite à l'est en suivant le versant septentrional de la croupe montagneuse, tandis que la route de poste longe le pied du versant méridional. Parvenu au Gebel-Awebet, il rencontre un pli de terrain situé à 240 mètres seulement d'élévation, et il s'y engage, tandis qu'à quelques kilomètres au sud la route de poste franchit un col à 60 mètres au-dessus. Le chemin tourne alors droit au sud, et se dirige vers Suez en passant sous le fort d'Agerout. Le développement total de cette voie ferrée sera de 136 kilomètres. Au début, les travaux furent frappés d'une assez grande lenteur. Commencés en septembre 1855 avec quelques centaines d'hommes, les terrassemens n'ont pu être très vivement menés au sortir du Caire, parce que la ligne de terrains cultivés qu'il a fallu nécessairement traverser sur un espace de 5 kilomètres, le plus étroit qui se soit rencontré dans cette direction, n'a pu être ouverte qu'au fur et à mesure de l'enlèvement des récoltes; puis l'opération a été un moment suspendue par l'entreprise immense du curage du Mahmoudieh et par les fêtes du *ramadan*. Le premier rail n'a été posé qu'en janvier 1856. Il a servi dès lors pour porter de l'eau, des vivres aux ouvriers, ainsi qu'au transport des matériaux. Au mois de septembre 1856, on n'avait poussé les terrassemens qu'à une distance de 13 kilomètres et posé les rails que jusqu'à 9 kilomètres 1/2. A cette époque, le vice-roi, qui méditait un voyage dans le Soudan, prit les mesures les plus vigoureuses pour hâter la construction du chemin et l'achever, s'il était possible, dans le délai d'une année. L'ingénieur chargé du travail, M. Mouchelet, demandait un effectif régulier et permanent de quatre mille ouvriers. Saïd-Pacha résolut de tripler ce nombre. Les gouverneurs de provinces reçurent l'ordre de réunir leurs contingens et de les conduire en personne sur le terrain. Ces prescriptions furent exécutées. Non-seulement le nombre d'hommes requis fut rassemblé, mais encore on pourvut à tous leurs besoins; on leur distribua du pain frais qu'une locomotive apportait chaque jour. C'est à ces soins, à cette sollicitude qui s'étendent jusqu'aux plus humbles des sujets qu'on reconnaît un prince vraiment libéral et digne de gouverner. Une fois réunis en nombre suffisant, les ouvriers se mirent à la besogne avec une activité sans égale. Sous ces milliers de bras, la chaussée semblait se mouvoir d'elle-même et s'avançait peu à peu, lentement, mais toujours, comme la lave creusant son lit dans les montagnes. Les terrassiers

étaient suivis par les poseurs de rails, qui étendaient sur le sol les lignes de fer avec une vitesse de 1 mètre 20 centimètres par minute, vitesse qui a pu atteindre à certains jours 1 mètre 33 centimètres par minute ou 80 mètres par heure, ce qui équivaut à la pose de 133 paires de rails dans une journée de dix heures de travail. Aussi, dès la fin du premier trimestre de 1857, avait-on achevé de poser les rails sur une longueur de 60 kilomètres. On calculait alors que les intentions du vice-roi auraient reçu leur accomplissement à l'époque qu'il avait fixée lui-même, et qu'avant un an le parcours entier du Caire à Suez serait en pleine activité de circulation. Tout porte à croire que cette prévision ne sera pas trompée.

L'Égypte n'a pas moins besoin de voies navigables que de chemins de fer, et l'entretien des canaux est même pour elle une question vitale. C'est par le moyen de ces artères artificielles qu'on est parvenu à fertiliser de vastes espaces de terrain situés trop loin des rives du fleuve pour recevoir directement le bienfait de ses infiltrations et de ses débordemens. Le canal Mahmoudieh a par exemple toute une histoire qui mérite d'être brièvement racontée.

Ce canal s'ouvre dans la branche de Rosette, près d'un village qu'on nomme Atfeh, et il se dirige, en décrivant de légères courbes, sur Alexandrie, c'est-à-dire au nord-ouest. Il diffère des autres canaux en ce qu'il est utilisé surtout pour la navigation, tandis que les cours d'eau artificiels ont pour principal objet l'irrigation. L'utilité de ce canal est très grande. Alexandrie étant devenue le principal, sinon l'unique port d'exportation de l'Égypte, et d'ailleurs les bras du fleuve ne donnant que pendant certains mois de l'année accès à des bâtimens d'un faible tonnage, il fallait faire arriver jusqu'à la capitale maritime du pays les produits de l'intérieur par une voie continue et moins dispendieuse que les transports à dos de chameau.

Méhémet-Ali commença le canal Mahmoudieh en 1819; plusieurs années furent consacrées à ce travail. On y occupa plus de trois cent mille *fellahs*. Malheureusement on n'avait pris pour leur bien-être et même pour leur subsistance aucune des précautions qu'exigeait l'humanité; on n'avait pas formé d'approvisionnemens de vivres sur les lieux. L'eau manqua en maints endroits sur l'étendue de vingt lieues que parcourt le canal; puis l'excès de fatigue, les mauvais traitemens, engendrèrent des maladies qui emportèrent les ouvriers par milliers. Dans l'espace de dix mois, il en périt environ douze mille, dont les ossemens gisent sous les chemins de halage qu'on avait alors élevés des deux côtés du canal, et qui ont été remplacés récemment par une belle route. Une seule chose étonne, c'est que la mortalité n'ait pas été plus grande encore, alors que tant de

négligence et tant de dédain pour la vie humaine avaient signalé cet énorme travail.

Le canal fut fait. Il avait coûté cher : environ 7,500,000 francs, sans compter les hommes sacrifiés; mais une grande pensée avait été réalisée, un nouvel élément de prospérité était acquis à l'Egypte. Les barques chargées des précieux tributs de l'intérieur arrivaient directement à Alexandrie, à moins pourtant que le fleuve n'eût dépassé, pendant l'inondation, une certaine hauteur, car il fallait en ce cas, pour éviter les ravages qu'eût causés infailliblement le débordement des eaux, fermer l'embouchure du canal avec une digue en terre palissadée, et les embarcations devaient être déchargées et rechargées à bras de l'autre côté de la digue. On alloua aux ouvriers un minime salaire. Pauvres gens! leur sort eût été allégé même par cette rémunération bien faible, si l'on avait voulu la leur compter en argent ou même en nature; mais point : on en fit déduction sur les contributions qu'ils avaient à payer, ce qui revient à dire qu'ils n'eurent à peu près aucun salaire.

On sait que le Nil charrie une grande quantité de limon qui, tout en fertilisant les terres, obstrue rapidement le lit des canaux. Le canal d'Alexandrie, auquel Méhémet-Ali avait donné le nom de *Mahmoudieh* en l'honneur du sultan régnant, ne tarda pas à s'ensabler. Moins de vingt ans après l'exécution, il était tellement chargé de vases et de détritus de toute espèce, que les fonds avaient sensiblement varié. En plusieurs endroits, ils s'élevaient tellement qu'on pouvait prévoir l'époque où les barques échoueraient en le parcourant; mais les malheurs survenus pendant la construction du canal avaient tellement frappé les esprits, qu'on hésitait à en provoquer de semblables en entreprenant le curage du Mahmoudieh. Il existe encore en Angleterre quelques représentans d'une école politique qui vise à s'emparer un jour de l'Egypte. A l'époque dont nous parlons, ce parti était prépondérant, et il se montrait très hostile à Méhémet-Ali. Il ne lui avait point pardonné d'avoir réorganisé l'Egypte, de l'avoir mise dans une voie d'ordre et de progrès qui garantit son indépendance et forme le meilleur rempart contre l'ambition étrangère. Il se réjouissait fort de la destruction naturelle et lente, mais progressive, du canal Mahmoudieh. Il s'en faisait une arme contre le pacha, mettant en contraste les ambitieux projets qu'on lui prêtait, et contre lesquels s'était faite la coalition de 1840, avec l'impuissance où il était d'accomplir un simple travail d'utilité publique en Egypte même.

Quelque désir qu'ait pu concevoir Méhémet-Ali de relever ce défi, il en fut empêché jusqu'à sa mort, et ce n'est certes pas Abbas-Pacha qui pouvait tenter d'accomplir ce que son aïeul n'avait pas

cru devoir entreprendre. Le canal continua donc à s'envaser, et lorsque Mohammed-Saïd arriva au gouvernement de l'Égypte, le mal était devenu si grand, qu'il fallait nécessairement, ou bien y porter un remède immédiat, ou renoncer à utiliser désormais un ouvrage qui avait coûté tant de peine, tant d'argent et tant de bras. Le vice-roi n'hésita pas: il décida qu'on opérerait le curage du Mahmoudieh, et que l'entreprise serait exécutée en peu de jours. Mohammed-Saïd disposait d'un élément de succès qui avait manqué à ses prédécesseurs, — la confiance du peuple égyptien et la ferme résolution de la mériter.

Il était important de se hâter. L'opération devait être terminée avant l'époque de la moisson, qui approchait. L'un des ingénieurs du vice-roi, M. Mougel, fut chargé de calculer ce qu'il y avait de matière à remuer pour curer le canal et ce qu'il faudrait de bras pour achever rapidement l'opération. Il supposa l'existence de trois millions de mètres cubes de vase répandus sur les quatre-vingt mille mètres de longueur du canal. Chaque ouvrier devant déplacer un mètre et demi de matière par jour, il fallait soixante-sept mille hommes pour curer le canal en un mois. L'ordre de réunir ce nombre d'ouvriers fut envoyé dans les provinces. Le contingent de chaque localité avait été fixé d'avance, et la part de travail qui revenait à chaque contingent avait été également déterminée. Il était entendu que les ouvriers retourneraient dans leurs foyers dès qu'ils auraient achevé le travail qui leur était assigné. C'était une prime accordée à l'activité. Au lieu de soixante-sept mille hommes, les provinces en envoyèrent cent quinze mille. On avait compris partout la nécessité d'en finir au plus vite. A peine arrivés, les travailleurs se mirent à l'œuvre. Les contingens avaient leur place marquée par des poteaux sur l'espace de vingt lieues où se développe le canal. On leur fit une distribution d'outils : une pioche par cinq hommes. L'un maniait l'instrument, un second chargeait les paniers, les trois autres transportaient en courant le contenu à l'endroit où le vice-roi avait décidé l'établissement d'une route. Chaque matin les ouvriers, sur toute l'étendue de la ligne, recevaient une ration de biscuit frais. En outre, des marchés de comestibles étaient établis à portée des travailleurs. Les temps sont bien changés, et la condition du paysan aussi, depuis le règne de Méhémet-Ali. A la misère a succédé l'abondance. L'argent n'est plus une rareté dans les mains des fellahs. Sous un gouvernement juste, ils ont déterré l'or qu'ils cachaient autrefois si soigneusement; ils ne craignent plus d'exposer leurs économies au grand jour. Il en est qui font construire de belles maisons, qui achètent des terres et des bestiaux. Rien d'étonnant que l'argent circulât dans les mains des ouvriers employés à curer le canal, et

qu'ils fussent en mesure de varier par des achats de vivres l'ordinaire que leur accordait le gouvernement.

Les médecins en chef des provinces de l'Égypte avaient reçu l'ordre de se rendre sur les lieux, accompagnés de leurs aides. On pouvait craindre une épidémie : des cas de choléra avaient été signalés à Alexandrie; enfin on avait le souvenir de la catastrophe de 1819. Néanmoins, grâce aux sages précautions de l'autorité, le curage du canal fut exécuté en vingt-deux jours, sans qu'on eût perdu un homme, et sans qu'on eût compté plus de cinq malades par mille ouvriers. De plus, une belle route de dix mètres de large avait été construite dans le même espace de temps avec les vases mêmes retirées du canal. Cette route rend aujourd'hui de très grands services.

En définitive, cette opération a prouvé qu'on pouvait employer des centaines de mille hommes à un travail d'utilité publique en Égypte sans qu'il en résultât aucun accident. C'est un précédent qu'il est bon de noter et qui peut servir de réponse à ceux qui gémissent d'avance fort gratuitement sur le sort des *fellahs* dont les services pourraient être réclamés pour le percement de l'isthme de Suez. L'Égypte a l'habitude des grandes réunions d'hommes formées pour des œuvres pareilles. Il suffit d'interroger l'histoire pour s'assurer que les monumens impérissables du pays sont l'œuvre de populations entières. L'humanité demande seulement qu'on régularise cet usage, qu'on le rende lucratif pour les ouvriers, et c'est ce qui a été fait.

L'opération si importante du curage du Mahmoudieh a été complétée récemment par la formation d'une compagnie de remorquage sur le Nil. L'approvisionnement d'Alexandrie dépendait entièrement de l'arrivage des barques qui descendaient le Nil à la voile. Les vents sont très variables sur ce fleuve; aussi a-t-on vu des embarcations mettre quinze jours à venir du Caire à Alexandrie, trajet qui peut se faire en trente-six heures. Non-seulement le commerce d'Alexandrie s'est trouvé souvent fort gêné par les retards continuels provenant de ce mode de navigation, mais l'alimentation même de cette ville en a souffert, et l'on a vu les habitans réduits presque à la famine, alors que la culture dans toute la Basse-Égypte avait donné des produits très abondans. Aujourd'hui cette situation a cessé. Une compagnie s'est formée pour exploiter le privilége du remorquage à vapeur, et le vice-roi, en lui concédant pour quinze ans ce privilége très lucratif, a exigé en retour qu'elle concourût à la prospérité de la région baignée par le Nil et le Mahmoudieh par l'exécution de quelques travaux d'une haute utilité pour les propriétaires riverains. Ainsi l'acte de concession impose à la compagnie l'obligation d'établir à la prise d'eau du Mahmoudieh dans le Nil une nouvelle écluse

assez large pour donner passage aux bâtimens de toute dimension qui peuvent être employés à la navigation fluviale; d'installer à l'endroit de cette prise d'eau, c'est-à-dire à Atfeh, un service de pompes à feu au moyen duquel le niveau du canal Mahmoudieh sera toujours maintenu à l'élévation nécessaire; d'entretenir le fond du canal en état permanent de curage par l'emploi de dragues; de livrer en tout temps gratuitement assez d'eau aux propriétaires riverains pour maintenir en bon état d'exploitation la zone des terres actuellement cultivées sur les deux bords, et de mettre en outre, moyennant rétribution, à la disposition des mêmes propriétaires l'eau qu'ils voudraient utiliser pour étendre leurs cultures au-delà des limites présentes. Enfin les concessionnaires se sont obligés à fournir au prix de revient, sans aucun bénéfice, l'eau nécessaire à l'alimentation des nouvelles fontaines que le gouvernement jugerait à propos d'établir à Alexandrie. De plus, on a réservé à la compagnie la faculté de construire une écluse à Alexandrie, à l'embouchure du Mahmoudieh. Si ce dernier projet est mis à exécution, les barques venant de l'intérieur pourront passer du canal dans le port et accoster les navires sans rompre charge.

Ainsi la création de la compagnie de remorquage assure l'approvisionnement d'Alexandrie, l'assainissement de cette ville, la promptitude et la régularité des arrivages attendus par le commerce, une économie considérable dans les frais de transport des denrées, la fertilité de terres restées en friche. La concession de ce privilége n'en a pas moins été l'objet d'une protestation assez singulière. Un sujet prussien résidant en Égypte eut l'idée de faire pour son compte le remorquage à vapeur après la formation de la compagnie privilégiée. Il prit l'avis de son consul, M. de Pentz, qui lui donna carte blanche, jugeant sans doute que le vice-roi n'avait pas le droit d'accorder une concession telle que celle du remorquage à vapeur sans avoir obtenu l'assentiment de son suzerain. Le spéculateur prussien envoya donc à l'embouchure du Mahmoudieh deux bateaux à vapeur qui prirent à la remorque une flottille de barques chargées de marchandises et les amenèrent triomphans à Alexandrie. Cette audacieuse tentative ne pouvait pas être renouvelée, et le gouvernement égyptien interdit au sujet prussien de poursuivre son entreprise. Il s'ensuivit une protestation du consul de Prusse, menaçant de soumettre le différend à la Sublime-Porte, protestation qui devait rester et qui resta sans effet, car elle ne tendait à rien moins qu'à mettre en doute l'autorité que le vice-roi tient des traités internationaux, et qui découle du caractère même de son pouvoir héréditaire. Le projet d'une entreprise de halage sur les canaux qui sillonnent l'Égypte, projet d'ailleurs abandonné, souleva aussi une protestation de l'An-

gleterre, qui s'étendait à toutes les concessions de priviléges déjà faites par le vice-roi. Cette protestation eut le même sort que celle du consul de Prusse, et on ne comprend guère que l'Angleterre ait pu couvrir un moment de son autorité des principes dont l'application ramènerait l'Égypte au temps des mameloucks.

Après avoir pourvu à l'entretien et à une meilleure exploitation des voies fluviales, Mohammed-Saïd n'aurait rempli qu'une partie de sa tâche, s'il avait négligé la navigation maritime; mais il ne l'a point omise dans ses plans d'amélioration. Deux projets sont en voie d'exécution. L'un intéresse surtout la marine égyptienne : c'est la création d'un service de cabotage à vapeur sur la Mer-Rouge. L'autre est d'une importance bien supérieure et intéresse l'humanité tout entière : c'est l'ouverture d'un canal à travers l'isthme de Suez.

L'exploitation commerciale des côtes de l'Arabie, le transport rapide et régulier des nombreux pèlerins qui chaque année se rendent à La Mecque, tel est le double objet du privilége accordé par le vice-roi à une compagnie formée pour l'établissement d'un service de cabotage dans la Mer-Rouge. On sait que les bâtimens anglais qui portent la malle des Indes ne font que traverser cette mer. Il appartenait à la principale puissance riveraine d'y faire naître l'activité commerciale. L'avenir de la navigation est immense dans ces parages, encore à peine explorés. En attendant que l'ouverture du canal de Suez y amène toutes les nations, Saïd-Pacha prend bravement le parti d'y promener le drapeau ottoman, et cet emblème ne peut manquer d'inspirer confiance aux peuplades, en grande partie musulmanes, qui habitent les territoires baignés par la Mer-Rouge. En outre, le vice-roi répond victorieusement par cette création à ceux qui ont prétendu que cette mer n'était pas praticable à la navigation ordinaire.

Quant au canal de Suez, nous n'avons point à exposer ici le tracé qui a été définitivement adopté par le pacha d'Égypte (1). Toutes les questions que soulève au point de vue de l'art et de la science cette grande entreprise ont été l'objet d'études sérieuses et développées dans un rapport publié par une commission d'ingénieurs des principales nations maritimes. Sans nous préoccuper du tracé à suivre, c'est la portée économique et politique de l'opération que nous voulons examiner.

Et d'abord quel sera le produit de l'entreprise? On a évalué à 3 millions de tonneaux par an la quantité des marchandises qui passeront par le canal pour aller d'Europe en Orient *et vice versâ.*

(1) Voyez sur les divers projets de tracés la *Revue des Deux Mondes,* livraisons du 15 mars, du 1er mai 1855, et du 1er janvier 1856. Le tracé adopté par le vice-roi est celui de M. de Lesseps.

Ce calcul est établi sur le relevé du mouvement commercial, et l'on a évité à dessein de l'exagérer. Depuis l'époque où ce chiffre a été posé, la valeur des échanges de l'Europe et de l'Amérique du Nord avec les vastes bassins qui s'étendent au-delà du cap de Bonne-Espérance et du cap Horn a augmenté considérablement. Le concessionnaire, qui avait prévu cette augmentation, supposait qu'elle serait de 100,000 tonneaux par an; or dès la première année elle s'est élevée à près de 200,000 tonneaux, ce qui prouve que, loin d'enfler le chiffre du produit probable, on l'a laissé au-dessous de la vérité. Puisque le canon va ouvrir en Chine de nouveaux débouchés, ce mouvement d'échanges ne tardera pas à recevoir une plus grande impulsion.

Ce n'est cependant pas la seule source de produit qui soit ouverte à la compagnie. Elle obtient cession de terres actuellement abandonnées que traversera un canal d'eau douce, et qui seront fécondées au moyen de saignées d'irrigation. La vente ou la location de ces terres constituera une partie très notable des revenus de l'entreprise. En réunissant ces divers élémens, on évalue de 30 à 40 millions par an le produit total assuré aux concessionnaires. Or le capital engagé ne doit pas dépasser 200 millions. Comme affaire financière, le percement de l'isthme de Suez serait, dans ces termes, une fort belle opération; mais il faut l'envisager de plus haut. Une abréviation de trois mille lieues dans la traversée d'Europe aux mers d'Asie ne représente pas seulement une activité commerciale doublée, un fret diminué de moitié, et l'intérêt du capital général augmenté en raison de l'augmentation du nombre des voyages : elle représente surtout une diffusion des lumières et de la civilisation occidentales dans une partie du monde où l'Europe n'a d'accès aujourd'hui que rarement et difficilement; elle annonce l'émancipation morale et intellectuelle de centaines de millions de créatures humaines. L'Afrique orientale va se trouver sur le passage habituel de la navigation. Le commerce ne tardera pas à exploiter des régions qui lui sont maintenant fermées. Cette Mer-Rouge, qu'on a cherché à représenter comme inhospitalière, sera bientôt sillonnée, fouillée en tous sens, par des bâteaux à vapeur. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre en Orient.

Serait-il possible que l'intérêt de la Turquie se trouvât en opposition avec cet intérêt général de toutes les populations orientales? Le canal de Suez ne peut servir à établir l'indépendance de l'Égypte. La position de l'Égypte est réglée par des traités que l'Europe a garantis; elle ne pourrait changer que par la volonté de toutes les puissances. Ce n'est pas un canal de plus ou de moins qui peut arrêter la marche d'une armée; mais lorsque ce canal est situé de telle sorte qu'en l'occupant l'Europe se trouve toute placée pour remplir avec une autorité irrésistible le rôle de médiateur, il donne une

nouvelle garantie que les traités acceptés par toutes les puissances ne pourraient être révisés, en ce qui touche les rapports du suzerain et de l'état vassal, que du consentement et sous le contrôle des mêmes puissances.

Le gouvernement anglais, dans sa sollicitude pour l'intégrité de l'empire ottoman, ne trouverait-il pas lui-même dans le canal de Suez un puissant auxiliaire pour aider, s'il le fallait, au transport, à l'approvisionnement et à l'avitaillement d'une armée turque dans le pays que ce canal doit traverser? Mohammed-Saïd, loin de considérer le percement de l'isthme de Suez sous le même aspect que le gouvernement anglais, a déclaré qu'il s'opposerait de toutes ses forces à cette entreprise, s'il entretenait secrètement la pensée d'affranchir l'Égypte de la suzeraineté ottomane. En effet, l'obéissance que les musulmans de l'empire doivent au sultan n'est pas seulement politique, mais encore religieuse. C'est parce que ce souverain est en même temps un chef spirituel que son pouvoir est respecté tout autant qu'il est craint par les musulmans. Or ce caractère en quelque sorte pontifical de l'autorité qu'exerce le sultan tient surtout à ce qu'il est le maître de La Mecque, le lieu de pèlerinage des fidèles. Cette possession donne un prestige sacré à sa couronne. La Mecque est aujourd'hui à la merci de l'Égypte, qui peut l'affamer et y porter des troupes par la Mer-Rouge longtemps avant que la Turquie soit en mesure d'y faire arriver des forces. Le pacha d'Égypte qui méditerait de s'affranchir de la Porte tiendrait donc surtout à garder La Mecque sous sa main, car, en l'occupant, il acquerrait des titres à l'obéissance de tous les croyans. Le canal de Suez, en donnant un facile accès dans la Mer-Rouge aux troupes du sultan, contribuera au contraire à fortifier l'autorité du gouvernement turc, qu'il maintient en possession des lieux-saints du mahométisme.

N'est-il pas singulier que le ministère anglais, qui se montre plus jaloux de l'intégrité ottomane que les Ottomans eux-mêmes quand il s'agit du percement de l'isthme de Suez, ait donné tout récemment l'exemple d'une atteinte à cette intégrité par l'occupation de l'île Perim, à l'entrée de la Mer-Rouge? Cette île est revendiquée par le sultan; mais, malgré ses réclamations, le gouvernement de la compagnie anglaise fait fortifier l'île Perim. Est-ce là de l'équité, et l'Europe doit-elle attacher une grande importance aux inquiétudes toutes gratuites qui ont été exprimées dans le parlement anglais? En réalité, on a peine à comprendre que l'Angleterre voie ses intérêts menacés par l'ouverture d'un canal qui abrégerait de trois mille lieues la route qui conduit des ports anglais aux Indes orientales. La révolte des cipayes n'eût-elle pas pris un développement moins redoutable, si l'on avait pu expédier par la voie abrégée de la Mer-Rouge des troupes européennes dans l'Inde dès l'arrivée en Europe

des premières nouvelles de l'insurrection? Au lieu de cet intérêt si clair, si évident, l'Angleterre s'attacherait-elle à des intérêts moins avouables? Les uns disent que le gouvernement anglais, tenant à conserver par le cap de Bonne-Espérance le monopole du commerce et de la navigation des mers orientales, redoute d'admettre par l'isthme la concurrence des pavillons méditerranéens, même avec la certitude que les commerçans anglais conserveront par cette dernière voie une immense supériorité et verront centupler le mouvement de leur marine. D'autres assurent que le canal, introduisant les vaisseaux de toutes les nations sur le territoire égyptien et créant à toutes un intérêt à la conservation de l'indépendance et de la prospérité de ce pays, ne peut être vu d'un bon œil par un gouvernement qui convoite la possession de l'Égypte, et qui n'aurait pas de meilleurs auxiliaires pour atteindre son but que le renouvellement dans la vallée du Nil de l'ancienne oppression, de l'ancienne misère et de l'ancienne anarchie. Nous aimons à croire qu'aucune de ces suppositions n'est fondée.

L'ouverture de l'isthme de Suez suffirait seule pour illustrer le gouvernement d'un vice-roi d'Égypte. On voit pourtant que ce grand projet n'est pas le seul qui ait occupé Saïd-Pacha depuis son avénement. Administration, propriété, commerce, instruction, travaux publics ont été tour à tour en Égypte l'objet de réformes conçues dans un esprit libéral qui mérite les applaudissemens du monde civilisé. En résumé, c'est l'œuvre de Méhémet-Ali qui se continue aujourd'hui sur les bords du Nil, mais sous la direction d'un prince mieux pénétré de l'esprit de son temps. Il n'y a pas de comparaison à établir entre l'état de l'Égypte à la mort de Méhémet-Ali et sa situation actuelle. Méhémet-Ali n'a pas eu le temps de faire autre chose qu'une ébauche : il avait posé çà et là des assises; mais la guerre l'a empêché d'élever un édifice solide et durable. Il appartenait à son fils de poursuivre cette œuvre de paix, en profitant de toute l'expérience acquise, et en se gardant de retomber dans les fautes inévitables du debut. Commencée au nord et au midi de l'empire ottoman, la réforme aura-t-elle un succès complet? Sur bien des points, la question reste encore douteuse; mais ce qui est certain, c'est que l'Égypte est dans de meilleures conditions pour mener à bien cette grande entreprise que le reste des états du sultan. La population, composée de plus de trois millions d'habitans, est homogène et docile; elle possède un gouvernement dont l'influence morale est partout prépondérante. Que ce gouvernement persiste dans la voie où il marche depuis trois ans, et le succès de la réforme en Égypte paraît assuré.

PAUL MERRUAU.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

I.

FORMATION ET HISTOIRE NATURELLE DES ÎLES BRITANNIQUES. — MŒURS ET PAYSAGES.

Rien n'est plus facile que d'écrire sur l'Angleterre, rien n'est plus difficile que de la connaître. On ne rencontre pas ici comme en Hollande une population simple, dont les mœurs et les occupations présentent des traits de famille : on a au contraire devant soi une civilisation puissante, compliquée, mêlée de contrastes, un prodigieux entassement de misères et de richesses, une société qui s'élève jusqu'au ciel et qui descend jusqu'aux abîmes, comme les montagnes du Cumberland. Peut-être les voyageurs et les moralistes ont-ils trop négligé, dans les rapports de la géologie et de la vie nationale, une source d'indications fécondes. Je me propose d'étudier l'ensemble des événemens naturels d'où sont sorties la grandeur et la prospérité actuelle des îles britanniques. L'Anglais est le roi de la matière : il maîtrise les élémens, il fatigue les mers, il tourmente l'eau, le feu, la vapeur, il se fait servir par toutes les forces brutales et aveugles du monde physique; mais où gît le secret de cette incommensurable puissance? Dans la terre; si la Grande-Bretagne est la première nation industrielle du monde, elle le doit en grande

partie à sa richesse minérale (1), surtout aux deux élémens générateurs du mouvement mécanique, le fer et le charbon. La vie des habitans, les industries locales, les mœurs des populations agricoles, ouvrières ou commerçantes, la prospérité relative de certains districts, le style du paysage, la physionomie des villes, le caractère des monumens et des maisons, se rattachent à la nature du sol comme à une racine. Et quelle contrée du globe se prête mieux que la Grande-Bretagne à cette étude du territoire national en rapport avec la civilisation et les arts? La constitution physique des îles qui forment le royaume-uni a été l'objet de recherches persévérantes : nous interrogerons surtout trois ordres de monumens, les cartes géologiques, les musées, les travaux des géologues anglais.

C'est William Smith qui, le premier, traça la carte stratigraphique de l'Angleterre. Tout jeune, son attention fut attirée par les fossiles du terrain oolithique, près duquel il était né le 23 mars 1769, à Churchill, dans l'Oxfordshire. L'intérêt qu'il prit à la lecture de ces hiéroglyphes naturels exerça chez lui une influence sur le choix d'un état. Il fut employé comme ingénieur dans les mines du comté de Somerset. Trouvant dans sa profession des ressources suffisantes pour se maintenir à la hauteur d'une honorable indépendance, il voyagea, prenant pour point de départ de ses excursions la ville de Bath. Chemin faisant, il consulta les maçons, les mineurs, les charretiers, les agriculteurs; il interrogea surtout le grand livre des géologues, la terre. Un fait le frappa, c'est que les couches se succèdent à la surface de la Grande-Bretagne dans un ordre déterminé, et que chacune de ces couches est pour ainsi dire datée par le caractère des restes organiques qui s'y trouvent ensevelis. Il reconnut ainsi que la masse de la terre n'était point de la même antiquité, qu'il existait un âge des roches, un âge des fossiles. En 1794, il commença sa grande carte géologique (*geological map*) avec une table de la superposition des couches. Dévouant à cette étude toutes les heures qu'il pouvait dérober aux travaux de sa profession, William Smith, en un quart de siècle et par ses propres forces, fit à lui seul, pour toute l'Angleterre, ce que les minéralogistes les plus distingués avaient fait, pour une petite partie de l'Allemagne, dans un demi-siècle. Méprisé de son temps par les hommes pratiques comme un visionnaire, il fut surnommé avec dérision *Strata-Smith;* aujourd'hui on l'appelle à juste titre « le père de la géologie anglaise. » Sa carte, défectueuse seulement dans certaines parties, a été remaniée, continuée par les géologues modernes (2). Il existe

(1) Les trésors minéralogiques de cette contrée surpassent en quantité et en qualité ceux de tout autre état du vieux continent : ils égalent les quatre neuvièmes de la production de toute l'Europe, et représentent une valeur annuelle de 28,000,000 de liv. st.

(2) La société ou pour mieux dire la commission officielle qui porte le titre de *Geo-*

maintenant une géographie souterraine de l'Angleterre presque aussi connue que la géographie superficielle, avec des provinces dont on a marqué les limites, des climats différens depuis la température de la zone torride jusqu'à celle de la Sibérie, de profondes mers aujourd'hui desséchées et comblées, d'anciens fleuves, des golfes dont on retrouve le lit, des forêts pétrifiées, des habitans éteints, mais dont les mémoires de la terre, écrits par elle-même, nous ont conservé les principaux traits, les mœurs, l'ordre de succession à la surface des îles britanniques.

Parmi les établissemens de l'Angleterre consacrés à l'histoire, si l'on peut ainsi dire, anté-historique du pays, nous choisirons comme théâtres principaux de nos études la collection géologique du *British Museum*, le *Museum of practical Geology*, le cabinet de la Société de Londres, *Geological Society of London*, les lacs et les îles géologiques du Palais de Cristal.

Le *British Museum*, cette colossale cité des arts et des sciences, doit son origine aux soins d'un médecin éminent de Londres, sir Hans Sloane, qui mourut à Chelsea en 1753. Durant une vie longue et occupée, sir Hans avait rassemblé une bibliothèque riche en livres et en manuscrits, avec diverses antiquités, des ouvrages d'art, des médailles, des exemplaires d'histoire naturelle. A sa mort, le vieux médecin (*physician*) proposa par testament à l'état d'acheter sa collection au prix de 20,000 livres sterling, 30,000 livres de moins qu'elle ne lui avait coûté. Le parlement d'alors accepta l'offre. Cette collection, accrue de la Bibliothèque Cottonienne (1), *Cottonian Library*, et d'un autre dépôt scientifique, connu sous le nom de *Harleian library of manuscripts*, fut d'abord établie en 1754 dans *Montagu-House*, où elle forma le noyau d'un musée national. En 1801 arrivèrent d'Alexandrie les antiquités égyptiennes, et ces massifs monumens, qui menaçaient le plancher d'une ancienne maison particulière, suggérèrent l'idée de bâtir un édifice plus digne de la nation britannique. De 1828 à 1846 fut successivement ouvert au public le monument actuel, dont l'architecture sévère, les proportions étendues, une forêt de colonnes de l'ordre ionique, une grille massive, forment à l'extérieur les principaux traits. Nous n'avons point à nous occuper cette fois des différentes branches si riches de cet établissement national : la sculpture, les antiquités, les médailles, la bibliothèque (2), l'histoire naturelle; l'objet de nos

logical Survey of the United Kingdom a dessiné une carte monumentale qui embrasse tout le pays de Galles et une partie de l'Angleterre.

(1) Ainsi appelée parce qu'elle avait été formée par sir Robert Cotton, de Conningham, durant les règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier.

(2) Signalons pourtant l'ouverture toute récente de la nouvelle salle de lecture, *new reading room*, véritable palais élevé à l'étude.

études veut que nous allions tout de suite à la section minéralogique, laquelle occupe une suite de salles ouvertes en enfilade dans l'aile septentrionale du Muséum, appelée *North-Gallery*. Une partie de cette galerie est consacrée aux restes organiques. L'ordre dans lequel sont rangés ces fossiles exprime l'ordre des événemens relatifs à l'histoire de la terre, l'échelle géologique des temps. Le visiteur entre d'abord dans une salle dont les armoires latérales sont destinées à recevoir les vestiges de la flore primitive, surtout les plantes imprimées sur les feuillets de la formation houillère; puis viennent les premiers animaux, les poissons, et bientôt l'attention s'arrête sur les monstrueuses formes des reptiles. Enveloppées dans leur robe de pierre, ces hydres, ces gorgones sont les apparitions les plus étranges et les plus terribles que l'œil humain puisse contempler : mâchoires énormes et hérissées de dents, affreux bâillemens fixés dans la roche, cous horriblement tendus, comme si ces animaux avaient été saisis et sculptés par l'art de la nature dans les convulsions d'une mort violente. Cette collection de reptiles, la plus riche qui existe au monde, occupe les salles III et IV. Passons, et une nouvelle classe d'animaux détruits, eux aussi, frappe maintenant nos regards : l'effrayant mégathérium, le massif mastodonte, le mammouth, tous les mammifères de l'ancien monde, et enfin, contre le mur qui termine cette galerie, le fameux homme fossile de la Guadeloupe (1).

Le *Museum of practical Geology* est un grand et beau monument à deux faces, dont l'une regarde du côté de Piccadilly, et l'autre sur Jermyn-street. Le fondateur est Henri Thomas de La Bèche, né en 1796. Tout jeune il perdit son père, et résida pendant quelques années avec sa mère dans le Devonshire, d'abord à Charmouth, et ensuite à Lyme-Regis. Or dans le voisinage de Lyme-Regis se trouvent des carrières très importantes et riches en débris organiques. On peut rapporter à cette circonstance la nature de ses premières études, qui devinrent l'affaire de toute sa vie. Il est intéressant de voir avec quel amour il en revint toujours à ces roches de l'ouest de l'Angleterre, au milieu desquelles avait erré sa jeunesse. En 1810, Henri de La Bèche entra à l'école militaire de *Great Marlow;* mais il n'embrassa point la profession des armes. En 1817, il s'enrôla dans la Société géologique de Londres, composée d'esprits d'élite dont il devint bientôt un des chefs. En 1835 commença l'enquête géologique du royaume-uni, entreprise par ordre du gouver-

(1) Ce squelette humain fut trouvé à la Guadeloupe, enveloppé dans une roche de calcaire solide. La roche et le squelette sont d'origine récente. On a calculé que cet homme fossile (sans doute un Caraïbe) pouvait avoir vécu vers le temps où Christophe Colomb se préparait à franchir l'Atlantique.

nement. Henri de La Bèche fut attaché à la commission connue sous le nom de *Ordnance Survey*. Ses travaux attirèrent l'attention des hommes d'état; de son côté, il représenta au chancelier de l'échiquier que les savans employés dans l'enquête géologique du royaume avaient l'occasion constante, laquelle ne devait pas être perdue, de rassembler des minerais, des matériaux bruts traités dans les manufactures, des pierres à bâtir. Il fit ainsi valoir l'importance d'un muséum qui montrerait les spécimens de la richesse minéralogique du pays. Cet avis fut goûté. Ayant obtenu la jouissance d'un local dans *Craig's Court* et une somme d'argent d'ailleurs fort limitée, il forma le noyau de la collection actuelle, qui resta longtemps comme ensevelie dans l'obscurité sous le nom de *Museum of economic Geology*. Ceci fait, il attacha au nouvel établissement des hommes de science capables de lire les caractères mystérieux de la nature. Ce musée s'enrichit bien vite avec la connaissance chaque jour plus profonde du sol britannique. Il devint nécessaire de bâtir un nouvel édifice. De La Bèche convainquit les membres du gouvernement, surtout sir Robert Peel, que l'intérêt et la dignité du pays réclamaient un monument spécial consacré à la géologie nationale. Le nouveau bâtiment fut ouvert au public le 14 mai 1851; c'était comme un temple élevé à Tellus. Le but de l'institution était inscrit dans son titre : *Museum of practical Geology*. C'était la géologie appliquée aux arts utiles. Cette collection comprend trois ordres de richesses naturelles : 1° les spécimens caractéristiques des marbres de la Grande-Bretagne, serpentines, granits, pierres à bâtir et autres matériaux utiles à l'architecte, au sculpteur, 2° les minerais, 3° les roches qui servent à *illustrer,* comme on dit en anglais, la structure des îles britanniques. On ne se contente pas de montrer ces produits dans leur état naturel : l'œil suit le passage des pierres ou des métaux bruts aux besoins du commerce, et les outils qui servent à les travailler. Vous voyez ainsi le fer devenir fonte, acier, et revêtir mille formes délicates. Rien ne ressemble moins aux divers métaux dans leur robe grossière que ces métaux eux-mêmes quand ils ont fait leur toilette. L'établissement ne se propose pas seulement de montrer les applications de la géologie aux besoins de la vie, il raconte par des monumens l'histoire des événemens qui ont dessiné la figure actuelle de la Grande-Bretagne. Les fossiles britanniques sont rangés dans l'ordre des couches où ils se rencontrent ensevelis, depuis les formes les plus anciennes de la vie jusqu'à celles qui se rapprochent le plus de notre époque. Ce muséum est une annexe de l'École métropolitaine des sciences, fondée en 1851. Le mode d'instruction se fait surtout par des cours de chimie, de métallurgie, de géologie, d'histoire naturelle. Ces cours ont lieu dans un *théatre* qui

a été construit pour recevoir plus de cinq cents personnes. On y donne aussi des leçons publiques (*lectures*) aux classes laborieuses. La géologie est dans la Grande-Bretagne une science populaire. J'assistai l'hiver dernier à un cours très intéressant de M. Thomas Huxley, professeur d'histoire naturelle à l'École métropolitaine. J'avais à côté de moi un grand nombre d'ouvriers à figure grave qui apprenaient, non sans surprise, par quelles étranges créatures leur terre avait été foulée dans un temps où l'homme ni aucun des animaux actuels n'existaient encore. La société qui préside à l'ordre et au développement du muséum publie un grand nombre d'ouvrages que doit consulter tout homme désireux de s'initier à l'histoire géologique de l'Angleterre (1). Les bustes des géologues James Hutton, William Smith, J. Playfair, James Hall, Edward Forbes, introduisent en quelque sorte le visiteur dans ce sanctuaire de la science. Parmi ces bustes figure maintenant celui du fondateur, Henri de La Bèche, mort le 13 avril 1855.

La Société géologique de Londres (*Geological Society of London*) a été fondée en 1808. A la fin de 1855, cette institution comptait huit cent soixante-quinze membres. J'ai visité avec intérêt dans *Somerset-House* son muséum, qui est surtout formé de dons volontaires : une division est consacrée aux spécimens britanniques, et l'autre aux spécimens étrangers. Cette société tient des séances publiques et solennelles; elle publie des ouvrages, des *transactions* et une revue trimestrielle, *Quarterly Review*.

Le Palais de Cristal (*Crystal Palace*), cette féerique construction, n'est point spécialement consacré à la géologie. L'idée des fondateurs a été de représenter par des monumens l'histoire de la nature avant l'homme, — l'histoire de la nature depuis l'avénement de notre race, — l'histoire du genre humain. Nous n'avons à nous occuper ici que des antiquités de notre globe. A l'extrémité du parc, dans un fond, s'élèvent au milieu de trois lacs trois îles qui se distinguent par une tentative hardie, — la restauration des animaux éteints. Ces îles et ces lacs géologiques se succèdent dans un ordre qui montre les progrès et les grandes mutations de la vie à la surface de la terre. Les mœurs de ces animaux de l'ancien monde, qui ont tous vécu en Angleterre, sont indiquées par les dispositions mêmes du terrain. Les reptiles, plus aquatiques, se trouvent placés dans des bassins, les amphibies sur une petite île basse, et les plus terrestres sur une sorte de plateau, image des continens naissans; enfin les mammifères occupent une île plus élevée, en forme de ter-

(1) Je signalerai seulement quelques-unes de ces publications importantes : *Memoirs of the Geological Survey of the United Kingdom*, 1849-55; — *British organic Remains*; — *Records of the school of mines and of science applied to the Arts.*

tre. A côté de ces étranges créatures figurent les plantes les plus caractéristiques de la flore qui existait en même temps sur la terre, et des pierres tirées des couches dans lesquelles les restes de ces animaux se retrouvent engloutis. Les lacs géologiques du *Crystal Palace* sont en outre entourés de tout ce qui peut compléter l'illusion, désordre systématique, sections de couches, matériaux bruts, débris de rochers, cavernes, qui donnent bien l'idée d'un monde éteint. Vous ne contemplez pas seulement ici le squelette, mais les formes extérieures sous lesquelles on suppose que les anciens animaux ont vécu. Il y a sans doute beaucoup à dire contre la témérité de cette entreprise qui tend à faire de la géologie une science d'imagination. Plusieurs des animaux représentés dans les îles du Palais de Cristal seraient peut-être bien étonnés, s'ils pouvaient revenir à la lumière, et s'ils avaient les moyens de juger par eux-mêmes des traits qu'on leur attribue : hâtons-nous pourtant de dire que ces restaurations ne sont point arbitraires. Les animaux reconstruits ont été choisis en général parmi ceux dont le squelette entier, ou presque entier, a été retrouvé à l'état fossile. La forme superficielle, les contours, la peau de l'animal, ont été ajoutés à cette base; mais on s'est servi pour cela des indications fournies, dans plus d'un cas, par le moulage même de la nature. Des parties de tégument pétrifié, des plaques osseuses ont guidé l'artiste, qui a scrupuleusement copié ces vestiges de la vie. Il y a, il est vrai, des animaux perdus, dont le crâne seulement et quelques parties de la charpente osseuse ont été découverts : on s'est souvent borné, dans ce cas, à reproduire la tête du monstre; cette tête sort de l'eau, dans laquelle le reste du corps est censé plonger. L'artiste qui a présidé à cette résurrection des animaux éteints est M. Waterhouse Hawkins. Il a été aidé dans son œuvre par les lumières des naturalistes, et le célèbre professeur Richard Owen a consenti à couvrir de son autorité ce que cet essai pouvait avoir de hasardeux. Peut-être une telle association de la science et de l'art est-elle après tout un premier pas dans une voie féconde. Je me demande, par exemple, si la flore grandiose de l'âge carbonifère, dont nous possédons tous les débris, ne fournirait pas au pinceau des paysagistes des pages intéressantes.

On le voit, les matériaux abondent, surtout pour celui qui veut limiter ses recherches à la formation de l'Angleterre. Nous sommes maintenant préparés à interroger le pays lui-même, et sur notre route, nous rencontrerons les travaux, les doctrines des principaux géologues anglais, MM. Murchison, Hugh Miller, Richard Owen et Lyell. L'histoire de cette partie de la terre, qui, après avoir subi d'incroyables changemens, constitue aujourd'hui les îles britanniques, peut se diviser, comme l'histoire même de la nation, en trois

grandes périodes, dont nous allons retrouver les merveilleuses chroniques éparses à la surface ou dans les profondeurs du sol : l'antiquité, le moyen âge, la renaissance.

I.

Le pays de Galles (*Wales*) est chaque année le rendez-vous des touristes. Ces excursions commencent en mai et se prolongent quelquefois jusqu'aux premiers jours de novembre. Il est difficile de trouver une région plus romantique : des lacs, des forêts, des chutes d'eau, des précipices, un horizon de montagnes qui ressemblent à un groupe de nuages pétrifiés. Ces montagnes font partie de la grande chaîne qui court à l'ouest depuis le Cumberland jusqu'à l'extrémité du pays, jusqu'à *Land's-End*, et dans laquelle plusieurs rivières de l'Angleterre prennent leur source. On dirait un énorme entassement de masses angulaires et brisées, mais unies par la base, excepté quand elles sont séparées par des lacs. Les montagnes du pays de Galles forment les alpes de cette grande chaîne : quelques-unes d'entre elles présentent vaillamment à la mer leur front ardu et rugueux; d'autres groupes détachés dominent des cours d'eau. Tantôt revêtues d'une végétation sauvage, — des bruyères, des broussailles, — tantôt nues et désolées, elles s'élèvent les unes sur les autres en menaçant le ciel avec la sublime tristesse des Titans. Devant ces beautés et ces harmonies farouches qui éclatent au milieu du désordre solennel des élémens, le voyageur reste comme accablé. De telles scènes ne frappent pas seulement les yeux et l'imagination; elles font penser. Ces montagnes, dans le goût de Salvator Rosa, ont un autre intérêt que celui de l'art : ce sont les plus anciennes roches sédimentaires qui existent sur notre globe. Un tel paysage est un livre : ici se trouve écrite l'histoire des antiquités de la Grande-Bretagne; je ne parle pas de ces antiquités d'hier qui se rapportent à l'homme, je parle des antiquités de la nature qui se perdent dans la nuit des âges. Le voyageur se rappelle ici à chaque pas ce vers de Byron : « Arrête; ce que tu foules est la poussière d'un monde ! » Les roches de différens âges qui déchirent le sol et qui s'entassent pêle-mêle au sommet de ces formidables élévations contiennent des caractères que la science a déchiffrés : les annales du temps sont ensevelies là. Ces montagnes à mine sévère, et qui semblent rêver dans la nue, sont des historiens. Au milieu de ces ruines, au milieu de ces gorges et de ces précipices, dans la profondeur desquels se creuse le mystère de la création, ainsi qu'un abîme à côté des abîmes, l'annaliste géologue, celui qui rappelle à la lumière les siècles et les êtres évanouis, participe jusqu'à un certain

point aux joies du créateur; il assiste par la pensée à la naissance des choses : savoir, c'est préexister. Lui aussi peut s'écrier : « Avant que le monde ne fût, j'étais. »

Il y a quelques années, l'ensemble des couches brisées, tordues, contournées, qui s'élancent en montagnes, ou qui retombent en abîmes dans le nord du pays de Galles, ne présentait encore qu'un chaos scientifique. Les plus habiles géologues les considéraient comme un labyrinthe de ruines dont le fil d'induction était perdu. Enfin un homme vint qui porta l'ordre au milieu de cette sublime confusion des élémens; sir Roderick Murchison établit que cette masse de roches sédimentaires, déchirées çà et là par des couches d'origine ignée, formait un système unique, auquel il donna le nom de *silurien,* parce que les roches qui en déterminent le type se développent surtout dans la région occupée du temps des Romains par les Silures (1). Ces roches historiques peuvent d'abord se diviser en deux groupes : les unes ne contiennent aucune trace de vie; les autres renferment les plus anciens vestiges d'êtres organisés que l'œil humain ait pu découvrir.

Sur la lisière du pays de Galles, non loin de Shrewsbury, dans le Shropshire, s'étend une région stérile et insignifiante, si ce n'est pour l'œil qui cherche les origines de la Grande-Bretagne. Là s'élève une montagne, le Longmynd, ou plutôt une agglomération de monticules qui atteignent à peine la hauteur de seize cents pieds au-dessus du niveau actuel de la mer. De profondes crevasses, des ravins aux pentes raides et recouvertes d'herbe, des précipices presque angulaires occupés par quelques faibles cours d'eau, entaillent cette masse d'un aspect antique. C'est ici qu'a commencé l'Angleterre. Le Longmynd constitue avec d'autres groupes montagneux situés dans le pays de Galles, notamment au nord de la baie de Cardigan, la base de toute la région silurienne. Ces sombres roches sont les premières qui se soient soulevées du sein de l'Océan sans limite connue, sous lequel gisait à une époque incroyablement reculée ce qu'on appelle aujourd'hui la vieille Albion. Contre ces roches, situées maintenant à l'intérieur du pays, ont écumé les premières vagues qui aient rencontré une résistance. Vous avez là sous les yeux le plus ancien boulevard qui ait défié la mer, la citadelle de rochers qui préludait à la construction de cette grande île, dont la puissance s'étend maintenant jusqu'aux extrémités du monde. Tout Anglais enthousiaste des antiquités de sa nation doit saluer dans ce vieux morceau de l'Angleterre le berceau de sa terre natale. Les recherches des géologues ont dû s'attacher à ces antiquités pour y décou-

(1) *Siluria, the history of the oldest rocks,* London 1854.

vrir les origines de la vie; mais jusqu'à présent les roches qui forment en Angleterre la base du système silurien, quoique exposées sous l'épaisseur énorme de vingt-six mille pieds, ont gardé ainsi que de gigantesques sphinx le secret des premiers temps de la création. On n'y a découvert jusqu'ici, malgré des recherches assidues, aucunes traces de fossiles. Ne vous hâtez pourtant pas d'en conclure que l'Océan primitif, dont ces roches ont été le lit, fut une mer inhabitée. En Irlande, au sud de Dublin, des roches qui ont été reconnues pour être du même âge et de la même texture que celles du Longmynd ont fourni dernièrement la preuve que la vie n'était point alors absente de l'abîme des eaux. On y a trouvé deux espèces d'un humble polype, l'*odhamia*. Aux yeux de la science, ce fossile est vénérable : le petit être qu'il représente fut un des premiers habitans sans doute de la Grande-Bretagne, ou du moins du chaos océanique dans lequel cette région du globe était alors comme enveloppée. Un rocher et un zoophyte, *parva initia magnis*.

Des couches sédimentaires privées de fossiles, au moins dans le Shropshire et le pays de Galles, on passe à d'autres couches de la formation silurienne, qui sont au contraire chargées des reliques de la vie; cette transition s'observe pour ainsi dire à l'œil nu dans le mouvement du paysage. Transportons-nous dans la vallée de Llanderis : là se déroulent deux magnifiques lacs qui communiquent ensemble par une rivière. Du plus bas de ces deux lacs, vous découvrez à distance les hauteurs du fier Snowdon, ce géant des alpes britanniques, qui semble toucher le sud avec sa main droite et le nord avec sa main gauche. Sur le premier plan, au sommet d'un roc d'une élévation médiocre, se dressent les ruines du château de Dolbadarn, une tour circulaire, dont l'ombre s'étend majestueusement à la surface tranquille du lac. Les faces ardoisées des masses inférieures qui entourent le château ne présentent aucunes traces de la vie; mais les montagnes s'entassent graduellement sur les montagnes, Ossa sur Pélion, et dans cet ordre ascendant l'œil suit le passage des roches infossilifères du Llanderis aux roches fossilifères du Snowdon. Le même ordre de succession se remarque à Barmouth et dans d'autres endroits du pays de Galles. Un intérêt tout particulier s'attache à ces débris organiques, si, comme le croit sir R. Murchison, on y découvre les commencemens de la vie sur le globe. Les eaux au sein desquelles ces puissantes roches ont été tenues en dissolution pendant des milliers et des milliers d'années auraient été, selon lui, les premières peuplées dans l'ordre des temps. D'autres géologues anglais, plus timides ou plus prudens que sir Roderick Murchison, se contentent de considérer ces fossiles siluriens comme les reliques des plus anciens êtres animés qui se montrent dans les

profondeurs de l'abîme géologique, mais non comme nécessairement les premiers nés de la création. Tout en admettant avec sir R. Murchison l'hypothèse du développement de la vie en rapport avec l'ordre chronologique des terrains, il n'est guère permis de croire que l'odhamia lui-même, le plus ancien des fossiles connus, mais non le plus rudimentaire des animaux, ait été le premier habitant des mers. Cet être d'une forme si simple a dû être précédé par des êtres d'une forme plus simple encore : l'ancêtre de la faune silurienne a dû avoir d'autres ancêtres. C'est peut-être l'enfance de la vie : ce n'en est pas le commencement. Mais où chercher la trace d'un ordre de choses primitif? Les montagnes siluriennes, ruines elles-mêmes, contiennent d'autres ruines. Au sein des roches du Longmynd, les géologues découvrent des conglomérats de cailloux roulés qui ne se rapportent à aucune des roches maintenant debout sur la terre. Ces cailloux proviennent par conséquent d'ouvrages plus anciens : ce sont les fragmens d'autres montagnes, d'autres rivages, peut-être même de continens, que des mers antérieures ont brisés, détruits, émiettés. Il y a, on le voit, très peu d'espoir de retrouver jamais les origines de la vie à la surface de notre globe, puisque cette page de la genèse des faits a été déchirée. Il y a quelques années, les géologues aimaient à reposer leurs yeux dans cette longue nuit des âges sur une limite idéale à partir de laquelle les plantes et les animaux auraient commencé à paraître. Aujourd'hui cette ligne de démarcation entre les terrains qui ne récèlent aucuns vestiges d'êtres organisés et ceux qui contiennent des fossiles s'efface presque en s'étendant parmi des ruines. A l'horizon du monde primitif se dessine vaguement une série d'autres mondes qui ont disparu. Il faut donc se résigner peut-être à perdre la source de la vie dans ces époques muettes, où le temps succède au temps, jusqu'à ce qu'il revête un masque d'éternité. Le fleuve de la création est comme le Nil, qui cache sa tête, dit Bossuet.

Quoi qu'il en soit, le moment est venu de nous faire une idée de cette faune silurienne que sir R. Murchison désigne, lui, sous le nom de *protozoïque*. On découvre dans le Shropshire et le pays de Galles, selon l'âge des montagnes, trois zones de la vie. D'abord les *graptolithes* ont laissé dans un trait de plume, pour ainsi dire dans une virgule, la trace de leur existence obscure. Un autre fossile caractéristique des très anciennes roches est un mollusque à coquille plate, la *lingula*. Cette coquille est cornée et très légèrement calcaire. On en a conclu que la couverture de ce bivalve se trouvait adaptée aux conditions d'une mer dont le fond était composé de boue et de sable, mais qui contenait peu ou point de chaux pour fournir à la construction d'une enveloppe plus dure. La famille à laquelle appar-

tient la *lingula* a laissé dans les montagnes du pays de Galles des dépouilles si abondantes, que sir R. Murchison appelle les temps géologiques, dont ces montagnes sont les immenses tombeaux, l'âge des brachiopodes. Ici s'arrête, ou peu s'en faut, le premier horizon de la vie silurienne. Montons, et nous découvrirons dans les lignes flexueuses d'autres roches, celles du Llandovery par exemple, l'étage moyen du système dans lequel apparaissent les mollusques et les animaux articulés des antiques mers; enfin dans la perspective même du paysage, comme dans le tableau des temps, se dessine la troisième zone des êtres créés. Les céphalopodes (*orthoceratites*) vivaient alors leur libre vie au sein des vastes mers qu'ils parcouraient en nageant. Leur organisation indique qu'ils ont dû jouer le rôle d'animaux de proie. Chaque âge de la terre a eu son tyran. L'orthocératite était le Nemrod des mers siluriennes. L'imagination des naturalistes aime à se représenter ce chasseur attaquant sa victime à la surface des eaux, la poursuivant dans les plus profonds abîmes, l'enlaçant dans ses longs bras, l'étouffant et la portant ensuite à sa puissante bouche, qui avait la forme d'un bec de moineau. Un autre animal particulier était le *trilobite*, sorte de cloporte marin, fameux par la structure de ses yeux, dont quelques-uns ont été obtenus à un état de conservation parfaite. Formé de quatre cents lentilles ou facettes sphériques posées à la surface d'une cornée, l'œil de cet animal lui permettait de voir en même temps tout ce qui se passait autour de lui, à la surface comme au fond de la mer où il vivait. Un appareil si curieux a servi aux philosophes de la nature pour résoudre un problème intéressant, celui de savoir si les anciennes mers étaient aussi transparentes que les mers actuelles. On s'est dit que si l'atmosphère avait été très éloignée des conditions de l'air qui nous environne, ou si les eaux eussent été constamment troublées et agitées, nous retrouverions une anomalie correspondante dans l'organe des animaux destiné à recevoir la lumière. L'un des premiers êtres qui se montrent dans ces âges reculés nous raconte ainsi l'histoire météorologique du monde où il vécut, et cela par un seul organe, l'œil (1). Le souvenir de ces créatures dans ces mêmes lieux où elles ont vu le jour console en quelque sorte la solitude du paysage au pied de ces montagnes taciturnes

(1) Si étranges que soient ces premières formes de la vie, elles étonnent par un caractère de beauté. Combien les lignes en sont admirables et pour ainsi dire tracées de main de maître! Que les ornemens en sont délicats! Cette perfection de travail chez les plus anciens êtres vivans a souvent donné lieu à une confusion de mots. Par développement des organismes, il ne faut pas entendre une amélioration dans le dessin des créatures : les premières étaient admirablement conformées dans leur genre; mais d'époque en époque des formes nouvelles s'ajoutent aux formes anciennes : là est le progrès.

qui reposaient alors au fond des mers, dont elles ont conservé la forme ondoyante. Le mouvement de leurs puissantes crêtes ressemble encore au mouvement des grandes vagues par un jour d'orage : on dirait un océan solidifié.

Changeons maintenant le lieu de la scène. Il est dans le comté de Shrop une petite ville située sur une éminence, au milieu d'une contrée luxuriante. Là s'élève le vieux château de Ludlow (*Ludlow-Castle*), aujourd'hui en ruines. De ce point de vue, le voyageur découvre un paysage qui contraste, par la gaieté des habitations et des cultures, avec la figure imposante, mais chagrine, de ces belles alpes du pays de Galles d'où l'œil domine des cônes nus, quelquefois même des montagnes entières, punies de leur orgueil par la stérilité. A vos pieds coule, comme dans un abîme, la rivière Teme, qui, à quelque distance de là, tombe, au moyen de digues artificielles, de cascade en cascade. Les roches sur lesquelles est assis le vieux château de Ludlow méritent d'arrêter notre attention. La surface de ces roches est çà et là couverte par des rides gravées, on le suppose du moins, à une époque où ce qui est de la pierre était encore du sable et de la boue. Ces petits sillons onduleux ressemblent à ceux qu'on peut voir marqués sur nos grèves actuelles après le départ de la marée. Ce n'est pas tout. Dans ces mêmes roches de *Ludlow-Castle,* appartenant à ce que sir R. Murchison appelle le groupe *upper silurian,* ont été découvertes en Angleterre les premières traces de plantes terrestres et de poissons. Ces poissons, les plus anciens représentans de leur classe, apparaissent à l'auteur de *Siluria* comme un événement : la vie s'élève avec eux d'un degré sur l'arbre généalogique de la création animale. Après une longue période de siècles durant laquelle les vertébrés semblent n'avoir pas été appelés à l'existence, l'*onchus* (c'est le nom du poisson fossile) aurait enfin dominé la population ancienne des mers. L'*onchus* fut, toutes proportions gardées, l'homme de son temps. A côté de lui, et pour ainsi dire sous lui, vivaient en même temps des zoophytes, des annélides, des mollusques, des crustacés. La surface du vieil océan silurien était en outre émaillée de *crinoïdes,* animaux fixés par une sorte de tige au fond des mers, d'où ils venaient s'épanouir en forme de calice à la surface. Cette masse d'eau, l'Angleterre d'alors, ainsi animée par ces fleurs vivantes, qui cédaient gracieusement au moindre courant des vagues, comme les fleurs de nos jardins au souffle de la brise, aurait présenté à l'observateur (s'il y avait eu un observateur dans ce temps) l'image d'un vaste champ de lis et de tulipes.

Parcourir le Shropshire et le pays de Galles, si fertiles en scènes grandioses, c'est, on le voit, parcourir le champ primitif de la création. Ces deux districts, qui se confondent dans une même province

géologique, représentent une époque de la nature, époque incommensurablement longue. Trente mille pieds de couches au moins, en y comprenant les roches ignées, ont été reconnus, dans le pays de Galles seulement et sur les bords de cette région, pour appartenir à la série silurienne. Or le temps durant lequel les roches se sont déposées et soulevées s'évalue ici par l'épaisseur de la masse. Quoique le Shropshire et le pays de Galles soient la terre typique du vieux règne silurien, des roches de la même composition, de la même date, et contenant les mêmes débris organiques, se rencontrent sur d'autres parties du royaume-uni. En Écosse, elles occupent une étendue considérable. Là aussi, elles s'enflent en montagnes marécageuses, d'un caractère sauvage et désolé, qui ont été appelées les *highlands* du sud. Ces masses, séparées maintenant par des distances considérables, racontent la même histoire : ce sont les pages bouleversées de la genèse britannique. Partout, en Irlande, en Écosse, en Angleterre, les montagnes siluriennes présentent un aspect formidable. Ces vieilles couches sédimentaires s'interrompent, trouées de temps en temps par des roches d'origine ignée, plus anciennes encore; on voit sortir de leurs prodigieux amas le porphyre, le gneiss, enfin le fier granit, qui s'élance vers le ciel en s'écriant : *Dinanzi a me non fur cose create se non eterne!* D'autres fois ces montagnes, filles aînées de la terre, s'associent de distance en distance à d'anciens monumens historiques, des châteaux démantelés, de vieilles abbayes en ruine, ou bien à de furieuses chutes d'eau, des lacs mélancoliques, des forêts déchirées, dont les arbres, deux ou trois fois centenaires, sont encore les plus jeunes antiquités de cet horizon qui se perd dans les nuages.

Je crois avoir indiqué l'influence de la formation silurienne sur le paysage; il me reste à montrer par quelques traits l'empire qu'elle exerce sur les mœurs. Le pays de Galles, malgré de nombreuses communications, malgré la bande élégante et joyeuse des touristes qui le traversent chaque été, est resté, ainsi que certaines parties de l'Écosse, séparé de l'Angleterre par les habitudes, par les traditions, par la langue. Là, comme sur un promontoire, s'est arrêtée l'arche des anciennes coutumes. Il est à remarquer que sur les terrains plats, meubles et sablonneux, résident des populations mouvantes, effacées, peu attachées aux usages et aux institutions qui forment en quelque sorte le pays moral. Au contraire, sur les roches solides, qui abondent en traits heurtés, s'appuient des populations scellées au sol, des caractères granitiques, des mœurs tenaces. Les montagnes de l'ouest de l'Angleterre, qui défient l'art des ingénieurs et des constructeurs de *railways* — car il faudrait y bâtir des chemins de fer aériens, — ont servi de retranchement à l'esprit de lo-

calité. Derrière ces remparts, des groupes de pasteurs habitent les mêmes districts que leurs ancêtres ont habités depuis un temps immémorial. Ils sont tous parens à un degré plus ou moins éloigné. Sous ces humbles toits qui penchent au flanc des montagnes comme des nids d'oiseaux, vous rencontrez mille tableaux touchans de la vie de famille : les enfans qui réjouissent les vieillards et les vieillards qui sanctifient la maison. Sobres, économes, simples et endurcis à la fatigue, ils grimpent, pieds nus, pendant l'été, les rochers âpres et sévères; humains et hospitaliers, ils accueillent volontiers le voyageur. Quiconque a traversé le pays de Galles a remarqué, au milieu des montagnes, les beautés du soleil couchant; de même que le Snowdon retient longtemps les rayons de l'astre disparu, au moment où toute la contrée d'alentour se trouve déjà ensevelie dans l'obscurité, ainsi la population de ces hauteurs a conservé un reflet des vertus antiques. Les habitans de cette région sont les descendans des anciens Kimris qui, balayés par l'invasion des Saxons, ont demandé aux montagnes, ces forteresses naturelles, de couvrir leur caractère national. N'est-il pas intéressant de retrouver ainsi sur les plus anciennes roches la plus ancienne race de l'Angleterre? Un autre rapprochement m'a frappé : les paysans gallois parlent comme nos paysans bretons, avec lesquels ils ont d'ailleurs tant d'autres traits de ressemblance, la vieille langue celtique. Il y a quelques années, on fit venir six hommes des côtes de l'Armorique et on les mit en rapport avec les habitans de l'ancienne Cambrie. Les uns et les autres furent d'abord interdits, mais ils se mirent bientôt d'accord sur la prononciation de certains mots qui avaient varié, et la conversation s'engagea comme entre de vieilles connaissances. Ces deux rameaux d'une même race s'étaient retrouvés à travers les révolutions de l'histoire et de la nature. Il est en effet à remarquer que le pays de Galles, cette Bretagne de l'Angleterre, se trouve assis sur les mêmes roches siluriennes qui servent de base à la Bretagne française, en sorte que les montagnes des deux pays, séparées maintenant par des abîmes, ont été le lit de la même mer.

La masse uniforme des anciennes roches sédimentaires a donné lieu à quelques industries locales, notamment à l'extraction des ardoises, dont on se sert dans le pays de Galles, non-seulement pour couvrir les toits des maisons, mais aussi pour faire des monumens funèbres et d'autres ouvrages d'art. Parmi les carrières les plus étendues et les plus célèbres, nous citerons celles de Penrhyn. Les explosions retentissant de montagne en montagne, le groupe des ouvriers suspendus par des cordes sur la face des anciens récifs ou accrochés au rebord étroit des rochers, les rangées de galeries creusées l'une sur l'autre, le mouvement des pompes, des moulins et

des scies, tout dans ces lieux donne une grande idée de la puissance de l'homme, qui a su ouvrir au flanc des montagnes arides une source de travail et de prospérité.

Les montagnes de l'immense chaîne qui traverse le nord du pays de Galles s'avancent vers le sud de cette province et vers le Devonshire en s'abaissant. Nous entrons dans un autre âge de la nature, l'ère *dévonienne*. Ici le théâtre des faits va changer avec la nature du paysage et avec la couleur des roches. On peut suivre à l'œil nu dans le sud du pays de Galles le passage entre les roches siluriennes, d'un aspect grisâtre, et les dépôts de vieux grès rouge. D'abord la limite est difficile à fixer entre ces deux formations, car les couches passent d'une époque à l'autre par des nuances graduées; mais bientôt le changement se prononce, et rien ne forme un contraste plus tranché que les masses jaunes et rougeâtres superposées à la base sombre des masses siluriennes. Quiconque est curieux de jouir de ce contraste, quiconque aime la poésie des ruines, doit suivre entre Ludlow et les *Clee-Hills* une succession de faits qui donne encore au paysage un attrait nouveau. Cette différence dans la couleur des roches est la conséquence d'un changement survenu dans le lit des anciennes mers. Durant l'époque qui vient de s'écouler, le fond de l'océan silurien était occupé par des dépôts d'une boue noirâtre auxquels succédèrent, vers la fin de la période et surtout dans l'âge suivant, des dépôts sablonneux, le plus souvent colorés en rouge par une infusion d'oxyde de fer. Ces changemens furent accompagnés par la disparition graduelle des anciens habitans et par l'apparition d'autres animaux mieux assortis aux conditions nouvelles des mers.

Quoique moins abrupte que la précédente, la formation dévonienne se distingue encore par des traits imposans et hardis. Les faces grandioses du système apparaissent en Angleterre dans les escarpemens des plus hautes montagnes, situées au sud du pays de Galles, les *Brecon-Beacons*, dont la double tête se cache dans les nuages, et le *Grongar-Hill*, près de Caermarthen, d'où l'œil découvre un ensemble admirable d'eaux, de bois, de rochers et de ruines. Le groupe énorme des roches dévoniennes, qui semblent porter sur leur front la rouille des siècles, se développe ensuite dans le Devonshire (d'où le nom), dans la Cornouaille et dans le comté de Herefordshire; mais c'est surtout en Écosse que ces entassemens de vieux grès rouge revêtent un caractère religieusement beau. A l'est des côtes des *highlands* s'élèvent au milieu de la mer trois rochers isolés. Surmontées d'un cône plus ou moins tronqué, battues par les convulsions de la sombre vague, debout sur l'abîme, ces trois masses ossianiques ressemblent aux fantômes des âges. Au

nord de l'Écosse, le vieux grès rouge est le cadre dans lequel les roches cristallines se trouvent enserrées, ou, pour mieux dire, c'est le rude manteau jeté sur les épaules de ces géans. Une telle association d'antiquités donne à cette contrée un aspect saisissant. A l'est et à l'ouest des côtes, la région présente dans certains endroits un ensemble sauvage et désolé : à voir ces montagnes brisées, fracassées, séparées par de sombres et profonds ravins, on dirait les déchirures et les crevasses d'une planète en ruine. Si l'on interroge l'âge de ces montagnes, l'intérêt que présentent les scènes merveilleuses de la nature s'associe bientôt à la contemplation historique des temps. La chaîne du Grampian, une des montagnes de l'Écosse, composée de gneiss et de granit, mais entourée d'une ceinture de vieux grès rouge, est plus ancienne que la chaîne des Alpes, des Apennins, des Pyrénées et des Carpathes. A l'époque où elle fut soulevée, la plus grande partie de l'Europe n'était encore qu'un vague océan.

Dans la Grande-Bretagne, chaque province géologique a son historien : on s'est partagé le vieil empire de Neptune. En Angleterre MM. Murchison et Sedgwich, en Écosse M. Hugh Miller, se sont attachés aux monumens de l'âge dévonien. Après avoir passé sa jeunesse à errer dans les rochers et les forêts, à lire les livres curieux, à glaner les vieilles histoires et les vieilles traditions, ce rêveur entra, vers l'âge de vingt ans, comme ouvrier dans une carrière. Quelle occupation pour des mains jusque-là désœuvrées que ce rude métier de carrier déclaré par le poète national Burns le plus dur de tous les durs états! Et pourtant c'était là que l'attendait le livre des faits naturels, dont il devait être un jour l'un des meilleurs interprètes. La carrière dans laquelle il travaillait s'ouvrait au sud d'une baie formée par l'embouchure d'un fleuve; un clair courant d'eau d'un côté, un bois épais de l'autre, en défendaient l'entrée. C'est dans le silence de ces ruines qu'il vit tomber, au milieu des éclats du vieux grès rouge, les fossiles de l'âge dévonien. Le marteau de l'ouvrier devint ainsi une baguette magique à l'aide de laquelle l'apprenti géologue fit revivre la population éteinte des mers dont ces vieilles roches ont conservé l'histoire (1). Il reconnut que les fossiles du vieux grès rouge étaient très nombreux et beaucoup mieux conservés qu'on ne l'avait cru d'abord; qu'ils s'élèvent

(1) Il y a ceci de remarquable : William Smith, l'historien du système oolithique, était né en Angleterre sur la terre typique de l'oolithe; sir R. Murchison, l'auteur de *Siluria*, a reçu le jour au nord de l'Écosse, parmi les plus anciennes roches fossilifères; Hugh Miller, lui, avait erré tout enfant sur le vieux grès rouge. Le berceau de ces trois géologues a pour ainsi dire fixé le choix de leurs études. Aux facultés du géologue, Hugh Miller associait les instincts de l'artiste. On peut seulement lui reprocher des tendances mystiques. Sa fin a été tragique : il s'est suicidé dans un instant de délire.

par groupes distincts, par étages de la vie, et en suivant une progression admirable dans les bancs qui se succèdent les uns aux autres; que ce sont les restes de créatures dont le type est perdu dans la nature actuelle. L'âge dévonien fut surtout l'âge des poissons (1). Êtres fantastiques et bizarres, boules hérissées d'épines, canots vivans avec des rames et un gouvernail, nageoires enveloppées d'écailles, robes d'émail du plus beau japon, tout annonce chez eux une période de la plus haute antiquité, un temps dont les formes ont passé de mode. « Les figures d'un vase de Chine ou d'un obélisque égyptien, dit Miller, s'écartent moins de la représentation réelle des objets que les poissons fossiles du vieux grès rouge ne s'éloignent des formes vivantes qui nagent maintenant dans nos mers. » Ses promenades dans ce vieux champ de la nature ramenaient chaque jour à la lumière un des anciens habitans des anciennes mers calédoniennes : aujourd'hui le *ptérichtys* ou poisson ailé, sorte d'aspiration vers la classe des oiseaux; demain le *céphalaspis*, une longue queue greffée sur une tête en forme de croissant et recouverte d'un lourd bouclier. La création dévonienne s'arrêtait-elle aux poissons? Non : pour la première fois se montre un reptile, le *telerpeton elginense*, dont le fossile unique a été découvert, il y a seulement quelques années, à Elgin, au sud de l'embouchure du Murray, dans les régions supérieures du vieux grès rouge. Il est permis de regarder ce reptile solitaire comme l'avant-coureur des grands lézards qui viendront plus tard habiter la Grande-Bretagne. C'est un être qui devance les temps. Suivant Hugh Miller, l'ère qui vit déposer le vieux grès rouge fut suivie d'une période de mort. Le nuage des temps passa et jeta sur d'innombrables cadavres un sédiment boueux qui les ensevelit comme une neige de novembre efface la végétation du dernier automne. Dans cet intervalle, les eaux de la mer désolée semblent avoir été dépourvues de vie animale. Quelques écailles et quelques plaques osseuses de poissons commencent ensuite à se remontrer; mais ces poissons, véritables pionniers de l'abîme, ont dû être peu nombreux, si l'on en juge par leurs débris, *rari nantes in gurgite vasto*.

Revenons dans le sud du pays de Galles. Dans certains endroits, le voyageur distingue tout autour de lui des montagnes de grès rouge; mais, s'il regarde aux pentes méridionales de ces montagnes, il voit au loin les roches surplombées par des masses de calcaire d'une autre nuance : c'est la transition entre l'ère dévonienne et l'âge carbonifère, la limite entre deux provinces géologiques. Les

(1) On en a découvert en Écosse, dans le vieux grès rouge, jusqu'à soixante-cinq espèces.

roches carbonifères se développent avec hardiesse dans les vastes bassins de Glamorgan, de Caermarthen et de Montmouth. Cette formation a encore un grand caractère : sur quelques côtes, elle soulève des récifs d'un aspect cyclopéen, qui présentent une barrière sauvage et pittoresque à la mer; mais c'est surtout en Irlande et dans le Derbyshire que le paysage est frappé à grands traits par cet autre ordre de ruines. Il n'y a peut-être point de contrée au monde dans laquelle le système carbonifère se montre si riche en roches et si pauvre en houille que l'Irlande. Les grands champs de matière combustible qui reposent sur le calcaire carbonifère (*carboniferous limestone*) comme sur une base, et qui sont si productifs en Angleterre et en Écosse, n'ont jamais existé en Irlande, ou bien ils ont été enlevés, balayés par des agens destructeurs. Ce qui manque en richesse minérale à la verte Érin se trouve compensé par les merveilleuses beautés du paysage. Dans le Derbyshire, les roches carbonifères s'élèvent aussi en montagnes rugueuses, hautaines et fantastiques; leurs sommets se mêlent aux légers nuages blancs qui s'accrochent et se déchirent sur la pointe des pics. Le caractère pittoresque de cette formation apparaît surtout dans les *dales* ou vallées. Là, les champs de bruyères, souvent même les plus riches prairies, se trouvent brusquement bornés par un amas de rochers qui ressemblent de loin à de vieilles tours en ruine, et qui, la base percée par des cavernes, les flancs recouverts de mousses et de broussailles, les plateaux bordés de précipices qui ondoient les uns sur les autres comme les flots d'une mer abaissée, la tête couverte de cendre, regardent tomber et rouler leurs débris, de siècle en siècle, dans les profondeurs des cours d'eau. La célèbre caverne du Derbyshire, connue sous le nom de *Peak-Cavern* ou *Devil's-Cave* (la cave du diable), est un des ouvrages les plus extraordinaires et les plus magnifiques de la nature (1). L'entrée présente un spectacle auguste : de chaque côté, d'énormes roches grisâtres se dressent perpendiculairement, tandis qu'à votre gauche un ruisseau qui prend sa source dans la caverne écume en roulant parmi des quartiers et des fragmens de roches brisées. La bouche de la caverne s'ouvre, formée par une voûte de calcaire qui s'arrondit en plein-cintre surbaissé. Cette sinistre retraite est habitée par de pauvres gens, dont l'industrie consiste à faire des ficelles, à vendre des chandelles au voyageur et à lui servir de guides dans ces profondeurs ténébreuses. Leurs huttes grossières et leurs machines à tisser la corde, qui res-

(1) Près de là s'exploite une fameuse mine de plomb connue sous le nom de la *mine d'Odin*. Le groupe de terrains qui se rattachent à la formation primaire se distinguent en Angleterre et en Écosse par la richesse métallique. C'est, à ce point de vue du moins, l'âge d'or de la nature.

semblent à des gibets dressés les uns à la suite des autres, produisent dans ce clair-obscur un effet singulier en harmonie avec le caractère dramatique des lieux. A peine avez-vous pénétré dans le vestibule, que le plafond s'abaisse et qu'une descente vous conduit à l'entrée de la galerie intérieure, qui est fermée par une porte. Ici la lumière du jour, qui s'est affaiblie graduellement jusqu'à la nuance du crépuscule, disparaît, et les torches s'allument pour éclairer votre marche dans l'obscurité de l'antre. Vous arrivez à dos voûté, par des passages bas et étroits, jusqu'à un lac nommé *First Water*. Un petit bateau jonché de paille, sur laquelle s'étend le voyageur, le conduit alors, sous une arche massive de roches, jusqu'à une vaste cavité qui a la forme d'une cloche, et qui, illuminée aux flambeaux, produit un effet merveilleux. La voûte descend toujours, le passage se rétrécit, et finit par se fermer, laissant seulement assez d'ouverture à un filet d'eau qui paraît être en communication avec les mines très éloignées de *Peak-Forest*. Cette caverne pousse encore d'autres rameaux souterrains dans plusieurs directions, et au sein de ces hypogées naturels dorment les innombrables dépouilles des êtres qui ont vécu.

Les montagnes de calcaire, base du système houiller, atteignent dans la Grande-Bretagne l'épaisseur considérable de 800 mètres; elles sont d'origine exclusivement marine. Cette origine est signée par la multitude de fossiles qui s'y rencontrent : zoophytes (1), radiaires, céphalopodes, poissons. Tout annonce que la vie fourmillait dans ces eaux. L'âge carbonifère vit naître des espèces nouvelles; il vit aussi disparaître d'anciennes familles : les trilobites y disparaissent pour ne plus se montrer. C'est la marche invariable de la nature; après avoir contenu quelque temps le mystère de la vie, les formes organisées s'usent, meurent, et à la place de ces vases brisés, dont nous retrouvons de terrain en terrain les débris épars, d'autres moules se reconstruisent pour recevoir le dépôt sacré. Aux espèces anciennes qui ont fait leur temps succèdent alors des espèces nouvelles qui vieilliront et s'éteindront à leur tour. Le principal caractère de la formation carbonifère est de contenir en abondance les premières traces, ou peu s'en faut, de la flore terrestre. Ces dépouilles végétales deviennent bientôt aussi communes qu'elles étaient rares dans les âges précédens, et annoncent un accroissement de terres. Il fut un temps, nous l'avons vu, où la Grande-Bretagne était une mer, et une mer illimitée; il fut un autre temps où c'était une forêt ou plutôt un groupe de forêts qui croissaient à la surface

(1) Le ciseau des artistes taille aujourd'hui des vases, des colonnes et d'autres ornemens d'architecture dans des anciens bancs de coraux connus sous le nom de *Devonshire marbles*.

de petites îles clair-semées. Les monumens de cette grande époque forestière se retrouvent dans les riches charbonnages de l'Angleterre et de l'Écosse. Nous pouvons là nous faire une idée de la richesse du vêtement qui couvrit peu à peu la nudité de la terre nouvellement sortie du sein des flots. Ce fut le paradis terrestre de la végétation. Les grands *sigillaria*, les *stigmaria*, surtout la plante typique de cet âge, la fougère arborescente (1), formaient des bois, dont aucun mammifère vivant ne violait encore les muettes solitudes. Tout annonce que la température était chaude, humide, à peu près uniforme. On a trouvé dans les conifères de cette époque des anneaux concentriques, d'où l'on a conclu qu'il existait des saisons; mais ces anneaux sont plus légèrement marqués que sur les arbres actuels de cette famille, d'où il est raisonnable de croire que les changemens annuels de la température étaient alors moins sensibles qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'exploitation des mines de charbon de terre, dans lesquelles s'est pour ainsi dire effeuillée la première couronne de Cybèle, nous présente sur une plus grande échelle l même théâtre de faits que nous avons déjà rencontrés en Belgique : nous ne nous y arrêterons point. Il est seulement à observer que tous les districts industriels de l'Angleterre et de l'Écosse, les grandes villes manufacturières et fuligineuses du nord sont situés dans le voisinage des bassins houillers, souvent même à l'embouchure des mines de charbon, ces fleuves souterrains de la prospérité publique.

Tout annonce que la durée de l'âge carbonifère a été prodigieusement longue. Le professeur Phillips a calculé que dans l'état actuel des choses il faudrait 122,400 ans pour accumuler seulement soixante pieds de charbon de terre. Les géologues anglais croient que les champs supérieurs de la houille, où les couches s'entassent sur les couches, les siècles sur les siècles, ont été formés dans des conditions relativement tranquilles; mais la fin de cette période fut marquée par des bouleversemens, des ruptures de la croûte terrestre. C'est alors que les masses de houille furent graduellement brisées, disloquées et jetées par grands débris dans des bassins séparés. Sur ce théâtre de ruines, nous entrons dans un quatrième âge de la nature, l'ère permienne, qui a laissé en Angleterre peu de monumens. Elle a pourtant formé dans le Derbyshire et l'Yorkshire ces accumulations de dolomie, excellente pierre de taille avec laquelle le palais du parlement, *house of parliament*, et le musée de *géologie pratique* ont été bâtis. Dans leur course vers le nord, les montagnes permiennes s'élèvent à une grande hauteur, mais elles sont générale-

(1) J'ai revu ces mêmes fougères, mais humbles et presque rampantes, croître avec une sorte de prédilection sur les flancs des roches carbonifères : on eût dit qu'elles se souvenaient de leur berceau. Les Anglais sont très amateurs de cette plante, et la cultivent comme un objet d'art.

ment assez pauvres en débris fossiles. La plupart des types primitifs de la vie disparaissent; ceux qui survivent se modifient. Les géologues anglais considèrent ces temps comme une époque de décadence ou du moins de transition. Sur les roches permiennes se remarquent des empreintes de pattes qui semblent indiquer qu'au milieu du déclin des autres formes animales, la race des reptiles s'était accrue. Les traces de cette époque troublée et agitée ne sont pourtant pas aussi effacées qu'on pourrait le croire. On a trouvé, en Angleterre, des grès à surface plate sur lesquels les anciennes vagues ont laissé leurs plis : donc il y avait des marées; sur d'autres tablettes de pierre se remarquent de petits creux gravés par de lourdes gouttes de pluie dans un temps où le sable mou, qui plus tard s'est durci en roche, était déposé sur la plage. Quelquefois ces creux ont les lèvres plus élevées d'un côté que de l'autre, comme il arrive aujourd'hui sur nos grèves lorsque la pluie est poussée par le vent dans une direction particulière. Nous savons donc que ce jour-là le ciel était couvert de nuages; mais nous avons de plus sous les yeux le mémorial du vent et du point de l'horizon d'où il soufflait, alors qu'il n'y avait point d'homme pour observer les phénomènes du temps, ni d'autre main pour les noter que celle de la nature.

Nous avons vu les mers, vastes déserts d'eau, se peupler; nous avons vu naître et s'accroître les premières terres, les âges se succéder, et la nature en progrès s'avancer parmi des ruines; les anciens habitans des mers, ou du moins leurs dépouilles, ont été soulevés jusqu'au sommet des plus hautes montagnes. Au milieu de ces vastes cimetières du monde primitif, nous avons rencontré des milliers d'êtres, des espèces entières sacrifiées au développement de la vie. Ici se termine un premier ensemble de faits qui constitue l'enfance des îles britanniques. De plus grands changemens encore vont se produire à la surface de cette portion de la terre.

II.

Le moyen âge géologique est représenté dans la Grande-Bretagne par trois dépôts bien distincts, le *new-red* ou nouveau grès rouge, l'oolithe et la craie, dans lesquels sont conservées les chroniques de la vie, et qui donnent au paysage une couleur, un dessin, des contours particuliers. La variété des scènes naturelles tient en Angleterre à la variété minéralogique du sous-sol.

Le nouveau grès rouge, surmonté de marnes bariolées, occupe dans les comtés du centre une étendue considérable. Des ravins, étroits et profonds, entrecoupés par des plates-formes d'une élévation souvent remarquable, des lignes de précipices si perpendiculaires et si rouges qu'on dirait un mur bâti avec des briques neuves;

puis çà et là, au milieu des grès tachetés et moisis que ne recouvre aucun vêtement de lichen, une grande masse de chaux moussue et grise, debout comme un autel druidique, et portant les traits d'une antiquité plus reculée que les autres roches qui l'entourent : tel est généralement le style du paysage. L'aspect de cette formation n'est pourtant pas aussi frappant ni aussi hardi que celui des terrains primitifs; l'œil y cherche vainement, au milieu des rides solennelles, les roches de granit austères, escarpées, abruptes, qui, insérées dans les terrains siluriens, donnent aux montagnes du nord de l'Angleterre un caractère titanique. Cette série de grès n'en fournit pas moins à l'art et à l'industrie des matériaux de la plus haute importance. Presque tous les châteaux féodaux et les vieilles abbayes qui, debout sous leur manteau de lierre, défient l'ongle du temps, ont été construits avec des pierres tirées des anciennes carrières de grès qui se trouvent dans le voisinage. Les pluies, bien loin de les ronger, ont au contraire lié et cimenté les parties de ces indestructibles murs, dont l'âge est connu. Si instructive que soit l'histoire de ces ruines, je lui préfère encore celle des roches elles-mêmes. Les masses actuelles de grès rouge ont formé le lit sablonneux d'une ancienne mer, moins profonde que les mers des âges précédens, et dont les rivages naissans furent foulés par d'étranges reptiles chez lesquels on distingue les caractères des batraciens combinés avec ceux du crocodile et du lézard. Ce qui étonne le plus chez ces êtres où tout est extraordinaire, c'est la taille. Figurez-vous des crapauds gros comme un gros sanglier (1)! Ces traces présentent une ressemblance singulière avec les empreintes que laisserait sur le sable la paume de la main humaine, le pouce et les doigts étendus. Dans la carrière de Corncockle-Muir (Dumfriesshire), le révérend docteur Duncan découvrit le premier sur des pièces de marbre plates et inclinées, dont le mouvement indique à l'œil la surface d'une ancienne plage, les empreintes de la marche d'une tortue. L'animal a passé là, dans ses visites journalières à la mer. De tels vestiges de pieds de reptiles se montrent plus nombreux et plus décidés dans le nouveau grès rouge que dans les terrains précédens; ils annoncent l'aurore d'un règne dont nous allons découvrir les grandes figures.

Dans la vallée de Lyme-Regis s'ouvrent, au milieu du lias, d'importantes carrières. Le lias constitue en Angleterre une province géologique formée par des accumulations limoneuses dans une mer suffisamment tranquille, et dont les puissantes roches se distinguent

(1) On peut voir dans les îles géologiques du Palais de Cristal ces animaux reconstitués par l'art : le dicynodon armé de deux défenses, le labyrinthodon et le cheirotherium. M. Hawkins a pris sur sa responsabilité d'ajouter une trompe aux caractères connus de la tête du dicynodon et du labyrinthodon, dont quelques os ont été retrouvés dans le Cheschire et près de Liverpool.

dans les remblais du chemin de fer qui parcourt le Dorsetshire. Là dorment d'un sommeil de pierre les plus effrayantes créatures que le monde ait jamais vues. Ces grands sépulcres ont été ouverts, et ces dragons des anciennes mers ont apparu. Les carrières de Lyme-Regis sont le principal cimetière de l'ichtyosaure ou poisson-lézard (1). Ce léviathan au gros œil entouré d'un disque osseux est un des premiers géans océaniques dont la masse s'élance de l'abîme des âges. Il n'y a peut-être point de reptile éteint dont les mœurs, déduites des caractères organiques, soient aujourd'hui mieux connues que celles de l'ichtyosaure. L'animal vivait dans la haute mer, mais il cherchait de temps en temps les rivages; il rampait sur la grève, recouvert d'une peau molle, semblable à celle de nos cétacés, car l'ichtyosaure fut la baleine de son temps. Sa voracité était prodigieuse. Le docteur Buckland a trouvé, sous les côtes d'un exemplaire fossile, à l'endroit où devait être placé l'estomac de l'animal, la preuve que ce monstre ne se contentait pas de vivre sur ses voisins plus faibles; il dévorait sa propre espèce. A côté de lui vivait le plésiosaure au long cou, dont les formes nous semblent aujourd'hui chimériques : vous diriez le fantôme d'un rêve. Potentats des mers, les plésiosaures et les ichtyosaures se sont chauffés au même soleil, sur les anciens rivages où croissaient de grandes arondinacées, des bambous, des palmiers, dont on retrouve les débris, et qui montrent que le climat de l'Angleterre ressemblait alors au climat actuel de l'Afrique. Ces terribles rivaux se sont fait la guerre; ils se sont mangés entre eux (2). Mais de toute cette création bizarre, qui annonce que la nature a eu, comme l'humanité, son âge fabuleux, l'être le plus extraordinaire est encore le ptérodactyle. Chauve-souris des anciennes nuits, il volait, plongeait, nageait, rampait, marchait comme un des démons du *Paradis Perdu*, car la terre, le ciel et l'eau lui avaient été donnés en partage. Au milieu de ces merveilleuses légendes de la nature, on éprouve dans les carrière du Dorsetshire, vastes nécropoles, un sentiment d'admiration, de terreur et de malaise. Quand on songe que tout cela a existé et, avec Lyell, que tout cela pourrait renaître, si des changemens en sens inverse de ceux qu'a subis la surface des îles britanniques y ramenaient le même climat et les mêmes conditions de la vie, on croit voir le ptérodactyle ouvrir dans les ténèbres ses ailes de vampire.

Du Yorkshire, au nord-est, jusqu'au Dorsetshire, au sud-ouest, s'é-

(1) Il faut voir au *British Museum* le magnifique exemplaire de l'ichtyosaure *platyodon* découvert presque entier à Lyme-Regis Sous cette tablette de pierre illustrée par le colossal fossile sont les ruines d'un autre ichtyosaure plus énorme encore Un spécimen aussi curieux est l'empreinte d'une nageoire postérieure recouverte de son tégument.

(2) On a trouvé dans les côtes d'un ichtyosaure des fragmens d'os qui ont appartenu à un plésiosaure.

tend à travers l'Angleterre, sur une largeur moyenne de trente milles, un autre système de roches qui donne à toute cette contrée une physionomie nouvelle : je parle des roches oolithiques (1). Des pentes plus douces, un mouvement du sol moins tumultueux, des vallées entrecoupées de ruisseaux et revêtues d'une riche végétation, vous avez là sous les yeux ce que les Anglais appellent un paysage apprivoisé, *tame landscape*, par opposition au caractère rude et sauvage des terrains primitifs. Cette formation n'étonne plus, elle plaît. Sur le parcours de ces masses d'oolithe se rencontrent plusieurs carrières qui fournissent d'excellens matériaux à l'art de bâtir, surtout celles de Bath, dont la pierre devient plus dure étant exposée à l'air, et celles de Portland. L'île de Portland s'élève à une hauteur considérable au-dessus du niveau de la mer, et présente vaillamment, du côté du port, une citadelle de récifs. A l'ouest s'étend une ligne horizontale de cailloux, morne, désolée, sans herbe, sans arbre, sans maison, sans habitans, le *Chesil bank*, qui relie cette île à l'Angleterre. Les carrières sont situées au nord de l'île. Il y en a au moins une cinquantaine. Les couches qui occupent le sommet de l'oolithe sont d'une couleur sombre et jaunâtre; on les brûle pour faire de la chaux. Le lit suivant est d'une couleur plus blanche, plus gaie à l'œil : on l'exploite pour l'architecture. Le portique de la cathédrale de Saint-Paul à Londres et plusieurs bâtimens érigés sous le règne de la reine Anne ont été construits avec cette pierre. Les géologues anglais ont fait observer que les anciens édifices étaient bâtis avec des pierres très supérieures à celles de nos édifices modernes, au moins sous le rapport de la durée. On n'épargnait alors ni le travail ni la dépense pour vaincre la dureté de ces matériaux bruts qui assurent la vie aux ouvrages d'art. Les carrières de Portland sont pourtant encore le théâtre d'un commerce considérable : en 1855, la quantité de pierres voiturées sur le *railway* a été de 22,995 tonnes. Il est curieux de suivre sur place la transformation de ces blocs sous la main de l'homme, depuis le moment où, extraits de la couche en vastes masses par les explosions de la poudre, ils reçoivent une première taille en rapport avec la place qu'ils doivent occuper dans les édifices, jusqu'à l'heure où, disposés sur des chariots de pierre à fortes roues de bois et tirés par des chevaux, ils sont conduits vers un chemin de fer dont la pente naturelle les roule au bord de la mer pour être chargés sur des navires. Les ouvriers de ces carrières se distinguent par des formes athlétiques; leurs cheveux noirs et abondans, leur teint orange, leurs traits réguliers et hardis, leurs yeux noirs aux paupières demi-closes (conséquence de l'éclat de la

(1) Ainsi nommées parce qu'elles s'effritent sous les doigts en grains qui ressemblent à des œufs de poisson, ωον et λίθος.

pierre qu'ils travaillent), leurs membres musculaires, conformes aux modèles antiques de la force et de la beauté, leur air doux et intelligent, tout donne à cette population laborieuse un caractère remarquable. Leur costume de travail est aussi particulier : un chapeau de paille grossière rabattu sur les yeux et recouvert d'une toile peinte en noir, une chemise à raies bleues et des pantalons de toile blanche. Leurs maisons sont bâties de manière à défier les intempéries locales du climat. Les murs construits en gros blocs de la plus rude matière, les cheminées de brique, les toits à pignon recouverts en larges et fines tablettes de pierre, quelquefois en tuiles et en ardoises, mais protégées et reliées en ce cas contre les coups de vent par une triple rangée de dalles, les portes défendues par des porches carrés et à sommets angulaires, tout annonce dans ces habitations massives et solides une vie dure, exposée aux injures des élémens. La profession de carrier est assez lucrative, mais exposée à de fréquens chômages. S'il pleut le matin avant neuf heures, la journée est perdue; si le vent est haut, la poussière chassée dans les carrières est si dangereuse pour les yeux des ouvriers, qu'il faut cesser les travaux. Si un enterrement a lieu dans l'île, un usage immémorial veut qu'on s'abstienne de manier la pierre pendant le reste du jour. Ces carrières de Portland, où l'homme livre aux puissantes roches une guerre productive, sont encore intéressantes à un autre point de vue que celui de l'industrie : on y trouve un exemple des formidables changemens que paraît avoir subis le niveau de la terre dans les anciens âges. Le banc de pierre à bâtir contient des débris organiques exclusivement marins. Sur ce banc repose un lit de calcaire qui a dû être formé par des eaux lacustres; puis enfin sur ce lit s'étend une couche de substance bleuâtre qu'on suppose avoir été un ancien sol végétal, et que les mineurs désignent sous le nom de *dirt bed*. On y trouve un grand nombre d'arbres et de plantes tropicales silicifiés : les ruines d'une forêt sur les ruines d'un océan. Les troncs de ces arbres sont souvent debout, donc ils ont été pétrifiés au moment de leur croissance. On en a conclu que la région occupée maintenant par le détroit de la Manche et par les côtes environnantes avait été d'abord une mer dans le lit de laquelle s'accumulèrent les dépôts d'oolithe qui donnent aujourd'hui la pierre de Portland. Le lit de cette mer s'éleva graduellement et apparut à la lumière. Sur la terre ainsi échappée de l'abîme, les plantes commencèrent jadis à croître, et constituèrent de leurs dépouilles une couche de sol végétal, le *dirt bed*. Ce sol végétal, avec les arbres qui s'élevaient à la surface libres et fiers, fut ensuite replongé lui-même dans les eaux, non dans les eaux amères de l'Océan, mais dans les eaux douces d'une espèce de lac formé par l'embouchure d'un grand fleuve. Et le temps passait toujours. Un sol alluvien, déposé par les

matériaux que roulaient les rivières, recouvrit le *dirt bed*. Enfin, séparée de la masse par quelque convulsion intérieure, toute la région fut engloutie de nouveau au fond de l'abîme jusqu'au jour où, à la suite de changemens et de dépôts successifs, l'île de Portland s'est enfin relevée, et a pris la position qu'elle occupe sur le détroit.

Les carrières de Portland racontent l'histoire des variations du sol; celles de *Stonesfield* (champs de pierres), si riches en fossiles, contiennent les chroniques de la vie. L'avénement des grands reptiles à la surface des îles britanniques se continue de terrain en terrain, comme d'époque en époque la filiation généalogique des familles qui se transmettent dans les anciennes histoires le gouvernement d'une contrée. Les vastes pyramides d'oolithe renferment les dépouilles du mégalosaure, ou le lézard géant, qui, plus heureux que les anciens rois d'Égypte dont parle Bossuet, a du moins joui de son tombeau. Le squelette de cet animal n'a pas été rencontré entier; mais des ossemens dans un état de conservation parfaite ont été découverts, et les naturalistes, en comparant ces débris entre eux, ont reconstitué la forme et l'histoire de ce monstre épique, un des dieux destructeurs de son époque. Le mégalosaure était carnassier. Tout ce que l'imagination peut inventer de terrible se trouvait réuni chez ces grands dépopulateurs des mers : une armure d'écailles d'une force prodigieuse, une capacité du tronc qui excède celle des plus grands crocodiles, des dents qui annoncent un appétit féroce. On tremble à l'idée des millions d'êtres qui ont dû s'engloutir dans ce gouffre vivant et béant. Une autre créature de ces temps héroïques était le *téléosaure*. Ce reptile éteint ressemblait quelque peu au gavial actuel du Gange. Comme ses restes ont été trouvés seulement dans des terrains sédimentaires, on en a conclu que l'ancien gavial britannique devait être plus strictement marin que le crocodile au museau pointu des Hindous. Les reptiles abondaient; ils se disputaient la mer et la terre : c'était leur âge; mais dans les champs de pierre où les êtres effacés du livre de la vie ont laissé leurs dépouilles, une découverte a surtout étonné les naturalistes. Là se montrent pour la première fois les traces d'un animal qui, comme notre hérisson de haies, se nourrissait d'insectes, et qui, comme l'opossum des Américains, avait une poche sous le ventre pour recevoir ses petits. Aux yeux des géologues, qui admettent le développement de la vie, cet être singulier, le plus ancien des mammifères connus, fut le précurseur de leur règne. La famille des marsupiaux (animaux à bourse), dont le *phascolothérium* est l'allié naturel, ou, si l'on veut, le précurseur, se trouve aujourd'hui confinée dans les Galles du sud ou dans la terre de Van-Diemen. Les pins araucaniens abondent aujourd'hui dans l'Australie, comme ils abondaient en Angleterre dans la période dont les carrières de *Stonesfield* ont per-

pétué le souvenir. C'est aussi dans les mers australiennes qu'on retrouve les poissons et les coquilles qui ressemblent le plus aux poissons et aux coquilles des mers oolithiques. Il existe donc à l'intérieur de la terre une chronologie des climats. Voyager dans l'histoire ancienne de notre planète, c'est parcourir l'échelle des degrés de température qui se succèdent aujourd'hui, selon les lignes de latitude et de longitude, à la surface actuelle du globe.

Si maintenant nous traversons la région de l'Angleterre qui s'étend du comté d'York jusqu'à l'extrémité du Kent, tout va changer autour de nous dans la nature : la physionomie des plaines et des montagnes, la couleur des roches, le caractère de la végétation, toujours en rapport avec le sous-sol, la race des animaux domestiques, la vie des habitans. Nous entrons dans le paysage à la craie. Il y a peu de formations géologiques dont les traits soient aussi reconnaissables. De longues lignes qui présentent l'apparence de côtes s'étendent dans l'intérieur des terres, d'où s'élancent avec leurs têtes arrondies des caps entassés derrière des caps, au pied desquels ondulent des plaines boisées ou couvertes de riches moissons. De temps en temps se creusent des vallées sans cours d'eau, couronnées de dunes arides et inégales qui semblent s'élever et tomber comme la mer après une tempête. Souvent le sommet des montagnes a été plus ou moins dénudé, et l'aspect de ces masses blanches qui déchirent le rideau de verdure contraste en douceur avec les roches de pierre, qui sont rugueuses, brisées, abruptes, informes. Le hêtre s'y plaît. Dans le comté d'Oxford, les *Chiltern hundreds,* groupe de montagnes crayeuses, ont été autrefois couvertes de bois et de fourrés de hêtres qui ont servi de refuge à des bandes de brigands. Quand l'eau s'y mêle, cette formation produit des scènes charmantes. Dans le Hampshire, près du village de Selborne, un promontoire de craie verse deux courans d'eau vive, — une source et un ruisseau, — qui tombent en cascade, dans deux lacs, deux petites mers, à la surface desquelles croissent avec une abondance sauvage les herbes aquatiques. C'est surtout dans le Kent, surnommé le jardin de l'Angleterre, qu'il faut étudier les beautés de ce paysage harmonieux. Je me souviens d'une promenade du soir sur les hauteurs d'*Abbey-Wood*, une ancienne abbaye et un ancien bois, dont les derniers arbres s'élèvent sur le dos d'une petite montagne. Le soleil couché avait laissé à l'horizon une large tache de sang dans l'endroit du ciel où il venait de s'engloutir. La Tamise, le père *Thames,* comme disent les Anglais, ce grand et large fleuve sur lequel flottaient, voiles au vent, des apparitions de vaisseaux, coulait lentement vers la mer. Plus loin, dans la brume qui commençait à monter, bondissaient comme un troupeau de collines les hauteurs boisées du comté d'Essex. Au milieu de cette majesté de l'espace, un serpent de fumée

déroulait moelleusement sur l'autre rive ses anneaux blanchâtres, et le mouvement de la locomotive rappelait au sein de la solitude l'idée d'une grande ville : c'était Londres qui passait. Si vous suivez la route jusqu'à Gravesend, la scène gagne encore en variété : sur votre droite s'enflent comme d'énormes champignons des protubérances crayeuses dont le dôme ou le chapeau supporte des bois, des villages, des habitations d'été; à gauche s'étendent des champs de houblon, ces vignes du nord, ces thyrses saxons, mêlés à des forêts de cerisiers ou d'autres arbres à fruits, entrecoupés de prairies, dans lesquelles de jeunes filles aux bras nus, de petits chapeaux rabattus sur la figure, fanent l'herbe fauchée. Sur tout le chemin s'élèvent des églises, des écoles, des *cottages,* les uns rustiques et blancs de craie, les autres bâtis avec des briques, ou mieux encore avec des cailloux ronds, encadrés dans des reliefs en bois, selon le style du temps d'Élisabeth. De distance en distance, le bourrelet de terre qui cache la Tamise se déchire, et entre les ouvertures vous découvrez de vastes plaines vertes et plates, d'anciens marais, qui rappellent les polders de la Hollande avec leurs troupeaux de bœufs. A Gravesend, un jardin de plaisir, *Rocherville-Gardens,* a été planté dans une ancienne carrière de craie; les roches blanches, fouillées autrefois par le marteau, se dressent fièrement comme les murs d'une citadelle en ruines au milieu d'une forêt d'arbres. De ces hauteurs, la vue domine un horizon magnifique : le fleuve qui approche de son embouchure se contourne en une sorte de golfe dans lequel les navires ouvrent comme de grands oiseaux de mer leurs ailes tissées par la main de l'homme. De Gravesend à Rochester et de Rochester à Maidstone, la scène change de caractère : elle était gracieuse, elle devient grandiose. La ville de Rochester, ainsi que son vieux château normand, — un des plus beaux monumens historiques de la Grande-Bretagne, — s'élèvent sur les bords de la Medway, auxquels s'adosse un groupe de montagnes d'une allure plus décidée, qui sortent pour ainsi dire de la rivière, et dont les flancs blanchâtres sont revêtus d'une végétation amaigrie ; mais c'est surtout vers les côtes de la Manche que les masses de craie solide se développent en une chaîne de falaises, auxquelles la vieille Albion doit d'être ainsi appelée. Ces roches d'un aspect neigeux, visibles à une distance considérable, ont servi depuis un temps immémorial de point de mire pour guider les marins vers les côtes de l'Angleterre. Margate, où l'on prend les eaux de mer, et dont les salles de bain, *clifton baths,* ont été creusées dans la masse de craie, avec des passages caverneux et des chambres souterraines, est déjà un type de cette formation qui s'étend de montagnes en montagnes, entrecoupées par de brusques ravins. C'est par un jour d'orage qu'il faut voir ces entassemens de craie, blancs sous le ciel noir et de temps en temps

effleurés par le dard de la foudre. De la mer surtout, le spectacle est sublime. A Douvres, c'est par un clair de lune qu'on doit contempler du rivage le mont sur lequel est bâti le vieux château, *Dover Castle*, à l'est de la ville, et qui se dresse perpendiculairement du sein des eaux sombres et agitées à une hauteur de plus de trois cents pieds. Séparé des autres montagnes voisines par de profondes vallées et par d'abruptes déclivités, il forme un hardi promontoire, d'où la vue s'étend à l'infini. Au-dessous se découvre dans une sorte de précipice le récif de Shakspeare, *Shakspeare-Cliff*, debout sur la mer comme le génie du vieux poète dramatique sur l'abîme des âges. De Douvres à Folkstone, les escarpemens de craie se continuent, et ces masses perlées sous certains jeux de lumière produisent un effet merveilleux, quelquefois formidable.

Il existe dans le Kent un grand nombre de carrières ou de fosses, *chalk-pits*, d'où l'on extrait la craie. Ce produit naturel sert dans certains endroits à améliorer les terres; on la cuit aussi dans des fours pour faire de la chaux. La simplicité des moyens d'extraction contraste avec les procédés qu'on emploie dans les carrières de pierre. A quelque distance de Woolwich, un petit bois se groupe agréablement sur une colline, dont la base déchaussée laisse voir, sous une bande de sable, des masses de craie qui s'enfoncent à des profondeurs inconnues. Dans ces roches blanches et friables se creusent des grottes, des cavernes, où les bohémiens allument des feux. Au pied du bois est une carrière qu'exploite un seul ouvrier. Il entame, semaine par semaine, les couches de craie, dont il jette au four les fragmens divisés au marteau. Presque à chaque coup, sa pioche heurte les débris d'un ancien monde : il recueille les fossiles les mieux conservés et les met dans une corbeille. Cet ouvrier est une espèce de philosophe; dans une sorte de chambre qu'il a creusée à travers l'épaisseur du massif, il fait sa toilette de travail; il s'y retire dans les grosses pluies, quelquefois il y couche. Il y a néanmoins à Charlton et à Greenhithe des puits à chaux beaucoup plus considérables, et qui emploient un assez grand nombre d'ouvriers. Ces ouvriers logent à côté de la carrière dans de petits *cottages*, dont l'intérieur est orné par des moulures naturelles, des empreintes de ce qui a vécu, des figures du temps passé de la création, bien préférables à ces figures de plâtre qu'on rencontre d'ordinaire dans la maison du pauvre. Si un amateur se présente, ils vendent quelques-uns de ces fossiles : ce sont leurs petits profits. L'aspect ruineux des carrières elles-mêmes ne manque point de caractère : ces grossiers pilastres, ces excavations, ces blocs arrachés et renversés, les murs de sable mis à nu, le mouvement des wagons chargés de craie sur les rubans de fer, les ouvriers blancs de la poussière des siècles, tout cela forme une scène curieuse à laquelle s'ajoute un intérêt

scientifique. Comment se sont accumulés ces prodigieux entassemens de craie qui entourent aujourd'hui le sud de l'Angleterre, et présentent une ceinture de remparts contre les eaux et les vents? Nous avons encore sous les yeux le lit d'une ancienne mer. C'est comme si une masse de deux mille pieds d'épaisseur s'élevait aujourd'hui du fond de l'Atlantique. On a reconnu en outre que la craie devait son origine à la vie. Chaque molécule de ces puissans amas a circulé autrefois dans les veines de certains animaux ou dans les organes des plantes qui croissaient et multipliaient au sein des mers crétacées. Des coquilles microscopiques, dont un pouce cubique de craie contient jusqu'à dix millions, des polypiers, des testacés broyés, émiettés, réduits en poussière, ont formé, en se décomposant, ce groupe immense de couches qui jaillissent à la surface du sol; les infiniment petits ont bâti des montagnes. Dans ces millions de millions d'êtres, dans ces espèces entières sacrifiées par la suite des temps au progrès de la création, nous retrouvons, pour ainsi dire, la litière de la vie; leurs dépouilles ont enrichi la croûte de la terre et fourni la source de nouveaux êtres organisés, car dans le système général de la nature la destruction elle-même est féconde. La craie du Kent renferme aussi d'innombrables cailloux déposés en couches parallèles, souvent même des veines de silex aplaties. On ramasse ces cailloux aux formes bizarres et capricieuses, noirs sous leur chemise blanche, pour paver le lit des pièces d'eau, pour orner les avenues des jardins, ou pour décorer le devant des maisons : c'est souvent le seul luxe du pauvre. Les silex du terrain crétacé ne sont pas non plus étrangers à l'industrie : on les emploie dans les manufactures de verre et de poterie. Cette innovation fut due au hasard. En 1720, un potier du Staffordshire, se rendant à Londres, remarqua que son cheval avait mal aux yeux : il consulta le palefrenier de l'hôtel où il était descendu; celui-ci plaça un morceau de caillou dans le feu, le fit chauffer à rouge et, après l'avoir jeté dans l'eau, le réduisit en une poudre blanche dont il souffla un peu dans les yeux de l'animal. Ce fut un trait de lumière pour l'industriel : Ashbury (c'était le nom du voyageur) expédia quelques-uns de ces mêmes cailloux à Shelton, où il les fit brûler et pulvériser; mêlant ensuite cette poudre avec de la terre à pipe, il obtint d'heureux résultats. Le procédé se répandit avec le temps dans les fabriques.

La craie est un des terrains les plus riches en fossiles. Quiconque glane quelque temps dans ce champ des ruines rencontre en grand nombre des coquilles, des madrépores, des crustacés, des poissons d'un ordre plus élevé que ceux des terrains précédens. Les reptiles touchent à l'âge de la décadence. Les grands sauriens des mers ont disparu; les crocodiles plus ou moins terrestres commencent à di-

minuer. Ils atteignent pourtant encore de nobles proportions dans le mososaure, qui semble avoir eu trente-cinq pieds de longueur, et dont la queue aidait l'animal à nager. Le ptérodactyle se montre encore; les plus grands exemplaires connus de ce dragon volant ont été découverts dernièrement dans une fosse de craie à Barham, dans le Kent; mais c'est ici le terme de sa puissance. La vie des espèces animales est limitée dans le temps comme dans l'espace. Nous en avons donc fini, ou peu s'en faut, non-seulement avec le ptérodactyle, mais avec ces étonnans reptiles du lias et de l'oolithe, qu'on dirait créés dans une nuit de cauchemar par la *fantasia* de la nature. Écartons pourtant l'idée de prodige à la vue de leurs invraisemblables dépouilles : ces monstres n'étaient point des monstres pour leur époque. De même que dans l'état actuel des choses, les animaux extraordinaires annoncent des contrées excentriques, de même les reptiles des anciens âges étaient adaptés aux conditions d'un monde différent du nôtre. On peut se faire par eux une idée des milieux dans lesquels ils ont vécu.

Les couches de craie sont recouvertes, dans le Kent, par d'énormes entassemens de sable. Quelquefois les pentes d'une montagne ont été dénudées par d'anciens ravages, et vous voyez alors du bas d'une vallée ombreuse et profonde, creusée en entonnoir, se dresser devant vous un mur d'ocre jaune, plus ou moins crevassé, auquel s'accrochent des mûriers sauvages. De ces précipices de sable se détachent de temps en temps de gros blocs solides qui roulent au fond du ravin, et sur lesquels s'asseoient des enfans, des bergers, sans se douter que ces quartiers de roches sont d'anciens arbres pétrifiés, les ruines d'une forêt de silex qui tombent quelquefois au pied d'une forêt vivante. Ces débris sont si abondans, que dans certains endroits on les casse et on les emploie en guise de cailloux à consolider les routes. Quelques-uns de ces arbres pétrifiés ont été autrefois arrachés à la naissance des racines; ils ont séjourné sous l'eau, car on retrouve des coquilles enserrées dans leur écorce. Quelques branches portent encore la trace du ver qui les a rongées. Ce ver était le teredo, un insecte des contrées chaudes. Nous avons ainsi la preuve que ces branches ont longtemps flotté à la surface de l'eau avant de s'engloutir dans le sable ou dans la vase. Il y a d'autres localités où ces masses arénacées, qui se superposent à la craie, ont été mises à nu par le travail de l'homme. J'ai vu à New-Charlton de véritables carrières de sable qu'on prendrait pour les ruines d'une cité babylonienne; ces sables se vendent, selon la qualité, 4 et 7 shillings la tonne; on les utilise dans les poteries; on en fait des moules d'ancres marines et d'autres instrumens de fonte; on s'en sert pour lester les navires. De tels dépôts proclament que la surface de la craie, après avoir été consolidée, fut longtemps exposée à l'action

érosive des eaux douces. Les monceaux de sable qui la recouvrent sont les lits d'anciennes rivières ou mieux de lacs situés à l'embouchure des grands fleuves qui ont altéré par ce sédiment, riche en débris fossiles, la surface immaculée de la craie, linceul elle-même des anciens êtres marins; mais pour assister au dénoûment de cette longue époque de la nature, il faut nous transporter sur un nouveau théâtre de faits.

A la surface du Kent et du Sussex s'étend une grande vallée appelée *Weald* (contrée sauvage et inculte), qui a donné son nom à une province géologique, le *Wealden*. On rapporte l'origine de cette formation à un grand delta. La manière dont les restes d'animaux terrestres se rencontrent épars dans le Wealden, l'entremêlement de cailloux semblables à ceux que roule et use maintenant le cours de nos rivières, disent assez que l'embouchure d'un grand fleuve, pareille aux bouches du fleuve des Amazones ou du Mississipi, couvrait alors la partie sud-ouest de l'Angleterre; seulement, quel était le continent par lequel cette grande rivière était alimentée? « Ici, dit Lyell, je serais tenté de croire à l'ancienne existence de l'Atlantide de Platon. » On se croirait transporté dans le monde des rêves, et pourtant la science moderne, appuyée sur les monumens les plus certains, déclare que, eux aussi, les continens, périssent. Après avoir surgi du fond de la mer, les terres peuvent être usées par l'action des eaux et replongées dans le sein de l'abîme; mais de nouvelles terres se reforment ensuite de ces ruines. Dans les masses pierreuses du Wealden ont été trouvés les restes d'un nouveau reptile, l'*iguanodon*. Au printemps de 1822, la femme d'un médecin de Lewes, jolie ville dans le comté de Sussex, se promenait le long des sentiers pittoresques de la forêt de Tilgate, quand elle découvrit dans les roches d'une ancienne carrière un objet qui lui parut de nature à intéresser son mari, le docteur Mantell. Ce géologue distingué reconnut que les fossiles remarqués par sa femme étaient les dents d'un grand animal perdu. « Comme ces dents, raconte-t-il lui-même, se distinguaient de toutes les autres qui étaient auparavant tombées sous ma vue, je fus jaloux de me les procurer : n'avais-je pas là quelque phénomène nouveau, un reptile herbivore? » Il lui fut donné plus tard d'éclaircir ses doutes. Durant vingt années, des os et des dents d'iguanodon ayant appartenu, d'après ses calculs, à soixante-dix-sept individus passèrent entre les mains du docteur Mantell; c'était bien un reptile herbivore. L'exhumation de ces géans qui revoient la lumière après tant de milliers de siècles sous le ciel pâli de la Grande-Bretagne donne lieu, dans les carrières, à des scènes intéressantes. En mai 1834, les ouvriers d'une carrière située près de la ville de Shanklin attirèrent l'attention du propriétaire, M. W. Bensted, sur ce qu'ils supposaient être du bois pétrifié.

M. Bensted reconnut que ce qu'ils prenaient pour du bois étaient des os fossiles. Comme ces restes cyclopéens étaient épars et enveloppés dans un bloc de pierre très-dure, il fallut plus d'un mois de travail pour les dégager (1). Cet exemplaire est maintenant au *British Museum*.

Je me suis attaché à montrer ce que les événemens généraux de notre planète avaient eu de particulier et de local dans la Grande-Bretagne. Les trois groupes de terrains distribués par grandes bandes au centre et au midi de l'Angleterre, — le nouveau grès rouge, l'oolithe et la craie, — constituent, malgré des traits bien distincts, un ensemble de roches qu'une forme animale frappe d'un cachet d'unité : c'est le reptile. Quelle était la physionomie des îles britanniques sous le règne de ces êtres extraordinaires dont la dynastie va s'éteindre? Pour répondre à une telle question, il faut chercher à la surface actuelle du globe un endroit qui se rapproche des mêmes conditions de la vie. Les îles britanniques devaient alors ressembler à un groupe de petites îles situées maintenant sous l'équateur, à l'ouest de la côte du Pérou, et qui ont été appelées *terres de reptiles* à cause du grand nombre de serpens, de lézards et de tortues qui y pullulent. Si, comme il y a lieu de le croire, les climats modernes ne sont que d'anciens états de choses fixés, localisés, cet archipel est le point géographique où la terre, si l'on peut ainsi dire, a le mieux conservé les traits de son adolescence. L'Angleterre, pareille à ces îles chaudes et basses, était alors un bourbier où croissaient des calamites et d'autres plantes de marais, aujourd'hui éteintes. Là, une population de reptiles a vécu; là, les crocodiles de ce temps, les lézards, les monstrueuses tortues s'enfonçaient dans une jongle humide, une sombre fondrière, près de laquelle les Marais-Pontins seraient une terre de salubrité. Dans ce marécage nauséabond, sain pour eux et favorable au sauvage développement d'une flore aquatique comme à la croissance de certains grands arbres, ces monstres se sont vautrés au soleil : dans ce gîte, ils rugirent leurs féroces amours, ils se firent la guerre; l'un d'entre eux a traversé les airs peuplés par une multitude d'insectes. Les oiseaux avaient paru sur la terre, et parmi eux le gigantesque *dinornis* aux ailes courtes, pareil à nos autruches, mais dont la taille dépassait dans certains cas celle du chameau. Tous ces habitans des anciennes îles et des anciennes mers britanniques ont trouvé leur historien, M. Richard Owen (2). Ce qu'on serait tenté de prendre pour le ro-

(1) De même que dans l'état présent des choses, les plus grands mammifères appartiennent aux familles herbivores; ainsi l'iguanodon, ce reptile qui se nourrissait de végétaux, est le plus grand des reptiles de l'ancien monde.

(2) *History of British fossil Reptiles*, by Richard Owen. — Comme Geoffroy Saint-Hilaire en France, le géologue anglais professe que les animaux d'un âge plus reculé

man de la nature est en effet une histoire, et une histoire appuyée sur des monumens non moins certains que celles de Tite-Live et de Tacite. La plupart des animaux éteints ont écrit dans les feuillets de pierre leur autobiographie. Mourir sans disparaître, laisser sa forme sur le fond ténébreux de son époque, ce rêve des ambitieux a été réalisé par de rampantes et brutales créatures. Le monde dont elles dessinent les principaux traits a existé; le soleil et les astres qui nous éclairent l'ont vu; la mer l'a vu et y a laissé le pli de ses marées; les entailles de la terre l'ont vu et s'en souviennent. Ce monde va finir, et avec lui les habitans qui l'animaient. Telle est la marche générale de la nature : les familles animales débutent par de faibles commencemens, presque par des essais; elles s'élèvent dans les âges qui suivent au zénith de leur développement, puis, après avoir tenu quelque temps le sceptre de la création vivante, elles s'effacent, ne laissant après elles sur la terre que d'obscurs représentans de leur ancienne puissance.

La fin du monde que les géologues anglais ont appelé *mésozoïque* (moyen âge des choses créées) paraît avoir été marquée par des ravages. On retrouve, à la surface des masses de craie, les traces d'une époque de dissolution, mais de dissolution lente. L'école anglaise accuse Cuvier d'avoir méconnu l'action des causes infiniment faibles, mais infiniment répétées. Cette puissance une fois négligée, il lui a fallu exagérer le caractère des anciens cataclysmes. Le défaut de ce système est, dit-on, de rapprocher des faits qui ont dû se passer à une grande distance les uns des autres. Au milieu de ces changemens à vue, où les anciens mondes ne paraissaient que pour être brisés, et où les êtres organisés ne venaient à la lumière que pour retomber dans l'éternelle nuit, on perdait l'enchaînement des causes qui avaient préparé ces grandes révolutions de la vie. Des études plus minutieuses ont démontré que le moyen âge de la terre ne s'était point terminé par des coups de théâtre. La science britannique aime aujourd'hui à reconnaître que la main du Créateur, c'est le temps. Les années et les années, les siècles et les siècles ont laissé tomber lentement leurs grains de poussière dans les dépôts arénacés, vastes sabliers de la nature qui surplombent en Angleterre la formation de la craie. On avait également cru, dans l'enfance des connaissances géologiques, qu'il y avait eu à la fin de cette période un anéantissement de tous les êtres créés, suivi d'un renouvellement total de la vie. Cette théorie est aujourd'hui fort abandonnée. La nature animale a, il est vrai, subi un changement considérable, et

sont les embryons des êtres qui leur succèdent sur l'échelle des temps et des terrains; ils se sont arrêtés aux conditions de la vie que traversent aujourd'hui dans le ventre de leur mère les représentans des espèces éteintes.

ce sont les caractères de ce changement qu'il nous reste à étudier; mais s'il est un fait sur lequel les savans de la Grande-Bretagne tombent aujourd'hui d'accord, c'est qu'il n'y a point eu d'une époque à l'autre solution de continuité. Beaucoup d'espèces nouvelles ont, au contraire, vécu à la surface des îles britanniques avec d'autres espèces qui s'éteignaient. Le matin des unes (j'emprunte la métaphore anglaise) s'est rencontré avec le soir des autres. La création ne recommence pas, elle continue. Le tombeau du monde qui finit est le berceau du monde qui va naître.

III.

A huit milles de Londres s'élève une montagne appelée *Shooter's-Hill,* qui n'a pas le caractère rocheux et sauvage des élévations qu'on rencontre dans le pays de Galles, dans le Devon ou même dans le Derbyshire. La contrée qu'elle domine présente également un heureux contraste avec les régions belles, mais désolées, qui ont été formées par les anciennes mers : il y a entre elles la différence d'un paysage fruste à un paysage moderne. Le sommet de *Shooter's-Hill,* occupé par de jolies maisons de campagne surmontées de belvédères, par des parcs, des jardins, une église, commande un océan de verdure, dont les arbres forment les grosses vagues, et qui s'étend sur un espace infini. A droite, dans les plis et les replis de la Tamise, Londres apparaît avec ses monumens comme un rêve de ville. Woolwich, avec ses maisons, ses casernes, ses docks, son arsenal, ses obélisques de brique, se pelotonne au pied de la montagne. A gauche se découvrent des villages, des terres chargées du travail de l'homme et des espérances de l'année, des bois, des *commons,* vastes bruyères incultes où les pauvres de la paroisse mènent paître quelques moutons, un âne, quelquefois un vieux cheval. Cet horizon de verdure est le vrai type du paysage anglais, *an english landscape.* Les environs de *Shooter's-Hill* ont eu l'honneur d'être décrits par Byron dans son *Pèlerinage de Child Harold.* Les dépôts tertiaires n'ont plus cette vaste étendue qui distingue les roches de seconde ou surtout de première formation, et qui donnent au paysage un caractère d'uniformité grandiose. Ici la variété des scènes qui se succèdent, l'horizon aux lignes reposées, la verte ceinture des coteaux, tout réjouit les amateurs de la nature classique. Les mœurs des habitans changent en même temps que la physionomie de la contrée; tandis que sur les anciennes roches nous avons rencontré les traces de la vie pastorale, dans les riches plaines et sur les riantes collines d'une province géologique plus récente s'épanouit la vie agricole. La température même n'est pas moins influencée

par l'âge et par la nature du sous-sol que par les degrés du méridien. Les roches primitives opposent à l'écoulement des pluies dans le sein de la terre leur surface dense et impénétrable, tandis que les couches poreuses de sable ou de gravier boivent à longs traits l'eau du ciel; il en résulte que les premières accroissent par voie d'évaporation l'humidité froide de l'atmosphère. Les travaux souterrains des mines se trouvent aussi remplacés à *Shooter's-Hill* et dans les environs par des ouvrages de terre à ciel ouvert : des déchirures artificielles du sol étalent au flanc des coteaux une argile rouge ou jaunâtre, convertie en briques par la main des ouvriers. Tout nous dit que nous avons sous les yeux une nouvelle perspective des choses créées, un nouveau monde.

Du temps de Cuvier, la formation tertiaire ou la renaissance de la vie était considérée comme un chaos de dépôts superficiels qu'on ne pouvait rapporter à des époques distinctes. Un éminent géologue anglais, sir Charles Lyell, se plaçant en face de sir R. Murchison, à l'échelle opposée de l'échelle des âges, a fait luire la lumière dans ces ténèbres. Avant eux, la géologie était un pont qui, pour emprunter l'allégorie d'Addison, enjambait une partie de la grande marée de l'éternité, et dont un nuage épais couvrait la première et la dernière arche. Aujourd'hui le nuage s'est déchiré et a laissé entrevoir le secret de l'antique nature. Par l'étude seule des coquilles, ces médailles frappées à l'effigie des températures successives du globe, sir Charles Lyell a séparé l'époque tertiaire en trois divisions : l'âge *éocène* ou l'aurore de la création moderne, l'âge *miocène* ou intermédiaire, et l'âge *pliocène* ou plus récent que les deux autres.

Cette première formation, l'éocène, est représentée surtout dans les bassins de Londres et du Hampshire, par un groupe de terrains argileux ou sablonneux. Quelques-uns de ces massifs atteignent la hauteur de plus de mille pieds, et attestent ainsi la profondeur des eaux, tour à tour douces ou salées, au sein desquelles ils ont été déposés. On y rencontre des os de crocodile et de tortue, une grande quantité de plantes, de fruits et de graines, des noix de coco, des mimosas, des acacias, des ébéniers, qui annoncent un climat quelque peu semblable à celui des contrées sous-tropicales dans le temps présent. Au nord de l'île de Wight, surnommée par les Anglais la *perle de l'Océan*, on a retrouvé aussi les restes fossiles de l'anoplothère, du palæothère, du chæropotame, du dichobune, tous animaux qui annoncent le voisinage des terres. Dans les âges précédens, nous avons vu l'aube des mammifères paraître et disparaître. Au sein de la craie et des autres terrains qui succèdent à l'oolithe, quoiqu'un espace de temps incalculable se fût écoulé, nulle trace de leur existence. Les voilà maintenant qui se remontrent; encore un

peu, ils encombreront le sol de leurs débris. Par le caractère de ces divers habitans, toujours si bien appropriés aux divers milieux dans lesquels ils étaient destinés à vivre, nous pouvons connaître les traits caractéristiques de la surface de l'Angleterre à l'époque où ils florirent. Il y avait alors des mers peu profondes dans lesquelles fourmillaient les humbles formes de la vie animale, des îles couvertes d'anciens bosquets de palmiers, et sur les rivages desquelles les tortues venaient se chauffer au soleil; des embouchures de fleuves, vastes bassins d'eau douce ou saumâtre dans lesquels le flux se faisait sentir, et qui devaient abonder en requins; des rivières où pullulaient les crocodiles; des bois qui servaient d'abri à de nombreux quadrupèdes et à des serpens de la taille du boa constrictor; des lacs d'eau douce qui recevaient dans leurs tranquilles abîmes les dépouilles de nombreux testacés, et que le progrès des temps convertit plus tard en rivières courantes. Le trait caractéristique de cette troisième formation, c'est l'accroissement des terres. Tandis que les roches des âges précédens ont été déposées dans des mers ouvertes, nous avons ici des couches d'origine lacustre, souvent même des lits d'eau douce qui alternent avec les sédimens marins. Le groupe des anciennes îles s'était réuni, et cette réunion avait engendré de petits continens, avec des lacs, des baies, peut-être même des mers intérieures. Par l'étude des terrains et des fossiles, la science ne ressuscite pas seulement les animaux : elle reconstruit le théâtre sur lequel se sont agitées ces grandes existences; mais dans la réapparition du monde éocène, un fait mérite surtout qu'on s'y arrête. Du bassin britannique, vaste embouchure d'un ancien fleuve dont le continent s'est perdu, apercevez-vous sur la carte géologique de l'Europe un autre bassin qui, séparé par un bras de mer, recevait les débordemens d'une chaîne de lacs emprisonnés dans les montagnes de ce qui était alors la Gaule. Un jour, le premier de ces bassins sera Londres, le second sera Paris. Les deux grandes villes des deux grands peuples modernes, rivaux dans l'industrie comme dans la guerre, se sont touchées de loin, sous l'action identique des causes naturelles, comme Romulus et Rémus sous les flancs de la louve. Londres et Paris sont aujourd'hui construits sur deux bassins du même âge; on y retrouve les mêmes coquilles, le caractère futur des deux capitales est même indiqué par la nature de leur berceau. Dans le bassin de Paris s'étaient formées des masses importantes de calcaire grossier et de gypse qui ont été mises à contribution pour bâtir les monumens, les maisons, les quais, tandis que le bassin de Londres, riche surtout en argile, fournit peu de matériaux à l'architecture. Vous aurez ainsi d'un côté une ville de pierre ou de plâtre, de l'autre une ville de brique.

Le milieu de la formation tertiaire ou le miocène est peu représenté en Angleterre, si même il existe : les géologues anglais ont comblé cette lacune par les emprunts qu'ils ont faits aux deux hémisphères. On peut voir au *British Museum* le modèle d'un énorme squelette de dinothérium et de mastodonte; mais le cercle d'études que nous nous sommes tracé veut que nous nous renfermions dans l'histoire des faits qui se sont accomplis sur le sol des îles britanniques. Durant cette époque de transition (le miocène), le feuillet du livre de la vie avait été retourné par le souffle du temps. De nouvelles créatures avaient vu le jour. Les anciens lacs convertis en rivières abreuvaient de nombreux mammifères. Leur règne est enfin arrivé. L'ère des quadrupèdes a suivi, comme celle des reptiles, une marche d'accroissement. D'abord ils déposent sur le sol britannique leur carte de visite, selon l'expression d'un géologue anglais; un peu plus loin, on perd leurs traces, mais ils se remontrent, et alors la terre est à eux. Nous avons vu qu'une espèce animale avait imprimé sa forme à chaque époque : l'âge du *pliocène* fut l'âge des éléphans. Aujourd'hui on ne trouve d'éléphans en Angleterre que dans le jardin zoologique de *Regent's Park;* mais autrefois ces masses vivantes erraient par troupeaux. De gigantesques éléphans, ayant deux fois le volume des plus gros individus qui existent maintenant à Ceylan et en Afrique, ont traversé les forêts britanniques, ont nagé dans les rivières et les lacs, ont frotté leurs défenses aux arbres fossiles qu'on retrouve dans cette contrée. Si nous en jugeons par l'abondance de leurs débris, l'existence de ces grands animaux fut longue, et leur nombre prodigieux. Sur la côte nord du comté de Norfolk, les pêcheurs, en draguant des huîtres, rapportèrent sur le rivage, dans l'espace de treize années (1820 à 1833), deux mille dents molaires d'éléphans, sans compter un grand nombre de défenses et des fragmens de squelettes. On a calculé que ces débris ne devaient point avoir appartenu à moins de cinq mille mammouths d'origine britannique. Si l'on considère avec quelle lenteur ces animaux se reproduisent, de telles carrières d'ivoire, comme on les a appelées, font supposer que des milliers de siècles ont vu naître et mourir ces générations de colosses. Les mêmes lacs et les mêmes rivières étaient occupés en même temps par des hippopotames aussi massifs et pourvus de défenses aussi formidables que ceux qui habitent maintenant les solitudes africaines. A côté d'eux, le rhinocéros à deux cornes se frayait un chemin à travers les sombres bois, ou se vautrait royalement dans les marais sous un toit de verdure. Trois espèces de bœufs sauvages, dont l'un était tout velu et portait une crinière, bondissaient dans l'étendue des plaines. Des cerfs gigantesques, relativement aux espèces vivantes, étaient les compagnons

des aurochs et des bisons, et ont dû leur disputer les riches pâturages de cette ancienne terre, sur laquelle ils ont laissé tomber d'année en année leurs bois formidables. Dans les herbes des mêmes savanes vivaient le renne, le chevreuil, un cheval sauvage de petite taille, l'âne, le sanglier et la chèvre. Les animaux à mamelles remplaçaient les reptiles de l'âge précédent, comme sur les mers les baleines, les phoques avaient succédé aux ichtyosaures, comme dans les airs les oiseaux et les chauves-souris avaient détrôné les dragons volans. Cette époque de la nature avait néanmoins ses tyrans : un tigre aussi grand que les plus grands tigres du Bengale guettait sa proie dans les jongles britanniques. Un autre animal de la race féline, le *machairodus,* se faisait remarquer par ses canines aiguisées en pointe de sabre : c'était probablement le plus féroce et le plus destructeur des carnassiers. Des bandes d'hyènes plus grandes que les hyènes du sud de l'Afrique rongeaient les os déjà rongés par de plus nobles animaux de proie, le léopard, le lynx. Un ours terrible, surpassant en taille l'ours féroce des Montagnes-Rocheuses, avait établi son repaire dans les cavernes. Deux castors, dont un gigantesque, bâtissaient à la surface des eaux les premières maisons et les premières villes. Enfin le singe lui-même, homme sauvage de ces sauvages contrées, le singe était né.

Il est intéressant de visiter en Angleterre les cavernes où dorment les débris de cette faune si riche. Près de Torquay, charmante ville du Devonshire, bâtie dans une crique exposée au soleil et abritée des vents par une chaîne de montagnes qui l'entourent de toutes parts, excepté du côté du sud, où elle s'ouvre sur la mer, se creuse dans les masses de calcaire un abîme ou une fissure appelée le trou du Kent, *Kent's hole.* Cette caverne, comme la plupart des autres cavernes à ossemens, celle de Kirkdale par exemple, dans le comté d'York, a été sous l'eau, d'où, après un temps plus ou moins long, elle a été soulevée à l'air libre. La bouche de ces cavernes est restée fermée jusqu'au moment où le hasard les a fait découvrir. Dans le trou du Kent, l'abîme principal a six cents pieds de longueur, et il y a plusieurs crevasses d'une étendue moins grande qui se ramifient dans l'épaisseur ténébreuse des roches. Un lit de dur stalagmite, formé très anciennement par l'eau, qui suintait du toit goutte à goutte, et recouvert d'une mince couche de terre, tapisse le sol de la caverne, qui est une argile sablonneuse et rougeâtre. Là on a déterré une masse d'ossemens fossiles appartenant aux espèces éteintes d'ours, de tigres, de lions et d'hyènes. Une telle réunion de débris a donné lieu à diverses conjectures. On croit généralement que ces sombres demeures ont servi de charnier aux animaux de proie, et que ces ossemens de chevaux, de cerfs, de lièvres, sont les restes de

leurs funèbres repas. D'autres naturalistes se sont demandé si dans certains cas un instinct touchant ne poussait pas les animaux malades ou cassés de vieillesse à rechercher de tels endroits profonds, comme des sépulcres de famille, dans lesquels ils venaient mêler leurs dépouilles aux dépouilles de leurs ancêtres. Il se peut encore que ces os aient été engouffrés pêle-mêle dans les trous des montagnes par d'anciennes inondations. Quoi qu'il en soit, les restes découverts dans ces cimetières, au milieu de l'éternelle nuit, montrent que tous les principaux mammifères qui existent maintenant à la surface du globe existaient déjà vers les derniers temps de l'âge pliocène : un seul n'a pas été retrouvé jusqu'ici, l'homme (1).

Tous ces animaux et d'autres encore ont vécu en Angleterre; ils n'y sont plus. Quelles sont maintenant les causes qui les ont extirpés? Les géologues avaient d'abord cru que ces espèces anciennes avaient été détruites par une catastrophe universelle et soudaine, à laquelle pas un seul d'entre eux n'aurait échappé. C'était l'opinion de Cuvier. L'école anglaise démontre aujourd'hui que l'extinction de ces grandes créatures a été au contraire lente, successive et déterminée par l'action de causes locales. Une de ces causes a été l'abaissement graduel de la température. Nous avons vu qu'au commencement de la période tertiaire, durant l'âge du vieil éocène, le climat des îles britanniques, avec ses palmiers, ses cocotiers, ses acacias, ressemblait à celui qu'on rencontre aujourd'hui dans les contrées favorisées par le soleil. Cette flore primitive avait été remplacée par la flore du miocène, dans laquelle on retrouve encore les indices d'un climat chaud, mais moins tropical que celui de la division précédente. Enfin les dépôts de la formation pliocène, qui viennent immédiatement à la suite, contiennent des débris qui annoncent que la température s'avançait vers les conditions actuelles de la Grande-Bretagne, si même elle ne les avait point atteintes. Des peupliers, des saules, des châtaigniers, des ormes, des sycomores et autres arbres communs vivaient déjà dans les lieux où ils florissent encore maintenant. Après avoir parcouru dans la suite des âges l'Afrique, l'Australie, l'Amérique du Sud, le botaniste, à la fin de son voyage à travers le sous-sol de l'Angleterre, se retrouve comme en pays de connaissance. Sir Charles Lyell a serré les faits de plus près pour arriver à une démonstration décisive de l'échelle décroissante des températures : il s'est adressé aux coquilles, qui servent encore aujourd'hui à marquer le degré thermométrique des mers, dans lesquelles vivent les mollusques, habitans de ces coquilles. Une

(1) On a bien découvert des restes humains mêlés à des débris de poterie dans la caverne du *Kent's hole;* mais les géologues considèrent ces restes comme d'une origine postérieure à celle des ossemens fossiles.

telle étude l'a mis à même de tracer trois zones de température qui correspondent à trois intervalles de temps. Ces altérations de climat, causes déterminantes des révolutions de la vie, ont été produites à leur tour par des variations survenues dans la structure des îles britanniques, dans le niveau relatif de la terre et de la mer, dans les principaux traits géographiques des autres contrées de la vieille Europe; en vertu de l'admirable équilibre des lois naturelles, rien ne change que tout ne change. De refroidissement en refroidissement, nous arrivons ainsi à ce que les géologues anglais ont appelé l'*époque glaciale* ou l'*hiver de la grande année*.

Quiconque parcourt avec attention la surface actuelle de l'Angleterre remarque dans certains endroits des traces d'anciens ravages. Des montagnes présentent d'un côté la roche nue, et de l'autre une pente douce, joyeuse, verdoyante. Ces accidens affectent le paysage de formes plus ou moins abruptes, de traits hardis et frappans. Des portions considérables de terres sèches ont été autrefois recouvertes d'une argile bleuâtre qu'elles gardent encore; beaucoup de fragmens de roches, arrachés à la vieille terre du Cumbriand, à la chaîne pennine, aux moraines du nord de l'Angleterre et aux montagnes de craie, se montrent çà et là brisés, dévastés, usés par l'action des eaux. Ces blocs erratiques ont été visiblement détachés de la roche-mère par une action violente, et transportés souvent pêle-mêle à des distances considérables. Ils ont roulé non-seulement à travers les plaines, mais au-dessus de la tête des montagnes qui se rencontrent dans l'intervalle. Quelques-uns d'entre eux se présentent aujourd'hui à cent trente milles de leurs roches originaires. Il y a même sur la côte est de l'Angleterre des débris qui ne se rapportent à aucune des roches de la Grande-Bretagne, et qu'on suppose avoir été transportées de la Norvége. Comment ces masses ont-elles été enlevées de leur gisement primitif? Ce ne peut être que par l'action des eaux, aidées par la force des glaciers sur la terre et par celle des bancs de glace (*ice-bergs*) sur la mer. On connaît aujourd'hui en Suisse et dans d'autres pays la marche des glaciers, ces montagnes d'eau solide qui, emplissant quelquefois toute une vallée, poussent leur masse dans d'autres vallées plus basses. Le glacier se meut comme les rivières, en suivant un cours déterminé, quoique l'œil ne le voie point remuer : c'est en quelque sorte le mouvement dans l'immobilité; mais de jour en jour, d'année en année, la force secrète et silencieuse qui l'anime devient sensible. La masse s'avance, et en s'avançant elle use, elle broie les rochers : on a retrouvé la trace de ces profondes égratignures jusque sur les flancs escarpés du Snowdon et d'autres grandes montagnes. Des radeaux de glace ont, de leur côté, voituré les blocs détachés des anciennes roches. La

direction d'où viennent ces blocs errans, la ligne des dénudations, le mouvement des rides d'argile ou de gravier qui courent du nord et du nord-ouest vers le sud, tout annonce qu'un mélange d'eau et de glace, se mouvant du nord au midi, a passé là. Par quelles circonstances fut produit ce courant? La plupart des géologues anglais l'attribuent à un soulèvement de nouvelles terres vers le nord de l'Europe. C'était en effet une mer glaciale, un froid océan. La surface géographique de l'Angleterre subit alors des changemens formidables. Les îles britanniques furent en partie submergées; les plaines et un grand nombre de plateaux élevés disparurent sous les flots d'une mer sous-arctique; des forêts entières furent ensevelies. Il n'y avait plus que les hauteurs de la Silurie et d'autres contrées montagneuses de la Grande-Bretagne qui tinssent la tête hors de l'eau, formant ainsi un archipel d'îles hyperboréennes. Une température sévère s'étendait non-seulement sur ce groupe d'îles, mais sur une vaste partie de l'hémisphère nord. Dans les couches d'argile mêlées de fragmens de roches qu'a laissées en se retirant cet océan ravageur, on retrouve des coquilles boréales qui annoncent un ancien climat boréal. Hugh Miller passa en 1850 quelques journées d'automne à examiner ces couches, élevées maintenant de 230 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il y recueillit un nombre considérable de coquilles dont les mollusques ne vivent plus aujourd'hui près des côtes de l'Angleterre ni de l'Écosse, mais qui continuent à se développer dans les hautes températures du Nord, comme près des côtes de l'Islande et du Spitzberg. Ces colonies de testacés ont crû autrefois et se sont multipliées dans les mers britanniques; les individus sont nés et sont morts là; l'abondance de leurs dépouilles ne peut avoir été que le lent ouvrage des âges : de telles médailles démontrent donc assez combien fut longue la durée de cet hiver géologique. Le déluge d'eau, de neige et de glace qui submergea une partie de l'Angleterre ne fut pas un déluge de quarante jours : ce fut une époque.

Durant cette époque glaciale, qu'étaient devenus les grands mammifères britanniques? Les uns avaient péri; les autres, mais en petit nombre, avaient survécu. Les animaux éteints n'ont d'ailleurs pas disparu violemment et à la fois : ces titans de la nature n'ont pas été accablés par de grands coups de foudre ni tous noyés dans le sein des eaux. En liant le passage de l'ancien monde au monde moderne par des changemens survenus dans les lois météorologiques du climat, les géologues anglais se sont attaché à démentir par des faits cette idée dominante de Cuvier, qu'entre ces deux âges de la nature « le fil des inductions était brisé. » Ils ont comblé par de sévères études, et en rétablissant le lien de la vie, cet abîme de

ruines et de ténèbres que le célèbre naturaliste déclarait infranchissable. Que dis-je? Pour l'école de Lyell, aujourd'hui dominante dans la Grande-Bretagne, il n'y a plus ni monde anté-diluvien ni monde post-diluvien : il n'y a qu'une action continue des causes naturelles qui renouvellent peu à peu en détruisant. Les changemens de la vie avant, durant et après l'époque glaciale ont été graduels et non soudains, de sorte que l'on ne peut établir de ligne de démarcation entre l'existence des créatures qui ont peuplé alors la mer ou la terre. Ce qu'on avait pris d'abord pour un abîme n'est pas même une limite. Les grands éléphans de la fin du pliocène ont erré durant des siècles sous les arbres aujourd'hui communs en Angleterre, le sapin d'Écosse, le bouleau, le pin de Norvége. D'après nos idées actuelles sur les mœurs et sur la distribution locale de ces gros animaux, il est difficile de comprendre une telle association de faits; mais les naturalistes ont reconnu que l'éléphant britannique, le grand hippopotame (*hippopotamus major*), le rhinocéros et les autres colosses éteints avaient appartenu à des familles différentes de l'éléphant, de l'hippopotame et du rhinocéros vivans, qui habitent aujourd'hui près des fleuves exempts de glace et dans des contrées où la température se maintient à peu près la même durant toute l'année. Or tel n'était déjà plus le climat de l'Angleterre, même avant l'époque du grand refroidissement. Plus tard, ces animaux disparurent lentement et à mesure que les conditions nécessaires à leur existence se retiraient. Tout pourtant annonce qu'ils ont résisté, durant une certaine période, à l'invasion croissante d'une température sévère; les mammouths, revêtus de poils longs et chauds, le tigre, le singe lui-même, se soutinrent quelque temps; mais le froid augmentant toujours avec l'océan de glace qui montait comme une ceinture autour des côtes rétrécies, inondées, la force des choses décréta l'extermination de ces créatures étrangères désormais à leur propre climat. Encore les animaux de l'ancien monde n'ont-ils point tous péri : les espèces locales qui s'éteignirent furent celles dont l'organisation ne put s'accommoder aux changemens de climats; les autres, plus flexibles, réussirent à vivre moyennant quelques concessions de formes. Plusieurs de ces derniers, dont l'existence avait précédé l'homme de quelques milliers de siècles, furent plus tard détruits par l'homme. Un grand ours qui ravageait et inquiétait les hauteurs de l'Écosse fut exterminé sur ces montagnes depuis les temps historiques. On connaît la date à laquelle furent tués en Angleterre, en Écosse et en Irlande le dernier loup et le dernier sanglier. Ainsi deux causes ont concouru à l'extirpation des sauvages habitans de l'ancien sol britannique : l'une, contemporaine, l'abaissement de la température; l'autre, postérieure, l'avénement de

l'homme. Il est intéressant de remarquer que les animaux aujourd'hui rayés, en Angleterre, du livre de la zoologie locale sont les animaux dangereux ou inutiles, tous ceux, en un mot, que leurs mœurs semblaient vouer à la vie sauvage. Les espèces utiles, le bœuf, le cheval, l'âne, la chèvre, se sont au contraire conservées en passant sous la main de l'économie domestique. La plupart des anciens êtres organisés qui manquent maintenant dans les îles britanniques sont donc ceux qui n'ont pu résister au froid ou ceux qui ont voulu résister à l'homme.

Quand on se promène à une certaine distance des côtes actuelles de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, il est difficile de ne point remarquer une terrasse plate d'une largeur inégale qui s'adosse à un escarpement plus ou moins redoutable. Sur cette terrasse, beaucoup de villes qui servent maintenant de ports de mer au royaume-uni ont été construites. Aucun géologue ne doute qu'une belle plateforme, au pied de laquelle s'étend un manteau de terre végétale, sable ou gravier, parsemé de coquilles marines, n'ait été, à une certaine époque, la ligne des côtes contre laquelle les flots de l'Océan sont venus se briser par les grosses marées. A cette époque, la mer s'élevait de vingt à trente pieds le long des rivages plus haut qu'elle ne s'élève maintenant, ou bien la terre était de vingt à trente pieds plus basse. Dans certains endroits, cette terrasse s'avance en hardis promontoires; dans d'autres, elle recule en une baie pittoresque, où l'on découvre des enfoncemens, des cavernes creusées souvent à une profondeur considérable par la vague. Relativement à l'histoire du genre humain, cette ligne de côtes doit être très ancienne, quoique géologiquement récente; son origine remonte au-delà de toute tradition écrite. Le mur d'Antonin, bâti par les Romains pour les protéger contre les Calédoniens du nord, se trouve calculé, dans la pensée des architectes d'alors, non par rapport à l'ancienne ligne, mais par rapport à la nouvelle ceinture de côtes qui existe maintenant. Nous pouvons donc conclure que dès l'an 140 (l'année où, suivant les antiquaires, la plus grande partie de ce mur fut construite), la zone des anciens rivages avait atteint l'élévation actuelle au-dessus du niveau de la mer. Et pourtant, en arrière et au-dessus de ce rempart, on trouve une autre barrière d'une date beaucoup plus reculée, une seconde terrasse contre laquelle a mugi la mer dans un temps où la première n'existait pas. Nous avons là sous les yeux, étape par étape, l'histoire de la retraite lente et successive des eaux. Si longtemps que la mer ait pesé contre la première ligne des côtes, elle a dû peser durant une période encore plus considérable contre la seconde, si l'on en juge par l'état présent de cet antique rempart et par la profondeur plus grande des cavernes. Eh

bien! ce n'est pas tout, des couches de coquilles marines s'entassent au-dessus de cette dernière terrasse, et parmi elles il en est qui ne vivent plus le long des côtes de l'Angleterre. Ces dépôts sont ou contemporains de l'époque glaciale ou postérieurs. Sur ce nouveau théâtre de faits, nous découvrons donc la trace de ce qui s'est passé depuis le bouleversement des climats. Tout indique ici une époque, ou mieux une succession d'époques durant lesquelles la Grande-Bretagne, en partie noyée dans un déluge de glace, reparut et recouvra par degrés une température plus douce, quoique non égale à celle des anciens âges. A mesure que la terre immergée se relève, nous ne retrouvons presque plus les formes de la vie analogues à celles des contrées tropicales. C'est alors l'élan irlandais, *irish elk*, célèbre par l'envergure de ses cornes palmées, bois vivant qui courait dans l'épaisseur des grands bois; c'est le cheval; ce sont les souches de nos animaux domestiques qui reposent le plus souvent dans le lit, aujourd'hui desséché, des anciens lacs d'eau douce. Au moment où l'homme va naître, où il est peut-être déjà né sur quelque plateau de l'Asie centrale, la nature vivante laisse tomber dans les îles britanniques ces formes gigantesques et terribles de l'ancien monde. De nouvelles espèces de plantes ou d'animaux viennent successivement remplacer les vides laissés par la destruction de l'ancienne flore et de la faune aux traits désormais exotiques. Il est naturel de se demander où cette création d'espèces végétales et animales s'est arrêtée; la science anglaise répond : nulle part. Parmi l'assemblage de choses qui croissent, vivent, meurent et se reproduisent à la surface actuelle de la Grande-Bretagne, les unes ont précédé l'époque glaciale, d'autres sont nées durant cette longue inondation partielle; d'autres enfin ont commencé avec l'élévation croissante des terres, qui sortaient rajeunies du sein de l'abîme.

Ces grands changemens ne sont pas les derniers qu'ait subis la figure géographique de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. Depuis les temps plus ou moins historiques, des lacs se sont comblés ou ont diminué d'étendue par le fait seul des sédimens que déposent les eaux et par les débris de coquilles dont leur lit se remplit en s'élevant. Tous les puissans fleuves de la Grande-Bretagne ont formé le long de leurs rives, mais surtout à leur embouchure, des terres nouvelles, où croissent les meilleurs pâturages, où broutent les bêtes à cornes, et qui nourrissent pendant plusieurs années des moissons de blé successives sans s'appauvrir. Un autre genre de dépôt est en voie de progrès sur les côtes des îles britanniques : il consiste en sable et en cailloux que jette la mer, qui interrompent la navigation, forment des chaînes de dunes, et ensevelissent des églises, des maisons. Dans certains endroits, ce sable est composé

d'une poussière humide de coquilles et de madrépores, qui se consolide en pierres, et la pierre ainsi formée est si compacte qu'on s'en sert pour l'architecture. Au sud, près de Helston, les terribles vagues qui roulent dans la *Baie de Mount* (*Mount's-Bay*) ont élevé une haute montagne de sable qui bloque *Loo Harbour* (port de Loo), comme on l'appelle encore par tradition, quoique l'ancien port ait disparu, et soit maintenant remplacé par un lac d'eau douce, situé à l'intérieur des terres. De temps en temps, ce lac s'enfle et monte si haut qu'on est contraint de le décharger en ouvrant une tranchée à travers la barrière de sable. Il n'y a pas jusqu'aux plus durs rochers, ces symboles classiques de la force de résistance, dont la vague n'use et ne mine de jour en jour, sur certaines côtes, l'effrayante citadelle; à la longue ces masses immobiles s'ébranlent, montrant aux yeux par de vastes débris qu'il n'y a d'éternel dans le monde que le changement. Suivant Lyell, la Grande-Bretagne doit s'attendre à subir dans l'avenir des âges d'autres transformations matérielles que celles dont nous avons indiqué la trace. Il ne croit pas, avec Cuvier, que la marche de la nature soit arrêtée. Les mêmes lois qui ont successivement modifié l'économie des climats et la physionomie des contrées où fleurit maintenant la civilisation agissent encore à la surface du globe, et doivent produire en un temps donné les mêmes conséquences. Tout ce qui s'est passé avant et durant les âges historiques se passe maintenant autour de nous : les pierres n'ont pas cessé de naître ni de se durcir; les mers avancent sur certains points et reculent sur d'autres; de sourdes actions volcaniques élèvent le niveau des terres, qui s'abaissent sur d'autres points; la faculté de faire des fossiles n'est point elle-même, comme on l'avait supposé, une faculté perdue; ce qui vit, aussi bien que ce qui a vécu, tend à laisser une trace. Seulement comme il faut à la nature des milliards de milliards de siècles pour accomplir ses grandes œuvres, la plupart de ces changemens à marche lente défient nos courts moyens d'observation. Pour juger du mouvement, il faudrait d'ailleurs prendre son point d'appui dans l'immobilité; or ce point d'appui n'existe pas : l'homme change avec tout ce qui change. La création se continue : le brin de bruyère qui se dessèche et tombe à la fin de l'année dans les marais, le grain de sable qu'apporte le vent ou la vague, la goutte d'eau qui se détache de la roche, l'obscur travail du zoophyte qui naît et meurt au fond des mers (1), les générations de mollusques dont la maison ou le tombeau accroît la masse sédimentaire des océans, des fleuves ou des lacs, tout renouvelle, tout modifie la face éternelle de l'univers.

(1) Ces petits architectes sous-marins construisent dans les océans tranquilles des récifs contre lesquels peuvent échouer les navires, des îles, peut-être même le germe de continens futurs.

Nous avons vu le groupe des îles britanniques surgir en quelque sorte pièce à pièce du sein des mers, qui les ont successivement couvertes, déposées et soulevées. Vienne maintenant l'homme, le théâtre de sa puissance future est construit. Il se taillera des maisons, des palais, des édifices, dans le sépulcre des mondes éteints; il pavera les rues des villes avec le lit des anciennes mers; il couvrira ses habitations avec la boue durcie des premières eaux qui aient refroidi l'écorce granitique du globe. La distribution souterraine des métaux deviendra le germe des industries locales. Il est dans la nature des forces manufacturières de se porter sur les points du territoire où abonde la matière première, et où elle se présente avec des qualités supérieures. Les excellens produits géologiques font les excellens ouvriers. De là les incomparables fabriques de Sheffield, de Manchester, où le fer prend toutes les formes et engendre pour ainsi dire les organes, les muscles de la richesse sociale. Les antiques forêts, converties en masses inépuisables de charbon minéral, serviront à alimenter le troupeau des machines. Avec elles, l'homme fera le mouvement, il fera la vie; sous sa main, il rassemblera les animaux échappés aux ruines des mondes engloutis; par le croisement et la culture, il créera des espèces nouvelles avec les espèces anciennes; il enrichira la flore indigène d'arbres et de plantes exotiques; il fertilisera les terres arables en y semant la poussière blanche de la vie, le fumier végétal et animal des mers supprimées. La forme insulaire ne sera point elle-même étrangère à la civilisation de la Grande-Bretagne. Ces îles inviolées laissent flotter au loin la ceinture mouvante de leurs vaisseaux, qu'elles relient aux côtes dans les momens d'alarme. L'Angleterre n'a point besoin de forteresses : sa citadelle, c'est la mer. Les phénomènes géologiques ont dessiné les limites naturelles des états, et ces limites ont exercé une influence sur le développement du caractère national. Il est à observer que les races humaines répandues sur des espaces vagues n'ont jamais atteint qu'un degré peu avancé de l'état social; celles au contraire qu'une ceinture de mer a forcées de se resserrer, de se grouper, de s'établir sur un territoire restreint, ont fondé de bonne heure des villes, ont contraint la terre à les nourrir, arraché à la nature les ressources que semblait leur refuser le cadre étroit des bornes géographiques. — Nous sommes maintenant préparés à étudier les mœurs de l'Angleterre. Dans la mythologie antique, Saturne était le père des dieux; au point de vue de l'économie politique et de la physiologie actuelle de l'histoire, le territoire est le père des facultés humaines.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA

TRÈVE DE DIEU

Geschichte des Gottesfriedens (*Histoire de la Trève de Dieu*), par M. Kluckhohn, Leipzig, chez Hahn.

Lorsque, dans les temps antérieurs à l'histoire, les peuples naïfs recevaient de la tradition orale les grands récits qui concernaient leur race, l'exacte vérité n'était pas précisément ce qu'ils y cherchaient. Glorifier sa tribu, rendre haïssable la tribu ennemie, telle était l'intention première des narrateurs. De bouche en bouche, l'imagination renforçait les traits que la partialité avait choisis; ensuite, comme il fallait fixer les souvenirs sur les murs des temples ou d'autres monumens, l'art venait résumer les choses sous des formes symboliques, et sculptait les qualifications morales en images allégoriques et surnaturelles. La race ennemie était figurée sous des traits odieux ou ridicules, l'ami devenait un demi-dieu qui marchait sur les nuages, et voilà l'histoire transformée en mythologie. Ensuite la postérité prend ces figures à la lettre, les poètes les décrivent comme s'ils les avaient vues, et ainsi la tradition se remplit d'êtres monstrueux qui combattent contre les dieux mêmes, et d'énigmes historiques que nos savans ont aujourd'hui à deviner. C'est ainsi que les poèmes indiens, décrivant les peuplades vaincues par Rama, en font une nation de singes. Les mythes égyptiens qui racontaient l'irruption et les ravages des pasteurs ont revêtu ceux-ci de la monstrueuse image de Typhon, génie du mal, sorti du désert,

soufflant l'ouragan et mettant en pièces Osiris, c'est-à-dire l'Égypte, la patrie divinisée. Chez les Grecs, l'imagination nationale n'est pas moins féconde en pareils fantômes; les tribus adverses deviennent dans la légende des géans à cent têtes qui entassent les montagnes et sont écrasés sous les volcans, ou bien de hideuses figures à queues de serpens, des hydres, des pythons, tandis que les héros du pays, les Hercule, les Apollon, se transfigurent en divinités.

La critique, c'est-à-dire le jugement libre et ne relevant que de la vérité, est arrivée fort tard, mais elle est arrivée, et elle a créé l'histoire, à l'aide surtout de l'écriture, qui fixe la parole contemporaine et porte un témoignage inaltérable. Il semblerait donc que chez nous, peuples raisonneurs, munis d'une critique si expérimentée et de documens immenses, il ne devrait plus y avoir lieu aux formations mythologiques dans l'histoire. Peu s'en faut cependant. Il y a toujours en nous malheureusement, à la naïveté près, cette même mauvaise tendance à altérer la vérité, et cela par les mêmes causes et pour le même objet. Faire l'apothéose des siens, tracer des portraits repoussans du parti contraire, remonter même très haut dans le passé pour atteindre les ancêtres, choisir dans un parti tout ce qui l'honore et dans l'autre tout ce qui peut le souiller et le noircir, tel est le procédé qui trop souvent encore construit sous nos yeux, aux dépens de l'histoire équitable, des mythes factices qu'on veut faire passer pour elle. C'est principalement au moyen âge que ce procédé s'applique depuis quelque temps. Pour les uns, le moyen âge, pris en masse, malgré quelques petites taches, est un idéal qu'on peut opposer avec avantage aux temps modernes, en dépit des perfectionnemens d'ordre public, d'éducation, de travail et de bien-être matériel que les générations ont transmis et accumulés. Ceux-là ne nous montrent que sainteté dans les cloîtres, hospitalité et protection dans les châteaux, joie et pureté de mœurs dans le peuple. Vous ne voyez alors que preux chevauchant paisiblement à travers champs et devisant de chastes amours ou de combats pour la justice, comme au temps d'Arthur de Bretagne. Il semble, à les entendre, que la barbarie germanique n'ait pas laissé de traces, et que, vers le xe ou xie siècle, une fée toute-puissante ait effacé d'un trait tous les vestiges de la conquête et de l'anarchie carlovingienne. Pour les autres, le moyen âge est un enfer; ce n'est qu'un cri de douleur, avec écho de menaces et d'outrages. Leurs récits ne sont, pour ainsi dire, qu'un choix de crimes nobiliaires et d'oppressions ecclésiastiques; il n'y a de vertus que pour les bourgeois et le peuple : qu'y manque-t-il pour arriver à une vraie mythologie? Supposez nos moyens d'information historique aussi imparfaits que dans l'antiquité; imaginez, pour un moment, que tous les documens qui

rectifient la fable soient anéantis : vous verrez, avant qu'il soit peu, le moyen âge sculpté et gravé partout sous l'image d'un dualisme allégorique, d'un combat entre le bien et le mal. Et comme ces opinions contraires qui bataillent dans le passé ne sont au fond que la question de la révolution française agitée par la partialité et par les ressentimens posthumes, nous aurons une mythologie de la révolution. Chacun embellira de plus en plus l'apothéose des siens, et renforcera la caricature de son contraire : d'un côté, quelque chose comme Osiris ou Rama, avec les attributs divins ou héroïques: de l'autre, le Typhon d'Arabie ou les singes du Décan, affreux et grotesques; seulement pour les uns le monstre ce sera la révolution, pour les autres l'ancien régime, et réciproquement. Voilà où aboutirait l'histoire, si elle pouvait encore, comme dans les anciens âges, courir jusqu'au bout de cette pente du mensonge poétique: mais si l'extrémité ne peut plus être atteinte, la direction est néanmoins suivie; le principe de la partialité subsiste, et c'est assez pour que la critique réclame sans cesse au nom de la bonne foi et de la dignité de l'histoire.

C'est un travail difficile que d'exposer une époque selon la vérité. Il ne suffit pas de rapporter des faits exacts : il faut tenir compte de tout, et néanmoins choisir, il faut surtout conserver les vraies proportions du bien et du mal. C'est peu encore : il faut apprécier l'un et l'autre d'après les causes, les circonstances, les difficultés, car de là dépendent tous les mérites. Le moyen âge fut plein de misères : mauvaises institutions, tyrannies locales pesant sur la tête du peuple, coutumes de hasard ou originaires de la barbarie, guerres civiles, pouvoirs anarchiques, crimes et brigandages de toutes sortes. Certes il faut obéir à un parti pris bien aveugle pour trouver là-dedans des motifs d'admiration et de panégyriques, et pour vanter cette époque aux dépens de la nôtre; mais est-il plus sage d'en parler avec amertume et injure, et de rendre les hommes de ce temps responsables des calamités qu'ils subissaient tous? Le moyen âge sortait de la conquête barbare; celle-ci fut amenée par la corruption et le despotisme de l'empire romain, et ainsi de suite. A qui reprocher ces causes générales qui entraînaient tout, si ce n'est aux vices inhérens à l'humanité? Considérons d'ailleurs que ces misères profondes se sont graduellement allégées et guéries, que les institutions se sont transformées, que les mœurs se sont adoucies. Et puis tous ces progrès ne se sont pas accomplis d'eux-mêmes, des hommes y ont travaillé au sein même de cette époque tant noircie. Il y avait donc un levain généreux qui fermentait dans la masse informe et tumultueuse; il y avait un mouvement contraire à celui qui avait tout bouleversé et confondu; il y avait des amis de l'hu-

manité qui pendant des siècles s'agitèrent dans le chaos pour le débrouiller. Plus l'obscurité était profonde, plus leurs efforts durent être laborieux et infatigables. Plus il y avait de crimes à réprimer et d'oppressions à combattre, plus leur courage et leur dévouement furent héroïques. C'est par ce côté que le moyen âge se relève. Le mal était dans une situation que personne n'avait faite; le bien reprit le dessus par l'action de personnalités vigoureuses, opiniâtres, regardant l'avenir et fidèles aux plus saintes inspirations de la conscience humaine. A tout prendre, il y a là plus à admirer qu'à blâmer, pourvu qu'on distingue et qu'on n'admire point l'époque, mais seulement ce qui en elle la combat et la corrige.

Ces réflexions nous sont inspirées par une courte monographie sur *la trève de Dieu*, traitée à l'allemande, c'est-à-dire avec cette bonne foi scientifique qui remonte aux sources, cite les autorités, et résume beaucoup de recherches en peu de pages. L'auteur a voulu définir au juste ce que c'était que la trève de Dieu, la distinguer des autres moyens qui furent tentés aux xe et xie siècles pour réprimer la fureur des guerres privées, et qu'on a souvent confondus avec elle, en apprécier les résultats, et montrer comment elle disparut devant les institutions plus régulières de police dont elle avait facilité l'établissement. C'est un essai qui demanderait des développemens beaucoup plus vastes; mais on peut déjà y voir, dans leur plus terrible moment, ces deux grandes choses du moyen âge dont nous parlions tout à l'heure : une situation affreuse, pleine de violence et d'iniquités, produite par la décomposition du pouvoir et par la brutalité des mœurs générales; puis, au milieu de cette situation, une force vive, agissante, rénovatrice, qui cherche à dompter les tyrans en troublant leur conscience, et qui agite sur eux la terreur religieuse jusqu'à ce que la loi ait pu les ressaisir. Cette trève de Dieu fut une inspiration toute française; ce fut une puissance toute morale élevée au sein de l'anarchie et du désordre matériel le plus complet; elle fut l'effort le plus énergique et le plus efficace d'une lutte qui dura deux siècles. C'est donc un phénomène historique qui mérite qu'on s'y arrête, et qui donne la vraie physionomie de la première période du moyen âge, où la féodalité et la théocratie se constituaient l'une et l'autre en se combattant.

C'était le temps où, dans l'anéantissement du pouvoir, se formait douloureusement une organisation nouvelle, dont le germe était encore comme enseveli dans la corruption du régime qu'elle allait remplacer. Grands et petits, bénéficiers et chefs de bandes, quiconque pouvait s'emparer d'un château ou se bâtir une forteresse se faisait souverain d'un village ou d'un district. La classe des hommes libres était poussée de force dans le vasselage ou dans le servage;

le cultivateur n'avait plus ni droit ni sécurité; les corvées, les impôts, les péages, le service de guerre, le chargeaient arbitrairement: les récoltes ravagées, les fermes incendiées, amenaient la disette, la famine, les épidémies. Tel est le tableau que présentent les documens les plus authentiques de l'époque, les historiens contemporains, les lettres des évêques et de quelques moines célèbres, les décrets des conciles. Il en est un surtout que trace à grands traits le pape Grégoire VII dans une lettre aux évêques de France. « Les lois, dit-il, sont méprisées, toute justice foulée aux pieds; tout ce qu'il y a de hideux, de cruel, de pitoyable et d'intolérable est commis impunément, et la licence, une fois acquise, est devenue coutume. Depuis que la puissance royale est affaiblie, les agressions injustes ne sont plus ni prévenues, ni punies par aucune loi, par aucun pouvoir; les hommes ennemis, en vertu d'un certain droit des gens qu'ils se sont fait entre eux, se combattent avec les forces qu'ils peuvent se procurer, et amassent des armes et des troupes pour venger eux-mêmes leurs injures. Tous, atteints d'une contagion de méchanceté, commettent sans nécessité des crimes exécrables; ils ne se soucient d'aucun droit humain ni divin, comptant pour rien les parjures, les sacriléges, les incestes, les trahisons. Et, ce qu'on ne voit nulle part ailleurs, des concitoyens, des parens, des frères même, s'attaquent par cupidité, s'emprisonnent, s'extorquent leurs biens, et se font mourir dans l'extrême misère. Quand l'occasion s'en présente, ils arrêtent et tiennent captifs les voyageurs qui vont à Rome ou en reviennent, les torturent plus cruellement que des païens ne pourraient faire, et exigent pour leur rachat plus qu'ils ne possèdent. » En parlant ainsi, ce grand pontife n'exagérait pas: les détails abondent pour confirmer ses plaintes, et les résolutions prises dans les conciles particuliers et dans les synodes montrent surtout la grandeur du mal par les remèdes multipliés qu'on s'efforce d'y appliquer.

Il n'y avait encore en France à cette époque aucune de ces forces collectives, différentes d'origine, rivales d'intérêt, capables d'imposer les unes aux autres, et réunissant un grand nombre d'individus sous une même direction. L'Allemagne, plus heureuse, mais qui devait tomber plus tard dans un désordre à peu près semblable, avait déjà vu, sous la maison de Saxe, les villes et les bourgs s'entourer de murs et de fossés, former des corporations de métiers, acquérir des priviléges, et, en s'enrichissant, devenir redoutables. Elle avait vu sa noblesse inférieure s'associer en ligues pour se défendre contre les grands, et ceux-ci à leur tour se liguer contre les empiétemens de la puissance impériale. En France, toute la puissance publique était pulvérisée en petites tyrannies disséminées par villages et par

cantons; les grands feudataires ne se liaient point entre eux; les vassaux de la couronne abandonnaient même la cour du roi, aimant mieux régner dans leurs vastes possessions; les bourgs n'étaient point encore des communes, et ne renfermaient qu'un amas de serfs aussi misérables que ceux de la campagne. Ainsi aucune force matérielle ne venait en aide à l'œuvre de la paix. Il fallait chercher un à un des protecteurs dans la foule même des oppresseurs; il fallait obtenir la paix des enfans de la guerre; c'est assez dire qu'il n'y avait de ressource que dans le sentiment moral quand tout l'étouffait, dans l'amour du bien, toujours si rare et si froid parmi les hommes. Il fallait reconquérir l'homme sur lui-même: l'église seule pouvait tenter une semblable entreprise; mais ce qu'il y avait de plus déplorable, c'est que, à l'époque où le mal était le plus flagrant, l'église elle-même en était atteinte. Son esprit s'éteignait dans ses ministres. Les seigneurs laïques, guerroyant par habitude et par plaisir, étendaient leurs domaines, en conquéraient d'autres; ils avaient des enfans à placer; il leur fallait des vassaux plus nombreux pour tenir tête aux voisins, qui s'arrondissaient de leur côté. L'église ne pouvait défendre elle-même ses propriétés; ce n'était que par exception, et contrairement aux lois de leur ordre, que les évêques s'encuirassaient et brandissaient la masse d'armes. Elle avait pour protecteurs les patrons et les vidames; mais ces protecteurs s'habituaient à se considérer comme co-propriétaires ou même comme suzerains des biens dont la défense leur était confiée. Ils altéraient l'organisation élective du sacerdoce; les rois et les grands vassaux, convoitant ces beaux domaines pour leurs enfans, ou voulant en faire la récompense de fidèles serviteurs, imposaient aux diocèses et aux abbayes des évêques et des abbés indignes, ignorans, gens de guerre ou de chasse, des enfans mêmes. L'éducation intellectuelle faisait place aux exercices du corps, à la fainéantise et à tous les vices; la vie religieuse s'évanouissait; le lien moral qui faisait de l'église une puissance à part destinée à ranimer la société se relâchait; les assemblées ecclésiastiques devenaient rares; la papauté n'avait point encore cette puissance de régénération qu'elle devait acquérir un peu plus tard. Cette corruption ecclésiastique semblait emporter toute espérance, toute possibilité de retremper la nation dans de meilleures mœurs; elle encourageait le désordre par un exemple sacré, dont la fureur brutale des seigneurs laïques se prévalait. « Les prêtres eux-mêmes, est-il dit dans l'un des canons d'un concile de ce temps, qui devraient retrancher dans les autres cette gangrène, pourrissent sur le fumier de la luxure, et, non contens de leur perdition ignominieuse, ils flétrissent même les bons prêtres d'une réputation infâme, en faisant dire aux gens du siècle:

Voilà comment sont les prêtres de l'église, *tales sunt sacerdotes ecclesiæ!* »

Les grands périls font les grands hommes, ou du moins les mettent à leur place par le besoin qu'on a d'eux. Il s'éleva alors, d'abord dans l'épiscopat, et plus tard dans l'ordre de Cluny, des personnages éminens par leur caractère et par leur intelligence, qui, pour la plupart, ont laissé éteindre leurs noms dans un dévouement obscur, et dont le mérite ne peut être mesuré que par l'énormité du mal, qui ne les découragea pas, et par la constance des efforts qu'ils firent pour le guérir. Ils se souvinrent, au milieu du relâchement général, qu'ils avaient mission de combattre pour le droit et pour l'humanité, et pendant que la royauté des premiers capétiens, pouvoir nominal, avait assez à faire de se défendre elle-même, ils donnèrent le premier branle à ce mouvement qui, pendant deux cents ans, combattit l'anarchie. Ce long effort de pacification, dont l'histoire d'ordinaire parle trop incidemment, se lie à tous les progrès de cette époque, qui furent immenses, si l'on considère le point de départ. Il se lie à l'établissement plus régulier de la féodalité, à la renaissance de la bourgeoisie, au redressement de la royauté, à la prépondérance de la théocratie pontificale, à l'entraînement des croisades. Il donna l'étincelle qui enflamma ce qu'il pouvait y avoir encore d'esprit public dans ce déluge de maux, qui rallia la pensée du peuple, jusqu'aux derniers rangs, dans une espérance de paix, et parvint enfin à dissiper cette longue nuit pleine de tempêtes et de visions lugubres.

Trois périodes sont à distinguer dans cette lutte de l'église contre le brigandage des guerres privées. Dans la première, elle n'emploie que des moyens de coaction spirituelle dont elle avait usé de tout temps; mais pourtant déjà elle cherche à les fortifier du concours actif de la population contre les seigneurs rebelles. Dans la seconde se produit l'institution nouvelle et singulière qui est la paix de Dieu ou trève de Dieu proprement dite. Dans la troisième, les succès obtenus et le progrès des temps ayant déjà fait surgir la puissance civile, l'église se retire en quelque sorte, ou elle agit moins directement, et elle transmet à la magistrature et à la royauté naissantes la fonction dont elle s'était emparée en leur absence, lorsqu'elle était seule debout, quoique ébranlée elle-même dans la confusion de toutes choses. Nous croyons que M. Kluckhohn est le premier qui ait nettement indiqué ces trois degrés d'ascension vers la paix; la trève de Dieu, institution originale et désormais mieux caractérisée, occupe le milieu de la ligne, et marque la transition entre les mesures trop diverses et trop peu concertées de l'épiscopat et la concentration de cette police dans la main déjà plus nerveuse de la royauté sous Philippe-Auguste et saint Louis.

La première période commence au moment où le clergé élève la voix contre les conséquences des guerres privées, et où, dans les conseils provinciaux, il porte ses premiers décrets contre les perturbateurs. Le signal semble en avoir été donné d'abord à Poitiers, dès l'année 989, par les évêques d'Aquitaine réunis. « Que celui, disent-ils, qui fait effraction dans l'église et en emporte quelque chose de force soit anathème! Anathème soit encore celui qui dérobe aux cultivateurs et aux pauvres leurs moutons, leurs bœufs, leurs ustensiles! » L'excommunication et l'interdit sont les seules armes dont le clergé dispose; mais elles sont redoutables parce qu'elles émeuvent la conscience populaire. Peu de temps après, on voit quelques seigneurs laïques s'unir aux conciles, qui deviennent ainsi des centres d'action pour les âmes généreuses, lasses de l'anarchie ou repentantes. Un évêque du Puy convoquait les princes et les barons, et, soutenu par eux, lançait l'excommunication contre ceux qui pillaient les églises, les châteaux, les chaumières, arrêtaient et dévalisaient les marchands sur les routes, volaient ou tuaient les chevaux, les bœufs et autres bêtes de somme ou de produit. La fureur était si grande et si universelle, que ces malédictions sacerdotales tombaient souvent comme un vain bruit sur les coupables; alors on jetait l'interdit sur tout un canton; les cérémonies religieuses étaient suspendues, les temples fermés, les sacremens refusés, les peuples dans l'effroi. Un concile de Limoges fut forcé, en 1031, de réprimer par ce moyen la noblesse de cette province qui ravageait le pays. Comme ces coups d'autorité perdaient leur force en se multipliant, on imagina en ce même temps de recourir à l'association, et de former des ligues volontaires pour le salut public. On l'essaya d'abord à l'occasion d'une épidémie meurtrière qui avait sévi en Aquitaine; aux yeux de la multitude, c'était un châtiment envoyé directement du ciel pour punir les infractions à la paix. Le clergé profita de l'émotion publique; on réunit dans une église les ossemens des saints et toutes les autres reliques vénérées dans les environs; les prêtres, les seigneurs, le peuple s'y rassemblaient en foule, et on leur faisait prêter un serment solennel de faire dorénavant décider toutes leurs querelles par les voies pacifiques du droit. Cet essai ne fut probablement d'abord pas sans fruit, car en 1023 les évêques de Bourgogne l'imitèrent; ils voulurent même engager dans ce serment toute la population, ce qui aurait pacifié le pays d'un seul coup : espérance prématurée, qui fut accueillie avec enthousiasme dans les diocèses du nord, et ne produisit que d'innombrables parjures.

Cependant on ne réprime pas aisément, dans les grandes calamités, le besoin de faire quelque chose; les expédiens les plus ha-

sardeux paraissent bons quand il n'y en a pas d'autres. Une nouvelle tentative fut donc faite en 1034. Trois années consécutives excessivement pluvieuses avaient occasionné une famine horrible; les racines, les herbes, la chair des bêtes sauvages ne suffirent plus, les hommes s'égorgèrent pour se dévorer. L'épouvante releva dans les âmes l'idée d'expiation et de pénitence : nouvelles assemblées, nouveau serment, nouvelle charte de la paix, dont les articles sont un tableau de la situation. On y jura que désormais tout homme pourrait « aller et venir sans crainte, même désarmé. » Les voleurs et agresseurs seront punis selon la loi. Les clercs et les religieuses pourront voyager par le pays, et leur présence protégera les laïques qui les accompagneront. On voit quelle était la sécurité des routes, et on peut présumer le reste. Un autre évêque, une de ces bonnes âmes qui gâtent tout en voulant trop faire, alla plus loin encore. D'après une lettre qu'il assurait lui être venue du ciel, il prétendit faire jurer que personne ne porterait plus d'armes, que personne ne réclamerait plus ce qu'on lui avait volé, que personne ne vengerait plus son sang ni celui de ses proches, que tous pardonneraient à leurs persécuteurs et feraient pénitence. Le remède était radical : pour supprimer les brigands, il voulait en faire des saints à l'instant même. Ainsi l'insuffisance d'une mesure faisait courir à une autre, plus insuffisante encore, et on allait du difficile à l'impraticable. Puis, quatre ans plus tard, le zèle en désarroi sauta de cet excès pacifique à l'excès contraire.

Ne pouvant désarmer les seigneurs, on arma contre eux des confréries pieuses, avec serment d'aller en guerre contre les ennemis de la paix. Les prêtres marchaient en avant, portant les bannières de leurs églises, et la multitude les suivait. Ils livrèrent des combats dans le diocèse de Bourges, démolirent des châteaux, mirent plus d'une fois en déroute les seigneurs et leurs hommes, frappés, dit l'auteur de la chronique, d'une terreur divine. Ceci pourrait bien compter parmi les premiers symptômes de la révolution communale, qui, vers ce temps, faisait déjà çà et là quelques explosions; car ces expéditions populaires, quoique dirigées au dehors de la cité, supposaient entre les bourgeois un certain concert et une énergie qui, s'ils ne venaient pas de la liberté, y allaient. Toutefois une pareille entreprise était encore impuissante. Le temps n'était pas venu où une troupe d'artisans pourrait se mesurer avec les barons et donner l'assaut aux forteresses féodales. Une cruelle défaite dissipa la troupe et l'illusion de l'évêque Aymon, et sept cents ecclésiastiques, restés morts un jour sur le champ de bataille, rappelèrent les autres à l'esprit plus élevé de leurs fonctions.

Pendant cinquante ans, ces essais, toujours repris, échouèrent

toujours, ou ne produisirent que des effets passagers. Ils ne se rattachaient point les uns aux autres par un lien assez fort; ils n'exerçaient qu'une action locale; ils donnaient lieu à des erreurs, à des abus même, dont les violens se prévalaient; ils exigeaient trop à la fois. Comment éteindre en un instant des inimitiés accumulées, déjà héréditaires, enflammées par mille souvenirs d'outrages réciproques? Comment rompre brusquement les habitudes d'une vie fougueuse qui, dans la paix, n'aurait plus su que faire d'elle-même? Comment imposer à la passion brutale l'abandon soudain, non-seulement de prétentions injustes, mais souvent aussi de droits réels? Il n'est donc pas étonnant qu'il n'en résultât que des émotions fugitives, des repentirs promptement dissipés. Après la famine, une bonne récolte ramenait l'abondance et l'oubli des terreurs passées: les sermens s'évanouissaient, les vieilles querelles reprenaient leur cours, et on recommençait, dit Rodolphe Glaber, à exercer la rapine comme auparavant, et plus qu'auparavant.

Ce fut en 1041 qu'une nouvelle conception se fit jour, bizarre et impraticable en apparence, et qui cependant saisit les esprits comme un rayon sauveur, et se répandit bientôt dans toute l'Europe, plus ou moins affligée du même fléau. Quatre hommes déjà célèbres et vénérés, l'archevêque d'Arles Raimbaud, l'évêque d'Avignon Benoît, Nitard de Nice, et l'abbé de Cluny, Odilon, frappés de cette idée, crurent qu'elle leur était descendue d'en haut comme une illumination. Ils adressèrent aussitôt une circulaire au clergé d'Italie, tant leur conviction était profonde, tant l'esprit français de propagande les saisissait vite. On sent, à lire cette pièce, l'exaltation encore chaude de l'idée qui vient de leur apparaître, et cependant le dispositif en paraît si faible et si insignifiant, qu'on se trouve déçu. « Recevez, disent-ils aux évêques d'Italie, comme s'ils avaient autorité sur eux, et conservez la paix et cette trêve de Dieu que nous avons reçue du ciel par l'inspiration de la miséricorde divine. » Ils énoncent ensuite les jours qu'ils ont voués à Dieu et à la paix : le cinquième jour de la semaine, en mémoire de l'ascension du Christ, le sixième en mémoire de sa passion, le samedi en mémoire de sa sépulture, le dimanche à cause de sa résurrection. Ils bénissent et absolvent ceux qui recevront cette trêve, ils maudissent et condamnent ceux qui la violeront. Tout meurtre commis pendant ces jours sera expié par l'exil et par un pèlerinage à Jérusalem. Ils absolvent d'avance ceux qui châtieront les transgresseurs de cette charte (*hanc chartam et Dei treuvam*); ils défendent, pour ôter tout prétexte aux violences, de reprendre pendant ces jours les objets dérobés, lors même que l'occasion s'en présenterait. Quelle étrange et audacieuse initiative! Comme cette action personnelle, cette légis-

lation sortie tout à coup d'un cloître ou d'une cathédrale, qui se pose sans autre titre qu'elle-même, et qui s'en va par le monde sous forme de circulaire, caractérise bien cette époque, où les lois ne sont rien, où le génie et le cœur sont tout! Mais qui donc obéira à de pareilles prescriptions? Est-ce que ces hommes de fer, trempés pour les batailles quotidiennes, rapaces, acharnés, vont couper court tout à coup à leur vengeance, renoncer à une entreprise commencée, quitter une embuscade, interrompre le siége presque réussi du donjon ennemi, parce qu'ils entendront, le mercredi soir, la cloche qui sonne la trêve de Dieu? Est-ce qu'ils déposeront, à heure dite, leur colère pour quatre jours, en attendant le cinquième pour la reprendre? Est-ce qu'ils partageront la semaine en deux moitiés, l'une pour le meurtre et l'incendie, l'autre pour la pénitence? Oui, ils feront ainsi, sinon tous et toujours, au moins dans le plus grand nombre des cas. D'un côté, leur nature est indomptable; de l'autre, leur foi est vive : ils voudraient bien, s'ils le pouvaient, faire plier l'une devant l'autre, mais ils ne le peuvent pas encore, et en attendant mieux, ils transigeront avec Dieu, lui feront loyalement sa part dans leur vie, et garderont le reste pour la guerre.

Ce phénomène historique est étrange; il s'explique pourtant par la puissance de l'éducation première, lorsqu'elle s'est emparée surtout de l'imagination. Il est impossible de mieux démontrer que par un pareil fait combien un culte extérieur, pompeux, varié, dramatique, législation symbolisée, est fort pour subjuguer et conduire les barbaries les plus résistantes. Ce que les civilisateurs de la haute antiquité avaient compris et pratiqué dans des circonstances à peu près semblables, le christianisme le répétait avec le même succès, par des moyens analogues, et pour une civilisation plus parfaite. Qu'on remarque en effet par quels motifs touchans le prêtre chrétien, en consacrant à la paix plusieurs jours de la semaine, parvenait à remuer la conscience de ses rebelles auditeurs. L'année chrétienne est comme un cercle de sainte poésie, qui chante dans tout son cours le drame sacré de l'Évangile et la vie entière du Christ sauveur. Chaque fête est comme l'un des chants de ce divin poème. On trouvait donc dans le mystère de chaque fête consacrée au dieu de la paix de nouvelles raisons et de nouvelles émotions contre les crimes de la guerre. Quelqu'un eût-il osé piller les pauvres ou verser le sang de ses frères lorsque le temple retentissait des hymnes de Noël, et célébrait le Dieu né dans l'étable, parmi les pauvres, pour sauver tous les hommes, — tuer au moment même où il était mort pour nous sur la croix, — se souiller d'infamies lorsqu'il ressuscitait dans sa gloire? Les mêmes raisons s'appliquaient à la semaine, dont les jours rappelaient les divers actes de la passion. Ainsi cha-

que dimanche d'abord, puis chaque fête et les temps de préparation à ces fêtes, plus tard certaines périodes déjà consacrées, telles que l'avent et le carême (car on envahissait toujours), devenaient pour les plus farouches, tourmentés par cette prédication continuelle, des momens de trève imposés par Dieu même. On avait trouvé un point de départ dans l'éducation, dans les prières bégayées par l'enfance, dans une pratique généralement enracinée dans la vie de tous. A cette pratique, à cette observation des jours consacrés, on rattachait l'obligation de garder la paix, comme inhérente de tout temps à la religion. La paix devenait ainsi une partie du culte. On ne proposait plus de supprimer la guerre, vaine tentative d'autrefois, mais on l'interrompait. On procurait un long et fréquent intervalle à la réflexion, des ouvertures au remords, du silence pour entendre les voix conciliatrices. Il n'y avait rien de nouveau; c'était l'ancienne discipline de l'église qu'on élargissait insensiblement. Tout se faisait par des raisons générales, plausibles, religieuses, qui n'entraient point dans les questions brûlantes du droit, de la souveraineté seigneuriale, ni dans le fond des querelles particulières. La religion et la paix ainsi réunies s'emparaient de la moitié de chaque semaine et de plusieurs longues périodes de l'année. On n'avait demandé que ce qu'il était possible d'obtenir; on l'obtint en partie, et de plus en plus avec le temps.

En dépit de tous ces beaux motifs, on douterait encore de la possibilité d'un succès quelconque d'une pareille idée, si la preuve n'en était faite. Du midi de la France, la trève de Dieu se répandit promptement dans le nord, passa par la Normandie en Angleterre, en Allemagne par Liége et Cologne, fut reçue en Italie et en Espagne. Elle devint en outre une base et un point d'appui pour les autres mesures à prendre en vue du même résultat; tous ces anciens règlemens qui avaient, à différentes reprises et dans différentes provinces, été portés pour rétablir la paix publique y furent rattachés et en tirèrent une force qu'ils n'avaient pas encore eue; les conciles postérieurs y rapportent leurs nouveaux décrets. La trève de Dieu devient comme une personne morale; on met sous sa garde les clercs, les pèlerins, les marchands, les cultivateurs, les femmes; on lui voue les animaux domestiques, les bergers et leurs troupeaux, les bêtes de labour, les instrumens d'agriculture, les oliviers. Autant que possible, on attachait à ces objets mêmes quelque idée pieuse qui les protégeait. Par exemple, pour préserver les oliviers, dont la destruction est pour si longtemps irréparable, on rappelait qu'ils donnent l'huile du saint chrême, ou celle de la lampe qui brûle jour et nuit dans le sanctuaire : c'était un caractère sacré qu'aucune belle raison d'ordre public, si persuasive fût-elle, n'aurait pu remplacer.

Néanmoins, comme tout ce qui procède d'un enthousiasme ou d'une forte commotion du cœur humain est éphémère et caduc, si on ne le fixe dans quelque institution organique, les évêques, en confirmant la trève par les conciles, instituèrent une juridiction pour réprimer les infracteurs; ils y intéressèrent sagement des seigneurs laïques en les appelant à ces assises, et en leur abandonnant une part des amendes. Seulement, pour ne pas altérer le principe de la trève, qu'il eût été dangereux de livrer à la race guerrière, ces tribunaux restèrent essentiellement ecclésiastiques; les causes d'infraction de la paix étaient de la compétence de l'évêque; les seigneurs n'étaient là que pour rendre les jugemens plus efficaces par leur adhésion ou leur coopération.

La trève de Dieu, en se répandant au dehors, se développait donc aussi en elle-même; de française, elle devenait européenne. Il ne lui manquait plus que de devenir une loi universelle de l'église. Dès son origine, on l'avait vue ajouter à l'initiative la propagande. On reconnaît le génie de notre nation, chercheur, tant bien que mal, de remèdes aux maux de la société et les proposant aussitôt au monde entier. C'est M. Kluckhohn qui fait cette remarque que nous acceptons volontiers. Mais à cette époque, pour qu'une institution devînt véritablement universelle, il fallait que la papauté l'adoptât. Grégoire VII, trop occupé, trop traversé en Italie et en Allemagne, n'en eut pas le loisir; ce nouveau pas était réservé à son deuxième successeur, Urbain II, qui, au concile de Clermont, convoqué en 1095 pour la croisade, s'empara de l'idée pour la tourner à ses vues, et partit de là pour provoquer le plus vaste ébranlement, la plus grande révolution du moyen âge. Jamais assemblée ne secoua le monde comme ce concile de Clermont; jamais parole humaine ne produisit des résultats comparables à ceux qu'obtint ce pontife, dont un seul discours précipita l'Europe sur l'Asie. Or il prit son point d'appui dans la pensée même de la trève de Dieu. La trève, comme on l'a vu, faisait deux parts dans la vie des hommes de ce temps, l'une pour la guerre, l'autre pour la paix. Urbain confirma et fortifia d'abord la part de la paix pour tous les pays chrétiens et pour toutes les conditions, mais nommément pour les marchands, les paysans, les clercs et les voyageurs; quant à la part de la guerre, il proposa de la détruire à l'intérieur en lui donnant un but au dehors. De guerre civile, il la fit guerre étrangère; il voulut l'arracher du sol français pour l'envoyer aux barbares asiatiques. « Trop longtemps, dit-il, vous avez vu le monde troublé par le pillage et la violence, et l'anarchie régner de telle sorte que personne n'est en sûreté ni en sa maison, ni en pleins champs, contre les voleurs et les malfaiteurs. Il est donc nécessaire de renouveler la paix de Dieu instituée par

vos pères vénérés. Je vous prie et je vous ordonne que chacun dans son diocèse veille sévèrement à la rigoureuse observation de la trève. Désormais celui qui vivait de brigandage deviendra le champion de Dieu; celui qui guerroyait contre ses frères et ses parens combattra dans une guerre juste contre les infidèles. » Et s'adressant à la féodalité : « Vous qui opprimez les orphelins, qui pillez les veuves, qui égorgez les chrétiens, qui souillez les temples et foulez aux pieds tout droit divin et humain, retirez du fratricide vos mains ensanglantées; combattez, non plus vos frères en la foi, mais les races étrangères, comme une sainte et invincible armée du Christ. » Et voyez comme les temps sont changés, quel essor avait pris la théocratie, quelle puissance elle avait tirée de ses services! Cinquante ans auparavant, faible, interrompue et dispersée, la trève de Dieu cherchait et trouvait difficilement un appui dans les bons sentimens de quelques personnages choisis; elle avait besoin d'eux non-seulement pour se faire obéir, mais pour exister. Maintenant le prêtre non-seulement envoie toute la féodalité au-delà des mers; mais lui qui n'était pas en sûreté contre elle dans les chemins ni dans ses églises, il la protége désormais, il garantit aux croisés leurs propriétés pendant leur absence. « Nous les prenons sous notre protection, dit le concile; nous défendons qu'ils soient inquiétés dans leur personne ni dans leurs biens; nous garantissons la paix à leurs propriétés et à leurs revenus. » La trève avait donné le peuple à l'église; elle doit compter parmi les principales causes qui fondaient la théocratie du moyen âge. La théocratie a son temps, comme les autres formes de la société, et la première chose à faire pour la repousser quand elle n'a plus sa raison d'être, c'est de rendre pleine justice aux grandes œuvres qu'elle a su accomplir dans les temps qui avaient besoin d'elle.

Nous avons vu, dans cette seconde époque des guerres privées, la trève instituée, développée et généralisée. Dans la troisième, la trève continue à se fondre dans le mouvement des choses; mais les choses ont changé de nature, et la modifieront en conséquence. La société civile, si longtemps défaillante et convulsive, est revenue à elle-même; elle s'appuie encore sur la religion, qui l'a soutenue dans sa défaillance, mais elle reprend la direction de ses affaires. La royauté, parmi ces institutions qui renaissent, est la plus apparente. Outre son riche domaine, la royauté s'est fait une plus riche clientèle de communes qui lui demandent leurs chartes de libertés; elle aura bientôt un parlement qui, se démembrant du conseil royal pour rendre la justice, saura bien par le civil pénétrer dans la politique, évoquer les causes qui touchent à l'ordre public, et démolir les fiefs pour élever le trône. L'œuvre de la paix va donc passer en d'autres

mains, et, bien accomplie, elle fortifiera la royauté comme elle a fortifié l'église.

La royauté, et cela devait être, s'y prit autrement que l'église. Régler le désordre, c'est déjà l'amoindrir. Elle parut donc d'abord accepter le droit de guerre que s'arrogeaient les seigneurs, mais à la condition d'y introduire certaines règles, ou d'étendre dans leur meilleur sens celles qui s'y étaient introduites d'elles-mêmes. L'anarchie absolue, si elle est possible, ne dure pas. Par cela seul que les guerres privées se prolongeaient, elles reprenaient, comme l'ancien *Fehderecht* de la Germanie du temps de Tacite, une certaine discipline légale, une sorte de droit spécial, dont l'exercice s'assujettissait peu à peu à des conditions, à des limites, à des manières convenues d'en finir. En pareil cas, l'imprévu des accidens, les nécessités réciproques donnent lieu à des conventions tacites qui deviennent des habitudes, et qui se transformaient en ce qu'on appelait alors coutumes, c'est-à-dire en lois. D'ailleurs, puisque les seigneurs entre eux considéraient la guerre comme un droit légitime de leur propriété ou de la souveraineté à laquelle ils prétendaient, cela même les portait à établir, comme de vrais souverains, une sorte de droit des gens pour en régler l'exercice. « Guerre se fait par coutume, » dit Beaumanoir. Ainsi de son temps cette législation des guerres privées était déjà d'une ancienneté immémoriale. « Autre que gentilhomme ne peut guerroyer; » ces guerres étaient donc même un privilége. Les cas en étaient prévus et énumérés avec soin : « coutume souffre guerre en Beauvoisis pour les vilonies, faits de mort, mehaing ou bature. » Les devoirs des parens, des vassaux enveloppés dans les querelles, et beaucoup d'autres circonstances résumées dans la dissertation bien connue de Ducange, formaient déjà des coutumes assez nombreuses et assez accréditées pour que Beaumanoir, à la fin du XIIIe siècle, essayât de les réduire en jurisprudence et presque en système.

C'est par là que la royauté aura prise. Il n'y a point de date à ses premières tentatives, aucun fait remarquable qui les signale. Ce sont de bons offices particuliers, des empiètemens de circonstance qui reculent ensuite au premier mot. Cependant, dès les premiers Capétiens, à cause de ce nom de roi qu'ils avaient heureusement conservé, et qui, dans la pensée du clergé surtout, rappelait à la fois et la monarchie juive et l'empire romain, on voit souvent les faibles, assaillis par les forts, invoquer la justice du roi et en appeler à son conseil. On découvre vers ce temps aussi un tribunal spécial, dont l'origine est inconnue, et qui est chargé, sous l'autorité du roi, de juger les infractions à la paix. Ives de Chartres appelle ces juges spéciaux *judices pacis;* des actes de conciles les désignent sous le

nom de *paciarii*, *majores paciarii*. Ils remplacent, du consentement des évêques, les tribunaux ecclésiastiques, auxquels ces sortes de causes ressortissaient auparavant. C'est ainsi qu'un comte Thibaud, accusé d'avoir enlevé, emprisonné et pillé un comte de Nevers, se plaint de ce que le roi l'ait fait traduire au tribunal ecclésiastique, et demande à être renvoyé devant les *juges de la paix*, qui dépendent du roi lui-même; le pieux évêque de Chartres appuie sa requête. Il y a même un concile de Montpellier qui menace d'excommunication ceux qui refuseront de se présenter devant ces mêmes juges, *majores paciarii*. Le principe et la juridiction de la trève de Dieu se sécularisent, on le voit, d'un commun accord. Le mouvement religieux se confond dans l'ensemble des choses civiles qui émergent de toutes parts; il se met au pas du mouvement monarchique dès que celui-ci marche réellement, et ces arrangemens obscurs, ces événemens imperceptibles d'une époque presque ignorée, sont la première page de l'histoire de cette administration française qui, ensuite d'un mouvement sourd et continu, assemblera le territoire et fondera l'unité nationale.

Rien d'admirable comme ces petits commencemens des grandes choses. Voici que, désireux de régner, eux aussi, sûrement et paisiblement dans leurs vastes domaines, les grands feudataires s'unissent pour étendre la trève à la royauté même dont les progrès les inquiètent. Louis VII, en 1155, trois ans après la mort de Suger, croit le moment venu de marquer un point d'arrêt durable; il s'empare de la trève, la proclame en son propre nom, pour dix ans, et pour tout le royaume, *toti regno*, parole bien téméraire pour ce temps-là! Mais en cet instant la haute féodalité est avec lui. Les évêques ont sollicité, les barons ont consenti, le roi jure la paix, le duc de Bourgogne, les comtes de Flandre, de Nevers, de Soissons, toute la baronie présente au concile, jurent la paix avec lui pour dix ans et pour tout le royaume! C'était d'ailleurs toujours le même cri : protéger les églises, les propriétés, les marchands, les paysans, le bétail, la circulation des hommes et des choses. Seulement ce prince, très bien inspiré d'ailleurs, demandait trop; il se trompait comme ces évêques qui, au siècle précédent, s'étaient imaginé qu'un bon serment imposé à tout le monde une fois pour toutes abolirait la guerre. Après tout, c'était un effort, et chacun y mettait son idée. Philippe-Auguste en eut une autre qui était excellente et produisit de grands fruits. Il attaqua le principe de la solidarité des familles dans les querelles de leurs membres; c'était atteindre l'ennemi au cœur même de la place, car cette solidarité, consacrée dans les forêts de la Germanie, *suscipere inimicitias patris, seu propinqui*, était toute l'institution; elle était le palladium de cette vieille religion

sanglante. Il fut défendu d'assaillir les parens ou les vassaux de celui contre lequel on voulait guerroyer, si ce n'est après un délai de quarante jours à partir du jour du défi : c'est la *quarantaine*, confirmée depuis par saint Louis. La quarantaine était une trève de droit, qui se recommandait d'ailleurs par une foule d'excellentes raisons d'humanité, de loyauté, de justice, que les cœurs moins orageux commençaient à mieux comprendre. Beaucoup d'adoucissemens et de relâchemens qu'ils ne prévoyaient point en devaient être la suite : il y avait place pour les réflexions, pour les repentirs; les attaques, moins soudaines, étaient moins ruineuses. Enfin, pour ne pas suivre plus loin cette succession de progrès qui s'engendrent les uns les autres, l'*assûrement* établi par saint Louis fut, quant au droit, le dernier coup porté aux guerres privées : dès que le plus faible ou le plus sage n'avait plus qu'à réclamer l'*assûrement* soit de son adversaire, soit de son suzerain, pour que la cause fût portée devant un tribunal, le droit de guerre n'existait plus. Dans le fait, il n'en était point de même; il fallut encore deux siècles pour cicatriser cette plaie invétérée. Quand l'histoire est faite, l'esprit mesure d'un coup d'œil de longues séries de siècles et de transformations, et comme tout s'y tient par les lois de la pensée, le temps semble aboli, et l'on croirait que peu d'années auraient dû suffire pour que des causes si constantes enfantassent logiquement leur effet. Par malheur, la foule des hommes, endurcie dans ce qu'elle a une fois pensé et voulu, rampe péniblement et presque toujours aveuglément de ce qui est bien à ce qui sera meilleur; notre race fatiguée ne fait un pas que d'une génération à l'autre, et c'est pour cela que nous trouvons si souvent des siècles là où nous voudrions ne compter que des jours.

Cependant, à l'époque même où la royauté travaille ainsi directement dans ses domaines, et par influence dans ceux des grands vassaux, à rétablir l'ordre, l'agitation populaire et religieuse ne s'arrête point dans les provinces éloignées. Tout se rattache encore à la trève de Dieu comme à un drapeau, comme à un souvenir consacré. Et pourtant les prétentions vont plus haut : on ne parle plus de tels jours de la semaine, mais d'une trève indéfinie et ininterrompue; la trève signifie désormais la paix. Une foule d'associations nouvelles se liaient et se déliaient dans cette situation meilleure. L'ordre religieux et l'ordre civil se mêlaient encore partout, mais les procédés mondains prévalaient. Rhodez en offre un des plus curieux exemples. On y fonda, vers 1155, une société d'assurances mutuelles contre la guerre. Tous les fidèles du diocèse, marchands, prêtres, ouvriers, propriétaires, pour se garantir réciproquement la paix, souscrivirent pour des sommes proportionnées à leur fortune. Ces sommes, dépo-

sées dans une caisse commune, devaient servir à indemniser ceux qui auraient souffert quelque dommage de la part des déprédateurs; mais pour obtenir cette indemnité, il fallait pouvoir révéler l'auteur des déprédations. C'était donc en même temps une sorte de police civique, une excitation à surveiller et à dénoncer les bandits. On voit d'ailleurs combien tout cela tient de près à l'émancipation des classes inférieures, à la renaissance des communes, aux progrès du commerce, à toutes les nouveautés d'une civilisation dont les élémens, encore épars et incohérens, se formaient çà et là sous une influence commune, inaperçue, et s'efforçaient, chacun pour sa part, de s'élargir pour se rejoindre tous en un seul tout.

Du xe au xiiie siècle, la France, mal constituée et presque démembrée, ne vit plus par des lois, mais par des passions bonnes ou mauvaises, qui s'entrelacent d'une étreinte convulsive et opiniâtre; seulement la passion du bien s'y mesure à celle du mal, ce qui est rare, et finit par la surmonter. C'est là le grand caractère de cette sombre époque. Si l'on compare l'état de décomposition d'où elle sort à la puissance d'unité où elle aboutit, si l'on considère que tout était à créer, les villes mêmes, qui, en rapprochant les hommes, forment partout les premières forces collectives d'où la liberté doit sortir, on se rendra compte de l'énormité de ce travail. La féodalité n'était qu'un lien entre des maîtres inégaux; il fallait encore les lier à un droit populaire. Les institutions ne protégeant personne, quelques-unes mêmes étant oppressives de leur nature, il fallait aller réveiller la notion du droit au fond de la conscience de chaque individu. Il fallait ébranler tout l'homme. Tout cela ne s'est point fait de soi-même. Que de dévouemens inconnus dont on retrouve à peine la trace dans de sèches chroniques! Des hommes héroïques ont eu pour récompense d'infatigables labeurs l'oubli le plus complet. Reconnaissons du moins la force morale de cette époque, et cette foi dans l'avenir qui a pu non-seulement survivre à cette grande ruine de la civilisation antique, mais en relever une à une toutes les pierres avec une persistance séculaire, pour reconstruire l'édifice qui nous abrite aujourd'hui.

Louis Binaut.

CÔTES DE PROVENCE

I.

SAN-SALVADOUR.

Les rivages à pic descendent à la mer.
Leurs sommets, rafraîchis par un zéphyr amer,
Portent tout un fouillis de grands bois ou d'arbustes,
Lentisques, châtaigniers, pins verts, chênes augustes.
La nature a sculpté, le long du vieux granit,
Une corniche étroite où jase plus d'un nid.
Le vent, d'un arbre à l'autre, y berce la liane;
L'iris y germe auprès de la valériane.
La mer brisant au bas, le son des flots chanteurs
Arrive par momens jusques à ces hauteurs.
Le vif scintillement des ondes radieuses,
En été, frappe l'œil à travers les yeuses,
Et l'on peut voir au loin, dans le cristal qui dort,
Des îles et des caps trembler les reflets d'or.

Sur la falaise abrupte un heureux pli de terre
Se creuse, — lieu propice à quelque doux mystère.
Des pampres, des lauriers y croissent; un ruisseau,
Parmi les graviers bleus roulant son filet d'eau,
L'épanche dans la mer. — A cette mer si grande,
Humble source, qu'importe une si mince offrande?

Par là, rêveur oisif, comme je m'égarais,
Sous la roche qui penche, au recoin le plus frais,
J'aperçus un berger dormant d'un profond somme.

Il était à cet âge où l'enfant touche à l'homme,
Où le souffle du temps, le travail, la douleur,
Ont encore épargné la vie à peine en fleur.
Jamais pâtre plus beau dans sa jeunesse imberbe!
Svelte et souple, son corps ne pesait pas sur l'herbe.
Le vent et le soleil, les courses dans les bois,
Avaient bruni son front, doux et rude à la fois.
Sur son bras arrondi comme une anse d'amphore,
Sa tête reposait, sa tête humide encore,
Dont les tempes brillaient d'une moite lueur.
L'air, dans ses cheveux noirs emperlés de sueur,
Se jouait par instans; sur sa bouche vermeille,
Un sourire passait, errant comme une abeille;
Et, de quelque buisson dérobée en chemin,
Une branche glissait à demi de sa main.
Il dormait. — Près de lui, broutant les herbes fines,
Ses chèvres, aux longs poils, aux figures mutines,
Cherchaient le sel des mers, leur plus friand régal,
Allaient, venaient, grimpaient sur le roc inégal,
Une d'elles parfois égarant son caprice
Jusqu'au dernier rebord du béant précipice.

Dans l'épaisseur de l'ombre assis paisiblement,
J'admirais cette scène heureuse : à ce moment,
Jeune et belle, apparut au détour de la route
Une femme, arrivant du bourg voisin sans doute.
Lente, elle cheminait, et son charmant regard
Sur les fleurs du sentier se posait au hasard.
Les cheveux dénoués, l'épaule à demi nue,
Toute seule, où tendait ainsi cette inconnue?
La voilà qui s'avance avec plus de lenteur;
Elle semble hésiter,... elle a vu le pasteur.
Sa joue, à son aspect, de rougeur se colore :
Approcher, s'éloigner, que faire? Elle l'ignore;
Elle approche pourtant, et d'un œil fasciné
Contemple ce front pur, dans l'ombre illuminé.
Un souffle, un rien l'émeut, ainsi qu'une gazelle.
Craint-elle son réveil... ou le désire-t-elle?
L'enfant dormait toujours, tranquille en son recoin.
Enfin, — soupçonnant peu qu'elle avait un témoin, —
La belle s'enhardit, et, doucement penchée,
Prit des doigts du pasteur la branche détachée.
Cela fait, je la vis, toujours du même pas,

Suivre l'étroit chemin, rouge encor, le front bas,
Respirant le parfum du rameau de bruyère,
Et par deux fois tournant ses beaux yeux en arrière.

Midi de ses rayons perçait l'éther en feu,
La mer étincelait jusqu'à l'horizon bleu;
Les pins, les aloès, les balsamiques plantes,
Chargeaient de leurs senteurs les brises défaillantes.
D'harmonieuses voix flottaient aux alentours :
Était-ce un de vos chants, muses des anciens jours?
Est-ce toi, son lointain des flûtes de Sicile,
Dont l'écho m'arrivait sur la vague docile?

II.

CARQUEIRANNE.

Je les avais jadis visités, ces rivages
Où le cristal des eaux reflète un ciel si pur,
Où la terre embaumée abonde en fleurs sauvages,
Où le figuier s'incline et trempe ses feuillages
Au maritime azur.

J'en avais emporté les images heureuses;
Dans mes songes, depuis, j'avais revu souvent
Les verts enclos, le môle aux vieilles dalles creuses,
Les grands pins contournés, dont les voûtes ombreuses
Chantent au moindre vent;

Les sables où la mer aborde sans secousse;
Le vallon, l'anse étroite, asile reculé,
Où les sources du mont, ruisselant sur la mousse,
Viennent jusques au bord confondre leur eau douce
Avec le flot salé,

Et les lits d'herbe épaisse, et les tièdes collines,
Et les blocs de granit couronnés de vieux bois,
Et les débris romains, solennelles ruines...
— Oh! vivre une saison sur ces plages divines!
Avais-je dit parfois.

Vivre à deux, dans cette ombre et dans cette lumière;
Fouler à deux la sauge et le thym du coteau;
Se bâtir, au penchant de l'inculte bruyère,

Une demeure, un nid, soit palais, soit chaumière,
Qu'importe en lieu si beau?

Et là, des mois entiers, se donner à l'extase;
Dans le bleu sans limite à loisir voyager;
Voir l'aube qui vous rit en soulevant sa gaze;
Voir, au soleil couchant, sur la mer qui s'embrase,
Les *îles d'or* nager;

Humer à pleins poumons cet air qui réconforte,
Qui rend une jeunesse au cœur du défaillant;
Vivre des fruits du sol, du butin que rapporte
Le pêcheur familier, — qu'il jette à votre porte
Encor tout frétillant;

S'abriter à midi dans l'antre basaltique
Qu'ombrage la liane accrochée aux palmiers; —
Lentisques, aloès, colonie exotique,
S'asseoir auprès de vous, rêver du monde antique
Et des amours premiers;

Conduire l'adorée à l'ombre des grands chênes,
Me coucher dans les fleurs, le front sur ses genoux;
Croire que tout finit aux montagnes prochaines,
Que le monde n'est plus, que la vie et ses chaînes
N'existent plus pour nous;

Renouveler sans fin les mutuelles flammes,
Et, les yeux vers le ciel, dire au Seigneur merci!
Et dire aux élémens, aux fleurs, aux vents, aux lames,
Dire aux astres des nuits : — N'avez-vous pas des âmes
Qui tressaillent aussi?...

Un jour donc, je voulus réaliser le rêve;
Nous courûmes chercher le lieu d'enchantement.
Le soir du lendemain nous touchions à la grève :
La mer, la sombre mer, que l'ouragan soulève
Grondait sinistrement.

Une jaune vapeur sur les eaux descendue
Anticipait la nuit et présageait un deuil;
L'éclair illuminait ardemment l'étendue,
Et la vague jetait une barque éperdue
Aux pointes de l'écueil.

Longue nuit de malheur! — Quand fut tombé l'orage,
Hélas! il fallut voir les naufragés meurtris
Se grouper sur le roc, sans abri, sans courage,
L'œil tourné vers la mer, qui, trois jours, au rivage
Apporta les débris!

III.

LA CALANQUE.[1]

Ils avaient tout un jour, obstinés à leur tâche,
Travaillé du marteau, du rabot, de la hache :
Charpentiers d'aventure, ils rajustaient le flanc
De leur chaloupe usée, au pont mince et branlant,
Qui hors du flot gisait. — Hélas! la chère barque
Des injures du temps montrait plus d'une marque.
Eux, sur chaque blessure étendaient le goudron;
Ils renforçaient l'endroit où porte l'aviron;
Ils clouaient, non sans art, une planche à la poupe;
Dans la moindre fissure ils inséraient l'étoupe,
Armant avec effort contre les chocs nouveaux
Ce vieux bois, fatigué par tant de durs travaux.
L'un des trois compagnons, vieillard solide et svelte,
Avait l'aspect hautain d'un ancien patron celte;
L'autre, son fils peut-être, en la vigueur des ans,
Était l'athlète nu, fier de ses bras luisans.
Le troisième, enfant blond, qu'à l'œuvre on associe,
Offrait les clous, tendait la varlope ou la scie,
Heureux de s'employer en ce commun labeur.
Je les vis tout le jour s'agiter en sueur.
Vers midi seulement, ouvriers sans reproche,
Ils prirent à la hâte un repas sur la roche,
Dîner frugal, de noix et de fromage sec.
La vague cependant, sur l'algue et le varech,
Bondissait, et, du roc venant laver la marge,
Leur chantait sa chanson mélancolique et large.

C'était en un vallon dont le sol raviné
Porte à regret un pin sous la bise incliné,
Du monde primitif inculte paysage,
Ornière entre deux monts creusée, — âpre et sauvage,

(1) En Provence, nom des petites baies où s'abritent les barques de pêcheurs.

Qui semble un double mur de pierres sans ciment,
Et sur la vaste mer débouche brusquement.

Comme le jour tombait, — l'œuvre achevée à peine,
On poussa vers les eaux la glissante carène.
Chacun d'eux sur les bancs s'empressa de s'asseoir.
Le foc, rouge haillon, s'ouvrit au vent du soir;
Ils partirent sans bruit sur la mer sombre et haute :
Pensif, je les voyais s'éloigner de la côte,
Et je songeais à toi, — mortel qui, le premier,
Jetas aux flots le tronc d'un chêne ou d'un palmier,
Et sur cet appui frêle, en ta sainte démence,
Allas seul affronter l'horreur de l'onde immense!

IV.

LES BANCS DE MARBRE.

Sur les vertes hauteurs qui dominent la rade,
De larges blocs de marbre au hasard sont couchés,
Forts débris que le temps péniblement dégrade,
Et dont le vent polit les angles ébréchés.

Ces fragmens, où survit la beauté des vieux âges,
Ont-ils jadis plané dans quelque saint fronton?
En face de la mer, sur nos antiques plages,
La Grèce eut-elle un temple? On le dit. — Qu'en sait-on?

Le temps, qui se complaît en ces métamorphoses,
Qui de l'autel des dieux fait un vil abreuvoir,
A fait de vos débris, marbres aux veines roses,
Des bancs, de simples bancs, où chacun peut s'asseoir.

Voisins de la cité qui s'étend au rivage,
De ses plus vieux marins ils sont le rendez-vous.
Là viennent chaque jour, fidèles à l'usage,
Ceux à qui le repos est nécessaire et doux.

Fronts caducs, blancs cheveux, épaules affaissées,
Les uns mornes, ceux-là causant à demi-voix,
Ils sont là, côte à côte, — ainsi qu'aux portes Scées
Les vieillards d'Ilion rassemblés autrefois.

Ils y viennent surtout en novembre, en décembre,
Quand brillent les soleils qu'aime un sang refroidi,

Quand au pâle tison de son humide chambre
L'homme indigent préfère un rayon de midi.

A tous ces vétérans qui furent des athlètes,
A ces souffre-douleurs du vent et de la mer,
A ces lutteurs brisés, meurtris par les tempêtes,
Le spectacle des eaux reste encor le plus cher.

Ils aiment à les voir bercer, molles et douces,
L'essaim des goëlands, leurs hôtes familiers,
Et sur le môle usé, vert d'algues et de mousses,
Suspendre leur écume en festons réguliers.

De leurs travaux passés tandis qu'ils se souviennent,
Ils suivent du regard sur le limpide azur
Les barques de pêcheurs qui vont ou qui reviennent,
Et les calmes vaisseaux que dore un soleil pur.

Du navire qui passe ils jugent la manœuvre,
S'interrogent entre eux sur le nom de son chef;
Au pavillon qui flotte, ondoyante couleuvre,
Ils savent à quel peuple appartient chaque nef.

— Celui-là, disent-ils, drapeau semé d'étoiles,
Vient demander nos vins pour les États-Unis.
— Voyez-vous ce chébec, flancs épais, lourdes voiles?
Il apporte à nos quais les toisons de Tunis.

— Jamais ce Majorcain n'osa de longs voyages;
Timide caboteur, il navigue au plus près.
— Ce brick a dû passer par de rudes orages :
Où donc a-t-il perdu presque tous ses agrès?

— Que ce trois-mâts est fier, et comme il fend bien l'onde!
— Il gagnerait du temps sur l'alcyon jaloux.
D'où vient cet ancien-là? — Des îles de la Sonde.
— Les courses et le temps l'ont usé... comme nous!

Ainsi, les yeux tournés vers les flots, leur domaine,
Causent tous ces voisins aux fronts chargés de jours.
Puis les ressouvenirs, que chaque instant ramène,
Allongent volontiers le fil de leurs discours.

Alors qu'ils jouissaient de leurs forces intactes,
Combien n'ont-ils pas vu de cieux, de bords lointains!

A combien de périls ou d'héroïques actes
Ne furent pas mêlés leurs vagabonds destins!

Ah! si dans un volume on jetait leurs pensées,
Recueil de tant de faits qui dorment enfouis,
Quel poème touffu, quel groupe d'odyssées
S'offriraient page à page aux lecteurs éblouis!

Cet homme, en plein soleil, qui s'agrafe à l'épaule
Un pan de laine usée, et semble encor transir,
Jeune, vécut trois ans sur les glaces du pôle,
Goûtant à chasser l'ours un sauvage plaisir.

Le voisin qui lui parle et languit sans courage
Prit la mer à sept ans, ardent à s'élancer.
— J'ai fait, murmure-t-il, quatorze fois naufrage.
Heureux temps! que ne puis-je, hélas! recommencer!

L'autre qui dort, le front dépouillé, la peau bistre,
Jadis blond matelot, eut partout des amours.
Tombé du pont, un soir, dans une mer sinistre,
Sur un tronçon d'antenne il flotta douze jours.

Tel d'entre eux porte un nom que la tribu répète :
Paul Évrard, digne fils des temps qui ne sont plus,
Timonier sans égal, seul, dans une tempête,
D'un désastre imminent sauva *le Romulus*.

Ton nom, Toussaint Deschamps, n'est pas moins populaire :
Quand l'Anglais au commerce interdisait les eaux,
Que de fois on te vit, audacieux corsaire,
Fondre, la hache au poing, sur ses meilleurs vaisseaux!

Les mers n'ont pas d'écueils, les plages pas de ville,
Que Faure, ancien gabier, n'ait connus en passant.
Il partit, il revint avec Dumont d'Urville;
La passion de voir lui consumait le sang.

A Germain Lepradier demandez son histoire.
— Dans une île du sud par l'ouragan jeté,
Je fus roi, dira-t-il, d'une peuplade noire,
Et, par elle, en dédain je pris la royauté.

Salut à celui-ci, qui, de son coin modeste,
A l'horizon de brume attache un long regard!

Privé d'un bras, la croix orne son humble veste.
Que fut-il? On répond : enseigne à Trafalgar!

De ces hommes, si fiers aux jours des forces neuves,
De tous ces voyageurs, de tous ces combattans,
De tant de cœurs d'acier trempés dans mille épreuves,
Qu'avez-vous fait, hélas! ô rudes mains du temps?

Vous les avez flétris, comme l'hiver les arbres;
Vous les avez frappés, criblés de coups mortels;
Vous les avez assis, tristes, parmi ces marbres,
Fantômes de héros sur des débris d'autels!

A la tiède chaleur qu'un ciel d'automne épanche,
Chaque jour, ils sont là, grelottant sous nos murs;
Au vent qui, tour à tour, frappe une tête blanche,
Achevant de tomber comme des fruits trop mûrs.

Vêtus de haillons bruns, ils rêvent, immobiles,
Presque tous indigens après tant de travaux;
Eux, par qui l'opulence abonde dans nos villes,
Eux, par qui notre gloire a volé sur les eaux!

De leurs mornes ennuis rien ne vient les distraire,
Si ce n'est cette mer au spectacle mouvant,
Une barque qui lutte avec le vent contraire,
Du nord ou de l'aurore une voile arrivant;

Ou bien, par intervalle, attrait plus doux encore,
Une fille au pied leste, au bras pur, à l'œil clair,
Qui vient, au puits voisin, remplir son humble amphore,
Et dont le chant joyeux semble une fleur de l'air.

Elle passe et repasse, au front portant son urne,
Et les pâles vieillards, glacés par les autans,
Suivent d'un long regard, d'un cœur moins taciturne,
La fraîche vision de grâce et de printemps!

J. Autran.

LA

MUSIQUE EN PROVINCE

AU DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES.*

Monsieur,

La *Revue,* qui parle de tant de choses, et qui en parle si bien, s'occupe rarement de la province, surtout au point de vue des arts. Est-ce de sa part dédain de grand seigneur, et pense-t-elle, comme beaucoup de gens, qu'il n'y a d'activité intellectuelle, d'esprit, de goût et d'aimables loisirs qu'à Paris, et que hors de ce centre merveilleux tout est perdu fors l'honneur, l'ennui, l'agriculture et les mécaniques? Est-il vrai, comme je l'entends dire depuis longtemps, qu'une nation compacte, de plus de trente millions d'habitans, est condamnée à recevoir d'une seule et grande cité, que les hasards de l'histoire lui ont donnée pour capitale, toute sa vie spirituelle? La province ne peut-elle avoir ses poètes, ses philosophes, ses peintres et ses musiciens, qui ne sortent pas de la grande officine où s'élaborent presque tous les élémens de la civilisation nationale? Enfin faut-il en croire un penseur allemand, qui a dit, il y a déjà une trentaine d'années, que la France lui faisait l'effet d'une grande ferme, d'un vaste atelier, chargés de pourvoir aux besoins matériels de Paris, le cerveau, le cœur de la nation?

Soyez tranquille, monsieur, je ne veux pas, à propos de chansons, soulever le problème si souvent discuté de la centralisation et de ses abus. Si Paris est le foyer de la vie nationale, pour ne pas dire de l'Europe tout entière, ce n'est pas la faute de Rousseau, de Voltaire, ni de l'assemblée constituante. Après beaucoup d'autres écrivains, M. de Tocqueville a prouvé récemment, dans son livre ingénieux sur *la France ancienne et moderne,* que la centralisation administrative et judiciaire était l'œuvre séculaire de la monarchie. Ne voit-on pas, à partir de Philippe-Auguste et de saint Louis, tous les grands hommes d'état, tels que Louis XI, Henri IV, Richelieu et Louis XIV, s'effor-

cer de souder ensemble les différentes parties qui composent le territoire de la France avant la révolution de 1789? On pourrait affirmer que cette admirable unité de sol, de lois et de mœurs qui caractérise la France moderne est moins le résultat arbitraire de la politique qu'un fruit naturel de la race, et même qu'un développement régulier de la civilisation de l'esprit humain. A ce point de vue, Napoléon et la convention paraissent moins des novateurs que des instrumens supérieurs du génie national.

Quoi qu'il en soit de ces hautes considérations, il est un fait constant qui frappe tous les étrangers : Paris est à la France plus que Londres n'est à l'Angleterre, plus qu'aucune capitale de l'Europe n'est au pays dont elle dirige les destinées. Ce n'est pas seulement le siége du gouvernement, d'où vient l'impulsion de la vie politique; c'est vraiment le laboratoire de la civilisation nationale. « La France, a dit M. Proudhon, est le pays de l'Europe où se trouve le plus grand écart entre la civilisation et la barbarie, où la moyenne d'instruction est la plus faible. Tandis que Paris, centre du luxe et des lumières, passe à juste titre pour la capitale du globe, il est dans les départemens une foule de localités où le peuple, à peine affranchi de la glèbe, semble avoir rétrogradé jusqu'au moyen âge. » A part cette dernière critique, qui me semble exagérée, il est vrai qu'il existe une disproportion énorme entre le mouvement intellectuel de Paris et celui qui s'accomplit dans les provinces. Si Londres disparaissait tout à coup par un cataclysme, l'Angleterre ne serait pas atteinte dans la source de sa prospérité et de sa grandeur. Napoléon a pu prendre Madrid, Vienne et Berlin sans pouvoir subjuguer l'Espagne, l'Autriche et la Prusse. Il est même plus que douteux que si la fortune l'eût conduit jusqu'à Saint-Pétersbourg, il eût pu vaincre la Russie, tandis que, Paris une fois dans les mains des alliés, la France tout entière dut se soumettre à la loi du vainqueur.

Quelle que soit la cause de l'énorme distance qui sépare la civilisation de Paris de celle des plus grandes villes de province, telles que Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Lille, etc., c'est un fait qui frappe tous les yeux, surtout en ce qui touche aux arts de l'esprit. Y a-t-il en province une littérature qui ait un caractère qui lui soit propre et qui ne soit pas une imitation plus ou moins déguisée des livres sanctionnés par le goût de la capitale? Évidemment non. Il n'y a pas en France de littérature locale, fruit savoureux du sol qui le produit, comme elle existe en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Aussitôt qu'un homme d'esprit se révèle dans un chef-lieu de département et montre quelques dispositions à chanter les bords du ruisseau qui l'a vu naître, on lui crie par-dessus les toits : — Votre place n'est pas ici, allez à Paris! — Eût-il d'ailleurs le bon sens de résister à l'opinion qui le chasse doucement par les épaules hors de son lieu natal, comme Platon exilait les poètes de sa république, l'homme d'esprit ne tarderait pas à subir l'influence délétère du milieu où il se serait condamné à vivre. Rien ne le soutiendrait dans sa laborieuse carrière d'*homme inutile*, et, après les premiers encouragemens de l'opinion qui voulait le couronner de roses en lui

offrant un passe-port pour Paris, il ne tarderait pas à devenir l'objet de l'envie, ou, ce qui est pis, à s'attirer le dédain des hommes pratiques si nombreux en province. Les hommes pratiques, ah! voilà ce qu'il faut à la province et ce qu'elle estime par-dessus tout. Depuis Marseille jusqu'à Lille et depuis Strasbourg jusqu'à Brest, on range parmi les hommes positifs, pratiques et utiles, tout individu qui a de l'argent d'abord, ou qui exerce une profession nécessaire à la conservation de notre pauvre machine. Soyez médecin, avocat, notaire, épicier, laboureur, soldat ou prêtre, vous serez un homme éminemment pratique, vous aurez une place dans la hiérarchie sociale et votre bonne part de la considération publique; mais à quoi peuvent servir dans ce monde des rêveurs comme Homère, Virgile, Raphaël, Mozart, Rossini, Leibnitz, Kant ou Lamartine? Si l'auteur des *Méditations,* le chantre immortel d'Elvire n'eût été pendant vingt-quatre heures à la tête d'une révolution et n'eût arrêté de sa parole éloquente les flots populaires, aurait-il trouvé autant de sympathie parmi les hommes positifs qui ont souscrit à son *Cours de Littérature familière?* Je me permets d'en douter. C'est pour les hommes positifs, pratiques et utiles, qu'il s'élève dans ce moment une école d'art et de littérature dont le roman de *Madame Bovary* est un échantillon! Chaque époque a sa physionomie morale, et chaque régime politique qui a passé sur la France a laissé dans les arts une trace de son influence. *La Vestale* de Spontini, c'est l'empire avec son emphase héroïque; aujourd'hui nous avons les tableaux de M. Courbet et les chansons de M. Nadaud, — *Brigadier, vous avez raison!*

A un dîner que donnait un riche habitant d'une ville de province, je me trouvais à côté de l'un de ces hommes éminemment pratiques qui parlent avec un suprême dédain de la liberté et du gouvernement représentatif, dont la France, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, n'a perdu ni le goût ni le souvenir. La conversation roulant nécessairement dans le cercle étroit des affaires matérielles et des institutions utiles, mon voisin exprima son ravissement de voir enfin la nation débarrassée des soucis politiques qui, pendant trente ans, ont entravé son industrie et empêché l'accroissement de son bien-être. — Que nous veut M. de Montalembert, dit mon voisin, avec ses déclamations sur ce qu'il appelle l'abaissement de la génération actuelle? Il regrette le temps où il pouvait prononcer de beaux discours à la chambre des pairs, et entretenir l'Europe de ses doléances politiques et religieuses dont nous n'avons que faire. Le temps des avocats, des poètes et des songe-creux est passé, et ne reviendra pas. Dieu soit loué! s'écria-t-il avec une certaine animation, la société est entrée dans sa véritable voie. Elle s'occupe de son bien-être et ne perd plus son temps à faire des vers latins ni à lire des phrases plus ou moins éloquentes. *L'utile seul est aimable,* dit-il avec un entrain de bonne humeur et de visible contentement de soi-même.

— Monsieur, lui dis-je avec toute sorte de modestie, vous venez de commettre une légère inconséquence en empruntant à l'œuvre d'un pauvre poète du XVIIe siècle, d'un homme parfaitement inutile, le trait le plus piquant de

votre argumentation. Dans le système que vous préconisez, et qui est aujourd'hui en plaine floraison, les vers français me paraissent aussi inutiles que les vers latins, dont la jeunesse positive qu'on élève dans nos lycées ne veut plus entendre parler. Prenez-y garde, monsieur, ajoutai-je, les hommes que vous qualifiez de songe-creux ne sont pas aussi inutiles que vous êtes disposé à le croire. Il ne serait peut-être pas difficile de vous prouver qu'il n'y a pas sur cette table un seul objet matériel qui ne soit le résultat de quelque pauvre rêveur dédaigné par les hommes pratiques de son temps. Ne sommes-nous pas ici dans la ville même qui a vu naître Papin, un rêveur du XVIIe siècle, presque un contemporain de Boileau, qui a entrevu et pressenti la puissance infinie de la vapeur? Savez-vous, monsieur, quelle est la source de cette civilisation matérielle qui se développe sous nos yeux et qui excite tant votre enthousiasme? Ce sont les contes de fées, dont on va réalisant chaque jour les rêves divins.

Les théâtres de province sont dans un assez triste état. On y va peu, et à part deux ou trois grandes villes, aucune entreprise dramatique ne saurait exister longtemps sans la subvention que leur accordent les conseils municipaux; encore cette subvention, qui s'élève parfois à des sommes considérables, ne suffit-elle pas à prévenir les nombreuses catastrophes dont les pauvres artistes dramatiques sont fréquemment les victimes. A quelle cause peut-on attribuer l'abandon des théâtres par la population aisée des villes de province? Faut-il y voir un affaiblissement du goût si naturel à l'homme, et particulièrement au Français, pour les plaisirs et les illusions de l'art dramatique? A mon avis, la décadence visible des entreprises théâtrales en province, décadence qui préoccupe vivement l'autorité, tient à des causes diverses.

La société, je veux dire cette fraction de la classe aisée qui vit dans les loisirs et qui se compose en majeure partie des débris de l'ancienne noblesse, ne va presque plus au théâtre. Des scrupules religieux, qu'il ne faut pas confondre avec la religion elle-même, des habitudes casanières, une certaine morgue aristocratique, d'autant plus vive que l'aristocratie n'existe plus, et la facilité des communications avec la capitale, tels me paraissent être les principaux motifs de l'abstention de la bonne compagnie à l'endroit des théâtres de province. Pendant les trois quarts de l'année, on fait des économies, et l'on vient passer les trois autres mois à Paris, où l'on se dédommage amplement des privations qu'on s'impose en province. Par ces fréquens voyages vers le centre de tous les plaisirs intellectuels, le goût s'épure et devient nécessairement plus difficile. On ne se contente plus de la mise en scène et des artistes de la localité.

La lecture des journaux, des *Revues* et de certains livres, les visites, les plaisirs de la villégiature, la conversation, la chasse et quelques fêtes données au profit d'œuvres de bienfaisance, ce sont là les principales distractions de la bonne compagnie en province. Il faut ajouter aux causes qui éloignent du théâtre la partie distinguée de la société de province l'accrois-

sement de ce genre d'établissemens publics qu'on nomme cercles ou clubs, où les hommes se réunissent entre eux, d'après certaines affinités de position, pour jouer, fumer et lire les journaux. Dans la moindre petite ville, on trouve de ces lieux quasi-publics où les hommes qui jouissent d'une certaine aisance vont passer presque toutes leurs soirées. Ils sont là dans un milieu commode, où l'absence des femmes, qui ne sauraient y pénétrer, leur permet de tout dire et de tout faire sans la moindre contrainte. Oserais-je vous dire toute ma pensée? La vie des clubs et le cigare, qui en est le plaisir le plus délicat, me paraissent devoir être pris en grande considération par l'observateur de mœurs. A mon avis, ce sont là deux agens destructeurs de l'ancienne sociabilité française, en ce qu'ils tendent à séparer les hommes de la société des femmes, qui n'exercent presque plus d'influence sur le langage et les manières de la plus rude moitié du genre humain. Je ne veux pas médire d'un plaisir que je suis indigne de goûter, et qui est devenu presque universel en Europe; mais je tiens seulement à constater ce fait : le triomphe du cigare dans les habitudes de la vie est un signe évident de l'affaiblissement de l'influence de la femme dans les mœurs européennes, et particulièrement dans la sociabilité française. Est-ce un bien, est-ce un mal que la propagation d'une jouissance matérielle, innocente, si vous voulez, mais égoïste et solitaire, qui s'est faite aux dépens du plaisir délicat de la conversation et des causeries intimes avec des femmes bien élevées? Je pose la question sans la résoudre, ne voulant pas me brouiller avec la génération d'hommes positifs qui s'élève. Quoi qu'il en soit, les clubs, le cigare, la chasse et les chemins de fer font une rude concurrence aux théâtres de province. A ces causes de dépérissement des théâtres de province il faut encore ajouter, qui le croirait? la musique.

La musique est de tous les arts celui qu'on cultive avec le plus de succès en province. Il ne s'y produit pas plus de compositeurs que de peintres ou d'écrivains originaux; mais on y aime beaucoup la musique dramatique, particulièrement le genre de l'opéra-comique, et on commence à goûter aussi depuis quelque temps l'art plus élevé des Haydn, des Mozart et des Beethoven. Des succursales du Conservatoire de Paris existent à Marseille, Toulouse, Lille, qui témoignent au moins de la bonne volonté de l'autorité pour un art éminemment pacifique et sociable. Des sociétés philharmoniques se sont établies depuis une vingtaine d'années dans presque toutes les grandes villes de France, et ces réunions d'artistes et d'amateurs de bonne volonté forment un centre d'activité qui est un palliatif, si ce n'est un remède, au fractionnement de la société, la grande plaie de la vie de province. On ne se doute pas à Paris quelle diplomatie il faut employer pour réunir dans une ville de province une cinquantaine de personnes appartenant aux différens groupes de la société. Dans cette nation démocratique ravagée par les révolutions, et qui n'est point sans doute au terme de ses vicissitudes, un homme qui s'est enrichi à vendre des sacs de charbon dédaigne de se trouver à côté de celui qui doit sa fortune à des sacs de farine! C'est un phéno-

mène curieux et attristant que de voir les effets de cette misérable vanité chez le peuple le plus humain et le plus sociable de la terre; mais cette contradiction existe dans les mœurs actuelles de la France, tandis qu'en Allemagne, où règne encore une partie des institutions féodales, les hommes et les femmes de la plus haute aristocratie se réunissent avec bonhomie à d'humbles artisans pour exécuter ensemble les chefs-d'œuvre du génie. Moralistes politiques, expliquez-nous ce problème, si vous pouvez! C'est dans les villes de Lille, Douai, Dijon, Caen, Le Mans, Angers, Niort, Tours, Orléans, etc., qu'on trouve les sociétés philharmoniques les plus florissantes. Elles y existent depuis une vingtaine d'années, et, grâce au dévouement de quelques *dilettanti* passionnés qui en font mouvoir les ressorts, elles ont pu résister au ver rongeur des vanités locales. Dans le centre et le midi de la France, on ne goûte et on ne comprend guère que la musique dramatique, et la chansonnette, qui est à la véritable musique ce qu'un vaudeville est à la poésie. Du jour où l'on a pu réunir en France dix personnes autour de quatre morceaux de bois exécutant de la musique sans paroles, on a vu s'accomplir un miracle de la civilisation. La race gauloise, fière, intrépide, rieuse et bruyante, comme dit quelque part un historien romain, n'était pas faite pour comprendre facilement une symphonie de Beethoven.

L'institution des sociétés philharmoniques dans les principales villes de France a beaucoup contribué à la propagation de l'art musical. Des écoles de musique élémentaire ont pu s'établir autour de ces centres d'activité artistique, et de nombreux professeurs de piano surtout se sont décidés à quitter le pavé de Paris, où ils végétaient, pour se fixer dans un chef-lieu de département dont ils font les beaux jours. Il n'y a pas de petite ville de quatre ou cinq mille âmes où l'on ne rencontre un professeur de piano ou de tout autre instrument, vivant honorablement du prix de ses leçons. Ce qu'il ne faut pas chercher en province, parce que cela est même rare à Paris, c'est un bon professeur de chant. Les artistes qui prennent ce titre ambitieux, fort difficile à justifier, ne sont guère que des maîtres de solfége qui enseignent à déchiffrer, tant bien que mal, le morceau en vogue de l'opéra du jour. Aussi toutes les personnes du monde qui chantent avec un peu de goût, et il y en a beaucoup dans la société de province, ont pris des leçons à Paris, où elles viennent renouveler leur répertoire pendant les trois mois d'hiver, qu'elles consacrent aux grands loisirs de la civilisation. J'ai entendu en province des femmes du monde chanter avec un goût parfait des morceaux de Lulli, de Rameau, de Gluck, de Monsigni, de Grétry, voire des motets de Palestrina et des duos de Clari! tandis qu'au théâtre de la localité vous êtes condamné aux chefs-d'œuvre du répertoire courant, aux *Fanchonnette,* aux *Reine Topaze,* plus ou moins estropiés par de pauvres diables sans voix, sans tradition et presque sans talent.

Aux sociétés philharmoniques, qui sont la distraction des classes aisées, on doit ajouter certaines institutions populaires qui, sous le nom d'*orphéons*, ont pris un grand développement dans les villes de province depuis une

dizaine d'années. C'est un fait à peu près incontestable que l'enseignement et la propagation de la musique dans les classes populaires sont l'un des bons résultats qu'on doive à la grande révolution française. Je ne veux pas dire qu'avant 1789 il n'existât pas en France un grand nombre d'institutions publiques telles que les maîtrises, par exemple, où la musique faisait partie de l'instruction gratuite qu'on donnait à de pauvres enfans du peuple. Ce serait mentir à l'histoire, et particulièrement à l'histoire de l'église, qui a réchauffé dans son sein, pendant la longue période du moyen âge, les élémens de cet art divin, dont elle a fait un ornement de son culte; mais il est vrai de dire cependant que la sécularisation des connaissances humaines, qui forme le trait distinctif de la société moderne, est une conséquence des principes émis par la révolution, et que la musique a été comprise dans ce grand mouvement de rénovation morale qui est désormais un fait accompli. Depuis une trentaine d'années surtout, il s'est formé à Paris, en dehors de l'influence directe de l'administration municipale, un grand nombre de sociétés chorales qui sont le fruit de l'initiative intelligente d'un homme de bien, Wilhem. C'est en 1815 que Boquillon Wilhem conçut l'heureuse idée d'appliquer à la musique le mode de l'enseignement mutuel, qui avait été introduit récemment en France. Il essaya d'abord son système dans quelques pensionnats particuliers où il était professeur, et les bons effets qu'il sut en obtenir en très peu de temps attirèrent sur lui l'attention du conseil d'instruction primaire du département de la Seine. M. le baron de Gérando fit alors la proposition d'introduire l'enseignement de la musique dans les écoles primaires de la capitale, et Wilhem fut chargé de cette noble mission, dont il s'acquitta avec un zèle admirable et un succès qui a dépassé toutes les espérances. Il existe actuellement à Paris, indépendamment du grand orphéon municipal, qui se forme de la réunion de tous les élèves des écoles primaires de la ville de Paris, et que dirige M. Gounod, il existe, disons-nous, plus de quarante sociétés chorales libres ayant leurs statuts particuliers et se recrutant parmi les ouvriers de la grande cité. Les provinces ont suivi l'exemple donné par la capitale de l'intelligence. Les maires et les préfets de plusieurs départemens, parmi lesquels il est juste de citer en première ligne M. le préfet de Seine-et-Marne, ont pris ces sociétés d'orphéonistes sous leur protection. Ils ont ouvert des concours, institué des prix, et se sont fait un honneur de présider à ces luttes pacifiques, où il n'y a de vaincus que les dédaigneux et les indifférens. La France entière est remplie maintenant de pareilles sociétés chorales qui se donnent rendez-vous sur un point choisi du territoire pour y disputer le prix de l'art de bien chanter, comme cela se pratiquait, du temps des *Minnesinger*, par-delà les bords heureux du grand fleuve qui appartient à la race teutonique.

Dans le mois de juin dernier, le 28, c'est la ville de Bordeaux qui a été le théâtre où les sociétés orphéoniques du département de la Gironde et celles de plusieurs autres départemens circonvoisins se sont mesurées un cahier de musique à la main.

La séance s'est ouverte à midi dans la salle du beau théâtre de cette seconde et magnifique ville de France. Le jury, composé assez étrangement de quelques artistes de Paris, car la province en est encore à croire que tout nom qui brille un peu à Paris est de l'or pur, le jury donc a vu défiler devant lui d'abord la société lyrique de Bordeaux, puis les sociétés chorales d'Agen, d'Angoulême, de Choisy-le-Roi, les orphéons de Niort, Poitiers, Tours, Blois et Orléans, etc. « La musique, a dit M. le maire de la ville de Bordeaux devant cinq mille auditeurs réunis sur la place des Quinconces, est bien plus qu'une récréation pour l'esprit et un charme pour l'oreille, elle pénètre jusqu'au cœur, et c'est un élément de moralisation; en un mot, la musique est par excellence humaine et civilisatrice. » Voilà d'excellentes maximes, et, pour qu'elles aient été professées par le maire d'une grande ville, c'est-à-dire par un homme essentiellement pratique et peu disposé à la rêverie, il faut que le diable se mêle de nos affaires, et que les choses n'aillent pas tout à fait comme on voudrait les faire aller. Enfin on a distribué les prix, dont les deux premiers ont été remportés par la *Société chorale de Clémence Isaure* de Toulouse, et par la *Société de Sainte-Cécile* de Bordeaux, composée de soixante-dix membres, sous la direction de M. Mézerai. La *Société de Sainte-Cécile* a produit un très grand effet; mais il faut dire aussi que la plupart des choristes du grand théâtre de Bordeaux en font partie, ce qui change un peu le caractère des sociétés orphéoniques, qui sont et doivent rester des associations de simples artisans.

La ville de Dijon, qui est l'une des plus intelligentes, où les arts et particulièrement la musique ont toujours été cultivés avec beaucoup d'ardeur et de succès, car Dijon est la patrie de Rameau, a ouvert pour la troisième fois la lice d'un concours des sociétés chorales. C'est le 16 août qu'a eu lieu cette fête de l'art dans l'ancienne capitale de la Bourgogne. Le jury, composé d'une manière encore plus étrange que celui de Bordeaux, a distribué un premier prix à la *Société chorale de Bourg,* la seconde médaille à *l'Union chorale de Châtillon,* et la troisième aux *Enfans de la Loire.* M. le maire de Dijon a prononcé aussi un long discours où l'on peut remarquer le passage suivant : « Il est vrai de dire que si les compositions de Rameau (notre illustre compatriote), malgré les beautés qu'elles renferment, sont généralement moins goûtées aujourd'hui qu'elles ne le furent autrefois, son *Traité d'harmonie* et sa découverte de *la basse fondamentale* ont conservé toute leur autorité. On a même reconnu que Rameau avait trouvé les lois de l'harmonie, comme Newton celles du système du monde. » — Avouez, monsieur, que le pays dont les magistrats parlent un pareil langage n'est pas encore entièrement perdu pour les muses! Sans doute il ne faut pas trop s'exagérer le mérite absolu de pareilles associations, où la musique proprement dite ne joue qu'un rôle secondaire : il faut y voir un exercice libéral des classes ouvrières, qui aspirent à faire un bon usage des rares instans de loisir que leur laisse la nécessité de vivre en travaillant. Les masses chorales les mieux dis-

ciplinées, telles que la société de Cologne, celles si nombreuses de la Belgique, et le grand orphéon de la ville de Paris, qui est loin de les valoir, ne peuvent produire qu'un certain nombre d'effets de sonorité, dont le fréquent retour amène la monotonie : de l'ombre et de la lumière, des *forte* et des *piano*, mêlés à quelques combinaisons de rhythme, voilà à peu près quels sont les artifices que l'art peut employer dans un morceau d'ensemble destiné à être exécuté par des voix populaires.

Les Allemands, qui sont doués d'un instinct harmonique plus développé que les autres peuples de l'Europe, abordent, dans leurs chœurs populaires, des modulations ardues qui seraient même difficiles pour les choristes de l'Opéra. C'est toutefois un phénomène consolant que de voir ces sociétés chorales, formées par des ouvriers de bonne volonté qui aspirent à étendre la sphère de leurs jouissances morales, se multiplier et prendre racine jusque dans les moindres petites villes de France. J'ai pu entendre récemment l'orphéon d'un chef-lieu d'arrondissement chanter avec beaucoup d'ensemble et de justesse quelques morceaux faciles, à trois et à quatre parties, qui m'ont fait un vrai plaisir, tandis que la société orphéonique de Blois, qui s'est produite dans un concert public donné dans la grande salle des états du château historique que tout le monde connaît, n'a pu chanter dix mesures sans détonner d'un demi-ton. A ce concert donné par la ville de Blois, où j'ai pris ma bonne part d'ennui à entendre clapoter sur un orgue dit d'Alexandre, je n'ai remarqué que quelques chansonnettes agréables de M. Nadaud, chantées avec assez de goût par un des frères Lyonnet.

La conclusion de cette longue missive que j'ai l'honneur de vous adresser du fond d'une villa charmante, c'est que Paris, qui n'a pas été fait en un jour, comme on dit vulgairement, est plus qu'une capitale ordinaire. C'est le centre, le cœur et le cerveau de la nation, qui, en le perdant, perdrait toute son influence sur l'Europe et la civilisation du monde. La France ne pourrait donc pas chanter avec le Misanthrope :

Si le roi m'avait donné
  Paris, sa grand' ville,
Et qu'il me fallût quitter
  L'amour de ma mie,
Je dirais au roi Henri :
Reprenez votre Paris;
  J'aime mieux ma mie,
    O gué!
  J'aime mieux ma mie!

En faisant ce sacrifice, elle y perdrait le rang élevé qu'elle occupe dans la hiérarchie des peuples civilisés.

Agréez, etc. P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1857.

La politique ne se compose pas seulement de tous les faits qui s'accomplissent, de toutes les questions qui s'agitent dans les sphères de la diplomatie officielle; elle se compose souvent de mille autres choses encore, et de ces choses diverses, les unes pourraient exister, les autres n'existent pas, beaucoup n'existeront jamais. La chimère se mêle à la réalité, les hypothèses se substituent aux calculs positifs, les moindres symptômes deviennent le point de départ des combinaisons les plus imprévues. En un mot, à côté du monde réel, il y a un monde fictif, œuvre des imaginations qui inventent et des hommes d'état bénévoles, d'autant plus libres de remanier la carte de l'Europe qu'ils ne l'ont pas entre les mains. Prise en elle-même, la politique actuelle, à vrai dire, compte peu d'événemens saillans, de ces événemens qui n'ont rien d'idéal. Le conflit survenu à Constantinople à l'occasion des principautés n'est plus qu'un souvenir. Les relations régulières ont été renouées entre la Turquie et les quatre puissances qui avaient été amenées à une rupture. Les élections recommencent en Moldavie dans des conditions nouvelles, c'est-à-dire après une rectification des listes électorales, mais toujours sous les auspices de M. Vogoridès, que la Turquie paraît mettre son amour-propre à soutenir en désavouant tous ses actes. L'état des principautés n'est point sans doute une question résolue, c'est une question réservée. En même temps l'Angleterre a toujours cette triste et grandiose préoccupation de l'Inde, qui se reflète si étrangement dans la presse britannique, et qui remplit tous les esprits d'anxiété. Ainsi une crise qui vient de finir à Constantinople, une guerre qui n'est point particulièrement européenne, quoiqu'elle intéresse la civilisation, représentée dans cette lutte par une des puissances de l'Occident, telle est pour le moment la réalité de la politique actuelle. Mais cela suffit-il? Que Napoléon III visite la reine d'Angleterre à Osborne, ainsi qu'on l'a vu; que l'empereur des Français et l'empereur de Russie se rencontrent à Stuttgart, ainsi qu'on va le voir, aussitôt

les conjectures commencent; la distribution des territoires est indubitablement sur le point de subir des modifications profondes, le système des alliances va tout au moins être renouvelé. Ce n'est pas pour rien que des chefs de grands états se déplacent, — et comme personne en vérité ne nous a demandé le secret sur ce qui s'est passé à Osborne ou sur ce qui va se passer à Stuttgart, nous pouvons bien le répéter sans inconvénient, le tenant d'une source authentique, c'est-à-dire des nouvellistes eux-mêmes, fort répandus en ce monde. Comment se fait-il qu'il y ait en certains momens une véritable recrudescence de ces transformations de fantaisie et de cette diplomatie d'imagination? Voilà peut-être le problème le plus curieux.

Une chose pourrait arrêter cependant, c'est que les versions ne laissent pas quelquefois d'être contradictoires; elles varient selon que le vent souffle d'Osborne ou de Stuttgart, et sous l'influence de bien d'autres considérations encore. Mais quoi! cela prouve que la fertilité des inventeurs n'en est pas à une combinaison près pour tracer la route à la politique européenne. — Croyez-vous, dira l'un, que Napoléon III soit réellement allé à Osborne pour régler l'affaire des principautés, ou que cette question ait été l'unique objet de l'entrevue de l'empereur des Français et de la reine de la Grande-Bretagne? Au premier aspect, c'est là effectivement ce qui est le plus visible. L'Angleterre s'est ralliée à la politique de la France à Constantinople, au risque d'imposer à lord Stratford de Redcliffe l'amer déplaisir de se contredire à peu de jours de distance; mais au fond il s'agissait de bien autre chose : vous n'en êtes point à savoir que l'Europe est travaillée de vieux malaises; toutes les situations sont contraintes. Le droit de 1815 est à demi abrogé après avoir été vingt fois violé; il ressemble un peu à l'empire ottoman, il n'est debout que parce qu'on ne sait comment le remplacer. Le difficile était de s'entendre et de trouver un terrain où l'Angleterre et la France pussent se mettre d'accord; on y est parvenu, le reste n'est plus rien. La souveraine de l'Angleterre, comme tout le monde le sait, est mariée avec un prince de Cobourg. Or le secret et invariable désir du prince Albert et de la reine Victoria, c'est de voir la maison de Cobourg devenir maison royale en Allemagne par un agrandissement de territoire. La combinaison est bien simple : en supprimant quelques principautés allemandes, on fera un royaume qui sera donné à la maison de Saxe-Cobourg-Gotha; le nom même du royaume est déjà trouvé. Remarquez que le prince Alfred d'Angleterre est, par son père, frère du duc actuel, qui n'a point d'enfans, l'héritier du nouveau royaume. Moyennant ceci, la France s'étend jusqu'au Rhin; tant qu'elle n'a pas cette frontière naturelle, elle est une menace pour l'Europe; quand elle l'aura, elle sera la première gardienne de l'ordre européen. La Prusse, il est vrai, pourrait avoir quelques objections à faire à ces arrangemens; mais la Prusse elle-même, vous ne l'ignorez pas, est un état mal composé, vulnérable dans sa longueur; ses provinces du Rhin sont séparées du reste de la monarchie. Puisqu'on entre dans la voie des médiatisations, la Prusse serait fortifiée par des acquisitions nouvelles; elle deviendrait un corps plus consistant, plus uni, en même temps qu'elle obtiendrait des ports qu'elle envie, et elle serait satisfaite. Tel est l'objet réel de l'entrevue d'Osborne, et non l'affaire des principautés, question médiocre, résolue en un moment avec un peu de bon vouloir. Aussi ne doutez pas que l'alliance de la France et de

l'Angleterre ne soit plus que jamais solide et indissoluble; sur elle reposent les combinaisons futures de l'Europe. — Voilà, on en conviendra, tout un plan merveilleusement combiné. Il peut bien y manquer quelques petits détails; mais qui n'oublie pas quelques détails dans un plan de réorganisation européenne? Si vous éprouvez encore quelques doutes, c'est que vous serez véritablement difficile. Il reste donc convenu que tout se sera ainsi passé à Osborne.

Seulement ici intervient un autre incident, c'est l'entrevue prochaine de l'empereur Napoléon et de l'empereur Alexandre II à Stuttgart. Les deux souverains en effet vont se rencontrer chez le roi de Wurtemberg, allié des deux familles impériales, et qui est venu récemment en France. Or, si l'entrevue d'Osborne a eu ses historiens de fantaisie, l'imagination des romanciers de la politique ne s'exerce pas moins sur l'entrevue de Stuttgart avant même qu'elle n'ait eu lieu. De l'alliance de la France avec l'Angleterre, on passe tout à coup à une alliance avec la Russie, et aussitôt les noms d'Erfurt ou de Tilsitt seront prononcés. — C'est à Stuttgart, vous dira-t-on, que va se former la nouvelle alliance des deux empires. Tout a été préparé par le duc de Hesse lorsqu'il est allé cet été à Plombières; il ne restait qu'à choisir un moment favorable; ce moment est venu. Au milieu de toutes les oscillations de la politique actuelle, la Russie conserve un double ressentiment : elle ne peut pardonner à l'Autriche la conduite qu'elle a suivie pendant la guerre d'Orient, parce qu'elle a vu et parce qu'elle voit encore dans cette conduite une défection après tout ce qu'avait fait le dernier tsar pour la puissance autrichienne. Elle ne pardonne pas davantage à l'Angleterre, qui avait reçu les secrets de l'empereur Nicolas, d'avoir si mal répondu à cette confiance. Quant à la France, qui l'a combattue avec une énergie victorieuse, la Russie ne la considère nullement en ennemie; elle voit plutôt en elle une alliée naturelle. Elle a essayé plus d'une fois déjà, par ses déférences et même ses flatteries, de détacher la France de l'Angleterre et de l'Autriche : elle n'a point réussi, elle ne pouvait pas réussir, lorsqu'elle usait de cette tactique; mais les souvenirs de la guerre s'effaçant, et les rapports des souverains devenant plus intimes, l'alliance des deux empires devient possible. Il est facile de comprendre, dans cette situation, ce qui peut sortir de l'entrevue de Stuttgart. Bien des questions seront agitées, on n'en doute pas, et au premier rang celle de l'organisation actuelle de l'Europe. L'empereur Alexandre II est entièrement disposé à souscrire aux combinaisons nouvelles qui pourront se produire. Il ne fait même que se conformer à une tradition russe, en admettant pour la France la nécessité d'élargir sa frontière jusqu'au Rhin. La France peut trouver un autre agrandissement en Savoie, tandis que le roi de Sardaigne s'étendrait en Lombardie. La Prusse, qui ne serait pas oubliée, trouverait des compensations d'un autre côté. En un mot, tout s'arrangerait. Observez bien que les derniers événemens qui ont eu lieu à Constantinople laissent voir comme une ébauche de l'alliance possible de ces quatre puissances : la Russie, la France, la Prusse et la Sardaigne. Les intérêts de quatre états se sont touchés un moment, ils se toucheront encore, et de leur rapprochement naîtra un équilibre nouveau. Voilà ce qui va s'agiter à Stuttgart, voilà l'objet de l'entrevue des deux empereurs! — Et de fait, on le reconnaîtra, le plan n'est pas moins merveilleux que celui d'Osborne : tout

comme celui-ci, il dispose de l'avenir, il distribue les territoires, il crée des relations nouvelles, car enfin, dès qu'on se met à l'œuvre, il faut bien pourvoir à tout.

Il y a du moins quelque satisfaction à voir que si l'Autriche est en général assez mal partagée dans ces combinaisons diverses, la France a sa place partout, et arrive par des chemins différens au même but. La France aura-t-elle les frontières du Rhin et la Savoie? Sera-t-elle obligée de se contenter de l'un ou l'autre avantage? Tout se réduit pour elle à cette alternative peu redoutable. Voici cependant qu'une dernière hypothèse s'élève tout à coup. — Vous vous trompez les uns et les autres, dit celui-ci, mieux avisé; il ne s'est rien passé à Osborne, et il ne se passera rien à Stuttgart. L'empereur Napoléon est allé visiter la reine Victoria; il rencontrera l'empereur Alexandre, et la politique de la France restera la même, une politique de fidèle alliance avec l'Angleterre, de bonne amitié avec toutes les puissances. Le voyage à Stuttgart n'empêche pas l'empereur de souscrire avec la garde impériale en faveur des victimes des événemens de l'Inde, comme vous l'avez vu, et ce témoignage de sympathie, qui est en même temps un acte politique, n'empêche pas le chef de l'état de se faire représenter au service religieux célébré à Paris pour l'anniversaire du couronnement de l'empereur Alexandre. Tout cela ne conduit pas à la guerre, cela conduit plutôt à la paix, seulement à une paix où la France ne laisse pas d'avoir un certain rôle, parce que de toutes les puissances elle est en ce moment la moins embarrassée. Sans doute l'Europe n'est point organisée de telle sorte qu'on ne puisse voir un jour ou l'autre éclater quelque crise qui se prépare depuis quarante ans. Sans doute aussi la frontière du Rhin conviendrait merveilleusement à la France; la Savoie ferait, à tout prendre, un beau département français. Que l'empereur y ait songé, le trouvez-vous surprenant? Il serait le seul qui ne l'aurait point vu. La restauration elle-même, qu'on a tant accusée, songeait au Rhin, et elle y serait peut-être arrivée. Ce n'est donc point une politique nouvelle; mais entre la pensée et l'acte il y a bien des choses : il y a tout d'abord la difficulté de commencer, de porter la main sur tout un ensemble politique qui ne se dissoudra pas sans fracas, on peut le croire. Que le gouvernement français ne fasse rien pour précipiter cette crise, trop logique pour n'être pas vraisemblablement inévitable, c'est ce qu'il est difficile de ne pas voir écrit dans tous les actes de sa politique. Le gouvernement français aurait pu premièrement continuer la guerre, quand elle existait; il n'aurait fait que céder aux vœux de l'Angleterre, et alors toutes les questions d'équilibre continental et de territoires ne tardaient pas à s'élever d'elles-mêmes. Il y a un an, Bolgrad et la délimitation de la Bessarabie offraient une belle occasion de brouiller les affaires de l'Europe. Il y a peu de jours, le conflit diplomatique qui a surgi à Constantinople pouvait être une grande tentation. Il n'y avait qu'à laisser aller les choses. Le bon droit évident était du côté de la France; il y avait une alliance toute formée entre les quatre puissances jetées dans un camp, tandis que l'Autriche et l'Angleterre étaient dans l'autre. Transportez cette situation dans l'Occident, l'Europe est partagée en deux. Et cependant, on l'a vu, aucune de ces occasions n'a été saisie aux cheveux. Dans ces circonstances diverses et également favorables, c'est la France qui est intervenue pour la paix, c'est la France

qui a fait cesser la guerre; c'est elle qui a mis fin aux brouilleries de Bolgrad, et c'est elle encore qui vient de dissiper, dans un moment d'entrevue, tous les nuages qui s'étaient élevés à Constantinople. Vous devez en conclure évidemment que l'empereur des Français n'a point le dessein de se jeter aveuglément dans la guerre, même pour arriver à ce qu'il peut désirer, et s'il ne veut point la guerre, que deviennent toutes vos combinaisons d'Osborne et de Stuttgart?

D'ailleurs, soit dit entre nous, pour la réalisation de tels desseins, quelle serait donc pour la France l'efficacité actuelle de ces alliances dont on parle? L'Angleterre n'a qu'une pensée en ce moment, elle n'a de regards que pour l'Inde; elle n'a pas trop de toutes ses forces pour faire face à cette formidable insurrection qui l'a prise à l'improviste, et ce n'est vraiment pas l'heure pour elle de former des alliances qui ne lui offriraient d'autre prix que la création d'un nouveau royaume en Allemagne. Tout le concours de l'Angleterre se réduirait donc à laisser faire. La Russie, de son côté, est sortie de la dernière guerre plus meurtrie encore qu'on ne l'a dit. Ce qu'elle a dépensé en hommes et en argent dépasse tout calcul : au moment où la lutte a cessé, elle était dans un état tel qu'elle aurait eu de la peine à soutenir une nouvelle campagne, et c'est ce qui l'a déterminée à traiter. On ne connaissait pas alors entièrement la vérité, on ne l'a connue que depuis. Aujourd'hui encore l'armée russe est singulièrement réduite, et le gouvernement de Pétersbourg ne le cache pas si bien qu'on n'ait pu en voir quelque chose au dernier camp de manœuvres de Tsarkoe-Selo, d'où il faut conclure que l'empereur Alexandre II ne pourrait lui-même en ce moment offrir un secours très décisif, et une entente trop intime avec lui ne vaut pas une rupture ou un refroidissement de l'alliance avec l'Angleterre. Tenez donc pour certain que la garde impériale n'est pas près de quitter le camp de Châlons, où elle est réunie pour marcher sur le Rhin. L'empereur des Français ne s'occupe pas de toutes ces choses; sa pensée est tournée vers la paix et vers l'intérieur, où il ne peut douter qu'il ne reste beaucoup à faire. Il n'ignore pas que la spéculation fiévreuse n'est pas l'industrie, outre qu'elle aboutit le plus souvent à des crises qui paralysent tout, comme on le voit aujourd'hui; il sait que des travaux trop accumulés créent parfois une activité factice aux dépens de la véritable activité, que des finances sûres et solides sont la force d'un peuple dans l'occasion, que dans un pays comme la France enfin ni l'industrie, ni la guerre elle-même ne suffisent, s'il n'y a aussi cette séve de l'esprit qui a besoin d'une atmosphère saine et généreuse. Ne trouvez-vous pas la carrière assez grande? Et voilà pourquoi tous vos rêves d'Osborne et de Stuttgart ne sont en définitive que des rêves.

Ainsi vont toutes les versions, se succédant, se croisant et disparaissant tour à tour. C'est la politique de l'hypothèse et de la fantaisie prenant l'Europe pour théâtre. Arrivez aux faits actuels : de l'alliance de la Russie et de la France, il reste l'entrevue de Stuttgart, entrevue qui a certes son prix, comme signe des bons rapports des souverains, quoiqu'elle ne puisse avoir les conséquences qu'on lui attribue, et qui a été précédée elle-même du traité de commerce récemment ratifié. Un traité de commerce et de navigation, ce n'est pas beaucoup, quand on pense qu'il est si facile de remuer le monde dans une conversation. Combien de traités de ce genre cependant n'ont-ils pas été

plus utiles que des traités d'alliance offensive et défensive! Ceux-ci n'embrassaient souvent qu'une chimère pour laquelle coulait inutilement le sang des hommes; les autres servaient des intérêts sérieux, positifs et saisissables; ils aidaient au rapprochement des peuples, et faisaient marcher la civilisation plus que les armes ne l'auraient fait. Le traité avec la Russie n'innove pas en matière de commerce international; il règle les relations des deux pays dans des conditions de large réciprocité, stipulant la liberté commerciale, des droits égaux pour les sujets des deux nations, des exemptions égales. En un mot, après avoir subi momentanément le contre-coup d'une grande guerre, le commerce de la Russie et de la France entre dans une voie nouvelle, sous les auspices d'une législation favorable, et voilà du moins un fruit du rétablissement de la paix, des relations amicales renouées entre les gouvernemens. C'est le fait à côté de la chimère.

La réalité aussi pour l'Angleterre, c'est l'Inde, nous le disions; c'est cette insurrection dont le caractère et la mesure restent encore dans une sorte d'obscurité inquiétante, et qui fait compter les heures avec une fébrile impatience à l'arrivée de chaque courrier. Cette insurrection restera-t-elle circonscrite dans la présidence du Bengale? s'étendra-t-elle à Madras et à Bombay? Voilà la question dont on attend la solution. Une chose n'est point douteuse pour le moment, c'est que jusqu'ici dans cette explosion soudaine les Indiens se signalent par des actes de la plus odieuse barbarie, et les Anglais, serrés de toutes parts, réduits en nombre, se soutiennent par l'audace et l'héroïsme. On a vu un exemple de cette audace, où il entre un certain mépris pour les indigènes, dans l'affaire qui a eu lieu aux abords d'Agra. Les Anglais ont été obligés de se replier après un échec, mais ils étaient sortis au nombre de six cents pour aller combattre une armée de six mille hommes pourvue de onze pièces de canon, et cette lutte inégale n'a cessé que parce que les Anglais n'avaient plus de munitions. Au milieu de ces émouvantes péripéties, dont les correspondances de l'Inde donnent une idée, il y a des caractères qui prennent parfois un relief étrange. Tel est cet officier parti de Phillour avec moins de cent hommes pour le siége de Delhi, et bientôt tué devant cette place. C'est une sorte de puritain, qui compare les Anglais aux enfans d'Israël campant devant les Syriens. Ailleurs ce sont des scènes profondément tragiques, comme au massacre de Ihansi. Le capitaine Gordon, le capitaine Skene et sa femme se réfugient dans une tour dès le début du soulèvement. Là, ils se défendent tant qu'ils peuvent; puis, quand ils sont serrés de trop près par les rebelles et menacés d'être pris, Skene embrasse sa femme, lui brûle la cervelle et se tue, tandis que Gordon tombe percé d'une balle au front. C'est là ce qui émeut profondément aujourd'hui en Angleterre, et ce qui est fait pour émouvoir dans tous les pays. Il est malheureusement peu probable que cette situation s'améliore avant que les forces anglaises soient devenues assez considérables pour engager une lutte qui ne pourra qu'être terrible, et ce n'est que dans quelque temps que les renforts récemment expédiés pourront arriver dans l'Inde. D'ici là tout est possible, tout est à craindre.

Ce serait assurément un triste patriotisme en France que celui qui se réjouirait de ces malheurs. Lors même que l'Inde échapperait à l'Angleterre, elle ne serait pas à nous, et elle serait perdue pour la civilisation. Notre

pays n'en est plus à nourrir des sentimens de jalousie, qui trouveraient ici un trop douloureux aliment. Renfermée dans sa vie intérieure, la France ne voit pas se multiplier les événemens aujourd'hui. Les événemens sont de l'ordre le plus simple et le plus pratique. Un des faits les plus actuels est la session des conseils généraux, qui vient d'avoir lieu. Sans être investis d'attributions politiques et sans avoir une juridiction directe en dehors du cercle des affaires locales des départemens, les conseils généraux ont du moins la mission ou le droit d'émettre des vœux sur tout ce qui intéresse le pays, sur tout ce qui peut servir au développement de la prospérité publique. Les conseils généraux, cette année comme les années précédentes, ont émis des vœux de ce genre. Beaucoup se sont montrés notamment disposés à appuyer de leurs manifestations un projet qui, par son caractère et ses résultats, est, à vrai dire, l'affaire de tous les peuples : c'est le percement de l'isthme de Suez. Lord Palmerston a laissé éclater dès le début une hostilité singulière contre ce projet d'origine française, et le chef du cabinet de Londres a reçu bientôt des événemens eux-mêmes une réponse aussi imprévue que décisive : cette réponse, c'est l'insurrection de l'Inde qui s'est chargée de la donner. Il n'est point douteux que si l'Angleterre avait pu expédier ses forces militaires par l'Égypte au lieu de les envoyer par le Cap, elle aurait gagné un temps précieux, et se serait trouvée plus rapidement en mesure de défendre son empire oriental. Cela prouve simplement le caractère d'utilité générale qu'il y a dans cette œuvre, appuyée par un certain nombre de conseils généraux français. Sur d'autres questions, les opinions sont partagées dans les assemblées départementales; il en a été ainsi spécialement au sujet de l'établissement des caisses d'assurances agricoles. Enfin le conseil général du département de l'Hérault a émis son vœu habituel en faveur de la liberté commerciale, tandis que dans le Nord un vœu tout contraire a été exprimé. Dans leur ensemble, les travaux des conseils de département deviendraient aisément un curieux sujet d'analyse.

L'histoire actuelle fuit d'un vol rapide; les événemens se succèdent, les conjectures vont plus vite encore, au risque de se perdre dans le vide; tout se précipite vers l'inconnu, et tandis qu'on marche vers cet avenir voilé, le passé que ne connaissent pas toujours ceux mêmes qui l'ont vu, le passé se relève lentement derrière nous avec ses malheurs, avec ses gloires et toutes ses réalités irrévocables, qui sont autant d'enseignemens lumineux. Le premier empire, la restauration, la monarchie parlementaire de 1830, toutes ces époques qui se suivent à si courte distance sans se ressembler, et dont chacune représente une idée distincte, un ordre de choses différent, deviennent un objet permanent d'étude. M. Thiers publie le seizième volume de son œuvre éminente sur l'ère *du Consulat et de l'Empire*. M. de Beaumont-Vassy écrit une *Histoire de mon Temps*, qui va de 1830 à 1851, avec le désir d'être instructif. Un autre écrivain, M. Victor de Nouvion, vient de commencer à son tour le récit des mêmes événemens depuis la révolution de 1830, qui fut la chute de la restauration, jusqu'à cette autre chute de 1848, que M. Granier de Cassagnac décrivait récemment en y ajoutant l'histoire de la chute de la seconde république. Ainsi, de quelque côté qu'on se tourne dans notre temps, il y a des chutes, et les gouvernemens seraient bien mal inspirés s'ils s'accusaient ou se dédaignaient mutuellement au nom de cette

loi suprême et aveugle du succès, de même que la moralité serait absente de tout récit qui prendrait ce succès pour unique mesure de la valeur des choses contemporaines. L'histoire ressemble à une bataille : ceux qui en sont les témoins ou les acteurs ne sont pas les mieux placés d'habitude pour en saisir l'ordonnance et les proportions. La vérité ne se dégage que peu à peu, à mesure qu'on a moins d'intérêt à la cacher ou que les faits parlent d'eux-mêmes, et c'est ainsi que M. Thiers, placé à distance des événemens, peut poursuivre avec fruit, avec un succès croissant, ses courageuses et sincères investigations sur l'empire. M. Thiers n'est point, il s'en faut, un ennemi de l'empire et de l'empereur; mais il les juge l'un et l'autre. Il est arrivé, dans son dernier volume, à la campagne de 1813, à ce duel formidable entre la puissance impériale déjà branlant sur sa base et la coalition, chaque jour plus serrée et plus forte, de l'Europe. Moscou était le premier pas vers le déclin; la campagne de France va être la dernière étape. Les cent-jours ne seront qu'une sorte d'épilogue imprévu, un hors-d'œuvre prodigieux et inutile qui n'aura d'autre effet que d'agrandir la défaite de l'empereur en agrandissant les plaies de la France. La campagne de Saxe, ainsi que le montre justement M. Thiers, est pour ainsi dire le nœud de ce drame où l'on voit vingt nationalités se mêler sous des drapeaux différens pour aller se heurter dans un choc de trois jours aussi effrayant que décisif, à Leipzig.

Napoléon, campé à Dresde, ayant retrouvé l'ascendant des armes par les victoires de Lutzen et de Bautzen, prêt à négocier à Prague, pouvait-il et devait-il accepter la paix? Ne devait-il pas tout faire pour empêcher l'Autriche de passer d'une alliance récente avec lui à une médiation armée, puis à une hostilité déclarée? Sa situation, son intérêt, l'épuisement de la France, la fatigue de ses alliés, tout lui en donnait le conseil. Les conditions de paix offertes par l'Autriche d'ailleurs n'avaient rien qui ne fût à la hauteur d'une grande ambition, il faut le redire après M. Thiers, qui en est si pénétré, qu'il y revient souvent : ces conditions laissaient encore à la France la Hollande, la Belgique, le Piémont, la Toscane, l'état romain, la Lombardie, deux ou trois royaumes feudataires. Mais l'Autriche était-elle sincère et loyale? L'historien de l'empire n'hésite pas à le penser, et il se fonde sur l'intérêt de l'Autriche, qui trouvait de larges compensations dans les conditions offertes, sur les dispositions de l'empereur François, qui ne pouvait songer alors à poursuivre la chute de celui à qui il avait donné Marie-Louise, enfin sur la crainte très légitime qu'inspirait encore la puissance de Napoléon. Si l'Autriche, dans cette circonstance comme toujours, cherchait à tirer avantage de sa position exceptionnelle de médiatrice et se faisait habilement sa part sans avoir combattu, il est du moins certain qu'elle n'avait cessé de déclarer que si la paix n'était point faite, le soir même du jour où expirait l'armistice de Pleiswitz, elle serait dans les rangs de la coalition. Sur ce point, M. de Metternich avait été on ne peut plus formel.

Comment se fait-il cependant que l'empereur se raidit contre cette situation? C'est qu'il mettait son orgueil à croire qu'une paix qui ne le laissait pas maître du monde détruisait son prestige aux yeux des peuples et le livrait à ses adversaires. En eût-il été ainsi, c'était certainement la faute de son système. Ne tenant compte ni de l'orage grossissant, ni des patriotiques avis du sage Caulaincourt, et moins encore des importunes sollicitations pa-

cifiques que Rovigo lui-même lui adressait de Paris, Napoléon, au fond, ne voulait pas la paix : il n'est plus guère permis de s'y tromper; il ne se servait de l'armistice de Pleiswitz et des négociations évasives de Prague que pour doubler ses armemens, frémissant à la seule pensée qu'on pût mettre en question l'efficacité de ses coups, ne croyant pas peut-être à une résolution si prochaine de l'Autriche, et comptant dans tous les cas, si l'Autriche se prononçait contre lui, avoir le temps de battre les alliés l'un après l'autre. Il l'aurait pu sans doute avec ses vieux soldats d'autrefois; il ne le pouvait plus avec une armée qui n'était qu'une agglomération de jeunes conscrits français à peine façonnés à la guerre ou d'alliés douteux prêts à la défection, et c'est ici surtout qu'on peut voir combien le génie militaire de Napoléon, si grand qu'il fût toujours, pliait sous le poids d'une politique impossible. Pour garder Hambourg, Dantzig, Stettin, Custrin, il s'affaiblissait et laissait le Rhin sans défense; pour menacer la Prusse et Berlin, il étendait immensément sa ligne d'opérations, et pour occuper ce vaste champ de bataille, il disséminait ses forces, livrant ses lieutenans à des surprises comme celle dont Vandamme fut victime, ou à des échecs comme ceux qu'essuyait Ney sur la route de Berlin. Il s'exposait lui-même, quelque savantes que fussent ses manœuvres, à se trouver un jour pris entre trois armées auxquelles il aurait à livrer sur place trois batailles gigantesques : c'est ce qui arrivait à Leipzig. Or, cette bataille de trois jours une fois perdue, la France était ouverte; la défense du Rhin n'avait pas été prévue, ou l'on n'y avait songé que tard, et tandis que l'armée se repliait précipitamment à travers l'Allemagne, harcelée par les alliés, il restait cent mille hommes dans les places du nord, cent mille hommes dispersés, immobilisés, séparés de la France assaillie de toutes parts, et sacrifiés à la chimère de la conservation des villes anséatiques et du protectorat de la confédération du Rhin. Napoléon périssait par le sentiment démesuré d'une puissance qu'il croyait retenir encore, et qui lui échappait de tous côtés. Et ce sentiment outré d'un pouvoir sans limites se montrait à l'intérieur aussi bien que dans ces luttes des nations. Vers le même temps, un jury d'Anvers absolvait des accusés mis en jugement pour des faits de concussion administrative. L'empereur, indigné de cet acte d'indulgence qui cachait peut-être quelque hostilité, cassait l'arrêt de justice, renvoyait les accusés absous devant d'autres juges, et mettait en cause quelques-uns des jurés eux-mêmes. Il était impossible d'accumuler plus de violences dans un sentiment d'honnêteté révoltée. Au reste, Napoléon ne dissimulait pas sa pensée. « Le souverain, disait-il ou faisait-il dire en son nom, est la loi suprême et toujours vivante; c'est le propre de la souveraineté de renfermer en soi tous les pouvoirs nécessaires pour assurer le bien, pour prévenir ou réparer le mal. » Par là toutes les institutions étaient supprimées; il ne restait plus clairement et ostensiblement debout que la volonté d'un homme C'était trop ou trop peu, si grande, si bien intentionnée que fût cette volonté : l'empire périssait sous l'empereur.

On peut dire que chaque époque a un signe particulier. L'empire a eu le sien; la restauration a eu de même son caractère propre aussi bien que la monarchie de 1830. Ce n'est point certainement par l'abus du pouvoir qu'est tombé le régime inauguré par la révolution de juillet; il aurait plutôt péri par l'excès contraire. Dans tous les cas, c'est un des plus grands essais qui

aient été tentés pour faire pénétrer dans les mœurs publiques les habitudes de la liberté constitutionnelle. Comment le gouvernement de juillet est-il né? comment a-t-il vécu, et comment est-il mort? C'est la triple question livrée désormais à l'historien, et qui ressort du mouvement des faits, du jeu des partis, du travail des esprits. Des pamphlets ont usurpé le nom de témoignages véridiques pendant que le régime de 1830 vivait. Les diffamations ou les apologies, les mémoires, les récits, les divulgations secrètes ne manquent pas; il manque une histoire complète et définitive, qui reste peut-être encore difficile à faire, et que tente M. Victor de Nouvion dans une œuvre étendue, dont les deux premiers volumes seulement ont vu le jour. L'auteur de l'*Histoire du règne de Louis-Philippe Ier, roi des Français*, prend cette monarchie de 1830 à son orageux berceau; il n'est arrivé encore qu'à ces premières années pleines de luttes, où l'ordre avait à triompher, où une politique nouvelle avait à se dégager du tourbillon des passions et des systèmes révolutionnaires. Avant tout, le mérite de ce livre est dans le sentiment d'équité et d'impartialité qui l'anime. Parce que le roi Charles X, vaincu en 1830, s'en va emmenant avec lui une dynastie séculaire, l'auteur ne se croit point tenu de l'accabler sous sa défaite; parce qu'une révolution qu'il croit légitime triomphe, il ne glorifie pas indistinctement tout ce que fait cette révolution. M. de Nouvion, et c'est son mérite, juge les choses et les hommes, M. de Lafayette aussi bien que M. de Polignac, les serviteurs aveugles du roi et les serviteurs dangereux du peuple triomphant. En un mot, il entre dans cette étude avec un esprit libre, sinon de préférences, du moins de préjugés de parti; il n'est décidé que contre l'anarchie, qui n'est pas une opinion.

C'est la loi des révolutions de se personnifier dans un homme. Le roi Louis-Philippe, qui repose aujourd'hui à Weibridge et qui appartient désormais à l'histoire, personnifia la révolution de 1830 dans ce qu'elle eut de juste, de sage et même de possible; il en fut le modérateur, le souverain et le guide. Des partis mal conseillés par leur rancune ont voulu le représenter comme un conspirateur qui, durant quinze ans, s'était livré à des brigues secrètes pour arriver à mettre la main sur la couronne. La vérité est plus simple, elle est dans les récits de M. de Nouvion. Il n'est point douteux que, sous la restauration, celui qui n'était encore que le duc d'Orléans vivait en bonne intelligence avec les opinions libérales; il datait de 1789, et il aimait à s'en souvenir. Certainement aussi il prévoyait une catastrophe; mais le chemin qui pouvait le conduire au trône, ce n'est pas lui qui était en mesure de l'ouvrir. On le lui ouvrit tout à coup par les ordonnances de juillet, et alors ce n'était plus son intérêt personnel qui se trouvait seul en jeu, c'était l'intérêt du pays, menacé subitement de tomber dans un abîme. Les hésitations que d'un autre côté les révolutionnaires ont attribuées à Louis-Philippe dans ce moment suprême, les haines violentes dont ce parti n'a cessé de poursuivre le dernier roi, sont sa plus éclatante justification; elles prouvent que, quant à lui, il prenait la couronne non comme un ambitieux qui touche enfin son but, mais comme un modérateur invoqué dans une grande nécessité publique. Cette pensée est dans toutes les paroles du duc d'Orléans en 1830; elle est dans les premières communications adressées aux cours de l'Europe, elle est dans ses premiers entretiens avec la chambre. « Les députés de la nation me comprendront, disait-il, lorsque je leur dé-

clare que je gémis profondément sur les déplorables circonstances qui me forcent à accepter la haute mission qu'ils me confient, et dont j'espère me montrer digne. » Au demeurant, le duc d'Orléans était roi pour sauver le pays de la république; par lui, les événemens de juillet conservèrent un caractère purement libéral. Toute la politique nouvelle était là. C'est cette origine que M. de Nouvion a voulu remettre en lumière. Après Louis-Philippe, nul peut-être ne personnifie mieux cette révolution de 1830 que Casimir Périer, et l'existence du ministère qui prit le nom de ce valeureux chef est sans nul doute un des plus émouvans, un des plus virils spectacles qui puisse s'offrir dans l'histoire d'un peuple. Au milieu des agitations et des luttes qui suivent une grande secousse, Casimir Périer traçait véritablement le programme du règne en faisant face à tous les partis, en contraignant l'émeute à plier sous son indomptable vigueur, en rétablissant la discipline dans une administration ébranlée, en envoyant avec cela une armée en Belgique. On peut concevoir bien des manières de sauver la société; on ne disconviendra pas qu'il n'y ait quelque grandeur dans ces luttes que retrace l'historien du *règne de Louis-Philippe,* et où l'on voit un homme énergique rallier par l'action et par la parole toutes les forces conservatrices autour d'un drapeau qui est resté debout dix-huit ans. Cette halte a duré dix-huit années en effet, mais ce ne fut qu'une halte, et l'histoire dira comment le régime de 1830, après avoir triomphé par la lutte, a succombé lorsqu'il semblait le moins menacé.

Dans ce courant des événemens contemporains, où à des intervalles égaux trois grands gouvernemens ont péri par des catastrophes différentes, il y a un mot commode dont on se sert volontiers pour tout expliquer : ce mot, c'est la force des choses, philosophie singulière qui exige peu d'efforts, et qui permet surtout de voir passer d'un œil paisible les révolutions. On ne voit pas que ce qu'on nomme la force des choses n'est, à tout prendre, que l'imprévoyance et la faiblesse des hommes, ainsi que cela a été dit; faiblesse qui se déguise souvent, qui peut même prendre des noms pompeux, et qui n'est pas moins toujours la faiblesse. C'est sous la force des choses que succombait l'empire, dira-t-on. Il est vrai, tout se réunissait pour accabler une grande fortune; mais, ainsi que le démontre suffisamment M. Thiers, lorsque Napoléon parcourait l'Europe en conquérant, il était libre de contenir l'effervescence de son génie et de limiter sa politique à ce qui était possible, il pouvait même en 1813 accepter une grande paix. S'il ne l'a pas fait, il s'est décidé dans la plénitude de son intelligence, et si plus tard il s'est trouvé en face de circonstances plus puissantes que lui, ce n'est pas sous une fatalité aveugle qu'il pliait, c'est sous le poids des erreurs de son génie. La révolution de 1830 fut aussi un effet de la force des choses. N'est-il pas vrai cependant, comme l'histoire l'atteste, que durant quinze années tous les partis s'acharnèrent à préparer la catastrophe, les uns en méconnaissant et en violant tous les instincts de la France moderne, les autres en allant recueillir toutes les haines, toutes les hostilités, tous les ressentimens, même les plus injustes, pour les faire éclater sous les pas d'un gouvernement que plus de sagesse aurait fait vivre avec profit pour le pays et pour la liberté? Et en 1848 il y eut aussi sans doute la part de la force des choses. Il reste seulement à expliquer cette force des choses elle-même et cet abandon soudain d'un gou-

vernement vaincu avec la loi, discrédité par beaucoup de ses partisans plus encore que par ses adversaires naturels, et disparaissant devant un ennemi surpris de sa victoire. Bien des causes ont pu contribuer à cette chute; il en est une qu'on peut saisir : c'est le travail obstiné de déconsidération pratiqué autour de ce gouvernement, c'est l'absence de sévérité morale dans l'usage de la liberté, c'est aussi une grande timidité ou une grande inconsistance de foi politique dans bien des esprits. On a vu en 1848 des hommes qui étaient certainement des constitutionnels sincères confirmer quelques-uns des mots injurieux de M. de Lamartine, dire qu'ils avaient vu de trop près les derniers gouvernemens pour en être épris, et que les opinions libérales n'avaient pas beaucoup de sacrifices à faire pour passer à la république. Les opinions libérales n'avaient à sacrifier tout simplement que la monarchie, et lorsqu'on la sacrifiait si bien le lendemain, il est douteux qu'on ne la sacrifiât pas un peu la veille, sans le vouloir ou sans le savoir. M. de Nouvion commence son livre en disant que la monarchie de 1830 aura toujours le tort de n'avoir pas duré, et que si elle est tombée, c'est qu'elle a failli. Pris dans un sens étroit et rigoureux, le mot serait injuste; mais l'auteur a voulu dire indubitablement que si ce gouvernement n'a pas vécu, lorsqu'il réunissait toutes les conditions de grandeur et de durée, c'est qu'on n'a pas fait tout ce qu'il fallait pour le faire vivre. Chassons donc de l'histoire cette force des choses qui en altère la moralité, et remettons à sa place la responsabilité des hommes, trop enclins à s'étonner ou à se méprendre lorsqu'ils voient éclater d'une façon terrible, irrésistible, ce qui n'est qu'une conséquence de leurs erreurs et de leurs faiblesses. Ce sont là les leçons des choses contemporaines pour les gouvernemens aussi bien que pour les peuples, s'ils ne veulent pas être éternellement exposés à se voir jetés dans des crises où ils n'ont plus qu'à choisir entre la résignation à tout ce qui arrive et une plainte inutile.

Il n'y a pas pour le moment en Europe de ces faits politiques ou diplomatiques, heureusement exceptionnels, qui ont un intérêt général. Ceux qui auraient pu devenir graves ont été habilement contenus dans les limites d'une crise passagère à Constantinople. Ceux qui peuvent émouvoir et attirer les regards longtemps encore sont lointains, comme les événemens de l'Inde. La politique se réduit donc à un certain nombre de questions ou d'incidens qu'on peut voir se succéder au nord, au midi, au centre de l'Europe, et qui se lient aux affaires particulières des divers pays. Au nord, la Suède était naguère agitée par un débat des plus sérieux sur l'abrogation ou plutôt sur l'adoucissement des restrictions imposées jusqu'ici à tous les cultes autres que la religion nationale. Cette question de la liberté religieuse a eu un assez malheureux sort, puisque la diète suédoise a repoussé les propositions royales. La maladie du roi Oscar, premier auteur de ces propositions libérales, a pu contribuer à ce résultat, et aujourd'hui cette maladie s'est aggravée encore plus. Le roi est tombé dans un tel état de santé, qu'il ne peut plus porter le poids du gouvernement, et d'après les prescriptions constitutionnelles, les chambres suédoises ont reçu l'avis qu'il y avait lieu de nommer un conseil de régence. Ce conseil doit se composer de vingt membres appartenant par égales portions à la Suède et à la Norvége, il a pour président un prince de la maison royale. La Suède peut donc se trouver à la veille d'un changement de règne, événement toujours grave dans un pays monar-

chique, et à côté de la Suède, un autre des états scandinaves, le Danemark, en est à se débattre contre les prétentions du Holstein, qu'il a cherché à désarmer par ses concessions, sans y réussir. On sait combien de phases a déjà traversées ce singulier et obscur conflit. Il a passé des régions diplomatiques, où il était il y a quelques mois, dans le domaine des discussions des états du Holstein, récemment convoqués à Itzehoe pour délibérer sur une nouvelle constitution provinciale que le roi de Danémark a consenti à proposer. Va-t-il finir là du moins? Il n'en est rien. Comme le faisaient présager les dispositions manifestées dès le premier instant par les membres des états, l'opposition holsteinoise persiste plus que jamais dans son hostilité. Un comité avait été chargé d'examiner les propositions émanées du gouvernement de Copenhague. Ce comité a terminé son travail, et, tout examen fait, l'assemblée d'Itzehoe s'est trouvée d'accord avec sa commission pour repousser sans débat toute constitution particulière « avant que la position politique du duché dans la monarchie n'ait été réglée de façon à satisfaire les prétentions légitimes du pays à l'indépendance et à l'égalité des droits. » Le vote a eu lieu à l'unanimité moins deux voix. Il était impossible de répondre plus nettement par la guerre à un acte dicté par un esprit évident de conciliation, et cette guerre s'est continuée par une série de propositions secondaires relatives à des détails administratifs. La tentative du gouvernement danois a donc complétement échoué; mais que vont faire aujourd'hui l'Autriche et la Prusse, ces deux hautes protectrices des mécontens holsteinois? Feront-elles au Danemark un nouveau grief d'un insuccès dû à la mauvaise volonté de l'assemblée d'Itzehoe? Persisteront-elles à vouloir soumettre la question à la diète de Francfort? Un nouvel épisode diplomatique va succéder sans doute à cette session inutile des états provinciaux du Holstein. Toujours est-il que le conflit subsiste, et que l'Europe peut être appelée un jour ou l'autre à exercer sa juridiction médiatrice dans cette espèce de duel entre les droits du Danemark et les passions allemandes.

Maintenant veut-on voir quelques autres incidens dans des pays plus voisins, en Belgique, en Suisse? La crise qui a ému la Belgique il y a quelques mois, et qui a eu même un assez grand retentissement en Europe, en raison des questions qui étaient agitées et de l'épreuve que subissait le système constitutionnel, cette crise vient d'avoir une sorte d'épilogue. C'est du moins un épisode qui se rattache encore directement à cette lutte passionnée. Au moment où des scènes violentes éclataient à Bruxelles, à la fin du mois de mai, pendant la discussion de la loi de la charité, l'ordre fut menacé à Gand comme dans la plupart des villes belges. L'autorité civile s'entendit avec l'autorité militaire, représentée par le général Capiaumont, pour maintenir la tranquillité publique et garantir la ville. Ces mesures eurent leur effet, l'ordre ne fut pas sérieusement troublé à Gand, ou du moins il fut promptement rétabli. C'était déjà un résultat de nature à satisfaire; mais malheureusement cela ne suffisait pas, à ce qu'il semble, et l'esprit de parti, s'en mêlant, a voulu chercher ici un aliment nouveau. Le conseil communal de Gand, cédant à une singulière inspiration, a donc fait une sorte d'enquête sur la conduite de l'autorité militaire, et il a pris une délibération en vertu de laquelle il a déclaré que l'intervention de l'armée avait été illégale, attendu qu'elle n'avait pas été régulièrement requise par l'autorité civile. D'un autre côté,

les conservateurs se sont empressés au contraire de rendre hommage à la prévoyance et à l'énergie pleine de modération du général Capiaumont. Des souscriptions ont été ouvertes pour offrir au commandant militaire de Gand un témoignage de la reconnaissance publique. On répondait ainsi à l'acte du conseil communal. Telle était cette lutte étrange, lorsque le gouvernement est intervenu à son tour par un arrêté royal qui casse, comme illégale et mal fondée, la délibération du conseil de Gand, et le général Capiaumont, de son côté, en présence de cette haute et publique approbation de sa conduite, a décliné le témoignage d'estime qu'on voulait lui offrir. C'est un épilogue de la lutte provoquée par la discussion de la loi sur la charité, disions-nous. Il serait heureux en effet qu'il en fût ainsi, et que tous les partis sentissent enfin l'intérêt qu'ils ont à ne point renouveler des crises où l'autorité du régime constitutionnel est en jeu.

Voici un conflit d'un tout autre genre en Suisse. Il ne s'agit ni de la principauté de Neuchâtel, ni des jésuites, ni de vieux souvenirs du Sonderbund; c'est une question de chemins de fer qui s'agite : c'est entre le conseil fédéral et le conseil d'état du canton de Vaud que la guerre est allumée, une guerre qui jusqu'ici n'est point sortie, il s'entend, des limites d'une dispute assez vive. Les passions religieuses ou politiques se sont un peu apaisées en Suisse, sauf peut-être dans quelques cantons comme Fribourg, où le radicalisme a été récemment vaincu après de longues luttes. A la place ont surgi des antagonismes locaux nés de la divergence des intérêts. Le point en litige est le chemin de fer de Lausanne à Berne. La question du tracé a été résolue par l'assemblée fédérale, qui a décidé que la ligne passerait à Oron; mais lorsque la compagnie concessionnaire, obligée de commencer les travaux dans un temps donné, a voulu se mettre à l'œuvre sur le territoire de Vaud, le conseil d'état du canton, qui s'est montré toujours opposé au tracé adopté, a donné l'ordre d'interrompre tout travail, et il s'est mis en mesure de maintenir au besoin par la force l'autorité de ses prescriptions. Le conseil fédéral a immédiatement annulé l'interdiction prononcée, en menaçant de faire appuyer sa décision, ce qui n'a pas empêché le conseil d'état de Lausanne de persister. Sur quoi se fonde le conseil d'état du canton de Vaud? Il s'appuie sur ce que les plans et devis ne lui auraient pas été communiqués, ainsi que le prescrivait la loi même qui concède le chemin de fer d'Oron; mais en outre il invoque une raison bien plus grave : le droit qui dérive de son autonomie comme état souverain. C'est en vertu d'une autorité inaliénable et indiscutable, selon lui, qu'il a la mission de surveiller et de contrôler tout ce qui se fait sur son territoire; en un mot, il se réfugie dans sa souveraineté et son indépendance particulières, et c'est ainsi que, même à propos d'un chemin de fer, renaît à l'improviste la vieille lutte entre l'autorité fédérale et l'indépendance cantonale, entre la centralisation et l'esprit local. C'est là, à vrai dire, ce qui donne à cet incident un certain caractère politique. Le conflit sera pacifiquement résolu, on n'en peut douter, car la lutte serait trop inégale entre la confédération tout entière et le canton de Vaud; mais cela ne prouve-t-il pas que les vieilles questions survivent encore en Suisse?

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

UN VOYAGE

DANS

LE NORD DE L'ITALIE

Jamais voyageur n'est revenu d'Italie qu'on ne lui ait demandé ce qu'il en pensait, comme s'il était possible d'en penser autrement que tout le monde. C'est un sujet sur lequel l'opinion est fixée, et, pour se ranger au nombre des dissidens, il faudrait la passion du paradoxe, goût malheureux quand il entre en contradiction avec une admiration désintéressée. Loin de se défendre de celle qu'inspire l'Italie, mieux vaudrait cent fois répéter les vers de Goethe : *Connais-tu la terre où les orangers fleurissent?* même dans la traduction de lord Byron, ou l'apostrophe d'un poète français :

Divine Juliette au cercueil étendue, etc.

Cependant, en parlant de l'Italie, comme en regardant un tableau fameux ou en lisant un poème célèbre, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il ne soit pas possible d'élever un jeune homme, de former et de cultiver son intelligence, sans l'obstruer par avance d'une foule d'opinions commandées dans les choses de goût ou d'imagination, et de le laisser marcher librement, sans obligation acceptée ni parti pris, à la recherche du beau. Ses jouissances ne seraient pas moins vives pour lui appartenir davantage. Ses impressions, qu'il n'aurait ni empruntées ni prévues, n'en auraient que plus de prix. Il sentirait de son chef et il admirerait pour son compte. On serait sûr qu'il parle de lui-même et ne répète pas une leçon. Mais cette

originalité est une chimère, la tradition nous prévient nécessairement en tout, et le monde ne peut recommencer à chaque génération. Nous ne pouvons tous, les uns après les autres, nous réveiller au premier matin dans l'Éden, et il faut nous résigner à penser ce qu'on nous a dit. Ceci n'est point une préparation pour protester contre la réputation faite de l'Italie. J'aime l'admiration, une de nos plus heureuses, de nos plus nobles facultés, et quand elle est autre chose qu'un engouement de commande ou un enthousiasme d'emprunt, le temps la fortifie au lieu de l'affaiblir. Elle ne se blase point. Je trouve même que la réalité des belles choses est supérieure à l'imagination, et en tout j'ai plus senti que je n'avais rêvé. L'amour de la liberté, l'héroïsme guerrier, l'art des Grecs, la poésie d'Homère, la philosophie de Platon, les tragédies de Shakspeare, tout ce qu'on voudra de pareil ou d'égal conserve, malgré l'abus des louanges banales, des droits inaltérables aux plus vives émotions que le beau puisse exciter. En ce genre, la faiblesse ou l'excès ne me choque point : je pardonne même le ridicule, et je suis prêt à dire comme Bélise :

Laissez-nous, s'il vous plaît, le plaisir d'admirer.

J'admire donc l'Italie; mais il faut convenir qu'il y a dans toute admiration reçue une part de convention et d'exagération qui impatiente. Une des choses qui font le plus de tort à la vérité, c'est la quantité incroyable de mauvaises raisons dont on l'appuie. On traite le beau comme la vérité, et l'on ne sait pas le louer sans lui prêter toute sorte de mérites qu'on invente ou qu'on surfait. On se forge des règles pour approuver, des formules pour sentir. On vante ce qui n'est pas ou ce qui ne devrait pas être, pour avoir l'air de mieux voir ou de mieux juger. On s'exalte sur des détails, sur des défauts, sur des vulgarités qu'on retrouverait partout si l'on se donnait la peine de les chercher, et l'on réussit de la sorte à décréditer l'admiration même en la motivant mal, en l'appliquant à contre-sens, en l'exprimant outre mesure. C'est, par exemple, ce qui est arrivé à la littérature classique de la France, et ce que pourrait ramener la superstition du XVIIe siècle, comme quelques-uns l'entendent aujourd'hui. Les vérités se rouillent, plongées dans le lieu commun, et le beau perd sa forme, réfléchi dans le miroir grossissant de la déclamation.

Je voudrais donc parler tout naïvement de ce que j'ai vu de l'Italie : non que j'aie la moindre envie de prescrire mes jugemens et de dicter rien à personne, mais pour encourager la liberté de sentir, pour exciter à la spontanéité des appréciations, pour engager à être vrai.

Il est d'ailleurs difficile de s'y prendre autrement, quand on ne veut pas copier ce que nous apprennent les livres sur l'Italie. Qu'en dire d'instructif qui n'ait été écrit? Si l'on se met à raconter ce qu'on tient des *ciceroni* d'auberge, on le retrouve plus exactement dit dans le *Voyage* de Valery que tout le monde a lu, ou dans les esquisses fidèles dont M. Paul de Musset vient de faire deux beaux volumes. Si l'on essaie de décrire ce qu'on a vu, les tableaux si chaudement colorés de M. Théophile Gautier reviennent à la mémoire, et l'on renonce à se servir du fusain, ne pouvant lui dérober son pinceau. On ne peut plus même espérer de faire mieux que les simples itinéraires. Les *guides du voyageur* sont devenus des livres. Nous avons en français celui de M. Du Pays, qui est excellent. Le guide allemand de Fœrster mérite sa réputation, et le *Hand-Book* de Murray peut se lire comme un ouvrage d'esprit : il intéresse même au coin du feu. — Il faut pourtant éviter d'en traduire des pages, et, au risque de parler un peu de soi, ne dire que ce qu'on a pensé à propos de ce qu'on a vu.

I.

Il ne s'agit ici que de l'Italie septentrionale, réduite même à cette région vaste encore qui s'étend au pied des Alpes, et que nous limiterons par une ligne idéale dont les trois points principaux seront Gènes, Parme et Venise. C'est dans une grande partie de son étendue un large bassin, ouvert au levant, fermé au nord et au couchant par des chaînes de montagnes qui le préservent des températures extrêmes. Quoique exposée au plus beau soleil de l'Europe, cette contrée ne rappelle que rarement notre littoral du midi. Ce n'est ni l'aridité poudreuse ni la végétation grisâtre de la Provence; ce n'est pas non plus une nature insolite, originale, qui semble annoncer une nouvelle partie du monde. Avec la pureté d'un ciel brillant, c'est la fraîcheur d'aspect des pays du nord. La Lombardie est aussi verte que la Normandie.

Cette chaîne d'obstacles naturels qui semblent nous séparer de l'Italie par une barrière infranchissable est, comme on sait, rompue sur trois points. On peut suivre les bords de la Méditerranée, et de Nice, d'Oneille ou de Gènes, pénétrer dans l'enceinte des Alpes maritimes; on peut passer le Mont-Cenis ou franchir le Simplon, et descendre par une de ces deux rampes dans cette plaine à perte de vue qui s'étend au pied des Alpes françaises et des Alpes helvétiques. J'ai pris ma route par l'entrée classique du Mont-Cenis.

Avant d'en atteindre les hauteurs, on traverse une partie de la France dont le souvenir ne nous rend pas trop modestes en présence

même de l'Italie. Le Dauphiné ne peut craindre aucune rivalité. Comme pittoresque, il est, je crois, supérieur à la Lombardie, car il n'y a point de plaines en Dauphiné, mais de nombreuses vallées d'une fertilité admirable, entourées le plus souvent d'âpres montagnes, ont les sommets affectent les formes les plus escarpées. La vallée de Tullins et plus encore celle de Graisivaudan peuvent le disputer aux plus belles campagnes du monde, et les imaginations exigeantes en préféreront la saisissante variété à la gracieuse uniformité des paysages qu'arrosent le Pô, l'Adige et le Mincio. La nature, si on peut le dire, a comme l'art sa beauté classique et sa beauté romantique. Elle produit par l'une et par l'autre des effets très différens, et la première vue de l'Italie est, comme il convient, toute virgilienne.

On sort de France par la grotte des Échelles, c'est-à-dire par un tunnel de 300 mètres de long, qui perce une muraille calcaire sur la frontière de Savoie. Je me souviens du temps où la description de cette galerie carrossable creusée dans le roc passait pour une des curiosités d'un voyage d'Italie. Aujourd'hui on y fait à peine attention; les chemins de fer nous ont familiarisés avec ces routes souterraines, et le bourgeois de Paris qui va contempler la mer à Dieppe en voit bien d'autres. La Savoie, qui nous sépare du Piémont, n'est qu'une continuation du Dauphiné, et les traités seuls la rendent étrangère à la France; mais elle serait française que le mouvement d'amélioration qui s'y est manifesté ne serait ni plus rapide ni plus visible. Il y a plus de trente ans, j'ai connu cet excellent pays engourdi comme ses marmottes sous l'administration des rois de la restauration. On s'étonnait alors, en arrivant à Chambéry ainsi qu'à Nice, de ne pouvoir seulement trouver les journaux français. Pas d'autres livres que des *paroissiens* et la bibliothèque bleue. Aujourd'hui la liberté de la presse s'étale dans les rues comme la civilisation sur les chemins de fer. On traverse la Maurienne à la vapeur, et l'on parle de perforer le Mont-Cenis; mais, en attendant que la machine à air comprimé ait fait son trou dans les Alpes, il faut se contenter de huit paires de mules, et gravir péniblement jusque dans la région des neiges et des lacs glacés. Ce fameux passage s'opère ordinairement la nuit; les voitures publiques se soucient peu du pittoresque, et les conducteurs disent que les orages redoutés dans les montagnes, ces tourmentes de neige qui forcent quelquefois le voyageur à s'arrêter, surviennent plus fréquemment pendant le jour. Il a donc fallu nous résigner à faire dans les ténèbres ces cinq heures de marche, qui offrent cependant quelque intérêt de curiosité. La route, dans sa partie la plus déserte, est, comme on sait, jalonnée, en cas d'accident, de maisons de refuge, où l'on

peut trouver du feu et quelques secours; mais l'idée de la nécessité d'une aide extraordinaire ne vient guère à l'esprit, au moins dans cette saison. On n'est frappé que d'une chose, c'est que la route est fort animée. Les piétons, à ce qu'il paraît, préfèrent aussi les marches nocturnes. On en rencontre à chaque pas, et les hôtes assoupis de la diligence entendent bourdonner constamment autour d'eux la conversation des passans. A minuit, près des glaciers, on se croirait sur le chemin d'un bourg un jour de foire.

Dès que les seize mules sont congédiées et que l'on a descendu à deux chevaux le versant des Alpes, on trouve à Suze le paysage italien. De cette ville à Turin, le chemin de fer court dans une campagne arrosée, où les prés et les champs sont jonchés de mûriers ou d'ormeaux parés de vignes en festons. Des maisons blanches sont éparses sur le penchant des collines; partout se montre un air d'aisance qui ajoute à la gaieté du paysage.

Turin a la réputation d'être une ville triste; c'est une ville uniforme et régulière, mais non pas triste. Les rues mêmes qui sont bâties sur un même plan n'ont point cette froideur ennuyeuse de la première partie de la rue de Rivoli. L'architecture peut n'en être pas très bonne, mais la diversité des ouvertures, la saillie des balcons et les rideaux d'une couleur tranchante qui flottent en dehors des fenêtres leur donnent un air méridional, et sous les galeries qui les bordent dans toute leur longueur, des magasins brillans, des cafés animés, une circulation nombreuse, rendent amusante la perambulation du flâneur. Turin est d'ailleurs tout entier d'un seul côté du Pô, et c'est là une situation bien préférable au partage d'une cité entre deux rives. Le contraste entre la campagne et la ville d'un bord à l'autre d'un grand fleuve vaut mieux que la symétrie de deux quartiers qui se regardent. C'était la grande beauté de Bordeaux avant que la commodité du pont eût facilité l'établissement de l'industrie sur la rive droite de la Garonne, changement complété et aggravé par l'installation de la gare du chemin de fer. A Turin, les coteaux qui font face à la ville, verts de la base au sommet, sont à leurs divers étages ornés de maisons de plaisance d'où le regard s'étend sur le fleuve, sur la ville, sur les fraîches campagnes qui l'environnent, enfin sur ce rideau des Alpes qui limite l'horizon. De la terrasse d'un couvent de capucins qui de loin ressemble à une élégante villa, la vue est magnifique, et si l'on monte jusqu'à la Superga, église consacrée à la sépulture des rois de Sardaigne, on croit embrasser d'un coup d'œil un royaume entier.

Les monumens de Turin n'ont point et ne méritent pas une grande réputation. Ce n'est pas faute de prétention chez les architectes. Le théatin Guarini et Juvara paraissent s'être proposé avant tout l'ori-

ginalité, et ils ont rencontré la bizarrerie. On cite un édifice où l'un d'eux s'est fait une règle d'éviter tout angle droit. Alfieri, l'oncle du poète, a montré un goût plus pur, mais il a peu d'imagination. Cependant quelques maisons offrent déjà cette grande et noble disposition intérieure qui donne droit en Italie au titre de palais. Un hôtel, c'est-à-dire une vaste habitation entre cour et jardin, est chose inconnue de l'autre côté des Alpes. Un bâtiment élevé, un peu massif, allégé seulement par le dessin et les détails de sa façade, s'ouvre sur la rue par une haute porte qui n'est point, comme chez nous, un portail isolé ou l'entrée d'un couloir où les voitures font halte en rasant la loge du portier. Cette ouverture, qui ne se ferme jamais pendant le jour, donne sur un large vestibule dont les colonnes supportent le poids de la maison, et dans cette sorte de salle extérieure s'arrêtent les équipages. Cette disposition a grand air, et quand elle est l'ouvrage d'un artiste habile, elle arrive à être une belle chose. Sur l'un des côtés de ce vestibule s'ouvre un escalier souvent monumental, et qui conduit à des appartemens dont les plafonds se courbent en voûte et ne manquent presque jamais de peintures exécutées avec une facilité qui ressemble au talent. La cour intérieure, ordinairement carrée, se termine quelquefois par un jardin, ou par quelques arbustes entourés d'une balustrade, ou par un mur que décorent des objets d'art, le simulacre d'une fontaine, d'une galerie en perspective ou d'une allée de parc. Il faut de bonne heure en Italie s'habituer à ce mélange de réalité et d'illusion, de relief et de peinture, de sculpture et de grisaille, à ce rapprochement du luxe réel des matières et des formes avec le trompe-l'œil économique de l'art du décorateur.

La disposition architecturale qui vient d'être indiquée, modifiée par la grandeur des proportions, par la richesse des ornemens, par l'inspiration ou l'habileté de l'artiste dans l'exécution, se retrouve partout de Gênes à Venise, et la variété vient plus de la différence des styles que de la diversité des plans. A Turin, peu de grandes maisons peuvent être citées comme des œuvres d'art, mais plusieurs sont de belles et nobles habitations; un luxe solide, que le temps peut ternir, mais ne détruit pas, prête aux appartemens ce je ne sais quoi d'imposant que la nouveauté la plus fastueuse ne peut obtenir. Nulle part, cet air d'opulence solennelle ne se montre avec plus d'éclat que dans le palais du roi. Il est difficile de voir un grand bâtiment plus insignifiant par ses dehors; mais le dedans est d'une vraie magnificence. Point de bons tableaux, point de riches ameublemens; mais les plafonds, les parquets, les dorures, les boiseries, l'heureux mélange des glaces et des incrustations de toutes sortes, un fonds de goût ancien donne à cette habitation le carac-

tère qui convient au domicile d'une vieille dynastie. Il serait ridicule de comparer le palais de Turin à l'intérieur de Versailles : les restes des pompes de Louis XIV sont peut-être les plus grands vestiges de monarchie qu'il y ait au monde; mais je n'hésite pas à préférer l'intérieur du palais de Turin à celui des Tuileries, de ce palais vingt fois repeint et remeublé depuis la fin du siècle dernier, et qui semble un emblème de l'instabilité de nos royautés successives.

La maison de Savoie est peut-être la plus nationale des familles royales de l'Europe. En s'élevant lentement à la royauté, elle a formé et agrandi son royaume, et l'ambition même qu'à diverses époques on lui a reprochée a pris pour son peuple les caractères d'une vertu patriotique. L'importance extrême que ses intérêts et son existence ont eue dans les débats de l'Europe moderne, importance qui n'était pas en proportion avec sa puissance effective, tient évidemment à sa situation et au rôle que cette situation lui assigne dans l'avenir. Elle n'a guère été menacée que par des puissances engagées dans de mauvais desseins pour l'indépendance et le repos de l'Europe.

Mais il est impossible de parler du Piémont sans faire un peu de politique.

Le gouvernement piémontais est peut-être en ce moment le plus distingué des gouvernemens du continent. L'estime et la sympathie de quiconque s'intéresse aux destinées de la société européenne lui sont dues. Il a entrepris spontanément de faire par lui-même et sur lui-même une révolution politique; jusqu'à présent il a réussi, et aucun signe ne donne à craindre que son succès ne soit pas durable. Voici pourquoi.

Le parti purement révolutionnaire existe faiblement en Piémont, ou du moins il y est sans crédit, parce qu'il n'a point de raison d'être. Les classes diverses de la société n'y sont divisées par aucun ressentiment profond. Le clergé, ou plutôt une partie du clergé, y a bien commis la faute ordinaire de peu comprendre l'esprit du temps et les besoins nouveaux : c'est le pays de M. de Maistre, quoique son école y soit moins en honneur que dans bien d'autres églises; mais les noms de Rosmini et de Gioberti sont là pour prouver qu'un esprit chrétien de réforme n'est pas étranger au nord de l'Italie. Si une partie de l'aristocratie a pu voir avec répugnance ou avec effroi la révolution, ni les événemens, ni ses sentimens ne l'ont conduite ou réduite au parti de l'émigration. Elle n'a point quitté le sol, elle est restée dans l'armée, elle ne s'est pas entièrement retirée des affaires publiques. D'ailleurs pouvait-elle opposer sa bannière à l'étendard royal? La dynastie était avec le peuple; une *sécession* patricienne était impossible. Enfin les Piémontais ne sont par nature ni aventureux, ni chimériques; ils ont une qualité, la solidité d'es-

prit. Les idées qu'on appelle avancées ne leur vont pas; ces belles chimères logiques, qui se dévident comme le fil d'un raisonnement, et qui ne peuvent exister que dans le vide, n'ont rien pour les séduire. Ils jouissent d'une liberté de la presse à peu près absolue, comme en Angleterre. Fait un journal qui veut. L'*Italia del Popolo*, la feuille de M. Mazzini, se débite à vil prix dans les rues; personne ne s'en occupe. On lit sur les murs les noms de quelques députés d'opinions extrêmes escortés d'épithètes outrageantes que je crois fort injustes, mais dont la grossièreté même est un signe du préjugé populaire qui les repousse. On se sent en Piémont chez un peuple libre, mais chez un peuple sage.

Il a déjà fait ses preuves. 1848 a tourné à son honneur. On a remarqué qu'à tout prendre l'Italie était le seul pays à qui cette fatale année eût fait du bien. Elle le doit surtout au Piémont. Il a donné un grand exemple, mal imité, d'abord imparfaitement compris, mais qui devient chaque jour plus intelligible. On ne peut nier que depuis l'heure où il est entré dans la voie qu'il parcourt d'un pas sûr, les yeux de toute l'Europe ne se soient tournés vers la péninsule. Elle est pour tous un spectacle, ou un souci, ou un espoir. On lui croit, on lui sait un avenir. On s'attend que de là viendront probablement les premières grandes affaires du monde. Son nom a cessé de n'être, comme le disait dédaigneusement le prince de Metternich, qu'une expression géographique. Il a été prononcé officiellement dans un congrès européen. L'existence de l'Italie a été ainsi comme affirmée dans le droit public, et tout cela est dû au Piémont.

Son rôle comme puissance italienne, en le destinant à de grands efforts, est précisément ce qui l'oblige en même temps à la sagesse et à la liberté. Il faut qu'il soit libéral, car il n'y a que la liberté qui ait une voix. Tout despotisme est muet, et s'il n'est conquérant, son influence expire aux frontières de son empire. Il faut que le Piémont étale sans cesse aux yeux des populations italiennes l'attrayant spectacle de la vie constitutionnelle. Il est bon que, de toutes les parties de l'Italie, chacun puisse se dire :

..... Tu vedrai Anteo
Presso di qui, che parla ed è disciolto.

Il le faut, pour qu'un jour l'imprécation terrible de Dante : *Ahi! serva Italia*, etc., perde toute vérité, et qu'on cesse d'appeler avec lui l'Italie : *Nave senza nocchiero* (1).

Mais ce qui nous rassure, c'est une heureuse circonstance intérieure, sans laquelle la révolution la plus juste court toujours de

(1) *Infern.*, XXXI. — *Purg.*, VI.

grands périls. Le gouvernement piémontais est plutôt un peu au-delà qu'en-deçà de la nation. Ses lumières devancent l'opinion; ses progrès ne sont pas des concessions. Il ne se consume point dans une guerre de chicane avec le public, se laissant arracher le bien qu'il fait, disputant sur les réformes, résistant avec obstination pour céder avec faiblesse. Il marche en avant de la société. La position de gouvernement réformiste, quand elle est possible, est le meilleur préservatif des révolutions. L'Angleterre et la Belgique l'ont encore une fois prouvé en 1848.

Signalons une autre cause de sécurité. La nation piémontaise se croit réservée à de grandes choses. Elle est pleine d'ambition et d'espérance. Oui, que la France le sache, il y a encore des nations pleines d'ambition et d'espérance. Or celle-ci est persuadée, et elle a raison, qu'en cela son roi sent et pense comme elle. La grandeur de la maison de Savoie se confond à la fois, comme but et comme instrument, dans les pensées et les projets de la royauté et du pays. Le Piémont croit que cette grandeur est au premier rang des intérêts de l'Italie entière. C'est là un lien de plus, et le plus intime comme le plus honorable des liens, entre la dynastie et la nation. C'est la plus forte des garanties de leur union. En s'attachant à l'ordre et à la stabilité, le Piémont travaille donc pour sa gloire future. Son orgueil est du côté de sa loyauté.

Le roi Charles-Albert n'était pas un homme ordinaire. Je doute que ce fût un esprit très étendu, un politique très habile, un fort attrayant caractère; mais il avait des traces de grandeur, un vif sentiment de nationalité, quelques qualités héroïques, la faculté du dévouement. Qu'on le remarque bien, ce n'est pas 1848 qui l'a de force porté à la tête du mouvement italien : il s'y est porté de lui-même. Par une résolution spontanée, il a changé la face de son royaume, en cela guidé certainement par l'ambition et le patriotisme plus que par le goût de la liberté: mais qu'importe? Il a reconnu l'occasion, et il l'a saisie; il a compris les signes des temps dans cette critique année 1847, si grosse de présages et d'enseignemens tristement méconnus par de plus habiles, pour l'éternel regret des amis de l'humanité; puis, une fois lancé dans une voie redoutable, rien ne l'a effrayé, rien ne l'a découragé. Les jours révolutionnaires sont venus, il n'a point lâché son drapeau; il n'a ni déserté ni reculé. Je l'ai dit, il y avait en lui du héros. S'il eût été général comme il était soldat, que n'aurait-il point fait? Il a fait ce qu'il pouvait faire. Il me souvient encore de la manière dont on jugeait en France sa conduite à cette époque, surtout sa seconde campagne, celle qui se termina dans les plaines sanglantes de Novare : c'était un coup de tête ou une faiblesse; il cédait au torrent, il marchait en désespéré. Soit, la vic-

toire était impossible; abandonné de ses alliés naturels, affaibli par les recrues de l'insurrection, dénué de l'appui d'un grand capitaine que nous n'avons pas même su lui prêter, il marchait à sa perte. A sa perte! cette détermination suprême faisait de lui le chevalier de l'indépendance. Il combattait, assuré de la défaite, prêt à mourir, mais jaloux de laisser à ses fils le titre impérissable de champion de l'Italie, et de lier à jamais l'honneur de sa couronne aux intérêts de la cause nationale. Il a pris à Novare une position que sa race ne perdra pas.

Cette solidarité entre l'ambition de la dynastie et celle du pays est peut-être la circonstance qui nous fait augurer le plus heureusement de l'avenir de tous deux. La résolution hautement politique par laquelle le cabinet du roi Victor-Emmanuel a associé les armes du Piémont aux armes de la France et de l'Angleterre dans une occasion récente est venue mettre le sceau à la situation que cet état s'est faite en Europe. Il y a gagné une sorte d'égalité politique qui est dans l'intérêt de tout le monde. Lorsqu'en effet nous exprimons une sympathie non équivoque pour cet état régénéré, nous n'écoutons pas seulement nos vieilles faiblesses pour la liberté. La dignité des peuples, le respect des nationalités, l'esprit nouveau des sociétés, sont sans doute des motifs qui ont leur valeur et que nous ne pouvons nous résoudre à dédaigner; mais ils ont peu de faveur par le temps qui court, et nous en savons d'autres plus opportuns. Dans l'organisation de l'Europe, l'existence d'un grand état de plus à l'occident serait une nouvelle garantie pour l'indépendance générale. C'est toujours du nord oriental que le danger peut venir, et la puissance russe, pour avoir été, grâce à Dieu, ramenée, dans l'opinion du monde, à de moindres proportions, n'a pas cessé d'exister. Certes nous ne sommes pas ingrats envers la guerre de Crimée : elle a dissipé en partie ce nuage menaçant qui depuis tant d'années pesait sur l'Europe; nos intrépides légions nous ont vengés du mal profond que l'inimitié d'un monarque trop vanté et trop redouté a fait, pendant toute sa durée, au gouvernement le plus libéral qu'ait eu la France. L'empereur Nicolas est mort le cœur brisé de voir le monde enfin convaincu que sa sagesse n'était pas plus infaillible que sa puissance n'était invulnérable : c'est un grand résultat; mais l'état général des choses subsiste, la situation respective des puissances peut ne pas se retrouver toujours telle qu'elle était en 1854. La Prusse a montré son indécision et sa faiblesse; l'Autriche peut être moins bien inspirée. Certainement, s'il existait une puissance de plus qui, de ce côté-ci de l'Europe, mît son poids dans la balance, ce serait une force nouvelle, ce serait un gain considérable pour la bonne cause. Il faut d'ailleurs le remarquer, le Midi n'est

plus, dès longtemps, représenté dans les conseils du continent. Si l'on tire une ligne qui partage l'Europe de l'est à l'ouest, un peu au-dessous du 45e degré, il n'y aura au sud de cette ligne que des états en déclin, des états dont le sort est indifférent au reste du monde, ou qui ne lui suscitent que des difficultés, des embarras, des occasions de conflit ou d'envahissement. Le midi de l'Europe, cette contrée bénie du ciel, a pourtant par ses souvenirs, ses ressources, son genre de civilisation, par les mœurs, les idées et les caractères qu'il produit, une réelle importance et une place marquée dans la civilisation de l'humanité. C'est une lacune et comme une injustice qu'il compte pour si peu dans la politique. Il serait heureux que l'ensemble d'opinions et d'intérêts que toute cette région renferme se pût relever et concentrer quelque part, afin de compter davantage dans les délibérations communes. Ce n'est pas la Turquie, ce n'est pas la Grèce, ce n'est pas l'Espagne, qui, de bien longtemps du moins, paraissent devoir prendre un rôle influent dans les affaires générales. Il n'y a personne qui n'ait pensé quelquefois que ce pourrait être l'Italie, et si, au nord des Apennins, un état existait qui pût un jour marcher de pair avec les puissances du premier ordre, il n'y a point, je crois, d'homme d'état désintéressé qui n'en vît avec bonheur les progrès et le développement. Lord Byron disait que l'émancipation de l'Italie était la poésie de la liberté. Ce serait quelque chose de plus, et un fait considérable dans le champ même de la réalité.

S'ensuit-il que ce soit un fait qu'il faut réaliser à tout prix, un but qu'il faut atteindre par tout moyen? Nullement; il n'y a que les enfans ou les fous qui croient que les affaires du monde se mènent ainsi, et que toute idée qui plaît à la raison est de plein droit une chose à faire. La paix, l'équité, la prudence, le respect des engagemens peuvent, et longtemps encore, ajourner un résultat désirable. La réalisation même n'en est point certaine. Rien en tout cas d'absolu ni de complet n'est probable. L'absolu et le complet sont des chimères; mais ce qui reste vrai, c'est qu'il est sage et politique de regarder comme bonne en soi la création d'une puissance indépendante en Italie, de tendre à la fortifier toutes les fois que des incidens imprévus ou des faits accomplis donnent ouverture à quelque modification de l'ordre établi, d'entourer de bienveillance et d'estime l'état qui paraît dans une certaine mesure destiné à ce rôle, et qui sans violence et sans injustice se montre jaloux de s'élever à ce degré de force et d'autonomie où, non content de se défendre soi-même, on peut jusqu'à un certain point protéger les faibles et veiller au salut du bon droit. Il faut en politique comme en toutes choses un certain idéal vers lequel marche le véritable homme d'état.

Le machiavélisme consiste à n'en point avoir; l'utopie, à n'avoir que cela. Le nom de raison d'état ne sera réhabilité que lorsque, cessant de désigner le pur calcul ou la spéculation pure, il sera le nom de l'art suprême d'apercevoir ensemble le vrai, le juste et le possible.

Nous nous trompons fort, ou les hommes d'esprit qui aujourd'hui influent ou veillent sur les destinées de la Sardaigne ne sont pas éloignés des idées qui viennent d'être indiquées. Si l'on veut lire un honorable recueil qui se publie à Turin, la *Rivista contemporanea*, et dans ce recueil, entre autres bons articles, ceux de M. le comte Charles Alfieri, on apprendra de plus en plus à estimer cet heureux pays à sa valeur. Il y a là plus qu'un intérêt de curiosité. Il faut absolument nous occuper de l'Italie, car d'un jour à l'autre c'est de là qu'il peut nous venir des affaires, et il n'est pas vrai, comme on a tâché de le croire depuis 1848, que le monde ait cessé de marcher.

Quand on est à Turin, il faut donc forcément penser à la politique et lui rendre visite là où elle habite, c'est-à-dire dans les deux chambres. Leurs délibérations sont en général calmes et instructives. La discussion est franche et régulière. Aucun débat important ne les a occupées pendant mon séjour à Turin, sauf une question d'un intérêt un peu théorique. On discutait au sénat un projet de loi portant abrogation de la fixation légale de l'intérêt de l'argent, et sur ce point, depuis longtemps controversé entre l'économie politique et la science de la législation civile, j'ai eu le bonheur d'entendre l'homme d'état distingué qui dirige en ce moment le cabinet sarde. M. de Cavour parle comme il agit. Son élocution est pleine de force et de clarté. Il a cette qualité tant prisée chez les ministres anglais, celle d'un excellent *debater*, et, versé dans toutes les parties de l'administration, il joint à ses lumières politiques cette universalité de discussion dont M. Thiers a seul donné l'exemple parmi nous.

La chambre des députés se réunit dans l'édifice lourd et recherché tout ensemble qu'on appelle le palais Carignan. Le sénat s'assemble dans le palais Madame, ou la partie neuve de l'ancien château fort qui s'élève isolé au milieu de la grande place. Les salles des séances m'ont paru convenablement appropriées à leur destination, et surtout assez bien débarrassées de cet appareil théâtral qui nuisait tant chez nous à la bonne discussion des affaires. Le sénat a de plus l'agrément d'occuper pour ses travaux intérieurs les salles de la galerie royale de peinture. Ses bureaux s'assemblent dans des cabinets de tableaux. Cela n'est commode ni pour le public ni pour les étrangers, car il faut bien respecter le secret de ces séances privées. Il serait dommage cependant de ne pas voir la galerie de

Turin. Sans être un des plus beaux de l'Italie, ce musée mérite plus d'une visite, et je me décide à en parler.

On ne peut écrire sur l'Italie sans parler des arts, et l'on ne devrait point parler des arts sans s'y connaître. Cependant je ne m'en tairai point. Les arts ne s'adressent pas seulement aux connaisseurs. C'est par ceux-ci que leurs ouvrages sont le mieux jugés et même le mieux sentis; mais les arts ont, comme toutes les sortes de vrai et de beau, un côté populaire. Les représentations théâtrales ne se donnent pas uniquement devant les académies. On trouve bon que toute personne en juge, et que chacun dise pourquoi il admire Corneille ou s'amuse de Molière. Je crois bien que les lettres sont plus à la portée de la foule que les arts; la pensée écrite l'est pour tout le monde, quoique le talent d'écrire ne soit pas le métier de tout le monde. La langue la plus éloquente doit se faire entendre au premier venu, car enfin chacun sait parler. Le langage de la peinture et même de la musique n'est point le commun langage, et l'on peut admettre que pour le comprendre il soit besoin de savoir un peu le parler ou du moins comment il se parle. Cependant tous les arts reproduisent la nature, si bien qu'on a cru parfois les définir en les appelant des arts d'imitation. Ils imitent la réalité en la combinant avec la beauté, c'est-à-dire en réunissant ce que la sensibilité perçoit avec une chose que l'intelligence reconnaît. Or le dernier des hommes a la sensation du réel et la conception du beau, et les arts seraient un jeu puéril et mensonger, s'ils ne s'adressaient à ces facultés universelles, s'ils n'étaient une invention humaine qui prend dans la nature son principe et son but. Il y a donc quelque chose de commun entre l'artiste et la foule, et pas moins que les Sophocle et les Aristophane, les Ictinus et les Phidias acceptaient le jugement de la démocratie d'Athènes. Osons donc ne pas nous récuser absolument en présence d'un beau tableau; mais, sans taire notre avis ou notre impression, ayons soin d'ajouter humblement que la part technique de l'exécution dans l'œuvre des arts est tellement difficile et tellement importante, qu'il n'appartient d'en raisonner avec une justesse décisive qu'au critique instruit dans les secrets du métier.

La galerie de Turin a été formée en 1832 de tableaux épars dans les résidences royales. Elle en contient beaucoup de très bons, peu de célèbres. Celui de la *Vierge à la Tente* est tout près de l'être, s'il est un original de Raphaël; malheureusement il a ses deux pareils à Munich et en Espagne, et Passavant le regarde comme une copie. Même à titre de copie, c'est encore une belle chose, moins belle que la *Vierge à la Chaise,* moins belle que la *Madone de saint Sixte,* mais qui les peut égaler? Ce sujet simple et inépuisable de la

mère de l'Enfant-Dieu a été traité de cinq ou six manières différentes qui sont chacune devenues pendant un temps une convention d'école. Raphaël, dès qu'il a commencé à être lui-même, a conçu pour la tête de Marie un certain type dont il s'est peu écarté, sans le reproduire jamais dans une identité absolue. Ses vierges se ressemblent comme des sœurs. Il n'y a point entre elles la même inégalité qu'entre ses enfans Jésus, qui sont loin d'avoir tous la même valeur ni d'exprimer la même pensée. Dans la *Madonna della Tenda*, ce n'est pas l'enfant qui fait le prix du tableau, mais l'ensemble plaît, et n'est pas au-dessous de la grande idée que fait naître soudain ce simple nom : Raphaël Sanzio.

La *Madeleine lavant les pieds du Christ*, venue du palais Durazzo à Gènes, me paraît encore plus digne du nom de Paul Véronèse que son *Moïse sauvé des eaux*, tableau où il a placé son portrait. Dans l'un et l'autre de ces ouvrages, on retrouve, en fait de richesse et de lumière, ce qu'on doit attendre d'un pareil maître. Un *Luther* d'Holbein, le *Jules II* de Raphaël (on veut qu'il l'ait répété trois fois), et des portraits de Titien, de Rembrandt, de Velasquez m'ont laissé de très distincts souvenirs; mais je ne puis oublier une salle presque tout entière consacrée à l'Albane et remplie de tableaux mythologiques dont les personnages sont de demi-grandeur, et qu'on est convenu de trouver gracieux. Le cardinal Maurice de Savoie, en commandant au peintre les plus célèbres, lui dit qu'il voulait *una copiosa quantità di amoretti*. Il fut servi à souhait; tant mieux pour lui. Pour moi, je ne dirais rien de l'Albane, s'il n'y avait là deux tableaux couverts d'un rideau, lequel, tiré discrètement par un huissier du sénat, laisse voir d'abord Salmacis et Hermaphrodite, puis les trois Grâces ou les trois déesses du procès que jugea Pâris. Ici les figures sont grandes, et je ne puis dire que la peinture soit d'une chasteté parfaite; mais elle rappelle vaguement la grâce du Corrége et l'exécution de Rubens, et je n'ai rien vu de l'Albane qui valût cela : tableaux d'ailleurs dont l'auteur ne prévoyait pas qu'ils pareraient un jour un bureau de législateurs.

Turin possède un musée égyptien très renommé dans le monde savant. Il a précédé ceux de Paris et de Londres, et sa gloire est d'avoir servi de berceau à la grande découverte de Champollion. En qualité d'ignorant, je ne puis jamais voir rassemblés en collections si complètes et si variées les débris des arts, des religions, des gouvernemens, de l'industrie et des mœurs de l'antique Isis, mêlés à de nombreux manuscrits vieux de trois ou quatre mille ans, sans penser avec chagrin à la manière différente dont le temps a traité l'antiquité égyptienne et l'antiquité grecque. Quel trésor ce serait, en monumens analogues d'Athènes ou même de Rome, que la dixième

partie de ce qui nous reste de Thèbes ou de Luxor! mais, comme dit le poète, les tombeaux eux-mêmes ont leurs destins.

Les églises de Turin ne méritent pas une attention particulière. Elles sont en général assez modernes, ou, comme on dit, modernisées. On chercherait en vain dans le nombre quelque modèle de cet ancien style romain d'architecture qu'on appelle aussi lombard, et qui, sans perdre un fonds de simplicité modifié par le style roman et même par le style allemand, a produit ce style mixte contemporain des plus célèbres œuvres du genre gothique dans les pays situés au nord des Alpes. Au sud de cette ligne, on ne doit pas s'attendre à rencontrer aucune de nos diverses architectures gothiques dans leur pureté, ni même avec l'ensemble de leurs caractères propres. Sans chercher à distinguer entre elles et en confondant un peu les siècles et les écoles, on sait que l'épithète de gothique nous représente surtout le style des églises de Chartres, de Rouen, d'Amiens, de Bourges, de Notre-Dame de Paris. C'est là pour nous en général l'architecture sacrée par excellence, et dans un temps peu éloigné de nous on ne voulait pas admettre qu'il y en eût d'autre. Après l'avoir dépréciée depuis le XVIIe siècle, on s'est mis, dans celui-ci, à l'identifier avec la religion, à ce point qu'il faudrait que l'art chrétien eût été peu connu en Espagne, moins encore en Italie, tout à fait inconnu dans cette partie du monde où le christianisme est né, dans cet Orient d'où il s'est levé sur le monde : exemple assez piquant de la témérité et de la vanité de ces doctrines de critique et d'esthétique dont l'esprit est toujours si pressé d'élever le capricieux échafaudage! On commence à rentrer dans le vrai, et, malgré la vogue du moyen âge, on hésite davantage à regarder Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Pierre de Rome comme des monumens païens; mais en dehors même du style byzantin et de l'art de la renaissance, le style antérieur des édifices religieux en Italie n'offre guère d'échantillons du gothique orné et flamboyant, ni généralement de cette combinaison systématique du haut avec l'étroit, du solide avec le mince, de cet assemblage d'arceaux en ogive, de colonnettes longues et engagées en faisceau, de flèches dentelées, de bordures à jour et de tous les détails d'une ornementation aussi variée dans ses formes que le règne végétal. Le gothique italien est en général plus simple d'aspect. Il reproduit souvent les grands vaisseaux de nos cathédrales, mais il proportionne davantage la hauteur à la largeur. Il complique moins les moyens d'effet, et ne craint pas les vastes surfaces massives et planes. C'est avec un goût moins fantasque, moins tourmenté, qu'il tempère et pare la sévérité du demi-jour des grands intérieurs.

Cependant, quand je parle de simplicité, c'est plutôt sous le rap-

port de l'art que sous celui du luxe. Dans ses églises gothiques, comme dans celles de la renaissance, l'Italie pousse très loin la magnificence. Auprès des temples d'une de ses villes secondaires, les basiliques de nos capitales paraîtraient négligées et nues. Non pas que les premiers soient toujours tenus avec une grande recherche, avec ces soins d'entretien et de propreté qu'on observe par exemple en Belgique. Bien des choses sont délabrées, ternies, flétries, laissées dans un triste abandon, hormis le pavé, souvent précieux et ordinairement assez net pour qu'on en remarque le dessin et la qualité. Mais si l'édifice est sorti des mains de l'architecte, moins orné de composition première que nos chefs-d'œuvre du moyen âge, les richesses accessoires s'y sont accumulées presque toujours avec plus de profusion. Marbres et métaux, autels et baldaquins, statues et tombeaux, sculptures, ciselures, peintures, prix des matériaux, beauté des formes, éclat des couleurs, tout abonde, et les yeux s'en fatiguent au point d'y perdre quelquefois du plaisir, car il arrive que la somptuosité tombe dans l'affectation, et ne s'interdise ni le colifichet ni l'oripeau. On cite en ce genre les églises des jésuites, qui tiennent leurs maisons avec une sorte de coquetterie, et qui raffinent tellement sur les belles choses qu'ils finissent par préférer les jolies. On dirait qu'en tout il leur manque le sentiment de la grandeur. Leur église à Turin n'est pourtant pas un des pires modèles du genre. C'est un riche et bel appartement sacré, dont le luxe très voyant a cependant plus d'ampleur que n'en a, par exemple, l'église des Scalzi, ce temple en style de boudoir qu'on nous fait admirer à Venise. Il faut aussi commencer, dès Turin, à se familiariser avec le détestable système de décoration passagère qui gâte souvent les églises italiennes. Il n'en est guère où non-seulement des surfaces de marbre ou de pierre habilement travaillées, mais de majestueux piliers, d'élégantes ou imposantes colonnes ne soient affublés de grande nappes de damas nacarat bordées d'un galon d'or. Autour des statues de la Vierge, au-dessus des beaux crucifix, devant des tableaux quelquefois admirables, voltigent des voiles de mousseline blanche ou de taffetas bleu de ciel, voire de percaline rose, frangés ou étoilés d'argent, sans compter toutes ces pièces d'orfévrerie de pacotille, toutes ces enluminures de boutique que multiplie la superstition des *ex-voto*. En aucun pays, le clergé n'a montré un goût bien sévère. Chez nous, il a paru assez longtemps étranger au sentiment et à l'intelligence des merveilles de l'art confiées à sa garde; heureusement il a fini par s'associer à ce mouvement d'archaïsme critique qui nous a ramenés à l'apréciation du génie du moyen âge. Ce n'est plus toujours sa faute, si nous avons si peu d'églises ornées et tenues comme elles devraient l'être. La dévotion des fidèles a des

habitudes et des exigences qui ne s'accordent guère avec les règles de la beauté et de l'harmonie, et l'on n'ose priver la piété populaire d'une foule de satisfactions d'assez mauvais goût. En Italie, ce mauvais goût étale son clinquant et ses jouets au milieu de toutes ces pierres fines dont le génie et le temps ont composé leur écrin. On cache des chefs-d'œuvre sous des guenilles, et cette nation, si bien douée pour le beau, s'amuse comme les enfans à jouer à la chapelle. De là des contrastes qui importunent quelquefois, quand on visite les églises les plus solennellement belles. La cathédrale de Turin n'est pas de ce nombre. Avec sa façade sans caractère, elle est ornée d'ailleurs assez richement; mais les fresques récentes qu'on y remarque appartiennent plutôt à la peinture de décoration qu'à l'art sérieux. Un grand arceau, au-dessus du maître-autel, laisse entrevoir une chapelle au premier étage. De chaque côté, un escalier droit, fermé par une grille et d'un beau style, conduit à cette chapelle dite du Saint-Suaire, ou bien l'on y arrive de plain-pied par les appartemens du palais. Elle est, au dedans, toute en marbre noir. Des colonnes à chapiteaux de bronze doré soutiennent le dôme, dont l'extérieur est percé à jour par des arcs de cercle juxtaposés et superposés, bizarre ajustement qui monte jusqu'au faîte. Les angles du polygone auquel la coupole est inscrite contiennent les tombeaux des plus illustres princes de la maison de Savoie. Dans un des entre-colonnemens, la svelte statue de la feue reine, enlevée toute jeune à l'amour universel, sert de pendant gracieux et touchant à ces monumens tout historiques. Tout cet intérieur est imposant, et je pense qu'on a raison de regarder la chapelle du Saint-Suaire comme le meilleur ouvrage du père Guarini.

Si je transcrivais littéralement des notes de voyage, je parlerais des châteaux de Stupinis et de Moncalier, du musée des armures à Turin, qui sont des choses fort dignes d'être vues, de l'église de la Mère-de-Dieu, imitée du Panthéon, et que je ne puis admirer,... que sais-je encore? mais j'aurais l'air de copier un *guide*. Or je ne fais ici que choisir dans mes souvenirs et dans mes jugemens, et je dis aux autres voyageurs : Faites attention à ceci, — que pensez-vous de cela?

II.

De Turin, le chemin de fer vous conduit en moins de trois heures à Arona. On peut donc en un jour visiter le Lac-Majeur et en revenir. Arona est une assez jolie ville, au sud-ouest du lac et un peu au-dessus de son niveau; mais je ne puis la décrire, ayant été, en descendant du wagon, pris par les *facchini* et transporté d'autorité,

mon bagage et moi, sur le bateau à vapeur. Je me laissai faire, quoique le temps fût affreux; une pluie diluvienne accompagna toute ma navigation : aussi mes rares compagnons de bateau, dont aucun ne voyageait pour son plaisir, restèrent-ils dans la cabine, et je fus le seul à monter tous les demi-quarts d'heure sur le pont pour prendre un bain de pluie et un coup d'œil du lac. Ma première ascension fut pour la fameuse statue de saint Charles Borromée qui, du haut d'une colline, domine Arona, sa patrie. L'attitude est celle de la bénédiction. Elle n'a rien d'ingénieusement inventé, mais elle est naturelle. Malgré ses dimensions gigantesques, la statue a un air de vérité. De loin elle frappe moins comme une œuvre d'art que comme un colosse vivant; on s'y tromperait. Le grand nez traditionnel de mon charitable et vénéré patron n'est pas oublié, et malgré l'obscurité du temps il se dessinait noblement sur l'horizon. Je dois convenir que la pluie a fait pour moi beaucoup de tort au Lac-Majeur. Non-seulement les lointains étaient perdus dans le brouillard, mais les pentes élevées qui l'entourent se couvraient de nuages très bas. Tout l'éclat du paysage restait à deviner. Les lacs d'Italie ont un caractère qui leur est propre. Ceux d'Écosse sont ternes et doux, d'un aspect calme et triste, rarement fort étendus, bornés par des montagnes arrondies que revêt une verdure sans lacune, mais sans richesse. Sur leurs bords souvent déserts, la nature est belle et recueillie, mais pauvre, monotone. C'est un séjour de paix mélancolique. Les lacs d'Angleterre, si célèbres par leurs poètes, sont remarquables par ce luxe d'arbres, la brillante parure du pays; mais ces lieux, d'une fraîcheur merveilleuse, offrent peu de grands points de vue et d'accidens de terrain imposans. Le Lac-Majeur, moins agreste que le lac de Brienz ou celui des Quatre-Cantons, rappelle, pour la multiplicité des fabriques qui parsèment ses bords, la partie méridionale du Léman, ou l'entrée du lac de Zurich. Les pentes qui l'entourent immédiatement sont plus raides, et cependant cultivées jusqu'au sommet; elles appartiennent à la nature ornée, en conservant quelque chose de la grandeur de la nature sauvage. Un mélange de nature et d'art forme en général le caractère du paysage italien. On le reconnaît surtout aux îles Borromées. Celles où il n'y a que des arbres et des maisons semblent flotter à la surface des eaux. L'*Isola-Bella* est, comme on sait, une sorte de petite tour de Babel, composée de dix massifs quadrangulaires étagés en retraite les uns sur les autres et garnis de statues, d'arbustes, de vases, de balustres, enfin de tous les ornemens que l'art des jardins emprunte en Italie à l'architecture. Quand de tels ouvrages sont neufs, entretenus avec le même soin que les parterres de Versailles ou de Kew, c'est assurément fort

joli; mais le joli me touche peu au milieu de cette mer intérieure encadrée par les Alpes. L'*Isola-Bella* frappe dès l'abord par sa petitesse, à laquelle les dessins ne vous ont pas préparé, parce que les dessins en font l'objet principal. Ils en supposent par conséquent le spectateur assez rapproché, et ne montrent qu'un coin du lac et de ses bords. Je crains donc bien qu'elle ne soit un de ces colifichets que le goût italien ne repousse pas, qu'on admirait au XVIIe siècle, et qu'on s'est mis à admirer en Angleterre. Je suis persuadé néanmoins qu'elle gagne à être vue dans ses détails et de près : je n'y ai pas abordé et je répète que la pluie rendait tout gris.

Le bateau à vapeur ne fait point tout le périple du lac. A la hauteur de Locarno, où l'on n'est plus en Italie, il le traverse de l'ouest à l'est, et comme je voulais gagner Milan, il me débarqua à Luino, qui a donné son nom au plus charmant élève de Léonard de Vinci, Bernardino Luini. Un voiturier s'offrit aussitôt; la pluie venait de cesser, et une course de trois heures à travers des vallées boisées me conduisit à Lugano. Le soleil, perçant à chaque instant des nuages diaprés de mille teintes, se jouait à travers les arbres, et de leurs feuilles lustrées par la lumière et la pluie tombaient lentement des gouttes limpides et brillantes comme du cristal. Au terme de la course, au détour d'un chemin, j'aperçus tout à coup le lac de Lugano et la jolie ville qui porte ce nom. La première maison était une auberge en manière de palais, construite pour les Anglais, entourée de jardins et donnant sur le lac. A cela près, ce ne sont plus ici les magnificences du Lac-Majeur. Cependant Lugano n'est pas mal bâti; quelques maisons de campagne paraissent d'agréables habitations. L'église, où l'on grimpe par une pente assez rude, s'élève sur une plate-forme d'où l'on voit tout le lac, borné, mais tranquille, frais et verdoyant. Pour qui cherche la vie champêtre, c'est peut-être sur ces bords qu'il faut s'établir. En trois quarts d'heure, un petit bateau à vapeur me conduisait le lendemain à Capolago, c'est-à-dire à la tête du lac. Des omnibus vous y attendent pour vous mener en Lombardie.

On connaît le Tessin, dernier canton suisse du côté de l'Italie, dernier pays de liberté, surtout par les plaintes de l'Autriche, qui ne lui pardonne pas de manquer d'une police aussi perfectionnée que la sienne. Par sa situation, le Tessin est un asile, et il peut même devenir un ouvrage avancé pour l'émigration révolutionnaire. A Lugano, il y a trente ans, s'établit une imprimerie qui fut un temps toute la liberté de la presse de l'Italie. Plus d'un habile écrivain de cette époque, Manzoni lui-même, je crois, a profité de l'imprimerie de Lugano. La contrebande faisait le reste. Aujourd'hui il y a quelque chose de semblable à Capolago. L'économie ou peut-être le dé-

sir d'éviter toute apparence de bonne entente avec le gouvernement de Sardaigne a fait préférer ce village au Piémont, où rien ne gêne pourtant l'envie d'imprimer; mais enfin il vient de Capolago à Turin, et autant qu'il se peut en Italie, de petits livres écrits avec indépendance, parfois avec talent, quoiqu'empreints souvent d'un cachet de philosophie un peu matérialiste et de politique légèrement socialiste. Quelques ouvrages de M. Ferrari, bien connu des lecteurs de la *Revue,* ont été, je crois, imprimés là. Un prêtre, caché sous le pseudonyme d'Ausonio Franchi, y dirige contre l'enseignement philosophique de l'université de Turin une polémique qui ne déplairait pas trop à M. Feuerbach. L'Italie a naturellement son hégélianisme; c'est une des nécessités du temps. Et ici, au milieu de la fraîcheur des eaux et des bois, arrêtons-nous et faisons un retour sur la philosophie.

Elle est loin d'être négligée en Piémont. L'université habite un beau palais, c'est-à-dire un bâtiment dont la cour carrée est bordée d'un double portique, l'un au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage. L'escalier qui unit les deux galeries est monumental, et chacune est ornée de débris d'antiquités ou de bustes de savans et de littérateurs nationaux. Dans les salles qui ouvrent sur ces galeries, quatre facultés font leurs cours, et parmi ces cours la philosophie en compte quatre, s'il faut lui attribuer la chaire de M. Rayneri, professeur de *méthodique,* et si la méthode générale qu'il enseigne est autre chose que la grammaire générale. M. Bertini, de Carmagnola, est professeur d'histoire de la philosophie; M. Peretti, de Castagnole, est professeur de métaphysique, et M. Dominique Berti, de Cumiana, membre distingué de la chambre des députés, est professeur de philosophie morale. Le tableau des cours de cette année porte encore les noms de trois suppléans en philosophie et en méthode générale. Peu s'en faut que je ne rattache à ces noms celui de M. Melegari, qui est venu de Bologne, comme chez nous Rossi, enseigner à Turin le droit constitutionnel. J'ajoute que la librairie de Turin n'est nullement stérile en publications philosophiques. M. le marquis de Cavour a fait connaître dans notre langue les doctrines de Rosmini, et M. Massari recueille et publie avec autant de soin que d'intelligence un précieux recueil d'écrits posthumes de Gioberti. Voilà ce que je me rappelais en cherchant des yeux, sans parvenir à l'apercevoir, l'imprimerie de Capolago.

Il ne faut guère plus d'une heure pour gagner de là Chiaso, premier poste autrichien, où l'on trouve la police et la douane. En passant cette frontière, je dois rendre hommage à l'Autriche et lui faire réparation pour tous les voyageurs et touristes mes prédécesseurs : ni sa douane, ni sa police n'est tracassière. On regarde à peine votre

bagage, on regarde à peine votre passeport, et un simple visa, donné sans beaucoup de façon, vous assure la faculté de parcourir librement tous les états autrichiens, sans exhibition nouvelle, sans permis de séjour, sans explication ni interrogatoire. Les *guides* nous recommandent de n'avoir point de livres dans nos malles. Toute littérature est, prétend-on, suspecte à l'Autriche. On n'a point regardé les miens, que j'avais réduits, par excès de prudence, à une collection d'itinéraires. Je ne saurais me charger de l'apologie du système de gouvernement qui prévaut à Vienne; mais il s'y est accompli, comme on sait, une réforme administrative, et si les hommes habiles qui la dirigent n'ont ni la volonté ni la force de changer le système politique, ils sont bien assez sages pour avoir modifié cette police rude et minutieuse, sans cesse dénoncée à l'opinion depuis trente ans, et dont M. de Metternich, avec tout son esprit, n'avait pas aperçu la vanité et le ridicule.

A quelque distance de Chiaso, on débouche sur des hauteurs au pied desquelles apparaissent la ville et le lac de Côme. Celui-ci est un lac civilisé comme le Lac-Majeur, mais moins vaste, et peut-être plus riant et plus agréable encore. Ici, les *villa*, les terrasses, les belvédères, les tonnelles enguirlandées abondent, et cette fois le ciel se mirait dans l'onde transparente; une lumière intense avivait toutes les teintes du paysage. La cathédrale de Côme, habituons-nous dès à présent à dire *le Dôme* (1), est un monument remarquable, très propre à nous faire faire connaissance avec ce qu'on appelle en Lombardie l'architecture gothique. La façade est en effet ainsi qualifiée. C'est un écran terminé par un triangle en pignon, dont Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris pourrait donner une idée, si l'on en supprimait le porche. Cette disposition, que nous retrouverons sans cesse, présente souvent de vastes surfaces de maçonnerie tout unies; mais celles-ci sont quelquefois interrompues par de minces contreforts peu saillans, par des cordons sculptés, par une fenêtre en rose, enfin par des portes décorées de colonnes et de statues. C'est dans ces ornemens divers que se montre la diversité des styles et des époques, et c'est par là qu'on reconnaît l'âge des monumens. Il est vrai aussi que les embellissemens, les additions, les réparations, ne sont pas toujours du même temps ni du même genre; mais nos églises les plus décidément gothiques offrent bien quelques traces de ces anachronismes volontaires qui tiennent au goût de l'artiste restaurateur. La façade de la cathédrale de Côme, toute couverte de mar-

(1) *Il Duomo, la maison* de Dieu par excellence, est la cathédrale. Comme il est rare qu'une cathédrale n'ait pas de dôme, en italien *cupola*, on a pris en français la partie pour le tout; mais pour un Italien Notre-Dame est un dôme, et Sainte-Geneviève n'en est pas un.

bre, riche de décoration comme de matière, coupée dans toute sa hauteur de deux contre-forts garnis d'une statue à chaque étage, présente plus d'une de ces incohérences, mais qui nuisent peu à l'effet général. A l'intérieur, la nef, d'un beau gothique italien, se rejoint à un chœur et à des transepts de la renaissance; mais ce mélange ne choque guère que les savans, quand les parties qui le composent sont belles par elles-mêmes et fondues avec un peu d'habileté. C'est le cas de l'église de Côme, toute terminée qu'elle est par une coupole de Juvara, dans le goût du XVIIIe siècle. Un artiste du XVIe est l'auteur des statues des deux Pline qu'on voit à l'entrée, et que les habitans de Côme ont érigées à leurs concitoyens. Les Italiens sont généralement fidèles à ces souvenirs de l'antiquité, et les allient volontiers à ceux du moyen âge. A la droite de l'église, on remarque un monument de cette dernière époque, le *Broletto*, hôtel de ville construit en assises alternées de marbre blanc et noir. A l'intérieur de l'église, c'est à la renaissance que vous ramènent les fresques et les tableaux de Luini. Il faut dès à présent accoutumer vos yeux à ce charmant type de vierge qu'il a sans cesse répété, et dont on peut voir au Louvre deux remarquables spécimens. Il me semble y retrouver des traces de ressemblance avec certaines têtes de Léonard de Vinci, et l'on pourrait conjecturer que le maître et l'élève auraient eu le même modèle, imité par le premier avec plus de liberté et d'imagination, reproduit par le second avec une exactitude qui n'a rien coûté à la grâce (1).

Si l'on s'arrêtait quelques jours à Côme, si l'on étudiait avec soin ses antiquités et ses monumens, ses tours et ses églises, ses inscriptions et ses peintures; si l'on visitait les célèbres *villa* des bords du lac, la Pliniana, la Sommariva, la Belvédère, la Melzi, et tant d'autres; si l'on se gravait dans la mémoire ses sites délicieux, relevés par une végétation beaucoup plus méridionale que celle des contrées voisines, on connaîtrait en abrégé tous les genres de beauté de l'Italie. Rien de ce qu'on admirera dans le reste de la péninsule ne manque entièrement à Côme et à ses environs, et Virgile a eu raison de placer son lac, *Lari maxume*, dans l'énumération des magnifiques dons que sa patrie a reçus du ciel, lorsqu'il la met au-dessus des régions arrosées par le Gange et l'Hermus.

III.

La Brianza, qui touche au lac de Côme, est ce jardin de la Lombardie que traverse le chemin de fer en se dirigeant sur Monza, et

(1) Ajoutons cependant que la qualité d'élève de Léonard est contestée à Luini, mais je suis l'opinion commune.

de Monza sur Milan. Cette ville a dans ses quartiers les plus animés une physionomie tout espagnole. Balcons, jalousies, rideaux extérieurs, couleurs vives et foncées, frappent les regards, et accompagnent à merveille de riches boutiques dans le genre de Paris. En Lombardie, toutes les femmes, même celles des champs, sont coiffées en cheveux. De vieilles paysannes ont une natte très serrée enroulée derrière leur tête grise. Cette natte, quelquefois maintenue par de longues épingles d'argent en éventail, commence à être remplacée par une coiffure qui diffère peu de celle de nos salons. Partout on voit des cheveux lissés et bouffans autour du front, et un chignon très bas qui tombe jusque sur le cou. Pour sortir dans les rues de Milan, toutes les femmes, à l'exception de cette élite infortunée qui croit devoir à son rang de préférer les chapeaux parisiens, jettent sur leur tête un voile noir qu'elles croisent ensuite sur leur poitrine et portent avec beaucoup d'élégance. On suppose volontiers que cette mode vient de Séville ou de Madrid, et l'on s'arrêterait pour voir cheminer lestement ces apparentes Castillanes, s'il ne fallait se hâter d'aller à Sainte-Marie-des-Grâces, car je prétends me faire valoir, et je déclare que, sans m'arrêter même à la cathédrale, ma première course a été pour le célèbre *Cenacolo*.

L'église est loin, et l'on a plus des deux tiers de la ville à traverser. Cette église en elle-même a son mérite; sa coupole n'est pas indigne du Bramante, et l'édifice devrait fixer notre attention, quoiqu'il soit tout en brique, et malgré sa façade un peu plate et ses ornemens en terre cuite. Les Italiens admettent facilement ces moulures de *terra cotta*, qui sentent l'industrie et qui choquent toujours dans un monument d'apparat. A l'intérieur, des fresques de Gaudenzio Ferrari, assez délabrées, pourraient encore captiver les regards, s'ils n'étaient distraits d'avance, cherchant au hasard ce qu'ils ne trouvent pas. Ainsi faisaient deux Américains, qui me demandèrent où était la *celebrated painting*. « Dans le couvent voisin, » leur répondis-je. Mais comment entrait-on au couvent voisin? Ils eurent bientôt trouvé un sacristain qui leur dit de le suivre, et je les suivis au couvent des dominicains, qui a pris bel et bien, en changeant de destination, une mine de caserne. On frappa, la porte s'ouvrit, et d'une première cour, qui ressemblait à toutes les cours, nous passâmes dans une seconde, celle-ci entourée d'un cloître, et dans ce cloître, quelques fresques, plus décrépies que ternies, me parurent plus curieuses que belles; d'ailleurs ces éternels soldats que tout le monde a vus là ne manquaient pas d'y être, cirant leurs bottes ou blanchissant leur buffleterie devant les débris d'une glorification de saint Thomas d'Aquin. Cette compagnie n'invitait pas à s'arrêter pour disserter sur l'archéologie de la peinture et les illustrations de

la scolastique. Notre guide du reste allait droit à une porte close sous une des galeries du cloître, on lui ouvrait du dedans, e un gardien d'assez bonne mine se présentait à l'entrée de cet ancien réfectoire, cent fois décrit.

C'est, comme on sait, un rectangle dont les deux petits côtés sont couverts de fresques ou de peintures à l'huile ayant apparence de fresques. Laissons celle qui est à gauche, c'est une crucifixion de Montorfano, composition assez bizarre à cent personnages, et que le temps a eu la malice de laisser dans un bon état de conservation, ce qui impatiente fort quand on regarde à droite.

Depuis qu'on a pu voir à l'exposition générale de la société photographique un admirable *fac simile* de *la Cène* de Léonard de Vinci, tout le monde sait à peu près dans quelle condition elle se trouve, et tout le monde sait qu'aucune gravure, même celle de Morghen, ne reproduit exactement l'état actuel ni même l'expression, et je dirais presque le style de cette œuvrei ncomparable. Mes paroles la représenteraient bien moins encore, et je me bornerai à l'exacte narration de mes sensations successives.

On s'attend à ne voir que les ruines d'un tableau. Assurément la dégradation est grande. Il y a destruction absolue dans le bas, là où les moines ont percé une porte à travers les jambes du Christ. Partout le temps a marqué sa trace; mais de toutes les altérations que le temps apporte, la plus intolérable, ce me semble, c'est qu'il pousse tout au noir. Or ici la peinture est plutôt effacée que noircie, la couleur est faible, mais distincte, de sorte que, trouvant la fresque ou soi-disant telle mieux conservée, ou pour bien dire plus reconnaissable que je n'espérais, je fus frappé seulement de l'affaiblissement général, et au premier abord, de la nullité de l'effet. Mon premier mot, je m'en confesse, aurait pu être : « N'est-ce que cela? » La composition a été souvent gravée, encore plus souvent imitée par des artistes qui ont traité le même sujet. Ainsi point de nouveauté, point de surprise, et rien dans le coloris qui saute aux yeux. Cependant le sujet est grand, l'œuvre est célèbre, le mérite certain. On ne peut dire : Regarde et passe. On regarde donc et on s'arrête; les yeux se fixent et sur l'ensemble et sur les détails; l'attention persiste, et après quelques instans (je demande qu'on prenne mes aveux au pied de la lettre), il m'a semblé que toute la scène s'animait, que la vie circulait dans tous ces personnages, et que j'assistais, au moins en vision, à l'événement sublime avec simplicité, pathétique avec calme, dont les apparences légères étaient là seulement tracées sur la muraille. Jamais l'art ne m'a paru d'une réalité plus saisissante et ne m'a jeté dans un trouble plus vrai : le tableau parlait.

Je ne voudrais ni analyser, ni motiver cette impression. Les procédés particuliers de l'exécution, les altérations qui en sont résultées, les retouches nombreuses dont parle la tradition et que constatent les habiles, tout cela rendrait probablement inexact ou contestable tout ce que je pourrais dire. Je ne sais par exemple si, comme on le raconte, le Christ a été fort modifié: mais ce que je puis dire, c'est que les tableaux sont rares où le Sauveur me paraisse heureusement peint. C'est presque toujours un personnage manqué, ou qui semble impossible. Comme il importe à tout sujet où il figure, on s'en contente. Le Jésus-Christ du *Cenacolo* est comme un pastel effacé, et malgré cela, qui sait? à cause de cela peut-être, cette tête, faiblement indiquée, à demi détruite, n'en exprime que mieux l'existence à peine matérielle d'un personnage incomparable et son humanité divine. Avec une suavité qu'on ne peut rendre, avec une indifférence sublime. avec je ne sais quel mystérieux mélange de charité et de dédain, il semble contempler tous les maux et toutes les merveilles qu'il annonce. Il est au-dessus et de la passion et de la vie. C'est la figure d'un homme et la nature d'un Dieu.

J'ai lu souvent que *la Cène* de Léonard était le chef-d'œuvre de la peinture. Ce sont là de ces choses que je n'oserais pas répéter; mais je n'ai rien à dire contre.

En revenant de Sainte-Marie-des-Grâces, on passe naturellement par la place des Marchands et le *Corso del Broletto*. Là on voit réunis, dans un petit espace, quatre ou cinq monumens de l'existence ducale et municipale de Milan. Son *Palais de la raison*, nom très honorable des hôtels de ville dans la Haute-Italie (et puisse le mériter la résidence de toute assemblée délibérante), est du XIIIe siècle. Il impose par sa masse, soutenue tout entière, comme une table sur ses pieds, par d'assez minces colonnes. D'autres établissemens locaux, plus remarquables d'architecture ou d'ornementation, tous d'un style déjà ancien, mais élégant, distraient les regards, jusqu'à ce qu'on se trouve vis-à-vis de la célèbre cathédrale.

Sa façade, dans la forme générale déjà indiquée, est, encore plus que celle de l'église de Côme, ornée de sculptures plaquées à la surface, et l'absence des grands reliefs de l'architecture est compensée par la profusion de ceux de la sculpture. Là encore les styles sont un peu mêlés, mais en général le gothique domine. Depuis le commencement de notre siècle, on n'y travaille plus que dans ce genre, car on travaille encore à la cathédrale de Milan. Elle n'est pas finie. Le président De Brosses écrivait au siècle dernier : « A peine y a-t-il une troisième partie de cet immense édifice qui soit faite depuis plus de trois cents ans qu'on y travaille, et quoiqu'il y ait tous les jours des ouvriers, il ne sera probablement pas fini dans

dix siècles, c'est-à-dire qu'il ne le sera jamais. » L'éditeur qui publiait les piquantes lettres du président en l'an VII, par conséquent en 1799, ajoutait en note qu'on pouvait plus que jamais répéter son affirmation, « car, disait-il, il est probable que la république cisalpine ne sera pas tout à fait aussi curieuse de cette espèce d'édifice que l'était la maison d'Autriche. » Voilà comme on fait des prédictions sans se douter des révolutions du goût et des reviremens de la politique. L'achèvement de la cathédrale de Milan depuis le président De Brosses a marché à grands pas, et le fondateur de la république cisalpine y a dépensé 3 ou 4 millions. Dès aujourd'hui, il faut un peu d'attention pour s'apercevoir que tout n'est pas fini. Il manque encore quelques aiguilles aux cent trente-cinq qui doivent hérisser le faîte du monument, et cinq cent cinquante-neuf statues restent à ajouter aux dix-neuf cent vingt-trois dont l'extérieur est décoré. Le campanile, qui ne se voit point d'en bas, est provisoire et ne peut, sous aucun rapport, être conservé; mais on ne remarque guère tout cela, et cette masse de marbre blanc sculpté dans toutes ses parties paraît quelque chose de complet. C'est un monument qui réunit l'immensité et la minutie, et l'immensité n'a pas empêché d'excellens juges de l'appeler colifichet. Ce n'est que lorsqu'on monte sur les toits en dalles de marbre blanc, que l'on se promène sur les terrasses supérieures au milieu d'une forêt de flèches dentelées, d'une armée de statues, d'un monde de stalactites ciselées, et que de là on porte ses regards sur tout Milan et au-delà de Milan, sur cette mer de verdure qui l'environne des Alpes aux Apennins, c'est alors, dis-je, que la cathédrale apparaît dans ses grandes proportions. Vue de la terre, la forme de sa façade et la multitude des détails la rapetissent un peu. La magnificence ôte à la grandeur; mais la grandeur reparaît lorsqu'on pénètre dans l'intérieur. Là est, selon moi, la vraie beauté de cette église. Sa vaste nef, dont les bas côtés sont doubles et séparés par deux rangées de piliers à neuf colonnes engagées, est éclairée d'un demi-jour qui en laisse voir les profondeurs. A l'exception des peintures de la voûte, qui simulent pauvrement la sculpture, les ornemens répondent à la splendeur et à l'étendue du vaisseau. Trop petits pour l'encombrer, ils n'ont cependant rien de mesquin. Cette église a la majesté sans la tristesse. Une critique, même médiocrement savante, signalerait aisément des disparates, et surtout l'incohérence inévitable du gothique vieux et du gothique neuf; mais je m'en tiens à l'impression générale, et l'intérieur de la cathédrale de Milan reste une des plus belles choses qu'on puisse voir.

Si l'on veut du moderne, on n'a qu'à la comparer à l'église Saint-Charles, commencée en 1838. Il y a toute une famille de monumens

religieux, inspirés, je crois, par l'imitation du Panthéon de Rome, et qui me font penser à Sainte-Geneviève de Paris. Telle est encore, quoique avec de notables différences, la *Gran Madre de Dio*, qui sert à Turin de point de vue à l'extrémité du pont du Pò. Saint-Charles de Milan est fort supérieur, et somme toute c'est un noble édifice. Pourtant il appartient à un genre qu'on peut admirer par raison, mais qu'il est impossible d'aimer. Par contre, veut-on voir quelque chose d'empreint de cette auguste vétusté qui manque à la cathédrale même, qu'on aille à la basilique de Saint-Ambroise. Elle fut, dit-on, dédiée en l'an 387 à saint Gervais et à saint Protais par le grand évêque à qui elle est consacrée maintenant. Cependant sa disposition actuelle date de la fin du IXe siècle et de l'archevêque Anspert. L'église proprement dite est précédée, suivant un usage des premiers temps, par une cour cloîtrée où s'arrêtaient les catéchumènes. Elle est de ce style lombard ancien qu'on regarde comme la dernière forme de l'architecture romaine; mais, dans sa simplicité, rien ne sent la décadence. Inscriptions, tombeaux, statues, dyptiques, tout porte un cachet d'antiquité et jusqu'à des traces de paganisme. On n'est point obligé de croire que le serpent d'airain qu'on voit sur une colonne soit celui des Hébreux dans le désert, quoique l'archevêque Arnulfe l'ait reçu comme tel, en l'an 1000, d'un empereur de Constantinople, et rien ne prouve qu'un certain tombeau soit celui de Stilicon; mais aux voûtes de plusieurs chapelles le soleil fait étinceler l'or des mosaïques byzantines. Un siége en marbre, d'un travail un peu rude, était le trône épiscopal de saint Ambroise. Quelques parties de la chaire viennent de celle du haut de laquelle il convertit saint Augustin. Enfin l'on croit que les cadres de fer des portes contiennent encore le bois des battans de celles qu'il ferma noblement à Théodose.

Le souvenir de saint Ambroise, de ce magistrat que le peuple fit évêque par reconnaissance, vit encore dans Milan. Le rit ambrosien y règne encore dans les cérémonies du culte, et ce sera bientôt peut-être la seule exception que la cour de Rome souffrira dans ses prétentions à la monarchie universelle de son bréviaire. Après le nom de saint Ambroise, la piété populaire place peut-être au même rang le nom de saint Charles Borromée.

Le premier de ces noms consacre une des plus célèbres bibliothèques du monde. La bibliothèque ambrosienne est confiée à la garde d'une congrégation ecclésiastique dont le cardinal Maï a été préfet. On sait quels trésors il a trouvés dans les palimpsestes de la collection des manuscrits. De ceux-ci, je ne citerai que l'autographe de Lucrèce Borgia, orné d'une mèche de cheveux blond clair qu'elle envoyait au cardinal Bembo. Dans le musée annexé à la bibliothè-

que, on ne peut oublier deux têtes de Léonard de Vinci, une *sainte Famille* de Luini, peintre peu varié, mais qui me charme toujours, une collection de dessins des maîtres où l'on distingue un portrait de Léonard par lui-même, au crayon rouge, le carton de l'*École d'Athènes,* de Raphaël, et des études de Michel-Ange. Les collections de dessins sont presque toujours ce qu'il y a de plus précieux dans les musées.

Le vrai musée de Milan est le palais Brera; c'est aussi une bibliothèque, ainsi qu'une pinacothèque et une académie. Comme dans la plupart des galeries, les tableaux de la pinacothèque sont presque tous des tableaux de piété; les mêmes sujets reviennent sans cesse, et cette uniformité finit par empêcher d'accorder une attention suffisante à des tableaux très estimables, dont le mérite n'a rien de saisissant. En voici deux cependant qui se font distinguer au premier coup d'œil : une *Tête du Christ,* aux trois crayons, par Léonard de Vinci, et qui passe pour l'étude de la tête du *Cenacolo,* et le *Spozalizio* ou le *Mariage de la Vierge,* ouvrage de Raphaël à dix-huit ans. La gravure a depuis longtemps popularisé ce tableau, qui peut passer pour le premier monument du génie du maître, quoique le style, l'agencement et les accessoires sentent encore l'école du Pérugin. Depuis que Beyle a raconté l'admiration de lord Byron pour l'*Abraham renvoyant Agar,* du Guerchin, on est obligé de s'y arrêter, et malgré l'attirail de musulmans de théâtre donné aux principaux personnages, on ne peut se défendre d'être ému par la belle et douloureuse expression de la physionomie d'Agar. Une *Vierge,* de Francia, une *sainte Cécile,* de Procaccini, une *Crucifixion,* du Tintoret, un *saint Étienne,* de Carpaccio, un portrait de femme, de Rubens, enfin de nouvelles *Noces de Cana,* ainsi qu'un *Jésus chez Marthe et Marie,* deux festins de Paul Véronèse, dans sa manière ordinaire, avec un tableau de saints du même maître, sont les ouvrages qui m'ont le plus frappé. Cependant il faut encore parler de Luini. Ses œuvres sont nombreuses au musée Brera. Ses fresques ont une légèreté, une grâce et une facilité qui enchantent. Son tableau de *la Vierge et l'Enfant Jésus* est un de ces ouvrages dont on a peine à détacher les yeux. Il me semble entrevoir deux types de Vierge. L'un, le plus archaïque, est aussi celui de Mantegna, que son élève Bartolommeo Montagna a heureusement reproduit ici dans une *Adoration de la Vierge;* cette tête semble se continuer jusque dans la *Pietà* de Michel-Ange, car on sait que, par un anachronisme volontaire, le grand sculpteur a donné à la mère, qui tient sur ses genoux le corps de son fils expiré, la figure d'une jeune fille. L'autre type, plus délicat et plus doux, est celui que Luini a répété toujours avec une grâce nouvelle. Peut-être a-t-il quelques traits communs, d'abord avec les

vierges de Bellini, puis avec celles de Cima et d'Andrea del Sarto. Les dates et les écoles ne permettent guère de penser que ces artistes se soient imités entre eux; mais on peut supposer que la pente de leur génie les entraînait vers un certain genre de modèles. Je voudrais que les habiles eussent dit leur mot sur tout cela. La Vierge, ou, si l'on veut, la *Madone,* qui tient une si grande place dans le christianisme italien, est, si l'on ose ainsi parler, le premier personnage de la peinture italienne. La manière dont chaque artiste le concevait mériterait d'être étudiée. Dois-je ajouter que la Vierge de Raphaël n'est ni celle de Mantegna ni celle de Luini? Peut-être elle-même a-t-elle deux types encore, car il ne me semble pas que *la Belle Jardinière* ressemble beaucoup à la *Madone de Saint-Sixte.*

Il resterait beaucoup à dire sur Milan, mais il faut se borner, et je me décidai même à ne pas tout voir. J'ajournai à mon retour ma visite à la chartreuse de Pavie, d'où il est résulté que je ne l'ai point vue, et je pris le chemin de fer de Treviglio, qui, sauf une lacune de deux heures en omnibus, vous amène à Brescia.

IV.

La nuit était close à notre arrivée; la ville, obscure et silencieuse. Elle semblait inanimée, et les galeries assez basses qui longent les rues semblaient destinées moins à préserver les passans du soleil qu'à faciliter les mauvais coups de l'Italie du moyen âge. Le lendemain, au jour, j'eus meilleure idée de la ville de Brescia, quoiqu'il n'y faille pas chercher beaucoup de mouvement et d'activité. Il n'y manque pas de belles maisons construites sur le plan que j'ai essayé d'expliquer en parlant de Turin. Les peintures du fond des cours sont parfois des trompe-l'œil exécutés avec un certain talent, et qui feraient honneur à des décors d'opéra. Quelques-unes de ces maisons contiennent de précieux objets d'art : telle est celle que le comte Tosi a léguée à la ville, et qu'on a conservée avec tout son ameublement, comme si elle allait être habitée demain. Des ouvrages de Canova, de Thorwaldsen, de Bartolini, des tableaux remarquables, du moins pour le cabinet d'un amateur (je ne parle que des tableaux anciens), parent ce *Museo civico,* où, parmi des *saintes Familles* dignes d'être vues et des *Vierges* à comparer entre elles, on montre une *Pietà* de la jeunesse de Raphaël. C'est plutôt un *Ecce Homo*, tout au plus de demi-grandeur, et que le cadre coupe un peu au-dessous de la ceinture. La peinture est très fine, le corps est étudié dans le clair avec une perfection un peu flamande; le style est encore celui du Pérugin. La tête, parfaitement exécutée, n'est point conforme au type adopté plus tard pour la représentation

Sauveur. Les traits réguliers sans beauté, les yeux assez petits et un peu écartés n'ont qu'une expression d'intelligence où rien ne se lit d'élevé et de tragique comme le sujet. La sublimité n'a pas encore pénétré dans la manière du peintre. Je crois que je préférerais à la collection Tosi les tableaux de la galerie Lecchi, surtout s'ils sont originaux. Buonvicino, dit le Moretto, peintre que l'on apprend à connaître à Brescia, a là un excellent portrait. J'y ai remarqué une très belle réduction d'une *Assomption* du Tintoret. Malheureusement cette collection est, dit-on, destinée à être dispersée; M. le général Lecchi s'est retiré en Piémont. A Brescia, on trouve partout des traces de la lutte de 1848. On vous y montre avec respect un des palais Martinengo, appartenant à un honorable membre de cette famille compromis alors par les événemens. Brescia s'est toujours signalée par son indépendance. Au XIIe siècle, elle donnait au monde un des précurseurs de la liberté de penser. Arnauld de Brescia a eu cet honneur que l'intolérance l'a assimilé à Pierre Abélard. Plus hardi, il fut plus cruellement persécuté. Au siècle de la révolution française, Brescia en épousa les principes, et, malgré le souvenir des rigueurs dévastatrices de Gaston de Foix, elle se déclara vivement pour nous en 1797. En 1848, la population força la garnison autrichienne à s'enfermer dans la citadelle, qui domine la ville d'une manière à la fois pittoresque et menaçante. Elle y tint bloqué un ou deux mois le général Haynau, qui s'en consola en canonnant quelques édifices.

Brescia a deux hôtels de ville et deux cathédrales : le *Broletto* du XIIe siècle, ancien palais de la république, et le *Palazzo della Loggia* du XVe siècle, recommandés par le nom des plus grands architectes du nord de l'Italie; le *Duomo vecchio*, dont on fait remonter la fondation au temps de Charlemagne et par-delà, et tout auprès, le *Duomo nuovo*, commencé en 1604, et qui n'a été terminé qu'il y a trente ans. Ces deux églises, qui se touchent sur la place du *Broletto*, sont, chacune dans son genre, des monumens très remarquables. L'intérieur de la plus vieille m'a paru admirable, et rappelle le temple antique qui l'a précédée. La nouvelle, toute couverte de marbre, est un modèle de style moderne. Son dôme est un des plus grands de l'Italie, et s'élève au centre d'une croix latine renversée, ou, si l'on veut, d'une croix grecque qui se prolonge du côté du maître-autel plus que du côté du portail. L'une et l'autre cathédrale sont richement ornées, et le Moretto brille dans la première par d'excellens ouvrages; mais aucune peut-être des églises de Brescia n'est plus magnifique que Saint-Dominique dans le style romain, aucune ne contient plus de beaux tableaux que Sainte-Affre. On y montre une *Femme adultère*, le plus beau Titien que j'eusse vu avant d'aller à Venise.

C'est à Brescia que j'ai été le plus frappé d'un fait qui ne s'observe nulle part autant qu'en Italie. La richesse d'une ville sous le rapport de l'art n'est nullement en proportion avec son importance et sa prospérité. Une cité médiocre et, je le crains, languissante comme aujourd'hui Brescia resplendit de mille beautés. Ce contraste est rare de notre côté des Alpes, et les temps modernes l'offriront de moins en moins; la richesse économique entraînera avec elle tous les autres trésors. Les capitales finiront par centraliser les œuvres du génie. Je réfléchissais à tout cela, et ma mémoire était toute pleine encore des objets que je venais de voir, je m'efforçais d'en ordonner un peu la confusion, tout en cherchant la porte du musée, *Museo patrio,* simple porte de jardin qui s'ouvre sur un enclos dont quelques voyageurs ont fort accusé l'état de négligence et d'abandon. Cet abandon m'a paru de très bon goût, et je n'ai pas vu que les fragmens d'antiquités, dont on s'y trouve tout de suite entouré, perdissent rien à rester dispersés au milieu des sureaux, des rosiers et des iris en fleur. A travers des débris précieux, on marche vers les restes du péristyle d'un temple de Vespasien. Quelques tronçons de colonne encore debout, une seule de toute sa hauteur, des chapiteaux épars, donnent une assez noble idée de ce monument, dont on a restauré l'intérieur pour en faire le musée. La disposition a quelque analogie avec la Maison carrée de Nîmes; seulement tout est plus ruiné et plus marqué d'un caractère de grandeur. Dans les trois salles, à peu près réparées, sont déposées des antiquités de diverses sortes, et qui méritent un attentif examen; mais il est difficile de s'en occuper bien vivement dès qu'on est entré dans la salle de gauche, et que les yeux se sont levés sur une statue de bronze qui attire les premiers regards.

Une femme ailée, nue en partie, en partie drapée dans la disposition de la *Vénus* de Milo, le pied exhaussé sur un casque, appuyant sur son genou un bouclier d'une main, paraît de l'autre y graver des choses dignes de mémoire. Le bouclier a été ajouté, et c'est, dit-on, la Victoire qui écrit les louanges du père de Titus. L'ensemble se prête à l'explication, et j'avoue qu'elle m'importe peu. La vue de cette statue ne donne aucune envie de rien contester de ce qu'on voit. La *Victoire bresciane,* quoiqu'elle rappelle par son attitude la Vénus de Milo, n'en a pas l'incomparable grandeur; elle appartient plutôt à ce genre de beauté qu'on pourrait appeler la beauté élégante : ce n'en est pas moins une beauté qui ravit l'âme aux plus pures émotions que l'art puisse donner. Je rendrais difficilement l'effet soudain qu'on éprouve, lorsque, les yeux encore tout remplis des beautés de la peinture italienne, on se trouve en face de ce chef-d'œuvre de la statuaire antique. On se sent, à la lettre,

transporté dans un autre monde, et la comparaison, je l'avoue, n'est pas à l'avantage du monde moderne. Évidemment l'art des anciens vous élève dans une région de calme et de pureté, véritable patrie de l'idéal.

Après avoir longtemps contemplé ce que je m'attendais si peu à voir, il me fut impossible, en y réfléchissant, de ne pas reconnaître que les peuples modernes, par suite d'un développement qui sera, si l'on veut, une supériorité, portent dans les arts, dans les lettres, dans tous les ouvrages d'imagination, une complication morale qui pourrait bien n'être pas ce qu'il y a de plus poétique au monde. L'art tend toujours parmi nous à faire prédominer exclusivement l'expression. Les sujets religieux eux-mêmes, d'ailleurs si favorables à la peinture, manquent, si j'ose dire, d'une certaine tranquillité. A l'exception peut-être de la Vierge et de l'enfant Jésus (et c'est peut-être pour cette raison que ce sujet si simple a plus qu'aucun autre captivé l'imagination des plus grands maîtres), il est peu de scènes sacrées qui ne mettent aux prises les sentimens les plus opposés ou les plus violens. La souffrance et la résignation, l'espérance triomphant de la douleur, l'étonnement et la pitié, l'exaltation, le courage, la colère y jouent constamment un rôle dramatique. Les maux du corps y sont aux prises avec les vertus de l'âme. Tout y est contrainte et combat, tout y rappelle la lutte, triste fond de la nature et de la vie. Une préoccupation constante des misères de notre existence a donné au génie moderne je ne sais quoi de souffrant et de maladif qui ajoute aux ressources de l'art, mais qui lui ôte un peu de sa sublimité. L'art s'attriste et ne s'élève pas toujours au contact de nos idées d'humilité sur le compte de la nature humaine.

On ne saurait en effet admettre comme un principe d'esthétique que la beauté réside dans l'expression. Ce sont deux choses tout à fait distinctes, car on dit une belle expression, et si l'expression peut être belle, elle n'est donc pas la beauté. La beauté est une chose en soi, indéfinissable de sa nature, et qui se prête, à titre de qualité, à d'autres choses fort diverses. C'est tour à tour ou à la fois l'expression, la composition, la couleur, la forme qui est belle, et entre toutes ces beautés, s'il fallait choisir, c'est la beauté de la forme qui serait la beauté essentielle dans tous les arts du dessin. A elle seule, elle peut dispenser des autres et classer un ouvrage au plus haut rang. Dans la peinture, la forme et avec elle la couleur suffisent et au-delà pour faire un chef-d'œuvre. Que serait le reste en effet sans la forme et la couleur?

La beauté de la forme pure suffit à la statuaire, et voilà pourquoi, dans la statuaire, l'antiquité n'a pas d'égale. La *Victoire bresciane*, qui n'est, dit-on, qu'une reproduction d'un type connu, appartient

à cette classe de figures d'une sérénité noble et charmante qui semblent à la fois possibles et supérieures à toute réalité. Or tel est le véritable idéal.

Cette belle statue, découverte en 1826, est devenue célèbre. L'empereur d'Autriche en a fait placer une imitation en bronze sur le champ de bataille de Culm. A Brescia même, j'ai pu voir une preuve ingénieuse du prix que la population attache à ce trésor de son musée. Je parcourais la bibliothèque *Queriniana,* dont on me montrait les curiosités. Dans une collection assez intéressante de médailles, le conservateur m'en indiqua deux modernes, qui, consacrées à la mémoire de deux événemens analogues, sont cependant très propres à faire connaître la différence des temps. La première a été frappée à l'occasion de la révolution de 1797. Sur la face est représenté le peuple de Brescia s'emparant du *Broletto* à coups de canon; sur le revers, un bonnet de la liberté et un glaive nu. En 1848, une autre médaille a été consacrée à la mémoire de la révolution. D'un côté est inscrite la date et la mention de l'événement; de l'autre côté est ciselée l'image de la statue ailée avec ces mots : *Brixiana Victoria.* Le conservateur me montrait ces deux médailles en présence de trois jeunes clercs sortis à peine du séminaire. A cette vue, ils se mirent à sourire d'un air de pitié, et le conservateur se crut obligé à une apologie. « C'étaient, disait-il, des pièces historiques, et une collection savante devait tout recueillir. »

Il se peut qu'une partie du clergé soit élevée à n'avoir pas de patrie, et cependant, en déjeunant dans la rustique auberge d'un hameau nommé, je crois, Poliasca, entre la Spezzia et Chiavari, j'ai vu sur les murs de la salle à manger une mauvaise gravure contenant les deux portraits de Ugo Bassi, barnabite, fusillé à Bologne le 8 août 1849 pour ses prédications dans la cathédrale de cette ville, et d'Antonio Giovanetti, archiprêtre, qui s'était associé à Bassi pour ses sermons en faveur de l'indépendance nationale.

Le cardinal Querini, évêque de Brescia, qui avait traduit *la Henriade* et le *Poème de Fontenoy,* et à qui Voltaire, en récompense, dédia *Sémiramis,* un de ces prélats éclairés que l'amour des lettres rendait favorables à tous les progrès de l'esprit humain, a formé et donné à la capitale de son diocèse cette bibliothèque dont les richesses ont quelque réputation. Un manuscrit des Évangiles, suivant l'ancienne version italique, écrit sur vélin pourpre, en lettres d'or et d'argent, passe pour être du IXe siècle. Une grande croix byzantine, ornée de pierres précieuses, dite la croix de Galla Placidia, est supposée du Ve. Une petite croix double qui vient de sainte Hélène contient, dit-on, un morceau de la vraie croix. Ce sont des joyaux de haut prix. Enfin on m'a montré un médaillon

de lapis-lazuli de la grandeur des miniatures ordinaires. Titien y a peint d'un côté une tête de Christ, et de l'autre une tête de Vierge, qui, même dans ces petites dimensions, rappellent son style et sa couleur. Le cadre est une guirlande de feuilles, de raisins et d'autres fruits en or ou en argent doré, ciselé par Benvenuto Cellini, et qui, examiné à la loupe, m'a paru d'un merveilleux travail. Il est difficile de rencontrer un bijou qui fasse plus envie.

Brescia est une des villes qui ont donné le signal d'un usage adopté assez généralement en Italie, celui des cimetières monumentaux. L'architecture des cimetières est une nouveauté chez les modernes, et qu'ils doivent à l'antiquité. Pendant un intervalle de plusieurs siècles, les églises ont recueilli la plupart des sépultures que la gloire, le goût ou la vanité demandaient à l'art d'embellir. Il faut aujourd'hui revenir à ce qui s'appelait autrefois nécropole. Tout le monde a entendu parler du cimetière de Francfort, jardin anglais auquel des tombeaux servent de fabriques. A l'époque où je l'ai vu, c'était encore, si l'expression est permise, un lieu très agréable en soi, quoiqu'on le pût trouver empreint d'une mélancolie romanesque plutôt que d'une gravité religieuse; mais il n'en convenait que mieux à certains états de l'âme. L'inconvénient sous le rapport de l'art, c'est qu'avec le temps le monument doit empiéter sur le jardin. La proportion de la verdure avec la pierre doit changer, et l'espace donné à la promenade et à la solitude doit diminuer, tant les rangs sont pressés, *tant la mort est prompte;* c'est le cas de la citation de Bossuet. Même dans leurs jardins, les Italiens ne sont pas habitués à faire au règne végétal une aussi grande part que les Anglais ou les peuples du Nord. Les nouveaux cimetières de leurs villes consistent en général en un vaste péristyle dont les galeries droites ou courbes enferment un espace régulier jonché symétriquement de sépultures pareilles, surmontées chacune d'une croix de pierre uniforme. Sous les galeries du pourtour sont placés les tombeaux plus ornés, de quelque importance ou d'un certain travail. Il n'est pas rare de rencontrer là d'assez bons ouvrages de sculpteurs modernes. Une chapelle s'élève à l'entrée ou au fond de l'enceinte, et forme le monument principal de la nécropole. Des cyprès plantés en rideau ou en avenue complètent, avec leurs obélisques d'un vert sombre, le caractère funéraire. Des trois cimetières que j'ai visités, ceux de Brescia, de Vicence et de Padoue, aucun n'est terminé; mais le premier, tout construit en marbre, m'a paru le plus beau : il me semble qu'il y a là un nouveau motif architectural qui mériterait d'être étudié.

V.

La route de Brescia à Vérone, admirable par ses points de vue, rappelle à chaque pas deux choses bien différentes, les *Géorgiques* et la guerre. Virgile, dans ses descriptions, s'inspirait des souvenirs de ces riantes campagnes, séjour de ses jeunes années, et nous sommes dans la région d'Arcole et de Rivoli. Le poète, qui vécut à Rome et qui mourut à Naples, était du nord de l'Italie. C'est là qu'il avait connu la vie des champs; c'était là et non dans le palais de Mécène que s'était formé son génie. Le sentiment des charmes de la nature respire dans *ses tendres écrits*. L'agriculture qu'il décrit et qu'il enseigne est encore celle dont on a ici sous les yeux les instrumens et les produits. Ce n'est que dans ces contrées qu'on a pu mettre sur la même ligne : *Terram vertere... ulmisque adjungere vites*. Ce vers revient en mémoire à chacun des champs que l'on aperçoit, à chaque paire de bœufs que l'on voit tirant l'antique araire des vieux Romains. L'Éridan et le Mincio sont les fleuves que Virgile a chantés, et le Benac, dont il dit que *les flots ont les tempêtes* de la mer, est ce lac de Garde qui se découvre aux yeux comme une plaine argentée, lorsqu'on approche du viaduc de Desenzano. Un ciel éclatant se réfléchissait dans ce miroir éblouissant, et les gradins de l'amphithéâtre des Alpes du Tyrol se dessinaient au loin avec toute sorte de variété dans les accidens de forme et de couleur, de végétation et de culture. Le chemin de fer est pendant près d'une heure bordé d'un magnifique spectacle.

Mais ce Mincio *aux tendres roseaux*, qui sort du Benacus, comme le Tessin du Lac-Majeur et l'Adda du lac de Côme, forme presque aussitôt une île sur laquelle s'élève la forte place de Peschiera. Lodi, Lonato, Desenzano, Castiglione, Pastrengo, ces noms des lieux qu'on vient de parcourir ou d'apercevoir, Vérone et Mantoue dont on approche, tout rappelle qu'on marche sur un sol ravagé et illustré par la guerre, qu'on revoit le théâtre où les armes ont décidé, où les armes décideront peut-être encore des questions qui contiennent les destins de l'Europe. Les pics des premières chaînes de montagnes portent les ruines pittoresques des châteaux du moyen âge, et plus bas, de savans ouvrages commencent ce système de fortifications qui protégent la ligne de l'Adige. Tous les travaux des Autrichiens depuis 1848 tendent à faire de cette ligne célèbre une base principale d'opérations, un camp retranché inexpugnable, et Vérone, érigée en capitale militaire de la Lombardo-Vénétie, semble destinée à supplanter Milan; mais ce système de défense lui-même pourrait un jour aboutir à faire de l'Adige une frontière.

La ville où naquit Catulle, la ville de Roméo et Juliette, est célèbre par sa situation et très digne de sa célébrité. Entourée de riches campagnes en pente douce, adossée à des montagnes étagées en gradins, qui deviennent plus haut des escarpemens, Vérone est un lieu qu'il est plus facile de vanter que de peindre. Site, monumens, souvenirs, tout y serait fait pour captiver le voyageur sans cette malheureuse position stratégique qui a fait choisir Vérone pour le centre des forces autrichiennes. Bourrée de casernes, cerclée de forts détachés, maîtrisée par une formidable citadelle, munie ou plutôt affligée d'une garnison de dix-huit mille hommes, de la présence d'un feld-maréchal et de quatorze officiers généraux, elle est comme vouée au germanisme. Beaucoup d'Allemands sont venus s'y établir. Les noms qu'on lit au-dessus des boutiques en font foi. Par suite, une certaine activité s'est développée dans le commerce local, la prospérité s'est accrue, et l'on dit que l'esprit de la population a pris un tour officiel. — Ne nous occupons que du passé de Vérone.

Non loin du château et du pont de l'Adige, fortifiés à l'ancienne manière et surmontés l'un et l'autre d'un parapet à créneaux triangulairement découpés, s'élève un amphithéâtre aussi vaste, je crois, et à l'intérieur mieux conservé que les arènes de Nîmes, malgré ses dix-sept ou dix-huit cents ans d'antiquité. La grandeur de ces lieux de divertissement impose toujours et atteste qu'en tout temps chez les anciens l'art a été populaire par destination. Tous les voyageurs s'indignent que ce monument immense soit encore employé à des représentations théâtrales qui, j'en conviens, n'ont rien d'antique. Quand je l'ai visité, une baraque en planches couvrait un théâtre disposé comme ceux des enfans, et dont les spectateurs occupaient en plein air des tribunes latérales improvisées en sapin. Le sol de l'arène servait de parterre, et une section de l'amphithéâtre était comme le fond de la salle. La scène, placée en dehors du grand axe de l'ellipse, n'occupait guère qu'un huitième de sa superficie. Tout cet arrangement était pitoyable; un antiquaire eût été fondé à crier à la profanation. On ne pouvait interdire l'amphithéâtre, monument public, aux curieux, et cependant ils n'y pouvaient entrer sans devenir spectateurs inévitables de la représentation. On se bornait donc à exiger à la porte une rétribution très modeste que j'acquittai sans savoir ce qui m'attendait, et je faisais le tour de l'édifice sur son rang de gradins le plus élevé, quand j'aperçus d'une hauteur de près de quarante mètres ce théâtre qui ressemblait à un joujou. Le public assez nombreux suivait le spectacle avec un intérêt vif et bruyant, et un coup d'œil sur la scène m'apprit bientôt que j'assistais à la représentation du *Festin de Pierre*. C'était une imitation assez fidèle de la comédie de Molière. Le cinquième acte venait de

commencer, et Elvire adressait à don Juan cette sommation dernière de la vertu irritée, plus propre à le perdre qu'à le sauver. Le don Juan en habit noir à l'espagnole se démenait sur la scène avec assez d'aisance. Le Sganarelle, sous le nom de *Menecchino*, personnage bouffon du théâtre de Milan, parlait le patois de cette dernière ville au grand amusement des assistans. J'en fus surpris, mais j'avoue que le spectacle ne tarda pas à m'intéresser. L'entrée de la statue du commandeur fit impression; puis le fond du théâtre s'ouvrit et laissa voir la bouche de l'enfer où des démons précipitèrent don Juan et, par-dessus le marché, Sganarelle, qui se débattait et criait de toutes ses forces au milieu des rires universels. Assurément la représentation était médiocre pour le moins, les acteurs fort vulgaires, et c'est, j'en conviens volontiers, une faute de goût que de dresser les tréteaux de la foire dans cette arène ennoblie par son antiquité majestueuse comme par sa grandeur, et cependant d'un point beaucoup plus haut que tous les toits de Vérone, séparé de l'acteur par un rayon visuel d'au moins quatre-vingts mètres, je pouvais à la fois suivre le dialogue, distinguer les impressions du public, m'unir enfin au mouvement de la scène et de l'assemblée. Sous la voûte du ciel éclairé des derniers feux du jour, ce trémoussement de quelques marionnettes humaines ne se perdait pas, ainsi qu'on aurait pu s'y attendre, comme le bruit d'une pierre jetée dans la mer. Ces spectacles en plein air, aimés du peuple italien, ont beau déranger nos habitudes, ils sont plus dramatiques que je ne l'aurais pensé, et ce procédé théâtral, bien employé, secondé par une mise en scène telle qu'on la règlerait à Paris, pourrait nous initier à des effets tout nouveaux.

La *porta dei Borsari* est, après l'*Arena*, la plus importante des antiquités de Vérone. C'est une porte d'entrée élevée sous l'empereur Gallien, mais très dégradée, et dont le mérite a besoin, pour être aperçu, d'un examen plus savant que le nôtre. Souffrez donc que nous sautions en plein moyen âge, en gagnant le centre de la cité. Là se trouvent deux places qui ont leurs analogues dans toutes les villes de la contrée, la *place des Seigneurs* et la *place aux Herbes*. Sur la première s'élève le *palais du Conseil*, construction du xve siècle, ornée des statues de Catulle, de Cornelius Nepos, de Pline le Jeune que Vérone dispute à Côme. Deux autres palais à la moderne et un beau campanile de briques, haut de près de quatre-vingt-dix mètres, servent d'accompagnement au palais du Conseil. Sur l'autre place, la bourse ou la *maison des Marchands*, d'une architecture plus ancienne, est pour nous un des premiers échantillons de ce style oriental dont nous verrons tant de modèles à Venise. Sur la gauche, une colonne ou plutôt un pilier de ce marbre rosacé qu'on appelle

la pierre de Vérone devait supporter le lion de Saint-Marc, signe de la domination des Vénitiens. D'autres monumens rapprochés dans ce petit espace y constatent des franchises ou des coutumes municipales. Ce marché aux légumes est un des lieux où se dessine le plus visiblement le caractère d'une des grandes communes italiennes du moyen âge. Et comme partout au moyen âge, près de la liberté, la tyrannie : non loin de là, sur l'ancien cimetière de la petite église de Santa-Maria-l'Antiqua, se serrent les uns contre les autres les tombeaux des seigneurs della Scala, dont le gouvernement, parfois cruel, ne fut ni sans vigueur ni sans éclat, et qui eurent l'honneur d'offrir un asile à Dante fugitif. L'austère Alighieri a célébré dans ses vers *la cortesia del gran Lombardo*, Barthélemi Scaliger, et celui qui a reçu en naissant l'influence des astres, Can Grande (1). Neuf ou dix de ces princes, porteurs de noms bizarres, sont ensevelis pour ainsi dire dans la rue, et leurs monumens inégaux et singuliers diffèrent entre eux comme la simple croix sur une pierre et la statue équestre sur un piédestal. Ce coin de Vérone est un lieu tout historique, et dont la vue reporte aussitôt l'esprit au temps et aux hommes qui semblent l'avoir marqué de vestiges ineffaçables.

Les églises de Vérone me paraissent de celles que le goût moderne a le moins altérées. La pierre du pays leur donne une teinte toute particulière; mêlée à des marbres diversement colorés, elle produit de piquans effets. Des assises alternées de marbre et de briques distinguent la basilique de Saint-Zénon. C'est un monument lombard du XIIe siècle; point de transept; la nef est d'une grandeur admirable. De belles colonnes antiques, sculptées un peu grossièrement, la séparent de ses bas-côtés, et sont unies par des arceaux demi-circulaires. Le chœur est d'une époque plus récente et du style ogival; mais sans compter des accessoires divers, autels, vases, statues, tombeaux d'un effet imposant ou original, cette basilique est un des édifices qui laissent un souvenir. La tour ou le clocher, isolé suivant l'usage italien, est fort beau. Je ne puis que nommer la cathédrale, *Santa-Maria-Matricolare*, édifice fort ancien qu'on attribue à Charlemagne, peut-être parce que le porche a pour sentinelles les statues de deux de ses paladins, Roland et Olivier. L'exécution en est plus que naïve, et tous les symboles qui les entourent sont d'un temps assez reculé. Sainte-Anastasie, d'un gothique italien très pur; Sainte-Euphémie, bâtie par les Scaligers; Saint-Ferme-Majeur, remarquable par sa grandeur et par ses tombeaux, telles sont les églises qu'il faut voir avant de quitter Vérone. Je ne dis rien des tableaux, non que ces églises en soient dépourvues et n'en pos-

(1) *Paradiso*, XVII, 71.

sèdent plusieurs d'un vrai mérite; mais aucun ne m'a semblé du premier ordre, et, chose étrange, ceux de Paul Véronèse ne sont ni très nombreux, ni des meilleurs. Ses fresques, dont quelques-unes couvraient des murs extérieurs, ont été à peu près détruites.

Je n'ai pas vu le tombeau de Juliette, ou du moins la cuve en pierre rougeâtre qu'on montre dans un jardin, et qui doit sa réputation à une ouverture pratiquée, à ce qu'on suppose, pour que la jeune fille endormie pût respirer dans son cercueil. C'est pour plaire aux touristes anglais qu'on a imaginé cette antiquité. J'aimais mieux chercher dans les rues de Vérone le lieu probable du duel de Tybalt et de Mercutio, ou le palais des Capulet et le jardin où chantait l'alouette. C'est surtout à la vue d'une de ces maisons sans fenêtre au rez-de-chaussée, et dont le premier étage porte des balcons travaillés en arabesques, que je croyais entendre une voix me dire :

Vieni a veder Montecchi e Cappelletti (1).

Mais où ne nous conduirait pas, dans une ville aussi riche en souvenirs que Vérone, la recherche des traces du passé? J'en laisse le soin à de plus habiles, et j'engage seulement les curieux à repasser l'Adige et à se faire conduire au palais Giusti. La maison n'a pas fort grande apparence. Après un coup d'œil donné à quelques débris d'antiquités, il faut entrer dans les jardins et gravir la pente assez raide sur laquelle ils sont plantés. Ce sont jardins à l'italienne, avec terrasses superposées, grottes en rocailles, et cyprès gigantesques qu'on prétend trois ou quatre fois séculaires. Par une rampe en lacet, on monte à un pavillon d'où se découvrent dans leur magnificence Vérone et ses environs. Au soleil couchant, cette vue est d'un effet extraordinaire.

VI.

Vicence, qui vient après Vérone, est la ville de l'architecture. Il faudrait des connaissances positives pour en parler d'une manière vraiment intéressante. Déjà à Vérone nous avons été obligé de passer sous silence nombre de beautés ou de curiosités monumentales; nous n'avons pas même nommé un homme de génie, qui a rempli cette ville de ses travaux, Sanmicheli, un de ces artistes signalés, comme on l'était souvent au XVIe siècle, par la diversité autant que par la distinction des talens. Fortifications, églises, palais, restaurations de tous les genres et de toutes les époques, il n'est rien que Sanmicheli n'ait tenté, et qu'il n'ait accompli avec supériorité. C'était Vauban, Riquet, Perrault tout ensemble, un de ces hommes

(1) *Purgat.*, VI, 106.

qui marchent à grands pas dans la voie au terme de laquelle brillent les hommes universels, Léonard de Vinci et Michel-Ange. A Vicence, il est bien difficile de ne point parler de Palladio, quoiqu'il ne soit pas, à mon avis, tout à fait l'égal de Sanmicheli, et de ne point citer Scamozzi, qui approche de tous deux. Le nom de Sansovino se place au moins sur le même rang que ceux de Scamozzi et de Palladio. Ce sont là quatre grands maîtres qu'il faudrait pouvoir bien apprécier pour faire avec un plaisir complet le voyage de Vérone à Venise, et comment les apprécier, comment les bien admirer, sans une instruction ou seulement une expérience qui permette de pénétrer par la comparaison dans les secrets d'un art encore moins que la peinture accessible au vulgaire?

Nous avons sans doute des ouvrages écrits par les hommes du métier, et très propres à nous faire comprendre les genres, les âges et les caractères de l'architecture italienne; mais il me semble que les voyages destinés aux gens du monde sont fort insuffisans sous ce rapport. Je ne connais pas dans notre langue de livres qui soient l'équivalent des ouvrages anglais de Knight et de Wood (*Architecture ecclésiastique de l'Italie,—Lettres d'un Architecte*), et M. Valery, que l'on consulte avec tant de profit, est un peu vague quand il parle des chefs-d'œuvre de l'art de bâtir. Pour moi, je me contenterai d'indiquer une classification que je crois juste, mais probablement fort grossière, d'après laquelle je m'efforce de régler mes jugemens et presque mes impressions. Les édifices italiens et notamment les palais semblent se partager en deux genres dont j'appelle l'un romain et l'autre moresque. Ces noms sont, je n'en doute pas, inexacts, mais ils peuvent servir à s'entendre. Ainsi nous avons rencontré déjà, particulièrement à Vérone, de grandes maisons, d'anciens manoirs de ville, plantés sur la rue, ayant peu d'ouvertures au rez-de-chaussée, pas d'autre quelquefois que la porte d'entrée bordée de nervures ou de colonnettes et surmontée par une frange d'ornemens qui se dessine suivant une certaine courbe ou les deux côtés d'un triangle sphérique. De grandes surfaces planes, en brique ou en pierre, se montrent à tous les étages, interrompues quelquefois par des cordons ouvragés. Au premier, et ce premier est assez élevé, une large fenêtre centrale à trois ou cinq compartimens, séparés par des colonnettes en pierre ou en marbre, terminés par des cintres ou des ogives sculptées d'ordinaire avec délicatesse, s'ouvre sur un balcon dont la balustrade n'est pas moins artistement découpée par le ciseau. De chaque côté, à une distance assez grande, deux fenêtres étroites à une seule ouverture, mais du même style, ont de petits balcons semblables. Il n'y a souvent rien au-dessus qu'une corniche simple ou travaillée, et un toit presque plat en tuiles

creuses comme toutes celles du midi, et qui n'est d'aucun effet. Ces maisons relevées d'ornemens plus ou moins élégans, plus ou moins compliqués, sont souvent très belles, et c'est dans cette sorte de résidence que je me plaisais à placer les scènes principales de *Roméo et Juliette*. Ce genre ancien, dont les plus beaux palais de Venise offrent les plus brillans modèles, est ce qu'on peut appeler moresque à cause de l'Espagne; cependant il vient à la fois de l'antiquité et de l'Orient. Il est à la fois byzantin et arabe. Je crois que par le goût qui règne aujourd'hui, tout ce qui s'y rattache sera en général préféré aux créations les plus heureuses d'un art plus moderne. Parmi celles-ci, on devrait encore distinguer celles qui appartiennent à la renaissance proprement dite de celles dont la date est plus récente encore; mais les unes et les autres se rattachent à l'architecture introduite par l'Italie depuis trois siècles dans le reste de l'Europe, et dont les palais de Rome offrent en général les divers caractères. Bramante, Brunelleschi, Sanmicheli, Sansovino, Palladio, Scamozzi, sont des artistes supérieurs dont presque toutes les œuvres offrent exclusivement les formes de l'art moderne. Les deux derniers ont rempli Vicence, leur patrie, d'admirables ouvrages; mais c'est pour en donner une idée un peu satisfaisante qu'il faudrait une connaissance de l'art, un talent de description et un luxe de détails qui nous sont également interdits. Disons seulement que, bien qu'on puisse préférer l'aspect vénitien des palais Schio et Colleoni, le palais Chiericati de Palladio, le palais Trissino de Scamozzi, le palais Tiene, dont le comte Tiene, ami de Palladio, fut l'architecte, nous ont paru des modèles d'un art perfectionné. La petite maison de Palladio et la plus petite encore *casa Pigafetta* sont de véritables bijoux de la renaissance.

Une preuve remarquable du goût de Palladio, c'est sa restauration de la basilique ou *palais de la Raison*, ancien édifice gothique sur la *place des Seigneurs*. L'habile artiste l'a modifié à peu près dans le style vénitien et entouré d'une ceinture de *loggie*, ou de galeries en portique, qui semble faire partie du monument primitif. Le *palazzo Prefettizio* est encore un ouvrage élevé par le même maître, sur la même place près de laquelle Scamozzi a construit le *palazzo del Comune*.

Des églises de Vicence, je ne me rappelle que celle de la *Santa Corona*. Elle est gothique comme la cathédrale, et il est à remarquer que les grands architectes nés dans cette ville n'y ont pas laissé d'édifices religieux. Le *théâtre olympique*, qu'on ne manque pas de vous faire voir, est une fantaisie curieuse de Palladio. Il a voulu représenter, comme il la concevait, une scène antique, et il a construit en bois, d'après les lois de la perspective, trois rues de Thèbes

en pente et aboutissant chacune par une porte à une petite place, où les acteurs devaient jouer *Œdipe*. C'est un théâtre bon peut-être pour une représentation de collége, et qui ressemble à un jouet d'enfant. On serait tenté de mettre les maisons dans une boîte, comme celles des villes qu'on fabrique à Nuremberg. La partie de la salle destinée aux spectateurs m'a paru seule vraiment digne du grand artiste qui l'a construite. Je me souviens qu'une belle jeune personne, d'un teint éclatant, relevé par une riche et abondante chevelure d'un rouge doré, nous montrait cette salle avec une sorte de grâce. Je crus que la courtoisie française m'obligeait de lui dire qu'elle était certainement Vénitienne, et qu'elle avait l'air d'un modèle de Titien : à quoi elle me répondit qu'elle était Anglaise.

Le palais Chiericati, aujourd'hui *Pinacoteca civica*, est un édifice un peu froid, mais de noble apparence, et qui fait un beau musée. Une *Vierge* de Paul Véronèse m'a vivement frappé. Elle a toutes les qualités de celles de Murillo, avec une élévation de style et un grand caractère que celles-ci n'eurent jamais. Un autre tableau du même maître est connu sous le nom du *Souper de saint Grégoire*. C'est un des quatre grands festins du Véronèse, et, pour l'étendue et la manière, il ressemble aux *Noces de Cana* du Louvre. Le sujet est singulier. C'est Jésus-Christ en habit de pèlerin et soupant, non pas chez Simon le Lépreux ou chez Marthe et Marie, mais chez le pape Grégoire le Grand, dans un bel appartement à l'italienne. Ce tableau, dans son état actuel, est un témoignage, et il n'est pas le seul, de la manière dont les Autrichiens traitent et comprennent l'Italie. Il décorait le réfectoire du couvent de Notre-Dame de Monte-Berico, lorsque les soldats qu'on y avait logés en 1848, après le bombardement de Vicence, mirent en pièces cette toile précieuse. Il a fallu en recoudre les morceaux, la réparer à l'aide d'une copie qu'on en avait gardée, et les jointures blanchâtres de tous ces lambeaux font un déplorable effet. Mon guide s'est empressé de me dire que, lorsque l'empereur avait vu cela, il en avait été bien fâché : je le crois.

Parmi les curiosités que conserve le musée, on doit noter les papiers et les dessins de Palladio, et un *Voyage en France*, ouvrage inédit de Scamozzi, qui y a décrit et dessiné à la plume quelques-uns de nos monumens; ce manuscrit devrait être publié.

Beaucoup de voyageurs ne s'arrêtent point à Padoue, et ils ont tort. On est pressé d'arriver à Venise, et l'on se figure avoir vu de Bergame à Vicence assez d'échantillons des vieilles cités lombardes. Il vaudrait mieux sacrifier une de celles que nous avons nommées jusqu'ici, et réserver un jour ou quelques heures pour l'antique cité du tyran Ezzelino et des seigneurs de Carrara.

Ici encore la *place des Seigneurs* et la *place aux Herbes* se touchent. Celle-ci est remarquable par un *palais de la Raison*, bâtiment considérable, formant un parallélogramme entouré de galeries, et dont le toit arrondi est demi-cylindrique. Presque tout le premier étage est occupé par une immense salle un peu obscure, dont le plafond en bois travaillé occupe, dit-on, encore plus d'espace que le fameux toit de Westminster-Hall. Ce *salone* est vide, sans une colonne, sans un pilier, et l'on raconte que *frate* Giovanni, de l'ordre de Saint-Augustin, qui avait voyagé en Asie, le construisit à l'imitation de quelque monument indien. On y montre un tombeau contenant, dit-on, les restes de Tite-Live, auquel ici personne ne reproche sa *patavinité*. Près de son buste se lit une inscription originale, qu'il aurait lui-même consacrée à la mémoire de sa fille. Devant se dresse un cheval colossal en bois, ouvrage fragile et vermoulu du Donatello, et qui a figuré en 1466 dans quelque réjouissance publique. Les murs sont couverts de trois ou quatre cents fresques, qui ont remplacé les peintures détruites du Giotto. Les sujets en sont symboliques ou astrologiques, et il est à peu près aussi difficile de les comprendre que de les voir. Cette salle cependant n'est pas sans beauté, et on ne la visite pas sans étonnement, surtout avant de connaître la salle du grand conseil de Venise, dans le palais ducal. La galerie qui entoure l'édifice a l'air d'en supporter le faîte sur de nombreuses et légères colonnes; elle unit l'élégance à la grandeur. Comme à Vérone, les deux places où résidaient le gouvernement et la municipalité frappent par leur vive couleur historique. De là, en passant devant le café Pedrocchi, célèbre dans toute l'Italie, et qui tient du club et du casino, on peut se rendre au *Bœuf* (*il Bo*), c'est-à-dire au palais de l'université, bâtiment de bon goût dont la cour intérieure est l'ouvrage de Palladio ou de Sansovino. L'université de Padoue date sa renommée du moyen âge. C'est, je crois, le seul établissement public où l'on ait avec un peu de suite enseigné quelque chose comme l'athéisme. Je ne doute pas que les choses n'aient fort changé depuis Gaetano de Tiene, qui passe pour le fondateur de l'école philosophique de Padoue (1465), et que le *Studio della Facolta filosofica*, qui comprend avec les langues l'économie rurale et les sciences physiques, ne présente aux élèves, dans le cours de philosophie de M. Rivato, rien qui rappelle Averrhoès ou Pomponat. Trois autres facultés, *Studio politico legale* ou le droit, *Studio matematico*, qui contient un nombre considérable de cours, enfin le *Medico-Chirurgico-Farmaceutico*, forment l'enseignement complet des laïques. C'est la faculté de médecine qui a conservé la réputation la plus durable, et elle le doit sans doute aux noms de Vesale, de Fallope, de Fabricius d'Acquapendente, enfin de Morgagni. L'amphithéâtre, qui porte le nom d'Acquapendente, est sin-

gulier, et il se peut qu'il soit commode. C'est un ovale fort petit, évasé de bas en haut; du dehors, on entre aux divers étages comme dans une salle de spectacle. De chaque étage, appuyé sur une rampe, on voit le sol entièrement occupé par une table couverte des préparations anatomiques. Un mécanisme l'élève à la hauteur de la chaire, placée sur le premier rang de gradins; on la fait redescendre à la portée des aides invisibles, qui la garnissent suivant les besoins de l'enseignement.

Padoue, ville lettrée et savante en même temps que ville dévote, fait grand cas de ses ressources d'instruction. En vous rendant à Sainte-Justine, vous pouvez voir un agréable jardin botanique, déjà ancien, favorisé par le soleil du midi, et où l'on montre encore un palmier planté par Goethe; puis vous traversez un panthéon en plein air qui s'appelle *piazza delle Statue*. C'est un jardin ovale, planté de grands arbres, entouré par la Brenta, qu'on a canalisée elliptiquement entre deux terrasses de maçonnerie et coupée de ponts à balustres. Tout autour sont rangées les statues assez médiocres des célébrités padouanes. Comme pour tous les panthéons, on s'est trouvé un peu à court de grands hommes. La symétrie en exigeait soixante et dix-huit; il a donc fallu se rendre un peu facile sur les conditions de nationalité, et admettre jusqu'à Gustave-Adolphe, parce qu'en 1609 il avait entendu à Padoue quelques leçons de Galilée.

Sainte-Justine, à l'angle de cette place, est une belle église dans le genre moderne, remarquable par ses coupoles, et dont l'intérieur surtout, éclatant de blancheur et de lumière, séduit par un air de luxe et de fête. Elle est pourtant restée un peu nue, et l'on sent que malgré tout son brillant, simple chapelle d'un couvent supprimé, elle est aujourd'hui comme abandonnée des fidèles. On y est d'ailleurs admis à voir, dans une chapelle qui en dépend, une Vierge et l'enfant Jésus peints par saint Luc. La couleur est assez fraîche, et le style n'a rien d'archaïque. Cimabuë et Giotto sont des commençans auprès de l'évangéliste, qui peint comme un peintre moderne de peu de talent. Les autels de Sainte-Justine sont revêtus de belles mosaïques en pierre dure de Florence, et je serais prêt à confirmer ce que dit le président De Brosses : « Le pavé, de marbre noir, rouge et blanc, est peut-être le plus beau ou au moins le mieux tenu de l'Italie, » s'il n'était écaillé et fendu par places depuis qu'en 1848, on a jugé à propos de loger pendant six mois dans l'église de Sainte-Justine les chevaux d'un régiment de cavalerie.

Le *Dôme,* bâti à la fin du XVIe siècle, a quelque chose de l'éclat de Sainte-Justine. On le dit exécuté sur les dessins de Michel-Ange, mais cette glorieuse origine est douteuse, et ce qu'on y voit de plus remarquable, c'est le baptistère qui en dépend sans en faire partie, le premier que j'aie vu de ces baptistères isolés de leur église, con-

struits en forme de colombiers, comme ceux de Parme et de Pise, et qui portent partout les signes d'une assez grande antiquité. Celui-ci, qu'on fait remonter au XIIe siècle, est orné de fresques un peu altérées. Au centre de celles du plafond en voûte, on reconnaît la tête du Sauveur, entourée des têtes des bienheureux rangées et serrées autour de lui en cercles concentriques. Cette disposition est d'une naïveté fort bizarre.

Mais la vraie cathédrale de Padoue, ce n'est pas le dôme, c'est l'église du Saint, *il Santo,* et ce saint par excellence est le thaumaturge le plus populaire qu'ait jamais, je crois, pris pour patron une ville importante. Saint Ambroise et saint Charles sont moins honorés que saint Antoine de Padoue, théologien portugais qui enseigna à Toulouse et à Padoue, et mourut dans cette dernière ville (1231). Il est vrai qu'il a passé pour faire trente miracles par jour, et la dévotion qu'il inspire est en proportion de la puissance qu'on lui attribue. L'église qui lui est dédiée fut construite au XIIIe siècle, peu après sa mort, par Nicolas de Pise, que les Padouans envoyèrent étudier à l'étranger les divers modèles de l'architecture ecclésiastique, et qui, sans s'abstenir de traiter beaucoup de parties de l'édifice dans le goût du gothique pointu, a voulu surtout imiter Sainte-Sophie de Constantinople. Cependant les huit coupoles d'un bel effet qui couronnent Saint-Antoine de Padoue ont été ajoutées au XVe siècle. La façade principale n'est pas ce qu'il y a de mieux, et l'œil en est facilement distrait par une énergique statue qui orne le milieu de la place : c'est celle du *condottiere* Gatta Melata, la seule statue équestre qu'ait faite le Donatello, et la première qui ait été fondue en Italie et par conséquent dans l'Europe moderne. Si l'on entre dans ce temple consacré à des reliques tenues par le vulgaire pour toutes puissantes, on ne songe plus qu'à en admirer la magnificence intérieure. La piété reconnaissante, la foi crédule, la libéralité du riche et du pauvre, le talent complaisant de Sanmicheli, de Sansovino, de Falconetti, de Donatello, ont enrichi à l'envi ce grand trésor sacré, dont la description n'aurait point de terme.

Sous le rapport de la dévotion et de l'art, on trouverait encore plus à s'émerveiller dans une chapelle voisine qui porte le nom de *scuola di Sant'-Antonio.* Les *scuole* sont des oratoires fondés ordinairement par des associations particulières pour quelque œuvre de piété. Or celui-ci, qui appartient à la confrérie de Saint-Antoine, est tout un musée des principaux miracles du saint. Des fresques qui couvrent les murailles, quatre sont de Titien. La plus belle, et elle l'est beaucoup, représente un mari qui tue sa femme par jalousie. Désabusé et repentant, il obtint de saint Antoine qu'il la ressuscitât. Cette double scène est rendue d'une manière pathétique. J'en dis à

peu près autant de la fresque où le saint fait parler un enfant au maillot, en témoignage de l'innocence de sa mère. De dix-sept peintures dans les mêmes dimensions, tous les sujets ne sont pas aussi favorables à l'art, et l'on est heureux de penser que ce n'est pas Titien, mais Campagnola, d'ailleurs assez habile, qui s'est chargé de peindre saint Antoine prêchant au bord d'un lac et charmant les poissons, qui pour l'entendre se mettent *aux fenêtres,* comme dans le poème de Théophile, ou un âne qui, dédaignant de droite et de gauche l'herbe ou l'avoine qu'on lui offre, s'agenouille de préférence devant le *corpus Domini* en signe d'adoration. La légende de saint Antoine est remplie d'historiettes de ce genre, qui ont été d'ailleurs reproduites sérieusement dans les beaux bas-reliefs en marbre blanc de la chapelle élevée dans l'église par Sansovino. Nulle part je n'ai vu plus mêlées cette grandeur et cette petitesse que le génie du peuple italien prête par momens à l'art et à la religion.

Cependant, pour qui aime la naïveté sans la niaiserie, pour qui désire assister aux premiers efforts de la peinture renaissante, encore dans l'enfance peut-être, mais déjà animée par le sentiment et l'imagination, il faut aller frapper à la porte d'un verger où l'on fait sécher le linge sur des arbres fruitiers plantés dans l'emplacement d'une arène antique. Au fond de ce verger, la servante de la maison vous ouvrira une petite chapelle, *Santa-Maria-dell'-Arena.* Dans cette chapelle domestique, fondée pour l'usage des chevaliers de Sainte-Marie, appelés plus tard, pour certaines raisons peu catholiques, *frati godenti,* Giotto a peint en 1306 trois zones superposées de fresques de moyenne grandeur, dont les sujets sont allégoriques ou pris des Évangiles, même des Évangiles apocryphes. Murray a donné une description exacte, et qu'on ne trouve point ailleurs, de cette suite de peintures qui peuvent être regardées comme le monument le plus significatif et le mieux conservé du génie de Giotto. J'ai été frappé surtout d'un mérite de composition et d'expression que cent ans plus tard des écoles de peinture cherchaient encore. Je ne veux point traduire Murray, ni le répéter; mais je citerai, comme de véritables tableaux, *Jésus-Christ lavant les pieds des Apôtres, Jésus-Christ devant Caïphe,* et la *Déposition de la Croix.* Parmi les allégories, celle de l'*Espérance,* représentée par une femme ailée qui paraît à peine toucher la terre, semble appartenir à un art plus avancé que le commencement du XIVe siècle. On devrait aller à Padoue, quand ce ne serait que pour visiter Sainte-Marie de l'Arène.

Mais rien ne nous retient plus à Padoue, et comme ni Bassano ni Trévise ne nous appelle, prenons en wagon le chemin de la mer, et allons nous embarquer à Venise.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LA MAISON

DE PENARVAN

TROISIÈME PARTIE.[1]

V.

A quelque temps de là, par une nuit de fin d'automne, l'élite de la noblesse vendéenne se trouvait rassemblée dans l'antique chapelle du château de Penarvan. Paul et Renée s'étaient mariés la veille, sans éclat et sans bruit, à la municipalité de Clisson : l'abbé allait les unir devant Dieu. Cette chapelle en ruines qu'éclairaient à peine les flambeaux de l'autel, ces gentilshommes graves et recueillis, debout dans leurs manteaux, au milieu des paysans et des serviteurs agenouillés sur les dalles brisées, le vent d'octobre qui s'engouffrait en gémissant par les vitraux défoncés des ogives, l'autel sans ornemens, relevé parmi les décombres, enfin ces deux beaux jeunes gens, rameaux épargnés par l'orage et survivant à l'arbre que la foudre a frappé, tout imprimait à la cérémonie un caractère de grandeur mystérieuse qui reportait vaguement la pensée aux premiers âges de la foi. Le bon Pyrmil lui-même n'était plus le personnage que nous connaissons : un sentiment d'ineffable béatitude resplendissait sur son visage et donnait à ses traits une expression presque divine. Telle est d'ailleurs la majesté de cette religion

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 septembre.

du Christ, que ses plus humbles lévites en sont comme revêtus dans l'exercice de leur pieux ministère. Au moment de bénir les deux époux, l'abbé leur adressa une allocution qui remua tous les cœurs. Il rappela d'abord l'illustration de la maison de Penarvan. On pouvait craindre qu'entraîné par le sujet, exalté par la situation, il ne s'abandonnât à un lyrisme désordonné : il parla sans emphase, et rencontra naturellement l'éloquence qu'il ne cherchait pas. Il n'eut qu'un mouvement véritablement oratoire : ce fut quand, déchirant les voiles de l'avenir, après s'être lamenté, comme Jérémie, sur les désastres de cette grande maison, il la montra miraculeusement sauvée, se relevant plus grande et plus prospère; on crut entendre le grand-prêtre Joad prophétisant la nouvelle Jérusalem. A cela près, il fut simple et touchant : il rendit à la haute vertu de Renée un hommage éclatant et mérité; quant à Paul, l'abbé n'hésita pas à déclarer que tous ses aïeux allaient revivre en lui. La cérémonie achevée, la noble assistance s'écoula dans le château, où le jeune marquis se vit entouré, félicité et reconnu solennellement par la fleur des gentilshommes du pays. Les plus huppés s'empressaient à lui serrer la main; il fut embrassé par MM. d'Autichamp et de Châtillon. Au sortir de la chapelle, il avait reçu le compliment des anciens vassaux, accourus pour fêter l'héritier de la famille qui, aux jours de sa splendeur, ne leur avait pas ménagé les bienfaits. Une collation attendait les invités dans la salle des portraits; par une attention bien digne de l'abbé, chaque cadre était surmonté d'une couronne d'immortelles. Au bout d'une petite heure, les illustres convives se retirèrent discrètement, et Paul, enivré d'orgueil et d'amour, resta seul avec sa belle épouse. Renée triomphait, elle aussi : elle venait d'assurer irrévocablement l'honneur et l'avenir de sa race. Hélas! malgré les prophéties du bon Pyrmil et tant d'excellentes raisons pour y croire, ils devaient bientôt éprouver l'un et l'autre que de toutes les institutions, le mariage est la plus fertile en mécomptes.

Dès son arrivée chez sa cousine, Paul avait été passablement surpris de voir à quoi se réduisait ce fief de Penarvan, objet des convoitises de sa jeunesse. Le château qu'il s'était représenté si longtemps comme le séjour des fêtes et de l'opulence était en partie écroulé; pittoresque au dehors, le seul corps de logis qui restât debout offrait à l'intérieur un spectacle lamentable : chambres vides et désolées; les épaves du luxe d'autrefois, recueillies et sauvées par l'abbé, n'en faisaient que mieux ressortir le délabrement et la nudité. Pas un chien au chenil, pas un cheval dans les écuries. Les bardanes, mêlées aux grandes herbes, poussaient en liberté dans les cours. Le domaine se bornait à trois fermes d'un revenu plus que

modeste. Dans l'ivresse des premiers jours, Paul s'était appliqué et avait réussi à s'extasier sur tout; une fois installé dans la vie conjugale, il ne tarda pas à découvrir que sa position de chef de maison équivalait en réalité à celle d'un évêque *in partibus* ou d'un général sans armée. Son unique satisfaction était de ne pouvoir se mettre à la fenêtre sans apercevoir, à tous les points de l'horizon, les forêts et les terres qui appartenaient naguère à sa famille, et que le roi de France lui restituerait tôt ou tard. En attendant, il était plus pauvre qu'à La Brigazière, où du moins la pauvreté, active, laborieuse et roturière en ses allures, vivait en plein air, et avait ses coudées franches au logis. L'hiver fut long et rigoureux; il le passa tout entier entre sa femme et l'abbé, qui avaient entrepris son éducation chevaleresque, et travaillaient de concert à lui forger une âme de héros. Il avait compté sur les friandises de la lune de miel: on le régala d'un cours complet de ses aïeux. Il y eut cet hiver recrudescence de Penarvan. Tous les entretiens avaient un tour épique; le ton familier en était banni, et, jusqu'à bonjour et bonsoir, tout y respirait l'héroïsme. La nature de Paul n'avait rien d'épique ni d'héroïque. S'il s'avisait de raboter une planche, d'assujettir un meuble, de clouer un bourrelet, de graisser les gonds d'une porte, on lui faisait observer que ce n'était point là un passe-temps de gentilhomme. Il avait trente ans, sa femme était belle, il l'aimait : au moindre oubli, au moindre écart, à la moindre témérité, un sourire dédaigneux ou un regard hautain le rappelait aussitôt à la dignité de son rang. Il ne trouvait même plus chez Renée la grâce et l'abandon qui l'avaient séduit à La Brigazière : Clorinde avait repris son armure. Un soir ils étaient tous trois au salon; l'abbé lisait à haute voix le récit de l'expédition de Guy de Penarvan en Terre-Sainte. Au moment le plus pathétique, quand Guy, frappé à la Massoure et près de rendre l'âme entre les bras de ses compagnons d'armes, cherche d'un œil mourant les tours de son château qu'il ne reverra plus, Renée jeta les yeux sur le marquis pour juger de son émotion : enfoncé dans un vieux fauteuil, le marquis dormait comme un loir. Elle se leva, d'un geste impérieux interrompit l'abbé, et tous deux se retirèrent majestueusement. Quand Paul se réveilla, il était une heure du matin : il devina ce qui s'était passé et alla se coucher tout penaud. Quelques mois à peine s'étaient écoulés, et déjà l'accès de fièvre aristocratique dont il avait été saisi se calmait un peu. Ses relations avec la noblesse du pays n'étaient pas allées au-delà d'un échange de politesses. Point de chasses, point de réunions : tout était ruine et deuil dans ces contrées dévastées par la guerre. La guerre elle-même n'était plus qu'un brigandage. On ne se battait plus; on détroussait, on assassinait. Les coupe-

jarrets avaient succédé aux La Rochejacquelein, aux Lescure : les Vendéens avaient fait place aux chouans. L'oisiveté le consumait : comme une pluie fine et continue, l'ennui le pénétrait jusqu'aux os. A force d'entendre parler de ses aïeux, il en avait par-dessus la tête : il en eût cédé volontiers quelques-uns, à la condition d'avoir deux ou trois plats de plus sur sa table. Quoi qu'il fît, quoi qu'il dît, on lui jetait au nez un Penarvan. Paul n'était pas un méchant garçon; mais lorsqu'il voyait l'abbé entrer au salon avec son manuscrit sous le bras, il se tenait à quatre pour ne pas lui sauter à la gorge. Il avait laissé à La Brigazière plusieurs affaires en souffrance; il partit dans les premiers jours du printemps, assez flatté de changer d'air, et d'échapper, ne fût-ce que pour une semaine, à la société de tant de héros.

Il arriva chez lui par une matinée d'avril. Il avait quitté la voiture à Rennes et fait à pied le reste du trajet, léger et bondissant comme un écolier en vacances. Dès qu'il parut dans la cour de la métairie, ce ne fut qu'un cri : Voici M. Paul! Et tous d'accourir, paysans et serviteurs. Tous le chérissaient; les vieux l'avaient vu naître, les jeunes avaient grandi avec lui. — Bonjour, monsieur Paul! — Bonjour, mes enfans! — Et il serrait la main à tous. Ses poules et ses canards couraient entre ses jambes, ses chiens lui léchaient les pieds, ses pigeons roucoulaient et battaient des ailes, comme pour lui souhaiter la bienvenue; ses bœufs, qui sortaient de l'étable, tendaient vers lui leurs mufles humides, et poussaient un long mugissement en signe de reconnaissance. Il déjeuna à la cuisine, les coudes sur la table, riant et causant avec sa vieille gouvernante; puis il donna un œil à tout : la vache rousse avait vêlé; ses asperges commençaient à lever; ses espaliers étaient en fleurs. En pénétrant dans son logis, il crut entrer dans un palais; les murs du salon lui semblèrent magnifiquement décorés par l'absence complète de portraits de famille. Après avoir tout vu, tout reconnu, il se mit en veste, en sabots, et alla visiter ses champs. Les femmes, les marmots, debout sur le pas des portes du village, le saluaient familièrement. — Tiens! c'est monsieur Paul! Bonjour, monsieur Paul! — Et ce M. Paul tout court résonnait délicieusement à son cœur et à ses oreilles. Germain lui-même ne songeait plus à l'appeler monsieur le marquis. Germain avait reçu la grande leçon d'égalité que Dieu inflige tôt ou tard, même aux domestiques le plus haut placés : il était mort à la chute des feuilles. La belle journée! la bonne bouffée d'air! Paul respirait à pleins poumons le parfum de la terre natale. Les arbres du chemin lui disaient : Te voilà revenu, jeune ami que nous avons connu tout enfant! Il émonda ses haies, sarcla ses orges et ses avoines. Le soir, en revenant par un sentier non encore oublié, il aperçut, à travers

les pousses nouvelles, la maison du bord de l'eau. Toujours fraîche et vermeille, mais un peu pâlie cependant, Irma était à sa fenêtre, qu'éclairait le soleil couchant. La bonne créature n'avait pas de rancune; elle sourit en le voyant et le salua d'un geste amical. Paul s'était arrêté pour la regarder. Il sentit tout à coup une main qui s'appuyait sur son épaule : il se retourna et reconnut M. Michaud, qu'il rencontrait pour la première fois depuis le jour où le bonhomme, à la même place et presque à la même heure, lui avait offert d'épouser sa fille. Soit que le père Michaud fût sans fiel, soit qu'il eût intérêt à ménager le jeune marquis, soit enfin que le vieux renard flairât une revanche à prendre, il ne se montra ni moins cordial ni moins affectueux qu'autrefois.

— Quoi donc! s'écria-t-il, comptiez-vous passer sans entrer?

— Dame! répliqua Paul un peu embarrassé, ne m'avez-vous pas dit, ici même, que ma présence compromettait Mlle Michaud? Ne m'avez-vous pas donné à entendre...

— Tout est bien changé, mon cher Paul. Vous êtes marié, ma fille l'est aussi : vous pouvez vous voir sans danger.

Et comme Paul objectait son costume :

— Bon! bon! dit le meunier l'entraînant, mon parquet connaît vos sabots.

A peine eut-il franchi le seuil, Paul se sentit enveloppé tout entier par le souvenir des heures hospitalières qu'il avait passées sous ce toit. Irma vint au-devant de lui, la main tendue et la bouche souriante : — C'est bien à vous, monsieur Paul, de n'avoir pas oublié vos amis. — Le mariage l'avait embellie. Ses doigts s'étaient effilés, sa taille était plus svelte, l'éclat de ses joues moins vif, celui de ses yeux plus humide et plus doux. M. Michaud présenta son gendre. C'était un beau garçon de vingt-cinq ans, blanc et rose, taillé comme Hercule. Il se nommait Armand Rouault; son père était un riche cultivateur du pays. Irma l'avait épousé par dépit; le jeune gars avait réussi à la convaincre qu'elle s'était mariée par amour. Ils étaient encore l'un et l'autre dans tout le feu des premières tendresses; la maison de M. Michaud était un nid de ramiers. Après avoir parlé de choses indifférentes, Paul se disposait à prendre congé : — Non pas! s'écria le meunier; vous soupez avec nous; votre couvert est mis. — Irma joignit ses instances à celles de son père; elle s'empara du bras de son hôte et l'entraîna dans la salle à manger. Quel festin! on aurait pu se croire aux noces de Gamache. — De l'indulgence, mon bon ami! s'écriait Michaud à chaque nouveau plat paraissant sur la table; vous n'êtes pas ici au château de Penarvan. — En lui versant à boire les vins les plus exquis, il s'excusait humblement et disait : — Il y en a de meilleurs dans la cave de vos aïeux.

— Et de temps en temps il ajoutait avec effusion : — Mais que c'est donc gentil à vous, monsieur le marquis, d'être venu manger la soupe de petites gens comme nous! — Paul fut tenté plus d'une fois de lui jeter son assiette à la tête. Pour tout couronner, au dessert et le reste de la soirée, il put contempler à loisir un tableau tout à fait galant. Armand Rouault n'avait pas été élevé à l'école des belles manières : sur la fin du souper, émoustillé par les vins de son beau-père, il était devenu fort expansif, et ne se gênait pas pour donner à sa femme, par-ci par-là, quelque gros baiser, qu'elle lui rendait en riant, sans faire la sainte-nitouche. — Regardez-les! s'écriait Michaud en se frottant les mains : si l'on ne dirait pas deux tourtereaux! — Paul finit par comprendre qu'il jouait là le rôle d'un sot : il prit son chapeau, souhaita le bonsoir, et sortit. Ses réflexions le long du chemin, en retournant à La Brigazière, on les devinera sans peine; il n'est pas besoin de les dire.

Les intérêts qui l'avaient amené étaient réglés depuis plusieurs jours : il ne partait pas. Le retour aux champs paternels, aux habitudes laborieuses, avait achevé d'assainir son cerveau. Paul reconnaissait le néant de tout ce qu'il avait envié et convoité, appréciait la condition modeste qu'il avait follement dédaignée, reprenait sa nature primitive, qui était droite et simple, et revenait, d'un cœur sérieux, d'un esprit convaincu, aux principes qu'il avait embrassés par dépit et désertés par vanité. Les joies qui l'attendaient au fief de ses aïeux n'avaient rien d'enivrant; descendu des hauteurs de l'Olympe, il savourait avec délices le bonheur de vivre à sa guise, sans qu'on le rappelât à toute heure au respect de sa race et à la dignité de son rang. L'amour seul aurait pu le consoler de ses déboires; il en était le plus amer. La beauté de sa femme l'avait initié à des douleurs qu'il ne soupçonnait guère avant de les avoir éprouvées : il en gardait un souvenir d'effroi et n'était pas pressé d'aller les affronter de nouveau; il soupirait parfois en songeant au jeune Rouault et à la bonne Irma.

Une affaire inattendue était venue se joindre à tous les motifs qu'il avait déjà pour ajourner indéfiniment son départ. M. Michaud avait entrepris le siége de La Brigazière : il se présentait comme acquéreur et avait tout d'abord offert une somme assez ronde. Posséder en légitime propriété la châtellenie dont il avait moulu le grain pendant vingt ans, l'agrandir, l'embellir, restituer à l'habitation sa physionomie seigneuriale, en corriger sévèrement le caractère un peu bourgeois, en un mot la rendre digne de ses nouveaux hôtes, tel était le rêve obstiné du *sans-culotte* Michaud, qui, n'ayant pu donner le vicomte à sa fille, prétendait la dédommager en lui laissant un jour la vicomté. Paul avait coupé court aux propo-

sitions et déclaré qu'il ne vendrait jamais le domaine où il était né. M. Michaud ne s'était pas tenu pour battu : il avait multiplié les assauts, et Paul, quoique bien résolu à ne point livrer les clés de la place, en était arrivé pourtant à discuter avec lui les termes de la capitulation. Dans les entretiens qu'ils avaient ensemble, ils étaient l'un pour l'autre un sujet d'étude et de réflexions qu'ils ne se communiquaient pas : l'un s'indignait contre la sottise des parvenus qui, à peine sortis de leur moulin ou de leur boutique, veulent bâtir en grands seigneurs; l'autre riait dans sa barbe et se raillait des petits hobereaux qui courent après un marquisat, au lieu de se tenir tranquilles dans le pigeonnier de leurs pères. Après avoir offert d'abord vingt mille livres, M. Michaud était monté successivement jusqu'à trente mille : prix fabuleux dans une époque où l'argent était rare et où la terre se donnait pour un morceau de pain. Trente mille livres en beaux écus sonnans! ce chiffre éblouissant obsédait à toute heure l'imagination du jeune marquis. Et cependant, Paul hésitait : ce fut une lettre de sa femme qui le décida.

Renée était au comble de ses vœux : elle annonçait sa grossesse avec l'orgueil d'une reine qui porte dans ses flancs l'espoir d'une dynastie. Elle affirmait le sexe de l'enfant avec une assurance qui ne permettait aucun doute, et parlait déjà de son fils comme s'il était en jaquette. On eût dit d'ailleurs son cœur amolli par les joies prochaines de la maternité : elle se plaignait de l'absence de son mari et le rappelait en termes impérieux, mais doux.

« Que faites-vous, et à quoi songez-vous? écrivait-elle. Vous deviez n'être absent qu'une semaine, et voici près d'un mois que vous êtes parti! Revenez, je le veux. Ne perdez pas une heure, j'ai besoin de vous voir : votre présence est nécessaire ici. Notre cher abbé, lui aussi, soupire après votre retour. Vous avez passé un bien triste hiver, mon ami; je vous promets un été meilleur, et des distractions telles que peut les souhaiter un cœur comme le vôtre. Savez-vous ce que j'ai fait hier? J'ai troqué mes derniers bijoux contre un bel alezan, digne d'être monté par vous. L'entendez-vous qui piaffe et hennit? C'est un vrai cheval de bataille. Si j'ai eu tort, venez me gronder, monsieur le marquis. »

Certes ces lignes ne respiraient pas le désordre de la passion; écrites par Renée, elles pouvaient passer pour l'expression de l'amour le plus exalté, pour une épître de Julie à Saint-Preux. Comme toutes les natures faibles, Paul, on le sait déjà, avait une âme tendre : tout changea d'aspect, tout s'éclaira soudain autour de lui; le vieux manoir, égayé par l'espoir d'un berceau, lui apparut sous un jour enchanté. Ce n'était pas, comme chez Renée, l'orgueil du sang qui se réjouissait en lui, mais le sentiment le plus pur qu'il soit donné à l'homme d'éprouver. Ce n'était pas l'héritier de sa race qu'il saluait

dans un transport de joie, mais, fils ou fille, le cher petit être qu'il sentait déjà tressaillir dans son cœur, et qui allait remplir toute sa vie. Son nom, sa race, sa maison, ses aïeux, il ne s'en préoccupait guère; revenu du pays des songes et des mensonges, il s'abreuvait enfin aux sources de la vérité. Pour ajouter à cette ivresse, on souffrait de son absence, on le rappelait, on l'aimait; sa femme lui promettait des jours meilleurs, des distractions telles qu'il pouvait les souhaiter; elle avait vendu ses dernières parures pour lui ménager un plaisir! — La Brigazière est à vous! s'écria-t-il en apercevant M. Michaud, qui n'avait pas levé le siége, et s'avançait pour livrer un nouvel assaut. Une heure après, l'acte de vente était signé, le sacrifice était consommé : ce qu'il n'eût pas fait en vue de lui-même, Paul venait de le faire avec entraînement en vue de sa femme et de son enfant, pour adoucir l'existence de l'une et préparer à l'autre un nid soyeux. Il avait renoncé aux espoirs insensés, aux folles ambitions, et ne songeait plus à reconstituer le fief de ses ancêtres, mais à chasser la pauvreté de son foyer et à demander au travail le bien-être de sa famille : un berceau est plus éloquent qu'une chaire, et rien n'enseigne mieux à l'homme les côtés sérieux de la destinée. Il se disait qu'une fois mère, Renée subirait les mêmes influences, profiterait des mêmes leçons, et consentirait à descendre de l'empyrée pour marcher en simple mortelle sur le sol de la réalité. Déjà, sa lettre en faisait foi, des cordes, jusque-là muettes, commençaient à vibrer en elle; le sein de l'amazone palpitait sous la cuirasse : la mère avait éveillé l'amante et l'épouse. Malgré l'impatience qui le consumait, il resta deux jours encore à La Brigazière, afin de n'y rien laisser derrière lui. Il régla l'avenir de ses gens, assura la condition de tous. Puis il parcourut une dernière fois les lieux où il avait grandi et qu'il allait quitter pour jamais; il dit un dernier adieu aux arbres qu'avait plantés son père, aux champs qu'il avait si longtemps cultivés lui-même, et qui ne lui appartenaient plus. Il visita tous les coins et recoins de la maison où il était né, où naîtraient les petits-enfans de M. Michaud. Il alla aux étables, au colombier, à la basse-cour; il parlait aux bœufs, aux poules, aux pigeons, comme s'ils avaient pu le comprendre. Il passa toute une journée dans la chambre où sa mère était morte; il s'imprégna du parfum que les êtres chéris laissent aux lambris qu'ils ont habités; il rassembla d'une main pieuse les objets qu'il voulait emporter comme des reliques. Ce devoir accompli, il demanda des chevaux de poste. — Adieu, monsieur Paul! adieu, notre maître! adieu, notre enfant! Vous étiez bien ici : pourquoi nous quittez-vous? — Tous pleuraient, Paul pleurait aussi. Il les embrassa tous, et partit.

Tant que la voiture roula dans les sentiers où il avait promené sa jeunesse, il demeura la tête cachée entre ses mains, dévorant ses

larmes, étouffant ses sanglots. Au bout de quelques lieues, les impressions douloureuses s'étaient peu à peu dissipées; aux portes de Rennes, il jetait ses regrets aux derniers buissons du chemin, et s'abandonnait tout entier à la joie de son sacrifice. Le retour fut une suite de rêves d'autant plus charmans, que Paul emportait avec lui la baguette magique à l'aide de laquelle il n'est guère de rêves qui ne puissent bientôt se transformer en réalités. Il meublait le château de ses aïeux, en relevait les murs, et y introduisait l'aisance. Il réparait les fermes, reprenait ses habitudes de paysan, faisait valoir ses terres, doublait, triplait ses revenus, et rendait à Renée quelques-unes des élégances de sa vie passée. Dès le lendemain de son arrivée, il lui donnait un joli cheval, et se voyait déjà trottant près d'elle dans les traînes du Bocage. Il se souvenait du bel air de l'abbé sur sa mule, quand il l'avait aperçu pour la première fois, et il voulait que l'abbé, lui aussi, eût un petit bidet bas-breton pour les suivre dans leurs promenades. L'enfant naissait dans l'abondance : son premier sourire illuminait le vieux manoir. Que d'amour, que de soins autour de cette blonde tête! Il grandissait : tout s'embellissait de sa grâce. Paul était plongé dans ces enchantemens, quand il traversa Clisson et le vallon que la Sèvre arrose. En revoyant dans leur parure printanière ces campagnes qu'il n'avait encore vues que dépouillées par l'automne ou glacées par l'hiver, en contemplant sous un ciel d'azur, par un soleil resplendissant, ces belles eaux et ces magnifiques ombrages, il sentit redoubler ses transports; il se dit que c'était là, sur ces rives bénies, qu'il était doux d'aimer et d'être aimé.

VI.

Le même jour, à la même heure, la marquise était au salon avec l'abbé. Quoiqu'elle eût peu de goût pour les menus travaux de son sexe, elle s'occupait pourtant à un ouvrage de femme : elle brodait un de ces sacrés-cœurs que les chefs vendéens, pendant la grande guerre, portaient sur leur poitrine comme un signe de foi et de ralliement. L'expression tourmentée de ses traits habituellement immobiles, le feu sombre de son regard, l'inquiétude de ses mouvemens, sa façon même de tirer l'aiguille indiquaient suffisamment l'espèce de fièvre qui la dévorait : c'était la fièvre de l'attente. Elle se levait de temps en temps, allait à la fenêtre ouverte, plongeait un œil avide dans la profondeur du paysage, venait se rasseoir, et reprenait sa broderie avec une ardeur maladive. L'abbé s'efforçait de la calmer, et, comme il arrive toujours en pareil cas, ne réussissait qu'à irriter son mal.

— Que fait-il, mon Dieu? que fait-il, et pourquoi ne revient-il

pas? Je l'ai rappelé : comment n'est-il pas accouru? Ignore-t-il ce qui se passe? Il n'a donc rien compris, rien deviné! Le cri que je poussais vers lui n'a donc pas donné l'éveil à son cœur! Vous m'assuriez à La Brigazière qu'il n'attendait qu'une occasion pour racheter ses fautes : est-ce là l'empressement qu'il met à les effacer et à conquérir mon amour?

— Monsieur le marquis est à peine en retard de quelques heures, répondait timidement l'abbé; je jurerais qu'il sera de retour aujourd'hui ou demain.

— Demain! il n'y a que vous pour rassurer les gens. Ne comprenez-vous donc pas que c'est aujourd'hui qu'il faut qu'il arrive? Ne sentez-vous pas qu'on a les yeux sur lui, que s'il n'est pas ici demain au point du jour, c'est une tache à notre nom, c'est la ruine de notre honneur, et que je n'y survivrai point, qu'il faudra que j'en meure de honte, et que j'en mourrai?

En parlant ainsi, des larmes, des larmes de rage coulaient le long de ses joues, que la fièvre embrasait sans les colorer.

— Ah! l'abbé, que faites-vous ici? reprenait-elle d'un ton de douloureux reproche. Comment n'êtes-vous pas parti? Vous saviez que je ne pouvais écrire qu'à demi-mot, qu'une lettre en ces temps infâmes peut devenir une trahison. Vous le saviez : pourquoi n'êtes-vous pas allé le trouver?

— J'y vais, madame la marquise, j'y vais.

— Oui, il est bien temps à cette heure!

L'abbé, comme un chien battu, sortait l'oreille basse, allait jusqu'au bout de l'avenue, interrogeait les bruits de la route, sondait l'horizon du regard, et rentrait résigné d'avance à quelque nouvelle bourrasque. Enfin, comme le soleil commençait à baisser, au moment même où la marquise donnait à son ouvrage le dernier coup d'aiguille, on entendit le bruit d'une voiture qui traversait la cour. Ils jetèrent tous deux un cri de délivrance, et Renée, la figure radieuse, n'eut que le temps de faire quelques pas au-devant de son mari : Paul la tenait déjà dans ses bras.

— C'est vous! vous voilà! disait-elle; Dieu soit loué! vous arrivez à temps.

Ivre d'amour et de bonheur, il la pressait contre sa poitrine, l'appelait des noms les plus tendres, et couvrait de baisers de flamme ce beau visage qui souriait et ne se dérobait pas.

— Oh! chère femme, doublement chère! Oh! chère aimée, doublement aimée!... Et vous, l'abbé? et vous?...

Et, tout en gardant Renée sur son cœur, tout en continuant de baiser son cou, ses yeux, ses blonds cheveux, il tendait une main que le bon Pyrmil portait respectueusement à ses lèvres. Cette fête du retour se passait dans l'antichambre. Un bras enlacé autour de

la taille de sa femme, une main dans celle de l'abbé, Paul triomphant les ramena tous deux au salon. A peine entré, il se laissa tomber dans un fauteuil et promena autour de lui un regard charmé. Il ne se souvenait plus des journées, des soirées de plomb : il souriait à ses aïeux, il les trouvait jolis.

— Que l'on est bien ici! Le beau pays! les doux ombrages! J'habitais l'Éden, et ne m'en doutais pas. Oh! mes amis, quelle bonne vie nous allons mener à nous trois... à nous quatre! ajouta-t-il en attirant Renée et la retenant par une folle étreinte.

— Vous avez compris ma lettre? demanda-t-elle en se penchant sur lui.

— Ce n'était pas difficile, dit Paul.

— Vous l'avez bien comprise? ajouta-t-elle avec un accent d'insistance.

— Oui, répliqua-t-il gaiement, et si bien que j'ai pris la poste pour revenir plus vite.

— Ah! vous êtes un Penarvan!

Et, par un brusque mouvement d'orgueilleuse tendresse, elle prit la tête de Paul à deux mains et lui appliqua ses lèvres au front.

— Je suis tout simplement un homme qui t'adore, dit Paul à demi-voix, en la serrant de nouveau dans ses bras.

Tout ce bonheur n'était qu'un rêve. Le pauvre enfant dormait : un coup de tonnerre allait le réveiller. Pendant qu'il prodiguait à sa femme ces caresses familières, délices des jeunes époux, dont il goûtait pour la première fois, Renée avait croisé l'habit de Paul, et, comme si c'était un jeu, ou plutôt une sorte de contenance, passé de ses doigts blancs et fins chaque bouton dans sa boutonnière. Il profitait de l'attention qu'elle donnait à ce petit travail pour soulever les boucles de sa chevelure et respirer tout à son aise le parfum naturel qui s'en exhalait. Quand elle eut fini, sans changer d'attitude, elle étendit la main, saisit le sacré-cœur qu'elle avait brodé et l'attacha en un clin d'œil sur la poitrine de son mari. Cela fait, elle se leva et alla prendre une des épées qui pendaient en faisceau au-dessous du portrait de son père. Paul s'était levé de son côté, et, non moins curieux qu'étonné, suivait des yeux tous ses mouvemens avec une vague inquiétude. Lorsqu'elle revint vers lui, ce n'était plus la même femme : il frissonna de la tête aux pieds.

— Monsieur le marquis, prenez cette épée, dit-elle d'une voix ferme; elle a déjà servi la sainte cause : vous n'attendrez pas longtemps avant de la tirer du fourreau. Réjouissez-vous, tout est prêt; les grands jours sont revenus; vous serez réveillé demain par le tocsin. Le rendez-vous général est à Torfou, de glorieuse mémoire. Tous nos gentilshommes s'y trouveront à cheval, au lever de l'aube. Vous n'avez point oublié le cri d'armes de notre famille : « Penarvan,

toujours avant! » Ils comptent vous y voir : vous n'arriverez pas le dernier.

Paul avait passé en quelques secondes de l'étonnement à la stupeur, de la stupeur au plus affreux désenchantement; des écailles tombèrent de ses yeux, et il sentit comme un écroulement dans son cœur. Il avait pris l'épée que lui présentait la marquise; il la posa sur une table, et tourna vers sa femme un regard sans colère, mais si profondément triste qu'il eût fondu une âme d'airain.

— Ainsi, demanda-t-il, voilà pourquoi vous me rappeliez?

— Sans doute, répliqua Renée; l'aviez-vous compris autrement?

— Voilà les distractions que vous me promettiez? ajouta-t-il avec amertume.

— En est-il donc que vous préféreriez? demanda l'implacable héroïne.

— Franchement, oui, dit Paul; j'en avais rêvé d'autres.

— Lesquelles, je vous prie?

— Asseyez-vous, Renée, vous allez le savoir. Restez, monsieur l'abbé : vous n'êtes pas de trop entre nous.

Et il raconta tout ce qu'il avait fait, espéré en ces derniers jours : sa joie en apprenant qu'il allait être père, son ivresse en se croyant aimé, la vente de La Brigazière, son bonheur à la pensée d'en appliquer le prix au bien-être de sa femme et de son enfant, ses projets de travail et d'améliorations successives, les illusions, les enchantemens du retour, il dit tout, simplement, sans fracas, avec cette éloquence qui ne manque jamais à l'expression des sentimens sincères. Si, au lieu de revenir de Rennes, Paul fût revenu du fond de la Chine et qu'il eût raconté ce qu'il avait vu le long du fleuve Jaune, sa femme, en l'écoutant, n'aurait pas été plus surprise : le désappointement était égal de part et d'autre.

— Voilà, Renée, ajouta-t-il en terminant, voilà les distractions que j'espérais trouver auprès de vous : moins glorieuses sans doute que celles que vous me réserviez, mais plus raisonnables peut-être, et pour sûr, je ne m'en défends pas, plus en rapport avec mes goûts.

Un sourire de dédain effleura les lèvres de Renée.

— Vraiment, dit-elle, je n'aurais pas cru le temps où nous vivons si propice à l'idylle. Vous ne teniez pas ce langage, quand je n'étais que votre cousine. Vous parliez alors de vous jeter, comme un brandon, dans la Vendée; si l'on ne vous eût retenu, vous alliez chercher le roi et le rameniez triomphant à Paris. Je me plais à le reconnaître, le mariage a développé en vous des goûts moins périlleux, des ambitions plus débonnaires : vous vous êtes rangé, mon cher Paul. Tous les sentimens que vous venez d'exprimer sont pleins d'honnêteté. Vous avez vendu La Brigazière pour introduire ici l'aisance et le bien-être : c'est d'un bon père de famille. Vous

pensez à cultiver vos champs, à meubler ce château : ces préoccupations, au moment où nous sommes, dénotent un esprit d'ordre au-dessus de votre âge. Laissez-moi vous dire pourtant que le marquis de Penarvan, votre oncle, entendait autrement les devoirs d'un gentilhomme : ses besoins personnels s'effaçaient devant ceux de sa cause, et lorsqu'il démembrait son fief, lorsqu'il vendait ses terres par morceaux, ce n'était pas pour renouveler son mobilier, mais pour fournir aux frais de la guerre.

— Comment! s'écria Paul bondissant sur sa chaise, nous manquons de tout, à peine avons-nous de quoi subsister; nous allons avoir un enfant : j'aliène mon patrimoine pour vous ménager, à vous et à lui, je ne dis pas une destinée brillante, mais du moins un sort acceptable; je me dépouille pour mettre un peu d'ouate dans votre nid, et vous voudriez...

— Je ne veux rien, monsieur le marquis; je crois que vous vous trompez d'heure et de lieu, voilà tout. Quand le roi de France est en exil, la pauvreté sied bien aux Penarvan : c'est la seule parure, le seul luxe qui leur convienne. Que votre fils naisse dans l'abondance ou dans le dénûment, la question n'est pas là. Il est destiné, Dieu merci! à grandir dans un autre culte que celui de l'argent. Je ne présume pas qu'il s'amuse jamais à compter les écus de son père; mais, en lisant un jour l'histoire de sa maison, peut-être demandera-t-il à connaître ce que vous aurez ajouté à cet héritage d'honneur. Je n'ai plus qu'un mot à dire, et je vous laisse à vos réflexions. L'occasion que vous appeliez s'offre à vous : la guerre sainte se rallume. Vous avez tout à la fois votre passé à racheter, votre rang à soutenir, votre oncle et vos cousins à venger. Tout le pays a les yeux sur vous : la noblesse vous attend à l'œuvre et vous jugera. J'ai fait mon devoir en vous rappelant; j'espère encore que vous ferez le vôtre.

— Ah! c'en est trop! s'écria Paul, laissant éclater son cœur quand il fut seul avec l'abbé. Se raille-t-on ici? a-t-on juré de me pousser à bout? Que me fait, à moi, cette guerre impie, cette guerre insensée? Est-ce mon parti qui se lève, mon drapeau que l'on déploie demain? Qu'est-ce que je dois à la sainte cause, pour lui donner et mon sang et mon bien? Je suis un enfant de la révolution, et je n'ai qu'un regret, et je n'ai qu'un remords : c'est d'avoir pu l'oublier un instant.

— Monsieur le marquis!... Vos aïeux vous entendent! s'écria l'abbé épouvanté en voyant Paul qui arrachait le sacré-cœur de sa poitrine et le jetait avec colère.

— Mes aïeux maintenant! Eh bien! qu'ils m'entendent; ce que j'ai à dire, je le dirai à leur nez, à leur barbe, et ils en penseront ce qu'ils voudront, cela m'est, ma foi! bien égal. Je suis las, à la fin, de toutes les billevesées, de toutes les sornettes qu'on me débite ici

depuis six mois. Êtes-vous fou, l'abbé? Est-ce sérieusement que vous me considérez comme engagé d'honneur à faire revivre en moi toutes ces têtes-là? Vous me la donnez belle avec les traditions de ma race! Quoi! vous prétendez pétrifier la vie qui va toujours, ne s'arrête jamais et se renouvelle à toute heure! Quoi! vous enchaînez l'avenir! Vous faites du passé un poteau autour duquel l'humanité doit tourner comme un cheval aveugle! Vous condamnez les fils à creuser éternellement le même sillon que leurs pères! Parce que mes aïeux, que Dieu confonde! ne rêvaient que plaies et bosses, je ne pourrai, sans honte, rester en paix chez moi! Parce que Guy de Penarvan portait une croix rouge au dos de son surcot, je devrai coudre un sacré-cœur à mon habit! Si le sire Gautier aimait les pois chiches, moi qui les abhorre, il faudra que j'en mange sous peine de félonie! Ah! tenez, laissez-moi. Où en serait le monde, et vous-même, où en seriez-vous avec ce respect des traditions dont vous me rebattez les oreilles? Ne comprenez-vous pas que chaque génération qui s'élève a ses intérêts, ses besoins et ses idées, qui lui sont propres? Ne sentez-vous pas que tout marche, s'agite et se transforme autour de nous? Si l'ornière vous plaît, restez-y; mais, pour Dieu! ne venez plus, à tout propos, me jeter mes aïeux dans les jambes! Heureux le bouvier dont les souvenirs de famille ne remontent pas au-delà de son grand-père! vous m'avez appris à envier son bonheur. Non, l'abbé, je n'irai pas à ce rendez-vous; non, je ne donnerai pas un rouge liard à la sainte cause. Sainte tant qu'on voudra, mais ce n'est pas la mienne, et, bandits pour bandits, j'aime mieux les jacobins que les chouans.

Il sortit là-dessus, et laissa l'abbé au milieu du salon, terrifié, sans voix ni regards, les pieds vissés et scellés au parquet. Il était descendu au parc; il en fit deux fois le tour au pas de course, et monta dans sa chambre, où de nouvelles surprises l'attendaient. Une tendresse ingénieuse avait profité de son absence pour enrichir sa garde-robe et son mobilier. La table qui lui servait de bureau était ornée de paquets de poudre, de balles nouvellement fondues et d'une paire de pistolets d'arçon; un fusil à deux coups, de fabrique anglaise, décorait le fond de l'alcôve; une écharpe, un ceinturon, une dragonne, un chapeau de feutre à cocarde blanche, s'étalaient au chevet du lit; deux bottes à éperons d'acier, d'une tournure et d'une taille formidables, se dressaient fièrement côte à côte sur un bout de tapis en loque. La vue de ces gages d'amour et de sollicitude conjugale achevèrent de l'exaspérer : d'un coup de pied, il envoya sauter les bottes à vingt pas; il saisit le chapeau, et l'aplatit contre la muraille; puis il se jeta sur son lit, et là, par un de ces phénomènes assez fréquens chez les âmes faibles et tendres, sa colère, qui n'était en réalité que le cri de l'amour blessé, l'emporte-

ment de la passion déçue, s'abîma dans un long sanglot, s'éteignit dans un flot de larmes.

Brisé par la fatigue du voyage moins que par les émotions du retour, il avait fini par s'assoupir; quand il rouvrit les yeux, la nuit était avancée. Il alla s'appuyer sur le balcon de sa fenêtre, compta d'un œil distrait les étoiles, et demeura quelque temps plongé dans la contemplation de cette nature sereine et recueillie qui, dans quelques heures, se réveillerait aux bruits de la guerre civile. Déjà, en prêtant une oreille attentive, on pouvait entendre des rumeurs étranges courant dans la profondeur des bois; des fantômes armés sortaient çà et là des buissons; frappé par un rayon de lune, le canon d'un fusil reluisait tout à coup dans la ramée; de loin en loin, un cavalier effaré traversait la plaine comme un caillou lancé par une fronde. Paul s'interrogeait avec anxiété : sa conscience n'était pas moins tourmentée que son cœur. Il avait beau se révolter contre la tyrannie des traditions de famille; une voix impérieuse lui criait que c'était la tyrannie de l'honneur, la seule à laquelle on soit tenu de se soumettre. Il avait beau s'indigner contre cet honneur farouche et stupide qui le condamnait à se battre pour une cause qui n'était pas la sienne : la même voix lui criait que l'héritage d'un grand nom s'accepte sans réserve, si dures que soient les charges qu'il impose. Or, pour se rendre à la voix qui lui parlait ainsi, il n'était pas besoin d'une âme héroïque : il suffisait d'une âme honnête. Dans sa métairie de La Brigazière, Paul aurait pu continuer de vivre obscur, ignoré, paisible. En venant s'installer au fief de Penarvan, en se posant comme chef de maison, il avait abdiqué son libre arbitre et perdu le droit de n'obéir qu'à sa fantaisie : il s'était pris dans un engrenage. D'ailleurs, s'il manquait au rendez-vous, que penserait Renée? Consentirait-il à passer pour lâche aux yeux de sa femme? Lâche, il ne l'était pas; seulement il chérissait la paix : au plus fort de la tempête révolutionnaire, il avait mené une existence toute pastorale; il s'entendait mieux à manier le soc d'une charrue qu'une épée, et le plus beau champ de bataille avait à ses yeux moins de prix qu'un modeste champ de blé.

— Allons, dit-il d'un ton résigné, soyons un preux, puisqu'il le faut absolument; peut-être m'aimera-t-elle et me laissera-t-on tranquille quand j'aurai attrapé quelque mauvais coup.

Et, sans enthousiasme, il procéda à son équipement. Le chapeau à cocarde blanche gisait encore sur le carreau : il le ramassa avec humeur, et en maugréant l'enfonça sur sa tête; puis il alla prendre l'écharpe qu'il avait aperçue au chevet de son lit. C'était une écharpe de cachemire de l'Inde, présent de M. de Suffren à Renée presque enfant : Paul la roula et la noua autour de sa taille. — Tu l'as voulu, mon fils, tu l'as voulu! répétait-il à chaque instant. — Ce

fut bien une autre affaire quand il s'agit de mettre les bottes. Il les considérait avec stupeur et se demandait ce qu'il allait devenir là-dedans. Quelles bottes! quels éperons! — Oh! mes sabots! murmurait-il en soupirant. — Enfin il passa une jambe, puis l'autre, et il se trouva que ces monstres de cuir le chaussaient à ravir, et se moulaient sur sa jambe et son pied, aussi souples que la peau d'un gant. Il se leva, fit deux tours de chambre, et fut tout surpris de se sentir si à l'aise et si ferme sur ses talons. — Voilà de jolies bottes! disait-il, et il faisait sonner ses éperons. Il éprouvait déjà quelque chose d'analogue à ce qu'avait éprouvé l'abbé, on s'en souvient, en mettant des bas neufs. Il s'examina dans un débris de glace : le chapeau vendéen le coiffait à merveille. — Pardieu! s'écria-t-il, c'est le premier chapeau qui aille à ma figure. — Et d'un coup de pouce il en releva les bords. Il avait fourré les pistolets d'arçon dans sa ceinture, et depuis un quart d'heure il marchait à grands pas dans sa chambre, de plus en plus charmé de son accoutrement et s'étudiant aux attitudes belliqueuses, quand la porte s'entr'ouvrit timidement et laissa passer le nez de l'abbé.

— Entrez, l'abbé, entrez! s'écria Paul. Voyez, ajouta-t-il, comme ces bottes me vont bien.

L'abbé avait erré toute la soirée dans la cour et sur les plates-formes, sans oser se présenter chez Renée. En voyant le soleil se coucher comme d'habitude, les étoiles s'allumer une à une au ciel, la lune monter calme et radieuse sur les peupliers de la prairie, il avait accusé la nature entière d'indifférence et de lâcheté. Certes, depuis Conan Mériadec, la maison de Penarvan avait passé par bien des vicissitudes, bien des vents contraires l'avaient assaillie, les grandes épreuves ne lui avaient pas été épargnées; mais son honneur avait toujours brillé comme un phare dans la tourmente : il était réservé au siècle qui avait enfanté M. de Voltaire et la révolution de voir un Penarvan reniant son drapeau, soufflétant son blason et reculant devant la bataille! L'abbé, ne mettant plus son espoir qu'en Dieu, s'était réfugié dans la chapelle, et, prosterné au pied de l'autel, à cette même place où, quelques mois auparavant, il annonçait solennellement à l'élite de la noblesse que les aïeux du jeune marquis allaient revivre en lui, il avait prié avec ferveur, pour que Dieu, qui tient tous les cœurs comme un grain de sable dans sa main, daignât toucher celui de ce malheureux enfant et changer sa résolution. Il était resté jusqu'à deux heures du matin agenouillé, suppliant, se plaignant de sa vie trop longue, et aussi de quelques rhumatismes que réveillaient l'humidité des dalles et l'air froid de la nuit. Comme il passait devant la porte de Paul pour gagner le taudis qui lui servait de chambre, il avait entendu le bruit que le marquis faisait en marchant : un concert de harpes et de

violes séraphiques ne l'eût pas plongé dans une plus douce extase que cette musique d'éperons. Il avait entr'ouvert la porte : il eût ouvert à deux battans celle du paradis, qu'il n'aurait pas joui d'un spectacle plus charmant. Il crut voir le prince des archanges prêt à partir pour aller combattre et terrasser Satan.

— Ah! monsieur le marquis, s'écria-t-il en joignant les mains, mes prières sont arrivées jusqu'à Dieu : vous nous êtes rendu! Que vous êtes beau, et que ce costume vous sied!

— Les bottes surtout, dit Paul.

— Laissez-moi vous admirer! Vous me rappelez le jeune Henri de La Rochejacquelein, et mieux encore, l'aîné de vos cousins. Oui, Gaston avait ce grand air, cette taille; je dois l'avouer pourtant, il portait moins fièrement que vous la cocarde.

— Vous trouvez?... mais que dites-vous de ces pistolets passés dans la ceinture?

— Il ne vous manque plus que l'épée et le sacré-cœur : je vais les chercher! s'écria l'abbé, qui s'échappa et revint en deux bonds.

— La dragonne, l'abbé? Nous allions oublier la dragonne!

— C'est madame la marquise qui l'a brodée tout exprès pour vous!

Et, pendant que Paul tordait une ganse d'or et de soie autour de la poignée de son épée, l'heureux Pyrmil lui attachait le sacré-cœur sur la poitrine.

— Maintenant, monsieur le marquis, allez vous montrer à votre femme!

— Ah! l'abbé, ma femme ne m'aime pas, dit Paul, faisant un retour douloureux sur ce qui s'était passé dans la journée. Elle ne m'aime pas : m'aimera-t-elle jamais?

— Allez le lui demander, répliqua l'abbé avec un fin sourire; elle vous répondra.

L'orient blanchissait, et le tocsin sonnait dans toutes les communes. Déjà, du côté de Clisson, on avait entendu le roulement des tambours et le petillement de la fusillade. De longues files de paysans, non pas armés de faux et de bâtons comme au début de la première insurrection, mais équipés et disciplinés en troupes régulières, débouchaient par tous les sentiers, serpentaient le long des coteaux, se confondaient et marchaient en masses compactes vers Torfou. Les gentilshommes à cheval couraient sur le flanc des colonnes. Les épées et les baïonnettes étincelaient aux feux du soleil levant et rayaient la vallée comme une pluie d'orage. Les canons, les caissons déchiraient l'herbe des prés et labouraient les terres incultes, où la charrue ne passait plus. Paul était entré dans la chambre de sa femme : il en sortit presque aussitôt, pareil au dieu de la guerre, le front rayonnant, l'œil rempli d'éclairs. Renée, en peignoir de mousseline, ses beaux cheveux dénoués, flottant sur ses

épaules, se pressait contre lui, et marchait comme suspendue aux lèvres du jeune héros. — Tout est réparé, tout est oublié, disait-elle; je suis heureuse, je vous aime. Puis elle ajoutait : — Hâtez-vous, vous n'arriverez pas le premier. — L'abbé, au pied du perron, tenait par la bride le cheval qu'il avait harnaché lui-même. Paul serra Renée sur son cœur, embrassa l'abbé, sauta en selle, et partit comme la foudre : l'honneur de la famille était encore une fois sauvé!

C'était au pied de ce perron, à cette même place, qu'on avait rapporté MM. de Penarvan, roulés sans vie dans leurs manteaux; c'était là que le vieux marquis, appuyé sur sa fille, avait reçu les dépouilles mortelles de ses quatre fils : un sinistre pressentiment traversa l'esprit de l'abbé.

— Cher enfant! s'écria-t-il en le suivant des yeux, que Dieu veille sur lui!

En cet instant, un jeune chef descendait le coteau au pas allongé de son cheval : Renée le reconnut au milieu des gentilshommes qui lui faisaient cortége.

— Nous arriverons avant M. d'Autichamp, dit-elle.

Et un sourire de triomphe illumina ses traits.

Réduite, mais toujours frémissante, la Vendée n'attendait depuis longtemps qu'une occasion pour se soulever de nouveau. Secrètement entretenu par le parti de l'émigration et par l'Angleterre, le feu de la révolte n'avait pas cessé de couver sous les ruines amoncelées. Les violences et les faiblesses du directoire, car il en est des gouvernemens comme des individus, plus ils sont faibles, plus ils sont violens, avaient ravivé toutes les haines, réveillé toutes les espérances. La loi des otages, cette loi draconienne qui faisait peser sur les parens et sur les amis des Vendéens la responsabilité des actes commis dans leurs localités, ne pouvait qu'achever d'exaspérer les cœurs, d'irriter les esprits. Au printemps de 1799, la Vendée tout entière était encore une fois sur pied. George Cadoudal avait ouvert la campagne dans le Morbihan; M. de Châtillon opérait sur la rive droite de la Loire; M. d'Autichamp ralluma la guerre sur la rive gauche. Le moment semblait bien choisi pour une levée de boucliers. La république était en désarroi; les moins clairvoyans pressentaient sa chute prochaine. On comptait sans un jeune vainqueur qui devait sauver la révolution, et l'asseoir quelques années plus tard sur le trône qu'aucun des princes français n'avait tenté de reconquérir à la pointe de l'épée d'Henri IV dans cette Vendée qui s'épuisait pour eux. Cette prise d'armes, qui aboutit en moins d'un an à une trève générale d'abord, puis au traité de paix de Montfaucon, n'eut pas le caractère religieux et chevaleresque de la première insurrection. La guerre civile est toujours un affreux malheur, mais qui, loin d'avilir l'âme d'une nation, peut la retremper au besoin; elle est le plus détestable

des crimes quand l'intrigue s'y mêle et que c'est l'or étranger qui la paie.

Renée était heureuse; elle se retrouvait dans son élément et se réjouissait à la pensée que son fils naîtrait au bruit du canon. Le château avait repris son activité. Tantôt un cavalier se précipitait dans la cour, jetait quelques mots, et s'éloignait à bride abattue; tantôt un détachement de jeunes recrues qui gagnaient le gros de l'armée défilait en chantant devant la porte du manoir. L'abbé était toujours en l'air; il allait, venait, recueillait les nouvelles : toutes ses anciennes ardeurs s'étaient ranimées à l'odeur de la poudre. Le jeune marquis se couvrait de gloire; l'abbé l'affirmait hardiment, et ne rentrait jamais sans annoncer à Renée quelque prouesse de son mari. — C'est un héros! c'est un Penarvan! s'écriait-il tout essoufflé : pour mettre sa conscience à l'aise, il se disait qu'à coup sûr il y en avait plus qu'il n'en racontait. On savait que la caisse de l'armée royaliste avait englouti déjà une partie de La Brigazière; Renée comptait bien que le domaine entier y passerait. Un soir, ils étaient assis sur une des marches du perron. On s'était battu toute la journée aux environs de Nantes; le vent avait porté jusqu'à leurs oreilles le bruit sourd de la canonnade. Trois semaines s'étaient écoulées depuis le départ de Paul; ils s'entretenaient de ses exploits, de l'honneur qu'il ajoutait à son nom, de son dévouement à la sainte cause, des lauriers qu'il cueillait à pleines mains comme dans un bois, lorsqu'ils aperçurent une charrette à bœufs, qui entrait dans la cour, escortée par deux cavaliers. Renée et l'abbé s'étaient levés en même temps. La charrette s'arrêta devant eux, et leur montra Paul, livide, sanglant, les yeux fermés, étendu sur un lit de paille.

L'abbé se tordait les bras; Renée contemplait avec une morne épouvante ce beau jeune homme qui revenait comme elle avait vu revenir ses frères.

— Mort!... dit-elle d'une voix sourde.

— Ah! malheureux, s'écria l'abbé, c'est nous qui l'avons tué!

— Il vit, dit M. d'Autichamp, qui avait mis pied à terre. La blessure est grave; elle n'est pas mortelle. Soyez fière, madame : M. de Penarvan s'est battu comme un lion. Il a fait plus que son devoir; il a été notre exemple à tous. Le roi saura et n'oubliera jamais ce qu'il doit à votre famille.

On avait transporté Paul dans sa chambre; le chirurgien militaire qui accompagnait M. d'Autichamp ne se retira qu'après avoir levé le premier appareil. En effet, la blessure était grave : la balle avait traversé la poitrine de part en part, sans léser toutefois aucun organe essentiel. On pouvait le sauver; ce n'était pas un cas désespéré. Paul resta plusieurs heures complétement inanimé. Agenouillés

à son chevet, la marquise et l'abbé épiaient le retour de la vie. L'abbé fondait en larmes, éclatait en sanglots. La marquise ne pleurait pas; un sentiment non encore éprouvé embrasait son regard et donnait à ses traits une expression de tendresse farouche.

— Cher enfant, vous vivez! s'écria l'abbé quand Paul revint à lui.

— Tu vivras! dit Renée; je défie la mort d'oser te prendre entre mes bras... Tu vivras pour ma gloire; tu seras tout pour moi. Moi, je vivrai pour t'admirer, et pas un homme, entends-tu bien? pas un, n'aura été aimé autant que toi.

Paul s'était soulevé à demi.

— Ah! j'étais bien là-bas! murmura-t-il.

Et, retombant sur l'oreiller, il parut s'assoupir de nouveau. Renée pensa qu'il regrettait les joies et les émotions de la guerre; elle tenait dans ses mains la main pâle de son mari : elle y colla ses lèvres avec une sauvage ardeur.

— Vous êtes mon héros! dit-elle.

Pendant deux mois, on trembla pour ses jours. Renée ne le quitta pas un instant; elle le soigna avec un dévouement sans bornes, elle le disputa à la mort avec la fureur de l'amour. C'est tout au plus si, dans sa passion jalouse, elle souffrait que l'abbé partageât ses veilles. Il y eut, vers la fin de juillet, un espoir de guérison, un commencement de convalescence. La blessure s'était fermée, Paul paraissait reprendre à l'existence; mais, chose étrange, il restait sombre, taciturne. La tendresse exaltée de sa femme, cette tendresse qu'il avait si ardemment souhaitée et dont il eût fait quelques mois plus tôt ses plus chères délices, le laissait froid et indifférent. Elle était là, près de lui, à toute heure, belle, empressée, dévouée, plus charmante qu'il n'eût osé jamais l'espérer, et pour la remercier il ne trouvait pas un sourire. Les rôles semblaient intervertis : on eût dit que l'amour était passé du cœur de Paul dans celui de Renée. — Qu'as-tu? pourquoi es-tu triste? demandait-elle parfois d'un accent passionné. Je suis fière de toi; que te manque-t-il? Est-ce l'inaction qui te pèse? Quelques semaines encore, et tu pourras remonter à cheval. Tu sais bien que ce n'est pas moi qui t'en empêcherai. Ta vie m'est plus chère que la mienne, mais l'éclat de ton nom m'est plus cher que ta vie. — Il écoutait d'un air distrait et répondait à peine. Un travail mystérieux s'était fait en lui. Les malades sont clairvoyans : ils observent et réfléchissent beaucoup; rien de ce qui les entoure n'échappe à la finesse de leurs perceptions. Trois mois de maladie nous en apprennent plus que dix ans de santé sur le caractère des êtres qui vivent avec nous. Paul était descendu tout entier dans le cœur de sa femme : il en avait touché le fond.

Une nuit, Renée veillait seule. La journée avait été mauvaise. Paul avait eu la fièvre, le délire; plus calme vers le soir, il reposait depuis

quelques heures. Renée s'était mise au balcon. Il faisait une de ces nuits brûlantes qui conservent, comme un brasier, tous les feux du jour. Pas un bruissement, pas un souffle; la nature était immobile; comme des étincelles dans une fournaise, les étoiles d'or scintillaient dans la sérénité du ciel. Lorsqu'elle retourna au chevet, Paul, qu'elle avait laissé dormant, était accoudé sur son oreiller, la tête dans sa main, l'air plus découragé, plus sombre encore que d'habitude. Des larmes silencieuses coulaient sur ses joues amaigries, sans qu'il songeât à les retenir ou à les essuyer.

— Vous pleurez! vous pleurez! dit-elle.

— Oui, je pleure, dit Paul. Je pleure ma vie perdue, non pas celle qui va m'échapper, elle ne vaut pas un regret, mais la vie libre, heureuse et gaie que je portais si légèrement. Oh! ma charrue, mes bœufs! oh! mon modeste patrimoine! Pourquoi les ai-je quittés? que suis-je venu chercher ici? Ah! elle m'aura coûté cher, la folle bouffée de vanité que vous m'avez soufflée au cerveau!

— Des larmes! des regrets! des reproches! voilà donc, s'écria Renée, le prix de mon amour et de mon dévouement!

— Le prix de votre amour, de votre dévouement! reprit-il avec un sourire amer. Tenez, j'ai pitié de l'erreur où vous êtes depuis trois mois. Je ne vous dois rien, Renée : ce n'est pas moi que vous aimez. Depuis trois mois, votre orgueil s'exalte pour un être qui n'existe point, se dévoue pour un fantôme, se passionne pour une illusion. Vous aimez un héros, un preux, un paladin; je ne suis rien de tout cela. L'héroïsme n'est pas mon fait : j'ai horreur de la guerre et me soucie peu de la gloire. On vous a dit que je m'étais battu comme un lion, je ne m'en doutais pas. Vous êtes fière de ma blessure, j'en souffre cruellement et crois que j'en mourrai : c'est ce que j'y vois de plus clair. L'éclat de mon nom vous est plus précieux que ma vie; nous différons de sentiment : moi, je le hais, ce nom fatal, je le hais, c'est lui qui me tue. Je ne vous fais pas de reproches, et cependant, quand je songe à toutes les folies, à toutes les puérilités dont vous vivez et dont je vais mourir, je ne puis m'empêcher de m'indigner un peu. Ah! Renée, si vous aviez voulu!... Que de joies, de bonheur! combien je vous aimais!... Je vous vois encore, au détour du sentier, venant à moi au pas de votre mule, dans un flot de lumière qui semblait émaner de vous. La douce matinée! et que vous étiez belle! Hélas! il vous fallait un héros, et je n'étais qu'un pauvre garçon fait pour vous adorer. Reprenez votre amour, il ne m'appartient pas, je vous le restitue. Je l'ai pourtant payé de mon sang; mais je n'ai pas en moi ce qu'il faudrait pour l'entretenir.

— Avez-vous tout dit, mon cher Paul?

— Non, répliqua Paul, se dressant sur son séant. Si je guéris, j'entends vivre à mon gré. J'ai versé dix mille livres dans la caisse de

la sainte cause, et reçu en échange une balle dans la poitrine : j'en ai assez. Vous allez avoir un fils, vous ferez de lui un héros. Si je meurs, comme c'est probable, j'entends que ce qui reste du prix de mon domaine soit placé sur la tête de mon enfant. Héros si enragé qu'il soit, il ne sera pas fâché, quoi que vous en disiez, de trouver à sa majorité quelques milliers d'écus, ne fût-ce que pour rentoiler ses aïeux... Et maintenant, adieu, Renée. Nous serons moins séparés par la mort que nous ne le serions par la vie. Insensé que j'étais, j'ai pu croire un instant que vous m'aimiez! Je vous connais, j'ai lu dans votre cœur : je ne vous aime plus.

La marquise avait tout écouté, le visage impassible, la tête haute et fière.

— Il faut tâcher de dormir, mon enfant, dit-elle avec un accent de bonté maternelle; vous êtes fatigué, vous avez besoin de repos.

Et d'un pas lent et grave elle regagna la fenêtre.

Le héros s'était évanoui, avec lui l'amour de Renée. Elle continua de soigner son mari avec un dévouement infatigable; mais dans ce dévouement sans passion, froid et réglé comme le devoir, une pointe de dédain perçait parfois à son insu. L'abbé ignora toujours ce qui s'était passé, et put garder jusqu'à sa dernière heure la conviction que le jeune marquis avait été un modèle de chevalerie. Paul devait mourir de sa blessure, et aussi de chagrin, de tristesse; il traîna jusqu'à la fin de l'année une existence lamentable. Il n'y avait que la présence du bon Pyrmil qui apportât quelque allégement à ses maux, quelque distraction à son ennui. Il se sentait sincèrement aimé par cet être excellent, et, malgré ses manies, il s'était pris pour lui d'une affection réelle. Renée n'était plus occupée que de son fils. Elle avait reporté sur ce petit preux, qui n'était pas encore né, tout son orgueil, toutes ses espérances, toutes ses ambitions. Il s'appelait René, comme le marquis son grand-père, et promettait déjà d'effacer tous ses aïeux. Il n'était pas venu une seule fois à la pensée de la marquise, à celle de l'abbé, de mettre en doute le sexe de l'enfant : un fils pour premier-né était une des traditions de la famille. C'était un fils qui allait naître infailliblement : à force de l'entendre affirmer, Paul avait fini par y croire. Faut-il le dire? ce marmot si pompeusement annoncé, voué d'avance à l'héroïsme et promis à la gloire, l'intéressait médiocrement. Au lieu des grâces de l'enfance, d'une blonde tête à baiser, Paul ne voyait plus qu'un petit paladin ridicule et maussade : on avait flétri en lui jusqu'au rêve de la paternité.

La marquise accoucha le premier jour de la première année du siècle. Pendant qu'elle endurait avec un courage héroïque les tortures de l'enfantement, le marquis achevait de s'éteindre et comptait ses derniers instans. Le pauvre abbé ne savait pas s'il devait pleurer

ou se réjouir : il allait tour à tour de Renée à Paul et de Paul à Renée, de la vie à la mort et de la mort à la vie. Enfin, à la tombée de la nuit, il se précipita dans la chambre de l'agonisant : il portait dans ses bras quelque chose d'emmaillotté et enveloppé d'un châle de laine.

— Eh bien! l'abbé, eh bien! demanda une voix qui s'affaiblissait de plus en plus.

— Vivez, mon cher enfant, vivez! s'écria l'abbé, dont la tête était complétement perdue. Il faut que vous viviez! Vous ne pouvez pas mourir : nous avons une fille!

— Une fille, l'abbé!

— Oui, mon enfant, Dieu nous accable!

— Dieu nous bénit! dit Paul, qui avait pris le doux fardeau et le berçait contre son cœur. Une fille! une fille! répétait-il dans un transport d'amour.

Puis tout à coup, comme si ses yeux, avant de se fermer pour jamais, avaient entrevu dans l'avenir la destinée du pauvre petit être qu'il tenait à peine éclos entre ses mains :

— Oh! joie et tourment de ma dernière heure! s'écria-t-il avec désespoir. Que vas-tu devenir, ma chère créature? Ce n'est pas toi qu'on attendait. Qui t'aimera? qui te protégera? qui veillera sur toi? Mon Dieu, laissez-moi vivre! Puisque vous m'envoyez ce bonheur, ne me rappelez pas, laissez-moi vivre encore!... Ma fille!... mon trésor!... Te voici, et je meurs! Ah! c'est mourir deux fois.

Lorsqu'il se réveilla après un long évanouissement, Paul aperçut l'abbé qui priait au pied de son lit. Il lui tendit une main déjà glacée, l'attira doucement, et tous deux s'embrassèrent dans l'éternel adieu.

— Elle grandira près de vous : vous lui parlerez de moi, n'est-ce pas? Vous lui direz que je l'aurais bien aimée. Ah! l'abbé, je l'aurais adorée! Elle eût été la vie de mon âme! La marquise avait décidé que son fils s'appellerait René comme elle. Je souhaite que ma fille s'appelle comme moi : vous la nommerez Paule. Et puis, ce n'est pas tout, mon ami; il faut qu'elle ait une mère : c'est vous qui lui en servirez.

Le soleil se levait dans un ciel vif et pur. Quoiqu'on fût en plein hiver, Paul avait demandé qu'on ouvrît la fenêtre : un gai rayon se glissa jusqu'à son chevet.

— Il doit faire bon à La Brigazière! dit-il.

Et le dernier des Penarvan expira.

JULES SANDEAU.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

PROMENADE PHILOSOPHIQUE

EN ALLEMAGNE

FRAGMENS D'UN JOURNAL DE VOYAGE.

LE DÉBUT ET L'ÉPILOGUE.

Depuis l'automne de 1815, où j'avais succédé à M. Royer-Collard dans la chaire de l'histoire de la philosophie moderne à la Faculté des lettres, et pris la direction des conférences philosophiques de l'École normale, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1817, je n'avais pas eu un seul jour de relâche. Les soins de ce double enseignement avaient tenu sans cesse en exercice toutes les facultés de mon esprit et de mon âme. L'univers s'était réduit pour moi au quartier latin, à la rue Saint-Jacques et à la rue des Postes (1). Je n'avais guère vu la campagne qu'au jardin du Luxembourg. Ma seule compagnie avait été mes livres et quelques élèves choisis de l'École normale, devenus aujourd'hui des hommes célèbres; mon unique satisfaction, de sentir croître un peu mon intelligence et se former autour de moi une école philosophique. Enfin j'avais passé ces deux années comme Abélard raconte qu'il avait quelque temps

(1) La Faculté des lettres était alors établie rue Saint-Jacques, dans le vieux bâtiment du collége du Plessis, et l'École normale, rue des Postes, au séminaire du Saint-Esprit.

vécu sur la montagne Sainte-Geneviève et au cloître Notre-Dame, avant de rencontrer Héloïse. Un peu de repos m'était devenu nécessaire. Je résolus de donner congé à mon esprit et d'employer mes vacances à courir le monde.

Enfant de Paris, à peine à vingt-cinq ans étais-je sorti de l'enceinte de la grande ville. Jusqu'ici les points extrêmes, les bornes de mon horizon étaient Sceaux, Versailles, Montmorency, Vincennes. La seule idée d'un voyage était une fête pour mon imagination.

Mais où aller? La délibération ne fut pas longue. Je voulais me divertir sans tout à fait perdre mon temps, et mettre encore à profit pour mes études cette course nécessaire à ma santé. Les arbres seuls et les montagnes, comme dit Platon, ne voulaient rien m'apprendre; il me fallait des hommes et des philosophes. La belle Italie ne me suffisait donc pas, et je n'avais guère à choisir qu'entre l'Écosse et l'Allemagne; mais entre Édimbourg et moi il y avait l'Océan, qui effrayait ma poitrine et ma mère, tandis que l'Allemagne était à ma porte.

D'ailleurs, à parler franchement, j'en avais assez pour le moment de la philosophie écossaise. Après l'avoir étudiée sous M. Royer-Collard, je l'avais moi-même et assez longtemps enseignée. Reid m'était aussi familier que mon rudiment, et pour M. Dugald-Stewart, le seul philosophe que j'eusse pu rencontrer à Édimbourg, j'étais en état de lui réciter tous ses ouvrages. Aussi, depuis quelque temps, mes regards se tournaient du côté de l'Allemagne, dont la philosophie, longtemps retenue sur le sol germanique et séparée de la France par la guerre, commençait à paraître sur la scène de l'Europe. Je m'étais enfoncé dans la traduction latine de Kant par Born, et du sein de cette nuit était sorti à mes yeux plus d'un éclair. J'avais appris assez d'allemand pour vérifier dans le texte les endroits de la traduction de Born qui m'avaient le plus frappé, et c'est ainsi que, pendant l'année 1817, j'avais pu donner à mes auditeurs quelque idée de la *Critique de la raison spéculative* et de la *Critique de la raison pratique*. J'avais lu avec mon maître d'allemand et grossièrement traduit plusieurs passages des écrits de Fichte; mais je ne connaissais les autres philosophes allemands contemporains que par les analyses superficielles de M. de Gérando, à travers les aperçus rapides de M. Ancillon et les brillans nuages du livre de Mme de Staël. Je brûlais de voir de près ces philosophes. Je ne me flattais pas de pouvoir les bien comprendre, et de saisir en courant et comme à vol d'oiseau cette philosophie transcendante. Je ne me proposais pas même de l'étudier véritablement, car je n'allais pas travailler, j'allais me promener en Allemagne; mais il me semblait qu'un séjour de plusieurs mois sur le sol et au milieu des mœurs et

des idées de toute espèce d'où la métaphysique allemande est sortie, et le commerce même le plus superficiel avec quelques-uns de ses modernes représentans, me serviraient au moins de préparation à l'étude sérieuse et approfondie que je devais un jour à la philosophie la plus célèbre de mon temps.

Cette attente n'a pas été trompée. Dans cette course rapide en Allemagne, j'ai vu des choses nouvelles qui m'ont vivement frappé; j'ai rencontré des hommes dont les entretiens ont agité et fécondé mon esprit; j'ai contracté des amitiés que le temps a fortifiées et que la mort seule a pu rompre. Sans me laisser entraîner par aucune des doctrines qui se disputaient alors l'opinion, j'ai pu en saisir les caractères les plus généraux, reconnaître le champ de bataille, les forces et les chefs des divers partis. La nature allemande est expansive et confiante; on était touché de voir un professeur de Paris faire trois ou quatre cents lieues pour s'enquérir de systèmes réputés extravagans dans le pays de Condillac et de M. de Tracy. J'avais aussi un bien grand avantage : j'étais jeune et obscur; je ne faisais ombrage à personne; j'attirais les hommes les plus opposés par l'espérance d'enrôler sous leur drapeau cet écolier ardent et intelligent que leur envoyait la France. Privilége de la jeunesse perdu sans retour avec le charme de ces conversations abandonnées où l'âme d'un homme se montre à celle d'un autre homme sans aucun voile, parce qu'elle la croit vierge encore de préjugés contraires, où chacun vous ouvre le sanctuaire de ses pensées et de sa foi la plus intime, parce que vous-même vous n'avez pas encore sur le front le signe d'une religion différente! Aujourd'hui que j'ai un nom, que je suis l'homme de mes écrits et d'une théorie, que je me suis pourtant efforcé de rendre bien peu personnelle, on s'observe avec moi; les esprits se retirent dans leurs convictions particulières, les cœurs mêmes se resserrent, et, rançon amère d'une réputation incertaine, à force d'être connu en Allemagne, j'y suis devenu étranger. Alors au contraire, au-delà du Rhin, j'étais accueilli comme l'espérance; j'osais proposer toutes les questions, et on y répondait avec un entier abandon. Il n'y a qu'un printemps dans l'année, une jeunesse dans la vie, un fugitif instant de confiance spontanée et réciproque entre les membres de la famille humaine.

Me voilà donc parti pour l'Allemagne, sans trop savoir où j'irai, et courant le plus vite possible à Francfort-sur-le-Mein, où je compte faire quelque séjour et arrêter le plan de mon voyage.

Départ le 25 juillet au matin. A Meaux, après le dîner, on me mène voir à l'évêché l'appartement de *monsieur Bossuet*. Cet appartement est isolé au bout d'une terrasse : chambre assez grande où

Bossuet travaillait, petit cabinet où il couchait, un cabinet au-dessus pour son domestique.

A La Ferté-sous-Jouarre, la nuit, en changeant de chevaux, la maîtresse de la poste et le postillon causent ensemble avec vivacité. Celui-ci se plaint tout haut de manquer de pain : « On nous laisse crever de faim, dit-il, et si nous disons un mot, autant de pris, autant de fusillés. — Cela ne peut durer ainsi, répond la maîtresse de la poste, cela ne durera pas. » A Dormans, même langage... Partout une misère profonde. Silence et abattement des paysans. Déjà les Prussiens et les Bavarois se montrent.

Approches de Metz. Lorsqu'on a passé Gravelotte, on a devant soi un spectacle magnifique : on se trouve dans un vallon fermé par des montagnes au milieu desquelles s'élève une ville superbe. La route se prolonge doucement à travers une nature charmante, cultivée par l'art le plus ingénieux et par un peuple digne du pays qu'il habite. Devant moi, Metz avec ses remparts; à gauche, en face de Metz, le Saint-Quentin où Charles-Quint fit monter des canons pour bombarder la ville, mais le canon ne porte pas jusque là; à droite, encore des montagnes.

Voici la première place de guerre que je rencontre. Trois rangs de remparts avant d'arriver à la ville, et chacun de ces remparts forme une place distincte : la première plus petite que la seconde, et celle-ci moins grande que la troisième, qui se mêle à la ville. Aspect général de grandeur et de force, activité et mouvement de la population, excellente attitude de la garnison. A table, conversation avec deux officiers, l'un à demi-solde, l'autre employé. Celui-ci n'a que son épaulette; il y tient, et sa parole est grave et mesurée; respect du plus jeune pour le plus vieux; patriotisme de tous les deux; sang-froid du plus âgé; impétuosité du jeune homme, qui est ardent et beau comme Achille. Au fond, le gouvernement n'est pas aimé et l'étranger abhorré.

A Forbach, impression solennelle en quittant pour la première fois la France.

La Prusse à Sarrebruck. A mon langage, on me reconnaît, on m'entoure. « Que dit-on en France? Pense-t-on à nous? Nous avons le corps prussien et le cœur français. »

Arrivée la nuit à Mayence. Le lendemain matin, je cours sur le pont du Rhin. Ce spectacle ne peut se décrire. *Le Rhin tranquille et fier*... Mayence à gauche, sous mes pieds le fleuve, et devant moi le Rhingau. En voyant cette forteresse où des Prussiens et des Autrichiens montent aujourd'hui la garde, je pense au temps où le drapeau français flottait sur ces tours, au siége de Mayence, à Meunier, à Marceau, à Kléber, à tant de combats livrés, à tant de sang ré-

pandu pour conquérir cette frontière du Rhin, aujourd'hui perdue; je pense à l'admirable position de Mayence pour couvrir la France entre Strasbourg et Cologne, et contenir ou inquiéter l'ennemi.

Je m'en vais par eau à Francfort-sur-le-Mein. Là, je me sens réellement en Allemagne. La langue, les usages, aussi bien que l'aspect des lieux, tout m'est nouveau, tout me frappe. Francfort est une ville très propre et très agréable, excepté le quartier des Juifs et celui du Mein. Les auberges y sont de véritables palais. La *Zeilstrasse,* qui partage la ville, est une des plus belles rues qu'on puisse voir. Les anciennes fortifications abattues ont fait place à des boulevards qui forment une promenade charmante où l'on a des points de vue ravissans. C'est là que je passais ma vie pendant mon séjour à Francfort, quand je n'étais pas à la légation française ou dans le cabinet de quelque philosophe.

J'avais une lettre pour le ministre de France auprès de la diète germanique, M. le comte Reinhart, Allemand d'origine, depuis longtemps au service de France, et qui, après avoir traversé une longue carrière diplomatique, avait trouvé à Francfort un poste qui convenait à sa capacité et à ses goûts. Il connaît profondément l'Allemagne. Il a été lié avec les hommes les plus distingués de son temps, et il est encore un des correspondans de Goethe. Son instruction est surtout historique et littéraire, mais il s'intéresse aussi à la philosophie. S'il appartenait à une école, ce serait plutôt à celle de Kant. Il connaît personnellement et il révère M. Jacobi; mais toute la nouvelle philosophie allemande, celle qui commence à M. Schelling, lui est peu familière et fort suspecte. M. Reinhart est un ami sincère de la liberté et de la révolution française. Il en chérit toujours les principes et il aime ceux qui les aiment comme lui. Par ces divers motifs, M. Reinhart me prit en affection, et il se forma entre nous une liaison et, je puis le dire, une amitié qui a résisté à plus d'une épreuve (1).

Les hommes distingués que je connus à Francfort par l'entremise de M. Reinhart sont MM. Fr. Schlosser, Manuel, Passavant, et le célèbre Frédéric Schlegel.

M. Frédéric Schlosser était alors bibliothécaire de la ville de Francfort et professeur d'histoire au gymnase; il a écrit une savante histoire des iconoclastes. M. Schlosser n'est pas un historien du premier ordre (2) et un esprit très original, d'ailleurs la philo-

(1) M. Reinhart est mort en 1837, membre de l'Institut et pair de France. M. de Talleyrand a prononcé son éloge le 3 mars 1837. Voyez les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques,* t. II.

(2) M. Schlosser est connu en France par une estimable *Histoire du dix-huitième siècle,* traduite par M. de Golbery.

sophie n'est pas son affaire; mais comme un historien doit un peu s'occuper de tout, il est assez au courant de l'état de la philosophie en Allemagne, et il m'en a fait un tableau qui aurait pu m'arrêter tout court au début de mon voyage. Selon lui, depuis Kant, la philosophie en Allemagne va de mal en pis et d'extravagance en extravagance. « Ce que vous savez de l'Allemagne, me dit-il, est précisément ce qu'elle a de mieux : ce que vous en ignorez ne vaut pas la peine d'être appris. Dans cette multitude de systèmes qui se combattent, je m'attache à ceux qui, quels que soient leurs principes spéculatifs, sont favorables à la vertu et conservent dans l'âme des jeunes gens le trésor de la foi chrétienne. Par exemple, M. Daub, professeur de théologie à Heidelberg, est un des philosophes les plus vertueux qu'il y ait en Allemagne, et vous devriez aller à Heidelberg pour faire sa connaissance. »

M. Manuel était un jeune Vaudois, ministre de l'église réformée de Francfort. Il avait beaucoup d'esprit et d'instruction. Ses goûts étaient particulièrement littéraires. Sa théologie n'était point raffinée : c'était celle de Calvin, avec les nuances de tolérance et de mysticisme qu'y mêlait involontairement la belle âme de M. Manuel. Il prenait l'Écriture sainte à la lettre. Depuis Adam, l'homme est radicalement déchu, corrompu dans son esprit et dans son cœur. La raison seule ne peut donner la vérité; la volonté seule ne peut produire la vertu. La raison est incapable de nous faire connaître Dieu. Les œuvres de l'homme sont sans valeur; elles ne sauvent pas, et on ne peut être sauvé que par les mérites de Jésus-Christ. Il n'y a pas de philosophie : la seule philosophie est le christianisme.

On conçoit la triste impression que faisait sur moi une pareille doctrine. J'y reconnaissais avec douleur une secte, alors, grâce à Dieu, fort peu répandue en France, mais aujourd'hui très puissante, qu'on appelle le méthodisme. Par politesse, je dissimulais à M. Manuel le sentiment pénible que j'éprouvais, et me bornais à lui témoigner un peu d'étonnement qu'un esprit aussi bien fait, une âme aussi bonne, se pût laisser dominer par le préjugé religieux jusqu'à recevoir des dogmes aussi désolans. Comment! vous n'admettez pas qu'Aristide, Épaminondas, Socrate, aient connu, aimé et pratiqué la vertu! Vous n'admettez pas que Platon ait connu Dieu! L'église catholique traite bien mieux la raison et la philosophie. Elle distingue la vraie et la fausse philosophie; elle accepte l'une et repousse l'autre. Chez nous, il est de foi que la lumière naturelle peut nous donner la connaissance certaine de la liberté, de la vertu, de la spiritualité de l'âme, de Dieu et de ses principaux attributs. Aussi nous avons dans nos écoles des chaires de philosophie. Avec vos dogmes, vous n'en devriez souffrir aucune. Mais puisque vous ne voulez

d'autre philosophie que le christianisme, c'est une raison de plus de le bien connaître. La doctrine de saint Augustin sur la grâce est déjà très forte : elle n'a pas besoin d'être encore exagérée; elle demande bien plutôt à être tempérée et expliquée comme elle l'a été par l'église. Là-dessus je me permettais de dire bien doucement à M. Manuel que le chapitre de mon petit catéchisme (1) intitulé *de la Satisfaction*, bien entendu, est tout autrement profond que la théorie méthodiste, et je m'efforçais d'inspirer au jeune pasteur le goût de l'histoire ecclésiastique et des spéculations philosophiques. M. Manuel me répondait toujours : « Je n'ai pas la prétention d'être un savant ni un philosophe; je ne suis, je ne veux être que chrétien, et chrétien selon mon église. » Le dimanche, j'allai l'entendre prêcher sur le sujet habituel de nos entretiens : il me plut par la noblesse et la douceur de son langage. M. Manuel, dont la doctrine est si intolérante, était dans la pratique, par une contradiction rare et généreuse, la tolérance même. Nous passions ensemble presque toutes nos soirées, et nous allions à la campagne promener nos communes rêveries dans un abandon vraiment fraternel. Il aimait profondément sa patrie, il la regrettait; il soupirait après ses Alpes et après son beau lac; le Rhin et les montagnes que nous apercevions les lui rappelaient tristement. Depuis, j'ai appris qu'il était retourné dans son pays, et que cet homme vraiment évangélique avait enseveli ses talens dans l'obscure et sainte fonction de directeur de la maison pénitentiaire de Lausanne. Ainsi les hommes ne connaîtront pas M. Manuel; mais qu'est-il besoin d'être connu des hommes? Ce bruit qu'on fait parmi eux, dangereux pour la vertu, que fait-il pour le bonheur? Je n'ai pas la force d'envier la destinée de M. Manuel, mais je n'ai pas non plus la faiblesse de le plaindre.

M. Passavant, docteur en médecine, était chrétien aussi, comme M. Manuel; mais il l'était bien différemment, et à la manière de M. Franz Baader, dont il était un fervent disciple. M. Passavant a fait tous ses efforts pour m'expliquer la doctrine de son maître, sans y réussir. Cette doctrine n'a point une méthode fixe, des principes arrêtés, un développement régulier; c'est une suite d'aperçus ingénieux et subtils qui répandent sur toutes choses une lumière équivoque. Il semble que M. Baader ne veuille pas dire son dernier mot, et que, moitié naturellement, moitié à dessein, il embrouille la religion par la philosophie et la philosophie par la religion. Jusqu'ici du moins, le christianisme de M. Baader n'est pas à mes yeux un christianisme de bon aloi. M. Baader a été d'abord un disciple de la

(1) J'entends le catéchisme de Bossuet, qui, dans ma jeunesse, était le catéchisme universel, à l'usage de toutes les écoles de l'empire français.

philosophie de la nature. Plus tard il y a joint une imitation du mysticisme de Bœhme et de Saint-Martin, et le voilà maintenant un des coryphées du catholicisme bavarois (1). M. le docteur Passavant, pour me séduire à la philosophie de son maître et me montrer son orthodoxie, m'a prêté un petit écrit français de M. Baader sur l'eucharistie. Je n'ai fait que le parcourir à la hâte, mais je suis forcé de dire que ce petit écrit m'a paru un chef-d'œuvre d'extravagance. On y dit que l'eucharistie est un préservatif réel, physique et moral contre le démon, qui mange le corps et boit le sang, c'est-à-dire l'âme. *Eva* nous perdit, *Ave* nous sauve, car *Ave*, c'est *Eva* retourné. Que dites-vous de ce christianisme?

M. le docteur Passavant explique le péché originel d'une façon très bizarre. Il admet la préexistence des âmes, et pour lui, Adam n'est pas l'idéal de l'homme parfait, c'est la personnification de la matière. Les esprits que nous sommes ont donc péché dans Adam, c'est-à-dire dans la matière, et pour cela ils sont tous punis. C'est ainsi qu'Adam nous a perdus, et nous portons aujourd'hui la juste peine de ce péché originel. M. le docteur Passavant, ainsi que M. Manuel, voit partout des preuves du péché originel contracté par tous et puni dans tous. Nous étions des anges, des êtres supérieurs qui nous sommes abaissés nous-mêmes vers les choses de la terre, et Platon a entrevu la doctrine chrétienne. Quant à Dieu, on ne peut trop se pénétrer de ces paroles de saint Paul : « Nous vivons en Dieu et nous nous y mouvons. » La croyance en Dieu est la croyance primitive; elle précède celle du *moi*, car le *moi* n'est concevable que rapporté à Dieu. — Oui, sans doute, le *moi* n'est bien et parfaitement concevable que rapporté à Dieu; mais, pour connaître Dieu ou quoi que ce soit, il faut aussi se connaître soi-même. La connaissance de Dieu ne peut donc précéder celle du *moi*, elle la suit; tout au plus peut-on admettre que ces deux connaissances sont presque contemporaines : elles se supposent, se soutiennent et s'achèvent l'une l'autre.

M. Passavant ayant souvent employé dans la conversation le mot de révélation, je lui ai demandé s'il admettait une révélation particulière autre que la révélation faite une fois pour toutes au genre humain. Il m'a dit qu'oui. — Socrate a-t-il connu cette seconde révélation? — Oui. — Et Confucius? — Aussi. — Mais la révélation dont vous me parlez n'est donc pas la révélation de Jésus-Christ. Est-ce alors une révélation personnelle, faite à quelqu'un de privilégié, par une grâce spéciale? — Point de réponse intelligible.

(1) M. Franz Baader est né à Munich en 1765, et il était en 1817 membre de l'académie des sciences de cette ville.

M. le docteur Passavant s'occupait beaucoup de magnétisme animal. Il en attendait de grandes lumières et une sorte d'affranchissement des liens de la matière (1). Il croyait qu'on ne doit pas non plus mépriser les songes, et qu'on y voit souvent plus clair que dans la veille. M. Manuel nous a raconté qu'il connaît un homme, d'ailleurs très raisonnable, auquel est arrivé le fait suivant. Une nuit, il vit en songe sa fille unique, en pension dans une ville voisine; il la vit mourante, avec tel habillement, avec telle coiffure, dans telle chambre. Il se lève, court à la ville voisine, et demande sa fille; on lui dit qu'elle est malade; on le conduit à sa chambre; il reconnaît cette chambre, qu'il a vue en rêve; il reconnaît les meubles. — Ah! ma fille est perdue! — En effet, deux heures après, elle était morte. — Dieu voulait que je la visse encore une fois!

M. Frédéric Schlegel est, ainsi que son frère Auguste-Guillaume, un des plus grands critiques de l'Allemagne. Comme son frère aussi, et avant lui, il a étudié les langues orientales et publié un ouvrage très estimé sur la *Langue et la sagesse des Indiens*. Il a touché à tout, et il a traversé tout. Il a commencé par être un des partisans les plus ardens de M. Schelling, et il a composé à cette époque de sa vie des romans panthéistes d'une moralité très équivoque. Dans la suite, il a abandonné la philosophie pour la religion, et il est devenu chrétien orthodoxe. C'est alors qu'il a converti sa femme, de juive qu'elle était, au protestantisme; puis, étant lui-même devenu catholique, il l'a une seconde fois convertie au catholicisme, et aujourd'hui ils convertissent tous deux à qui mieux mieux. M. Schlegel est conseiller de la légation autrichienne auprès de la diète germanique, et il passe pour un des favoris de M. Gentz, favori lui-même de M. de Metternich. Les protestans et beaucoup de philosophes attribuent tant de changemens à des calculs intéressés, comme si l'homme, pour changer, avait besoin d'être poussé par l'intérêt, comme si la mobilité n'était pas dans sa nature, et même n'entrait pas jusqu'à un certain point dans ses perfections! Mais je laisse là les bavardages des partis; je prends M. Frédéric Schlegel en lui-même et vais raconter ce qu'il m'a dit.

C'est un homme d'une figure belle et régulière; ses manières sont extrêmement simples. Il me reçut assez bien, et m'invita à venir le soir avec lui faire une promenade autour de la ville. Il parle français à merveille, et s'exprime avec une clarté parfaite. Voici le résumé de notre conversation :

« Prenez garde à la route dans laquelle vous allez entrer. Avec

(1) M. Passavant a depuis mis au jour, en 1821, des *Recherches sur le magnétisme animal, Untersuchungen über den Lebensmagnetismus.*

Kant, comme vous l'entrevoyez déjà, Fichte est inévitable; mais avec Fichte il faut bien savoir que Schelling est inévitable aussi : la raison ne peut conduire qu'au panthéisme.

« On pouvait croire d'abord que Jacobi ne tomberait point dans le panthéisme, lui qui voulait substituer l'empire du sentiment à celui de la raison ; mais quand il a expliqué nettement ce qu'il entendait par le sentiment du divin, il s'est trouvé que ce sentiment des choses divines appartient à la raison, et que l'adversaire de Kant en est le disciple. Voilà donc Jacobi lui-même rationaliste, et, s'il était conséquent, il devrait être panthéiste, c'est-à-dire athée.

« La vérité est qu'il y a un sens particulier des choses divines, un organe intérieur, une révélation immédiate des faits religieux. L'empirisme est le seul système raisonnable; mais ce n'est pas l'empirisme de Locke et de Condillac : il y a un empirisme supérieur, il y a des visions de conscience extraordinaires qui donnent cette foi légitime et infaillible que ne peut donner la raison.

« C'est ce sens qu'il faut dégager, ce sont ces visions qu'il faut éclaircir.

« Bacon a très bien vu cela, et jusqu'ici personne n'a compris Bacon. Bacon indique souvent deux genres de recherches entièrement distinctes, les faits ordinaires, pour lesquels il a tracé de si belles méthodes, et les faits religieux, qu'il n'a point développés, mais qu'il reconnaît comme une partie riche et neuve de la science humaine. »

En entendant parler ainsi M. Frédéric Schlegel à Francfort, je me souvins que l'hiver précédent à Paris, dans la rue Royale, son frère Auguste-Guillaume m'avait tenu exactement le même langage. Il m'avait dit : « Nul argument ne prouve Dieu. Kant a rendu un service immense en délivrant pour jamais la philosophie de toutes ces vaines argumentations pour ou contre l'existence de Dieu; mais la raison pratique ne donne pas plus Dieu que la raison spéculative, parce que c'est encore là de la raison. La foi seule peut mener à Dieu. Hemsterhuis et Jacobi l'ont bien vu; mais la foi de Jacobi est équivoque, et l'on ne sait trop ce qu'il veut dire. L'âme humaine est une sphère dont un côté est tourné vers le monde extérieur, et l'autre côté nous révèle Dieu et l'autre vie. Il ne faut pas confondre Bacon avec ses disciples. Il leur est très supérieur, et il en est très différent. Une étude profonde de Bacon donnerait des résultats nouveaux et inattendus. »

Nous voilà donc, selon MM. Schlegel, ramenés à Bacon et à un empirisme d'un nouveau genre. Sans doute, Bacon ne repousse pas absolument l'étude de certains faits, ordinairement attribués à la superstition et à l'extravagance, et on peut trouver à cet égard dans

le livre *De l'utilité et de l'avancement de la science* des phrases dignes d'être remarquées et recueillies, par exemple celles-ci : « La divination a son fondement naturel dans la puissance de l'âme, qui, en se repliant sur elle-même, pressent l'avenir; ces pressentimens ont lieu surtout dans le rêve, dans l'extase, à l'approche de la mort..... Il se peut que les choses divines elles-mêmes influent directement sur nous, et réveillent l'entendement endormi... » Voilà certes des passages qui étonneraient bien certains disciples de Bacon; mais il y a loin de ces passages isolés et peu nombreux à une théorie philosophique, et nulle part on ne trouve dans Bacon la moindre tendance au mysticisme : l'imputer à Bacon, c'est chercher soi-même le paradoxe et gâter l'histoire de la philosophie, comme la philosophie elle-même, par une vue partielle et incomplète de la vérité.

M. Frédéric Schlegel n'estime point l'école écossaise; il pense qu'il faut philosopher ou ne pas philosopher, comme si philosopher avec sobriété et dans les limites des facultés humaines n'était pas philosopher encore, et de la plus sage manière! A ce compte, Socrate serait un pauvre philosophe. M. Frédéric Schlegel m'a dit que les deux hommes de France qui seuls peuvent prétendre à l'esprit philosophique sont Saint-Martin et M. de Bonald. M. de Bonald a le tort d'avoir appelé au secours de la religion la raison qui la détruit, mais il spécule de haut. Pour Saint-Martin, c'est un scandale qu'il n'ait pas produit plus d'effet en France.

Voici le jugement de M. F. Schlegel sur les philosophes allemands contemporains : « Fries et Krug sont des esprits médiocres, Bouterweck est superficiel, Hegel est subtil. A Berlin, il faut voir Solger et Schleiermacher. Les trois hommes les plus éminens de l'Allemagne sont Jacobi, Schelling et Baader. »

Je me refusais à placer M. Baader en pareille compagnie d'après son écrit sur l'eucharistie; je faisais aussi bien des objections contre la doctrine de M. Jacobi, telle au moins que je la concevais, et je défendais la théorie platonicienne de la raison. « La raison! la raison! me dit M. Frédéric Schlegel; prenez garde, encore un pas, et vous voilà panthéiste! » Mais la prédiction ne m'effrayait guère, car depuis longtemps j'étais familier avec ce jeu du parti catholique (1), qui, au lieu de nous persuader le christianisme en nous y faisant voir, avec tous les grands docteurs de l'église, le triomphe de la raison, prétend, suivant un artifice inventé par Pascal et tout récemment rajeuni par l'abbé de Lamennais, nous mener à la foi par la route du scepticisme, en nous enseignant l'impuissance de la rai-

(1) Il n'est pas besoin de marquer la différence que nous mettons entre le parti catholique et la religion catholique : l'un est à nos yeux le plus redoutable danger de l'autre.

son, en s'efforçant même de l'établir par le raisonnement, ce qui vraiment n'est pas un paralogisme d'un médiocre ridicule.

M. Frédéric Schlegel se propose de publier un jour ses idées, mais il attend : il se trouve encore trop jeune pour cela, quoiqu'il ait au moins cinquante ans. D'ailleurs est-il parfaitement convaincu, et sa doctrine est-elle de tous points bien arrêtée? ou n'y a-t-il pas encore en lui du vieil homme, et sans hypocrisie ne se joue-t-il pas un peu de son esprit et de son instruction au service de sa cause nouvelle, comme il faisait autrefois pour une cause différente? C'est ce que je n'ai pas la prétention de décider ni même le désir de rechercher. On peut avoir très sincèrement changé d'opinion et n'avoir pas changé de nature. Sans me séduire, j'avoue que M. Frédéric Schlegel m'a beaucoup plu. Je n'ai pu voir en lui le Méphistophélès dont on avait voulu me faire peur, et j'échappai fort aisément aux piéges qu'il ne songeait pas à me tendre (1).

J'allais donc quitter Francfort pour faire le tour de l'Allemagne, quand une rencontre inattendue vint changer mes desseins.

M. Schlosser, venant d'être nommé professeur d'histoire et bibliothécaire à l'université d'Heidelberg, m'engagea à faire avec lui une excursion jusqu'à cette ville, et j'acceptai cette offre comme on accepte une partie de campagne, comme à Paris tout étranger va visiter Versailles ou Fontainebleau.

Cette petite course me fit grand plaisir. Je vis en passant Darmstadt, qui est une charmante ville avec de magnifiques jardins. Pour Heidelberg, il n'y a pas un livre de voyage sur le Rhin qui ne célèbre avec raison sa situation sur les bords du Neckar, les ruines pittoresques de son vieux château, la beauté des environs, la variété des points de vue, tour à tour les plus rians ou les plus sauvages. Mais dans une ville d'université il fallait bien voir aussi quelques professeurs. M. Schlosser m'introduisit chez son ami M. Daub, le théologien philosophe dont il m'avait fait un si grand éloge. M. Daub était un homme d'une physionomie mâle et sérieuse. Le peu qu'il me dit avait l'accent de la conviction et de la force; mais il me fut impossible d'engager avec lui une conversation régulière, car il entendait à peine le français, et il me déclara, avec une modestie admirable, que si j'étais curieux de philosophie, ce n'était pas à lui qu'il fallait m'adresser, mais au professeur de philosophie de l'université d'Heidelberg, M. Hegel. Je me souvins que devant moi ce nom avait été prononcé entre plusieurs autres par M. Schlegel avec un éloge assez médiocre, et j'hésitais si je ferais visite à celui qui le portait.

(1) M. Frédéric Schlegel a fait à Vienne des leçons sur *la Philosophie de l'histoire*, et d'autres sur *la Philosophie de la vie*, qui ne contiennent rien de fort original. Il est mort à Dresde en 1829.

J'étais pressé de retourner à Francfort et n'avais pas destiné plus de deux ou trois jours à cette promenade. Cependant, par scrupule de conscience, je me décidai à aller voir M. Hegel quelques heures avant le départ de la voiture; mais ce jour-là la voiture partit sans moi; le lendemain, elle partit sans moi encore, et le surlendemain je ne quittai Heidelberg qu'avec la ferme résolution d'y revenir et d'y séjourner quelque temps avant de rentrer en France.

Que s'était-il donc passé? J'avais trouvé sans le chercher l'homme qui me convenait. Dès les premiers mots, j'avais plu à M. Hegel, et il m'avait plu; nous avions pris confiance l'un dans l'autre, et j'avais reconnu en lui un de ces hommes éminens auxquels il faut s'attacher, non pour les suivre, mais pour les étudier et les comprendre, quand on a le bonheur de les trouver sur sa route.

Il n'est pas très facile d'expliquer cette sympathie si prompte et si forte qui m'attira vers le professeur de philosophie de l'université d'Heidelberg. M. Hegel n'avait point encore la renommée qui pouvait exercer quelque prestige sur l'imagination d'un jeune homme : il ne passait alors que pour un élève distingué de M. Schelling. Ce n'étaient pas non plus sa brillante élocution et le charme de sa parole qui avaient pu me séduire; il s'est toujours exprimé avec peine en allemand, et il parlait très mal le français. Voici comment je me rends compte du goût que je ressentis d'abord pour lui. A Francfort, le seul esprit supérieur que j'eusse rencontré était M. Schlegel, et M. Schlegel était, comme tout le parti catholique, hautement déclaré pour le pouvoir absolu dans la religion et dans l'état; il détestait les principes de la révolution française, tandis que moi j'adorais ces principes, la liberté et la philosophie. Mon jeune spiritualisme avait même de la peine à ne pas être injuste envers le mysticisme. M. Hegel aimait la France, il aimait la révolution de 1789, et, pour me servir d'une expression de l'empereur Napoléon, que M. Hegel me rappelait souvent, lui aussi il était *bleu*. Il était à la fois très libéral et très monarchique, et ces deux sentimens sont aussi au plus haut degré et dans mon cœur et dans ma raison. Il avait un goût très vif pour l'histoire de la révolution, qui m'était familière, et nous en parlions perpétuellement. J'étais charmé de trouver dans un homme de son âge et de son mérite mes sentimens les plus intimes, et lui, déjà vieux, semblait comme réchauffer son âme au feu de la mienne. Et puis M. Hegel était un esprit d'une liberté sans bornes. Il soumettait à ses spéculations toutes choses, les religions aussi bien que les gouvernemens, les arts, les lettres, les sciences, et il plaçait au-dessus de tout la philosophie. Il me laissa voir pour ainsi dire le fantôme d'idées grandes et vastes; il me présenta, dans le langage un peu scolastique qui lui était propre, une masse de propositions

générales plus hardies et plus étranges les unes que les autres, et qui firent sur moi l'effet des ténèbres visibles de Dante. Tout ne m'y était pas entièrement inintelligible, et ce que j'en saisissais me donnait un ardent désir d'en connaître davantage. Il y avait du moins entre M. Hegel et moi quelque chose de commun, une foi commune dans la philosophie, une commune conviction qu'il y a ou qu'il peut y avoir pour l'esprit humain une science vraiment digne de ce nom qui n'atteint pas seulement l'apparence, mais la réalité des choses, qui n'exprime pas seulement les rêves mobiles de l'imagination humaine, mais les caractères intrinsèques des êtres. M. Hegel était dogmatique, et, sans que je pusse encore me bien orienter dans son dogmatisme, il m'attirait par là. De son côté, il me savait gré des efforts que je faisais pour l'entendre et de mon goût pour les grandes spéculations. Ainsi se forma notre amitié, et cette liaison à la fois de cœur et d'esprit qui ne s'est jamais démentie, alors même qu'avec le temps la différence de nos vues en métaphysique se déclara de plus en plus, et que la politique demeura notre seul et dernier lien.

Au bout de quelques jours, je restai persuadé que, pour ne pas être à ma portée, le professeur de philosophie de l'université d'Heidelberg n'en était pas moins un esprit du premier ordre, en possession d'une grande doctrine, digne d'être sérieusement étudiée. Je reconnus en même temps l'impossibilité de parcourir utilement l'Allemagne entière en quelques mois, quand on est exposé à rencontrer dans la moindre université des hommes aussi remarquables. Je fis donc deux parts de l'Allemagne, le nord et le midi, et je résolus de consacrer au nord ce premier voyage et de remettre le midi à une autre année. Voici le plan que je formai : aller à Gœttingue et y séjourner quelque temps, monter vers le nord jusqu'à Berlin, passer en Saxe, visiter Dresde, Leipzig, Iéna et Weimar; redescendre sur les bords du Rhin par Wurtzbourg, revenir à Heidelberg, et rentrer en France par Strasbourg. C'était déjà là une assez belle course pour trois ou quatre mois de vacances; elle embrassait des pays très différens, des universités et des écoles opposées, les principaux foyers du protestantisme, avec un avant-goût de la Bavière catholique à Wurtzbourg, une foule d'hommes dont la renommée remplissait alors l'Allemagne; enfin elle avait pour point de départ et pour terme Heidelberg et le nouvel ami que m'avait donné le hasard.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Kehl, 15 novembre, dix heures du soir.

Voilà donc terminée cette promenade philosophique de quatre mois dans le nord de l'Allemagne. J'ai accompli le dessein que j'avais formé : j'ai vu bien des universités, bien des philosophes et des théologiens célèbres : à Marburg, M. Tenneman, un des successeurs de Brücker, l'historien le plus accrédité de la philosophie (1); à Gœttingue, un théologien de l'école de Kant, M. Staeudlin; un savant exégète, M. Eichhorn; des philosophes ingénieux tels que MM. Schulze et Bouterweck; à Berlin, M. Ancillon, métaphysicien médiocre, mais sensé; M. Schleiermacher, aussi hardi en métaphysique qu'en théologie; M. Solger, qui porte dans la philosophie la haute critique et le goût exquis dont il a déjà fait preuve dans l'étude de la poésie et de la tragédie antique; M. de Wette, théologien et philosophe de l'école de M. Fries; à Dresde, le prédicateur Ammon, protestant éclairé qui comprend et respecte le catholicisme; à Leipzig, le vieux Plattner, le dernier représentant d'un autre âge, leibnitzien égaré dans la philosophie nouvelle; M. Suabedissen, cherchant sa route d'un pas incertain entre les différens systèmes; M. Krug, loyal kantien, fidèlement attaché à la philosophie de sa jeunesse; à Iéna, M. Fries, auteur du fameux mélange de la doctrine de Kant et de celle de M. Jacobi; à Wurtzbourg, le catholique Wagner, ancien disciple de M. Schelling, perdu dans une combinaison mystique des mathématiques et du panthéisme; enfin à Heidelberg, le chef du rationalisme, M. Paulus, l'éditeur des œuvres de Spinoza; M. Daub, à la fois mystique et panthéiste, et M. Hegel, à la tête d'un développement nouveau de la philosophie de M. Schelling. Cette course rapide à travers la théologie et la philosophie allemande est achevée. Ce matin encore j'étais à Heidelberg, demain je repasserai le Rhin; dans huit jours au plus, je serai à Paris et reprendrai mes travaux accoutumés, mes leçons à l'École normale et à la Faculté des lettres, sans plus penser à ce voyage, qui demeurera dans mon esprit comme le souvenir d'un rêve à la fois agité et agréable.

Je serais en effet plus jeune encore que mon âge, si j'allais troubler la naissante école spiritualiste en la jetant brusquement dans l'étude prématurée de doctrines étrangères dont il n'est pas aisé de bien saisir les mérites et les défauts, et de mesurer la juste portée. Non, laissons la nouvelle philosophie française se développer naturellement par sa vertu propre, par la puissance de sa méthode, cette

(1) Nous parlions ainsi et avec raison en 1817; depuis s'est élevé M. Ritter, et surtout M. Brandis, qui ont laissé Tenneman bien loin derrière eux.

méthode psychologique, abandonnée ou dédaignée en Allemagne, et qui est à mes yeux la source unique de toute vraie lumière, en suivant les instincts héréditaires du génie national, considéré particulièrement à l'époque la plus illustre de sa grandeur passée, et dans ce qui fait aujourd'hui en quelque sorte l'âme des temps nouveaux, je veux dire les principes de la révolution de 1789.

Tel est mon dessein bien arrêté : mon enseignement ne se ressentira point du voyage que je viens de faire. Je le reprendrai où je l'ai laissé, l'agrandissant et le perfectionnant sans cesse, mais sans en changer le caractère, de plus en plus spiritualiste dans la théorie, éclectique dans l'histoire, et par-dessus tout libéral et français.

Voilà pour les autres; mais pour moi-même, avant de quitter l'Allemagne, je veux employer les dernières heures que j'y dois passer à mettre un peu d'ordre dans mes souvenirs, à tâcher de reconnaître quel résultat net et précis laisse dans mon esprit ce rapide commerce avec tant d'hommes distingués, et quelle instruction j'en puis tirer pour la direction intérieure de mes études et de mes pensées.

Je reviens donc sur toutes les conversations intéressantes que, depuis mon entrée en Allemagne, j'ai dérobées en passant et pour ainsi dire tumultueusement traversées; j'essaie de m'en rendre compte dans le silence de la réflexion. Et en déchirant les voiles dont la pensée allemande semble prendre plaisir à s'envelopper, comme pour se cacher à elle-même la vue des abîmes où elle se précipite, trop français pour me payer de mots, déjà trop versé dans l'histoire pour m'en laisser imposer par l'apparence et ne pas reconnaître les mêmes opinions sous des formes différentes, j'éprouve un étonnement douloureux de voir l'Allemagne, cette Allemagne si fameuse par ses travaux théologiques et philosophiques, s'agiter dans un cercle de doctrines suspectes qui peuvent éblouir un moment, mais non pas retenir un esprit bien fait.

Avant tout, je dois, je veux adresser un grand et sincère remerciement à l'Allemagne : elle m'a dégoûté à jamais de l'exégèse théologique, dans laquelle en France j'avais commencé à m'engager.

De bonne heure, étant encore élève de l'École normale, ma jeune piété, ma passion pour la langue de Platon et d'Homère, et l'exemple de M. Gueroult, directeur de l'école, m'avaient fait entreprendre sur les pères de l'église grecque ce qu'il avait lui-même si admirablement accompli sur les œuvres de Pline le naturaliste : une traduction de morceaux choisis de chacun de ces pères, qui pût donner une idée vraie de leur doctrine et de leur talent. Un peu plus tard, plusieurs de mes camarades de l'École normale ayant bien voulu s'associer à mes travaux, nous tînmes chez moi pendant quelque temps des conférences où nous examinions et discutions ensemble

les diverses traductions dont nous nous étions chargés (1). Ces études m'avaient conduit à de sérieuses recherches sur les origines et sur les monumens primitifs du christianisme. J'avais composé une nouvelle concordance ou discordance des quatre Évangiles et des Épîtres sur les points essentiels du dogme chrétien, avec des analyses des pères apostoliques et même de tous les écrivains ecclésiastiques pendant les trois premiers siècles jusqu'au concile de Nicée. Depuis ce concile, la doctrine chrétienne, solidement établie, marche et se développe avec une régularité parfaite, avec une grandeur et une clarté saisissante. Mais auparavant quel enfantement laborieux et obscur! Que de ténèbres, que de lacunes! J'avais tenté de voir clair dans ces temps mystérieux, et je m'étais particulièrement appliqué à l'examen des passages controversés du Nouveau et de l'Ancien Testament. L'Allemagne m'a rendu l'immense service de me bien convaincre que le grec seul ne suffit point en de pareilles études, qu'il faut absolument savoir l'hébreu et les langues sémitiques, des questions philologiques se trouvant sans cesse mêlées à toutes les autres questions. Quel jugement en effet porter d'un ouvrage qu'on ne connaît pas dans l'idiome même où il a été composé? Que pourrait dire de l'authenticité des divers dialogues de Platon celui qui ne pourrait les lire en grec, et sentir la profonde différence du style des petits dialogues attribués à Platon et de celui du *Phédon*, de *la République* et du *Timée*? J'admire Pascal, qui, ne sachant pas un mot d'hébreu et fort peu de grec, affirme avec assurance, lui si douteur et si fièrement sceptique dès qu'il s'agit de philosophie, que tel passage très incertain et très obscur des Prophètes ou d'Esdras est la clé de tel autre passage du Nouveau Testament. Dans mes recherches sur la philosophie grecque et latine, je me sens sur un terrain solide, parce que je peux tout examiner, discuter, apprécier par moi-même. Dans l'exégèse, je suis condamné à ne voir souvent les choses que par l'œil des autres, par des versions dont il m'est impossible de vérifier l'exactitude. Il est donc plus sage d'abandonner des études où je ne puis parvenir à rien de certain, l'ignorance valant beaucoup mieux qu'une fausse science. Un bon exégète doit être orientaliste, et une vie entière vouée à ces matières difficiles y suffit à peine. On ne fait pas de la science des saintes Écritures un épisode de sa carrière. Puisque la mienne est consacrée à un tout autre objet, qui lui-même est si vaste et si ardu, ne nous en détournons pas, et ne perdons pas un temps qui s'enfuit si vite sur des travaux nécessairement infructueux. Renonçons une fois pour toutes à l'exégèse et à la théologie.

(1) De cette petite réunion faisaient partie M. Loyson et M. Larauza, que la mort nous a si vite enlevés. Il en reste encore avec moi quelques membres, entre autres M. Patin, de l'Académie française.

Prenons le christianisme tel qu'il est sorti du concile de Nicée, avec le dogme arrêté et achevé de la Trinité; acceptons ce dogme en lui-même, sans en rechercher l'histoire, la formation, l'origine. Partons de la défaite de la doctrine séduisante, mais superficielle, d'Arius, de la victoire de saint Athanase, du Dieu triple et un que Platon a pressenti, que saint Augustin, saint Hilaire, saint Anselme, Bossuet et Leibnitz ont établi avec une certitude égale aux yeux de la raison comme aux yeux de la foi.

D'ailleurs, dans quel chaos est tombée la théologie en Allemagne! Les abus de la critique sont ici partout. Il n'est plus permis de parler d'un roi de Rome. On a supprimé la personne d'Homère; il n'y a plus que des Homérides. On ôte à Platon ses plus certains, ses plus célèbres dialogues, *les Lois*, par exemple. Et qui donc est l'auteur des *Lois*, je vous prie? De même en théologie il y a comme une émulation d'exégèse transcendante, et c'est à qui mettra en avant sur le Nouveau et sur l'Ancien Testament les conjectures les plus paradoxales. Il est bien décidé que la Genèse a été composée très tard, après la captivité de Babylone et les longues communications avec les Mèdes et les Perses; les Évangiles sont tout au plus de la fin du second siècle; parce qu'en effet saint Paul est le plus grand personnage du christianisme primitif, on s'occupe de saint Paul plus que de Jésus-Christ, et il s'en faut bien peu que Jésus-Christ ne soit un pur mythe, un grand nom comme celui d'Homère (1). Je n'ai pas encore rencontré deux théologiens qui s'accordent. Du haut de leur science hébraïque et orientale que je ne puis contrôler, tous s'attaquent, tous s'accusent des plus grandes erreurs. Dans ce combat confus, les chances de triomphe sont pour le rationalisme, car le rationalisme sait parfaitement ce qu'il veut; mais ce qu'il veut est-il raisonnable?

L'objet que se proposent les rationalistes est de bannir le surnaturel du christianisme, comme si une religion ne se distinguait pas d'un système philosophique précisément en tant qu'elle admet une donnée surnaturelle et au-dessus de toute controverse humaine, tandis que la philosophie ne cherche que des vérités naturelles à l'aide de la seule lumière naturelle! Messieurs les rationalistes ne se doutent pas qu'ils font en sens contraire la même entreprise que les méthodistes et les ultra-catholiques, deux sortes de personnages qui se battent sur tout le reste, mais s'entendent à merveille pour proscrire et étouffer la philosophie, en s'efforçant de la réduire à la religion. Par un travers opposé et semblable, le rationalisme tend à

(1) C'est de cette disposition toujours croissante qu'est sorti en 1835 le livre de M. Strauss, qui a dit le dernier mot et divulgué le secret de l'exégèse allemande.

absorber et à faire disparaître la religion dans la philosophie. Des deux côtés, égale erreur, égal excès, égal danger. La religion et la philosophie sont deux ordres de pensées essentiellement distincts, qui diffèrent depuis le commencement du monde, et qui différeront jusqu'à la fin des temps. Elles ont sans doute plus d'un point de contact, mais c'est leur différence qui les caractérise. Dans la tête d'un Arnauld et d'un Bossuet (1), il y avait place à la fois pour l'une et pour l'autre; elles y habitaient dans le plus parfait accord, se touchant sans se confondre, se distinguant sans se combattre, et ce n'est pas leur faute si la tête de M. Paulus n'est pas assez large pour les contenir ensemble. On a bien vu de fanatiques étourdis, tels que Diderot et le baron d'Holbach, prétendre qu'il ne faut plus du tout de religions sur la terre, et que désormais le genre humain ne doit être composé que de philosophes semblables à eux : cela certes est une prétention fort extraordinaire, mais on la conçoit à la rigueur; mais vouloir, avec la plupart des rationalistes allemands, conserver le christianisme, en être les prêtres, les ministres, en vivre eux et leurs familles, lui devoir leur rang dans la société et dans l'état, et en même temps le dépouiller de tout surnaturel, de tout mystère, c'est-à-dire le détruire comme religion, c'est une contradiction radicale, l'entreprise la moins conséquente et la moins philosophique qui fût jamais.

Je m'en tiendrai donc, provisoirement au moins, à cette pensée simple et claire que m'ont enseignée mes maîtres de France, que j'ai moi-même enseignée à mes jeunes auditeurs, et où mon esprit et mon cœur se reposent avec une égale sécurité : la philosophie est une chose, et la religion en est une autre; il les faut laisser chacune dans leur ordre, avec leurs instrumens particuliers et sous l'autorité qui leur est propre. Attaquer le christianisme a été l'œuvre du dernier siècle : ne recommençons pas cette œuvre, car elle est mauvaise. Loin de là, souhaitons que la religion chrétienne, dans les diverses communions qui la partagent, se dégageant de plus en plus des petitesses et des superstitions trop souvent attachées à toute religion, s'affermisse et se répande de jour en jour davantage, car elle maintient et répand avec elle de saintes croyances, favorables à la vraie philosophie, à la vertu, au patriotisme, à tout ce qui fait la grandeur de l'homme sur la terre. Or soyons conséquens : si nous ne voulons pas détruire le christianisme dans l'esprit des peuples, respectons les saintes Écritures sur lesquelles il repose, et sans bannir la critique, dans son intérêt même retenons-la en certaines limites. Surtout, autant qu'il est en notre pouvoir, empêchons la philoso-

(1) Voyez nos *Études sur Pascal*, 5e édition, *Philosophie de Pascal et de Port-Royal*.

phie de se mêler de querelles qui ne la regardent point, et où elle ne pourrait que compromettre sa légitime indépendance.

Maintenant où la philosophie elle-même en est-elle au-delà du Rhin, et jusqu'ici que m'offre-t-elle que la France lui puisse utilement emprunter?

Évidemment, comme me le disaient à Berlin M. Solger et à Gœttingue M. Bouterweck, la philosophie allemande est dans une crise dont l'issue est incertaine. Qu'ai-je vu en effet d'un bout à l'autre de l'Allemagne? La lutte ardente de la philosophie de Kant, plus ou moins modifiée selon les vues de M. Jacobi, avec la philosophie de la nature, dont M. Schelling est l'auteur. Les esprits honnêtes, sensés et timides, tels que MM. Tenneman, Schulze, Bouterweck, Ancillon, Fries, de Wette, tiennent pour le premier parti, qui leur paraît celui de la raison et de la vertu; l'autre parti compte dans ses rangs tout ce qui a de la jeunesse, de la force, de l'avenir. L'homme le plus éminent que j'aie encore rencontré, M. Hegel, est un disciple plus ou moins original de la philosophie de la nature. L'ingénieux, l'éloquent auteur des *Discours sur la religion à ses contempteurs instruits* est, pour le moment du moins, ouvertement déclaré en faveur de M. Schelling, et malgré sa circonspection et sans trop s'expliquer encore, M. Solger incline du même côté que son ami Schleiermacher.

Et qu'est-ce que la philosophie de Kant combinée avec celle de M. Jacobi? Le plus beau, le plus admirable scepticisme, ramené un peu forcément à un dogmatisme équivoque, semé de mille contradictions.

Selon Kant (1), nos facultés sont incapables de nous faire connaître la vérité elle-même, la nature des choses : elles ne nous donnent que des apparences, des phénomènes, liés entre eux et figurant un ordre stable selon l'ordre même et les lois de notre pensée. La raison, essentiellement subjective, n'atteint les objets, c'est-à-dire l'âme, le monde et Dieu, qu'en se projetant hors d'elle-même et à l'aide d'une sorte de mirage intellectuel. Elle est donc et se sait condamnée au scepticisme. Qu'on la nomme raison pratique au lieu de raison spéculative, qu'elle s'applique à l'idée du devoir préférablement à toute autre idée, cela ne change point son caractère, n'agrandit pas sa portée, ne la transporte pas hors de sa sphère naturelle. Dès que la raison n'est point par elle-même juge certaine du vrai, dès qu'elle est radicalement incapable de sortir d'elle-même et de connaître les êtres, le mal est sans remède. Dans

(1) Voyez nos leçons sur la *Philosophie de Kant,* surtout l'avertissement de la 3e édition de 1857.

son développement le plus vaste, elle pourra bien voir s'accroître le nombre des phénomènes qu'elle embrasse et soumet à ses lois; ses applications pourront se multiplier et s'étendre indéfiniment, sans jamais franchir la borne que Kant a posée. L'idée du devoir élève la raison dans un monde sublime, mais ce monde n'est encore qu'une transfiguration de la raison. Ajoutez, avec les nouveaux kantiens, le sentiment (*Gefühl*) à la raison : que faites-vous, sinon ajouter une force nouvelle à l'essentielle illusion dont la raison est travaillée? Elle est déjà assez tentée de prendre ses propres développemens pour les choses elles-mêmes : avec le sentiment, cette tentation est augmentée, et voilà tout, en sorte que toute l'entreprise de M. Fries se réduit à masquer le scepticisme de Kant et à lui donner l'apparence d'un dogmatisme sentimental. Mais comment le dogmatisme viendrait-il du sentiment (1)? En vérité on ferait sourire Kant avec cette invention. Kant enseignerait à ses réformateurs que le sentiment lui-même n'est qu'un phénomène, et même le plus subjectif des phénomènes, qu'ainsi il est de la dernière inconséquence de le charger de remédier à la subjectivité de la raison. La subjectivité de la raison, voilà le point de départ fatal de la philosophie allemande. Tant que ce fondement subsiste, l'édifice entier est ruineux, et les réparations les plus habiles, les décorations les plus brillantes ne tromperont qu'un œil inattentif ou peu exercé. Il semble qu'une théorie vraiment platonicienne de la raison échappe à tous ces périls et n'a point à craindre de pareils retours. La raison, dès sa première et sa plus humble apparition dans la conscience, nous donne l'être en même temps que la connaissance, nous découvre, avec l'absolue autorité dont elle est douée, sous l'aperception des divers phénomènes, l'être réel, identique et un, le moi qui les aperçoit. Dans un autre acte ou plutôt dans ce même acte, cette même raison nous découvre encore l'objet réel des phénomènes aperçus, ce monde autre que nous, mais existant comme nous; et un peu plus tard, par-delà ce monde extérieur, immense, mais fini, par-delà le monde de notre conscience, immense lui-même, mais fini comme l'autre, imparfait, rempli à la fois de grandeur et de misère, la raison nous révèle l'être infini, parfait, éternel, premier principe et raison dernière de toutes les existences (2). Voilà ce que j'enseigne, et, tout en admirant profondément Kant et M. Jacobi, je suis bien résolu à poursuivre tranquillement mon enseignement commencé, à le développer et à l'étendre en demeurant dans les mêmes voies.

La philosophie de la nature a, sur la philosophie de Kant et de

(1) Voyez, sur le sentiment et son véritable rôle en philosophie, *Du Vrai, du Beau et du Bien*, leç. v^e^, vi^e^ et xiiie, etc.

(2) *Philosophie de Kant*, leçon vi, *Dialectique transcendantale*.

M. Jacobi, l'immense avantage d'être dogmatique, de croire à la raison, et c'est par là qu'elle m'attire. Mais d'un autre côté ce nom de philosophie de la nature me plaît assez peu : il marque bien un retour vers la réalité, mais vers quelle réalité? Celle du monde; j'avoue que celle de l'âme et celle de Dieu m'importent bien davantage. On peut dans l'école révoquer en doute l'existence du monde, mais hors de l'école ce doute n'est qu'une chimère peu dangereuse. L'idéalisme de Berkeley et de Fichte n'est pas l'écueil de notre siècle. Les hommes de notre temps ne sont guère tentés de ne pas croire à leurs sens et aux objets de ces sens. Au moyen âge, une philosophie de la nature eût été une belle chose. Roger Bacon en avait conçu la pensée au XIIIe siècle, il l'enseigna même quelque temps à deux pas de ma rue Saint-Jacques, dans la chaire de ce couvent des Franciscains qui occupait une partie de la rue de l'École-de-Médecine, et dont l'église subsiste encore à moitié. Ramener au sentiment de la nature les esprits que l'*Itinerarium mentis ad Deum* enlevait au neuvième ciel par tous les degrés de la méditation, de la prière, du silence, de l'extase, c'était là une entreprise nouvelle et hardie que Roger Bacon a payée du repos de sa vie et d'une longue captivité, mais qui a mis son nom parmi les noms immortels. Au XIXe siècle, la philosophie de la nature de M. Schelling rappelle involontairement le traité *de la Nature* de Robinet, l'*Interprétation de la Nature* de Diderot, et Dieu veuille que tout ce naturalisme n'aboutisse pas au *Système de la Nature* du baron d'Holbach! Il serait triste que cette philosophie allemande si vantée ne fût qu'un retour laborieux et ténébreux à la philosophie légère des encyclopédistes. Quelle humiliation pour l'orgueil de l'Allemagne, et quelle mystification pour moi, qui serais venu chercher à grands frais, à trois cents lieues de ma patrie, ce qu'hélas! j'y ai rencontré dès les premiers pas de ma carrière, ce que je me propose de combattre jusqu'à mon dernier soupir!

La philosophie de la nature admet l'existence réelle de l'homme, celle du monde et celle de Dieu. Fort bien; mais Spinoza aussi reconnaissait ces trois existences : seulement il se trompait sur leur vrai caractère et sur leurs rapports. Suivant Spinoza, l'homme n'est pas libre, car sa volonté n'est qu'une transformation du désir. Or, sans la liberté, que devient la personne humaine? D'autre part, le dieu de Spinoza est une substance et non pas une cause; il n'est pas plus libre que l'homme; il n'a pas fait l'esprit et la matière, mais l'esprit et la matière sont ses formes coéternelles. Elles sont en lui et il est en elles, mais hors d'elles il n'est pas; il n'est donc pas en lui-même et pour lui-même; il n'est point une personne, être réel et déterminé qui se connaisse et connaisse les autres; non,

il n'est réellement et déterminément que dans le monde et dans l'homme; sa personnalité est la personnalité humaine, il ne connaît qu'en nous et par nous. A Dieu ne plaise que j'impute un tel système à M. Schelling sur la foi de ses ennemis! Cependant il m'est impossible de ne pas me rappeler quel peu de sympathie me témoigna M. Hegel, lorsque je lui dis que mon dessein était de combattre la philosophie du XVIIIe siècle. Nous ne commençâmes à nous entendre et à nous plaire qu'en parlant de la révolution française et de la monarchie constitutionnelle. Lorsque je le quittai, il me donna, pour me tenir lieu de lui-même pendant mon voyage, son *Encyclopédie des Sciences philosophiques* (1). Cet ouvrage, depuis si célèbre, paraissait en ce moment, et je reçus de la main de l'auteur un des premiers exemplaires. Je me suis jeté dessus, mais il m'a parfaitement résisté, et je n'en ai pas saisi grand'chose. A mon retour à Heidelberg, j'ai en vain demandé à M. Hegel lui-même les explications dont j'avais besoin; il a toujours éludé mes questions, ne s'apercevant pas qu'il y répondait suffisamment en évitant d'y répondre. Je comprends très bien le sens et la portée de l'ordre et de la division que M. Hegel établit dans l'être : 1° *l'être pur*, 2° *l'être déterminé*, 3° *l'être pour soi* (*das reine Seyn, das Daseyn, das für sich Seyn*). L'être pour soi ne vient qu'au troisième rang, et l'être pur ou l'être en soi, qui occupe le premier degré de l'être, et d'où vient tout le reste, est dépourvu de *für sich Seyn*, c'est-à-dire de conscience et de personnalité. L'être pur de M. Hegel me paraît donc ressembler fort à l'être infini et absolu de Spinoza.

Pour M. Schleiermacher, il est évidemment bien plus spinoziste que platonicien. Il a beau vouloir mêler Spinoza et Platon; ils s'excluent. J'en demande bien pardon au savant traducteur de Platon : le dieu de Platon et celui de Spinoza sont essentiellement différens. J'admets bien que dans Platon les mythes jouent un assez grand rôle; seulement les mythes couronnent la philosophie platonicienne, ils ne la constituent pas, ils la mettent en rapport avec les croyances populaires qu'ils élèvent et ennoblissent; mais sous ces mythes est une philosophie aussi nette que sublime, et qui n'a rien à voir avec celle du célèbre juif hollandais. Platon, dans le dixième livre des *Lois*, pose admirablement la question : Quel est l'être premier? et il se répond avec une clarté parfaite : L'être premier, c'est l'intelligence, et la nature ne vient qu'après (2). Et dans le même endroit et partout ailleurs il établit fermement que l'intelligence est à la fois principe premier du mouvement et principe premier de la pen-

(1) *Encyclopædie der philosophischen Wissenschaften im Grundrisse, zum Gebrauch seiner Vorlesungen*, von Dr G. W. Hegel, Heidelberg, 1817.

(2) Voyez t. VIII de notre traduction, p. 229, etc.

sée. La théorie de la nécessité d'un premier moteur est si bien exposée dans Platon, qu'Aristote l'a recueillie et prise à son compte (1). Le maître et le disciple s'accordent parfaitement sur l'attribut fondamental de l'intelligence première, à savoir, de se connaître soi-même. L'intelligence première de Platon et d'Aristote n'attend pas l'homme pour penser en lui et par lui; elle se pense de toute éternité, avant l'homme, avant le monde, avant le temps. Dieu est, dit Aristote, la pensée de la pensée (2); il est, dit Platon, le lieu des idées, il n'est un véritable dieu qu'en tant qu'il est avec elles (3). Et encore, selon Platon, l'idée la plus haute étant celle du bien (4), cette idée est celle qui touche le plus à l'essence de Dieu, en sorte que Dieu est essentiellement bon. L'amour est le fond de son être. C'est par bonté et par amour qu'il a créé ou formé le monde (5), et fait l'homme intelligent et capable d'amour. De là la psychologie platonicienne qui reconnaît dans l'homme ce que Dieu y a mis, la raison capable de s'élever à Dieu par les idées, surtout par l'idée du bien, et l'amour se rapportant à Dieu comme à son principe à travers tous les degrés de la beauté physique et morale. Quelle analogie peut-on mettre entre cette philosophie-là et le spinozisme? Le genre humain ne s'y trompe pas : il s'incline devant l'une et se détourne de l'autre, et moi je fais comme le genre humain.

Comment en effet me fera-t-on croire que le principe de l'être ne contient pas en soi ce qu'il y a incontestablement de meilleur dans l'être, ce qui fait l'excellence de cet être dérivé et fini qu'on appelle l'homme, à savoir la volonté et la pensée? Comment, avec une ombre de raison, puis-je mettre moins dans la cause que dans l'effet? Pascal a dit, dans un magnifique langage, que l'homme n'est qu'un roseau, il est vrai, mais un roseau pensant, et que par là il est incomparablement au-dessus de l'univers, parce que l'avantage d'étendue et de durée que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien, tandis que l'homme connaît l'univers et se connaît lui-même. Je prétends de même que si Dieu n'est que l'être pur, sans personnalité et sans conscience, l'homme intelligent et libre lui est mille fois supérieur.

Je défie tous les panthéistes du monde de répondre d'une façon un peu intelligible à ces deux argumens bien simples :

1° Comment de l'être sans pensée peut sortir l'être pensant? Et même en général comment de l'existence indéterminée peut-il sortir

(1) Dans le XIIe livre de la *Métaphysique*, voyez notre traduction.
(2) Livre XIIe de la *Métaphysique*, ch. IX; notre trad. p. 213, etc.
(3) Le *Phèdre*, t. VI, p. 55.
(4) *La République*, liv. VII.
(5) Le *Timée*.

un être déterminé quelconque? M. Hegel voit bien que l'être pur sans détermination est un être qui n'en est pas un, un être qui est un vrai non-être; mais comment de cette identité de l'être et du non-être peut-il tirer le devenir, *das Werden,* j'entends un devenir réel et effectif?

2° Comment peut-on donner l'être sans pensée à l'être pensant, non-seulement comme son principe, mais comme sa fin; non-seulement comme sa cause, mais comme son modèle? Car Dieu, c'est tout cela. Le Dieu que l'humanité adore n'est pas seulement la cause première d'où elle vient, mais le modèle qu'elle se doit proposer, et avec lequel elle se doit tenir en une perpétuelle communication par l'amour et par la prière. Or comment aimer et prier ce qui n'est ni intelligent ni libre, ce qui soi-même est dépourvu d'amour? Ah! quel Dieu, mes amis, qu'un Dieu sans conscience, sans intelligence, sans liberté, sans amour! Qu'est-ce que ce Dieu-là auprès de Socrate, qui, le sachant et le voulant, meurt pour rendre hommage à la vérité, auprès de Caton, préférant une heure de liberté à une longue vie, que dis-je? auprès de la pauvre femme qui, agenouillée, prosternée sur la pierre d'une église de village, offre à son Dieu ses souffrances et ses combats intérieurs, dans le sentiment obscur et confus du saint idéal auquel elle aspire, de la justice, de la bonté, de la perfection infinie qu'elle voudrait imiter et qu'elle désespère d'atteindre? Le Dieu du panthéisme peut être le Dieu de ce rocher devant lequel je passe; il n'est ni le Dieu des héros, ni celui de ma mère, ni le mien : il m'est étranger, il m'est inférieur; il n'est pas seulement pour moi comme s'il n'était pas, puisqu'il ne peut pas m'entendre; il est à mille degrés au-dessous de moi dans l'échelle de l'être, s'il est vrai, comme je le sens ou plutôt comme je le sais, *certissima scientia et clamante conscientia*, que le premier degré de l'être, sa perfection est la plus haute liberté, la plus vaste intelligence et l'amour le plus tendre comme le plus désintéressé.

Mais cet être en soi, cet être pur, cet être absolu sans qualité et sans détermination, est-ce bien un être pour qu'il soit le principe de l'être? N'est-ce pas un fantôme que l'on se forge à plaisir, un dieu de l'école, aussi vain que le vain royaume sur lequel il règne?

Perque domos Ditis vacuas et inania regna?

Il n'y a pas d'être réel sans qualité et sans détermination. Je suis moi, non-seulement par la substance de mon être, mais par les propriétés dont cette substance est douée, la sensibilité, la volonté, l'intelligence. L'être que je suis, je ne l'atteins qu'indirectement, avec et par les facultés qui le caractérisent à la fois et qui le manifestent. Sans ces facultés, il ne me serait rien, il ne serait même rien en lui-

même, car il répugne qu'un être ne soit pas tel ou tel, avec telle ou telle manière d'être. Il en est de même des corps. Qui connaît le corps en soi, sans aucune qualité corporelle? Qui a vu la matière pure, la matière première du péripatétisme scolastique? La matière n'est pas toute en ses qualités, mais elle n'est pas sans ses qualités. C'est assurément quelque chose, mais quelque chose d'étendu, de solide, ayant des formes, de la couleur même, etc. Je peux bien, par la pensée, faire abstraction de ces qualités pour ne penser qu'à leur sujet d'inhérence, mais c'est là une pure abstraction. N'en faisons-nous pas une semblable sur l'être des êtres, lorsque nous le considérons sans propriété déterminative, réduit et ramassé tout entier dans la seule notion de l'être (1)?

Sortons de l'école; laissons là ses creuses conceptions, ses futilités laborieuses. Pensons et parlons en hommes. Ou ce monde et l'homme n'ont pas de principe et se suffisent à eux-mêmes, l'homme venant du monde et le monde ne venant de rien, ce qui est l'athéisme, pour l'appeler par son nom; ou bien le monde n'explique pas l'homme, et il ne s'explique pas non plus lui-même, et alors il lui faut supposer une cause, un principe qui rende compte du mouvement et de la vie qui l'animent, des lois qui président à cette vie et à ce mouvement : il lui faut un moteur et un législateur. Mais ce moteur et ce législateur ne peuvent être une abstraction, un mot, un néant; il faut que ce soit un être, et l'être par excellence, l'être doué de toutes les perfections de l'être, et par conséquent de l'intelligence, de la liberté et de l'amour qui sont en moi, dans les limites de ma nature dérivée et créée, et qui doivent être en lui dans la plénitude et l'infinité de sa nature incréée et créatrice. Voilà le vrai Dieu, seul capable d'expliquer le système admirable de l'univers, et surtout d'expliquer l'homme, ses sentimens, ses besoins, ses pensées, qui éclaire et me justifie à moi-même les mouvemens de mon âme, les résolutions de ma volonté, les poursuites de mon intelligence, mes travaux, mes élans, mes angoisses, mes misères, mes espérances. Ce Dieu-là, je le comprends et il me comprend, il m'aime et je l'aime, je l'invoque et il m'entend; il parle à mon esprit et je le sens dans mon cœur. C'est ce Dieu-là que j'ai enseigné, que je veux enseigner encore, et non pas le Dieu de Spinoza et de M. Schelling (2).

(1) Voyez cette théorie de la substance et de l'être partout dans nos écrits. Elle est le sujet même de nos leçons de 1816, *Premiers Essais de Philosophie*. Nous l'avons reproduite et agrandie en 1818 dans nos leçons *Du Vrai, du Beau et du Bien*, en 1819 et 1820 dans la *Philosophie écossaise*, et surtout dans la *Philosophie de Kant, leçon* VI, *Dialectique transcendantale*.

(2) Je parlais ici de M. Schelling d'après l'opinion que me donnaient alors de lui ses

Arrêtons-nous : le jour va paraître. Mon corps est las, mais mon âme est sereine, et je mets fin à cette dernière méditation sur le sol allemand en me disant avec assurance : Oui sans doute, l'Allemagne est une grande école de philosophie; il faut l'étudier et la bien connaître, mais il ne faut pas s'y arrêter. La nouvelle philosophie française, s'il m'est donné de lui servir de guide après M. Royer-Collard, ne cherchera pas plus ses inspirations en Allemagne qu'en Angleterre : elle les puisera à une source plus élevée et plus sûre, celle de la conscience et des faits qu'elle atteste, et celle aussi de notre grande tradition nationale du XVIIe siècle. Déjà par elle-même elle est forte du bon sens français; je l'armerai encore de l'expérience de l'histoire entière de la philosophie, et, Dieu aidant, nous saurons bien échapper ainsi au scepticisme de Kant, traverser le sentiment de M. Jacobi, et parvenir sans hypothèse à un dogmatisme un peu meilleur que celui de la philosophie de la nature.

V. COUSIN.

partisans et ses adversaires, et tel je l'avais représenté en 1816 sur la foi de M. Ancillon; — *Premiers Essais de Philosophie, Cours de* 1816 *et de* 1817, p. 124. — Depuis j'ai étudié M. Schelling, je l'ai connu lui-même; j'ai assisté aux dernières vicissitudes de sa carrière. Oui, je l'avoue, mon illustre ami, dans le premier enivrement d'une réaction naturelle et nécessaire contre l'idéalisme de Fichte, a pu se laisser emporter à une sorte de spinozisme; mais, comme tous les grands esprits et les nobles cœurs, à mesure qu'il se développait, il travaillait à se perfectionner. Il a toujours prétendu qu'on avait pris à tort son premier mot pour son dernier, et il est certain que d'assez bonne heure et, à ma connaissance depuis 1825, il s'est élevé contre les conséquences que l'école hégélienne s'efforçait de tirer de ses principes, selon lui mal entendus, et que sa dernière opinion, publiquement enseignée pendant de longues années, à Erlangen et à Berlin, a été un théisme plus ou moins conséquent, mais sincère, et même chrétien. C'est ainsi que je l'ai peint il y a plus de trente ans, même avant que son changement, si changement il y a eu, fût déclaré. « A quel Dieu, disais-je, aspire aujourd'hui M. Schelling? Est-ce à l'abstraction de l'être dont j'ai pris la liberté de me moquer un peu avec tout le respect que je dois et que je porte à la mémoire de M. Hegel? Non, assurément. Est-ce à l'identité absolue du sujet et de l'objet de la philosophie de la nature? Il ne paraît pas. Le Dieu de M. Schelling est le Dieu spirituel et libre du christianisme. J'y applaudis de tout mon cœur..... » *Fragmens philosophiques, Philosophie contemporaine,* p. 102.

DE LA

BAISSE PROBABLE DE L'OR

DES CONSÉQUENCES COMMERCIALES ET SOCIALES QU'ELLE PEUT AVOIR

ET DES MESURES QU'ELLE PROVOQUE

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA PRODUCTION ACTUELLE DE L'OR

ET DES DÉBOUCHÉS QU'ELLE RENCONTRE.

Si l'on se reportait par la pensée juste à trois siècles en arrière pour observer ce que l'Europe présentait alors de plus saillant, on la verrait fort occupée d'un continent nouveau, découvert depuis une soixantaine d'années déjà par un navigateur génois dont le génie et l'audace persévérante avaient été excités par une bienheureuse faute de calcul, au sujet de la distance à laquelle est reléguée la Chine. Dans ce nouveau monde dont Christophe Colomb avait montré le chemin, non pas seulement pour *Castille* et pour *Léon*, comme le prétend l'inscription placée sur son tombeau dans la cathédrale de La Havane, mais pour la civilisation tout entière, des mines d'or, des mines d'argent ensuite, d'une abondance inusitée, les secondes surtout, s'étaient offertes à l'avidité des conquérans. Les hommes les plus entreprenans de la péninsule ibérique étaient accourus au travers de l'Océan pour s'approprier ces trésors, dont leur imagination s'exagérait encore la grandeur; à leur suite, une foule d'hommes intrépides, de toutes les contrées de l'Europe, se précipitaient sur les différens

points du nouveau continent, en quête des mines d'or et d'argent. La production des métaux précieux était enfin organisée dans les deux vice-royautés les mieux pourvues de mines et de bras, celles du Pérou et du Mexique. De 1492, année de la découverte, à 1500, c'est à peine si le Nouveau-Monde avait fourni, bon an mal an, une proie de 1,500,000 fr. d'or et d'argent. De 1500 à 1545, en ajoutant au produit des mines le butin ramassé dans la capitale de Montézuma, Ténochtitlan (aujourd'hui Mexico), ainsi que dans les temples et les palais du royaume des Incas, la somme retirée d'Amérique ne dépasse pas en moyenne 16 millions par an. A partir de 1545, la scène change. Dans un des plus affreux déserts que présente notre planète, au milieu des sites les plus escarpés et les plus inhospitaliers du Haut-Pérou, le hasard avait fait trouver à un pauvre Indien, qui gardait un troupeau de llamas, une incomparable mine d'argent. De nombreux mineurs furent attirés par la renommée qui fut immédiatement acquise aux riches filons épars dans les flancs de cette montagne du *Potocchi* (c'est le nom dont, par euphonie, nous avons fait le Potosi). L'envoi des métaux précieux d'Amérique en Europe monta rapidement à la quantité qui formerait aujourd'hui poids pour poids 60 millions de francs, puis à 80 et au-delà : à cette époque, une pareille masse d'or ou d'argent était une richesse bien plus grande que de notre temps. Sous l'influence de ces approvisionnemens extraordinaires, la valeur de l'or et de l'argent par rapport à toutes les autres productions de l'industrie humaine ne tarda pas à baisser en Europe, ainsi qu'il arriverait, par exemple, du fer ou du plomb, si l'on en découvrait des mines qui fussent surabondantes par rapport à l'emploi qui se fait présentement de ces deux métaux, et qui les livrassent moyennant beaucoup moins de travail que les anciennes, ainsi qu'il arrive effectivement de toute marchandise que de nouveaux procédés ou de nouvelles circonstances naturelles permettent de produire dans des proportions inaccoutumées, et avec une forte diminution de frais.

L'or et l'argent en effet sont des marchandises comme les autres, ayant, comme tout objet en rapport avec nos besoins, leurs mérites propres, et ils sont soumis dans la valeur qu'ils possèdent, relativement à l'ensemble des autres marchandises, aux mêmes lois de variation.

Mais les conséquences de la hausse ou de la baisse des deux métaux précieux se manifestent par des signes tout particuliers, à cause du rôle de monnaie qui leur est attribué de temps immémorial. Lorsqu'on dit qu'une marchandise comme le plomb, le fer, le blé ou le vin décroît de valeur, cela s'entend relativement aux autres produits, et signifie qu'il faut en céder une plus forte propor-

tion qu'auparavant, pour obtenir en échange la même quantité de l'un quelconque de ces autres articles. Le prix de cette marchandise diminue donc, car le prix d'une chose est la valeur de cette chose spécialement rapportée aux métaux dont la monnaie est faite, ou, pour parler autrement, c'est la quantité d'unités monétaires qu'il faut donner pour en avoir un certain poids ou un certain volume (1). La diminution de la valeur des métaux qui servent à faire de la monnaie se révèle tout différemment, en ce sens que leur prix reste le même; mais le prix de toutes les autres marchandises sans exception monte si leur valeur à eux-mêmes a descendu, et descend si elle a monté. Je dis que leur prix à eux reste le même, puisque, pour ces métaux spécialement et exclusivement, le prix est leur valeur rapportée à eux-mêmes; si la valeur de l'argent baisse de moitié, par exemple, comme l'unité monétaire ou le franc consiste chez nous en 4 grammes et demi d'argent (2), le poids du kilogramme de ce métal supposé fin ne cessera pas de valoir 222 francs 22 cent., parce que 1 kilogramme contient 4 grammes et demi 222 fois et une petite fraction; mais dans ce cas le prix du plomb, du fer, du blé ou du vin et de toute autre marchandise sera doublé, parce que, pour obtenir une même quantité de ces articles, il faudra donner une quantité double d'argent.

C'est ainsi que l'exploitation des mines de l'Amérique eut nécessairement pour effet la hausse générale des prix, l'enchérissement universel.

La baisse des métaux précieux ou, ce qui revient au même, la hausse des prix ne fut très sensible en dehors de l'Espagne qu'après le milieu du XVIe siècle. Peu après le commencement du XVIIe, le fait était accompli de toutes parts en Europe, dans toute l'étendue qu'il y avait lieu d'attendre, en conséquence de l'abondance qui caractérisait les mines nouvelles et des moindres frais qu'en exigeait l'exploitation. Pour l'argent qui avait été extrait des mines en plus forte proportion que l'or et à des conditions plus avantageuses, la baisse avait été au moins dans le rapport de 1 à 3; la hausse des prix des marchandises était dans la même proportion. Dans les transac-

(1) On voit qu'ainsi le mot *valeur* a un sens relatif, mais général. Le mot *prix* a un sens relatif aussi, puisque c'est la valeur rapportée à une substance déterminée, c'est-à-dire au métal dont est faite l'unité monétaire; mais, par cela même, c'est spécia et précis.

(2) Dans le cours de cette étude, lorsqu'il sera parlé d'un poids déterminé d'or ou d'argent, sans indication du titre, c'est-à-dire du degré de finesse, je prie le lecteur de se souvenir qu'il s'agit de ces métaux à l'état absolument fin ou exempt d'alliage. C'est ce qui se désigne ordinairement par le titre de 1,000 millièmes. On sait que le titre des monnaies françaises est de 900 millièmes, ou 9 dixièmes, c'est-à-dire qu'elles contiennent un dixième d'alliage.

tions où il avait suffi autrefois d'une livre d'argent ou d'une pièce de monnaie renfermant une quantité fixe de ce précieux métal, il en fallut au moins trois désormais (1). A Paris, la quantité de blé que nous appelons aujourd'hui un hectolitre se payait, avant les voyages de Christophe Colomb, de 12 à 15 grammes pesant d'argent (c'est le métal renfermé dans la somme de 2 fr. 67 c. à 3 fr. 33 c.). Cette même quantité valut désormais pour le moins de 45 à 50 grammes, soit le métal contenu dans 10 ou 11 fr. et plus de notre monnaie. Pour l'or, le changement, tout en étant marqué, resta moindre que pour l'argent.

Après s'être arrêté pendant une certaine période, et même après avoir fait place pendant un certain laps de temps à un mouvement ascensionnel, le mouvement descendant de la valeur des métaux précieux, ainsi que l'élévation des prix qui en était la traduction, reprit son cours sous l'influence de causes semblables aux approches de la fin du XVIIIe siècle, sans cependant égaler en intensité ni en étendue, à beaucoup près, ce qui s'était vu après la mise en grande exploitation des mines du continent américain. C'est ainsi que pendant la première moitié du XIXe siècle la valeur de l'argent semble être tombée au sixième de ce qu'elle était avant la découverte de l'Amérique, si on la rapporte à celle du blé, qu'on est convenu, assez hypothétiquement il faut le dire, de considérer en moyenne comme un terme fixe. L'hectolitre s'est vendu moyennement, pendant ce demi-siècle, à Paris, environ 20 francs, ou 90 grammes d'argent.

Aujourd'hui nous paraissons destinés à avoir, comme nos pères d'il y a trois siècles, le spectacle ou, pour mieux dire, la secousse et la crise de l'enchérissement universel; plusieurs personnes croient même que le phénomène est déjà en pleine activité. Seulement ce n'est pas à l'égard des deux métaux précieux qu'il se révélerait. Pour un seul des deux, l'or, des gisemens nouveaux d'une vaste étendue et d'une grande richesse relative ont été découverts successivement. En Californie, l'année même où la domination d'un peuple industrieux, rempli d'énergie et d'intelligence, y eut remplacé l'apathique autorité d'une poignée de moines ignorans qu'y entretenait le Mexique, d'admirables mines d'or furent trouvées sur les rives des cours d'eau principaux, et, aussitôt reconnues, furent exploitées avec vi-

(1) Je n'ai pas besoin de dire qu'en assignant cette progression de 1 à 3, je suppose que toutes choses fussent égales d'ailleurs, je veux dire que les marchandises diverses fussent dans la même abondance par rapport à la demande et produites dans les mêmes conditions qu'auparavant. Pour une marchandise qui serait devenue relativement plus abondante et dont la production aurait reçu de grands perfectionnemens, il y aurait eu une cause de diminution de prix, et cette cause aurait balancé dans une certaine mesure l'enchérissement causé par la baisse de valeur des métaux dont la monnaie est faite.

gueur par les colons qui s'y jetèrent de toutes les parties du monde. Ce fut en 1848. A trois ans de là, à travers le Grand-Océan, la trace des mines magnifiques de la Californie se retrouve en Australie. Un chercheur d'or qui avait fait ses premières armes derrière San-Francisco découvrit dans cette autre contrée des gisemens qui ne le cèdent en rien à ceux dont se vantent les vallées du Sacramento et du San-Joaquin. Les riches mines de la Californie et de l'Australie ne sont pas les seules sur lesquelles la civilisation chrétienne ait, de nos jours, étendu une main active et avide. Il y a une trentaine d'années déjà que des bancs aurifères connus des anciens et signalés dans un récit, fabuleux il est vrai, par le père de l'histoire, mais oubliés par les générations des siècles suivans, ont été mis en grande exploitation dans la Russie boréale et orientale, d'abord parmi les monts Ourals, et ensuite en Sibérie (1).

Sous l'influence de l'extraction considérable et relativement plus facile dont toutes ces mines d'or sont devenues le siége, on est fondé à prévoir, pour tous les pays du moins où la monnaie d'or circule en abondance et où ce métal est ou tend à être l'unique instrument des échanges, une perturbation générale des prix, le dérangement profond peut-être de différens intérêts, la modification plus ou moins radicale de différens rapports sociaux. Il n'est pas superflu d'examiner dans ses causes et dans ses conséquences, dans le bien comme dans le mal qu'elle peut faire, cette sorte de révolution qui paraît imminente, si même elle n'a pas commencé d'éclater. A l'égard de certains pays, et plus particulièrement de la France, il est opportun de rechercher jusqu'à quel point l'irruption que l'or fait dans le système monétaire, ou pour mieux dire la forme sous laquelle cet événement s'accomplit, est conforme aux lois existantes, aux prévisions et à la volonté du législateur, à l'honneur national, au respect d'engagemens sacrés contractés par l'état. S'il était démontré que ce qui se passe soit en opposition avec l'esprit et la lettre de la législation, il y aurait à rechercher les meilleurs moyens de revenir le plus tôt possible à la scrupuleuse observation de la loi.

Cette étude se composera, par une division naturelle, de plusieurs parties distinctes : dans la première, qui nous occupera aujourd'hui, nous essaierons de donner une idée des chances de l'enchérissement,

(1) Les alluvions aurifères ont été observées en Russie dès 1774, dans la chaîne des monts Ourals; mais on ne commença à les exploiter un peu sérieusement qu'après 1810. En 1816, le rendement n'était encore que de 96 kilogrammes de métal. A partir de 1823, il prend une marche progressive. En 1830, la production officiellement constatée fut de 5,779 kilogrammes, ce qui ferait environ 18 millions de notre monnaie. Vers cette époque, les gisemens aurifères de la Sibérie sont découverts, et à partir de 1840 ils donnent une masse d'or bien supérieure à celle qu'on extrait de l'Oural.

de la force qui y pousse et de celle qui tend à le restreindre. Un autre jour, nous chercherons à constater le sens de la législation monétaire de la France. Ensuite nous exposerons les inconvéniens principaux qui, dans l'ordre politique et social comme dans l'ordre économique, accompagneraient l'enchérissement, comme aussi les avantages que la baisse de l'or pourrait offrir à la société et à l'état, en compensation de l'ébranlement qu'elle leur causerait. Nous terminerons en nous efforçant de déterminer quelles dispositions seraient propres à empêcher ou à atténuer les fâcheux effets d'une production extraordinaire du précieux métal.

Mais, avant de commencer, il est utile de consacrer au moins quelques lignes à prévenir une confusion possible. La cherté n'est pas seulement un fait placé dans la perspective d'un avenir plus ou moins prochain : le temps présent est caractérisé par un enchérissement presque général. Il y a peu de marchandises dont les prix n'aient monté depuis cinq ou six ans, et plusieurs personnes sont portées à attribuer le fait à l'influence des nouvelles mines d'or. Je ne conteste pas que la production inaccoutumée de ce métal précieux n'y puisse être pour une part: mais on peut signaler d'autres causes complétement différentes qui, à cet égard, ont pesé beaucoup dans la balance.

Au sujet d'un grand nombre de denrées de première nécessité, de matières premières de l'industrie, et par suite d'articles manufacturés, de ceux-là surtout sur le prix desquels le prix des matières premières exerce plus d'influence, — ce sont en général les plus communs, — il y a lieu de constater un enchérissement très distinct de celui qui pourrait avoir pour origine l'affluence de l'or. Il provient de ce que pour ces denrées, matières premières ou marchandises, le rapport entre l'offre et la demande sur le marché, rapport qui détermine les prix, s'est beaucoup modifié. La demande s'est accrue plus que l'offre et les circonstances se trouvent ainsi plus désavantageuses qu'auparavant pour le consommateur, qui par conséquent est tenu de payer plus cher. Cet enchérissement spécial et distinct provient de deux faits qui, fort heureusement, sont essentiellement passagers.

En premier lieu, c'est que depuis quelques années, diverses classes de la société se sont mises à consommer davantage, soit qu'elles aient eu plus de moyens, soit qu'elles aient cessé de se livrer à l'épargne avec la même sollicitude qu'auparavant. En France, un assez grand nombre de personnes se sont enrichies par la hausse remarquable et motivée qu'ont éprouvée les actions de chemins de fer, et ont donné, en fait de luxe, un exemple qui a entraîné des imitateurs. En ce qui concerne les ouvriers, l'impulsion qu'ont reçue les tra-

vaux publics et diverses autres entreprises industrielles a procuré à certains corps d'état une occupation extraordinaire, et par suite des salaires élevés, qui leur ont servi à consommer en plus grande quantité certaines denrées alimentaires et certains produits manufacturés plus accessibles que le reste au grand nombre. Un des effets qu'on doit rapporter à cette cause est la cherté qui s'est révélée pour la viande en France.

En second lieu, la médiocrité, pour ne pas dire la pénurie des récoltes dans ces dernières années a été une raison déterminante d'enchérissement pour beaucoup d'articles. Le pain et le vin ont enchéri parce qu'on a récolté moins de blé et que la maladie de la vigne a sévi avec intensité. La cherté du pain a, par un lien tout naturel, entraîné celle de beaucoup d'autres alimens usuels. Une matière première d'un grand emploi dans les manufactures de l'Europe, la soie, est un des objets qui ont le plus enchéri; cela tient à ce que pareillement la récolte de cet article a manqué dans l'Occident. Il n'en a pas fallu davantage pour entraîner la cherté de tous les tissus de soie, parce que la valeur de la matière brute entre dans leur prix comme l'élément principal.

Il me semble qu'il convient de considérer ces deux circonstances comme ayant contribué jusqu'ici pour la plus forte part à déterminer l'aggravation des prix dont nous sommes les témoins et les patiens. Je ne les mentionne au surplus que pour qu'on n'en confonde pas les résultats, qui doivent être regardés comme accidentels, avec les effets des nouvelles mines d'or. C'est cette dernière influence, et elle seule, que je voudrais étudier par rapport à un avenir prochain. Pour être mieux à même de la mesurer, commençons par déterminer, s'il est possible, l'intensité de la cause elle-même.

I. — DE L'ÉTENDUE DE LA PRODUCTION ACTUELLE DE L'OR EN COMPARAISON DU PASSÉ, ET DE CE QU'ELLE SEMBLE DEVOIR ÊTRE DÉSORMAIS.

Au commencement du siècle, la quantité d'or versée par les différens pays producteurs sur le marché général, où puisent les états de la civilisation chrétienne, était d'environ 24,000 kilogrammes (1) de métal fin, sur quoi ces états n'en prenaient pas 20,000 (2). Elle

(1) Je crois devoir établir ici les comptes en kilogrammes d'or fin plutôt qu'en francs. Les nombres seront alors beaucoup moindres, et on les comparera plus aisément les uns aux autres On sait que le kilogramme d'or, aux termes de la loi du 7 germinal an XI, fait 3,444 fr. 44 c.

(2) Les calculs de M. de Humboldt l'ont conduit au nombre de 15,800 kilogrammes pour la production, au commencement du XIXe siècle, de l'Amérique, de l'Europe et de la Russie asiatique. (*Essai sur la Nouvelle-Espagne*, édition de 1827, tome III, p. 456.) C'est à peine si l'or que la civilisation chrétienne puisait à d'autres sources ajoutait à

s'éleva peu au-dessus de ce chiffre jusqu'à ce que l'exploitation des mines d'or de l'Oural, et surtout de celles de la Sibérie, qui de vinrent importantes vers 1840, fût venue, avec le concours d'autres extractions secondaires, la porter à plus du double. En ce moment, on peut évaluer en nombres ronds l'approvisionnement fourni aux peuples chrétiens à 275,000 kilogrammes, sinon à 300,000. L'augmentation, depuis quarante ou cinquante ans, est donc dans le rapport de 1 à 14 ou à 15. Pour l'argent au contraire, il n'y a presque pas de changement : la production, au commencement du siècle, était de 900,000 kilogrammes; on estime que présentement elle est d'un million.

On peut exprimer autrement le changement qui s'est révélé dans la production de l'or. La contrée qui, jusqu'à l'exploitation des mines de la Sibérie, était, pour les peuples de l'Europe, le principal foyer de la production de l'or, l'Amérique tout entière depuis le premier voyage de Christophe Colomb jusqu'à la découverte des mines de la Californie, c'est-à-dire pendant 356 ans (de 1492 à 1848), et en comptant l'or retiré des lingots d'argent aussi bien que celui des mines d'or proprement dites, n'a donné que 2,910,000 kil. de métal fin, soit 10 milliards 126 millions de francs, le franc étant, d'après la loi française du 7 germinal an XI, de 29 centigrammes d'or fin. Aujourd'hui la production de l'or approchant de 300,000 kilog., c'est qu'en une seule année les peuples civilisés reçoivent de ce métal le dixième environ du total qui en avait été fourni par l'Amérique depuis le premier départ de Christophe Colomb jusqu'à 1848.

On peut présenter sous une autre forme plus saisissante peut-être la puissance productive des gisemens aurifères de la Californie et de l'Australie. Ce serait d'indiquer la quantité de métal qu'un mineur en extrait moyennement par journée de travail. A l'égard de la Californie, nous avons le rapport du docteur Trask, dont un extrait a été donné par M. l'ingénieur des mines Delesse, dans les *Annales des Mines*, 3e livraison de 1856 (ve série, t. IX, p. 649) (1). On y voit qu'en 1854, par un travail de huit mois, chaque mineur a eu une quantité d'or évaluée à 700 dollars, et faisant environ 1,100 grammes d'or. A vingt-cinq journées par mois, ce qui est vraisemblablement exagéré, c'est par jour de travail effectif une rétribution moyenne de 5 grammes 1/2 d'or, qui, au taux de la monnaie française, feraient 19 francs. Un jeune officier de la marine française qui, au retour de la seconde campagne du Kamtchatka, a visité l'intérieur de la Californie en août 1855, et s'y est appliqué à recueillir

cet approvisionnement 2,000 kilogr. On aurait ainsi un total d'environ 18,000 kilogrammes.

(1) Voyez page 80 du rapport de M. Trask.

des renseignemens positifs, M. Armand Coste, donne la somme de 15 francs comme le minimum de ce qu'un homme peut gagner communément sur les mines, ce qui suppose une moyenne générale au moins égale à celle que je viens de déduire des indications du docteur Trask. En Australie, la situation du mineur n'est pas moins favorable. Ainsi en 1854, dans le district de Ballaarat, un des plus productifs de la colonie de Victoria, qui elle-même est la plus riche en or, d'après un document parlementaire de 1856 (1), le salaire ordinaire d'un mineur, mesuré de même par la quantité d'or qu'il extrait, a été par jour de 30 shillings ou 37 francs 80 centimes. La somme de 15 shill. (18 fr. 90 cent.) est indiquée comme un minimum dans le même document. Nous n'exagérons donc rien, bien au contraire, si nous adoptons ici, comme en Californie, la somme de 19 francs pour le montant normal de la rétribution présente du mineur : 19 francs! disons-le en passant, quelle différence avec l'orpailleur du Rhin, auquel sa journée de travail rapporte de la poudre d'or pour 1 fr. 50 c. ou 2 fr. (2), et qui continue le métier! Si donc les champs d'exploitation conservaient indéfiniment la même richesse, la valeur de l'or pourrait baisser jusqu'à ce que la somme de 19 de nos francs actuels en or ne fût plus que le prix ordinaire de la journée de travail dans la Californie et l'Australie, après que le prix des subsistances et le montant des salaires y auront trouvé leur niveau définitif. Or on est fondé à penser que, dans la Californie et l'Australie, la journée de travail doit graduellement se rapprocher du taux en usage dans les contrées les plus florissantes de la civilisation chrétienne, qui est d'environ 5 francs aujourd'hui (3).

(1) Rapport de la commission chargée par le gouverneur de la province de Victoria de lui faire un rapport sur l'état des mines. Ce rapport fait partie du document parlementaire intitulé *Further papers relative to the discovery of Gold in Australia*. Février 1856.

(2) D'après un curieux mémoire, qui remonte à un petit nombre d'années, de M. l'ingénieur des mines Daubrée, le lavage des sables aurifères du Rhin est une industrie qui persiste. La production d'or s'élève annuellement à 12 ou 15 kilogrammes, ou en valeur à 40 ou 50,000 francs.

(3) L'hypothèse indiquée ici, d'après laquelle, dans la Californie et l'Australie, le prix d'une journée de travail sur les mines d'or devrait finalement tomber à une somme représentant cinq francs d'aujourd'hui en consommations et autres jouissances, paraît plausible. La Californie et l'Australie sont des pays salubres, où la race européenne supporte facilement le travail, et où les moyens de subsistance doivent être bientôt, si ce n'est déjà, acquis à un prix modéré, soit parce que le sol peut en produire abondamment, soit parce qu'il est aisé d'en importer par mer. Sans doute, si le nombre des bras y restait aussi insuffisant qu'aujourd'hui, la rétribution du travail manuel y resterait très élevée; mais on sait avec quelle facilité déjà se transportent aujourd'hui les émigrans peu aisés jusqu'aux contrées les plus lointaines, et des moyens nouveaux et plus économiques de transport s'organisent entre l'Europe et l'Australie, de même qu'entre le versant oriental de l'Amérique et la Californie.

Il s'ensuit que la valeur de l'or pourrait baisser de telle sorte que le poids de 5 grammes 1/2 de métal fin, qui forme aujourd'hui 19 fr., ne représentât plus que la somme de bien-être qu'on se procure aujourd'hui pour 5 francs. A ce compte, la baisse, parvenue à son terme, serait dans le rapport de 4 à 1 environ. Dès-lors, à l'heure qu'il est, nous serions bien loin encore de la fin de la crise.

Quant à l'énergie, je dirais volontiers la violence avec laquelle l'or se jette dans le système monétaire des états civilisés, et particulièrement dans celui de la France, depuis l'exploitation des nouvelles mines d'or, voici quelques rapprochemens qui parlent d'une manière significative.

Pendant tout le gouvernement de Napoléon Ier, du 18 brumaire à la restauration, le monnayage de l'or a été de 527 millions, soit en moyenne de 38 millions par an. Sous le règne de Louis XVIII, ce fut, à peu de chose près, dans la même proportion, au total 389 millions, soit par an 39. Sous Charles X, on observe une forte décroissance; pour le règne entier, le monnayage en or ne fut que de 52 millions. Pendant la série des dix-sept années de la monarchie de juillet, il n'a été frappé de pièces d'or que pour 215 millions, ou 12 millions 1/2 année moyenne. La réaction ascendante se révèle dès 1848, parce que, dans la détresse générale à laquelle la révolution de février donna aussitôt naissance, beaucoup de personnes apportèrent des matières d'or à l'hôtel des monnaies, pour les convertir en espèces; mais l'influence des mines nouvelles n'est sensible qu'à partir de 1850. Pendant la période de sept années, close au 31 décembre 1856, la fabrication de la monnaie d'or a été de 2 milliards 177 millions, soit en moyenne de 311 millions (1). Pendant la période de quarante-huit ans comprise du 18 brumaire an VIII au 1er janvier 1848, elle n'avait été que de 1 milliard 186 millions, soit 24,700,000 francs par an. Le plus fort monnayage en or est celui de 1854; il s'est élevé à 526,528,200 fr.; ensuite vient 1856, qui a donné 508,281,995 fr. Chez aucun autre peuple d'Europe, le monnayage de l'or n'atteint ces proportions et même n'en approche. En

(1) Il n'est pas inutile de connaître année par année la marche du monnayage de l'or pendant cette période. La voici :

1850	85,192,390 fr.
1851	269,709,570
1852	27,028,270
1853	312,964,020
1854	526,528,200
1855	447,427,820
1856	508,281,995
Total	2,177,132,265 fr.

Angleterre, où, à proprement parler, l'or seul est revêtu de la fonction monétaire, la période des sept mêmes années, du 1er janvier 1850 au 31 décembre 1856, n'offre qu'un total de 45,749,868 liv. sterl., ou 1 milliard 153 millions de francs, soit une moyenne de 6,535,605 livr. sterl., ou 165 millions de francs. C'est un accroissement considérable sur le monnayage anglais dans les temps antérieurs, car les sept années immédiatement précédentes n'offrent qu'un total de 28,539,711 livres sterling, ou 721 millions, et une moyenne de 4,077,101 liv. sterl., ou 103 millions; mais la progression est bien moins forte que chez nous.

Pendant qu'en France le monnayage de l'or prend ces développemens sans exemple, le monnayage de l'argent diminue. Dans la période de quarante-huit ans, du 18 brumaire an VIII à 1848, il avait été monnayé 3,891,000,000 de francs en argent, soit en moyenne 81,065,000 fr. Pendant les sept années terminées le 31 décembre 1856, ce n'a plus été en tout que 319,850,000 fr., ou une moyenne de 45,693,000 francs (1). Il faut même observer que le monnayage d'argent des dernières années de cette période n'a eu lieu probablement que parce que le gouvernement a usé, à cet effet, de toute l'influence qu'il avait sur les directeurs des hôtels des monnaies. Laissés à eux-mêmes, ceux-ci n'eussent peut-être pas frappé une pièce de 5 francs depuis 1853.

Non-seulement il se fabrique beaucoup moins de monnaie d'argent, mais encore celle que possédait le pays s'en va à pas précipités. Les relevés des douanes donnent à cet égard des indications qui ne sont qu'approximatives, parce que pour cet article les déclarations ne sont pas toujours exactes, mais qui cependant ont de l'autorité. Autrefois la France importait beaucoup plus de matières d'argent (2) qu'elle n'en renvoyait au dehors. D'après le rapport fait en 1839 à une commission des monnaies que présidait M. Thénard, pendant la période de 1816 ou plutôt de 1829 au 1er janvier 1839, l'excès de l'importation de l'argent sur l'exportation avait été de

(1) Voici le détail année par année :

1850	86,458,485 fr.	20 c.
1851	59,327,308	90
1852	71,918,445	50
1853	20,099,488	20
1854	2,123,887	20
1855	25,500,305	50
1856	54,422,214	»
Total	319,850,134 fr.	50 c.

(2) Ce qu'on nomme les matières d'argent se compose des lingots et des espèces monnayées.

2,024,364,000 francs. Les mêmes proportions à peu près se maintiennent jusqu'à 1851; mais alors se produit un mouvement inverse qui se prononce davantage chaque année à peu près. Dans les trois dernières années, l'importation totale a été de 331 millions, et l'exportation s'est élevée à 975 : différence 644, ou, en moyenne, 215 millions d'excédant pour la sortie. Cet excédant a été plus fort en 1856 qu'en 1855, en 1855 qu'en 1854. Depuis le 1er janvier 1857, l'exportation n'est pas moins considérable, pas moins exubérante en comparaison de l'importation (1).

Mais ici se présente une question, les mines d'or resteront-elles ce qu'elles sont? l'abondance du métal y sera-t-elle indéfiniment la même, et y aura-t-on toujours les mêmes facilités d'extraction? Sur ce point il y aurait lieu à une longue controverse, dont l'issue cependant est incertaine faute de renseignemens assez circonstanciés et suffisamment authentiques. On peut penser que jusqu'ici, dans chacun des pays producteurs, les mineurs ne se sont attachés qu'aux champs d'exploitation les plus avantageux; mais aussi on est fondé à croire qu'on est bien loin d'avoir exploré tout l'espace, et qu'ainsi il reste encore à découvrir en Australie et en Californie beaucoup de gisemens à la fois excellens et vastes : c'est même un fait constant qu'il s'en découvre tous les jours (2). On peut représenter encore que si les facilités naturelles de l'exploitation ne demeurent pas les mêmes, les procédés peuvent s'améliorer et compenser jusqu'à un certain point ce que les mines auraient de plus ingrat. Le rapport du docteur Trask sur la Californie constate un accroissement marqué dans la puissance productive du mineur, de 1852 à 1854. Au contraire dans l'Australie, pour la colonie de Victoria, la plus importante de toutes en fait de mines, la commission qui a présenté, au

(1) Voici le tableau de l'entrée et de la sortie des matières d'argent, année par année, depuis 1856 :

Années.	Importation.	Exportation.
1846	106,858,680 fr.	60,086,980 fr.
1847	138,307,280	84,678,220
1848	233,330,020	19,396,560
1849	291,414,760	46,847,060
1850	147,693,360	82,308,900
1851	178,629,800	100,680,840
1852	179,857,460	182,574,720
1853	112,568,040	229,453,480
1854	99,848,480	263,542,200
1855	120,891,400	318,051,040
1856	109,895,300	393,518,600
Totaux	1,719,294,580 fr.	1,781,138,600 fr.

(2) Le fait résulte des renseignemens publiés par M. Armand Coste, par exemple.

commencement de 1855, le rapport que j'ai déjà cité dépeignait la richesse des gisemens comme étant allée en s'affaiblissant d'une manière continue de 1852 à 1854; mais en même temps elle comptait sur l'amélioration des procédés pour balancer au moins dans une certaine mesure l'appauvrissement des gîtes sur lesquels on se tenait; au reste, postérieurement à ce rapport, c'est-à-dire en 1855 et 1856, les résultats de l'exploitation paraissent être devenus meilleurs.

En résumé, s'il fallait exprimer une opinion sur l'avenir des mines de l'Australie et de la Californie, je dirais que, sans croire à la permanence de la richesse du rendement, ou à celle de l'extraction moyenne qui répond à une journée de travail, il est bien difficile de se refuser à admettre que les mines de ces deux contrées doivent, pendant une série d'années longue encore, donner de l'or en telle quantité et dans de telles conditions, qu'une baisse de la valeur de ce métal soit inévitable. Ceci revient à dire que dans tous les pays où l'or est l'étalon monétaire, comme l'Angleterre, ainsi que dans ceux où, comme en France, on lui laisse exercer cette attribution à tort ou à raison (c'est un point que nous aurons à débattre plus tard), il existe une forte probabilité en faveur de l'enchérissement progressif des denrées et des matières premières. L'enchérissement se manifesterait dans la même proportion sur les articles manufacturés, si le perfectionnement industriel, beaucoup plus accéléré dans les manufactures que dans l'agriculture, ne devait réussir à balancer cette force partiellement ou complétement.

Dans l'exposé qui précède, j'ai à peine mentionné les mines d'or de l'empire russe, dont la production annuelle est demeurée jusqu'ici bien au-dessous de celle des mines de l'Australie et de la Californie, quoiqu'on en ait tiré jusqu'à près de 29,000 kilogrammes, ce qui ferait 100 millions de francs. Il ne faut cependant pas perdre de vue les deux faits suivans : 1° les gisemens aurifères des régions septentrionales et orientales de l'empire de Russie sont littéralement d'une étendue gigantesque, si bien que, dans l'état actuel des connaissances acquises, ce sont les plus vastes du monde entier; 2° par leur richesse, ils paraissent ne le céder en rien à ceux de l'Australie ou de la Californie.

La région occupée par la chaîne de l'Oural, qui est celle où l'exploitation de l'or resta cantonnée pendant les premières années, offrait déjà une vaste carrière aux hommes industrieux, car cette chaîne n'a pas moins de 1,900 kilomètres de longueur; mais à l'orient de l'Oural, dans la Sibérie, le champ d'exploitation se présente sur des dimensions prodigieuses. Depuis le Kamtchatka et les monts Ouskoï, dont le pied est baigné par l'Océan-Pacifique, jusqu'au méridien de Perm, à l'ouest de l'Oural, sur une distance

qui embrasse la moitié du cercle qu'on décrirait en faisant le tour de la planète par ces latitudes, les dépôts aurifères sont distribués en groupes nombreux et d'une grande surface, et la zone où ils sont épars est d'une largeur moyenne de 900 kilomètres. La présence de l'or sur cette immense superficie est un des phénomènes les plus généraux qu'on puisse signaler sur le globe. En outre, la teneur des alluvions aurifères de la Sibérie est supérieure à celle qu'on remarque dans l'Oural, et elle ne paraît pas inférieure à celle des bons gisemens de la Californie et de l'Australie.

En présence de l'esprit nouveau qui se manifeste dans l'administration de l'empire russe, il y a lieu de présumer que la production de l'or des mines de la Russie boréale augmentera désormais dans une forte proportion.

Dans ces circonstances, le seul moyen qui pût empêcher l'or de baisser de valeur et par suite les diverses marchandises de monter de prix serait que ce métal trouvât dans le monde civilisé un débouché nouveau proportionné à la grandeur de la production nouvelle. Alors seulement, le rapport entre l'offre et la demande restant le même, les hommes ne pourraient se le procurer qu'aux mêmes conditions qu'aujourd'hui, c'est-à-dire seraient tenus de payer avec la même quantité de blé ou de travail. L'ouverture d'un pareil débouché est-elle possible ou vraisemblable? C'est ce que nous allons rechercher.

II. — DU DÉBOUCHÉ NOUVEAU QU'ON PEUT ESPÉRER POUR LA PRODUCTION NOUVELLE DES MINES D'OR, ET S'IL EST PROPORTIONNÉ A L'ÉTENDUE DE CETTE PRODUCTION.

Quels sont les emplois extraordinaires qu'on peut assigner à l'or, et qui seraient de force à balancer le développement inoui de l'extraction? C'est d'abord la place qu'il trouverait dans le système monétaire de différens peuples chez lesquels aujourd'hui l'instrument des échanges est principalement en papier, et qui sont désireux de donner à leur circulation le lest d'une forte quantité de métal, d'or particulièrement. On a cité en ce genre les États-Unis et l'Autriche. On parle aussi de la Turquie, où la monnaie de toute sorte est très rare. En second lieu, on allègue les progrès toujours croissans du luxe, qui provoqueraient la fabrication d'une grande quantité de bijoux, d'ustensiles et de galons en or; à cette fabrication se rattacherait l'extension de la dorure. Enfin on allègue la nécessité de proportionner la quantité de monnaie qui circule à la population toujours croissante des états civilisés et au mouvement progressif des affaires.

Essayons de nous faire une idée de la quantité d'or qui peut être

réclamée par chacune de ces trois destinations. Examinons si la masse du précieux métal qui serait ainsi absorbée serait telle qu'il n'en dût plus rester sur le marché pour déprécier la monnaie d'or par rapport aux denrées ou autres marchandises, ou, ce qui revient au même, pour donner lieu au phénomène d'un enchérissement marqué de ces marchandises et denrées.

Il est exact que les États-Unis se sont proposé, dans ces derniers temps, d'avoir une notable quantité d'espèces en or, et qu'ils en ont beaucoup frappé; mais combien en ont-ils gardé, et combien leur en faut-il? L'or qu'en France nous trouvons extrêmement portatif, parce que nous étions accoutumés à la monnaie d'argent, paraît plutôt incommode aux habitans des États-Unis, parce que l'usage est établi parmi eux d'avoir en billets de banque la somme qu'il est bon de porter sur soi, et chez eux le billet de banque répond à la plupart des besoins journaliers et courans, parce qu'il est en petites coupures. Dans ceux des états où l'on a le plus de réserve à cet égard, les billets de banque descendent jusqu'à 5 dollars (26 fr.). Dans les autres états, et particulièrement dans celui de New-York, on a le billet d'un dollar (5 fr. 18 c.), et les billets d'un état, quand ils ont bonne renommée, circulent assez facilement dans les autres. Il faut aussi prendre en considération la coutume généralement suivie aux États-Unis par les particuliers d'être en compte courant avec une banque et de s'en servir pour toute sorte de paiemens, même pour ceux du ménage, ce qui dispense d'avoir chez soi une somme un peu importante en numéraire, même en numéraire de papier, c'est-à-dire en billets de banque (1). Dans ces conditions, il est permis de croire que les États-Unis seraient convenablement pourvus avec la somme d'un demi-milliard de francs en espèces d'or. Je dirais même moins, sans les exigences du gouvernement fédéral, qui depuis un certain nombre d'années s'est fait une loi absolue de ne recevoir que du numéraire métallique dans ses caisses, ce qui astreint le commerce d'importation, qui a des droits de douane à payer, ainsi que les acheteurs des terres publiques, à avoir par devers eux une quantité assez forte de pièces d'or. On sait que la somme d'un milliard en pièces d'or a été souvent représentée comme suffisante pour l'Angleterre, dont la population est égale à celle des États-Unis, mais où le billet de banque ne descend pas, excepté en Écosse (2), plus bas que 125 fr. Là où, pour les paiemens au-dessous de 125 francs, il faut de la monnaie métallique, on conçoit que l'or

(1) J'emploie ici le mot de *numéraire* dans le même sens que les Anglais celui de *currency*, qui comprend non-seulement les espèces métalliques, mais les billets de banque, lesquels *représentent* la monnaie.

(2) Par sa population, l'Écosse n'est que le dixième du royaume-uni.

trouve encore une large place. Il n'en a plus qu'une très resserrée au contraire, si avec les billets de banque on peut solder tous les comptes de 26 francs, et même le plus souvent ceux de 5 francs environ. C'est de l'argent qu'il faut dans les pays où le billet de banque descend à d'aussi petites coupures. Au surplus, au moment où nous parlons, les États-Unis doivent être parvenus à se procurer, s'ils l'ont voulu, plus que ce demi-milliard en pièces d'or. Depuis la découverte de la Californie, leurs hôtels des monnaies ont une activité presque fébrile. En cinquante-cinq ans, de 1793 à la fin de 1848, année dans le courant de laquelle commença l'exploitation des mines de la Californie, il n'était sorti de leurs établissemens monétaires que 81 millions de dollars en pièces d'or, soit 1,470,000 dollars année moyenne. Dans l'intervalle de six ans, du 1er janvier 1850 au 1er janvier 1856 (1), ils ont frappé de l'or pour 320 millions de dollars, soit au-delà de 1,600 millions. C'est sur le pied de 46 millions de dollars (237 millions de francs) par an pour la moyenne des six années, et de 56 millions de dollars (290 millions de francs) pour les cinq dernières. Depuis le 1er janvier 1856, cette fabrication aura continué infailliblement. Ainsi, à l'heure qu'il est, l'émission de la monnaie d'or aux États-Unis, à partir de la découverte des mines de la Californie, a dû atteindre 2 milliards, et quoique l'Amérique du Nord ait exporté une bonne partie de son monnayage d'or, il est probable qu'elle en a, au moment où je parle, tout ce qui peut lui être nécessaire, et ainsi ce n'est pas sur elle qu'il faut compter pour donner un débouché à l'or des nouvelles mines. A ce sujet, on peut rappeler qu'elle a pu garder une partie de l'or qu'elle avait monnayé avant 1850, et qui formait une somme relativement plus forte dans les dernières années. En 1847, le monnayage de l'or aux États-Unis avait été de plus de 20 millions de dollars (104 millions de francs).

Je passe à l'Autriche. Supposons qu'elle frappe de la monnaie d'or pour un demi-milliard; c'est au-delà de ce qu'il y a lieu d'attendre d'elle, et pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'on ne voit pas comment l'empire d'Autriche pourrait avoir subitement besoin de pièces d'or en une aussi grande quantité. Le pays a toujours eu de la monnaie d'argent plus que de la monnaie d'or. Les pièces d'argent de 20 kreutzer (87 centimes) étaient la monnaie qu'on y rencontrait le plus, et la majeure partie a dû rester dans le pays, quoiqu'elle y soit latente depuis que l'Autriche est sous le régime du papier-monnaie. Le numéraire métallique de l'empire offrait depuis longtemps ces deux caractères : il était peu abondant et il consistait principalement en argent, parce que le public autrichien a l'habi-

(1) *American Almanac* de 1857, p. 218.

tude des billets de la banque de Vienne, qui descendaient très bas déjà avant qu'ils n'eussent un cours forcé. Les billets de 10 florins (26 fr.) et de 5 florins (13 fr.) abondaient. Jusqu'ici, rien n'autorise à croire que l'administration autrichienne, dans ses efforts pour dégager le pays du papier-monnaie sous lequel il a le malheur de vivre encore aujourd'hui, pense à changer de système, c'est-à-dire à répudier les billets de banque en petites coupures. Or, quand on a le billet de banque de 13 francs, à quoi bon les pièces d'or? On sait d'ailleurs que, par le fait du nouveau système monétaire auquel l'Allemagne entière vient de se rallier, l'Autriche, de même que tous ses confédérés germaniques, s'est placée dans des conditions telles que les pièces d'or semblent ne devoir jouer désormais chez elle qu'un rôle secondaire, quand bien même, ce qui n'est pas vraisemblable, elle renoncerait aux billets de banque d'un faible montant comme ceux de 26 et de 13 francs. Dans ce système monétaire en effet, c'est l'argent et non pas l'or qui sert de pivot, et qui est l'étalon. L'unité monétaire est en argent, et s'il est vrai que, même avec cette donnée, il soit possible, moyennant certaines combinaisons, d'assurer à l'or une circulation passablement large, on ne voit pas que ces combinaisons soient adoptées ni aient présentement grande chance de l'être; les indications sont plutôt en sens opposé.

Je me place donc au-delà du probable en admettant que l'Autriche offrira, d'ici à un certain nombre d'années, aux producteurs d'or un débouché d'un demi-milliard de francs, soit 145,000 kilogrammes d'or, dans son mécanisme monétaire; mais je veux faire la partie belle aux personnes qui croient qu'il est aisé de trouver un débouché à l'or des nouvelles mines.

Quant à la Turquie, il m'est impossible, quelque bonne volonté que j'y mette, de la prendre au sérieux ici. La Turquie n'a ni commerce ni crédit; ce qu'elle peut attirer et garder en fait de matières d'or est insignifiant en comparaison de ce qui se produit de ce métal, et il n'y a pas lieu de lui attribuer le moindre poids dans le débat qui nous occupe.

Et puis si l'on compte les états qui peuvent absorber de fortes quantités d'or, pourquoi ne pas compter ceux qui pourraient être tentés de démonétiser ce métal? Ce ne serait pas une prévision chimérique, car la Hollande, pays où l'on possède au plus haut degré le sens pratique, a pris ce grand parti à peu près; la Belgique, où l'on entend les affaires, a fait de même (1). La puissante compagnie anglaise des Indes a agi de la même façon dans ses vastes domaines.

(1) En Hollande et en Belgique, les pièces d'or continuent de circuler, mais purement et simplement comme une marchandise, et par conséquent il en est fait peu d'usage. C'est presque l'équivalent d'une démonétisation absolue.

L'Espagne a commencé, en ce sens qu'elle a retiré la qualité monétaire aux pièces d'or étrangères; il serait possible assurément qu'elle allât plus loin.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'une des raisons qui ont valu aux deux métaux précieux la fonction monétaire dont ils sont revêtus, simultanément ou séparément, dans les différens états civilisés, consiste en ce que ce sont des marchandises d'une valeur plus fixe en général que les autres. La fixité relative de valeur est une des conditions essentielles auxquelles un objet doit satisfaire pour servir de monnaie, car si cette fixité n'existait pas, comment la monnaie ainsi constituée pourrait-elle être la mesure des valeurs? Du moment que cette condition cesse d'être remplie ou doit rester suspendue pour un laps de temps de quelque étendue, ce n'est ni plus ni moins qu'un cas de déchéance. Cela est si bien senti par les hommes versés dans ces matières, qu'en Angleterre, aujourd'hui que la baisse de la valeur de l'or est imminente et même déjà en voie de s'accomplir, de bons esprits ont émis l'avis qu'il fallait quitter l'étalon d'or et passer à l'étalon d'argent. L'or désormais, suivant ces personnes, devrait être démonétisé en Angleterre. J'aurai lieu plus loin de citer une publication remarquable où cette opinion est soutenue avec beaucoup de force. A plus forte raison, pour les pays tels que l'Espagne, où les deux métaux, l'or et l'argent, circulent parallèlement sans que l'un soit plus que l'autre qualifié d'étalon, une mesure pareille peut-elle être raisonnablement prévue ou tout au moins rangée au nombre des choses possibles.

Je crois pouvoir passer ici sous silence le débouché de l'Asie et de l'Afrique. Tout le monde sait que dans les régences barbaresques, dans le Levant, en Chine et dans l'Orient en général, l'argent est le métal préféré. Ce sont des pièces d'argent que l'Europe expédie à ces contrées, et non pas de l'or. Ce n'est pas que dans quelques-unes des régions de l'Asie lointaine, dans l'Inde par exemple, l'or ne soit un métal apprécié et recherché; mais les mines locales et celles des îles de la Sonde, particulièrement de l'île de Bornéo, qui sont importantes, suffisent à ces besoins.

En résumé, d'après ce qui précède, si l'on cherche à évaluer la quantité d'or qui pourrait être réclamée d'ici à une dizaine d'années pour compléter ou rétablir sur ses fondemens naturels le numéraire des états qui, notoirement, manquent de métaux précieux, ou qui, soumis au régime du papier-monnaie, sont en position de faire de grands efforts pour s'y soustraire, on n'arrive à rien qui soit bien important. L'Autriche seule apparaît comme pouvant accueillir une certaine proportion du noble métal, et c'est en vertu d'une hypothèse complaisante que j'ai porté à 145,000 kilog. pesant l'or qui pourrait

trouver un écoulement chez elle. Cependant, pour ôter tout prétexte à la contradiction, j'estimerai à plus du double, à 300,000 kilog., la masse totale de l'or qui devra, pendant la période décennale qui s'ouvre, se placer dans l'empire d'Autriche et dans les autres états où l'on éprouve des besoins analogues.

Voilà pour le premier des débouchés extraordinaires qui se présentent à l'or de la Californie et de l'Australie et à celui dont il y a lieu de prévoir l'extraction dans la Russie boréale.

Que faut-il penser du second, de celui qui serait ménagé par les développemens toujours croissans du luxe? Sur ce point, il ne faut pas qu'on se fasse illusion; le siècle est moins fastueux qu'on ne le représente, ou plutôt il ne fait pas consister son faste à se donner beaucoup d'objets en or. Il aime la dorure, et à en juger par Paris, il la répand dans les appartemens, sur les meubles, les boiseries et les plafonds; mais en fait de bijoux, il n'en fait d'or que de très légers. On fabrique beaucoup de bagues en or, de boîtes de montres en or, mais très peu de ces articles qui exigeraient une quantité un peu forte de ce métal. La preuve en est écrite dans les relevés des bureaux dits de *garantie* chez les différens peuples civilisés.

Qui ne supposerait que dans la Grande-Bretagne, où une aristocratie opulente fait volontiers étalage de ses richesses, et où, depuis la paix de 1815, les fortunes commerciales se sont agrandies et multipliées à un degré surprenant, la fabrication des ustensiles en or a dû prendre un accroissement considérable? C'est pourtant le contraire qui est vrai. J'ai sous les yeux le relevé des opérations des bureaux anglais de garantie depuis le commencement du siècle, jusques et y compris 1850, qui a été publié par M. Porter dans son excellent ouvrage du *Progrès national*. D'après ce tableau, la progression de la fabrication des articles en or est restée, qui aurait pu le croire? en arrière de celle de la population. De la première période quinquennale du siècle à celle qui se clôt en 1850, l'augmentation de la quantité d'or qui a passé par ces bureaux est de 50 pour 100; pendant le même intervalle, la population a doublé, et puis, si l'on se rend compte de la quantité d'or que cette fabrication exige, on est confondu de la trouver aussi faible. C'est un atome en comparaison de l'extraction totale. Pendant la dernière période quinquennale du demi-siècle, la moyenne annuelle n'a été que de 7,636 onces (216 kilogrammes). Indépendamment des indications de M. Porter, j'ai pu me procurer les chiffres relatifs aux deux exercices les plus voisins (1855 et 1856). La moyenne est de 295 kilogr., en comptant ce qui est destiné à l'exportation. Il faut dire que plusieurs articles, tels que les boîtes de montres, sont exclus de ce relevé; mais qu'on double le total, qu'on le quadruple, qu'on le dé-

cuple, qu'on aille encore bien au-delà : à combien cela montera-t-il en comparaison de la production actuelle du métal?

De l'Angleterre, passons à la France. Ici, peu s'en faut qu'on n'observe de même, dans la fabrication des objets en or, un mouvement en arrière par rapport à la population, lorsqu'on embrasse une certaine période, de près d'un demi-siècle aussi, dans laquelle est comprise, il est vrai, toute la durée de la révolution. Necker, qui devait être bien informé, évaluait en 1789 l'orfévrerie fabriquée en France, tant en argent qu'en or, à 20 millions de matière; en 1821, ce n'était que 21,750,000 fr., ce qui faisait dire à M. de Humboldt : « Les tableaux publiés par M. le comte de Chabrol prouveraient donc, si les évaluations de Necker sont exactes, que l'état de l'orfévrerie n'a pas considérablement changé (1). » M. de Humboldt aurait pu ajouter que, l'emploi de l'argent ayant dû s'étendre parce que les couverts d'argent s'étaient beaucoup répandus, du moment que pour l'ensemble des deux métaux le changement était insignifiant, il s'ensuivait forcément que l'emploi de l'or avait dû se restreindre. Depuis 1821, une certaine progression se fait remarquer en France. D'après les relevés des bureaux de garantie, la moyenne des années 1822-23-24 donne 3,059 kilogrammes pour l'or, et la moyenne des deux années closes au 1er janvier 1857 est de 8,185; mais de ces quantités il y a lieu, comme on va le voir, de rabattre une bonne partie pour tenir compte du vieux métal, de la vieille orfévrerie ou bijouterie qu'on remet au creuset. C'est donc le cas de dire, pour la France comme pour l'Angleterre, qu'un débouché aussi borné, s'accroissant aussi lentement, ne pourrait contribuer sérieusement à élever l'usage du précieux métal au niveau d'une production si grandement augmentée.

En 1827, M. de Humboldt a évalué la quantité d'or qu'employaient la bijouterie et l'orfévrerie à 9,200 kilogr. pour toute l'Europe; mais de là il y aurait à retrancher l'or vieux que Necker supposait faire la moitié. Portons au double l'or que manipulent ces industries aujourd'hui, sans faire aucune déduction pour le vieil or que fournit la refonte des anciens bijoux et ornemens; ce sera comme si nous quadruplions l'emploi effectif de l'or en 1827, en admettant l'hypothèse de Necker sur la part pour laquelle la refonte des bijoux et ornemens anciens entre dans la fabrication des nouveaux. Voilà donc le placement de 18,400 kilogr. sur la production annuelle des mines. Afin d'avoir égard largement à la petite quantité d'articles en or qui se fabriquent en dehors de l'Europe, dans les pays de la civilisation occidentale ou chrétienne, je veux dire aux États-Unis

(1) *Essai sur la Nouvelle-Espagne,* édition de 1827, tome III, p. 467.

et dans le reste de l'Amérique, mettons le total à 25,000 kilogr., année moyenne, pour la période décennale qui s'ouvre. C'est le porter bien haut, car nous n'y comprenons pas ce qu'il faudrait d'or pour deux annexes du même chapitre, la dorure et le galon, dont dans un instant nous tiendrons compte avec moins d'ampleur. On voit par là quelle est la limite de ce que peuvent faire la bijouterie et l'orfévrerie d'or pour empêcher ce métal d'être en excès sur le marché; c'est bien éloigné de ce qu'il faudrait.

Le monde, dira-t-on, a bien absorbé la masse de près de 40 milliards d'argent ou d'or que l'Amérique a fournis depuis Christophe Colomb. Eh! sans doute, mais à quelle condition cette masse de matière précieuse a-t-elle pu se placer? A la condition que la valeur de l'argent baissât dans le rapport de 6 à 1 et celle de l'or dans le rapport de 4 à 1. C'est moyennant un changement analogue (sauf la proportion de la baisse, sur laquelle je ne me prononce pas), et c'est ainsi seulement que l'or qu'on extrait avec tant d'abondance des mines nouvelles parviendra à se colloquer quelque part. L'essai que je soumets aujourd'hui au public est destiné à prouver, non pas que cette production inusitée du précieux métal ne saurait rencontrer un emploi à aucune condition, ce qui serait absurde, mais simplement qu'avec la valeur qu'il possède présentement par rapport à l'ensemble des autres marchandises en général, il ne pourrait réussir à s'écouler. Le genre humain n'est pas assez riche pour en payer aussi cher une masse aussi considérable, ni ne le sera de longtemps. Pour trouver une issue par où passer, il faut de toute nécessité que cette énorme extraction s'abaisse fortement dans sa valeur.

Mais n'anticipons pas sur la conclusion. Poursuivons l'énumération des différens débouchés extraordinaires qui peuvent être ouverts à la production extraordinaire de l'Australie et de la Californie, et avant tout finissons le compte de la bijouterie et des usages analogues; parlons de la dorure et des galons. A Paris, nous nous dorons beaucoup, nous prenons du galon d'une façon surprenante. N'y a-t-il pas là une consommation très grande qui permette aux producteurs d'or de placer leur matière précieuse presque indéfiniment, sans qu'elle ait à baisser de valeur? — Afin de répondre à cette question, rendons-nous compte de la quantité de métal qui est requise pour dorer une surface donnée. L'or, on le sait, est le plus malléable des métaux; il l'est à un degré dont on se ferait difficilement une idée sans interroger la pratique. On le met en feuilles qui, par le progrès de l'industrie du battage, sont tellement minces aujourd'hui, que quatorze mille ne font que l'épaisseur d'un millimètre, et par conséquent 14 millions de feuilles mises l'une sur l'autre occu-

peraient une épaisseur totale d'un mètre seulement. Avec un mètre cube d'or massif, qui à la vérité ne pèserait pas moins de 19,258 kilogrammes, on pourrait dorer une superficie de 1,400 hectares; avec 1,000 kilog., on couvrirait d'or 72 hectares ou 720,000 mètres carrés; c'est un résultat qui confond l'imagination. Et pourtant l'or qui sert à faire les galons s'étend bien plus encore. Le fond des fils dont le galon se tresse est d'argent, la surface seule est d'or, et avec un gramme d'or valant aujourd'hui 3 fr. 44 cent., on peut dorer un fil de 200 kilomètres de long. Dans une pièce d'or de 20 francs, il y a tout l'or nécessaire pour recouvrir un fil qui irait de Calais à Marseille.

Je pourrais faire remarquer encore que, dans le calcul de ce qu'on peut faire de dorure avec un mètre cube d'or ou bien avec 1,000 kilogrammes, j'ai parlé comme si c'était de l'or absolument fin qu'on y employât, supposition inexacte. L'expérience démontre que pour tirer tout le parti possible de la malléabilité de l'or, il y a de l'avantage à y mêler une certaine proportion d'alliage qui diminue d'autant l'emploi du métal précieux. Il est vrai que cette proportion n'est pas grande; elle est d'environ 4 pour 100, et nous en ferons abstraction ici.

Supposons maintenant que dans un salon convenablement doré, il entre cinq mètres carrés pleins de feuilles d'or; c'est, je le crois, être assez large. Avec 1,000 kilogr., on pourrait donc dorer cent quarante-quatre mille salons ou chambres, c'est-à-dire vingt fois au moins le nombre qui s'embellit ainsi tous les ans dans l'ensemble des rares villes où l'on dore l'intérieur des maisons. Avec ce qui resterait, quelle masse de cadres et de livres, de timbales d'argent, de couverts, et d'épaulettes, et d'objets de toute sorte ne couvrirait-on pas de l'éclat de l'or! Qu'on augmente le nombre des feuilles par salon, qu'on enfle autant qu'on le voudra le nombre des livres ou des cadres dorés, et l'on n'arrivera encore à rien qui mérite qu'on s'y arrête. A Paris, où l'on bat à peu près la totalité de l'or qui sert à la dorure par application en France et dans une partie de l'Europe (1), le battage n'opère pas sur plus de 1,150 à 1,200 kilogr. Je tiens le fait d'un homme fort honorable, qui était à la tête de cette industrie, et qui en possédait à fond la statistique (2).

La dorure par la voie humide, c'est-à-dire au moyen d'une disso-

(1) En 1855, la France a exporté 358 kilog. d'or battu en feuilles, et 26 kilog. d'or tiré ou laminé. Il y a eu en outre une exportation de 713 kilog. d'or filé sur soie; mais dans cette dernière marchandise, la soie fait de beaucoup la majeure partie du poids.

(2) M. Favrel, un des notables commerçans de Paris. Il est mort il y a peu de mois.

lution d'un sel d'or dans l'eau, ne consomme non plus qu'une très faible quantité de métal. De même, pour tout le galon de la passementerie de Paris ou de Lyon, il suffit d'un nombre médiocre de kilogrammes d'or.

En définitive, pour les dorures de toute sorte, ainsi que pour toute espèce de passementerie en or, ce sera se placer au-delà de la vérité que de porter à 10,000 kilogr. la quantité d'or qui pourra être réclamée chaque année, d'ici à dix ans. Il est vraisemblable qu'au moment où j'écris on est loin d'en atteindre la moitié. En ajoutant cette quantité à celle que nous avons déjà admise pour l'orfévrerie et la bijouterie, nous arriverons à un emploi annuel de 35,000 kilogrammes pour les différens arts.

Voilà donc à quoi se réduit, pour l'écoulement de l'or fourni par les mines nouvelles, la portée du luxe envisagé sous ses divers aspects. C'est une véritable déception pour le statisticien qui aurait cru apercevoir là un débouché indéfini. On peut cependant se rendre raison d'une consommation aussi restreinte. L'étalage de l'or en ustensiles plus ou moins massifs est le luxe de gens peu raffinés, dont l'œil s'est machinalement épris pour l'éclat d'un métal éblouissant et dont l'esprit se passionne pour une matière à laquelle le vulgaire attache l'idée de la richesse par excellence. C'est une magnificence réservée aux souverains chez les peuples primitifs; c'était le faste des Incas, celui d'Attila et de Genséric; c'était l'orgueil des peuplades sauvages que les Européens trouvèrent en Amérique; ces pauvres indigènes portaient des parcelles d'or suspendues au nez et aux oreilles. Nos nations intelligentes, dont le goût est cultivé, ornent leurs appartemens avec des étoffes artistement tressées, qui offrent des dessins élégans et des couleurs brillantes ou délicates. Elles les embellissent avec des objets d'art, des sculptures de tout genre, des tableaux de toutes les écoles ou de fines gravures. Un luxe pareil est plus intelligent, il est plus conforme à une civilisation avancée.

Ce n'est pas que je veuille soutenir ici l'opinion que, dans un accès de raffinement idéaliste, les peuples les plus civilisés s'apprêtent à dédaigner désormais l'éclat de l'or; je représente seulement que l'observation de ce qui se passe tous les jours sous nos yeux autorise à considérer la passion du luxe comme inclinant volontiers vers des satisfactions autres. A tant faire que de consacrer une grosse somme à un objet destiné à embellir la demeure, on recherche de préférence le plus souvent quelque chose qui se recommande autrement que par le poids qui y sera entré d'une matière aussi coûteuse que l'or. L'homme de peu de goût peut être flatté de posséder quel-

que grand vase d'une substance qui vaut seize cents fois son poids en cuivre, dix ou quinze mille fois son poids en fer, treize mille fois son poids en blé; mais cette cherté est tellement excessive, que pour les personnes qui ont le sentiment du beau, alors même qu'elles sont riches, c'est une objection qui les arrête, et elles se retournent d'un autre côté. Cependant l'or n'en a pas moins sa splendeur incomparable, et s'il éprouvait dans sa valeur une forte baisse, il est probable que la mode lui viendrait dans une certaine mesure, sous la condition que le mérite de la forme égalât la beauté de la substance.

J'arrive au troisième et dernier des débouchés qui ont été énumérés plus haut, celui que présente le monnayage chez une catégorie de peuples différente de celle par laquelle nous avons commencé. Suivant les personnes qui soutiennent que le métal ne va pas surabonder par rapport aux besoins, et par conséquent que la baisse de sa valeur n'est pas probable, ce ne serait pas seulement dans les pays qui présentement ont peu ou point d'espèces métalliques dans la circulation, ou qui veulent se soustraire au régime du papier-monnaie, qu'un large débouché serait ouvert à l'or par la voie de la monnaie. Tous les états civilisés, tous ceux du moins où l'or est admis à la fonction monétaire, en devraient réclamer un approvisionnement nouveau pour plusieurs motifs, et d'abord à cause de la progression des affaires, de la multiplicité toujours croissante des transactions. Ceux qui argumentent de la sorte ne se sont peut-être pas suffisamment rendu compte des procédés suivant lesquels le commerce d'un grand état étend ses opérations et élargit sa sphère. Ils auraient pu constater que le progrès des institutions commerciales, des institutions de crédit particulièrement, a pour effet de permettre aux affaires de s'accroître dans une proportion très forte avec une extension fort médiocre de l'instrument métallique des échanges. L'emploi des billets de banque, des virements de parties ou comptes-courans, des lettres de change ou des billets à ordre, des mandats tels que les *cheques* qui sont en usage parmi les Anglais, la mise en activité d'établissemens analogues au *Clearing-House* de Londres, l'usage judicieux de toutes les ressources que présente une comptabilité perfectionnée pour les rapports de maison à maison, de ville à ville, d'état à état, tout cela tend à limiter chaque jour la partie métallique de l'instrument des échanges. Cet instrument est une machine qui a éprouvé et éprouve d'une manière continue des perfectionnemens considérables, à peu près comme la machine à vapeur.

Il y a cinquante ans, une machine à vapeur de quarante chevaux aurait coûté 100,000 francs; aujourd'hui, en France, Far-

cot, Cavé, Cail et dix autres la livrent pour 25,000. Pareillement à l'étranger. C'est que la construction de la machine à vapeur s'est perfectionnée beaucoup depuis un demi-siècle; c'est moins massif qu'autrefois, cela contient bien moins de métal coulé ou martelé, et pourtant c'est tout aussi solide, tout aussi sûr, sinon davantage. De même de l'instrument des échanges. Jadis il exigeait une forte quantité de métal, or ou argent. Aujourd'hui, pour une même quantité d'affaires, il y en suffit de beaucoup moins. Et pour quel motif? Parce qu'avec un bon mécanisme, comme celui qui existe en Angleterre, et dont la France et les autres états se rapprochent avec assez de célérité, la plupart des opérations commerciales s'accomplissent sans qu'on ait mis un écu en mouvement, ou du moins sans que les espèces métalliques soient en jeu autrement qu'à titre d'appoint. Les lettres de change, les traites ou mandats et les autres titres du même genre se multiplient avec les transactions du commerce, mais le numéraire métallique nécessaire aux transactions s'accroît à peine.

Voici un fait qui me paraît propre à mettre en relief ce caractère presque stationnaire du numéraire métallique dans les pays où le mécanisme commercial est bien organisé. Les billets de banque sont, on le sait, une autre espèce de numéraire, non métallique il est vrai, mais servant de substitut direct au numéraire métallique, se développant ou se restreignant suivant la même proportion à peu près, dans la circulation, selon les nécessités des opérations commerciales, et comme lui soldant définitivement les comptes. Le billet de banque se présente ainsi surtout lorsque, comme le billet de la Banque d'Angleterre, il est investi de la faculté désignée par les mots anglais de *legal tender*. On sait qu'en Angleterre, en vertu de cette faculté, le débiteur peut donner ce titre en paiement à son créancier, sans que celui-ci puisse le refuser, sous la réserve qu'au même moment la Banque d'Angleterre rembourse à vue en espèces métalliques ses billets au porteur. Dans ces conditions, à peu près toutes les raisons qui provoquent l'augmentation de la masse de pièces d'or en circulation sont applicables aussi au billet de banque, et on est autorisé à conclure du *souverain* au billet de banque et réciproquement. Or on connaît de la façon la plus exacte les variations que subit en Angleterre la quantité de billets de banque nécessaire pour les transactions : des relevés officiels constatent périodiquement le montant des billets de banque qui circulent. D'un coup d'œil sur ces relevés, on peut reconnaître que c'est une somme presque stationnaire, malgré la surprenante rapidité du développement commercial. En dix ans, de 1846 à 1856, pour l'île de la Grande-Bretagne, qui est le principal foyer des affaires du royaume-uni, la circulation en billets

de banque ne s'est accrue que de 75,904 liv. st. sur 30,925,123 (1); ce serait, en moyenne, par an la somme insignifiante de 7,590 liv. st. seulement, ou la proportion de 1 sur 4,000 : progression pour ainsi dire imperceptible à côté de celle de la population, et surtout de celle des affaires telle que celle-ci est accusée par le tableau des importations et celui des exportations (2).

Voici un autre fait qui est bien propre à montrer jusqu'à quel point le perfectionnement des institutions commerciales permet aux affaires de s'agrandir sans qu'il y faille un surplus de numéraire métallique, ou de numéraire quelconque du genre des billets de banque. Le *Clearing-House* (maison de liquidation) de Londres est, comme l'indique son nom, un établissement où viennent se liquider chaque jour les comptes des particuliers, commerçans ou autres, par l'intermédiaire de leurs banquiers. Déjà en 1839 cet établissement était efficace à ce point que, pour une liquidation annuelle de 950 millions sterl. (24 milliards de fr. environ) ou une quotidienne de 3 millions sterling (75 millions de fr.), il suffisait chaque jour en moyenne de 200,000 liv. st. en souverains ou plutôt en billets de banque. Aujourd'hui, avec une masse de comptes montant pour le moins à 1 milliard sterling 1/2, sinon à 2 milliards (37 milliards de francs à 50 milliards), on en est venu à se passer complétement même de billets de banque. Tout se termine par des viremens à la Banque d'Angleterre.

Ce n'est pas à dire que partout, à mesure que la population augmente, il ne faille pas plus de monnaie pour les transactions, autres que celles du négoce proprement dit, qui se passent dans la vie civile, pour les achats au détail par exemple, pour les salaires et pour mille menus paiemens. Cette influence du chiffre de la popu-

(1) En 1846, la circulation moyenne de la Grande-Bretagne en billets de banque a été de 30,925,123 liv. sterl., savoir :

Billets de la Banque d'Angleterre	20,786,500 l. st.
— des autres banques de l'Angleterre et du pays de Galles.	7,645,855
— de l'Écosse	2,492,768
Total égal	30,925,123 l. s.

En 1856, cette circulation moyenne a été de 31,001,027 liv. sterl., savoir :

Billets de la Banque d'Angleterre	20,083,000 l. st.
— des autres banques de l'Angleterre et du pays de Galles.	6,756,872
— de l'Écosse	4,161,155
Total égal	31,001,027 l. st.

(2) En 1842, la valeur des exportations du royaume-uni en objets de provenance nationale a été de 47,285,000 liv. sterl. En 1856, elle était montée à 115,891,000 liv. st. Le mouvement des importations ne s'est pas moins développé.

lation sur la quantité du numéraire métallique, et particulièrement de la monnaie d'or, peut surtout être sensible là où il n'y a pas de billets de banque de moins de 125 francs, comme en Angleterre, ou de moins de 100 francs, comme c'était chez nous jusqu'à la loi votée à la fin de la session dernière; mais la population n'augmente, en quelque lieu que ce soit, qu'avec lenteur, en comparaison de la croissance qu'a éprouvée la production de l'or. En Europe, c'est, selon les états, de 1 1/2 pour 100 à 2 1/2 par an. Aux États-Unis, par une exception unique, c'est de 3 pour 100, sinon d'un peu plus. Admettons en moyenne la proportion de 1 1/2 pour 100, ce qui sera une exagération. Maintenant quelle est la masse de monnaie d'or d'où il faut partir? Il serait bien difficile de porter au-delà de 4 ou 5 milliards ce qu'il en faut dans la circulation, indépendamment de la monnaie d'argent, pour l'ensemble des pays de la civilisation chrétienne (1). Disons 5 milliards : 1 1/2 pour 100 sur cette somme fera 75 millions de francs, soit 22,000 kilogr. d'or.

Ici on représentera qu'il ne faut pas envisager seulement le développement de la population, que le progrès de la richesse générale, ainsi que la diffusion du bien-être parmi les classes ouvrières, doit aussi être pris en considération. On remontrera que les transactions du détail, qui ne se soldent qu'avec du numéraire métallique, sont bien plus étendues lorsque les populations jouissent de l'aisance que lorsqu'elles en sont privées. — Il est vrai, mais est-ce bien la monnaie d'or qui doit se multiplier ainsi? C'est bien plutôt, ce me semble, la monnaie d'argent ou celle de cuivre qui servent aux achats journaliers du grand nombre des ménages. Avec l'or, on ne fera jamais de pièces de moins de 5 francs, et même le succès des pièces d'or de 5 francs qu'on vient d'émettre en France reste fort problématique, malgré le soin qu'on a pris de leur donner une grande surface, afin qu'elles glissassent moins entre les doigts, et déjà la pièce de 5 francs est une forte somme pour les transactions de cette sorte.

Ce serait ici le lieu de faire remarquer que l'introduction du billet de banque de 50 francs dans la circulation de la France, qui vient

(1) La quantité des monnaies tant d'argent que d'or qui *circulaient* en Europe il y a une trentaine d'années était estimée à moins de 9 milliards. M. de Humboldt rapportait comme plausible en 1827 le chiffre de 8,600 millions (*Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. III, p. 469). E le a dû augmenter depuis lors, mais les institutions de crédit et de comptabilité commerciale se sont développées bien davantage. Si l'on tient compte de ce que l'Amérique a donné, presque constamment jusqu'en 1848, beaucoup plus d'argent que d'or, à peu près dans la proportion de 3 francs du premier métal contre 1 franc du second, on trouvera plausible notre assertion, que, eu égard aux monnaies d'argent que possède l'Europe et la civilisation chrétienne en général, et à l'organisation présente du numéraire, l'ensemble des états chrétiens ne comporte pas plus de 5 milliards en espèces d'or *dans la circulation*.

d'être autorisée par la loi, est de nature à diminuer dans une assez forte proportion l'emploi de l'or dans la monnaie. Il y a là une force restrictive qui peut beaucoup plus que balancer l'expansion que l'accroissement de la population et celui des affaires tendraient à imprimer au numéraire en or. La Banque de France n'a pas été empressée de donner au billet de banque de 100 francs toute la circulation à laquelle ce signe représentatif pouvait prétendre. Elle peut de même retarder le moment où le billet de 50 francs circulera au gré des vœux du public. Cependant l'antipathie de la Banque pour les nouveautés a ses limites, et ses oreilles ne sont pas fermées à la voix de la raison. Dans ces derniers temps, elle a consenti à répandre le billet de 100 francs d'une main moins avare; elle le répandra plus encore, et elle acquiescera pareillement aux réclamations du public en faveur du billet de 50 francs.

Par cet ensemble de considérations, je crois ne devoir rien ajouter, pour le fait de l'accroissement des affaires, aux 22,000 kilog. d'or qui ont été indiqués plus haut pour l'addition à faire à la monnaie, en vue des besoins du surplus de population. Cette addition a été supputée fort amplement, et on pourrait la trouver excessive, si on la rapportait à l'unique destination pour laquelle elle a été calculée.

La monnaie d'or donne lieu, par le fait même de sa circulation, à une certaine consommation d'or. Elle s'use, et de là une perte qu'il faut remplacer. Ce qu'on nomme le *frai* des monnaies ne laisse pas que de s'élever, sur le total des espèces en mouvement dans un grand état, à une quantité très appréciable de métal chaque année. Sur ce sujet, des renseignemens assez variés ont été fournis par des expériences ou des constatations dont les plus remarquables sont celles qui ont été faites en Angleterre à diverses époques, mais surtout en 1798 par un physicien célèbre, Cavendish, et un chimiste distingué, Hatchett, — en France plus récemment par MM. Dumas et de Colmont, au nom de la commission des monnaies, déjà nommée ici, que présidait Thénard, et enfin en Hollande, tout nouvellement à l'occasion du changement apporté au système monétaire. Il a été ainsi prouvé qu'à dimensions égales, les pièces d'or renfermant un modique alliage de cuivre et surtout d'argent s'affaiblissaient beaucoup moins par l'usage que celles d'argent. Il est établi aussi qu'à mesure qu'il s'agit de pièces moindres, le frai augmente, rapidement même, soit parce que les petites pièces passent de main en main beaucoup plus que les autres, soit par le motif qu'en proportion du poids elles présentent plus de surface. Il y a lieu de croire qu'en adoptant la proportion de 2 sur 1,000 ou de 1 sur 500, on exagérera notablement la perte probable des pièces

d'or par an. A ce compte, sur la masse de 5 milliards de francs qui serait plus que suffisante pour saturer d'or la circulation de l'Europe et des autres pays de la civilisation chrétienne, il y aurait tous les ans un déchet de 10 millions de francs, soit un nombre rond de 3,000 kilogrammes de métal (1).

Il faut encore avoir égard à une autre consommation d'or qui est possible, je veux parler de la thésaurisation. L'usage de thésauriser, c'est-à-dire de conserver des pièces de monnaie en nature dans une cachette, est le propre d'une civilisation arriérée, où la richesse est obligée de se réfugier sous terre pour éviter la spoliation, ou dans laquelle le prêt à intérêt existe à peine, soit que le préjugé le condamne, soit qu'on ait lieu de craindre que le plus souvent une somme prêtée serait livrée aux aventures. C'est une coutume qui pendant longtemps non-seulement a retiré de la circulation des sommes importantes, mais même les a fait perdre, parce que, au milieu des révolutions, des invasions et des autres malheurs publics, elles ont été oubliées après avoir été enfouies : le

(1) Au sujet de la question de savoir ce qu'est le frai d'une manière absolue, les données qu'on possède sont moins précises pour l'or que pour l'argent, et même pour l'argent elles ne concordent pas très bien. Pour ce dernier métal, un fait parfaitement constaté, c'est que notre pièce de 5 fr., dont on se rappelle que le poids est de 25 grammes, ne perd que 4 milligrammes par an : c'est 16 parties sur 100,000, ou 1 sur 6,250. En Angleterre, d'après les expériences de Cavendish et Hatchett, interprétées par M. Jacob, c'était pour la couronne (pièce de 5 shillings, pesant 30 grammes 7 centigr. et valant 6 fr. 16 c.) de 18 parties sur 100,000, ou de 1 sur 5,643, et pour le shilling, pièce d'une circulation beaucoup plus active, de 1 sur 219. Des relevés ont été faits sur une plus grande échelle en Hollande, il y a peu d'années, pendant la refonte générale de la monnaie d'argent, et ils sont rapportés dans l'écrit qu'a publié à l'occasion de cette vaste opération, par ordre de son gouvernement, M. Vrolik, alors président de la commission des monnaies des Pays-Bas et depuis ministre des finances. Il s'ensuit que le frai des espèces hollandaises d'argent d'un petit échantillon est sensiblement moindre que ce qu'a indiqué M. Jacob pour celles de son pays. M. Jacob a tiré des expériences faites à la monnaie de Londres, en 1826, la conclusion que la monnaie d'or perd annuellement 1/800e. Les expériences de 1807, d'après l'interprétation qu'en donne ce même auteur, auraient indiqué un frai annuel de 1 sur 1,050 pour les guinées et de 1 sur 460 pour les demi-guinées. Si ensuite on avait égard à ce que les guinées ou pour mieux dire aujourd'hui les souverains forment la majeure partie de la monnaie d'or qui circule en Angleterre, les 9/10es à peu près, la conséquence des expériences de 1807 serait qu'en Angleterre le frai moyen annuel des pièces d'or serait de 1 sur 950. En France, où la pièce d'or dominante semble devoir être toujours celle de 20 francs, qui ne diffère pas considérablement en volume et en dimension du souverain anglais, mais où l'on a retiré de l'or, avant de le monnayer, plus soigneusement qu'en Angleterre, la petite proportion d'argent qui se trouvait dans les lingots, et qui aurait ajouté à la dureté des pièces, la proportion du frai serait plus forte; mais je la croirais fort inférieure à 2 sur 1,000 ou à 200 sur 100,000. Lorsque l'on compare des pièces de 20 fr. un peu anciennes, et qui n'ont pas été rognées, aux pièces de 5 francs du même millésime, autant qu'on en peut juger à l'œil, elles sont moins usées. Or on a vu que celles-ci ne perdaient que 1 sur 6,250.

secret de la cachette se perdait par la mort ou l'exil du possesseur; mais en Europe, au moment où nous sommes, la quantité de métaux précieux qui sort des cachettes est vraisemblablement plus forte que celle qui va y chercher asile. Ainsi la thésaurisation ne saurait guère, à l'heure qu'il est, être signalée comme faisant dans la monnaie un vide que les mines auraient à combler.

Cependant, pour écarter plus péremptoirement le reproche de n'avoir pas tenu suffisamment compte de tous les débouchés possibles pour le métal extrait des nouvelles mines d'or, je supposerai que tous les ans une cinquantaine de millions soit enlevée au courant par cette voie; mais aussi on ne trouvera pas mauvais que j'impute sur ce compte la quantité d'or qui peut se perdre par divers accidens et particulièrement par les naufrages. Ces 50 millions de francs feraient en nombre rond 15,000 kilogrammes de métal.

La conclusion de cette analyse me semble aisée à tirer. De quelque côté qu'on se retourne, on n'aperçoit aucun débouché nouveau qui puisse offrir une issue proportionnée à la production extraordinaire d'or à laquelle nous assistons, de telle sorte que la valeur de ce métal ne baisse pas. Il n'y a qu'un moyen de faire écouler ces masses d'or, c'est de les monnayer et de les précipiter dans le courant de la circulation chez les peuples qui sont déjà suffisamment pourvus de monnaie de ce métal. Ce courant les absorbera, parce qu'il est pour ainsi dire insatiable : il prend et emporte tout ce qu'on y jette; mais s'il s'en empare et se l'assimile, c'est à une condition, à savoir que l'or diminue de valeur, si bien que dans les mêmes transactions où il avait suffi jusqu'ici d'une pièce d'or, il en faille une et demie, ou deux, ou plus encore. En un mot, si l'or peut entrer dans la circulation en quantité indéfinie, c'est en se soumettant à une loi rigoureuse, en se dépréciant de plus en plus.

Ici se manifeste un désavantage que l'or présente relativement à l'argent. Ce dernier métal a, en dehors de la monnaie, des emplois assez étendus. La vaisselle plate, les couverts, les timbales d'argent, les ornemens des églises en prennent de grandes quantités. L'argenture, qui se répand si fort depuis quelques années, doit finir par en prendre beaucoup : on peut croire que nous ne sommes encore qu'au début des services que doit rendre cette intéressante industrie, et par conséquent que la consommation d'argent à laquelle elle donne lieu est bien faible en comparaison de celle qu'on est fondé à prévoir. Sans doute l'or n'est pas sans avoir quelques emplois dans les arts, et il se peut que prochainement la dorure soit d'un usage presque aussi général que l'argenture; mais, pour dorer suffisamment une surface déterminée, il faut bien moins d'or qu'il ne faut d'argent pour convenablement la recouvrir de ce dernier métal; de

cette manière, le mérite qui distingue l'or d'être infiniment malléable, ou d'adhérer extrêmement à l'état de couche infiniment mince, n'aboutit qu'à en restreindre l'emploi. Ainsi ce n'est pas moins de 5 grammes d'argent qu'on met sur un couvert dans la fabrication de la maison Christofle; au lieu de cela, la dorure dont on recouvre des ustensiles, des cadres, des plafonds mêmes, n'exige jamais que des atomes d'or : 4 ou 5 centigrammes par exemple, au lieu de 5 grammes. C'est par rapport à l'argent dans le rapport de 1 à 100.

Maintenant, pour fixer les idées et donner de la précision à nos conclusions, récapitulons les différens emplois que nous venons de signaler pour l'or, en les représentant par des nombres.

D'après ce qu'on vient de voir, le monnayage de ceux des états qui sont à court de monnaie d'or ne paraît pas devoir réclamer, d'ici à une dizaine d'années, plus de 300,000 kilogr. de métal. Pour arriver à cette quantité, il a fallu forcer toutes les prévisions. C'est exagérer, au-delà même de ce qui serait permis, la quantité d'or neuf réclamée par la bijouterie ainsi que pour les divers modes de dorure et pour la passementerie en or, que de la porter à 35,000 kil. en moyenne d'ici à dix ans, soit pour la période décennale 350,000 kil. Quant au surcroît de monnaie nécessité par l'accroissement de la population et par le développement de l'aisance dans l'ensemble des états de l'Europe et de l'Amérique, je l'ai calculé d'une manière large en le supposant de 22,000 kilogr. par an, soit en dix ans 220,000. Pour ce qui est du frai, on a vu qu'on ne risquait pas de l'évaluer trop bas en le portant à 3,000 kil. ou en dix ans 30,000, et enfin la thésaurisation, en y joignant les pertes accidentelles, semble devoir être plus que comblée, si on lui attribue 15,000 kil. annuellement, ou en dix années 150,000. On arrive ainsi, en outrant toute chose, à un total de 1,050,000 kilogrammes, comme indiquant le bloc du précieux métal qui trouverait un emploi naturel d'ici à dix ans. Par ces mots *un emploi naturel*, je veux dire qu'il s'écoulerait aux mêmes conditions que par le passé, et par conséquent sans qu'il y soit aidé par la baisse de la valeur de l'or. En estimant la production moyenne annuelle, pour la période de dix ans qui commence, à 250,000 kilogrammes seulement (et il est plutôt à présumer qu'elle ira à 300,000), la masse flottante dont la pesanteur agirait, à l'expiration de la période décennale, pour déprimer la valeur de l'or serait donc de 1,450,000 kilogr., c'est-à-dire de la moitié de tout ce que l'Amérique a fourni d'or depuis le premier voyage de Christophe Colomb jusqu'à la découverte des gisemens californiens en 1848, en trois cent cinquante-six ans.

Qu'on rabatte de là deux ou trois cent mille kilogrammes, cinq cent mille même, afin de pourvoir de la façon la plus ample à toutes

les éventualités, même les plus improbables, il restera encore une masse énorme pour exercer sur le marché une pression sans précédens. Pour exprimer la même idée autrement, à mesure que l'or sera extrait des mines, tout ce qui n'aura pas été absorbé par les arts industriels se placera dans la monnaie, chez tous les peuples qui l'admettront en cette qualité, et sur chaque territoire il se répandra dans des proportions mesurées sur les facilités qu'il y rencontrera. Mais il y sera en grand excès par rapport à tout ce que le service des transactions aurait pu réclamer, si le métal eût gardé sa valeur entière, c'est-à-dire que l'or y circulera dans des conditions qui sont précisément celles qu'on indiquerait, si l'on avait à exposer ce qu'il faut pour en déterminer infailliblement la baisse.

A moins donc d'avoir une foi bien robuste dans l'immobilité des choses humaines, on doit considérer la baisse de l'or comme un événement auquel il faut se préparer sans perdre de temps. Et qui ne sait que la valeur de l'or par rapport aux denrées en général et par rapport à l'argent en particulier, au lieu d'être fixe, a éprouvé de très nombreuses variations, qu'elle a été en se modifiant, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, depuis le commencement du monde, sous l'influence de forces bien moins énergiques que celles qui sont en action aujourd'hui? Je renvoie ceux qui voudraient des renseignemens sur ce sujet à un écrit où une autorité illustre, M. de Humboldt, l'a traité avec la supériorité qui le distingue, et en répandant sur la question les vives lumières qu'il apporte toujours avec lui. On y verra, par exemple, qu'en jetant dans la circulation du monde romain une masse d'or très importante, il est vrai, Jules César détermina une baisse du métal telle que quelque temps après avoir valu dix-sept fois son poids d'argent, il tomba à ne plus le valoir que neuf fois (1). Par quel sortilége exceptionnel les causes naturelles de la baisse de l'or seraient-elles paralysées, maintenant qu'elles se révèlent sur des proportions inusitées?

Indépendamment de tout calcul détaillé, dans le genre de celui qui précède, et que je crains d'avoir trop allongé, il y a une manière générale de se convaincre de l'imminence de la baisse de l'or, à moins qu'une cause, présentement impossible à prévoir, n'en fasse brusquement cesser la production extraordinaire. Le métal qu'on extrait avec tant d'abondance en comparaison du passé, s'il se jette dans la monnaie, en fera fléchir le cours par sa masse. Pour l'empêcher de s'y précipiter, il faudrait que le luxe lui présentât un débouché suffisant, et cela est-il possible? L'or ne faisait plus défaut

(1) Ce travail du patriarche des sciences d'observation est antérieur de plusieurs années à la découverte des mines de la Californie, il date de 1838. Le *Journal des Économistes* de mars, avril et mai 1848, en contient une bonne traduction, due à M. Rempp.

sur le marché général depuis l'exploitation des mines de la Russie boréale. La majeure partie de ce qu'en rendent l'Australie et la Californie constitue donc un véritable excédant; or comment les développemens du luxe suffiraient-ils à l'absorber? Quelques-uns de nos nouveaux enrichis qui, parce que l'existence s'est subitement transformée pour eux, supposent que tout est changé pour le mieux sur la surface de la planète, pourront bien imaginer qu'il en doit être ainsi; mais quiconque réfléchit, observe et compte se fera une opinion différente. Non, le genre humain n'est pas en mesure de prélever sur les fruits de son travail la part considérable qu'il faudrait livrer aux producteurs d'or pour que leur métal ne baissât pas de valeur, parce que le genre humain est pauvre encore, même dans les états les plus civilisés. Prétendre que, pour satisfaire son goût du luxe, il continuera de prendre au taux ancien tout l'or des nouvelles mines, c'est comme si l'on disait qu'il est subitement devenu assez opulent pour consacrer 4 ou 500 millions, sinon davantage, à s'acheter des articles de luxe, de cette catégorie même qui mérite le plus le nom du superflu, — 4 ou 500 millions pour le moins, puisque, au prix que l'on a conservé à peu près intact jusqu'ici, la quantité de ce métal qui est versée sur le marché général fait un milliard en nombre rond. Les nations civilisées, bien loin de pouvoir se passer des fantaisies pareilles, ont à pourvoir à toute sorte de besoins plus pressans, et qui les préoccupent davantage. Les populations sont encore mal nourries, mal vêtues, mal logées, mal approvisionnées de toute sorte d'objets qui répondent aux besoins de l'intelligence et aux satisfactions les plus conformes à la dignité humaine, satisfactions qu'elles apprécient de plus en plus, quoi qu'on en dise. La monnaie offre donc la seule issue par où la majeure partie de cette production inouie de l'or puisse s'écouler; encore plusieurs nations la lui ont fermée chez elles. Comment donc les canaux de la circulation ne s'encombreraient-ils pas de ce métal chez les peuples qui restent fidèles à la monnaie d'or? En d'autres termes, comment ne subirions-nous pas prochainement en France un enchérissement général, si l'on maintient à l'or, dans notre système monétaire, la place qu'il y occupe de fait aujourd'hui?

MICHEL CHEVALIER.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

DU

MAGNÉTISME TERRESTRE

III.

LA TERRE CONSIDÉRÉE COMME UN VASTE AIMANT.

Spiritus intus alit.
Il y a au dedans un esprit subtil.
VIRGILE.

Je dois convenir que c'est pour cause d'ignorance que j'ai tant tardé à terminer cette étude, commencée il y a quelques mois (1), sur le magnétisme de notre globe, qui est en réalité un gros aimant agissant sur l'aiguille de la boussole et sur tous les corps, soit naturellement, soit artificiellement magnétiques. Le désir, ou, pour mieux dire, l'ambition de mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue* tout ce que l'on a découvert de plus récent sur ce vaste sujet, surtout depuis que les courans électriques se sont trouvés être des aimans véritables, m'aurait mené trop loin. La discussion des résultats modernes nécessitait un travail immense. Notre savant confrère M. Duperrey, qui a éclairé tant de questions relatives au magnétisme terrestre, soit dans son cabinet à Paris, soit en faisant le tour du monde avec l'expédition scientifique sous ses ordres, a pensé que le public pourrait se contenter de ce que je sais moi-même au-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier et du 15 avril 1857.

jourd'hui, et il m'a conseillé de réserver mes études subséquentes pour le moment où la science serait tout à fait fixée. A ce compte, la curiosité de ceux qui s'intéressent à ces grands problèmes pourra ne pas être satisfaite de longtemps. Lorsque le savant Huet, évêque d'Avranches (qui, suivant l'allitération de Voltaire, *pour la Bible toujours penche*), fut installé dans son évêché, on répondait souvent aux paysans qui demandaient à lui parler, que monseigneur ne pouvait les recevoir parce qu'il était occupé à étudier. — Le roi aurait bien dû nous donner un évêque qui eût fait ses études, répondaient ces bonnes gens. — Je dirai de même que le recueil où j'écris aurait bien dû trouver, si possible, un physicien prêt à juger en dernier ressort les nombreux travaux publiés sans cesse sur le magnétisme terrestre. Plusieurs de ces résultats annoncés avec pompe sont, suivant M. Duperrey, très susceptibles de discussion, en sorte que, pour avoir le dernier mot sur chaque chose, il faudrait plusieurs expéditions spéciales et un grand nombre d'observatoires disséminés systématiquement sur le globe. En attendant cet ensemble de recherches combiné pour le monde entier, l'Angleterre et la Russie, l'une parce qu'elle a de nombreuses colonies au nord et au sud, l'autre parce qu'elle est elle-même en superficie presque un monde, ont eu le mérite et l'honneur de contribuer plus qu'aucune autre nation au progrès de la science du magnétisme terrestre, pour laquelle la France, par ses expéditions réitérées, avait déjà beaucoup fait. Je pense que le monde scientifique doit avec justice faire remonter la gloire de ces belles découvertes à M. Alexandre de Humboldt, qui le premier sentit toute l'importance de la géographie physique, et inaugura le commencement de ce siècle par des voyages qui nous acquirent beaucoup de science positive, et de plus servirent de modèle pour s'avancer hardiment dans la carrière ouverte par ce grand génie observateur de la nature.

Si j'insiste sur la difficulté d'arriver à des conclusions difinitives sur les nombreux travaux relatifs au magnétisme du globe, qu'on veuille bien ne point m'accuser de fausse modestie. Je sais qu'il y a quelque inconvénient *à faire le modeste,* car souvent alors *on est cru sur parole.* A ce propos, voici un mot du célèbre abbé Maury, qui fut cardinal sous l'empire. Un ancien courtisan *rallié,* le rencontrant aux Tuileries, lui dit assez malignement : — Eh! monsieur l'abbé, comment vous trouvez-vous ici? — Ici, comme ailleurs, monsieur le comte, quand *je me juge,* je me *trouve* peu de chose (geste d'humilité). — Puis, continuant avec un ton très différent : — Mais j'avoue que quand je me *compare,* j'ai un peu meilleure opinion de moi!

C'est au perfectionnement de la boussole que sont dues les pre-

mières observations sérieuses sur l'aimantation du globe. Quand nos relations indirectes avec la Chine eurent donné aux nations actives de la partie occidentale de l'ancien monde la boussole avec l'imprimerie et la poudre de guerre, on ne se contenta plus du grossier mécanisme primitif des immuables habitans du Céleste-Empire. La boussole (*bussola,* petit cabinet vitré, petite caisse vitrée, en prenant le contenant pour le contenu) fut installée à bord des navires, et, quand les nuages cachèrent le ciel, devint un guide fidèle pour les marins de toutes les nations. Puis de longues traversées, telles que celle de Christophe Colomb en Amérique et les voyages des Portugais aux grandes Indes, montrèrent que ses indications étaient différentes suivant les divers points du globe. Plus tard encore, on sut que, pour un même lieu, la direction de l'aiguille changeait de siècle en siècle. Ainsi un barreau aimanté, suspendu librement, se dirigeait, au siècle de Louis XIV, droit au nord par une de ses pointes, et droit au sud par l'autre. C'était en 1666, l'année de la fondation de l'Académie des Sciences. Depuis, l'aiguille aimantée s'était, jusqu'en 1816, graduellement déplacée de vingt-deux degrés et demi vers l'ouest. Enfin, depuis ce temps, elle a repris sa marche pour retourner vers le méridien et se rapprocher de la ligne nord et sud.

Si Képler, qui assimilait la terre à un grand animal vivant, suivant l'expression d'Ovide :

..... Est animal tellus et vivit...

avait connu la théorie électrique du magnétisme terrestre, il n'eût pas manqué de voir dans le fluide électrique le fluide nerveux et vital de notre planète, et de cette assimilation il eût peut-être tiré quelque conclusion inattendue et vraie, comme celle qu'il a déduite si admirablement de considérations encore plus étranges.

Voici le plan que j'adopte pour l'exposé des diverses particularités de l'aimantation du globe. Je poursuis la comparaison des effets produits par notre planète avec ceux que produit un aimant ordinaire, en tenant compte des circonstances de distance et de grandeur qui en font varier les effets divers, sinon dans leur essence, au moins dans leurs circonstances de détail. Nous examinerons donc successivement dans le grand aimant terrestre son influence attractive sur le fer, l'aimantation qu'il détermine, la direction horizontale qu'il donne à l'aiguille aimantée, l'inclinaison plongeante vers le pôle qu'il la force à prendre dans l'état libre, la force ou l'intensité avec laquelle il dirige cette aiguille, la position des pôles magnétiques où cette aiguille est verticale, celle des diverses lignes magnétiques relatives à la direction horizontale, à l'inclinaison, à l'in-

tensité; ensuite les changemens que le cours des siècles apporte dans tous ces élémens de la physique de notre globe, tels que la marche du pôle magnétique et le transport des lignes d'aimantation tout d'une pièce vers l'ouest; puis les influences calorifiques du soleil, et l'action de cet astre et de la lune, considérés eux-mêmes, ainsi que la terre, comme de véritables aimans, avec leurs propres pôles; enfin la théorie électrique de tous ces phénomènes. Voilà de quoi faire dire au lecteur : Assez! *jam satis est*. Après cet exposé, on peut lui conseiller sans honte d'attendre, pour de plus amples détails, les progrès futurs de la science.

Prenez un barreau aimanté et approchez-le d'un morceau de fil de fer, il l'attire. Voici pourquoi. Il commence par faire naître deux pôles dans ce fil de fer; puis, comme il agit de plus près sur le pôle voisin que sur le bout opposé, il attire le bout qui est à sa proximité plus qu'il ne repousse le bout opposé : il appelle donc à lui ce morceau de fer allongé. Comme, sur la terre, les deux pôles sont fort éloignés de ceux que possède une aiguille aimantée, ils attirent autant un des pôles de l'aiguille ou du barreau aimanté qu'ils repoussent l'autre, et par suite l'aiguille ne se meut pas, mais elle tourne sur elle-même de manière que son pôle attiré soit le plus près possible du pôle terrestre voisin, et que le pôle repoussé en soit au contraire le plus loin possible. Il n'y a donc pas de tendance au déplacement, mais une simple force directrice dans la ligne d'un pôle à l'autre. Cependant, si, par la pensée, on crée un immense barreau ou aiguille aimantée, allant par exemple de la France jusqu'à l'Islande, son extrémité nord, plus voisine du pôle magnétique américain, étant plus attirée que l'extrémité française n'est repoussée, la masse entière tendrait à se mouvoir vers le nord. Des expériences de la plus grande délicatesse ont été faites par les physiciens pour constater ce résultat théorique. On a suspendu par des fils de soie non tordus une règle de bois horizontale qui portait des barreaux aimantés sur des pivots soutenus par la règle horizontale. Jamais les pivots et la règle qui les portait n'ont été entraînés le moins du monde dans un sens déterminé. Il ne reste donc plus qu'à voir si le globe aimante, comme il doit le faire, les morceaux de fer ou d'acier susceptibles de magnétisme. Or ici on n'a que le choix des faits, aussi nombreux que peu remarqués par les yeux distraits, j'oserais même dire aveugles, de la foule, qui passe inattentive à travers toutes les merveilles de la nature, quand elles ne font pas spectacle. « Pour qu'un acteur soit applaudi, disait Horace, il faut qu'il paraisse sur la scène affublé des plus riches et des plus brillans tissus étrangers. » Il est bien plus sage de reconnaître que la nature n'est jamais plus grande que dans les petits objets.

Maximus in minimis certè Deus!

Ainsi donc prenez entre deux doigts un petit fil de fer long et gros comme une très petite aiguille à coudre, et présentez-le à l'extrémité inférieure d'une de ces tiges de fer qui, sous le nom d'espagnolettes, servent à fermer nos fenêtres par deux crochets, formés d'un recourbement, qui mordent dans un arrêt en haut et en bas de la fenêtre. En présentant le fil de fer par une de ses extrémités à celle de l'espagnolette, vous le verrez adhérer à la grande tige de fer, laquelle a été aimantée par la seule influence du globe terrestre. On doit à Gilbert, qui publia en 1600 un livre curieux sur l'aimant, une expérience plus décisive encore. Prenez un barreau de fer doux et suspendez-le très délicatement par des fils sans torsion dans une position horizontale, le globe terrestre ou, si l'on veut, l'aimant terrestre l'aimantera peu à peu, et au bout de quelques minutes il se dirigera faiblement, mais sans indécision aucune, dans la ligne nord et sud, comme l'aiguille fortement aimantée de la boussole. Si vous le retournez bout pour bout, il change d'aimantation à l'instant, l'extrémité nord devient l'extrémité sud, et il se dirige comme auparavant.

Il n'est pas besoin d'une boussole précieuse construite dans les ateliers de Brest pour des vaisseaux de haut bord, ou chez nos meilleurs constructeurs de Paris et de Londres, pour avoir une aiguille aimantée qui montre le sud et le nord magnétiques. Aimantez une simple aiguille à coudre, et après l'avoir frottée de suif ou de cire, mettez-la flotter sur la surface de l'eau contenue dans un verre à boire ordinaire. La couche imperceptible de matière grasse qui la recouvre l'empêchera de s'enfoncer, et vous la verrez prendre fidèlement la direction de l'aiguille de la boussole. Tout le monde a vu ces insectes à longues pattes qui courent à la surface de l'eau sans y pénétrer, à cause de la même particularité, savoir que, l'extrémité de leurs pieds étant pourvue d'une matière onctueuse qui les empêche de se mouiller, ils dépriment le liquide en concavité suffisante pour les porter, et ils y jouent impunément comme sur un sol imperméable. On sait que, Franklin leur ayant fait la malice de leur laver les pieds avec de l'esprit de vin, les pauvres insectes, avec leurs pieds dégraissés, enfonçaient immédiatement.

On peut aussi établir une petite boussole très élégante avec une aiguille à coudre, une épingle et une toute petite boule ou cylindre de liége ou de cire. Piquez l'épingle dans ce petit bâton de liége ou de cire, et mettez le tout flotter dans un verre d'eau, puis placez au-dessus l'aiguille à coudre préalablement aimantée et à laquelle

le bâton de liége ou de cire lesté par l'épingle servira de support. Cette aiguille vous fera une excellente boussole, et vous pourrez vous en servir aussi pour examiner les attractions et les répulsions des corps aimantés ou susceptibles d'aimantation.

Ce n'est pas tout encore : si vous n'avez pas d'aimant à votre disposition, prenez une pelle ordinaire de foyer et posez-la par terre en dirigeant le manche à peu près vers le nord; posez votre aiguille à plat et la pointe en bas sur la partie large qui sert à recueillir les cendres, puis, tenant de l'autre main la pincette qui accompagne la pelle (ou le *poker* si vous êtes en Angleterre), frottez à plusieurs reprises l'aiguille à coudre tout de son long avec l'extrémité de la pincette ou du *poker* en allant de haut en bas, sans revenir en sens contraire. L'aiguille sortira de là très sensiblement aimantée, elle se suspendra à une clé de fer, et placée sur l'eau, elle prendra très bien la direction nord et sud.

Les physiciens se sont quelquefois donné le plaisir d'aimanter fortement des barreaux d'acier sans avoir eu primitivement à leur disposition des aimans naturels ou artificiels, et sans employer les courans électriques. Il suffit de tenir les barreaux verticalement et de les frapper avec un marteau ou un maillet de bois pour que le globe leur communique un faible commencement d'aimantation, lequel, renforcé ensuite par des frictions mutuelles de barreaux sur barreaux, arrive à ce qu'on appelle la saturation, c'est-à-dire à un tel degré de magnétisme qu'il est impossible d'y rien ajouter. Dans une de nos séances expérimentales avec Ampère, une aiguille à coudre, que j'aimantai extemporanément avec une pelle et une pincette, nous fit un très bon service.

On a encore réussi à remplacer les aimans ordinaires par le globe terrestre pour la production de courans électriques dans des fils métalliques enroulés en circuits de diverses formes, et pour la direction de ces fils, qui se comportaient exactement comme s'ils avaient été sous l'influence d'un aimant ayant ses pôles nord et sud comme ceux du globe terrestre. On peut citer M. Délezenne, correspondant de l'Académie des Sciences, comme ayant fait d'intéressantes expériences sur ce sujet.

Sans multiplier ces exemples, disons tout de suite que le soleil et la lune étant probablement magnétiques comme notre globe, ils doivent agir par leurs pôles sur nos barreaux aimantés terrestres. Le dernier des Cassini est celui qui a d'abord observé les effets qui pouvaient provenir de cette cause. Il reste encore bien des choses à chercher là-dessus ou à conclure des expériences faites dans les observatoires magnétiques. Une circonstance digne de remarque, c'est que le soleil et la lune se présentent à nous par leur équateur et

jamais par leurs pôles. Ils sont donc, par rapport à nos boussoles terrestres, dans le même cas que des aimans que l'on présenterait par le milieu et non point par leurs extrémités, ce qui est la position la plus désavantageuse pour produire un effet, puisqu'alors les deux pôles, étant à peu près à des distances égales, exercent des actions contraires qui se neutralisent réciproquement. La position de l'orbite de notre satellite n'est pas toujours la même par rapport à l'équateur terrestre; tantôt elle est moins inclinée que l'écliptique sur cet équateur d'environ 5 degrés, tantôt elle est plus inclinée de la même quantité. Cette variation équivaut environ à vingt fois le diamètre de la lune. La présente année 1857 est une de celles où notre satellite s'écarte le plus de l'équateur. Aussi a-t-on remarqué que les pleines lunes de cet été étaient fort basses; en revanche les pleines lunes de cet hiver seront fort élevées dans le ciel; la lune, suivant l'ancien dire des astrologues (qui ont introduit ce mot dans la langue commune), est cette année hors de son orbite ordinaire; elle est *exorbitante*. Grammaire à part, dans ses excursions extrêmes, elle nous découvrira ses pôles cette année un peu plus que de coutume, et devra agir davantage comme un aimant étranger sur nos délicates aiguilles. La même position se reproduira en 1876, après dix-neuf ans, ce qui est la période de révolution des nœuds de la lune qui ramène les lunaisons à peu près dans le même ordre. C'est le fameux nombre d'or, qui n'est plus en usage maintenant que dans le calendrier ecclésiastique, depuis que l'année de Jules César et du pape Grégoire XIII n'est plus réglée que sur le mouvement seul du soleil. Je crois que c'est à l'observatoire de Prague qu'ont été faites les observations les plus récentes et les plus précises sur l'action magnétique du soleil et de la lune.

Venons à la direction de l'aiguille aimantée par le globe. C'est la plus célèbre et la plus utile des propriétés de l'aimant. On peut même dire qu'elle est tout à fait magique. Lorsqu'on dit à ceux qui, avec une intelligence cultivée d'ailleurs et même avec de l'imagination, sont étrangers à la physique, qu'une petite lame d'acier tournant sur la pointe d'un pivot regarde le nord obstinément, que sous un toit, au fond d'une mine, malgré le brouillard, la pluie, le temps couvert et tous les météores qui nous cachent les astres, elle ne perd jamais de vue le point du ciel qu'elle nous indique fidèlement, on voit aux explications qui sont demandées que la croyance à cette merveille n'entre que difficilement dans les esprits. O Chinois stupidement ingénieux, quelle part vous faire dans la reconnaissance du genre humain, relativement à la boussole? Vous avez trouvé un diamant, mais vous ne l'avez pas taillé; vous ne l'avez pas même dégrossi, vous n'en avez même pas lavé la terre qui le salis-

sait, mais votre inertie même, qui a conservé le grossier petit chariot portant l'aimant, assure vos droits à la plus belle des inventions, comme votre invariable manière d'imprimer assure vos droits à la plus utile des créations du génie de l'homme. L'imprimerie, par rapport à l'écriture et à la pensée, a été ce que les voitures à vapeur sont aux modes anciens de transport des voyageurs.

Le marin au milieu des déserts de l'Océan, le voyageur au milieu des pays sans habitans et sans routes, l'ingénieur qui lève le plan d'une mine ou d'une forêt, le pieux musulman qui veut orienter vers La Mecque la natte sur laquelle il va se mettre à genoux, enfin le physicien penseur qui tâche de remonter vers la cause d'un si curieux phénomène, tous ont l'œil fixé sur l'aiguille animée d'un instinct mystérieux. Dieu est grand! *Allahou akbar!* dit l'impassible musulman. Le savant, plus ambitieux, dit : Pourquoi?

Cette direction constante de l'aiguille n'est pas exactement vers le nord. Il suffit pour qu'on l'utilise qu'elle ne varie pas beaucoup pendant un assez long espace de temps, mais la notion que je veux ici rattacher immédiatement à cette direction à peu près constante de l'aiguille aimantée, c'est la variation de cette déclinaison qui a lieu chaque jour. Chaque jour, le matin, la pointe polaire de l'aiguille, qui est chez nous la pointe nord et dans l'autre hémisphère la pointe sud, semble fuir le soleil et marche vers l'occident jusque vers le milieu du jour. Elle revient ensuite pendant la soirée à sa position primitive et reste tranquille pendant la nuit. Plus rarement elle commence sa marche par un petit mouvement vers le soleil, puis elle le fuit comme à l'ordinaire, mais elle revient le soir un peu au-delà de sa position du matin, et elle fait alors un petit mouvement contraire pour reprendre exactement son point de départ. J'essaierai tout à l'heure, d'après la belle loi de M. Duperrey, de faire comprendre la cause de ce curieux phénomène.

Si, sur la terre, un observateur marche toujours vers le nord, en prenant le milieu entre les excursions extrêmes des étoiles qui environnent le pôle, il suit ce qu'on appelle un méridien terrestre, et tous les observateurs qui suivraient une route semblable iraient se réunir au pôle terrestre, après avoir tracé sur la terre une ligne quelconque qui serait mathématiquement un *méridien géographique*. M. Duperrey appelle fort justement *méridien magnétique* la ligne que tracerait sur le globe un observateur qui suivrait constamment la direction indiquée par la boussole. On trouve ainsi que tous les méridiens magnétiques, au lieu de se réunir au pôle nord et au pôle sud de la terre, concourent, pour l'hémisphère septentrional, vers un point ou pôle situé au nord de l'Amérique, et, pour le sud, vers un pôle qui n'est pas tout à fait placé à l'opposé de celui-ci.

M. Brück, savant belge, auteur d'un ouvrage très original intitulé *Électricité, ou Magnétisme du globe terrestre,* fait marcher de siècle en siècle ce pôle magnétique vers l'ouest. M. Duperrey est d'une opinion tout à fait contraire. On me reproche de n'avoir pas parlé du livre de M. Brück et de ne pas lui avoir rendu justice; mais suis-je donc l'arbitre nécessaire de tous les travaux de géographie physique, théorique et pratique? Ici, sans balancer, je plaiderai la cause d'incapacité.

M. Duperrey a tracé sur de belles cartes, non moins exactes pour la géographie proprement dite que pour la physique magnétique du globe, tous les méridiens magnétiques. Il a tracé de même des lignes courbes perpendiculaires à ces méridiens comme le sont nos parallèles géographiques aux méridiens ordinaires, et il a été conduit à cette belle loi, que, sur chaque parallèle magnétique, la force du magnétisme était la même partout, comme sur les parallèles géographiques la pesanteur est partout la même. Voyons donc ce que c'est que la force magnétique, dont le nom scientifique est intensité.

Imaginez un barreau aimanté horizontal suspendu à un fil métallique. Si vous tordez le fil qui supporte l'aimant, celui-ci cédera un peu et déviera de sa position naturelle. Il est évident que plus la terre fera effort pour le maintenir dans sa position primitive, plus il faudra tordre le fil pour l'écarter. Ainsi, tandis que pour le faire dévier de 10 degrés par exemple dans une localité, il faut tordre le fil de suspension de 100 degrés, il faudra le tordre de 200 degrés dans un lieu où la force de la terre sera deux fois plus grande. On pourra donc *mesurer* la force de la terre comparativement dans ces deux endroits, et, par une déduction dont je supprime le détail, on conclura de la force horizontale la force magnétique totale du globe. Or la loi de Duperrey consiste précisément en ce que les lignes perpendiculaires aux méridiens magnétiques, ou, si l'on veut, les parallèles magnétiques, sont sur la terre les lignes d'égale force ou d'égale intensité.

Me voilà, je pense, en position d'expliquer au lecteur curieux la variation diurne de l'aiguille. Qu'il veuille bien admettre avec M. Duperrey que les lignes d'égale intensité sont dirigées en chaque lieu perpendiculairement à l'aiguille aimantée, et réciproquement que l'aiguille aimantée se tient constamment à angle droit sur les lignes d'égale force. Voilà le soleil qui se lève et qui répand sur l'horizon oriental ses rayons calorifiques. A l'instant même, le magnétisme terrestre faiblit dans la région échauffée. Pour trouver les mêmes intensités qu'auparavant, il faut remonter vers le pôle. La ligne d'égale force se reporte donc un peu au nord, et par suite l'aiguille,

qui lui est toujours perpendiculaire, doit marcher à l'ouest. Le soir c'est l'occident qui est échauffé à son tour. Les lignes d'égale force qui du côté de l'orient étaient remontées vers le pôle redescendent à leur place primitive, et au contraire, dans la région occidentale, il faut remonter vers le nord pour trouver des intensités égales à celles qui existaient le matin. L'aiguille aimantée, pour rester perpendiculaire à ces lignes qui se relèvent vers le nord dans la région occidentale, est donc obligée de marcher vers l'est, c'est-à-dire de retourner vers sa position du matin. Dans notre Europe, c'est pendant le printemps et l'été que cette influence s'exerce le plus énergiquement, comme il était naturel de le prévoir, puisque ce sont les saisons chaudes pour notre hémisphère, saisons où l'action du soleil est la plus énergique. Les variations diurnes de l'aiguille sont alors d'environ un quart de degré, tandis que dans la saison froide elles atteignent à peine à la moitié de cette quantité. En général, nous devons à M. Duperrey beaucoup de notions précieuses sur l'influence calorifique du soleil agissant sur le magnétisme du globe. Les lignes magnétiques s'accordent sensiblement avec les lignes de chaleur égale dont j'ai parlé ailleurs. Une des importantes déductions théoriques qui naissent de là, c'est que les courans électriques du globe sont bien plus superficiels qu'on ne le supposait avant les observations de M. Duperrey.

Puisque dans nos contrées le mouvement diurne de chaque jour consiste en ce que la pointe polaire, la pointe nord de l'aiguille marche vers l'ouest le matin et retourne le soir en sens contraire, il doit arriver dans l'hémisphère austral que la pointe polaire, qui est là-bas la pointe sud, marche le matin vers l'ouest, et que par suite la pointe nord vienne le matin vers l'est, contrairement à ce qui a lieu dans les zones tempérées de l'hémisphère nord. Que se passe-t-il entre ces deux extrêmes? L'aiguille reste-t-elle stationnaire tout le jour? Non. Elle doit donc tantôt faire comme l'aiguille de l'hémisphère nord, tantôt suivre la marche de l'aiguille de l'hémisphère opposé. Ces régions intertropicales ont le soleil tantôt au nord, tantôt au sud, et deux fois par an il passe sur la tête de leurs habitans. Les cadrans y marquent des deux côtés, suivant la position actuelle du soleil. Est-ce au moment où cet astre passe du nord au sud, ou réciproquement, que se fait l'inversion dans ce sens de la marche journalière de l'aiguille? M. d'Abbadie, toujours très zélé pour la science, avait bien voulu, à la demande de M. Arago, faire le voyage de Fernambouc, sur la côte orientale de l'Amérique du Sud, pour décider la question. Il fut mal récompensé de son travail, qui n'a été que très incomplétement publié et à peine examiné par ceux qui s'occupaient alors du magnétisme terrestre. Depuis lors, le

général Sabine, qui est aujourd'hui la grande colonne de la science magnétique du globe, le général Sabine, dis-je, a établi que c'est au moment précis où le soleil traverse l'équateur que se fait l'inversion dans le sens du mouvement journalier de l'aiguille; mais comment cela se fait-il? Je l'ignore, nous l'ignorons, tous l'ignorent. Triste conjugaison! Attendons.

Passons à l'inclinaison. Si un ouvrier fait une aiguille bien pareille par les deux bouts et bien en équilibre avant qu'elle soit aimantée, on s'aperçoit tout de suite que la pointe nord, quand elle a été soumise à l'action des barreaux aimantateurs, penche sensiblement vers la terre, et que la position naturelle de l'aiguille serait plongeante avec la pointe nord en bas. On observe la même chose quand on promène une aiguille aimantée au-dessus d'un long barreau aimanté; alors la pointe la plus voisine du pôle dont on s'approche s'abaisse vers ce pôle. On a construit des aiguilles portées par un axe horizontal qui les traverse et qui les laisse libres de prendre la direction qui leur convient. Cet appareil s'appelle aiguille d'inclinaison. On voit alors qu'en France l'aiguille est fortement inclinée, et qu'elle est même plus voisine de la verticale que de l'horizontale. De la ligne horizontale jusqu'à l'aiguille, il y a environ 68 degrés. Alors la pointe nord, qui est abaissée, n'est pas éloignée de la verticale d'une quantité égale à la moitié de la longueur de celle-ci. Si la moitié plongeante de l'aiguille avait, par exemple, un décimètre ou 100 millimètres, sa pointe inférieure ne serait éloignée de la verticale, passant par le centre de l'aiguille, que de 37 millimètres. Il y a sur le globe deux points où l'aiguille pointe précisément en bas vers la terre, ce sont les deux pôles magnétiques où tous les méridiens de M. Duperrey viennent aboutir. Il y a aussi une série de points où l'aiguille est horizontale et où ni l'une ni l'autre des extrémités ne s'incline sous l'horizon. C'est l'équateur magnétique ou ligne sans inclinaison. On a encore tracé sur les cartes géographiques les lignes d'égale inclinaison, puis les lignes suivant lesquelles l'aiguille pointe juste au nord, puis celles suivant lesquelles l'aiguille dévie du méridien géographique d'une quantité égale : ces dernières lignes s'appellent lignes d'égale déclinaison; quant aux lignes d'égale intensité, elles sont perpendiculaires aux méridiens magnétiques, suivant la loi de Duperrey, et le tracé des méridiens magnétiques en donne la direction immédiatement. Il faut se hâter de dire que l'inclinaison et l'intensité ont, comme la direction horizontale de l'aiguille, leurs variations journalières, annuelles et séculaires enregistrées pour chaque localité. Avec le nom de M. de Humboldt, je devrais mentionner ceux de Gauss, de Weber et d'Erman : les cartes de ces deux derniers, tracées soit d'après les faits individuels,

soit d'après la théorie par laquelle Gauss a tenté de lier les diverses données de l'observation, sont des travaux de premier ordre.

A Paris, depuis l'époque des premières observations précises, l'inclinaison de l'aiguille a toujours été en diminuant, et rien ne nous indique l'époque où finira ce mouvement vers la position horizontale; l'intensité varie aussi un peu et va en s'affaiblissant légèrement. Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'aiguille aimantée pointait au nord en 1666. Elle était à sa plus grande excursion à l'ouest pour sa pointe nord en 1816, c'est-à-dire cent cinquante ans après. Probablement, vers 1966, elle pointera de nouveau exactement au nord comme en 1666. Il paraît certain que son excursion à l'est se fait en moins de temps que son excursion vers l'ouest, ce qui reviendrait, pour égaliser les deux périodes, à prendre pour état moyen non pas le méridien terrestre, mais bien une ligne dirigée sensiblement à l'ouest. L'aimantation du globe serait alors un peu de biais par rapport à sa figure sphéroïdale. Rien d'extraordinaire dans cette manière de voir, car si l'aimantation de la terre provient, suivant toute probabilité, des courans électriques qui circulent dans son ensemble, rien ne garantit la symétrie absolue de perméabilité, d'épaisseur des couches, de chaleur, de mouvement, et de toutes les circonstances qui influent sur le cours de ces fleuves de fluide électrique.

Il y a trente ou quarante ans, quand on ne savait pas que l'électricité était la cause du magnétisme, on attribuait l'aimantation du globe à des particules ferrugineuses disséminées dans cette vaste masse; mais alors les variations journalières de l'aiguille auraient été assez difficilement expliquables. Depuis peu, M. Faraday et M. Edmond Becquerel ont trouvé que l'oxygène de l'air (un gaz!) est magnétique. M. Faraday a même rattaché au magnétisme de cette portion de l'atmosphère les variations diurnes de l'aiguille; mais là, comme en bien d'autres points du sujet que je traite ici, nous n'avons pas le dernier mot de la science.

Si l'on possédait une aiguille ou un barreau aimanté dont le magnétisme fût invariable, on pourrait, en voyant quelle force il faut pour le faire dévier de sa position d'équilibre, reconnaître de jour en jour, d'année en année et de siècle en siècle, comment varie la force magnétique du globe. Malheureusement les barreaux d'acier se désaimantent peu à peu, et pendant la durée d'un voyage même de moins d'un an, on est embarrassé pour juger de la déperdition graduelle de la force des barreaux et des aiguilles. Il a fallu chercher des combinaisons bien savantes pour avoir la *mesure absolue* de la force magnétique de notre globe. Je vais essayer de faire comprendre l'esprit de la méthode qui, dans le beau mémoire de Gauss,

est parfaitement inintelligible au point de vue de l'interprétation physique. Admettons qu'à force d'art et de patience on ait construit deux très longs barreaux, ayant leurs pôles bien isolés, également forts dans chaque aimant, et enfin aimantés juste à tel degré que l'un de ces pôles, agissant sur un pôle pareil à lui, à une distance d'un mètre par exemple, exerce sur lui une attraction ou une répulsion égale à un milligramme (notez bien que, dans l'expérience, on suppléera par un petit calcul à une très grande difficulté de construction). Voilà donc mon pôle bien défini en force, et, soit dans le XIXe siècle ou dans le XXe, on pourra toujours reproduire ce même pôle avec cette même intensité. Cela étant fait, la mécanique nous offre par des oscillations le moyen de déterminer la force qui fait osciller le barreau, comme la pesanteur se mesure par les oscillations d'un pendule ordinaire. On fera donc de siècle en siècle la détermination précise de cette force magnétique du globe agissant sur un pôle ayant toujours la même quantité de magnétisme, et on aura ainsi la force absolue du magnétisme terrestre. Tel est le fond de la méthode tout à fait mathématique de Gauss. C'est, en dernière analyse, l'action d'un aimant sur un aimant donnant la force des pôles de ceux-ci, puis ensuite l'action de la terre sur ces pôles ainsi déterminés. Comme je me suis beaucoup occupé de cet objet, et que même la traduction du mémoire latin de Gauss, insérée dans les *Annales de chimie et de physique*, a été faite par moi, j'aurais dû naturellement chercher à revenir des notions abstraites de l'auteur allemand aux notions physiques que je viens de développer tout à l'heure; mais la complication mathématique m'a fait différer cette espèce de traduction de la métaphysique du calcul en expressions purement physiques. Voici par exemple comment on indiquerait, pour une époque donnée, la force magnétique du globe terrestre : Sur un pôle tel qu'à un mètre de distance il exerce sur un pôle pareil à lui-même une action égale au poids d'un milligramme, le globe terrestre exerce une action égale à *un certain nombre de fois* l'action du pôle pris pour type s'exerçant à un mètre de distance. Je n'ai pas besoin de dire que ces difficiles déterminations mécaniques ne sont pas de l'ordre de celles qu'on peut mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, car elles dépassent même la portée ordinaire des études mathématiques.

Dans l'état actuel de la science, nous ne pouvons pas prévoir si les deux pôles magnétiques, c'est-à-dire les deux points où concourent les méridiens magnétiques, feront le tour entier des pôles de la terre, ou s'ils ne feront que se balancer à droite et à gauche d'une position moyenne. Quant à l'équateur magnétique et à l'ensemble des lignes d'aimantation, il semble qu'ils se transportent d'un mou-

vement continu vers l'ouest. Depuis les premières observations, ils sont passés d'Europe en Amérique. Au bout de plusieurs autres siècles, ils auront probablement fait le tour entier de la terre, et nous reviendront situés comme au XVIe et au XVIIe siècle. Pour concevoir ce singulier transport, j'ai déjà indiqué qu'il fallait admettre que la croûte terrestre déjà solidifiée qui forme nos continens marche plus vite vers l'orient que le noyau central incandescent, et qu'ainsi les lignes magnétiques qui dépendent à la fois de la partie superficielle et de la partie centrale doivent rester en arrière, c'est-à-dire vers l'ouest, par rapport aux continens, qui vont plus vite vers l'orient que le reste de la masse terrestre. D'autres phénomènes du reste conduisent à la même manière de voir. Voilà donc bien des choses curieuses que l'étude du magnétisme terrestre nous dévoilera un jour.

J'ai déjà dit que l'aurore boréale, qui est un phénomène électrique, agit sur l'aiguille aimantée, et rien n'est plus concevable; mais il est d'autres circonstances où, sans aucune cause perturbatrice apparente, l'aiguille s'agite, prend des mouvemens irréguliers, avance de plusieurs minutes dans un sens, puis recule de l'autre côté de sa position primitive. On a appelé ces singulières perturbations *orages magnétiques*. Il eût été sans doute plus exact de dire *orages électriques*. Ils s'observent au même instant physique tout autour de la terre. A Toronto dans l'Amérique du Nord, à Londres, à Paris, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, l'aiguille ressent au même moment la même influence. On en avait tiré l'espoir de déterminer ainsi les longitudes de divers lieux, et M. de Humboldt avait même parlé de longitudes magnétiques; mais la difficulté consiste à saisir un point précis dans la perturbation. Le commencement, le milieu, la fin du phénomène ne sont pas nettement tranchés. M. Arago, qui avait d'abord beaucoup patroné ces observations simultanées d'orages magnétiques, s'était définitivement prononcé contre les longitudes magnétiques. On conçoit assez facilement qu'une agitation intérieure du globe, un tremblement même insensible de la masse des continens qui flottent sur le noyau en fusion de la terre, peuvent troubler le courant continu d'électricité qui circule dans l'intérieur du globe, et comme c'est ce courant qui dirige les aiguilles, celles-ci suivront toutes les phases du courant auquel elles obéissent. La marche saccadée des effets produits alors est bien analogue à ce que nous voyons l'électricité faire dans plusieurs circonstances, et notamment dans les orages de foudre. La masse de faits recueillis et imprimés en Angleterre et en Russie est vraiment formidable, et je pense que ce sera plutôt en vérifiant sur ces faits des idées préconçues qu'en les coordonnant *à priori*, qu'on en tirera quelque

chose d'utile aux progrès de la physique. Nos historiens modernes sont fort embarrassés de la masse des documens que renferment les feuilles quotidiennes et les mémoires particuliers : il en est de même pour les physiciens qui veulent constituer un ensemble de toutes les observations publiées depuis quelques années sur le magnétisme terrestre. On a d'abord songé à se procurer ces observations, il faut maintenant trouver un moyen de les utiliser. C'est là un beau sujet de prix pour les académies !

Il y a en Angleterre un district où les tremblemens de terre sont presque continuels. Il serait curieux de voir si l'aiguille aimantée en ressentirait l'influence. On sait qu'après une de ces crises de la nature, M. de Humboldt a trouvé en Amérique que la direction de la boussole avait été notablement changée, ce qui indiquait un changement dans la direction que suivaient les courans électriques. Or la dislocation des couches du sol doit probablement produire des effets du même genre.

Outre les pôles magnétiques, il y a d'autres points remarquables sur le globe : ce sont ceux où la force magnétique est plus grande ou plus petite que dans les régions environnantes. Ces points ont été appelés *pôles* ou *foyers d'intensité*. Le mot de *foyers* semble une dénomination assez bizarre, car c'est en Sibérie et au Canada, c'est-à-dire dans les deux localités les plus froides des deux continens, que sont situés deux de ces foyers d'intensité. Ils paraissent du reste agir énergiquement l'un et l'autre sur les aurores boréales, qui tantôt ont leur milieu dirigé vers le foyer de l'est, tantôt vers le foyer d'intensité de l'ouest. C'est à ce dernier que sont coordonnées nos aurores boréales de France et d'Europe. Les cartes de Gauss donnent aussi des points de plus faible intensité. L'île de Sainte-Hélène occupe un de ces points. En général, la force magnétique du globe va croissant des régions tropicales vers les pôles, et elle varie plus que du simple au double entre les localités où l'intensité est la plus forte et celles où elle est à son minimum. Si l'on pouvait admettre que c'est aux endroits où la croûte solide du globe est la plus épaisse que se trouvent situés les points de moindre intensité, ces points acquerraient par là une importance très grande. C'est dans les régions polaires qu'on trouve les plus grandes intensités, et c'est en hiver que l'intensité est la plus forte, car la chaleur est contraire à la conductibilité électrique, et l'on a observé que quand un câble télégraphique sous-marin atteint une grande profondeur dans une eau par suite plus froide, la transmission électrique gagne sensiblement par l'augmentation d'énergie du courant qui parcourt le fil porteur des dépêches.

On a cherché, en s'élevant sur les montagnes et en ballon et en

descendant dans les mines profondes, à reconnaître quelles variations subit le magnétisme de la terre quand on se rapproche ou qu'on s'éloigne de son centre, mais on n'a rien obtenu de positif et de bien avéré sur ces questions, où cependant sont intervenus MM. Gay-Lussac, Biot, de Humboldt et Bravais.

La conclusion à laquelle nous ramènent ces diverses observations, c'est que notre globe est un vaste aimant sphérique qui doit son magnétisme à des courans électriques allant de l'est à l'ouest, et qui éprouvent des influences appréciables du soleil et de la lune, considérés eux-mêmes comme d'autres aimans. De plus, la chaleur du soleil tourmente de mille manières les élémens magnétiques de ce globe, lesquels subissent encore des changemens séculaires, dus sans doute aux modifications de la constitution intérieure de la terre, et qui pourront, dans un avenir lointain, nous fournir des lumières sur ce qui se passe dans ces invisibles et inaccessibles régions, et enfin, suivant le vers de Virgile,

Pandere res altâ terrâ et caligine mersas.
« Révéler les secrets du monde souterrain ! »

BABINET, de l'Institut.

DES

ÉVÉNEMENS DE L'INDE

« Deux lois ennemies se contemplent en rugissant; elles pourraient se toucher pendant l'éternité, sans pouvoir jamais s'aimer. Entre elles, point de traités, point d'accommodement, point de transaction possible..... La guerre entre nous est naturelle, la paix forcée. Dès que le chrétien et le musulman viennent à se toucher, l'un des deux doit servir ou périr. » Ainsi disait l'homme inspiré qu'on a appelé le prophète du passé, Joseph de Maistre. Il s'est trouvé qu'il avait aussi prophétisé l'avenir, car les événemens dont l'Inde est aujourd'hui le théâtre ne sont que l'accomplissement de ses paroles. Il ne faut pas s'y tromper, — et c'est ce qui doit rallier à la cause de l'Angleterre quiconque porte un cœur libre, — la guerre de l'Inde n'est encore qu'une des phases de la lutte de la barbarie et de la civilisation; c'est encore le duel du Coran et de l'Évangile. La lutte que les Anglais soutiennent en ce moment dans l'Inde n'est qu'un des actes du drame de notre civilisation. Charles-Martel au champ de bataille de Poitiers, Godefroy de Bouillon et saint Louis aux croisades, l'Espagne à Grenade, Juan d'Autriche à Lépante, Sobieski à Vienne, Charles X à Alger, sont les acteurs et les héros de cette grande tragédie, aujourd'hui transportée dans le vieux monde asiatique. La révolte de l'Inde est tombée sur l'Angleterre comme la foudre; elle a fait jaillir un tourbillon de poussière, de ruines et de ténèbres dans lequel il est difficile de se reconnaître. Cependant la lumière commence à se faire dans ce chaos, et, à nos yeux, il en ressort clairement que c'est l'islamisme qui tente un suprême effort pour ressaisir dans l'Asie l'empire que pour jamais il a perdu en Europe.

Un des témoignages les plus visibles de la présence de l'islamisme au fond de cette révolte, ce sont précisément les cruautés abominables dont elle a été souillée. Jamais, livrés à eux-mêmes, à leurs instincts, à leur nature, à leurs traditions, jamais les Indiens n'auraient commis de pareils actes de barbarie. L'Indien est naturellement doux et passif, il est patient et tolérant. Au contraire le premier dogme de l'islamisme est l'extermination des infidèles; c'est la conquête par le fer et par le feu. Mahomet promet les félicités éternelles à tous ceux qui feront la guerre aux ennemis de sa religion, et le croyant acquiert autant de gages pour le paradis qu'il massacre de femmes et d'enfans. Dans cette série d'horribles outrages accomplis dans l'Inde sur les femmes prisonnières, il ne faut pas voir seulement la soif de sang et de luxure de bêtes sauvages; il y faut signaler aussi un plan systématique, un dessein religieux et politique, suivi avec une résolution et une constance infernales. Ce n'est pas sans raison qu'il a été dit que partout où il se commettait des excès sanglans, des actes extraordinaires de cruauté, on reconnaissait la trace du fanatisme religieux. En déshonorant les femmes des chrétiens, les musulmans voulaient déshonorer la religion chrétienne. On sait avec quel soin jaloux les femmes sont, chez eux, soustraites aux yeux des hommes; les regards étrangers sont pour les femmes des musulmans comme autant d'attouchemens profanes. Il y a quelques mois, on riait des précautions que prenait la reine d'Oude en débarquant en Angleterre pour se dérober à la vue du public, et du triple rempart de voiles dans lequel elle s'enveloppait; mais cela seul donne la mesure de l'outrage que dans leur pensée les révoltés mahométans faisaient subir aux malheureuses femmes tombées dans leurs mains. Il est hors de doute que ces atrocités faisaient partie d'un système, et un journal anglais a pu dire justement : « Il faut qu'on sache, quoi qu'il nous en coûte de le dire, que les femmes et les jeunes filles tombées aux mains de la populace de Delhi ont été promenées en procession pendant plusieurs heures dans la rue principale de la ville, avec toutes les horreurs qui pouvaient les dégrader aux yeux de la population, avant de subir les dernières brutalités et les dernières cruautés qui ensuite ont été accomplies sur elles aux yeux de milliers d'hommes. Tout cela a été fait avec le propos délibéré de déshonorer l'Angleterre, l'Europe, la domination chrétienne et une reine chrétienne. »

Un autre signe encore de la prédominance des mahométans dans la révolte, c'est le concert remarquable avec lequel les insurgés se sont concentrés sur Delhi, et l'empressement qu'ils ont mis à rétablir sur le trône le descendant des empereurs. Delhi est la capitale de l'islamisme dans l'Inde: il en est le siége traditionnel et monumental.

C'est la ville sainte vers laquelle les anciens dominateurs et tyrans du pays tournaient toujours leurs regards, et vers laquelle ils ont immédiatement dirigé leur marche. En ce moment encore, on dit que les Indiens restés fidèles à l'Angleterre ne pensent qu'avec douleur au châtiment réservé à leur cité religieuse, et qu'ils disent à leurs officiers : « Épargnez Delhi! » A quoi les Anglais répondent avec rage : « Épargner Delhi! Oui, nous en épargnerons une pierre; nous la laisserons pour montrer la place où fut Delhi, et nous passerons la charrue sur les ruines de ses palais et de ses temples... » tandis que d'autres disent, plus altérés encore de vengeance : « Non, nous n'en garderons pas même une pierre; nous sèmerons du sel sur cette ville maudite, et, comme de Sodome et de Gomorrhe, on en cherchera vainement la trace. » Les Anglais auront à juger, quand ils auront repris Delhi, s'il sera de leur intérêt d'exécuter ces sévères menaces; peut-être trouveront-ils à la fois et plus politique et plus facile d'installer à Delhi même le siége de leur gouvernement, et après avoir supprimé cet ignoble fétiche d'empereur qu'ils y avaient conservé, de le remplacer par un préfet militaire, et de planter la croix avec le sabre sur toutes les mosquées.

Car il paraît qu'il y a encore un empereur de l'Inde, une espèce de mannequin que les Anglais laissent assis ou accroupi sur un simulacre de trône, et auquel ils paient encore, sans doute pour la dernière fois, une pension de 4 millions de francs. Les pensions que le gouvernement de l'Inde paie ainsi à des princes dépossédés se montent à environ 25 millions. Le triste héritier de l'empire des Mogols est actuellement dans la position d'un « empereur malgré lui, » et on raconte de lui et de sa cour des scènes qui figureraient convenablement dans *l'Ours et le Pacha*. A coup sûr, il aurait préféré la jouissance paisible et satisfaite de son palais, de sa pension et de ses femmes, aux dangereuses grandeurs qui lui ont été imposées; mais les révoltés avaient besoin de lui pour drapeau et se sont emparés sans cérémonie de son nom et de sa personne. Jamais sans doute le métier de roi ne lui avait été aussi dur; on le force de sortir au soleil, et on lui tire aux oreilles des coups de fusil qui le font sauter comme si on lui jetait des pétards dans les jambes. Un journal indien a publié une lettre fort curieuse d'un indigène renfermé dans Delhi, et qui dit : « On a pris les princes pour en faire des officiers, les pauvres malheureux! On les force quelquefois à sortir hors de la ville, et au soleil; ils tremblent de tous leurs membres quand ils entendent les canons et les fusils. Ils ne savent pas commander; leurs soldats se moquent d'eux... Le roi envoie des bonbons aux troupes qui tiennent la campagne... La cour, les femmes et les princes regrettent leurs bons jours perdus, et regardent comme

un grand malheur l'arrivée des insurgés. Les princes ne peuvent pas même comprendre les cipayes sans interprètes. Les boulets détruisent beaucoup de maisons dans la ville; les dalles de marbre de l'appartement du roi sont brisées. Le roi a des peurs affreuses quand une bombe éclate dans le palais et que les princes viennent lui en montrer les morceaux. » Et voilà la dynastie de Shahabaam avec laquelle on parle en Europe de reconstruire un empire indien!

Quoi que ce fût cependant, c'était un drapeau, le symbole de la religion et de la tradition. Les mahométans de l'Inde n'ont jamais renoncé à ressaisir leur ancienne domination; chaque jour, dans les mosquées, ils offraient publiquement des prières pour le rétablissement du roi de Delhi sur le trône de ses ancêtres, et les Anglais ne s'en inquiétaient pas. La masse de correspondances qui remplit depuis deux mois les journaux anglais jette progressivement le jour dans ces ténèbres séculaires. Les mahométans ne pouvaient pas se soulever seuls, il leur fallait la coopération des Hindous; or les Hindous n'avaient gardé de la conquête et de la domination musulmane que des souvenirs indélébiles d'oppression, de cruauté et de massacre. Jamais les Hindous ne se seraient révoltés, si on ne leur avait fait croire que les Anglais voulaient les convertir par la force, et c'est cette idée, jetée au milieu d'eux avec une habileté profonde, qui leur a mis les armes à la main.

On a pu voir par les proclamations que les chefs insurgés ont adressées aux populations avec quel art cette crainte a été exploitée. Il est dit dans celle des officiers de l'armée de Delhi : « Il est bien connu que les Anglais avaient le mauvais dessein de détruire la religion de l'armée hindoue et de convertir le peuple par force au christianisme. C'est pourquoi, et seulement à cause de la religion, nous nous sommes unis avec le peuple, et après avoir tué tous les infidèles, nous avons rétabli la dynastie de Delhi... Il est nécessaire que les Hindous et les musulmans soient unis dans cette lutte... Copiez cette proclamation, et affichez-la partout où vous pourrez... » Dans tous les appels faits aux Hindous pour les entraîner à la révolte, il faut remarquer un trait particulier : toujours il leur est dit que les Anglais veulent les convertir par force ou par fraude. Ce n'est pas la prédication qu'ils redoutent; tous les témoignages s'accordent au contraire pour reconnaître chez les Hindous une très grande tolérance spéculative et même une certaine prédilection pour la controverse théologique, tant qu'elle se borne à l'emploi de la force morale. C'est ce qu'a très bien signalé M. Disraeli, quand il a dit dans la chambre des communes : « La population hindoue en général, et à l'exception des musulmans, reçoit une éducation qui la dispose singulièrement à la recherche théologique. Il n'y a pas de peuple qui

prenne plus d'intérêt aux discussions religieuses. C'est une très ancienne race, possédant une masse considérable de traditions; l'éducation dans l'Inde repose surtout sur la religion, ainsi que les lois et les titres de propriété, et il n'y a pas de race au monde qui soit mieux armée pour la discussion théologique. L'Hindou est toujours prêt à controverser avec le missionnaire... Mais ce qu'il craint, ce qu'il redoute par-dessus tout, c'est l'union de la prédication avec la force... » Et ce que disait là M. Disraeli a été confirmé par les écrivains qui connaissent le mieux l'Inde. Ils disent que les Hindous, au lieu de fuir l'instruction et la discussion en matière religieuse, les recherchent au contraire, et qu'ils reçoivent très bien les prédicateurs de la religion chrétienne tant qu'ils ne font que prêcher. Il y a beaucoup de missionnaires disséminés sur tout le territoire de l'Inde, et on ne les voit jamais ni persécutés, ni lapidés, ni insultés par la population, ce qui s'est vu plus d'une fois dans l'Europe chrétienne. Un écrivain qui signe « un vieil Indien » disait à ce propos : « Il y a un point sur lequel on se méprend beaucoup en Angleterre. Il faut qu'on sache que la grande masse de la population hindoue n'a aucune conviction raisonnée sur les principes de sa propre religion. C'est pour elle une affaire de tradition immémoriale, une légende théologique, une question de forme et de cérémonial, de coutume sociale. Sa vie est composée d'une série infinie de rites et de formes plus ou moins sacrés. Si le gouvernement s'avisait de toucher à ces formes,... il soulèverait plus d'alarmes et de résistance que n'en produirait l'établissement libre d'écoles chrétiennes ou de prédications chrétiennes sur tout le territoire.... » Les mahométans, les meneurs de la révolte, avaient admirablement saisi ce côté sensible de l'Hindou. Ils sont allés jusqu'à se servir de leur propre exemple, et du souvenir des conversions sanglantes opérées par les Mahmoud, les Timour et les Aureng-Zeb. Les Hindous avaient gardé la tradition de cette propagande par l'épée et par l'extermination que la conquête mahométane leur avait fait subir, et les mahométans eux-mêmes ont eu l'art profond de leur persuader que les Anglais leur réservaient un pareil sort. Il y a quelque temps, les missionnaires anglais dans l'Inde avaient protesté contre la tolérance excessive que le gouvernement montrait pour les superstitions les plus grossières du pays; cette démarche a été très bien exploitée par les meneurs de l'insurrection, et ils ont répandu dans le peuple une prétendue pétition adressée à la reine par les missionnaires, et qui est assez caractéristique pour que nous la citions. — Les pères disaient donc à la reine : « Dans le temps qu'il y avait des rois mahométans, ils savaient forcer leurs sujets à se faire mahométans, tandis que depuis soixante ans qu'il y a dans ce pays un gouverne-

ment chrétien, on n'a pas encore forcé un seul homme à se faire chrétien. Tippoo avait forcé des milliers d'Hindous à embrasser sa religion; mais votre majesté n'a pas encore fait un seul chrétien. Sous votre domination sont des cipayes de toutes les castes. Or voici le plan que nous vous prions d'adopter. Faites mélanger de la graisse de bœuf et de porc, et faites-la mettre dans les cartouches que vos cipayes mettent dans leur bouche. Au bout de six mois, vous leur apprendrez comment ils ont perdu leur caste, et une grande route sera ainsi ouverte à leur conversion. » A quoi on ajoutait : « Or, quand la reine vit cette pétition, elle en fut fort joyeuse, et elle dit : C'est une bonne idée; de cette façon, je ferai chrétiens tous mes cipayes. » Si étrange qu'elle paraisse, et quand même elle ne serait pas authentique, cette pièce donne la véritable clé de la révolte indienne. L'idée au nom de laquelle se sont révoltés les musulmans, c'est celle de religion et de domination; l'idée avec laquelle ils ont soulevé les Hindous, c'est celle de caste et de superstition sociale plus encore que religieuse. Toucher à de la graisse de bœuf, c'étai pour un Hindou perdre sa caste; perdre sa caste, c'était devenir le rebut et l'horreur de l'humanité, un être maudit que ne pouvaient plus voir ni sa mère ni son frère. Cette affaire des cartouches graissées, qui peut paraître si puérile, n'a pas été sans doute la cause unique ou la cause principale de la révolte, mais elle a été comme une étincelle qui met le feu à un amas de combustibles. Un coup de pistolet tiré sur un boulevard n'est pas la cause d'une révolution, mais il peut en être le signal. On avait persuadé aux Indiens que les Anglais leur distribuaient les nouvelles cartouches dans une intention perfide de propagande religieuse; on leur avait fait craindre pour ainsi dire un escamotage de leur caste. Ils devaient mordre innocemment dans le fruit maudit et se trouver parias sans le savoir. C'est avec cet épouvantail qu'on les a soulevés; ils ont eu peur d'être convertis par sortilége.

On a pu lire aussi dans les journaux la proclamation faite par le seul homme qui ait joué un rôle individuel et saillant dans l'insurrection, par Nana-Sahib, et dans laquelle il expose que le gouvernement anglais, ayant résolu de ravir aux mahométans et aux Indiens leur religion, a demandé en Angleterre des renforts considérables de troupes. Alors la reine d'Angleterre prévient le sultan qu'elle enverra ses forces par l'Égypte; mais le sultan adresse un firman au pacha d'Égypte pour lui défendre de laisser passer les Anglais, et il lui dit : « Si je le permettais, je ne pourrais plus montrer ma face devant Dieu; car mon jour peut venir aussi, et si les Anglais convertissent tout l'Hindostan à la religion chrétienne, ils en feront ensuite autant de mon royaume. » Il arrive donc que le pacha reçoit

les Anglais à coups de canon, en fait un grand carnage et détruit leur flotte. Pendant ce temps les Anglais de Calcutta, qui avaient distribué les cartouches aux Hindous, et qui attendaient des renforts pour réprimer l'insurrection, apprennent la destruction de leur armée de secours, et le gouverneur-général se couvre la tête de cendres.

Cette composition est une parabole et par conséquent la représentation d'une vérité. Quelles que soient les différences profondes qui divisent soit les musulmans et les Hindous, soit les musulmans entre eux, tous se réunissent cependant sur un terrain commun : la haine ou la crainte de la religion chrétienne. De beaucoup de témoignages il ressort que le moment de la guerre d'Orient, c'est-à-dire le moment où l'Europe chrétienne allait naïvement sauver le trône du successeur de Mahomet, était précisément celui que les mahométans de toute l'Asie avaient choisi pour secouer le joug ou exterminer la race des chrétiens. Dans l'Inde, ils n'attendaient qu'un signal, mais leur travail n'était pas encore achevé; ils ne s'étaient pas encore emparés des Hindous, et ils n'osèrent pas commencer seuls. En attendant, ils étaient, dit-on, en communication constante avec la Perse, et c'est de là qu'ils recevaient des nouvelles de la marche de la guerre d'Orient; leur système de télégraphie franc-maçonnique était régulièrement établi, et les Anglais n'y faisaient pas alors la moindre attention. On a été très surpris l'autre jour en Angleterre de trouver, dans des mémoires écrits et publiés par un Indien qui avait fait un voyage en Europe, le récit d'une entrevue qu'il avait eue avec Ali-Effendi, l'ambassadeur turc à Londres, et qui se terminait ainsi : « Après une longue conversation sur le gouvernement indien, nous prîmes congé de lui, en l'assurant que dans tous les temps nos services seraient à la disposition du gouvernement de l'islam toutes les fois qu'il les réclamerait. » L'effervescence qui commençait à agiter l'Inde pendant la guerre fut comprimée, sinon éteinte, par le retour de la paix; mais elle n'en était pas moins le symptôme d'un grave danger. Le gouvernement anglais ne l'ignora pas entièrement, mais il crut tout rentré dans l'ordre, et le gouverneur-général, lord Canning, écrivait : « La paix est rétablie en Europe, et son retour a fait disparaître le malaise et l'inquiétude qu'une guerre même éloignée avait soulevés dans la population indigène de certaines parties de l'Inde. »

Tout porte à croire que cette grande insurrection de l'Inde devait éclater pendant que l'Europe, l'Angleterre surtout, étaient occupées à la guerre d'Orient, et que la conclusion précipitée de la paix n'a pas été une surprise seulement pour l'Occident. Que l'action de la Russie fût pour quelque chose dans cette conjuration générale de l'Asie contre l'Angleterre, que les agens russes fussent les propaga-

teurs les plus actifs de ces bruits sourds qui annonçaient la chute prochaine de la puissance anglaise, c'est ce dont on ne devrait point s'étonner, quand même on pourrait le prouver. Après tout, la Russie eût été dans son droit et eût joué son jeu, et l'Angleterre eût été dans une position critique, si la guerre de Perse et l'insurrection de l'Inde, au lieu de partir comme des fusées après le feu d'artifice, avaient éclaté simultanément avec la guerre de Crimée.

Il y avait déjà longtemps que l'esprit de révolte se trahissait par des signes nombreux et certains, qui auraient frappé les yeux des Anglais, s'ils avaient voulu les ouvrir. Nous savons bien qu'on trouve toujours beaucoup de prophètes le lendemain des événemens; combien d'entre nous n'ont-ils pas découvert en 1849 les causes de la révolution de 1848! Aussi assistons-nous en ce moment à la révélation rétrospective d'une masse de symptômes petits et grands qui auraient dû dénoncer l'imminente révolte de l'Inde. Il y avait eu, dans les derniers temps, des assassinats et des incendies répétés. A Calcutta, on avait reçu plusieurs fois les avis d'une insurrection prochaine; des Hindous convertis avaient donné l'alarme aux chrétiens. Quiconque se souvient des signes qui précédaient autrefois dans Paris l'explosion d'une émeute, les promenades d'ouvriers, les regards provocateurs et les sourires insultans qui accueillaient les habits noirs, se fera une idée de l'aspect que présentaient les centres européens de l'Inde. Les domestiques indigènes parlaient tout haut devant les enfans et leur disaient que bientôt toutes les maisons appartiendraient à la race du sol. Les mahométans et les Hindous avaient un système de télégraphie secrète dont le mystère échappait complétement à leurs maîtres. Il y avait plus d'un an que les conspirateurs avaient commencé à mettre en circulation les *chupattis* ou gâteaux de froment qui servent de signe aux initiés. Un messager apporte à un chef de village six gâteaux, et lui dit : « Faites-en six autres, et envoyez-les au prochain village. » Ainsi fait-il, et la chaîne se continue, et le mot d'ordre fait son chemin. D'où est-il parti? Nul ne le sait. Une autre fois c'est un messager qui apporte au chef d'un régiment une fleur de lotus; la fleur passe de main en main; chaque soldat la prend, la regarde et la passe à son voisin sans dire un mot, et quand elle est arrivée au dernier homme de la troupe, celui-ci disparaît avec elle et va la porter à un autre régiment. La fleur de lotus a ainsi, depuis un an, fait le tour de toute l'armée indienne, et une circonstance importante, qui a été signalée en même temps, c'est que les officiers indigènes, dans cette dernière année, avaient refusé tout congé.

L'aveuglement des Anglais en face de tous les avertissemens ne peut s'expliquer que par le mépris qu'ils avaient pour la race indi-

gène. Jamais sans doute il n'y avait eu dans l'Inde une insurrection aussi formidable que celle qui vient d'éclater; mais les Anglais y avaient eu cependant à réprimer des tentatives qui auraient dû leur servir de leçon. Le plus illustre des généraux contemporains de Wellington, Charles Napier, eut à dompter, il y a quelques années, une révolte de plusieurs régimens du Bengale, et il le fit avec l'aide des Ghourkas, une race de montagnards qui aujourd'hui encore est très utile aux Anglais. La politique traditionnelle de l'Angleterre dans l'Inde a été de combattre les différentes populations les unes par les autres, et cette politique n'est pas de son invention dans l'histoire, car elle est aussi ancienne que la maxime : diviser pour régner. C'est une vérité, et non pas un paradoxe, que plus les Anglais ont agrandi leur domination dans l'Inde, plus ils l'ont affaiblie. Leurs hommes d'état les plus sagaces le comprenaient parfaitement, et ils protestaient vainement contre cette extension progressive et fatale de territoire que les conquérans eux-mêmes subissaient plus qu'ils ne la cherchaient. Il y a trente ans qu'un des oracles de l'Inde, sir Thomas Munro, écrivait : « Quand même nous pourrions soumettre l'Inde tout entière à notre domination, il est douteux que, soit pour les indigènes, soit pour nous, ce changement fût désirable. Un des effets de cette conquête serait que l'armée indienne, n'ayant plus à combattre des voisins belliqueux, perdrait graduellement sa discipline, que les troupes indigènes auraient le loisir de sentir leur propre force, et, faute d'autre emploi, la tourneraient contre leurs maîtres européens... » Un autre Anglais connaissant parfaitement l'Inde, sir Henry Russell, disait aussi : « Le danger que nous avons le plus à redouter est sous nos pieds. Une révolte bien menée de nos sujets indigènes, ou un grand mécontentement de nos troupes indigènes, voilà l'événement qui menace le plus probablement notre puissance, et la sphère de ce danger est nécessairement agrandie par chaque nouvelle adjonction de territoire. L'accroissement de nos sujets, plus encore de nos troupes indigènes, augmente, non pas notre force, mais notre faiblesse. Entre eux et nous, il ne peut y avoir échange de sentimens. Nous serons toujours des étrangers, et l'objet de la haine et de la jalousie que ne cesse jamais d'inspirer une domination étrangère. » Ces avertissemens n'empêchèrent pourtant pas le dernier gouverneur-général de l'Inde, lord Dalhousie, de pousser à toute extrémité le système d'annexion, et seulement sous son administration la domination anglaise s'augmenta de treize royaumes ou états indiens comprenant un territoire plus grand que celui de la Grande-Bretagne.

Nous accumulons ici les témoignages des Anglais les plus éclairés et les plus compétens, parce qu'ils ont plus d'autorité que tout ce

que nous pourrions dire, et entre tous il n'en est pas de plus éclatant que ceux du héros de l'Inde, Charles Napier. C'est lui qui disait il n'y a pas plus de quatre ans, et après avoir réprimé la tentative d'insurrection militaire que nous rappelions tout à l'heure : « Une révolte des cipayes est le danger le plus formidable dont soit menacé notre empire indien. Le gouverneur-général a traité cette tentative de rébellion très légèrement,... après qu'elle avait été réprimée; mais lui et ceux qui pensent comme lui s'y connaissent bien peu. Les serviteurs les plus habiles et les plus expérimentés de la compagnie regardent la révolte militaire comme un des plus grands dangers de l'Inde, un danger qui peut éclater d'une manière inattendue, et qui, si on ne fait pas attention aux premiers symptômes, ébranlera dans ses fondemens la domination de l'Angleterre. » Dans ces circonstances critiques, le général Napier avait pris sur lui de licencier les régimens rebelles et de les remplacer, comme nous l'avons dit, par des montagnards ghourkas. Lord Dalhousie, alors gouverneur-général, se formalisa de n'avoir pas été consulté, et l'irascible et bouillant Napier donna sa démission et s'en retourna en Angleterre. Il écrivit à son vieux général, au duc de Wellington, pour lui donner l'explication de sa conduite, et il lui disait : « C'était une grande crise, et il fallait des mesures immédiates... Lord Dalhousie dit que j'aurais dû consulter le conseil suprême de Calcutta. Mylord, quand il y avait 40,000 hommes couvant la révolte, un grand nombre en révolte ouverte, 60,000 Sickhs armés tout prêts à se soulever, est-ce que je pouvais perdre cinq semaines à consulter le conseil de Calcutta? Et quelle espèce d'avis ces messieurs pouvaient-ils me donner dans un pareil moment?... » Napier quitta l'Inde en secouant sur elle la poussière de ses bottes; il rentra en Angleterre le cœur plein d'un fiel qu'il épancha en flots d'amertume et d'éloquence. Il faut lire dans ses *Mémoires*, publiés par son frère, l'illustre auteur de l'*Histoire de la Guerre péninsulaire*, les critiques sanglantes qu'il infligeait à l'organisation militaire et administrative de l'Inde. Il prédisait ouvertement la catastrophe qui vient de fondre sur l'empire anglais, et il disait : « Après tout, ce n'est pas mon affaire; je serai mort quand ce que je prévois arrivera, mais cela arrivera. J'écrirais bien ce que je dis là si la compagnie voulait en profiter, mais elle ne le fera pas, elle prendra tout de moi en mauvaise part, et je ne veux pas jouer le rôle de Cassandre pour faire rire les directeurs. » En des paroles plus élevées encore et plus solennelles, le vieux duc de Wellington, déplorant le délabrement dans lequel était tombée l'organisation militaire de son pays, et faisant allusion à des dangers qui ne venaient pas de l'Orient, disait : « Je suis arrivé à la soixante-dix-sep-

tième année d'une vie passée dans l'honneur. J'espère que le Tout-Puissant m'épargnera d'être le témoin de la tragédie contre laquelle je conjure en vain mes concitoyens de se prémunir. »

On a pu voir que, pendant que l'armée du Bengale se révoltait tout entière, les armées de Bombay et de Madras restaient comparativement tranquilles, du moins jusqu'à présent. Cette différence d'esprit dans les armées de l'Inde tient à la différence de leur organisation. On a voulu faire de l'armée du Bengale une armée de choix, une troupe d'élite, et on l'a recrutée exclusivement dans les hautes classes, ou, pour parler plus exactement, dans les hautes castes. On pourrait dire que les régimens du Bengale étaient des régimens aristocratiques, comme ceux de Bombay et de Madras étaient des régimens démocratiques, ou du moins composés de la fusion de toutes les classes et de toutes les castes. Il est arrivé qu'on a fait de l'armée du Bengale une armée de prêtres, de prêtres avec leurs dogmes, leur liturgie, leur cérémonial et leurs mystères. Au lieu de trouer à coups d'épée cette fantasmagorie théologique, on l'a soigneusement nourrie, entretenue et fomentée jusqu'au jour où elle s'est retournée en armes contre la puissance qui l'avait laissée vivre et qui aurait dû l'écraser. Les Anglais, en respectant les préjugés et l'orgueil de caste des brahmanes, sont arrivés à composer dans le Bengale une milice qui ressemblait aux prétoriens des empereurs romains et aux janissaires des sultans. On sait comment les prétoriens ont pendant longtemps fait et défait l'empire romain; les janissaires en auraient fait autant, si un sultan résolu ne s'était pas délivré d'eux par une effroyable exécution qui fut un grand acte politique. Les Anglais se sont laissé surprendre, et ils portent aujourd'hui la peine de leur aveuglement. Les avertissemens pourtant ne leur avaient pas manqué. Le général Charles Napier écrivait en 1850 au duc de Wellington : « Le plus grand danger de l'armée indienne, c'est l'immense influence donnée à l'esprit de caste... Dans toutes les révoltes, ce sont toujours les brahmanes qui sont en tête... » Il disait encore : « Le système que l'on suit ici, c'est d'écraser le plébéien et de protéger l'aristocrate, qui est notre ennemi mortel. Il est notre ennemi de toute nécessité, car nous prenons sa place; il descend dans l'échelle sociale, et nous lui mettons les pieds sur la tête. L'homme du peuple, nous le ruinons, et cependant il serait notre ami. C'est sur lui pourtant que nous devons compter pour conserver l'Inde... Nul ne peut prédire le résultat final de notre conquête; mais, si nous tendions la main au peuple, nous aurions l'Inde pour des siècles. La justice, la justice rigoureuse et sévère ferait des miracles; elle a sa base dans le désir naturel de l'homme d'être protégé contre la cruauté, et elle a un fondement inébranlable. L'Inde sera sûre quand elle sera

ainsi gouvernée; mais, de la manière dont on se conduit, je suis stupéfait que nous puissions la garder une seule année. »

Le général Napier n'était pas seul à signaler le danger de la prédominance de la caste dans l'armée indigène. Un autre officier supérieur, qui a servi trente ans dans l'Inde et qui y est bien connu, le général Jacob, avait, il y a quelques années, adressé au gouvernement anglais un rapport qui fut alors enterré dans les cartons et qui vient d'être exhumé avec beaucoup d'autres. Le général Jacob y disait : « Le mal dont je parle est très grave. Enrôler dans l'armée indienne des hommes d'une certaine caste ou d'une certaine croyance à l'exclusion des autres, c'est soumettre l'armée au contrôle, non pas du gouvernement et du code militaire, mais des brahmanes et des prêtres. En vertu de ce système, on ne prend pas un homme parce qu'il est propre à faire un soldat, parce qu'il est fort, docile et courageux, mais parce qu'il est deux fois adorateur de Vischnou. Quelles que soient ses qualités, un homme qui ne veut pas adorer comme son créateur un caillou peint en rouge, ou un homme qui aura été cordonnier par exemple, ne sera pas admis dans les rangs de l'armée du Bengale, pour ne pas offusquer les oisifs et insolens brahmanes. C'est là ce qui détruit toute discipline. Par cette raison, un soldat du Bengale a bien plus peur de manquer à la caste que de manquer au code militaire, et s'arroge ainsi une indépendance incompatible avec toute règle salutaire. La trahison, la sédition, les désordres de tout genre peuvent faire leur chemin dans les rangs des simples soldats, sans que les officiers en sachent rien, quand tous les hommes sont de la même caste, et observent leurs règles particulières plus que la discipline militaire. Le mal va si loin, que j'ai vu un officier supérieur dans le Bengale exprimer ses regrets d'avoir été obligé de renvoyer un excellent cipaye parce que les autres avaient découvert qu'il était d'une caste inférieure et avaient demandé son renvoi. Cela étonne un officier de l'armée de Bombay; mais c'est l'état normal de l'armée du Bengale... » Le général Jacob conclut en ces termes : « Le remède est clair : ne prendre aucun souci de la caste, quand on enrôle les hommes. Si, parmi ceux qui sont déjà au service, il y en a qui se plaignent, qu'on leur déclare que le gouvernement se soucie comme d'une épingle d'avoir des Hindous, ou des musulmans, ou des brahmanes ou autres, pourvu qu'il ait de bons soldats... »

Voici donc quel a été le principal défaut de l'organisation et de la composition de l'armée indigène, et ce qui a fait qu'au jour marqué pour la révolte elle a suivi le mot d'ordre avec un si grand ensemble. Les avertissemens réitérés des généraux qui revenaient de l'Inde n'avaient pas le pouvoir de réveiller la torpeur ni de secouer la routine du gouvernement, et cette indifférence, il faut le dire,

était partagée par le pays. Rien n'était plus impopulaire que les affaires des Indes, et quand dans le parlement elles étaient mises sur le tapis, la salle se vidait par enchantement. Il a fallu un coup de tonnerre pour tirer l'Angleterre de ce fatal sommeil.

Il paraît que l'insurrection devait éclater simultanément sur tous les points, et si ce projet avait réussi, les Anglais auraient probablement été écrasés séparément sous des masses irrésistibles. Ils ne s'attendaient à rien, ils dormaient; ils étaient si peu instruits du véritable état de l'armée, qu'au commencement de la révolte, croyant n'avoir affaire qu'aux Hindous à cause des cartouches, ils comptaient se servir des musulmans pour les réduire. Ils avaient fait de Delhi une immense forteresse avec des fossés et de nouvelles murailles, ils y avaient accumulé des parcs d'artillerie, des magasins de poudre et des munitions considérables, et cette place redoutable n'avait pas même une garnison anglaise. Les révoltés la tenaient déjà dans leurs mains et n'ont eu qu'à en changer le drapeau.

Nous ne pouvons entreprendre de retracer ici le tableau des événemens militaires qui suivent leur cours dans l'Inde, car c'est un tableau qui change d'aspect tous les jours. Nous ne voulons pas non plus nous arrêter sur les épouvantables barbaries que les révoltés ont exercées sur les hommes, les femmes et les enfans; c'est à faire frémir et à faire rougir pour l'humanité. Et à ceux qui voudraient voir dans cette guerre une guerre d'indépendance, on peut demander quelle nationalité, quelle société pourraient être fondées par de pareils monstres!

Il y a quelque chose de caractéristique à observer dans l'effet que ces hideux outrages ont produit en Angleterre. Le sentiment de la supériorité blessée, de l'orgueil de race insulté, s'y révèle en traits brûlans. Les Anglais se sentent attaqués et atteints dans la fierté de leur peau blanche. Le viol des femmes et des filles d'Albion, cette profanation violente et sanglante de la chasteté blanche, les exaspère et les rend furieux. L'outrage fait aux femmes anglaises ne les a pas seulement irrités, il les a stupéfiés. Ils n'avaient pas plus de crainte des Indiens que les créoles n'en auraient des nègres. Le plus grand et le plus puissant des journaux anglais exprimait ce sentiment lorsqu'il disait : « Nous avions cru que notre nom de citoyen anglais, plus grand que celui de citoyen romain, serait pour nous un bouclier, qu'une sorte de palladium protégerait le sang anglais contre les derniers outrages, même en de pareilles extrémités. » Un officier anglais, après avoir raconté les horreurs dont il avait été témoin, écrit : « Il ne faut pas qu'un seul Asiatique ayant déshonoré une femme anglaise reste sur la terre pour s'en vanter! » Et une *revue* anglaise disait l'autre jour : « La mort doit être le châtiment de tout Indien qui a trempé ses mains dans le sang anglais et qui a outragé

la chasteté anglaise. » Ils ne disent pas la chasteté des femmes, ils disent la chasteté des Anglaises, et à leurs yeux ce n'est pas la même.

Nous comprenons les transports de fureur, la soif de sang que ces crimes doivent allumer dans le cœur des Anglais; mais quand ils auront fait sauter des milliers d'hommes à la bouche des canons, que retireront-ils de cette sanglante représaille? Ils ne luttent pas à armes égales, et nous ne connaissons, dans l'exercice de la vengeance, rien de plus amer que le sentiment de l'impuissance. Quand Macduff apprend que Macbeth a fait tuer sa femme et ses petits-enfans, et quand, pour apaiser sa douleur, on lui parle de vengeance, il jette ce superbe cri de désespoir : « Il n'a pas d'enfans! »

Au milieu de l'impression douloureuse causée en Angleterre par ces événemens, un cri d'accusation s'est fait entendre. Et contre qui? Contre les missionnaires chrétiens, contre les sociétés bibliques, contre les hommes et les femmes qui consacrent leur vie à la propagation de l'Évangile! Est-ce réellement possible? et l'Angleterre est-elle donc tellement tombée qu'elle soit prête à renier ce qui fait sa plus grande gloire, nous dirons ce qui fait sa plus grande force? Est-ce bien dans la langue anglaise que sont proférées de pareilles récriminations? Mais, grand Dieu! si l'Angleterre n'était pas avant tout missionnaire dans l'Asie, si elle n'y tenait pas le drapeau du christianisme et de la civilisation, qui donc, excepté les actionnaires de sa compagnie, s'inquiéterait de l'y voir vivre ou mourir? Et quel intérêt veut-elle que les peuples chrétiens prennent à la prospérité ou à la faillite de ses boutiques? Nous entendons dire que la révolte de l'Inde a été provoquée par les prédications chrétiennes et par le prosélytisme religieux! Il est probable que ces accusations ont été proférées partout où, depuis dix-huit siècles, la liberté chrétienne est allée détruire la barbarie ou remplacer les civilisations pourries. La vérité est que dans l'Inde le gouvernement anglais, le gouvernement officiel, n'a jamais fait qu'entraver autant qu'il le pouvait la propagande religieuse. Ce sont les efforts persévérans des missionnaires et des sociétés évangéliques qui lui ont arraché toutes les réformes qu'il a faites dans la législation barbare du pays. Et encore qu'a-t-il fait dans cette voie? Rien que supprimer des superstitions et des coutumes qui offensaient l'humanité. Il a mis un terme à cette loi barbare qui condamnait les femmes à se brûler après la mort de leurs maris; il a aboli cette autre loi qui défendait aux veuves de se remarier, et celle qui entraînait de droit la confiscation des biens de tout indigène converti au christianisme. Voilà les vraies raisons, plus encore que les cartouches graissées, qui ont amené la révolte; car, dans une organisation sociale où les lois et les coutumes sont indissolublement liées à la religion, toute réforme qui émancipait le

citoyen attaquait l'autorité du prêtre. Mais en admettant même que les Anglais dussent observer la neutralité en matière de religions, ils ne la transgressaient pas en assurant à tous leurs sujets, de toute race et de toute caste, la jouissance de leur propre liberté, et si on veut leur défendre d'être prédicateurs, il faut du moins leur permettre d'être commissaires de police. Il y a certainement un reproche à adresser au gouvernement des Indes, mais c'est celui d'avoir plus d'une fois sacrifié aux idoles, de s'être fait, par politique et par calcul, l'adorateur ou tout au moins le préservateur de fétiches immondes, et d'avoir sanctionné par son appui et sa présence les obscènes mystères des religions asiatiques. Le gouvernement faisait si peu de prosélytisme, que dans ses écoles il ne donnait qu'une instruction séculière; il n'y admettait pas la Bible, et les livres ne devaient renfermer rien qui ressemblât à un enseignement religieux, de telle sorte que, pour ne pas offenser les religions indigènes, il n'en enseignait aucune, pas même la sienne. S'il avait moins craint de faire des chrétiens, il n'aurait pas à se défendre aujourd'hui contre des sauvages.

Il y a aussi des gens qui trouvent très mauvais et très déplacé que les Grecs s'insurgent contre les Turcs, ou les Italiens contre les Autrichiens, parce que cela dérange l'équilibre européen, et qui regardent la guerre de l'Inde comme une guerre de nationalité et d'indépendance. Bien profonds seront ceux qui pourront trouver le signe d'une nationalité dans cette tourbe et ce chaos de plus de cent millions d'individus avilis par un éternel esclavage, écrasés depuis des siècles par le talon de tous les conquérans. Quand on rappelle à ce propos l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique, on oublie qu'il y avait là un vrai peuple tout prêt à prendre sa place dans le monde, et précisément un peuple d'Anglais. Nous ouvrons la déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776, et nous y trouvons ce début simple et sublime : « Lorsque, dans le cours des événemens humains, il devient nécessaire pour un peuple de rompre les liens politiques qui l'attachaient à un autre peuple, et de prendre, parmi les puissances de la terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent des droits, le respect qui est dû à l'opinion de l'humanité demande qu'il proclame les causes qui le déterminent à cette séparation. Nous regardons comme évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : que tous les hommes sont créés égaux, qu'ils ont été dotés par leur Créateur de certains droits inaliénables, que parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur... » Et voici la fin : « Et pleins d'une ferme confiance dans la volonté de la divine Providence, nous engageons mutuellement au soutien de cette déclaration nos vies, nos fortunes et notre bien le plus sacré, l'honneur. »

De telles paroles font passer comme un courant d'air pur à travers les événemens sinistres dont nous nous occupons ici. Mais que l'on se figure l'Inde arrachée demain à la domination anglaise, croit-on qu'il en sortira quelque chose de semblable à l'Amérique? Ce serait comme si l'on ouvrait toutes les cages du Jardin des Plantes pour en lâcher dans le monde toutes les bêtes féroces.

Nous n'hésitons pas à dire que si l'Angleterre venait à perdre l'Inde, ce serait un plus grand malheur pour les Indiens que pour les Anglais, ce serait une calamité pour le genre humain. Les Anglais sont en Asie les représentans de la civilisation et des principes d'humanité, et si, par l'effort violent et soudain dont nous sommes aujourd'hui les témoins, les peuples de l'Inde échappaient à la domination de leurs maîtres actuels, ce ne serait que pour retomber sous le joug et sous le sabre de quelques tyrans sanguinaires et dans toutes les horreurs de la barbarie. Les Anglais ont été en réalité les libérateurs des Indiens; ils ont aboli dans l'Inde le règne des brigands pour y substituer le droit et la loi; ils y exercent le rôle de grands justiciers. Depuis une longue série de siècles, l'histoire de l'Inde n'était qu'une suite de massacres et d'exterminations. C'est la conquête anglaise qui a clos cette ère de sang, et sans vouloir faire du gouvernement des Anglais le modèle de toutes les vertus, on peut dire qu'il a été le plus humain, le plus doux et le plus juste que les Indiens eussent jamais connu. Les Anglais ont fertilisé l'Inde; ils y ont fait des routes, des chemins de fer; ils y ont établi l'ordre. Leur plus grande erreur, c'est d'avoir cru trop tôt qu'ils y avaient créé un peuple. Ils ont donné aux indigènes des libertés qu'ils n'étaient pas de force à porter. Il en arrive ce qui est toujours arrivé en pareil cas, le triomphe de la barbarie, le règne de la force aveugle et brutale.

Les Anglais avaient donné aux Indiens toutes les libertés de la métropole, jusqu'à la liberté de la presse. Et il ne faut pas croire qu'ils l'aient donnée en aveugles; ils savaient très bien ce qu'ils faisaient: ils savaient qu'ils fournissaient à des ennemis possibles une arme dangereuse. Mais la liberté de la presse est une institution anglaise, et les Anglais, à leur éternel honneur, se font un devoir d'implanter sur toute la surface du globe les institutions anglaises. Un homme de beaucoup d'esprit, le peintre Haydon (1), disait: « Partout où vont les Anglais, ils portent avec eux trois institutions, — le jury, les courses de chevaux et la peinture de portrait. » Les courses se font dans l'Inde absolument comme à Epsom ou à Chantilly; la peinture du portrait doit y être inoculée aussi, nous n'en doutons pas, de même

(1) Voyez sur le peintre Haydon la *Revue* du 15 août 1855.

que le drainage. Et quant au jury, croirait-on qu'au moment même où a éclaté la révolte, il était question de modifier la législation criminelle de l'Inde de manière à l'adapter aux lois indigènes, à donner à des juges indigènes le droit de justice sur les Anglais, et d'une justice plus arbitraire et plus sommaire qu'en Angleterre! Ce projet, qui, dit-on, avait jeté dans la consternation la population de Calcutta, prouve encore dans quelle profonde sécurité était le gouvernement.

Ce fut en 1835 que la liberté de la presse fut concédée dans l'Inde aux indigènes comme aux Anglais. Sir Thomas Munro, dont nous avons déjà invoqué le témoignage, en pressentait bien les effets. Il en craignait l'influence non sur le peuple, mais sur l'armée, et il disait : « Si nous pouvions être sûrs que la presse ne dût agir que sur le peuple, et après que la grande majorité se serait pénétrée de l'esprit de liberté, le danger d'une insurrection serait loin, et on aurait le temps de s'y préparer; mais, par notre situation particulière dans le pays, il n'en est pas ainsi, et le danger nous viendrait non pas du peuple, mais de l'armée. Dans les pays qui ne sont pas soumis à une domination étrangère, l'esprit de liberté pousse avec le progrès graduel de l'éducation dans le peuple; c'est son origine naturelle, et s'il devait pousser ainsi dans ce pays, sa marche serait tranquille et uniforme. Malheureusement nous ne pouvons nous attendre à cette rénovation silencieuse et paisible, car, à cause de la situation exceptionnelle dans laquelle l'Inde se trouvera placée, sous un gouvernement étranger, avec une presse libre et une armée indigène, l'esprit d'indépendance se fera jour dans cette armée longtemps avant que le peuple n'en ait même la pensée... L'armée n'attendra pas les lents effets de l'instruction dans le peuple et la croissance de la liberté dans son sein; mais elle commencera par agir seule pour renverser le gouvernement et pour recouvrer cette indépendance nationale que la presse lui aura bientôt appris à revendiquer. Les cipayes apprendront à comparer l'infériorité de leur paie et de leur rang avec la situation des officiers européens, à examiner les raisons de cette grande séparation, à calculer leurs propres forces, et à croire qu'il est de leur devoir de secouer un joug étranger, et de garder pour eux le rang et l'argent qu'on acquiert chez eux. Si la presse devient libre, elle leur enseignera tout cela, et plus encore. Leur réunion dans les garnisons et les cantonnemens leur permettra de se consulter et de concerter leurs plans; ils trouveront aisément des chefs. Leur patience, leur habitude de la discipline, leur expérience de la guerre, seront des élémens de succès; ils seront stimulés et par la passion du pouvoir et de l'indépendance, et par l'ambition et l'avarice... »

Tout ce que prévoyait Munro dans ces paroles si sages et si sa-

gaces est arrivé. L'enseignement que devait donner la presse n'a pas pénétré dans les couches inférieures; il n'y a que l'armée qui en ait profité, et elle s'en est fait une arme. Si l'on veut avoir une idée de la liberté dont jouissait la presse dans l'Inde, on n'a qu'à lire ce simple fragment qui a été publié dans un journal indigène, au plus fort de la révolte et sous la protection de la législation anglaise : « O Seigneur! disait ce journal, les Anglais ont eu une preuve de ta puissance. Hier ils étaient tout-puissans, aujourd'hui ils sont noyés dans le sang et prennent la fuite... Laissant leurs palanquins et leurs chars, ils se sont sauvés dans les jongles sans chapeaux et sans bottes... O Anglais! vous ne vous doutiez guère que le roi de Delhi remonterait sur son trône avec toute la pompe des Nadir, des Baber et des Timour?... »

Que l'on veuille bien se transporter de l'Inde anglaise dans l'Afrique française, et se demander quelle attitude prendrait le maréchal gouverneur de l'Algérie en face d'une démonstration de ce genre faite par des indigènes? Nous croyons que la procédure ne serait pas longue, nous croyons même que nous n'avons pas besoin d'aller en Afrique pour chercher des points de comparaison. Mais, et voici où l'on retrouve l'admirable respect des Anglais pour leurs institutions, le gouverneur-général de l'Inde, en suspendant momentanément la liberté de la presse, n'a pas cru pouvoir se dispenser de s'en justifier, et il a longuement exposé les raisons de force majeure qui le déterminaient à prendre cette mesure. Au lieu de prendre le rôle d'accusateur public, le gouvernement prend lui-même celui d'accusé et demande pardon au pays de porter la main sur une de ses franchises. Nous ne croyons pas qu'un plus bel hommage puisse être rendu par un gouvernement à la légalité et à la liberté.

La crise formidable que traverse l'Angleterre, certainement une des plus graves de son histoire, a excité des émotions de diverse nature dans les autres pays; cependant, il ne faut pas que les Anglais s'y trompent, le sentiment qui domine est celui d'une satisfaction mal déguisée. L'opinion populaire paie une dette nécessaire à l'humanité et aux plus simples convenances en réprouvant les excès commis par les révoltés; mais, ce devoir officiel une fois rempli, elle ne dissimule pas son contentement. Il faut que le peuple anglais se dise bien qu'il n'est pas aimé dans le monde; il est trop personnel pour que ses malheurs puissent être pour les autres peuples des malheurs de famille, et il a eu trop de bonheur dans l'histoire pour n'avoir pas provoqué une immense envie. Il y a des distinctions à faire parmi ceux qui se réjouissent des événemens actuels. Le parti catholique, en France et sur tout le continent, voit dans le coup qui frappe l'Angleterre le châtiment de l'hérésie, et célèbre comme des

leçons de la Providence les calamités qui tombent sur les ennemis de l'église. Quoi qu'on puisse penser de ce sentiment, on peut du moins dire qu'il n'a rien de vil; mais il y en a un autre beaucoup plus répandu, et pour lequel on ne saurait faire la même réserve : c'est celui des nombreux amis de la servitude et de la platitude par toute l'Europe, qui, jaloux d'avoir vu l'Angleterre rester à l'abri des révolutions qui les avaient eux-mêmes si rudement secoués, et de la voir résister à une pression de liberté cent fois plus forte que celle qui les avait fait sauter, triomphent aujourd'hui de la voir blessée au talon, et s'écrient : « Enfin! c'est donc son tour! »

Les Anglais du reste ont la conscience instinctive des vrais sentimens qu'ils inspirent, et ils ne mettent leur confiance qu'en eux-mêmes. M. Disraeli disait dans la chambre des communes : « Nous en sommes aujourd'hui à la première campagne; au mois de novembre probablement, nous commencerons la seconde. C'est de celle-ci que tout dépendra. L'Europe, l'Asie nous surveillent. Il faut que nous frappions des coups décisifs; autrement, si nous étions obligés d'entreprendre une troisième campagne, nous pourrions trouver sur la scène des acteurs que nous n'attendons pas, et qui ne seraient plus des princes de l'Inde. »

On s'est étonné que le gouvernement anglais n'envoyât pas ses troupes aux Indes dans des bâtimens à vapeur qui auraient pu contenir un bien plus grand nombre d'hommes que les bâtimens à voiles, et qui auraient l'avantage, actuellement si précieux, de la vitesse; mais il faut se dire que l'Angleterre envoyait là-bas tout ce qu'elle avait d'armée, qu'elle restait elle-même sans garnison, et que si elle n'avait pas gardé ce qu'elle a dans tous les temps appelé ses remparts de bois, elle aurait été entièrement sans défense. Lord Palmerston n'a fait aucune difficulté de l'avouer, et il disait dans la chambre des communes : « Si en cas d'événemens fortuits nous avions à faire appel aux ressources du pays, comment pourrions-nous le faire, si nos forces navales étaient à l'autre bout du monde? Sans doute nos vaisseaux à vapeur sont ici dans le repos et dans l'inaction; mais si tel ou tel événement survenait qui nous forçât à mettre en mer une grande flotte, comment ferions-nous quand nos vaisseaux seraient à transporter des troupes dans les mers de l'Inde? C'est pourquoi je pense qu'il eût été très imprudent d'expédier ces bâtimens en Asie; en fait, c'eût été tomber dans l'erreur que signalait le grand orateur de la Grèce en parlant des Perses. « Quand, disait-il, vous les frappez à une partie du corps, ils y portent la main, et laissent toutes les autres parties exposées aux coups. Gardez-vous, ô Athéniens! de suivre cet exemple insensé! » Je crois que nous serions tombés dans une semblable mé-

prise, si nous avions envoyé dans l'Inde les forces dont nous pouvons avoir besoin pour nous défendre chez nous. »

Les mêmes raisons qui font que l'Angleterre rencontre peu de sympathies sur le continent européen font aussi qu'elle en trouve de toutes naturelles de l'autre côté de l'Atlantique. La communauté des principes autant que celle de la race unit par des liens indissolubles les Anglais et les Américains, et ce n'est pas la première fois que l'Europe, au moment où elle croyait que les deux nations allaient en venir aux armes, a vu la voix du sang faire taire la voix de la colère. Les Anglais et les Américains se disputent beaucoup et souvent, c'est vrai ; mais ils se disputent dans la même langue. C'est donc sans surprise que nous avons vu la presse américaine, après avoir considéré la question au point de vue commercial, ajouter cette déclaration significative : « Mais la décadence et la chute de l'Angleterre auraient pour nous un intérêt bien autrement sérieux. Outre qu'elle est notre plus proche alliée et notre meilleure pratique, l'Angleterre est dans une position particulièrement intéressante pour nous, comme la tête et le refuge de la liberté en Europe. L'Angleterre est à peu près le seul pays d'Europe où l'on puisse parler, écrire, penser, agir librement. Si l'Angleterre était détruite, il n'y aurait pas de l'autre côté de l'Océan une digue contre la tyrannie des races royales et des oligarchies... L'Europe serait inféodée aux despotes, et qui sait à quelles extrémités ils se porteraient une fois délivrés de leurs terribles antagonistes, la presse libre et l'esprit libre de l'Angleterre? La chute de l'Angleterre arrêterait pendant plus d'un siècle la marche de la liberté. »

Il nous paraît prématuré de raisonner sur la décadence ou sur la chute de l'Angleterre; c'est un événement que nous ne croyons pas imminent. Il serait hasardeux sans doute de vouloir prédire l'issue immédiate de la lutte engagée dans l'Inde : nous devons nous habituer à des accidens qui déjouent tous les calculs; mais, quant à l'issue définitive, elle n'est point pour nous l'objet d'un doute. Il y a là une force vivante aux prises avec une force morte. Tôt ou tard le roseau pensant aura raison de la masse brutale qui est tombée sur lui comme une avalanche, mais qui n'apporte avec elle que des ruines et des cendres. L'idée de la nationalité, la seule qui pût servir de fondement sérieux à une pareille révolution, n'existe pas dans l'Inde. Sur aucun point, on ne voit la population se rallier au drapeau de l'armée révoltée; les vainqueurs n'usent de leur triomphe d'un jour que pour se gorger de sang et d'or, et n'aspirent qu'à emporter leur butin dans leurs tanières. Quand les couches inférieures de ces tribus sans nombre et sans nom qui forment la population de l'Inde auront subi pendant quelque temps le joug

de leurs nouveaux maîtres, quand elles auront été pillées, écrasées, saignées par cette nouvelle invasion comme elles l'ont été par toutes les invasions antérieures, quand elles auront vu la terre rendue à l'état sauvage, la propriété au pillage, l'homme à l'esclavage, la femme à la honte, alors elles accueilleront avec bonheur le retour à une domination régulière.

Cette domination devra elle-même changer de nature, et nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de s'en applaudir. Nous le disons avec tristesse : les événemens auxquels nous assistons ne peuvent avoir que des résultats malheureux pour la liberté du monde; ils doivent aider au triomphe de l'élément militaire et de l'esprit de centralisation.

Dans l'espace de deux ou trois ans, les Anglais ont reçu deux leçons sévères, la première en Crimée, la seconde dans l'Inde. Ils ont appris à leurs dépens que l'âge d'or n'était pas venu, que nous vivions encore dans un siècle de fer où les nations, même en pleine paix, ne peuvent marcher qu'armées de pied en cap, et ne peuvent dormir qu'avec une épée à leur chevet. Désormais, instruits par de cruelles expériences, ils se résigneront à entretenir chez eux une armée permanente, et ils se préparent déjà à cette extrémité, contre laquelle leur esprit d'indépendance s'était toujours révolté.

Quant à l'Inde, le gouvernement presque entièrement civil qu'ils y avaient établi devra nécessairement faire place à une occupation militaire et à une sorte de grande gendarmerie. Ils ne peuvent plus songer à donner le gouvernement d'elle-même à une race qui n'y est encore préparée ni par la religion ni par l'éducation. La fusion n'est pas possible entre le chrétien et le musulman, et de Maistre avait raison : « L'un des deux doit servir ou périr. » Au-dessous de ces castes religieuses et sociales qui exhalent en ce moment leur dernier soupir dans une dernière et sanglante convulsion, il y a des millions de créatures qui traversent la vie dans les ténèbres, dans l'opprobre, dans l'oppression, dans la brutalité, et qui attendent un rayon de lumière. L'Angleterre a charge d'âmes; elle devra s'en souvenir quand elle aura reconquis l'Inde. C'est alors qu'elle reconnaîtra qu'au lieu d'accuser l'intervention de ses missionnaires, elle aurait mieux fait de l'appuyer et de l'encourager. Il y a dans cet acte de faiblesse une immense ingratitude, car, nous le demandons, que serait l'Angleterre sans la Bible?

JOHN LEMOINNE.

LITTÉRATURE BOHÊME

EN ANGLETERRE

M. EDWARD WHITTY.

I. *The Derbyites and the Coalition, Parliamentary sketches*, 1854. — II *The Governing Classes of Great-Britain, Political portraits*, 1854. — III. *Friends of Bohemia, or Phases of London Life*, London, Smith Elder and Co, 1857.

Un pamphlet, à votre avis, est-ce un livre? — A votre avis, un poignard est-il une arme? Ainsi répondrons-nous aux gens scrupuleux qui nous demanderaient compte de l'examen que nous allons consacrer aux ouvrages d'un écrivain peu connu, mais qui mérite de l'être. Pamphlétaire, ceci est certain, libelliste même, on peut le prétendre, qui, lui aussi, s'appellerait au besoin « le Gazetier cuirassé, » mais qui, s'il affecte le cynisme des Chevrier et des Morande, tient d'une autre main que ces honteux devanciers le fouet satirique, et a su donner un autre emploi, une autre portée à ses spirituelles et virulentes « exécutions. »

Si la plume acérée dont il poursuit « les classes gouvernantes » de la Grande-Bretagne était d'une trempe moins fine; si la substance corrosive qu'il mêle à son encre ne laissait pas à ce poison l'aspect meurtrier du *blue liquid* le plus généralement en usage; bref, s'il était plus brutal et plus bruyant, plus violent et plus bavard, et moins littéraire, et moins exquis en ses cruautés, M. Edward Whitty aurait depuis longtemps sa renommée acquise et sa popularité faite. Tel qu'il est, et grâce aux désastreuses qualités que ses ennemis les plus acharnés ne sauraient lui contester de bonne foi, il n'est connu

que de qui sait lire (dans la plus haute acception du mot); il n'est apprécié que de qui sait juger. Le *Leader,* où il a d'abord fait son chemin, est, sinon le premier, au moins un des meilleurs *hebdomadaires* anglais, et par malheur un des moins répandus. M. Whitty, victime d'une injustice analogue, ne trouverait peut-être pas en Angleterre et en France, — tout compris et tout compté, — deux mille personnes qui aient retenu son nom. Eh bien! ce nom, dont le retentissement est si étroitement circonscrit, est celui d'un artiste qui, mieux inspiré, mieux dirigé ou se dirigeant mieux, réglant mieux sa vie et l'emploi de son talent, plus consistant, plus fidèle à ses amitiés, plus avare de ces abandons subits qui ressemblent à des trahisons, et de ces médisances qui ressemblent à des calomnies, aurait tout présentement une des hautes positions de la presse politique. Pourrait-il aspirer à une autre? Serait-il en mesure, émule heureux de tous ces jurés anonymes qui passent chaque jour *verdict* sur les actes et les discours des hommes publics, de disputer aussi la palme aux romanciers d'élite? Pourrait-il, comme il semble y prétendre, — comme Théodore Hook le fit jadis, — comme l'ont essayé MM. Disraeli et Bulwer, comme Thackeray semble y songer, — compté au parlement, goûté dans les *reading-rooms*, être à la fois *étoile* politique et *lion* littéraire? Ceci est une question que nous examinerons plus tard et plus à loisir. Arrêtons-nous d'abord au publiciste; nous jugerons ensuite le début du conteur.

I.

Par une assez rare bonne fortune, les articles épars de M. Edward Whitty ont été recueillis à deux reprises différentes. Nous avons donc sous les yeux, — petits volumes brochés de *rouge,* et du plus vif, par un éditeur facétieux (1), — une série d'esquisses parlementaires, l'*histoire d'une session* (1852-1853) et une galerie de *portraits politiques*, où figurent tour à tour les chefs de la fraction la plus vivace du parti tory, — les *Derbyites,* comme on les appelle du nom de leur chef, lord Derby, et les membres de la coalition qui tient à cette heure, et depuis plusieurs années, toutes les hautes positions gouvernementales du royaume-uni. En tête du premier de ces volumes se trouvent les *avis aux nouveaux membres du parlement* (*Hints to new M. P's.*), admonitions ironiques qui résument, en somme, les opinions éparses dans les chapitres qui suivent.

La chambre des communes, au dire de M. Whitty, est un lieu clos, où l'on respire une atmosphère *sui generis*. Le soleil et l'air s'y

(1) Trubner and C°, 12 Paternoster Row.

transforment à l'usage spécial des moines de ce couvent. Couvent, ai-je dit? Non; la métaphore est moins catholique et moins révérencieuse. C'est un théâtre avec ses coulisses, son foyer, ses régisseurs, ses artifices de mise en scène, ou bien encore c'est un club en dehors de tout, n'existant que pour lui-même, ayant ses meneurs, ses favoris, ses préjugés à part, et jusqu'à son idiome incompris ailleurs. Pour y briller, pour y prospérer, n'allez pas croire que le talent suffise, n'allez pas croire qu'il soit indispensable. Une intelligence supérieure y est dépaysée comme une élocution trop élégante, comme une manière de voir trop philosophique. A l'aspect d'un homme et au premier coup d'œil, un examinateur expert vous dira s'il a chance de succès parlementaire. Il faut une certaine construction physique, sans laquelle tout le reste échoue. La taille et la circonférence ne sont pas déterminées, non; mais il faut absolument, il faut de rigueur une quantité donnée de vitalité résistante qui se traduit à l'œil par le développement du crâne, l'épaisseur du cou, l'ampleur du « coffre, » comme disent les Anglais, toujours marchands, ou du « buste, » comme nous disons, un peu plus artistes. Bref, « un peu d'*animalisme* (1) » est indispensable, M. Whitty nous l'assure, toutes les fois qu'il s'agit de parler à l'intelligence d'une masse d'hommes. Ceci est peut-être vrai en Angleterre. Et cependant lord John Russell, un des grands personnages parlementaires, n'a rien de trop positivement athlétique; mais probablement, sous sa frêle enveloppe, il y a cette vigueur latente, ce *pluck* exigé par notre satirique.

Il ne suffit pas d'avoir le *pluck*. Il faut le consacrer tout entier au parlement, si l'on veut y faire figure. On y grandit en raison de son travail, et quel travail! Il absorbe la vie entière. Voyez M. Disraeli par exemple. Il arrive, précédé d'une réputation littéraire et se fiant à elle; son début est malheureux, presque ridicule. Tout au plus s'abstient-on de siffler cet orateur novice qui a cru entrer de plain-pied dans la terrible arène; son orgueil froissé se concentre : il jette à ces hommes qui le huent un regard indigné. — *Vous m'écouterez un jour,* leur crie-t-il à travers le tumulte, et pendant douze sessions consécutives il travaille à remonter péniblement la hauteur d'où on l'a précipité. Après ces longues années d'un labeur sans trève, son jour vient. Sir Robert Peel tombe dans la disgrâce du parti tory. Qui se charge alors de fulminer les colères longtemps contenues, de signaler la prétendue trahison? Qui s'indigne, qui raille, qui traîne dans la boue le chef abandonné, le guide dont on ne veut plus, le ministre qu'il faut renverser et remplacer? Qui? Le maladroit novice, passé vétéran et maître passé dans ce langage qu'il balbutiait naguère.

(1) *A certain animalism is indispensable,* etc.

Qui? Le romancier moqué par un jaloux auditoire. Qui? M. Disraeli en personne. Non-seulement on l'écoute, mais on l'applaudit; non-seulement on l'applaudit, mais on vote comme il le veut; non-seulement il enlève les suffrages, mais il s'empare du pouvoir. Il est ministre, il présente le budget. Le budget, il est vrai, n'a point de succès; le ministre, il est vrai, ne gardera le pouvoir que bien peu de mois. Et ce triomphe passager, il a dépensé le meilleur de sa vie à l'obtenir. Mais encore...

Il faut donc se donner corps et âme au parlement. Il faut aussi lui témoigner le plus profond respect. Peu importe ce que vous en pensez au fond. Montrez à ce pouvoir irresponsable et tyrannique, votre maître absolu dès que vous en prenez votre part, montrez-lui la vénération la plus inébranlable. Étudiez, sous ce rapport, M. Hume. Ce n'était point un brillant orateur, il s'en faut bien. Esprit limité, volonté tenace, il était toujours sur la brèche, prêchant des économies, quelquefois utiles et praticables, quelquefois impossibles ou mal entendues. Il fatiguait, il ennuyait, il contrariait, il harassait bon nombre de ses collègues, et les ministres plus particulièrement; mais dans les plus chauds débats et après les échecs les plus désagréables M. Hume, — le terrible Joseph Hume, — était toujours respectueux, toujours soumis. Bien certainement, *intùs et in cute,* il envoya plus d'une fois ses honorables collègues à tous les diables, et si on l'eût sommé à foi et à serment de révéler en quelle estime il les tenait, peut-être aurait-on été fort surpris de ses aveux; mais il restait calme et poli, effaçait sa personnalité, savait obtenir ses chers « retranchemens, » et, loin de s'en prévaloir, en reporter l'honneur, uniquement à ceux qui les avaient votés. Aussi avait-il fini par se faire honorer, mieux que cela, par se faire aimer de la chambre en masse. Et whigs et tories, quand Joseph Hume tomba mort à la peine, se réunirent pour chanter un *de profundis* en son honneur.

M. Cobden monte à la tribune, et de là, comme des *hustings* les plus élevés, il entend parler au peuple anglais tout entier. Tant pis pour M. Cobden. M. Bright, — pas toujours, il est vrai, mais le plus souvent, — au lieu de songer qu'il est membre des communes, se prévaut de ce qu'il est le délégué de Manchester. Tant pis pour M. Bright. Tous deux perdent à ce jeu bonne partie de cette haute influence qui leur appartient naturellement, et qu'ils devraient tendre à augmenter sans cesse, ne fût-ce que dans l'intérêt des idées qu'ils représentent. Avec une position moins forte, ils la perdraient tout entière. O'Connell n'a jamais rien obtenu du parlement pour sa « chère Irlande. » Pure maladresse! S'il avait manœuvré le taureau farouche, au lieu de le prendre tour à tour par les cornes et par les

sentimens, de l'insulte passant presque sans transition aux coquettes cajoleries, O'Connell en fût venu à ses fins. Le *pluck* ne lui manquait pas, à celui-là. Il en aurait revendu à sir James Graham, à Joseph Hume, et à sir Robert Peel lui-même, cet homme de fer.

D'ailleurs ne vous figurez pas que la vie parlementaire moderne admette ces excès par lesquels se sont rendus fameux les géans de l'autre siècle. On ne peut plus, comme Sheridan, se dresser, pour demander la parole, sur des jambes avinées qui refusent service, ou, comme Fox, se lancer tout fiévreux, après trente heures consécutives passées à une table de piquet, dans un exorde aventuré, ou, comme Pitt, abrité par la perruque du *speaker*, préparer, en dégorgeant dans une cuvette le *porto* d'un souper trop copieux, les argumens qui terrasseront Fox. Aujourd'hui ces exploits ne sont plus de mise. Il faut être robuste, il faut être laborieux, il faut être respectueux, il faut être sobre.

Telles sont les exigences du parlement et de M. Whitty. Maintenant, si vous lui remontrez qu'à ce compte bien peu d'hommes sont en état de siéger aux communes, il vous fera remarquer que, si l'on ne peut atteindre à tout ce qu'il regarde comme les conditions essentielles du succès, on peut y viser, et cela suffit. Les mêmes moyens, dans une mesure différente, vous conduiront aux divers degrés de la prééminence parlementaire. Vous ne serez pas *premier* (chef du ministère), eh bien! vous deviendrez *whipper in* (1), ou tout simplement un *back-bencher* (une tapisserie) utile, et compté. Faites-vous fi de cette humble fonction? Eh! mon Dieu, que de fierté! Vous croyez-vous donc si supérieur à M. Glyn, à ce grand personnage qui règle les destinées et administre les millions du North-Western Railway? M. Glyn est un *back-bencher* fort modeste et fort silencieux. Et M. William Brown, le grand négociant de Liverpool, avec ses centaines de vaisseaux, ses milliers d'agens, ses millions de marchandises, qu'est-il donc? Un *back-bencher*. Et cet autre *back-bencher* qui jamais ne s'est avisé d'ouvrir la bouche, bien que de tous les membres des communes il soit, à coup sûr, le mieux informé; savez-vous qui c'est? Le propriétaire et souverain seigneur de cet énorme domaine qu'on appelle le *Times*, le maître absolu de ce journal tout-puissant qui représente en Angleterre ce qu'on a si bien nommé « le quatrième pouvoir. » C'est M. Walter, ni plus ni moins. Apprenez donc à respecter les *back-benchers*.

(1) Aucun moyen de rendre mot à mot cette expression de l'argot parlementaire. Elle implique l'idée d'une meute dispersée que le piqueur fait *rentrer à coups de fouet* dans l'enceinte du chenil. Elle s'applique aux honorables membres qui veulent bien se charger de la police intérieure des partis, d'avertir les distraits, de stimuler les paresseux, de gronder les négligens, de rallier les dispersés, etc. Vrai métier de chien... de berger.

D'ailleurs, si le parlement a ses exigences, il a ses tolérances, qui lui sont aussi particulières. Composé en grande partie d'aristocrates, il n'a pas le respect du rang, cette idolâtrie que M. Thackeray, reprenant en sous-œuvre le M. Jourdain de Molière, a si vertement travaillée. Le parlement n'est pas *snob*. Avec tout le prestige de son nom et de son lignage, lord Stanley, le fils de lord Derby, ne peut obtenir un moment d'attention quand il veut professer « la question des sucres; » — survient, traitant le même sujet, M. Wilson, le rédacteur en chef de l'*Economist*, fils d'un chapelier, et la chambre est tout oreilles. Elle ne professe pas non plus le culte immonde du veau d'or. Très riche ou très pauvre, millionnaire ou vivant d'expédiens, elle vous fait chance égale. Voyez la fortune politique de M. Disraeli, qui n'en a pas d'autre. Comparez-lui l'accueil ignominieux fait au « roi des chemins de fer, » à ce M. Hudson, que la haute société de Londres n'avait pas rougi d'adopter malgré l'origine suspecte de son opulence, et dont le parlement fit justice, dès qu'il y parut, et par ses rires d'abord, et plus tard par ses clameurs indignées.

Est-ce à dire que le parlement soit fort rigoureux en matière de probité privée? Hélas! non. Ce grand club n'a pas de principes bien arrêtés en cette matière, ni une conscience très en éveil. Il supporte, et, s'il les reconnaît utiles, il applaudit des gens que ne recommande ni leur honnêteté politique, ni même l'*autre* honnêteté, plus facile à rencontrer. S'il lui arrive de punir une immoralité, c'est que *sa* morale, — morale toute particulière, — a été froissée. Sa morale, c'est sa convenance, son bien-être, la dignité dont il a besoin pour se sentir... comfortable. Ménagez-le sur ce point, il ne tiendra compte ni de votre passé compromis, ni de votre présent soupçonné. Maintenant soyez honnête, si cela vous convient : il n'y contredira pas, et ne vous en saura mauvais gré que si, avec cela, vous êtes un *bore*, c'est-à-dire un inutile ennuyeux. Mieux vaudrait pour vous, en ce cas, être un misérable, mais en même temps un homme de bon conseil, pratique et, comme cela se dit en anglais, praticable.

La littérature n'est pas absolument antipathique aux membres du parlement. Sous certaines formes, elle s'y fait tolérer et même goûter. On a dit le contraire à propos de sir Edward Lytton (Bulwer) comme à propos de Mackintosh. Il y a là un paralogisme. On prend l'effet pour la cause et *vice versâ*. L'écrivain qui échoue à la chambre des communes ne subit cet échec que parce qu'il y entre avec des préoccupations étrangères, une ambition complexe et divisée. Il n'est pas assez exclusivement dévot aux pénates de l'endroit. Puis, pour trop prétendre, il compromet souvent son succès. Sir Edward Lytton, dès le début, prit un essor immense, et ses beaux discours, élégans, retentissans, spirituels, parurent autant d'hymnes à la glorification

de son propre talent. Le chœur parlementaire lui fit défaut, un peu choqué du rôle de comparse qu'on lui assignait ainsi. D'ailleurs sir Edward Lytton ne travaillait pas volontiers. Il était de ces grands acteurs qui détestent l'étude quotidienne, et se font traîner aux répétitions. Il ne se gênait pas pour parler une langue autre que celle de ses collègues. Il ne s'astreignait pas à penser ou à feindre de penser comme eux. Il échoua donc; mais n'eût-il pas été le romancier à la mode qu'il aurait, par ces motifs, échoué de même.

Nous résumons, — que ceci soit bien entendu, — les opinions et les données du spirituel pamphlétaire; aussi pouvons-nous prévoir l'objection. Un radical! nous va-t-on dire... Et là-dessus bien des gens croiront la cause entendue. Qu'ils le sachent cependant, nous n'avons pas affaire à un radical fort enthousiaste. On ne l'est guère avec un instinct de médisance si développé, si franchement mis à nu. Écoutez ce radical, guerroyeur avant tout, tirer sur les radicaux :

« Il y a un certain nombre d'hommes ainsi appelés, nous dit-il. Le parti radical n'existe pas comme tel dans le parlement. Aussi n'ont-ils servi ni leur cause ni eux-mêmes. Tels vous les voyez de nos jours, tels ils sont depui 1835, alors que l'aristocratie, ébranlée un moment par le bill de réforme, s'aperçut tout à coup qu'elle ne courait aucun danger. Nous savons ce qu'est, ce que peut, ce qu'a fait ce parti radical, qui n'en est pas un. Nous savons qu'il a émis en paroles les idées qui fermentent au sein des masses. Nous savons aussi, et à n'en pas douter, que son influence législative a été à peu près nulle. Et pourquoi? Ce prétendu parti radical, ce groupe d'hommes capables de voter autre chose que ce que votent les *whigs* ou les *tories*, — a toujours pu réunir une centaine de voix, c'est-à-dire, en comptant les membres libéraux d'Irlande, un quart environ de celles qui font la besogne parlementaire à la chambre des communes. A-t-il une influence proportionnée à ce qu'on pourrait attendre de sa *force votante?* Il s'en faut de tout. Ceci tient à ce que les grandes cités du royaume choisissent en général des hommes supérieurs par l'intelligence ou des hommes arrêtés dans leurs principes dogmatiques, obstinés, fantasques. Chacun guerroie pour son compte et à sa manière. Tous sont capitaines, pas un soldat. Manœuvrez dans des conditions pareilles. Les tories et les whigs, — aristocrates ou nominataires d'aristocrates, — généralement médiocres, ayant conscience de leur faiblesse individuelle, viennent se grouper au contraire derrière deux ou trois *leaders*, désignés d'avance à leur choix, ou par les garanties de leur caractère, ou par une capacité tout exceptionnelle dans ces rangs-là. Le parti organisé présente une masse compacte, et maintenant figurez-vous, devant ces bataillons carrés, un escadron de Brights, un détachement de Cobdens, escarmouchant isolément et cherchant à entamer les rangs serrés de l'oligarchie... »

Le préjugé oligarchique, le respect inné de l'Anglais pour ses lords, la reconnaissance naïve qu'il accorde à leurs moindres condescendances, la crédulité avec laquelle John Bull se fait le com-

père de « milord-duc » lorsque sa seigneurie l'assure que John Bull jouit de la liberté la plus complète, des droits les plus étendus, et que notamment il ne tient qu'à John Bull d'être, lui aussi, un aristocrate, si bon lui semble : — voilà ce qui indigne particulièrement M. Whitty. Et c'est cette indignation qui lui a fourni ses meilleurs portraits politiques. Dans celui de lord Carlisle, il crayonne avec un art remarquable cette physionomie de grand seigneur *lecturer* promenant ses lieux communs élégans d'athénée en athénée, et partout entouré de badauds ébahis, émerveillés, reconnaissans. Il commente avec une verve épigrammatique digne de Dickens et de Thackeray, — mais plus amère, plus directement hostile, — la devise équivoque des Howard, inscrite sur l'écusson du noble comte : *Volo, non valeo;* il montre le pair whig aux prises avec sa conscience qui lui reproche de ne pas traduire en actes les grands principes dont il se fait le propagateur, et les paroles sonores à l'aide desquelles il enlève les applaudissemens des *meetings* populaires convoqués pour l'entendre.

« Oui, lui dit-il, vous êtes populaire. Après vingt années de brigues et de travaux, vous avez obtenu cette popularité convoitée et courtisée. Les grandes familles *whigs* vous en savent gré. Elles vous ont envoyé en *tirailleur* reconnaître le camp ennemi, et dans les dîners publics, dans les *lecture-rooms*, vous avez fait le coup de feu avec succès. Reconnaissantes, les grandes familles whigs, pour seconder vos efforts, pour vous donner le poids qui vous manquait, vous ont octroyé quelques grandes charges secondaires. Vous avez été secrétaire pour l'Irlande, votre caractère s'adaptant au génie facile et bienveillant de cette race enthousiaste. Vous avez été chancelier du duché de Lancastre, sinécure grasse qui vous laissait tout le loisir de coqueter avec la démocratie... Mais en somme qu'avez-vous dit et qu'avez-vous fait?... J'ai entendu, j'ai lu bien des colonnes émanées de lord Carlisle, et je n'ai pas la moindre idée de ce que lord Carlisle peut avoir dit. Il dit en général « que la nature humaine est une grande merveille et un grand mystère, — que c'est un grand bonheur de naître bon, — qu'il faudrait assainir l'atmosphère infecte des villes, — que les criminels en bas âge vaudraient bien mieux s'ils avaient plus de religion, — que l'âme de l'homme se développe sous un gouvernement libre et constitutionnel, — que les catholiques romains seraient facilement plus libéraux s'ils étaient moins enclins au torysme, — enfin que Pope est un poète à lire... » Telle est l'impression que j'ai gardée de la philosophie sociale, politique et littéraire de lord Carlisle. J'avoue que je n'y trouve rien à reprendre. J'avoue aussi que ces belles généralités, débitées avec un certain art et par un pair du royaume, vont mieux à la foule qu'une rhétorique un peu plus ardue et une analyse plus rationnelle. Et ainsi se fait une réputation d'homme libéral, d'âme généreuse : — Voilà, voilà le vrai *nobleman,* se disent les bourgeois enthousiastes. »

Le jugement est peu charitable sans nul doute, il est malveillant,

il est *one-sided,* comme on dit chez nos voisins; mais il est piquant, et il ne le serait certainement pas s'il ne provoquait, malgré qu'on en ait, le désir d'examiner à fond cette popularité contestée à lord Carlisle. Qu'on le fasse, cet examen, et l'on pourra dire ensuite en toute sûreté de conscience si l'écrivain radical, égaré par la passion de parti, — M. Whitty passionné! — a manqué de justice et de sincérité.

Au début de la guerre d'Orient, ce peintre inexorable se place tour à tour devant deux des figures que les événemens d'alors mettaient subitement en relief : lord Stratford de Redcliffe et lord Hardinge, le principal agent diplomatique et le principal organisateur des forces militaires du royaume-uni. Le premier de ces portraits lui est une occasion de railler la profonde ignorance du peuple anglais sur ses intérêts à l'étranger, et la réserve calculée avec laquelle le gouvernement aristocratique, — en dépit des vains semblans de la discussion parlementaire, — entretient cette heureuse ignorance: « La chambre des communes a le privilége de poser toutes les questions qu'il lui convient. Le *foreign secretary* a le privilége de n'y jamais répondre, et bien que la chambre ait le droit, garanti par la constitution, de provoquer des explications catégoriques sur les négociations terminées, un ministre homme d'esprit a toujours le choix, même alors, de garder par devers lui bien plus qu'il n'en révèle, — et cela « dans l'intérêt du service public. » L'opposition, qui se garde bien d'étudier des questions auxquelles en temps ordinaire la masse du public ne prend aucun intérêt, se trouve, au moment de crise, complétement dépourvue de renseignemens, et se voit réduite, pour taquiner le *Foreign-Office,* à traduire en discours quelques articles ramassés dans les journaux de Paris, Berlin ou Vienne. Aussi la « diplomatie secrète » conserve-t-elle et tout son prestige et toute sa liberté d'action, le fier peuple anglais continuant à s'écrier, selon sa coutume : « Nous sommes la seule nation libre de l'Europe! » — quitte, si les affaires s'embrouillent, si son honneur lui semble compromis, si son commerce s'effraie, à réunir quelques *meetings* dont les excentricités égaient les déjeuners de lord Palmerston en vacances et des nobles hôtes réunis dans sa *villa* champêtre. » On le voit, c'est toujours au fond le même grief, celui par lequel débute le chapitre consacré à lord Hardinge:

« Combien il est malheureux que cet édifice sublime, la constitution anglaise, soit une pure théorie, et, malheur à peu près égal, que les Grands-Bretons (1), en masse, y croient comme à une réalité! Les classes gouver-

(1) Nous laissons subsister cette expression favorite de M. Whitty, qui ajoute une nuance de plus à l'ironie dont il use si volontiers.

nantes, à force d'adresse, l'ont persuadé aux classes gouvernées. Celles-ci, et les plus démocratiques, croient fermement qu'il n'existe pas de barrières hiérarchiques infranchissables, et qu'au mérite sont accessibles les plus hautes dignités de l'état. — Voyez, vous dit-on, l'évêque de Londres, Charles James; voyez le lord chancelier Sugden, fils d'un coiffeur. — Et lord Derby, lui aussi, s'abandonnant à un élan de bon convive, disait l'autre jour à la table des négocians de Liverpool : « La chambre des lords, messieurs, est ouverte à tous. » Oui, comme la Taverne de Londres est ouverte à tous... ceux qui peuvent payer. Or à la chambre des lords savez-vous ce qu'est le prix d'entrée? — Une entière soumission aux classes gouvernantes. Excepté lord Brougham, arrivé là par suite de circonstances toutes particulières, jamais vous ne pourrez citer un plébéien qui soit devenu pair autrement que comme agent de la pairie. Deux classes d'hommes seulement sautent ainsi de la boue à l'hermine : les soldats, les avocats. Or les soldats sont toujours *tories;* que si par grand hasard un d'eux ne l'est point, on l'écrase : voyez Napier. Les avocats, pour des raisons inutiles à déduire, tant elles sont claires, ont aussi au plus haut degré l'instinct conservateur. D'ailleurs le pair parvenu, — fait notoire, — est toujours le plus convaincu des aristocrates, le plus dévoué à la caste : voyez Jones Loyd, le millionnaire. Donc l'arrivée dans la chambre haute d'une capacité plébéienne aux conditions où elle y est admise, c'est une couche de badigeon passée sur l'antique *house*, qui la rajeunit et l'embellit aux yeux des multitudes étonnées et satisfaites; pour cela, il n'est pas dérogé à la politique traditionnelle des classes gouvernantes, qui est de se perpétuer, elles et leurs monopoles...

« Lord Hardinge, continue l'impitoyable analyste, est un homme capable, généreux, de ce tempérament héroïque qui commande à bon droit l'admiration générale. Ceci ne fait pas doute. Ce qui ne fait pas doute non plus, c'est que ni sa capacité, ni son héroïsme, ne lui ont valu sa pairie et sa grande position militaire. Il les doit aux belles occasions qui lui ont été données; il les doit aussi à sa grande fortune. Comparez sa destinée à celle de sir Charles James Napier. Hardinge a toujours été aussi inférieur à Napier que le duc de Cambridge est inférieur à lord Hardinge, et cependant celui-là est mort victime d'un *doctrinaire* noble (lord Dalhousie); celui-ci est commandant en chef de l'armée au moment où s'ouvre une guerre qui menace d'embraser l'Europe (1); pourquoi? C'est que lord Hardinge, comme lord Hill, s'est plié au rôle d'un bon tory, caressant, avec l'instinct du soldat, l'aristocratie qui pouvait faire sa fortune, et adorant, comme on adore Dieu, le chef du parti, lord Wellington. Il est vrai que Wellington a créé Hardinge, son lieutenant et pas autre chose. Ce n'est pas que Wellington, avec cette faculté spéciale des grands hommes qui leur fait discerner leurs pareils, ne reconnût le mérite supérieur de Napier : il le prouva lorsque, ayant Hardinge sous la main, il désigna Napier pour aller réparer les bévues d'une autre de ses créatures, celles de lord Gough, dans le Sutledge; mais il est à noter que Wellington ne *découvrit* des hommes supérieurs, soit dans les camps, soit dans l'ordre politique, qu'après avoir bien assis sa réputation de général et

(1) Nous répétons, pour éviter tout malentendu, que ces lignes datent de 1854.

son influence d'homme d'état. Tous ses lieutenans, sans exception, étaient de second ordre. Ceux de Napoléon étaient de premier. Or Wellington n'a jamais pris ombrage de lord Hardinge, et jamais lord Hardinge n'a pu se poser en rival sur le chemin de son ancien chef. »

Ceci dit, M. Whitty rend pleine justice aux services de lord Hardinge comme gouverneur-général de l'Inde. Il rappelle cette terrible bataille de Meanee où l'énergie anglaise surmonta les chances les plus contraires, et la noble conduite du gouverneur-général qui, parfaitement libre de ne compromettre ni sa personne, ni sa renommée, ni ses hautes fonctions, puisqu'il n'avait pas le commandement des troupes, voulut combattre au premier rang, mena son fils avec lui sous le feu, gagna la bataille... et en laissa l'honneur à un autre.

« Mais enfin lord Hardinge a soixante-huit ans, s'écrie-t-il, et lorsqu'il en avait quarante, lorsqu'il était dans toute la vigueur physique et morale de cet âge culminant, personne ne l'eût jugé capable de remplir le poste où on le voit aujourd'hui, même alors que Wellington n'eût pas existé. Ceci n'est-il pas matière à sérieuses réflexions?... La jeunesse, c'est le génie, c'est l'ardeur, c'est la force. Un vieillard qui agit est un contre-sens, puisque l'activité lui manque. Rien d'injurieux dans cette remarque, ce nous semble; on n'insulte pas un homme en lui disant que sa barbe grisonne... L'expérience n'a ses avantages que lorsque les choses peuvent se faire par routine. Dans les débats devant Troie, Nestor parlait plus sagement que personne; mais ce fut Achille, un jeune casse-cou, présomptueux et téméraire, qui prit la ville d'assaut. On va nous dire qu'hier encore l'Autriche a été sauvée par l'octogénaire Radetsky; mais l'Autriche fut jadis perdue par Wurmser, autre octogénaire, que battit un capitaine de trente ans, à la tête de soldats qui n'avaient ni souliers ni eau-de-vie... »

Ou nous nous trompons fort, ou l'on a déjà reconnu, dans les pages que nous venons de citer presque au hasard, une intelligence exercée, alerte, qui sait choisir son terrain, diriger ses attaques, trouver le côté faible de l'ennemi, le frapper au cœur à travers les mailles de la cuirasse la mieux trempée. Encore n'avons-nous pas voulu jusqu'ici, — on comprendra notre réserve, — le suivre sur le terrain des personnalités, où il est passé maître. Telle de ses esquisses parlementaires est un petit chef-d'œuvre de malice. Nous indiquerons celle où il traduit les impressions d'un des nouveaux membres, qui vers minuit quitte le salon d'une belle dame, saute dans son *brougham*, et, traversant les rues obscures et froides, court au club se renseigner sur ce qui se passe à la chambre. Des signes certains lui révèlent qu'il s'y passe en effet quelque chose; il s'élance de nouveau, traverse *Palace-Yard*, encombré d'équipages de toute sorte, arrive sous les vestibules silencieux et splendides. Sur sa route, il n'a

entendu que ces mots murmurés tour à tour par le concierge : les *policemen*, quelques députés en retard, quelques *whippers* inaffairés : — *M. Disraeli est debout* (1). Notre *gentleman* rajuste son gilet, remet ses cheveux en ordre, et cependant arrivent jusqu'à lui des *cheers* assourdissans. Aussi l'émotion le gagne, et ses nerfs tressaillent, et le cœur lui bat quand il pousse la porte verte pour franchir le seuil de la grande arène... A peine est-il entré, que toute cette émotion s'apaise.

« La chambre est là, devant vous, et vos sensations s'émoussent à l'instant même. Votre œil embrasse la scène. L'assemblée est au complet. Elle écoute, mais avec une sorte de paresse et de langueur. Cette clameur de tout à l'heure, qui de loin ressemblait à de l'enthousiasme, c'est un éclat de rire, à moitié satisfait, à moitié méprisant. Là-bas, au bout, l'orateur. Il est à demi penché sur la table; une de ses mains, derrière son dos, joue amoureusement avec la batiste brodée de son mouchoir; l'autre main, une main blanche et soignée, bat une espèce de mesure sur une boîte rouge. Est-ce que vraiment c'est là un « grand discours? » L'orateur semble tout bonnement causer avec lord John Russell, dont les bras sont négligemment croisés, dont les lèvres entr'ouvertes dessinent un léger sourire, et qu'on dirait, après tout, fort amusé de cette éloquence. Une voix harmonieuse, celle de M. Disraeli, et il la ménage, il ne lui demande que ses plus douces modulations. Son accent est familier, presque amical. Arrivé à quelque amer sous-entendu, cet accent s'adoucit encore, et l'orateur détourne un peu la tête vers les gentilshommes campagnards, ses fidèles, pour qu'ils puissent l'entendre mieux et rire à propos, — d'un rire contenu, faible murmure qui ride à peine, et pour une seconde, la surface calme du débat. Lord John, et les whigs, et les radicaux sourient aussi. Allons, le sarcasme n'est pas trop méchant. Cependant M. Disraeli est arrivé à sa péroraison, et la péroraison est son triomphe. Aussi relève-t-il la tête, rejetant en arrière le col de son habit. Il a posé son mouchoir. Il quitte des yeux lord John Russell, et fait face à la chambre. Son débit est plus lent; il accentue mieux chaque mot, laissant là l'espèce de bégaiement qu'à l'ordinaire il affecte. L'orateur se montre pour le coup, et veut commander l'attention. Aussi le silence s'est-il fait : pas une parole n'est perdue. Allons-nous entendre le manifeste du parti? Quelque parole décisive va-t-elle être prononcée? Mais, non; M. Disraeli n'a rien perdu de son calme. Adroitement et sans le moindre effort, il esquive la déclaration attendue, l'engagement formel qui donnerait un sens précis à toute cette longue argumentation. Deux ou trois phrases compliquées et subtiles l'emportent loin de ce terrain brûlant, qu'il ne veut pas aborder. Deux ou trois gestes véhémens les ont accompagnées. Une salve d'applaudissement est partie, et le grand orateur, sûr maintenant de son effet, se laisse retomber sur son banc, aussi serein, aussi nonchalant que s'il venait de répondre à une question purement barométrique. Tout aussitôt (Forbes Mackenzie lui ayant dit à l'oreille ce qu'on augure du vote) il se tourne vers

(1) *M. Disraeli is up,* — locution consacrée pour dire qu'un orateur a pris la parole.

lord Henry Lennox pour lui demander « si Grisi, ce soir-là, s'est trouvée en voix?... »

Pure plaisanterie, n'est-il pas vrai, que ce joli tableau d'intérieur? Eh bien! réfléchissez à cette plaisanterie, et songez à ce qu'elle deviendrait, lue, comprise et méditée par ce que l'auteur appelle « les classes gouvernées » de la Grande-Bretagne. Demandez-vous ce qu'elles penseraient de ces beaux parleurs, de leurs discours fleuris, de leurs passes-d'armes courtoises? Vous verrez peut-être alors où elle va, et si elle ne cache pas un sens plus profond qu'on ne serait tenté, au premier abord, de le supposer.

En général, c'est là le propre du sarcasme prodigué par l'écrivain dont nous parlons. Grand partisan de la tolérance religieuse, il ne manque jamais l'occasion de ridiculiser les préjugés de secte ou de culte. Aussi, lorsqu'un jour lord John Russell, malade ou négligent, a laissé surprendre un vote contre l'allocation annuelle accordée au collége catholique de Maynooth (Irlande), M. Whitty se plaint avec amertume de cette défaite de détail si peu honorable, si facile à éviter. Quant à M. Spooner, auteur de la motion victorieuse, il l'atteint dans son triomphe par cette plaisanterie vengeresse : « La question de Maynooth revient chaque année fournir l'occasion d'un double débat. On lutte d'abord pour obtenir l'abolition pure et simple de l'allocation permanente que sir Robert Peel accorda en 1843; puis, en sous-œuvre, arrive M. Spooner, qui essaie, — il y a réussi cette fois, — de faire refuser le crédit annuel accordé pour l'entretien du collége de Maynooth, classé parmi les autres édifices publics. C'est la fiche de consolation des bigots rancuneux qui, ne pouvant absolument se débarrasser de *la Dame Rouge* (1), veulent au moins l'empêcher de mettre une pièce à son manteau... Après le vote, on a vu M. Spooner, piétinant sous le vestibule (2) et radieux, comme un bon et vaillant protestant qu'il est, s'applaudir de ce qu'en 1853-54 les carreaux cassés et les portes disjointes de l'établissement catholique ne pourront être remis à bien. Si donc l'Irlande conserve un camp de Bélial, ce camp sera décimé par le lumbago. Et s'il faut que l'Antechrist soit encouragé, du moins l'Antechrist attrapera-t-il un catarrhe..... »

Ici, M. Spooner a l'air d'être seul en jeu : son individualité de second ordre va et vient, sans qu'on s'en étonne, sous la griffe du chat qui l'a pris à partie; mais avec lui se trouve atteint, lacéré, mutilé tout ce grand « intérêt protestant » qui pèse encore d'un si

(1) *Scarlet-Lady,* — l'église catholique, le papisme.

(2) Le *lobby,* comme on dirait, — comme on disait, du moins, — la salle des pas perdus.

grand poids dans les destinées du peuple anglais. Rapetissé dans ses proportions, ridiculisé dans ses tendances persécutrices, flétri dans les mesquineries de son zèle bigot, c'est lui, — non ce pauvre M. Spooner, — qui souffre et saigne en réalité.

Et maintenant que nous savons à qui nous avons affaire, maintenant que nous avons pu apprécier les ressources polémiques de l'écrivain radical, montré combien il a peu d'illusions, — même de celles qu'on aime à garder, — indiqué le ton misanthropique et amer de cette intelligence réellement distinguée, — dit quel mépris lui inspire la sottise humaine, élément peut-être indispensable du bonheur humain; quelle redoutable sagacité elle déploie dans la désolante recherche des vrais mobiles, des vues secrètes, des transactions obscures de la conscience, nous comprendrons mieux, sans aucun doute, le roman fort étrange dont il nous reste à parler.

II.

Nous croyons savoir, nous ne dirons pas dans quelles circonstances il a été écrit. Tout au plus nous serait-il permis d'en parler, si elles nous eussent été plus clairement révélées par le livre lui-même. Fort heureusement ce livre, dans ce qui, dit-on, l'assimile à un libelle, est pour nous à peu près lettre close : sans cela, il faudrait nous taire. Tout ce que nous y avons entrevu dans ce genre, c'est, en deux ou trois endroits, des allusions personnelles, inconvenantes peut-être, mais qui n'ont pas le caractère de la diffamation. Parmi celles-là, — nous nous hâtons de le dire, bien que nous le disions à regret, — sont des attaques passablement venimeuses dirigées contre les anciens collaborateurs de M. Whitty, qui, nous en avons la preuve, étaient en même temps ses amis. Nous ne pouvons entrer dans les querelles d'intérieur qui ont dû amener la rupture de ces liens de confraternité politique. En revanche, il nous est loisible, et c'est notre devoir, de protester au nom des convenances et du bon goût contre les représailles publiques, — représailles n'est peut-être pas le mot propre, — que les rancunes du journaliste ont dictées au romancier. Nous n'irons certes pas citer à M. Whitty les passages des livres saints qui prescrivent le pardon des injures et l'esprit de charité : cette morale-là le ferait sourire; mais, à défaut de l'Évangile, nous permettra-t-il d'invoquer Pétrone, un auteur tout à fait de sa compétence, qu'il doit connaître, et que peut-être il estime? Or dans Pétrone que lisons-nous? *Qui lædit ignotos, latro appellatur; qui verò amicos, paulò minus quam parricida...* Mais voilà bien assez de censure et de latin.

Aussi bien ne s'agit-il que d'un roman, un roman, il est vrai, où

tout est empreint de la plus cruelle réalité. M. Whitty n'en pouvait composer d'autre. Il ne peint pas *flatté*, il ne broie pas du rose; sa palette n'est pas celle des poètes : il ne voit en beau ni la surface ni la profondeur de ce pauvre monde. A le prendre au mot, — et nous préférons croire à une donnée systématique, — il n'a de sympathie pour quoi que ce soit, pas même pour le laid et le mal, ce qui peut sembler étrange quand on voit comment il traite le bien et le beau, du moins ce que nous appelons ainsi, nous autres gens du commun. Sous ce rapport, il laisse bien loin Thackeray, que beaucoup de lecteurs, surtout beaucoup de lectrices, estiment trop médisant, trop exact, trop clairvoyant pour leur goût particulier. A ces esprits modérés, calmes, bienveillans, qui tiennent à aimer, à vénérer quelque chose, nous nous garderons bien de recommander les *Amis bohémiens* (1) de M. Whitty. Cinquante pages de ce livre leur donneraient le cauchemar. A la centième, il tomberait de leurs mains frémissantes. Aux curieux froids et désintéressés, aux blasés littéraires qu'ennuient les thèmes rebattus, les données routinières, les fadeurs et les frénésies également usées du roman accoutumé, nous conseillerions d'essayer cette lecture, et encore sans leur promettre autre chose qu'une saveur, sinon très agréable, du moins assez nouvelle, ce qui, pour eux, peut suffire.

Sur ce, et sans plus de préambule, nous nous laisserons présenter chez les Dwyorts. Nombreuse famille : trois générations. A Londres, vous avez Jacob Dwyorts, manufacturier émérite, la machine faite homme, riche à millions, impassible dans sa richesse, tyran domestique, la plupart du temps assoupi dans son fauteuil, du moindre mot se faisant obéir, et dont le cœur, si jamais il a battu, est de temps immémorial ossifié. Cet homme si riche a des fils très pauvres qu'il méprise du fond du cœur, et qui tout naturellement le détestent à proportion, calculant jour par jour, minute par minute, le temps que cet éternel vieillard peut encore passer sur la terre. Il a deux petites-filles qu'il a laissées moisir dans le célibat, et qui peu à peu sont devenues pour lui comme deux femmes de chambre médiocrement salariées. Une troisième petite-fille, née, celle-là, d'une fille unique morte en lui donnant le jour, est la favorite du vieux Jacob, la duchesse de Bourgogne de ce Louis XIV industriel. Elle est jolie, étourdie, insolente; ainsi faite, elle lui plaît, et il l'a richement établie. Réunissez tous ces élémens autour d'une table de famille le jour de Noël, et vous aurez un intérieur charmant. Tous ces bons parens se détestent, se jalousent, disent pis que pendre les uns des autres, et sans l'impérieux patriarche, sans le *quos ego*

(1) *Friends of Bohemia;* — la vraie traduction est : *Nos Amis de Bohême.*

de sa voix cassée, mais brève et sinistre, ils se mangeraient, on est tenté de le croire, avant de toucher à l'oie sacramentelle qui fait le fond de ce repas biblique.

Un autre Dwyorts, John, fils de Jacob, est établi à Liverpool, où il a fait une fortune qu'on dit immense. Son père est-il, comme on le prétend, jaloux de cette prospérité? Peut-être oui, peut-être non. La question demeure indécise; mais ce qui ne fait pas question, c'est que, dans aucune circonstance, l'heureux fils, s'il devenait malheureux, n'aurait à compter sur l'assistance paternelle. Tout au plus l'admettrait-on à travailler dans les bureaux de la manufacture, comme Nick Dwyorts, — neveu de Jacob, — lequel depuis vingt ans travaille à titre de contre-maître dans les ateliers. — « Oui, dit ironiquement un des frères, il y a vingt ans qu'il pioche, et il a une famille nombreuse... Aussi aurait-il obtenu de l'avancement, n'était sa parenté avec papa. »

Mais John Dwyorts n'en est pas là pour le moment. Ses vaisseaux encombrent les ports d'Amérique; il est engagé dans les *railways* du Canada. Son nom retentit à tous les échos de la spéculation. Et le voici justement qui marie son fils, — le beau Diego Dwyorts, — à une fille de noble race, à la plus jeune des miss Slumberton. Comment donc! lord Slumberton, un pair du royaume, — et il a eu jadis tout comme un autre son petit ministère, — lord Slumberton, que le *Colonial-Office* envoie comme gouverneur dans l'île de Saccharinia, donner ainsi sa fille au fils du premier venu?... La donner? Pour qui le prenez-vous? Il la vend, ma foi! bel et bien. En deux mots, voici le fait. Lord Slumberton, avec ses dehors imposans, est un pauvre homme : c'est de plus un homme pauvre, nonobstant son ministère qui date de loin, sa pairie qui ne rapporte rien, et ses terres où l'hypothèque pousse plus vite que les bois. Un matin, il a eu envie de s'enrichir. John Dwyorts s'est trouvé à cette heure fatale sur le chemin de ce malheureux. Ils se sont embarqués ensemble dans une vaste et belle opération, comme elles le sont toutes au début. Quelques mois plus tard, lord Slumberton a reçu ses comptes de liquidation, qui le constituent en perte de trente mille livres sterling et débiteur de la maison Dwyorts, laquelle en a fait l'avance. Puis, à la veille du départ pour Saccharinia, lord Slumberton a vu se dresser Dwyorts devant lui, et alors entre le plébéien créancier et le patricien débiteur un dialogue s'est établi, rapide et net : — J'ai besoin de mon argent. Pouvez-vous me payer? — Pas en ce moment, mais... — Je n'ai pas le temps d'attendre. Trouvez-moi ces trente mille livres sterling, ou vous ne partirez pas. — L'argent, je ne l'ai pas... Accepterez-vous l'engagement de mes filles sur leurs droits propres? — Non,... mais j'accepterai une de vos filles en personne.

Et c'est ainsi que miss Nea Slumberton, sa jeunesse bien apprise, sa candeur bien gardée, ses grâces aristocratiques, ses délicatesses de corps et de cœur, échurent brusquement à Diégo Dwyorts, qui, ma foi! n'y songeait guère... et s'en souciait encore moins.

Dans tous les romans d'Anne Radcliffe et de ses nombreux imitateurs, on ne trouverait pas une scène qui serre le cœur d'une aussi pénible étreinte que celle de ce mariage improvisé. Le fiancé malgré lui, fortement intéressé (on saura comment) à faire avorter la négociation matrimoniale, a essayé d'un expédient dilatoire. Pour ne pas quitter l'Irlande, où la missive impérieuse de son père est venue le chercher, il fait valoir un bras cassé à la chasse, les ordonnances du médecin, que sais-je encore? Mais John n'est pas homme à laisser manquer pour si peu une affaire conclue. Diego ne peut pas venir à Londres, eh bien! sa fiancée ira le chercher dans le vieux château d'Oshire. Ceci n'est conforme ni à la réserve féminine ni à la dignité aristocratique; mais quand John Dwyorts a parlé, lord Slumberton ne peut qu'obéir. La marchandise est vendue, il faut effectuer la livraison. C'est cette « livraison » qui est une tragi-comédie, fond terrible déguisé par la légèreté de la forme. Le rôle de Diego, acculé dans ses derniers retranchemens, contraint de sourire, de s'excuser, de tourner des madrigaux, et peu à peu s'animant à ce rôle, s'éprenant, un peu superficiellement peut-être, de sa belle et innocente fiancée; le cruel embarras de cette enfant qu'on traîne ainsi dans les bras d'un inconnu; les dehors paternels et solennels du pauvre père empêtré dans sa honte; les brusqueries péremptoires de John; le sans-gêne créole et les dires excentriques de sa femme, riche héritière de La Havane, qu'il épousa jadis par spéculation, et qu'il a reléguée, pour s'en débarrasser, dans ses domaines d'Irlande : tout, jusqu'à la sœur de Nea, qui tâche de faire bonne contenance, jusqu'à la gouvernante chargée de rendre acceptable à son élève cette série d'inconvenances et de fausses situations, constitue un tableau esquissé de main de maître. Malheureusement, comme le reste du livre, il est resté à l'état d'ébauche.

Voici Diego Dwyorts bien et dûment marié. Par malheur, il l'est un peu trop. Il y a de par le monde une errante beauté qui a sur lui tous les droits de Nea Slumberton, plus ceux d'une antériorité difficile à nier. En deux mots, Diego Dwyorts est bigame. Jeune et aventureux voyageur, il rencontra naguère sur le continent une jeune personne passablement émancipée, — fille d'un violoniste français et d'une modiste allemande, — virtuose de naissance, — cantatrice formée en Italie, grâce à des protections ecclésiastiques, — ayant couru le monde plus qu'il n'eût fallu, mais avec une paire de pistolets qui ne la quittait jamais : un Wilhelm Meister femelle, et c'est

tout dire. Le jour où elle rencontra Diego, l'heure de Thérèse Desprez avait sonné sans doute. Elle crut que le ciel lui envoyait un de ces rares amours auxquels ses romanesques lectures lui faisaient croire. Un si jeune homme, si gai, si passionné, ne pouvait mentir... « Il envoyait des bijoux, on ne les recevait pas; il amena un prêtre, un prêtre de la religion qu'elle professait en sa qualité d'artiste, un prêtre de l'église romaine. Elle se moqua du révérend, mais le pria de rester à dîner. Ce fut un dîner des plus gais, gai comme les bouchons de vin de Champagne, quand ils sautent en l'air, chassés par le gaz épanoui. Ce soir-là même, Thérèse et Diego furent mariés. Elle avait été éblouie par ses richesses, elle s'était émue de son dévouement. Ils partirent pour l'Orient; la lune de miel gravite volontiers autour du soleil. Ils s'enivrèrent de volupté. En revenant, la peur le prit, à l'idée de son père irrité. Elle le vit changer, et lui en voulut. La passion du jeune homme était assouvie. Thérèse venait de subir sa première déception de cœur. Ils se séparèrent... »

Voilà comme raconte M. Whitty, et ce n'est point mal raconter, n'est-il pas vrai? Avec les dix lignes qui précèdent, combien de feuilletons, — comptez sur vos doigts, — aurait composés un de nos romanciers féconds. Aussi n'ont-ils pas fait leur apprentissage à la chambre des communes, la véritable école, comme on sait, du style concis et laconique.

La bigamie de Diego Dwyorts forme le nœud du roman; mais du roman et de ses complications, il est un peu trop clair que l'auteur se moque tout le premier. Il lui fallait un fil pour accrocher ses marionnettes, et, ma foi, autant celui-là qu'un autre. Les marionnettes en revanche, voilà l'essentiel. La liste en serait longue, car ce livre bizarre fourmille de personnages qu'on nous montre, qu'on fait parler une heure, et qui disparaissent ensuite sans retour possible. Force nous est donc de choisir. Arrêtons-nous d'abord à Jack Wortley. Jack Wortley est un joyeux jeune homme qui nous apparaît en premier lieu sur la côte d'Irlande, au milieu des horreurs d'un naufrage, comme capitaine propriétaire d'un beau brick arrivant d'Amérique. Ce jour-là, il ne prend pas son vrai nom; mais plus tard il arrive, en cabriolet et avec toutes les allures de l'homme opulent, à la porte de la manufacture du vieux Jacob Dwyorts. Chose étrange! il y connaît tout le monde, salue par son nom au passage le moindre ouvrier, et tombe enfin comme la bombe dans le cabinet même du chef de l'établissement. Il s'agit, on va le voir, d'un petit règlement de comptes tout à fait caractéristique.

« — Eh bien! monsieur?... dit le vieillard, que le jeune homme regardait en silence.

« — Vous n'êtes, ma foi, pas changé, monsieur Dwyorts... Le diable m'emporte si vous n'êtes pas resté le même! répondit l'autre, prenant la seule chaise libre à côté du bureau.

« — Votre affaire, monsieur? On me dit que vous avez été employé dans la maison. Comment vous nommez-vous? Je n'ai pas souvenir de vous. Ma mémoire a un peu faibli ces derniers temps.

« — Ah!... c'est que vous êtes diablement vieux, oui!

« — Votre affaire, monsieur? Votre nom?

« — Wortley, John Wortley, *esquire*.

« — Wortley?... J'ai eu un caissier de ce nom; mais il était plus âgé que vous... Et il y a longtemps.

« — Oui... Voici dix ans que vous l'avez déporté.

« — Je ne l'ai point déporté. Je l'ai dénoncé. La police s'en est chargée, et je n'ai plus songé à lui. Je sais seulement que l'argent détourné ne m'est jamais rentré... Ah! voici mes souvenirs qui reviennent!... Vous êtes son fils. Vous aviez de l'intelligence. Je vous gardai après son départ. Votre mère était pauvre... Oui, je me souviens...

« — Pauvre?... Oui, digne vieillard, elle n'avait pas de quoi mener grand train avec les douze shillings que je lui gagnais chaque semaine. Les ouvriers, et entre autres votre neveu, y ajoutaient bien par-ci par-là quelque chose; mais elle était pauvre cependant, et si pauvre qu'elle en est morte... Vous en souvenez-vous, de *ceci?*

« — Ce n'était pas mon affaire... Mais nous bavardons... Quel objet vous amène?... Dépêchez-vous. Je suis occupé.

« — Je ne serai pas long. Quand *elle* mourut, j'avais vingt ans. Je pris passage à bord d'un vaisseau. J'allai en Australie, où je vis mon père. Je le vis mourir, *lui* aussi. Sur son lit de mort, il me jura que cet argent, il ne l'avait pas volé. Cela vous est égal, à vous. Pas à moi... Voyons, ne vous impatientez pas. Ce sera bientôt fini. J'ai fait le commerce, j'ai des écus. Je vous rapporte cet argent, le capital et les intérêts jusqu'au 1er janvier dernier. Le voici. Dix-huit cent neuf livres, digne vieillard. Donnez-moi un reçu, et puis bonjour... Vous réglerez le reste avec mon père, quand vous vous rencontrerez dans l'autre monde.

« — Histoires que tout cela!... Vous me rapportez cet argent, parce que votre père l'avait pris, et lui-même vous l'aura dit... Histoires, histoires!... Ne m'en contez pas, jeune homme!... Vous êtes un niais... L'argent était perdu, et je m'en passais fort bien. Vous me le rendez, je le prends... Appuyez sur ce timbre, je vous prie... Monsieur Quills, un reçu de dix-huit cent neuf livres!... Emmenez ce jeune homme... Passez la somme au recouvrement des mauvaises créances!...

« — ... Quelle vieille brute!... s'écria Wortley quand la porte de communication fut retombée derrière lui... »

Ne trouve-t-on pas ce dialogue assez vif et assez bien mené? Ne se sent-on pas quelque amitié pour Jack Wortley? Au fait, avec la pauvre Nea, c'est à peu près le seul personnage un peu sympathique de cet inflexible récit. Un bohémien cependant. On ne sait trop

d'où il arrive avec son brick et ses guinées qu'il sème de tous côtés sans y prendre garde. En peu de mois, il est lancé. Il n'a point de préjugés, et voit la mauvaise compagnie tout aussi volontiers que la bonne. Dans la bonne et dans la mauvaise, il rencontre Diego, et les voilà liés. Dans la mauvaise, parmi les journalistes (oh! M. Whitty!), parmi les viveurs, parmi les chevaliers d'industrie, il rencontre Thérèse Desprez, et en devient fort amoureux.

Car Thérèse est revenue, toujours vagabonde, au sortir d'un couvent où elle s'était d'abord jetée. Qu'aurait fait Thérèse en un couvent? Une sainte Thérèse, direz-vous. Ah! permettez-nous de n'en rien croire. Elle est donc revenue, mais pas en ligne droite. Il semble qu'elle ait vu bien du pays depuis le jour de son divorce amiable; mais elle n'en est que plus séduisante. Et les grands yeux noirs de cette petite femme plus blanche que l'albâtre font de tous côtés des martyrs. Wortley en est épris sans trop le savoir; M. Kees aussi, mais il le sait.

Et quel est ce M. Kees? Autre marionnette. C'est tout uniment le confident et, tranchons le mot, le valet de Diego Dwyorts. Un homme tout précaution et tout mystère, l'œil toujours au guet, ne marchant que sur la pointe du pied, et encore le plus souvent avec des semelles de feutre sourdes et muettes. C'est ainsi qu'il se glisse dans ce drame, où il nous semble être arrivé en droite ligne de quelque roman de Dickens. Ce M. Kees fait rêver. Longtemps il combat la passion insensée qu'il a conçue, tout en l'espionnant, pour la première, la *vraie* femme de son maître; mais enfin, comme Tartufe devant Elmire, un moment vient où il oublie toute prudence. Où sont vos pistolets, belle Thérèse? Cassez-moi la tête à ce maraud! Eh! non. Le maraud est si amoureux. On ne tue pas ces gens-là. On ne les tue pas, et parfois à la longue, s'ils ont patience, s'ils s'entêtent, s'ils prennent avantage des circonstances, parfois, oui, parfois... on les épouse. Qu'avons-nous dit là, bon Dieu!... Voilà Thérèse perdue pour nos belles lectrices. Que voulez-vous? Une marionnette à la mer!

Aussi bien n'avons-nous que faire de ménager l'intérêt dans l'analyse d'un récit qui n'intéresse point. On sent bien que si Thérèse épouse Kees, c'est que Diego est mort, et Wortley aussi. Rendons-lui cette justice, elle eût préféré Wortley, ce jeune et généreux sauvage, à ce vil laquais, tout brûlé qu'il soit de mille feux. Mais comment a péri Wortley, comment est mort Diego? car enfin, pour les vrais lecteurs de roman, toute la question n'est-elle pas là? Et envers eux nous sommes coupables d'une anticipation désastreuse.

Réparons cette faute en quelques mots. John Dwyorts, le grand spéculateur, a trop spéculé. Les millions ont fondu comme la neige

au soleil; le crédit a suivi de près les millions. Et voici bien une autre affaire : au milieu de cet écroulement général, la dot de Nea Slumberton, — une bagatelle, il est vrai, — mais enfin cent mille livres sterling, c'est-à-dire deux millions cinq cent mille francs, dernière ressource de Diego Dwyorts, se trouve, — peu nous importe comment, — la propriété de Jack Wortley. Il y a de quoi prendre en guignon ce trop heureux personnage, et Diego y manque d'autant moins que Jack, toujours bon, toujours généreux, toujours grand seigneur, prête sans compter au père et au fils tout l'argent que réclament leurs plus impérieux besoins. Comment lui pardonner tant de bienfaits? D'ailleurs Diego le sait amoureux de Thérèse, et lui, Diego, retrouvant cette femme jadis aimée, s'est repris pour elle d'une seconde passion, plus ardente peut-être que n'avait été la première : passion bien malheureuse, car, de tous les hommes qu'elle put rencontrer sur terre, il est très certainement le dernier qu'elle aimera. Kees lui-même a plus de chances que Diego.

Diego ruiné, réduit aux expédiens et bigame, Diego, pour comble de malheur, dégoûté de sa seconde femme, amoureux fou de sa première et jaloux du seul ami qu'il ait au monde, Diego est décidément sur une mauvaise voie. Un beau jour il succombe à la tentation, et sur deux lettres de change, tirées pour une forte somme, il écrit, de son écriture la mieux déguisée, le nom abhorré de Jack Wortley. Ces billets circulent. Jack est prévenu. Voici le moment où de ces deux hommes fatalement poussés l'un contre l'autre, comme de deux nuages chargés d'électricité, jaillira la foudre.

Les bohémiens sont à table. On a dîné joyeusement. Au dessert, Jack demande la permission de dire quelques mots, et après un court exorde :

« — Voici, messieurs, deux documens sur lesquels je vous prie de jeter les yeux. Ce sont deux billets à ordre, chacun de deux mille livres sterling (50,000 fr.) que j'ai soldés aujourd'hui même, afin d'en prévenir l'échéance. Ils sont tirés par M. Diego Dwyorts et censés acceptés par moi. Maintenant, depuis mon arrivée en Angleterre, je n'ai pas une seule fois engagé ma signature. Dites-moi, *gentlemen,* ce que je dois faire.

« Diego avait tout calculé, hormis ceci. Sous son crâne, tout vacillait. Les murs éclatans, le plafond doré de la grande salle à manger, lui semblaient s'incliner et s'abaisser pour l'écraser.

« Frappés d'une pénible stupeur, les convives, hagards, se taisaient. Jack, froid et posé, achevait son verre à petites gorgées.

« Roper, toujours bon, toujours prompt en ses généreuses inspirations, se pencha vers lui, et à travers la table, d'une voix sourde et contenue :

« — Déchirez cela, Jack. Dwyorts paiera; je me porte sa caution.

« Diego, paralysé, s'était renversé sur le dossier de sa chaise.

« — Oui, Jack, faites cela, reprit Bellars avec l'accent de la prière la plus énergique.

« Jack prit les billets, les rapprocha de manière à n'en faire qu'un, les déchira symétriquement, et, par dessus son épaule, les jeta dans le feu.

« — Voilà!

« On se passa la carafe, chacun emplit son verre, et sans mot dire. Diego, haletant, n'avait pu articuler une syllabe.

« Chacun se levait pour partir.

« Diego se leva aussi : sa poitrine se soulevait comme un flot sous la tempête. D'une voix rauque et profonde :

« — Quel mensonge est ceci?... Oui, quel indigne mensonge!... Qui êtes-vous... vous, Wortley? mauvais revenant d'Australie, etc. »

Le duel n'est pas moins bien raconté que la provocation. Les deux antagonistes et leurs seconds viennent en yacht se battre auprès de Calais. Wortley, fidèle à son caractère généreux, corrige lui-même une erreur des témoins qui lui donnait l'avantage du terrain. Diego est ému de tant de courage et de loyauté; mais un sourire de mépris qui passe sur les lèvres de Jack lui rend toute sa folle rage, et, tandis que la balle de Jack effleure son front, la sienne va frapper en pleine poitrine le noble enfant.

Thérèse hérite de Jack Wortley. Elle l'aimait, elle le pleure. Volontiers elle le vengerait, et plus volontiers encore sur son mari, ce mari qui l'adore, qui se damnerait pour elle, qui a chassé Nea de chez lui, qui, près de quitter l'Angleterre, menacé de toutes parts, ne forme qu'un vœu : emmener Thérèse en Amérique et vivre auprès d'elle, sinon travailler pour elle; car Thérèse, qui le connaît, assure qu'il la ferait chanter à son profit et encaisserait lui-même les recettes à la porte. Espérons qu'elle le calomnie. Sur ces entrefaites, ils sont appelés chez un magistrat, un parent, un protecteur de Nea, intéressé, pour le compte de cette malheureuse jeune femme, à tirer au clair toute l'affaire du premier mariage de Diego. Ce magistrat, à force de recherches, a fini par découvrir et faire venir de Suisse un vieil aventurier nommé Royston, qui jadis, — à la requête de Kees le mystérieux, et sans que Diego fût le complice de cette trahison, — a joué dans le pseudo-mariage de Thérèse le rôle du prêtre catholique. Voici nos gens en présence. Royston s'explique et fournit ses preuves. Thérèse s'indigne; Diego, plus irrité qu'elle, saute sur Royston et le frappe au visage; Thérèse, enchantée, se jette au cou de Diego. On met pourtant le holà, et les acteurs de cette scène étrange sortent l'un après l'autre du château. Près de ce château est un petit bois; dans ce bois, on entend tout à coup une détonation. Les premiers paysans accourus au bruit trouvent Diego étendu sans vie, et près de lui Royston incliné sur le cadavre, un

pistolet à la main. Or Royston, au moment où Diego le frappait, lui a lancé une prédiction sinistre. Voilà bien des charges s'élevant contre Royston, qui passe aux assises, et que le jury à l'unanimité déclare innocent.

Diego se serait-il suicidé? A la rigueur, cela se peut; mais rappelez-vous ces pistolets, qui jamais autrefois ne quittaient Thérèse. Or Thérèse, accompagnée de Kees, était bien certainement dans le petit bois au moment où l'assassinat s'est commis. Elle nie pourtant avoir rencontré Diego, et Kees l'appuie de son témoignage. Hélas! quel témoignage et quel appui! Cependant Thérèse et Kees vivent ensemble... *maritalement*, comme disent (par pudeur, s'il vous plaît, et dans un étrange style) les gracieux appuis de Thémis. Si maritalement vivent-ils, l'ex-laquais et l'ex-chanteuse, qu'ils finissent par se marier. Aurait-on par hasard quelque désir de savoir si depuis lors « ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfans? » Voici de quoi nous éclairer là-dessus.

Nous sommes à Folkestone, dans le *Pavilion-Hotel*. Le temps est à la pluie. Deux voyageurs, mari et femme, attendent qu'il se remette pour passer le détroit. Le mari, étendu sur un divan, achève en même temps un numéro du *Times* et une tasse de café. La femme est assise dans l'embrasure d'une croisée, un livre à la main.

« — Que lisez-vous donc là, Thérèse? lui demande son époux, traînant ses syllabes comme un homme expert en belles manières.

« — Je lis *Jane Eyre*, l'histoire d'un pauvre mari obligé de vivre avec une femme perdue de mœurs, abrutie par la boisson et devenue folle.

« — Miséricorde!... Mais c'est horrible!

« — Cela se voit pourtant, et le contraire aussi, Kees : des femmes réduites à supporter des maris hideux, vulgaires, dégradans...

« — C'est de moi que vous parlez?

« — Oui.

« — Ah!... Sonnez, je vous prie... Sonnez, vous dis-je!... Ah! ah!... Vous êtes encore mieux debout qu'assise... Commandez au garçon, quand il viendra, un verre de curaçao... Ce procès m'a fait du mal... Il m'a laissé un ébranlement...

« Point de réponse. On lit *Jane Eyre* avec fureur.

« — Ne disiez-vous pas tout à l'heure?... Ah!... ne disiez-vous pas que je suis une bête brute?... ou quelque chose d'approchant?... J'aime assez vos petites rages.... Vous en êtes-vous donné toute la nuit!.... Et nous en avons encore, n'est-ce pas, pour une bonne partie de la journée?... Vous avez du feu, oui,... mais vous êtes domptée, madame... Oh! cette fois vous l'êtes, convenez-en!

« — C'est vrai... »

« Quel frisson dans tout ce petit corps!

« — Passez-moi ce cure-dent... M'entendez-vous?... Très bien!... Nous di-

sions donc?... oui, c'est bien cela,... nous disions que vous voilà domptée... Et c'est ainsi que j'entends vous garder, ma belle... »

Assez comme cela, n'est-il pas vrai? Vous n'en demandez pas davantage. Et que d'horreurs cependant nous avons laissées dormir dans ce livre tout épisodique! D'abord l'historiette (comme disait Des Réaux), l'historiette de ce Royston, jadis employé, moitié commis, moitié dessinateur, dans un magasin de joailleries. Une belle cliente arrive dans ce magasin, une femme du monde, la femme d'un jurisconsulte éminent. Au moment où elle en sort, Royston la suit, et très poliment, et de sa plus douce voix de commis obséquieux, il lui fait remarquer qu'elle emporte un bracelet de prix. Or Royston dit vrai, le misérable, et la pauvre femme, tremblante, effarée, pour avoir cédé à une de ces tentations que la physiologie elle-même s'explique à peine, se trouve au pouvoir de ce drôle, fort peu disposé à manquer une occasion si rare de plaisir et de fortune. Vous avez ensuite la biographie d'une veuve, — une veuve qui a déjà défrayé, à notre connaissance, deux ou trois romanciers, ici et de l'autre côté de la Manche. M. Edm. About l'appelle Ianthe, sauf erreur, dans sa *Grèce contemporaine*. M. Whitty l'a baptisée lady Beaming. Nous nous donnerons le plaisir de ne pas la nommer et de n'en pas parler autrement. Vous avez le portrait de Mary Dasert, femme esprit-fort, philosophe et philanthrope en jupons, rappelant ses pareilles de l'autre siècle, Mary Wolstonecraft et les dévotes de Jean-Jacques. Elle est spécialement chargée de montrer comment on peut être à la fois et parfaitement vertueuse, et très imparfaitement mariée. Il y a la cuisinière Kimbletts, épouse fort légitime et fort aveuglément dévouée d'un vil lazzarone, héroïne au gras tablier, dont les réalistes sauront gré au romancier radical. Il y a aussi, digne condiment de ce mélange enragé, l'histoire d'un bal donné dans une maison de fous et d'une révolte de fous pendant ce bal, — un petit bain d'horreurs dans le genre du massacre de Cawnpore, et où M. Whitty se prélasse comme dans son élément naturel, le tout fort incohérent, fort peu digéré, fort capricieux, fort spirituel par momens, et par momens aussi fort insipide. Ébauche et débauche tout à la fois!

Qu'on ne nous reproche pas cependant d'avoir signalé ce livre, autour duquel il s'est fait, chez nos voisins, un silence mortel, qui nous semble le résultat d'une préméditation vengeresse. Nous ne saurions effectivement comprendre ce silence en nous rappelant le tumulte qui s'élevait, il y a quelques années, à propos de la *Lucretia* de Bulwer! Et qu'était *Lucretia* auprès des *Amis de Bohême?* Une douce moralité, une idylle de Gessner, un drame innocent du candide Berquin. Le premier soulève un *haro* universel; l'autre, quel-

ques mots à peine d'un mépris affecté que l'auteur mérite peut-être, — ceci, nous ne le disons pas, car nous devons l'ignorer, — mais que son roman incorrect, désordonné, fiévreux, impur, ne mérite certainement pas; car enfin, tout impur, tout fiévreux, tout désordonné, tout incorrect qu'il est, et encore que l'auteur ne nous semble avoir bien mérité ni de la morale, ni du goût, ni de la littérature saine, élevée, consolante, ni même très probablement de son éditeur, encore faut-il lui reconnaître une valeur exceptionnelle que sauront apprécier quelques artistes et quelques penseurs.

Pour eux, les écrits de M. Whitty sont de ceux qu'on met à part, qui tranchent sur le commun des productions littéraires, autant par leurs singuliers défauts que par leurs qualités singulières. Ces écrits irritent, et l'irritation va même quelquefois jusqu'au dégoût; mais ils font rêver, ils sont très *suggestifs*, pour nous servir encore d'un mot anglais : on ne les lit pas avec cette tranquillité, cette insouciance où vous laisse une ingénieuse et banale médiocrité. La pensée est audacieuse, la forme vive, la logique pressante. Vous êtes tenté de croiser le fer avec ce délié tireur. Prenez garde, vous ne l'essaierez pas impunément, et le fleuret n'est pas toujours boutonné. Malheureusement, s'il a toutes les qualités de l'escrime, l'auteur n'a guère que celles-là. Toujours agressif, constamment ironique, éternellement moqueur et malveillant, il ne comprend pas, ce qu'un sentiment plus développé de l'art lui révélerait, que les contrastes et les repos sont indispensables, que la monotonie peut se rencontrer là où on est le moins tenté de la craindre, dans la satire des hommes et des choses faite par un homme d'esprit et de ressources. Henri Heine, par exemple, n'est-il pas quelquefois monotone? Et cependant, avec ses doux *Lieder*, ses caprices enfantins, joufflus et roses, ses rêves fantastiques dont la pâleur est quelquefois celle d'une ondine morte, ses attendrissemens profonds, — qui durent une minute à la vérité, — Henri Heine est bien autrement varié que M. Whitty. Amer et caustique, — et si amer, si caustique qu'il puisse être, — un tempérament littéraire a sa place dans ce monde. Bien des vices qui échappent à toute autre justice, bien des absurdités quasi criminelles qui autrement resteraient impunies, beaucoup de sots et de sottises, bons à mettre au pilori, bonnes à stigmatiser, demandent à passer par ce crayon brûlant qu'on appelle « la pierre infernale; » mais, dans l'intérêt même de votre satire, afin qu'elle captive mieux l'esprit, afin qu'elle ne le harasse et ne le décourage pas à la longue, il faut savoir la tempérer, l'amalgamer, l'assouplir. Pour ne parler que des modèles qu'il a sous les yeux, et qui certainement ont eu leur influence sur lui, Dickens, Thackeray, — tous deux satiriques, parfois acerbes, tous

deux formés, comme M. Whitty, à l'école du journalisme, — ont très bien compris cette vérité. Le premier, par exemple, a dénoncé avec une ironie sans pitié la pédanterie et l'inaction administratives; mais son fameux *circonlocution office,* son « ministère de la circonlocution » n'est qu'un des détails de son œuvre, où la bienveillance, l'esprit de charité ont une large place, et qui doit une grande partie de sa popularité à ces sympathiques tendances. Le second, plus en garde contre sa sensibilité, analyste plus froid et plus désintéressé, moins affranchi des habitudes contractées au service de la « petite presse, » n'en a pas moins, à travers sa sécheresse habituelle, de vifs mouvemens de cœur, d'autant plus saisissans qu'ils sont plus inattendus. De là ces contrastes, ces repos, ces soulagemens indispensables dont nous parlions, et qui, s'ils ne manquent pas absolument dans les ouvrages de leur jeune émule, y sont trop rares à notre avis et trop clair-semés.

M. Whitty d'ailleurs, — et nous terminerons par cette remarque, — fort distingué à certains égards et aussi aristocrate dans la forme qu'il est radical par le fond de ses ouvrages, se laisse aller parfois à d'impardonnables vulgarités, d'autant plus choquantes qu'elles jurent avec le fond même de son œuvre. Il sait sans nul doute, mais il oublie trop souvent que, dans la longue liste des imperfections et des infirmités humaines, il en est auxquelles on ne peut guère, sans se rendre soi-même désagréable, risquer la moindre allusion. Or, dans une guerre comme celle qu'il soutient, celle d'un plébéien contre le patriciat, tout ce qui rabaisse le premier profite à ses ennemis. Il faut se montrer supérieur en tout, même par l'élégance et la grâce, aux gens qui ne veulent pas vous reconnaître pour leur égal, et, puisqu'au début nous comparions le pamphlet à un poignard, nous dirons qu'il faut à cette arme redoutable le poli le plus parfait. Elle n'en est d'abord que plus belle; mais ensuite, — considération puissante, — elle entre mieux, elle fouille plus avant.

E. D. Forgues.

ÉTUDES
INDUSTRIELLES

I.

DE LA PROPRIÉTÉ SOUTERRAINE EN FRANCE

Traiter de la propriété souterraine en France, c'est se proposer une tâche très complexe. La grande industrie qu'intéresse la situation faite à cette propriété appelle l'attention, non-seulement par l'importance des résultats, par la diversité des applications, mais aussi par les singulières difficultés administratives qui en ont presque partout accompagné le développement. Avant d'étudier sous ses formes variées le rude travail du mineur, c'est le théâtre même de l'exploitation, c'est le régime appliqué à la propriété souterraine qu'il importe de bien connaître.

Le principe de la propriété, si singulièrement mis en question, il y a quelques années, par certains novateurs de l'école socialiste, et si vigoureusement défendu par leurs adversaires, est devenu, depuis cette époque, l'objet des méditations d'un grand nombre d'esprits sérieux, qui en ont analysé l'origine et l'essence dans leurs conséquences les plus diverses. Ces études approfondies, où chacun apportait le tribut de ses appréciations personnelles, me paraissent avoir produit un utile résultat. Deux systèmes opposés, dont la lutte menaçait d'être violente, se trouvaient en présence : l'un rendait, dans un sens absolu, la possession de chaque chose dépendante de l'intérêt général; l'autre considérait l'intérêt public comme la réunion

de tous les intérêts privés. On a reconnu que ces deux systèmes, qui ne sont nullement inconciliables, ont coexisté chez tous les peuples civilisés, à quelque période historique qu'ils appartinssent, et que les bases mêmes du droit civil en Europe n'ont fait que consacrer la légitimité de cette juxtaposition. En effet, s'il est permis à chacun d'acquérir et de posséder une portion de la propriété générale, ce n'est que sous la réserve d'en jouir selon certaines conditions, qui ne peuvent être contraires à l'intérêt public. De même l'intérêt général ne permet la disposition d'une portion quelconque de la propriété privée que pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité. Enfin, dans un très grand nombre de cas, on voit le pouvoir social s'attribuer, en vertu de simples lois de police, une action réellement dominatrice sur la jouissance de la propriété privée. Ces indications sur l'usage et l'exercice du droit de propriété sont aujourd'hui élémentaires : je ne m'y arrêterai point. Il suffit de rappeler la prépondérance que doit légitimement exercer dans une circonstance donnée l'intérêt général sur l'intérêt particulier, et à coup sûr ce principe ne saurait recevoir une application mieux justifiée par les exigences spéciales de la mise en œuvre que relativement à la propriété minérale.

Ceux-là même qui n'ont jamais visité une exploitation souterraine ont pu, s'ils ont parcouru pendant l'exposition universelle de 1855 l'annexe du palais de l'industrie, se faire l'idée d'une mine, « cet édifice immense caché sous la terre, » — pour employer une heureuse expression de Mirabeau. Ils ont vu le curieux spécimen qu'avait envoyé la compagnie concessionnaire des mines d'Anzin, — celles d'ailleurs, par une coïncidence digne de remarque, qui étaient toujours citées, dans les discussions législatives sur la propriété souterraine, comme un exemple des sacrifices de temps et d'argent qu'exige l'établissement des entreprises de cette nature. Ils ont donc pu juger des travaux immenses, des machines coûteuses que nécessite parfois l'exploitation d'une mine. Si, évaluant les capitaux considérables que réclament le creusement des puits, le percement des galeries, le remblai des excavations, le boisage qui soutient l'édifice, l'achat du matériel de toute espèce, ils ont en outre réfléchi au caractère particulier des substances minérales, qui, déposées une fois pour toutes par la nature dans le sein de la terre, ne s'y reproduisent plus; s'ils ont songé à l'influence de ces substances sur l'industrie de l'homme; s'ils ont compris l'importance qu'il y a dès-lors pour la société, par cette double considération, à retirer des profondeurs du globe la plus grande partie possible du produit des mines, les visiteurs auront, sans contredit, tranché spontanément la question si controversée, dans les régions théoriques, de l'attribution

de la propriété souterraine. Ils auront reconnu que toutes ces conditions de dépôt unique et précieux, de rareté, d'utilité, de difficulté d'extraction, indiquent forcément un système réglementaire tout différent, quant au principe fondamental, de celui auquel sont assujettis les biens ordinaires; qu'il faut absolument que les richesses minérales soient avant tout aménagées pour le plus grand intérêt de la société; que le droit d'user doit être limité par les conditions essentielles dans lesquelles il s'exerce, et que le droit d'abuser, s'il n'avait pas d'ailleurs disparu de nos codes, ne serait point admissible ici. En un mot, convaincus que le droit naturel doit s'effacer devant le droit public, par suite de la liaison nécessaire qui doit exister entre le caractère légal et le caractère technique de ce bien d'une nature spéciale, ils seront amenés à cette conclusion, — qui ressort, à presque toutes les époques, de la législation de presque tous les peuples, — que les mines doivent être considérées comme des propriétés *publiques*.

Tel est aussi, on va le voir, le système qui a généralement prévalu à l'égard de la propriété des mines. Deux autres systèmes ont, il est vrai, trouvé et trouvent encore leurs partisans. L'un est celui dont les défenseurs inscriraient volontiers sur leur drapeau ces paroles de Heurtault-Lamerville, député du Cher à l'assemblée constituante : « Il faut que le plus petit propriétaire français, délivré des fers féodaux, soit libre dans tout l'espace perpendiculaire à sa propriété, depuis la région des airs jusqu'au centre de la terre (1). » Pour eux, c'est attaquer le droit de propriété dans son essence que de vouloir le réduire à la simple superficie du fonds; c'est une doctrine sacrilége que de priver le propriétaire d'un revenu sur lequel il a dû compter. Les défenseurs de la propriété individuelle semblent alors oublier que, sauf dans quelques rares régions, où le fonds et le tréfonds sont réellement distingués pour les transmissions du sol, ce propriétaire ignore le plus souvent, au moment de l'acquisition, si son terrain recèle ou non une richesse qui attend encore son maître, — richesse que rien n'indique généralement à la superficie, même à l'œil du géologue le plus exercé, qui, lorsqu'elle se montre au jour, s'enfonce bientôt dans la terre, et dont l'exploitation ne doit point être commencée par la partie supérieure.

(1) Il paraîtra peut-être piquant de rapprocher de cette théorie absolue la prétention récemment élevée par un auteur qui, s'annonçant franchement comme le conseil de plusieurs grandes compagnies de mines, voudrait partager le globe en deux parties : l'une comprenant seulement la croûte végétale et appartenant au propriétaire du sol, l'autre comprenant le reste de l'écorce terrestre dans ce qu'elle offre d'accessible aux travaux de l'homme et appartenant au mineur. Ce système est nommé par l'inventeur le *partage horizontal* de la terre.

Ils ne veulent pas convenir que, si le possesseur du sol peut seul mettre en valeur la propriété souterraine, celle-ci courra grand risque d'être immobilisée, quand elle ne sera pas gaspillée. Il est évident en effet que l'étendue nécessaire à l'exploitation d'un gîte minéral ne correspondra qu'exceptionnellement à la superficie d'une seule propriété. A cette objection fondamentale ils répondent que l'association est un remède tout trouvé pour un mal peu probable, — comme si, dans l'état de division de la propriété en France, où l'étendue moyenne est, dit-on, de neuf hectares, la réunion de tous les propriétaires (car le refus d'un seul empêcherait toute entreprise commune) ne dût pas être fort difficile au point de vue du terrain, et probablement irréalisable au point de vue pécuniaire. Le morcellement du sol, qu'on regarde comme un obstacle aux progrès de l'agriculture et dont on se préoccupe tellement qu'il est interdit par le législateur dans quelques contrées de l'Europe, aurait certainement une influence désastreuse sur l'exploitation des mines. Concluons plutôt avec Mirabeau, contre Adam Smith, Merlin, J.-B. Say, qu'il « est impossible, dans une telle question d'intérêt général, de se reposer uniquement sur l'intérêt des propriétaires du sol et de courir toutes les chances de leur paresse, de leur ignorance ou de la faiblesse de leurs moyens. »

Dans un système intermédiaire, fort préconisé par Turgot, à propos d'un avis qu'il avait eu à donner au conseil d'état comme intendant de la généralité de Limoges (1), les mines seraient à celui qui les découvre; elles seraient attribuées au premier occupant, en vertu de ce droit qui n'est jamais reconnu qu'une fois, à l'origine d'une société, et s'efface ensuite devant les règles que trace le droit public. Certes, en pareille matière, il faut tenir grand compte de l'inventeur, bien que le hasard ne préside que trop souvent à la découverte des mines. Il faut que ses droits réels soient rémunérés par la société, qui lui doit le prix d'un service rendu, qu'il soit payé des études auxquelles il a pu se livrer, des avances qu'il a pu faire, et maintenant la législation française y pourvoit d'une manière rationnelle; mais il est impossible d'attribuer les mines au premier occupant, sous peine d'ériger, pour ainsi dire, en principe une guerre continuelle et souterraine entre les mineurs qui attaqueraient le même gîte, — lutte qui deviendrait une source interminable de chicanes, au sujet notamment de cette qualité même de premier occupant. Turgot complétait sa théorie en disant que personne n'a le droit d'ouvrir la terre dans le champ d'autrui sans le consentement du possesseur, mais que chacun a le droit d'y

(1) *Des Mines et des Carrières* (*Œuvres de Turgot*, Paris, 1808, t. IV, p. 400).

pousser des galeries souterraines, en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas endommager le champ. En se faisant l'apologiste d'un pareil système, qui n'est séduisant qu'en apparence, et en repoussant les raisons alléguées en faveur du système de la propriété publique des mines, comme ressemblant beaucoup à celles alléguées en faveur des monopoles de toute espèce, Turgot n'oubliait qu'une chose : c'est la nature toute particulière de la propriété souterraine; or cette nature, il ne faut pas le perdre de vue, doit dominer complétement la question.

Montrer ce qu'a été cette propriété aux différens âges, particulièrement dans notre pays, ce sera peut-être apporter à la discussion encore aujourd'hui pendante un élément utile, et à coup sûr peu connu. Une série de travaux sur l'industrie minérale de la France n'a-t-elle pas pour introduction obligée une récapitulation rapide des lois qui ont régi successivement l'extraction de ces produits naturels qui jouent un si grand rôle dans la civilisation moderne, et que l'on ne considère presque toujours qu'au moment où ils deviennent, par les conquêtes incessantes de la science, les instrumens les plus actifs de la prospérité d'un pays? N'est-il pas intéressant de connaître les soins qu'a toujours et partout pris le pouvoir public pour provoquer la production de ces richesses sociales?

Les ressources minérales de la France comprennent à peu près exclusivement la houille et le fer, ces deux élémens essentiels de la paix et de la guerre, qui rappellent tout de suite l'idée de la vapeur, la source de cette force motrice dont la manifestation la plus frappante est de tendre, avec l'électricité, par l'anéantissement des distances, à changer en peu de temps la face du globe. Bien que riche en dépôts métallifères, notre territoire n'offre encore qu'un petit nombre d'exploitations de métaux autres que le fer, exploitations d'ailleurs peu considérables. D'importantes mines de sel gemme et des sources d'eau salée, situées principalement dans l'est de la France, concourent, avec les marais salans et les laveries de sable de plusieurs départemens maritimes, à la production du sel, cette denrée si essentielle à la vie. Rappeler les conditions économiques et industrielles de l'extraction et de l'emploi de ces diverses substances minérales; indiquer les renseignemens statistiques propres à faire apprécier l'importance relative de la production et de la consommation des produits minéraux dans notre pays; donner une idée des travaux souterrains que nécessite l'exploitation d'une mine, des conditions de tout genre auxquelles il importe de satisfaire pour la sécurité et l'hygiène des ouvriers, comme des accidens auxquels ceux-ci sont exposés; résumer l'organisation et le rôle de l'administration spéciale chargée de surveiller, de diriger au besoin l'in-

dustrie minérale, tel est le plan d'un ensemble d'études qui a pour préambule naturel, nous l'avons dit, l'examen succinct de la législation souterraine (1).

S'il est impossible d'indiquer, même approximativement, la valeur totale créée par toutes les branches, sans exception, de l'industrie soumise à cette législation, il est du moins facile, au moyen du dernier *résumé* des travaux statistiques de l'administration des mines, de donner par quelques chiffres une idée de l'importance actuelle de la propriété souterraine, à l'exploitation de laquelle 180,000 ouvriers environ sont occupés en France.

Il n'y a, d'après les derniers documens officiels, que vingt-sept de nos départemens qui soient dépourvus de mines. Tous les autres contiennent au moins du minerai de fer utilement exploitable. Quarante-cinq renferment des mines de charbon. Sur les 79,585,200 quintaux de houille consommés par la France en 1852, 49,039,258 ont été produits par les mines nationales, et représentent une valeur de 46,751,806 francs. Ces mines avaient employé 35,381 ouvriers, dont les salaires se montaient à 19,874,688 francs (2).

L'extraction du minerai de fer avait produit, à l'époque où nous place le dernier *résumé* administratif, 20,806,334 quintaux métriques, évalués à 7,717,046 francs; elle avait donné du travail à 11,611 ouvriers, qui avaient gagné ensemble 4,203,455 francs.

La production du sel, sans distinction d'origine, n'atteignait qu'à 4,280,376 quintaux métriques, dont la valeur totale était de 7,833,099 francs; le nombre d'ouvriers occupés était de 15,864.

En groupant quelques-uns de ces chiffres, on peut vérifier immédiatement ce que nous avons dit du caractère particulier de la richesse minérale de la France. L'exploitation du charbon minéral, du minerai de fer et du sel crée une valeur totale de 62,301,951 fr. et occupe 62,856 ouvriers. Quant aux mines de métaux autres que le fer, elles donnent les résultats suivans : 2,103 ouvriers seule-

(1) Je laisse à dessein de côté ici deux classes *légales* d'exploitations minérales : les *minières*, dont j'aurai naturellement l'occasion de parler en m'occupant de l'industrie du fer, et les *carrières*, dont il y a peu de chose à dire.

(2) Je dois faire observer que l'importance réelle de notre production houillère est très désavantageusement représentée par ces chiffres. En attendant de nouveaux renseignemens de l'administration des mines, dont les publications devraient se faire, il faut bien le dire, à des intervalles plus rapprochés, je puise du moins, dans les documens publiés par l'administration des douanes et dans une appréciation récente du comité des houillères françaises, la certitude qu'en ce qui concerne le combustible minéral, le chiffre de la consommation française ne tardera point à être le double de celui qu'on vient de lire. En effet, les chiffres officiels de l'importation étrangère en 1856 montrent qu'elle a été de 49,522,145 quintaux métriques, et, pour cette même année, notre production est évaluée à 65 millions de quintaux métriques environ.

ment ont concouru à une production dont la valeur n'est que de 1,398,728 francs, et la somme des salaires auxquels elle correspond est de 685,505 francs. J'ajouterai enfin, pour ne passer sous silence aucune branche de l'industrie des mines, que le bilan se complète par une mine de graphite et sept mines de bitume produisant, réunies, une valeur de 358,227 francs.

L'exploitation de la propriété souterraine prend d'ailleurs dans notre pays des développemens qu'il importe de constater. En 1852, il y avait en France 448 concessions de mines de charbon, 177 de mines de fer, et 199 de mines de substances diverses. Au 31 juillet 1854, un rapport émané de l'administration des mines constatait 158 nouvelles demandes de concessions ou en extension de concessions, savoir : 49 de mines de charbon, 45 de mines de fer, 42 de mines de métaux autres que le fer, de sel, soufre, etc. Ces chiffres suffisent pour indiquer la situation présente de la grande industrie dont l'histoire et les applications actuelles devront successivement appeler notre attention.

I. — PRINCIPE FONDAMENTAL DE LA LÉGISLATION MINÉRALE CHEZ TOUS LES PEUPLES. — RÉGIME DE LA PROPRIÉTÉ SOUTERRAINE EN FRANCE AVANT LA RÉVOLUTION.

La liaison intime des métaux avec les premiers besoins de l'homme prouve, sans aucun doute, que l'origine de l'art des mines se perd dans la nuit des temps. Chez les peuples anciens toutefois, on trouve rarement des dispositions réglementaires bien précises sur la propriété des substances minérales. Avec les temps du moyen âge commence vraiment ce qu'on peut nommer l'ère historique de la législation des mines, et c'est en Allemagne surtout qu'on peut en étudier la naissance. Les plus anciens monumens législatifs de ce pays ne constatent guère, avant le XIe siècle, l'usage du droit régalien; mais il est permis de conclure de ces monumens mêmes qu'antérieurement à cette époque, le droit d'exploitation des gîtes minéraux était l'objet de concessions émanées des pouvoirs publics ou des seigneurs terriens. Il est d'ailleurs naturel de supposer que, durant la période du moyen âge, où la société tout entière reposait sur l'institution de la féodalité, les concessions de mines, comme toute autre valeur territoriale ou industrielle, étaient abandonnées en fiefs aux sujets ou aux vassaux, moyennant certaines conditions de service personnel ou de rétribution pécuniaire.

Quoi qu'il en soit, on doit reconnaître, à travers cette multitude de coutumes locales qui, combinées avec l'introduction du droit romain, devinrent plus tard en Europe l'origine du droit administratif, que l'autorité souveraine n'a jamais cessé d'exercer en Alle-

magne une action directe et régulatrice sur l'exploitation des produits minéraux, considérés comme faisant partie de la fortune publique. Cette action, émanée assez confusément du souverain, regardé tantôt comme chef de l'état, tantôt comme propriétaire, revêtira des formes multiples; mais elle existera toujours. Tantôt les mines seront exploitées en totalité par une administration publique, par le gouvernement seul ou associé avec des compagnies, ou encore affermant les gîtes d'une certaine nature; tantôt elles seront louées en totalité, concédées moyennant un impôt et des obligations plus ou moins pesantes; tantôt enfin elles seront, pour ceux qui s'en occuperont, la source de priviléges spéciaux destinés à les encourager.

Il semble en définitive que les trois systèmes de propriété souterraine viennent se classer rationnellement, par la seule force des indications historiques, dans cette Allemagne où les richesses minérales occupent une si grande place. Plus on remonte dans le passé, plus une législation doit être simple; aussi n'existe-t-il d'abord que le droit du premier occupant. Quand les idées de propriété tendent à se développer par les bienfaits d'une civilisation naissante, ce système disparaît naturellement devant celui de la propriété privée. Enfin, lorsque les conditions essentielles d'une bonne exploitation des substances minérales commencent à se faire jour, les mines deviennent des propriétés publiques, et toutes ces législations, uniformes quant au principe général, différentes suivant les idées locales quant aux applications, viennent aboutir à un mode souvent très compliqué d'administration et de juridiction, qui subsiste encore aujourd'hui en partie, notamment en Prusse et en Bavière (1). Quant au droit du propriétaire du sol, il est parfois nul, comme en Autriche et en Hongrie; parfois aussi il est représenté par une fraction du profit, sans aucune charge comme en Bohême, avec des servitudes diverses comme en Saxe.

En poursuivant cet examen succinct des principes qui régissent les législations étrangères, on n'arrive point à une conclusion différente. En Suède et en Norvége, les mines sont toutes des propriétés de la couronne; mais la liberté d'exploitation n'y est restreinte que par des formalités réglementaires. En Russie, après bien des tergiversations, la législation allemande a fini par être imitée en grande partie. En Angleterre, le droit de fouille, qui s'appelle *royalty*, indique, par ce nom même, qu'il émane primitivement du souverain; mais il a bientôt dégénéré, hormis pour les mines d'or et d'argent,

(1) Il faut toutefois excepter les provinces rhénanes, où la législation française de 1810 est encore en vigueur.

par suite du système exagéré de liberté industrielle dont jouissent nos alliés d'outre-Manche, et il n'est guère limité pour les propriétaires du sol que par le paiement d'un impôt, sauf pour les mines d'étain des provinces de Cornwall et de Devon et les mines de plomb du comté de Derby, assujetties à des règlemens particuliers : ailleurs on ne trouve que des dispositions fiscales ou de police.

Dans notre pays enfin, où nous ramène le plan de cette étude, l'histoire de la législation souterraine présente trois phases bien nettes : une longue série de tâtonnemens, qui ne se termine qu'en 1791; — une époque de perfectionnement, qui n'a pas duré une vingtaine d'années, mais qui prouve une fois de plus qu'il faut presque toujours, comme le disait ici même M. Michel Chevalier, remonter à l'assemblée constituante pour découvrir l'origine des grandes améliorations introduites dans l'administration de la France depuis 1789; — la période actuelle, qui s'ouvre par la loi fondamentale du 21 avril 1810. En tout temps, cette législation particulière oscille autour du droit régalien, non pas du droit que Louis XIV s'attribue dans ses instructions au dauphin, lorsqu'il dit : Dans l'état, tout est à moi; mais, pour en emprunter la définition au savant Héron de Villefosse, de « ce droit que se réserve l'état entier, représenté par le souverain, de disposer de la propriété souterraine comme d'une propriété publique, indépendante de la propriété privée du terrain qui la recèle, et d'en disposer pour le plus grand avantage de la société. » Telle a été, à toute époque, la base de la législation minérale en France, base plus ou moins respectée sous l'ancien régime, plus ou moins franchement avouée sous l'empire de la loi de 1791, plus ou moins timidement proclamée par la loi de 1810, mais base toujours existante de la pratique essentielle de cette branche importante du droit administratif. « Les formes de la législation ont souvent varié, disait, il y a plus de vingt ans, le regrettable M. Migneron, qui a été pendant longtemps l'une des lumières du conseil-général des mines; mais on peut, quant au fond, la résumer dans la triple attribution qu'elle conférait au prince : 1° de régler la destination de la propriété souterraine, ou, en d'autres termes, de pourvoir du privilége de l'exploiter les personnes qui pouvaient le mieux le mettre en valeur; 2° d'en surveiller l'exploitation dans ses rapports avec l'ordre public, avec la conservation du sol et avec la sûreté des ouvriers mineurs; 3° de percevoir un certain tribut sur les produits qu'en obtenait l'exploitant. »

Le plus ancien des actes souverains sur la propriété des mines qui soit aujourd'hui connu est l'ordonnance du 30 mai 1413 (1), pure-

(1) La plupart des aperçus historiques sur la législation souterraine en France citent

ment et simplement confirmée par Charles VII (1437), Charles VIII (1483), Louis XII (1498) et François Ier (1515). Charles VI y affirme énergiquement son droit régalien (2); il prend tous les mineurs sous sa protection spéciale, les exempte d'impôts, leur permet de « quérir mines par tous lieux. » Mais la première phase de l'ancienne législation minérale n'est pas seulement caractérisée par l'ordonnance de Charles VI; elle comprend en outre un édit de Louis XI, infiniment plus intéressant à tous les points de vue. Cet édit (septembre 1471) est en effet, chronologiquement, le premier des actes royaux sur les mines qui ait été enregistré par les parlemens (1475), et, tel qu'il est appliqué après les modifications subies lors de cette formalité, il semble réellement contenir en germe quelques-unes des dispositions essentielles des lois de 1791 et de 1810. « On est frappé, disait justement M. Migneron, qui a le premier fait cette observation, on est frappé de la conformité des vues d'après lesquelles certaines questions ont été décidées à deux époques séparées l'une de l'autre par un intervalle de plus de trois siècles et demi. » Cependant, bien qu'enregistré par deux parlemens (ceux de Paris et de Toulouse), et malgré une valeur réglementaire fort remarquable, l'édit de Louis XI n'en a pas moins été l'objet d'oublis singuliers : Charles VIII, Louis XII et François Ier n'y font aucune allusion. Un très ancien code des mines ne le reproduit point. Louis XI de son côté, il est vrai, ne mentionne pas les ordonnances de Charles VI et de Charles VII; il va même, en constatant le chômage des mines du royaume, jusqu'à l'attribuer au « défaut d'édits, constitutions et ordonnances convenables et nécessaires pour l'entretènement des mines. »

Louis XI voulait diminuer le dommage causé par l'infériorité dans laquelle se trouvait en France, vis-à-vis des pays voisins, l'exploitation des mines. L'un de ses moyens pour encourager cette industrie fut une exemption absolue des impôts ordinaires, durant vingt ans, pour tous ceux, étrangers ou régnicoles, qui s'adonneraient directement ou indirectement à l'art des mines. Les étran-

une ordonnance de Philippe le Long, du 5 avril 1321-1322. Or c'était Charles le Bel qui régnait à cette date, sous laquelle on rencontre, dans les ordonnances du Louvre, un mandement portant révocation des domaines aliénés, où il n'est pas question de mines. En y trouvant le mot *minage* (droit sur les grains), on est tenté de croire que cette expression a été la source d'une erreur inqualifiable, commise par un compilateur ignorant et acceptée sans vérification par tous les auteurs.

(2) On a souvent dit que les mines étaient une propriété féodale. Cette assertion n'est point exacte; au contraire, la lutte entre la royauté et les seigneurs au sujet de la propriété des mines a laissé de nombreuses traces dans les documens anciens, les souverains ne négligeant aucune occasion de repousser les prétentions continuelles des seigneurs.

gers étaient surtout l'objet des plus grandes avances : une multitude de franchises leur étaient accordées, notamment le droit de tester et d'hériter; leur liberté était garantie, même pendant les guerres qui pouvaient s'élever entre la France et les pays où ils étaient nés, et ils pouvaient s'en retourner avec le congé du roi, après avoir prêté serment de ne rien faire de préjudiciable à lui ni au royaume. Ce règlement ne produisit pas les effets qu'on était en droit d'en attendre, et Henri II, dans des lettres du 10 octobre 1552, — où apparaît la première mention, par un acte souverain, de l'édit de Louis XI, — constate que « peu de profit et d'avancement en serait provenu. » Il convient de tenir compte aussi des longues guerres qui avaient marqué les règnes de Louis XII et de François Ier.

Avec le règne de Henri II commence la seconde phase de la législation minérale sous l'ancienne monarchie française. Jusqu'alors avait existé une liberté absolue d'exploiter les mines; pendant la seconde moitié du XVIe siècle, un privilégié obtiendra la concession temporaire de toutes les mines du royaume. Dès 1548, Henri II concède pour neuf années, en l'exemptant pendant cinq ans de tout droit de décime régal, à Jean-François de La Roque, chevalier, seigneur de Roberval, le droit de « profonder, chercher et ouvrer toutes et chacunes les mines, minières et substances terrestres, tant métalliques que autres, précieuses ou non précieuses, et de toutes autres choses qu'il pourra trouver en toutes et chacunes les terres de sondit royaume. » Roberval a le droit de prendre des associés, même étrangers, et jouit d'ailleurs, lui et les siens, de toutes les franchises accoutumées. Les régnicoles sont considérés comme ne dérogeant pas à leurs droits et priviléges de noblesse, dignités ou états, par leur immixtion dans l'exploitation des mines. Comme dans tous les historiques de cette époque d'enfance économique et industrielle, l'étranger continue à jouer un rôle important. Lorsque Roberval sollicita, en 1552, une amplification de priviléges, il fit remarquer que ceux qu'il avait obtenus étaient insuffisans pour attirer les étrangers ou leurs capitaux, et plaida la nécessité d'empêcher que les pays voisins, par l'importation de leurs richesses minérales de toute nature, ne prélevassent sur la France tout le profit que pouvait y donner la vente des marchandises. Ce raisonnement fut goûté par Henri II, qui, dans les lettres patentes déjà mentionnées, attribue à l'industrie minérale une notable influence, et y voit le moyen d'empêcher que « lesdits étrangers aient plus aucun moyen de ainsi sucer la substance de sesdits sujets, comme ils ont par ci-devant fait. »

Roberval fut en outre autorisé à ériger un marché franc sur ses mines en exploitation, ou en tout autre endroit qu'il lui serait commode, à la seule condition qu'il n'y eût pas de marché le même jour

dans un rayon de trois lieues. Il pouvait prendre partout, pour les besoins de cette exploitation, les arbres qui lui convenaient, gratuitement dans les pays peu fertiles, et ailleurs moyennant une indemnité raisonnable. Si ces arbres avaient été vendus à des marchands, ils leur étaient retirés en échange du prix que ceux-ci avaient payé; il était même défendu à tous les propriétaires de bois du royaume « de construire aucune usine, ni choses semblables qui font dégât de bois, à six lieues des mines. » Enfin, — ce qui explique et justifie le nom de *petit tyran* donné à Roberval par l'auteur des *Anciens Minéralogistes*, — ce concessionnaire général reçut le pouvoir exorbitant de rendre la justice, tant au civil qu'au criminel, pour le fait desdites mines, « en s'adjoignant six hommes de justice, avocats ou conseillers, et trois mineurs notables. » L'appel des jugemens de cette sorte de conseil de prud'hommes n'était suspensif que lorsqu'ils entraînaient la mort ou la question. Roberval avait encore le pouvoir de faire des règlemens — sous l'approbation du conseil privé du roi, mais exécutoires par provision. Il avait le droit de construire maisons fortes et prisons partout où cela lui semblait nécessaire à la sûreté des personnes et des choses et à l'emprisonnement des délinquans. Tous les mineurs avaient la faculté de porter toutes armes, tant défendues que non défendues.

Ces priviléges excessifs devaient évidemment soulever de grandes résistances; ils donnèrent particulièrement lieu à une protestation des gens du roi, conçue dans ce style à formes bizarres qu'affectionnait quelquefois le parlement de Paris. Il leur sembla que « la matière était sujette à faire remontrances au roi, parce que, par icelles lettres, le roi fait ledit Roberval chef et capitaine général des mines de son royaume, pays, terres et seigneuries de son obéissance, lui baille pouvoir *ubique terrarum* fouiller et fait défenses à tous ses sujets d'empêcher ledit Roberval; trouvent cela de grandes conséquences, *nam multi vellent* se réduire à ce que l'on ne fouille point en leurs terres ou héritages pour voir s'il y a mines. » (20 juillet 1553; *mane.*) (1).

Les trois fils de Henri II maintinrent le système de leur père. En 1560, François II transporta à Claude de Grippon de Guillien, écuyer, seigneur de Saint-Julien, tous les priviléges précédemment concédés à Roberval, en constatant que l'exploitation des mines n'avait fait aucun progrès, mais en n'attribuant qu'aux guerres cette fâcheuse torpeur. En 1561, Charles IX confirma Saint-Julien dans ces mêmes priviléges; puis il les transporta, en 1568, à Antoine Vidal, seigneur de Bellesaigues, receveur général des finances à Rouen, qui fut main-

(1) *Archives de l'empire; Registres du parlement de Paris :* X, 1575, f° 474.

tenu en possession par Henri III. En définitive, ce système de concession générale ne porta aucun fruit. Henri II et ses successeurs n'avaient emprunté à Louis XI son idée d'un grand-maître des mines que pour la dénaturer. Louis XI avait voulu visiblement instituer un *fonctionnaire* supérieur, dans le sens moderne du mot, et lui donner, indépendamment d'attributions à la fois judiciaires et fiscales, finalement très complexes, un rôle technique et administratif fort remarquable pour l'époque. Henri II et ses fils, malgré le titre de grand-maître, gouverneur-général et surintendant des mines et minières de France, qu'ils laissèrent prendre à Roberval, Saint-Julien et Bellesaigues, n'eurent toujours qu'un fermier.

Du reste, telle était la confusion qui régnait alors dans toutes les branches de l'administration française, que, pendant la plus grande partie de la seconde phase de l'ancienne législation, il y eut un véritable parallélisme entre deux séries de concessionnaires généraux. J'ai montré Roberval, Saint-Julien et Bellesaigues se succédant régulièrement. En 1562, Charles IX, — qui, six années plus tard, ne fera aucune allusion à cette provision anticipée d'un office dont il pourvoit Bellesaigues, — prenant en considération l'expérience minéralogique d'Étienne de Lescot, capitaine de marine, lui concède, pour en jouir après l'expiration de la concession de Saint-Julien et aux mêmes conditions, le droit de mettre en œuvre toutes les mines et minières du royaume. En 1577, Henri III continue ce droit à Lescot et le transporte, au bout de trois ans, à Antoine Collonges, marchand lyonnais, son associé; enfin il maintient, en 1588, François de Troyes, seigneur de la Féraudière, contrôleur-général des traites domaniales, comme successeur de Lescot, dans la charge de général et superintendant des mines et minières de France; Henri III ne parle pas plus désormais de Roberval, Saint-Julien et Bellesaigues qu'il ne prononce, en 1574, le nom de Lescot. « L'ambition, l'avarice et l'intrigue des courtisans, dit l'auteur des *Anciens Minéralogistes*, étaient la cause secrète de tant de changemens dans les chefs des mines. »

La transition naturelle entre la deuxième et la troisième des phases qui divisent la période la plus ancienne de l'histoire de la législation souterraine est marquée par un premier édit de Henri IV (janvier 1597), document peu connu et qui ne mérite pas de l'être. C'est le célèbre édit de juin 1601 qui fixe la part spéciale du règne de Henri IV dans l'histoire de la propriété souterraine. Cet acte, qui confirmait naturellement les ordonnances antérieures, particulièrement en ce qui concerne les priviléges accordés de tout temps aux mineurs, régnicoles ou étrangers, est caractérisé par deux faits importans : une suppression de l'impôt régalien, à titre d'encourage-

ment, pour certaines substances minérales à l'égard de quelques-unes desquelles il n'a jamais été rétabli, — puis la création d'une administration publique agissant sur l'aménagement des mines, faisant les règlemens qui lui semblaient utiles, et s'occupant en outre activement de la perception du droit de dixième, sur les fonds duquel les officiers des mines recevaient des gages fixes et des frais de tournées. Ce premier règlement fut complété, en 1604, par un arrêt du conseil, où, à côté de prescriptions de police souterraine qui ont été maintenues dans la législation actuelle, à côté de garanties de propriété empreintes de l'esprit moderne, on est étonné de trouver une mesure aussi barbare que celle-ci : « Et pour ce qu'aucuns des ouvriers... sont coutumiers d'user de blasphèmes et s'adonnent souvent à jeux illicites, dont sortent débats et querelles entre eux, afin de les en détourner par la crainte du châtiment, seront, ès lieux où lesdits ouvriers travaillent, mis des carcans, estrapades et autres représentations patibulaires de justice, et par effet les délinquans punis à la rigueur des ordonnances et jugement du grand-maître et superintendant général desdites mines..... » Par compensation, le trentième du produit net de chaque mine devait être versé dans une caisse spéciale « pour l'entretènement d'un ou deux prêtres, selon qu'il en sera besoin, tant pour dire la messe à l'heure qui sera réglée tous les dimanches et jours de fête sur semaine, administrer les sacremens, que pour l'entretenement d'un chirurgien et achat de médicamens, afin que les pauvres blessés soient secourus gratuitement, et, par cet exemple de charité, les autres plus encouragés au travail desdites mines. » Louis XV abrogea le tout en 1739, mais la partie matérielle de la mesure a été reprise dans le décret organique sur la police souterraine (1813), dont deux articles obligent les exploitans à entretenir sur leurs établissemens, outre des chirurgiens attachés à la mine, des dépôts de médicamens, ainsi que des moyens de secours.

Je ne dois pas quitter le règne de Henri IV sans dire un mot d'un incident qui ne me semble pas moins intéressant pour l'histoire générale que pour le sujet qui m'occupe, en ce qu'il constitue une page extrêmement curieuse, d'ailleurs entièrement inédite, de l'historique des relations des rois de France avec le parlement de Paris. Je veux parler de la formalité d'enregistrement de l'édit de 1601, laquelle donna lieu, durant plus d'une année, à une lutte des plus vives, où, à huit lettres de jussion, le parlement répondait presque invariablement en arrêtant qu'il « persistait ès délibérations précédentes. » Le point principal du débat portait sur la juridiction civile et criminelle attribuée aux officiers des mines, que le parlement ne voulait pas concéder, surtout en ce qui concernait les

propriétaires du sol. La septième lettre de jussion montre Henri IV fatigué de cette résistance. « Nous voulons et mandons, dit-il, que, sans vous arrêter à vos premiers refus ni vous remettre à nous faire sur ce aucunes remontrances, vous ayez à vérifier ledit édit purement et simplement, selon sa forme et teneur... Nous n'entendons plus qu'il s'y rencontre aucune difficulté. » Le parlement de Paris voulait que l'édit fût refait et que le roi y introduisît une modification de détail à laquelle il avait consenti. Cette fois Henri IV n'y tint plus; je me bornerai à transcrire la fin de sa dernière lettre (1), où l'appréciation royale du rôle des parlemens est réellement curieuse. « Ce n'est pas chose nouvelle que les vérifications de nos édits soient différentes en modifications et restrictions, selon la différence de nos provinces : ains cela se voit tous les jours; mais c'est chose inaudite et contre notre dignité de faire nos édits dissemblables et de les réformer pour les accommoder à votre vérification, même ayant déjà été lus, publiés et enregistrés autrement, partout ailleurs où il a été besoin. Vous suivrez donc cette notre volonté, sans introduire une nouvelle forme que ne voulons être regardée en cestuy notre édit, et mettrez, cette fois pour toutes, une fin à tant de longueurs que vous y avez apportées jusques à cette heure, levant toutes autres modifications que celles contenues en nosdites dernières lettres patentes de jussion. Si n'y faites faute, car tel est notre plaisir. » Il y avait cependant encore loin de ce langage sévère à celui que, cinquante ans plus tard, Louis XIV devait tenir au parlement dans le mémorable lit de justice qui termina la fronde, et où il défendit à cette cour de se mêler des affaires de l'état. Le parlement enregistra enfin l'édit de 1601, en mentionnant qu'il le faisait du très exprès commandement du roi, réitéré par plusieurs lettres de jussion, et constata sa victoire partielle en insérant dans l'arrêt que l'appel serait suspensif de l'exécution des jugemens rendus contre les propriétaires à l'occasion des mines. Puis, avec cet esprit de suite qui lui était propre, l'illustre compagnie, chaque fois qu'elle enregistrait un acte du souverain en conséquence de l'édit de 1601, ne manquait jamais de renvoyer à son arrêt du 31 juillet 1603.

Pendant tout le XVIIe siècle et durant le premier quart du XVIIIe, on ne rencontre dans le domaine de la législation souterraine en général que des documens relatifs au personnel de l'administration des mines. En 1722, on voit reparaître le système d'une concession absolue de toutes les mines métalliques du royaume, faite pour trente années, non plus à un seul individu, mais à une compagnie royale établie sous le nom de Pierre Galabin, sieur du Joncquier, et

(1) 26 juillet 1603. — *Archives de l'empire; Registres du parlement :* X, 1792.

placée sous la dépendance du duc de Bourbon, investi en 1717 de la charge de grand-maître et surintendant des mines et minières de France, — charge qui s'éteignit avec lui en 1740. Cette compagnie, indépendamment des priviléges habituels, avait le droit de prendre dans les magasins du roi, pour le tirage des rochers, une quantité annuelle de 10,000 livres de poudre au prix de revient, et de faire fabriquer à son profit, dans les monnaies de Pau et de Bayonne, pour 3,000,000 de marcs de sols de cuivre et 400,000 marcs de sols de billon avec les matières par elle extraites. D'autres mines pouvaient d'ailleurs exister en même temps que celles de la compagnie, pourvu qu'elles en fussent éloignées de six lieues; la compagnie Galabin n'eut aucun succès, et en 1731 un arrêt du conseil révoqua le don du dixième domanial qui lui avait été octroyé, tout en restreignant sa concession à l'étendue des quatre provinces du Béarn, de la Basse-Navarre, du Languedoc et du Roussillon.

II. — PÉRIODE DE TRANSITION (1791-1810). — LÉGISLATION ACTUELLE DES MINES.

Ce fut Louis XVI qui le premier parvint à mettre un peu d'ordre et de régularité dans les exploitations minérales. Avant ce malheureux roi, auquel il ne manqua que la force de faire le bien, le crédit, la faveur, l'intrigue faisaient, comme l'a remarqué Regnaud de Saint-Jean-d'Angely en 1810, révoquer et obtenir les mêmes concessions, et les mines étaient devenues la proie des courtisans, foulant également aux pieds les droits du propriétaire de la surface et ceux des inventeurs.

Les mines ne pouvaient être oubliées à cette époque de rénovation sociale qui précéda la révolution de 1789. On sentait que, plus que toute autre propriété, elles avaient besoin d'une législation invariable. Les cahiers envoyés aux états-généraux par les provinces dont le sol recélait des richesses minérales contenaient des plaintes multipliées sur l'ancien régime de la propriété souterraine. L'assemblée nationale, ayant reçu des adresses à ce sujet, se fit présenter, par l'organe de Regnauld d'Épercy, député du Jura, un projet de décret sur la législation minérale. La question fondamentale de la propriété des mines fut naturellement très controversée; on sait quels ont été les systèmes en présence, et je n'ai plus à y revenir. Le rapporteur examina, dans un long et beau travail, les bases que devait adopter la législature relativement à la propriété souterraine, et conclut à ce qu'on la plaçât au rang des propriétés publiques. Les partisans de la propriété privée se défendirent avec passion et firent appel à tous les sentimens de l'assemblée. « Depuis la pu-

blication de ce rapport funeste, disait un orateur en parlant de l'exposé des motifs, les pères, les femmes et les enfans, désolés et inquiets, ne se rassurent que sur la déclaration des droits et votre justice. Toutes les villes, tous leurs habitans, tous les districts et le département en corps vous implorent, et on vous a laissé ignorer et leurs alarmes, et leurs motifs, et leurs droits... » Heurtault-Lamerville vint faire vibrer les mêmes cordes : « Des mémoires très exacts remis au comité attestent, s'écriait-il, que les opérations des mineurs en général sont des attentats journaliers à la liberté, à la tranquillité, à la propriété; je ne les détaillerai point. Je ne veux pas intéresser votre cœur pour entraîner votre jugement, mais vous concevez le parti que je pourrais tirer de ce tableau. » Des argumens plus sérieux contre le système de la propriété publique, dans lequel le député du Cher voyait, par une comparaison prise dans l'objet même, le combat du fer contre l'argile, remplissaient aussi ce discours intéressant, qui fut imprimé par ordre de l'assemblée. Ce mouvement, à la tête duquel s'étaient naturellement mis, excités par leur intérêt personnel, les propriétaires du Forez et du Languedoc, ne devait pas être couronné de succès, par suite du concours puissant que le plus grand des orateurs de l'assemblée vint prêter aux partisans de la propriété nationale dans un discours resté célèbre.

Le début de Mirabeau est bien tel qu'on était en droit de l'attendre de l'énergique tribun de la révolution française. Heurtault-Lamerville avait supposé par erreur, dans une des séances précédentes, que l'opinion dangereuse de Turgot serait « soutenue par cet orateur, qui employait habituellement les deux grands moyens de la parole, l'éloquence et l'à-propos. » — « Dans cette occasion comme dans tant d'autres, dit Mirabeau, on me fait l'insidieux honneur de faire circuler dans l'assemblée mon prétendu avis; je déclare qu'en effet plusieurs personnes connaissent mon résultat, mais que nul ne connaît mon avis. Maintenant je demande attention et table rase absolument, car personne ne sait ce que je vais dire. » Puis, dans un discours plein de force et de raison, dont l'assemblée enthousiaste vota l'impression au milieu des applaudissemens, il discuta avec un admirable bon sens pratique les trois systèmes de propriété souterraine dont j'ai indiqué l'existence. S'attaquant surtout au système de la libre exploitation des mines par les propriétaires du sol, le seul qui avait eu, avec celui de la propriété publique, des défenseurs dans les rangs de l'assemblée, il prononça ces paroles mémorables : « Je dis que la société n'a fait une propriété du sol qu'à la charge de la culture, et sous ce rapport le sol ne s'entend que de la surface. Je dis que, dans la formation de la société, on n'a pu regarder comme propriété que

les objets dont la société pouvait alors garantir la conservation; je dis que, si l'intérêt commun et la justice sont les deux fondemens de la propriété, l'intérêt commun ni l'équité n'exigent pas que les mines soient des accessoires de la surface; je dis que l'intérieur de la terre n'est pas susceptible d'un partage, que les mines par leur marche irrégulière le sont encore moins; que, quant à la surface, l'intérêt de la société est que les propriétés soient divisées; que, dans l'intérieur de la terre, il faudrait au contraire les réunir, et qu'ainsi la législation qui admettrait deux sortes de propriétés comme accessoires l'une de l'autre, et dont l'une serait inutile par cela seul qu'elle aurait l'autre pour base et pour mesure, serait absurde. » Mirabeau termina son discours par un projet de décret qui, après avoir subi quelques amendemens, devint la loi du 28 juillet 1791. Il ne devait pas lui être donné de jouir de ce triomphe : il parla encore dans la séance du 27 mars; on sait qu'il mourut le 2 avril (1).

La loi du 28 juillet 1791, qui ne devait précéder que de dix-neuf ans la loi actuellement en vigueur, ne fut, à proprement parler, malgré les discussions solennelles au milieu desquelles elle avait été enfantée, qu'une sorte de transaction mal définie entre deux systèmes contraires. Elle abondait en incohérences : ainsi, après avoir mis les mines à la disposition de la nation, elle accordait une préférence aux propriétaires du sol, — qui jouissaient en outre de celles situées à 100 pieds de profondeur, faute grave, dont les conséquences désastreuses pèsent encore aujourd'hui sur les exploitations ouvertes à cette époque. Cette préférence même n'était accordée qu'à la condition que le terrain du propriétaire de la superficie, seul ou réuni avec les terrains de ses associés, fût d'une étendue propre à former une exploitation. La loi de 1791 semblait proclamer le principe d'indemnité aux propriétaires du sol dans le cas où ils ne jouissaient pas de ce prétendu droit de préférence; puis elle expliquait qu'il ne s'agissait que des non-jouissances et dégâts occasionnés dans les propriétés par les travaux de mines. Elle était finalement si peu claire, que cinq ans plus tard, dans le conseil des cinq-cents, on disait que la constituante avait reconnu que les mines étaient des propriétés privées et individuelles! Enfin la loi commettait cette autre faute de limiter à cinquante ans au maximum la durée d'une concession qui exige avant tout des vues d'avenir.

En 1801, Chaptal, alors ministre de l'intérieur, publia, sous prétexte d'interprétation, une instruction détaillée où, par des prescrip-

(1) L'assemblée constituante entendit cependant encore une fois la mâle éloquence de Mirabeau. Au moment même où il expirait, M. de Talleyrand lisait un discours qu'il lui avait remis sur l'origine naturelle du droit de tester, — combattu par lui avec passion.

tions réglementaires dont l'expérience avait démontré la nécessité, il refit autant que possible la loi de 1791. L'imperfection de ce régime ne put cependant être qu'atténuée, et les inconvéniens, toujours renaissans, qui en étaient la conséquence inévitable, faisaient vivement désirer par tous un remaniement complet. Cet état de choses ne pouvait échapper au génie pénétrant de Napoléon Ier, qui accorda une attention toute particulière à la propriété souterraine dans la promulgation même du code civil, — grand fait historique qui se place entre les deux dates des lois de 1791 et de 1810. L'article 552 proclamait que la propriété du dessus emportait la propriété du dessous, mais il réservait, comme une pierre d'attente, la question des « modifications résultant des lois et règlemens relatifs aux mines. » Ce membre de phrase devait peser outre mesure sur la longue et laborieuse discussion qui précéda au conseil d'état la loi du 21 avril 1810. L'empereur, qui voulut présider lui-même la plupart des nombreuses séances remplies par cette discussion et y prit fréquemment la parole, ne pensa point un instant à attribuer absolument les mines au propriétaire du sol : son respect pour la propriété privée ne pouvait aller jusqu'à lui faire adopter un principe dont il entrevoyait les conséquences fâcheuses, et son esprit éminemment pratique avait immédiatement remarqué que la nature spéciale de la propriété minérale ne permettait pas une application pure et simple de toutes les règles du code civil. Cependant il ne voulait pas qu'il fût écrit dans la loi que les mines étaient des propriétés publiques, parce que c'eût été, disait-il, violer l'article 552 et non le modifier. Il désirait à la fois reconnaître formellement les droits du propriétaire du sol, et tenir compte de la différence radicale qui existe entre le fonds superficiel, qui ne s'use pas, et le tréfonds minéral, qui n'est complétement utilisé qu'à la condition d'une destruction totale.

Au commencement de 1806, le ministre de l'intérieur présenta, par ordre de l'empereur, un projet de loi sur cette matière au conseil d'état; mais Fourcroy, qui en fut le rapporteur, ayant dit que les mines étaient à la disposition de la nation, ce projet fut renvoyé à la section pour recevoir une nouvelle rédaction, dont les bases furent posées par Napoléon lui-même. La discussion ne fut reprise qu'à la fin de 1808, le conquérant législateur ayant eu dans l'intervalle à gagner les batailles d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, et aussi à consommer la ruine de la monarchie espagnole, ce premier germe fatal de la décadence de l'empire. Fourcroy lut alors un second projet de loi, reposant sur ce principe que la propriété des mines n'appartient à personne par sa nature et sa disposition, mais que la jouissance doit en être concédée par le gouvernement. Napoléon n'admit pas cette combinaison, et formula ainsi son opinion, qui allait devenir

à peu près le système définitif de la loi nouvelle : « Il faut d'abord poser clairement le principe que la mine fait partie de la propriété de la surface. On ajoutera cependant qu'elle ne peut être exploitée qu'en vertu d'un acte du souverain. La découverte d'une mine crée une propriété nouvelle. » Cet acte devait régler et l'exploitation et les droits du propriétaire de la surface. Les événemens militaires de cette époque interrompirent encore une fois la discussion, qui, reprise le 4 avril 1809 et toujours continuée depuis lors, ne comprit pas moins de huit rédactions successives; il en résulta même à la fin une telle lassitude pour le conseil d'état, que la loi est restée avec plusieurs incorrections de forme, dont quelques-unes sont malheureusement une source de chicanes administratives et judiciaires.

M. Stanislas de Girardin, le filleul du roi de Pologne et l'élève du philosophe de Genève, fut le rapporteur de la loi au corps législatif: son discours laisse percer le désir qu'avait eu l'assemblée de voir dans la loi une déclaration bien précise sur la nature de la propriété souterraine. « L'opinion de la commission est, dit-il, que la propriété des mines doit être à l'état. Elle présume que le projet l'eût dit nettement, s'il eût précédé le code civil. » En effet, mieux inspiré en cela que le législateur de 1791, qui avait posé le principe et ne l'avait finalement point respecté, le législateur de 1810 n'a pas voulu donner de définition. Je me hâte d'ajouter que, s'il eût défini la propriété souterraine, il n'eût pas procédé autrement qu'il ne l'a fait, et que, si le lecteur de la loi de 1810 tient absolument à sortir de cette incertitude calculée dont je viens de dire le motif réel, il doit de toute nécessité y lire partout que les mines sont des propriétés publiques. Si on l'aime mieux, le problème intéressant de la propriété minérale a été résolu en 1810 dans le sens d'une propriété distincte, dont la libre disposition est laissée au souverain comme objet d'utilité générale, et on retrouve alors l'expression la plus haute et la plus réelle de la doctrine du droit régalien, suivie en cette matière dans les temps anciens et modernes. L'acte de concession, qui est la clé de voûte du système de la loi actuellement en vigueur, fait la part à chacune des personnalités qui se trouvent en présence : l'état a le pouvoir de statuer entre tous les concurrens, sans préférence pour l'inventeur (auquel, en cas de refus, une indemnité est assurée), ni pour le propriétaire du sol, dont les droits sont réglés ainsi que je le dirai tout à l'heure. Quant aux dispositions complémentaires, quelques détails les feront pleinement ressortir.

Les mines sont caractérisées par ce fait qu'elles ne peuvent être exploitées qu'en vertu d'un décret impérial rendu en conseil d'état, qui en concède la propriété perpétuelle. Le mérite de cette idée neuve et féconde de perpétuité, qui ne se trouvait pas dans les légis-

lations antérieures, où toutes les concessions étaient temporaires, revient exclusivement à l'empereur Napoléon, qui le premier sut en entrevoir les conséquences avantageuses. Les mines rentrent maintenant dans les mêmes conditions que tous les autres biens, sauf trois exceptions qu'il est indispensable de faire connaître.

La première est posée par la loi même, aux termes de laquelle une mine ne peut être vendue par lots ou partagée sans une autorisation accordée dans les mêmes formes que la concession. Il n'est pas besoin d'insister sur le but que le législateur s'est proposé en introduisant cette restriction fondamentale, qui empêche un morcellement contraire au bon aménagement des gîtes et à la conservation des richesses minérales. Après de longues hésitations, — dont on est en droit de s'étonner, — la cour de cassation a fini par étendre à l'amodiation d'une mine le principe salutaire dont je parle en ce moment. Trop esclave de la lettre et trop peu préoccupée de l'esprit de la loi, la cour suprême, dans une première phase de sa jurisprudence, avait cru devoir soutenir que le législateur n'avait parlé que de la *vente* et non du *louage*, comme si, alors qu'il est question de choses que l'usage détruit sans retour, la vente pouvait être distinguée du louage. En 1838, une loi fort importante est d'ailleurs venue assurer expressément cette unité de concession, dont les principes généraux de la propriété souterraine démontrent surabondamment la nécessité.

A cette dernière loi se rattache aussi la seconde exception. Relative surtout à l'assèchement des mines atteintes ou menacées d'une inondation commune pouvant faire naître des craintes sérieuses, la loi de 1838 a donné le retrait, prononcé administrativement, pour sanction aux mesures d'intérêt public qu'elle prescrit en pareille circonstance, et l'a également autorisé dans d'autres cas, notamment lorsqu'une exploitation est restreinte ou suspendue de manière à inquiéter la sûreté publique ou les besoins des consommateurs.

La troisième exception enfin a été introduite, vers la fin de 1852, à la suite d'un gigantesque projet d'association entre des compagnies de mines de houille appartenant à des bassins éloignés : un décret du président de la république, tranchant définitivement des difficultés trop longtemps restées sans solution, est venu interdire toute réunion de concessions de même nature sans l'autorisation du gouvernement.

Il est regrettable qu'une quatrième exception n'ait point également été apportée à la généralité du principe proclamé, par la loi de 1810, relativement à la propriété souterraine. L'arrêt du conseil de 1604 ne voulait pas que les exploitans de mines « pussent vendre ni échanger leurs parts qu'ils n'en eussent préalablement averti le

grand-maître ou ses lieutenans, et fait enregistrer leurs ventes ou échanges au greffe desdites mines, afin d'y avoir recours quand il en serait besoin. » Cette prescription avait été maintenue implicitement dans la déclaration de 1762, concernant les priviléges en fait de commerce, déclaration qui exigeait en outre une autorisation. Sous la législation de 1791, un arrêté du directoire exécutif avait, en l'an VI, prescrit de soumettre à son approbation tous les actes translatifs de l'exercice des droits accordés par les concessions de mines; mais, un mois après la promulgation de la loi de 1810, un décret impérial constatait très explicitement qu'un concessionnaire pouvait disposer de sa mine sans autorisation et mettait ainsi hors de doute l'abrogation expresse de l'arrêté de l'an VI, sauf en ce qui concerne la vente par lots et le partage. En songeant à toute la peine que se donne le gouvernement pour instituer la propriété minérale (1), on est en droit de s'étonner que le législateur n'ait pas imposé au moins quelque restriction de transfert. Quoi qu'il en soit, la seule obligation prescrite en pareil cas, et elle ne date que de 1842, consiste, pour le propriétaire nouveau, à faire une déclaration de domicile à l'administration.

J'ajouterai, pour terminer ce que j'ai à dire du régime particulier auquel est soumise la propriété d'une mine, qu'aucune modification ne peut y être apportée que dans les formes mêmes de l'institution. Un concessionnaire ne peut augmenter ou restreindre sa concession; il ne peut ni la diviser, ni l'abandonner sans avoir rempli les formalités exigées pour l'institution même de cette concession.

Une conséquence naturelle de l'importance qui, de tout temps, a été attribuée en France à l'exploitation des substances minérales était que cette exploitation fût facilitée autant que possible. Louis XI, allant encore ici plus loin que Charles VI, en prescrivait la recherche, obligeait ceux qui connaissaient l'existence de mines dans leurs terrains à venir les révéler, et en exigeait même la mise en exploitation dans un délai de trois mois. Henri IV encouragea également de tout son pouvoir les recherches de mines. Bientôt on n'eut plus besoin que de les régulariser. La loi de 1791 ne les prévoyait pas; mais l'usage avait institué des permissions provisoires, accordées d'abord par les intendans des provinces, puis par le ministre, à la condition cependant que les travaux ne fussent entrepris qu'avec l'autorisation du propriétaire du sol. Le législateur de 1810 a été

(1) L'instruction des demandes en concession de mines comprend notamment une enquête de quatre mois, avec affiches et publications dans un rayon fort étendu. On peut voir quelquefois, à la quatrième page du *Moniteur*, des avis de ce genre, qui y sont insérés parce que le pétitionnaire est domicilié dans le département de la Seine.

plus hardi : le propriétaire a la faculté, sans aucune formalité, d'explorer son terrain ou de céder son droit à un tiers; mais, s'il refuse son consentement ou le subordonne à des conditions inadmissibles, le gouvernement a le pouvoir de conférer ce droit à un explorateur : il n'en use que lorsqu'il croit y voir un intérêt public, mais il est maître absolu. Ce pouvoir, qui pourra paraître exorbitant à quelques-uns, est une conséquence forcée des recherches sérieuses que l'administration exige avant d'instruire une demande en concession: elle veut en effet des travaux de nature à prouver la présence, dans le périmètre sollicité, d'une substance minérale utilement exploitable, ce qu'il ne faut pas confondre, bien entendu, avec la preuve d'une exploitation profitable, — question que le gouvernement ne peut pas plus qu'un autre juger par avance.

La propriété nouvelle ainsi instituée jouit alors de droits spéciaux. Nul ne peut évidemment y venir faire la recherche des substances qui ont été concédées; quant aux autres, l'administration intervient pour empêcher que les explorations qui en seraient faites ne puissent causer quelque préjudice au concessionnaire. Le droit le plus important, et d'ailleurs en quelque sorte indispensable, conféré à ce concessionnaire, c'est de pouvoir occuper les terrains nécessaires à l'exploitation des mines, non-seulement pour creuser des puits et percer des galeries, mais encore pour construire ses machines d'extraction et d'épuisement, ses bâtimens, et enfin même pour établir les chemins dont il a besoin pour ses charrois. La question proprement dite d'occupation du sol est naturellement dans les attributions de l'autorité administrative, seule juge de l'utilité d'imposer une telle servitude aux propriétaires superficiels et de l'emplacement choisi par le concessionnaire; l'autorité judiciaire n'est appelée qu'à régler la question d'indemnité, exceptionnellement doublée en faveur du propriétaire superficiel.

En général, c'est à l'administration seule qu'est soumise, au nom de l'intérêt public, la surveillance des travaux de mines; mais, en vertu du principe fondamental de la séparation des pouvoirs, jamais son action ne peut faire obstacle à ce que les questions d'intérêt privé, que ces travaux viendraient à soulever, soient tranchées par les tribunaux. La cour de cassation n'admet pas que le concessionnaire soit affranchi vis-à-vis du propriétaire des conséquences souvent inévitables de ses travaux, alors même qu'ils sont faits suivant toutes les règles de l'art. Elle n'admet pas davantage que le propriétaire de la surface ait le droit d'exécuter des travaux nuisibles à une exploitation de mines. Cette saine jurisprudence a pour résultat de maintenir la balance entre deux propriétés qui ont finalement les mêmes droits, comme entre les obligations, un peu compli-

quées parfois, que leur créent la coexistence et la superposition qui constituent ce voisinage d'un ordre particulier.

Le propriétaire du sol est en outre protégé par la loi d'une façon toute spéciale, en ce qu'elle interdit de « faire des fouilles, des travaux ou établissemens d'exploitation, sans le consentement formel du propriétaire, dans ses enclos murés, cours ou habitations, et dans ses terrains attenant auxdites habitations ou clôtures murées dans un rayon de cent mètres... » — « Le respect pour le domicile du citoyen, disait M. Stanislas de Girardin, commandait cette restriction. » Empruntée en quelque sorte à l'une des plus importantes modifications apportées par les parlemens à l'édit de Louis XI, si l'on tient compte toutefois de la différence qui existe entre la France du XIXe siècle et celle du XVe, cette discrétion a été maintenue par la loi de 1791, qui fixait à deux cents toises une distance déjà si exorbitante. Un dissentiment profond et de vieille date existe d'ailleurs entre un grand nombre de tribunaux et la cour de cassation au sujet du sens qu'il faut donner à cette prohibition : les premiers veulent qu'elle ne soit applicable que lorsque le propriétaire du bien protégé est en même temps propriétaire du rayon de cent mètres où s'étend la protection; la cour suprême admet qu'elle est établie pour tous les cas, et cette jurisprudence, qu'elle a maintenue récemment par un arrêt solennel, paraît fondée, mais seulement en vertu de l'axiome juridique : *dura lex, sed lex.*

Le concessionnaire a aussi, comme tout propriétaire, des voisins dans le sens horizontal : ce sont les concessionnaires limitrophes. Les principes qui régissent ce voisinage ont nécessairement été posés par la loi même, qui veut, par exemple, que, si un exploitant se trouve rendre à un autre le service d'absorber ses eaux, ce service soit payé par celui qui en profite. En outre, la loi de 1838, déjà mentionnée, qui est intervenue à l'occasion d'un fait particulier, l'inondation souterraine des houillères du bassin de Rive-de-Gier, a disposé pour tous les cas de même nature : elle a donné au gouvernement le pouvoir d'organiser un système complet de protection contre l'envahissement si redoutable des groupes de mines par les eaux.

Il est enfin un troisième ordre de voisins qui mérite aujourd'hui une attention sérieuse, je veux parler des chemins de fer, dont, à un moment donné, l'antagonisme avec les mines pourrait offrir plus d'un danger. La question s'était présentée, dès l'origine de ces voies nouvelles, au sujet du chemin de Saint-Étienne à Lyon (1), qui se

(1) Elle semble se reproduire en ce moment entre la compagnie du chemin de fer de Lyon à Genève et les concessionnaires des mines de bitume de Seyssel.

déroule, dans le département de la Loire, sur un terrain percé de tous côtés par les exploitations minérales. Le débat s'était engagé à propos d'un tunnel traversant le monticule du Couzon : porté successivement devant toutes les juridictions administratives et judiciaires, par suite de l'acharnement que les deux concessionnaires mettaient à défendre leurs prétentions réciproques, ce débat a duré plus de dix années; il a été finalement tranché dans le sens équitable d'une indemnité payée par la compagnie du chemin de fer, dont la concession était postérieure à celle de la houillère, au concessionnaire de la mine, à raison de l'interdiction d'exploitation qui lui avait été faite en faveur du chemin de fer. Maintenant le gouvernement se réserve, dans les cahiers des charges de toutes les concessions de chemins de fer et de mines, le soin d'empêcher que l'une des propriétés ne porte atteinte à l'autre. Il prévoit également le cas où des travaux de mines doivent s'étendre dans le voisinage d'un canal, d'un bassin, d'un cours d'eau ou d'une route ordinaire, sous une ville, sous des habitations ou des édifices.

Indépendamment de leurs droits et de leurs devoirs, les concessionnaires de mines ont encore des charges pécuniaires que je ne puis passer sous silence : l'une, bien souvent illusoire, vis-à-vis du propriétaire du sol; l'autre envers l'état, que par habitude de contribuable ils affectent toujours de trouver lourde.

L'ordonnance de Charles VI est très obscure à l'égard du droit qui pouvait, au xve siècle, être reconnu sur les mines au propriétaire du sol, et il en est de même de l'édit de Louis XI; mais, si ce point doit rester dans le doute pour la première des périodes que j'ai considérées sous l'ancienne monarchie, le langage de Henri II, — qu'on retrouve dans la totalité des actes de la seconde, — ne permet aucune hésitation relativement au régime qu'il voulait inaugurer pour les tréfonciers. Lorsqu'il stipule que Roberval pourrait prendre, partout où bon lui semblerait, les terrains dont il aurait besoin, « en les payant raisonnablement aux propriétaires, ou le dommage et intérêt qui leur serait fait pour le regard de la valeur desdites terres seulement, *et non des mines y étant,* » il prouve ce fait, important dans l'histoire de la propriété souterraine, que les propriétaires du sol n'étaient pas considérés comme propriétaires du gîte minéral que pouvait receler le tréfonds. Aucun acte de la troisième période ne vient infirmer cette proposition. — De 1791 à 1810, la préférence plus ou moins douteuse qui était reconnue au propriétaire du sol par la loi fondamentale était, je l'ai dit, une solution déplorable du problème.

Depuis 1810, c'est l'acte de concession qui règle, dans une forme incommutable, les droits à payer par les concessionnaires aux pro-

priétaires de la surface. Jusqu'en 1842, le gouvernement était lié par les conventions que les parties avaient pu faire; maintenant il peut ne pas même les prendre en considération : s'il ne croit point devoir les maintenir, elles sont par cela même nulles et non avenues, comme le rappelle expressément le décret de concession. Les deux articles de la loi de 1810 qui s'occupent de la redevance tréfoncière laissent subsister un vague regrettable, et il n'y a pas de système général à cet égard. Tantôt, et c'est le cas le plus ordinaire, la redevance consiste en une rente annuelle par hectare, parfois si modique que le propriétaire déçu ne se donne pas la peine de la réclamer. Tantôt elle est une redevance proportionnelle aux produits de l'extraction, dont jouissent les propriétaires des terrains sous lesquels l'exploitation s'opère : tel est le mode usité notamment dans les bassins houillers de la Loire, où le respect des droits acquis par les propriétaires du sol a fait adopter des bases qui font de ce droit le dixième de l'extraction. Tantôt enfin les deux systèmes sont combinés. Il est certain que la pensée du législateur a été que cette redevance fût infime et ne servît en quelque sorte qu'à sauvegarder le principe du respect dû à la propriété privée; je n'en voudrais pour preuve que les concessions données depuis la promulgation de la loi de 1810 jusqu'à la restauration, qui fixent pour la plupart à une rente annuelle de 0 fr. 10 cent. par hectare ce dédommagement accordé au propriétaire du sol. Cela n'a point empêché des concessionnaires de venir sérieusement soutenir, devant la justice, que la redevance tréfoncière avait pour but de les exonérer de tous les dommages qu'ils pourraient causer à la propriété superficielle. En Belgique, où la législation de 1810 n'a pas cessé d'être en vigueur, à quelques modifications près, une loi de 1837 a beaucoup mieux réglé la matière, en imitant le mode d'impôt perçu sur les mines par l'état; cette loi attribue au propriétaire du sol une redevance fixe, qui ne peut être moindre de 0 fr. 25 cent. par hectare, puis une redevance proportionnelle, s'élevant de 1 à 3 pour 100 du produit net des mines, tel qu'il est admis par l'état, et ayant également pour base l'étendue superficielle.

On a vu déjà que l'une des trois attributions que comprenait le droit régalien, celle même à laquelle s'est trop longtemps réduite la manifestation extérieure de ce droit, était l'impôt du dixième du produit des mines. La nature, l'arbitraire et la difficulté de la perception se trouvent très clairement caractérisés par plusieurs documens de la première période. On se rappelle l'abandon fait par Henri IV de son droit pour un certain nombre de substances; à l'égard des autres, les exemptions devinrent continuelles. Louis XV, qu'on a vu plus haut donner et reprendre ce droit à la compagnie

Galabin, avait fini par le modérer au quarantième dans un édit de 1739. Bref, Jars, dans ses *Voyages métallurgiques*, pouvait dire, en 1769 : « Quoiqu'il y ait eu plusieurs remises de ce droit, *qui ne se perçoit pas*, il paraît juste de le conserver. »

Tel était l'état des choses lorsqu'éclata la révolution de 1789. La loi de 1791, par une condescendance manifeste pour les idées de l'époque, garda le silence à l'endroit de l'impôt des mines, et ce fut seulement en 1802 qu'on le vit reparaître à l'horizon. Jusque-là, aux termes des lois de 1790 et de l'an VII sur la contribution foncière, les mines ne furent évaluées qu'à raison de la superficie du terrain occupé par l'exploitation et sur le pied des terrains environnans. Les nouveaux concessionnaires furent ensuite imposés, jusqu'à la promulgation de la loi de 1810, d'après des bases que fixait le gouvernement.

Maintenant le concessionnaire de mines est assujetti à un impôt spécial qui l'exempte de la patente; cet impôt est double : — il se compose d'une redevance fixe annuelle de 10 francs par kilomètre carré, dont il ne peut s'affranchir que le jour où il renonce à sa concession: il la doit alors même que ses travaux seraient suspendus par des événemens de force majeure. Le législateur de 1810 voulait absolument voir dans cet impôt une garantie contre les demandes de concessions trop étendues: mais je n'ai pas besoin de faire remarquer combien il est difficile de supposer qu'un exploitant puisse être arrêté par une pareille considération. — La seconde partie de l'impôt des mines, également contribution annuelle, s'appelle redevance proportionnelle. Imposée et perçue comme la contribution foncière, elle s'élève au vingtième du produit net; le concessionnaire peut à volonté la faire régler chaque année ou demander un abonnement. L'assiette de la redevance proportionnelle est confiée principalement à l'administration des mines elle-même.

L'impôt des mines s'élève, pour le dernier exercice, à 1,000,000 de francs au moins, dont 80,000 francs pour la redevance fixe, correspondant à 800,000 hectares de territoire concédé, et 830,000 francs pour la redevance proportionnelle: le reste représente ce décime de guerre établi provisoirement, en l'an VII, sur toutes les contributions publiques et toujours maintenu depuis.

Il ne me reste plus, pour terminer cette première étude, qu'à dire quelques mots de la question, si importante en pareille matière, de la juridiction à laquelle est attribué, suivant les époques, le contentieux qu'engendre la propriété souterraine. J'ai à peine besoin de noter que la période antérieure à 1791 offre de nombreuses variations, inséparables de l'hétérogénéité compliquée de l'organisation administrative et judiciaire de la France sous l'ancienne monarchie.

Cependant un système domine alors réellement, et, chose remarquable, c'est à peu près celui qu'inaugure l'ordonnance de Charles VI, — où l'on trouve des juges spéciaux au premier degré, les généraux des monnaies au second, et le parlement en dernier ressort. Seule, la superposition du parlement à la cour des monnaies ne durera pas, celle-ci devant plus tard devenir, à l'instar de celui-là, une juridiction supérieure et souveraine; mais le principe d'une justice particulière, dépendant de la cour des monnaies, doit être regardé comme ayant été le plus généralement en vigueur. Tous les édits relatifs à cette cour lui attribuent la connaissance des appellations des jugemens rendus, tant en matière civile qu'en matière criminelle, au sujet des mineurs. On ne sera point étonné de la liaison étroite qui existait anciennement entre les monnaies et l'exploitation des mines, car sans doute on pressent que, parmi les substances minérales, celles qui, avec le fer, ont le mieux et le plus tôt été connues sont naturellement les métaux monétaires. Ce fait est accusé par la presque totalité des documens sur la législation souterraine. On y voit, à travers des dispositions qui s'appliquent aux mines d'une nature quelconque, percer à chaque pas la préoccupation du souverain pour les métaux employés dans la fabrication des monnaies.

Au moment où la révolution de 1789 éclata, les dépenses et les retards qu'aurait entraînés le cours ordinaire de la justice avaient fait attribuer tantôt à des commissions spéciales, tantôt et le plus souvent aux intendans des généralités, — sauf l'appel au conseil, et pour un temps déterminé ou pour des faits particuliers, — les débats qui s'élevaient à raison de l'exploitation des mines. La législation de 1791 introduisit naturellement le grand principe de la séparation des pouvoirs dans le jugement des contestations de cette nature : elle abandonna à l'autorité judiciaire les questions d'indemnité, de dommages, de voies de fait que les exploitans de mines pouvaient avoir à vider avec les propriétaires du sol; mais elle réserva au pouvoir administratif toutes les discussions relatives à l'existence même des concessions. La loi de 1810 ne fit que consacrer ce système rationnel. On sait combien l'empereur Napoléon, partisan déclaré des formes judiciaires, dans lesquelles il voyait justement la plus solide garantie pour la propriété, résistait avec force aux tendances du conseil d'état à développer la compétence administrative au détriment de la compétence judiciaire. La loi des mines fournit à Napoléon Ier maintes occasions de proclamer sa prédilection pour les tribunaux ordinaires, et il ne manqua jamais d'insister sur la nécessité de leur attribuer en général les discussions que pouvait faire naître la propriété minérale. Il est donc hors de doute que, dans l'esprit de la lé-

gislation actuelle, la juridiction administrative ne doit être adoptée que dans quelques cas exceptionnels, indiqués nettement par la nature du sujet.

On a souvent remarqué, sans s'en étonner d'ailleurs, eu égard aux conditions politiques de la matière, que nos principales lois sur l'organisation municipale étaient datées du lendemain de nos révolutions. Un rapprochement analogue de dates doit être fait au sujet de la propriété souterraine. La première loi est émanée de l'assemblée constituante de 1791. La seconde a été projetée un an après l'établissement du premier empire. La révision en a été demandée à trois reprises au pouvoir législatif : en 1816, par M. Dugas de Varennes, député de la Loire; en 1832, par M. Voyer d'Argenson, député du Haut-Rhin; à la fin de 1848, par des habitans du département de Saône-et-Loire, — chaque fois en vertu du droit de propriété, celui de tous ses droits sociaux dont l'homme est le plus jaloux. Malgré ces attaques, dues à des partisans attardés du principe de la propriété privée, la loi de 1810 n'a encore subi aucune atteinte; elle a seulement été complétée par quelques actes postérieurs, qui, en l'améliorant, ont donné le pouvoir d'en assurer l'exécution. Il n'y aurait d'ailleurs pas besoin, pour faire de cette loi un monument législatif empreint de toute la perfection humaine, d'un long et minutieux projet complémentaire comme celui qui fut présenté, en 1849, au conseil d'état, et qui n'eut pas de suite : de simples remaniemens de détail suffiraient amplement pour combler les quelques lacunes qui peuvent encore subsister, corriger quelques vices de forme, et donner un sens définitif à quelques expressions douteuses. Un règlement d'administration publique achèverait la tâche du législateur.

La loi de 1791 n'avait fait, en somme, que rendre le service de déblayer le terrain du passé et de le préparer à recevoir l'édifice que devait y construire Napoléon Ier. Quant à la législation ancienne, elle n'est, à proprement parler, que l'histoire du droit régalien, qui, sainement défini, se dégage des motifs de hasard et de bon plaisir dont on se plaît trop à l'environner, ainsi que des considérations fiscales, — d'autant plus inutiles qu'il était alors moins difficile au souverain de frapper d'un impôt les produits des mines. Il me paraît bien plus naturel de trouver une raison d'être à ce droit dans la nécessité fondamentale de l'aménagement des gîtes minéraux, qui les prédestinait évidemment à être des propriétés publiques. En définitive, le droit régalien avait revêtu la seule forme qui fût admissible aux diverses époques de l'ancienne monarchie, où le mode unique d'encouragement était le privilége. Aussi les concessions minérales avaient-elles toutes un caractère plus ou moins général et

embrassaient-elles soit une province entière, soit même la totalité du royaume. S'il était en quelque sorte indispensable, dans un travail de ce genre, de remettre en lumière les dispositions effacées de l'ancien régime, ne fût-ce que pour en montrer les traces dans le régime actuel, cet examen rétrospectif me semble présenter en outre un résultat intéressant : il indique, une fois de plus, les ressources précieuses dont se priverait l'histoire générale, si elle négligeait le passé de l'histoire administrative.

La législation de la propriété souterraine, dont nous venons de raconter le laborieux enfantement, rappelle encore une remarque, dont il faut tenir compte. L'attention du législateur, on le sait de reste, s'est concentrée sur les principes auxquels il importait de soumettre l'exploitation de cette propriété exceptionnelle. Les conditions particulières du travail des mines ne l'ont pas préoccupé. Pour peu qu'on réfléchisse aux difficultés de la matière, on reconnaîtra qu'il ne pouvait en être autrement. Le sort de l'ouvrier mineur est assurément digne de la plus grande sollicitude, mais il ne peut être réglé par voie législative. C'est le progrès des mœurs qui remplace ici l'action de la loi, et en regard du régime de la propriété de plus en plus mis en harmonie avec les vrais principes du droit, il serait aisé de montrer la condition des travailleurs s'améliorant avec la législation même comme avec l'état général de la société. Abandonnées d'abord à des exploiteurs aventureux, les mines de notre pays sont généralement aujourd'hui entre les mains de propriétaires éclairés, dont la sollicitude se partage entre les besoins de l'exploitation et ceux des familles qu'elle fait vivre. Un décret de police souterraine supplée d'ailleurs en partie au silence de la loi, et soumet le travail des mines à certaines règles dictées aussi bien par l'humanité que par la prudence. L'ouvrier mineur justifie, nous aimons à le dire, l'intérêt qu'on lui porte. Cette population de 180,000 hommes voués au travail souterrain se distingue par son amour de l'ordre et son instinct de la discipline. L'énergie, la patience du mineur sont au niveau des difficultés de sa pénible tâche. On reconnaîtra mieux encore ces qualités propres à la population des mines quand on l'étudiera dans les divers groupes qui la composent et dans ses divers centres d'activité, — quand on passera en un mot de la propriété souterraine au travail souterrain.

E. Lamé-Fleury.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1857.

Encore une fois, n'y aurait-il pas aujourd'hui à faire la part de la politique des conjectures et des hypothèses à côté de la politique plus modeste qui se traduit en faits précis, en événemens trop réels? Il est dans la nature de certains incidens exceptionnels de ne pouvoir passer inaperçus, et de provoquer une véritable effervescence dans les imaginations. Importans par eux-mêmes, ils font plus de bruit encore, s'il est possible, par tous les commentaires qu'on veut bien y rattacher, par les prévisions dont ils deviennent le point de départ. Telle est, on le sait, l'entrevue qui vient d'avoir lieu à Stuttgart, à la cour du vieux roi de Wurtemberg, entre l'empereur des Français et l'empereur de Russie. Les Allemands, il faut le dire, ne se sont pas montrés les moins féconds en interprétations et en inventions. Avec leurs habitudes spéculatives, ils ont envisagé l'événement sous toutes ses faces et ont épuisé toutes les combinaisons. Quel pouvait être l'objet de l'entrevue de Stuttgart? Que résulterait-il de ces rapports nouveaux, scellés entre les chefs des deux plus puissans empires du continent, au cœur de l'Allemagne et sans l'Allemagne? Le rapprochement intime de la France et de la Russie était évident, il n'y avait plus à en douter. L'Autriche seule, parmi les grandes puissances, se tenait à l'écart, isolée dans sa politique, séparée de la Russie par plus d'un souvenir, séparée de la France dans la récente affaire des principautés. N'était-ce pas là le principe d'une situation entièrement nouvelle, dangereuse même pour l'indépendance de l'Allemagne, à en croire les journaux autrichiens? Puis tout à coup la scène change : il ne s'agit plus seulement de l'entrevue de Stuttgart; c'est une rencontre nouvelle, qui jusqu'ici semblait moins prévue, entre l'empereur François-Joseph et l'empereur Alexandre II. Les deux souverains d'Autriche et de Russie vont se trouver ensemble à Weimar. Ils se verront pour la première fois depuis l'avénement du nouveau tsar. Cette rencontre était moins prévue, disons-nous, elle a surpris même à Vienne. On n'ignore pas en effet

que la dernière guerre a laissé entre la Russie et l'Autriche des méfiances, des ressentimens qui se sont manifestés en plus d'une circonstance et sous plus d'une forme. C'est justement ce qui donne plus de signification à l'entrevue de Weimar. Que serait-ce encore si, comme on l'a dit, il devait y avoir d'ici à peu une rencontre de l'empereur des Français et de l'empereur d'Autriche? Voilà longtemps, à coup sûr, qu'il n'y aura eu en Europe de telles réunions de têtes couronnées et un pareil concours de visites impériales.

Quant au sens réel et aux conséquences de ces entrevues qui se succèdent depuis la visite à Osborne, celui qui ne se résignerait pas à faire la part de l'inconnu risquerait fort de prendre ses rêves pour la réalité. Seulement, en combinant ces divers incidens, en les mettant en regard de la situation de l'Europe, des questions qui s'agitent, des préoccupations les plus visibles des cabinets, on peut sans doute en conclure que ces rapprochemens personnels des souverains tendent moins à soulever des difficultés nouvelles qu'à préparer la solution de celles qui existent et à régulariser les rapports généraux du continent, livrés depuis quelque temps à une certaine confusion. Même dans ces conditions, l'entrevue de Stuttgart conserve encore toute son importance; elle perd tout au plus le caractère exclusif qu'une politique de fantaisie serait portée à lui attribuer, quand on ne la sépare pas de la visite de l'empereur Napoléon à Osborne et de l'entrevue du tsar avec l'empereur François-Joseph à Weimar. La simultanéité de ces faits, en révélant la complexité des situations, indique assez que le mouvement dont on vient d'avoir le spectacle conduit bien moins à la guerre qu'à la paix, bien moins à un brusque changement du système des alliances qu'à une sorte d'entente supérieure pour écarter le péril de complications générales qui deviendraient bientôt menaçantes pour tout le monde. C'est bien assez d'accepter les conflits quand ils naissent, quand une nécessité inexorable les impose; les souverains ne se réunissent pas pour les préparer. L'Europe a vu le temps où son existence reposait entièrement sur la guerre, sur la conquête, et où les grandes entrevues de souverains prenaient une signification redoutable. Une longue paix a créé des conditions nouvelles, et aujourd'hui les peuples de l'Occident prennent les armes moins pour faire des conquêtes que pour repousser l'esprit d'agression et de domination partout où il se présente.

C'est ce que l'Europe a été réduite à faire il y a trois ans, et si les dernières entrevues peuvent avoir un résultat direct au moment où nous sommes, ce résultat consiste justement à effacer les dernières traces de ce conflit, en substituant enfin une paix véritable à un état où survivent encore des difficultés qui sont une épreuve incessante pour toutes les politiques. Tant que le congrès de Paris n'aura pas achevé son œuvre dans une réunion nouvelle, ces difficultés subsisteront : elles provoqueront des crises à Constantinople, comme on l'a vu récemment; elles pèseront sur les relations des cabinets, elles mettront aux prises toutes les influences. Le meilleur moyen est donc de hâter la solution de cette question des principautés, qui reste comme un élément de trouble diplomatique, et qui n'est point étrangère à une certaine incohérence de tous les rapports en Europe; mais quelle sera cette solution? Le congrès en décidera lorsqu'il sera de nouveau rassemblé. Jusque-là le seul

point qui était essentiel à maintenir et que la France a maintenu de concert avec la Russie, la Prusse et le Piémont, c'était la sincérité dans l'expression des vœux des populations danubiennes. L'Angleterre, on le sait, s'est ralliée à la France, à la suite de la rupture momentanée qui avait eu lieu à Constantinople; l'Autriche a suivi l'Angleterre dans son évolution; la Turquie a cédé à son tour, si bien que les élections étranges qui avaient été faites en Moldavie ont été annulées, et qu'un nouveau scrutin a dû s'ouvrir après la rectification des listes électorales. C'est là ce qui avait été réclamé et ce qui avait motivé la rupture. Or sait-on maintenant quel est le résultat de ces élections nouvelles qui viennent de s'accomplir? Il donne une idée de la pureté des premières opérations si hardiment conduites par M. Vogoridès, et justifie singulièrement les protestations qui s'étaient élevées. D'abord les électeurs se sont rendus au scrutin cette fois, et on n'a point vu cette abstention systématique d'une partie de la population se désistant volontairement de son droit en l'absence de toute liberté. Le clergé, qui avait refusé de voter il y a deux mois, a pris part aux élections nouvelles. Le résultat n'est que plus significatif, et il se trouve que l'immense majorité des députés élus est favorable à l'idée de l'union des principautés. Dans le clergé comme dans les professions industrielles des villes, aussi bien que parmi les propriétaires des diverses classes, le vote a eu le même caractère. Ainsi, dans un espace de quelques semaines, deux résultats entièrement contradictoires se produisent. Dans le premier scrutin, ouvert sous une pression violente, l'union est vaincue; elle triomphe dans le second. Que s'est-il passé dans l'intervalle? Il y a eu la protestation des quatre puissances contre tout ce qui s'était fait en Moldavie et en faveur de la libre manifestation des opinions. Les opinions interrogées ont répondu. Après avoir été abandonné une première fois sur son champ de bataille électoral, M. Vogoridès ne s'est point cru sans doute assez fort pour engager une nouvelle lutte. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'un journal autrichien de Vérone, voulant récemment donner la plus triste idée des procédés du cabinet de Turin à l'occasion des élections qui vont avoir lieu en Piémont, allait jusqu'en Moldavie chercher des précédens, et comparait le ministre de l'intérieur piémontais à M. Vogoridès. Si l'accusation dirigée contre le cabinet de Turin manquait de justice, l'aveu était naïf en ce qui concerne M. Vogoridès, et il y avait même un peu d'ingratitude envers un homme qui s'était montré si docile aux premiers conseils de l'Autriche. Le malheur de M. Vogoridès est d'avoir trop réussi; ce succès trop complet a conduit à une défaite, aux élections nouvelles qui viennent d'avoir lieu en Moldavie, et dont le caractère est tout opposé. Le scrutin s'est également ouvert, il y a quelques jours, dans la Valachie pour la nomination des membres du divan de Bucharest, et de même ici les élections semblent entièrement favorables à l'union. Au reste, le résultat a toujours été moins douteux dans la Valachie. On commence donc à connaître l'opinion exacte des populations des principautés, l'opinion régulièrement et assez librement manifestée, ainsi que le prescrivait le traité de Paris. Parce que les populations du Danube semblent disposées à exprimer leurs vœux en faveur de l'union des deux provinces, il ne faut point dire cependant que ce principe d'une organisation nouvelle et nationale ait triomphé

de tous les obstacles, et soit tout près de passer irrévocablement dans la réalité. Ici au contraire surgissent les difficultés véritables, celles qui tiennent à la divergence des vues et des intérêts diplomatiques. En passant de Bucharest et de Iassy dans le congrès de Paris, la question grandit et devient une affaire européenne. Une chose est certaine, c'est que les puissances qui ont tout d'abord considéré l'union des principautés comme une combinaison favorable à l'ordre européen s'appuient visiblement désormais sur le sentiment intime des populations. Seulement sous quelle forme l'union peut-elle se réaliser pour constituer une œuvre durable? Dans quelles limites la fusion des deux provinces peut-elle s'accomplir? C'est sur ce terrain sans doute que les luttes diplomatiques s'engageront pour finir peut-être, comme toutes les questions finissent, par une transaction.

Quelque intérêt que l'Angleterre puisse mettre dans cette affaire des principautés, elle a suffisamment montré cependant que sur ce point ses résolutions n'ont rien d'invariable, et dans la situation actuelle de l'Europe, les mouvemens de l'Angleterre ont cela de propre, qu'ils réagissent immédiatement sur la politique de l'Autriche. C'est là même ce qui a placé depuis quelque temps l'Autriche dans cette position embarrassée où on l'a vue. Pour l'Angleterre, aujourd'hui comme hier, tout se subordonne à l'affaire des Indes, à cette lutte implacable engagée aux extrémités de l'Orient. Depuis que cette insurrection a éclaté, mettant aux prises une poignée d'Anglais et une armée entière d'indigènes façonnés à la guerre, disciplinés par la puissance britannique elle-même, tout l'intérêt est là. On ne veut pas douter du résultat définitif, car l'Angleterre est assurément décidée à ne point abandonner ainsi à la barbarie une telle conquête, et à déployer toutes ses ressources pour rétablir son ascendant; mais jusque-là les malheurs se succèdent : chaque jour est marqué par des péripéties qui peuvent à chaque instant changer la face des choses. Il n'est pas facile de se reconnaître au milieu des détails confus et parfois contradictoires de ce drame sanglant, qui se déroule sur un théâtre presque sans limites. Cependant on peut distinguer quelques faits principaux qui résument la situation telle qu'elle est connue jusqu'ici. D'abord le siége de Delhi continue, ou plutôt Anglais et Indiens gardent leurs positions respectives sans que les opérations du siége marchent bien activement. Dans leurs sorties incessantes, les insurgés maîtres de Delhi viennent se heurter chaque fois contre le petit nombre d'hommes héroïques qui font flotter encore le drapeau de l'Angleterre aux portes de cette ville promise à la destruction. Le brigadier Nicholson, venant du Pundjab, paraissait sur le point de rejoindre la petite armée anglaise devant Delhi. Seulement on peut se demander si les forces qu'il conduit suffiront pour tenter un assaut, ou si elles ne viendront pas uniquement à propos pour combler les vides laissés par le feu et les maladies. Sur un autre point, la question est de savoir si la garnison anglaise qui se défend encore à Lucknow, dans l'ancien royaume d'Oude, pourra être délivrée, ou si cette partie du pays passera tout entière au pouvoir de l'insurrection. Un de ces hommes intrépides et hardis comme il s'en est trouvé si souvent dans l'Inde, le général Havelock, a entrepris une série d'opérations pour arriver jusqu'à Lucknow en partant de Cawnpore. Il a battu les insurgés dans toutes les rencontres qu'il a eues; chaque fois cependant il a été obligé de reculer, manquant de

canons ou de munitions, voyant fondre sa petite colonne sous ses yeux, et ne pouvant recevoir que des secours inefficaces, de sorte que la garnison de Lucknow, livrée à elle-même, peut finir par essuyer le sort de tant d'autres Anglais impitoyablement massacrés par les insurgés.

Mais, en dehors de ces épisodes qui ont le Bengale pour théâtre, il restait une question grave : l'insurrection demeurerait-elle circonscrite dans les provinces où elle a pris naissance? Ne s'étendrait-elle pas aux autres présidences, à Madras et à Bombay? Il paraît désormais certain que l'incendie s'étend. Des corps de l'armée de Bombay se sont soulevés ou ont refusé de marcher contre les insurgés du Bengale. L'armée de Madras est ébranlée, et n'attend peut-être qu'une occasion. La défection s'accomplit plus lentement ici, mais elle est imminente, et les troupes natives deviennent un embarras plus qu'une ressource, outre que les officiers anglais qui les commandent peuvent être exposés à chaque instant à être égorgés. La situation de l'Inde aurait donc une gravité croissante, s'il n'y avait d'un autre côté une compensation, peu sûre à la vérité, que les Anglais croient apercevoir : c'est que jusqu'ici les populations sont restées étrangères à l'insurrection, qui a conservé un caractère purement militaire. Sans diminuer la valeur de ce fait, on peut se demander s'il durera, et ce ne serait pas sans raison qu'on se poserait cette question, puisque les correspondances annoncent déjà que dans les campagnes des soulèvemens ont eu lieu, que des planteurs anglais ont été massacrés, et que l'insurrection militaire devient par degrés une véritable révolution dans le Bengale. Quoi qu'il en soit, l'impression générale reste grave et sombre pour le moment; elle est plus sinistre encore dans l'Inde même, on le conçoit, et, comme il arrive toujours, on cherche un coupable sur qui faire peser la responsabilité des événemens. Ce coupable, ce n'est pas aujourd'hui le gouvernement comme à l'époque de la guerre de Crimée; c'est la compagnie des Indes. A Calcutta, la chambre de commerce et les habitans européens se sont réunis pour adresser une pétition au parlement britannique. Les pétitionnaires demandent que le gouvernement de la compagnie soit remplacé par le gouvernement direct de la reine dans l'empire indien, qu'un conseil législatif libre, adapté aux besoins du pays et compatible avec la suprématie anglaise, soit établi. Le bruit de tous ces mécontentemens a eu récemment son écho dans la dernière réunion de la cour des directeurs de la compagnie. Un membre a demandé qu'on supprimât la pension faite au marquis de Dalhousie, en se fondant sur ce que le système suivi par l'ancien gouverneur-général des Indes était la cause de l'insurrection actuelle. Un autre membre de la cour a proposé de donner une représentation aux populations indiennes, et il a fini par montrer dans les barbaries commises par les insurgés une fatale conséquence des injustices dont ils ont été victimes. On s'est arrangé pour mettre fin à ces motions; plusieurs membres se sont retirés, et on n'a plus été en nombre pour délibérer. La suppression actuelle de la compagnie des Indes ne désarmerait pas l'insurrection du Bengale. Toutes les discussions possibles sur le système de politique qui a été suivi ne changeraient pas le cours des événemens, et ne seraient pas un remède au mal. Ce sont des questions qui s'agiteront sans nul doute, qui conduiront inévitablement à de profondes modifications dans le gouvernement de l'Inde; mais en attendant il s'agit de vaincre, de reprendre possession de ce sol où

les insurgés règnent autant que les Anglais si ce n'est plus. L'Angleterre n'est point restée inactive; elle a déjà expédié plus de trente mille hommes, et elle en expédiera encore, car elle ne peut plus s'y méprendre, c'est avec des Européens qu'elle devra rétablir sa puissance dans l'Inde, et c'est là même une des plus sérieuses difficultés de cette guerre dans un pays où l'Européen a le climat à combattre avant de se mesurer avec les hommes.

Quand on suit d'un regard sympathique et assidu la marche des lettres contemporaines, on ne peut se défendre d'une profonde tristesse en voyant chaque jour les rangs se dépeupler, des existences se clore prématurément, des talens disparaître coup sur coup avant l'heure. Il y a quelques mois, c'était Alfred de Musset un poète d'un génie charmant et vigoureux, qui s'en allait comme s'il n'avait pu survivre à sa jeunesse; aujourd'hui c'est Gustave Planche, un mâle écrivain, un critique supérieur, qui disparaît après avoir fait de sa plume impartiale, inflexible et juste, la gardienne incorruptible du goût, des traditions de l'esprit et de la conscience littéraire. Gustave Planche n'avait que quarante-neuf ans lorsqu'il a succombé aux irrémédiables atteintes de la maladie. Il y a vingt-sept ans déjà, il entrait dans cette laborieuse carrière qu'il n'a pu parcourir jusqu'au bout, mais où il a laissé à chaque pas des marques de son éminent jugement. Dans cet espace d'un quart de siècle, il a été mêlé à toutes les luttes littéraires, ou plutôt il a été comme un témoin indépendant et sévère, suivant d'un œil ferme la marche des choses, arrêtant au passage les œuvres qui offensaient le goût, réduisant au néant les doctrines puériles, déconcertant bien souvent l'orgueil ou la vanité, et ramenant tous les esprits, les poètes comme les peintres, aux lois supérieures de leur art. Un tel écrivain n'a point de biographie, et c'est en vain qu'on voudrait la recomposer avec toute sorte d'inventions équivoques. Sa biographie est dans ses travaux, depuis les premières esquisses qu'il consacrait au salon de 1831 jusqu'à son étude sur les dernières œuvres de la peinture contemporaine, depuis ses premières polémiques sur les tentatives de la nouvelle école littéraire jusqu'à ses pages les plus récentes. Gustave Planche est tout entier dans ce qu'il a écrit, dans tous ces morceaux sur la *moralité de la poésie,* sur *les royautés littéraires*, sur les *mœurs et les devoirs de la critique*, sur le théâtre, le roman, la poésie lyrique, les beaux-arts, sur les œuvres et sur les hommes. Qu'on mesure cette carrière, elle paraîtra certes grandement remplie.

Nul écrivain de notre temps n'eut à un plus haut degré la faculté critique, le don du jugement. D'autres ont eu plus de finesse, plus de souplesse peut-être. Gustave Planche jugeait, et cette faculté critique, il ne l'exerçait pas à la légère; il ne suivait pas uniquement l'impulsion de son instinct. Il avait analysé l'art dans ses conditions et dans ses principes, de même qu'il l'avait étudié dans ses manifestations diverses. De là aussi la forme de sa critique, qui procédait volontiers par l'affirmation et la comparaison. Il fut un temps où il était d'usage de faire un crime à Gustave Planche de ses sévérités, qu'on prenait pour des outrages à la majesté des dieux contemporains. Ce temps est passé aujourd'hui, car l'expérience est venue, et quand par hasard on remet en présence l'œuvre censurée et la critique objet de tant d'injures, il se trouve que c'est l'œuvre qui a vieilli, tandis que la critique, inspirée par un jugement sain et droit, reste l'expression d'une vérité du-

rable. D'ailleurs, comme on l'a dit, il n'est pas un esprit éminent à qui Gustave Planche n'ait payé de justes hommages; seulement il avait l'intelligence ainsi faite qu'il voulait savoir ce qu'il admirait, et même en présence de ces esprits supérieurs qu'il jugeait, il n'abdiquait pas sa liberté. Il était, si l'on veut, dogmatique et rude parfois; il ne connaissait pas l'art d'être rogue et complaisant. Quant à ceux qui croyaient diminuer le mâle écrivain en disant qu'il manquait de puissance pour s'élever jusqu'à la création spontanée, qu'il n'était qu'un critique, ceux-là n'oubliaient qu'une chose : c'est que la critique, elle aussi, est une création. Gustave Planche certes créait lorsqu'il écrivait un morceau d'une psychologie pénétrante comme l'étude sur l'*Adolphe* de Benjamin Constant. Mais en outre la critique par elle-même est une création permanente lorsqu'elle raffermit les notions ébranlées, lorsqu'elle démêle les rapports intimes et mystérieux de la morale et de l'art, quand elle ravive dans les esprits l'instinct du vrai et du beau. Elle est de plus une lumière et un guide, et son œuvre est une œuvre féconde lorsqu'au milieu de toutes les suggestions matérielles elle maintient l'ascendant et la puissance du spiritualisme dans l'art, comme l'a fait Gustave Planche jusqu'au dernier moment. L'autorité que l'écrivain avait acquise, et qui n'a fait que s'accroître, tenait justement à cet instinct supérieur de l'art qu'il possédait, à la fermeté de sa raison, à la précision de ses jugemens, à la sévérité indépendante de sa conscience, et cette sévérité, il l'avait pour lui-même comme pour les autres, car s'il est facile d'aller chercher dans cette vie des bizarreries ou des faiblesses, dont l'homme souffrait seul d'ailleurs, on y trouverait aussi des actes de désintéressement et de délicatesse morale dont il ne se faisait pas même un mérite.

Où donc la perte de Gustave Planche serait-elle plus vivement sentie que dans cette *Revue?* Il y a vécu, on peut dire, depuis le premier instant. C'est ici qu'a paru presque tout ce qu'il a écrit. C'est une erreur de croire qu'il peut être indifférent pour les écrivains de mener une existence errante, de s'asseoir à tous les foyers, de changer d'asile au gré du caprice et de l'intérêt du moment. Le plus souvent la vie littéraire perd sa dignité et son prix dans cette dispersion. Pour les esprits sérieux, il y a en quelque sorte une famille littéraire, un foyer préféré, où l'on a sa place et où l'on reste. La *Revue* était cette famille, ce foyer pour Gustave Planche; il y avait la liberté, l'indépendance et la place due à son talent. Une seule fois il l'a quittée, et ce fut pour revenir bien vite de son propre mouvement. Un romancier avait eu l'idée de créer un recueil littéraire; il attira Gustave Planche, espérant secrètement sans doute trouver en lui un critique qui commenterait ses œuvres et démontrerait la supériorité de son génie. Il se trompait singulièrement, la louange ne vint pas, et les rapports ne furent pas longs, car il n'était pas dans l'habitude du critique de trahir sa pensée. Gustave Planche revint ici, et il y est resté jusqu'à sa mort, défendant invariablement les mêmes idées, et ne cessant de mener cette vie active du critique, sauf pendant quelques années consacrées à un voyage en Italie. Il avait conservé jusqu'au bout toute la force de son intelligence, et c'est dans la maturité de son talent qu'il est mort, au moment où la sévérité de sa parole eût été plus utile que jamais au milieu des défaillances des esprits et des déviations de l'art. Nous avons accompagné l'autre jour ce simple et triste cortége d'un écrivain

qui a été une des forces de la littérature contemporaine. Tous ceux qui auraient dû ne point manquer à cette heure dernière du critique n'étaient point là sans doute. M. Cousin y était. M. Jules Janin s'est fait honneur en oubliant que plus que tout autre il avait violemment poursuivi Gustave Planche, et en venant dire la parole de paix, l'adieu de tous à l'homme étranger désormais aux luttes de ce monde.

Voici cependant que de cette mort et de cette paix du tombeau il se dégage un plus haut et plus sérieux enseignement. Gustave Planche, pendant sa vie, a été assailli de bien des injures et de bien des récriminations. Il avait soulevé des animosités et des ressentimens qui ont cherché plus d'une fois à lui faire expier cette vertu qu'on nomme l'indépendance de l'esprit. Il n'y prenait pas garde, il ne lisait jamais ce qu'on disait de lui. Il fallait que l'injure eût dépassé toute limite pour qu'il le sût et s'arrêtât un instant. Il meurt tout à coup, et que reste-t-il de ces animosités? Tout le monde sent aussitôt le vide qui vient de se faire dans les lettres et dans les arts. On reconnaît ce qu'il y avait de sensé, d'utile, de salutaire, dans cette critique vigilante et forte, dont l'intégrité reçoit de publics hommages. Et qu'on ne pense pas que ce sentiment se manifeste uniquement dans le monde littéraire, parmi les écrivains. De toutes parts arrivent ici des témoignages qui prouvent que l'autorité de la parole de Gustave Planche était plus grande encore et plus étendue qu'on ne le croyait peut-être. Sa mort seule donne la mesure exacte de la place qu'il occupait dans l'opinion. Il est donc vrai, la sincérité conserve encore son prix dans le monde, et le jour des rémunérations arrive aussi pour les austères franchises de la critique. C'est là peut-être un fait à noter comme un symptôme heureux. Malgré tout, il y a dans les esprits et dans les âmes un besoin secret de voir s'exercer sans faiblesse cette sévérité de la censure morale et littéraire. Serait-ce pour la critique le moment de manquer à sa mission? Plus que jamais au contraire elle voit s'ouvrir devant elle une grande carrière. Il est difficile, dira-t-on, de se plier à toutes les conditions de la critique, de se retrancher dans cette indépendance que s'était faite Gustave Planche. Il faudrait renoncer au monde et aux relations sociales, aux bienveillances qui flattent, aux habitudes qui plaisent; il faudrait s'isoler absolument, s'abstenir presque d'être un homme pour juger les hommes et leurs œuvres. — C'est un idéal un peu sévère. Il n'est peut-être pas aussi difficile qu'on le pense d'exercer une critique sérieuse et utile. L'essentiel n'est pas de fuir les hommes et leur société; l'essentiel est de fuir les mauvaises doctrines, les influences corruptrices, et d'élever son esprit au-dessus des considérations vulgaires dans l'expression sincère et indépendante d'un jugement. Il peut y avoir sans doute des vanités blessées, des amours-propres mécontens; mais il y a aussi une multitude d'intelligences sympathiques qui recueillent une parole juste et convaincue. Qu'on songe bien que la critique aujourd'hui ne peut avoir une autorité sérieuse et accomplir son œuvre qu'en travaillant d'un commun effort à redresser les idées, à raviver les notions morales, à rectifier des tendances avilissantes, à remettre en honneur le prix de l'étude et toutes les applications élevées de l'art, car, pour tout dire, le monde contemporain a besoin d'être guidé, non d'être flatté ou amusé.

Tandis que l'Italie est retombée par degrés dans sa situation d'autrefois,

après avoir parcouru ce cercle de malheurs et d'épreuves qui ont signalé les dernières révolutions, voici un autre homme qui fut l'un des acteurs de ces révolutions, qui avait été jeté par elles loin de son pays, et qui vient de mourir tristement à Paris : c'est M. Daniel Manin, l'ancien président de la république de Venise, l'un des citoyens de cette Italie déclassée et dispersée, qui s'agite partout en dehors des réalités actuelles de la politique. Daniel Manin se trompait, nous le croyons, dans ses idées et dans ses vœux : il mettait l'avenir de la péninsule dans des combinaisons chimériques; mais il y aurait une étrange injustice à le confondre avec la tourbe des révolutionnaires, avec des agitateurs fanatiques comme Mazzini, et on ne peut s'empêcher de se souvenir que de tous les Italiens il fut peut-être celui qui, avec le roi Charles-Albert, remplit le plus fidèlement son devoir en 1848. Daniel Manin était né en 1804, il est mort dans un âge peu avancé; il reste assurément une des figures les plus originales des dernières révolutions italiennes. Ce n'était nullement un homme de sociétés secrètes. Légiste de profession, c'est par des moyens légaux et pratiques qu'il prétendait engager la lutte contre l'Autriche en 1846, au moment où l'Italie tout entière s'agitait. Il fut à cette époque une sorte d'O'Connell vénitien, très expert à saisir les faiblesses du gouvernement impérial, luttant habilement à l'occasion du tracé du chemin de fer de Milan à Venise, se servant des lois que l'Autriche elle-même avait données sans les exécuter, et allant bientôt jusqu'à remettre à la congrégation centrale vénitienne un mémoire où il exposait tout un plan de réforme. Il demandait un gouvernement séparé pour la Vénétie et la Lombardie, une révision des codes, un budget annuel, la liberté des cultes et de la presse. La politique de Manin était là tout entière : elle consistait à reconnaître l'Autriche pour la mieux combattre, pour la réduire par une agitation pacifique à réaliser des choses qui ne pouvaient qu'enflammer l'esprit italien. Le tribun vénitien eut le poète Tommaseo pour second dans cette lutte. La révolution de 1848 le trouva en prison, et comme il était détenu illégalement, il ne voulut point être délivré par le peuple; il ne consentit à sortir que sur une décision du tribunal. Désormais tout se précipitait à Venise; tout allait se faire par Daniel Manin, devenu le chef, le dictateur de la république proclamée un mois après : république éphémère, pour laquelle le tribun vénitien fit assurément tout ce qu'il put en la faisant durer un an et en entourant d'un reflet de gloire sa chute nouvelle.

Le malheur de Venise, c'est que sa cause ait été si souvent confondue par ses ennemis et même par ses amis avec celle de toutes les révolutions européennes de ce temps. Il ne faut pas oublier cependant ce qu'il y avait de profondément distinct dans cette république renaissant d'elle-même dans la ville des lagunes, et se personnifiant, comme pour mieux faire illusion, dans un homme qui portait le nom du dernier des doges, quoique n'appartenant nullement à sa famille. C'était, si l'on veut, une résurrection factice; ce n'était pas une menace pour l'Europe, un attentat contre l'indépendance italienne, comme ces républiques perturbatrices qui se promenaient d'un bout à l'autre de la péninsule, ralliant toutes les passions anarchiques. La république de Mazzini à Rome était la subversion du monde; la république de Manin n'était qu'une forme de l'indépendance de l'Italie. Venise en 1848 est restée pure de tous les excès qui ont compromis ce grand mouvement;

elle ne s'est signalée que par sa résistance à l'Autriche pendant un siége d'un an, et c'est justement dans ce drame d'une année que Daniel Manin eut un rôle à part, obligé de faire face à tout, domptant des émeutes par sa parole, dialoguant tous les jours avec ce peuple impressionnable qui venait lui demander tantôt des armes, tantôt du pain, formant un gouvernement et donnant à cette malheureuse Venise une ombre d'existence en Europe. Rien n'est plus curieux que certaines scènes familières entre les Vénitiens et leur dictateur, qui finissait toujours par avoir raison. Lorsque l'annexion de la Vénétie au Piémont fut prononcée, Manin s'effaçait en disant : « Qu'il n'y ait en ce moment ni royalistes ni démocrates; soyons Italiens avant tout. » Quand les Piémontais furent réduits à suspendre la guerre, il reprit le pouvoir qui tombait de toutes les mains, et cette fois ce fut pour soutenir la lutte jusqu'au bout, de façon à faire honorer du moins Venise dans sa chute et à inspirer aux Autrichiens eux-mêmes des sentimens d'estime. Qu'on se souvienne que Venise, serrée par un blocus étouffant, ne succombait qu'après Novare, après la prise de Rome, quand tout était fini au-delà des Alpes. Cette Italie effervescente et belliqueuse de 1848 n'est plus.

Après la capitulation de Venise en 1849, Manin s'était retiré en France, où il vivait d'une vie modeste et éprouvée; les deuils de famille étaient venus s'ajouter pour lui aux tristesses de l'exil. Malgré tout, il était visiblement plein d'espérances encore. Dans ces derniers temps, on le voyait se multiplier, adresser des appels à ses compatriotes, en engageant tous les Italiens à se rallier à la maison de Savoie, à la condition que celle-ci se dévouerait à l'œuvre commune. Manin constituait sans doute assez chimériquement de nouveaux royaumes, outre que c'est là une de ces aventures où la maison de Savoie risquerait sa couronne sans être bien sûre de la couronne d'Italie, même quand elle aurait battu les Autrichiens, et qu'il ne lui resterait plus à vaincre que les Italiens; mais enfin cela montre que l'ancien dictateur de Venise, bien que par goût attaché à la république, savait faire le sacrifice de ses opinions, cherchait sincèrement ce qui était possible, et mettait au-dessus de tout l'indépendance nationale. Il n'était pas de ces sectaires étranges qui volontiers immoleraient la patrie à leurs rêves, et qui sont les premiers ennemis de l'Italie. Sous ce rapport, Daniel Manin différait entièrement de Mazzini, et l'influence qu'il pouvait exercer au-delà des Alpes était d'une nature tout opposée, comme on l'a vu en ces derniers temps. Quelles que fussent les illusions de l'ancien dictateur de Venise, il avait su se faire estimer pour son caractère, et il laisse un nom qui rappelle un des plus attachans épisodes des révolutions contemporaines de l'Italie.

Depuis que l'Italie a eu ses révolutions, l'Espagne a eu les siennes, d'une autre nature; elle les a traversées aussi rapidement : se trouve-t-elle aujourd'hui dans une situation plus certaine et mieux affermie? Il semble au contraire qu'il y ait une sorte de difficulté secrète et indéfinissable dans les affaires de l'Espagne, et que le doute se glisse partout. Il y a plus d'un an déjà que l'esprit de conservation a remporté une victoire éclatante au-delà des Pyrénées, et que toutes les garanties d'un régime plus régulier ont été restaurées. Le cabinet actuel, qui a pour lui l'expérience et la vigueur de son chef, le général Narvaez, compte plus de dix mois d'existence; il a obtenu des chambres dans la dernière session un concours décidé et perma-

nent; il a eu à réprimer une tentative d'insurrection dans l'Andalousie, et il l'a domptée énergiquement. La confiance de la reine n'a pas paru lui manquer jusqu'ici dans les diverses luttes qu'il a dû soutenir et qu'il a soutenues avec succès. Tout semblerait donc se réunir pour créer une situation dégagée d'embarras et de périls, et cependant, si l'on en juge d'après bien des symptômes, il est évident que cette expérience d'une année n'a pas produit tous les résultats qu'on en attendait, en ce sens que l'Espagne aujourd'hui se trouve calme il est vrai, mais incertaine. L'ordre est à la surface, pourrait-on dire; il n'est pas dans les esprits et dans les choses. De là une situation indécise et pénible, où l'état moral et politique du pays ne s'améliore pas, malgré toutes les garanties de stabilité reconquises, et où les crises de pouvoir sont toujours imminentes, comme on vient de le voir récemment encore. En peu de jours en effet, le ministère a donné sa démission, puis il s'est décidé à conserver la direction des affaires. Comment s'est accomplie cette brusque péripétie? C'est ce qu'il serait peut-être difficile de préciser avec une complète exactitude, d'autant plus qu'au premier abord on n'aperçoit aucun fait, aucune question intéressant la marche générale de la politique. Le parlement est absent; il n'est survenu aucun incident intérieur de nature à provoquer des dissentimens sérieux. La seule affaire grave en ce moment pour l'Espagne est la querelle diplomatique avec le Mexique, et la question paraît avoir été déférée à la médiation de la France et de l'Angleterre.

Ce n'est point évidemment dans cet ordre de faits qu'on peut chercher la cause des dernières péripéties ministérielles qui ont eu lieu à Madrid. En réalité, la crise a pris naissance il y a plus d'un mois : le cabinet croyait, dit-on, que la présence au palais de certaines personnes de l'entourage de la reine pouvait n'être point étrangère aux difficultés de la situation actuelle, et il demandait l'éloignement de ces personnes. C'est là peut-être ce qu'on pourrait appeler le premier acte de la crise, et comme la reine, bien qu'un peu froissée sans doute, ne refusait nullement de souscrire en principe à ce que lui demandaient ses ministres, tout s'arrêtait là pour le moment. Quelques jours plus tard, le conseil avait une proposition nouvelle à faire : il demandait que le capitaine-général de l'île de Cuba, le général Jose de la Concha, qui exerce son commandement depuis trois ans déjà, fût remplacé par le ministre actuel de la marine, le général Lersundi. M. Lersundi du reste était publiquement désigné pour ce poste depuis quelques mois, et il paraissait lui-même tellement convaincu de son départ prochain, qu'il avait fait, à ce qu'on assure, ses apprêts de voyage; mais la reine refusait cette fois de sanctionner la proposition qui lui était faite. De là est venue la crise : les ministres se croyaient obligés de donner immédiatement leur démission, voyant dans le refus d'Isabelle II tout au moins la preuve d'une diminution de confiance. Seulement la reine n'a point voulu accepter cette démission, et le cabinet a fini par consentir à rester au pouvoir en se désistant de sa proposition primitive au sujet de la capitainerie-générale de Cuba. Cependant par ce fait même il y avait un homme dont la situation devenait particulièrement difficile, c'était le général Lersundi, plus personnellement engagé que tout autre, puisqu'il avait été l'occasion de la crise. Le général Lersundi a persisté à vouloir se retirer; mais il a dû également

céder aux instances de la reine, qui s'est plu à tempérer par beaucoup de bonne grâce ce qu'il y avait de désagréable dans cet incident pour le ministre de la marine. Tel a donc été le dénoûment pour aujourd'hui. Il reste à savoir si les difficultés dont cette crise n'est qu'un symptôme ne se renouvelleront pas. Le malheur pour l'Espagne, c'est que la situation qui existe actuellement ne date pas des incidens récens; elle remonte plus haut, elle tient à tout un ensemble de circonstances, à la désunion du parti modéré, à la politique qui a été suivie. Le cabinet de Madrid croit garantir encore aujourd'hui la sécurité du pays et sa propre sécurité en déployant contre les journaux toutes les rigueurs de la dernière loi sur la presse, en ordonnant tous les matins des saisies et des poursuites. Il se trompe, il ne fait qu'ajouter au fractionnement du parti modéré, et par là il diminue sa propre force, au lieu de chercher son vrai point d'appui dans toutes les fractions conservatrices ralliées sur le terrain d'un sage et prudent libéralisme. Il en résulte qu'à l'ouverture des cortès, qui doit avoir lieu dans un mois, le ministère risque de se trouver encore dans la même situation où il était lorsque les chambres se sont réunies pour la première fois au mois de mai, c'est-à-dire que rien ne le menacera en apparence, et que cependant il sera obligé de lutter péniblement pour obtenir des victoires précaires, pour éviter les écueils. Le général Narvaez, on n'en peut douter, a l'intelligence de cette situation et de la politique qui serait nécessaire à l'Espagne. S'il ne pratique pas avec une efficacité plus décisive cette politique, c'est qu'évidemment il rencontre des obstacles, placé qu'il est aujourd'hui entre les dissentimens qu'il a eus avec la couronne et l'appui peut-être problématique des chambres. Là est justement la question, de sorte que la crise qui vient de se dénouer heureusement pourrait bien encore être suivie de crises nouvelles, s'il n'y avait la difficulté de trouver de nouveaux hommes et le grand danger de recommencer l'histoire dont la révolution de 1854 fut le triste dénoûment.

La Hollande est plus heureuse; elle n'a point de crise. Aujourd'hui elle est tout entière à la préoccupation de ses intérêts économiques. La dernière difficulté qu'elle ait eue, et qui naissait de la loi sur l'instruction primaire, a été favorablement résolue. Il s'ensuit que les états-généraux, qui viennent de se rassembler de nouveau à La Haye, n'ont plus devant eux cette dangereuse perspective de discussions brûlantes. En quelques semaines en effet, la Hollande a vu se clore la session législative de 1856-1857, et s'ouvrir une session nouvelle. La clôture des chambres était prononcée, il y a un mois, par le ministre de l'intérieur. C'est le roi cette fois qui a voulu inaugurer les travaux de la nouvelle session, et dans le discours adressé aux chambres il n'a eu à constater que des résultats heureux, le calme du pays, la prospérité de l'industrie, l'amélioration des finances. Le roi a laissé pressentir la proposition de quelques lois d'une certaine importance et d'une nature diverse. Ce sont notamment des lois sur le pouvoir judiciaire, sur les tarifs, sur les finances communales, sur les chemins de fer, qui ont besoin, pour se développer, d'un soutien énergique, à défaut d'associations puissantes de capitaux. Les questions économiques dominent dans le discours du roi, et elles domineront vraisemblablement dans la session qui s'ouvre. Les états-généraux se sont mis immédiatement à l'œuvre. La seconde chambre a com-

mencé par choisir les trois candidats à proposer au roi pour la présidence. M. van Goltstein, qui a déjà occupé le fauteuil dans la dernière session, et qui appartient à l'opinion libérale modérée, a réuni le plus grand nombre de voix. Après lui venaient MM. Baud et Dullert. C'est M. van Goltstein qui a été désigné par le roi, et qui a pris possession de la présidence. Dès le même jour, quelques-unes des lois annoncées par le roi et d'autres encore ont été présentées. Il en est une qui a pour objet de régler l'émancipation des esclaves dans les Indes occidentales. Une autre tend à réformer le système monétaire dans les Indes orientales. Enfin la plus importante pour le moment est la loi du budget, qui a été accompagnée d'un tableau complet de la situation des finances. Cette situation, ainsi que le roi lui-même l'indiquait dans son discours, n'a rien que de rassurant. Les dépenses sont largement couvertes par le produit des revenus publics, qui ne fait que s'accroître. L'exercice actuel présente déjà une amélioration notable, comparativement à celui de 1856, outre qu'une somme assez forte a été consacrée à l'amortissement de la dette nationale. En présence de cette situation prospère, le gouvernement s'est cru dans le devoir de venir en aide aux finances communales, et c'est à quoi tend en effet un des projets présentés, de sorte que, comme on peut le voir, la session des chambres hollandaises va être à peu près consacrée tout entière à des discussions financières, qui ne sont pas les moins utiles, surtout quand un pays a l'heureux privilége d'échapper aux agitations. La Hollande a ce privilége, et elle le doit à sa sagesse, à cette modération avec laquelle elle pratique le régime constitutionnel. CH. DE MAZADE.

La Légitimité, par M. Charles MULLER, 1 vol. in-8°.

Si le parti légitimiste éprouve le besoin d'être guidé dans ses voies, voici un livre qui aspire à le satisfaire, et qui ne lui épargne ni les leçons ni les conseils. Nous ne pouvons, quant à nous, lui accorder une grande importance; nous en parlerons seulement comme d'une singularité qui peut jeter quelque jour sur la dissolution qui s'opère obscurément aujourd'hui dans la pensée des hommes. On veut et on ne veut pas; on a des sentimens qui se combattent, des fidélités qui se lassent d'attendre, des antipathies qui tordent les principes, des prévisions incertaines qui les ballottent; et si de tout cela il sort quelque avis qui veut être décisif, il reste encore tant de nuages dans la décision même, qu'il faut beaucoup d'attention pour comprendre où l'on en veut venir. « Je suis légitimiste! s'écrie tout d'abord l'auteur de ce livre; me sera-t-il défendu de le dire? » Plus loin, il ajoute « qu'il n'a pas voté pour l'empire et qu'il a vu avec douleur son avénement. » Ne dirait-on pas un séditieux qui risque tout? Eh bien! non, il n'est pas séditieux le moins du monde, ainsi que vous l'allez voir, pour peu que cela vous intéresse.

Selon lui, au lendemain de la révolution de février, les légitimistes ont manqué à leur mission. Si leur voix s'était élevée dans la constituante de 1848, dès la première séance, en faveur de la légitimité, elle aurait eu dans le pays un long et profond retentissement, et bientôt, justifiée par de cruels événemens, elle eût entraîné la France tout entière; mais « ils faillirent » à

leur devoir de défenseurs de la légitimité : « on leur avait tant dit que l'âge d'or de la liberté allait venir, » qu'ils refoulèrent au fond de leur cœur les affections et les espérances de toute leur vie, et que l'esprit de désintéressement et de conciliation les entraîna au-delà de toutes les bornes. Après l'élection du 10 décembre 1848, ils faillirent de nouveau; ils refusèrent jusqu'au bout de comprendre la signification monarchique de cette manifestation nationale. La France ne voulait pas de république, et « les hésitations de Louis Bonaparte leur faisaient la partie belle. » A qui la faute si, après trois années d'agitation révolutionnaire, la société n'eut à opter qu'entre l'anarchie et le rétablissement de l'empire? — Il faut avouer que l'écrivain parle franchement à son parti; mais en vérité il le traite trop mal. Il n'est point exact de dire que les légitimistes qui acceptèrent au premier moment la république, fussent si simples que de croire à l'âge d'or; ils crurent qu'il était temps pour eux de se rallier à l'esprit démocratique de l'époque, ou tout au moins ils crurent qu'après tout la république valait mieux que l'anarchie. Ils ne pensaient point qu'alors la légitimité pût être retablie à si peu de frais, ni qu'une voix « sortie de la constituante » en faveur de M. le comte de Chambord eût tout entraîné, ni que Louis Bonaparte, après le 10 décembre, leur fît la partie belle. Pour croire tout cela, il aurait fallu cette foi qui transporte les montagnes, et ils aimèrent mieux écouter le bon sens qui laisse les montagnes où elles sont.

Où donc en veut-il venir? Le voici. Puisque les légitimistes ont si mal profité des belles occasions qui leur étaient offertes, il faut qu'au moins maintenant, pour en finir d'une autre manière avec les révolutions, ils se rallient à l'empire, dans le cas prévu où M. le comte de Chambord mourrait sans postérité. L'exposition de cette doctrine est loin d'être claire. Dans une matière si délicate, il y avait tant de précautions à prendre de tous les côtés! Il nous a fallu, pour atteindre la pensée de l'auteur, fendre, non sans peine, un flux de considérations peu neuves. Amusons-nous cependant à la suivre dans ses sinuosités.

Le mot de *légitimité,* selon M. Muller, a plus d'un sens. Dans la langue politique, on lui a donné un sens restreint qui s'applique surtout à l'institution de l'autorité; mais il a un sens plus large : c'est la qualité de ce qui est conforme à la loi suprême, règle souveraine de l'ordre, source de tout droit. — Le travail, la famille, la propriété, constituent le vrai fondement de la société, fondement divin, auquel doit se rapporter tout l'édifice. La légitimité de toutes les autres institutions dérive de la conformité de leur but avec le but de cette institution première. Nous avons donc ici, si nous l'entendons bien, « la légitimité du but, » comme d'autres ont dit « la souveraineté du but. » Cette sorte de légitimité s'applique à toutes les formes de la société, car celle-ci ne naît pas partout avec le même tempérament; elle naît sous des formes diverses, par l'influence de causes supérieures à nos volontés, causes qui tiennent au climat, au territoire, à une foule d'autres circonstances, mais causes divines, c'est-à-dire appartenant à la logique de la création. La Suisse, les États-Unis, ont leur tempérament républicain; mais quand une nation a été gouvernée héréditairement depuis des siècles, elle a révélé un tempérament qui ne s'accommode que de la monarchie héréditaire. En ce sens, la légitimité est de droit divin; l'idée d'un pouvoir

exercé par droit divin implique l'idée de devoirs, elle ennoblit la domination, elle l'adoucit. Ainsi nous voilà sortis de l'idée restreinte et du sens étroit que l'on donne au mot de légitimité dans la polémique ordinaire; l'espace s'étend; l'opinion peut prendre le large, et c'est ce qu'elle va faire, comme on le verra bientôt.

Si la légitimité est applicable à diverses formes de gouvernement, pourvu qu'elles conviennent au pays et « à la logique de la création, » elle peut aussi, dans les pays qui demandent la monarchie héréditaire, passer d'une dynastie à une autre : transition délicate pour l'auteur, mais il s'en expliquera progressivement. « Il est possible que Dieu ait changé de dessein sur la dynastie qu'il avait élevée; il est possible que nos révolutions n'aient été permises qu'en vue d'une heureuse transformation, et que dans un ou deux siècles nos descendans n'aient qu'à se féliciter des changemens qui ont fait notre douleur; il est possible enfin qu'une monarchie nouvelle soit appelée à une œuvre non moins glorieuse, non moins providentielle que celle de la monarchie ancienne. » Mais alors, s'écrieront les légitimistes, le principe traditionnel défendu par nous était donc une erreur? Si pareille chose est possible, l'ancienne dynastie existant encore, notre droit divin indéfectible est donc une utopie, et nous ne pouvons plus soutenir la discussion contre nos adversaires? A cela M. Muller répond par cette comparaison : « Il est possible que tous les propriétaires soient quelque jour dépouillés par une commotion sociale, que la propriété se reconstitue ensuite dans d'autres mains, et qu'une longue période de calme et de prospérité succède à ce bouleversement. Le principe de la propriété en sera-t-il moins vrai pour cela? » Les révolutions renversent quelquefois les établissemens humains, mais ne changent point les conditions de l'ordre par lequel ces établissemens existent. « Dans mille ans comme aujourd'hui, la propriété sera obligée de s'appuyer sur le respect de la loi divine, et dans mille ans encore la monarchie héréditaire n'offrira de force et de sécurité aux peuples que par la fidèle observation du principe de légitime succession. » Ainsi, selon l'auteur, les personnes changent, mais les choses restent, et une dynastie nouvelle, si elle remplit les conditions qui manifestent une origine divine, sera légitime et de droit divin comme la première.

Quelles sont donc ces conditions? Hugues Capet a été élu roi au détriment de Charles de Lorraine, son oncle; il fut la source de l'antique légitimité française. Sa race s'est légitimée par la consécration du temps, par le prestige des services rendus, et a fini ainsi par se placer au-dessus de toute discussion d'origine, par s'imposer comme la condition essentielle de l'existence nationale; car il ne suffit pas de choisir une famille et de dire : Elle règnera sur nous à perpétuité! il faut que cette famille se justifie par son passé, qu'elle s'environne du prestige d'une grande tradition. La France avait rencontré toutes ces conditions dans la maison de Bourbon. Il est vrai que, malgré la grande tradition, la monarchie est tombée trois fois en cinquante ans; mais qu'est-ce qui ne tombe pas en ce monde? D'ailleurs le principe, quoique nécessaire, ne peut pas tout faire à lui seul; « il a besoin, en certaines circonstances, de *rencontrer dans son représentant des qualités qui malheureusement ne se trouvent pas toujours.* » Serait-ce une allusion? On pourrait le croire, surtout en lisant ensuite cette longue citation d'un discours que

Mézeray a mis dans la bouche du maréchal de Biron parlant à Henri IV, et dont voici quelques passages des plus transparens : « Quoi! sire, dit Biron, on vous conseille de monter sur mer, comme s'il n'y avait pas d'autre moyen de conserver votre royaume que de le quitter! Si vous n'étiez pas en France, il faudrait percer au travers de tous les hasards et de tous les obstacles pour y venir, et maintenant que vous y êtes, on voudrait que vous en sortissiez!... Enfin, sire, nous sommes en France, il faut nous y enterrer. Il s'agit d'un royaume, il faut l'emporter ou y perdre la vie. Je ne puis croire que vous deviez plutôt fier votre personne à l'inconstance des flots et à la merci de l'étranger qu'à tant de braves gentilshommes et tant de vieux soldats qui sont prêts à lui servir de remparts et de boucliers, et je suis trop serviteur de votre majesté pour lui dissimuler que si elle cherchait sa sûreté ailleurs que dans leur vertu, *ils seraient obligés de chercher la leur dans un autre parti que le sien.* » Que prouve en faveur de la thèse générale ce morceau de rhétorique que Biron n'a jamais prononcé? il ne prouve rien, mais il prépare la suite. C'est une transition. — Si la royauté française, ajoute l'auteur, avait toujours entendu ce langage, nous n'aurions pas à pleurer sur son exil. Elle a manqué trois fois aux espérances de la France. De nobles cœurs pourtant lui sont restés fidèles. Ont-ils tort? Non, car ils ne voient pas seulement un prince, ils voient un principe. Ce principe peut passer à une autre famille de princes, si leur vœu actuel ne se réalise pas. Ils défendent la logique de l'hérédité. Ce n'est pas la cause d'une seule monarchie, c'est la cause de toutes les monarchies qu'ils servent. La nouvelle dynastie qui s'élève recueillera l'héritage de cette logique et de cette cause; elle a pour elle les sympathies de la nation, la gloire, les services; mais elle a besoin aussi de ce respect du droit héréditaire qui est le principe légitimiste, car elle pourrait à son tour être exposée au danger des usurpations. Ainsi le besoin est réciproque, et le long dévouement des légitimistes n'aura pas été inutile, puisqu'il pourra toujours s'utiliser ailleurs. — Tel est, tiré au clair, le sens de ce chapitre.

Petit à petit nous avançons, comme on voit; mais il y a toujours bien des détours, et il nous faut souvent prendre la traverse. Si M. le comte de Chambord venait à mourir sans postérité, en supposant la branche d'Espagne exclue par le traité d'Utrecht, la royauté traditionnelle serait donc représentée « par ceux que la révolution avait choisis en haine de cette royauté, » c'est-à-dire par la branche d'Orléans? Comment on choisit des rois en haine de la royauté, c'est ce que nous ne comprenons guère; mais passons. Eh bien! même en ce cas, la révolution serait bien attrapée, selon lui, et la maison d'Orléans verrait l'objet de son ambition lui échapper à jamais par l'événement même sur lequel elle semble le plus compter pour l'atteindre. En effet, aux yeux de la plupart des légitimistes, le vieux droit héréditaire, ainsi compromis dans sa personnification, ne réaliserait plus que d'une manière très imparfaite la garantie d'ordre pour laquelle ils ont combattu; mais ils ne se décourageraient pas pour cela : leurs principes ne disparaissent pas parce qu'une dynastie meurt ou qu'une société s'écroule; ils ont leur application universelle qu'ils conserveront jusqu'à la fin des temps. « Pourquoi, de son côté, l'empire verrait-il en nous des ennemis à combattre? S'il est appelé à vivre, à devenir une institution durable et féconde, ce

ne peut être qu'en s'appuyant sur ce qu'il y a d'éternellement juste et vrai dans nos idées. »

« Ils sont là quelques-uns, dit-il, qui ont décidé que le drapeau blanc a fait son temps, » que M. le comte de Chambord doit adopter le drapeau tricolore pour gagner l'armée, et que, sans cela, point de fusion. M. Muller, dans son zèle pour la pureté de la tradition dont il est le vengeur, ne l'entend pas ainsi : il ne veut pas que M. le comte de Chambord abandonne le glorieux drapeau de Louis XIV, et quant à M. le comte de Paris, il faut qu'il l'adopte aussi lui-même, s'il veut régner un jour, afin de rompre tout pacte avec la révolution. — Mais si c'est impossible? si la France, si l'armée ne veulent pas? — Patience, il y a une autre alternative. Si vous voulez absolument le drapeau tricolore, « voici l'empire, dit-il, sachez vous en contenter. Si la révolution a produit quelque chose de grand, c'est l'empire; si les trois couleurs ont du prestige dans les masses, c'est parce qu'elles sont les couleurs de l'empire. » C'est parce qu'il se rattache aux souvenirs de Marengo, d'Austerlitz, de Wagram, de Sébastopol, c'est parce qu'il appartient à l'épopée impériale, que l'armée est fière du drapeau tricolore. Voilà donc la dynastie bourbonienne acculée par M. Muller dans une périlleuse impasse! Abattre le drapeau de Marengo, d'Austerlitz, de Sébastopol, serait impossible assurément, et cependant elle ne peut revenir qu'à cette condition ; M. Muller le veut ainsi. Qu'elle se tire de là maintenant, si elle peut!

Quel est donc enfin, selon l'auteur, le rôle que les légitimistes doivent aujourd'hui remplir dans l'état? Ils doivent, on l'a déjà dit, étendre, élargir l'idée comprise sous ce mot trop étroit de légitimité. Ce mot ainsi élargi rattachera le culte de la royauté héréditaire à une idée de justice universelle, à une raison plus haute que des préférences dynastiques ou des intérêts politiques, à un sentiment élevé du devoir. La légitimité manquerait à son titre, si elle limitait son action à une question de forme de gouvernement. Il y a une patrie à laquelle chacun doit son sang; il y a le foyer, la famille, le clocher, la commune, des intérêts groupés à l'ombre de la même église, qui doivent être administrés avec sagesse et par les gens honnêtes et capables. Le bonheur d'une population peut dépendre du choix d'un maire, de la composition d'un conseil municipal. Ensuite au-dessus de la commune il y a l'état, les fonctions publiques, la représentation nationale, qui vote sur l'impôt, la propriété, la liberté, la religion. Mais ici tout à coup l'auteur est saisi d'une pensée qui le trouble. Il y a un serment! Faut-il prêter le serment? Comment tout cela se conciliera-t-il avec la fidélité « vouée à un principe proscrit? » A Dieu ne plaise qu'on soit sans égard pour les scrupules de la conscience humaine! « Le respect pour la foi jurée compte pour quelque chose dans nos devoirs, et les exemples de loyauté, d'honneur et de dévouement donnés à un pays ne sont pas le moins important service qu'on puisse lui rendre. » En 1830, selon lui, les légitimistes firent bien, comme parti, d'émigrer à l'intérieur; mais il y a pour eux une distinction à faire entre le gouvernement actuel de la France et le régime de juillet. Sans vouloir intervenir dans les délibérations intérieures de l'homme de bien, M. Muller se contente d'affirmer « qu'après avoir payé notre dette à la cause du vieux droit et *pleuré sur les ruines* de l'édifice qui durant des siècles abrita nos pères, nous ne sommes pas quittes envers la société. » Il n'en conclut pas

cependant qu'il faille absolument entrer dans les corps électifs ou dans les fonctions publiques. Il y a pour eux beaucoup de choses à faire, dit-il, dans l'agriculture, dans l'industrie, dans la presse, dans l'enseignement, dans les institutions de bienfaisance. Sans doute; mais ils savent tout cela, il y a même longtemps qu'ils s'occupent d'industrie, d'agriculture, de bienfaisance. La question n'était pas là : vous promettiez de nous dire si la patrie, à laquelle chacun doit son sang, si l'idée de justice universelle, plus haute que les préférences dynastiques, si le clocher, la commune, la représentation nationale, requièrent une action plus immédiate, un ralliement, et si par conséquent les légitimistes peuvent prêter un serment dans ce sens absolu. Ici point de réponse catégorique. L'auteur, qui marchait pourtant à un grand but, nous laisse là; seulement, en vue d'un avenir lointain et obscur, les légitimistes doivent, dit-il, se demander « ce qu'ils deviendraient le jour où Dieu, dans ses décrets impénétrables, soumettrait leurs affections à une dernière et suprême épreuve, » c'est-à-dire apparemment le jour où M. le comte de Chambord mourrait sans postérité. Veut-on dire qu'ils doivent faire aujourd'hui ce qu'ils feraient alors?

Nous n'avons point discuté le fond de la question agitée dans cette sorte de manifeste. Les partis, comme tels, importent peu aujourd'hui. Tout se dissout, et nul ne sait ce qui se recompose; mais cette dissolution même est un fait curieux à observer. De tous les partis, celui des légitimistes est assurément le plus réfractaire, et cependant il est incontestable qu'un travail profond s'accomplit dans son sein. Il est la noblesse, il est l'élément aristocratique que nous a légué l'histoire. Sous ce rapport, il se conserve, il s'épure des préjugés qui l'ont trop longtemps séparé des supériorités d'une date plus récente; il tend à reconquérir, surtout dans les campagnes, la bonne base populaire que toute véritable aristocratie doit avoir; il tend à n'appartenir plus qu'au pays. C'est là du moins son vrai rôle. Qui ne voit dans cette tranquillité dont nous jouissons, dans ce travail universel, dans cette prospérité matérielle exubérante, le développement continu d'une nouvelle sorte de démocratie, qui ne ressemble à rien d'historique, qui s'ignore elle-même, et qui court à l'inconnu? Qui ne la voit monter toujours, non plus en vagues bruyantes, mais comme une marée silencieuse et sans reflux? Elle-même un jour sentira qu'elle pèse trop et demandera un contrepoids à toutes les forces intellectuelles réunies. C'est alors que ces forces auront à se déployer et à se faire juger par leurs œuvres.

LOUIS BINAUT.

V. DE MARS.

UN VOYAGE

DANS

LE NORD DE L'ITALIE

SECONDE PARTIE. [1]

VII.

On s'est plaint qu'un chemin de fer ait lié Venise au continent. On l'a, peu s'en faut, reproché à l'Autriche comme un dernier affront à la reine de l'Adriatique. Jamais cependant Venise s'est-elle montrée plus belle qu'aux yeux du voyageur qui, glissant sur les rails d'un long et bas viaduc, semble voler à la surface de la mer et croit voir devant lui une flotte d'édifices mouillés au large! Bien qu'averti par d'innombrables descriptions, on est toujours saisi à l'aspect de cette ville flottante, car Venise diffère de toutes les places maritimes vues de loin, en ce qu'elle semble fondée sur les flots. Les côtes ont toujours une certaine hauteur au-dessus de la mer : toute plage s'élève et mord à l'horizon sur le ciel; mais les lagunes où sont jetés les fondemens de Venise ont eu besoin d'être consolidées par des pilotis, et ses maisons n'ont point pour base l'épaisseur d'un quai. Les vingt-deux îles qui l'entourent, dont la plupart ont une église qui de loin se voit à peu près seule, offrent à la lettre l'apparence d'une église sur l'eau. Il en est de même de Venise tout entière.

(1) Voyez la livraison du 1er octobre.

Il faut pourtant me délivrer sur-le-champ d'un aveu qui me pèse. Dès le premier coup d'œil, j'ai trouvé Venise trop blanche. Je ne m'y attendais pas, et je comptais sur des tons chauds ou foncés, sur des palais noirs en contraste avec les teintes roses ou dorées de constructions moins sévères. Un blanc de chaux, qui de près tourne au blanc sale ou au grisâtre, ôte, selon moi, à beaucoup de bâtimens vénitiens un air d'antiquité et un effet de couleur que je regrette. Je suis fâché de me trouver ici en opposition directe avec M. Théophile Gautier, qui voit positivement Venise tout en rose. Les vrais coloristes ne se bornent pas à copier la nature : ils lui prêtent les nuances que trouve leur imagination. Leur palette est plus qu'un miroir; c'est pour cela qu'ils sont coloristes, et tel est M. Gautier. Pour moi, je dois dire que le gris du plâtre mal recrépi m'a poursuivi pendant tout mon séjour à Venise. Quelques exceptions rares, des murs en brique, d'autres, peints en détrempe, d'un ton rougeâtre qui n'a rien de naturel ni de solide, ne m'ont point dédommagé. Si les édifices vénitiens ont une réputation contraire, c'est qu'on généralise l'effet de la partie supérieure du palais ducal. Là de larges surfaces étalent au midi une mosaïque d'un fond de jaune et de rouge pâle relevé par un réseau de pièces de brique ou de marbre d'un gris noir. Les nuances et le dessin sont d'un aspect charmant, mais unique, et ce monument n'a point d'égal ni d'analogue à Venise.

Du débarcadère du chemin de fer, on prend dans le *Canal Grande*, ou des barques qui servent d'*omnibus*, ou des gondoles qui tiennent lieu de fiacres. En demandant le palais Grassi sous son titre modeste d'*hôtel de la ville*, j'imaginais qu'on allait me faire descendre le Grand-Canal, dont les eaux baignent les marches de l'auberge; mais la gondole s'enfonça aussitôt dans les rues sinueuses du quartier qui fait face au débarcadère, et après mille détours, rejoignant à l'improviste le canal, elle le traversa et me mena aborder entre quatre ou ou cinq de ces grands pilotis bariolés, fidèlement reproduits par nos peintres, au perron du palais Grassi. Il renferme un *atrium* ou cour intérieure pavée en dalles et garnie d'orangers. En face de la porte d'eau, un grand escalier de marbre, décoré de bustes et de peintures murales, conduit à une galerie vitrée qui sert de salle à manger. Je n'ai pas besoin de dire qu'une fois le logement choisi, j'étais en route, un plan à la main, pour la place Saint-Marc.

Même sans compter le Canaletto, tant de peintres habiles, tant d'écrivains qui sont des peintres aussi, tant de décorateurs de théâtre qui pourraient l'être, ont représenté Venise, qu'il vaut mieux se taire que de recommencer. L'image de la *Piazzetta* et du quai des Esclavons est dans notre mémoire à tous, comme si nous les avions vus dès notre enfance. Pour moi, je me rappelle un joli ballet, *le Car-*

naval de Venise, qui, il y a plus de quarante ans, m'a fait connaître, de façon à ne les jamais oublier, les deux colonnes de granit qui s'élèvent entre le palais ducal et la *Libreria Vecchia;* le lion ailé de l'une, le saint Théodore de l'autre, avec son crocodile, me sont devenus aussi familiers que la colonne de la place Vendôme. Cette habitude, prise de bonne heure, affaiblit un peu l'effet de la présence réelle de Venise. C'est quelque chose qu'on n'a jamais vu et que l'on connaît, quelque chose de surprenant qui ne produit plus de surprise. Aussi ai-je trouvé plus de plaisir encore dans l'examen des détails que dans la vue de l'ensemble. Il ne faut faire exception que pour l'incomparable panorama qui se déploie aux regards quand, par un temps clair, vous montez aux cloches du campanile. De là le vaste ciel et la vaste mer, les toits de la ville à flot et les vingt-deux îles qui l'environnent, les états de terre ferme et les montagnes du Frioul, tout se dessine et tout brille au loin dans une lumière vive et douce.

Venise a moins de couleur locale qu'on ne voudrait. Les personnes surtout ont perdu ce qu'il en reste aux choses. Les gondoles sont demeurées telles qu'au xve siècle, mais les gondoliers doivent avoir changé. Ils sont de la dernière platitude. En chapeau ou en casquette, en chemise, en blouse ou en veste, ils ressemblent aux hommes de peine de tous pays, et les marins de Gênes ou de Marseille ont certainement plus de caractère. Hormis chez quelques porteuses d'eau du Tyrol, en petit chapeau d'homme, et chez quelques paysannes de Chioggia, leur mantelet blanc sur la tête, on ne voit pas trace de costume national, et grâce à l'Algérie, on rencontre plus de Lévantins sous les galeries de la rue de Rivoli que sous celles des Procuraties. Heureusement les Vénitiennes ont conservé la bonne habitude de montrer leurs cheveux, et cette coiffure naturelle et soignée, qu'elles portent en plein air, leur donne une véritable distinction. Je n'ai pas besoin de dire que les cheveux noirs, le teint brun, les traits accentués du type méridional sont plus rares à Venise que la fraîcheur, l'embonpoint, la beauté douce et reposée, la chevelure riche et blonde des femmes de l'école du Véronèse et de Titien. Avec un peu de costume, la population de Venise en deviendrait un des plus beaux ornemens. Je le remarque parce que les belles campagnes lombardes ne paraissent pas la patrie d'une race d'élite, dont la nature physique ou le costume traditionnel offre d'heureux modèles aux arts du dessin. Les villages, sous ce rapport, sont assez tristes à traverser, et font comprendre pourquoi Léopold Robert a pris ses sujets dans le midi de l'Italie.

J'ai entendu la grand' messe à Saint-Marc. On me dirait que je l'ai entendue dans une mosquée, je ne me récrierais pas. C'est un assem-

blage irrégulier de chapelles coiffé de cinq minarets couleur de zinc, et soutenu au dedans et au dehors par cinq cents piliers ou colonnes dont pas une seule n'est d'une pierre commune. Si cette incroyable église était un peu plus claire et qu'un jour bien ménagé en fît reluire les richesses, elle mériterait tout ce qu'en disent ses admirateurs éblouis sur parole. J'accorde au reste que les mosaïques qui la tapissent tiennent tout ce qu'ils nous en promettent. Partout où l'on peut les voir, elles valent des tableaux, si elles ne valent davantage. Le goût archaïque préfère les plus naïvement faites, celles qui rappellent le dessin d'enfant des peintres byzantins, aux œuvres plus savantes des mosaïstes du siècle de Léon X. On peut s'en donner le spectacle dès l'entrée ou le porche de l'église. Les scènes de la Genèse y sont représentées dans le style des vieilles gravures sur bois, et les sujets mêmes sont conçus d'une manière fort primitive. J'avoue que j'aime beaucoup mieux, dans ce même vestibule, la coupole qui précède et l'hémicycle qui surmonte les portes du milieu. *La Résurrection de Lazare*, à droite, est composée à la manière des grands peintres. Le Christ y étend un bras souverain. C'est l'air de commandement du maître de la nature. *La Mort de la Vierge* le cède peu à son pendant. La figure de saint Marc, au-dessus de la porte, exécutée par les frères Zuccati d'après Titien, ne perd rien à rappeler la belle époque de la peinture. Au reste, les points de comparaison abondent, et les voûtes de l'intérieur offrent sur leurs fonds d'or tous les âges, tous les styles, tous les caprices de l'art du mosaïste.

On a comparé Saint-Marc, cette Sainte-Sophie de l'Occident, avec son obscurité et ses trésors amoncelés, à la grotte d'Aladin ou plutôt à ces cavernes fantastiques où, dans les contes et les drames, on feint que les pirates ont entassé leur opulent butin. Venise en effet a écumé la Méditerranée, et après ses conquêtes, qui ressemblaient un peu à des captures, elle a rapporté de ses courses les plus belles choses des plus beaux lieux pour en orner sa magique demeure et la changer en un palais oriental. L'abus de la force, le goût du luxe et l'amour des arts ont ainsi conspiré pour la décoration de la patrie. Saint-Marc est le dépôt le plus varié et le plus curieux de ces précieuses raretés recueillies par un collectionneur armé, qui s'est trouvé réunir la puissance d'un peuple guerrier, l'avidité d'un peuple marchand, l'orgueil d'un peuple libre, le dilettantisme d'un peuple du midi. Il a fait de ses parts de prises un cabinet et un temple. Dans un assez médiocre petit volume sur l'Italie, Charles Dickens a raconté son séjour à Venise, comme si c'était un songe. C'est surtout dans l'ombre étincelante et mystérieuse de l'église Saint-Marc que l'on croit rêver.

Saint-Marc est ce qu'il y a de plus original à Venise. Le palais ducal est ce qu'il y a de plus beau. Il fait face à l'ancienne bibliothèque et à la *Zecca* ou monnaie, admirables ouvrages de Sansovino, qui partout ailleurs absorberaient toute l'attention du spectateur, car, par le dessin général et le goût des accessoires, par l'éclat des marbres et le mérite des statues, cette façade, classique sans froideur et régulière sans monotonie, se fait sur-le-champ reconnaître pour un chef-d'œuvre du goût et de la science. Le palais ducal est conçu, lui, dans des conditions bien différentes. Je ne sais trop si l'on pourrait retrouver une règle que l'architecte ait strictement observée en le construisant, ni déduire après coup de ses beautés les plus saillantes un exemple à suivre. Certaines conditions de bon sens, qui devraient être des règles de l'art, semblent même avoir été violées par Philippe Calendario. On n'expliquerait par aucun principe admis cette suite de colonnes un peu trapues, posant sur le sol, et portant sur des arceaux de leur hauteur une galerie à jour dont les balcons découpés, les minces fuseaux, les ogives ciselées, forment une ceinture de dentelle destinée à soutenir l'énorme massif de l'étage supérieur qui se prolonge jusqu'au toit. Rarement, si ce n'est dans les fortifications, une construction quelconque présente des surfaces de maçonnerie d'une aussi grande étendue que la partie supérieure du palais du doge. On dirait la courtine unie et briquetée d'un rempart, transportée au-dessus d'un premier étage; mais c'est là qu'une couleur gaie, variée par un dessin réticulaire, allége la lourdeur apparente de la construction. Puis, au milieu de chacun des deux fronts du bâtiment, une grande fenêtre ogivale, encadrée dans une lanterne sculptée richement et fouillée avec recherche, suffit pour rompre la monotonie, tandis que le faîte est couronné d'une bordure dentelée qui cache le toit, rappelle l'ornementation des parties inférieures et rend à l'ensemble une certaine unité. En somme, la destination de l'édifice ne se comprend pas à la première vue; on ne sait à quoi il peut servir; on soupçonne très faussement qu'il doit être au dedans fort mal éclairé, et l'on se prend à craindre que le haut n'écrase le bas. Aussi certains détails de construction sont-ils cités comme de véritables témérités dans l'art de bâtir. Enfin une théorie rationnelle du monument paraîtrait fort difficile à déduire. Aussi le président De Brosses écrit-il à ses amis : « Vous connaissez de réputation le palais de Saint-Marc; c'est un vilain monsieur, s'il en fut jamais, massif, sombre et gothique, du plus méchant goût. » On jugeait ainsi alors, même quand on était un amateur très éclairé des arts, et malgré tout cela je doute qu'il y ait beaucoup d'édifices qu'on soit plus heureux d'avoir vus que le palais ducal, et qui, regardés de loin comme de près, de la terre ou de la mer, produisent un effet plus charmant.

Mais, outre ses deux façades moresques, le palais a d'autres parties qui satisferont mieux peut-être des connaisseurs plus rigoureux. La cour intérieure et son architecture, l'entrée *della Carta,* l'escalier des *géans* sont d'un tout autre style. Il y en a, comme on dit, pour tous les goûts, et l'uniformité n'est ni le mérite ni le défaut des monumens de Venise. Lorsqu'on monte dans le palais par *l'escalier d'or,* on se croit dans un musée comme au palais de Versailles. La république de Venise gît dans l'un aussi splendidement ensevelie que dans l'autre la monarchie de Louis XIV. La salle immense du grand conseil est peut-être moins originale que le *salone* du *palais de la raison* de Padoue, mais elle est beaucoup plus claire et tout autrement magnifique. Paul Véronèse et le Tintoret, aidés de Palma le jeune et du Bassan, en ont couvert les parois de riches peintures. Je donnerais le prix au tableau du milieu du plafond: Venise dans un nuage et couronnée par la gloire; c'est l'œuvre de Véronèse. *Le Paradis* du Tintoret, qui remplit tout un côté de la salle, passe pour le plus grand tableau connu (10 mètres sur 25); mais il n'est pas le plus beau. La fécondité d'imagination et la hardiesse de pinceau n'y sauraient manquer; malheureusement tout est noir et confus, et il vaut mieux regarder soit les portraits des doges, soit les nombreuses peintures historiques qui célèbrent plutôt qu'elles ne les retracent les grandes journées des fastes de Venise. Toutes les autres salles du palais sont richement décorées et garnies de bons ouvrages de l'école nationale. La plus complétement belle est celle dite du *collége;* c'est là qu'on recevait les ambassadeurs. Paul Véronèse a peint le plafond, qui est encore une gloire de Venise, supérieure peut-être à la précédente. Dans la salle d'attente, il n'y a que des tableaux mythologiques, dont la plupart font honneur au Tintoret; l'*Enlèvement d'Europe,* de Paul Véronèse, passe à bon droit pour un de ses chefs-d'œuvre. C'est en les traitant avec cette poésie qu'on ennoblit ces sujets bizarres et voluptueux de la mythologie. Quelques appartemens ont été convertis en cabinets d'antiquités. Parmi d'assez beaux marbres, on y distingue un *Ganymède* enlevé par l'aigle de Jupiter, statue singulière destinée à être suspendue. On dit que Canova l'attribuait à Phidias; ce jugement étonne, mais on n'ose en appeler. Un groupe singulièrement expressif représente Léda séduite par le cygne divin, et la séduction va si loin qu'un spectateur tant soit peu prude pourrait s'en plaindre. La statuaire n'a pas ici sa chasteté accoutumée. D'autres morceaux de sculpture devraient être cités, mais nous ne nommons pas tout ce que nous avons remarqué.

L'art, je l'avoue, m'a plus intéressé au palais du doge que la politique. Il a fallu cependant visiter les fameux puits, qui, s'ils ne sont pas au-dessous du niveau de la mer, ni plus horribles à voir que

presque tous les cachots de la même époque, ne se prêtent pas toutefois à la réhabilitation récemment tentée de l'humanité du gouvernement vénitien. J'aime encore mieux la réflexion du vieux concierge, qui, après nous avoir expliqué certains moyens de garde, de surveillance, de torture et de supplice, dont les traces subsistent, avait soin d'ajouter qu'avec tout cela le gouvernement de Venise avait duré douze cents ans. Quant au pont des Soupirs, il est plus sinistre par son nom que par ses apparences, et pour la *gueule de lion,* dont il ne reste qu'un trou dans la muraille, elle pouvait malaisément être une sauvegarde spéciale offerte à la dénonciation. Elle s'ouvrait au second étage, sur le palier d'un escalier bien éclairé, fort accessible, et près de la porte de la première des pièces réservées au conseil des dix; il est difficile d'imaginer un lieu moins mystérieux. Une boîte aux lettres ouverte dans la rue est plus discrète. Si les délateurs seuls avaient dû monter jusque-là, ils auraient pu tout aussi bien s'écrire chez le portier. Le seul fait de leur présence sur l'escalier les aurait trahis. Il est probable que tout le monde y montait et que la fameuse tête de lion n'était que l'ornement d'une ouverture pratiquée pour recevoir exclusivement les lettres adressées au gouvernement. J'accorde qu'avec l'esprit qui l'animait, les dénonciations devaient s'y mêler en grand nombre aux pétitions. En tout pays, les solliciteurs deviennent aisément délateurs. Ainsi le lion officiel a paru n'ouvrir sa gueule qu'à la dénonciation. L'autorité la plus active et la plus redoutée qui siégeât dans les chambres du palais ducal avait toutes les allures d'une police occulte : lui écrire seulement aura passé pour de la délation.

Quand même d'ailleurs on ôterait à la tyrannie machiavélique qui trônait à Saint-Marc ses accessoires romanesques et le prestige de terreur que l'imagination lui prête, elle ne cesserait pas d'être tyrannie. Venise peut n'être pas la poésie de la police, mais il lui reste une réalité qui n'a nul droit à l'indulgence de l'histoire. M. Paul de Musset a traité ce point, pièces en main, d'une manière intéressante, et, n'en déplaise au concierge des puits, la durée du gouvernement de la *seigneurie* peut être attribuée moins à ses procédés d'inquisition politique qu'à cette énergie persévérante de patriotisme inhérente au gouvernement républicain, surtout quand il est aristocratique. L'aristocratie gagne à s'approcher de la forme républicaine tout ce qu'elle perd au voisinage de la monarchie absolue. Rien n'a plus besoin de la liberté politique qu'une aristocratie : c'est à cette seule condition qu'elle se fait absoudre des peuples et de la postérité, et qu'elle trompe jusqu'aux instincts les plus ombrageux de la démocratie, — témoin la séduction extraordinaire que les plus grands noms du patriciat romain exerçaient sur nos démocrates de 1793. On ne saurait rattacher aux célébrités de l'aristocratie véni-

tienne le même prestige de renommée qu'aux noms des Brutus et des Caton; mais l'historien et le politique trouveraient facilement dans cette petite cité des hommes d'état égaux en mérite et en nombre pour le moins à tout ce qu'a produit aucune des vastes monarchies du continent européen. Aujourd'hui une déchéance irrévocable a atteint Venise peut-être et certainement sa vieille noblesse, considérée comme tribu de gouvernement. Le dernier doge Manin avait raison de s'évanouir, lorsqu'en vertu du traité de Campo-Formio, il lui fallut se mettre à genoux pour prêter serment à l'empereur d'Autriche, car il abdiquait à la fois pour sa caste et pour sa patrie. L'avenir nous apprendra si la patrie peut renaître; la caste ne renaîtra pas.

Elle n'a laissé que ses palais, qui trop souvent ressemblent à des ruines ou à des tombeaux. Quand la monarchie absolue n'y a pas installé des bureaux, quand les parvenus de l'époque ou les artistes enrichis n'en ont pas fait des maisons de plaisance, quand des princes en disponibilité n'y ont pas cherché la retraite que les Stuarts trouvèrent à Florence, enfin quand des industriels n'y ont pas ouvert d'auberge, il est rare que ces palais soient restés intacts et investis d'un luxe digne des noms fameux qui les décorent. En parcourant en gondole ce canal qu'ils bordent de leurs nobles façades, on croit par momens remonter cette voie romaine qu'on appelait la *voie sépulcrale*. Aussi le plus sage en passant cette revue me paraît-il de déposer tout souvenir historique, toute méditation sur le cours des choses humaines, et, délaissant la philosophie pour l'art, de n'avoir que des yeux, de ne réfléchir que sur ses sensations. A cette condition, on souscrira avec plus d'indifférence à l'opinion générale qui désigne comme le diamant des palais du *Canal Grande la casa d'Oro*, c'est-à-dire la maison de ville de Mlle Taglioni.

Ce choix suppose d'ailleurs que, selon nos dénominations hasardées, on a pris son parti de préférer le genre moresque au genre romain. Comme cependant il y a dans les deux genres de très belles choses, il ne faut pas être exclusif, et je recommanderai dans le premier, ou dans le style vénitien du XVe siècle, les palais Cavalli, Foscari, Pisani, Farsetti et Loredan. Dans le second, dans le genre que l'école de Palladio eût préféré, on peut distinguer les palais Contarini, Rezzonico, Grassi, Grimani, Manin et Pesaro. On comprend bien que cette classification n'est pas tranchée, et que chaque classe ne se compose point de monumens strictement conformes à un type absolu. Ceux de la première sont souvent du XVe siècle, époque où aucun purisme ne dominait en architecture, et assurément le palais Foscari, ouvrage de Barthélemi Bon, qui restaura le palais ducal dans le goût de la renaissance, n'a point exactement, malgré certaines analogies, la même tournure que les palais Farsetti et Loredan, qu'on reporte au XIIe siècle. De même on ne peut réunir confusément le palais

Grimani, de Sanmicheli, le palais Contarini, de Scamozzi, le palais Manin, de Sansovino, dans le cadre d'une identité forcée. Je crois que le premier des trois est le plus beau de cette classe, à laquelle on pourrait rattacher par son élégance sévère le palais lombard qui porte le nom de Corner Spinelli. Il y avait autrefois des cabinets de tableaux dans ces palais, la plupart sont dispersés : le musée Contarini est à l'Académie des Beaux-Arts; la célèbre *Famille de Darius*, de Paul Véronèse, a quitté pour Londres le palais Pisani.

Voilà bien des noms; c'est à effrayer le lecteur. Ce serait achever de l'accabler que d'énumérer ceux des églises où j'ai trouvé quelque chose à noter. De celles, en grand nombre, où je suis entré, plus d'une n'a que des dehors insignifians; presque toutes sont au dedans belles ou curieuses par l'ensemble ou par les détails. Saint-Sébastien, par exemple, est des plus médiocres, c'est une église de village; mais Paul Véronèse y est enterré, avec cette épitaphe : *Pavlo Caliaro Veron. pictori celeberrimo filii et Benedict. frater pientiss. et sibi posterisque f. c.* Les murs sont revêtus de ses ouvrages; jusqu'aux volets de l'orgue sont peints de sa main. Saint-Zacharie au contraire est une église charmante, avec sa façade lombarde, ses pleins-cintres, ses sveltes colonnes à l'intérieur, et ses peintures murales, qui la recouvrent au dedans presque tout entière. Seulement elle n'a rien de supérieur et qui se grave distinctement dans la pensée. *San-Stefano* ne serait point remarqué en France ou en Allemagne; mais c'est une église gothique, d'un gothique élégant sans être orné, et par là même elle produit ici beaucoup d'effet : on ne l'oublie pas. L'église des *Scalzi* (carmes déchaux) et celle du Rosaire sont les plus gaies églises du monde. Pour l'effet, on dirait le style Pompadour appliqué à l'architecture sacrée. Des incrustations en marbre de couleur sur un fond blanc de marbre ou de stuc tapissent, comme une tenture d'étoffe imprimée, l'église du Rosaire, donnée par Manin aux jésuites. Un luxe maniéré gâte les bonnes parties de ces jolis ouvrages de décadence.

Une attention plus sérieuse est due à *Santa-Maria-Gloriosa de' Frari*, qui passe, comme Saint-Antoine de Padoue, pour l'ouvrage de Nicolas de Pise. C'est un édifice en brique, d'un gothique simple; mais la profusion des décorations monumentales qu'il contient est extraordinaire. Les sculptures y sont prodiguées. On y remarque, sans beaucoup les admirer, deux grands ouvrages modernes, le tombeau de Titien et celui de Canova, l'un meilleur que l'autre. Par une disposition peu usitée, le jubé qui ferme le chœur est en avant du transept, ouvert lui-même de tous les côtés, et qui sépare largement le chœur et le maître-autel. La sacristie, remplie de tableaux, est vantée surtout pour un ouvrage de Bellini, une Vierge adorée par deux saints. Bellini ou Jean Bellin, comme presque tous les maî-

tres, a sa Vierge, modèle réel ou idéal dont il répète sans cesse le portrait. Celui-ci, comme tableau, est peut-être son meilleur. Il en a fait d'autres dont la tête a plus de charme, celle par exemple dont M. Gautier s'est déclaré passionnément épris. Du reste, malgré l'attrait de la Vierge de la sacristie, rien ne peut lutter avec la madone qu'on voit dans l'église connue sous le nom de *pala del Pesaro*, parce qu'elle est le tableau d'un autel dédié par cette famille. La Vierge, sur un trône, présente à saint Pierre, saint George et saint François le Sauveur, qui semble préférer le dernier. Les donateurs sont à genoux. C'est un des plus beaux Titiens que j'aie vus.

Près des *Frari* est la *Scuola* ou confrérie de Saint-Roch. Ses fondateurs doivent avoir été bien riches, si l'on en juge par l'ornementation de la vaste salle d'entrée, du double escalier, de la salle *dell' Albergo*, et de la chapelle au premier étage. Les plafonds chargés de moulures et les boiseries sculptées, à personnages de grandeur naturelle, ne font place qu'à d'innombrables peintures du Tintoret. On ne peut sans étonnement contempler ces témoignages d'une fécondité d'invention et d'une hardiesse d'exécution peut-être sans pareilles. Malheureusement les tons chauds poussent au noir; la force arrive à l'exagération, l'abondance à la confusion. Ces défauts sont saillans dans une immense *Crucifixion* où l'on dirait que les nations ont été convoquées sur le Calvaire; mais partout sont des traces de génie.

On peut opposer aux *Frari Saint-Jean et Paul*, près duquel la place de la *Scuola* de Saint-Roch est remplie par la *Scuola* de Saint-Marc. Celle-ci, convertie en hôpital, est remarquable surtout par sa façade, que Martin Lombardo a couverte de plaques de marbre, de bas-reliefs, de statues d'animaux qui semblent garder un palais. En face se dresse une statue équestre de Barthélemi Colleoni couvert de son armure, par André Verrocchio. C'est la seconde statue équestre exécutée en Italie après celle du Donatello à Padoue. Elle est, comme celle-ci, vive et animée; elle exprime la vigueur et l'audace. Le portail gothique de *San-Zanipolo* (traduction vénitienne de Jean et Paul) s'ouvre sur un musée religieux de tombeaux historiques. Le plus intéressant est celui de Morosini; le plus beau, celui du doge André Vendramin. La chapelle du Rosaire contient une *Bataille de Lépante*, du Tintoret, exemple rare de la présence dans une église italienne d'un tableau représentant un événement politique, quoique de tous les *ex voto* le plus solennel et le plus légitime soit celui d'une nation qui remercie Dieu d'une victoire. Un autel latéral a pour retable la *Mort de saint Pierre martyr*, tableau de Titien qu'on a classé le troisième après la *Transfiguration* et le *Saint Jérôme*. M. Fox, quand il le vit au Louvre, s'exaltait en le voyant, et M. Fox avait le sentiment des arts. Un des maîtres de l'école fran-

çaise, mon cher et noble ami M. Delaroche, a laissé un petit tableau naguère admiré du public, qui représente un *Ensevelissement du Sauveur*. La Vierge et tous les personnages sont à genoux ou en contemplation devant les restes sacrés. Comme j'admirais ce bel ouvrage dans son atelier : « Croyez-moi, me dit-il vivement, c'est un grand bonheur pour un artiste que de trouver un sujet dont tous les personnages doivent être immobiles. » Le *Saint Pierre* de Titien est une victoire remportée sur la difficulté qui résulte des conditions tout opposées. Le saint qui tombe, le meurtrier qui le frappe, le moine qui s'enfuit, et jusqu'aux petits anges qui voltigent au ciel, tout cela est dans un mouvement très vif et merveilleusement rendu. Certaines qualités techniques sont ici portées au plus haut degré : le dessin est vigoureux, les raccourcis naturels, la composition excellente dans les données acceptées par le peintre. Néanmoins ces données n'admettaient pas un certain genre d'intérêt ni de beauté; les têtes sont communes, et le sujet prêtait peu à cette richesse éblouissante qui caractérise la peinture de Titien. J'aime mieux sa madone des *Frari*.

Santa Maria della Salute est cette brillante et vaste église dans le goût de Saint-Paul de Londres, et qui, placée à l'entrée du Grand-Canal, est connue de tous ceux qui ont regardé au Louvre le plus important des Canaletti. Elle consiste principalement en deux grands dômes consécutifs et inégaux, dont l'un couvre une nef octogone, l'autre un chœur circulaire, et elle serait aussi belle qu'elle est grandiose, si l'architecte Longhena avait mis plus de largeur et de proportion, montré plus de goût et de pureté dans tout ce qui est accessoire à cette disposition principale. Elle communique avec un joli séminaire, qui a plutôt l'air d'un lycée, par une sacristie ornée de beaux Tintorets et d'un *Saint Marc* de Titien, qui va de pair avec ses chefs-d'œuvre. On peut ranger avec *la Salute Saint-George le Majeur* dans l'île qui porte son nom, et *Il Redentore* dans celle de la Giudecca (*della Zuecca*); mais ces deux églises, toutes deux de Palladio et beaucoup plus correctes, sont des modèles dans le genre dont *la Salute* signale le déclin. Saint-George, d'une blancheur lumineuse, nu et vide, m'a rappelé Sainte-Justine de Padoue. Comme celle-ci, il est désert, parce qu'il dépendait d'un couvent que Napoléon a fermé. L'église du Rédempteur, réputée le meilleur édifice de Palladio, est encore une construction un peu froide, mais noble, et qui satisfait, si elle ne touche. Elle est, comme les précédentes, d'une pierre blanche, qui a beaucoup d'éclat, et, malgré la sévérité du style, il lui allait bien d'être remplie de fleurs comme je l'ai vue le jour de la Pentecôte. Elle est annexée à un couvent de capucins, et l'on en voyait quelques-uns errer seuls, s'agenouiller dans quelque chapelle, ou se prosterner en passant pour baiser le pavé du maître-

autel. Derrière le sanctuaire, des dégagemens conduisent aux sacristies, à divers oratoires, et mettent l'église en communication avec le cloître et le jardin du couvent. Là, partout la dévotion monastique a placé des images sacrées qui servent d'occasions de prières. La diversité des dévotions est la seule variété de la vie religieuse. Une des sacristies renferme une collection de bustes en cire tous tonsurés et barbus, et qui représentent, avec un air de réalité et de ressemblance, tous les saints de l'ordre des capucins depuis saint François d'Assise. Une autre, mieux partagée, contient jusqu'à trois vierges de Bellini. C'est toujours la même tête, belle, agréable même dans sa gravité, mais ici un peu froide. Une d'elles a de la sécheresse, même quelque chose d'anguleux qui la rapprocherait davantage des vierges d'Hemling. Aussi dit-on qu'elle est des commencemens de Bellini, et elle pourrait être regardée comme le patron primitif de ses madones; mais nous les retrouverons à l'Académie des Beaux-Arts, où il est temps enfin d'aller.

Ce qu'on appelle en peinture l'école vénitienne n'a point de supérieur, ni peut-être d'égal dans certaines parties de l'art, et quand on n'a pas vu Rome ni Florence, on est en droit de la préférer à tout, si cependant on n'est point allé à Parme, car la séduction du Corrège pourrait encore l'emporter sur cette union de la splendeur et de la force qui signale la peinture des Vénitiens. On pourrait dire qu'elle se ressentit toujours d'avoir pris naissance sur le fond d'or des mosaïques. Son style fut lent à se former, et il ne commence à se faire reconnaître que dans les ouvrages de Jean Bellin. On peut ranger autour de lui Cima, Carpaccio, Palma le Vieux; mais son plus habile élève fut Giorgione, qui, s'il eût vécu, pouvait être le rival de Titien. Véronèse et Tintoret viennent ensuite; puis Palma le jeune, Bonifacio, le Bassan, le Bordone, le Moretto, et pour peu qu'on se rappelle un ouvrage de chacun de ces peintres, on ne peut méconnaître entre eux, avec de notables différences, de certaines analogies. C'est aux critiques et aux historiens de la peinture qu'il appartiendrait d'analyser et ces différences et ces analogies. Un voyageur attentif croit les sentir en gros, mais il doit renoncer à en rendre compte. Ce n'est pas d'ailleurs en lorgnant çà et là, dans quelque compartiment d'église, un tableau de tel ou tel maître, sur la recommandation d'un sacristain, que vous pourrez vous livrer à ces comparaisons délicates qui finissent par tant ajouter au plaisir de voir et d'admirer. Jusqu'ici, j'ai pris soin de noter les œuvres d'art qui m'ont le plus frappé, mais seulement les plus importantes et en très petit nombre. J'en ai peu rencontré qui ne m'aient laissé le regret ou de la mal voir ou de la trouver à son désavantage. La plupart en effet ornent des églises, et les produits exquis de l'art ne sont pas là aussi bien à leur place qu'on pourrait le croire. Sans compter que rarement

un peintre a pu subordonner ses inspirations et ses pensées aux conditions matérielles dans lesquelles son œuvre y doit être placée, ces conditions changent avec le temps, et l'œuvre aussi change autant qu'elles et autrement qu'elles. Au milieu des nécessités du culte, les tableaux se conservent mal. La plupart des plus célèbres sont enfumés; presque aucun n'a l'air d'avoir été verni. Il n'arrive guère qu'ils soient bien éclairés. Ceux, en grand nombre, qui sont des tableaux d'autel, des retables, des *pala*, comme disent les Italiens, sont couverts, offusqués, par des crucifix, des cierges et des flambeaux, entourés d'objets très voyans, de métaux qui miroitent, de marbres bigarrés, d'étoffes chatoyantes. Ce qu'on peut appeler l'ameublement des églises offre des couleurs diverses, d'un ton cru, d'un éclat souvent criard. Quelle peinture ne se trouve mal d'un tel entourage? Si j'osais, je dirais que les vraiment beaux tableaux sont déplacés dans les temples, car, malgré tout leur mérite, ils y font partie de l'installation générale, et la peinture dite d'ornement y produit autant d'effet, quelquefois plus, que la grande peinture. Celle-ci doit être regardée pour elle-même : non-seulement elle supporte, mais elle réclame l'isolement. Il lui sied mieux d'être dans un musée que dans une église, et dans un cabinet que dans un musée : l'expérience peut se faire tous les jours. Je ne sais même si l'impression produite par un beau tableau, si saint qu'en soit le sujet, se marie bien aux sentimens naturellement excités dans la maison de Dieu. On ne cite guère de chef-d'œuvre qui soit l'objet de la dévotion populaire. D'ordinaire, c'est une vieille image, taillée ou enluminée grossièrement, consacrée par quelque tradition locale, par quelque souvenir légendaire, qui, sans autre prix que sa vétusté, attire les hommages de la foule. On ne s'agenouille point devant les chefs-d'œuvre de Raphaël ou du Dominiquin. Quant à ceux que leur éducation rend plus aptes à sentir les beautés de l'art, l'impression qu'ils éprouvent est d'une nature toute spéciale, et la force en est assez grande pour qu'elle ne se puisse aisément mêler à d'autres sentimens. Ou l'on ne pense pas, dans une église, au tableau, à la statue qu'on a devant les yeux, ou l'on ne pense guère à autre chose, et si, comme je le crois d'ailleurs, il est bon, même dans l'intérêt du sentiment religieux des masses, que les arts embellissent les temples, c'est moins à cause de l'admiration réfléchie qui s'attache aux chefs-d'œuvre que par l'effet général résultant d'un ensemble de sensations admiratives. En cela, ce me semble, c'est l'architecture qui joue le premier rôle; la peinture et même la sculpture ne viennent qu'en seconde ligne et à titre d'ornement; or la sculpture, plus encore la peinture du premier ordre, ont droit au rôle de parties principales; elles gagnent même à la solitude. On a dit que les beaux vers perdaient à être mis en musique et ne servaient pas à la mélo-

die. Il est encore plus vrai que le sublime en peinture ne peut être subordonné à un tout dont il fait partie, et que, dans un ensemble monumental, une décoration pittoresque vaut mieux qu'un tableau exquis.

Ainsi du reste paraissent penser les administrations italiennes, qui partout visent à rassembler les chefs-d'œuvre dans les musées. Pour admirer même la peinture religieuse de l'école vénitienne, dites à votre gondolier de vous conduire à l'Académie des Beaux-Arts. Ne dussiez-vous voir de ce beau musée que la salle de l'*Assunta*, vous vous réjouiriez d'être venu à Venise.

Il faut d'abord traverser un joli salon dont le riche plafond mérite d'être regardé, et qui vous prépare, par une assez précieuse collection de tableaux des premiers temps, à sentir mieux, à mieux admirer la peinture de la grande époque; mais une fois dans la vaste salle de l'*Assunta,* je voudrais obtenir de vous de détourner d'abord vos yeux de cette merveille sans les laisser distraire par la magnificence du local et de vous faire conduire devant une certaine *Visitation de sainte Élisabeth.* Vous verrez un tableau gracieux et encore naïf, peint avec mollesse, composé avec plus de simplicité que de talent, et d'une couleur agréable. Les figures y sont bien posées, les attitudes naturelles; rien toutefois n'est animé ni saillant. La Vierge est un peu vulgaire et bouffie. Rien ne s'élève à la beauté, rien n'est désagréable. Le sujet se comprend, et le tableau plaît sans donner à penser. C'est l'ouvrage d'un artiste peut-être peu profond et peu original, mais qui déjà sait peindre; c'est le premier ouvrage de Titien; on a prétendu qu'il l'avait fait à quatorze ans. Mettons quatre ans de plus, il lui serait resté encore quatre-vingts ans pour se perfectionner dans son art. Venez maintenant et regardez cette *Déposition de Croix.* Le tableau est triste, le coloris terne, l'exécution sans vigueur; mais il règne dans toute la composition une juste harmonie et comme une expression tragique. La Madeleine, debout, émue, effarée, semble crier au monde et le prendre à témoin. C'est le dernier tableau de Titien, terminé respectueusement par Palma le jeune : *Quod Titianus inchoatum reliquit Palma reverenter absolvit Deoque dicavit opus.* Titien avait donc quatre-vingt-dix-neuf ans (c'est l'âge où il mourut) lorsqu'il ébaucha cette toile. C'est entre ces deux ouvrages, séparés par seize lustres de travaux, qu'il faut suivre le cours brillant du talent inépuisable et infatigable de l'homme peut-être le plus puissamment organisé pour la peinture que les temps modernes aient produit.

Nous sommes libres maintenant de porter nos regards sur le tableau qui donne son nom à cette salle du musée. Je lis dans une lettre du président De Brosses : « Aux *Frari,* l'*Assomption de la Vierge,* Titien. Ouvrage admirable, mais mal soigné, fort noirci,

placé dans un mauvais jour où on le voit mal. » Le comte Cicognara, qui a rendu aux arts tant d'utiles services, distingua sous un nuage de fumée et de poussière les traits de ce grand ouvrage, abandonné pendant des siècles par ses ignorans possesseurs. Il constata qu'il suffisait de le laver pour en faire revivre la couleur et la beauté, et proposa aux autorités de *Santa-Maria-Gloriosa* de l'échanger contre un tableau tout neuf. Naturellement il vit son offre acceptée avec empressement, et plaça dans la galerie nationale le plus beau tableau que j'aie vu à Venise (1). La gravure l'a fait assez connaître pour que je me borne à dire que la couleur est de toute beauté. On croirait que le tableau sort de l'atelier du maître.

Ici le Tintoret approche de Titien. Gracieux dans son tableau du péché de nos premiers pères, heureux dans l'exécution de deux madones entourées chacune de saints ou de sénateurs vénitiens, il s'est surpassé lui-même dans la peinture d'un miracle de saint Marc, qui se précipite du ciel pour délivrer un esclave vénitien torturé par ses maîtres pour son zèle religieux. S'il en est du prix de la peinture comme du royaume du ciel, dont il est écrit : *violenti rapient illud,* le prix sera ravi par le Tintoret. Malheureusement la violence de son pinceau l'emporte trop souvent hors des régions de la beauté, de la vérité, de l'ordre et de la clarté. Ceci ne s'applique pas à son *Miracle de saint Marc*, où, sauf dans quelques parties devenues trop foncées, les grandes qualités de ce peintre extraordinaire se rencontrent toutes, séparées de tous ses défauts. Le raccourci du saint Marc à travers le ciel est admirable d'effet. Il semble lancé dans l'espace par une force égale à celle qui transporte les planètes.

On donne aussi beaucoup de louanges à un autre *Miracle de saint Marc*. Selon une légende populaire, l'apôtre descendit en 1341 à Venise, avec saint Nicolas et saint George, pour arrêter une inondation et calmer une tempête. Le Giorgione ne me paraît avoir nullement réussi à rendre son tableau seulement compréhensible, et le grand mérite de sa peinture m'échappe. Je ne puis rien noter ici d'éminent de Paul Véronèse, quoique *le Martyre de sainte Christine* et *le Peuple de Misée allant au-devant de saint Nicolas* ne soient pas l'œuvre d'un artiste ordinaire. Marco Basaiti a traité avec une grâce naïve et toute péruginesque *la Vocation des fils de Zébédée.* Palma le jeune a réussi à donner un caractère fantastique à sa *Vision de l'Apocalypse*, où les chevaux, y compris le cheval pâle, produisent beaucoup d'effet par leur impétueux mouvement. Dans ses *Noces de Cana,* grande machine assez bien remplie, le Padouan a placé une Madeleine, forte et blonde Vénitienne, qui fait penser à

(1) Notre école des Beaux-Arts en possède, je crois, une excellente copie par M. Serrur.

Rubens. Enfin le Bonifacio, dont la couleur me rappelle Prudhon et même un peu Diaz, a, parmi d'autres bons ouvrages, peint un *Jugement de Salomon* que recommandent une composition et une expression spirituelles, et une *Adoration des Mages* où, malgré le laisser-aller du pinceau et l'insuffisance de quelques têtes, l'œil est gagné par l'effet général.

Il y aurait ici plus d'une observation à recueillir pour notre histoire de la peinture de la Vierge. Dès la première salle, on pourrait trouver, dans deux couronnemens de la madone par Jean d'Allemagne et Antoine de Murano (1440), le type encore un peu raide de la Vierge que Bellini saura bientôt reproduire en l'assouplissant, en ajoutant par degrés plus de charme à la pureté. Son style était formé, quand il a peint son excellente madone de la salle de l'*Assunta,* entourée de saints, — Sébastien avec ses flèches, François avec ses stigmates, — et d'enfans qui jouent du violon. On suivrait cette tête de Marie dans ses progrès ou, si l'on veut, dans son déclin vers une grâce de plus en plus féminine, si l'on comparait soigneusement d'autres madones de Bellini, de Bonifacio, de Carpaccio, de Cima de Conegliano, de Francisco Bissolo, qu'on peut voir dans d'autres salles (1). Il faudrait pousser la comparaison jusqu'au XVIIe siècle et faire entrer dans le concours les ouvrages de ce Sasso Ferrato qui a été surnommé *Madonnino.*

Je voudrais éviter des énumérations souvent insipides pour qui n'a pas vu ce qu'elles rappellent. Un voyageur doit toujours se souvenir de l'indifférence avec laquelle il a lu dans les récits des autres les dénombremens de statues et de tableaux dont les noms ne lui retraçaient rien. Pour moi, j'aime jusqu'aux détails sur les tableaux que je ne connais pas, et les *Musées* de M. Viardot, par exemple, sont une lecture attachante; mais je n'ai rien de ce qui autorise à mettre à cette épreuve la patience du lecteur. Je néglige donc les salles secondaires de l'Académie des Beaux-Arts, même le cabinet des dessins, où il y a des merveilles de Léonard de Vinci et de Raphaël; je laisse de côté le musée Contarini, le musée Renier, les galeries et salles de Palladio, pour m'occuper des deux belles

(1) Sur un grand nombre de madones, — j'en ai remarqué vingt-cinq dans les diverses salles de l'Académie des Beaux-Arts, onze sont de Jean Bellini, — la plus sérieusement belle est le n° 15 de la salle de l'*Assunta.* La plus agréable, le n° 17 de la pinacothèque Contarini, c'est celle que décrit avec transport M. Gautier dans son *Italia.* Le n° 58 de la première salle nouvelle est de Paul Véronèse : c'est un tableau qui peut lutter avec *la Vierge* de Titien de l'église des *Frari.* Parmi les autres Vierges, il y en a trois du salon des vieux peintres, quatre du Tintoret, deux de Cima, une de Carpaccio, une de Bonifacio, deux de Bissolo. Son n° 63 de la galerie à côté des salles de Palladio ressemble singulièrement au n° 1er de Jean Bellini dans la cinquième salle de Palladio, et toutes deux ont des rapports avec *la Vierge* de la *Pietà* de Michel-Ange à Saint-Pierre de Rome.

salles dites *nouvelles*, qu'il faut réunir, dans un commun examen, à celle de l'*Assunta*. Là Titien se retrouve égal à lui-même. Un très grand cadre est rempli plus d'à moitié par le profil d'un escalier en plein air, servant de perron au temple de Jérusalem. Au haut de l'escalier se tient le grand-prêtre des Hébreux; sur le palier du milieu, une petite fille d'environ douze ans est entourée d'une auréole lumineuse; au bas, on voit un groupe de Vénitiens en robes flottantes. Cette *Présentation de la Vierge* est une composition très simple, et cependant singulière, relevée par une exécution supérieure. En présence de ce Titien, Paul Véronèse, qui s'était un peu effacé, se remontre ici dans sa gloire. Une Vierge est assise sur un trône monumental. Devant, en acrotère, un petit saint Jean debout qui a beaucoup de tournure regarde le divin enfant, et, tout autour, par un anachronisme convenu, se rangent des saints, entre lesquels saint François n'est pas oublié. Sur une autre toile, horizontalement très longue, on voit à l'une des extrémités un ange, à l'autre la Vierge; tout l'espace intermédiaire est rempli par une belle architecture. C'est une *Annonciation* composée d'une manière neuve. Enfin un cadre énorme occupe tout le fond d'une salle, et nous montre, dans les proportions des *Noces de Cana*, avec le même luxe d'accessoires et les mêmes effets de lumière, le repas dans la maison de Lévi. C'est le quatrième et ce n'est pas le moins remarquable des quatre grands banquets de Véronèse. Ces trois tableaux sont de la meilleure manière de ce peintre, dont les ouvrages sont splendides et jamais sublimes. Cependant, le jour où je les vis, on avait apporté de Saint-Jean-et-Paul à l'Académie, pour quelque réparation, une *Nativité* du même maître, tableau d'une fraîcheur admirable, et plus simple de composition que ses ouvrages ordinaires. Il m'a beaucoup frappé. Je n'en puis dire autant de son *Paradis*, rempli confusément de bienheureux en grand costume. C'est une Jérusalem céleste tout officielle, l'almanach royal du royaume des cieux. Cette cohue dorée n'est guère qu'amusante à regarder.

Presque au premier rang des richesses de cette collection, je mettrais une *Présentation de Jésus au temple* de Victor Carpaccio, qui réunit à un haut degré les qualités distinctives de l'école vénitienne; *le riche Épulon* de Bonifacio, dont la couleur dorée est d'un ravissant effet; un *Saint Laurent Giustiniani* du Pordenone, où se pose une grande figure dantesque en surplis blanc d'un effet saisissant; enfin un Paris Bordone représentant la suite du miracle de saint Marc, dont un pêcheur rapporte l'anneau au doge de Venise. Ce tableau, que je préfère à la peinture du miracle même par Giorgione, m'a rappelé pour le ton *la Chapelle Sixtine* de M. Ingres. D'autres tableaux d'un genre encore plus anecdotique, par Gentile Bellini,

offrent des vues très piquantes de l'ancienne Venise et de ses habitans. On classerait presque dans le même ordre une suite de tableaux, composés avec esprit et une recherche de naïveté assez heureuse, où Carpaccio a retracé toutes les scènes de la légende de sainte Ursule. Son *martyre* et sa *gloire* en compagnie des onze mille vierges crucifiées sont les sujets de deux tableaux bizarres. Il serait intéressant de comparer toutes ces compositions avec celles de Hemling, je crois, sur le même sujet, et que l'on voit à Bruges.

Mais quittons l'Académie des Beaux-Arts. Je sens bien que je fais injustice à une certaine *Femme adultère* du Tintoret, à de beaux portraits de Titien, même à une *Déposition de croix* de Rocco Marconi, à d'autres encore. Il faudra bien pourtant dire adieu à Venise sans parler de l'Arsenal, ni du Rialto, ni du Lido, ni de la place Saint-Marc, de la *Loggia*, et de la tour de l'Horloge, — de tout cet archipel dont les îles se comptent par les clochers. Pour la dernière fois prenons la lugubre gondole, et remontons lentement le Grand-Canal, en passant une dernière revue des palais célèbres qui en forment l'élégante bordure; faisons halte devant les *Scalzi*, prenons un billet à l'*uffizio della strada ferrata*, et partons pour Mantoue.

VIII.

Le pays entre Vicence et Vérone m'a paru encore plus beau la seconde fois que la première, et en arrivant à la station de la Porte-Vieille, la situation de cette dernière ville se présente d'une façon admirable. De Vérone à Mantoue, le chemin est moins agréable; la campagne est à la fois moins pittoresque et moins riche d'apparence. La vue de terres marécageuses vous dispose aux inondations de Mantoue, et lorsqu'on entre par le pont des Moulins, longue galerie couverte et fortifiée qui lie la citadelle à la place et forme un des barrages du Mincio, lorsqu'on voit ces trois lacs superposés que les digues du fleuve ont étagés autour des remparts, on ne s'explique guère comment en 1796 le corps du général Serrurier a pu réduire cette ville à capituler. Il semble à première vue que l'investissement en devait être impossible, et tout justifie la réputation d'imprenable qu'on a faite à Mantoue. Son rôle dans la guerre est considérable, et cependant son nom prend par instans une singulière douceur au souvenir de celui qui a dit : *Mantua me genuit*. La ville porte un cygne dans ses armes.

Pascentem niveos herboso flumine cycnos.

Ce cygne du Mincio est comme un emblème que la nature avait donné par avance à la patrie de Virgile. Une statue gothique, où se

lisent des vers latins en caractères teutons, atteste qu'au moyen âge le poète était son patron municipal. Sur une promenade moderne qu'il a créée ou embellie, le général Miollis, un de ces philosophes lettrés qui servaient noblement la république française, a fait célébrer par ses soldats une fête classique en l'honneur du chantre des *Géorgiques*. Cette double illustration militaire et poétique de Mantoue ne fait pas cependant encore toute sa renommée. Grâce aux Gonzagues, une des plus libérales familles princières qui aient régné en Italie, le duché de Mantoue occupe une noble place dans l'histoire des arts. On dit qu'Andrea Mantegna, dont la ville a conservé peu d'ouvrages, y avait beaucoup travaillé et répandu de bonne heure un goût qui tendait plus à l'imitation moderne de l'antiquité qu'à la conservation perfectionnée du style allemand ou byzantin. Ce n'est pourtant pas le nom de Mantegna qui est resté ici le nom populaire. Les villes italiennes pourraient en général être placées sous l'invocation d'un grand artiste. Ainsi Luini règnerait à Come, Paul Véronèse à Vérone, Palladio à Vicence, Titien à Venise, Corrège à Parme; Jules Romain domine à Mantoue. Il y a été peintre, sculpteur, architecte. En tout genre, il y a montré un esprit puissant, un talent fécond et entreprenant, un sentiment très vif de la grâce païenne, une recherche souvent heureuse de la grandeur et de l'effet. Seulement la beauté suprême, la délicatesse exquise, la pureté tranquille, même l'exécution parfaite ou le goût irréprochable, ne les lui demandez pas : c'est un Raphaël un peu grossier et un Michel-Ange théâtral. Son palais du T (1) est une construction basse et massive, mal percée, lourdement ornée, repeinte en blanc et jaune, et que ne recommande pas la richesse des matériaux ni des décorations extérieures. Le dedans au contraire est couvert de fresques de prix. Une des plus originales est celle de la *chambre des chevaux*. Ses quatre murailles tout unies sont peintes et simulent une riche architecture. Six portiques sur un entablement haut d'environ deux mètres semblent prendre jour sur le dehors, et devant chacune de leurs ouvertures à fond de ciel, un cheval blanc, gris ou bai, est comme attaché à un des pilastres sur cet entablement apparent. Il a l'air d'attendre là passagèrement, et ressort en saillie au point de faire illusion. Ce sont les portraits des six plus beaux animaux du haras d'un duc de Mantoue. Dessinés par Jules Romain, ils ont été peints par ses élèves, et dans ces derniers temps passablement restaurés. C'est une idée bizarre parfaitement exécutée.

Une autre chambre, celle de *Psyché*, est ornée de toutes les scènes du roman d'Apulée. Quoique la couleur ait noirci, quelques-

(1) On n'est pas tout à fait d'accord sur l'origine du nom singulier de ce palais. Nous avons à Toulouse une rue Saint-Antoine du T. Je laisse à la sagacité des critiques le soin d'inventer un rapport entre ces deux désignations.

unes de ces compositions ont encore beaucoup d'agrément. Dans les sujets antiques, on accorde au pinceau une liberté dont l'élève païen de Raphaël usait volontiers. Entre deux fenêtres, un *Cyclope* colossal étale avec complaisance des membres athlétiques et des raccourcis formidables. Cette diversion à la mollesse voluptueuse des autres peintures est d'un bon effet; mais, faute de la même variété, l'emploi des moyens de force arrive à l'abus dans la salle dite des *géans*. C'est une pièce dont toutes les parois, sauf le pavé, sont les parties d'un même tableau. J'ai vu cette disposition très heureusement adoptée par des élèves de Rubens dans un salon de la *maison du Bois,* à La Haye. Ici le plafond est un Olympe d'où Jupiter, entouré des dieux, foudroie les Titans, qui succombent sur tous les panneaux, renversés par le tonnerre, écrasés par des quartiers de roc, étouffés sous des montagnes, dans toutes les convulsions de la souffrance, dans toutes les contorsions d'un fougueux dessin anatomique. Il y a là telle figure qui sent son Michel-Ange; mais l'exagération tourmentée de la composition et des attitudes passe toutes bornes. J'aime bien mieux l'ornementation élégante d'un vestibule ouvert sur le jardin où les élèves de Jules Romain et l'abbé Primaticcio, comme mon guide appelait le Primatice, semblent avoir eu quelque pressentiment des peintures de Pompéi. Il y a aussi une chambre dite de *Phaéton,* qui pourrait bien être la meilleure de toutes ces tentatives d'imitation de l'antiquité mythologique.

Le palais de ville des ducs de Mantoue ou le château de la cour est un édifice grand comme une citadelle. Il donne d'un côté sur les défenses de Mantoue, de l'autre sur une grande place, la place de Saint-Pierre; il est immense et incohérent. Ce qu'on en voit ressemble à la fois à une caserne et à un pastiche gothique. Dès qu'on y entre, tout cela disparaît pour faire place à une agglomération de bâtimens qui se tiennent sans unité. Ce sont comme les fragmens de palais divers, les uns ruinés, les autres inachevés, mais remplis de belles choses, une sorte de Fontainebleau négligé : cours d'apparat, larges escaliers, longues galeries, théâtre, manége, jardins au premier étage, tribunes ouvertes sur les lacs, et partout des peintures où brillent l'imagination et la facilité, mais qui ont un peu l'air d'avoir été improvisées pour quelque fête. Rien de bien fini, de bien conservé; des réparations partielles et qui semblent faites à la hâte; beaucoup d'appartemens démeublés, mais ayant gardé leurs fresques intactes; d'autres tout dégradés, et qui ne présentent que des vestiges de décoration; quelques-uns avec des rideaux d'indienne, des papiers d'hôtel garni, et un ameublement de préfecture de 1810. Ce qui devrait être doré est peint en jaune. Les moulures en plâtre remplacent le marbre et le bronze. La couleur à l'eau, la détrempe, le *fresco,* le *stucco,* n'ont pas en Italie un air de

soin ni de solidité, et dans ce palais ducal de Mantoue, on pourrait par momens croire que l'on parcourt les ruines d'un café. Néanmoins la grandeur et la hauteur des salles, le nombre infini des pièces que l'on traverse, la beauté de certaines vues, celle entre autres du *lac inférieur* prise du bastion *del Giardino*, attenant au palais, et surtout le mérite qu'un peu d'attention découvre dans cette profusion de peintures, vous rendent bientôt la persuasion que vous êtes dans la résidence bien délabrée, mais magnifique, d'une maison régnante pleine de générosité et de goût. Citons seulement la *Salle de Troie*, où toutes les peintures rappellent l'Iliade, et où l'on fait avec raison remarquer l'*Enlèvement d'Hélène* et l'*Ajax foudroyé*. Jules Romain, qui en est l'auteur, a également peint un *Salon du Zodiaque*, dont les figures se dessinent sur une voûte d'un bleu très foncé, semé d'étoiles d'or. Un *Char de la Nuit* ou *de l'Aurore*, sur une muraille très dégradée, m'a paru quelque part d'une grande beauté. Les *Camere degl' Arazzi* sont quatre pièces tendues de tapisseries représentant les cartons de Raphaël qu'on admire au palais de Hampton-Court. Quelques-uns n'ayant pu être reproduits par ce moyen, on s'est avisé d'un expédient qui, je crois, n'a été essayé que cette fois, et qui a réussi. Sur un canevas d'une trame fort grossière, on a peint, par le procédé des décorations de théâtre et en conservant les tons de la laine teinte, ce qu'on n'avait pu exécuter en tapisserie, et cette imitation d'une imitation a été assez bien faite pour que l'on s'y trompe, à moins d'être averti. L'effet est excellent, et comme logement actuel, ces appartemens sont les plus beaux.

Le Dôme ou Saint-Pierre est une église gothique restaurée au dehors dans son style avec assez de fidélité, mais au dedans Jules Romain en a hardiment fait une belle église moderne. La nef à toit plat est flanquée de bas-côtés soutenus par trois rangs de colonnes corinthiennes. La décoration est brillante et gaie, grâce à des fresques modernes qui ont au moins de l'éclat et de l'harmonie. Saint-André est une basilique en style lombard dessinée par Alberti, et surmontée d'une vaste coupole par Juvara. Cette église a grand air, et quelques fresques, ainsi qu'une *Sainte Famille*, de Mantegna, y ont été conservées, tandis qu'à Saint-Pierre presque toutes les traces de ce maître ont disparu. Cependant l'aspect général de Saint-André est celui d'un édifice tout neuf, dont les fresques claires et légères seraient en France attribuées sans hésiter, non à des peintres, mais à des décorateurs italiens. Au centre, sous le dôme, une riche balustrade en bronze entoure une sorte de large puits qui donne sur une crypte, et l'on ne voit autour que fidèles à genoux. C'était la chapelle souterraine où l'on conservait dans un reliquaire, précieux ouvrage de Benvenuto Cellini, quelques gouttes desséchées du sang versé sur la croix et recueilli par le centurion. En 1848, les soldats

autrichiens ont bivouaqué dans l'église; ils ont brisé le vase sacré; ils s'en sont partagé les morceaux, en jetant ce qu'il contenait. La relique est perdue. A son passage, l'empereur François-Joseph a promis à la basilique de Saint-André le plus beau reliquaire que pourraient fournir les Benvenuto de Vienne. On espère qu'une autre église de Mantoue voudra bien céder un peu de ses reliques.

A Saint-André, il y a un excellent et authentique buste de Mantegna par Sperandio, et l'on peut y voir avec édification le tombeau de Pomponat. Pomponat dans une église! l'inconséquence met la paix dans le monde.

Il y aurait bien encore à Mantoue quelques églises et quelques palais à signaler, et la maison de Jules Romain, décorée d'un Mercure en partie antique, mérite qu'on se détourne pour la voir; mais il est surtout essentiel de ne point partir sans visiter le musée des statues, que M. Valery regarde comme le quatrième de l'Italie. Ce que j'y ai vu de mieux est peut-être un bas-relief du plus grand style où sont représentés l'aigle et les divers attributs de Jupiter. Sur un autre bas-relief très intéressant, on voit Aristote donnant une leçon au jeune Alexandre. Un corps mutilé de Vénus est si charmant, que Canova le croyait de Phidias. Un buste de Virgile est regardé comme authentique; la tête est belle et même poétique. Et comment voir sans respect et sans émotion un buste de Virgile à Mantoue? Celui d'Euripide est d'un bon travail. Des Augustes, des Agrippines, d'autres faces césariennes sont empreintes de cet air de vérité et de cette habileté de main qui caractérisent la sculpture romaine sous l'empire. On montre aussi un Amour endormi attribué à Michel-Ange, et qui aurait passé pour antique.

Le tombeau de Virgile, comme on sait, n'est pas à Mantoue. Celui de Mantegna est à Saint-André; celui de Jules Romain à Saint-Barnabé n'a pas été respecté; à Saint-Maurice, on peut lire plus d'une inscription tumulaire en l'honneur d'officiers français morts ou ensevelis à Mantoue lors de nos guerres héroïques. On dit que la pieuse pensée de rassembler là leurs restes honorés est due à un de leurs illustres chefs, le général Grenier. Que de souvenirs se pressent dans ces cités historiques de la pauvre, de la riche Italie!

Un voiturin nous conduisit en une demi-journée à Parme, en passant par le duché-village de Guastalla. Aux portes de Parme, nous reconnûmes sur-le-champ que nous étions dans un petit état italien. Du ton le plus révérencieux, un douanier s'épuisa à nous demander si nous n'avions rien à déclarer. Il ne se contentait pas de notre réponse négative, et répétait incessamment sa question; mais il eût été évidemment désolé d'avoir à nous visiter, et parut soulagé d'un grand poids quand nous nous avisâmes enfin de lui offrir une livre autrichienne (87 centimes). Il ne manqua pas alors de nous

informer qu'il avait servi en France. En même temps commença la vexation, jusqu'alors inconnue, des passeports. La vénalité des agens du fisc et la minutie tracassière de la police sont les deux signes auxquels on reconnaît les gouvernemens de l'Italie du centre ou du midi. Ce n'est pas que j'aie aucune envie de médire de celui de Parme. Ce duché est aujourd'hui sous l'autorité d'une princesse française dont on n'a jamais parlé qu'avec un respectueux intérêt. La sanglante mort de son mari a laissé peu de regrets, et sa régence a rétabli un certain ordre dans l'administration. Il ne manque à son gouvernement qu'une chose, une réforme, cette réforme indispensable et si difficile aujourd'hui à tous les vieux pouvoirs.

Parme a tout à fait l'aspect de ce qu'on appelle en Allemagne une résidence. Une toute petite armée élégamment tenue et un joli palais remis à neuf à côté d'une jolie salle de spectacle, plus un jardin où ne va personne, dessiné à l'ancienne mode française, indiquent une de ces villes mondaines et ennuyeuses où il y a bonne compagnie et rien à faire. C'est pourtant la ville du Corrège, et ce nom suffit pour la recommander entre mille au voyageur qui a des yeux.

Ce voyageur donnera d'abord quelques momens à *la Madonna della Steccata* (Notre-Dame-de-la-Palissade), grande église du XVIe siècle, et qu'assurément les beaux-esprits de Parme, du temps que Condillac élevait l'héritier du prince dont le comte d'Argental était le ministre à Paris, devaient préférer à tous les autres monumens de la ville. Même les fresques du Parmesan ne nous ont point paru mériter l'éloge qu'en fait un juge cependant très compétent, sir Josuah Reynolds. Il faut voir seulement le tombeau d'Alexandre Farnèse, sarcophage très simple, avec son nom de baptême, son casque et son épée; mais ce nom tout court: *Alexander*, n'est pas une idée si simple.

La cathédrale et son baptistère sont, je crois, les plus beaux édifices religieux du XIIe siècle que j'aie rencontrés en Italie. Le baptistère, terminé en 1281, porte quelques traces des changemens qu'éprouva l'architecture pendant les cent années qu'on mit à le bâtir, et le haut de l'édifice n'est pas d'un style lombard aussi pur que le reste. C'est une tour octogone en marbre de Vérone bruni par le temps; chaque face, ourlée aux angles par un pilastre en fuseau, est divisée en cinq étages de galeries dont les quatre colonnettes, assez rapprochées, portent des arceaux semi-circulaires. Des sculptures assez rudes, fantastiques, grotesques même, ajoutent à l'air d'antiquité du monument. Il en est de même de l'intérieur. Au centre, une grande cuve de marbre indique qu'on y a pratiqué dans l'origine le baptême par immersion. C'est encore là que tous les enfans de

Parme sont baptisés. Des fresques salies et poudreuses, mais d'une couleur encore vive et d'une expression assez animée, attestent un sentiment informe des conditions de l'art. Les fresques de la voûte surtout ont quelque chose de primitif.

La cathédrale est en harmonie avec le baptistère. Le vieux style lombard a été suffisamment respecté. Le portail, très orné, gardé par deux lions symboliques en marbre rougeâtre, s'applique sur une façade traversée par deux élégantes galeries byzantines et terminée par un pignon dont la corniche angulaire se marie à l'architecture des galeries. La nef conduit sous une voûte elliptique à un chœur et à des transepts élevés de plusieurs marches au-dessus du pavé de l'église, et qui laissent voir par de larges ouvertures les nombreuses colonnes d'une crypte doucement éclairée. Je ne connais pas d'autre exemple de cette disposition. Le centre de la croix latine est couronné par une coupole dont la base est octogone. On a dit que c'était la première des coupoles, et en effet elle est peinte tout entière à fresque par le Corrège, à qui elle a coûté huit années de travail. Le sujet est l'ascension de la Vierge. Le dôme est le ciel où elle monte. Au-dessous, une balustrade octogonale peinte est censée former l'enceinte du tombeau d'où la Vierge s'est élancée. Les apôtres, rangés autour, lèvent les yeux avec un pieux étonnement vers la voûte céleste, et cette disposition a permis et même commandé de leur donner, ainsi qu'aux divers spectateurs, toutes les attitudes dont un savant dessin s'est plu à vaincre les difficultés. L'ange Gabriel vient au-devant de la reine des cieux, enlevée par une nuée de chérubins. Cette prodigieuse composition a beaucoup souffert des injures du temps, et il faudrait se borner à en admirer l'ordonnance et le ton général, si d'excellentes réductions de toutes ses parties n'avaient été faites en aquarelles très poussées de couleur et ne permettaient d'en étudier les détails. C'est un beau travail du graveur Toschi, ou exécuté sous sa direction, dont le gouvernement toscan a enrichi son musée. On y peut remarquer quelle variété de têtes, de poses et d'expressions heureusement hasardées le Corrège était parvenu, plusieurs années avant *le Jugement Dernier* de Michel-Ange, à rassembler dans un milieu d'une couleur radieuse et d'une suave harmonie. Corrège est un des peintres qu'il est le moins naturel de comparer à Michel-Ange, et il a innové dans la peinture de manière à produire des effets à la Michel-Ange. L'un manque de science, et il fait des choses analogues à ce que la science de l'autre lui fait faire. L'absence du goût classique et la vivacité d'imagination l'entraînent à des hardiesses qui ne sembleraient aller qu'à ces génies énergiques et profonds qui sont dans l'art de la même famille que Dante en poésie. A la vue des fresques de Parme, Corrège cesse de

n'être que le plus gracieux des peintres. Il a l'exécution, l'invention, la force même, et l'on ne sait plus que lui souhaiter.

Malheureusement l'état des fresques, et la difficulté toujours si grande de regarder en l'air ce qui s'élève verticalement, permettent peu de jouir de ces beautés d'un genre avant lui inconnu. Celles que renferme l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste, voisine de la cathédrale, passent pour beaucoup plus altérées et m'ont paru plus visibles. C'est à la coupole de cette église, qui dépend d'un couvent de bénédictins, que le Corrège, à vingt-six ans, s'est exercé et préparé aux travaux du dôme de la cathédrale, en peignant la *Vision de saint Jean*. Les figures de saints qui remplissent les pendentifs ont un caractère grandiose, et partout les ressources de la couleur sont employées avec l'art magique de celui qui semble avoir découvert le clair-obscur. Dans l'hémicycle du sanctuaire, il y avait aussi une fresque du Corrège, qu'on a été forcé d'en détacher; mais elle a été remplacée par une bonne copie d'Aretusi, et la madone nouvelle produit de loin presque tout l'effet de l'original. Le temps me manque pour rendre justice aux œuvres du Parmesan, d'Anselmi, de Girolamo Mazzola, de tous ceux qui, s'inspirant du Corrège, ont cherché à compléter la décoration de l'édifice en imitant sa manière, et quelquefois en répétant ses ouvrages.

Après avoir reçu cette impression générale, il faut aller mieux étudier, mieux admirer le Corrège dans le musée qui est comme le temple de son génie. Sur la route, on vous fait arrêter au couvent de Saint-Paul. C'était une maison de bénédictines, dont l'abbesse, Jeanne de Plaisance, demanda en 1519 au Corrège de lui décorer un salon, désigné aujourd'hui sous le nom de la *Grotte de Diane*. La déesse y est peinte au-dessus de la cheminée, et son char est traîné par deux biches blanches sous une voûte azurée, où voltigent des amours ou des génies. La chambre représente une salle de jardin, entourée d'un treillage et ornée de petits sujets mythologiques en camaïeu. Les armes de l'abbesse n'en sont pas moins à la clé de la voûte. Dans ces jeux du talent d'un grand artiste, on reconnaît le peintre de l'*Antiope;* mais il est singulier que ce soit l'appartement d'une religieuse.

L'académie royale des beaux-arts est dans le palais ducal, comme la bibliothèque très riche et très bien tenue, comme le théâtre Farnèse construit tout en bois, aujourd'hui dégradé et vermoulu, mais qui passe pour le premier grand théâtre que les modernes aient élevé et garni de loges à la manière actuelle. L'ordonnance en est belle, et, créé pour les fêtes du mariage d'un duc de Parme en 1628, il devait faire de l'assemblée elle-même un brillant spectacle. Auprès du théâtre est un musée d'antiquités, très digne d'être vu, et

dont la plus belle pièce est une statuette d'Hercule ivre; mais nous sommes venus surtout pour voir les galeries de tableaux.

Il est difficile de trouver un maître au Corrége, si le maître est celui qui instruit par son exemple. On dit bien que Mantegna, qui fut son premier guide, avait avant lui cherché l'effet par les raccourcis, et commencé à bannir la ligne droite de la peinture; mais Mantegna tendait à revenir à l'antiquité, et l'antiquité, pas beaucoup plus que le moyen âge, n'inspira le Modénais Antonio Allegri. Il n'avait vu ni Rome ni Florence, quand son talent avait déjà pris tout son développement, et s'il trouvait, comme on peut le croire, dans l'art gothique un dessin raide et gauche, une couleur sèche et plate, une expression maussade, il devait accuser d'une froide sévérité les imitateurs classiques de l'art des anciens. Le sentiment, la grâce, le mouvement, le charme à tout prix, en un mot l'effet, voilà ce qu'il chercha dans une voie nouvelle où il n'avait pas été précédé, mais où il fut suivi. Il fonda une école dont le Parmesan est le premier élève, et à laquelle vinrent se rattacher des maîtres de Bologne. Les Carraches, à la vue des coupoles de Parme, exprimèrent un enthousiasme dont nous avons encore les témoignages. Avec quelques journées passées à l'académie de Parme, on pourrait recomposer toute cette partie de l'histoire de la peinture. On en aurait sous les yeux les principaux élémens. On y trouverait bien aussi un *Christ dans la gloire*, donné comme un Raphaël, tableau d'un bleu vineux dont il serait intéressant de discuter l'authenticité; une *Vierge* de Van-Dyck, personnage de demi-grandeur, dont l'expression est admirable, encore qu'un peu coquette; une autre *Vierge* de Cima, qui figurerait gracieusement et utilement dans notre cours comparé d'histoire des madones; une *Descente de Croix* de Francia, composition pathétique où les yeux rougis des saintes femmes excitent l'attendrissement. Oublions tout cela, et ne songeons qu'au Corrège.

Il faut commencer par le *Portement de Croix*, son œuvre la première en date, peinture encore *mantegnesque*. Rien de commun, malgré un air d'archaïsme; point de clair-obscur, point de plans : partout un certain ton jaune et plat. Enfin de la sécheresse, mais avec peu de beauté, beaucoup d'expression.

Je ne sais de quelle date est un *Martyre de saint Placide et de sainte Flavie*, mais c'est sûrement aussi une œuvre de jeunesse. Quoique ce tableau soit meilleur, il n'est pas encore bon. Corrège est sans doute un peintre expressif, mais les scènes sinistres de la souffrance physique ne vont pas à sa tendre imagination. Il faut bien choisir ses sujets et travailler dans son vrai génie, témoin cette *Annonciation* de l'Albane qui n'est pas loin de là : l'artiste est sorti de sa sphère, et il a échoué. La douleur morale est plus que l'autre du

ressort du Corrège. Aussi est-il plus lui-même dans sa *Déposition de la Croix.* On se sent ému en regardant le Christ et les saintes femmes. Le talent de peindre est déjà grand; mais tout s'efface devant la fresque détachée du fond du chœur de l'église Saint-Jean. Que l'on en regarde l'original, placé, je ne sais pourquoi, à la bibliothèque, ou l'excellente copie d'Annibal Carrache qui se voit au musée : on ne peut se lasser d'admirer cette Vierge, les yeux au ciel, les mains croisées sur sa poitrine, contemplant l'objet du divin amour avec toute l'ardeur de la tendresse et de l'espérance. Il est impossible de donner une idée du charme romanesque de cette figure, sorte de Greuze colossal, si l'on me passe la comparaison, ayant toute la passion et tout le charme qu'on peut rêver, avec une certaine élévation qui permet de placer cette tête au fond d'un sanctuaire. Tout n'est pas ascétisme dans cette expression sans doute; mais l'amour divin ne parle pas toujours un langage purement spiritualiste, et il y a des paroles de sainte Thérèse qui ressemblent à ce regard-là.

Je me répéterais, si j'essayais de décrire la *Madonna della Scala,* une autre fresque que le Corrège avait faite tout simplement pour décorer une porte de la ville. Des têtes de chérubins ou d'enfans, copiées par Louis Carrache, offrent des beautés du même ordre. La collection des dessins coloriés de M. Toschi forme à elle seule une galerie spéciale où le talent du Corrège se montre sous un nouveau jour et découvre aux élèves et aux critiques les trésors d'effet qu'il a su se créer par la hardiesse du dessin et la puissance du coloris. Enfin deux cabinets séparés, disposition qui honore le goût de l'ordonnateur du musée, nous offrent chacun un nouveau chef-d'œuvre, *la Vierge à l'Écuelle* et le *Saint Jérôme.* Le premier tableau est une *Fuite* ou plutôt un *Repos en Égypte.* Tandis que Joseph cueille un fruit de dattier, la Vierge, qui tient la *scodella,* où elle semble avoir puisé de l'eau, sourit à l'enfant qui lui sourit. Les attitudes ne sont pas très simples, et il y a dans l'expression des têtes, surtout du petit Jésus, un peu de finesse et de mignardise. Ce n'est pas le sublime *bambino* de *la Vierge à la Chaise,* mais c'est un tableau d'un charme surprenant.

On sait que le *Saint Jérôme,* ce tableau dont Parme voulait nous payer la rançon un million de francs, est une sainte famille. Le profil d'un grand vieillard nu, appuyé contre le cadre, lui a valu son nom. La figure d'un ange, la tête de la Vierge, une jeune fille qui semble se coucher sur elle, ou plutôt sur son fils, pour l'embrasser, sont de toute beauté. L'enfant, à qui l'ange présente un livre, y regarde avec un air d'intelligence, d'espièglerie maligne même, et par suite un peu vulgaire. Grâce à la couleur éclatante de ce tableau

en pleine lumière, les Italiens l'ont appelé *le Jour,* par opposition à *la Nuit,* cette *nativité* dans l'ombre qu'on voit à Dresde, et qui passe pour le chef-d'œuvre du peintre.

Quand on a bien habitué ses yeux à la manière de ce maître, on ne s'étonne pas qu'il ait formé une école d'imitateurs passionnés, au sein de laquelle a pénétré l'affectation qu'il n'a pas lui-même toujours évitée. *Le Couronnement de la Vierge* du Parmesan est un joli tableau, mais où les ornemens sont prodigués, les poses tourmentées, où le fini des détails réuni à l'accumulation des personnages contribue à la confusion. Schedone, qui a les qualités et les défauts de son école, a été inspiré dans son tableau du *Tombeau du Christ.* L'ange assis sur la pierre est superbe; l'expression du tableau est tout à fait dans le goût actuel : à notre exposition, il transporterait le public. Des fragmens de fresques d'Orsi et de Bertoja rappellent heureusement le Corrège. Enfin, non contens de perpétuer ses œuvres par des copies presque égales, les Carraches ont au musée de Parme des compositions originales où le maniérisme disparaît dans la grandeur des proportions. Tel est entre autres un tableau des *Funérailles de la Vierge* de Louis Carrache. Dans une gloire vivement colorée flottent des anges qui rappellent certaines figures de Prudhon. Annibal a réussi en traitant le même sujet. A Parme, les Carraches m'ont paru de grands peintres.

IX.

De Parme, ce qu'on a de mieux à faire, c'est d'achever la tournée des duchés, de visiter Modène et Lucques, et de finir par la divine Florence. Malheureusement le temps m'était compté : mon ambition se bornait à voir Gênes. Des diverses manières de gagner cette ville, la plus simple était d'aller à Plaisance, d'où les communications sont faciles avec Alexandrie, c'est-à-dire avec le chemin de fer; mais Plaisance est, à ce qu'il paraît, insignifiant : il fallait passer une nuit en diligence, et, au prix du même ennui, on pouvait voir un superbe pays en prenant la route de Pontremoli et en traversant la Lunigiana. Dans une détestable voiture mal menée, mal attelée, on franchit de nuit l'Apennin par des routes qui en de certains endroits sembleraient presque réclamer les mêmes précautions que le passage du Mont-Cenis. On ne voit guère cependant que le chemin est étroit et rapide, les sites sauvages, les abîmes profonds, et lorsque d'assez bon matin on quitte Pontremoli pour suivre la route riante et verdoyante qui mène à Sarzana, on n'a rien à regretter. Sur le versant occidental des Apennins, le paysage prend un aspect franchement méridional. Jusqu'alors, on voyait peu d'oliviers, et les premiers pins pi-

gnons étalent leurs parasols à Terra-Rossa. Maintenant nous voici dans un pays qui avec plus de fraîcheur et de variété rappelle la Provence. On marche vers la mer à travers d'heureuses vallées, et l'on rejoint à Sarzana la grande route de Florence à Gênes. Cette route est comme une continuation de la fameuse Corniche, qu'elle surpasse en beauté. Sarzana, qui pourrait être en Toscane, est en Piémont, ou pour mieux dire en Ligurie. C'est une jolie ville, placée en terrasse sur une belle plaine limitée d'un côté par les montagnes. Il lui est décidément échu une célébrité dont elle ne jouit guère. Il paraît peu douteux qu'elle soit le berceau de la famille de l'empereur Napoléon. Les recherches d'un archiviste de Florence établissent que le nom de Bonaparte fut un surnom d'une branche de l'ancienne famille des comtes de Fucecchio, établis dans le voisinage de Sarzana. Cette branche émigra en Corse, et ses descendans devinrent français en même temps que leur patrie. Je ne venais point chercher ces souvenirs, et après un repos de quelques heures dans une jolie auberge, très préférable à celles qu'on trouve ordinairement en Italie, même dans les villes du second ordre, je rendis ma visite à la cathédrale, édifice gothique-italien du XIVe siècle. Grâce au voisinage de Carrare, elle est toute en marbre blanc. C'est un luxe auquel il faut s'habituer, quand on aborde le rivage ligurien et que l'on marche vers Gênes la Superbe. De grands arceaux à plein cintre donnent à l'intérieur beaucoup de dignité, et le sanctuaire étincelle de dorure. Ce faste religieux dans les villes les plus modestes cause toujours un certain étonnement. Une calèche légère, suivant une route dont une partie sera dans peu un chemin de fer, me conduisit, tantôt en s'éloignant, tantôt en se rapprochant de la mer, mais toujours par des contrées riches et pittoresques, à la Spezzia.

Ce nom est connu par des discussions importantes au parlement de Turin. On sait que le gouvernement piémontais, accomplissant un projet de l'empereur Napoléon, veut transporter à la Spezzia son grand établissement de marine militaire, en abandonnant le port de Gênes exclusivement à la navigation marchande. L'avis des hommes compétens et le seul aspect des lieux montrent combien ce projet est fondé en raison, et je souhaite bonne et glorieuse fortune au nouvel établissement. En attendant, bornons-nous à jouir de l'incomparable vue du golfe de la Spezzia. Je crois volontiers qu'il peut rivaliser avec toutes les baies célèbres par un beau rivage, sur une belle mer, sous un beau ciel. Qu'on se figure l'anse d'Éon plus vaste, plus profondément enfoncée dans les terres, formant une courbe plus circulaire, et la même mer poussant mollement ses flots bleus, sous un soleil resplendissant, contre une

plage bordée de côteaux boisés qui vont s'élevant en gradins jusqu'aux premières chaînes de l'Apennin. Des ruines de châteaux forts, des maisons de campagne, de hauts clochers de village épars sur ces pentes fertiles, interrompent la monotonie d'une luxuriante végétation, tandis que des embarcations de toutes sortes se jouent sur la plaine argentée des eaux paisibles. Je n'ai jamais compris, en voyant Biarritz, que les personnes délicates allassent chercher dans la brume les bains de la Manche, et sur notre littoral du nord perdre par le ciel ce qu'elles gagnent par la mer. En voyant la Spezzia, il faut oublier Biarritz même, et les comfortables établissemens qui se forment sur cette côte enchantée semblent destinés à fixer la préférence de tous les baigneurs qui ne tiennent pas absolument à la lame de l'Océan.

On ne sort de la Spezzia que pour monter à travers les bois, et qu'on regarde derrière ou devant soi, on voit ou la mer encadrée entre des coteaux de verdure, ou d'étroites vallées, abruptes par leurs formes, riantes par leur végétation. Cependant on s'élève de plus en plus, et bientôt, laissant derrière soi deux ou trois villages inconnus, on arrive, à travers les bois, dans une région vaste et désolée. Du relai de Matarana, à plus de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, on ne voit plus d'arbres, mais un plateau montueux, hérissé de pics escarpés. Le site est âpre, mais imposant. En le quittant, on commence à descendre vers Bracco, et on voit le sol perdre peu à peu sa nudité sévère pour se parer du riche vêtement que la nature jette aux contrées qu'elle veut embellir. On aperçoit au loin Sestri-di-Levante, semblable aux villes des paysages du Poussin, et les pentes qui y conduisent circulent bientôt au milieu de tous les accidens de terrains, de toutes les variétés de végétation, de toutes les constructions champêtres qui peuvent diversifier un paysage. La contrée, sans cesser d'être aussi verte qu'un pays du nord, devient en quelque sorte africaine. Les oliviers forment, il est vrai, des masses de verdure qu'on voudrait épousseter; mais les orangers, les pins, les châtaigniers, les platanes, enfin les palmiers, oui, les palmiers, mêlent, confondent leurs profils et leurs nuances, et, placés sur des plans divers, complètent la variété du site le plus accidenté et le plus riant à la fois, car partout les rampes et les terrasses rendent accessibles tous les points de vue, et sans cesse des fabriques monumentales, surtout quand le soleil les dore de ses rayons obliques, donnent au pays cet air de magnificence que Claude Lorrain prête souvent à ses paysages des bords de la mer.

Une route bordée d'aloès court sur la plage, et, traversant de frais ombrages qu'envierait l'Angleterre, vous conduit au milieu des maisons peintes de Chiavari. Cette enluminure des bâtimens est d'un

goût très médiocre; mais dans la *Rivière* de Gênes, c'est un usage universel qui récrée la vue des passans. Le petit port de Chiavari n'a de curieux qu'une caserne fortifiée à l'ancienne mode, et une église neuve qui n'est pas finie. Le péristyle doit être orné de belles colonnes de marbre blanc; une seule est debout. Des fresques, qui tiennent moins de l'art que du métier, égaient l'intérieur, qui est vaste et lumineux; mais tout cela sent la mode et la nouveauté. En général, presque tous les édifices de ces petites villes du littoral, Rapallo, Recco, Nervi, ressemblent plutôt à des décorations qu'à des constructions sérieuses. Sur toute cette route, tout semble fait pour parler aux yeux; on dirait un art et presque une nature de théâtre, et il n'est pas jusqu'aux effets de lumière qui sont tellement violens et magiques, qu'on croit voir parfois réalisé quelqu'un de ces paysages invraisemblables, à reflets métalliques, avivés par les flammes colorées qu'allume à la fin des actes le machiniste dans les pièces à spectacle.

Tout le monde sait que Gênes s'élève en un amphithéâtre assez raide au fond d'un golfe ou plutôt d'une grande darse en demi-cercle que les constructions de la ville ceignent presque tout entière. On a lu partout la description des somptuosités de Gênes. Le port n'est bon à voir cependant que de la mer. De ses quais encombrés et mesquins, il n'offre guère que le spectacle d'une grande activité dans une grande saleté, car le bassin du port franc, où s'opèrent tous les débarquemens, ne vaut pas en grandeur et en bonne apparence le moindre des docks de la Tamise. Il est entouré et séparé de la ville par une galerie fermée, dont le toit en terrasse peut servir de promenade. Cette galerie cache toute vue au chemin de fer intérieur qui en suit le contour, à la rue qui longe le chemin de fer, enfin aux étages inférieurs des hautes maisons qui bordent la rue, en sorte que dans ces maisons, en apparence les mieux exposées de la ville, il faut monter à un étage assez élevé déjà pour voir la darse et l'horizon. Cette triple ligne, comme une enceinte convexe, clôt la ville du côté du sud, et ainsi l'on pourrait habiter Gênes sans se douter qu'on est dans un port. Pour le trouver, il faut savoir qu'il existe, et les rues perpendiculaires au quai sont rares et n'y aboutissent pas immédiatement. Au reste, tout le voisinage du port et une partie de ses établissemens sont, tantôt par le défaut d'espace, tantôt par le manque de soin, enfin par les nécessités du service, dans un état qui rend assez peu agréable de les visiter, tandis que la vue, prise soit de la mer, soit des collines ou des monumens qui dominent la ville, est digne de l'admiration témoignée par tous les voyageurs : c'est Marseille grandiose.

La ville proprement dite, la ville moins ses quartiers maritimes,

n'a, pas plus que Venise, l'air d'une ville de commerce. Comme Venise, elle offre partout les traces d'une grandeur, non-seulement municipale, mais aristocratique et politique. On sent qu'un gouvernement, et un gouvernement libre, a passé par là; mais si l'art trouve à Gênes moins qu'à Venise de beautés à recueillir dans les débris du passé, ces débris, qui méritent à peine ce nom, ont moins souffert à Gênes qu'à Venise de l'injure ou plutôt des malheurs du temps. Bien des monumens de puissance ou de richesse sont debout dans leur splendeur. L'entretien, la restauration, l'embellissement, attestent sur beaucoup de points que Gênes est encore, quoique autrement, florissante. Une partie de la noblesse du livre d'or habite encore dignement ses célèbres palais, et l'on sait qu'enfin la liberté, une liberté plus parfaite et qui un jour sera plus populaire, est venue consoler du passé Gênes ranimée. Il se peut que l'orgueil de cette ville, surnommée la superbe, ne lui permette pas d'estimer encore à leur prix ces dédommagemens que la civilisation lui apporte dans ses derniers progrès. Il en coûte à un état jadis souverain de n'être plus qu'une partie d'un tout, ce tout fût-il heureux et glorieux, et de cesser de figurer en son nom dans l'histoire. On excuse dans l'aristocratie génoise une secrète amertume. Quelle aristocratie n'a pas d'humeur aujourd'hui, excepté l'aristocratie britannique? La génoise ne prendra pas sans effort la place que le destin lui laisse dans un ordre nouveau; mais cet effort, elle le doit faire. On peut aussi passer au peuple de vagues regrets et ce reste d'indépendance querelleuse, héritage de l'esprit républicain du moyen âge; mais la liberté moderne, pas plus que l'ancienne, n'interdit ces mouvemens de défiance qui témoignent de l'existence des partis populaires et forcent à les ménager. Dans cet assemblage d'opinions dont se compose l'esprit public, il en faut d'ombrageuses, et c'est un rôle permis, légal, utile même, que celui de ville d'opposition. Toutefois, *comme le ciel est éloigné de la terre*, ainsi que parle Montesquieu, l'esprit d'opposition est distant de cette sombre passion des complots de vengeance et de bouleversement qui se croient absous par leur vague tendance vers une régénération inconnue, comme si les rêves étaient des principes, comme si une aspiration était un droit. Il ne semble pas au reste que Gênes soit disposée le moins du monde à échanger la liberté pour une révolution et à sacrifier le vrai à l'impossible. La tentative récente dont elle a été tout à la fois le théâtre et le berceau n'a laissé entrevoir, dans ses diverses sortes de mécontentemens, le germe d'aucune sympathie révolutionnaire, et il serait étrange, je l'avoue, que les utopies socialistes trouvassent accès chez les masses italiennes. Cet esprit de localité qu'on leur reproche, et qui en effet, par ses applications malentendues, a été longtemps

le plus grand obstacle à l'indépendance commune, n'est pas moins opposé à la centralisation qu'à la nationalité, et le socialisme est la centralisation à sa plus haute puissance. S'il pouvait triompher jamais, c'est bien alors que Gênes, Venise ou Florence, ce serait tout un, et que les souvenirs historiques, les traditions locales et les monumens du passé, tout disparaîtrait sous le coup d'un vaste nivellement.

On conseille avec raison, comme une intéressante promenade, de faire le tour des remparts de Gênes : la beauté et la variété des points de vue compenseront la longueur un peu fatigante de la course; mais on peut se contenter de l'ascension à la colline de Carignan. On y arrive en voiture, comme partout à Gênes maintenant; fiacres et omnibus y rendent peu utiles les chaises à porteurs, jadis unique moyen de locomotion. Sainte-Marie de Carignan est une église moderne, qui attend encore sa décoration intérieure malgré deux statues du Puget, un saint Sébastien et un saint Jean d'un style un peu tourmenté, et qui eussent étonné un sculpteur grec. Le goût moderne aime ce qui sent l'effort. Quant à la disposition générale de l'édifice, elle fait honneur à l'architecte Alessio. Cette construction, due à la munificence de la famille Sauli, couronne une hauteur qui domine un beau panorama, et à laquelle on arrive par des rampes et par un pont jeté au-dessus des plus hautes maisons des rues. On se trouve là à portée du beau jardin public de l'Acqua-Sola, qui occupe tout un plateau maintenu par des terrasses, et qui, parcouru tous les soirs par des promeneurs en voiture, à cheval, à pied, offre un agréable rendez-vous à toutes les classes de la société génoise. La vue, moins étendue que celle de l'église, est encore belle et variée. La plupart des femmes portent sur leurs cheveux un voile blanc d'un tissu léger, et tout leur ajustement a de la grâce. Pendant qu'un grand nombre prenait des glaces, la musique m'attira vers un théâtre diurne, bâti en belle pierre blanche, et qui me parut bien disposé. L'assemblée était assez nombreuse. Le spectacle m'inspirait quelque répugnance; cependant la curiosité me retint. On jouait un drame dont voici le titre : « La mort (*la Decapitazione*) de Louis XVI, ou les Républicains de 1789 (*sic*). » On conçoit que le sujet et la fidélité historique du titre m'attiraient peu; mais enfin

Peut-on de nos malheurs leur dérober l'histoire?

J'avais envie de savoir comment, dans une ville taxée souvent d'esprit révolutionnaire, l'auteur avait conçu et le public accueillait un sujet semblable. Bien donc qu'on ne puisse, sans un effort assez

pénible, voir évoquer devant des étrangers des souvenirs aussi cruels pour nous, seul, inconnu, je me dis qu'il fallait bien, après soixante-quatre ans, se résigner à voir notre histoire sur la scène, et je restai. Le drame était composé dans les intentions les plus innocentes du monde; les événemens et les hommes étaient travestis, personne n'était calomnié, aucun sentiment moral n'était froissé. Seulement Louis XVI, avec ses cheveux noirs bouclés, ses moustaches, sa tunique d'étudiant en velours, son pantalon blanc et ses bottines, avait l'air d'un honnête carbonaro, tandis que Barnave, poudré, en bas de soie, et l'habit habillé, ressemblait à un marquis des rues; Malesherbes, vêtu de même, mais coiffé à la Titus, l'abbé Edgeworth en costume de notaire, venaient exprimer de bons sentimens et de stériles vœux. Un personnage empanaché apparaissait de temps en temps pour représenter la convention et la commune, en signifiant des volontés impitoyables et des ordres sinistres. La famille royale avait une attitude de désolation. Une seule fois le dauphin, écoutant de courageuses paroles du roi, s'écria : *Bravo, padre!* Du reste, la morale de la pièce était exprimée à la dernière scène par Barnave, je crois, qui, dans une apostrophe finale, proclamait le divorce entre la liberté véritable et une république de sang. Rien, comme on le voit, n'était plus édifiant. Quant au public, toute sa sympathie était pour le malheur, et à travers les déclamations banales de ce mélodrame d'écolier il n'écoutait que les paroles de sévérité pour le crime et de compassion pour la douleur. Il était difficile d'assister à un spectacle plus exemplaire et plus niais, qui fût plus voisin du ridicule et plus conforme à l'honnêteté. Le côté politique ne décelait pas plus d'intelligence que de perversité, et s'il fallait prendre les sentimens des spectateurs pour l'expression des sentimens de la population génoise, on devrait les tenir pour parfaitement inoffensifs.

Les églises de Gênes portent de nombreuses marques de la libéralité de la noblesse. Celle de l'*Annunciata*, avec sa belle coupole, les fraîches et légères peintures de ses murailles, ses dorures éblouissantes et sa façade commencée de marbre blanc, est une création des Lomellini. Les Pallavicini ont donné aux jésuites, puis réparé et redoré l'église de Saint-Ambroise, ornée avec assez de goût, et dont les belles colonnes en portor font oublier certains pilastres plaqués en marqueterie de marbre pour imiter les cannelures. J'y ai remarqué un beau portrait de saint Ignace par Rubens. On ne dit pas s'il est donné pour ressemblant. A San-Stefano, la *pala* ou le tableau d'autel est un *Saint Étienne*, peu visible, comme toute *pala*, grâce aux six cierges et aux rayons d'argent d'un grand ostensoir; mais le tableau est de Raphaël, et on le reconnaît du moins

aux personnages divins qui figurent dans le ciel. Selon M. Valery, le bas du tableau serait de Jules Romain, et Girodet aurait refait à Paris la tête du saint.

Le dôme ou la cathédrale de Saint-Laurent est la seule église qui ait vraiment de l'antiquité. La partie de la façade qui se trouve au-dessous de la corniche de l'ancien pignon serait, dit-on, et j'en doute, vieille de 900 ans. On l'a surélevée depuis lors pour lui donner la forme connue d'un toit dissimulé par une balustrade entre deux tours, dont une seulement a été construite. Tours, façade et murs extérieurs sont tous en marbre blanc et noir. Les trois portes d'entrée sont en ogive, avec les colonnes et les nervures gothiques. Deux lions se tiennent en sentinelle sur les marches du seuil. La nef est restée gothique; les autels des deux extrémités du transept sont surmontés par des groupes de statues en bois peintes à l'huile comme des tableaux. Devant l'autel de gauche, en dehors de la balustrade, là où se tiennent les fidèles, une statue en marbre, isolée, s'agenouille sur le pavé. Galeazzo Alessi a changé le style du chœur. Deux ordres de colonnes et d'arceaux en plein cintre superposés sont en eux-mêmes d'un bon effet. Derrière le maître-autel, une tombe en marbre sculpté à jour laisse voir le cercueil où l'on veut que reposent les restes de saint Jean-Baptiste. On lit partout l'histoire du *sacro catino*, en émeraude ou en verre, conservé précieusement dans la sacristie comme le présent de la reine de Saba au roi Salomon. Sans la bigarrure du style, cette cathédrale devrait être rangée parmi les plus belles.

Le théâtre Charles-Félix est un des grands théâtres de l'Italie, et les représentations y sont soignées, quoique j'y aie vu *le Prophète* très médiocrement rendu, et que les accessoires, décors, costumes, mise en scène, soient fort inférieurs, même au point de vue du goût et de l'art, à ce que nous sommes habitués à voir et à exiger. J'ai fait la même observation dans tous les théâtres où je suis entré, et la saison dans laquelle je voyageais n'offrait aucune chance d'être dédommagé par le talent des acteurs. La scène est abandonnée en été aux troupes du second ordre. J'ai vu à Milan un assez joli et absurde ballet très bien dansé; mais nulle part je n'ai entendu Verdi ni Donizetti très bien chanté. Partout on faisait de la musique, mais médiocrement : les Génois, autant que j'en puis juger, n'en paraissent pas des amateurs très passionnés ni très délicats. On dirait qu'en tout ils aiment les arts comme ils aiment le luxe; je suis prêt cependant à retirer cette remarque à la moindre sommation.

Le fait est que les splendides palais de Gênes ne sont pas toujours combles de chefs-d'œuvre. Il y aurait, je crois, fort à dire tant sur le mérite que sur l'authenticité des tableaux qu'on nous y fait

admirer, et si l'on retranchait les portraits, et particulièrement les Van-Dyck, il y aurait un sévère triage à faire parmi les toiles qui resteraient à classer. C'est en bloc surtout qu'il faut juger la décoration et même l'architecture de ces résidences presque princières, et ainsi elles tiennent ce qu'on en peut attendre. Il y en a peu qui, à leur magnificence propre, joignent l'agrément d'une belle vue ou d'un beau jardin. Quelques-unes néanmoins, bien que renfermées dans la large enceinte de la ville, ont un air de maisons de campagne et jouissent de ces deux avantages. Tel était un palais Pallavicini transformé en collége, et le *palazzino* Negri, dont le jardin un peu escarpé a la richesse d'un jardin botanique. L'hôtel rougeâtre et la maison de marbre du comte Serra, au pied du terre-plein de la promenade d'Acqua-Sola, sont des constructions nouvelles, entourées d'un jardin élégamment soigné; mais le public n'y est pas admis. Parmi les vrais et anciens palais, deux donnent sur la mer. L'un est le palais royal, autrefois Durazzo, qui, encore que meublé d'une manière disparate, est agréablement riche, et que des serres, des terrasses, des parterres lient à la droite du port de manière à lui en donner la vue générale, en lui cachant presque tous les détails moins agréables à voir. L'autre est le palais Doria ou *del Principe*, séparé des parties les plus fréquentées de la ville. Deux statues d'André Doria, l'une en géant, l'autre en Neptune, ornent des jardins embellis de bassins et de jets d'eau, et de là les yeux embrassent de l'ouest à l'est toute l'étendue de la darse. Les appartemens sont presque nus, et il faudrait beaucoup d'argent pour les meubler dignement; mais ils sont bien tenus. Les peintures des plafonds et des frises, accompagnées souvent de reliefs en plâtre, font honneur à Perino del Vaga, qui avait travaillé aux *Loges* de Raphaël et qui s'est ici rappelé la manière de son maître.

A la municipalité, ancien palais Grimaldi, il faut remarquer des fresques bien conservées, qu'on a suspendues dans le vestibule après les avoir détachées de leur place originaire. Elles représentent les divers épisodes de la visite de don Juan d'Autriche à Gênes, et quoique ce soient des sujets un peu froids, elles joignent au mérite d'une bonne exécution le mérite plus rare d'un caractère vraiment historique. C'est une chose singulière que la rareté de ce caractère dans toute la peinture antérieure aux deux derniers siècles, et surtout dans la peinture italienne. Les sujets sacrés sont assurément excellens, s'ils ne sont les meilleurs; mais ne s'y est-on pas attaché trop exclusivement? D'ailleurs la plupart sont des événemens de l'histoire sainte, et comme tels ils auraient pu être traités quelquefois avec un peu plus d'attention pour la réalité. Je dis *quelquefois;* je ne regrette pas qu'on ait introduit, comme le Pérugin et

ses prédécesseurs, comme les Flamands, comme Paul Véronèse, dans les scènes religieuses, l'imitation exacte du costume contemporain; je ne blâme pas non plus cette liberté conventionnelle, qui s'est établie, de mettre tous les accessoires des figures sous la forme jugée la plus pittoresque, sans qu'on s'astreignît servilement à la chronologie ou à la vraisemblance des mœurs, des armes, de l'architecture et des vêtemens. L'art n'a jamais trop de ressources, et d'ailleurs les sujets sacrés ont pour ainsi dire une double face, comme l'Écriture, qui a un sens littéral et un sens figuré. Ils se composent d'une scène souvent réelle, dont les données positives, fournies par la tradition, ne peuvent être altérées, et d'une pensée morale ou métaphysique, qui est de tous les temps, et que, par des dehors symboliques ou des conceptions arbitraires, on peut rendre plus saisissante et plus poétique, ou seulement plus accessible aux goûts et aux intelligences d'un pays ou d'une époque. Il se peut même que le convenu en ce genre aille jusqu'à l'impossible, et ne choque pas. Ainsi une foule de tableaux, et des meilleurs, représentent la Vierge sur un trône, avec son enfant dans ses bras. Le trône est dans un palais, il est richement orné, et la madone, quelquefois couronnée, porte les vêtemens, les broderies, les joyaux d'une princesse. Toute cette parure ne peut être qu'un symbole du titre que lui donne l'église de *reine des cieux*. Or ce titre appartient à la Jérusalem céleste, et, dans cette sphère surnaturelle, le Christ triomphant ne peut plus être l'enfant au berceau, dans toute la faiblesse apparente de l'humanité. La Vierge ne peut avoir un enfant dans ses bras qu'autant qu'elle est sur la terre, et qu'humble, pure et pieuse mère, elle traîne, au milieu des périls et des angoisses de ce monde, sa modeste et douloureuse existence. Encore moins saint Jérôme et saint Augustin, saint Sébastien et saint Roch, saint François d'Assise et saint Charles Borromée peuvent-ils être rangés autour de l'enfant divin. Cet anachronisme grossier indique que de pareils tableaux représentent de saintes visions, et appartiennent en peinture au genre symbolique, lequel est loin, du reste, d'être défavorable au développement des ressources de l'art. Il semble cependant qu'on doit admettre avec plus de scrupule l'application de ce système conventionnel aux sujets vraiment historiques. On aurait dû mettre plus de réserve dans cet emploi de la fiction au milieu des images des faits positifs, et plus ces faits sont récens et nationaux, plus il en coûte de les voir affublés d'un costume de fantaisie et entremêlés avec un merveilleux imaginaire ou de capricieuses allégories. On ne voudrait pas interdire absolument de mettre un héros du moyen âge ou de la renaissance en empereur romain, ni proscrire la Justice ou la Victoire des plafonds où l'on célèbre un gouvernement ou un guerrier.

Le sens commun n'est pas tout le génie des arts, mais il y a sa place, et dans certains sujets il peut dominer sans rien coûter à la force de la pensée et à la puissance de l'émotion. La vérité n'est pas en lutte nécessaire avec l'imagination, et elle a des ressources dont les peintres longtemps se sont volontairement privés. Ce n'est pas que des chefs-d'œuvre de peinture historique ne figurent dans les fastes de l'art. Il faudrait, pour l'oublier, oublier les merveilles du Vatican, les chambres de Raphaël, Constantin, Attila, saint Léon, Charlemagne; mais, traitant des sujets fort anciens, Raphaël se donnait beaucoup de liberté, et il cherchait dans le passé des allusions au présent. C'est Léon X qui arrête Attila, c'est Jules II qui chasse Héliodore du temple et qui accomplit le miracle de Bolsène; c'est par un souvenir classique qu'en peignant l'incendie du Borgo-Vecchio, Raphaël a représenté l'incendie de Troie. Toutes ces fantaisies étaient permises, et n'ont certes pas nui à ses chefs-d'œuvre; mais elles auraient moins réussi, s'il eût traité des sujets plus récens, de ceux qu'il faut rendre et non feindre. Ainsi le gouvernement de Venise a commandé à ses plus grands peintres des ouvrages destinés à célébrer sa puissance, à immortaliser sa gloire; mais les nombreuses et vastes machines qui parent ses édifices publics, et qui immortalisent les souvenirs de la ligue de Cambrai ou de la bataille de Lépante, ne sont souvent que des compositions allégoriques où figurent des saints et des divinités poétiques, où aucun personnage n'est reconnaissable, où l'événement ne l'est pas davantage, étant figuré par des circonstances incompatibles avec toute réalité possible. On ne saurait proscrire absolument cette peinture symbolique qui célèbre la pensée de l'événement, au lieu de retracer l'événement même. Elle convient dans certaines occasions, surtout quand elle fait partie d'un ensemble de décoration, et sa place est surtout à la voûte des dômes ou aux plafonds. N'est-il pas regrettable pourtant que la peinture imitative du vrai ait été si peu appliquée aux grands sujets, et presque toujours resserrée dans le cadre étroit des tableaux de chevalet? Comment des maîtres qui ont presque tous excellé dans le portrait, qui l'ont traité avec tant de vérité et même d'exactitude dans les détails, n'ont-ils pas eu l'idée de le placer dans le cadre d'une grande scène, de faire enfin le portrait des événemens? N'aurait-on pas désiré que Van-Dyck, qui a peint si souvent et si heureusement Charles Ier, le représentât devant ses juges, ou nous montrât Cromwell gagnant une bataille ou dissolvant le long parlement? Mais supposez qu'il eût assez vécu pour le faire, y aurait-il songé? Ne voudrait-on pas que Rubens eût mêlé un peu moins de mythologie au mariage de Henri IV et à la naissance de Louis XIII? Et combien nous aimerions aujourd'hui à pouvoir contempler quelques-unes

des plus importantes scènes de l'histoire, depuis le commencement du XVe siècle, reproduites par le pinceau habile et fidèle des grands maîtres contemporains!

Bien peu de palais génois nous dédommageront de cette lacune dans les fastes de la peinture. Ils sont curieux à d'autres titres. On sait que la plupart sont accumulés dans deux rues assez étroites, la rue Neuve et la rue Balbi, et ces deux rues, à peu près parallèles au quai du port, sont à mi-côte, puisque toute la ville est bâtie en amphithéâtre. Les deux rangées de palais ne sont donc point élevées sur des terrains de niveau, les uns étant au-dessus du sol de la rue, et les autres en contre-bas. Pour détruire, racheter ou employer ces inégalités, l'art a recours à divers expédiens. En général, la grande porte en fer de la rue s'ouvre sur un vaste vestibule qui tantôt se prolonge de plain-pied dans une cour et un jardin, tantôt communique par un beau perron avec un *atrium* plus élevé entouré d'un portique. Les colonnes, les marches, les balustres, sont en marbre, quoique les palais tout en marbre soient peu nombreux. Quelques-uns sont peints, et probablement tous les palais en pierre l'ont été. On sait que le palais Brignole est peint en rouge, et de là son nom de *Palazzo Rosso*. C'est sans doute le plus beau avec le palais Balbi. L'intérieur de celui-ci est le plus grandiose; mais celui-là est le plus somptueux : aucun n'a peut-être rien d'aussi splendide qu'un salon du palais Serra, qui aurait, dit-on, coûté un million. Tous ont des peintures, des fresques, quelques portraits: mais les deux plus riches en tableaux sont le palais Pallavicini et le palais Brignole. On voit au premier *la Madone à la Colonne*, qu'on dit de Raphaël : le charme de cette peinture répond à ce nom, quoiqu'on puisse lui reprocher un peu d'affectation. Les mains potelées de la Vierge sont absolument celles d'une jolie femme, et, si j'ose dire, d'une petite-maîtresse; mais le mouvement de l'enfant est neuf et bien trouvé. *Un Cavalier avec sa famille et son cheval*, par Van-Dyck, a été baptisé du nom de *Coriolan et Véturie* malgré un costume à l'espagnole. On croit aujourd'hui et avec raison que c'est le roi Jacques Ier avec sa femme et ses enfans. Le tableau est bon, et cette fois bien historique. De nombreux portraits de Van-Dyck sont le plus bel ornement du palais Balbi. Il n'en manque pas non plus au palais Brignole. Le plus frappant est un Brignole à cheval, vu de face et la toque à la main; une *Sainte Famille* d'André del Sarto a son analogue au Louvre. Une *Adoration de la Vierge* du Guerchin, un *Repos en Égypte* de Carlo Maratti, plusieurs Paul Véronèse, dont une *Judith* bizarre, plus frappante par l'effet pittoresque que par la vérité historique et dramatique; un tableau étrange où Rubens s'est peint, avec une liberté singulière, dans les intimités du

mariage, lui, sa femme et un satyre en tiers : tels sont en abrégé quelques-uns des objets d'art qui peuvent attirer l'attention.

Le palais ducal, occupé maintenant par les cours de justice, dépouillé il y a plus de cinquante ans par les révolutions, n'offre plus guère que de grands escaliers et de vastes salles qui ont perdu leurs ornemens. A peine quelques tableaux, qui n'échappent point à notre critique de la peinture d'histoire, rappellent-ils les navigations de Christophe Colomb, le premier doge mariant le roi de Chypre à Catarina Cornaro, et ces guerres contre les Pisans, dont je conçois une plus grande idée en voyant suspendues en divers lieux de la ville les chaînes du port de Pise. La banque de Saint-George et d'autres édifices qui rappellent l'ancienne grandeur commerciale de Gênes portent peut-être plus de traces historiques; mais c'est aux auteurs d'itinéraires d'en faire la description. Je n'ai moi-même sans doute que trop chevauché sur leur terrain, et je ne ferai point après eux le tableau de la route de Gênes à Nice. Oneille et Savone sont des villes qui ressemblent à Chiavari, et Sestri-di-Ponente diffère peu de Sestri-di-Levante. Ce quai de la Méditerranée qu'on appelle la Corniche conserve uniformément sa beauté, quoique dans la Rivière de Gênes le levant me semble encore plus beau que le ponant. Nice termine avec éclat cette ligne éclatante, et cette petite ville, si célèbre par son climat, entourée de sites admirables, a pris un air de prospérité et de luxe qui permettait de la reconnaître à peine à qui ne l'avait pas vue comme moi depuis trente ans.

Venise et Gênes sont aux deux extrémités de la ligne du nord de l'Italie. Gênes et Venise la terminent magnifiquement sur deux mers, et à leur beauté matérielle joignent leur éclat historique. L'une et l'autre ont régné, négocié, combattu, possédé dans sa toute-puissance une nationalité historique. L'une et l'autre, en leur qualité d'anciens pays libres, auraient plus qu'aucun des autres états de l'Italie le droit de regretter, d'ambitionner, de revendiquer une existence indépendante, et l'esprit de localité pourrait sans mauvaise grâce relever le drapeau qui porte la croix rouge ou le lion ailé tenant l'Évangile. Quelle comparaison faire de ces duchés, de ces seigneuries incessamment transférées d'un maître à un autre, avec les deux illustres républiques maritimes qui ont au loin fait respecter ou craindre leur pavillon de guerre? Quelle différence l'histoire ne met-elle pas entre ces petits états continentaux sans cesse menacés ou disputés par les plus forts et deux cités régnantes dont l'alliance était briguée, l'hostilité redoutée par des potentats européens! Et cependant, elles permettront ce langage austère, aucun esprit sage n'oserait leur promettre, n'oserait leur souhaiter le retour d'une existence isolée et d'une nationalité distincte. Leur longue et glorieuse exis-

tence était, je ne veux pas dire artificielle, mais liée à des circonstances générales qui ne sont plus et qui ne peuvent renaître. Je ne parle même pas de ces constitutions singulières que le temps a pu produire et conserver, mais qu'il ne permet pas à la main de l'homme de relever quand une fois il les a laissé tomber; je ne fais point allusion à cette transformation universelle de l'ordre social qui ne comporte plus que le droit de gouverner soit un privilége de race, et j'oublie que tous les livres d'or ont été jetés à la mer. Mais, sans compter toute autre impossibilité, est-il possible aujourd'hui d'être une puissance indépendante sans être une puissance militaire, et l'existence politique peut-elle échoir à qui n'est pas dans une certaine mesure capable de la défendre? Or, jusqu'à la fin du moyen âge, le commerce et la richesse avaient donné à Gênes et à Venise des moyens de défense et même d'agression fort supérieurs aux ressources naturelles de leur territoire et de leur population. C'était chose possible alors, parce qu'il était possible aussi que le commerce et la richesse fussent l'apanage des petits états à l'exclusion des grands. L'Europe a été longtemps semée de cités privilégiées que leur situation géographique, les circonstances de leur formation, leur isolement, leur constitution sociale, leur esprit d'entreprise et d'industrie soustrayaient à la détresse universelle, produit durable du régime féodal, et qui, malgré la disproportion matérielle et territoriale, se soutenaient avec avantage en face des grands empires, lents d'ailleurs à se former et à constituer leur unité. Les finances des unes compensaient l'étendue des autres. Les grandes armées d'ailleurs étaient inconnues, et l'inégalité numérique était moindre sous ce rapport entre les forces des diverses nations. Une ville tenait tête aux troupes de plusieurs provinces. Que reste-t-il de tout cela? La proportion ne tend-elle pas à s'établir partout entre le territoire, l'industrie, le commerce, la richesse, l'effectif militaire? Et devant ce nouvel état de choses, comment prendre une grande et ferme confiance dans le maintien même des petits états qui subsistent encore? Comment surtout concevoir l'espérance de voir renaître, et durer, et prospérer ceux que le temps a détruits? N'est-ce pas, je le crains bien, un rêve archéologique et une illusion de patriotisme?

Ces idées, Gênes peut, à mon sens, les entendre exprimer sans tristesse; en échange de son passé, elle a reçu ses compensations. La vérité est plus difficile à dire à Venise; mais enfin il y a déjà plus d'un siècle et demi que les historiens ont attribué sa décadence forcée à une longue paix, à la plus longue paix dont eût joui aucune nation moderne, et cette longue paix elle-même, elle n'était pas accidentelle, elle était devenue une nécessité. Dès la fin du XVIIe siècle, cette tendance à l'égalité de tous les moyens de puissance pour

les grands états avait commencé à se manifester. L'ordre actuel de l'Europe se formait peu à peu, et la difficulté, l'impossibilité même naissait par degrés pour les petits états d'exister et d'agir par eux-mêmes. Ils marchaient de plus en plus vers cette condition où l'on ne se soutient, quand on a des ennemis, qu'en ayant des protecteurs, où l'on ne voit ses droits respectés que par la lutte des ambitions qui les menacent, où l'indépendance est apparente et précaire, n'étant que le résultat accidentel d'une transaction entre tous les plus forts. Certes les événemens diplomatiques et militaires qui ont amené l'anéantissement politique de Venise pouvaient être retardés encore, la faute de Campo-Formio aurait pu ne pas être commise; mais elle était devenue possible, et la nature des choses comportait désormais ce qui est arrivé. Ce fut un douloureux jour, celui où une nation fut forcée d'élever de ses mains son tombeau, et l'histoire peut s'attendrir au souvenir de ce doge Manin qui s'évanouit en disant : « Venise est morte! » Des sentimens non moins pénibles attendaient cependant l'homme distingué qui a tenté de rattacher ce même nom de Manin à la renaissance de sa patrie, et quoique moins humilié assurément, moins privé des consolations de la dignité et de l'espérance, il a dû, lui aussi, mesurer avec une cruelle amertume la profondeur de la chute dont le lion de Saint-Marc aurait à se relever pour reprendre son libre vol au-dessus de la terre et des eaux. La sympathie de toute âme patriotique est due à de telles douleurs.

Il reste trop vrai néanmoins que l'existence politique par soi-même, que l'autonomie absolue semble à jamais interdite à ces petits états, à ces nationalités locales, qui n'ont plus d'empire que dans l'histoire. Cela est vrai de Venise et de Gênes : comment cela ne serait-il pas vrai de ces principautés changeantes, ballottées depuis Charlemagne par les événemens, conquises, cédées, perdues, transférées, échangées sans cesse, par la diplomatie et par la guerre? Voilà ce qu'il faut oser se dire; il y a là cette force des choses à laquelle on ne résiste pas. Mais tout ce qui vient d'être dit, qu'on le remarque bien, ne s'applique qu'aux nationalités particulières de l'Italie : rien ne s'applique, Gênes doit le savoir déjà et Venise peut l'apprendre, rien ne s'applique à cette grande nationalité qui respire dans les vers de Dante et de Leopardi.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LES BUTTERFLY

SCÈNES DE LA VIE AMÉRICAINE

Un soir du mois de mai 1849, un jeune Parisien, nommé Charles Bussy, que Paris ennuyait, mit pied à terre à l'hôtel d'*Astor*, à New-York. Il était jeune, de bon caractère, bien fait, vigoureux, chasseur adroit, bon cavalier; il avait de l'esprit, du courage, de la gaieté, et par malheur aussi des dettes.

Dans les pays civilisés, le créancier n'est que la préface de l'huissier, derrière lequel on aperçoit les recors et le frais séjour de Clichy. Bussy, qui aimait le soleil, le grand air et l'aspect de l'immense Océan, partit sans attendre qu'on lui offrît un asile dans cette maison hospitalière. Il emportait le titre de propriété d'une forêt de cinq mille acres que son père avait achetée à vil prix, dix ans auparavant, dans l'Ohio. Ce père prévoyant avait deviné les instincts dissipateurs de son fils, et, par une clause expresse de son testament, il avait défendu de vendre ou d'hypothéquer avant dix ans la moindre parcelle de sa forêt. Cette précaution prise, il mourut, laissant à son fils de profonds regrets et un capital de cinq ou six cent mille francs, qui ne tarda guère à s'évaporer en fumée.

La veille de son départ, Bussy fit son inventaire. Il avait en portefeuille dix mille francs, et il en devait soixante mille. Cette découverte le fit sourire. Il pensait à sa forêt d'Amérique et se sentait plein de confiance. Tout homme a son rêve; celui de notre héros était de devenir grand propriétaire dans le pays des Mohicans. — Je défricherai ma forêt, disait-il, j'abattrai les arbres, je construirai des maisons, j'y mettrai des Allemands, des Irlandais ou des nègres, et

je serai le bienfaiteur et le représentant naturel des fermiers de ma future ville de *Bussy-Town*. Dans cinq ans, j'aurai payé mes créanciers, je serai membre du congrès, peut-être gouverneur de l'état, et vingt fois plus libre et plus puissant qu'aucun de mes amis d'Europe.

A New-York, son premier soin fut de faire vérifier ses titres de propriété par un avocat qui les trouva excellens, puis il revint à *Astor-House*, et dîna de bon appétit. La cuisine américaine ressemble beaucoup à la nation. Elle est, non pas la meilleure ni la plus délicate, mais la plus solide et la plus variée de toutes les cuisines de l'univers. La rhubarbe s'y mêle à l'ananas, comme le nègre et l'Indien se mêlent au *Yankee*. Bussy, que le hasard avait placé en face d'une fort jolie Américaine, aux épaules blanches et nues, dépensa en quelques minutes toutes les phrases aimables que fournit le *guide des étrangers*. La dame en parut charmée et lui tendit gracieusement son verre lorsqu'il prit, suivant la coutume du pays, la liberté de lui offrir du vin de Champagne. Cette faveur inespérée tourna la tête à notre ami, que l'expérience de la vie parisienne n'avait pas rendu sage, et, poussant plus loin l'audace, il demanda pour le soir une conversation particulière que la jeune et souriante miss ne crut pas devoir lui refuser.

Je supplie le lecteur de ne pas se scandaliser trop vite. Ces sortes de faveurs sont tout à fait sans conséquence aux États-Unis. Les jeunes filles de ce pays-là, qui sont beaucoup plus libres que celles de France ou d'Italie, ne font peut-être pas plus de sottises. Sont-elles froides ou prudentes? C'est ce qu'il est difficile de décider. Comme elles attendent peu de chose de la libéralité de leurs parens, elles sentent de bonne heure le besoin d'un mari qui soit riche. Fille qui cherche un mari n'a pas besoin d'amant.

Bussy, qui ne connaissait pas les mœurs du pays, et qui avait fort bien dîné, s'était appuyé contre une des colonnes de marbre d'*Astor-House*, et, tout en fumant un cigare, regardait passer la foule dans *Broadway*. — Quelle ravissante franchise! se disait-il. Je connais depuis une heure à peine cette jeune fille, je lui offre un verre de vin et un rendez-vous, et elle accepte du premier coup l'un et l'autre. Quelle douce liberté de mœurs! quelle sage économie de préliminaires!

A ce moment, un jeune homme de haute taille, d'une force athlétique et d'une figure énergique et franche, lui dit avec un accent bas-normand : — Monsieur le baron Bussy de Roquebrune, n'avez-vous pas des parens au Canada?

— Oui, monsieur, dit poliment Bussy; mais comment se fait-il que vous connaissiez si bien mon nom?

— De la manière la plus simple du monde : je vous l'ai vu écrire

ce matin sur le registre d'*Astor-House*. Je suis le chevalier de Roquebrune, citoyen du comté de Trois-Rivières, dans le Bas-Canada, et avocat à Montréal.

— Mon cher cousin, dit Bussy en lui serrant la main, je remercie l'heureux hasard qui nous met aujourd'hui en présence. Il y a longtemps que j'avais oublié le titre de baron et le nom de Roquebrune.

— Comment, oublié! dit le Canadien. Roquebrune est-il un nom qu'on puisse oublier? Nous autres gens du Canada, nous avons un souvenir plus fidèle de nos ancêtres de France.

— Excusez-moi, mon cher cousin, dit Bussy en souriant. En 92, mon grand-père, bon républicain, qui aimait fort sa patrie, sa fortune et la liberté, crut devoir, pour conserver ces trois biens si précieux, faire quelques sacrifices aux préjugés du temps. Il quitta sa baronie et le nom de Roquebrune, courut à l'ennemi avec toute la France, et devint colonel au service de la république. Après Marengo, les temps étaient plus doux, son patriotisme n'était pas suspect: il déposa les armes; mais il ne se soucia plus d'un vieux titre et d'un vieux nom passés de mode. Toute l'armée le connaissait sous le nom du brave Bussy; il se contenta de ce titre. Voilà pourquoi je m'appelle aujourd'hui Charles Bussy, Parisien de naissance, voyageur de profession, et propriétaire d'une forêt située je ne sais où, sur les bords du Scioto et du *Red-River*, je crois, vers le quarantième degré de latitude boréale.

— Pourquoi donc avez-vous écrit sur le registre : baron Bussy de Roquebrune?

— C'est une habitude que j'ai prise dans les hôtelleries de Suisse et d'Allemagne; cela éblouit l'hôtelier.

— Vous avez réponse à tout, dit le Canadien. Eh bien! puisque le hasard me fait rencontrer un parent, ce qui, dans ce pays de loups et de chasseurs de dollars, est presque un ami, il faut que je lui donne un bon conseil.

— Donnez, pourvu qu'il n'engage à rien.

— C'est le sort de tous les conseils. Vous êtes nouveau venu à New-York; fuyez les rendez-vous de miss Cora Butterfly.

— Qu'est-ce que miss Cora Butterfly? demanda Bussy d'un air indifférent.

— C'est, répondit le Canadien, une fille charmante qui a les yeux bleus, les cheveux blonds, vingt ans, un air candide, d'admirables épaules, des dents petites et blanches comme celles d'un jeune chien, la taille ronde, les lèvres vermeilles, mille dollars de revenu, de grandes dispositions à en dépenser dix mille, et qui cherche un mari assez riche pour payer ses fantaisies et ses dentelles. En un mot, c'est la jeune dame qui vous a donné rendez-vous pour ce soir, à neuf heures, dans sa chambre.

— Vous êtes fort au courant de mes affaires, dit Bussy, moitié riant, moitié fâché.

— Ne remarquez pas mon indiscrétion, reprit Roquebrune. Vous avez vu cette jeune blonde, et vous l'aimez. C'est un antique usage des Français de France auquel vous ne pouviez déroger. Les Anglais aiment les chevaux, les Allemands la bière, les Américains le whiskey, et les Français aiment les femmes. C'est un goût fort noble, je vous assure, et que je suis loin de condamner; mais croyez-moi, faites votre malle et allez voir la forêt du Scioto.

— Bon! le Scioto n'est pas pressé; il peut attendre.

— Et miss Cora ne le peut pas! Méfiez-vous, mon cher, d'une fille qui cherche un mari. Il n'y a rien de si dangereux sur la terre. J'ai chassé l'ours au New-Brunswick et la panthère au Texas; mais ni l'ours ni la panthère ne sont aussi redoutables qu'une Américaine à la poursuite d'un mari.

— Bah! elle ne peut pas me mettre le couteau sur la gorge. On n'épouse que lorsqu'on le veut bien, et je ne crains ni les pères ni les frères.

— Je vois, mon cher cousin, que vous avez besoin de mes conseils encore plus que je ne le pensais. On ne vous apprend donc rien à Paris? A quoi vous sert cette civilisation si vantée? Vous ne rêvez que pistolets et poignards, comme si vous étiez dans le pays des Sanches et des Guzmans. Ici c'est toute autre chose. Les *Yankees* sont d'humeur débonnaire, et se soucient fort peu de leurs filles. Qu'importe, je vous prie, à M. Samuel Butterfly, le père de miss Cora, que sa fille prenne ou non un amant? Cela fait-il hausser ou baisser le prix du coton? Le vieux Samuel sait fort bien que la candide miss Cora ne se compromettra qu'à bon escient, et qu'elle n'épousera qu'un homme cousu de dollars. Elle peut faire toutes les folies du monde, se faire enlever par le premier venu, s'embarquer pour l'Europe ou pour le Chili : il est une folie qu'elle ne fera jamais, celle d'épouser un mari pauvre; mais malheur à vous si elle apprend que vous possédez une forêt sur les rives du Scioto! Elle fera votre bonheur malgré vous, et vous l'épouserez, si elle l'a résolu.

— Je ne l'épouserai pas.

— Vous l'épouserez, vous dis-je. Connaissez-vous l'histoire de mon ami le capitaine Robert Inglis? Il était jeune, raide, ganté, gommé, ficelé, large d'épaules, mince de taille, hardi d'allure, pédant, ennuyeux, trois fois millionnaire, toujours occupé de ses chevaux et de ses bonnes fortunes; toutes les femmes l'adoraient. Les filles à marier, les *belles*, comme on dit ici, se disputaient ses regards. Il passait au milieu d'elles, dédaigneux et superbe. Un soir une brune charmante, miss Caroline Vaughan, l'invite à souper dans sa propre chambre. C'est l'usage du pays, et les mœurs,

dit-on, n'en valent que mieux. Inglis accepte, se grise et s'endort dans la chambre de miss Caroline. Au point du jour, on frappe à la porte; la belle, tout éplorée, les cheveux épars, tire le verrou et se précipite au-devant d'un ministre qui arrivait suivi des parens et de deux témoins. Inglis s'éveille au bruit et proteste de son innocence. Il s'est débattu en vain; on vous a bel et bien marié le pauvre diable. De désespoir il est parti pour les îles Sandwich, mais la belle Caroline jouit de vingt mille dollars de revenu.

— Votre capitaine, mon pauvre chevalier, était un triste sire. Qu'ai-je à craindre d'ailleurs? Je suis ruiné.

— Allez donc, et soyez heureux; mais prenez garde au ministre. Adieu.

— Je vous remercie, dit Bussy; permettez-moi d'espérer que je vous reverrai bientôt, et que notre connaissance, si singulièrement commencée, deviendra une amitié solide.

— Quand il vous plaira, dit Roquebrune en souriant. Vous me plaisez, je ne sais pourquoi, si ce n'est peut-être que mon arrière-grand-père était né vers Caen ou Caudebec, dans le pays des pommes et du cidre, et que vous ne parlez pas cette langue barbare qui siffle entre les dents des Anglais et des Américains. Quand vous serez las de votre bonne fortune, venez me voir à Montréal, et si vous avez besoin d'un conseil ou d'un coup de main pour défricher votre forêt, comptez sur moi.

— Quoi! partez-vous si vite?

— Je voudrais être déjà dans mon vieux Canada. New-York m'ennuie à périr. Un oncle que je ne connaissais pas, et qui vendait ici du bœuf salé, s'est avisé de mourir et de léguer son héritage à ma sœur et à moi. Vous connaissez la curiosité des femmes; ma sœur a voulu voir New-York : j'ai cédé, car c'est la plus aimable enfant du monde, et elle fait de moi tout ce qu'elle veut; depuis un mois, nos affaires sont réglées, et nous partirons dans trois jours.

Comme le chevalier de Roquebrune finissait de parler, une jeune fille d'une beauté ravissante, blanche et rose, avec des cheveux noirs et des yeux d'une douceur et d'une vivacité charmantes, s'avança sur la pointe du pied comme une déesse, et posa légèrement la main sur celle du Canadien. — Eh bien! Henri, dit-elle d'une voix légère et gracieuse, tu m'oublies, paresseux? Déjà quatre heures, et nous ne sommes pas encore sortis! Vois comme je me suis faite belle pour te plaire!

En même temps, et d'un mouvement leste et gracieux comme celui d'une gazelle, elle voulut entraîner son frère; mais Roquebrune resta immobile et lui présenta Bussy.

Je crains que mon héros ne paraisse indigne d'intérêt à la plus belle moitié du genre humain, si je raconte fidèlement ce qui se passa

dans son cœur; pourtant l'histoire le veut. Bussy n'eut pas plus tôt vu la jeune Canadienne, qu'il oublia complétement miss Cora Butterfly, le rendez-vous donné, et tous les sermens qu'il avait prêtés ou reçus depuis dix ans. C'était le meilleur garçon du monde et le plus sincère; mais il avait vingt-cinq ans, et jusqu'à cet âge il n'est pas défendu de déraisonner en amour. Il avait aimé toutes les femmes, toutes celles du moins qui étaient belles; seulement il n'aimait en elles que la beauté. C'est un amour fort délicat, car le goût de la beauté est plus rare qu'on ne pense, et bien des gens ont passé près d'elle sans la connaître; mais ce n'est pas l'amour véritable. Aimer la beauté dans la femme, et n'aimer que la beauté, ce n'est pas aimer la femme même. Cette distinction paraîtra peut-être subtile. Ceux qui ont lu le *Phèdre* de Platon m'excuseront de m'expliquer si mal; où le vieux Grec a été obscur, j'ai droit d'être incompréhensible. Je veux dire, et tous les gens sages me comprendront, que Bussy aima ce jour-là pour la première fois. Il s'inclina respectueusement devant la jeune Canadienne, hésita quelques secondes, et, reprenant bientôt son sang-froid, lui débita un petit compliment auquel elle répondit très gracieusement et en peu de mots. Cela fait, Roquebrune et sa sœur descendirent du côté d'*East-River*, et laissèrent le pauvre Bussy tout ébloui de cette apparition céleste.

Le soir, il soupa gaiement sans plus songer à miss Cora Butterfly que s'il ne l'eût jamais connue, et il allait tranquillement se promener dans Broadway pour rêver plus à l'aise à la belle Canadienne, lorsque neuf heures sonnèrent à toutes les horloges de New-York. Ce bruit lui rappela son devoir. — Quel ennui, se dit-il, d'aller parler d'amour à cette poupée américaine quand j'ai le cœur déjà plein d'une autre passion! En vérité, c'est un pesant fardeau que d'être trop aimable. J'ai bonne envie de planter là miss Cora... Non, reprit-il après un instant de réflexion, l'honneur de la nation y est intéressé. Il ne sera pas dit par ma faute qu'un Français aura manqué un rendez-vous de guerre ou d'amour. Allons. — Il rajusta son col devant une des glaces du salon d'*Astor-House*, mit des gants frais et monta l'escalier.

Miss Cora Butterfly l'attendait de pied ferme. Elle était assise sous les armes, c'est-à-dire en toilette de bal, dans un de ces fauteuils-balançoires qu'inventa la paresse des créoles, et elle calculait dans son esprit sage et positif la fortune probable du jeune Français. C'était d'ailleurs une fille charmante, jolie comme la plupart des Américaines, savante en amour comme une vieille femme, et d'une vertu raisonnée, qui est la plus solide et la moins fragile de toutes les vertus. En deux mots, elle était belle comme une rose épanouie et sèche au fond de l'âme comme une vieille dévote. Dès son entrée dans le monde, son père, le vieux Samuel Butterfly, lui avait tenu

ce petit discours qui devait être sa règle de conduite et son évangile : « Ma chère Cora, je t'aime tendrement et je veux faire ton bonheur. Je te donne mille dollars par an. Avec cette somme et les dettes que tu pourras faire, tâche de trouver un mari. Dans cinq ans, si tu n'as pas réussi, ta pension sera réduite à cinq cents dollars, auxquels, il est vrai, j'ajouterai ma bénédiction paternelle. Voici le premier quartier de ta pension. »

Ce discours pathétique fit le plus grand effet sur la belle Cora. Depuis trois ans, elle cherchait un mari, cette chose si commune et si précieuse : tous les jours, elle jetait sa ligne au hasard dans cette population immense et bigarrée qui remplit New-York; mais, au moment de mordre à l'hameçon, les plus gros poissons se retiraient précipitamment, et Cora restait fille en dépit de tous ses efforts. Aussi pourquoi n'en vouloir qu'aux millionnaires? Peu à peu ses prétentions avaient diminué. Elle voyait avec frayeur approcher le terme fatal et les cinq cents dollars de pension. Sa beauté devenait célèbre, et pour une fille à marier une beauté célèbre est une beauté perdue. Rien n'est si dangereux que d'être classé, fût-ce parmi les plus forts et les plus habiles. Or Cora était classée... au premier rang, cela est vrai; mais qu'importe? Souvenez-vous d'Aristide et du paysan grec. On s'ennuyait d'entendre appeler Cora « la belle Cora. » Elle le sentait, et tournait ses beaux yeux candides sur les étrangers qui arrivaient à New-York; ceux-là du moins n'avaient pas entendu parler d'elle. De là le succès de Bussy. D'ailleurs le Parisien était aimable; il avait de l'esprit, il paraissait riche: il pouvait l'emmener à Paris, cet Eldorado de toutes les femmes de l'univers. Que de raisons de le séduire! Dans cette attente, les heures paraissaient des siècles. Le cœur de la belle Cora battait fortement. Enfin Bussy parut.

Sans se lever, d'un geste et d'un sourire gracieux, elle le salua et l'invita à s'asseoir. Bussy, qui ne s'étonnait pas facilement, fut cependant étonné de cet accueil. Malgré les avertissemens de Roquebrune, il n'avait pas cru trouver tant d'aisance dans une situation si délicate; surtout il avait peine à s'habituer à ce balancement continuel du fauteuil que la conversation n'interrompait pas. — Après tout, pensa-t-il, c'est l'usage à New-York. Pourquoi serais-je étonné de ce sans-gêne charmant? Si les femmes d'Amérique renoncent à cette étiquette d'Europe qui les protége aussi efficacement que leur propre vertu contre l'audace des hommes, est-ce à moi de le trouver mauvais?

Cette réflexion lui rendit sa hardiesse et sa gaieté accoutumées. Il parla d'amour avec feu; sur ce sujet, entre gens de sexe différent, la conversation ne tarit pas. Il parla aussi de constance et se

donna pour un Amadis. Cora, qui ne s'en souciait guère, feignit de le croire, et lui demanda d'un air provoquant quelle beauté il préférait à toutes les autres. Bussy répondit galamment qu'il ne l'avait jamais su avant ce jour, mais qu'il commençait à le comprendre. Il fit le portrait flatté de la belle Américaine, n'oubliant ni la couleur de ses cheveux, ni le bleu de ses yeux, ni le rose de son teint, ni la rondeur de sa taille, ni même le goût de sa toilette. Tout en parlant, il se rapprocha d'elle, lui prit la main et la baisa avec la ferveur d'une âme dévote; elle la retira sans se fâcher, et recula les yeux baissés et les joues couvertes de rougeur. Bussy devint plus pressant, il ne feignait presque plus l'amour, il commençait à se sentir gagné par l'émotion réelle ou feinte de miss Cora. On ne feint pas impunément l'amour auprès d'une jeune et belle femme, quelque prévenu qu'on soit d'ailleurs contre ses artifices.

Tout à coup, au moment où Bussy allait oublier toute la terre et les sages avis du Canadien, miss Cora, qui n'oubliait jamais l'essentiel, même dans les circonstances les plus critiques, fit à notre héros une question qui tomba sur son amour comme une douche d'eau glacée, et l'éteignit. Elle lui demanda s'il voulait demeurer en Amérique et s'il était riche. Cette question, habilement placée entre deux baisers comme l'amère pilule qu'on place entre deux couches de confitures avant de la donner aux enfans, ramena Bussy au bon sens. Il se leva d'un air assez froid, car dans la chaleur du discours il s'était mis à genoux devant elle, et répondit qu'il possédait encore plus de cinq mille acres de forêts dans l'Ohio. Cette réponse ne parut pas satisfaire miss Cora.

— Quoi! vous n'avez, dit-elle, ni terre, ni maison, ni commerce?

— Qu'importe, puisque je vous aime?

— Moi aussi, mon cher monsieur, je vous aime, et fort tendrement, quoique je commence à craindre que vous ne m'aimiez pas longtemps; mais l'amour n'est pas tout en ménage.

— Oui, j'entends bien, dit Bussy, il y faut aussi quelques cachemires; mais pourquoi nous occuper de ce qui est utile ou inutile en ménage? Jouissons de l'amour, chère Cora, et laissons le reste aux dieux. Je vous adore, vous m'aimez, vous me le dites; soyons heureux.

— Où prenez-vous cette belle morale, monsieur? dit Cora irritée. Voilà d'honnêtes paroles! Non, monsieur. Dieu, qui nous a permis l'amour, nous ordonne le mariage. Lisez la Bible : « Tu quitteras ton père et ta mère pour suivre ton époux. » Est-il jamais question d'amant dans l'Ancien-Testament ou dans le Nouveau? Isaac épouse Rébecca, et Jacob épouse Rachel.

Avez-vous eu faim quelquefois? avez-vous chassé pendant sept

ou huit heures dans les montagnes par un froid sec et vif? avez-vous passé la journée sans manger, et le soir, bien tard, à peine arrivé dans une auberge de campagne, avez-vous fait mettre à la broche un gibier succulent? L'avez-vous arrosé de vos mains? l'avez-vous servi vous-même sur la table? Vous êtes-vous assis au coin d'un bon feu, dévorant du regard le lièvre et découpant la perdrix? Aviez-vous une bouteille de vin gris? Étiez-vous prêt à manger, les yeux ardens, la bouche ouverte et la fourchette en arrêt? étiez-vous par hasard notaire, ou médecin? Est-on venu vous chercher à cheval, bride abattue, pour guérir une tête cassée, désasphyxier un noyé, ou recevoir le testament d'un malade? Avez-vous donné au diable, vous médecin, le maladroit, et vous, notaire, le client? Voilà justement ce que faisait Bussy lorsque la prudente et positive miss Cora Butterfly se mit à citer la Bible et à montrer ses scrupules. Il donnait au diable Rébecca et Rachel, les patriarches et les prophètes. Il maudissait ces hypocrites chanteuses de psaumes qui cachent sous l'amour et la Bible des calculs dignes de Barème. Cependant il avait honte de s'en aller sans avoir rien osé. La place fût-elle imprenable, il avait pour principe qu'un bon soldat doit tenter l'escalade. Il garda quelque temps le silence, ramassant ses forces pour la lutte; puis, s'agenouillant de nouveau devant la belle Américaine, il la pria de lui pardonner sa hardiesse, d'excuser un amour trop violent pour être modeste, d'avoir confiance en son honneur: en un mot, excepté le mot de mariage, qu'il ne voulut jamais prononcer, il fit les sermens les plus vifs d'une éternelle fidélité. Toute autre femme, après s'être avancée si loin, n'eût pas osé résister; mais la vertu de la belle Américaine était appuyée sur le roc inébranlable du dieu Dollar. Sans le rebuter ni le décourager, elle sut le tenir à distance; elle voulait un mari, et non un amant, car, comme l'a fort bien dit un profond philosophe, les maris paient les dentelles, et les amans ne sont bons qu'à les chiffonner. Bussy lui plaisait fort, mais sa fortune lui plaisait mille fois davantage. Cependant Cora hésitait. Cette fortune était-elle réelle? C'est une belle chose qu'une forêt de cinq mille acres, mais il faut qu'elle soit bien située. Au Canada, un acre de forêt coûte deux fois moins qu'un acre de terre. Le bois n'a point de valeur: bien plus, il faut le couper, et la main-d'œuvre est chère. Ces inquiétudes bien légitimes de la pauvre Cora éclatèrent dans les premiers mots qu'elle répondit aux protestations d'amour de notre étourdi.

— Dans quelle partie de l'Ohio est située votre forêt? demanda-t-elle.

Cette curiosité obstinée indigna Bussy, bien à tort, selon moi, car il est juste que les jeunes filles songent à leur avenir quand leurs parens n'y songent pas: mais notre ami arrivait de France, où les

femmes calculent avec moins de naïveté, sinon avec moins de soin. Il avait cru s'asseoir à un festin délicieux, servi par la main de l'amour, au milieu des fleurs, des fruits, des porcelaines de Sèvres et des cristaux de Bohême, et il se trouvait assis dans une cuisine, au milieu des fourneaux allumés et des préparatifs du festin. Il vit qu'on le marchandait, et toute la beauté, la grâce et les minauderies de la pauvre Cora n'empêchèrent pas qu'elle ne lui parût ridicule. Il lui répondit avec une froideur glaciale :

— Rassurez-vous, chère Cora, je suis riche. Ma forêt s'étend sur les bords du Scioto.

— Du Scioto? dit Cora étonnée. Ne vous trompez-vous pas?

— Je ne me trompe pas, dit Bussy. Elle est située dans une plaine, au pied d'une colline, au confluent du Scioto et d'un petit ruisseau, le Red-River. Voici le plan de la forêt et mes titres de propriété.

En même temps il tira de son portefeuille le plan de la forêt. Miss Cora Butterfly l'examina quelque temps avec l'aplomb d'un procureur. Tout à coup elle éclata de rire, et rendit le plan à Bussy. Celui-ci, fort intrigué, la regardait en silence.

— Mon cher monsieur, dit-elle enfin, n'avez-vous point d'autre propriété soit en Europe, soit en Amérique?

— Aucune.

— Eh bien! suivez mon conseil; il est fort désintéressé, car il me privera du plaisir de vous revoir jamais. Retournez en France et renoncez au Scioto, au Red-River et à leurs forêts.

— Qu'entendez-vous par là? dit Bussy inquiet.

— Qu'en fait de propriété comme en fait d'amour, mon cher monsieur, les absens ont toujours tort. Il y a cinq ans que votre forêt est défrichée, et que sur ses cendres on a bâti une ville magnifique, *Scioto-Town*.

— Est-il possible?

— Que voulez-vous? De braves gens ont remonté le Scioto, ont vu cette forêt, et n'ont pas vu le propriétaire; ils ont coupé les arbres, ils ont défriché le sol, ils ont bâti des maisons, des tavernes, des temples, fondé des journaux et des maisons de banque. Aujourd'hui il y a vingt mille habitans, et la ville grandit tous les jours. On y boit, on y fume, on y travaille, on y fait le commerce, on y fait l'usure, on y fait banqueroute, on s'y bat tout comme à New-York ou à la Nouvelle-Orléans. Nous ne sommes pas des sauvages, monsieur, et votre propriété est tombée entre les mains de fort honnêtes gens.

Cette fatale nouvelle tomba comme une tuile sur la tête du pauvre Bussy. Il se voyait précipité du haut de ses rêves et de sa fortune à venir sur le pavé de la misère que foulent la plupart des hommes.

Il n'était pas humilié de sa pauvreté, car après l'Espagnol le Français est peut-être l'homme du monde qui craint le moins d'être pauvre; Bussy d'ailleurs était homme d'esprit et de courage; il ne redoutait pas le malheur, et une secrète confiance dans ses propres forces le soutenait contre tous les accidens de la destinée; cependant il souffrait un peu du ton moqueur de la belle Américaine; il sentait trop vivement combien il était déchu à ses yeux. Quelques instans auparavant, elle était à lui tout entière; maintenant elle le dédaignait; le lendemain, elle feindrait de ne le plus connaître. L'orgueil le soutint contre un coup si rude.

— Comment savez-vous, lui dit-il, que Scioto-Town est situé sur l'emplacement de ma forêt, et non dans le voisinage?

— Vous cherchez à douter, mon cher monsieur, dit miss Cora en souriant, et vous avez tort, croyez-moi. C'est mon propre père, l'honorable Samuel Butterfly, qui a lui-même arpenté et divisé en lots votre propriété.

— Comment l'a-t-il osé sans ma permission?

— On voit bien, cher monsieur, que vous n'êtes guère au courant de nos usages. Votre simplicité m'inspire une sympathie véritable. Sachez donc, puisque vous voulez le savoir, que le terrain s'est trouvé merveilleusement propre au commerce des bois de construction et de la viande salée; que mon père, qui est le plus honnête de tous les *Yankees,* s'en est aperçu le premier, et qu'il a appliqué le principe de droit féodal : *nulle terre sans seigneur;* que le seigneur naturel étant absent, il s'est adjugé la forêt à lui-même; qu'on a de tous côtés suivi son exemple, et qu'aujourd'hui vous ne trouverez pas un pouce de votre propriété qui n'ait changé de maître. C'est ce que mon père, qui part dans quelques jours pour Scioto-Town, pourra vous affirmer lui-même, si vous prenez la peine de l'interroger. Maintenant recevez, monsieur, l'expression de mes regrets les plus vifs. Je déplore le malheur qui vous arrive, et si votre forêt pouvait vous être rendue sans qu'il en coûtât un dollar à mon père, dont je suis la légitime héritière, croyez, mon cher monsieur, que je ferais les vœux les plus ardens pour cette restitution. Quant à faire un procès aux nouveaux propriétaires, c'est une démarche inutile, et qui de plus est fort dangereuse. Agissez sagement; renoncez à une forêt que vous ne pouvez pas regretter beaucoup, puisque vous ne l'avez jamais connue, et qu'elle n'a pas vu, comme disent les poètes, les tombeaux de vos pères ni les berceaux de vos enfans. Retournez en France, ou, mieux encore, allez plus avant, entrez hardiment dans le grand ouest, dans les forêts immenses qui n'ont pas encore de maître. Emportez avec vous une hache et une carabine; la hache vous servira contre les arbres, la carabine contre les sauvages, et peut-être contre vos voisins trop civilisés : c'est ainsi que

Daniel Boon a laissé un nom immortel; mais ne heurtez pas de front cette force populaire, qui est aveugle et irrésistible; respectez le sommeil du monstre de peur qu'il ne vous dévore; ne redemandez pas le dîner qu'il vous a pris, de peur qu'il ne vous prenne encore le souper et la vie. C'est mon dernier conseil. Je n'espère pas, mon cher monsieur, avoir le bonheur de vous revoir jamais. Il est minuit, et je me sens fatiguée. J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir.

Ayant prononcé ce discours avec une volubilité sans pareille, la belle Cora Butterfly salua notre héros d'un signe de tête, et, lui tournant le dos, se mit à bâiller sans cérémonie. Bussy, se voyant congédié, prit le parti d'en rire, et lui dit :

— Ma chère Cora, je vous remercie de vos conseils, qui sont les plus sages du monde. Vous parlez comme un ministre ou comme deux avocats. Je suis vraiment touché de la part que vous daignez prendre à mon malheur; mais permettez-moi de croire qu'il n'est pas aussi grand que vous le dites. J'honore et respecte infiniment M. Samuel Butterfly, et, sans le connaître personnellement, je fais d'avance trop de cas de sa sagesse pour croire qu'il me refusera l'indemnité qu'il me doit. S'il était assez mal conseillé pour le faire, j'ai trop de confiance dans les lois américaines et dans la justice du peuple pour désespérer de ma cause. Permettez-moi d'espérer, chère miss Cora, que je ne vous vois pas aujourd'hui pour la dernière fois, et que bientôt ma fortune rétablie et peut-être agrandie me rendra l'ineffable bonheur dont j'ai joui pendant cette soirée. Quoi qu'il arrive, soyez sûre, chère miss Butterfly, que le souvenir de vos bontés et de la tendresse que vous m'avez témoignée jusqu'à minuit moins un quart ne sortira jamais de ma mémoire et de mon cœur. Adieu.

A ces mots, il sortit, se coucha et dormit fort tranquillement pour un homme à qui l'on venait d'annoncer sa ruine. Le lendemain, décidé à partir et à connaître son sort le plus tôt possible, il alla prendre congé de son cousin Roquebrune. Celui-ci le reçut fort bien, écouta en riant aux éclats le récit de l'entrevue de la veille, et devint plus sérieux en apprenant le triste sort de la forêt du Scioto.

— Mon cher ami, lui dit-il, vous partez, c'est fort bien fait; mais je ne dois pas vous cacher que vous avez peu d'espoir de recouvrer votre bien. Je connais toutes les ressources de la procédure américaine. C'est un vrai labyrinthe. Vous êtes pauvre, vous aurez contre vous les juges, les jurés, les avocats, tout le peuple qui vous a dépossédé, et pour vous seulement la bonté de votre cause. C'est peu. Ne désespérez pas néanmoins, un miracle peut vous faire rendre justice, et la Providence nous vient en aide quelquefois. Dans tous les cas, il est bon d'essayer. Cette lutte d'un homme contre tout un peuple est digne d'un grand cœur, et si je n'étais retenu à Montréal

par mes propres affaires, je m'offrirais à vous servir de second dans ce duel héroïque. Quelle qu'en soit l'issue, venez me voir à Montréal. Riche ou pauvre, vous trouverez en moi un ami, et peut-être, qui sait? je pourrai vous être utile.

Quelques instans après parut la belle Valentine de Roquebrune. Elle reçut fort bien Bussy. Son sourire, pareil au soleil qui dissipe les nuages, ramena dans le cœur de Bussy la plus charmante gaieté. Elle appuya gracieusement les offres de son frère. L'hospitalité est la vertu favorite des Canadiens. La visite de notre ami avait duré plus de deux heures sans qu'il s'en aperçût. Il sortit enfin et partit pour Scioto-Town. Le Canadien l'accompagna jusqu'à l'embarcadère. Au moment de quitter son nouvel ami : — Où sont vos armes? dit-il.

— Je n'en ai pas, répondit Bussy.

— Quoi! vous allez dans l'ouest, et vous n'avez pas un *revolver*, pas même un *bowie-knife* (1) pour vous faire respecter?

— Bah! le diable n'est pas si noir qu'on le peint.

— Mon cher, souvenez-vous de ceci. Vous allez en pays ennemi. Soyez sur vos gardes. Parlez peu et tenez dans la main la crosse d'un *revolver*. Vous êtes sûr qu'on vous cherchera querelle, et plus sûr encore que vous aurez contre vous tout le monde. Tous les habitans de Scioto-Town sont vos débiteurs. En pareil cas, un coup de couteau est une quittance. S'il vous arrive malheur, qui s'inquiétera de vous? qui recherchera le meurtrier? Ceux qui le verront fermeront les yeux. On vous enterrera au pied d'un chêne, et tout sera dit.

— C'est donc un pays de brigands que l'Ohio?

— Point du tout; c'est un pays bien cultivé, bien peuplé, traversé de plus de chemins de fer que l'Allemagne et la France, où tout le monde sait lire, écrire et compter, — compter surtout. Pour ma part, je ne trouve rien de plus beau sous le soleil. Malheureusement les gens de l'Ohio aiment les procès. C'est un reste de leur origine anglaise. Les procès amènent les querelles, qui amènent les batailles, qui amènent les meurtres. Tout le monde est armé, et il est bien difficile, quand on reçoit un coup de poing, de ne pas rendre un coup de couteau. De là des morts dont personne ne s'inquiète, à moins que la victime n'appartienne à une famille riche et puissante. Les juges sont éligibles : c'est dire qu'ils dépendent des électeurs, et l'électeur élit naturellement celui qui lui a fait ou qui lui fera gagner son procès. De là vient que la justice est si bien rendue. Songez de plus que les dollars sont rares par tout pays, et qu'il est bien commode pour un juré de gagner sa vie en prononc-

(1) Le *bowie-knife*, qu'on appelle aussi quelquefois le *cure-dent de l'Arkansas*, est un couteau à gaîne, large et tranchant, avec lequel les gens de l'ouest terminent ordinairement leurs querelles.

çant ce seul mot : *not guilty*. Qu'importe en effet que le meurtrier soit pendu ou non? La mort du pendu ne rend pas la vie à celui qui a été assassiné; ce n'est qu'un malheur de plus, deux familles en pleurs au lieu d'une. Il est si commode et si profitable de faire grâce!

— Et la loi de Lynch?

— Oui, c'est un usage qui commence à s'établir, et qui sera bientôt général; mais croyez-vous le juge Lynch plus infaillible? Aimez-vous mieux être jugé en dix minutes sur la place publique, par cinq ou six cents personnes qui crient et vocifèrent au lieu d'écouter votre défense, que par un juge corrompu? S'il faut choisir, mon choix est fait : j'aime mieux la corruption du juge que la brutalité de la multitude.

— Vous n'êtes guère partisan des formes républicaines.

— Je le suis, mon cher ami, beaucoup plus que vous ne pensez; mais je hais la tyrannie d'une foule ignorante. Sans doute, ces vices dont je vous parle ne sont pas inhérens à la république. On peut les séparer de la liberté, on le fera quelque jour, j'en suis sûr; mais tant qu'ils subsistent, il faut se tenir sur ses gardes. C'est pourquoi, mon cher cousin, je vous conseille d'être fort prudent, de ne compter que sur vous-même, de fuir les querelles, et, si vous ne pouvez les éviter tout à fait, de fuir au moins le *coroner* et toute espèce de magistrats. Faites-vous justice à vous-même, c'est le plus sûr; d'ailleurs c'est l'usage, et vous savez qu'il faut respecter les usages de tous les pays. Nous devons cette politesse aux étrangers. Adieu, prenez ce *revolver* et ce *bowie-knife;* ne vous en servez qu'à la dernière extrémité, mais alors ne ménagez pas votre homme. Il vaut mieux tuer le diable que d'en être tué. Au revoir. Vous me retrouverez à Montréal.

A ces mots, les deux amis se séparèrent. Bussy était fort triste. Les conseils de Roquebrune lui causaient une impression pénible. En arrivant à la dernière station du chemin de fer, qui n'était qu'à deux lieues de Scioto-Town, il monta dans une diligence, en compagnie d'un homme de cinquante-cinq ans, aux cheveux gris, à la mine respectable, qu'il entendit appeler Samuel Butterfly. C'était en effet le digne père de la belle Cora.

M. Samuel Butterfly avait la mine d'un quaker, un habit à larges basques et à larges poches, un chapeau rond à larges bords, une canne à pomme d'or, un air confit en béatitude et quelque chose de la figure du vieux Franklin. Je parle du vrai Franklin, rusé, positif, égoïste, et non de ce Franklin que les philosophes du XVIIIe siècle habillèrent à leur mode au temps de la guerre d'Amérique, et qui faisait solennellement bénir son petit-fils par Voltaire mourant. Le vrai Franklin, prudent, réservé, contenu, incapable d'une mauvaise action, parce que les mauvaises actions sont rejetées par la

doctrine de l'intérêt bien entendu, est demeuré le plus parfait modèle de l'homme civilisé, qui n'a jamais rien à démêler avec la loi. Le vénérable Samuel Butterfly au contraire ne pouvait pas se vanter de n'avoir jamais connu la justice humaine. Tour à tour matelot, imprimeur, chirurgien, épicier, marchand de bois, avocat, il avait fait quatre banqueroutes, après lesquelles sa fortune était estimée à plus d'un million de dollars (cinq millions de francs). La dernière donnera une idée des trois autres. Il avait acheté pour un million cinq cent mille dollars de salaisons qu'il expédiait à New-York. Un mois après, il annonce à ses créanciers que sa spéculation n'a pas réussi et qu'il est ruiné; en même temps il leur offre cinquante pour cent de leurs créances. L'un d'eux, se défiant de ses paroles, lui intente un procès. Samuel Butterfly, qui avait déjà vendu toutes ses propriétés, s'avance devant le tribunal, et les yeux levés au ciel, d'une voix ferme, il jure qu'après avoir donné cinquante pour cent, il ne possèdera plus rien. Le créancier s'exécute, reçoit son argent, donne quittance, et le lendemain Samuel Butterfly rouvre boutique sans que personne ose lui reprocher son parjure de la veille. En tout autre pays, il eût passé pour un coquin; à Scioto, on lui envia son bonheur et son habileté. Au reste, bon mari, bon père, assidu aux prières publiques, il suivait avec une ferveur exemplaire les offices des méthodistes. Il était devenu par ses intrigues le chef du parti démocratique à Scioto-Town et le maire de la ville.

Tel était le vénérable personnage qui s'arrêta à Scioto-Town en même temps que notre ami Bussy. Cette rencontre n'était pas l'effet du hasard. Samuel était à New-York avec sa fille le jour même où le jeune Français avait offert son cœur à miss Butterfly, et l'aimable Cora l'avait prévenu des projets de Bussy. Samuel, inquiet, était parti sur-le-champ pour ameuter contre l'ancien propriétaire de Scioto tous les journaux démocratiques. Dans un pays où l'opinion publique décide de tout, les journaux sont une arme mortelle. Quiconque a dans sa main cette arme est maître de la vie et de l'honneur de son adversaire. Il peut le calomnier, le diffamer, et le pousser à toutes les extrémités, même au suicide. Butterfly le savait, et comptait venir aisément à bout d'un étranger qui n'avait ni amis, ni influence dans le pays. Il était parti de New-York par le même convoi qui avait transporté Bussy, et, sans se faire connaître, il avait étudié d'avance le caractère et les manières de son ennemi. Il n'eut pas de peine à voir que le Français, vif, résolu, audacieux, serait difficile à effrayer.

En arrivant, il fit venir son fils, M. George-Washington Butterfly. On sait qu'il est d'usage aux États-Unis de donner à beaucoup d'enfans le nom du fondateur de la république. L'enfant n'est pour cela ni meilleur ni pire. M. George-Washington Butterfly était un homme

de trente ans environ. Sa taille était moyenne, son visage basané, ses traits osseux et durs, son front perpendiculaire comme un mur, son nez anguleux et effilé comme une lame de rasoir, ses yeux enfoncés et sombres, sa démarche raide et automatique. Ses tempes serrées, ses veines contractées, ses pommettes saillantes, donnaient à ce jeune *gentleman* un aspect dur et presque repoussant.

La maison de Samuel Butterfly était nouvellement construite, comme toutes celles de Scioto-Town, car la ville n'existait que depuis six ans. Elle était faite de ce marbre gris-brun qui est si commun à New-York et à Philadelphie. L'entrée était magnifique. L'architecte avait pris pour modèle le portique du Parthénon. Les Américains n'ont pas d'architecture qui leur soit propre; leurs maisons et leurs monumens sont copiés sur ceux des autres nations. C'est une grande économie de temps et d'imagination. Quant à l'argent, c'est la chose dont ils sont le plus avides et le plus prodigues. L'Américain semble avoir pris la devise de César : Tout avoir pour tout dépenser.

Samuel Butterfly reçut son fils dans le parloir, qui était tapissé avec un luxe inconnu en France. Notre belle patrie se sert du tapis comme du thé, — les jours de gala : ce sont deux objets de luxe qu'on ne permet qu'aux malades ou aux grands seigneurs. Le vieil Américain n'était ni l'un ni l'autre, mais il aimait le comfortable. Quand George-Washington entra, son père lui dit : — Quoi de nouveau, George?

— Le cochon salé est à trois *cents* la livre.

— Bien. Il vaut six *cents* à New-York. Achetez-en cent mille livres. et expédiez-les sur-le-champ à la maison Wright et Cᵉ.

— Le sucre d'érable vaut dix cents la livre.

— Attendez qu'il baisse, et vous achèterez. Est-ce tout?

— C'est tout.

— Bien. George-Washington, j'ai une nouvelle à vous annoncer.

— Ma sœur est mariée?

— Plût à Dieu! Mais la sotte restera fille, je crois. Le propriétaire de Scioto-Town arrive aujourd'hui même.

— Le propriétaire!

— Oui, ce Français qui avait acheté la forêt sur laquelle vous et moi nous avons bâti notre maison et la plus grande partie de notre fortune.

— Eh bien! il faut le jeter à l'eau.

— J'y pensais; mais vous ne voulez pas sans doute vous charger de cette besogne?

— Pourquoi non, mon père? Je me chargerai toujours avec plaisir de toute besogne qui peut contribuer à la sécurité de la maison Samuel Butterfly et fils.

— C'est bien dit, mais il faut prendre des précautions. Malheureusement personne n'est plus intéressé que nous à faire disparaître le Français; le tiers de la ville nous appartient, et s'il réclame son bien, nous paierons à nous seuls la plus forte part de l'indemnité.

— Nous ne paierons rien, mon père. Assemblez un *meeting*, annoncez que le Français veut déposséder tous les habitans de Scioto. Ameutez le *Scioto-Herald*, le *Scioto-Pioneer*, le *Morning-Enquirer*, tous les journaux dont vous disposez, et quand l'indignation publique sera au comble contre l'étranger, quand la mine sera bien chargée, mettez-y le feu. Ce sera un déchaînement général. S'il n'est pas pendu, il craindra de l'être, et fuira jusqu'en France. De toute façon nous en serons délivrés.

— Peut-être, George-Washington; mais tu peux te tromper dans tes calculs. J'ai vu ce jeune homme de près, et je le crois de force à résister. Nous n'avons pas affaire au premier venu.

— Tant mieux. Le succès n'en est que plus assuré. Le croyez-vous homme à se battre?

— Que sais-je? Les Français ont la tête chaude, surtout en pays étranger. Est-ce que tu voudrais l'appeler en duel?

— Moi, mon père! Point du tout. A quoi bon livrer au hasard ce que la prudence peut assurer? Vous connaissez mes deux témoins?

— Tes deux Irlandais?

— Oui, Jack et Patrick. Pour un dollar par tête, ces drôles prêtent serment et jurent tout ce qu'il me plaît de leur demander.

— Peste! voilà de précieux coquins!

— N'est-ce pas? Supposez maintenant que je rencontre votre Français dans la rue... A propos, quel est son nom?

— Bussy.

— Où est-il logé?

— A l'hôtel Bennett.

— Bien. Supposez que je le rencontre, — cela se voit tous les jours, — que je lui parle, et qu'il me réponde d'une façon dont je me trouve offensé; tout cela est possible. Supposez encore que, dans un mouvement de colère, je lui tire à bout portant dans la tête deux ou trois coups de *revolver*... Jack et Patrick témoigneront au besoin qu'il a tiré le premier. N'est-ce pas admirablement combiné?

— Admirablement; mais croyez-moi, George-Washington, défiez-vous des moyens violens. Ce Bussy est peut-être armé. Si vous ne le tuez pas du premier coup, il vous tuera, et le témoignage de Jack et de Patrick dans ce cas ne peut vous servir de rien.

— Soyez sans crainte, cher père. Je tue les hirondelles au vol avec mon *revolver;* à trois pas, je ne manquerai pas un ennemi.

— Que la bénédiction de Jehovah soit sur vous et sur vos armes, mon cher fils!

Pendant cette conversation, Bussy s'était établi à l'hôtel Bennett, et tout d'abord prenait langue avant d'annoncer ses projets. Il alla consulter un avocat auquel, avant toutes choses, il promit mille dollars, et cinq mille dans le cas où on lui rendrait sa propriété; puis il exposa son affaire. Pendant qu'il parlait, l'avocat faisait ses réflexions. — Voilà une belle cause, pensait-il, et qui peut faire ma réputation et ma fortune; malheureusement j'aurai contre moi toute la ville, et je vais devenir horriblement impopulaire. A toutes les élections, je serai rejeté. On dira : C'est ce Mason, l'avocat du Français, celui qui a voulu dépouiller ses concitoyens. Mon avenir politique est perdu. Je n'entrerai ni dans la législature de l'état ni dans le congrès. La patrie sera privée à jamais de mes services. De plus, je me fais de puissans ennemis, entre autres ce Samuel Butterfly, cet hypocrite coquin qui dispose de tout à Scioto-Town. Il dépensera cent mille dollars, s'il le faut, pour me ruiner. J'ai femme et enfans. Il faut vivre. Ma foi, au diable le Français et ses réclamations inopportunes! qu'il prenne un autre avocat. Je m'en lave les mains comme Pilate... D'un autre côté, mille dollars, c'est une belle somme. C'est le prix d'un an de travail. Après tout, je ne m'engage pas à gagner son procès, mais à le plaider. Que je le plaide bien ou mal, peu importe, les mille dollars sont à moi... Oui, mais je me connais : je suis naturellement éloquent, je m'oublierai, j'aurai des distractions, j'attendrirai les juges, et j'aurai Samuel Butterfly et toute la ville de Scioto sur les bras pendant le reste de ma vie. Voyons, n'y a-t-il pas moyen de ne perdre ni les mille dollars, ni la popularité, ni l'amitié de Samuel Butterfly?... J'y suis. Eh! eh! manger à deux râteliers, c'est le moyen d'être bien nourri.

Par suite de ces réflexions, maître Mason assura Bussy que sa cause était imperdable, qu'il n'obtiendrait pas à la vérité la restitution de sa forêt, puisqu'elle était devenue le sol même de la ville, mais qu'il se faisait fort d'obtenir une indemnité de plus de cinq cent mille dollars. — Ayez confiance en moi, dit-il en terminant, je vous garantis le gain de votre procès.

Bussy le remercia et sortit. Maître Mason courut aussitôt chez le redouté Samuel Butterfly et lui offrit ses services. Celui-ci loua son zèle, le remercia de sa trahison et le pria d'entretenir Bussy dans son erreur et de l'emmener pendant quelque jours à la campagne, pour donner à ses adversaires le temps de soulever contre lui le peuple de la ville. L'avocat y consentit, invita Bussy à chasser le daim avec lui, et tous deux partirent le soir même.

Le lendemain, *le Scioto-Herald* contenait l'annonce suivante :

« ***Perversité inouie! Impudens mensonges d'un Français! Faux titres de propriété de Scioto-Town!!!***

« Tous les jours, les plus infâmes scélérats de l'Europe viennent

chercher un asile dans notre belle et généreuse patrie. Ils apportent avec eux la contagion pestilentielle des pays où règne le despotisme. L'un de ces misérables, un Français du nom de Bussy, s'est présenté hier chez M. Mason, avocat, et a produit de prétendus titres de propriété d'après lesquels le sol même sur lequel Scioto-Town est construit aurait été, dit-il, vendu à son père. Ce faussaire impudent n'a pas craint de contrefaire le sceau sacré du gouvernement fédéral. Nous espérons que tous les bons citoyens s'uniront pour chasser honteusement, comme il le mérite, ce misérable, opprobre de la France et de la libre Amérique. Faut-il le fouetter, ou le pendre, ou le rouler tout nu dans du goudron? C'est ce que la sagesse des citoyens décidera. »

Cet article, rédigé par le vieux Samuel, fut répété avec des commentaires encore plus violens par tous les autres journaux. Ce fut un déchaînement universel. La plupart des habitans de Scioto se souciaient très peu de la légitimité de leurs titres. Aux États-Unis, tout possesseur, quelle que soit l'origine de la possession, se regarde comme le véritable propriétaire. Ce principe, utile dans les premiers temps de la colonisation et dans les territoires mal peuplés, est d'une application fort dangereuse dans les états riches et cultivés, comme l'Ohio. Les citoyens de Scioto regardaient Bussy, quel que fût son titre, comme un spoliateur. Samuel Butterfly profita de l'indignation publique pour convoquer un *meeting* sur l'esplanade qui domine Scioto-Town. Cette ville si nouvelle est dans une situation admirable. Adossée à un demi-cercle de collines boisées au bas desquelles coule le ***Red-River***, elle s'étend d'abord dans la plaine que traverse le Scioto et s'élève en amphithéâtre au-delà du ***Red-River***. Un pont jeté sur ce ruisseau unit la ville basse à la ville haute. Hors de la ville, et dominant l'embouchure du ***Red-River*** et du Scioto, s'élève un plateau assez étendu d'ou l'où aperçoit toute la ville et une partie de la vallée du Scioto : c'est là que les miliciens font l'exercice à feu; c'est aussi le lieu où se tiennent les assemblées populaires.

Toute la ville fut fidèle au rendez-vous donné par le vieux Samuel. La curiosité publique était excitée par le langage des journaux, et nulle part autant qu'aux États-Unis les citoyens n'ont le goût des affaires publiques. C'est la seule récréation des *Yankees*. Plus de quinze mille personnes, hommes, femmes et enfans étant réunis sur l'esplanade, Samuel Butterfly s'avança sur la plate-forme, et dit d'une voix grave et solennelle :

« *Ladies* et *gentlemen*,

« Si jamais nation puissante a été comblée depuis sa naissance des bénédictions de la divine Providence, c'est assurément la libre, grande et généreuse nation américaine. Pas une année, depuis tant

d'années que nous avons proclamé notre indépendance, n'a cessé d'ajouter de nouvelles gloires et de nouvelles prospérités au faisceau de gloires et de prospérités que les années précédentes avaient déjà entassées sur nous. La grande république, qui baigne ses pieds dans la mer du Mexique, étend son bras droit sur le Pacifique et son bras gauche sur l'Atlantique. Des millions d'hommes peuplent aujourd'hui les solitudes que les daims seuls et les *buffalos* connaissaient avant l'arrivée de Walter Raleigh et de William Penn sur ces fortunés rivages. Des villes immenses s'élèvent sur le bord de ces fleuves que sillonnaient les barques des Indiens, et des chemins de fer portent d'une extrémité de l'Union à l'autre ce blé qui remplit nos greniers et que l'Europe nous envie. Mais où trouverons-nous, dans les limites de l'Union et peut-être sur la terre habitable, un pays plus aimable et plus beau que notre chère vallée du Scioto, dont la source glacée sort des entrailles profondes de la généreuse terre de l'Ohio, et arrose de ses eaux bienfaisantes, que grossit le *Red-River*, cette ville puissante, l'ouvrage de nos mains et l'orgueil de notre cœur? Qui a construit ces maisons dont l'architecture variée réunit toutes les beautés des monumens les plus merveilleux de l'Europe ancienne et moderne? Quel architecte, quel ingénieur a tracé ces larges rues qui se coupent à angle droit avec une admirable symétrie? Qui a réuni les prodiges de l'art à ceux de la nature en entremêlant de prairies, d'étables à porcs et de fertiles pâturages nos places publiques et nos carrefours? Qui... si ce n'est ce peuple industrieux, puissant dans les travaux de la matière comme dans les travaux de l'intelligence, qui tient d'une main également ferme la charrue et l'épée, et que les nations jalouses proclament, malgré elles, le plus grand, le plus magnanime, le plus intrépide et le plus riche du monde entier? »

Ici Samuel Butterfly s'essuya le front. Son exorde était terminé. D'immenses et unanimes applaudissemens attestèrent l'effet de sa pompeuse éloquence. Il continua :

« Qui ne croirait, citoyens, à l'éternelle durée d'une œuvre si belle? Mais les décrets de la Providence sont impénétrables. Un étranger, un Amalécite, est venu, qui a vu la gloire et la puissance du peuple d'Israël, et qui a voulu verser sur nos têtes les cendres de l'opprobre et de la désolation. Il a voulu qu'on dît de nous à l'avenir les paroles du prophète : « La ville d'Ar a été ravagée pendant la nuit, et Moab a gardé le silence; ses murs ont été détruits, et Moab est resté dans la stupeur. » Oui, citoyens, un Français a osé former l'abominable projet de nous chasser de nos maisons, de renverser notre ville, de nous dépouiller de nos biens, nous les libres enfans de l'Amérique, et de s'établir en maître dans nos foyers en disant : Cette vallée est à moi, cette ville est à moi; c'est pour

moi que le Scioto coule dans ces plaines, pour moi qu'il arrose le pied des collines, pour moi que les prairies sont couvertes de troupeaux, et que les bateaux portent à l'Ohio le bois, la viande, le blé, et rapportent les produits des îles! »

A ces mots, un grognement formidable sortit de la foule et interrompit l'orateur. Heureusement Bussy était absent. Accompagné de maître Mason, il chassait tranquillement le daim à quelques lieues de Scioto-Town. Le vieux Samuel exposa longuement les prétentions de Bussy, et déclara qu'il n'avait aucun droit sur la vallée du Scioto. Il assura qu'un habile faussaire avait fabriqué ses titres de propriété et appliqué sur l'acte qu'il présentait le sceau du commissaire des terres publiques de Washington. On croit aisément ce qu'on désire. Tous les assistans étaient intéressés à la condamnation de Bussy. Personne ne s'avisa de discuter les mensonges de Butterfly. Après plusieurs discours d'une violence tout américaine, le *meeting* prit à l'unanimité la résolution suivante :

« Résolu que Charles Bussy, soi-disant propriétaire du sol de Scioto-Town, en réalité faussaire impudent, sera dépouillé de ses habits, plongé dans un tonneau de goudron liquide et roulé dans un amas de plumes;

« Résolu qu'il sera chassé du comté avec défense d'y revenir, sous peine d'être pendu;

« Résolu que le *meeting* vote des remerciemens à M. Samuel Butterfly pour avoir rempli ses fonctions de maire avec tant de courage, et qu'il offrira une coupe d'argent en récompense à ce pieux et digne *gentleman.* »

Ces résolutions prises, l'assemblée se dispersa.

Bussy ne revint que le lendemain soir à Scioto-Town, suivi de son perfide avocat. En rentrant à l'hôtel Bennett, il soupa et monta dans sa chambre. Il était plein de gaieté et d'espérance de recouvrer, sinon sa forêt coupée et brûlée, du moins une magnifique indemnité. Il jeta les yeux par hasard sur le *Scioto-Herald,* et lut avec étonnement le compte-rendu du *meeting* de la veille. Le compte-rendu se terminait ainsi : « Il est probable que ce misérable faussaire n'a pas attendu le châtiment que lui réservait l'indignation publique. On croit que son avocat, maître Mason, lui a fait comprendre le danger auquel il s'exposait, et l'a conduit lui-même aux frontières du comté. De bonne foi, nous préférons ce dénoûment, car il nous répugnait de souiller nos mains du sang d'un si vil coquin. »

J'aurais peine à décrire la fureur de Bussy. Il se leva, les yeux étincelans, les poings serrés, boutonna son habit, visita les amorces de son *revolver,* et courut aux bureaux du journal. Certes, s'il eût rencontré l'éditeur du *Scioto-Herald,* ce jour eût été le dernier du malheureux journaliste. Heureusement la nuit était venue, les bu-

reaux étaient fermés, et Bussy fut forcé de se coucher sans avoir tué personne.

La nuit porte conseil. Notre héros, en lisant les noms des orateurs du *meeting*, devina que le vieux Samuel Butterfly était le principal auteur de la calomnie; *is fecit cui prodest*. Il résolut de lui demander raison de sa conduite et de le forcer à se rétracter. Il se voyait seul en face d'une foule d'ennemis, mais ce n'était pas un homme ordinaire que notre ami Bussy. Il avait l'âme naturellement intrépide et vigoureuse. S'il tenait peu à l'argent et dédaignait sa fortune perdue, il ne voulait pas reculer, même devant une force supérieure et irrésistible. Il grinçait des dents à la seule pensée de s'en aller sans avoir rien fait, et de laisser parmi les *Yankees* un nom déshonoré. Ajoutons qu'il était Français, et qu'il croyait tenir le drapeau de la France en pays étranger. Abaisser ce drapeau, n'était-ce pas abaisser la patrie? Ces réflexions lui vinrent à l'esprit avec la rapidité de l'éclair, et il résolut de se faire justice à lui-même ou de mourir.

Dès le matin, il s'habilla avec soin, mit son *revolver* dans la poche de son paletot, son *bowie-knife* sur sa poitrine, déjeuna tranquillement, et sortit pour aller rendre visite à Samuel Butterfly. Toute la ville le connaissait déjà. Les étrangers sont rares à Scioto-Town, et la physionomie ouverte et énergique du jeune Français ne ressemblait guère aux visages contractés, osseux, basanés et tristes qui forment la majorité des visages américains. Une jeune et jolie Irlandaise qui faisait le service de l'hôtel Bennett, qui avait entendu les discours qu'on tenait dans la ville contre le voyageur étranger, fut touchée de pitié en le voyant sortir. Elle l'arrêta sur le seuil de la porte et le pria de rester à l'hôtel.

— Ma belle enfant, dit Bussy, cela m'est impossible. Il faut que je sorte.

— Prenez garde, monsieur. On dit de vous des choses horribles, et Patrick m'a conté que vous vouliez assassiner M. George-Washington Butterfly.

— Qu'est-ce que ton ami Patrick?

— C'est un brave Irlandais qui me fait la cour et qui n'a qu'un défaut, celui de se coucher au soleil pendant le jour et de boire du whiskey toute la soirée. Tenez, le voilà qui nous regarde.

En effet, le bon Patrick et son ami Jack, pressés de gagner leur dollar, épiaient toutes les démarches de Bussy. Celui-ci s'en aperçut et ne s'en inquiéta point. La colère dont il était transporté ne lui permit pas de songer au danger. Il se fit indiquer la maison de Samuel Butterfly, et entra. Les deux Irlandais, qui le suivaient de près, entrèrent presque en même temps.

George-Washington et Samuel étaient occupés à déjeuner quand

on annonça l'arrivée du Français. Samuel pâlit et devina l'intention de Bussy; mais George-Washington tira de son secrétaire un *revolver*, le mit sur la table, à portée de sa main, et continua son déjeuner. Il avait été marin pendant deux ans, et l'on assure même qu'il faisait la traite sur les côtes d'Afrique. Habitué à casser la tête d'un nègre indocile ou à le fouetter sans pitié, il ne faisait pas beaucoup de cas de la vie des hommes.

Bussy entra d'un pas ferme et marcha droit à Samuel Butterfly.

— Monsieur, dit-il, me reconnaissez-vous?

Samuel pâlit et jeta un coup d'œil suppliant à son fils. Celui-ci voulut intervenir.

— Ce n'est pas ainsi qu'on se présente, monsieur, dit George-Washington. Quel est votre nom?

Bussy le regarda fixement avec mépris.

— Prenez patience, dit-il, votre tour viendra. Et vous, Samuel Butterfly, répondez à la question que je vais vous faire. Pourquoi m'avez-vous, avant-hier, en plein *meeting*, appelé faussaire impudent?

— Monsieur, dit Samuel en tremblant, on m'a trompé. Je vois bien que vous êtes un *gentleman*.

— Lâche coquin, dit Bussy d'une voix éclatante, demande-moi pardon à genoux.

Et il saisit au collet le vieux Butterfly.

— C'en est trop, interrompit George-Washington; *gentleman* ou non, tu me paieras cher cet affront.

En même temps il se leva et voulut se précipiter sur Bussy. Les deux Irlandais, qui épiaient cette scène à la porte de la salle à manger, entrèrent en brandissant d'énormes couteaux; mais le jeune Français leur présenta au visage les canons de son *revolver* et les tint en respect pendant quelques secondes.

— Quatre contre un! dit-il. Je reconnais votre prudence, Butterfly père et fils; mais prenez garde, je vous retrouverai quelque jour. Place maintenant!

Des deux mains il saisit la table sur laquelle était servi le déjeuner et la renversa sur ses adversaires; puis il traversa la salle à manger, tenant de la main gauche son *bowie-knife*, et de l'autre son *revolver*. Patrick le blessa au bras d'un coup de couteau. Il se retourna, le renversa d'un coup de pistolet, ouvrit la porte, suivit le corridor et se trouva dans la rue. Au même moment, George-Washington Butterfly, revenu de sa surprise, lui tira un coup de pistolet qui l'atteignit à l'épaule gauche. Bussy, furieux, revint sur son ennemi et tira à son tour. La balle manqua le but et frappa le mur opposé. Les domestiques criaient: Au meurtre! Jack, le second Irlan-

dais, et quelques voisins du vieux Samuel se précipitèrent sur lui.

George-Washington se préparait à tirer un autre coup de pistolet. La foule s'amassait dans la rue et criait : Mort au Français! Bussy jugea prudent de faire retraite. Il courut jusqu'au bout de la rue. Sans chapeau, les yeux brillans de fureur, la poitrine ensanglantée, il effrayait tout le monde. On s'écartait pour le laisser passer, et on courait sur sa trace sans savoir pourquoi. Les deux Butterfly, les Irlandais et les spectateurs criaient de toutes leurs forces : Arrêtez le meurtrier, le brigand, le faussaire! mais personne n'osait mettre la main sur lui. Il arriva ainsi au Scioto. Au-delà étaient la forêt et la liberté. Il n'hésita point et se jeta à la nage dans la rivière. Le courant n'est pas très rapide, mais l'eau est profonde, et Bussy, blessé, embarrassé d'ailleurs par ses habits, eut grand'peine à gagner l'autre rive. Heureusement la ville n'a pas de pont sur le Scioto. Quelques-uns de ses ennemis, plus animés que les autres, voulurent le poursuivre et passer la rivière en bateau; mais le vieux Butterfly ne fut pas de cet avis, il déclara qu'il pensait comme César, qu'il faut faire un pont d'or à l'ennemi qui se retire. Cette sage maxime fut généralement goûtée, et Bussy continua tranquillement sa route.

Il était fort mal à son aise. Ses blessures, quoique légères, lui causaient de cruelles douleurs, et la perte de son sang l'avait affaibli. — Pardieu! se dit-il, j'ai fait une belle besogne, et mon ami Roquebrune va bien rire de ma simplicité. J'arrive, on m'appelle faussaire, je me fâche, on me tire des coups de pistolet, et je me sauve. Voilà une brillante campagne. Par saint Chrysostôme, que je sois abandonné de Dieu, si je ne coupe les oreilles à toute l'infâme race des Butterfly!

Tout en maudissant sa destinée et la famille Butterfly, il s'était enfoncé dans la forêt, et marchait au hasard vers le nord. La nuit approchait, il n'y avait pas de chemins tracés; il fut forcé de s'arrêter sous un arbre, près d'une source d'eau claire. Il but et lava ses blessures. Il avait grand faim, mais ce n'était pas le moment de dîner. Il amassa du bois sec, y mit le feu et s'endormit tranquillement. Le lendemain, au point du jour, il s'éveilla, et se leva fort étonné de voir un serpent à sonnettes qui avait passé la nuit auprès de lui, moelleusement enveloppé dans son propre paletot. Le serpent, jeté brusquement à terre, s'enfuit, et Bussy continua sa route. Un heureux hasard le conduisit vers une ferme isolée où des fermiers allemands lui donnèrent l'hospitalité. Par un bonheur plus grand encore, il avait conservé son portefeuille en fuyant. Grâce à ce vil métal, qui a plus de puissance que le génie et la vertu, il gagna promptement le *Ohio and Erie railroad* et les chutes du Niagara. De là, il descendit le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent jus-

qu'à Montréal, où son ami Roquebrune fut fort étonné de le revoir si tôt.

Cependant, lorsque Bussy eut raconté son aventure et ses projets de vengeance, le Canadien lui dit : — Mon cher cousin, tu as fort bien fait d'agir ainsi. Un Français ne doit pas reculer; il faut qu'il aborde l'ennemi militairement, à la baïonnette, comme faisaient nos pères. La baïonnette n'a pas réussi; eh bien! c'est un malheur réparable. Vous jouez, Butterfly et toi, une partie dont l'enjeu est d'un million. Butterfly a la première manche, et cela est juste, car il est plus expérimenté que toi; mais tu auras ta revanche, et la *belle*, je te le garantis. Ce coquin de *Yankee* sera mystifié à son tour, ou le diable m'emporte! En attendant, reste ici, guéris-toi et compte sur moi.

Bussy le remercia avec effusion, et devint son hôte. La belle Valentine vint à son tour et écouta son histoire avec une émotion qui fit palpiter le cœur de notre héros. C'était la plus aimable Canadienne qu'on eût jamais vue au Canada, où les femmes sont si belles. Elle avait une douceur et une gaieté charmantes; ses yeux, d'une expression modeste et réservée, avaient cette éloquence à laquelle rien ne résiste. Elle écoutait comme on parle. Ses manières étaient simples; une dignité naturelle éloignait toute idée de familiarité. Au bout de quelques jours, Bussy ne songeait ni au Scioto, ni à la famille Butterfly, ni à sa vengeance; il ne songeait plus qu'à Valentine. Cependant il n'osait déclarer son amour. Défiez-vous de ceux qui expliquent trop bien leur souffrance; ceux-là n'ont jamais aimé. Bussy fut embarrassé pour la première fois. D'ailleurs Valentine était riche, et il était ruiné. Il craignait l'odieux soupçon qui pèse toujours sur le pauvre; il garda le silence. Enfin, ses blessures étant guéries, il partit avec Roquebrune pour Scioto-Town. Le voyage dura plusieurs jours, et les deux amis se désennuyèrent en parlant philosophie. Que peut-on faire de mieux quand on voyage? Bussy, aigri par sa mésaventure, maudissait les sociétés modernes et la démocratie. Roquebrune se moquait de sa misanthropie. — Te voilà fort en colère, disait-il, parce qu'un coquin de *Yankee* t'a joué un méchant tour! Tu maudis la démocratie, parce que ce Butterfly est un démocrate. Retourne en Europe, si tu ne sais pas subir les inconvéniens de la liberté. Il n'est pas de rose sans épine; il n'est pas de république sans Butterfly.

— L'Amérique est haïssable, répondait Bussy, mais l'Europe est pire encore. Je le dis à regret, des signes trop manifestes nous montrent que notre vieux soleil est à son déclin. Ses rayons refroidis nous éclairent encore, mais ne nous réchauffent plus. Pâles et débiles enfans de la terre, instrumens aveugles de l'implacable nécessité, emportés dans le tourbillon des planètes, étourdis par le bruit des sociétés

humaines qui s'écroulent et tombent en poussière, nous touchons, presque sans nous en apercevoir, à l'heure dernière. Quand notre globe sublunaire sera nivelé comme une plaine, rasé comme un ponton, cultivé comme un jardin, peuplé comme une ville; quand nous tiendrons en main la foudre, rassemblant ou dissipant à volonté les nuages; quand nous voyagerons dans les vastes plaines de l'air avec l'aide et la rapidité des vents (et tout cela sera fait dans un siècle), prenons garde, notre œuvre sera terminée; nous aurons usé et abusé de la nature, et elle se vengera. Un jour la race humaine sera toute-puissante, et le lendemain elle mourra...

— Bien prêché, misanthrope! s'écria Roquebrune. Allons maintenant dauber le Butterfly.

Les deux voyageurs arrivèrent à l'entrée de la nuit dans Scioto-Town. Ils allèrent se loger dans une maison écartée, à quelque distance de la ville, afin que personne ne pût reconnaître Bussy. Son ami, sans prendre de repos, alla tout droit rendre visite à Samuel Butterfly.

Le vieux *Yankee* croyait n'avoir plus rien à craindre de Bussy. Toute la ville avait payé un juste tribut d'éloges à sa fermeté et à sa dextérité. Cette affaire, qui aurait dû le perdre, n'avait fait qu'accroître son crédit. Le sentiment moral se développe tard et lentement dans les sociétés naissantes. Dans les forêts, le premier besoin est de vivre; celui de bien vivre ne se fait sentir que longtemps après. J'oserais presque dire que le goût du bien-être et celui de la vertu, qui cependant ne se ressemblent guère, croissent simultanément. Ce n'est pas que l'un mène à l'autre, il s'en faut de beaucoup, mais tous deux sont presque également nécessaires dans une nation. L'exemple des hommes d'élite qui ont aimé la vertu pour elle-même ne peut pas servir de règle générale, et la foule est beaucoup plus sensible aux doctrines de l'intérêt bien entendu qu'à la gloire du dévouement et du sacrifice.

Ce jour-là, Samuel était tranquillement assis au coin du feu, et alignait avec une satisfaction visible des colonnes de chiffres. Il venait de terminer son inventaire. — Un million cinq mille six cent cinquante-trois dollars! dit-il en posant la plume et se frottant les mains. Voilà une somme qui ferait sourire Cora et ce cher louveteau de George-Washington; mais je suis solide encore, Dieu merci! et ils attendront longtemps ma succession.

Au même moment, on annonça le chevalier de Roquebrune. Samuel se leva, et, sans desserrer les dents, à la mode américaine, il lui secoua la main.

— Monsieur, dit le Canadien, je viens vous rendre visite de la part d'un ami, M. Charles Bussy.

Samuel se leva, feignant l'indignation. — Qui? ce misérable faus-

saire, cet assassin qui a voulu tuer mon fils et moi, et que j'aurais dû faire pendre?

— Il est vrai, dit Roquebrune avec sang-froid, que l'un de vous deux devrait être pendu. C'est l'avis de mon ami aussi bien que le vôtre. Lequel des deux? C'est ce que je n'ose décider.

— Monsieur, dit Samuel, êtes-vous venu pour m'insulter dans ma propre maison?

Et il tira violemment le cordon de la sonnette.

— Mon cher Butterfly, dit Roquebrune avec le même sang-froid, si quelqu'un fait un pas vers moi, je vous brûle la cervelle.

Samuel se rassit effrayé. Un domestique irlandais entra.

— Tom, dit-il, apportez du bois.

Tom obéit, et Roquebrune reprit : — Parlons franchement. Bussy vous gênait, vous avez voulu le faire périr, c'est trop juste; mais il a la vie dure. Vous l'avez calomnié, vous avez ameuté contre lui toute une ville; vous l'avez à moitié assassiné; il ne s'en porte que mieux. Il est plus riche que vous...

— Eh! s'il est riche, interrompit Samuel, pourquoi veut-il nous dépouiller?

— Pourquoi, vieux Butterfly? Pour une raison fort simple. Combien vous a valu votre première banqueroute?

— Rien, si ce n'est l'estime de mes concitoyens, répondit gravement Samuel.

— Et cent mille dollars! Et la seconde? et la troisième? et la quatrième? Je connais vos affaires aussi bien que vous-même. Vous avez maintenant un million de dollars, et vous comptez bien mériter encore deux ou trois fois avant de mourir l'estime de vos concitoyens. Eh bien! mon ami Bussy, qui est aussi insatiable que vous, et qui est deux fois millionnaire, ne mourra pas content s'il n'a ses quatre millions.

— Quatre millions de dollars, grand Dieu! Vous ne les trouveriez pas dans tout Scioto.

— On les trouvera; c'est moi qui le garantis.

Samuel sourit silencieusement.

— Oui, je te devine, vieux Butterfly, continua Roquebrune. Tu veux dire que la ville entière se soulèvera contre nous, et que nous serons lapidés; mais apprends que nous avons trouvé un moyen de séparer ta cause de celle des gens de Scioto. Tu as voulu faire tuer Bussy, et lui te réduira à la mendicité.

— Je l'en défie, répondit Butterfly.

— C'est toi qui as commencé le vol, c'est toi qui paieras pour tous. Un tiers de la ville t'appartient. Tu seras forcé de le rendre et de payer une indemnité énorme. Bussy est assez riche pour te traî-

ner devant tous les tribunaux et te contraindre à restituer vingt fois la valeur de sa forêt.

— Bon! dit Samuel, je connais les juges; avec quelques dollars, on obtient tout ce qu'on désire.

— Bussy a plus de milliers de dollars qu'il n'y a de cheveux sur ta tête pelée, et il te poursuivra jusqu'à ce que l'un de vous deux soit ruiné.

— Eh bien! soit; j'accepte le combat. J'aurai pour moi l'opinion publique.

— Admirable! et tu crois que l'opinion publique se soucie de toi! Tu sais bien que le peuple aime la justice quand elle ne lui coûte rien. Dès qu'on saura que Bussy n'en veut qu'à toi seul, et qu'il est assez fort pour te perdre, tu seras perdu et déshonoré.

— Voyons, dit Samuel, ce n'est pas pour le plaisir de m'effrayer que vous me faites toutes ces menaces. Où voulez-vous en venir?

— Ah! nous nous entendons enfin, mon brave homme! Tu as une fille à New-York.

— Vous la voulez en mariage? dit Samuel. Eh! que ne parliez-vous plus tôt, je vous l'aurais donnée de grand cœur, mais sans dot, vous savez?

— Prends-tu mon ami pour un pingre de ton espèce? s'écria Roquebrune. Bussy est amoureux de ses beaux yeux, et non pas de sa dot.

— Eh bien! je leur donne ma bénédiction; mais Cora voudra-t-elle de lui? Elle m'a dit qu'il était ruiné.

— C'est une épreuve qu'il a voulu lui faire subir. Bussy a plus de deux millions de dollars en bonnes terres de France.

— Et cette sotte l'a refusé?

— Ce n'est pas un jugement sans appel, dit le Canadien.

— Mais votre ami n'en est-il pas offensé?

— Lui! point du tout. C'est la modestie même. Il est d'ailleurs fort économe, et j'ai cru m'apercevoir qu'il était bien aise que miss Cora aimât l'argent autant que lui. C'est une passion si naturelle et si noble!

— N'est-ce pas? dit le vieillard. Cela fait hausser les épaules de voir de petits jeunes gens parler avec dédain de ce qui fait le bonheur de la vie, de cet argent, le seul ami qui ne trahisse jamais!

— A propos, dit Roquebrune, croyez-vous qu'on nous donnera deux millions de dollars pour indemnité?

— Indemnité de quoi?

— De notre forêt dévastée.

— Vous êtes fou, dit le vieux Butterfly : vous n'aurez ni deux millions de dollars ni un seul *cent*. N'aurez-vous pas Cora?

— Sans doute, nous aurons Cora; mais ce n'est pas tout. Croyez-vous par hasard, mon cher monsieur Butterfly, que nous voulons passer la vie à filer le parfait amour? C'est bien assez que nous ne demandions pas de dot pour votre charmante fille! Miss Cora est un vrai diamant; mais entre nous sa beauté est à son apogée, et ne peut plus que décliner. Dans deux ans, elle sera presque laide... Parlons sérieusement, reprit Roquebrune. Vous avez pris la forêt de mon ami Bussy sans sa permission; il a dans les mains de quoi vous ruiner, et il vous ruinera, soyez-en certain, si vous refusez ce que je vous propose. Vous avez une fille charmante, miss Cora, la plus belle personne de New-York, qui devrait être mariée, et qui ne l'est pas. Attend-elle un lord anglais ou un prince russe? Je ne sais. Avant peu, elle vous retombera sur les bras. Faites une bonne affaire et une bonne action. Par bonheur, vous avez trouvé un homme de cœur, immensément riche, qui l'aime, et qui en sera aimé dès qu'elle connaîtra le chiffre de sa fortune. Cet homme est celui-là même que vous avez dépouillé, et qui peut vous ruiner. Faites-lui rendre, sinon son bien, ce qui n'est pas possible, du moins une indemnité suffisante, — quatre cent mille dollars, par exemple. Vous êtes assez puissant pour faire payer cette somme aux habitans de Scioto. Donnez-lui votre fille en mariage, ces quatre cent mille dollars seront sa dot. De cette façon, le public paiera vos dettes, et tout le monde sera content. Cet arrangement vous plaît-il?

— Parfaitement, dit Samuel après un instant de réflexion; mais je veux pour ma part cent mille dollars, et cent mille pour celle de Cora.

— Accordé, mais avec cette restriction que si miss Cora refuse d'épouser mon ami, Bussy recevra la somme tout entière.

— Je réponds de son consentement, répliqua Samuel, et le mariage se fera trois semaines après le paiement de l'indemnité.

Roquebrune alla retrouver son ami, et lui parla du traité qu'il avait conclu avec le vieux Butterfly.

— Ah! malheureux, qu'as-tu fait? s'écria Bussy. Épouser Cora! Plutôt la mort!

— Bah! est-ce que tu lui gardes rancune?

— Non.

— Crains-tu le mariage?

— Je crains la fille d'un Butterfly.

— Eh bien! compte sur moi; je suis homme de ressource, et tu n'épouseras qu'autant que tu voudras.

— Mais tu as engagé ma parole...

— Cora te la rendra.

— Je m'en rapporte à toi. Allons dormir.

Le lendemain, toute la ville de Scioto était mise en rumeur par

un article du *Morning-Enquirer*, dont Samuel Butterfly était le principal actionnaire. « Nos lecteurs se rappellent, y lisait-on, qu'un jeune Français, M. Charles Bussy, vint, il y a deux mois, présenter au maire de Scioto-Town un titre de propriété duquel il résulte que le sol même sur lequel notre ville est bâtie lui appartient. Cet honorable *gentleman*, victime d'une erreur que toute la population avait partagée, et que notre illustre maire, M. Samuel Butterfly, déplore hautement, fut accusé de faux et forcé de chercher un asile hors du comté. Il est allé à Washington, et l'on assure que le gouvernement fédéral a reconnu la justice de ses prétentions et donné ordre de lui prêter main-forte au besoin. On a cependant de grandes raisons de croire que les intentions de ce jeune *gentleman* sont tout à fait conciliantes, et qu'on pourra traiter avec lui de gré à gré pour le règlement de l'indemnité. La plus-value du terrain est telle qu'en droit rigoureux cette indemnité ne s'élèverait pas à moins de sept ou huit millions de dollars; mais un avocat canadien d'un grand talent, le chevalier de Roquebrune, qui est chargé de ses affaires, consentirait à la faire réduire à quatre cent mille dollars. Nous espérons que nos concitoyens se hâteront de décider une question qui pourrait faire naître de grands embarras pour la ville et pour les citoyens. »

Cet article, développé, commenté, reproduit, contredit par tous les autres journaux de Scioto-Town, fut comme une pierre de touche avec laquelle le vieux Butterfly fit l'essai de l'opinion publique. La grande majorité des habitans se montra d'abord, comme il s'en doutait bien, très peu disposée à donner une indemnité; mais le vieil *Yankee* ne se rebuta point. Il s'inquiétait peu de se démentir lui-même; ces sortes de scrupules n'ont pas cours aux États-Unis. Le passé n'existe pas pour les Américains, il sont tout au présent et à l'avenir. En avant! en avant! Telle est leur devise. C'est un peuple de gens d'affaires.

Pendant six semaines, tous les journaux refirent le même article sur la même question, sans se soucier de la fatigue des lecteurs. Voulez-vous persuader, dit un sage, répétez sans cesse la même chose dans les mêmes termes. Si vos raisons sont bonnes, elles ne perdent rien à être répétées; si elles sont mauvaises, elles ne peuvent qu'y gagner. Ainsi pensait le vieux Butterfly. Enfin, jugeant que l'opinion publique était préparée à céder, il convoqua un *meeting*. J'ai déjà donné une idée de son éloquence, je n'essaierai pas de reproduire son second discours. Il suffit de dire qu'il se surpassa. Ses paroles onctueuses exprimaient le regret d'un homme de bien qui s'est trompé et qui a calomnié l'innocent. Heureusement, ajoutait-il, dans la libre Amérique, cette patrie de la vérité, l'erreur ne pouvait être ni dangereuse ni de longue durée. Il expliqua ensuite

que la richesse toujours croissante de Scioto permettait aux habitans de payer aisément une indemnité légitime, qu'un emprunt de quatre cent mille dollars, amorti en trente années, serait un poids fort léger pour une ville destinée à devenir l'un des grands entrepôts du monde. Il fit valoir une foule d'autres raisons américaines qu'on m'accuserait d'inventer, si je les rapportais ici, et il obtint que le *meeting* proposerait au conseil municipal la résolution suivante : « Il sera fait un emprunt de quatre cent mille dollars, payable en trente années par voie d'amortissement, et qui sera destiné à indemniser Charles Bussy, légitime propriétaire de l'ancienne forêt du Scioto. »

Le lendemain, cette résolution fut votée par le conseil municipal, et le maire offrit de souscrire l'emprunt à dix pour cent. Sa proposition fut acceptée, et le vieux Samuel se donna le plaisir d'annoncer à tous ses amis le prochain mariage de Charles Bussy avec la belle Cora. — Quel homme! dit à ce propos un des conseillers municipaux; tout lui réussit.

Butterfly devint plus puissant que jamais à Scioto-Town. Il écrivit à la belle Cora de partir de New-York et de se tenir prête à épouser Bussy. En même temps, suivant leurs conventions, il paya à celui-ci deux cent mille dollars et garda les deux cent mille autres pour lui et pour Cora. Bussy, transporté de joie, emporta le portefeuille tout bourré de *banknotes* américaines, et alla trouver son ami Roquebrune. Celui-ci l'attendait avec impatience. — Grâce à toi, je suis riche, dit le Français en l'embrassant. Ma fortune, ma vie, tout est à toi.

— Ta vie, c'est bien, mon cher ami, je l'accepte; mais ta fortune! me prends-tu pour un Butterfly?... Ce n'est pas tout,... ajouta Roquebrune. Et la mariée?..

— Comment! la mariée! dit Bussy pâlissant.

— Sans doute. N'ai-je pas engagé ma parole que tu épouserais miss Cora, la plus belle des filles de New-York?

— Et ne m'as-tu pas promis qu'elle me rendrait ma parole?

— Allons, encore une corvée!

— Mon cher Roquebrune, au nom du ciel! sauve-moi de miss Cora. Voudrais-tu me voir jusqu'au cou dans le Butterfly? C'est bien assez d'être forcé de faire bon visage à ce vieux misérable que j'ai trois fois par jour envie d'étrangler, et à son coquin de fils qui a voulu m'assassiner. Écoute-moi : j'aime une fille charmante, mille fois plus belle que Cora, et je veux l'épouser.

— Encore une passion en l'air; mon cher ami, tu vas t'embourber de nouveau. Je ne puis pas, après tout, passer ma vie à te tirer d'embarras. Retourne en France, marie-toi, fais souche d'honnêtes gens, et laisse-moi plaider tranquillement mes procès à Montréal.

— Ne me raille pas, dit Bussy, j'aime aujourd'hui, et d'un amour sincère. Veux-tu me donner ta sœur en mariage?

— Peste! dit Roquebrune en riant, tu n'es pas dégoûté. Je ne te la donne pas, je te la refuse encore moins. Elle est libre et maîtresse de ses actions.

— Au moins voteras-tu pour moi dans le conseil de famille?

— Si tu es sage... Délivrons-nous d'abord de miss Cora.

— C'est bien aisé, dit Bussy. Je laisse au vieux Samuel et à sa fille les deux cent mille dollars que stipule le traité, et je suis dégagé de tout.

— Oui, dit Roquebrune; mais le vieux *Yankee* gardera ton argent et se moquera de toi. Voilà une belle invention vraiment! N'as-tu pas honte d'un si pauvre expédient? Quoi! ce coquin t'aura voulu déshonorer, t'aura fait assassiner à moitié, et tu lui laisses pour sa peine deux cent mille dollars?

— Conseille-moi donc, reprit Bussy. J'ai déjà pensé à tuer en duel son brigand de fils.

— Patience. L'idée est bonne, mais chaque chose doit venir en son temps. Je te fournirai une occasion superbe de lui couper la gorge. A présent je veux que Samuel te restitue ton argent, je veux que Cora refuse de t'épouser, et Samuel restituera, et Cora n'épousera point, je te le garantis.

— Comment feras-tu pour la dégoûter de moi?

— Charmante fatuité! Va, j'aurai moins de peine que tu ne crois. Que veut Cora? Un mari et de l'argent. Connais-tu lord George Aberfoïl, comte de Kilkenny, pair d'Écosse et d'Irlande?

— Point du tout. Qu'est-ce que cela?..

— C'est un grand homme au poil roux, orgueilleux comme Artaban, droit comme un fil à plomb, gros comme un muid, haut comme une cathédrale. Voilà le mari que je destine à Cora.

— Tu le hais donc beaucoup?

— Jusqu'à la mort. Je veux que Cora soit comtesse; c'est ma fantaisie. Cette petite personne me plaît, et j'entends faire sa fortune. Elle est jolie, elle a de l'esprit, de la grâce, elle est égoïste comme son père et souverainement impertinente; ce sera une pairesse accomplie.

— Où est ce lord précieux?

— A New-York. Il a quarante ans et voyage pour son instruction.

— C'est donc un savant?

— Lui! le pauvre homme, je crois, n'a jamais mis le pied dans une bibliothèque; mais c'est un boxeur distingué, un vaillant nageur, un cavalier parfait, et le *gentleman* de toute l'Europe qui boit le plus longtemps sans tomber sous la table. Il est d'une force herculéenne. Un jour, dans une course de chevaux, son cheval, qu'il montait lui-

même, fit un faux pas. Furieux d'avoir perdu le prix, il mit pied à terre, et l'assomma d'un coup de poing. Le pauvre animal tomba mort, comme s'il eût été frappé de la foudre. Voilà ce que c'est que le lord Aberfoïl, comte de Kilkenny, mon ennemi personnel.

— Comment êtes-vous devenus ennemis?

— Par hasard. Je nage comme un esturgeon, et lui comme un alligator. Un jour, nous nous rencontrâmes aux chutes du Niagara. Il paria qu'il traverserait la rivière d'un bord à l'autre, à trois cents pas au-dessous des chutes, et que personne n'oserait le suivre. Tous les assistans se moquèrent de lui. Il avait bu, il s'échauffa et se vanta qu'aucun Canadien français n'oserait faire ce que faisait un Anglais. Tu sais le peu de sympathie des deux races. Nous ne supportons les habits rouges qu'à la condition de ne les voir jamais et de n'en être pas gouvernés. J'acceptai le pari, j'ôtai mon habit, et nous nous jetâmes dans la rivière. J'arrivai sans peine à l'autre bord; mais le pauvre Kilkenny, bien qu'excellent nageur, s'arrêta court au milieu de l'eau, et sans le bateau à vapeur qui se trouva là fort à propos pour le recueillir, l'Angleterre perdait l'un de ses plus agréables boxeurs. Il ne m'a jamais pardonné mon triomphe. Depuis ce temps, il me suit partout, et me propose cent paris différens, car il ne peut pas supporter, dit-il, l'idée qu'un être vivant l'emporte sur lui en quoi que ce soit. Je l'envoie tous les jours au diable, c'est-à-dire en Angleterre, et je ne puis pas me délivrer de lui. C'est Cora seule qui fera ce miracle.

— Va pour lord Aberfoïl. J'accepte tout, mais débarrasse-moi de la fille du vieux Butterfly.

— Compte sur moi. Dans quinze jours, tu seras dégagé, et tu pourras redemander au brave Samuel tes deux cent mille dollars. Il ne s'attend pas à ce compliment, et je suis sûr que sa figure nous fera rire. Je pars pour New-York. Quant à toi, ton rôle est facile. Montre la plus vive impatience de conclure ce mariage; écris lettres sur lettres à miss Cora, et tâche d'obtenir une réponse. Le reste me regarde.

Les deux amis se séparèrent. Trois jours après, Roquebrune se faisait présenter à New-York dans le club des *riflemen*. Justement le lord Aberfoïl était sur le point de tirer à la cible, car c'était l'homme du monde le plus occupé de faire des tours de force ou d'adresse. En voyant Roquebrune, il se hâta de faire feu et manqua le but. Le Canadien sourit d'un air méprisant. — Milord, dit-il, vous n'êtes pas de force.

— Je ne suis pas de force! répliqua l'Anglais en colère. Monsieur, vous me rendrez raison de ce mot.

— Très volontiers, milord; mais avec quelle arme?

En même temps il prit la carabine que l'Anglais avait déposée à terre, visa la figurine en plâtre qui servait de but, et la brisa à une distance de cent cinquante pas.

— Vous voyez, milord, qu'il faut renoncer à la carabine.

— Encore un échec, dit tristement lord Aberfoïl; mais j'aurai quelque jour ma revanche. Ce soir, je donne un grand souper aux membres du club des *riflemen*. Venez avec nous.

Ce souper, comme Roquebrune l'avait prévu, était un piége que lui tendait Kilkenny. Le lord, furieux de ses deux défaites, voulait pousser le Canadien à boire et le faire tomber sous la table; mais celui-ci, se tenant sur ses gardes, refusa le pari, et profitant de la gaieté que le souper avait répandue parmi les convives, prononça le nom de miss Cora Butterfly. A ce nom, on cessa de parler politique, et tous les verres furent remplis jusqu'au bord. « Je bois, dit un des assistans, à la perle de New-York, à la belle des belles, à miss Cora Butterfly.» Ce toast fut suivi d'applaudissemens unanimes. Toutes les têtes étaient échauffées, et l'on se mit à commencer l'éloge de la jolie New-Yorkaise. L'un vantait sa beauté, l'autre sa grâce, un autre son esprit, un autre son talent pour la danse, un autre la fortune du vieux Samuel. Au milieu de ce feu de propos croisés et interrompus, Roquebrune dit d'une voix claire : — Quel dommage qu'une beauté si rare et si parfaite soit près de se marier! Nous ne pourrons plus l'aimer que de loin.

— Oh! dit le lord Aberfoïl d'un air fat, si je voulais m'en donner la peine!

— Ni vous, milord, ni personne. Elle est fiancée à un Français de mes amis.

— Par les mânes de Richard Strongbow, s'écria Kilkenny, à moins que ce Français ne soit le grand diable d'enfer, je parie qu'avant quinze jours son mariage sera rompu.

— Milord, dit dédaigneusement le Canadien, souvenez-vous des chutes du Niagara. La France vaincra l'Angleterre encore une fois.

— Je parie mille dollars qu'il sera rompu, s'écria Aberfoïl, et que j'épouserai miss Butterfly avant trois semaines.

— Je tiens le pari, dit Roquebrune.

Le lendemain, les fumées du vin étant dissipées, Aberfoïl se souvenait à peine de son pari; mais Roquebrune n'avait garde de le lui laisser oublier.

Le lord Aberfoïl, comte de Kilkenny, pair d'Écosse et d'Irlande, était le plus grand fou des trois royaumes. Ruiné par ses voyages et ses paris, il fuyait Londres et ses créanciers. L'éloge qu'on avait fait de la beauté de Cora le touchait peu; il n'aimait que la chasse au renard, la boxe et les festins; mais il souriait à la pensée d'hériter

du vieux Butterfly. Il ne doutait point d'ailleurs que son nom, son titre et son mérite extraordinaire ne vinssent aisément à bout d'une petite Américaine. Il fit donc les premières démarches pour se rapprocher de Cora, qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Néanmoins il affectait la plus grande réserve. « Il ne faut pas gâter ces petites gens, se dit-il, par trop de familiarité. Ces boutiquiers sont trop heureux de recevoir sous leur toit un descendant de Richard Strongbow, premier comte de Kilkenny. Je veux que Cora me respecte avant de m'adorer. »

C'est une chose digne d'attention que la passion des sociétés démocratiques pour les titres de noblesse. Tout le monde veut être l'égal de son supérieur et non de son inférieur. Il n'est pas un Américain revenant d'Europe qui ne soit plus fier d'avoir été l'hôte d'un diplomate ou d'un prince que d'avoir été l'ami de Humboldt ou de Geoffroy Saint-Hilaire. Quand l'aristocratie de naissance n'aura plus de crédit en Europe, elle retrouvera une patrie dans la fière république des États-Unis. C'est un reste de l'éducation et des préjugés anglais, dont les fondateurs de la confédération étaient imbus dès l'enfance. Aujourd'hui même encore, les planteurs du sud se considèrent comme fort supérieurs aux manufacturiers du nord, et se décernent volontiers l'épithète de *chivalrous*, c'est-à-dire descendans des nobles et des chevaliers, tant il est beau de commander, même à des nègres.

On devine que miss Cora Butterfly, si facilement séduite par l'espérance d'épouser un riche Français et de déployer ses grâces dans un salon de Paris, fut vivement émue en apprenant l'arrivée d'un jeune lord, neveu, disait-on, du dernier gouverneur général des Indes, et appelé lui-même aux plus hautes destinées. On racontait des merveilles de sa fortune et du crédit dont il jouissait à la cour d'Angleterre. En quelques jours, grâce aux bruits habilement semés par Roquebrune lui-même, le lord n'était rien moins que le gouverneur général des possessions anglaises dans l'Amérique du Nord. On savait de bonne part que le précédent gouverneur venait d'envoyer à Londres sa démission, et que son successeur devait négocier à Washington un traité d'alliance avec le président de la république américaine. Les gobe-mouches sont nombreux dans les grandes villes. Les gens de New-York, bien que fort occupés de leurs affaires, ont encore du temps pour imaginer ou répandre les *puffs* les plus extraordinaires. On devine quel effet de tels bruits produisirent sur l'esprit aventureux de la belle Cora. Le jour même où elle rêvait la conquête d'un gouverneur du Canada, elle reçut deux lettres, l'une de son père et l'autre de Bussy. Le vieux Butterfly lui rappelait les conditions du marché qu'il avait conclu, et la pressait de revenir à

Scioto-Town. Bussy, de son côté, feignait le plus amoureux empressement, et la menaçait d'un voyage à New-York. — Qu'il s'en garde bien! pensa Cora. Qui sait ce que le hasard peut amener?... — Elle écrivit à Samuel :

« Mon cher père, dans huit jours je serai à Scioto-Town. Jusque-là, prenez patience, vous pourriez regretter de m'avoir trop pressée d'exécuter un marché sur lequel vous ne m'avez pas consultée. Recevez toujours M. Bussy comme un gendre futur : il est bon d'avoir deux cordes à son arc. En attendant, agréez, cher père, l'expression de la tendresse de votre dévouée

« CORA. »

Le même jour, elle écrivit à Bussy :

« New-York, 14 août 184...

« Je vous remercie, monsieur, du choix que vous avez bien voulu faire de moi pour votre femme. Dois-je l'avouer? Mon cœur peut-être avait prévenu le vôtre, et si je montrai d'abord quelque froideur, croyez qu'il n'en faut accuser que la réserve, qui est l'arme naturelle de mon sexe. Je voulais éprouver votre constance. Aujourd'hui je sais et je sens combien vous m'aimez, et moi aussi je vous aime.

« Mon père me presse de partir aujourd'hui même pour Scioto; mais mon père est un homme d'affaires exact et probe, qui ne connaît que ses échéances. Il n'entend rien aux délicatesses de l'amour. De bonne foi, monsieur, le mariage est-il un paiement qu'on doive faire à époque fixe, et n'est-ce pas froisser la sainte pudeur de la femme que de la presser trop vivement dans une circonstance aussi solennelle? Soyez assez bon pour faire comprendre à mon père qu'on n'expédie pas une fiancée par le chemin de fer comme un simple colis, et qu'il y a des ménagemens à garder avec le monde. C'est le premier service que je vous prie de me rendre, et si vous avez pour moi tout l'amour que vous me jurez, et auquel je crois, vous ne me refuserez pas un délai de quelques jours.

« Voulez-vous savoir le secret de ces retards? On ne se marie pas sans robe, et j'attends de France une robe qui est une perle véritable, et dont les dentelles doivent faire mourir de jalousie toutes les *belles* de New-York. Voudriez-vous que votre femme fût habillée comme tout le monde le jour de son mariage? Excusez ma frivolité, et croyez-moi, cher Bussy, votre obéissante et tendre

« CORA. »

Samuel, en recevant la lettre de sa fille, la froissa avec colère. — Encore quelque folie! dit-il. Je lui ai trouvé un mari qui est riche, jeune, beau et bon compagnon, et elle le refuse! Elle lâche

la proie pour l'ombre! Au diable la péronelle! Je ne veux plus me mêler de ses affaires.

Quant à Bussy, il devina l'effet des premières manœuvres de son ami Roquebrune, et se mit à rire en lisant la lettre; puis il la serra précieusement dans son portefeuille, et alluma un cigare de La Havane. Il ne se trompait pas. Le lord Aberfoïl, comte de Kilkenny, pair d'Écosse et d'Irlande, futur gouverneur du Canada, avait daigné se laisser présenter dans les salons d'un riche banquier de New-York, où il savait qu'il trouverait la belle Cora. L'un de ses domestiques était nègre et avait ordre de répondre à toutes les questions dans cette langue inintelligible qui est familière aux Africains des colonies : — *Massa, bon maître à moi, posséder des dollars beaucoup, avoir des chambres pleines d'or.* — L'autre domestique, Irlandais d'origine, devait contrefaire le sourd. Tous deux étaient splendidement galonnés, et portaient dans les rues des cannes à pommes d'or avec la gravité des suisses de paroisse.

Cora entra chez le banquier pleine d'une confiance orgueilleuse dans sa beauté et éblouit toute l'assemblée. Le lord Aberfoïl lui-même en fut étonné. Il fit d'abord le tour de la salle, le menton dans sa cravate, les coudes serrés contre le corps, les yeux fixes, suivi de la maîtresse de la maison, qui lui nommait et lui présentait successivement tous ses invités. Quand ce fut le tour de Cora, la présentation se fit comme à l'ordinaire, et le lord répondit gravement d'une voix gutturale : — Miss Cora Butterfly? Oh!

Cet *oh!* qui était la première parole qu'il eût prononcée depuis son entrée dans la salle, fit une sensation extraordinaire. Cora fut émue de ce témoignage d'admiration concentrée et rougit de plaisir. Toutes les dames présentes lui envièrent son bonheur. Qu'un pair d'Angleterre, qui avait vu à Buckingham-Palace les plus célèbres beautés des trois royaumes et la reine Victoria elle-même, fût ému au point de dire : « Oh! » en voyant une beauté américaine, c'est un prodige qui ne se renouvelle pas trois fois en un siècle.

Le lord s'assit près de Cora et lui dit : — Dansez-vous, miss Butterfly?

Elle crut qu'il allait l'inviter et se hâta de dire qu'elle dansait.

— Quelle danse? demanda Kilkenny.

— La contredanse, milord.

— La contredanse est une danse de boutiquiers, dit le comte avec une impertinence toute britannique.

— Oh! se hâta de dire Cora, je la danse rarement, et seulement par complaisance. Il faut avoir quelques égards pour ses amis.

— Je n'ai point d'amis parmi les boutiquiers, répliqua l'Anglais. Valsez-vous?

— Souvent, dit Cora, qui crut réparer sa faute.

— Tant pis, la valse est inconvenante. Dansez-vous la polka, la redowa, la mazurka?

Cette fois Cora hésitait. Le lord sourit et dit : — Un peu, n'est-ce pas? Vous avez tort; moi, je ne danse que la gigue.

— Qu'est-ce que la gigue? demanda timidement Cora.

— C'est la plus aristocratique de toutes les danses; c'est la seule que connût Louis XIV, et la reine Victoria n'en danse jamais d'autre.

Miss Butterfly était pleine d'admiration. — Voilà, pensait-elle, un vrai lord d'Angleterre, qui n'aime rien hors de son pays, et qui méprise tout l'univers, excepté lui-même.

— On ne danse pas la gigue ici? demanda le lord après un instant de silence.

La femme du banquier entendit la question et en fut troublée. Il y avait donc des danses qui n'appartenaient qu'aux femmes des lords, et que les autres femmes ne connaissaient pas! Elle s'excusa timidement. Le lord l'écouta, les jambes étendues, les mains dans ses poches, à demi couché sur un canapé. Quand elle eut fini : — J'ai eu tort, dit-il, de parler de ces choses; j'aurais dû savoir la différence qu'il y a entre Londres et New-York. On sait gagner de l'argent en Amérique, mais on ne sait le dépenser qu'en Angleterre. Au reste, avec le temps, vous ferez peut-être quelque chose. Le progrès du bon goût est lent, mais réel. Je connais des bourgs en Angleterre qui ne sont guère plus civilisés que New-York.

Ce dernier coup fut terrible. La feinte bonhomie avec laquelle le lord débitait ses impertinences indigna l'assemblée. Cora seule, insensible à la gloire de sa patrie, fut saisie d'admiration en voyant l'insolence d'Aberfoïl. En Amérique, la grossièreté est un signe de force.

Le reste de la soirée ne fut marqué par aucun incident particulier. Kilkenny garda Cora près de lui et lui parla pendant plusieurs heures de ses chevaux et de ses chiens, conversation tout à fait *fashionable*. Après les chevaux et les chiens vinrent les ancêtres, et la longue énumération des comtes de Kilkenny, dont le premier fut Richard Strongbow, conquérant de l'Irlande. Richard eut pour fils Walter, qui assiégea Saint-Jean-d'Acre et renversa de cheval le sultan Saladin à la bataille de Tibériade. Le petit-fils de Walter désarçonna le fameux comte de Leicester à la bataille de Lewes. Depuis ce temps, les Kilkenny portent dans leurs armes un dragon terrassé : le dragon était dans les armoiries de Leicester. L'arrière-grand-père de lord Aberfoïl était le premier lieutenant du colonel Clive à la bataille de Plassey, et battit plusieurs fois Hyder-Ali, sultan de Mysore. Il obtint un million de livres sterling et le plus beau diamant de la sultane favorite de Hyder pour sa part de pillage.

A deux heures du matin, le lord prit congé de l'assemblée, laissant Cora sous le charme de ses récits héroïques et hippiques. Elle reçut, après le départ d'Aberfoïl, les félicitations jalouses de toutes les femmes, et se coucha tout émue. Le lendemain, au moment où elle faisait sa toilette du matin, chose de grande importance, elle reçut la lettre suivante :

« New-York, 16 août 1849.

« Chère miss Butterfly,

« Oserai-je vous demander de vouloir bien m'accompagner dans une promenade que je vais faire à Long-Island? La mer est belle, et le *steamer* va partir dans une demi-heure. J'attends votre réponse au parloir.

« George, lord Aberfoïl, comte de Kilkenny. »

Cette lettre fit battre le cœur de Cora. — Il est à moi, pensa-t-elle. A moi un lord gouverneur du Canada, un descendant de Richard Strongbow, plus noble que les Plantagenets!

Elle se hâta de s'habiller et descendit au parloir; le comte l'attendait, et tous deux prirent la route de Long-Island. Je ne m'arrêterai pas à rapporter les discours du lord et de la belle Cora : ils ne se dirent rien qui ne fût parfaitement convenable et prévu en pareille circonstance. Aberfoïl évita même avec soin de parler d'amour. Il continua le récit de sa généalogie et des exploits de ses pères. Il fit la description de sept châteaux qu'il avait en Irlande à l'instar du roi de Bohême, et de la forteresse gaélique qu'entouraient en Écosse les eaux de son lac d'Aberfoïl. C'est là que Robert Bruce, poursuivi par les Anglais, avait trouvé un asile. Pendant cette conversation aussi instructive qu'intéressante, on dîna vaillamment, à la mode américaine, et miss Butterfly fit honneur à deux bouteilles de vin de Champagne que les domestiques du lord avaient apportées à Long-Island. Cependant ils se séparèrent sans avoir dit un seul mot de ce qui les occupait tous deux.

Le lendemain Cora reçut une nouvelle lettre :

« Chère miss Butterfly,

« Hier, bercé près de vous sur les flots de l'Océan, j'ai voulu vous déclarer mon amour. Je n'en ai pas eu le courage. Chère Cora, ma vie est en vos mains. Je vous adore. Soyez ma femme, et je serai toute ma vie, comme aujourd'hui, votre tout dévoué et passionné

« George, lord Aberfoïl, comte de Kilkenny. »

Cora faillit s'évanouir de joie. Toutefois elle eut assez de force pour écrire le billet que voici :

« Cher lord,

« Mon cœur est libre, mais ma main dépend de mon père. Un odieux marché, auquel je n'ai pas consenti, me condamne à épouser un Français de ses amis. Venez avec moi à Scioto-Town. Je me jetterai aux genoux du vieux Samuel; je suis sûre qu'il ne sera point inflexible, et qu'il se rendra à mes prières et à mes larmes.

« Toute à vous, CORA BUTTERFLY. »

— Voilà un joli rôle pour un lord! dit Aberfoïl en recevant cette lettre. Elle va se jeter aux pieds d'un vieux chanteur de psaumes, et elle espère qu'il daignera prendre pour gendre un Kilkenny. Sur ma parole, ces petites filles sont folles. J'ai bien envie de la planter là avec ses scrupules et toute la famille Butterfly. Oui, mais les dollars du père rendront leur antique éclat à l'astre pâlissant des Kilkenny. Et que dira Roquebrune, s'il gagne encore son pari? Cet enragé Canadien se moquera de moi. Il dira partout que j'ai cédé la place au Français. Non, de par tous les diables! — Et sur-le-champ il écrivit la lettre suivante :

« Chère Cora,

« Je respecte et j'admire vos scrupules; mais, croyez-moi, le plus sûr est de nous marier avant de partir. Mon orgueil souffre d'être mis en balance avec ce Français, quel qu'il soit. Je vous attends dans ma voiture avec deux témoins. Le ministre est prévenu. Après la cérémonie, il sera toujours temps d'apaiser votre père. J'ai peine à croire qu'il éprouve une colère bien sérieuse de voir sa fille comtesse de Kilkenny, pairesse d'Écosse et d'Irlande. Dans cet espoir, je baise vos mains divines.

« Votre dévoué et passionné GEORGE. »

Cora fit sa toilette, descendit, et trouva dans la voiture le lord et deux témoins qui l'attendaient. L'un des deux était Roquebrune; l'Anglais, parieur loyal, voulait qu'il fût spectateur de son triomphe.

Une heure après, le mariage était célébré. Le lendemain, les deux époux partirent pour Scioto-Town. Roquebrune les avait précédés.

En arrivant, il dit à Bussy : — Cora est comtesse de Kilkenny, et il ne t'en coûtera que mille dollars. — En même temps il lui raconta l'histoire de ce mariage improvisé. Les deux amis éclatèrent de rire, et coururent chez le vieux Samuel Butterfly. Bussy entra d'un air affligé, et demanda la restitution des deux cent mille dollars qui avaient été réservés pour la part du vieux Butterfly et de Cora.

Au récit de cette triste aventure, Samuel se mit dans une violente colère.

— Ce n'est pas possible, s'écria-t-il. Cora n'est pas mariée.

Au même instant, elle entrait chez son père avec son mari.

— Cher père, dit-elle en se jetant au cou du vieux Butterfly, je te présente mon mari bien-aimé, George, lord Aberfoïl, comte de Kilkenny, pair d'Écosse et d'Irlande.

L'Anglais inclina la tête avec raideur.

— Au diable les lords et les comtes! s'écria Samuel avec désespoir. Ta folie nous coûte deux cent mille dollars.

— Oh! dit l'Anglais d'un air mécontent, vous ne m'aviez pas averti de cela, milady.

— Milord, répondit Cora blessée, vous ne me l'aviez pas demandé.

— Après tout, dit Aberfoïl, votre père est assez riche pour supporter cette perte, et pourvu que le chiffre de la dot n'en soit pas diminué...

A ces mots, Samuel bondit comme s'il eût été piqué d'une guêpe. — Le chiffre de la dot! Qu'entendez-vous par là, milord? Quoi! vous me faites perdre cent mille dollars, et à Cora cent mille; vous l'épousez sans mon consentement, et vous comptez sur une dot! Demandez-la à qui vous voudrez, milord, au ministre qui vous a mariés, au chemin de fer qui vous a transportés ici, au vent qui souffle, à l'eau qui coule, à la terre ou aux étoiles, mais jamais, non, je le jure, jamais de mon vivant un dollar du vieux Samuel n'entrera dans la poche des Kilkennys.

— Pardieu! dit l'Anglais, qui reçut toute cette bordée sans s'émouvoir, j'ai fait une belle équipée. J'ai gagné mille dollars, et un beau-père qu'on pourrait faire voir pour de l'argent au *British-Museum*.

— Quant à toi, malheureuse enfant, cria encore plus fort le vieux Samuel, garde-toi de reparaître devant mes yeux. Je te donne ma malédiction.

A ce dernier coup, Cora accablée baissa la tête et sortit, entraînant Aberfoïl. Roquebrune et Bussy étaient demeurés spectateurs impassibles de toute cette scène. — Eh bien! dit Bussy, doutez-vous encore, monsieur, et voulez-vous me faire l'honneur de me payer mes deux cent mille dollars?

Au même instant entra George-Washington Butterfly. — J'en apprends de belles! s'écria-t-il; Cora se marie sans votre consentement avec un lord ruiné, et c'est M. de Roquebrune qui est le témoin du lord. Il y a là-dessous quelque intrigue infâme que ces hommes ont nouée pour manquer impunément à la parole donnée.

— Monsieur George-Washington Butterfly, dit Roquebrune, vous avez parfaitement deviné. C'est grâce à mes soins que miss Cora est

devenue comtesse. Quant à vos expressions « d'infâme intrigue, » j'espère que vous voudrez bien m'en rendre raison.

— A l'instant même, répliqua George-Washington, et, tirant de sa poche un *bowie-knife*, il se précipita sur Roquebrune. Heureusement le Canadien veillait. Il saisit d'une main vigoureuse le bras de Butterfly et l'arrêta court. En même temps il le désarma et jeta le poignard dans la rue.

— Payez d'abord vos deux cent mille dollars, lui dit-il avec sang-froid, et nous nous reverrons plus tard.

— Après moi, s'il vous plaît, interrompit Bussy; j'ai un vieux compte à régler avec toute la famille.

Samuel signa en soupirant un bon de deux cent mille dollars sur la banque de Scioto, et les deux amis se firent payer cette somme. Le lendemain, ils écrivirent à George-Washington qu'ils respectaient trop les lois de l'Union pour se battre sur le territoire américain, mais que s'il voulait venir les rejoindre dans l'île qui est au milieu de la cataracte du Niagara, ils seraient prêts, l'un et l'autre, à lui donner satisfaction les armes à la main. « Amenez un témoin, si vous voulez, ajoutait Bussy en terminant. Le combat sera sans merci, et le vaincu sera jeté dans le Niagara. »

— Viendra-t-il? dit Bussy à son ami.

— N'en doute pas, répondit Roquebrune. Rien n'est plus vindicatif qu'un *Yankee*. Tu as mortellement offensé celui-ci; sois certain qu'il te tuera, ou qu'il se fera tuer plutôt que de reculer.

Trois jours après, le jeune Butterfly et un capitaine de milice qui était son témoin allèrent chercher Bussy et Roquebrune à l'*International-Hôtel*. Les deux combattans et les deux témoins passèrent dans l'île qui est située sur le fleuve même, au milieu de la cataracte. Butterfly ne voulut se battre qu'à la hache, et par complaisance Bussy accepta cette arme. Ce choix fit frémir Roquebrune, qui avait conçu pour le jeune Français une amitié véritable et profonde.

— Cet enragé veut t'abattre comme un chêne, dit-il à Bussy. Garde ton sang-froid, et ne te hâte pas de frapper. Attends son coup, pare et riposte. Avec cette arme-là, tout coup qui frappe est mortel. Surtout ne te laisse pas défigurer. Valentine ne me le pardonnerait pas.

Au-delà de l'île, qui est couverte de sapins et de mélèzes, se trouve au milieu même de la cataracte une petite presqu'île de quelques pieds carrés, surmontée d'une tour branlante. C'est du haut de cette tour, qui repose sur un sol miné en dessous par la chute du fleuve, que les curieux vont voir de près ce gouffre, le plus beau peut-être qui soit sur la terre. Un petit pont en bois joint cette pres-

qu'île à la grande île. C'est au pied de la tour, à trois pas de la cataracte et en vue de la rive canadienne, que les deux combattans se joignirent, armés chacun d'une hache pesante en bois de fer. Le tranchant était d'acier poli comme la hache de nos sapeurs. Bussy jeta les yeux sur le Niagara, qui s'étendait à perte de vue jusqu'au pont suspendu au moyen duquel on a joint le territoire américain au Canada.

— L'un de nous, dit-il, avant quelques minutes roulera dans le Niagara et ira visiter les rives du lac Ontario.

— Chien de Français, dit grossièrement George-Washington, je vais t'envoyer au pays qu'occupaient tes pères.

— En garde, répondit Bussy, et tous deux s'attaquèrent avec une ardeur égale.

Après quelques feintes, dans lesquelles chacun des deux voulut tâter son adversaire, l'Américain impatient leva sa hache à deux mains pour fendre la tête à Bussy; mais celui-ci l'évita, fit un pas de côté, reçut la hache de Butterfly sur le manche de la sienne, et détourna le coup. En même temps il frappa à son tour. Le tranchant de sa hache atteignit l'Américain à l'endroit où l'épaule droite se joint au cou. George-Washington tomba mort sans pousser un cri. Suivant les conventions qui avaient précédé le combat, son corps fut jeté dans le Niagara, et il ne fut pas question du duel dans les journaux du pays.

— Maintenant, dit Roquebrune, allons nous marier, si Valentine y consent.

Elle y consentit en effet, l'aimable Canadienne; Bussy ne lui plaisait pas moins qu'à son frère. Ils se sont aimés, s'aiment et s'aimeront toujours suivant toute apparence. Bussy est aujourd'hui le meilleur homme du monde et le plus heureux. Il est établi dans l'Ohio, à deux lieues de Cincinnati et de l'un des plus beaux fleuves de l'Amérique. Il est riche, estimé de ses voisins, et pourrait jouer un rôle public, si le métier d'homme politique lui plaisait. Son ami Roquebrune, qui a épousé une jeune et charmante Américaine malgré le souvenir de Cora, cultive à une demi-lieue de là une ferme de douze cents acres. Il fait du vin de Champagne et de Madère avec le raisin Catawba, et les indigènes préfèrent ses crus à ceux de l'Europe. Bussy le lui reprochait. — Mon cher ami, dit Roquebrune, tu n'y connais rien. Ces gens-là aiment mon vin : je n'ai pas le droit de les en priver.

Bussy ne maudit plus l'Amérique et la démocratie. Il a compris que les meilleures institutions ont quelques inconvéniens, et qu'un peuple qui a fait en si peu de temps de si grandes choses a bien le droit d'avoir quelques défauts et quelques ridicules. — C'est affaire

aux Anglais, disait-il un jour à son ami, de se moquer des Américains, de prétendre que les *Yankees* sont sales, grossiers, brutaux, avides et sans scrupules. Entre gens de la même famille, on peut bien se pardonner quelques injures. Quant à nous, Français, qui ne sommes ni frères ni cousins des Américains et qui ne leur disputons rien, avouons que jamais république n'a été plus grande, plus industrieuse, plus sagement conduite, plus libre, et que si elle est devenue l'une des quatre grandes puissances qui se partagent le monde, elle le doit surtout à elle-même, et non au génie de quelques hommes privilégiés. Les *Yankees* aiment à se vanter : n'est-il pas permis à celui qui travaille beaucoup de faire quelque bruit? Ils ont peu de police, il faut l'avouer; mais que le ciel les préserve d'en avoir jamais davantage! Les peuples ne sont pas des enfans qu'on mène à la lisière, mais des êtres raisonnables et raisonnans. Il vaut mieux avoir la liberté de faire quelques sottises que de ne pouvoir rien faire du tout, ni bien ni mal, et de vivre emmaillotté dans des règlemens de toute espèce. Y a-t-il quelque part des mœurs plus réglées, des richesses plus également réparties, un travail plus assuré, plus de gens sachant lire et écrire, connaissant leurs droits et leurs devoirs et sachant les pratiquer? Où voit-on plus de blé, plus de viande, plus d'argent, plus d'églises, plus d'écoles, plus de sociétés savantes, plus de fondations pieuses ou charitables? Et si l'Amérique a plus de toutes ces choses-là qu'aucun pays du monde, qu'on ne se scandalise pas pour quelques Butterfly qu'il a plu à la divine Providence de mêler parmi les bienfaits dont elle nous comble.

— J'aime à voir comme tu es devenu indulgent et raisonnable, dit Roquebrune. Les voyages forment la jeunesse. A propos, sais-tu que le vieux Butterfly a été tué, quelques mois après son fils, par l'explosion du steamer *Erié?* La belle Cora, par la mort de son père, est devenue cinq fois millionnaire. Elle court la poste avec Aberfoïl, plus fou que jamais, et elle élève quatre enfans qui sont presque aussi beaux que ceux de Valentine.

— Que la paix de Dieu soit avec elle! dit Bussy.

— *Amen!* répondit Roquebrune.

ALFRED ASSOLLANT.

LA

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE

ENTRE LES DEUX MONDES

Lorsqu'Ampère découvrait les lois de l'électricité dynamique et faisait construire le premier appareil destiné à transmettre des signaux à l'aide du mouvement de petites aiguilles aimantées, il ne pouvait prévoir quelle brillante et rapide fortune était réservée à ce nouveau système de télégraphie. S'il eut l'incontestable mérite d'en poser les premières bases, c'est au physicien anglais Wheatstone et à l'ingénieur américain Morse que revient surtout l'honneur d'avoir réalisé, d'une manière simple et ingénieuse, la pensée hardie du savant français.

Ces fils dont on peut bien dire, sans la moindre hyperbole, qu'ils transmettent la pensée avec la rapidité de la foudre, — les fils du télégraphe électrique couvrent aujourd'hui de leur léger réseau tous les pays civilisés, se suspendent le long de tous nos chemins de fer, s'entrecroisent au-dessus des rues de nos grandes villes, traversent les plus hautes chaînes de montagnes. Qui eût, il y a vingt ans seulement, deviné que des ordres envoyés de Paris et de Londres feraient mouvoir le même jour des armées dans la Crimée, — ou, s'il est permis de passer du sujet le plus grave au plus frivole, que le touriste qui voyage dans les Alpes pourrait, grâce au télégraphe, retenir son gîte du soir au sommet du Righi?

L'étonnante extension de la télégraphie électrique s'explique aisément par la simplicité des moyens qu'elle emploie. Un fil de fer, des poteaux, quelques appareils d'une construction et d'un emploi

faciles, voilà tout ce qu'il faut pour unir les deux bouts d'un continent; mais, avec cette intrépidité qui caractérise l'esprit scientifique et industriel moderne, on ne s'est point contenté de communiquer à la surface des terres, il a fallu traverser les mers elles-mêmes, et la télégraphie est alors entrée dans une phase nouvelle, où elle a rencontré des difficultés toutes spéciales, dont quelques-unes ne sont pas encore résolues. Les premiers essais furent timides : un câble sous-marin fut placé en 1851 dans le détroit du Pas-de-Calais, entre Douvres et le cap Sangate. Peu après, l'Angleterre posa des câbles d'Holyhead aux environs de Dublin, de Douvres à Middelkerke, près d'Ostende, du comté de Suffolk à Scheveningen, qui est aux portes de La Haye. En 1853, le Danemark établit sa communication avec l'île de Seeland par l'île de Fionie, l'Écosse fut mise en rapports avec l'Irlande; le Zuyderzée fut traversé. Au Canada, on unissait le Nouveau-Brunswick à l'île du Prince-Edouard, dans le golfe Saint-Laurent : première étape de la grande ligne qui un jour doit relier les deux continens. On préludait ainsi à des tentatives plus hardies : la Spezzia fut bientôt jointe au cap Corse, l'île de Corse à l'île de Sardaigne, et dans la Mer-Noire le câble jeté entre Varna et Balaclava permit à l'Europe occidentale de suivre jour par jour les péripéties de la guerre. Enfin l'on essaya de compléter la communication entre l'Europe et l'Afrique, mais sans succès : le câble, qui, partant du cap Spartivento en Sardaigne, devait aboutir à la Calle en Algérie et atteindre des profondeurs de plus de 2,000 mètres, fut rompu et resta en partie au fond de la mer. Malgré cet échec, il était désormais permis de croire qu'on franchirait un jour la Méditerranée, et l'on osa même espérer que l'ancien et le Nouveau-Monde seraient bientôt réunis à travers le vaste Océan-Atlantique. L'Amérique et l'Angleterre se prirent d'enthousiasme pour cette noble tentative, et en suivirent toutes les phases avec une patriotique anxiété. On ne se borna pas à en exalter l'importance commerciale, on voulut y voir comme un gage de concorde et de paix entre deux grandes nations, qui, bien qu'armées si longtemps l'une contre l'autre et encore rivales, ne peuvent oublier qu'elles sont unies par une commune origine. La portée politique et sociale d'une entreprise sans précédent, les études pleines d'intérêt qui l'ont préparée, l'accident même qui en est venu interrompre l'exécution, tout se réunit pour justifier l'attention qu'elle excite. On nous permettra donc d'entrer avec quelque détail dans l'examen du projet de communication électrique entre les deux mondes pour faire apprécier les difficultés de tout genre qu'il a rencontrées, les raisons qui l'ont fait échouer, et celles qui autorisent à ne pas désespérer du succès.

Le professeur Morse, de New-York, conçut le premier l'idée d'établir une communication électrique sous-marine entre les États-Unis et l'Angleterre. Trois ans après la pose du premier câble télégraphique en Europe, le gouvernement colonial de Terre-Neuve accorda à une compagnie la concession de cette ligne, lui alloua une subvention, et lui garantit des droits exclusifs sur la côte entière de Terre-Neuve et du Labrador. Les gouvernemens de l'île du Prince-Édouard et de l'état du Maine lui offrirent peu après de semblables priviléges; mais ces concessions, comme tant d'autres qu'emporte l'oubli, seraient restées à l'état de lettre morte, si la confiance, que les plus téméraires seuls accordèrent d'abord, n'avait bientôt été justifiée par des études décisives, dont il est indispensable de faire connaître les résultats : nous voulons parler des études hydrographiques exécutées dans l'Océan-Atlantique, et des expériences entreprises en Angleterre sur le mouvement de l'électricité dans les câbles sous-marins.

Il importait d'abord de connaître avec précision la forme du grand bassin que remplit l'Atlantique, pour choisir la route qui présenterait le moins d'obstacles à l'immersion d'un câble, et diriger avec quelque sûreté cette délicate opération. Malheureusement ce qu'on pourrait nommer la géographie du fond de la mer est une science encore toute nouvelle. Les mystérieux abîmes qui séparent nos continens nous sont inconnus dans leurs profondeurs. Tous les marins savent quelle difficulté on éprouve à exécuter des sondages rigoureux aussitôt qu'on s'éloigne à une distance un peu considérable des côtes. Le moyen qu'on emploie d'ordinaire consiste à laisser tomber un poids très lourd, attaché à une corde, et à mesurer combien il s'en déroule jusqu'au moment où l'on sent que le poids touche le fond de la mer; mais ce procédé ne donne plus aucune indication précise quand la profondeur devient très grande : le frottement de l'eau, le poids même de la corde, ne permettent guère d'apprécier l'instant où la sonde a porté. D'ailleurs la corde ne descend jamais en ligne verticale, elle se replie en sens divers sous l'influence des courans sous-marins. C'est pour ces motifs qu'on ne peut accorder aucune confiance à certains sondages qui ont accusé en quelques parties de l'Océan-Atlantique des profondeurs vraiment incroyables. Depuis longtemps, on a imaginé une foule de moyens plus ou moins ingénieux pour remédier à ces difficultés : le système adopté aujourd'hui par la marine américaine nous paraît le plus simple en même temps que le plus rigoureux.

Qu'on jette à la mer un boulet attaché à une très mince ficelle qui se déroule librement, il tombera avec une vitesse toujours croissante, jusqu'à ce qu'il aille s'enfoncer dans le lit de l'Océan. Pendant ce temps, la ficelle se dévidera de plus en plus rapidement; elle ne

s'arrêtera même pas quand le boulet sera parvenu au fond, parce que les puissans courans qui traversent la mer continueront à l'entraîner; mais comme la vitesse de ces courans est constante, et incomparablement plus lente que celle d'un boulet tombant d'une prodigieuse hauteur, un hydrographe un peu exercé n'aura aucune peine à distinguer ces deux périodes du déroulement, et à estimer celle qui se rapporte à la chute seule du boulet. Cet appareil si commode a été perfectionné encore par le lieutenant Brooks, de la marine américaine. Dans son système, le boulet, arrivé au fond, se détache de lui-même, et la ficelle ramène, quand on la remonte, un petit cylindre rempli de la substance qui compose le lit de la mer. On peut obtenir ainsi des spécimens du fond de l'Océan aux plus étonnantes profondeurs. Ces ingénieuses dispositions ont permis au lieutenant Berryman de sonder en 1855 la partie de l'Atlantique qui s'étend entre l'Irlande et Terre-Neuve. La nature semblait indiquer ces deux îles comme les termes de la grande ligne destinée à unir les deux continens, dont elles sont les sentinelles avancées, et les recherches hydrographiques se trouvèrent d'accord avec cette indication. Le lit de la mer s'abaisse rapidement à partir des côtes d'Irlande, mais atteint bientôt une profondeur à peu près constante qu'il conserve sur une immense étendue. Cette plaine marine, qu'on nomme déjà le plateau télégraphique, s'étend à trois kilomètres environ au-dessous du niveau de l'Océan. La sonde n'y a trouvé ni sable ni argile; plus vaste et plus unie que les steppes et les déserts de nos continens, elle est entièrement formée par des animaux microscopiques qu'on nomme infusoires. Couvrant, durant leur vie éphémère, les chaudes mers des tropiques, ils tombent après leur mort au fond des eaux, et les courans sous-marins les amènent à ces calmes profondeurs, où leurs délicates carapaces se conservent pour toujours à l'abri des tempêtes qui bouleversent la surface de l'Océan. Le fond de la mer, qui, au milieu de l'Atlantique, atteint jusqu'à 3,900 mètres, s'élève doucement vers le continent américain, jusqu'auprès de Terre-Neuve, où il forme un talus rapide, comme sur la côte d'Irlande. Ces premiers sondages, exécutés sur l'*Arctic*, furent vérifiés et complétés par le bateau à vapeur anglais le *Cyclope*, qui parcourut dans les deux sens la ligne qu'on avait choisie pour établir le télégraphe atlantique. La distance entre Valentia, sur la côte d'Irlande, et Saint-Jean de Terre-Neuve, qui doivent en former les extrémités, est de 2,640 kilomètres en ligne droite.

Les promoteurs du télégraphe atlantique virent leurs espérances justifiées par la découverte de ce plateau, qui semblait tout préparé pour recevoir le dépôt précieux qu'on devait lui confier : on le comprendra aisément si l'on se rend compte de la façon dont s'opère l'immersion d'un câble sous-marin. On commence par le charger,

sous la forme d'un vaste rouleau, à l'intérieur d'un navire; après avoir fixé l'une des extrémités à la côte, on conduit le vaisseau le long de la ligne projetée : le câble se dévide par l'effet de son propre poids et s'étend graduellement au fond de la mer, jusqu'à ce qu'on atteigne la côte opposée. On pourrait, avec beaucoup de vérité, comparer un vaisseau chargé de cette opération à une araignée occupée à tendre un fil d'un point à un autre. Comme le fil sort du corps même de l'animal à mesure qu'il se meut, ainsi le câble s'échappe des flancs du navire pendant qu'il traverse l'Océan; seulement l'araignée ne file que ce qui lui est nécessaire et ne tend que des lignes droites, tandis qu'on a beaucoup de peine à empêcher le câble, qui se déroule avec une furieuse vitesse, de s'accumuler en inutiles méandres au fond de l'eau. Quand on est arrivé en pleine mer, la corde métallique, suspendue entre le navire et le lit de l'Océan, agit comme un poids tellement puissant qu'il faut modérer l'entraînement de la portion qui reste dans le vaisseau, en opposant au déroulement des obstacles très énergiques que les mécaniciens appellent des freins. Lorsque le fond de la mer présente une aussi remarquable régularité que dans la région comprise entre l'Irlande et Terre-Neuve, il est assez facile, on le conçoit, de régler cette résistance, puisque le câble n'a qu'à descendre avec une vitesse uniforme qui, théoriquement, doit être égale à la vitesse même du navire en marche. De cette façon, tandis que celui-ci avancerait d'un kilomètre, un kilomètre de câble s'échouerait derrière lui sur le lit de l'Océan. Si au contraire il fallait franchir des montagnes sous-marines ou des vallées d'une grande profondeur, il deviendrait plus difficile de diriger convenablement la descente du câble, contraint de s'étendre sur des lignes très sinueuses, tandis que le bâtiment court en ligne horizontale : si le câble ne se dévidait pas assez vite, il arriverait alors infailliblement que le navire, tirant sur la partie suspendue dans les flots, en causerait la rupture.

Il ne suffisait pas d'avoir des données plus précises sur la forme et la profondeur du lit de l'Océan : il fallait encore savoir de quelle façon un câble d'une aussi grande longueur, et placé dans des conditions si nouvelles, serait propre à transmettre l'électricité. Ici nous abordons une nouvelle série d'études qui, bien qu'entreprises en vue seulement de la construction du télégraphe atlantique, ont une portée très générale et intéressent vivement les sciences physiques. Les câbles sous-marins sont des conducteurs électriques placés dans d'autres conditions que les fils des télégraphes terrestres : ceux-ci sont isolés par l'atmosphère même qui les entoure et qui ne retarde que d'une quantité presque inappréciable la vitesse des courans qui les parcourent; aussi cette vélocité est-elle comparable à celle de la lumière elle-même. En opérant sur les fils qui

relient Paris aux villes de Rouen et d'Amiens, MM. Fizeau et Gounelle ont montré, par des expériences fort ingénieuses, que l'électricité parcourt, pendant une seconde, 100,000 kilomètres dans un fil de fer et 180,000 dans un fil de cuivre. M. Gould, aux États-Unis, se servit d'un fil qui relie, sur une distance de 1,680 kilomètres, Saint-Louis à Washington, et trouva que les courans électriques le traversent avec une vitesse de 20,600 kilomètres par seconde. En Angleterre, l'astronome Airy a fait voir que cette vitesse est de 12,100 kilomètres sur la ligne de Greenwich à Édimbourg, et seulement de 4,300 kilomètres sur la ligne sous-marine qui relie Londres à Bruxelles. Le fluide électrique parcourt donc les fils terrestres avec une vitesse très variable, mais il s'y meut toujours avec beaucoup moins de paresse que sur les câbles plongés dans l'eau. Le célèbre physicien anglais Faraday a le premier expliqué cette différence; dans un câble sous-marin, les fils de cuivre destinés à servir de véhicule aux courans sont isolés par une couche de gutta-percha. Pour donner au câble plus de solidité, on tresse des fils de fer autour de cette enveloppe, et la corde ainsi préparée est descendue au fond de la mer. Les fils de cuivre qui en forment le centre ne sont donc séparés que par un mince manteau de gutta-percha du fer et de l'eau, qui sont de bons conducteurs électriques. Il en résulte qu'au moment où passe un courant, les corps voisins sont, comme disent les physiciens, *influencés*, c'est-à-dire dérangés eux-mêmes dans leur repos électrique et manifestent une excitation propre. C'est exactement ce qui arrive quand on charge un de ces appareils nommés bouteilles de Leyde, si communs dans tous les cabinets de physique. L'électricité qui s'accumule autour du cylindre de gutta-percha réagit à son tour sur celle qui voyage à l'intérieur, tend à la retenir et oppose ainsi une notable résistance à la marche du courant. M. Faraday a fait voir, par une expérience directe, que, sur une ligne aérienne de 1,500 milles anglais de longueur, l'électricité se répand presque instantanément d'un bout à l'autre du fil, tandis qu'elle emploie jusqu'à deux secondes à faire le même trajet dans un fil sous-marin.

Ces résultats faisaient craindre qu'on n'éprouvât une grande difficulté à transmettre des signaux distincts, avec une suffisante rapidité, à travers un câble aussi long que celui qui devait traverser l'Atlantique. M. Whitehouse, l'*électricien* de la compagnie (pour une chose nouvelle il faut un mot nouveau), s'est occupé de lever ces doutes. Pendant l'année 1855, on préparait en même temps à Greenwich deux câbles destinés, l'un à traverser le golfe Saint-Laurent, l'autre à compléter la ligne de la Méditerranée, en unissant la Sardaigne à la côte d'Afrique. L'un de ces câbles devait se composer de trois fils de cuivre, l'autre de six. En formant un circuit unique

avec tous ces fils, on obtint une longueur totale de plus de dix-huit cents kilomètres : jamais la science n'avait pu être servie par des expériences faites sur une échelle aussi grandiose.

Pour reconnaître avec quelle rapidité l'on pourrait transmettre des dépêches dans un câble aussi long, M. Whitehouse a construit des appareils d'une exquise sensibilité destinés à mesurer rigoureusement la vitesse des courans. Un pendule, battant la seconde, est disposé de telle façon que, pendant une oscillation, il met la pile en communication avec le câble, permettant ainsi au courant de le parcourir, et qu'à l'oscillation suivante cette communication se trouve interrompue. Au point de départ, un papier préparé chimiquement se déroule régulièrement par un mécanisme d'horlogerie : un stylet s'y appuie pendant que le courant passe, et se détache sitôt qu'il est interrompu. Ce papier présente ainsi au bout de quelque temps une suite de traits placés à égale distance, dont chacun s'imprime durant une seconde. A divers points du circuit sont disposés des rouleaux semblables, qui tous sont entrés en mouvement en même temps que le premier; seulement les stylets ne commencent à marquer leur première trace qu'au moment où le courant parvient à eux. On voit donc, à la partie supérieure de chaque bande de papier, un espace blanc d'autant plus long qu'on se rapproche davantage de l'extrémité du fil; en comparant ces diverses longueurs à la trace que l'électricité imprime pendant une seconde, on possède des images matérielles du retard qu'elle éprouve dans sa marche, et l'on peut, à l'aide de rigoureuses mesures de longueur, calculer des fractions de temps dont notre imagination a peine à saisir la valeur, mais qu'il importe à la télégraphie de connaître.

Chose singulière, à l'extrémité du fil le stylet, une fois appliqué sur le rouleau, ne pouvait plus s'en détacher, et, au lieu des traits discontinus du premier appareil, ne marquait qu'un trait indéfini. Cela vient de ce qu'à chaque seconde, au moment où le courant s'établit, un mouvement vibratoire, ou, si l'on aime mieux, une onde électrique entrait dans le fil; mais, comme il lui fallait plus d'une seconde pour en sortir, il en résultait que l'extrémité était constamment chargée d'électricité et que le courant ne pouvait être interrompu. Il fallait une seconde et demie au fil pour se décharger complétement, et par suite de ce retard les mouvemens consécutifs du stylet, dont les traces forment l'écriture télégraphique, ne pouvaient être séparés par un moindre intervalle. On acquit ainsi la preuve qu'on ne pourrait transmettre des dépêches d'un continent à l'autre qu'avec une extrême lenteur, si l'on envoyait périodiquement dans le circuit des ondes de nature semblable : il restait à examiner si, en employant alternativement des ondes d'électricité positive et négative, on ne réussirait pas à obtenir une transmission plus rapide. Le

passage des courans ne peut s'opérer, avons-nous vu, qu'à la condition que le fil de cuivre reste chargé d'une certaine quantité d'électricité qui tienne en équilibre celle qui se développe autour de l'enveloppe isolante en gutta-percha; en envoyant dans le fil une onde électrique négative après une onde positive, on pouvait espérer que les molécules, subitement déchargées et rendues à leur équilibre naturel, propageraient plus docilement l'excitation nouvelle. Les essais réussirent au-delà de toute espérance : en employant des courans dont le sens variait constamment, on parvint à produire à l'extrémité du câble huit mouvemens distincts du stylet dans une seconde; bien plus, les expériences entreprises avec les courans alternatifs démontrèrent que plusieurs ondes électriques positives ou négatives peuvent voyager en même temps dans le câble sans se détruire ou se contrarier mutuellement. On a donc le droit d'espérer qu'avec des dispositions convenables, on pourra un jour, sur les lignes sous-marines et peut-être même sur les lignes terrestres, envoyer à la fois des dépêches dans les deux sens avec un fil unique : résultat qui tiendrait vraiment du prodige.

Une fois qu'on eut reconnu que la transmission électrique pouvait s'opérer avec une suffisante vitesse, il fallait rechercher quels étaient les courans qui s'affaiblissent le moins dans un long trajet, parce qu'ils doivent conserver assez d'énergie pour faire mouvoir les appareils qui enregistrent les signaux. Les anciens instrumens nommés galvanomètres, qui sont destinés à mesurer l'intensité des courans électriques et se composent de fines aiguilles aimantées que le passage de l'électricité fait mouvoir, ne peuvent servir quand il s'agit de courans très forts et de très courte durée : les aiguilles s'agitent alors convulsivement et ne donnent plus aucune indication précise. M. Whitehouse a imaginé un instrument nouveau, aussi simple que rigoureux, qui mesure la force d'attraction exercée par un barreau de fer doux, changé momentanément en aimant pendant le passage du courant. Avec cet appareil, dont la sensibilité est exquise, M. Whitehouse a pu comparer les divers courans au point de vue de leurs propriétés télégraphiques : ceux qu'on devait préférer étaient les courans qui traversent le câble avec la plus grande rapidité, tout en perdant le moins possible de leur force. Sous ce double rapport, les courans qu'on nomme voltaïques, et qui sont dus à une action chimique, se distinguent très nettement des courans dits d'*induction;* ces derniers prennent naissance dans un fil conducteur toutes les fois qu'autour de lui l'équilibre électrique ou magnétique est modifié quand on approche un aimant, quand on l'éloigne, quand un courant voltaïque naît dans un fil voisin ou quand il s'évanouit, quand il gagne en force ou quand il s'affaiblit. Les courans d'induction ne sont donc en quelque sorte que les reflets des perturbations

électriques ordinaires, et pourtant ils jouissent de propriétés tout à fait distinctes. Ainsi M. Whitehouse a montré qu'ils se transmettent dans le câble sous-marin avec une plus grande vitesse que les courans voltaïques : il a prouvé aussi qu'ils voyagent d'autant plus vite que leur intensité est plus forte, tandis que l'intensité n'a aucune influence sur la propagation des courans ordinaires. Il fut donc décidé qu'on emploierait pour le service du télégraphe atlantique des courans d'induction d'une extrême énergie. La pile voltaïque qui alimente, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'activité de ces courans inductifs est d'une force remarquable : elle est composée d'élémens en zinc et en argent, et la disposition que M. Whitehouse leur a donnée assure au courant une remarquable régularité.

Les recherches dont nous venons de rendre compte resteront désormais comme les bases de la télégraphie sous-marine et en fixent les règles d'une manière définitive. Une seule question, dans le cas actuel, restait encore à résoudre : quelle épaisseur fallait-il donner au câble atlantique? Celui de Douvres à Calais pèse 8 tonnes par mille; si le câble de l'Atlantique avait eu les mêmes dimensions, il aurait pesé plus de 20,000 tonnes : il devenait impossible de charger une masse aussi énorme dans les flancs d'un navire, fût-ce ce Leviathan des mers, le *Great-Eastern*, aujourd'hui en construction, et qui pourra un jour, dit-on, transporter sur les mers une armée de dix mille hommes. L'immersion d'un câble très lourd à de grandes profondeurs est d'ailleurs une opération très difficile, qui présente les plus grands dangers. M. Brett raconte que, dans une première tentative pour relier la Sardaigne à l'Afrique, il ne put trouver dans tout l'équipage que trois hommes assez courageux pour rester auprès des freins. La prudence et l'économie commandaient de donner au câble atlantique la moindre épaisseur possible; mais d'autre part il semblait que l'électricité aurait plus de peine à se propager, si l'on diminuait le diamètre : c'est du moins ce qui arrive dans les courans ordinaires; la résistance qu'ils éprouvent est d'autant plus considérable que le fil est plus mince. Cette fois heureusement, les modifications que subit le mouvement de l'électricité dans les câbles sous-marins se prêtèrent comme à souhait aux exigences qu'il s'agissait de satisfaire; M. Whitehouse vérifia que, loin d'être retardé, le courant s'accélère quand on diminue l'épaisseur du câble. Aucune considération théorique ne s'opposait donc à ce qu'on lui donnât une grande légèreté, et on se préoccupa seulement de le faire assez épais pour qu'il conservât, pendant la descente, une convenable rigidité et ne se pliât pas trop docilement sous l'influence des courans sous-marins.

Après avoir résolu avec tant d'habileté et de bonheur toutes ces difficultés scientifiques, ces problèmes entièrement nouveaux, on ré-

solut de faire une expérience solennelle avec les instrumens mêmes qui devaient servir un jour sur la ligne de l'Atlantique. On réunit en un circuit unique, dont la longueur atteignait plus de 3,000 kilomètres, les fils souterrains et les câbles qui font communiquer Londres, Dumfries et Dublin, avec toutes leurs ramifications. L'expérience eut lieu à Londres, dans la nuit du 9 octobre 1856, en présence du célèbre professeur Morse. M. Whitehouse employa, pour produire les courans, son appareil d'induction électro-magnétique et sa pile à élémens de zinc et argent : les signaux furent enregistrés suivant l'ingénieuse méthode de M. Morse, aujourd'hui presque universellement adoptée. On obtint de 210 à 270 signaux par minute, ce qui correspond à peu près à six ou huit mots. On s'assura ainsi qu'on pourrait transmettre environ un message de vingt mots en trois minutes, par conséquent 480 messages de cette longueur pendant les vingt-quatre heures.

Encouragée par cette expérience décisive, la compagnie du télégraphe atlantique se décida à faire appel au public, et fit connaître son prospectus le 6 novembre 1856. Le capital entier, qui montait à 350,000 livres sterling, fut souscrit presque immédiatement. La compagnie entra en négociation avec les gouvernemens de l'Angleterre et des États-Unis, qui lui accordèrent une subvention annuelle jusqu'au moment où les recettes atteindraient 6 pour 100 du capital, et mirent généreusement à sa disposition les navires dont elle aurait besoin. Le tarif des dépêches ne fut point fixé d'une manière définitive; mais on compte porter à 100 francs le prix d'une dépêche de vingt mots de Londres à New-York, et à 60 francs le prix d'une dépêche de même longueur entre Terre-Neuve et l'Irlande. Dans ces conditions, on peut compter sur un revenu probable de 10 à 15 pour 100. Cette proportion paraîtra peut-être faible, si l'on songe aux risques de tout genre auxquels est exposée une entreprise aussi hardie; mais il n'est pas douteux que la plupart des souscripteurs ont été moins inspirés par l'appât d'une rémunération que par le désir de contribuer à une œuvre utile et glorieuse.

La compagnie commanda le câble à la fin du mois de décembre 1856 à deux maisons anglaises, MM. Newall de Birkenhead, Glass et Elliott de Greenwich, qui s'engagèrent chacune à fournir 2,000 kilomètres de câble pour la somme de 1,550,000 francs. La fabrication des câbles sous-marins a déjà pris en Angleterre le rang d'une industrie spéciale, et l'on put satisfaire en quelques mois à une aussi importante demande : plus de deux mille ouvriers furent employés à ce gigantesque travail. Après un grand nombre d'essais, on se décida à donner au câble un poids d'une tonne par mille et une épaisseur de 15 millimètres. Quelques mots suffiront pour indiquer de quelle manière il est composé et comment il fut construit. Le

centre est formé de sept fils de cuivre, l'un droit, les six autres enroulés en hélice autour du premier; de cette façon, si l'un ou même plusieurs des fils se brisaient, les autres continueraient à transmettre les signaux. La corde en cuivre, plongée à trois reprises dans un bain de gutta-percha, est couverte ainsi d'une triple couche isolante; on l'entoure ensuite de filasse goudronnée. Préparée par tronçons de deux milles de longueur, soumis chacun à l'examen des *électriciens*, la corde est revêtue d'une enveloppe protectrice en fils de fer. Voici de quelle façon s'exécute cette opération : une grande roue horizontale porte à sa circonférence dix-huit cylindres verticaux autour desquels sont enroulés des fils de fer. Au centre de la roue est une ouverture par où s'élève la corde en cuivre qu'une machine à vapeur dévide, et qui monte incessamment vers le toit de l'usine. La machine dévide aussi les rouleaux de fil de fer, mais elle fait marcher par la même impulsion la roue sur laquelle ils reposent : ils tournent donc en même temps qu'ils s'élèvent, et se tordent en hélice autour de la corde centrale. Aussitôt qu'un rouleau de cuivre est épuisé, on le remplace par un autre et on soude soigneusement les extrémités. Telle est la rapidité de cette opération, qu'on a fait à Greenwich jusqu'à 48 kilomètres de câble dans un seul jour. Les extrémités qui devaient rester près des côtes ont été construites avec plus de rigidité que la partie destinée à reposer sur le fond tranquille de l'Océan. Afin que le frottement sur les rochers, l'action des vagues, le choc des ancres ne pût en occasionner la rupture, on avait donné au câble un poids de plus de 7 tonnes par mille, sur une longueur de 10 milles à partir de la côte de Terre-Neuve et de 15 milles près des côtes d'Irlande.

Que de fois dans les entreprises les plus importantes on croit avoir tout pesé, tout examiné, tout prévu! On épuise toutes les ressources de la science, on descend aux plus minutieux détails, et l'on s'aperçoit au dernier moment, mais souvent trop tard, qu'on a commis quelque faute grossière que le plus ignorant aurait évitée. Quand les deux moitiés du câble furent terminées séparément, on reconnut que les hélices des fils de cuivre et de fer étaient dans chacune de ces moitiés en sens différens, les unes allant de gauche à droite, les autres de droite à gauche. Une aussi étrange méprise pouvait avoir de fâcheuses conséquences, puisqu'une fois les deux moitiés réunies au milieu de l'Océan, chacune d'elles devait aider l'autre à se détordre. On comptait réparer cette faute en attachant au point de jonction un poids très puissant : remède dangereux, puisqu'il contribuait à augmenter encore la tension du câble, déjà naturellement si forte pendant l'immersion en pleine mer.

Le gouvernement anglais mit à la disposition de la compagnie,

pour recevoir une des moitiés du câble, le vaisseau l'*Agamemnon*, qui avait porté le pavillon de l'amiral sir Charles Lyons dans la Mer-Noire au début de la guerre de Crimée; les États-Unis envoyèrent, pour être chargée de l'autre moitié, la neuve et magnifique frégate *Niagara*. Les deux navires se dépouillèrent de leurs formidables engins de guerre; construits pour les terribles luttes de la mer, ils allaient se rencontrer pour une œuvre toute pacifique. Les deux moitiés du câble furent amenées dans les chambres qu'on leur avait préparées, au moyen de poulies portées sur des bateaux alignés jusqu'auprès des vaisseaux à l'ancre : à mesure que le câble entrait, on l'enroulait avec un soin extrême autour d'un axe vertical, de façon que les tours se recouvrissent très exactement et que rien ne pût mettre obstacle au déroulement. Il fallut un mois entier pour charger une moitié du câble dans l'*Agamemnon;* la forme de ce navire permit de l'y loger en un rouleau unique, dont la partie supérieure formait un vrai plancher circulaire de 45 pieds de diamètre. Dans le *Niagara,* on fut obligé de diviser le câble en trois rouleaux, et il fallut même démolir en partie l'intérieur de la neuve et brillante frégate.

Pendant qu'on préparait avec une si étonnante rapidité le câble du télégraphe atlantique, on se préoccupait aussi de perfectionner les appareils ordinairement employés pour immerger les câbles sous-marins. La principale difficulté de cette opération consiste à empêcher la corde métallique de se dérouler trop rapidement et de s'amasser au fond de la mer en longs replis. Jusqu'à présent, voici de quelle façon on a essayé de modérer la vitesse du câble pendant sa descente : en arrivant sur le pont du navire, il vient s'enrouler plusieurs fois autour d'un tambour ou cylindre qu'il oblige à tourner avec lui; il passe successivement autour de plusieurs tambours analogues placés sur son trajet; arrivé à l'arrière du vaisseau, il glisse sur un fort rail en fer et descend enfin dans la mer. La friction que le câble, fortement tendu par le poids de toute la partie suspendue entre le navire et le fond de l'eau, exerce sur les tambours, autour desquels il s'enroule, et sur le rail en fer, l'empêche de se dévider trop vite, et il est loisible d'augmenter le frottement en rendant le mouvement des tambours de plus en plus difficile, au moyen de freins en bois dur pareils à ceux qui arrêtent en peu d'instans les roues des wagons lancés à grande vitesse sur nos chemins de fer. Toutes ces dispositions étaient encore imparfaites : ainsi il arrivait souvent que, le câble descendant avec une extrême rapidité, les différens tours se mêlaient sur les tambours et s'usaient en frottant les uns contre les autres; le câble, fortement échauffé par la friction, se détériorait en passant sur le rail de fer, bien qu'on fût constamment occupé à l'arroser avec de l'eau froide. Pour opérer l'immersion du

câble de l'Atlantique, on a donc avec raison supprimé ce rail en fer, et on l'a remplacé par une immense poulie, fortement fixée à l'arrière, un peu en dehors du navire : le câble tourne une dernière fois autour d'elle avant de plonger dans les flots. Les tambours autour desquels le câble s'enroule en passant sur le pont portaient des sillons profonds en acier, où s'engageaient régulièrement les tours, qui ne pouvaient ainsi s'enchevêtrer malgré la rapidité du mouvement. Il y avait quatre tambours pareils, dont les mouvemens étaient solidaires et réglés par la manœuvre du frein. Il eût, je crois, été préférable de laisser les tambours indépendans les uns des autres et de leur appliquer des freins séparés; on eût diminué ainsi ce qu'on pouvait appeler la rigidité de l'appareil, condition avantageuse pour graduer convenablement la tension du câble et pour l'empêcher de devenir trop considérable.

Les deux navires furent munis de tout ce que la prudence la plus scrupuleuse pouvait croire nécessaire; on y accumula un véritable matériel de construction et de réparation, des appareils électriques de tout genre. En supposant qu'une partie du câble eût perdu la faculté de conduire l'électricité, on devait en être averti immédiatement par l'arrêt d'une sonnette que le courant tiendrait constamment en mouvement. Aussitôt on aurait serré les freins pour arrêter la descente, mis en quelque sorte le navire à l'ancre sur l'immense corde qui l'attachait au fond de la mer, relevé graduellement la partie immergée à l'aide d'une machine à vapeur; puis, le tronçon en défaut une fois découvert, on aurait coupé la portion privée d'électricité et ressoudé les deux extrémités saines. Dans le cas où une de ces tempêtes soudaines, qui sont malheureusement si communes dans cette partie de l'Atlantique, serait venue mettre l'opération en danger, on projetait de couper le câble, d'attacher le bout de la partie immergée à un puissant câble de réserve, préparé à cet effet, qu'on eût laissé rapidement descendre à la mer. On devait fixer de fortes bouées à l'extrémité, afin qu'elle flottât à la surface de l'Océan. Pendant que les fureurs de la tempête se seraient épuisées sur ce câble de secours, les navires auraient couru librement sous le vent; le calme revenu, on aurait recherché les bouées, remonté le câble de secours et repris l'opération régulière.

L'époque choisie pour l'immersion rendait ces dernières précautions à peu près inutiles : le lieutenant Maury, qui a fait une étude approfondie de la météorologie de l'Océan-Atlantique, avait indiqué comme la période la plus propice au succès de l'entreprise la fin du mois de juin et le commencement du mois d'août. C'est à ce moment qu'on a le moins à craindre les tempêtes, les brouillards et les glaces flottantes, qui à d'autres époques de l'année rendent si dangereuse la route de l'Irlande à Terre-Neuve. Malheureusement à ces latitudes

septentrionales on ne peut guère compter, même pendant la saison la plus favorable, sur plus de dix ou douze jours de beau temps continu; il importait donc de terminer l'opération avec la plus grande célérité possible. Pour en hâter les progrès, on avait d'abord songé à envoyer les deux navires au centre de l'Atlantique : on y eût soudé les extrémités des câbles dont ils étaient chargés. Cela fait, l'un des navires aurait fait voile pour l'Irlande, l'autre pour Terre-Neuve, et le câble, une fois descendu au milieu de l'Océan, se fût étendu dans les deux sens à la fois. De cette façon, on pouvait terminer l'opération deux fois plus vite qu'en immergeant d'abord la moitié du câble à partir de l'Irlande, puis l'autre moitié en avançant vers Terre-Neuve. De plus, en allant dès le début au milieu de l'Océan, on se plaçait tout de suite dans les circonstances les plus critiques, l'on mettait le mieux à l'essai la force de résistance du câble, et s'il devait se briser, on ne risquait que d'en perdre une faible longueur. Ajoutons qu'il était très facile de souder les deux moitiés du câble, tant qu'elles étaient encore chargées sur les navires, mais que cette opération devait présenter de réelles difficultés, surtout par un gros temps, si l'une d'elles était déjà immergée. Pour tous ces motifs, on avait d'abord décidé que l'immersion commencerait au milieu de l'Atlantique. Cette résolution fut ensuite abandonnée, et l'on préféra faire naviguer de conserve les deux bâtimens chargés du câble avec les *steamers* qui devaient leur prêter appui, afin de concentrer toutes les forces et les ressources de l'escadre.

Le 29 juillet 1857, le *Niagara* entra dans le port de Queenstown, accompagné du *Susquehanna,* un des plus rapides bâtimens à vapeur de la marine des États-Unis : l'*Agamemnon* était déjà au rendez-vous avec le *Léopard* et le *Cyclope,* qui avait opéré les derniers sondages dans l'Océan. On vit bientôt arriver M. Bright, l'ingénieur en chef de la compagnie, M. Whitehouse, M. Morse, M. Cyrus Field, un des plus ardens promoteurs du télégraphe atlantique, le savant professeur Thomson, qui par ses conseils avait tant contribué à résoudre les problèmes scientifiques dont la solution importait au succès et à l'avenir de l'entreprise.

Le 3 août, le lord-lieutenant d'Irlande, en présence d'une foule immense, inaugura l'immersion du câble sous-marin dans la paisible baie de Valentia, qu'on avait choisie comme un des termes de la ligne, parce que très peu de vaisseaux viennent y jeter l'ancre. L'extrémité du câble fut amenée par des bateaux sur la rive, et lord Carlisle la relia à une forte pile qui, pendant l'opération, devait établir une communication permanente avec les navires. En cas de réussite, il était convenu que les premières dépêches entre les deux continens seraient directement échangées entre la reine Victoria et M. Buchanan, président des États-Unis.

L'expédition partit le jour suivant. Au bout de quelques heures, le câble s'engagea dans la machine et fut brisé; on perdit quelque temps à retirer la partie déjà immergée et à la ressouder. On mit de nouveau à la voile le lendemain, et pendant quatre jours consécutifs on reçut constamment des dépêches du *Niagara*. Le 11 août, les signaux furent subitement interrompus : le câble s'était rompu en pleine mer. Le retour des navires, que tant de cris de joie avaient salués au départ, s'opéra au milieu d'une véritable consternation. Dans le rapport qu'il envoya immédiatement aux directeurs de la compagnie, l'ingénieur en chef raconte que la pose du câble épais destiné à la côte s'était accomplie sans difficulté. On y avait soudé le câble principal, dont le déroulement se fit d'abord avec une grande régularité. Pendant quelque temps, il descendit avec une vitesse à peu près égale à celle du navire; mais, à mesure que la profondeur de l'Océan augmentait, le déroulement devint plus rapide, et il fallut imprimer aux freins une force de résistance toujours croissante. En pleine mer, le câble se dévidait avec une vitesse de cinq nœuds à l'heure, pendant que le navire faisait seulement trois nœuds. Bientôt de nouvelles circonstances vinrent rendre l'opération encore plus difficile. Pendant que le navire avançait dans la direction de l'est à l'ouest, un puissant courant sous-marin venant du sud entraîna le câble en dehors de la ligne du vaisseau, et contribua encore à en augmenter la tension. La mer devint grosse; chaque fois qu'une vague soulevait l'arrière du navire par où le câble s'échappait, l'immense corde métallique, suspendue jusqu'au fond de l'Atlantique, éprouvait une subite et forte commotion. Quand l'extrémité du câble se trouvait ainsi relevée, M. Bright, pour affaiblir la secousse, faisait ralentir l'action du frein, et laissait à propos descendre le câble avec plus de rapidité pour contre-balancer l'effet produit par l'ascension du navire. Il avait dirigé tout le temps en personne l'opération du déroulement; un moment il fut obligé de quitter la machine pour aller à l'avant du vaisseau. A peine éloigné, il entendit tout bruit cesser; le câble s'était brisé au fond de la mer. Il est hors de doute que ce déplorable accident ne peut être attribué qu'à une inintelligente manœuvre du frein, et l'on a droit de s'étonner que, pour une entreprise aussi capitale, on n'ait pas réuni un personnel nombreux et bien exercé, et que tant de puissans intérêts soient restés en quelque sorte à la merci d'un seul homme. Il est d'autant plus permis de regretter cette imprévoyance que l'on était déjà parvenu à immerger 540 kilomètres du câble, et qu'il s'échouait régulièrement à l'effrayante profondeur de 2,000 brasses. La transmission des signaux s'opérait avec une perfection qui dépassait toutes les espérances et avec plus de facilité même que près des côtes d'Irlande; l'énorme pression qui s'exerçait sur le câble au fond de l'Océan, au lieu d'en

diminuer la conductibilité, semblait en quelque sorte l'augmenter, comme si la gutta-percha fortement comprimée isolait mieux les fils de cuivre placés à l'intérieur.

Un premier insuccès ne doit point décourager les promoteurs du télégraphe atlantique : il eût été assez étonnant qu'on eût réussi du premier coup à traverser l'Océan sur une immense longueur, quand presque toutes les entreprises du même genre, exécutées dans des bras de mer peu profonds, ont généralement échoué au début. N'a-t-on pas brisé des câbles sous-marins dans la Mer-Noire, entre Terre-Neuve et l'île du Prince-Édouard, et à deux reprises dans la Méditerranée? La portion du câble de l'Atlantique qu'on a immergée sans accident est plus étendue que le câble de Varna à Balaclava, le plus long qui ait jusqu'ici réuni deux rivages opposés. La profondeur de la Mer-Noire est d'ailleurs si insignifiante, quand on la compare à celle qu'on a pu atteindre dans l'Océan-Atlantique, que personne ne voudrait songer à comparer les difficultés des deux opérations.

Quelles leçons faut-il tirer de cette première expérience en prévision d'une tentative nouvelle? C'est ce qu'il nous reste à examiner. L'ingénieur en chef, M. Bright, assure qu'il n'y a presque rien à changer à la machine qui sert à opérer l'immersion, et qu'elle a fonctionné tout le temps avec une parfaite régularité : il nous semble pourtant qu'il serait préférable de laisser les tambours autour desquels tourne le câble indépendans les uns des autres, et de leur appliquer des freins séparés dont la résistance serait convenablement graduée. Mais le progrès qu'il nous paraît surtout indispensable de réaliser consisterait à rendre la tension du câble aussi indépendante que possible des mouvemens du navire. Les profondeurs qu'on a pu atteindre avec le câble ont prouvé qu'il ne se romprait point, comme beaucoup de personnes le croyaient, sous sa propre charge; il n'a donc véritablement à craindre que les secousses que lui imprime le navire, quand les vagues l'abaissent et l'élèvent alternativement. Chacun peut faire aisément l'expérience suivante. Qu'on suspende au bout d'un fil un poids très lourd qui l'étire fortement, sans pourtant le briser. Le fil portera sa charge tant que la main qui le tient reste immobile; mais qu'elle lui imprime une soudaine et vive secousse, il se brisera aussitôt. Le câble suspendu entre le navire et le fond de la mer est dans le cas d'un fil soumis à une excessive tension, et l'expérience a prouvé qu'à une profondeur de 2,000 brasses, cette tension n'est pas assez forte pour le rompre; mais quand l'arrière du navire, où s'attache le câble, s'élève par bonds de cinq ou six mètres, l'immense corde métallique se trouve soulevée, et la commotion qui s'y propage peut facilement la briser. C'est là, on peut l'affirmer, le plus grand danger auquel soient soumis les câbles sous-marins pendant l'immersion, et c'est géné-

ralement ce qui en a causé la rupture. Pour l'amoindrir, il n'y a qu'un seul moyen : c'est celui qu'on emploie sous mille formes diverses, dans les innombrables applications de la mécanique, pour atténuer l'effet des chocs et des secousses, et dont les ressorts de nos voitures donnent un exemple familier. Le problème à résoudre consiste donc à tenir le câble constamment suspendu par un mécanisme énergique. M. Victor Beaumont, ingénieur à New-York, propose de faire passer le câble sur une forte poulie qui pourrait se mouvoir de bas en haut et de haut en bas, et qui serait suspendue à un puissant ressort. De cette façon, au moment où l'arrière du navire serait soulevé par la vague, la poulie s'abaisserait d'elle-même autant que le vaisseau s'est élevé; le câble conserverait toujours à peu près la même tension. Pour qu'un ressort semblable pût amortir complétement les secousses que le navire imprime à la corde métallique qui traîne derrière lui, il faudrait que la poulie qui s'y trouve suspendue pût s'élever et s'abaisser au moins de 5 ou 6 mètres. Il n'est pas nécessaire d'être familier avec la mécanique pour comprendre que les organes d'une machine ne peuvent impunément faire des bonds aussi effrayans. Il y a heureusement un moyen fort simple de les atténuer, tout en atteignant le même but. Au lieu d'une poulie unique, je proposerais d'en employer dix. Cinq d'entre elles seraient alignées horizontalement les unes à côté des autres et suspendues à des ressorts qui se comprimeraient de bas en haut. Les cinq autres, disposées au-dessous des premières, seraient soutenues par des ressorts qui pourraient être comprimés de haut en bas. Le câble passerait alternativement au-dessus d'une des poulies supérieures et au-dessous d'une des poulies inférieures, en formant ainsi une ligne serpentine dont les inflexions seraient d'autant plus fortes que le câble serait plus tendu. Si la partie du navire qui porte la machine s'élevait subitement, par exemple, de 5 mètres, chacune des poulies n'aurait à effectuer qu'une oscillation de 5 décimètres, pour atténuer la secousse qui autrement serait imprimée dans toute sa force à la corde métallique. Il est très facile d'imaginer des dispositions qui, dans cette limite, rendraient ces oscillations très faciles, et sans aucun danger pour le déroulement du câble. Au lieu de ressorts en métal ou en gutta-percha, il serait sans doute plus convenable d'employer des cylindres remplis d'air comprimé; le mouvement ascensionnel ou descendant des poulies sur lesquelles passerait le câble se communiquerait aux pistons, qui, en se mouvant dans les cylindres, feraient varier la résistance du gaz.

Il est impossible de faire cette année une nouvelle tentative pour établir le télégraphe atlantique. On a reconnu la nécessité d'employer une plus grande quantité de câble. Au lieu de 4,000 kilomètres, on en chargera la prochaine fois 5,000. Il faut se résigner à laisser descen-

dre le câble avec une vitesse beaucoup plus forte que celle du navire, plutôt que de tout compromettre en opposant trop de résistance au déroulement. Au point de vue de l'économie et de la transmission des dépêches, il y a sans doute un inconvénient manifeste à augmenter la longueur de la corde immergée; mais l'admirable conductibilité des fils au fond de la mer semble permettre de faire ce sacrifice à la sécurité de l'opération. Ce qui reste du câble atlantique recevra peut-être une autre destination que celle qu'on lui réservait primitivement. Une compagnie formée en vue d'établir une communication électrique entre l'Angleterre et l'Inde a offert de l'acheter, avec le concours de la compagnie des Indes. On pourrait établir en trois mois un télégraphe terrestre le long de la côte de l'Arabie, entre Suez et Aden. De cette ville partirait le câble sous-marin qui irait aboutir à Kurachee, principal port du Scinde, situé près de l'embouchure de l'Indus, à 120 kilomètres seulement d'Hyderabad. La distance entre Aden et Kurachee est de 2,500 kilomètres, et ce qui reste du câble atlantique serait amplement suffisant pour joindre ces deux villes. Dans la Méditerranée, Malte et la Sicile sont au moment d'être réunies. Si l'on posait ensuite, comme il en est question, un câble entre Malte et Alexandrie, une ligne télégraphique continue unirait l'Angleterre à l'Inde, en traversant presque les trois quarts d'un hémisphère terrestre, et l'on saurait au bout de vingt-quatre heures à Londres ce qui se passe aux bouches de l'Indus et du Gange. On estime qu'il faudrait 7,500,000 fr. pour relier Suez à Aden, 16 millions pour poser un câble sous-marin entre Aden et Kurachee : que sont d'aussi faibles sommes en regard des avantages que présenterait à l'Angleterre l'établissement d'une ligne qui lui permettrait de surveiller heure par heure ce vaste empire, dont la conservation importe autant à sa grandeur qu'à l'avenir de la civilisation dans l'Orient? Quand on songe que la révolte de l'Inde a éclaté le 10 mai dernier, et qu'on n'a pu en connaître l'importance et les dangers qu'au mois de juillet, on déplore qu'un temps si précieux ait été perdu, et que des mesures rapides n'aient pu modérer une explosion qui menace aujourd'hui de rendre nécessaire une nouvelle conquête, et force l'Angleterre à recommencer l'œuvre sanglante des Clive et des Warren Hastings.

L'extension de la télégraphie sous-marine aurait donc pour effet de consolider la suprématie des nations civilisées dans le monde. Tel serait l'avantage politique de ce nouveau moyen de communication. Au point de vue commercial, il est à peine nécessaire d'en faire ressortir les heureux résultats. Quand on connaîtra à chaque instant l'état des marchés les plus lointains, les besoins de tous les peuples et des colonies les plus éloignées, le commerce pourra remplir avec plus de méthode et de sécurité sa bienfaisante mission. L'éta-

blissement d'une ligne télégraphique entre l'Angleterre et l'Amérique, en même temps qu'elle multiplierait les relations entre l'ancien et le Nouveau-Monde, porterait, sans aucun doute, un coup fatal à cette fièvre de spéculation dont les ravages n'ont été nulle part aussi terribles que dans les grandes cités commerciales des États-Unis. Pour le comprendre, il faut se rappeler que les capitaux anglais et américains sont partout engagés dans une foule d'entreprises communes, et que le contre-coup des crises qui affectent les marchés de l'Angleterre est ressenti vivement de l'autre côté de l'Atlantique : cette dépendance est aggravée par l'interruption forcée des nouvelles qui n'arrivent que par intervalles. La spéculation les commente et profite de ces périodes d'attente; la substitution des bateaux à vapeur aux vaisseaux à voiles a déjà entravé ces opérations, auxquelles le hasard seul sert de base, et qui deviendront encore plus difficiles quand le télégraphe atlantique fera connaître chaque jour à New-York la situation de Londres et les nouvelles de l'Europe.

De tels résultats font aisément comprendre quel avenir est réservé à la télégraphie sous-marine. Dans la Méditerranée, il n'est pas douteux que, d'ici à une époque assez rapprochée, plusieurs lignes rattacheront l'Europe à l'Afrique et à l'Asie. M. Newall et M. Bonelli ont fait une nouvelle tentative pour relier l'Afrique à la Sardaigne, et elle n'a échoué que parce que M. Newall avait construit une longueur insuffisante de câble. Il avait espéré, en faisant remorquer rapidement le navire qui en était chargé par des bateaux à vapeur, que le câble, au lieu de s'échouer sur les inégalités du lit de la mer, se tendrait d'une montagne sous-marine à l'autre, comme un pont suspendu. Cet espoir fut déjoué, et le câble était épuisé quand on arriva à 16 kilomètres du cap Teulada. M. Newall arma l'extrémité du câble d'anneaux en fer, afin de le repêcher plus tard avec des grapins. Il en a déjà retiré d'autres de cette manière, et notamment le câble de la Mer-Noire. On espère que l'opération va être reprise, et on ne peut guère douter que cette fois l'habile ingénieur anglais ne complète son œuvre, un moment interrompue. Malte sera aussi, on l'a vu, reliée dans un très court délai à la Sicile, et bientôt après au port d'Alexandrie; plus tard sans doute Alexandrie sera unie à Constantinople. L'archipel grec semble tout préparé pour joindre Smyrne à la Grèce, qui a elle-même intérêt à communiquer directement avec les Iles-Ioniennes et l'Italie. Le fond de l'Atlantique ne sera jamais sillonné par des fils télégraphiques aussi nombreux que ceux qui traverseront le bassin de la Méditerranée, aux côtes profondément découpées, et semé de si nombreuses îles. Les difficultés que nous avons cherché à faire apprécier s'opposeront à ce qu'on multiplie les lignes océaniques, et l'on sera toujours gêné par la nécessité

de choisir les régions les moins profondes de la mer. S'il a été impossible de modérer convenablement la vitesse du câble atlantique à une profondeur de deux mille brasses, on peut juger de ce qui arriverait, si l'on s'aventurait dans les régions où la sonde peut descendre à quatre ou cinq mille brasses.

La ligne de l'Irlande à Terre-Neuve est la seule qui nous paraisse bien choisie. La nature elle-même assure à ceux qui rapprocheront ces deux îles le monopole absolu des communications entre les États-Unis et l'Europe. Plus au nord, sur la côte du Groënland, les glaces sont trop à redouter, et la mer atteint une plus grande profondeur; plus au sud, on a proposé d'atteindre l'Amérique par les Açores, mais ce projet n'a aucune chance de réussite. Il serait peut-être possible de réunir les Açores à Terre-Neuve, mais la compagnie anglo-américaine du télégraphe atlantique possède un privilége exclusif sur les côtes de cette île. On serait donc obligé d'aller des Açores à la Nouvelle-Angleterre, et de franchir l'immense vallée marine où se précipitent les eaux du *gulfstream*, qui à ces latitudes atteint une incroyable profondeur. C'est dans le golfe du Mexique et dans la mer des Antilles que l'Océan-Atlantique a la moindre profondeur. Si jamais les Américains s'emparent de Cuba, ils ne manqueront certainement pas d'unir cette île d'une part à la Floride et de l'autre à l'isthme de Panama. Une ligne de communication plus difficile à établir serait celle qui joindrait l'Amérique du Sud à l'Europe par l'île Fernando Noronha, l'île Saint-Paul, les îles du Cap-Vert et les Canaries. Il est pourtant permis d'espérer qu'un jour on accomplira ce gigantesque travail : sur ce long trajet, la profondeur de la mer ne dépasse trois mille brasses que dans une zone assez limitée, entre le cap Saint-Roque et les îles du Cap-Vert, et se maintient au-dessous de deux mille brasses sur les deux tiers de la route.

Dans l'autre hémisphère, aussitôt qu'une ligne télégraphique réunira l'Angleterre à l'Inde, on parle déjà de la prolonger dans les possessions hollandaises et même jusque dans l'Australie et dans la Nouvelle-Zélande. Lorsque toutes ces merveilles seront achevées, quand sur le continent américain le fil télégraphique qui doit franchir les Montagnes-Rocheuses atteindra la Californie, l'habitant de San-Francisco pourra correspondre avec celui de Sydney ou de Melbourne. Le jour où la volonté de l'homme pourra, avec une prestigieuse rapidité, faire presque le tour entier du globe, n'aura-t-il pas le droit d'être fier et de sentir plus vivement sa propre grandeur? Ne sentira-t-il pas aussi d'autant mieux sa petitesse en voyant d'une façon si nouvelle et si saisissante combien est étroit cet empire qui lui est attribué, et dont les bornes lui renverront en un temps si court l'écho de sa propre pensée?

AUGUSTE LAUGEL.

LE PIÉMONT

SES FINANCES ET SES CHEMINS DE FER

La navigation à vapeur et la bonne installation des paquebots de la Méditerranée ont singulièrement modifié l'itinéraire accoutumé des voyages d'Italie. La plupart des touristes se rendent aujourd'hui à Marseille, de Naples, Rome et Florence, par Livourne et Gênes. Il en est peu qui consentent à prendre l'admirable route qui, de la capitale du royaume des Deux-Siciles, ramène en France, en suivant. au point de départ comme à celui de l'arrivée, les bords d'une mer non moins belle à Nice et à Gênes qu'à Gaëte et à Terracine, et des rivages non moins rians, non moins aimés du soleil, de Cannes à Menton et à la Spezzia que de Baïa à Amalfi et à Salerne. Pour les rares oisifs qui ont le bon goût de trouver même encore trop rapide la marche du *vetturino*, aujourd'hui délaissé, comme pour tous ceux qui ont dû recourir autrefois à cette indispensable ressource des voyageurs, il est un souvenir qui n'a pu s'effacer de leur esprit, une remarque à laquelle aucun d'eux n'a dû se soustraire.

Après avoir quitté Florence, en se dirigeant par Lucques vers la route de la Corniche, qui longe le Piémont, on va ou plutôt on allait d'habitude en un jour de Lucques à la Spezzia, traversant en une seule étape trois territoires différens, trois souverainetés distinctes, partant trois lignes de douanes : Lucques, qui fait partie de la Toscane; le duché de Massa-Carrara, qui appartient au duc de Parme; Sarzana et la Spezzia, possessions génoises. Or, en même temps

qu'on retrouve en entrant sur le territoire piémontais et qu'on salue avec joie la mer aux golfes arrondis, aux rivages plantés d'aloès et de lauriers roses, on est agréablement frappé de la physionomie nouvelle des hommes en général et des douaniers en particulier. A l'empressement servile du fonctionnaire napolitain, à la politesse mielleuse du chef de bureau romain, à la brutalité facilement adoucie du préposé des petits duchés, succède l'accueil froid et ferme, mais honnête, du douanier piémontais. Les formalités de visite et de visa sont accomplies désormais comme des devoirs, et ne semblent plus des piéges tendus à la bourse du passant. A cet incident, futile en apparence, mais au fond très significatif, succèdent bientôt d'autres impressions plus sérieuses et plus satisfaisantes encore. A mesure que des jardins fertiles de la *rivière ligurienne* on monte à travers les plaines du Montferrat, et qu'on s'avance par les pentes des Apennins vers la capitale du Piémont pour atteindre la Savoie, on est de plus en plus frappé du caractère viril de la population et de la persévérante énergie qui se manifeste dans ses œuvres. La haute stature des hommes, les belles proportions des femmes, l'aspect des habitations, d'une propreté moins scrupuleuse qu'en Belgique et en Allemagne, mais larges, aérées, saines; la solidité massive des ouvrages d'art, la bonne construction des routes, des chemins de fer, l'apparence monumentale des gares, tout indique au voyageur qu'il pénètre sur un sol libre, dont les habitans, — aussi bien les hardis marins de Gênes que les montagnards de la Savoie, — possèdent les mâles vertus qui préparent aux grands sacrifices et aux rudes combats.

Nul doute que cette physionomie extérieure n'attire l'attention, et ne prédispose favorablement à l'étude d'un pays dont le rôle historique a de l'importance dans le passé comme dans le présent. Les travaux où l'on a ici même exposé à plusieurs reprises la politique intérieure et extérieure du Piémont témoignent de cette sollicitude, si naturellement éveillée. Il ne saurait par conséquent paraître inopportun d'envisager ce même pays sous un autre point de vue. En recherchant hors de la France et près d'elle l'emploi de notre propre capital, on trouve en effet que nulle part son concours n'est plus actif et plus efficace qu'en Piémont, et c'est pour reconnaître les conditions actuelles et le prix à venir réservé à notre coopération, qu'il devient utile d'examiner la situation des finances et l'état industriel du royaume de Sardaigne, comme on l'a fait pour l'Autriche et l'Espagne (1).

(1) Voyez les livraisons du 15 août 1856 et du 15 avril 1857.

I. — LES FINANCES DU PIÉMONT.

Le budget piémontais de 1857 s'est élevé pour les recettes à 135,967,821 francs, et pour les dépenses à 143,726,866, — déficit présumé : plus de 8 millions. La différence était de 9 millions en 1856, et de 10 les années précédentes; en 1852, elle s'était élevée jusqu'à 37, réduits à 22 par l'annulation des allocations destinées à l'amortissement. Encore dans ces chiffres ne doit-on pas comprendre les dépenses extraordinaires de la guerre d'Orient, dont le total a été de 74 millions, et qui ont été soldées par des recettes extraordinaires, c'est-à-dire des émissions de titres et d'obligations. C'est, comme on le voit, un déficit actuel du treizième sur l'ensemble des recettes; 10 millions sur 135 équivalent à une différence annuelle de 150 millions sur notre budget de 2 milliards.

En face d'une pareille situation, la première question qui se présente à l'esprit est celle de la dette. Quelles sont les charges que le passé a léguées au trésor piémontais? quelles sont celles que les événemens contemporains lui ont imposées? dans quelle mesure pourrait-il en supporter de nouvelles?

Pour le service du ministère des finances, le budget de 1857 réclamait une allocation de 77 millions, dont voici le détail :

Dotations	4,765,370 fr.
Dette publique	40,289,919
Intérêts des bons du trésor	1,200,000
Actions du chemin de Suse	424,000
Dette viagère	9,794,581
Dépenses diverses	20,079,256
Dito extraordinaires	936,254
Total	77,489,380 fr.

Les obligations de l'état s'élèvent donc en dette publique à plus de 41 millions, y compris les intérêts des bons du trésor, et en dette viagère à près de 10 millions, ensemble plus de 51 millions, — soit, sur un budget de 135 millions, 37,77 pour 100. Il est vrai qu'on doit comprendre dans le chiffre de la dette publique la réserve de l'amortissement, qui constitue à la fois une dépense et une recette, et que la dette viagère ne peut être considérée comme une charge de même nature que la dette publique. Au 1er janvier 1854, cette dernière atteignait le chiffre de 35,370,000 fr. Dans le budget de 1853, le service de la dette publique ne figure que pour 31 millions. La différence entre ces chiffres provient de la création de 2 millions de rente 3 pour 100, nécessitée pour couvrir l'arriéré de 1852 et 1853, et des obligations contractées pour le paiement des dépenses de la guerre d'Orient.

Si maintenant on remonte à la fin de l'année 1848, après la malheureuse issue de la première guerre contre l'Autriche, et avant que la chute du ministère Gioberti eût entraîné le roi Charles-Albert dans cette seconde aventure, si fatale à son pays et à lui-même, on trouve que la dette du Piémont, non comprise celle de la Sardaigne, s'élevait à 5,336,393 livres, auxquelles il fallait ajouter 3 millions acquis au fonds d'amortissement. Dès 1850, une dette de nouvelle création portait l'ensemble des obligations du trésor à près de 17 millions de francs, c'est-à-dire à plus du double de l'année précédente, non compris les 3 millions de rentes dus à l'Autriche, et payables de deux mois en deux mois par à-compte de 6 millions sur le capital. Les années 1848, 1849 et 1850 avaient laissé un déficit de 133 millions; les frais de la guerre, y compris l'indemnité de l'Autriche, montèrent à 226.

Quelle progression dans ces chiffres de la dette publique de 1848 à 1857! En 1848, un total de moins de 6 millions de rentes perpétuelles et rachetables, une réserve de 3 millions acquis à l'amortissement; en 1857, une somme de 41 millions de rentes avec un amortissement qu'il est bien difficile de ne pas affecter à l'amoindrissement du déficit! Dans cette courte période de dix années, le Piémont a eu, il est vrai, à passer par des épreuves douloureuses, qu'il a traversées avec honneur; mais, à part les sommes considérables qu'il a consacrées, comme on le verra plus tard, à la construction de ses chemins de fer, toutes ces dépenses, sans résultat positif ou du moins appréciable, effectuées pour des armemens disproportionnés, nécessitées par des commotions intérieures ou des guerres infructueuses, laissent une impression fâcheuse dans l'esprit de tout observateur impartial, et on ne peut s'empêcher de se demander, lorsqu'on en fait le compte, ce que la nation a retiré de cet énorme capital escompté sur l'avenir. En 1848, on crée pour 3 millions de rentes 5 pour 100; en 1849, pour 14 millions de rente 5 pour 100 et pour 1,100,000 fr. d'obligations; en 1850, l'émission des obligations s'élève encore à plus de 1 million; en 1851, une nouvelle rente de 4 millions 1/2 de 5 pour 100 est inscrite au grand-livre de la dette; de 1851 à 1857, ce passif s'augmente d'une somme de 5 millions de rentes, dont une partie a fait l'objet d'un prêt direct que le gouvernement a obtenu de l'Angleterre à des conditions que le crédit piémontais n'eût pas trouvées librement sur les marchés de l'Europe... Et le déficit annuel n'en subsiste pas moins, et de nouvelles entreprises semblent nécessiter de plus larges sacrifices, tandis que le budget des dépenses ne paraît pas se prêter aux réductions indispensables pour le rétablissement de l'équilibre!

C'est là, on en conviendra, une situation grave, dont les dangers

devaient dès le premier jour frapper les yeux de l'habile ministre qui, d'abord à la tête des finances du Piémont, a pris depuis, avec les fonctions de président du conseil, la direction suprême de toutes les affaires du pays. Quels remèdes apporterait-il au mal? Diminuer les dépenses! cela était impossible au moment surtout où les circonstances extérieures devenaient de plus en plus menaçantes. Augmenter les recettes! on ne devait y parvenir que par une aggravation de taxes ou par un plus grand développement de la prospérité générale; mais comment obtenir cet épanouissement de la richesse publique sans améliorer ce qui en est l'élément essentiel, les communications intérieures, sans doter le territoire de chemins de fer? En un mot, pour recueillir une moisson plus abondante, il fallait tout d'abord semer largement, et ajouter les dépenses fructueuses de la paix aux dépenses de la guerre : œuvre contradictoire en apparence, mais forcée, et dont la poursuite fait grand honneur au gouvernement piémontais. On verra plus tard quelles seront dans l'avenir les heureuses conséquences du système de travaux publics suivi pendant cette période. Il ne s'agit à présent que d'analyser les élémens d'une situation financière que ces travaux, tout utiles qu'ils soient, ont sans aucun doute aggravée.

Ainsi déficit permanent dans le budget pour subvenir non-seulement aux dépenses extraordinaires de la guerre, mais à celles de la paix, et doubles mesures pour combler ce déficit, soit par une augmentation d'impôts, soit par le développement de la richesse générale : tel a été le mal reconnu nécessaire, et tels furent les remèdes employés par le ministère de M. de Cavour. Les résultats ont-ils répondu à son attente? C'est ce qu'il reste à examiner.

Dès 1850, le parlement piémontais était saisi de projets de surélévation d'anciennes taxes, de création de nouveaux impôts et de dispositions encore plus graves pour la diminution des droits qui frappaient l'introduction des marchandises étrangères. Il s'agissait d'accroître directement les revenus du trésor, d'obtenir, sinon immédiatement, du moins à bref délai, une plus-value dans le produit des douanes momentanément abaissé, enfin de surexciter l'industrie nationale par la concurrence étrangère, de favoriser en tout cas le développement de la consommation intérieure avide des produits du dehors, et de faire refluer dans les caisses de l'état l'excédant de la richesse générale du pays obtenu par la création simultanée des nouveaux moyens de communication.

Dans les remaniemens d'impôts introduits successivement de 1850 à 1857, on doit remarquer l'établissement de la contribution personnelle et mobilière, qui de 1 million de produit s'élève maintenant à 3 1/2, celle de la taxe des patentes, l'augmentation des droits

d'enregistrement, qui atteignent le chiffre de 12 millions, la surtaxe pour les dépenses de perception des impôts directs, qui donne 1,600,000 fr., l'impôt sur les bâtisses, sur les successions, la taxe sur les voitures. Cette dernière ne procure au trésor que la somme insignifiante de 600,000 fr. Les droits sur les successions dépassent 5 millions. — Dès 1850 également, le ministère présentait aux chambres, à l'occasion du renouvellement de traités de commerce, des projets de réforme radicale qui substituaient presque à un système de protection rigoureuse le régime du libre échange, et dans les années suivantes les principes exposés à cette occasion ont reçu les applications les plus larges.

Sous l'empire de ces doubles mesures, le budget des recettes ordinaires s'est élevé de 98 millions en 1851 à 99, 112, 117, 125, 130, 135, et enfin à 143 dans le projet de budget de 1858. C'est là sans doute une progression très rapide; mais, loin de suffire à couvrir toutes les dépenses, excepté dans le projet de budget de 1858, où figure un insignifiant excédant des recettes ordinaires sur les dépenses de même nature, elle a toujours laissé subsister un déficit notable entre les dépenses et les recettes. Le budget de 1858, en raison des dépenses extraordinaires, présente encore un déficit de plus de 3 millions, et tandis que ces dépenses ne sont pas arrivées à leur terme, si l'on analyse la nature des nouvelles sources de revenus, on se convaincra qu'on ne saurait en attendre un accroissement considérable, et que dès à présent la plupart ont fourni tout ce qu'il est raisonnable d'en espérer. Le droit d'enregistrement, par exemple, a donné en 1855 et 1856 une augmentation de 3 millions; mais c'est l'effet de la réforme du droit lui-même, et une fois la réforme opérée, l'augmentation ne se produira plus : aussi, dans le budget de 1858, le ministre ne l'évalue-t-il qu'à 200,000 fr. Il en est de même du droit sur les successions et sur le timbre, qui figure pour un très gros chiffre au budget. Les revenus de la poste depuis 1854 ne se sont accrus que de 400,000 fr. environ. En revanche, ceux de la loterie se sont augmentés *au-delà de toute prévision,* et pour mettre un frein à cette passion, qui constitue pour les contribuables la plus improductive de toutes les dépenses, le gouvernement a voulu, sous forme de prélèvement d'un dixième sur les gains de loterie, diminuer la valeur des lots et affaiblir l'appât offert aux joueurs.

D'un autre côté, la plupart de ces accroissemens de revenus n'indiquent qu'une augmentation de charges, nullement un progrès dans la prospérité générale, et cette expression de *charges* est ici d'autant mieux à sa place, que dans certaines parties des états sardes, dans celles où l'industrie a le moins multiplié les sources de profits particuliers et d'élévation de salaires, on ne peut s'empê-

cher de reconnaître que le poids des impôts est très lourd. Sans parler de la Sardaigne, très arriérée par rapport aux états de terre ferme, la Savoie, par exemple, qui ne vit que des ressources exiguës d'une agriculture limitée dans ses produits, a besoin d'être soutenue par son patriotisme et son dévouement traditionnel à la maison royale pour supporter sans murmure ce fardeau des dépenses générales, qui lui profitent moins qu'à tout autre.

Les impôts dont l'accroissement signalerait un progrès réel dans la prospérité publique, et sur lesquels on pourrait fonder à plus juste titre l'espoir d'obtenir par une progression indéfinie les moyens de faire face à l'augmentation des dépenses, seraient ce que l'on appelle en Piémont les *gabelles*. Ils comprennent, avec le revenu des douanes, les droits maritimes, le produit du sel, du tabac, des poudres, enfin les droits sur la viande et les boissons. Ces derniers constituent même la branche du revenu public qu'il serait le plus désirable de voir s'accroître, puisqu'ils indiqueraient un progrès dans la consommation d'objets de première nécessité. Or ces droits sur la viande et les boissons ne donnent que 6 millions et demi au budget piémontais, et parmi les gabelles, les revenus les plus rémunérateurs pour le trésor sont le produit du tabac, qui n'est pas assurément l'un de ces objets dont on doive désirer de voir la consommation s'accroître, et le produit des douanes, dont il faut parler avec quelque détail.

On pourra en somme juger de l'importance et de la valeur des augmentations qu'il est permis d'attendre des diverses natures de recettes par ce seul fait, que dans le budget de 1858, qui atteint, comme on l'a vu plus haut, le chiffre de 143 millions, et qui présente sur celui de 1857 un excédant de plus de 7 millions, cette augmentation a surtout pour cause la loterie, qui y figure pour 1,700,000 fr., les tabacs pour 1,500,000 francs, et les douanes pour 1 million seulement.

On a vu que pour liquider les résultats de la guerre contre l'Autriche et pour payer les frais de grandes et indispensables améliorations intérieures, le gouvernement piémontais avait compté d'une part sur une augmentation de l'impôt, et d'autre part sur le développement de la richesse publique. L'impôt a rendu ce qu'on lui a demandé, mais on ne peut s'empêcher d'avouer que la richesse publique n'a pas encore pris l'essor prévu et si désirable. La réforme des douanes notamment n'a pas eu jusqu'ici l'effet promis par la science, et que l'exemple de l'Angleterre permettait d'espérer. Trois intérêts se trouvaient en présence dans cette question de la réforme des douanes : l'intérêt du trésor, qui, par l'abaissement des droits à l'entrée des marchandises étrangères, devait subir une diminution immédiate de recettes, suivie bientôt d'une augmentation produite

par le développement de l'importation; l'intérêt de l'industrie piémontaise, contrainte à lutter avec la concurrence extérieure; enfin l'intérêt de la consommation intérieure, approvisionnée à meilleur compte par les produits étrangers.

Au point de vue du trésor, le relevé des douanes est concluant. En 1848, année calamiteuse à tant de titres, le revenu des douanes tomba à 14 millions 1/2. En 1850, il se releva à 18 millions. La réforme des tarifs en 1851 l'abaisse à 16; il revient à 17 en 1856, et atteindra 18 millions en 1858, si les prévisions du budget se réalisent. C'est donc un effet nul jusqu'à présent; mais sous l'empire de circonstances heureuses, l'avenir peut amener une amélioration notable. Les chiffres du revenu des douanes établissent en même temps les conséquences de la réforme des tarifs au point de vue de la consommation intérieure. Celle-ci a en effet profité de tout l'excédant de l'importation étrangère, qui, donnant ses produits en plus grande quantité, a payé au trésor une somme égale à celle qu'elle acquittait lorsque chacun de ses articles était frappé d'un droit supérieur. Un tel progrès perdrait néanmoins beaucoup de son importance, si l'accroissement de la consommation intérieure coïncidait avec la diminution du travail national, et c'est malheureusement ce dont on ne saurait douter.

Avant 1850, le gouvernement sarde ne publiait point de documens qui pussent faire apprécier la valeur des échanges et l'importance du commerce extérieur. Comme ce commerce se concentrait presque exclusivement dans les ports, d'après les données recueillies par les agens français, on avait été amené à conclure que la valeur du commerce par mer des états sardes pouvait être portée à 400 millions de francs. Un tableau publié dans les *Annales du commerce extérieur* avait même signalé les progrès de ce commerce maritime sarde de 1830 à 1846. Le total, en 1830 de 272 millions, importation et exportation, s'était élevé en 1846 à 390 millions. C'était pour la seconde période de 1840 à 1846 une augmentation moyenne de 82 millions de francs sur la période de 1830 à 1836; mais les rapports de l'exportation à l'importation s'étaient beaucoup modifiés : quand en 1830 l'importation n'était que de 141 millions contre 131, elle s'était élevée à 223 contre 167 en 1846.

En 1850, le gouvernement sarde publia un tableau du commerce extérieur par mer et par terre, mais sans comprendre les mouvemens du transit et les transactions effectuées par le port franc de Nice. L'importation figurait pour 112 millions, l'exportation pour 94. En 1851, l'importation montait à 130, et l'exportation s'abaissait à 73. — C'était une décroissance de 3 millions seulement sur l'ensemble; mais la différence de l'exportation à l'importation s'était

élevée de 18 millions à 57. En 1852, le commerce spécial s'éleva à 166 millions pour l'importation et à 89 pour l'exportation : différence 77, — et le commerce général à 569 millions, dont 332 pour l'importation et 236 pour l'exportation : différence 96. Enfin l'année 1855, la dernière dont on ait publié le relevé, donne pour le total général du commerce extérieur une somme de 543 millions, dont 315 à l'importation et 228 à l'exportation : ce n'est plus qu'une différence de 89 millions au détriment de cette dernière; mais l'ensemble des transactions a diminué, par rapport à l'année 1852, de 26 millions, sur lesquels l'importation a perdu 17 millions et l'exportation 9.

Il résulte de ces chiffres que la réforme des tarifs a, dans les transactions générales du Piémont, amené un mouvement qui se signale par une augmentation de 50 millions, en comparant l'année 1852 à celle de 1850 (la réforme de juillet 1851 n'ayant pas produit des effets sensibles dans le commerce de cette année même); mais depuis 1852 jusqu'à 1855 ces progrès ne se sont pas accrus, et ils ont tous été obtenus par l'importation des marchandises étrangères, c'est-à-dire au détriment du travail national.

Que l'on compare en effet le total non-seulement des objets de matière première, mais encore des objets fabriqués, importés et exportés avant et après la réforme, et on en déduira les conséquences du régime nouveau. Le coton, le fer, la houille, sont des matières premières dont une plus large introduction est profitable à l'industrie nationale. En 1850, l'importation du coton s'élève à 4,000 kil. environ, celle du fer brut à 6 millions, celle de la houille à 29. En 1852, la première monte à près de 10 millions, et descend à 8 en 1854; la seconde s'élève à 13 1/3 en 1852, et à 18 en 1854; la troisième est à 40 en 1852, et à 70 en 1854, en raison de l'exploitation des chemins de fer. D'un autre côté, l'importation des tissus de coton, de 660,000 kilogr. en 1850, monte à 1,464,000 en 1852; celle du fer travaillé, de 1,695,000 k. en 1852, atteint le chiffre de 4,695,000 k. en 1854; les machines et mécaniques, à l'exclusion des machines locomotives, dont la valeur ne dépassait pas 913,000 fr. en 1850, entraient en 1854 pour un prix de 2,578,000 francs.

Considérons maintenant l'exportation des principaux produits du Piémont. La réforme des tarifs a porté tout d'abord des coups assez rudes à l'industrie sarde, comme on devait s'y attendre. Dans l'île de Sardaigne, toutes les fabriques de coton se sont fermées : dans les états de terre ferme, il semble résulter de la diminution dans l'importation des fontes brutes, de l'augmentation équivalente dans l'introduction des fontes ouvrées, qu'un ralentissement notable s'est opéré dans le travail des fonderies; mais il n'en est peut-être pas ainsi dans les branches de commerce sur lesquelles l'activité semble se

concentrer principalement, c'est-à-dire la production de l'huile, du vin et des tissus de soie. Or, si ces produits naturels étaient assez abondans pour que le Piémont y trouvât matière à des échanges suffisans, sans doute il n'y aurait pas à regretter de voir la consommation intérieure recourir à l'importation pour se procurer d'autres objets à meilleur compte, et tous les efforts du pays se porter sur des productions locales où la supériorité lui serait acquise. Malheureusement, quelle que soit la fertilité naturelle de la Ligurie et du Piémont proprement dit, malgré les revenus que l'île de Sardaigne, presque encore inculte, peut assurer dans l'avenir, malgré l'abondance des produits minéralogiques que renferment les districts montagneux de la Savoie, on ne peut prétendre que les états sardes soient appelés à jouer, même comparativement à leur étendue, le rôle réservé dans l'exportation, comme pays producteurs, à la Russie, à l'Espagne, à l'Autriche. Les provinces de Nice et de Gênes sont riches en huile d'olive. L'exportation était en 1849 de 5 millions de kilogr., de 9 millions en 1850, de 4 seulement en 1851; en 1852, elle monte à 11, retombe à 3 en 1853, et revient à 8 1/2 en 1854. L'industrie vinicole est la seconde en importance; elle occupe un dixième de la superficie totale du royaume et produit environ 3,660,000 hectolitres. L'exportation des vins en 1849 est de 11,000 hectolitres, de 9 en 1850, de 15 en 1851, et depuis la réforme des tarifs, c'est-à-dire depuis 1852, elle monte à 12,000 pour 1852, 15,000 pour 1853, et 12,000 pour 1854. Enfin la production de la soie et les diverses industries qui s'y rattachent constituent la principale ressource du Piémont. Les filateurs piémontais ont dans l'opération du filage une habileté telle que les fabricans français, lorsqu'ils sont pressés par des demandes considérables, s'adressent à eux de préférence : c'est grâce aux transactions sur la soie que le pays a pu conjurer les effets désastreux du déficit des denrées alimentaires. Il résulte toutefois des chiffres publiés que l'exportation de la soie a été, pour la soie préparée, de 555,000 kilogr. en 1849, 476,000 en 1850, 477,000 en 1851, — de 590,000 depuis la réforme en 1852, 588,000 en 1853, 837,000 en 1854. Les tissus de soie avaient donné lieu à une exportation de 45,000 kilogr. en 1849 et 1850, de 49,000 en 1853; l'exportation s'élève à 57,000 kilogr. en 1854, d'où il résulte qu'un certain progrès s'est opéré dans cette dernière année seulement pour cette branche du travail national. Si toutefois l'on compare avec ces chiffres de l'exportation ceux de l'importation des mêmes objets, on verra que l'industrie locale a encore une grande marge à remplir pour subvenir aux besoins de la consommation intérieure, et que l'étranger a surtout profité des accroissemens de cette consommation. Ainsi la soie préparée, qui en 1850 comptait dans l'importation

pour 5,200 kilogr., s'est élevée en 1852 à 15,000, à 31,000 en 1853, et à 185,000 en 1854; les tissus de soie, qui entraient en 1850 pour une quantité de 17,000 k., atteignent en 1852 le chiffre de 68,000, celui de 74,000 en 1853, et sont encore à 67,000 en 1854.

Sans doute les variations des récoltes doivent amener dans l'industrie piémontaise des vicissitudes dont elle ne saurait être responsable; cependant il ne peut échapper aux yeux les moins clairvoyans que, pressé par la concurrence des états limitrophes, — la Suisse, la France et la Lombardie, — le Piémont n'est pas parvenu à s'assurer dans les limites mêmes de son territoire la prépondérance et la possession exclusive de son propre marché. C'est là bien certainement une circonstance regrettable, et si l'on ne peut à bon droit l'imputer entièrement aux réformes douanières, on avouera au moins que ces réformes ne sont pas de nature à amoindrir cette énorme différence entre les chiffres de l'importation et ceux de l'exportation. Obligé de pourvoir sur les revenus de son propre sol au paiement d'objets importés qui excèdent pour plus d'un quart la valeur de ceux qu'il fournit en échange, distrayant du capital reproducteur, qui va alimenter le travail étranger au détriment de l'industrie locale, une somme si considérable, perdue chaque année dans les nécessités de la consommation, le Piémont se voit ainsi retardé dans l'accroissement de sa prospérité intérieure, et cependant on a vu à quelles charges il avait à faire face, combien il lui importait d'accroître ses ressources pour rétablir l'équilibre des finances de l'état. — Un seul chiffre démontrera, et sur le point où l'activité nationale se déploie avec le plus d'avantages, la lenteur regrettable de ces progrès si nécessaires. L'effectif de la marine marchande, au 31 décembre 1850, était de 3,319 navires jaugeant 162,085 tonneaux, et en 1855 on trouve 184,860 tonneaux jaugés par 2,962 navires.

Sur deux points cependant les progrès ont été sensibles, je veux parler du commerce spécial du Piémont avec la France, et du commerce de transit. En 1850, le total des transactions avec la France, importation et exportation réunies, s'élevait, d'après les documens français, à 124 millions : il montait à 170 en 1852, il atteignait 180 en 1853, pour retomber à 164 en 1854; mais à la différence de ce qui se passe pour l'ensemble du commerce piémontais, la valeur des objets que les états sardes exportent chez nous dépasse celle que nous y importons. Il peut être curieux de comparer sous ce rapport la nature des relations du Piémont avec les autres pays étrangers. En 1852, le Piémont avait reçu pour 46 millions de marchandises de provenances françaises, il avait exporté pour 52 millions de ses produits. De la Lombardie, il avait reçu pour une valeur de

3 millions de marchandises et en avait expédié pour 13; d'Angleterre au contraire, il était entré en Piémont pour 37 millions de marchandises, et de Russie pour 15, tandis qu'il n'avait été envoyé en Angleterre que pour 2 millions de marchandises, et en Russie pour 472,000 francs. Il faut dire, il est vrai, que beaucoup de marchandises destinées à l'Angleterre et à la Russie peuvent figurer dans le commerce afférent à la France et à la Suisse, ou à celui de la Lombardie et des états italiens en relations avec Odessa. Néanmoins la comparaison de ces chiffres montre quelle place la France et l'Autriche doivent tenir dans les préoccupations commerciales du Piémont, et si les intérêts matériels jouent un grand rôle dans les relations politiques, quelle ne devrait pas être l'affinité politique du Piémont avec ses deux voisins immédiats, de préférence aux deux autres pays dont il vient d'être question!

Quant au transit et à la réexportation, ils donnent un chiffre plus considérable que le commerce propre du pays, et sous ce rapport c'est encore avec l'Autriche et la France qu'ils s'exercent principalement. En rapprochant les chiffres du commerce général de ceux du commerce spécial, on se convaincra aisément de l'importance du mouvement de transit. En 1852, le commerce général s'élevait à 569 millions, et le commerce spécial à 256 seulement. La valeur des marchandises qui ont traversé les états sardes a été en 1854 de 147 millions, dont 62 millions pour la Lombardie, 58 pour la France, et, chose remarquable, nos échanges par la frontière de terre sont devenus deux fois aussi considérables que notre commerce par mer. En 1854, la valeur officielle de *notre commerce général* avec le Piémont s'est élevée à 193 millions, dont 128 échangés par voie de terre contre 64 par mer: preuve évidente que c'est surtout aux échanges entre la France et l'Autriche que le Piémont est redevable de ce mouvement de transit.

Ce serait toutefois envisager sous un aspect trop sombre la situation intérieure des états sardes, ce serait manquer de justice à l'égard de l'énergique nation piémontaise que de ne pas compléter ce tableau des difficultés présentes par quelques vues sur les chances d'amélioration qui s'offrent dans l'avenir. Quel que soit le parti auquel on appartienne par rapport à une doctrine qu'on n'entend point discuter ici, celle du libre-échange, il est évident que les conséquences de la libre entrée des produits étrangers dans un pays quelconque sont plus ou moins graves selon que ce pays jouit d'un état industriel plus ou moins avancé. Là où l'industrie sera languissante, la libre introduction des marchandises étrangères n'apportera aucune perturbation dans les intérêts existans et ne causera aucun dommage. N'était-ce pas un peu là la situation du Piémont, lorsque

M. de Cavour fit adopter par le parlement la réforme du système douanier? Lors de la réunion du congrès italien qui eut lieu à Gênes, une commission de dix membres fut chargée de rédiger la description de la Ligurie, cette partie la plus prospère des états de terre ferme : elle publia trois volumes qui embrassaient dans tous leurs détails ce qui concerne l'agriculture, le commerce et l'industrie. De ces trois formes par lesquelles se manifeste l'activité d'un peuple, le commerce seul pouvait être considéré comme florissant. La culture, morcelée à l'infini, nécessitait presque exclusivement le mode du travail à la main : la charrue ne s'employait que dans les plaines de Novi, de Savone, Spezzia, Albenga. Dans toute la Ligurie, la rotation biennale était en usage. Aussi les meilleures terres, dans les années les plus favorables, produisaient-elles tout au plus 12 pour 1 de la semence, de 3 à 5 dans les plaines de Novi, de 2 à 3 sur les collines. L'état de ces forêts liguriennes, autrefois si riches et d'où étaient sortis les navires qui portèrent si loin le nom et la gloire de Gênes, inspirait aux auteurs de cet important document les plaintes les plus patriotiques. Quant à l'industrie des fabriques et des manufactures, ils se bornaient à en constater la décadence, consommée par les mesures prises lors de l'établissement du blocus continental. Les fabriques de coton de Rolla, de drap d'Alberti, de fer de Pezzi et Ballaydier, obtenaient seules une mention spéciale; c'est à peine si la vapeur était employée comme moteur dans quelques usines. Les filigranes d'or et d'argent, les confiseries, quelques spécialités de meubles, mais surtout la fabrication du velours et du satin de soie, voilà les seules industries *vivaces* qui méritaient d'être signalées. « Et pourtant, disaient les savans rédacteurs de la *description,* nous avons le capital nécessaire pour alimenter le travail, le salaire de l'ouvrier est à bas prix (1 fr. 20 cent. pour les hommes, 0,50 pour les femmes, 0,35 pour les enfans), grâce à la sobriété des populations et à l'abondance des denrées alimentaires. Seule, la science des procédés nous manque. » Et ils appelaient alors au secours de cette industrie indigène défaillante le stimulant énergique de la concurrence étrangère.

La réforme douanière a répondu à ces vœux, et quel que soit l'avenir qui en découle, on ne saurait, après avoir vu ce tableau de la plus riche partie du Piémont tracé par des mains piémontaises, accuser le nouveau régime d'avoir tué l'industrie indigène. Mais a-t-il facilité son essor? C'est là une autre question à laquelle les chiffres extraits des *Annales du commerce extérieur* ne permettent pas encore de répondre affirmativement. Toutefois il y a un double motif d'espérer que l'état actuel est seulement transitoire, et que l'avenir vaudra mieux que le présent et surtout que le passé.

Il faut d'abord avoir foi dans le caractère de la population. Si le Piémont s'est approvisionné de fer au dehors, si le charbon lui vient d'Angleterre, si l'Angleterre et l'Allemagne lui ont fourni l'acier et presque tous les instrumens aratoires, si l'industrie de la soie elle-même se borne à peu près au premier travail de préparation, ce n'est pas que cette population soit oisive ou inintelligente, c'est que son esprit ne s'est pas encore porté de ce côté. Vienne le jour où des communications plus rapides avec les pays dont la politique ou la nature a jusqu'ici séparé la Sardaigne permettront à des instructeurs étrangers d'apporter le secret de leurs procédés et l'exemple de leurs succès, et on verra sur tous les points rendus accessibles par les chemins de fer l'homme utiliser les richesses que la Providence a enfouies dans le sein de cette terre qu'il aime avec une si patriotique ardeur.

Le Piémont en effet, et c'est là un second motif d'espérance pour l'avenir, renferme de grandes forces productives. Dans une statistique qui date déjà d'une dizaine d'années, on trouve que, sur une étendue de 1,372 milles géographiques, les produits des céréales s'élevaient à près de 7 millions d'hectolitres de blé pour les états de terre ferme, et à 800,000 hectolitres pour la Sardaigne. Le seigle, dans les provinces du continent, donnait 2 millions 1/2 d'hectolitres, le maïs 5 millions, le riz 700,000 hectolitres. Cette production, qui, pour tout le royaume et pour les diverses espèces de céréales, s'élevait à 17 millions d'hectolitres, serait bien autrement puissante, si la Sardaigne, dont un des hommes les plus éminens du Piémont, M. Albert de La Marmora, a étudié particulièrement les ressources, récoltait une partie seulement des denrées alimentaires que la fertilité du sol permet d'obtenir. Dès à présent, en comparant la production en céréales des états sardes avec celle de l'Espagne, on trouve la première bien supérieure à la seconde, puisque l'une s'élève à 17 millions d'hectolitres pour un pays dont la superficie est de 1,372 milles géographiques, tandis que celle de l'Espagne ne dépasse pas 70 millions d'hect. avec une superficie de 8,598 milles carrés. Enfin, sans parler des améliorations qui ne manqueront pas de s'introduire dans la culture de la vigne, de l'olivier, du mûrier, ces élémens principaux de la production indigène, sans porter trop haut les espérances que l'ouverture de voies nouvelles vers l'Asie et le Nouveau-Monde a données à Gènes de recouvrer son ancienne prééminence, il est permis de signaler une source de richesses encore improductive aujourd'hui, mais dont l'exploitation aurait les plus utiles conséquences pour l'industrie nationale : je veux parler des mines du Piémont et de la Savoie. Baretti, dans sa statistique des états de terre ferme, estimait la production de l'or à 120 kilog.

par an, celle de l'argent à 800. — 883 ouvriers produisaient alors, dans 14 hauts fourneaux, 62,000 tonnes de fer. La production du cuivre était nulle, ainsi que celle de la houille. La Sardaigne, à la même époque, possédait 28 usines qui consommaient 7,000 tonnes de minerai, et produisaient 29,000 tonnes de fer. Depuis lors, de notables améliorations se sont produites; un grand nombre de concessions de mines ont été obtenues en Savoie et en Sardaigne, et la production s'est notablement accrue. Le Piémont renferme des mines de cuivre, de fer oxydulé, de lignite, de plomb argentifère, qui ont de l'importance. Il n'en est pas de même des pyrites aurifères, dont l'exploitation ne s'est pas accrue; mais les minerais de cuivre sont fort abondans, surtout dans la vallée d'Aoste. Les fonderies de Saint-Marcel, les mines d'Ollomont, de Champ-de-Prat, dans la province d'Aoste; celles de Baveno, près du Lac-Majeur, surtout les mines de Sestri-di-Levante, près de Gênes, où le minerai est magnifique, doivent donner lieu à des exploitations très importantes. Les mines de Traverselle ont produit autrefois du minerai de fer oxydulé très beau. La mine de Cagni fournit la matière qui sert à la fabrication des fers dits d'Aoste. Quant au charbon, on n'a pu jusqu'ici utiliser les couches que renferment les Apennins; mais la mine de Cadibonne, dans la province de Savone, fournit un charbon de qualité ordinaire dont l'exportation seule est de 18,000 tonnes, et la mine de Noatto, province de Mondovi, renferme également du lignite que l'on exploite avec avantage. Enfin on peut noter la mine de galène, au col de Tende, exploitée depuis longtemps, mais qui en ce moment marche assez mal.

La Sardaigne est beaucoup plus riche que le Piémont en galène et en plomb argentifère. La mine de Monteponi, province d'Iglesias, produit 20,000 quintaux métriques de minerai d'excellente qualité, dont 80 pour 100 en plomb. Le magnifique filon de Montevecchio a 11 kilomètres de longueur, et produit 18,000 quintaux de minerai de première et deuxième qualité, sans compter le minerai de laverie. On trouve dans les concessions de Genna-Mare, de Gibas, de Corru-Boi, de Teigraxius, du plomb argentifère très pur qui de 1854 à 1857 a produit 240 tonnes de première qualité. Les montagnes de Monteponi, Monte-San-Giovanni, Monte-San-Giorgio, sont celles où se trouvent les plus riches couches; malheureusement le minerai s'y présente *en colonne*, et pour pouvoir marcher sûrement, il faut avoir plusieurs filons en exploitation. Or les premiers travaux ont été mal dirigés, et on ne les a pas poursuivis avec toute la persévérance nécessaire. L'avenir réparera sans aucun doute les fautes commises, et la production du plomb deviendra très fructueuse pour la Sardaigne. La pyrite de cuivre y est rare; mais dans la province de Cagliari

on trouve du minerai de fer oxydulé d'une grande pureté, ainsi que dans la province d'Iglesias. Enfin quelques mines de charbon ont été reconnues dans cette même province d'Iglesias, comme dans celles de Lanuxi et d'Isili.

Toutes ces richesses minérales sont loin d'être mises en valeur, et il y aurait beaucoup à dire sur les procédés d'exploitation; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître que le mouvement est donné, et qu'il y a progrès. Le temps, le capital étranger, l'exemple d'autrui, feront le reste. Dès à présent, une condition essentielle est acquise, et sous ce rapport il n'y a que des éloges à donner au gouvernement, qui, dans des circonstances si difficiles, a su mener une telle œuvre à fin : je veux parler de l'établissement des chemins de fer, ces promoteurs infaillibles de l'industrie et ces dispensateurs de la richesse publique. Grâce aux communications ouvertes, l'industrie piémontaise se développera plus rapidement que par toutes les mesures douanières et les encouragemens économiques. Et si rien ne vient troubler le calme intérieur du pays, on verra sans aucun doute les états sardes accomplir dans un délai très rapproché plus de progrès que nous n'avons pu en signaler dans ces dix dernières années.

II. — LES CHEMINS DE FER.

L'établissement des chemins de fer avait pour le Piémont une importance politique d'autant plus grande que les trois contrées qui composent les états de terre ferme ont gardé chacune l'empreinte de leur ancienne physionomie, et qu'entre elles les divergences de sentimens, d'opinions, d'intérêts enfin, ont souvent créé de graves difficultés de gouvernement. Sous le rapport commercial et industriel, le besoin de communications était encore plus urgent, non-seulement pour unir entre elles les différentes parties de la monarchie, mais encore pour nouer des relations avec les pays étrangers et voisins. Il fallait d'un côté se rapprocher, à travers les Alpes, de la France et de la Suisse, d'un autre se lier étroitement à la Lombardie et aux duchés de Parme et de Plaisance.

C'est la seconde moitié de cette tâche que le gouvernement sarde n'a pas craint d'entreprendre au milieu des graves complications d'une guerre désastreuse et des entraînemens du patriotisme le plus exalté. Il y a consacré des sommes relativement énormes, eu égard aux sacrifices qu'il était forcé de faire pour d'autres objets, et il a su la mener à fin en moins de sept années. Quant à la partie de cette entreprise, la plus dispendieuse et la plus ardue, mais d'une importance égale, — nous voulons dire le *raccordement* du Piémont avec

la France et avec la Suisse, — le gouvernement en a laissé le soin exclusif à l'industrie privée; mais il a pris néanmoins sa part des charges en accordant des avantages notables aux concessionnaires, à la tête desquels figurent des noms français, et il a pu assurer ainsi l'établissement d'un réseau intérieur et extérieur à peu près complet, avec une sagesse de vues, une hardiesse d'entreprise et une promptitude d'exécution propres à faire réfléchir tous ceux qui refusent aux états de libre discussion l'aptitude nécessaire au rapide achèvement des grands travaux publics.

Ainsi, dans ce pays qui renferme 5 millions d'habitans, dont le budget des recettes ne s'élevait en 1851 qu'à 98 millions, on a pu, de l'année 1850 au 1er décembre 1856, construire et livrer à l'exploitation 707 kilomètres de chemins de fer, et commencer la construction de 293 autres kilomètres, soit ensemble 1,000 kilomètres de voies ferrées. La disposition du réseau ainsi constitué peut se justifier aisément.

En jetant les yeux sur une carte des états sardes, on voit Turin placé à peu près au centre, et à égale distance de la frontière autrichienne et des bords de la Méditerranée, comme des frontières de Suisse et du ruisseau du Var, qui sépare le comté de Nice de la France. La ligne la plus importante au point de vue politique et stratégique était celle qui reliait la capitale à la frontière la plus menacée, c'est-à-dire à la frontière italienne, et qui mettait Turin à portée d'Alexandrie, la première place de guerre, et de Gênes, le premier port militaire et commercial. Aussi l'état voulut se charger de pourvoir lui-même à d'aussi grands intérêts, et il construisit la ligne de Turin à Alexandrie, puis celle d'Alexandrie à Gênes d'une part, et d'Alexandrie au Lac-Majeur d'autre part. L'ensemble de ces lignes principales s'élève à 265 kilomètres, et a coûté à l'état près de 140 millions.

Sur cette base solide, le gouvernement a encouragé l'industrie privée à construire des embranchemens d'une importance secondaire au point de vue des intérêts politiques, mais nécessaires au développement de la prospérité intérieure. Ainsi Turin a été raccordé directement à Novare, point central de la ligne d'Alexandrie au Lac-Majeur, par le chemin dit de Turin à Novare, de 95 kilomètres, sur lequel ont été soudés au nord les deux petits embranchemens d'Ivrée (40 kil.) et de Bielle (28 kil.), et au sud celui de Verceil (39 kil.), qui rejoint, en passant par Casale, la ligne d'Alexandrie à Arona. A cette dernière ont été également rattachés deux petits tronçons, dont l'un va de Mortara à Vigevano, sur une étendue de 13 kil., et dont l'autre, partant de Novare, se relie par Buffalora aux chemins lombards-vénitiens. — Sur la ligne d'Alexandrie à Gênes, on a dirigé

un embranchement d'Alexandrie à Acqui (30 kil.). D'Alexandrie à Stradella, un chemin de 68 kil. ouvre une communication directe avec le duché de Plaisance.

Cet ensemble, qu'on peut appeler le réseau de l'est, auquel il faut joindre la petite ligne de Gênes à Voltri (12 kil.), et qui comprend 593 kilomètres, était jusqu'à présent complet : il desservait en effet le commerce d'échange et de transit avec la Lombardie et les duchés italiens; par le Lac-Majeur, il mettait le Piémont en relation avec les cantons ouest de la Suisse; enfin il établissait des rapports intérieurs suffisans entre la capitale, les provinces les plus riches du royaume et la Méditerranée, par où s'écoulent et affluent la plupart des produits. Il aurait en outre profité de tout l'accroissement commercial que l'établissement des chemins du Valais et du sud de la Suisse ne manquera pas d'apporter à la ligne d'Arona. Aujourd'hui il y a lieu de combler une lacune qui s'est faite depuis le vote de la loi par laquelle on a transféré à la Spezzia les établissemens de la marine militaire qui étaient à Gênes. L'arsenal maritime et les chantiers de la Spezzia devront être reliés au réseau de l'est pour se trouver à proximité de Turin, et c'est là une dépense à laquelle il devient urgent de procéder.

Quant à toute la partie située à l'ouest de Turin, on est loin de rencontrer un système de communications aussi complet et un ensemble de travaux achevés aussi satisfaisant. Sur ce point, l'industrie privée a construit trois lignes partant de Turin et aboutissant, la première à Suse (53 kil.), la deuxième à Pignerol (38 kil.), et la dernière à Coni, avec des sous-embranchemens sur Saluces et Bra, ensemble 116 kilomètres. Les deux lignes de Pignerol et de Coni ont pour tête le chemin de Turin à Alexandrie.

En subdivisant en deux parties cet ensemble des chemins de l'ouest, on remarquera d'abord le peu d'importance de ces deux lignes du sud-ouest, de Pignerol et de Coni, au point de vue des intérêts généraux du royaume. Quant à la ligne de Suse, rattachée au chemin *Victor-Emmanuel*, et qui fait partie d'un réseau qu'on pourrait appeler celui du nord-ouest, il y a lieu d'en parler avec quelque détail en raison de l'importance des intérêts français qui y sont engagés.

Le gouvernement sarde était préoccupé avant tout de ses relations avec l'Italie : il avait, sous ce point de vue, pourvu au plus pressé; mais il ne pouvait pas négliger le soin de ses rapports avec la France et avec la Suisse : il devait surtout songer à satisfaire aux besoins de communication de la Savoie. La France, si proche voisine du Piémont, en était cependant tellement séparée par des obstacles naturels, que Paris semblait plus éloigné de Turin que de Berlin et

de Vienne. Les relations commerciales entre les deux états ne dépassaient point Lyon et se bornaient à nos départemens du midi. Enfin la Savoie, dont le dévouement n'avait jamais reculé devant un sacrifice à faire à la patrie commune, méritait de participer promptement aux avantages que les nouveaux moyens de communication assurent à tous les pays. Toutefois les difficultés à vaincre pour arriver à ce double résultat étaient si grandes que le gouvernement sarde n'aurait peut-être de longtemps pu les surmonter, s'il n'avait trouvé du côté de la France un indispensable concours. Heureux privilége de notre génie de porter au-delà de nos frontières le bienfait de nos idées ou le secours de nos aptitudes multiples! Heureuse croisade de l'esprit moderne qui entreprend, partout où les ressources locales font défaut, la régénération matérielle des pays les moins favorisés, et qui a déjà prêté le concours de ses forces pacifiques à l'Autriche, à l'Espagne, aux états de l'église, à la Savoie, à la Russie!

Au mois de mai 1853, le gouvernement sarde concéda à une compagnie française un chemin de fer de Modane à la frontière de France et à Genève par Chambéry. Les charges de l'entreprise incombaient toutes aux concessionnaires, l'état garantissait seulement un intérêt de 4 1/2 pour 100 sur le capital dépensé. En 1854, la compagnie dut obtenir des modifications qui restreignaient l'étendue de son entreprise et la quotité de ses dépenses; mais en 1856, après la conclusion de la paix, de nouvelles conventions rendirent au projet toute son importance et assurèrent l'exécution d'un réseau qui reliera non-seulement la France à la Savoie et la Savoie au Piémont, mais fera partie d'une grande ligne internationale qui de la Manche aboutira à l'Adriatique, et mettra ainsi en communication directe l'Occident et l'Orient.

Réduit d'abord en 1854 à la ligne de Saint-Jean de Maurienne à Aix et à Chambéry, mais porté en 1856 à Annecy pour se diriger sans doute plus tard jusqu'à Genève, et rejoignant à Culoz la ligne française de Genève à Lyon, le chemin Victor-Emmanuel se prolongera maintenant jusqu'à Modane et à Suse en traversant le mont Cenis. Enfin la compagnie concessionnaire a racheté les lignes de Suse et de Novare, et a hérité des arrangemens que la compagnie de Novare avait faits avec les propriétaires des chemins de Bielle, de Verceil et d'Ivrée, pour se charger de l'exploitation de ces trois tronçons. L'ensemble du réseau constitue ainsi un parcours de plus de 400 kilomètres propres à la compagnie Victor-Emmanuel et de 500 exploitables par elle, dont 230 sont déjà livrés à la circulation.

Au nombre des travaux à entreprendre par suite du tracé définiti-

vement adopté se trouvent la section de Modane, ou plutôt de Fourneau à Suse, et le passage du mont Cenis. Or on a résolu de percer à la base des Alpes un souterrain de 12 kilomètres, pour mettre en rapport les deux vallées de Modane et de Bardonnèche et substituer les moyens ordinaires de traction et un parcours de quelques minutes au mode précédemment adopté du passage supérieur dit *tram-way* du mont Cenis. Une telle entreprise, sans précédens, et dont la dépense devait notablement excéder celle du projet primitif, ne pouvait être laissée à la charge seule de la compagnie. Le gouvernement sarde n'a pas hésité à en assumer la responsabilité; il a pris à son compte l'exécution du chemin de fer de Fourneau à Suse sur une longueur de 50 kilomètres, y compris la percée des Alpes. Le travail exigera sept ou huit ans, et la compagnie du *Victor-Emmanuel* intervient pour une somme de 20 millions à 4 1/2 pour 100 d'intérêts payés par l'état dans cette dépense, qui s'élèvera à plus de 40 millions. On vient tout récemment d'inaugurer avec une grande solennité le commencement de ce gigantesque travail. Les premiers essais ont pleinement réussi, et tout fait espérer le succès définitif d'une invention brillante qui intéresse le monde industriel tout entier. La résolution généreuse prise en cette circonstance par le gouvernement du roi de Sardaigne et le pouvoir législatif est une nouvelle et éclatante preuve de l'esprit éclairé et des sentimens libéraux qui leur ont valu d'universelles sympathies. En attendant que le passage souterrain des Alpes soit achevé, la compagnie du *Victor-Emmanuel* assurera le service des voyageurs et des marchandises de Saint-Jean de Maurienne à Suse, et les relations internationales, qu'elle a pour but d'assurer, auront peu à souffrir de cette temporaire lacune.

Il reste enfin, pour compléter cet examen des chemins de fer piémontais, à mentionner la ligne dite d'Italie qui doit joindre les chemins de France et de Suisse aux chemins piémontais et italiens par la vallée du Rhône et le Simplon, et qui a été concédée à une compagnie presque exclusivement française. Ce réseau, de 400 kilomètres, se raccorde, — à son point de départ, — au chemin de fer français de Lyon à Genève, — à son point d'arrivée, au chemin piémontais d'Alexandrie au Lac-Majeur. Il dessert la rive piémontaise du lac de Genève, le Chablais, qui est à la Savoie, les cantons du Haut et Bas-Valais, qui sont à la Suisse, et pénètre, par la vallée du Rhône et le Simplon, à Domo-d'Ossola en Italie, où il suit les bords du Lac-Majeur avec un embranchement particulier sur Locarno.

L'établissement de ces dernières lignes, sur lesquelles les travaux sont poussés activement, permet de regarder comme complet le sys-

tème des voies ferrées au nord du Piémont, déjà desservi par le *Victor-Emmanuel*, à qui incombe en outre le privilége d'assurer toutes les relations du nord-ouest. On a vu que les intérêts de l'est étaient déjà suffisamment sauvegardés. Si donc il existe encore une lacune dans l'ensemble des grands travaux publics destinés à développer la prospérité des états de terre ferme, elle ne saurait se remarquer que dans la partie sud-ouest de ces états. Or il est juste de reconnaître que, malgré les avantages offerts au commerce par les rapports maritimes de Gênes, de Nice, de Port-Maurice avec Marseille, les difficultés mêmes de la navigation et les brusques changemens de temps sur la Méditerranée commandent l'ouverture de communications plus faciles entre la France et la partie sud du Piémont. Divers projets avaient été présentés, aucun n'a été adopté jusqu'à ce jour : il n'en saurait être longtemps ainsi. Quand un chemin de fer français aura rejoint Nice, un chemin piémontais ira sans doute de Nice jusqu'à Gênes, et d'autre part les embranchemens qui de Turin s'arrêtent à Pignerol, à Saluces et à Coni, et qui forment aujourd'hui des exploitations morcelées, isolées et coûteuses, se réuniront, au grand avantage de leurs propriétaires, en un seul groupe, et se prolongeront vers Savone, Nice et la France.

Toutefois, si le gouvernement du Piémont a pu jusqu'ici, — grâce à des ministres éclairés, grâce au patriotisme de ses habitans, au concours de ses voisins, — établir avec une grande habileté et une merveilleuse promptitude un système de voies ferrées à peu près suffisant pour les besoins locaux et internationaux qu'il est appelé à satisfaire, quel est l'avenir de toutes ces entreprises au point de vue de l'intérêt financier? Quel prix rémunérateur le capital national et étranger avec lequel elles se sont constituées est-il appelé à recueillir?

Les chemins entrepris par l'état ont coûté en moyenne 500,000 fr. par kilomètre. L'industrie privée a, sur les plus anciennes lignes, payé de 120 à 170,000 fr. par kilomètre (1). La compagnie du *Victor-Emmanuel* aura à dépenser 80 millions environ pour construire les lignes qui lui ont été concédées directement et rembourser le capital des chemins rachetés, soit, pour 400 kilomètres, environ 200,000 fr. par kilomètre, sans comprendre, il est vrai, la subvention de 20 millions pour la traversée du mont Cenis, qui fait l'objet d'un emprunt spécial et particulier. La compagnie de la ligne d'Italie a porté son capital à 60 millions pour faire face à la construction des six lignes qui constituent son réseau de 400 kilomètres; la dépense kilométrique s'élèverait donc à 150,000 fr. seu-

(1) Chemin de Bra, 120,000 francs; chemins de Novare et de Pignerol, 170,000 fr.

lement. De tous ces chiffres, on peut dégager comme moyenne pour tous les chemins du Piémont une dépense de 300,000 fr. par kilomètre. Or le revenu moyen a dépassé 30,000 fr. par kilomètre en 1856; il était de 28,000 en 1855, mais aussi la dépense moyenne d'exploitation, qui était de 53,07 pour 100 en 1854, était tombée en 1855 à 50 pour 100. Sur les chemins de l'état, le produit brut s'est élevé en cinq années de 84 pour 100, — soit de 18,800 fr. par kilomètre en 1851 à 34,679 fr. en 1855. Sur le chemin de Suse, acheté par le *Victor-Emmanuel,* les actionnaires ont perçu en 1854 2 fr. 60 cent., en 1855 2 fr. 95 cent. outre l'intérêt à 4 1/2 pour 100. Sur la ligne de Novare, également annexée au *Victor-Emmanuel,* on a distribué dès la première année de l'exploitation, et lorsque le transport des marchandises était à peine établi, 4 fr. 31 cent. par action en plus de l'intérêt à 4 pour 100. Enfin, en comparant, sur le relevé des recettes hebdomadaires publié par les journaux spéciaux, les recettes du chemin de Novare de 1855, 1856 et 1857, on trouve dès à présent une augmentation d'environ un tiers pour le dernier exercice. Les produits de la ligne de Coni à Turin ont permis de distribuer en 1854 31 fr. 90 c. par action, soit 6,38 pour 100 d'intérêt; en 1855, on obtenait une augmentation de 378,637 fr., et un produit brut de 1,540,000 fr. à répartir entre 22,000 actions de 500 fr.

Les chemins appartenant à l'industrie privée ont, — ces chiffres le prouvent, — donné, dès les premiers temps de leur exploitation, des résultats satisfaisans, et encore il faut distinguer ceux qui, tout en appartenant à des particuliers, étaient d'abord exploités par l'état lui-même moyennant partage des recettes brutes, tels que les lignes de Suse, Pignerol et Vigevano. Il est hors de doute que ce mode d'exploitation a dû nuire aux recettes; aussi ont-elles été moindres que sur les lignes exploitées par l'industrie privée. Quant aux chemins de l'état, on a vu dans quelle progression les produits se sont accrus. Si les dépenses de construction ont été beaucoup plus élevées sur ces lignes que sur les autres, et si les recettes ne constituent pas encore un revenu satisfaisant, il est permis de croire qu'avec cette progression soutenue l'état obtiendra bientôt un intérêt comparable à celui que donnent les autres lignes. On doit d'ailleurs supposer, en considérant l'importance commerciale des chemins de Turin à Gênes et au Lac-Majeur, que l'exploitation de l'état ne fait pas rendre à ces chemins tout ce qu'ils pourraient produire, et qu'en d'autres mains le revenu se serait facilement accru de 25 à 30 pour 100. Ce produit des chemins de fer piémontais, qui forme un article important du budget des recettes, constitue une ressource précieuse pour l'avenir, et soit qu'il les garde, soit qu'il les aliène, le gouver-

nement y trouvera sans doute le moyen de faire face à de nouvelles obligations ou d'alléger les charges du passé.

En résumé, le produit déjà obtenu par les entreprises particulières dont il vient d'être question est d'un augure d'autant plus favorable pour le capital français, par exemple, qui s'est engagé dans les grandes compagnies du nord et de l'ouest, que ce résultat a été atteint sur des lignes de médiocre importance, dont la condition a depuis lors été notablement améliorée, et le sera encore davantage dans un avenir très prochain.

Le rapport lu à l'assemblée générale des actionnaires de la ligne d'Italie constatait que l'ouverture du chemin de fer de Novare à Arona, dont la dernière station est encore éloignée de la route du Simplon de 50 kilomètres, avait suffi pour augmenter de 50 pour 100 sur ce passage l'importance du transit et pour porter le nombre des voyageurs de 28,000 à 43,000. De là cette conclusion naturelle qu'avant même le percement du tunnel du Simplon, le trafic local assurément doublé, les nombreux affluens assurés à la vallée du Rhône, le transit établi entre la France, la Suisse et la Haute-Italie, permettraient d'attendre d'une ligne dont l'utilité locale et internationale n'est pas douteuse un produit supérieur à celui des lignes intérieures du Piémont, qui, comme celle de Turin à Coni, donnent déjà 7 pour 100 d'intérêt.

Quant au réseau du *Victor-Emmanuel*, qui se compose des chemins de la Savoie rattachés aux chemins français et des lignes piémontaises rachetées produisant 6 pour 100 de revenu dès les premiers jours d'une exploitation si restreinte et toute locale, est-il permis de supposer, après une fructueuse jonction à chacune des extrémités, que le revenu kilométrique soit inférieur à celui de la ligne de Turin à Gênes, et par conséquent moindre de 40,000 fr.? On a vu quelle est l'importance du transit en Piémont, et surtout du transit par terre; on a reconnu que les échanges commerciaux du Piémont se faisaient principalement avec la France et l'Autriche, c'est-à-dire la Lombardie. Comment ne pas croire que ces échanges prendront la voie si courte et si directe du *Victor-Emmanuel* pour pénétrer au cœur même du Piémont avant de se diriger sur Lyon et Milan? Or, si le *Victor-Emmanuel* produisait un revenu égal à celui du chemin de Turin à Gênes, avec une dépense kilométrique d'établissement moitié moindre et des frais d'exploitation égaux, il pourrait assurer de très beaux intérêts à ses actionnaires.

Si de l'avenir réservé aux chemins de fer, on voulait déduire les probabilités du futur développement commercial et industriel en Piémont et le rétablissement de l'équilibre financier, on serait autorisé à concevoir les plus légitimes espérances. Toutefois, et après

avoir scrupuleusement constaté quelles ressources précieuses constituent pour l'état les lignes qui lui appartiennent, et quel merveilleux essor l'établissement du réseau sarde promet au commerce intérieur et extérieur, on ne peut se dissimuler que la fortune de ce pays, intéressant à tant de titres, tient à d'autres causes encore, parmi lesquelles il importe de noter en première ligne la bonne conduite de son gouvernement. Or, sans vouloir à ce sujet aborder aucun des points qui ont été déjà l'objet de discussions si complètes, qu'on me permette néanmoins quelques mots et quelques chiffres à propos des difficultés les plus graves de la politique sarde, — difficultés qui sont loin d'être résolues.

Les Piémontais ont deux patries, — le Piémont et l'Italie, — dont les intérêts peuvent être non pas opposés, mais différens, et c'est une lourde tâche que de tenir, sinon la balance égale entre eux, au moins de faire en sorte que les uns ne nuisent point aux autres. Qu'on examine par exemple l'intérêt piémontais et l'intérêt italien dans la question si épineuse de la vente des biens du clergé. A n'envisager cette question que du point de vue local, il est hors de doute que, dans les états sardes, la constitution du clergé comme propriétaire nécessitait une réforme. Le royaume de Sardaigne renfermait *vingt-trois mille* ecclésiastiques, sans compter les élèves des séminaires, les novices et autres religieux non ordonnés. C'était un ecclésiastique sur 214 habitans; la Belgique en compte 1 sur 600, l'Autriche 1 sur 610. Les revenus de l'église montaient à 17 millions, somme supérieure au produit de l'impôt foncier, quatre fois plus élevée que l'allocation votée en Belgique pour le clergé, inférieure de moitié à celle de la France, tandis que la population sarde est huit fois moins nombreuse que la population française, et s'élève à un chiffre à peu près égal à celui de la population belge. Aussi était-il passé en axiome que le Piémont était le *paradis des prêtres*. Dans ce clergé si nombreux, la répartition d'un revenu si riche présentait toutefois de grandes anomalies : les quarante prélats piémontais avaient la jouissance de 1,012,742 fr. de rente, autant que tous les prélats français ensemble, dix fois plus que les prélats belges. Même inégalité dans les paroisses; quelques-unes possédaient plus de 12,000 francs de rente, tandis que 2,540 paroisses sur 4,431 en touchaient moins de 500. Si l'on mentionne enfin au nombre des priviléges accordés au clergé la *juridiction spéciale des cours épiscopales en matière civile et criminelle*, le droit d'asile, l'obligation imposée au pouvoir séculier de faire exécuter les décrets ecclésiastiques, on comprendra sans peine qu'excepté dans la Savoie, province pauvre, peu industrieuse, par conséquent moins jalouse de la concentration des richesses territoriales dans les mains d'un clergé

bienfaisant, les réformes ecclésiastiques aient trouvé l'appui de l'opinion publique. Toutefois ces réformes ne se sont point opérées avec l'assentiment de la cour de Rome : dès-lors elles ont paru faites en haine de la papauté, et les vrais intérêts de l'Italie en ont souffert. Pour les esprits éclairés de l'école de l'illustre Rossi, pour ceux qui professent cette doctrine, qu'affaiblir la papauté ce serait décapiter l'Italie, la scission opérée et maintenue entre le Piémont et le saint-siége, quel que soit celui des deux gouvernemens auquel il faille l'imputer, est presque un malheur public, destiné à retarder l'affranchissement de l'Italie par l'appui que cette scission a prêté aux idées révolutionnaires.

Vis-à-vis de l'Autriche au contraire, — sans même remonter aux deux campagnes de Charles-Albert, dont les conséquences furent si lourdes à supporter et qui se résument en une somme de 226 millions de dépenses spéciales, — sans parler non plus de la participation à la guerre d'Orient faite dans un intérêt politique et qui a coûté 74 millions, — en s'arrêtant à certaines mesures qui, comme la construction des fortifications d'Alexandrie, peuvent passer pour des moyens de défense ou d'attaque, et dont la dépense grèvera le budget de nouvelles obligations, en remarquant en outre que le maintien d'une armée trop considérable pour les seuls besoins de la sûreté intérieure exige pour les allocations du ministère de la guerre près du quart du budget, — ne peut-on pas supposer que dans les préoccupations ministérielles l'intérêt italien joue le premier rôle, et que l'intérêt piémontais est un peu relégué au second plan? Peu importerait sans aucun doute, si le Piémont était assez riche pour payer cette gloire; mais est-il permis de le supposer après les chiffres qu'on vient de donner? Avec une dette si démesurément accrue par les nécessités de la guerre et les indispensables travaux de la paix, après tous les accroissemens de l'impôt prélevés sous tant de formes, et que n'égalent pas pour le bénéfice des contribuables les dégrèvemens apportés à la consommation par la réforme douanière, avec une industrie jusqu'à présent languissante, le royaume de Sardaigne ne doit plus, ce semble, avoir d'autre soin que celui de développer pacifiquement, à l'ombre de la protection que lui assurent son voisinage de la France et ses alliances, l'œuvre intérieure de l'expansion de ses richesses et de la consolidation de ses institutions libérales. Par combien d'années d'économie, de scrupuleuse attention à conserver l'équilibre des finances qu'il avait faites si prospères, Charles-Albert ne s'est-il pas préparé à jouer le rôle que les traditions de sa maison et la généreuse ambition de son peuple n'ont cessé de tracer au souverain de la Sardaigne par rapport à l'Italie! Pour être en mesure de reprendre utilement une pareille

tâche, si les événemens la rendaient possible ou forcée, dix ans ininterrompus d'une administration ménagère et pacifique ne seraient pas de trop.

Cette modeste et sage conduite servirait d'ailleurs les intérêts de l'Italie avec la plus grande efficacité, — celle du bon exemple, — et la cause des gouvernemens constitutionnels y trouverait le plus utile secours. Les populations qui composent les états sardes ne sont point encore, malgré une carrière heureuse de quelques années, entièrement gagnées à l'usage de ces libertés moyennes qui constituent les monarchies libérales. Elles en demanderaient peut-être plus au midi, sur les bords de la Méditerranée; elles s'en remettraient plus volontiers au nord, dans la Savoie, à l'autorité paternelle et absolue du roi. Pour les attacher les unes et les autres au nouveau régime inauguré par le statut royal, le plus sûr moyen est de leur en rendre le poids le moins lourd possible, ou de faire en sorte que les sacrifices se trouvent compensés par la rémunération la plus notoire et la plus prochaine. Jusqu'à présent, le gouvernement du roi Victor-Emmanuel a poursuivi une tâche où les qualités brillantes, la générosité, la hardiesse, le génie inventif, la science substituée à la routine, ont particulièrement prévalu : c'est peut-être le temps aujourd'hui de faire preuve de prudence, de patience, de réserve, d'économie. Quoique différente en apparence, cette nouvelle marche conduirait aux mêmes résultats, servirait au même degré la cause de l'Italie et les intérêts du Piémont, mériterait les mêmes sympathies de tous ceux qui sont restés fidèles au culte de la liberté, et serait, à coup sûr, digne du même ministre à qui le roi de Sardaigne a principalement confié les destinées de son peuple et l'honneur de sa couronne.

BAILLEUX DE MARIZY.

DE LA

BAISSE PROBABLE DE L'OR

DES CONSÉQUENCES COMMERCIALES ET SOCIALES QU'ELLE PEUT AVOIR

ET DES MESURES QU'ELLE PROVOQUE

DEUXIÈME PARTIE.

DU ROLE FAIT A L'OR EN FRANCE PAR LA LÉGISLATION MONÉTAIRE.

Au début de ces études (1), après avoir recherché quelle pourrait être la production de l'or pendant une période de dix années à partir du moment actuel, j'ai mis en regard les différens emplois qui pourraient être offerts au précieux métal dans la supposition qu'il ne baissât pas de valeur, et je crois avoir montré que la masse qui trouverait à se placer dans ces conditions était bien inférieure à l'extraction probable. J'ai été ainsi amené à cette conclusion, que la baisse de la valeur de l'or était inévitable, et qu'il y avait lieu de croire même qu'elle serait forte. On sait que l'abaissement de la valeur de l'or se traduirait nécessairement aussitôt par l'enchérissement de toutes les denrées et marchandises dans tout pays où l'or serait légalement l'étalon monétaire, tel que l'Angleterre par exemple, et de même dans ceux où on laisserait les choses se passer comme s'il était investi de cette attribution, quoique la loi la lui eût refusée. Ces deux faits, — l'abaissement de la valeur du métal qui est l'étalon

(1) Voyez la livraison du 1er octobre.

monétaire, ou qui en usurpe la fonction, et l'enchérissement des différens objets, — ne sont pas seulement connexes, inséparables; ils ne font qu'un, ce sont les deux faces différentes de la même vérité. Aujourd'hui nous essaierons de faire un pas de plus : nous examinerons la législation française, afin de déterminer quel est bien positivement dans notre système monétaire le métal étalon, et de voir si l'or a quelque droit à réclamer cette prérogative. S'il était démontré par exemple que la qualité d'étalon a été conférée à l'argent, si d'ailleurs il apparaissait que l'invasion déréglée de l'or dans notre circulation commerciale menace de faire subir des désastres à nombre d'intérêts respectables, et que par ses conséquences elle est de nature à troubler la tranquillité de l'état, ce serait le cas d'appeler énergiquement des mesures propres à enlever à l'or les fonctions qu'il n'occuperait que comme un intrus.

Pour se faire une idée juste de ce qu'est la législation monétaire de la France, il est utile, il est même nécessaire de remonter jusqu'en 1789, et de s'y arrêter un instant pour juger de là l'ancien régime au point de vue de la constitution des monnaies.

Je suis de ceux qui croient au progrès continu pour plusieurs des aspects de la société, particulièrement pour ce qui est du domaine des sciences et des arts utiles, et aussi de l'administration, qui tient de ceux-ci et de celles-là. Je confesse cependant qu'on pourrait citer tels faits bien avérés qui concordent mal avec cette conviction, et dans le nombre l'histoire des monnaies est au premier rang.

Presque depuis la chute de l'empire romain jusqu'aux approches de la révolution française, il y a eu, au sujet des monnaies, une sorte d'éclipse totale dans l'esprit des hommes qui occupaient le haut bout dans la politique. En cette matière, le sens commun s'était oblitéré. Dans les conseils des gouvernemens, de grossières illusions s'étaient substituées à des vérités consacrées par des traditions séculaires, et l'influence que ces déplorables conceptions avaient acquise a duré bien longtemps après qu'eurent été dissipées les épaisses ténèbres où le moyen âge avait plongé l'Europe. Vainement un penseur par qui en ce temps-là tout le monde jurait, et qui sera toujours rangé parmi les intelligences les plus vastes et les plus lumineuses qui aient paru sur la terre, Aristote, s'était exprimé, au sujet de la monnaie, dans des termes qui ne laissent plus rien à dire aux modernes (1). L'esprit de routine, enté sur la rapacité du fisc, per-

(1) « On convint, dit-il, de donner et de recevoir une matière qui, utile par elle-même, fût aisément maniable dans les usages habituels de la vie; ce fut du fer par exemple, de l'argent, ou telle autre substance dont on détermina d'abord la dimension et le poids, et qu'enfin, pour se délivrer des embarras de continuels mesurages, on marqua

pétuait dans les régions officielles le triomphe de l'erreur, et il a fallu l'impétueux courant de la révolution française pour la renverser de son piédestal.

Bien avant Aristote, dès le début même de la civilisation, le rôle que jouent les métaux précieux dans les échanges était exactement connu. Le patriarche Abraham savait, aussi bien que les docteurs en économie politique de ce temps-ci, que l'argent est une marchandise choisie d'un commun accord parmi toutes les autres, mais de préférence à celles-ci à cause de certaines qualités spéciales qui lui sont propres, pour intervenir dans les transactions, comme un intermédiaire qui facilite les échanges, et que, pour obtenir en retour telle ou telle chose, il fallait en donner un poids proportionné à la valeur de cette chose. Quand il achetait un champ pour en faire un lieu de sépulture, il le payait en pesant un poids d'argent que mentionne la Bible. C'est encore ainsi que procèdent les Chinois : peu importe chez eux que l'argent soit ou non sous la forme de disques, que nous avons adoptée dans l'Occident. Pour eux, il n'y a de sérieux que le poids et le *titre,* c'est-à-dire le degré de finesse. Au contraire, dans la doctrine officielle des gouvernemens européens, et particulièrement du nôtre, à partir des successeurs de Charlemagne ou de Hugues Capet, la forme emportait totalement le fond. L'usage s'était enraciné depuis bien des siècles, parmi les peuples qui confinaient à la Méditerranée dans tous les sens, de mettre l'or et l'argent sous la forme de disques semblables par le poids et par le titre, pour se *délivrer,* comme dit Aristote dans la définition citée plus haut, *des embarras de continuels mesurages.* La face du prince ou d'une divinité imprimée sur le disque était la garantie du poids et du titre, ou, pour parler comme le philosophe de Stagyre, le *signe de la valeur.* Dans la barbarie du moyen âge, cette pratique commode et bonne en soi fut étrangement travestie : on imagina que c'était la figure du souverain qui conférait aux pièces de monnaie leur valeur même. Ce sophisme impudent fut érigé en théorie par les mains de sycophantes du genre de ceux que les rois sont toujours assurés de rencontrer pour justifier après coup leurs mauvaises actions, sinon pour les provoquer, et les princes dissipateurs ou besoigneux ne se

d'une empreinte particulière, signe de sa valeur. » (Aristote, *Politique,* liv. Ier, ch. 3, traduction de M. Barthélemy Saint-Hilaire, t. Ier, p. 53.) Les modernes, dans leurs définitions, ne font que résumer celle-ci, et disent avec lord Liverpool par exemple : — La monnaie est un instrument qui, dans les échanges, sert de commune mesure des valeurs, et par lui-même est un équivalent. — Ils insistent sur le caractère d'*équivalent* joint à celui de *mesure,* pour indiquer que la monnaie ne peut être que d'une substance ayant sa valeur propre, étant ainsi par elle-même, attribut monétaire à part, une marchandise, et qu'elle ne passe dans les transactions que pour la valeur qu'elle possède à ce titre.

firent faute d'en user. Tant que dura la monarchie de l'ancien régime, on ne cessa de faire des règlemens qui rappelaient cette prétention monstrueuse. La législation monétaire d'avant la révolution est tout à la fois, je ne crains pas de le dire, un fatras indigeste et un abîme d'iniquités, une insulte au bon sens et un attentat systématique à la propriété; les personnes qui y cherchent des argumens, des autorités, ou des dispositions applicables à notre temps, agissent à peu près comme celles qui, ayant à perfectionner le code d'instruction criminelle, iraient puiser dans les règlemens qui ordonnaient la torture des accusés, ou qui, se proposant de réformer les imperfections de notre législation fiscale, copieraient le code odieux de l'*infernale* (1) gabelle.

Charlemagne, qui fut de tant de façons un grand prince, avait établi un système monétaire conforme aux véritables principes. L'unité monétaire, la livre d'argent, était sous son règne un poids d'argent fin égal à l'unité de poids, ainsi que le nom le comporte, de même que l'as de cuivre des Romains. Telle fut aussi l'unité monétaire de Guillaume le Conquérant; mais avec le temps la livre d'argent fut diminuée par des princes aux expédiens, et sous saint Louis elle avait perdu environ les trois quarts de son poids. Saint Louis, ami ferme de la justice, voulut fixer la livre d'argent au point où il l'avait trouvée, et sa monnaie resta célèbre parmi les peuples. C'est un type vers lequel on se reporta longtemps; on redemandait la monnaie de *monsieur sainct Loys*, mais c'était vainement : dans l'intervalle de cinq siècles environ qui sépare saint Louis de la révolution française, la livre fut successivement faussée de telle sorte qu'elle perdit plus des dix-neuf vingtièmes de son poids d'argent (2). Toutefois, ainsi que le fait remarquer M. Natalis de Wailly dans un excellent travail sur les *variations de la livre tournois*, quelque énorme que soit cette diminution, « elle ne donne qu'une idée incomplète des conséquences désastreuses qu'ont entraînées les mutations des monnaies. » Si la réduction avait suivi une marche graduelle, la perte, qui n'aurait pas atteint deux dixièmes par siècle, aurait été supportable pour chaque génération (3). C'est ainsi qu'ont procédé les Osmanlis : ils ont modifié la monnaie toujours dans le même sens, en réduisant la quantité de métal contenue dans la piastre. La cu-

(1) C'est l'expression dont se servit Monsieur, depuis Louis XVIII, dans le bureau qu'il présidait à l'assemblée des notables.

(2) La livre de saint Louis ferait 20 fr. 26 c. de notre monnaie, poids pour poids. La livre de 1789 n'était plus que de 99 centimes (exactement, 98 c. 94/100es).

(3) *Mémoire sur les Variations de la livre tournois depuis le règne de saint Louis jusqu'à l'établissement de la monnaie décimale*, p. 30. On peut consulter aussi le *Traité historique des monnaies de France*, par Le Blanc.

pidité des princes occidentaux, surtout des rois de France, a perfectionné ce faux monnayage en quelque sorte primitif. Ils revenaient de temps en temps sur leurs pas, non par respect pour la justice, mais dans la pensée de réaliser en sens inverse, — alors par exemple qu'ils avaient à recevoir un subside extraordinaire (1), — un bénéfice égal à celui qu'ils avaient retiré de l'altération matérielle de la monnaie, ou de l'attribution d'une plus forte valeur nominale aux pièces anciennes. Le trésor ne recevant plus que pour une livre, par exemple, les pièces qui la veille s'appelaient de 2 livres, le souverain y gagnait une fois de plus le montant de la dépréciation première. L'histoire des monnaies françaises présente ainsi de fréquens exemples du relèvement de la monnaie, par un édit public, après qu'elle avait été abaissée. Si donc on voulait mesurer le dommage que la falsification des monnaies a causé à la nation, il ne faudrait pas le comparer à ce qui s'est passé en Turquie, où la piastre d'environ 5 fr. 50 cent. a été successivement abaissée à 22 centimes environ, et se borner à dire que de saint Louis à la révolution française la livre est tombée à la vingtième partie de ce qu'elle était. Il faudrait tenir compte de ce qu'elle a fait plusieurs fois le chemin qui sépare le point d'arrivée du point de départ. Dans les dix-neuf dernières années de son règne, Philippe le Bel a fait subir à la monnaie vingt-deux variations. Il laissa la livre tournois à un onzième près telle qu'elle était à son avénement, mais dans l'intervalle elle avait valu moins du tiers. Il y a eu telle époque où la livre a changé plusieurs fois dans le courant, non pas seulement d'une année, mais même d'une semaine. Cela s'est vu sous le règne du roi Jean, qui, en matière de fausse monnaie, a surpassé les méfaits mêmes de Philippe le Bel, que Dante a mis dans son enfer en lui imprimant sur le front l'épithète de faux monnayeur. Sous ce règne, rien que dans l'espace de dix ans, de 1351 à 1360, la livre tournois a changé soixante et onze fois de valeur; les années 1359 et 1360 figurent à elles seules dans ce nombre l'une pour seize et l'autre pour dix-sept mutations (2). Le mal fut beaucoup aggravé alors par la circonstance qu'au lieu d'une

(1) En voici des exemples : « En janvier 1311, un nouvel affaiblissement des monnaies, qui dura jusqu'en septembre 1313, abaissa la livre à 13 francs 66 centimes. A ce cours succéda celui de 18 fr. 37 cent., qui fut établi au moment où devait se lever le subside extraordinaire auquel Philippe le Bel avait droit alors, selon les usages du temps, parce que son fils aîné allait être armé chevalier. Quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis qu'un autre subside avait été exigé à l'occasion du mariage de la princesse Isabelle, et dans un temps où c'était aussi la forte monnaie qui avait cours. Le hasard n'aurait pas, deux fois de suite, si bien servi le trésor, et ce serait faire tort à la politique du temps que de la croire étrangère à de si heureuses combinaisons. » (Mémoire de M. Natalis de Wailly *sur les Variations de la livre tournois*, page 35.)

(2) *Mémoire* de M. Natalis de Wailly, p. 46.

altération progressive de la livre tournois, on procéda par des changemens alternatifs en sens inverse. La hausse succéda onze fois à la baisse.

Au milieu de ces saturnales de l'ignorance et de l'avidité, en même temps qu'on changeait de la manière la plus arbitraire la valeur légale de l'argent, sous quelques-uns de ces princes mal inspirés, on altéra, sans plus de vergogne ni d'intelligence, le rapport entre les deux métaux précieux. L'or valait en réalité douze fois l'argent sous saint Louis, un peu plus tard, sous Jean et ses successeurs, dix fois. On ne tenait aucun compte de cette proportion fixée par le libre cours du commerce; on y substituait un rapport imaginaire, suivant ce que l'on croyait y gagner. Ainsi dans les premières années du règne de Charles VII la proportion officielle de l'or à l'argent, au lieu d'être ce qu'elle aurait dû, de dix, fut d'environ 3 1/2. En janvier 1360 déjà, elle était abusivement fixée à moins de 4 (1); au mois de mars, on la faisait tomber à près de 1 (2), c'est-à-dire qu'on prétendait établir le pair entre les deux métaux précieux à poids égal. L'édit du 27 mars 1360 décupla du jour au lendemain la valeur de l'or.

L'autorité en outre intervenait par les menaces, par l'espionnage, par la violence sous toutes les formes, pour faire respecter ses ordonnances insensées. Non-seulement les changeurs et les orfévres, les receveurs et les courtiers, mais aussi tous bourgeois, hôteliers, gros marchands et marchands forains, devaient prêter serment sur les Évangiles qu'ils observeraient les édits dans leurs transactions, et les feraient observer de toutes les personnes placées sous leur dépendance. Un grand nombre de ces changemens spoliateurs se faisaient publiquement; mais les particuliers ensuite s'en prévalaient, en fixant convenablement les prix, dans les marchés qu'ils avaient à passer avec le prince aussi bien qu'entre eux. Pour perpétuer le bénéfice de leur rapine, les rois donc eurent recours fréquemment aux réductions clandestines. Alors on faisait prêter serment aux maîtres et employés des monnaies de n'en rien révéler, et on les menaçait, s'ils parlaient, des peines les plus sévères. Un mandement de septembre 1351 contient ces paroles : « Gardez si chers comme avez vos honneurs qu'ilz (les changeurs) ne saichent la *loi* (le titre des espèces), à peine d'être déclarés pour traistres. »

Les variations des monnaies troublaient les transactions et bouleversaient toutes les existences, aussi bien parmi les pauvres que parmi les riches. Dans le mémoire que j'ai déjà cité, M. Natalis de

(1) Exactement 3 $\frac{65}{100}$.
(2) Exactement 1 $\frac{4}{10}$.

Wailly dit avec raison: « Quand on étudie attentivement cette page de notre histoire, on reconnaît que jamais révolutions ne furent plus fréquentes, plus fertiles en crises et en réactions de toute nature, au point qu'il serait peut-être difficile de décider si le régime des assignats fut plus désastreux pour la France que les pratiques du roi Jean en matière de monnaies. » Il ne faut donc pas s'étonner si plus d'une fois l'altération des monnaies détermina des désordres publics. Sous Philippe le Bel, une émeute formidable éclata dans Paris. Le roi fut bloqué dans le Temple, et la foule empêcha un moment d'y introduire des vivres. Il fallut livrer bataille et faire des exécutions terribles.

La fausse monnaie a été sous l'ancien régime comme une peste qui a ses intermittences, et qui, alors même qu'elle ne sévit pas avec emportement, ne cesse pas de faire des ravages. De Louis XI à l'avénement de Louis XV, la diminution des monnaies se poursuivit, mais lentement, sans aucun de ces violens retours en arrière qui étaient aussi onéreux aux particuliers que l'affaiblissement des espèces. Dans cet intervalle de deux siècles et demi, la décroissance fut de 6 francs à 1 franc 25 cent. (1), et elle fut à peine interrompue par quelques réactions faibles et passagères. Le droit d'altérer les monnaies restait au nombre des prérogatives inaliénables de la couronne de France. Il y avait toute une doctrine et un corps de législation échafaudés là-dessus, et les rois ne s'en seraient dessaisis non plus que du pouvoir de guérir les écrouelles. Il y eut une recrudescence presque furieuse pendant la minorité de Louis XV, à l'époque du fameux système de Law. Je dis *presque furieuse,* car, à l'appui des variations arbitraires par lesquelles on faussait les monnaies, on adoptait des dispositions pénales d'une grande rigueur, qui rappelaient les ordonnances violentes de Philippe de Valois. A cette époque aussi, on recommença à augmenter et à diminuer alternativement la monnaie, en faisant succéder les variations l'une à l'autre avec une extrême rapidité, selon les besoins de la spéculation, pendant l'agonie du système. En 1720, dans un délai de quatre mois, de juin à septembre, la livre tournois valut successivement 60 c., 66 c., 74 c., 41 c., 47 c. et 55 c. En décembre, elle revint à 66 c. et resta fixée à ce taux jusqu'au mois de juillet 1723. Ce fut alors que dans l'espace de trois ans elle subit huit mutations qui l'élevèrent progressivement à 1 fr. 25 c. pour la ramener, en mai 1726, à la valeur de 1 fr. 02 c. qu'elle conserva jusqu'en 1785.

Ces observations rapides expliquent l'indignation avec laquelle la

(1) Ici comme partout, je rapporte la livre au franc, en ce sens que je compare la quantité d'argent fin qu'elle contenait à la quantité de 4 grammes 1/2 qui constitue le franc.

législation des monnaies de l'ancien régime fut attaquée, quand enfin les langues furent déliées et les plumes affranchies, en 1789. Mirabeau se fit l'interprète éloquent du sentiment public au sein de l'assemblée constituante par un discours qui est un de ceux où il a été le mieux inspiré, et qui, par les développemens qu'il présente, forme un véritable traité sur la matière.

A partir de 1789, un changement complet s'opère dans l'esprit et la lettre de la législation française sur les monnaies. Le passé est traité avec un mépris qui, en cette matière, était parfaitement justifié. A la place de notions aussi dénuées de bon sens que contraires à l'équité la plus vulgaire apparaissent des idées saines, claires, précises, conformes à l'éternelle justice et aux traditions les plus sages des peuples de l'antiquité. Ces idées sont celles que les hommes les plus éminens de l'Europe reconnaissaient à la fin du XVIIIe siècle, celles auxquelles la plupart des gouvernemens depuis se sont ralliés avec un zèle dont on ne citerait pas un autre exemple. En France particulièrement, on s'est proposé, dans la législation nouvelle, d'empêcher et de prévenir le retour des abus si nombreux et si préjudiciables qui avaient caractérisé le système monétaire de l'ancien régime. Le législateur a été surtout préoccupé de la nécessité de substituer à une mobilité désastreuse dans l'unité monétaire une fixité absolue. Telle est la pensée dont nous allons retrouver constamment l'empreinte dans l'exposé que j'aborde enfin de la législation moderne de la France sur ce sujet.

Pour se rendre un compte fidèle du sens de cette législation, il suffirait à la rigueur de prendre le texte de la loi du 7 germinal an XI, qui a définitivement constitué notre système monétaire, et de le rapprocher de l'exposé des motifs qui explique avec une clarté parfaite ce que la contexture de la loi pourrait avoir de trop laconique au gré des personnes qui aiment la législation développée. Cependant il ne sera pas superflu de faire davantage. La loi du 7 germinal an XI a été fort longuement préparée. Plusieurs documens importans y ont servi : l'un est le rapport présenté par Gaudin, alors ministre des finances, aux consuls de la république, rapport qui fut envoyé au conseil d'état, et sur lequel, conformément à la constitution, ce corps procéda au travail de rédaction du texte de la loi. Le second est le rapport fait au conseil d'état même par M. Bérenger. Il y eut ensuite un deuxième travail de Gaudin et un deuxième rapport de M. Bérenger, bons à consulter l'un et l'autre; mais ce n'est pas tout : antérieurement au consulat, la question des monnaies avait occupé toutes les assemblées délibérantes qui s'étaient succédé pendant la révolution. Le franc, qui est la base du système, avait été déterminé par différentes lois dans sa nature et dans sa consis-

tance. Un projet de loi complet avait été discuté sous le directoire; il avait donné lieu, dans le conseil des cinq cents, à un rapport dont l'auteur, Prieur (de la Côte-d'Or), était entré dans beaucoup de détails, et dans le conseil des anciens à un rapport, remarquable aussi, qui était de M. Cretet, le même qui, sous l'empire, fut gouverneur de la Banque et ministre de l'intérieur. En outre, l'administration des monnaies, qui était composée d'hommes éclairés, parmi lesquels on remarque le célèbre chimiste Guyton de Morveau, avait donné et redonné son avis; l'Institut lui-même, consulté par le conseil des cinq cents, en avait délibéré en corps, et avait formulé une opinion. Enfin le discours de Mirabeau que j'ai déjà mentionné est une pièce qu'on ne peut passer sous silence.

Si l'on interroge ces différens documens, on les trouvera unanimes sur la plupart des questions, et en particulier sur celle-ci : qu'on ne doit avoir en fait de monnaie qu'un seul étalon, ou, pour dire la même chose autrement, que l'unité monétaire doit être d'un seul métal spécialement dénommé. C'est conforme aux plus simples règles du bon sens, car comment une certaine quantité de marchandise pourrait-elle avoir pour équivalent indistinctement une certaine quantité d'or et une certaine quantité d'argent qui fussent constamment entre elles dans le même rapport, alors qu'il n'y a pas et ne peut y avoir de rapport fixe entre ces deux métaux? La valeur de l'or et celle de l'argent dépendent en effet, dans une mesure fort étendue, de circonstances propres à chacun d'eux, de même que la valeur du fer et celle du cuivre, celle du pain et celle de la viande. Sans doute ce serait exagérer que de dire qu'ils sont absolument indépendans : toutes les fois que deux substances ont des usages communs, la valeur de l'une exerce une certaine influence sur celle de l'autre; mais entre l'or et l'argent la relation n'est pas plus intime qu'entre le blé et le vin ou qu'entre le pain et la viande. Or qui a jamais soutenu qu'entre ces deux dernières denrées, par exemple, la connexion fût tellement étroite que, le prix de l'une étant donné, celui de l'autre fût fixé par cela même? Il y a déjà longtemps que Locke a dit : « Deux métaux tels que l'or et l'argent ne peuvent servir au même moment, dans le même pays, de mesure dans les échanges, parce qu'il faut que cette mesure soit perpétuellement la même, et reste dans la même proportion de valeur. Prendre pour mesure de la valeur commerciale des choses des matières qui n'ont pas entre elles de rapport fixe et invariable, c'est comme si l'on choisissait pour mesure de la longueur un objet qui fût sujet à s'allonger ou à se rétrécir. Il faut qu'il n'y ait dans chaque pays qu'un seul métal qui soit la monnaie de compte, le gage des conventions et la mesure des valeurs. » Après Locke, cent autres avaient ré-

pété cette vérité, qui parmi les hommes éclairés était devenue banale. Enfin il est notoire qu'une partie des fraudes et des violences commises par les rois faux-monnayeurs, et surtout par Philippe de Valois et Jean, avaient été pratiquées par le jeu des deux métaux admis sur le même pied dans le système monétaire, et alternativement rapportés l'un à l'autre.

Secondement le métal qu'on a toujours voulu avoir pour étalon depuis 1789 est très expressément l'argent. Dans la pensée de tous ceux dont les travaux antérieurs ont concouru à préparer la loi du 7 germinal an XI, et, ce qui importe le plus, dans celle du législateur de l'an XI lui-même, l'or, malgré le haut prix qui s'y attache, n'est qu'un métal subordonné. Pour abréger cette discussion, je n'exposerai pas ici les motifs de la préférence ainsi donnée à l'argent. Ce serait une digression assez superflue, et au surplus le lecteur y suppléera lui-même. Dans les traités sur la matière, il a été souvent prouvé que l'argent avait en somme pour le moins autant d'aptitude que l'or à remplir le rôle d'étalon, et j'y renvoie (1). Je n'ai pas besoin de faire observer que le choix de l'argent pour le métal étalon n'exclut pas l'or de la circulation. Il serait très possible, dans ce système, d'avoir même en abondance des pièces d'or. Je ne terminerai pas cet essai sans rappeler les principales combinaisons qui ont été mises en pratique ou proposées pour cet objet.

Une troisième proposition, au sujet de laquelle ne sont pas moins d'accord tous les documens accumulés depuis 1789, qui sont venus se résumer dans la loi du 7 germinal an XI, c'est que, pour consacrer la fixité de l'unité monétaire et la rendre immuable, autant qu'il dépend des hommes d'imprimer ce caractère aux institutions qui sortent de leurs mains, on a voulu établir un lien indissoluble entre le système monétaire et le système métrique. Dès le premier moment où l'on s'est occupé de celui-ci, l'unité monétaire a été classée parmi les diverses unités de mesures. Rien n'était plus logique et plus opportun.

A l'appui de ce que j'avance touchant l'esprit des différens documens qui ont abouti à la loi du 7 germinal an XI, on me demandera peut-être des preuves : je m'empresse de les fournir dans l'ordre chronologique; je commencerai par Mirabeau.

Dans le remarquable discours que j'ai cité, il ne se borne pas à faire avec détail la critique, malheureusement trop juste, du sys-

(1) Les raisons par lesquelles se recommande l'argent ont été exposées avec force et lucidité dans un document que le gouvernement hollandais a fait écrire en français et répandre dans toute l'Europe pour faire connaître sa réforme monétaire, et qui est sorti de la plume de M. Vrolik, devenu depuis ministre des finances. C'est une pièce de beaucoup d'intérêt, qui abonde en renseignemens précieux.

tème monétaire suivi jusqu'à cette époque par la monarchie; il démontre successivement les règles de la matière, celle-ci par exemple, — que la monnaie doit être invariable, qu'une monnaie à double étalon est contraire à l'exacte justice, et il arrive à cette formule : « Vous n'aurez dorénavant qu'un métal pour mesure et pour base monétaire, — l'argent. » Plus loin, il dit que l'argent sera la monnaie *constitutionnelle*. Quant à l'or, il le qualifie de *signe additionnel*, en donnant sur ce mot le commentaire suivant : « Vous aurez aussi des pièces d'or à un titre et à un poids déterminés, mais sans aucun rapport essentiel avec votre mesure d'argent, et leur valeur dépendra du prix de l'or dans le commerce. »

L'assemblée constituante, à laquelle s'adressait Mirabeau, ne résolut pas la question, non plus que l'assemblée législative; mais la convention décréta une solution par le moyen de diverses lois successives que je vais rappeler, et dont la plupart des dispositions subsistent encore. Par mesure préliminaire, l'unité monétaire fut comprise dans le système général des poids et mesures, destiné à établir une uniformité bien désirable en effet, non-seulement entre les diverses parties de la France, mais aussi entre tous les états civilisés. Le décret du 1er août 1793, qui offre la première édition du système métrique, porte que l'unité monétaire sera une pièce d'argent pesant la centième partie du *grave*. Le *grave*, qui, dans cette ébauche, était l'unité de poids, aurait fait 1,000 fois le gramme convenu plus tard, c'est-à-dire eût été le kilogramme. Ainsi le franc, c'était le nom assigné dès-lors à l'unité monétaire, eût pesé 10 grammes. Quant au titre, il restait indéterminé; mais une note insérée dans le décret même donne à penser qu'on le voulait de neuf dixièmes, ce qui était conforme au système décimal, auquel on se ralliait en termes absolus. La loi du 18 germinal an III, qui a introduit les dénominations définitives du système métrique, telles que celles de stère, de litre et de gramme, se borne à dire à l'égard des monnaies : « L'unité des monnaies prendra le nom de franc. » Mais une autre loi qui suivit de très près, celle du 28 thermidor an III, contient tous les détails désirables au sujet de la monnaie d'argent. Elle porte que « l'unité monétaire portera désormais le nom de *franc*, » que « le titre de la monnaie d'argent sera de neuf parties de ce métal et d'une partie d'alliage, » et que la pièce d'un franc sera « à la taille de 5 grammes. » A partir de ce moment, le franc, tel que nous l'avons aujourd'hui, était parfaitement déterminé (1). Une autre loi, datée du même jour, tranche de même la question

(1) Sous cette seule réserve que le poids du gramme n'était pas connu encore avec une exactitude parfaite.

au sujet des pièces d'or. Elle établit qu'elles seront au titre de neuf dixièmes de fin et d'un poids de dix grammes. Le soin de déterminer la valeur courante de ces pièces d'or en francs devait être laissé au commerce. Les hôtels des monnaies furent organisés par la loi du 22 vendémiaire an IV.

On arrive ainsi au directoire, sous lequel on frappa une notable quantité de pièces de 5 francs, conformément à la loi du 28 thermidor an III (1). En l'an VI, on reprit législativement la question des monnaies, toujours dans le même esprit. Le 4 floréal, le conseil des cinq cents adopta le projet de loi que lui avait présenté sa commission, dont Prieur (de la Côte-d'Or) était le rapporteur. Ce projet n'apportait aucun changement à ce qui était déjà établi pour les espèces d'argent. A l'égard de l'or, la rédaction primitive, après avoir reproduit les principales dispositions de la loi de thermidor an III relative à ce métal, y ajoutait deux articles destinés à régler le taux d'après lequel la pièce d'or passerait entre les caisses publiques et les particuliers, c'est-à-dire le nombre de francs qu'elle vaudrait. Il fallait empêcher qu'il y eût un débat à chaque paiement entre les receveurs des deniers publics et les contribuables, ou entre les payeurs des finances et les fonctionnaires, ou les entrepreneurs de services et autres créanciers de l'état. Pour ces cas spéciaux, la pièce d'or de 10 grammes, la seule qu'on dût frapper, aurait eu un cours légal fixé tous les six mois, d'après la cote de l'or par rapport à l'argent. Hors de là, c'est-à-dire dans les transactions de particulier à particulier, l'or eût circulé à prix débattu ou selon les conventions qu'ils auraient librement faites antérieurement. Il était à croire cependant que dans les transactions commerciales, ou tout au moins dans les menus paiemens, on suivrait le taux admis pour les caisses publiques. Dans le cours même de la délibération du conseil des cinq cents, la commission retira ces deux articles en déclarant qu'elle se proposait de présenter un projet de loi particulier sur les moyens de régler la valeur des pièces d'or, celles-ci restant fixées à 10 grammes au titre de neuf dixièmes. Les deux articles furent en conséquence retranchés de la loi, et on se trouva réduit provisoirement, au sujet de la valeur des pièces d'or en France, aux dispositions de la loi du 28 thermidor an III (2).

(1) Prieur dit dans son discours du 17 ventôse an VI qu'il avait été frappé jusqu'à la fin de l'an V 41,398,945 fr. en pièces de 5 fr.

(2) Voici le texte des deux articles retranchés alors du projet :

« Art. 5. — La valeur légale de la pièce d'or ne sera pas fixe; elle variera comme le prix des matières d'or dans le commerce. En conséquence, les citoyens pourront se transmettre les pièces d'or au taux stipulé entre eux de gré à gré.

« Mais pour prévenir les abus et les entraves dans le service public, le cours légal

Par une disposition spéciale, on se proposait de rendre sensible à tous les yeux la fixité du système monétaire et le lien étroit qui le rattachait au système métrique. On voulait faire « de la pièce d'or une médaille pour conserver la mémoire de la magnifique opération dont le résultat sert de base à notre nouveau système métrique (1). »

Du conseil des cinq cents, le projet de loi fut transmis aux anciens : à ce conseil, le rapporteur, avons-nous dit, était M. Cretet, qui, au nom de la commission, en proposa le rejet (2). Seulement la commission n'hésitait pas sur les idées fondamentales que le projet consacrait, à savoir : 1° l'adoption d'un seul métal pour étalon, 2° le choix de l'argent en cette qualité et par conséquent la subordination de l'or, et 3° l'établissement d'un lien intime entre le système métrique et le système monétaire. Elle épousait même ces idées avec une sorte d'ardeur, et le rapport les motivait presque surabondamment. Elle proclamait que l'unité monétaire était et devait rester une pièce d'argent du poids de 5 grammes au titre de 9/10es de fin. Par cela seul que cette pièce était l'unité monétaire, « elle était des-

de la pièce d'or sera toujours, pendant chaque semestre de l'année, égal à la moyenne du prix commercial de la pièce d'or à Paris dans les six mois précédens.

« Art. 6. — La trésorerie nationale déclarera, les 1er vendémiaire et germinal de chaque année, la valeur légale de la pièce d'or, d'après la base prescrite par l'article précédent, et rendra compte immédiatement au corps législatif des élémens sur lesquels elle aura établi son calcul. Les pièces d'or seront reçues dans le paiement des impositions et employées dans toutes les branches de l'administration publique pour leur valeur déterminée, en conformité des articles précédens, et tous les agens ne pourront refuser ces pièces à ce taux.

« Le directoire exécutif fera en conséquence une instruction pour désigner et avertir ceux qui seront dans ce cas, et tiendra la main à ce qu'ils se conforment à cette disposition. »

(1) Voici le passage où Prieur développait cette pensée : « On verrait donc sur un des côtés de la pièce d'or un génie cherchant à déterminer la grandeur du méridien terrestre; à cet effet, il porterait d'une main hardie l'une des pointes d'un compas sur le pôle même, l'autre pointe étant alors nécessairement dirigée vers l'équateur, ce qui indiquerait cette distance naturelle qui sert d'étalon primordial à toutes nos mesures. Cette légende : *pour l'univers*, annoncerait que cette opération n'est particulière à aucune localité, que son utilité s'étend à toutes les sortes de mesures, et qu'elle doit servir à tous les peuples, car ils emploieront infailliblement son résultat lorsque la philosophie et la raison auront fait assez de progrès chez eux. Enfin l'exergue 14 *thermidor an premier* consacrerait l'époque à laquelle la convention nationale, par un décret solennel, déclara qu'elle était satisfaite du travail des académiciens français sur le système des poids et mesures déduits de la grandeur de la terre, ainsi que des opérations commencées à ce sujet en exécution des ordres de l'assemblée constituante, et prescrivit qu'à l'avenir les mesures conformes à ce système seraient seules en usage dans la république. »

(2) Le conseil des anciens n'avait pas la faculté d'amender les projets de loi qui lui étaient transmis par le conseil des cinq cents; il ne pouvait que les adopter ou les rejeter purement et simplement. En cela, sa puissance législative était renfermée dans les mêmes limites à peu près que celle du sénat actuel.

tinée, disait-elle, à valoir toujours un franc, lors même que des circonstances futures viendraient à avilir ou à accroître la valeur intrinsèque du métal dont elle est composée. »

Quant à l'or, la commission des anciens, de même que celle des cinq cents, qui avait préparé le projet de loi, regardait comme définitive la disposition de la loi de l'an III établissant que la pièce d'or serait de 10 grammes, au titre de 9/10es de fin. Elle déclarait que le système consistant à avoir des pièces d'or d'un poids fixe, dont la valeur varierait, était « aujourd'hui reconnu comme incontestablement préférable » à celui dans lequel on aurait refondu de temps en temps ces pièces, afin d'en proportionner le poids à une valeur fixe convenue une fois pour toutes. Elle reprochait au projet des cinq cents de laisser indéterminée jusqu'à nouvel ordre la valeur de la monnaie d'or par rapport au franc, c'est-à-dire par rapport à l'argent. La promesse qu'il y aurait une loi à cet effet lui semblait insuffisante; à ses yeux, c'était un point à régler sans délai par la loi même qu'on élaborait. Pour cet objet, la commission des anciens allait au-delà de ce que portaient les ci-devant articles 5 et 6 qu'au dernier moment la commission des cinq cents avait effacés de son travail. Reconnaissant sans hésiter que la valeur de la pièce d'or était mobile par la force même des choses, la commission des anciens aurait voulu que tous les ans une loi déterminât cette valeur d'une manière générale, non-seulement pour les paiemens à faire entre les contribuables et l'état ou entre l'état et ses créanciers, mais pour tous les cas, d'après le cours du change et les variations survenues dans le rapport entre l'or et l'argent chez les principales nations de l'Europe (1).

En proposant le rejet de la loi, la commission des anciens se fondait moins sur les lacunes que je viens de signaler d'après elle que sur tout un faisceau d'autres objections, dirigées contre diverses clauses qu'on avait insérées dans le projet, et dont quelques-unes étaient étrangères à la constitution même du système monétaire (2).

(1) Je reproduis ici le passage du rapport qui concerne cet objet :

« C'en est assez pour indiquer qu'il est indispensable de placer dans une loi générale sur les monnaies la fixation de la valeur légale des monnaies d'or anciennes et nouvelles. Cette valeur, comme nous l'avons dit, étant mobile de sa nature, le corps législatif qui l'aura déclarée une première fois devra la déclarer encore à toutes les époques où il sera nécessaire.

« Le directoire serait chargé de transmettre chaque année son avis au corps législatif sur la convenance de changer la valeur légale des pièces d'or anciennes et nouvelles. Il en résulterait une loi qui déclarerait ce changement. Par là serait conservée toute l'influence que la monnaie d'or peut exercer par sa libre circulation. Le corps législatif se déterminerait par une moyenne proportionnelle déduite des changes et des variations survenues dans le rapport de l'or à l'argent chez les principales nations de l'Europe. »

(2) Voici les conclusions du rapport de M. Cretet :

« La commission croit que le système de la résolution (c'est le nom que portaient les

Conformément aux conclusions de la commission, le conseil des anciens rejeta le projet de loi. Ceci se passait en messidor an VI.

Écoutons maintenant ce que disaient l'administration des monnaies et l'assemblée générale de l'Institut. Les deux corps n'étaient pas moins prononcés en faveur des trois propositions que j'ai déjà signalées : 1° l'adoption d'un seul étalon, qui devait être l'argent; 2° la subordination de l'or; 3° l'incorporation de l'unité monétaire dans le système général des poids et mesures, afin qu'elle fût immuable comme le système métrique lui-même. L'administration des monnaies, dans un rapport qui est de l'an VIII, professait les mêmes opinions que la commission des cinq cents, dont Prieur (de la Côte-d'Or) avait été l'organe, au sujet de la fixation périodique de la valeur des pièces d'or pour le service public. L'Institut, dans un rapport contemporain à peu près du projet du conseil des cinq cents, et au bas duquel on lit les noms illustres de Borda, Legendre, Lagrange, Laplace, Prony, Coulomb, choisis, avec quelques autres, pour commissaires, considérait l'unité d'étalon, l'adoption de l'argent pour cette fonction, et par conséquent la subordination de l'or, comme des axiomes et comme des faits irrévocablement acquis. Quant à la valeur des pièces d'or, il pensait « qu'il est inutile que la loi établisse un rapport quelconque entre l'or et l'argent; il suffit qu'elle détermine la valeur en francs de la nouvelle pièce d'or au moment

projets envoyés par les cinq cents aux anciens) doit être approuvé par le conseil des anciens, mais qu'elle contient des vices qui s'opposent à son adoption :

« Parce qu'elle tend à empêcher toute fabrication actuelle dans les hôtels des monnaies, faute de donner un délai suffisant pour établir les types qui doivent servir à la fabrication des monnaies nouvelles;

« Parce qu'en soumettant l'arriéré des contributions à être payé en une monnaie nouvelle, plus forte de 1 et trois quarts pour 100 que les anciennes, elle augmente la quotité de ces contributions, et que cette surcharge inégale ne porterait que sur les citoyens qui n'ont pas encore pu se libérer;

« Parce que, fixant à cet égard l'exécution de la loi à l'époque de sa promulgation, elle syncope l'exercice annuel des contributions, qu'elle soumet l'exercice de l'an VI à une double comptabilité, et qu'elle expose ainsi les fonctions des receveurs et percepteurs à une complication contraire à toute espèce d'ordre et à toute surveillance sur leur fidélité;

« Parce que la résolution n'est pas générale, et qu'elle omet de statuer sur le retirement des anciennes monnaies circulantes dans les départemens réunis;

« Enfin parce que, laissant la valeur légale des monnaies d'or dans l'indétermination, elle met non-seulement un obstacle à la fabrication des pièces nouvelles, mais qu'elle paralyse la circulation si nécessaire des pièces anciennes.

« Tels sont, citoyens représentans, les motifs généraux qui déterminent votre commission à vous proposer de rejeter la résolution; elle a indiqué quelques autres objections qui pourraient provoquer des perfectionnemens dans la nouvelle résolution; elle les abandonne à la sagesse du conseil des cinq cents.

« Votre commission propose au conseil de déclarer qu'il ne peut approuver. »

de l'émission, et qu'elle change cette valeur nominale toutes les fois que les circonstances l'exigeront. » Il faisait remarquer que si l'on frappait des pièces d'or du poids de 8 grammes au titre sacramentel de 9/10es de fin, ces pièces auraient à peu près exactement, au moment où l'on était, la valeur de 25 francs, qui est une division très commode de la somme de 100 francs. Il demandait qu'on adoptât cette pièce de 8 grammes au lieu de celle de 10, qu'avait décrétée la loi de l'an III. Il ajoutait que l'adoption de cette pièce de 8 grammes ne serait pas une dérogation au système métrique, qu'on appelait alors communément le système *décimal* (1).

Nous arrivons ainsi au consulat. Une fois le gouvernement consulaire bien assis, on aborda la question des monnaies, comme on reprenait les questions organiques en tout genre. Dans le rapport détaillé aux consuls que fit le ministre des finances Gaudin, et par lequel commença l'instruction nouvelle de l'affaire, on retrouve les trois caractères principaux qui déjà ont été mentionnés itérativement ici, et qui, réunis, devaient rendre absolument impossible le retour des abus par lesquels l'ancien régime s'est déshonoré en matière de monnaies : l'unité d'étalon, le choix de l'argent pour cette fonction et par conséquent la subordination de l'or, subordination d'ailleurs explicite dans ce travail, ainsi que la volonté d'établir un lien étroit entre le système monétaire et le système métrique, afin de garantir la stabilité du système monétaire.

Entre autres passages que je pourrais extraire du rapport de Gaudin, en voici un qui me semble bien significatif:

« Le projet de système monétaire que j'ai l'honneur de vous présenter,

« (1) Nous avons donc cherché, est-il dit dans ce document, si, en conservant le même titre, on ne pourrait pas donner à la pièce d'or un poids tel que la valeur fût dans un rapport plus simple à la pièce de 5 francs. Nous avons trouvé assez heureusement qu'une pièce du poids de 8 grammes présente à cet égard tous les avantages qu'on peut désirer, car, si on en fixe la valeur à 25 francs, le rapport de l'or à l'argent devient 15 5/8 au lieu de 15 1/2, augmentation très petite et très admissible d'après l'avis des négocians.

« D'un autre côté, comme le poids de 8 grammes s'accorde très bien avec le système décimal et que les pièces de ce poids seront taillées au nombre juste de 125 par kilogramme, vos commissaires pensent que toutes les convenances sont réunies en faveur de la pièce d'or du poids de 8 grammes, dont la valeur première serait fixée à 25 fr.

« Il n'est pas besoin en effet de démontrer les avantages d'une pièce de 25 francs, qui, d'une part, s'échange exactement contre cinq pièces de 5 francs, et de l'autre sert à former les sommes rondes de 50 et de 100 francs, dont l'usage est très fréquent.

« Il est vrai que lorsque la valeur relative de l'or aura éprouvé un changement sensible, la pièce de 8 grammes cessera d'avoir la valeur exacte de 25 francs; mais la différence ne sera sans doute pendant longtemps que d'une petite quantité qui pourra être arrondie et exprimée en centimes de la valeur originaire. On pourra donc toujours calculer d'après la valeur de 25 francs, sauf à ajouter la légère correction que la loi aura prescrite, et ainsi l'avantage du nombre 25 subsistera presque toujours dans son entier.»

citoyens consuls, paraît devoir fixer à jamais le prix et la valeur de l'argent. Le prix sera à l'abri des progressions qu'il a successivement éprouvées depuis des temps reculés jusqu'à ce moment; son abondance ni sa rareté ne pourront faire changer ni le poids, ni le titre, ni la valeur du franc. On ne sera pas exposé à voir effectuer des remboursemens avec des valeurs moindres que celles qui auront été prêtées. Leur dénomination équivaudra à celle de leur poids. Celui qui prêtera 200 francs ne pourra dans aucun temps être remboursé avec moins d'un kilogramme d'argent qui vaudra toujours 200 fr., et ne vaudra jamais ni plus ni moins (1). L'abondance de l'argent ou sa rareté influera sur les objets de commerce et sur les propriétés; leur prix se règlera de lui-même dans la proportion du numéraire, mais l'argent restera au même prix. Ainsi on trouvera dans ce système la stabilité et la justice.

« Le mètre sera le régulateur du poids du franc d'argent, dont la valeur déterminera celle des autres pièces de monnaie. L'or sera avec l'argent dans une proportion comme 1 est à 15 1/2. S'il survient avec le temps des événemens qui forcent à changer cette proportion, l'or seul devra être refondu. Les frais de fabrication ne s'élèvent qu'à une moitié d'unité pour 100. Ces frais seront à la charge des propriétaires des espèces. »

Je prie le lecteur de lire attentivement les dernières lignes de cet extrait. Elles exposent avec une précision remarquable, et sur tous les points qui méritent d'être examinés, la pensée du gouvernement, ou pour mieux dire du législateur, puisque rien dans l'élaboration de la loi n'est venu les infirmer.

Le rapport de Gaudin, avec le projet qui y était annexé, fut envoyé au conseil d'état, conformément à la constitution de l'époque, afin que ce corps fît le projet de loi à présenter au corps législatif. La section des finances dut, selon la règle, étudier la question, pour en faire l'objet d'un rapport au conseil. Elle eut pour rapporteur M. Bérenger, intelligence élevée, et l'un des hommes de son temps les plus versés dans l'économie politique (2). Les deux rapports que M. Bérenger fit successivement seraient également à leur place dans un recueil de documens législatifs et dans une anthologie économique. Dans leur brièveté, ils composent un traité théorique et pratique sur la monnaie. La nécessité de l'étalon unique particulièrement y est établie avec une grande force. Il ne se contente pas de montrer que le double étalon est une chimère, puisqu'il est impossible d'avoir pour la mesure des valeurs deux métaux dont, par la force des

(1) Le kilogramme d'argent fin fait 222 fr. 22 c.; mais dans la monnaie la proportion d'alliage étant d'un dixième, c'est-à-dire la monnaie étant au titre de 9/10es de fin, le kilogramme de monnaie non-seulement doit *valoir* toujours, mais *être* toujours 200 fr.

(2) Trente-cinq ans après l'élaboration de cette loi, en 1838, j'ai eu l'honneur d'être le collègue de M. Bérenger au conseil d'état. Je l'ai vu plusieurs fois prendre part aux délibérations, et j'ai été témoin du respect si bien mérité avec lequel sa parole était écoutée. Je profite de l'occasion qui m'est offerte ici de rendre hommage à sa mémoire.

choses, la valeur réciproque est variable. Il fait voir que l'admission sur le même pied, dans le système monétaire d'un état, de l'or et de l'argent serait une iniquité à l'égard de tout créancier, en ce que celui-ci serait toujours payé avec celui des deux métaux dont la valeur serait la moindre au moment où le débiteur aurait à se libérer. Il insiste sur une autre considération, qui est décisive : si les deux métaux sont de pair devant la loi, le gouvernement, ayant la faculté de chevaucher de l'un à l'autre, éprouvera irrésistiblement la tentation de se livrer à cette manœuvre, parce que le propre des gouvernemens est d'être toujours plus ou moins à court, et qu'il trouvera le moyen d'alléger ses charges en acquittant ses engagemens avec celui des deux métaux dont la valeur proportionnelle aura baissé. Il n'y aura qu'à rapporter alternativement la valeur de l'or à celle de l'argent, et la valeur de l'argent à celle de l'or, pour diminuer successivement le fardeau de la dette nationale, par exemple, au détriment des créanciers de l'état et au grand dommage de la morale publique, et non sans occasionner de grands dérangemens dans les intérêts privés. Ainsi, quand l'or aura monté de valeur par rapport à l'argent, l'état ne fera ses paiemens qu'en ce dernier métal, et les débiteurs particuliers ne manqueront pas de suivre cet exemple : la loi les y autorisera. La chance tourne; d'abondantes mines d'or sont découvertes; l'or, au lieu de valoir quinze fois et demie son poids d'argent, ne vaut plus que quatorze, puis treize, pour descendre à douze et à dix : on laisse les choses suivre leur cours, et un beau jour, sous prétexte de consacrer les faits accomplis, on décide par une loi que le rapport légal entre les deux métaux, au lieu d'être exprimé par 15 1/2, le sera par 14 ou par 13. Puis, à quelque temps de là, l'on substitue à cette proportion celle de 10; on s'acquitte désormais avec 10 kilogrammes d'or là où le créancier avait compté qu'il en aurait 15 1/2, ou une quantité d'argent équivalente. Un peu plus tard, les mines d'argent sont plus productives, l'exploitation de l'argent se développe, et la valeur de ce métal se remet à baisser : suivant les mêmes erremens, du rapport de 1 à 10, on remonte successivement à celui de 1 à 12, 13, 14, 15, 15 1/2 ou au-delà. L'état et les autres débiteurs ne se libèrent qu'en argent, ou s'ils paient en or, ils n'en donnent plus qu'une quantité qui est diminuée, par rapport à ce qu'il en eût fallu pendant la période précédente, dans la proportion de la chute de l'argent. Une nouvelle oscillation fait descendre la valeur de l'or : c'est l'or déprécié qui redevient le type des valeurs, et c'est à lui qu'on rapporte l'argent, dont les pièces perdent une nouvelle portion de leur poids. A chacune de ces volte-face, le créancier est dépouillé de quelque chose, jusqu'à ce qu'à la fin il reste à peu près nu; le franc, qui à l'ori-

gine contenait 5 grammes d'argent, au titre de 9/10es de fin, n'en renferme plus que 4, que 3, et toujours de moins en moins. Le balancement alternatif en vertu duquel, à la faveur de l'hypothèse mensongère de deux étalons, on prendrait constamment pour type de fait le métal qui se serait relativement avili, serait un nouveau procédé avec lequel on arriverait exactement au même résultat que cherchaient et obtenaient les princes de l'ancien régime, lorsque, clandestinement ou effrontément, ils mettaient du cuivre dans leurs écus, ou qu'ils changeaient par des édits la dénomination en livres des anciennes espèces (1). De cette manière, on descendrait, dit M. Bérenger, du franc au 76e de franc, tout comme les rois faux-monnayeurs de l'ancien régime avaient réduit la livre au 76e de livre (2).

Parmi les auteurs de la loi du 7 germinal an XI régnait donc un parfait accord sur les principes, c'est-à-dire sur la convenance absolue d'un seul métal étalon, sur le choix de l'argent pour cette attribution, ce qui impliquait la subordination de l'or, et enfin sur l'encadrement de l'unité monétaire dans le système métrique. Le projet de loi a traversé sept rédactions successives, qui sont invariables sur ces idées fondamentales. Quant à la formule de la subordination de l'or, c'est ou ce semblait être un point d'importance secondaire sur lequel on variait comme je vais le dire.

Jusqu'au moment où l'on élabora la loi qui porte la date du 7 germinal an XI, deux opinions seulement s'étaient produites à ce sujet; suivant l'une et l'autre, on aurait eu des pièces d'or d'un poids fixe en rapport simple avec l'unité de poids; presque tout le monde voulait même que ce poids fût de 10 grammes; seul l'Institut avait

(1) Dans l'exposé historique succinct qu'on vient de lire, on a pu voir que quelques-uns de ces princes avaient joué aussi sur le balancement alternatif entre les deux métaux; mais en somme ce ne fut guère qu'un accessoire dans le système de faux monnayage de l'ancien régime.

(2) Expliquons ceci par le moyen d'un calcul hypothétique. Le franc étant 5 grammes d'argent au titre de 9/10es de fin, l'équivalent en or consiste actuellement en 32 centigrammes 1/4 au même titre. Si, l'or tombant à dix fois l'argent, on établit que le franc restera formé de cette quantité d'or, il faudra refaire la monnaie d'argent de telle sorte que le franc ne se composera plus que de 3 grammes 1/4, toujours au titre de 9/10es. Que l'argent baisse à son tour; si la baisse est telle que le rapport remonte à 1 : 15 1/2, dans ce système on conservera 3 grammes 1/4 d'argent pour le franc, et l'or devra être remonnayé de sorte qu'il n'y en ait plus pour 1 franc que 21 centigrammes. Une nouvelle baisse de l'or survenant, si elle est ce qu'il faut pour ramener le rapport de 1 à 10 entre les deux métaux, par une opération semblable, le franc ne sera plus que de 2 grammes 1/10e d'argent. On voit qu'on peut ainsi marcher très vite dans la voie de l'abaissement des monnaies, et refaire d'une autre façon ce qui a valu dans l'histoire une si mauvaise note à Philippe le Bel, à Philippe de Valois, et à leurs émules en fausse monnaie.

proposé, par des raisons que j'ai fait connaître, celui de 8. Toutefois le dissentiment commençait quand il s'agissait de savoir comment se déterminerait, dans le règlement des transactions, la valeur de la pièce d'or, c'est-à-dire le nombre de francs pour lequel elle passerait, le franc étant, une fois pour toutes, fixé à 5 grammes d'argent au titre de 9/10es. Les uns voulaient que ce soin fût laissé à la libre action du commerce; les autres estimaient qu'il serait avantageux d'avoir un cours officiel et impératif, sauf à déterminer celui-ci périodiquement, dans les formes conservatrices et solennelles de la loi, d'après le cours commercial des lingots d'or comparé à celui des lingots d'argent. Ceux qui recommandaient que la valeur nécessairement mobile de la pièce d'or fût ainsi indiquée par la loi, à des intervalles plus ou moins rapprochés les uns des autres, variaient sur le degré même que le règlement devrait atteindre. Les uns pensaient que le règlement ne devait être obligatoire que dans les affaires où l'état serait partie. C'était, on l'a vu, l'opinion de Prieur et de la commission des cinq-cents. Les autres, comme Cretet et la commission des anciens, inclinaient vers une intervention plus étendue du règlement, qui se serait appliqué à toutes les transactions, à celles des particuliers comme à celles où figurait l'état. Gaudin introduisit dans le débat une autre idée : au lieu d'un poids fixe, il préférait que les pièces d'or eussent une valeur fixe, sauf à en faire varier le poids selon les variations de valeur entre les deux métaux précieux; en un mot, il voulait des pièces de 20 francs et de 40 francs qui fussent ainsi dénommées, et qu'on ramenât toujours par une addition ou par un retranchement de matière à valoir 20 et 40 francs. C'était reprendre le système que Cretet, dans son rapport, avait représenté comme définitivement écarté; mais Gaudin le trouvait plus commode pour le public. Au reste, en attribuant à un certain poids d'or le nom du franc, il n'entendait point assimiler l'or à l'argent dans le système monétaire. Il ne croyait aucunement élever l'or aussi à la dignité de métal étalon; en d'autres termes, la quantité d'or à laquelle il conférait la valeur et le nom du franc n'était point fixée à perpétuité; elle devait varier. A ses yeux comme au gré de toutes les personnes qui avaient pris part à la rédaction des documens ou des actes législatifs sur les monnaies depuis 1789, la monnaie d'argent était seule absolument fixe. Son premier rapport, qui est le point de départ de la loi, et qui est le même où il recommande les pièces d'or de 20 et de 40 francs, renferme ces paroles décisives : *Le kilogramme d'argent vaudra toujours deux cents francs, il ne vaudra jamais ni plus ni moins*, et ce privilége est exclusivement réservé à ce métal. Pour lui, de même que pour les autres auteurs de la loi, l'argent est l'élément immuable

du système monétaire de la France, et cette fixité absolue est la sauvegarde de l'honneur du gouvernement comme elle est celle de la propriété privée.

La section des finances du conseil d'état se montra contraire à cette proposition de Gaudin. Ses membres eux-mêmes se divisèrent entre les deux combinaisons, qui auraient consisté, l'une à abandonner complétement au commerce la fixation de la valeur de la pièce de 10 grammes par rapport à la monnaie d'argent, l'autre à faire déterminer périodiquement cette valeur par la loi, ou par un règlement d'administration publique, suivant des formes que la loi aurait déterminées une fois pour toutes. Il me paraît résulter des termes du premier rapport de M. Bérenger qu'il s'était prononcé pour la première de ces solutions; mais la section des finances préféra la seconde, et la recommanda. Au dernier moment cependant l'opinion de Gaudin prévalut; il fut décidé qu'on aurait des pièces de 20 et de 40 fr. qui porteraient ce nom, et l'article 16 de la loi, parlant de ces pièces, dit qu'il y aura *sur le revers deux branches d'olivier au milieu desquelles on placera la valeur de la pièce.*

Après ces explications, il ne nous reste plus qu'à citer les termes de la loi et de l'exposé des motifs. La loi, dans son titre Ier, traite confusément des différentes sortes d'espèces dans l'ordre suivant : celles d'argent, celles d'or et celles de cuivre; mais elle débute par un article placé dans un rang à part, en dehors du numérotage des autres articles et des titres. Cet article fondamental est qualifié de *disposition générale,* et il est ainsi conçu : « Cinq grammes d'argent, au titre de 9/10es de fin, constituent l'unité monétaire, qui conserve le nom de franc. » Ensuite viennent le titre Ier et la série des articles par numéros, débutant par un article premier, et le numérotage continue dans le titre II. Sans attacher une importance extrême à cet arrangement, on peut penser qu'il est destiné à montrer ce qu'il y a de supérieur et de sacramentel dans la *disposition générale.*

L'exposé des motifs qui accompagnait la loi, lorsqu'elle fut apportée au tribunat et au corps législatif, lèverait tous les doutes, s'il pouvait en rester après ce qui précède. Il commence par une double proposition : 1° la loi actuelle est la continuation et le complément de ce que les assemblées nationales ont fait depuis 1789 sur le système monétaire. A ces importans travaux il s'agit de donner un couronnement qui soit en harmonie avec les principes qu'ils consacrent, et parmi lesquels on signale *surtout* une pensée d'*invariabilité.* 2° Le sens de la *disposition générale* par laquelle s'ouvre la loi est qu'on veut établir dans le système monétaire un point *fixe* spécialement contre les variations de valeur que pourrait éprouver par rapport à l'argent l'autre métal précieux, l'or, qu'on a admis à figurer dans le

système des monnaies françaises. Établir ce point *fixe*, c'est donner une garantie au loyal accomplissement des transactions et à la *conservation de la propriété*. Ces premières lignes de l'exposé des motifs méritent d'être reproduites textuellement.

« Les assemblées nationales se sont fréquemment occupées des monnaies. Quoique leurs travaux sur cette matière n'aient produit que des résultats partiels, elles ont posé les bases d'un système monétaire plus régulier, plus simple, et surtout plus invariable que celui qu'on avait suivi jusqu'alors. Le projet que nous sommes chargés de présenter à votre approbation améliore ce qui est fait, règle ce qui ne l'est pas encore, et renferme dans un petit nombre d'articles toutes les dispositions permanentes que la constitution a placées dans le domaine de la loi.

« Ce projet est en quelque sorte précédé par une disposition générale qui tend à prévenir la dépréciation de l'étalon et à *ramener vers un point fixe toutes les variations de valeur qui peuvent survenir entre les métaux employés à la fabrication des monnaies*. Il en résulte une garantie pour l'exécution des transactions commerciales et la conservation de la propriété, que nous n'apercevons dans la législation monétaire d'aucun peuple (1). »

Voilà donc quels sont l'esprit et la lettre de la législation française sur les monnaies. La loi du 7 germinal an XI n'est pas un fait isolé ou improvisé; c'est la conclusion d'un long enchaînement d'actes auxquels a toujours présidé une même pensée qui est élevée et juste, parfaitement en harmonie avec la nature des choses et avec les plus hautes convenances de l'ordre social; c'est la consécration même de cette pensée. Du commencement à la fin, le législateur de la France régénérée par la révolution de 89 a constamment voulu que le système monétaire pivotât sur un point *fixe*. A cet effet, il a donné la qualité d'étalon à un seul métal, et il a choisi l'argent en cette qualité. Il pourra y avoir des pièces d'or, mais le mot franc signifiera perpétuellement, dans tous les cas, ou bien une quantité d'argent de 5 grammes au titre de 9/10es de fin, ou bien l'équivalent en or de cette quantité, — l'équivalent, c'est-à-dire la quantité d'or qui sur le marché aux lingots se troquerait de pair, au moment même, contre 5 grammes d'argent au titre de 9/10es de fin. Par conséquent la quantité d'or qui répondra à la valeur de 1 franc sera variable. On peut disserter sur la question de savoir si l'or n'eût pas été aussi propre que l'argent à remplir le rôle supérieur d'étalon. En 1816, les Anglais ont pensé qu'il valait mieux : c'est l'or qui fournit le point fixe sur lequel leur législation monétaire est fondée. La livre sterling est un poids d'or tel que l'once au titre de 11/12es comprend 3 livres 17 shillings 10 deniers 1/2 (2). L'argent chez eux est

(1) L'Angleterre n'a pleinement adopté le système de l'étalon unique qu'en 1816.

(2) La pièce d'une livre sterling, appelée *souverain*, pèse tout près de huit grammes,

le métal subordonné; il l'est et il a pu, sinon dû l'être d'une autre manière que chez nous l'or. Quand un pays a adopté l'or pour étalon, il n'a plus besoin de l'argent que pour de faibles appoints, puisqu'on peut faire descendre les pièces d'or jusqu'à la valeur de 10 francs environ; on essaie même en France d'en fabriquer qui n'ont que la moitié de cette valeur. Avec l'or pour étalon, on peut sans inconvénient ne laisser circuler l'argent que comme du billon, c'est-à-dire en pièces ayant une valeur intrinsèque moindre que leur valeur nominale, ce qui entraîne la conséquence qu'il ne puisse accomplir un paiement au-delà d'une petite somme. C'est ce qui se passe en Angleterre : d'après la loi de 1816, les pièces d'argent qui y circulent contiennent 8 pour 100 de moins de métal qu'il ne le faudrait pour que leur valeur intrinsèque fût de pair avec leur valeur nominale; mais elles ne peuvent acquitter une dette que jusqu'à concurrence de 2 liv. st. Au-delà de 2 liv. st., tout paiement se fait en or ou en billets de banque qui représentent de l'or.

Au contraire, lorsque l'argent est l'étalon, si l'on admet l'or dans le système monétaire, c'est à cause de l'avantage qu'il a d'être très portatif et de permettre à un particulier d'avoir sur lui une somme beaucoup plus forte sans être gêné par le poids. L'or dans ce cas est appelé nécessairement à un rôle inverse de celui que remplit l'argent dans le cas de l'étalon d'or. Il est spécialement affecté, concurremment avec les billets de banque, au service des gros paiemens, dans les circonstances qui donnent lieu réellement à un transport de numéraire. Il fait alors partie essentielle de la monnaie, tandis que, dans l'hypothèse de l'étalon d'or, l'argent peut être réduit à une attribution fort secondaire, au point de n'être plus de la monnaie proprement dite, car ce n'est pas être de la monnaie que de ne pouvoir concourir aux paiemens passé une limite fort basse, comme celle de 2 liv. st. en Angleterre.

Mais coupons court à ces aperçus, qui n'ont pas d'intérêt ici. La conclusion de ce qui précède est visiblement celle-ci : en France, l'argent est l'étalon, il est le seul métal auquel la loi reconnaisse cette qualité; l'or est un métal investi de la fonction monétaire, mais subordonné à l'argent.

Parmi les rédactions successives qu'a eues le projet de loi, les premières portaient plus explicitement que la dernière cette subordination de l'or à l'argent. Le premier projet, émané de Gaudin, disait : « Article 1er. L'argent sera la base des monnaies de la république française; leur titre sera de neuf dixièmes de fin et un dixième d'al-

exactement 7 grammes $\frac{98}{100}$. Elle est rapportée non à l'once, qui est le seizième de la livre dite *avoir du poids*, qui sert aux pesées ordinaires, mais à l'once qui est la douzième partie d'une autre livre, la livre troy.

liage. — Article 6. La proportion de l'or avec l'argent sera d'un à quinze et demi. Un kilogramme d'or vaudra donc quinze kilogrammes et demi d'argent. — Si des circonstances impérieuses forcent à changer cette proportion, les pièces de monnaie d'or seulement seront refondues. » Dans les rédactions subséquentes, il y eut un article dont la pensée était la même, mais dont le style était plus législatif (1). On jugea à propos de l'effacer comme un pléonasme; on pensa que l'article placé en tête de la loi, en dehors du numérotage général des articles, sous le titre de *disposition générale,* et flanqué du commentaire de l'exposé des motifs, qui est si péremptoire, assurait une situation inexpugnable au principe de la supériorité de l'argent et de l'immutabilité des pièces faites de ce métal, ainsi que de la subordination de l'or. On s'en tint là.

Par cela même que la législation française a le sens que je viens de rappeler, c'est-à-dire qu'elle ne reconnaît la qualité d'étalon qu'à l'argent et qu'elle fait de l'or un métal subordonné, la valeur qui est attribuée à ce dernier par rapport à l'argent est variable, tandis que l'unité monétaire, qui est en argent, rentre dans le système métrique dont elle est un élément immuable, et qu'ainsi la pièce de 1 franc, composée comme elle l'est, ne peut cesser de valoir 1 franc. Elle est assurée d'avoir toujours la valeur du franc parce qu'elle est le franc.

L'éventualité de cette variation des pièces d'or était parfaitement prévue par le législateur de l'an XI. Je viens d'en accumuler les preuves (2); mais il ne sera pas hors de propos d'entrer dans de nouveaux détails à ce sujet. C'est même utile pour bien apprécier l'état actuel des choses et peut-être pour se placer sur la trace de ce qu'il y aurait à faire. Je rappellerai donc ici d'une manière succincte les motifs de la détermination qui prévalut définitivement au sujet de la consistance et de la forme des pièces d'or, en les puisant à la véritable source, c'est-à-dire dans les rapports émanés de Gaudin, dont l'insistance fit adopter cette solution. Nous n'y gagnerons pas seulement de connaître ces motifs dans leur teneur et leur portée et d'en apprécier le mérite; nous y trouverons aussi, comme on le verra, l'avantage de savoir plus catégoriquement encore les idées que s'était faites Gaudin, interprète du gouvernement en cette

(1) Cet article a reçu lui-même diverses formes. La rédaction du 13 nivôse an X portait : « Le franc (c'est-à-dire l'unité monétaire composée de 5 grammes d'argent au titre de 9 dixièmes de fin) est la mesure invariable de la valeur des monnaies d'or et de cuivre. » Celle des 4 et 10 frimaire an XI disait : « Le franc est la mesure invariable des monnaies fabriquées avec un métal différent. » Cette disposition ne se retrouve plus dans les rédactions des 23 frimaire, 2 nivôse et 17 pluviôse an XI.

(2) C'est dit en toutes lettres dans la rédaction, rapportée plus haut, de l'art. 6 de la loi, telle que l'avait conçue Gaudin.

affaire, sur l'avenir de la monnaie d'or qu'on allait fabriquer conformément à son plan. Par sa position comme par la pente naturelle de son esprit, Gaudin, avant tout, se plaçait au point de vue pratique. Il tenait moins à la rigueur des principes que la section des finances, et il reprochait à celle-ci de puiser ses opinions dans les livres, au lieu de consulter l'expérience, qui, disait-il, se trompe rarement. A son point de vue donc, il trouvait un grand inconvénient à ce que les pièces d'or ne fissent pas un nombre rond de francs; il estimait que ce serait une grande incommodité pour le public qu'on ne pût « échanger une pièce d'or sans recevoir toute sorte de menue monnaie, » et qu'on fût obligé, lorsqu'on aurait à faire un compte où figureraient des pièces d'or, « de recourir à la plume ou au crayon. » A cette objection, la section répondait que ce serait un bien plus grand inconvénient de recourir, comme le proposait Gaudin, à la refonte des pièces d'or toutes les fois que la valeur relative du métal aurait éprouvé quelque variation, qu'à ce compte on serait toujours à les refondre, puisque rien n'est plus mobile que le rapport de valeur entre les deux métaux précieux, et que ce serait une énorme dépense pour ceux à la charge desquels la refonte serait mise. Gaudin répliquait alors en niant que la refonte dût être, à beaucoup près, aussi fréquente qu'on le disait, et qu'elle pût être une opération dispendieuse. Sur le premier point, il représentait que la refonte ne devrait avoir lieu que tous les cinquante ans au plus, même en tenant compte de ce qu'à l'influence des changemens dans la production des mines se joignait celle de l'affaiblissement des pièces par la circulation, et il citait en preuve l'expérience faite de 1726 à 1785. A l'égard des frais de la refonte, il était plus affirmatif encore : il faisait le calcul de ce qu'ils pourraient être, et établissait par A + B que ce serait une somme relativement insignifiante; mais laissons-le parler lui-même.

« Voyons donc quelles sont les causes qui déterminent la refonte de l'or et quels en sont les frais. C'est de l'abondance ou de la stérilité des mines d'or et d'argent que l'on peut attendre la variation dans la valeur relative de ces métaux. Lorsque cette variation devient considérable, il est évident que la proportion entre l'or et l'argent doit changer. C'est là une cause déterminante pour refondre l'or; mais cette cause doit-elle se produire fréquemment? On ne peut se le persuader.

« La diminution du poids de la pièce d'or par une longue circulation met encore dans la nécessité de la refondre. Voilà, ce me semble, les deux seules causes qui obligent à la refonte; mais cette dernière n'occasionne qu'une refonte partielle, celle des pièces trop usées.

« Ces deux causes réunies ne pourront produire d'effet sensible que tous les cinquante ans au plus, car, depuis 1726, les pièces d'or avaient circulé jusqu'à 1785 sans que leur empreinte eût reçu beaucoup d'altération, et,

dans ce long espace de temps, ni l'abondance, ni la stérilité des mines n'avaient présenté la nécessité d'un changement dans la proportion de l'or avec l'argent. En 1785, époque de la refonte, on fabriquait dans les hôtels des monnaies autant de pièces d'or qu'on avait accoutumé d'en fabriquer. Aussi les auteurs de la refonte du ministre Calonne ont en vain cherché à justifier leur opération lorsqu'elle a été attaquée de toutes parts. . . . . .

« Le montant de ces frais ne s'élèvera qu'à un demi pour 100; en divisant ce demi par cinquante années, on trouve une fraction si médiocre pour chaque année, qu'on se convaincra facilement que les motifs qui ont déterminé à rendre mobile la valeur de la pièce d'or ne méritent pas la considération qu'on y a attachée. Ce n'est qu'un centième d'unité pour 100. En supposant le montant de notre numéraire d'or à 800 millions, même à un milliard, les frais de refonte ne s'élèveraient qu'à 5 millions tous les cinquante ans. Que sont en effet ces légers frais de fabrication, comparés avec la difficulté de faire journellement des paiemens avec des pièces d'or d'une valeur fractionnée et mobile? »

Gaudin parlait juste quand il signalait la modicité des frais d'une refonte. Au surplus il était d'opinion que ces frais seraient à la charge des particuliers possesseurs des espèces. Son rapport offre un chapitre entier intitulé : *Question de savoir si les frais de fabrication des espèces et matières qui seront apportées aux monnaies pour être refondues ou retirées de la circulation doivent être à la charge du gouvernement.* Il se prononce en faveur de la solution qui laisserait ce soin à la charge des particuliers. Au sujet de la refonte spéciale qui nous occupe ici, celle qui aurait pour origine une variation de valeur entre l'or et l'argent, j'ai déjà cité de lui ces paroles non équivoques : « Ces frais seront à la charge des propriétaires des espèces. » La dépense de la refonte, même modérée comme elle l'était, n'eût donc pas pesé sur l'état.

Mais Gaudin se trompait dans les inductions qu'il tirait de l'expérience au sujet de la fréquence des refontes. Le passé lui semblait démontrer que le rapport entre l'or et l'argent pouvait se modifier et s'écarter d'une manière assez sensible de ce qui aurait été convenu, sans qu'un des deux métaux s'enfuît de la circulation, et par conséquent sans qu'il fût nécessaire de refondre les pièces d'or, les seules qu'on pût faire varier, de telle sorte que le courant des transactions ne cessât pas d'offrir les deux métaux en même temps. D'après l'exemple qu'il citait des pièces d'or fabriquées en 1726 sur le pied de 1 d'or contre 14 1/2 d'argent, qui restaient dans la circulation alors que le rapport des deux métaux était devenu celui de 1 à 15, il jugeait que les pièces d'or de 20 francs et de 40 francs continueraient à circuler sur une grande échelle, quand bien même au rapport de 1 à 15 1/2 un autre se serait substitué, qui fût sensiblement différent, tel que celui de 1 à 16 environ. Pour un homme

pratique, c'était un premier tort de conclure d'un fait isolé, sans rechercher si l'histoire générale des monnaies n'en présentait pas d'autres qui fussent en sens contraire. C'en était un second de prétendre appliquer à la France moderne une conclusion tirée de la pratique de l'ancien régime, où les transactions n'avaient qu'une liberté fort restreinte, où le monnayage était sous l'empire de règlemens abusifs, et où le commerce des métaux précieux monnayés était soumis à une législation très restrictive, très vexatoire, antipathique au sens commun. L'expérience, à laquelle il déclarait s'en remettre comme à une autorité souveraine, a tourné contre lui. En l'an XI, quand fut faite la loi du 7 germinal, qui a établi, à titre provisoire, le rapport de 1 à 15 1/2 entre les deux métaux, ce rapport existait réellement dans le commerce; mais peu à peu il s'est modifié, et bientôt l'or a valu communément un peu plus de quinze fois et demie l'argent, il a même quelquefois été un peu au-delà de 16. Cet écart, qui communément a été de 2 à 3 pour 100 environ, et par conséquent semblable à celui qui se manifesta après 1726, n'aurait pas dû avoir d'effet sur la circulation, si les prévisions de Gaudin eussent été justes; bien au contraire, il en a eu un très considérable, qui avait suffi pour que l'or se retirât de la circulation. Il était devenu une marchandise qu'on allait acheter chez le changeur quand on voulait emporter en voyage une certaine quantité d'espèces de ce métal. En fait, ce que Gaudin se flattait d'établir au moyen de la fabrication de pièces de 20 et de 40 francs, la circulation parallèle des deux métaux, avait cessé d'exister un médiocre nombre d'années après l'an XI. La circulation n'offrait plus que de l'argent.

Gaudin se faisait illusion sur un autre point; il supposait que la variation possible de l'or par rapport à l'argent n'excédait pas quelques centièmes (1), et qu'elle s'accomplirait une fois pour toutes, après quoi l'on pourrait se considérer comme dans un état stationnaire ou à peu près pendant une nouvelle période assez longue. C'était admettre qu'en cela le XIXe siècle ressemblerait forcément au XVIIIe, et non pas à quelqu'un des siècles antérieurs où la variation avait été bien plus marquée entre l'or et l'argent : hypothèse fort hasardée, et dont un homme pratique tel que lui devait se méfier. Certes rien n'obligeait Gaudin à prévoir la découverte presque simultanée des mines de la Russie boréale, de la Californie et de l'Australie; mais, même avec des faits moins caractérisés, son hypothèse devait être renversée de fond en comble. Si, au lieu d'une baisse de 3 à

(1) Le changement du rapport de 1 à 14 1/2 en celui de 1 à 15 représente 3 1/2 pour 100.

4 pour 100 dans la valeur de l'or par rapport à l'argent, on en suppose une de 10 à 12 qui doive s'accomplir en dix ou quinze ans, — et le changement qu'on a en perspective aujourd'hui semble devoir être bien plus fort, — la combinaison de Gaudin croule par la base. Après une première baisse de 3 à 4 pour 100, ou pour mieux dire bien auparavant, si l'on veut retenir l'argent dans la circulation effective, il faudra procéder à une refonte de l'or; l'opération ne sera pas terminée, qu'il faudra songer à une refonte nouvelle, avant la fin de celle-ci à une troisième, et ainsi de suite. Une pareille mobilité dans la consistance des pièces d'or, portant en toutes lettres le même nombre de francs, est-ce un régime qu'un homme pratique puisse recommander? n'est-ce pas la confusion même?

En somme, il y a lieu de regretter que l'avis de la section des finances du conseil d'état n'ait pas prévalu en l'an XI. Il rendait toute équivoque impossible. L'œil fixé sur les principes, la section des finances pensait que, du moment où l'argent seul était reconnu pour l'étalon du système monétaire et où l'or était un métal subordonné, il convenait que les pièces d'or circulassent à chaque instant à peu près pour la valeur du métal à cet instant, de telle sorte que, lorsque l'or aurait baissé ou haussé par rapport à l'argent, les pièces d'or valussent un peu moins ou un peu plus en francs et centimes. Ce système eût été exempt de toute difficulté bien sérieuse, si l'on eût adopté la formule suggérée par Cretet et la commission des anciens, consistant en ce que tous les ans la valeur de la pièce d'or en francs et centimes fût déterminée, suivant une formule établie par la loi, au moyen du cours respectif des deux métaux sur les grandes places de commerce de l'Europe. On aurait pu même substituer à la période d'une année celle de six mois : le rapport de Prieur citait des faits qui auraient motivé l'adoption de ce terme plus court.

Je crois inutile de prolonger davantage cette discussion. S'il y a quelque chose de clair et de précis dans la législation française, c'est que l'unité monétaire est le franc, c'est-à-dire un poids d'argent fin déterminé, une fois pour toutes, de 4 grammes 1/2, uni à 1/2 gramme d'alliage (faisant un total de 5 grammes au titre de 9/10es de fin), et que l'or est un métal subordonné, dont un poids déterminé vaut, en francs et centimes, un nombre variable selon les temps, de sorte qu'il n'y a pas une quantité d'or dont on soit fondé à dire : Elle a valu 1 franc l'an passé, elle vaut 1 franc aujourd'hui, elle vaudra 1 franc l'année prochaine. Cette même formule au contraire est applicable mathématiquement à l'argent.

Restons sur cette idée pour aujourd'hui, non cependant sans en faire ressortir une conséquence : le créancier de l'état, propriétaire d'un titre de rente de 100 fr. par exemple, a un droit inaliénable,

imprescriptible, absolu, à recevoir tous les ans cent fois 5 grammes d'argent au titre de 9/10es de fin. On peut à la vérité le payer en or, mais c'est à la condition expresse qu'on lui en donne une quantité qui, d'après le cours comparé des deux métaux précieux, soit, au moment du paiement, l'équivalent commercial bien avéré de cent fois 5 grammes d'argent au titre de 9/10es. Il serait spolié, si l'on prétendait s'acquitter envers lui avec une quantité d'or moindre que cet équivalent, tout aussi bien que si on élevait la prétention de ne lui donner que 80 ou 75 disques d'argent du poids de 5 grammes, au titre de 9/10es, au lieu de 100, ou encore si on voulait le payer au moyen de 100 disques contenant 4 grammes d'argent fin seulement, au lieu de 4 1/2. Il est vrai qu'il n'y a pas de tribunal par-devant lequel l'état puisse être cité à comparoir pour s'entendre condamner à payer ainsi les arrérages des rentes en argent, ou, s'il se sert de monnaies d'or, à en donner l'équivalent réel de la quantité d'argent qui répond au nombre de francs porté sur le titre de rente. Cependant, si une pareille juridiction n'a pas été instituée, c'est qu'on a supposé que l'état interpréterait exactement la loi, aussi bien quand elle est contre lui que lorsqu'elle est pour lui, et faut-il faire repentir la société d'avoir admis cette hypothèse? Ici l'exactitude s'appelle d'un autre nom, la loyauté. Après tout, s'il n'y a pas une juridiction précise par-devant laquelle l'état puisse être assigné par le ministère d'un huissier et soit tenu de se faire représenter, il existe cependant un tribunal dont il est justiciable, et dont les arrêts, pour être rendus tardivement et ne pas entraîner une sanction matérielle, n'en sont pas moins redoutables, et font trembler les plus superbes. C'est le tribunal de l'histoire, où tous les gouvernemens savent qu'ils doivent être jugés un jour avec une impartialité qui est souvent leur espoir, et qui devrait toujours être leur frein. En présence d'un gouvernement qui se respecte, il suffit d'invoquer cette auguste juridiction, *dernière raison* des peuples, suprême soutien du droit, et boulevard du faible contre la force, pour le confirmer dans le sentiment de la justice, dans les cas où on le verrait sollicité de s'en écarter.

MICHEL CHEVALIER.

(*La troisième partie au prochain numéro*[1].)

(1) Voyez, pour quelques rectifications à faire dans le premier article de cette série, les *errata* placés à la fin de ce volume.

LES

BEAUX-ARTS

EN ANGLETERRE

L'Angleterre est demeurée pendant longtemps fort en arrière des autres pays de l'Europe pour la culture des beaux-arts. Le gouvernement ne s'en occupait point; l'aristocratie, formant à grands frais des collections de chefs-d'œuvre étrangers, avait assez de goût ou assez de prudence pour n'y pas placer les productions de ses compatriotes. Quant à la masse de la nation, elle n'avait nul souci de jouissances qu'elle sentait hors de sa portée, et que dans un orgueil caractéristique elle confondait volontiers avec les inutiles frivolités du continent. « Payez les arts, ne les cultivez pas, » disait lord Chesterfield à son fils. Le petit nombre d'artistes qui, par vocation ou par entêtement, luttaient contre tant d'obstacles, n'avaient guère d'autres ressources que de faire des portraits, et c'est en effet le seul genre qui ait été cultivé en Angleterre avec un succès marqué.

Deux hommes ont fondé la renommée de l'école anglaise, sir Joshua Reynolds et sir Thomas Lawrence, qui pour la peinture de portrait ne reconnaissent guère de supérieurs. A l'exemple de Van-Dyck et de Velazquez, ils ont excellé à exprimer le caractère et l'individualité de leurs modèles. Tel est à mes yeux leur véritable mérite. Ils en ont d'autres encore, mais plus contestables, une couleur harmonieuse et la science du clair-obscur. On accorde beaucoup de licences aux coloristes. Reynolds et Lawrence en usèrent largement, et pour arriver à ce qu'on appelle l'effet, ils se mirent

fort peu en peine d'être vrais. Ils disposèrent à leur fantaisie de la lumière et de l'ombre, mais avec beaucoup d'habileté, il faut le reconnaître. Plusieurs de mes lecteurs se rappelleront sans doute le portrait de *master* Lambton, envoyé à une de nos expositions par sir Thomas Lawrence. La tête est inondée d'une vive lumière, et sur un fond de ciel d'un azur foncé on voit briller la lune. Quel astre éclaire cette charmante figure? C'est ce que personne ne pourrait dire. L'aspect du tableau est séduisant, pourtant c'est autre chose que la nature.

Malgré ces licences, qui souvent passent la permission, et des incorrections qui frappent les yeux les moins exercés, les ouvrages des deux grands peintres que je viens de citer conserveront longtemps la réputation dont ils jouissent aujourd'hui, parce que quelques qualités éminentes suffisent toujours pour faire oublier les défauts qui les accompagnent. Ils montrèrent à leurs compatriotes qu'on pouvait être Anglais et artiste; c'était déjà beaucoup. Toutefois ils laissaient un exemple bien dangereux. Leur talent à modeler une tête, à saisir une expression ne pouvait se transmettre, tandis que leurs élèves devinèrent assez facilement le secret de ces oppositions de couleurs, de ce jeu de lumière et d'ombre, de toutes ces ruses de l'art qui n'ont une valeur réelle que lorsqu'elles trouvent un génie original pour les mettre en œuvre. Ce qu'on retint le mieux, ce fut l'exécution hardie et lâchée qui des accessoires passa bientôt à toutes les parties d'un tableau. On a remarqué que la plupart des grands artistes, même les coloristes les plus audacieux et les plus insoucians de la forme, avaient eu pour maîtres des dessinateurs corrects. Rubens par exemple avait reçu des leçons d'Otto Venius, qui porte la précision dans le faire jusqu'à la sécheresse. En effet ce défaut est un de ceux dont on se corrige, et c'est presque un bonheur pour un peintre que de l'avoir à son début. L'affaiblissement de la vue, le désir et le besoin de produire, la confiance inspirée par de premiers succès, sont autant de motifs pour entraîner un artiste à une exécution moins serrée et moins consciencieuse. Au contraire, lorsqu'on commence par une exécution lâchée, ce défaut ne fait que s'accroître avec le temps et bientôt mène à la barbarie. Turner, né avec un talent véritable, mais s'abandonnant à sa fougue et privé dans son pays des avertissemens d'une critique éclairée, a laissé de tristes preuves des excès où conduit cette déplorable facilité. Dans les derniers temps de sa vie, ses ouvrages étaient non plus des ébauches, mais des barbouillages informes, et son encadreur fut obligé souvent de le consulter pour savoir de quel côté il devait mettre le piton destiné à suspendre ses tableaux. Bien des gens qui ont vu la collection de ses marines et de ses paysages

Marlborough-House pourraient croire que l'encadreur s'est trompé quelquefois.

L'excès du mal devait amener une réaction. Elle ne s'est pas fait attendre. De même qu'on a vu l'ascétisme des anachorètes succéder aux orgies païennes, les artistes anglais paraissent aujourd'hui se rejeter violemment du côté opposé au précipice où les coloristes faciles les avaient poussés. On m'assure que la réforme de l'école est due surtout à un critique contemporain, M. Ruskin. A la faveur d'un style bizarre parfois jusqu'à l'extravagance, mais toujours spirituel, il a mis en circulation quelques idées saines et même pratiques. Exprimées dans un style plus simple, avec moins de hauteur, peut-être eussent-elles passé inaperçues. Quoi qu'il en soit, l'exposition générale de 1855 nous a révélé une école anglaise, déjà formée, déjà disciplinée, marchant hardiment dans la voie qu'elle vient de s'ouvrir, et, chose qui mérite d'être remarquée aujourd'hui, elle semble animée d'une conviction profonde. Je voudrais en pouvoir dire autant de nos artistes.

Les peintres de cette nouvelle école qui obtient tous les jours plus de faveur ont pris ou reçu le nom de *préraphaëlites*. Cela veut dire, si je suis bien informé, qu'ils se proposent de suivre la manière des maîtres antérieurs à Raphaël. En effet Van-Eyck, Hemling, Masaccio, Giotto, voilà pour eux les grands peintres après lesquels la décadence a commencé. L'imitation *exacte* de la nature, tel est le mot d'ordre des novateurs. Si vous faites un portrait, ce n'est point assez, vous diront-ils, de bien copier la figure et l'expression de votre modèle; vous devez encore copier tout aussi fidèlement ses bottes, et si elles sont ressemelées, vous aurez soin de marquer ce travail du cordonnier. Sous ce rapport, la nouvelle école anglaise ressemble à celle de nos réalistes, mais au fond les préraphaëlites et les réalistes ne s'entendraient que sur un point : c'est à renier presque tous leurs devanciers. Les réalistes sont venus protester contre les habitudes académiques, contre les poses de théâtre, les sujets tirés de la mythologie, l'imitation de la statuaire antique. Ils ont voulu prendre la nature sur le fait et l'ont trouvée chez les commissionnaires du coin de leur rue. En Angleterre, il n'y avait ni académie ni mythologie à combattre. Jamais on n'y avait connu la peinture qu'on nomme classique. La seule convention qui fût à renverser, c'était un coloris d'atelier, une méthode de barbouillage. Il faut remarquer encore que c'est à l'instigation des littérateurs que les préraphaëlites ont levé leur étendard, tandis que nos réalistes sont des artistes qui se révoltent contre les jugemens des gens de lettres.

Les préraphaëlites donc ont de grandes prétentions à la poésie,

à la poésie bourgeoise s'entend, au drame intime, où le naturel se concilie avec la passion. Le style noble, la simplicité grandiose de Raphaël leur déplaît souverainement. « Le beau mérite qu'a eu Raphaël avec ses saintes familles ! Prenez une belle femme, un bel enfant, un beau vieillard; affublez-moi tout cela de grandes draperies comme personne n'en porte : voilà votre sainte famille faite. Ne vaut-il pas bien mieux représenter Claudio dans sa prison disant à Isabella : « La mort est une chose terrible ! — et Isabella répondant : La vie avec la honte est haïssable. »

On voit que ces messieurs n'ont pas lu le *Laocoon* de Lessing, qui a posé si judicieusement les limites qui fixent à jamais le terrain de la poésie et celui de la peinture. Ce qu'il y a d'admirable dans la scène de *Measure for Measure*, c'est la gradation insensible avec laquelle Shakspeare a montré la peur de la mort opérant sur un jeune homme bien né, au point que, sans perdre tout à fait l'intérêt du spectateur, il en vient à supplier sa sœur d'avoir des complaisances pour un vieux coquin qui est son juge. Le poète a fait une des plus belles scènes qui se puissent inventer, en observant toutes les transitions, toutes les pensées successives qui mènent Claudio à faire cette étrange requête. Le peintre ne peut exprimer sur sa toile qu'une action instantanée; par conséquent une conversation suivie ne peut être de son ressort.

Il y a quelques semaines, je me trouvais à Manchester, traversant assez rapidement une des salles ouvertes aux artistes contemporains, lorsqu'un tableau aux couleurs vives et crues, attirant l'œil forcément, m'obligea de m'arrêter, de regarder, et bientôt après de consulter le catalogue pour avoir l'explication d'un sujet que je ne pouvais comprendre. Mais il me faut d'abord décrire ce tableau. Dans un cottage fort élégamment meublé, une jeune femme rousse, — c'est une couleur assez belle, surtout en peinture, — chante devant un piano ouvert. Elle tient à la main un papier de musique. Derrière elle, un jeune homme en toilette du matin, lui passe gaiement un bras autour de la taille. Elle a la bouche ouverte, et probablement elle fait une roulade, mais avec une grimace terrible, et de plus, en mettant mes lunettes, j'ai reconnu qu'elle avait des larmes dans les yeux. A côté de ce groupe, sous un fauteuil, on aperçoit un chat qui partage le goût d'Arlequin, lequel, comme on sait, n'aimait que les sérénades où l'on mange. Ce chat s'est procuré un serin et est en devoir de le croquer. Tout cela est peint avec une minutie extraordinaire, et chaque accessoire est traité avec le même fini que les têtes des deux personnages humains. Les gants du monsieur ne sont pas absolument neufs, je crois même apercevoir une petite décousure à l'un d'eux. Le châle de la dame

est un vrai cachemire; je l'ai entendu dire à une femme qui s'y connaissait. Je voulus savoir pourquoi cette belle chanteuse pleurait, tandis que son compagnon était si gai. Malheureusement le livret était fort laconique : *Conscience awakened,* « le Réveil de la conscience. » J'avoue que je me trouvai encore plus embarrassé qu'avant d'avoir eu recours au catalogue. Par fortune, je rencontrai un artiste anglais qui me donna l'explication suivante : « Vous voyez bien que les deux personnages de ce tableau n'ont pas une conduite correcte. Regardez la main de cette belle personne dont les cheveux vous semblent trop ardens. Vous observerez qu'elle n'a pas d'anneau de mariage; donc elle n'est pas mariée. On lui passe un bras autour de la taille; donc elle a un amant. Elle chante une mélodie de Moore que vous devriez savoir par cœur, et dont vous liriez facilement le titre si vous vous retourniez la tête en bas et les pieds en haut. Or ce titre vous avertirait qu'au troisième couplet cette infortunée trouve une allusion à la fausse position où elle se trouve, et cette allusion la suffoque au milieu de la roulade commencée. C'est alors que la conscience se réveille, et c'est là ce qu'a exprimé M. Hunt. — Et le chat? demandai-je.— Le chat est tout à la fois un épisode intéressant et un mythe moral. Il représente les mauvais instincts, et le serin l'innocence, deux emblèmes très bien choisis. »

Je me suis arrêté à ce tableau d'abord parce qu'il a des qualités d'exécution remarquables, puis parce qu'il peut donner une idée assez juste des tendances des préraphaélites : habitudes méditatives, goût pour la recherche, prétention à la profondeur, mêlés à beaucoup d'inexpérience. La fréquentation des gens de lettres leur a été funeste, à ce que je crois, car c'est après avoir composé dans leur tête un roman ou un poème qu'ils prennent leurs pinceaux. Une plume vaudrait mieux peut-être pour exprimer leurs idées. J'ajouterai toutefois qu'il serait souverainement injuste de considérer la confusion que font souvent les préraphaélites entre les attributions de l'art du dessin et celles de la littérature comme une erreur inhérente à leur doctrine même. Au fond, dans la première ferveur de leur enthousiasme, ils veulent tout embrasser; une seule gloire ne leur suffirait pas, et comme si les difficultés de leur art n'offraient pas des obstacles assez considérables pour l'ardeur qui les anime, ils en cherchent d'autres sur un terrain où ils ne devraient pas s'égarer.

L'exécution de leurs ouvrages témoigne de la même audace et du même mépris pour les erremens de leurs devanciers. Ils rougiraient de suivre l'exemple des anciens maîtres, qui, pénétrés de l'insuffisance de leurs ressources, ont tourné les difficultés réellement insurmontables. Savoir *choisir* dans la nature ce qu'il faut imiter est

assurément le grand problème de l'art, du moins c'est à le résoudre que se sont appliqués de tout temps les maîtres qui ont laissé une renommée durable. Si vous me montrez tout *à la fois*, je ne verrai pas grand'chose. Si vous avez l'art de diriger mon attention, vous dirigerez aussi probablement mes impressions. Appelez cet art une ruse, une tricherie, qu'importe? Elle est fort légitime, et d'ailleurs le résultat que l'artiste obtient par un calcul habile, c'est ce qui arrive continuellement dans la réalité. Lorsque l'attention est fortement excitée, elle se concentre sur un seul objet. Un homme a rencontré sa maîtresse au bal; il a vu le plus imperceptible sourire de ses lèvres, le plus rapide clignement de ses paupières, et il ne pourra pas dire peut-être quelle était la couleur de sa robe. Toute son attention s'est portée sur sa figure. Au contraire, un indifférent aura remarqué tous les détails de sa toilette, et n'aura saisi aucun des regards échangés avec son amant. Pourquoi le grand artiste n'aurait-il pas le droit de commander l'attention du spectateur et de lui signaler les traits principaux de sa composition?

Cet art de diriger l'attention s'apprend ou se devine comme tant d'autres, et les moyens sont aussi variés que puissans. Les lignes de *rappel*, la distribution de la lumière et de l'ombre, les oppositions ou les harmonies de couleurs, voilà les ressources dont le peintre peut disposer très légitimement. On ne peut se placer devant la *Transfiguration* sans que les regards ne se tournent tout d'abord vers le principal personnage de la scène, qui pourtant est dans un plan en retraite. Les professeurs vous expliqueront que les bras étendus des deux apôtres, à gauche du spectateur, forment une ligne de rappel oblique que l'œil suit involontairement jusqu'à la figure du Christ. Ils vous feront voir du côté opposé une autre ligne conduisant au même point. Enfin ils vous feront remarquer que les couleurs vives répandues dans la direction de ces mêmes lignes et tranchant sur un fond sombre ou d'un ton rompu ajoutent encore à cet effet, de façon que, sans s'en douter, le spectateur examine le tableau précisément de la façon dont le peintre l'a conçu. Pour arriver à ce résultat, il est bien entendu que l'art même doit se cacher, car, dès qu'il se montre, le spectateur ne porte plus son attention sur l'œuvre qu'on lui présente, mais sur les moyens employés par l'artiste.

Aucune palette n'offre de couleurs assez vives pour rendre l'éclat d'un corps frappé par une lumière comme celle du soleil. Cependant Claude Lorrain a osé représenter le soleil lui-même, et il y est parvenu avec un disque de jaune de Naples. Si l'on isole ce disque, ce n'est plus le soleil, mais un rond jaune assez terne. Le peintre a eu le merveilleux talent de conserver dans son tableau les rapports de

tons existans entre les différens objets éclairés par le véritable soleil. Partant de ce disque jaune comme de la lumière la plus vive que pût lui fournir la peinture à l'huile, il a exprimé les différens degrés d'ombre et de lumière de la manière la plus exacte, mais toutefois en exagérant l'intensité des ombres, afin qu'elles conservassent leur relation avec le point qui sur sa toile était le plus lumineux. Ce calcul du peintre peut se comparer à celui du musicien qui transpose un air. Nous reconnaissons un air transposé, non point aux notes, qui sont différentes de celles que nous avons entendues d'abord, mais en retrouvant les mêmes intervalles et les mêmes gradations entre d'autres notes.

Tous ces artifices, qu'autrefois on étudiait et qu'on admirait dans les maîtres, sont répudiés par les préraphaélites comme des mensonges. « Il faut, disent-ils, être vrai ou succomber à la peine. » Tout ce que l'œil voit, il faut que la main le reproduise franchement, simplement; la nature ne saurait avoir tort, ni l'artiste qui la copie avec fidélité. Aussi l'*effet* est-il proscrit par eux comme un arrangement, comme une convention contraire à la vérité. Plusieurs de ces jeunes artistes travaillent en plein air pour éviter, disent-ils, les ombres factices. Le résultat de cet amour de la vérité est toujours fatal dans la pratique. Lutter contre la nature, c'est s'attaquer à un rival trop redoutable, et l'impuissance humaine termine bientôt le combat. En cherchant à rendre la lumière, les préraphaélites rencontrent la crudité des tons; leur composition est confuse de peur de tomber dans l'arrangement calculé; enfin la conscience à rendre tout ce qu'ils voient les entraîne à exagérer l'importance des accessoires, et même à les faire prévaloir sur les objets principaux, car l'attention se porte naturellement sur ce qui est rendu avec le plus d'exactitude, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'habile ou inhabile, un artiste imitera toujours mieux ou moins mal la matière inerte qu'un être animé.

Tous ces défauts, en dernière analyse, se réduisent à un seul, l'inexpérience. Très probablement avec le temps, avec le succès, le rigorisme que prêchent les novateurs se relâchera quelque peu. Les exagérations puritaines n'ont qu'un temps, celui de la lutte. Nos romantiques, qui traitaient Racine de ganache, lui ont fait amende honorable dès qu'on leur a concédé que Shakspeare était un grand génie, et je ne désespère pas de voir un jour les préraphaëlites admirer Raphaël.

Quelque chose restera de leur levée de boucliers qui vaudra peut-être encore mieux que leurs œuvres, c'est la rénovation du système d'études en Angleterre. Le dessin, très longtemps négligé, est remis en honneur, et dès lors il va donner une base solide à l'éducation.

Sans doute il n'est aucun système qui puisse former de grands artistes : leur apparition est toujours un accident; mais il est d'une haute importance qu'un système faux ne soit pas établi *a priori* pour détourner de la bonne voie ceux qui sont appelés par leur vocation à la parcourir avec gloire.

L'étude sérieuse du dessin a d'ailleurs des conséquences considérables et d'une importance que j'appellerais volontiers politique. En se généralisant, elle apporte des ressources nouvelles à l'industrie et contribue puissamment à son essor. La connaissance du dessin, si elle ne devait mener qu'à la pratique des beaux-arts, ne serait véritablement utile qu'à un bien petit nombre d'hommes, tout au plus à quelques privilégiés de la nature, doués d'un talent hors ligne. En revanche, elle trouve un emploi certain dans l'exercice d'une foule de professions industrielles. C'est à l'heureuse facilité avec laquelle on peut se livrer en France à l'étude du dessin que notre industrie doit sa faveur sur les marchés de l'Europe. Nos ouvriers ne sont ni plus actifs, ni plus adroits que les Allemands ou les Anglais; mais pour l'exécution de tout objet où l'art et le goût ont une certaine importance, ils obtiennent une supériorité marquée. Il ne faut point s'en étonner. On vit en France dans une atmosphère d'art; il n'y a guère de ville qui n'ait son école de dessin, son musée, son église ornée de tableaux; les lithographies, les statuettes, courent les rues. A moins de fermer les yeux en marchant, il est difficile de ne pas retenir quelque chose de ce qu'on voit. Sans doute un pareil enseignement est en réalité fort insuffisant, mais il prépare à une étude plus sérieuse, il en donne le goût. Il y a en France tant de dessinateurs dans toutes les professions, que le général Carbuccia trouvait dans ses soldats une foule d'artistes pour copier les monumens antiques qu'il découvrait en Algérie dans ses expéditions.

Il n'en est point encore de même en Angleterre, mais je ne doute pas que d'ici à quelques années il ne s'opère une révolution complète, grâce aux mesures habiles prises pour répandre l'instruction dans toutes les classes, et surtout parmi les ouvriers des grandes villes manufacturières. L'administration s'occupe maintenant avec la plus grande sollicitude de diriger ce mouvement, et une aristocratie riche et intelligente la seconde par des souscriptions et des encouragemens de tout genre.

Il est beau de donner de l'argent pour faire fleurir les arts, mais il est encore plus beau et plus difficile, pour en répandre le goût, de se priver pendant six mois, en faveur du public, d'un tableau précieux, ou d'un meuble rare, qu'on est accoutumé à voir dans sa chambre. C'est cependant ce qu'ont fait un grand nombre d'amateurs cette année en envoyant leurs collections à Manchester. Les

manufacturiers de cette ville, qui ont ouvert une exposition à leurs frais, ont espéré que leurs ouvriers y apprendraient quelque chose, précisément ce quelque chose qui leur manque. La dépense sera peut-être de deux millions. Bien des gens diront que si l'on eût employé la moitié de cette somme à payer des maîtres de dessin, on eût marché plus directement au but. Cela peut être. Cependant il ne suffit pas d'ouvrir une école, il faut donner encore l'envie d'y entrer et de s'y instruire. Si la vue des objets d'art si variés exposés à Manchester a vivement frappé la population de cette immense ville, il est possible que l'envie d'apprendre le dessin y devienne endémique, et alors les deux millions n'auront pas été mal employés.

Il faut en dire autant de l'exposition permanente de Sydenham. Sans doute on a fait de grandes dépenses pour élever ces modèles en plâtre de monumens de tous les pays et de toutes les époques; mais plusieurs millions d'hommes ont vu la reproduction si exacte de l'Alhambra, d'un temple égyptien, d'une maison grecque. Je suis fort trompé si la vue des excellentes copies de M. Owen Jones n'a pas fait étudier le dessin et l'architecture à maint jeune garçon qui ne s'en serait jamais avisé avant d'aller à Sydenham. Pour donner le goût de l'art à une nation, il faut que l'art prenne place dans toutes ses fêtes, dans toutes ses solennités. Il faut qu'elle s'y habitue, qu'elle le respecte longtemps avant de parvenir à l'aimer et à le cultiver pour le seul plaisir qu'elle y trouvera. Pourquoi le goût de la musique est-il si répandu en Allemagne? C'est que la musique est associée à une foule d'amusemens et d'actions de la vie où dans d'autres pays elle n'a aucune part. A Vienne, par exemple, on ne peut entrer dans un jardin public sans y trouver un orchestre excellent. Vous allez dans un restaurant manger du veau aux pruneaux; cinq ou six musiciens bohémiens vous jouent admirablement des walses de Strauss pour quelques kreutzers. On me dira peut-être que mon raisonnement est vicieux, que je prends l'effet pour la cause, et qu'il n'y a tant de musiciens en Allemagne que parce que le peuple a un goût inné pour la musique. Je répondrai qu'un Français et un Anglais, — et je cite ces deux nations comme ayant les oreilles les plus racornies de l'Europe, — ne passeront pas quelques années en Allemagne sans y devenir dilettanti bon gré mal gré. Je ne pense pas que les Grecs fussent particulièrement appelés par la nature à être des sculpteurs, ou, ce qui revient au même, ils avaient probablement une aptitude à exceller en toute chose. Leur religion sans doute multipliait les statues et les bas-reliefs; mais les premiers simulacres des dieux et des héros furent de vilaines gaînes surmontées de têtes passablement grotesques. On les perfectionna bien vite,

et l'on en couvrit les places publiques. Des hommes de génie donnèrent le branle, et toute la nation devint artiste, ou du moins acquit du discernement et du goût. Les Romains, avant de piller la Grèce, étaient des ignorans et des *bourgeois*, comme on s'exprime dans les ateliers. Leur consul disait à ses intendans militaires que s'ils lui cassaient une statue de Phidias, ils seraient obligés d'en fournir une autre de même marbre et de même dimension. Ces ignorans, à force de voler des chefs-d'œuvre, finirent par en comprendre le mérite, et ne les imitèrent pas trop mal.

Au reste, les exhibitions ne sont pas les seuls moyens employés pour propager le goût des arts en Angleterre, et l'enseignement pratique a pris un grand développement depuis quelques années. Il existe aujourd'hui des écoles publiques de dessin dans la plupart des villes du royaume-uni, et toutes ensemble comptent 34,000 élèves. Cette année, j'ai assisté à l'ouverture d'un établissement nouveau qui doit servir de centre et de modèle à toutes ces écoles et qui me paraît destiné à un brillant avenir. C'est l'école normale de South-Kensington. Elle s'est fondée, comme toutes les institutions de ce genre en Angleterre, par une association de particuliers. De plus, le parlement lui est venu en aide, et cette année lui a accordé une subvention de 16,000 livres sterling (400,000 francs). Observons en passant l'excellent système de l'administration anglaise. Très rarement elle alloue un fonds fixe et permanent aux établissemens qu'elle prend sous sa protection. En principe, toutes les subventions sont temporaires, et chaque renouvellement est l'occasion d'un examen critique. De la sorte, il est rare que les abus aient une longue durée, et les administrateurs sont tenus de faire des efforts constans pour mériter la faveur du gouvernement.

Le but de l'institution de South-Kensington est de relier toutes les écoles de dessin des trois royaumes à un centre commun, de former des maîtres pour ces écoles, et de répandre, par tous les moyens possibles, l'enseignement du dessin et des mathématiques. L'école de Kensington n'a pas la prétention de former des artistes; l'Académie royale des beaux-arts a cette attribution. A Kensington, on veut seulement instruire des artisans dans tout ce qu'il leur est nécessaire de savoir pour les applications si nombreuses des arts à l'industrie.

J'ai sous les yeux le règlement de l'école, qui m'a paru rédigé avec les vues les plus sages et les plus pratiques. Les élèves y sont admis moyennant une très légère rétribution. Selon beaucoup de personnes compétentes, ce système est préférable à un enseignement gratuit, attendu que d'une part les artisans, parmi lesquels surtout se recrutent les élèves, n'ont jamais une très haute opinion d'une in-

struction qui se donne pour rien, et d'un autre côté la petite dépense qu'ils sont obligés de faire les excite à travailler pour ne pas perdre leur argent. A ce sujet, on m'a conté que le gouvernement, voulant naturaliser dans le pays une certaine race de moutons, avait distribué gratis un grand nombre de béliers à des fermiers qui s'empressèrent d'en faire des côtelettes. Plus tard, instruit par l'expérience, au lieu de donner ses bêtes, le gouvernement les vendit, et alors ce fut à qui voudrait en avoir.

Remarquons d'ailleurs qu'à Kensington, dès qu'un élève montre des dispositions, on le dispense de payer la modique rétribution mensuelle exigée à son entrée dans l'école. Bien plus, à mesure qu'il fait des progrès, il obtient de petites récompenses pécuniaires, et enfin, lorsqu'il est en état de devenir répétiteur, il reçoit un traitement fixe qui lui permet d'achever ses études sans être à charge à sa famille. Ce point est des plus importans, car il est très ordinaire que des ouvriers pauvres retirent leurs enfans de l'école dès qu'ils sont assez âgés ou assez forts pour gagner leur journée et entrer dans une manufacture, c'est-à-dire au moment où ils profitaient le mieux de leurs études.

Les administrateurs de l'école normale s'occupent de leurs élèves même après leur sortie de l'établissement. Ils leur délivrent des brevets de capacité, leur procurent des places de professeurs dans des écoles, les recommandent à des manufacturiers, et, par exception, les aident dans leur carrière d'artiste, s'ils les y croient appelés par une véritable vocation. Dans un pays comme l'Angleterre, où les recommandations ne se prodiguent pas, et où elles ouvrent toutes les carrières, le témoignage des administrateurs de Kensington assure l'avenir de celui qui en est l'objet.

Ce n'est pas seulement en procurant des professeurs aux autres écoles que l'institution de Kensington justifie son titre d'école normale. Elle dispose d'un matériel comme d'un personnel. Elle possède un grand dépôt de tous les objets qui servent à dessiner, qu'elle achète au meilleur marché possible, attendu qu'elle offre aux fournisseurs l'avantage d'un débit considérable et certain, et ce qu'elle a acheté en gros, elle le revend en détail, sans bénéfice, aux écoles secondaires. J'ai vu les tables à dessiner, les passe-partout, les étuis de mathématiques, etc.; tous ces objets sont d'une excellente qualité, fabriqués sur un patron uniforme, après que l'expérience a constaté les avantages de telle ou telle disposition. Toute école de dessin qui s'établit n'a rien de mieux à faire que de s'adresser à Kensington pour acquérir son mobilier. Là, point de tâtonnemens, d'erreurs ni de faux frais. On est sûr d'avoir à bon marché tout ce qui est véritablement utile.

Même système pour les modèles gravés, les bosses, les moulages de toute espèce. L'école de Kensington possède une immense collection de moulages d'ornementation tirés de monumens de tous les temps et de tous les pays. J'ai reconnu un fort grand nombre de plâtres estampés d'après nos édifices du moyen âge et de la renaissance, et je me suis rappelé tristement qu'en France nous serions fort embarrassés pour nous en procurer de semblables (1).

En entrant dans les vastes galeries de Kensington, on peut se croire dans un immense bazar, et il est souvent assez difficile de deviner d'abord pourquoi tel ou tel objet se trouve dans une école de dessin. J'admire ces nombreux fragmens d'architecture moulés sur des monumens antiques ou du moyen âge; mais je ne m'explique pas aussi bien ces armoires remplies de curiosités orientales, de poteries chinoises, de verres de Venise, de porcelaines de Saxe et de Sèvres, à côté de vases étrusques et de faïences italiennes, encore moins des oiseaux empaillés, des étoffes de l'Inde, et mille objets qui sembleraient plus à leur place dans la collection d'un antiquaire, ou même dans la boutique d'un brocanteur. Tout cela cependant a sa raison d'être, et fournit l'occasion d'enseignemens utiles. Ce tapis de Perse, par exemple, mérite d'être étudié sous le rapport de la combinaison des couleurs, et plus d'un artiste pourrait faire son profit de l'expérience ou de l'instinct qui a guidé le tapissier d'Ispahan. La nature, ouvrière bien autrement habile, qui nuança les plumes de cet oiseau d'Amérique, en remontrerait aux coloristes flamands ou vénitiens. Je dois ajouter que presque toute la collection de *curiosités* provient de dons gratuits faits à l'établissement. On ne peut rien refuser, et en somme les choses utiles arrivent en bien plus grand nombre que les inutiles.

Les leçons s'adressant surtout à des industriels, on sent que tout objet dont la forme ou la couleur peut être modifié par le goût offre matière à une dissertation. En présence de produits d'arts étrangers ou perdus, le professeur exerce l'intelligence des élèves en leur faisant remarquer les qualités et les défauts de chaque chose. Cela ressemble à la clinique dans les hôpitaux, et à mon avis ces leçons péripatétiques ne sont pas à dédaigner. J'ai été charmé pour

(1) Il existe cependant de vastes dépôts de moulages au Louvre et surtout à l'École des Beaux-Arts à Paris; mais ces derniers ne peuvent servir à l'étude, faute de place pour les disposer. Cet état de choses va cesser. M. le ministre d'état, frappé de voir tant de richesses improductives, a obtenu qu'une partie des terrains vacans sur le quai Malaquais, entre la rue Bonaparte et la rue des Saints-Pères, fût cédée à l'École des Beaux-Arts. On y bâtit de grandes salles destinées à recevoir les bosses et les fragmens moulés. C'est à mon avis un service considérable rendu aux arts et à l'archéologie. Je ne doute pas que dès que cette collection sera visitée, elle n'acquière très rapidement une grande importance.

ma part de courtes explications données au sujet de quelques vases de verre à l'auditoire, qui semblait intéressé et qui saisissait avec promptitude toutes les observations du professeur. Il commençait par faire remarquer la nature de la matière employée, ses qualités intrinsèques, sa transparence, sa limpidité, sa force de résistance, sa ductilité, etc. Il passait à l'emploi que le verre pouvait recevoir, puis à la forme la plus propre à telle ou telle destination. Cette carafe est fort convenable; le liquide s'en échappe facilement, on la manie commodément. Cette autre carafe a un goulot dont la courbe est mal calculée, aussi le liquide s'en échappe irrégulièrement. Venait enfin l'ornementation. Tel vase d'une forme d'ailleurs excellente pour sa destination a reçu des ornemens bien appropriés. Tel autre a gagné en richesse, mais a perdu le mérite de la commodité. Il y a dans tous les arts une grande part pour le raisonnement; le goût même n'en est pas tout à fait indépendant, et il est rare qu'une faute grossière de goût ne soit pas une faute de logique. Je suis persuadé que si la langue des arts était perfectionnée, il serait possible de pousser encore beaucoup plus loin la puissance du raisonnement en matière d'art (1). Quoi qu'il en soit, si l'on se rappelle que le but de l'école est de former des ouvriers-artistes et des ornemanistes, on comprendra facilement combien ces entretiens sont profitables.

Les élèves des mêmes classes concourent fréquemment pour des prix d'émulation, qui pour la plupart sont des objets utiles pour leurs études, comme des étuis de mathématiques, des couleurs et des pinceaux, etc. Tantôt il s'agit de copier une bosse, un ornement d'architecture, des fleurs; quelques-uns dessinent d'après le modèle vivant. On leur propose aussi quelques problèmes à résoudre, comme de tracer le patron d'un tapis, de composer une ornementation pour un vase, ou pour des carreaux de terre émaillée. J'ai examiné avec beaucoup d'intérêt les dessins qui avaient rem-

(1) Notre langue est assez riche pour exprimer les nuances des couleurs en combinant des adjectifs deux à deux, trois à trois. Ainsi on dit bleu céleste, bleu verdâtre clair, bleu céladon foncé, etc. Toutefois chacune de ces teintes peut se subdiviser en une infinité de teintes innomées que l'œil apprécie très facilement. En ce qui concerne les formes, la langue est beaucoup plus pauvre. On désigne, par exemple, sous le même nom de *nez aquilin* le nez d'un empereur romain et celui d'un roi d'Assyrie, et sur ce seul trait, qui n'a pourtant qu'un même nom, on peut reconnaître parfaitement une différence notable de race. La courbe décrite par la moulure du chapiteau dorique s'appelle *quart de rond,* mais elle n'est pas en réalité le quart d'un cercle. L'œil distingue parfaitement la courbe sévère d'un chapiteau de Pæstum et la courbe plus gracieuse d'un chapiteau du temple de Thésée; mais le moyen d'exprimer en mots la différence qui existe entre ces deux formes? Voir un essai de nomenclature très remarquable dans l'ouvrage de M. Ziegler : *Études céramographiques.*

porté des prix et qui restent quelque temps exposés dans l'école, surtout les petites compositions dont je viens de parler. Elles témoignent souvent de beaucoup d'imagination de la part des auteurs, mais souvent aussi elles ont une étrangeté qui surprend et qu'on ne trouve qu'en Angleterre. Il est vrai que nous autres Français nous sommes peut-être plus sensibles que d'autres à ce défaut, parce que nous sommes habitués à une certaine régularité classique par tout ce qui nous entoure. Rien de semblable en Angleterre. Il n'y a jamais eu parmi les artistes de ce pays des classiques et des romantiques, et à notre grand scandale les professeurs font étudier à leurs élèves tantôt le Parthénon, tantôt une église gothique, voire une mosquée arabe. On s'aperçoit que l'instruction qui se donne à Kensington n'a pas un style de préférence : elle est éclectique. Sans doute tous les styles ont leurs beautés propres; mais il serait bon, ce me semble, d'apprendre de bonne heure aux jeunes gens qu'il y a des rapports nécessaires entre certaines formes, entre certains motifs d'ornemens, qu'on ne doit pas intervertir ces rapports sous peine de tomber dans le grotesque. Le clocher de *Langham-Place*, au bout de *Regent-Street*, qui présente un petit temple rond, copié sur celui de Vesta, surmonté d'une flèche aiguë, est un exemple de cette confusion ridicule. En le voyant, les partisans du style classique et du style gothique détournent la tête avec la même horreur.

Il est infiniment plus facile de signaler les erreurs de jeunes gens qui débutent que de faire remarquer toute la sage prévoyance qui a présidé à la fondation de l'établissement de Kensington. Je ne sais même pas si cette absence de tout système ne vaut pas mieux, en dernière analyse, qu'un enseignement trop exclusif comme le nôtre. S'il s'agissait de former des peintres, des sculpteurs, des architectes, la question pourrait sans doute être débattue : à Kensington, on ne vise pas si haut; on prépare à l'industrie des auxiliaires, et dans ce cas il me semble que l'éclectisme est de rigueur en matière d'enseignement. Dans mon opinion, l'artiste qui rend le plus grand service à l'industrie est celui qui raisonne le plus juste et qui a le plus d'imagination. Le raisonnement le conduit à trouver des choses utiles, à satisfaire des besoins reconnus, à en créer même, et peut-être encore à plaire à ses contemporains. L'imagination lui fournit les moyens de se concilier la faveur du despote qui règne sur l'industrie, c'est-à-dire la mode, bien plus, de le diriger. Or on ne donne pas de l'imagination, et il n'y a pas de professeur qui l'enseigne. Tout au plus peut-on l'exciter par la variété des objets qu'on lui présente. C'est justement ce que l'on fait à Kensington; de plus on meuble la mémoire. Je ne doute pas que l'élève qui a dessiné les arabesques de l'Alhambra, les frises du temple de Minerve Po-

liade, les chapiteaux historiés d'une église romane et la façade d'une église gothique, ne devienne un meilleur ornemaniste que celui qui a passé son temps à copier et recopier toutes les moulures de l'architecture classique. Le premier a sur le second l'avantage d'un homme qui parle plusieurs langues. Peut-être n'est-il pas en état d'écrire un ouvrage correct, mais il sera moins embarrassé dans la vie et se tirera d'affaire en voyage.

Je n'ai pas le don de prédire, mais j'ai la ferme conviction que tant d'efforts, de soins et de dépenses doivent porter leurs fruits et opérer une transformation dans l'industrie anglaise. Grâce à leurs immenses capitaux, à leur caractère à la fois prudent et aventureux, à la perfection de leurs machines et à leurs nombreux débouchés, on dit que les Anglais fabriquent à meilleur marché que nous. Que deviendront nos produits dès que pour le goût nous n'aurons plus une supériorité incontestable? Cette perspective doit, ce me semble, attirer l'attention sérieuse du gouvernement et l'engager à redoubler d'efforts pour conserver à la France le rang qui lui appartient dans les arts aussi bien que dans la politique. Notre nation d'ailleurs est si heureusement organisée, que ce qui coûterait ailleurs beaucoup de peine et de temps s'improvise en quelque sorte parmi nous. Quelles sont les mesures qui peuvent maintenir la France dans la position qu'elle occupe encore aujourd'hui? Il est facile de les indiquer : rendre l'enseignement plus varié et peut-être moins exclusif, multiplier les écoles de dessin, compléter nos collections publiques, conserver avec soin les trésors que nous possédons, renvoyer à la province un peu de cette activité qui se concentre à Paris. Tout cela sans doute ne se peut faire sans dépense; mais l'argent que nous demandons ne doit-il pas être placé à gros intérêt?

PROSPER MÉRIMÉE.

SYMBOLES ET LÉGENDES

I.

DANS UNE ÉGLISE.

Argol, en Cornouaille.

La fleur de poésie éclôt sur tous nos pas,
Mais la divine fleur, plus d'un ne la voit pas.
Dans cette pauvre église, à l'heure de silence
Où seule devant Dieu la lampe se balance,
Un vieillard appuyé sur la grille du chœur,
Les yeux baissés, priait du profond de son cœur,
Et mes pas, qui troublaient les échos d'arche en arche,
Ne firent point lever les yeux du patriarche.
Puis, au bas de la nef où j'allais observant,
A genoux à côté de ses livres d'enfant,
Un petit villageois de six ans, d'un air d'ange,
Les mains jointes, priait aussi... Concert étrange!
« Sous cette lampe pâle et par ce froid brouillard,
Quel sombre désespoir tient courbé ce vieillard,
Et quel beau rêve d'or et d'azur, me disais-je,
Éloigne de ses jeux l'enfant au front de neige?
Du vieillard, de l'enfant, lequel t'a mieux touché,
Beau Christ aux bras ouverts de la voûte penché?
Quelle fleur en parfums plus suave s'exhale,
Seigneur, — la fleur du soir ou la fleur matinale? »

II.

BRITA.

De l'Aber-Ildût, en Léon.

I.

UN VOYAGEUR.

L'air brûle, des sillons sort une âcre fumée;
Immobile, la mer brille comme enflammée.
Iles qu'on voit au loin calmes sous le ciel bleu,
Par cet ardent juillet quand la mer est en feu,
Heureux sont vos pêcheurs!... Vêtu de simple toile,
Oh! s'endormir bercé sous l'œil clair d'une étoile,
Boire la brise fraîche et, sous les noirs îlots,
Parmi les gais poissons se jouer sur les flots!

UN HOMME DE LA CÔTE.

Une barque d'Ouessant (1), seigneur, vient à la rame;
Elle approche; à la barre est une jeune femme :
Vous pourriez en retour suivre ces *iliens,*
Bonnes gens aujourd'hui, bien que fils de païens.....

Tandis que les rameurs amarraient près du môle
(Ton havre, ô saint Ildût), et que sur son épaule
Chacun péniblement chargeait un sac de grain,
La vierge aux grands yeux pers, mais voilés de chagrin,
Telle qu'une sirène en surgissant de l'onde,
Sur son col répandait sa chevelure blonde,
Et pieds nus s'avança vers l'église du lieu;
Tout me dit qu'elle allait pour accomplir un vœu :
A cette allure ferme, à cet air de rudesse,
On t'eût prise, ô Brita, pour une druidesse!

II.

Or, ses vœux accomplis, au patron de l'Aber
Elle disait, la vierge, au front large, à l'œil fier,
Debout devant l'église, elle disait tranquille :
« Pourquoi, gens de la terre, admirer ceux de l'île
Sommes-nous pas Bretons et frères en Jésus?
Eussâ n'a plus la pierre et les bosquets d'Eusus.

(1) En breton *Eussâ,* île du dieu Eûsus.

Hier, Pôl, notre évêque, a vu brûler mon cierge.
Ma longue chevelure est celle de la Vierge.
Robustes sont nos bras, car nous semons les blés,
Nous, femmes, quand sur mer les hommes sont allés.
Qu'un navire se brise et sombre sur nos côtes,
Les pauvres naufragés, Dieu le sait, sont nos hôtes.
Si chez vous je descends, c'est que dans mon sommeil
Mon frère, qui voyage au pays du soleil,
Pâle, m'a visitée. Il gardait, l'enfant mousse,
Et sa douce figure et sa parole douce :
« Sœur, aux saints du pays faites une oraison,
Ou plantez une croix devant notre maison ;
Puis le prêtre étendra cette croix sous la terre,
Avec mon nom écrit, le nom de votre frère... »
Non, il ne mourra pas, celui que, tout enfant,
Ma mère me légua comme un fils en mourant !
Enfant que j'ai tenu sur les fonts de baptême,
La poudre a dessiné mon cœur sur ton cœur même ;
Grandi, tu reviendras, le corps et l'esprit sains :
Sur la terre et sur l'eau j'ai prié tous les saints ! »

III.

« — Encor, encor, Brita, tes paroles naïves !
Cœur simple, esprit ouvert aux choses primitives,
Aujourd'hui j'ai fermé le livre du savoir ;
Au livre de la vie, amoureux j'aime à voir... »

Mais l'inspiration expirait sur sa lèvre,
Comme le chant du barde après l'heure de fièvre.
« — Si je revois Marie et la fille d'Hoël,
Ou la belle Nola, compagne de Primel,
Je leur dirai ton nom, Brita, blonde ilienne,
Sous tes cheveux flottans druidesse chrétienne ! »

IV.

Or ses trois compagnons, marins en cheveux blancs,
Des moulins revenaient, sous leurs sacs tout tremblans.
Le plus vieux souleva son vieux bonnet de laine,
Et s'essuyant le front, et reprenant haleine :
« — C'est un vrai paradis ! Des taillis, des ruisseaux,
Et partout la chanson plaisante des oiseaux !
Quand le moulin moulait, moi, sous les feuilles vertes,
J'avais, comme un enfant, les oreilles ouvertes

A ces divins chanteurs! La plainte des courlis,
La plainte de la vague aux éternels roulis,
Voilà tous nos concerts... Mais l'hiver, la tempête
A des mugissemens qui font lever la tête...
J'aime mieux mon pays que leurs prés verts et gras.
Si nos moulins sans air pouvaient mouvoir leurs bras,
Serais-je en terre ferme? Il fallait bien, filleule,
Venir où l'onde coule et fait tourner la meule.
Dans notre île aujourd'hui, nulle ombre où s'abriter.
La langue des brebis n'a plus rien à brouter.
Le sol brûle les pieds. Sur l'herbe sèche et lisse
De nos dunes à pic, à chaque pas on glisse.
On m'a dit cependant que des chênes sacrés
Ombragèrent ces rocs du soleil dévorés,
Dévorés par les vents durant la saison noire,
Et des nids gazouillaient sur les branches... Que croire
De soi-même ennemi, par le fer et le feu
L'homme aura follement détruit l'œuvre de Dieu...
Çà, j'ai toujours des pleurs au fond de ma poitrine.
En barque, matelots! Chargeons notre farine!
Aux rames cette nuit! A la pointe du jour,
La tourbe fumera joyeuse dans le four. »

V.

Pourtant de main en main d'abord passa la gourde :
La rame la plus longue ainsi pèse moins lourde;
Puis, dans le crépuscule et ses légers brouillards,
S'éloigna le canot où ramaient les vieillards,
Et Brita les guidait, emportant, noble femme,
Le froment pour le corps et le froment pour l'âme.

III.

LA LÉGENDE DES IMMORTELS.

A M. YVES M...O.

I.

Lorsque le ciel est clair sous les taillis ombreux,
Que la nature heureuse a dit : Soyez heureux!
Qu'ils dressent dans Paris leurs intrigues, leurs piéges,
Eux-mêmes s'irritant aux bruits de leurs manéges,
Moi, près d'un sanctuaire où jeune j'ai rêvé
Bien loin, vers l'Océan, je me suis ensauvé...

O calme, il faut chercher tes abris sur la terre!
Autrefois tu régnais en plus d'un monastère,
Nous disent les anciens : le travail journalier,
L'emploi de chaque instant paisible et régulier,
La nourriture sobre, herbes, simple laitage,
Apaisaient les aigreurs, d'Eve triste héritage,
Et la prière enfin, s'élevant vers le ciel,
Sur les cœurs épurés redescendait en miel.

II.

Tel, grand saint Wennolé (1) (de la sainte Armorique
Premier abbé), tel fut le monastère antique,
L'asile merveilleux qui s'ouvrit à ta voix
Sur le bord de la mer, aux lisières des bois.
Fuyant le clan royal, la famille et ses charmes,
Tout, et même l'éclat étincelant des armes,
Tu voulus ici-bas vivre en contemplateur,
De la céleste vie ô candide amateur!
Et des enfans pieux, tes compagnons d'étude,
Te suivirent fervens dans cette solitude.
Le poil noir d'une chèvre était ton vêtement;
Un pain d'orge grossier, sans sel, ton aliment...
Délicieux jardin cependant, frais royaume,
Vrai paradis terrestre, Éden où tout embaume :
Là de l'ombre, des fleurs et des fruits savoureux,
Parure de l'autel, régal des malheureux;
A l'aurore, on voyait, sur les roses vermeilles,
Des anges voltiger, lumineuses abeilles,
Et la nuit, quand le chœur léger venait encor,
Les harpes de cristal avec leurs cordes d'or,
Sur l'église, l'enclos, les cellules bénies,
Versaient incessamment des ondes d'harmonies.
Voilà comme des saints florirent ici-bas :
Ils vieillissaient en Dieu, mais ils ne mouraient pas.

III.

Vous mourrez sur votre or, nouveaux païens du monde,
Desséchés dans les bras de votre idole immonde!
Vous fuyez l'idéal, l'idéal vous a fuis.
Sur vos calculs sans fin et vos sombres ennuis
Le ciel n'épanchera ni concerts, ni rosée,
Et votre avare soif ne peut être apaisée,

(1) Ou mieux Gwennolé, Tout-Blanc.

Vous, déserteurs d'un Dieu pauvre et mort sur la croix,
Qu'on rencontre toujours sur l'escalier des rois, —
Près du Samaritain jamais, ni dans l'étable, —
Qui chasseriez Lazare encor de votre table,
Dans vos parcs somptueux et vos palais dorés,
Courbés sous vos honneurs, mais tristes, vous mourrez!

IV.

Eux, ils ne mouraient pas, affirme la légende,
Tant l'amour, qui faisait leur âme douce et grande,
Répandait sous leur chair un sang limpide et fort!
Ils semblaient doublement à l'abri de la mort.
Sous l'amas des hivers pourtant leurs têtes blanches
Par degrés se penchaient; neigeuses avalanches,
Leurs barbes à flocons descendaient sur leurs pieds.
Ils crurent à la fin leurs péchés expiés;
Après tant d'oraisons, d'aumônes et de jeûnes,
Ils désiraient mourir pour ressusciter jeunes.
Alors le bon abbé, venant à leur secours,
Supplia tant le ciel de délier ses jours,
Qu'un ange descendu dans l'étroite demeure
Parla de délivrance et lui désigna l'heure, —
Ange resplendissant d'une telle beauté,
Que les yeux se fermaient, tremblans, à sa clarté.
C'était au lendemain. Or cette grande veille,
Pour celui qu'un bonheur si prochain émerveille,
Fut une effusion de grâces et d'amour,
Un cantique sans fin. — A la pointe du jour,
Faible de corps, l'abbé rassembla son chapitre,
Remit à Gwenn-Ael (1) et la crosse et la mitre,
Puis, porté dans les bras de ses religieux,
Et sur terre brillant de la splendeur des cieux,
S'avança vers l'autel, dans les mains son calice :
Prêtre, il voulait offrir un dernier sacrifice.
Là, nourri du froment consacré par sa main,
A ses frères joyeux il donne aussi le pain,
A l'extrême-onction il soumet son front pâle,
Et goûte la douceur d'un cœur pur qui s'exhale. —

V.

Ainsi, près de la mer sans borne, en cet enclos
Où prièrent les saints, où sont épars leurs os,

(1) Ange-Blanc.

Sous les murs renversés par nos fureurs civiles,
Chanteur à la campagne et muet dans les villes,
Par les vieux chroniqueurs en nos vieux temps versé,
Pour guérir le présent j'évoque le passé;
La pauvreté chrétienne, au luxe je l'oppose,
Et l'humilité douce à notre orgueil morose.
Ineffable bonheur des immenses amours,
Êtes-vous donc perdu, calme des anciens jours?...

Je sais encore un être et souriant et calme,
Qui des morts bienheureux vivant porte la palme!
Ce pauvre volontaire, ami de l'indigent,
Passe le front baissé quand tarit son argent;
Car, les bras en avant, sur ses pas accourue,
Une foule le guette à chaque coin de rue,
Femmes, enfans, vieillards. Lui va semant son bien,
Puis il dit: « Pardonnez, hélas! je n'ai plus rien. »
Prêtre, honneur de Kemper, pardonne aussi, digne homme,
Si, blessant ta vertu modeste, je te nomme,
Mais, dans l'humble sentier par toi-même affermi,
J'ai voulu dire au ciel: J'eus un saint pour ami!
Quand d'autres vont suivant quelque ambition basse,
Bonheur de recueillir un mot du saint qui passe!
O bonheur de passer fier devant la fierté,
Et de s'humilier devant l'humilité!
A ta mort on verra, fils d'une paysanne,
Les pauvres s'arracher les pans de ta soutane,
Et près de ton cercueil tout un peuple fervent,
O serviteur de Dieu canonisé vivant!

IV.

LA RONDE SAINTE.

A ***.

Heureux sous vos taillis, aimez, sages époux,
Tous les humbles bonheurs naissant autour de vous.

A l'horizon chantait, murmurante et confuse,
La chanson d'une cornemuse;
Des pâtres s'étaient pris par la main et dansaient,
Tous les yeux enfantins luisaient;

A l'heure où le soleil vers l'Océan décline,
J'allais errant sur la colline;

Leur aïeule était là dont l'âge encor sourit,
Jeune de cœur, jeune d'esprit.

Or, tous deux entraînés par la ronde folâtre,
Nous avons pris la main d'un pâtre,
Et le soir vit, mêlés sous ses rayons tremblans,
Les cheveux noirs, les cheveux blancs. —

Près de Ker-Véléan, votre agreste campagne,
Un chœur joyeux ainsi couronnait la montagne.

V.

SYMBOLES.

..... At illa
Flet noctem.....
VIRGILE.

I.

J'ai vu les légères colombes
Dans nos lacs se baigner, soupirer dans nos bois,
Et lisser leur plumage argenté sur les tombes.

J'ai vu les noirs corbeaux de leurs lugubres voix
Effrayer la montagne, et sur les pourritures
Hideusement chercher leurs infectes pâtures;

Puis un être chagrin, sombre ennemi du beau,
A la face blêmie, au front âpre, à l'œil triste,
Admirait l'animal dévorant; à la piste,
Il semblait tout au loin flairer quelque lambeau.

« O colombes! laissez son horreur au tombeau!
Criait-il; par la mort et l'effroi l'homme existe. »
Un Latin avait dit, sage et riant artiste :
« On blâme la colombe, on pardonne au corbeau. »

II.

Quand ton corps s'étendra dans sa couche de terre,
Sans chaleur, sans couleur, forme sans mouvement,
Le corbeau, ton ami, lentement, lentement,
De loin arrivera vers toi, parleur austère;

Tu l'entendras, perché sur l'if du cimetière,
Emplir le champ des morts de son croassement,
Horreur! et sur ton lit s'abattre bruyamment,
Et son bec dur sonner sur l'argile et la pierre!...

Toi qui portes toujours le rameau d'olivier,
Colombe, viens alors vers ton censeur morose :
Le fiel ne pèse pas dans ton cœur un gravier.

Que sur son tertre en fleur ton aile se repose!
Puis viens en roucoulant boire à son bénitier,
Légère colombe au pied rose!

VI.

FORMES ET PENSÉES.

Comme un vieux prêtre a soin des vases de l'église,
Pour qu'aux yeux du fidèle ébloui tout reluise,
Vous, artistes pieux, tels que le saint vieillard,
Poètes, conservez les beaux vases de l'art.

*

Pétrarque, au doux sonnet je fus longtemps rebelle;
Mais toi, divin Toscan, chaste et voluptueux,
Tu choisis, évitant tout rhythme impétueux,
Pour ta belle pensée une forme humble et belle.

Ton poème aujourd'hui par des charmes m'appelle :
Vase étroit, mais bien clos, coffret plaisir des yeux,
D'où s'exhale un parfum subtil, mystérieux,
Que Laure respirait le soir dans la chapelle.

Aux souplesses de l'art ta grâce se plaisait;
Maître, tu souriras, si ma muse rurale
Et libre a fait ployer la forme magistrale;

Puis, sur le tour léger de l'Étrusque, naissait,
Docile à varier la forme antique et sainte,
L'urne pour les parfums, ou le miel, ou l'absinthe.

*

Dante n'est plus Homère, autre est le grand Milton :
Comme eux, soyons divers de pensers et de ton;
Inspirez-nous toujours, ô muses immortelles,
Et des pensers nouveaux et des formes nouvelles!

A. Brizeux.

LA MAISON

DE PENARVAN

QUATRIÈME PARTIE.[1]

VII.

Elle passe, cette triste vie; qu'elle coure ou qu'elle se traîne, qu'elle se précipite à flots bruyans ou qu'elle dorme sur un lit de sable, qu'elle change à chaque pas d'aspects et d'horizons ou qu'elle réfléchisse invariablement le même coin de ciel et les mêmes ombrages, elle passe, et rien ne l'arrête : c'est ce qu'on peut en dire de mieux. Qu'elle est déjà loin, la fraîche matinée d'automne où la belle Renée, assise sur sa mule et les cheveux au vent, chevauchait le long des traînes de La Brigazière, en compagnie de l'écuyer Pyrmil! La belle Renée n'est plus jeune; l'écuyer Pyrmil se fait vieux, et voilà longtemps que Fergus est mort de décrépitude. Aux poétiques équipées de l'orgueil ardent, aventureux, a succédé l'immobilité de l'orgueil farouche et morose. C'en est fini des Penarvan! Ils ne vivent plus que dans l'histoire de l'abbé. Le flambeau de la race est éteint; la maison est retombée dans le silence et la nuit d'où Paul l'avait un instant tirée. L'implacable Renée n'a pas pu pardonner à ce pauvre héros d'avoir piteusement emporté avec lui le nom de ses aïeux; qu'elle n'ait point vu là, dans le premier transport de l'ambition déçue, un acte de félonie, on ne voudrait pas en répondre. Après tant d'années écoulées, elle garde encore pour la mémoire de son mari un secret dédain sur le caractère duquel il n'est pas besoin

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 septembre et 1er octobre.

d'insister. Elle ne parle jamais de Paul; mais elle a vendu une de ses dernières pièces de terre pour lui élever un monument funèbre, qui porte cette inscription : « Ci gît le marquis Paul de Penarvan, dernier du nom, mortellement blessé sous les murs de Nantes, en combattant pour la cause du roi. » Le roi de France est remonté sur le trône de saint Louis. On ne s'en douterait guère, à ne considérer que le bel état de conservation des ruines de l'antique manoir : l'ère des grandes ingratitudes date du premier trône restauré. Le fief de Penarvan offre l'image la plus parfaite de la désolation ici-bas; même pauvreté, même dénûment que par le passé. Le château n'est plus qu'un monceau de décombres; les murs obstinés qui restent debout sont d'un effet peu rassurant. Moins oublieuse, plus généreuse que la royauté, la bonne nature a jeté sur tout cela un manteau de verdure et de fleurs. Ce n'est partout que ravenelles et millepertuis; des guirlandes de lierre, des touffes de pariétaires, pendent de toutes les crevasses; de petits œillets blancs ou roses frissonnent dans tous les interstices; des arbustes même ont poussé au front dévasté des tourelles. A l'intérieur, rien n'est changé. Nous retrouvons au salon tous les portraits de notre connaissance. Mêmes habitudes, mêmes entretiens, même train d'existence qu'autrefois : c'est à croire que le temps n'a point marché. Comme tous les grands artistes qui ne sont jamais satisfaits de leur œuvre, l'abbé travaille encore aux annales de la maison de Penarvan : belle leçon donnée à la plupart de nos historiens d'aujourd'hui! Gibbon lui-même, auprès de notre historiographe, n'était qu'un improvisateur. Plongée dans un mortel ennui qui ne veut pas être distrait, la marquise ne touche plus que de loin en loin à ses pinceaux; mais les manies de l'abbé n'ont fait que croître avec les années. L'abbé Pyrmil est toujours à la recherche de son prélat. Tout récemment, il a dépisté un Penarvan qui se tenait sournoisement blotti au fond d'une des boîtes de l'histoire. A toute heure, on le rencontre avec son manuscrit sous le bras, allant, venant, gesticulant et se récitant à lui-même quelqu'une de ses pages les plus éloquentes. Dans cet intérieur silencieux et morne, l'abbé, tout vieux qu'il est, représente le mouvement, l'activité, la vie : il est la cigale du parc, le grillon du foyer, l'esprit familier de ces ruines, qu'une jeune et pâle figure éclaire d'un jour mystérieux.

A l'époque où ce récit reprend son cours, Mlle Paule de Penarvan avait dix-huit ans; sa taille était si frêle, ses traits si fins, si délicats, qu'elle paraissait toucher à peine aux grâces de l'adolescence. Mince, élancée, souple comme un jonc, habituellement silencieuse, le regard craintif et voilé, l'air engourdi plutôt que rêveur, belle, mais d'une beauté languissante, moins faite pour provoquer l'admiration que l'attendrissement, quelque chose de triste et de

doux, d'inachevé et de charmant, on eût cherché vainement en elle la moindre réminiscence du type de ses aïeux. Il semblait que, pour la former, la nature se fût étudiée à rassembler les élémens les plus opposés au caractère de sa race. Quand la marquise, avec son port de reine et sa face de lion, se promenait le soir au salon, et que, passant et repassant près de sa fille, presque toujours penchée sur un ouvrage d'aiguille, elle observait, à la lueur de la lampe, ce corps fluet à demi brisé, ce visage étiolé qu'encadraient deux bandeaux plats de cheveux noirs, ces grands yeux de velours brun, sans flamme ni rayon, comme endormis sous leurs longs cils, elle se demandait avec une sourde irritation si c'était là le sang des Penarvan. Loin de s'affaiblir et de s'effacer, le mouvement de honte et de colère qu'elle avait éprouvé à la naissance de Paule s'était développé et avait grandi avec la pauvre créature, qui lui rappelait à toute heure la ruine de ses espérances et la chute de sa maison : sans faillir à aucun des devoirs austères de la maternité, sa tendresse pour elle n'était jamais allée au-delà d'un sentiment de pitié presque dédaigneuse. Tout chez cette enfant l'humiliait et l'exaspérait : la lenteur de sa démarche, la nonchalance de ses attitudes, l'indécision de son esprit, la somnolence de ses instincts, tout, jusqu'au caractère de sa beauté, qui appelait la protection, jusqu'à ses habitudes de muette soumission et d'obéissance passive. Renée ne retrouvait pas même chez sa fille le culte des traditions auxquelles elle avait sacrifié sa vie. Rebelle de tout temps aux leçons de l'abbé, indifférente à la gloire de sa famille, Paule frissonnait toutes les fois qu'il en était question devant elle, comme si elle eût deviné que c'était cette gloire fatale qui avait dévoré son père. L'expédition de Guy en Terre-Sainte, son beau trépas à la Massoure la laissaient froide et ne lui disaient rien. Le seul sentiment qu'elle eût jamais manifesté avec énergie était l'horreur du sang versé. Toute petite, elle jetait des cris affreux quand l'abbé la prenait sur ses genoux pour lui montrer les images de son manuscrit. Plus tard, le manuscrit de l'abbé était resté pour elle un épouvantail. Tous ces héros, qui avaient si fort ennuyé son père, la glaçaient d'effroi, et si, pour l'aguerrir, le belliqueux Pyrmil s'obstinait à la traîner sur les champs de bataille où s'étaient illustrés ses ancêtres : — Assez, l'abbé, assez! disait-elle avec un geste de dégoût, et elle était près de se trouver mal. Renée avait compté sur un lionceau : il était venu une gazelle.

S'il est au monde une destinée lamentable, c'est celle des enfans à qui leur mère en veut sourdement d'être nés : c'était la destinée de Paule. Jamais un sourire de Renée n'avait lui sur son berceau; jamais une caresse, un baiser ne l'avait réjouie dans ses langes.

Comme les plantes qui poussent dans les coins humides et sombres, son enfance avait été chétive et malingre; comme les bourgeons saisis par la gelée au moment de s'entr'ouvrir, sa jeunesse s'était fanée avant d'avoir fleuri. Repliée sur elle-même dès l'âge le plus tendre, elle vivait en silence comme tous les opprimés, et personne n'aurait pu dire ce qui se passait dans son cœur : on ne se souvenait pas de l'avoir vue rire ou pleurer. Elle ne se plaignait jamais; seulement elle avait toujours froid. En toute saison, même durant l'hiver, aussitôt qu'il y avait au ciel une éclaircie, on l'apercevait assise sur les décombres, le long des vieux murs, et se chauffant au soleil, dont la chaleur pouvait seule la ranimer. Elle demeurait là des heures et souvent des journées entières, songeuse, inoccupée, ne pensant à rien, cueillant d'une main distraite les fleurs épanouies autour d'elle; les lézards la connaissaient et couraient familièrement sur sa robe. — Ah! l'abbé, répétait-elle sans cesse en grelottant, quel air glacé! comme il fait froid ici! — L'abbé la chérissait au point de lui pardonner son indifférence pour tout ce qui touchait à l'illustration de sa maison. Il l'aimait de toute la tendresse que Dieu avait mise au fond de son âme, et qui jusque-là n'avait guère trouvé à se répandre que sur des morts. Il l'avait élevée, bercée, portée entre ses bras; à tous les titres qu'il avait déjà, aux titres de chapelain, de précepteur et d'historiographe, il en avait ajouté un autre, celui de mère de famille. Qu'on se représente la joie de ce pauvre homme, vieilli sous le joug de Renée et qui avait passé sa vie à fouiller des tombeaux et à découdre des linceuls, qu'on se figure sa joie, son ivresse, en voyant grandir sous ses yeux une douce créature qui était à lui, à lui seul, qu'aucune autre affection ne lui disputait! Le fossoyeur avait une fille; Paule était l'enfant de l'abbé. Ce n'était pas de la tendresse qu'il avait pour elle, mais une adoration véritable; dans le secret de ses pensées, il n'hésitait pas à la considérer comme une récompense mystérieuse, comme le prix de son dévouement à la gloire des Penarvan : loin d'en vouloir à la mémoire du dernier marquis, il le bénissait tout bas d'avoir manqué à la plus élémentaire des traditions de sa race. Il fallait le voir près de Paule, la suivant pas à pas, comme un bon chien! Il connaissait toutes les places où elle avait l'habitude d'aller se chauffer au soleil : il avait mis des coussins de mousse ou de gazon sur les pierres où elle s'asseyait de préférence; il entretenait dans le voisinage des rosiers de toute saison, des jacinthes au printemps, des chrysanthèmes en hiver. Il apportait même en avril des nids d'oiseaux qu'il cachait dans les ronces et les aubépins: les couples ailés avaient bientôt découvert leur couvée, et durant les beaux jours ce n'était autour de la jeune frileuse que parfums

et chansons. Tout ce qui, chez elle, révoltait l'orgueil de sa mère était précisément ce qui charmait l'abbé. Après tant de bourrasques, de grains et de rafales essuyés au service de la superbe Renée, l'abbé faisait ses plus chères délices de cette grâce languissante, de ce cœur humble et triste, de ce caractère effacé. Il avait pour la grande Renée la même admiration qu'autrefois; mais c'est long, mais c'est lourd, trente années d'admiration sans trève ni répit, et lorsque, assis aux pieds de Paule, il la contemplait avec amour, et que celle-ci, sortant de l'espèce d'engourdissement où elle était presque toujours plongée, lui prenait le menton ou lui flattait la joue de sa petite main, en disant d'une voix enfantine : Bonjour, l'abbé, bonjour! le vieux Pyrmil montait au ciel. Il était si heureux, qu'il ne lui venait pas même à l'esprit de se demander s'il ne manquait rien au bonheur de Paule. Elle avait dix-huit ans; aux yeux de l'abbé, elle n'en avait que dix ou douze à peine : elle était restée pour lui ce qu'elle paraissait être, un enfant, et il comptait naïvement qu'elle resterait ainsi toute sa vie. Presque toutes les affections sont égoïstes; toutes le sont chez les vieillards. L'abbé n'admettait pas que Paule pût rêver une existence plus enchantée que celle qu'ils menaient ensemble; il n'admettait pas davantage qu'elle dût jamais changer de façon d'être. Telle qu'elle était, il la tenait pour charmante et parfaite; il aimait jusqu'à cette sensation de froid persistante qu'il ne s'expliquait point, et qui lui permettait de s'occuper d'elle à toute heure. Quant à son avenir, il n'y songeait pas plus que Renée. Il se disait qu'elle prendrait racine, comme lui, au seuil du logis, qu'elle vivrait là comme il avait vécu, et cela lui semblait tout simple : à son insu, le bon Pyrmil aimait Paule comme le captif aime la giroflée qui a poussé entre les barreaux de sa prison, ou l'hirondelle qui gazouille dans l'angle de sa fenêtre. Il n'avait négligé d'ailleurs aucune des recommandations que le dernier marquis lui avait faites à son lit de mort. Plus d'une fois Mlle de Penarvan avait entendu parler de son père; mais un jour que l'abbé racontait le départ pour l'armée et le retour qui s'en était suivi : — Pourquoi donc, demanda Paule, attachant sur lui un regard sévère, pourquoi, si vous l'aimiez, le laissiez-vous partir pour cette guerre affreuse qui avait déjà tué mes quatre oncles et mon grand-père? — A cette question que lui adressait un enfant de dix ans, l'abbé avait baissé la tête, et oncques n'avait plus parlé du marquis.

Ainsi à la poésie héroïque, représentée autrefois par Renée, avait succédé sous le toit des aïeux une poésie moins éclatante, moins bruyante, plus en harmonie avec la fortune d'une grande maison qui s'éteint. A cela près, comme nous le disions tout à l'heure, on aurait pu croire que le temps s'était endormi sur ces ruines. Étran-

gère, sinon indifférente, à toutes les grandes choses qui s'accomplissaient, la marquise avait traversé l'époque de l'empire en se demandant à quoi bon tant de batailles, alors qu'il n'y avait plus de Penarvan. On avait tenté, sous le consulat, d'exploiter la haute et légitime influence de son nom, de son rang, de son caractère; on avait pensé à transformer sa demeure, l'ancienne habitation de tant de héros, en un foyer d'intrigues, en un repaire de conspirations. Aux ouvertures qui lui avaient été faites, elle avait répondu que, dans sa famille, on se battait, on mourait pour le roi, mais qu'on n'assassinait pas; quand M. de Limoëlan s'était présenté, n'ignorant pas ce qui l'amenait, elle l'avait reçu debout sur le seuil de sa porte, et n'avait pas souffert qu'il allât plus avant. Le retour des Bourbons, tout en comblant les vœux qu'elle n'avait pas cessé de former pour le rétablissement de la royauté, avait envenimé tous ses regrets, ravivé toutes ses blessures. Ah! si le sort jaloux n'eût pas trahi son espérance, quel triomphe! Quel moment que celui où le roi l'aurait vue s'avançant jusqu'au pied du trône, appuyée sur le jeune marquis, son fils! Jamais jusque-là elle n'avait mesuré si douloureusement la hauteur de sa chute, jamais son cœur n'avait ressenti si cruellement le funeste mécompte, jamais la présence de Paule ne l'avait si profondément humiliée. Pendant que son parti se réjouissait, et que tous les dévouemens, grands ou petits, préparaient, rédigeaient, grossissaient leurs mémoires de frais et dépens, elle s'était enfermée, digne et fière, dans sa tristesse et dans sa pauvreté : le silence et la solitude avaient achevé de se faire autour d'elle. Lorsqu'on avait appris que la marquise de Penarvan ne demandait rien, qu'elle était décidée à ne rien demander, ce n'avait été qu'un cri d'admiration : — Quelle grandeur d'âme! quel désintéressement! — Le désintéressement est, de toutes les vertus, celle qu'on se plaît le mieux à exalter. Au bout de quelques semaines, on avait ajouté : Quel orgueil! Au bout de quelques mois, on avait dit : Quelle folie! Aucun ne disait : Quelle leçon! C'était au fond la pensée de tous. Le monde n'aime pas les grands caractères : on s'était éloigné d'un intérieur où le dénûment ressemblait par trop à une épigramme. Voilà pourquoi nous retrouvons, sous la monarchie restaurée, le fief de Penarvan tout aussi désert, tout aussi nécessiteux, tout aussi abandonné qu'autrefois. Comme autrefois, les jours se suivaient sans qu'aucun incident, sans qu'aucun bruit du dehors en rompît la monotonie, lorsqu'un soir, ô surprise! on entendit le roulement d'une voiture qui vint s'arrêter devant le perron, et de cette voiture, ô miracle! descendit une femme qui, bien qu'elle ne fût plus jeune, était charmante et pouvait passer encore pour jolie, tant sa physionomie avait d'attrait. Son costume était tout à la fois

élégant et simple; sa taille avait conservé la grâce de la jeunesse. A peine descendue, elle se jeta sans hésiter au cou de la marquise, en s'écriant d'une voix émue : — C'est vous, chère Renée! M'avez-vous oubliée? ne me reconnaissez-vous pas? ne vous souvient-il plus de Grandchamp?

VIII.

On se rappelle qu'après la déroute du Mans, Renée avait erré longtemps de ferme en ferme, et n'était rentrée dans le domaine de ses pères qu'à travers mille vicissitudes. Ce qu'on ne sait pas, c'est que cette existence de hasards, de fatigues et de périls sans cesse renaissans avait été close par un de ces épisodes qui sont, pour ainsi dire, les revenant-bon de l'adversité. Un soir, au château de Grandchamp, près de Niort, on avait appris qu'une jeune Vendéenne, une *brigande* de la Loire, s'était présentée à la métairie, se soutenant à peine, le visage exténué, les pieds déchirés par les ajoncs. Le portrait qu'on faisait d'elle eût suffi pour éveiller l'intérêt et la curiosité. Mme de Grandchamp et sa fille avaient couru chez le métayer, et, frappées du grand air de la belle proscrite, qui soupait fièrement d'un morceau de pain bis, l'avaient emmenée au château, sans demander qui elle était. Au moment de franchir le seuil hospitalier, Renée s'était nommée d'elle-même, et ç'avait été autour d'elle un redoublement de soins et de respects, tant ce nom de Penarvan sonnait haut dans tout le Poitou. Choyée, caressée, adorée, c'est le mot, elle avait passé là plusieurs semaines, attendant que la fin de la guerre lui permît de prendre possession des débris de son héritage. Mlle de Grandchamp, cœur simple et doux, âme tendre et dévouée, imagination un peu romanesque, avait conçu pour elle une de ces affections passionnées qu'inspirent assez généralement les êtres incapables de les ressentir. Ce caractère altier, ce tempérament héroïque, cette beauté froide et hautaine, devaient produire sur la jeune Marie une impression d'autant plus vive qu'elle n'avait absolument rien de ce qui l'attirait vers Renée. Qui se ressemble s'assemble est une des nombreuses sottises qui tendent à discréditer la sagesse des nations; on ne recherche chez les autres que ce qu'on ne trouve pas en soi. Renée était aux yeux de Mlle de Grandchamp tout ce qu'il y avait de grand, de beau sur terre, et lorsqu'elle racontait ses campagnes, la mort de son frère, les scènes d'épouvante qu'elle venait de traverser, Marie la contemplait, l'écoutait, plongée dans l'extase. Mlle de Penarvan s'était laissé chérir et admirer en reine qui se croit généreuse quand elle accepte et qu'on lui donne; elle

avait toutefois emporté et gardé un bon souvenir de l'hospitalité de Grandchamp. Les deux amies, en se quittant, s'étaient promis de s'écrire et de s'aimer toujours; de ces promesses échangées au matin de la vie, pour peu qu'on ait vécu, on sait ce qu'il advient. Une correspondance de pensionnaires n'était pas au goût de notre héroïne; Marie avait écrit jusqu'au jour où l'amour était venu et avait fait main basse sur ce luxe de sentimens. Tel est le sort des premières amitiés : par leur exaltation, elles touchent de trop près à l'amour, pour que l'amour n'en soit point jaloux; dès qu'il arrive, il s'en empare comme de son bien. Mariées toutes les deux presque à la même époque, elles s'étaient fait part de leur mariage, l'une avec l'enivrement de l'orgueil, l'autre avec l'effusion du bonheur : les choses en étaient restées là. Pendant que l'une, morte à l'espérance et comme ensevelie sous l'écroulement de sa maison, traînait dans la solitude un deuil âpre, égoïste et stérile, l'autre avait accompli loyalement la mission de toute créature ici-bas. Épouse, mère, amie, elle ne s'était dérobée à aucune des charges de la destinée : elle avait bien rempli sa tâche. Indulgente, à la bonté, qui est la saveur de la vertu, elle joignait la grâce, qui est le parfum de la bonté. On se faisait gloire d'avoir accès dans son intimité, et il était si doux de l'aimer, qu'on était reconnaissant de l'affection qu'on avait pour elle. Elle avait épousé un gentilhomme sans biens et habitait Bordeaux, où son mari, M. de Soleyre, celui-là même qui joua un rôle pendant les cent-jours, était préfet depuis 1815. Bordeaux n'a pas oublié les salons de sa préfecture sous la restauration : on parle encore aujourd'hui de cette charmante Mme de Soleyre, qui régna dix ans sur les cœurs et sur les esprits dans une cité amoureuse de toutes les élégances, où le commerce lui-même a des appétits délicats et de poétiques instincts.

Les deux amies avaient cessé de s'écrire, sans devenir pourtant indifférentes l'une à l'autre. Renée, quand elle se reportait aux jours aventureux de sa jeunesse, ne manquait jamais de s'arrêter au château de Grandchamp. Son âme avait les qualités du métal dont elle était pétrie; lorsqu'on avait inscrit son nom sur cette âme de bronze, il y restait gravé. Marie, de son côté, était demeurée fidèle à la belle guerrière qui avait été la première passion de sa vie. Il arrive souvent que ces premières amitiés refleurissent après la saison orageuse et survivent à l'amour qui les avait absorbées; quoi qu'il en soit, le souvenir en est éternellement cher. Mme de Soleyre avait projeté cent fois d'aller surprendre Renée dans son manoir; les projets d'une exécution simple et facile sont précisément ceux qu'on n'exécute point. Enfin au commencement de l'automne de 1818, se trouvant de passage à Nantes, elle ne résista pas à l'impulsion de son

cœur : elle demanda des chevaux de poste; quelques heures plus tard, elle était au château de Penarvan.

S'il est doux de se revoir après de longs jours d'absence, il l'est beaucoup moins de se retrouver après de longues années de séparation; les joies qu'on s'en promet aboutissent ordinairement aux déceptions les plus amères. On s'est quitté, on s'est dit adieu dans la fraîcheur des belles matinées; on était resté l'un pour l'autre une image souriante et vermeille : on s'observe mutuellement avec une égale stupeur, on hésite à se reconnaître, on est l'un pour l'autre comme un miroir impitoyable, et, tout en s'embrassant, on est au fond moins ravi qu'étonné. Ces réflexions, hâtons-nous de le dire, ne sont pas ici à leur place. Renée avait toujours cet air de grandeur que le temps ne saurait altérer; Marie avait toujours cet air de grâce qui prolonge la jeunesse bien au-delà de son déclin.

Mme de Soleyre n'était venue que pour un jour ou deux; un charme inattendu la retint. Attirée par le souvenir d'une ancienne amitié, elle se sentit presque aussitôt enlacée par les liens d'une amitié nouvelle. Il lui avait fallu bien peu de temps pour s'initier à la vie de cet intérieur, dont elle n'eût jamais soupçonné la désolation et la pauvreté : avec la finesse d'observation que donne l'usage du monde, elle avait la clairvoyance et la pénétration que donne l'habitude de s'oublier soi-même. Dès le soir de son arrivée, dans un long entretien avec Renée, elle avait pu sonder les plaies de cet orgueil, toujours vives, toujours saignantes; elle avait vu le vieux Pyrmil, penché sur son éternel manuscrit, grattant, limant, ciselant ses phrases, et s'interrompant pour barbouiller son nez de poudre de tabac; elle avait entrevu, dans un coin du salon, la silencieuse figure de Paule, qui attachait sur elle son grand œil limpide et curieux. Le lendemain, descendue de bonne heure au parc, elle en parcourait à pas lents les allées, que les merles, à son approche, traversaient d'un vol effaré. Elle repassait dans son esprit tout ce qui l'avait frappé la veille; elle pensait, avec une tristesse mêlée d'étonnement, à la destinée de ces trois êtres vivant comme trois ombres dans ce château à moitié écroulé; elle songeait surtout à l'étrange figure qu'elle n'avait fait qu'entrevoir, et qui déjà la préoccupait. A l'extrémité du parc, au tournant d'une allée qui débouchait sur la clairière, elle l'aperçut assise dans l'angle d'un mur qui recevait en plein les rayons du soleil levant, pâle, languissante, accoudée sur son genou, le menton dans sa main, et tâchant, comme un oiseau transi, de se réchauffer au soleil.

— C'est vous, mademoiselle? dit-elle d'une voix caressante.

— J'ai froid, dit Paule, sans changer d'attitude; j'ai toujours froid, ajouta-t-elle en frissonnant.

Mme de Soleyre, debout devant elle, la considérait avec attendrissement.

— Il fait bien froid ici, n'est-ce pas? Depuis que je suis au monde, je n'ai pas pu me réchauffer... Mais qu'avez-vous, madame? Vous pleurez en me regardant.

Marie pleurait.

— J'avais une fille, dit-elle : elle aurait votre âge, si Dieu ne l'eût pas rappelée.

— Elle est morte?

— Oui, mon enfant.

— Pourquoi la pleurez-vous, demanda Paule, puisque vous ne l'aimiez pas?

— Je ne l'aimais pas! je n'aimais pas ma fille! s'écria Mme de Soleyre. Je l'adorais, elle était mon bonheur, elle était mon âme et ma vie; j'ai tout perdu en la perdant, tout s'en est allé avec elle.

— Pardonnez-moi, madame; je m'étais figuré que vous étiez de grande maison.

— Que voulez-vous dire, mon enfant? Je suis une Grandchamp, mon mari est de bonne race.

— Et vous adoriez votre fille?... C'est singulier, dit Paule; je croyais que, dans notre monde, les mères n'aimaient que leurs fils.

Ces mots, si navrans dans leur simplicité, résumaient toute l'existence du pauvre être qui était là, frêle, triste et charmant. Mme de Soleyre se sentit remuée jusqu'au fond des entrailles : elle avait tout compris, tout deviné. Elle s'assit près de Paule, l'entoura de ses bras, l'attira sur son cœur, et se mit à lui parler comme aurait pu le faire la plus tendre des mères.

— Voulez-vous que je vous aime? voulez-vous m'aimer? disait-elle en passant sa belle main sur les cheveux et le front de l'enfant; dites, Paule, voulez-vous me rendre la fille que j'ai perdue?

Et, à mesure qu'elle parlait, elle voyait ce pâle visage s'éclairer d'une douce lueur. Paule se taisait; c'était la première fois qu'elle entendait un pareil langage. Comme les fleurs qui plient sous l'eau du ciel dont leur calice était altéré, elle s'abandonnait aux bras qui l'enlaçaient et se sentait près de défaillir. Paule se taisait; mais des larmes inondaient ses joues, et quand Marie s'interrompait un instant et la caressait en silence : — Parlez, parlez! murmurait-elle en se pressant contre le sein de l'étrangère; vous me réchauffez, j'ai moins froid.

Mme de Soleyre devait partir le jour même; elle parut céder aux instances de Renée, et consentit à rester jusqu'à la fin de la semaine. La semaine achevée, elle ne partit pas. Au bout d'un mois, elle était encore là, et ne savait plus comment faire pour s'en aller :

Paule s'était attachée à elle comme une liane. Pendant un mois, elles s'étaient vues au parc chaque matin, et dans ce cœur, dans cette intelligence que la marquise considérait comme à peu près fermée, Marie avait découvert des trésors qui, pour s'épanouir, n'attendaient qu'un rayon caressant. Marie ne reconnaissait pas dans ces rencontres matinales l'enfant qu'elle voyait au salon, craintive, silencieuse, fascinée par l'œil de sa mère. Paule arrivait souriante et légère, remuant à peine sous ses pieds délicats les feuilles desséchées qui jonchaient les allées. Du plus loin qu'elle apercevait son amie, elle jetait un petit cri joyeux, accourait, tombait dans ses bras. Rien n'égale en douceur la tendresse de ces jeunes âmes; on en jouit délicieusement : c'est un second printemps dans la vie. Tantôt elles allaient s'asseoir dans l'angle du mur où elles s'étaient parlé pour la première fois; tantôt elles sortaient de l'enceinte, gagnaient le bord de l'eau, et poussaient jusqu'à Tiffauges, sans se douter qu'un regard jaloux les épiait. Le croira-t-on? c'était le regard de l'abbé. L'abbé était jaloux, l'abbé était aux champs depuis qu'une étrangère avait franchi le seuil du manoir. L'abbé sentait déjà que l'affection de Paule était près de lui échapper; averti par un mystérieux instinct, il pressentait qu'on allait lui enlever son enfant. Il ne la retrouvait plus aux places accoutumées; il observait avec inquiétude les changemens qui se faisaient en elle. Il flairait un danger. Lequel? Il l'ignorait; mais le vieux Pyrmil croyait entendre autour de lui comme un bruissement d'ailes qui palpitent et s'essaient à voler. Il avait surpris le secret innocent des entrevues au parc, des promenades au bord de la Sèvre, et, caché dans un fourré, ou se glissant comme un sylvain à travers les aunes, il les observait toutes deux, et les suivait d'un œil défiant.

— Partir! vous voulez partir! disait Paule; que vais-je devenir? Ne partez pas, restez. Vous m'avez demandé si je voulais vous aimer : je vous aime. Vous ne m'aviez pas parlé, je vous aimais déjà. Quand vous avez paru pour la première fois dans ce grand salon où l'on gèle, j'ai senti aussitôt que j'allais vous chérir, que c'était Dieu qui vous envoyait, que vous seriez pour moi quelque chose de bienfaisant. Ne l'aviez-vous pas deviné au regard que j'attachais sur vous? Oh! madame, ne partez point! Voyez, les feuilles tombent, le soleil pâlit, voici déjà les oiseaux qui émigrent : c'est l'hiver, encore l'hiver! Ah! que j'en ai déjà compté, de ces saisons de neige et de frimas! Ayez pitié, ne me laissez pas seule dans ces ruines, avec tous ces portraits qui me font peur. Si, comme vous le dites, je vous ai rendu votre fille, vous ne devez pas, vous ne pouvez pas me quitter. Et cependant vous vous taisez? Oui, je comprends, vous avez des devoirs, des intérêts qui vous rappellent. Eh bien! emme-

nez-moi! s'écriait-elle d'une voix suppliante en lui jetant ses bras autour du cou. Arrachez-moi de ce tombeau; emmenez-moi dans le pays que vous habitez, où le ciel est toujours bleu, dit-on, l'air toujours tiède, le soleil toujours chaud. Vous me mettrez dans un coin de votre maison; je ne ferai pas de bruit, je ne gênerai personne; on ne m'entendra pas, on ne s'occupera pas de moi. Vous viendrez de temps en temps m'embrasser, et je serai heureuse, je vous aimerai bien!

Marie la serrait sur son cœur, la couvrait de baisers, et se disait qu'en effet ce serait un meurtre d'abandonner une si aimable créature aux rigueurs de sa destinée. Le sentiment de sympathie compatissante qui l'avait tout d'abord entraînée vers Paule s'était bientôt changé en une affection sérieuse et profonde. Marie ne se dissimulait pas qu'elle avait désormais des devoirs à remplir envers cette enfant qui se donnait à elle, qui s'était jetée dans son sein, qu'elle avait adoptée, chez qui elle avait éveillé la vie. Ces devoirs, elle les acceptait avec amour, avec bonheur; mais comment les remplir? Prolonger son séjour lui était impossible. En général, les femmes de préfets jouent un grand rôle dans les préfectures : elles y règnent, quand elles n'y gouvernent pas. Plus que toute autre, Mme de Soleyre devait manquer à son mari. Emmener Paule à Bordeaux, elle y avait songé; la marquise avait coupé court en déclarant que, Mlle de Penarvan n'étant point appelée à vivre dans le monde, il était tout au moins inutile de lui en inspirer les goûts. L'abbé, présent à cette ouverture, avait failli tomber à la renverse. Plus d'une fois, dans ses entretiens avec Renée, Mme de Soleyre s'était efforcée de l'attendrir sur sa fille et sur elle-même; plus d'une fois elle avait essayé d'apprivoiser cet orgueil sauvage, de fléchir cette âme indomptable. Pourquoi s'obstiner à vieillir dans la solitude et la pauvreté? Était-ce là une existence digne de son rang? Les Penarvan avaient assez fait pour le trône; que ne s'adressait-elle au roi? Avait-elle résolu d'ensevelir sa fille dans les ruines de ce château, d'immoler la jeunesse de Paule, sa jeunesse et sa vie tout entière sur la tombe de ses aïeux? Avait-elle décidé que Paule ne se marierait point?

— Ma chère Marie, répondait Renée, je ne quête pas pour les morts. Nous vivons, ma fille et moi, comme nous devons vivre. La pauvreté sied bien aux races qui s'en vont : il ne convient pas que les grandes familles s'éteignent dans le luxe, au sein des fêtes, au bruit des fanfares. Ma fille est destinée à mener comme moi le deuil de sa maison : voudriez-vous qu'elle se couronnât de fleurs? Paule vivra comme j'aurais vécu s'il ne se fût pas trouvé un Penarvan. Elle portera jusqu'à son dernier jour le nom glorieux dont elle est l'unique héritière : ce n'est point là un sujet de pitié.

— En vérité, Renée, c'est de la barbarie! s'écriait Mme de Soleyre, que ces grands sentimens touchaient peu, et qui n'y voyait qu'un monstrueux égoïsme. Vous aurez beau dire, les filles ne sont pas faites pour mener un deuil éternel, pour vieillir et mourir sous le nom de leurs pères, mais tout au contraire pour changer de nom, pour se marier, pour être mères à leur tour. Vous tenez à la gloire de votre race, et je le conçois; eh bien! que ne cherchez-vous à la perpétuer, précisément en mariant Paule, en greffant votre nom sur celui du gendre que vous aurez choisi? Cela se fait tous les jours, et plus d'une grande famille...

— Cela ne se fait pas chez nous, ma chère. Nous vivrons dans l'histoire, il suffit, et nous croirions nous abaisser en laissant notre nom accroché à un autre, comme une enseigne pour tromper les passans. Après tout, je ne suis pas une mère aussi barbare que vous pourriez le penser. Si mes idées sont absolues je ne les impose à personne. Je vis en moi-même comme dans un fort : je ne fais pas de prisonniers. Entre nous, je ne crois pas ma fille faite pour le mariage...

— Et pourquoi, je vous prie? Elle est charmante, votre fille; vous ne paraissez pas vous en douter.

— Je la connais : Paule est un enfant, elle ne sera jamais qu'un enfant. Cependant je n'entends pas opprimer sa vie, sous prétexte de la diriger. Si Mlle de Penarvan trouve son nom trop lourd, si elle éprouve un jour le besoin de le troquer contre un nom plus léger, et qu'il reste encore dans la vieille noblesse un gentilhomme digne de notre alliance, eh! bien, qu'il se présente et demande la main de ma fille : je ne la lui refuserai pas.

Telle était la victoire remportée sur l'orgueil de Renée : l'intraitable marquise admettait la possibilité d'une alliance! Mme de Soleyre avait réussi à lui arracher cette concession : ce n'avait pas été sans luttes ni combats. Maintenant où trouver un fils de croisés digne de mêler son sang à celui de tant de héros? En admettant qu'il existât, ce phénix de gentilhommerie, quelle bonne fée, quel génie tutélaire l'amènerait jamais dans ces ruines d'où la vie s'était retirée? A l'attendre, la jeunesse de Paule achèverait de se flétrir.

Aux premiers jours d'octobre, par une claire après-midi, les trois femmes étaient réunies au salon. Paule et Marie s'étaient dit adieu le matin. Une voiture de voyage, tirée de la remise et amenée au pied du perron, attendait les chevaux que l'abbé était allé chercher à Clisson. L'abbé ne se sentait pas d'aise : il allait enfin rentrer en possession de son enfant; au besoin, il se serait attelé lui-même à la chaise. Mme de Soleyre s'entretenait avec Renée; assise sur un vieux coussin, Paule tournait de temps en temps vers elle un regard si triste et si tendre, que le cœur de Marie en était bouleversé. Cependant un piéton traversait la cour. C'était le facteur rural : il appor-

tait une lettre au timbre de Bordeaux. Cette lettre, qui pouvait s'en douter? enfermait la destinée de Paule. Mme de Soleyre brisa le pli, tressaillit, s'empara du bras de la marquise et l'entraîna dans une allée du parc.

— Renée, dit-elle, il se présente une occasion de préparer, d'assurer l'avenir de votre fille : le comte d'Artois, Monsieur, frère du roi, est attendu à Bordeaux et descendra à la préfecture.

— Eh bien? demanda Renée, qui n'entrevoyait pas où son amie voulait en venir.

— Vous ne devinez pas? J'emmène Paule et la présente au prince qui sera roi un jour : une entrevue entre l'héritier du trône et le dernier sang des Penarvan, songez-y, Renée, ce sera de l'histoire.

— Sans doute, répliqua simplement la marquise; mais, je vous l'ai dit, ma fille n'est qu'un enfant...

— Qu'importe si cet enfant est tout ce qui survit d'une famille illustre? Ce sera, reprit Mme de Soleyre, la consécration, le couronnement de votre renommée. Et que d'avantages peuvent ressortir d'une telle rencontre, sans parler de l'honneur éternel qui en rejaillira sur le déclin de votre maison! Refuseriez-vous, par exemple, le gendre que le prince lui-même aurait choisi pour vous, qu'il vous offrirait de sa main? Le dauphin de France mariant le dernier rejeton des Penarvan! Ah! chère amie, la belle fin de race! le magnifique coucher de soleil!

— J'en conviens, dit Renée.

Puis, après quelques instans de silence :

— Ah! si j'avais un fils! murmura-t-elle d'une voix étouffée, avec un sombre désespoir.

— Renée, Renée, prenez garde, redoutez que Dieu ne vous châtie. Vous l'accusez de vous avoir donné une fille : que diriez-vous, s'il vous la reprenait?

Toutes deux marchèrent quelque temps abîmées dans leurs réflexions.

— Allons! dit la marquise avec un geste de résignation, que le prince la voie, que le prince lui parle : ce sera notre extrême-onction. Il est bien entendu, Marie, que Mlle de Penarvan ne se présentera point en solliciteuse... Ah! fi donc! Qu'il soit question de notre gloire, et non de notre pauvreté; pour prix du sang que nous avons versé, nous ne demandons qu'un sourire. J'exige que ma fille se montre chez vous dans l'éclat de son rang. Il me reste encore quelques morceaux de terre...

— Assez, Renée! Tant qu'elle sera chez moi, votre fille sera ma fille. Voilà plus d'un mois que je vis chez vous : avant de monter en voiture, devrai-je demander la carte à payer?

Quelques minutes après, elles rentraient ensemble au salon.

— Ma fille, dit gravement Renée, faites sur-le-champ vos préparatifs de départ : Mme de Soleyre vous emmène, vous partez pour Bordeaux.

Paule avait des habitudes d'obéissance silencieuse : jamais un mot, une observation. Elle se leva, et sortit en jetant à Marie un regard dont il faut renoncer à rendre l'expression de gratitude enivrée.

Les chevaux venaient d'arriver. Dans la joie qu'il ressentait de voir prête à s'éloigner enfin l'étrangère qui depuis un mois troublait son repos et lui volait l'affection de Paule, sans compter que cette belle dame, esprit léger, tête à l'évent, avait paru goûter médiocrement l'*Histoire de la Maison de Penarvan* par l'abbé Pyrmil, l'abbé, le visage en fête, aidait le postillon, bouclait les courroies, harnachait les bêtes et chargeait les effets. Tout était prêt. Mme de Soleyre avait embrassé Renée et pris place dans la voiture; le postillon était en selle.

— En route! s'écria l'historiographe, qui se frottait les mains.

— Un instant donc! un instant, l'abbé! vous êtes bien pressé, dit la marquise.

En ce moment, Paule s'avançait sur le perron, suivie d'un serviteur qui portait ses paquets.

— Ma fille, dit Renée d'un accent solennel, vous partez pour être présentée au frère du roi, à l'héritier de la couronne. Vous apprendrez au prince, s'il l'ignore, que vos quatre oncles, votre grand-père et votre père sont morts en combattant pour la restauration du trône sur lequel il doit s'asseoir un jour : vous ajouterez, ma fille, que tout notre regret est de n'avoir plus de sang à lui donner.

Paule s'inclina respectueusement devant sa mère, qui la baisa au front.

— Adieu, l'abbé, adieu! dit-elle gentiment en se penchant à la portière.

Et les chevaux partirent au galop.

Le malheureux pensait rêver. Immobile et muet de stupeur, il ne se réveilla qu'en voyant la voiture qui tournait l'avenue. Il s'élança et courut après elle.

— Arrêtez! arrêtez! criait-il : c'est ma fille! c'est mon enfant! c'est moi qui l'ai élevée!

Il courut ainsi près d'une lieue. Les chevaux n'avaient pas les jambes plus longues que celles de l'abbé; mais ils en avaient chacun quatre. Quand la chaise eut disparu, et qu'il n'aperçut même plus la poussière que soulevaient les roues, il s'assit sur le bord d'un fossé, prit sa tête entre ses mains, et se mit à pleurer.

JULES SANDEAU.

(*La cinquième partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1857.

Ce qui surviendra en Europe d'ici à quelques années, ou même d'ici à quelques mois, si l'on veut, qui pourrait le dire? Ce qui résultera des derniers incidens de la politique, qui pourrait le prévoir? Sans doute ces incidens, dont on s'est appliqué à scruter le secret, peuvent avoir des conséquences qu'on verra se traduire, à un jour donné, en faits publics. Ce n'est pas pour rien évidemment que des souverains se rencontrent, que des rapprochemens inattendus s'opèrent, que toute la diplomatie est en mouvement. D'un autre côté, il y a dans toutes les situations une logique qui tend sans cesse à se dégager. Une chose toutefois reste bien certaine pour le moment, c'est que tout est encore à sa place en Europe. L'entrevue de Weimar a succédé à celle de Stuttgart, comme celle-ci avait suivi le voyage à Osborne; les principaux souverains ont cherché et trouvé l'occasion de délibérations ou d'entretiens plus intimes, et rien n'est changé dans l'ensemble des rapports généraux du continent. Peut-être même ceux-là seraient-ils le plus rapprochés de la vérité, qui s'en tiendraient aux conjectures les moins ambitieuses au sujet de ces visites si diversement et si étrangement interprétées. Si Stuttgart n'a point été et ne pouvait être un nouveau Tilsitt, si l'alliance intime et exclusive de la France et de la Russie est une chimère, que deviendra cette autre éventualité qu'on se plaisait récemment à rattacher à l'entrevue de Weimar, celle d'une alliance de la Russie et de l'Allemagne contre la France? Cette merveilleuse combinaison est vraisemblablement le fruit tardif et malheureux d'un dernier accès de mauvaise humeur des journaux allemands. Non, si l'on s'en tient au présent, rien ne semble changé, et, même dans les limites des hypothèses les plus simples, les visites impériales et royales qui viennent d'occuper pendant tout un mois les imaginations du continent ont encore une signification, une portée politique : elles ne modifient pas la situation respective des gouvernemens, elles peuvent influer sur les dispositions qu'ils portent dans le maniement des affaires du monde.

On n'en est point à remarquer en effet que des dissonnances singulières se sont successivement manifestées en Europe depuis quelque temps, sur-

tout depuis la paix de Paris. A dater de ce moment, on a vu surgir un embarras indéfinissable que le cours des choses n'a fait que développer. La France n'a point cessé d'être l'alliée de l'Angleterre, mais elle s'est trouvée en contradiction avec elle sur plusieurs points essentiels, tandis qu'elle se rencontrait au contraire sur ces mêmes points avec le gouvernement russe. D'un autre côté, la guerre avait laissé la Russie et l'Autriche dans une sorte d'hostilité sourde. Était-ce un effet fortuit des circonstances? Toujours est-il qu'il semblait s'opérer un double rapprochement entre la France et la Russie d'une part, entre l'Autriche et l'Angleterre de l'autre, — que la politique des dernières années déviait insensiblement, et que deux camps se formaient en Europe. La question des principautés a mis récemment cette situation dans tout son jour. Or, dans ces conditions et à ce point de vue, quel est le sens de tous ces voyages de souverains? Il est bien clair d'abord que l'entrevue de Stuttgart n'implique nullement un refroidissement de l'alliance de la France et de l'Angleterre; cette alliance subsiste dans toute son intégrité. L'Angleterre était probablement assez bien renseignée pour ne prendre aucun ombrage des visites en Allemagne. En même temps l'entrevue de Weimar a-t-elle dissipé tous les ressentimens qui divisaient la Russie et l'Autriche? Elle peut du moins avoir pour effet de substituer à des rapports pleins d'aigreur des relations moins difficiles, plus bienveillantes; elle fait sortir l'Autriche de l'isolement où elle a semblé se trouver un instant. Et ceci revient à dire que tout ce mouvement de voyages et de visites a pu effacer des animosités sans modifier des systèmes politiques, créer des amitiés nouvelles sans briser d'anciennes alliances, réveiller enfin chez tous les gouvernemens le sentiment commun de la nécessité des transactions dans le règlement des difficultés qui existent encore en Europe. Le reste est l'affaire de l'avenir, ce souverain et dernier maître de toutes les résolutions.

La première question où se rencontreront les gouvernemens européens pour s'arrêter à une détermination collective va être encore cette affaire des principautés danubiennes, dangereux héritage légué par la guerre à la diplomatie. Ce qu'ont été les élections dans la Moldavie, on le sait déjà. Le résultat est plus compliqué dans la Valachie. Dans son ensemble, il est vrai, ce résultat est entièrement favorable à l'union : c'est le point désormais hors de doute; mais ici commencent les complications, car le parti de l'union, qui a triomphé en Valachie, est lui-même divisé. Il y a une fraction de libéraux modérés et une fraction de libéraux progressistes. Quelques-uns des hommes mêlés au mouvement révolutionnaire de 1848 ont été élus. Ne résultera-t-il pas de cette composition du divan de la Valachie une certaine confusion dans l'expression des vœux relatifs à l'administration intérieure du pays? Dans tous les cas, il y aura un point sur lequel toutes les opinions se rallieront, et ce point est l'union. Ainsi en Valachie et en Moldavie les mêmes tendances se dessinent; le sentiment des populations, sans être encore officiellement constaté, se prononce de plus en plus en faveur de la fusion des deux provinces. Est-ce à dire, comme nous l'indiquions récemment, que tout soit résolu, si les divans émettent un vœu qu'il est facile de prévoir? Ce n'est là au contraire que le premier pas et le moins décisif, car, en passant dans le congrès, l'affaire prend un tout autre caractère; elle devient une affaire européenne, une question à régler entre gouvernemens qui ont des droits

égaux, sinon une puissance égale. Dans les assemblées délibérantes ordinaires, tout se résout par un scrutin; c'est la majorité qui prononce. Il n'en est pas tout à fait ainsi dans un congrès diplomatique où les puissances qui délibèrent, par cela même qu'elles sont également indépendantes, ne peuvent s'imposer mutuellement des résolutions. Il y a sans doute une mesure délicate et difficile à saisir; ici, de toute nécessité, l'esprit de transaction a sa place.

La Turquie n'a peut-être pas entièrement obéi à cet esprit de transaction en adressant à ses agens une circulaire diplomatique où elle semble se prononcer d'une façon absolue et exclusive contre l'union des principautés. Que veut dire ce nouvel exposé des vues de la politique ottomane? La Turquie n'a pu évidemment avoir la pensée de dominer d'avance, par une manifestation intempestive, les décisions du congrès. Elle n'a voulu peut-être qu'en imposer aux divans des deux provinces, et en cela elle se met une fois de plus en contradiction avec elle-même, après avoir annulé les élections moldaves, justement parce que ces élections n'avaient pas été libres. S'il n'y avait aucun compte à tenir des vœux des populations, comment le traité de Paris aurait-il prescrit cet appel direct au pays? comment la diplomatie se serait-elle résolûment employée à garantir la liberté des élections? Et si l'expression libre, sincère de l'opinion publique a été une condition stipulée diplomatiquement, adoptée en commun, comment l'une des puissances se soustrairait-elle aux conséquences les plus simples, les plus directes des engagemens auxquels elle a souscrit? Deux choses restent donc intactes : la liberté des divans, qui ont le droit d'émettre tous leurs vœux, et la liberté du congrès, au sein duquel toutes les politiques pourront se produire. Quelle que soit d'ailleurs l'importance de cette question de l'union, et quelque place qu'elle doive vraisemblablement occuper dans les délibérations des divans de Bucharest et de Iassy, il ne faut point oublier qu'elle n'est pas la seule. Bien d'autres questions s'agiteront, aussi importantes en un certain sens. Il y a la question des couvens grecs; il y a surtout celle de la propriété, qui implique, à vrai dire, une révolution sociale par l'abolition du servage. Le difficile est d'accomplir cette émancipation juste et nécessaire d'une partie de la population, en respectant le plus possible tous les droits. L'Autriche a réalisé cette grande réforme après 1848 par d'habiles et ingénieuses combinaisons: elle a son expérience à offrir. C'est en étudiant avec maturité toutes ces questions que les divans de la Valachie et de la Moldavie prépareront les élémens des décisions du congrès. C'est surtout en restant dans les limites de la modération qu'ils donneront de la force à ceux qui se sont faits les défenseurs de l'autonomie roumaine. L'union triomphera-t-elle encore après tout? C'est ce qu'il est difficile de dire, car ce n'est point évidemment pour cela que l'épée sera tirée de nouveau. Quoi qu'il en soit, il est impossible que sous la pression des circonstances la Turquie elle-même n'en vienne pas à accepter une fusion qui, fût-elle limitée pour le moment à l'organisation administrative, économique, judiciaire des deux provinces, préparerait infailliblement l'union politique, c'est-à-dire l'indépendance de la nationalité roumaine.

Pendant ce temps que deviennent les affaires des Indes? A travers les obscurités inévitables qui planent sur la marche des événemens, on peut remar-

quer, ce nous semble, que si la situation des Anglais ne s'améliore pas sensiblement, elle ne s'aggrave pas, elle reste au même point, et ce fait seul constitue peut-être le progrès le plus réel. Ce n'est pas en un jour qu'une situation si subitement compromise et bouleversée par la plus foudroyante tempête peut être victorieusement raffermie. La lutte est partout aujourd'hui; l'essentiel est que, dans ce conflit terrible entre une poignée d'hommes héroïques combattant au nom de l'Angleterre et les masses de l'insurrection, les forces britanniques se maintiennent dans leurs positions, sans gagner sensiblement de terrain, il est vrai, mais aussi sans reculer. Or tel paraît être l'état des choses. Qu'on interroge cet ensemble de faits jusqu'à une date assez récente, qui ne remonte pas à plus d'un mois : Delhi est toujours au pouvoir des insurgés, qui harcèlent l'armée assiégeante. Le mouvement s'est étendu dans tout le royaume d'Oude, et il ne reste que la citadelle de Lucknow aux mains des Anglais, cernés de toutes parts dans ce dernier asile. Le général Havelock, l'un des hommes qui se sont le plus signalés dans cette lutte, a vainement essayé de se faire jour à travers les masses des révoltés; il n'a pu y réussir, et il a été obligé de se replier sur Cawnpore, où il reste, en attendant que son petit corps, de moins de mille hommes, soit renforcé par l'arrivée du général Outram, qui marche à son secours. Ces trois points divers, Delhi, Lucknow, Cawnpore, attirent principalement l'attention et l'intérêt jusqu'ici. Le reste du Bengale d'ailleurs semble singulièrement troublé. La commotion est partout, et on peut dire à la rigueur que les Anglais sont tout juste maîtres du terrain que leurs soldats occupent. Quant aux deux autres présidences de Madras et de Bombay, si la fermentation est grande et universelle, elle ne s'est point traduite jusqu'ici en insurrection, ou tout au moins il n'y a eu que des soulèvemens partiels de quelques régimens natifs qui ont été désarmés, et, selon toute apparence, le désarmement prendra chaque jour de plus larges proportions. Un fait certain, c'est qu'on ne peut plus compter sur les régimens indigènes de Madras et de Bombay pour les envoyer dans le Bengale. C'est là ce qu'on peut appeler la partie toujours grave et menaçante des affaires de l'Inde. D'un autre côté, l'armée assiégeante de Delhi a été renforcée par l'arrivée du brigadier Nicholson. Le général Havelock, bien qu'obligé de rester à Cawnpore, a battu de nouveau les insurgés, et sa jonction avec le général Outram est imminente. En un mot, comme nous le disions, les Anglais se sont maintenus dans leurs positions, et par-dessus tout, ils touchent au moment où vont arriver dans l'Inde les renforts de troupes européennes expédiées par l'Angleterre. Alors la lutte s'engagera dans des conditions nouvelles, et si tous les périls ne sont point passés, si l'on n'abat pas du premier coup une armée ennemie qui compte soixante ou quatre-vingt mille hommes, du moins des opérations plus décisives pourront être entreprises, non plus seulement pour se défendre, mais pour pacifier l'Inde.

Ces événemens sont sans contredit une des plus graves et des plus pénibles épreuves qui aient été imposées à l'Angleterre depuis longtemps. Ils sont tout d'abord l'affaire de la nation britannique sans doute; mais ils sont aussi l'affaire de tous les peuples, qui ne peuvent considérer avec indifférence cette lutte engagée entre la civilisation et la barbarie musulmane de l'Inde. Là est la vérité, là est la règle de l'opinion qu'on doit se faire de cette

crise. N'y a-t-il pas cependant des esprits assez subtils ou assez bizarres pour débattre de singulières questions? Entre les soldats de Nana-Saïb et les Anglais, de quel côté faut-il porter ses sympathies? Où est l'intérêt de la civilisation? Ne serait-ce pas un grand bienfait et surtout une grande satisfaction pour tous les peuples, si l'Angleterre était expulsée de l'Inde? Voilà les questions étranges qui s'agitent parfois. Et quand l'Angleterre serait chassée de l'Inde, la remplacerions-nous? La civilisation, les idées européennes, le christianisme, y trouveraient-ils un grand avantage? Le peuple anglais n'a point d'illusions à se faire : il n'a pas beaucoup d'amis dans le monde, et les malheurs qui viennent le surprendre n'excitent que peu de sympathies. On le traite comme La Rochefoucauld prétend que tous les hommes traitent leurs meilleurs amis; on semble se plaire à le voir dans la peine. C'est un mauvais sentiment, mais il existe, et il est assez répandu. Qu'on n'ait point une sympathie aveugle pour l'Angleterre, qu'on réprouve les habitudes hautaines et dures de sa politique, qu'on signale les fautes qu'elle a commises dans les Indes, soit; cela n'empêche pas que la domination britannique ne représente la civilisation au milieu des populations corrompues ou barbares de l'extrême Orient. L'Angleterre, au surplus, n'est point la dernière en ce moment à confesser ses fautes et à faire son examen de conscience. Elle procède publiquement à ces sortes d'enquêtes, car tout se dit au-delà du détroit, et c'est là un des traits du caractère de ce peuple, de même que c'est sa grandeur morale de reconnaître un maître, — qui n'est point de ce monde, il est vrai, — et de s'abaisser devant lui dans ses épreuves. C'est ainsi que récemment la reine a ordonné un jour de jeûne et d'humiliation à l'occasion des affaires de l'Inde, comme dans toutes les circonstances douloureuses pour la nation. Ce jour-là, les églises se sont remplies; les prédicateurs ont fait la confession de l'Angleterre. Toutes les boutiques se sont fermées. Les Anglais n'ont pas cru livrer leur liberté en reconnaissant la puissance de leur loi religieuse. Nous connaissons un peuple qui trouverait peut-être que c'est là de la momerie et de la superstition, et c'est pour cela sans doute qu'il a su si bien assurer les destinées de sa liberté.

Dans les affaires du monde, à travers ce mélange de tous les intérêts de la politique et du commerce dont les gouvernemens ont d'abord à s'occuper, une des choses les plus émouvantes pour l'observateur est le spectacle de la nature humaine elle-même, quel que soit le théâtre où elle apparaisse, qu'il s'agisse de l'Europe, de l'Inde ou de l'Amérique. Cette triste nature humaine, on ne la voit pas toujours en beau, mais c'est la nature humaine. Les événemens la montrent à l'œuvre; l'histoire la peint à grands traits en racontant les scènes de la vie des peuples et des hommes; les livres de voyages la révèlent dans ce qu'elle a de plus intime, de plus actuel et de plus local. Le meilleur commentaire des affaires de l'Inde, ne serait-ce pas aujourd'hui un récit de voyage sincère et vrai, un récit qui décrirait ces populations vieillies et corrompues, amollies et féroces, qui montrerait comment a pu se former un Nana-Saïb, ce ministre atroce des vengeances des Hindous? L'Europe a intérêt aujourd'hui à connaître de plus près ces contrées lointaines, l'Inde, la Chine, qui sont en ce moment le théâtre d'un drame dont l'héroïne est la civilisation. Avec son petit livre instructif et piquant sur *Canton ou un coin du Céleste-Empire*, le docteur Yvan peut servir de guide jusqu'au seuil de

la Chine. Que sait-on au-delà? Un autre voyageur, l'auteur d'une série de récits, *Huit jours sous l'Équateur*, — *les Révoltés du Para*, — *les Métis de la Savane*, — M. Émile Carrey, va vous conduire à son tour dans le Nouveau-Monde, dans ces régions où la nature hispano-portugaise, en se transformant par degrés, est devenue la race qui peuple aujourd'hui l'Amérique du Sud tout entière, de même que l'Anglais transporté au-delà de l'Atlantique et séparé de la mère-patrie est devenu le *Yankee*. Ces gradations et ces phénomènes sont un des plus curieux problèmes contemporains.

Il est bien des voyageurs qui, en parcourant un pays, semblent n'être préoccupés que d'eux-mêmes; ils n'aperçoivent que le reflet de leur pensée dans tout ce qui les environne. Ils se font ainsi une petite perspective toute personnelle, sans songer que l'intérêt est moins dans ce qu'ils ressentent que dans ce qu'ils voient, dans l'originalité des choses qui passent sous leurs yeux. M. Émile Carrey ne raconte pas ses impressions sous cette forme directe du récit de voyage; il crée des fictions qui ne sont pas toujours heureuses ou nouvelles, il est vrai, mais dont le cadre flexible se prête naturellement à la description des lieux, à la peinture des mœurs, à la reproduction des types humains. Or les contrées et les populations que l'auteur décrit sont celles de l'Amazone et du Brésil. M. Carrey a observé ces pays, il en a saisi les aspects et les caractères, et quand même il y aurait dans ses pages des hardiesses de langage qui pourraient aisément prendre un nom différent, il ne resterait pas moins un intérêt d'un autre genre, car à mesure que vous avancerez dans cette navigation vers les côtes brésiliennes, vous allez vous trouver en présence de la nature équatoriale, des végétations opulentes, et de ces spectacles splendides où tout prend un aspect grandiose, presque fantastique. Laissez-vous conduire à l'île Majaro, à l'embouchure de l'Amazone : vous aurez comme une révélation rapide d'un monde étrange; c'est la vie telle qu'elle apparaît sur les côtes presque abandonnées, dans les savanes. Vous verrez s'agiter toute cette population d'Européens dégénérés, d'Indiens, de noirs, de métis, de *vaqueiros*. Il y a surtout dans *les Métis de la Savane* un type curieux, c'est le major Abutre, le roi de l'île de Majaro. Le major Abutre est au fond d'origine indienne, mais il a dans les veines assez de sang européen pour prendre un certain ascendant sur ceux qui l'entourent, l'ascendant du maître sur ses esclaves. Il a de grandes propriétés, des troupeaux immenses de bœufs et de chevaux dans ses savanes, des serviteurs nombreux dans ses *fazendas*. Au besoin, il ferait encore la traite, quoiqu'elle soit abolie au Brésil, et si quelque navire en détresse vient échouer sur la côte, il le pillera sans scrupule, sans oublier de mêler la contrebande à la piraterie. D'ailleurs il ne se soucie guère des autorités, qui le troublent fort peu dans sa royauté de Majaro. C'est un type complet décrit par l'auteur. Ces détails de mœurs n'éloignent pas de la politique autant qu'on pourrait le croire. Si une révolution éclatait au Brésil, il ne serait pas impossible qu'on ne vît sur la scène quelques-uns de ces types dont parle l'auteur des récits de *l'Amazone*. Cette révolution ne peut être efficacement combattue que par l'immixtion croissante des races européennes. C'est ainsi que se poursuit ce travail permanent, nécessaire, souvent contrarié, de la civilisation de l'Occident allant vers le nord et vers le sud comme vers l'Orient. C'est là peut-être la plus réelle poésie de notre temps, celle qui

flotte dans l'air, et qui est dans les choses beaucoup plus que dans les livres.

Si l'on y réfléchit bien, ce qui manque aujourd'hui dans les lettres, c'est le sentiment d'un but élevé, c'est cette saine et vigoureuse séve morale faute de laquelle les forces se gaspillent, les talens se dépriment et les mœurs littéraires se corrompent. Or, quand les mœurs littéraires se corrompent, ce n'est pas seulement le signe des défaillances de l'esprit : il y a un mal social qui gagne, qui envahit, et apparaît sous une multitude de formes. Ce n'est donc pas sans raison que M. Ernest Legouvé a saisi l'un de ces vices contemporains pour le traduire sur la scène, dans une comédie représentée l'autre jour au Théâtre-Français. Cette nouvelle comédie s'appelle *le Pamphlet*. M. Legouvé a mis son drame en Espagne; il lui a donné un faux air de Figaro; il a rassemblé des personnages à qui il ne manque que d'être plus réels, et il a brodé une action dont le héros est le pamphlétaire. Ce triste héros va à travers la comédie, hautain, flagellé, quelque peu meurtri et nullement corrigé. L'auteur fait représenter le châtiment par un jeune gentilhomme ruiné qui n'a plus rien à faire qu'à s'en aller dans l'autre monde, et qui veut du moins se tranquilliser l'âme par une bonne action avant de mourir, en brûlant tout simplement la cervelle au pamphlétaire. Ce n'est pourtant qu'une menace. Le châtiment le plus efficace promis à l'écrivain qui se dévoue à ces œuvres obscures, c'est la conscience publique qui l'inflige. Le poète comique peut à son tour réveiller cette conscience et lui prêter une voix; mais, pour féconder cette donnée, il faudrait un Aristophane, et malheureusement M. Legouvé n'est point l'auteur des *Oiseaux*, il n'est même pas M. Scribe, et voilà comment, avec un grand sujet, il n'a fait qu'une petite comédie, suffisamment édifiante et médiocrement amusante, qui frappe juste quelquefois sans intéresser, et après laquelle tous les poètes comiques peuvent encore venir.

La politique de l'Europe marche au milieu des embarras et des écueils visibles ou invisibles. Toutes les questions qui s'agitent au moment présent ne conduisent pas sans doute inévitablement à des conflits; elles contribuent à développer, à entretenir une sorte de malaise qui engendre l'incertitude, et dont toutes les situations finissent par se ressentir. Que voyez-vous au nord? Les affaires du Danemark, qui tiennent si fort à cœur à l'Allemagne et qui par l'Allemagne touchent à tout l'ordre européen, ces affaires ne tendent nullement à se simplifier; elles se compliquent et s'obscurcissent au contraire; elles se perdent dans ce dédale d'interventions diplomatiques et d'antagonismes intérieurs d'où il faut sans cesse dégager cette insaisissable et malheureuse question. Aujourd'hui le roi de Danemark fait un voyage dans le Jutland, et partout il reçoit des populations de ces contrées des témoignages de fidélité et de sympathie qui prennent évidemment, dans les circonstances actuelles, un certain caractère politique. En même temps les chambres du royaume proprement dit viennent de se réunir à Copenhague en l'absence du souverain, et elles ont été immédiatement saisies d'une pétition de l'association démocratique des paysans réclamant l'abrogation de la constitution commune du 2 octobre 1855. Ces faits ont un sens assez clair, venant après le résultat absolument négatif de la session récemment tenue à Itzehoe par les états provinciaux du Holstein; ils sont une réponse à l'opposition des duchés. Telle est la situation que l'aristocratie holsteinoise s'est

plu à créer par l'attitude qu'elle a prise dans la dernière assemblée provinciale d'Itzehoe.

On sait quel était l'objet de cette réunion : le gouvernement danois, mû par un sentiment de conciliation, voulant faire droit aux griefs des duchés et déférer en même temps aux pressantes sollicitations de l'Autriche et de la Prusse, s'était décidé à convoquer extraordinairement les états du Holstein pour leur soumettre un nouveau projet de constitution provinciale. Cette constitution nouvelle réalisait des réformes utiles, libérales en certains points; elle devait être considérée comme un gage de conciliation, et elle aurait pu tout au moins être sérieusement examinée. Il n'en a rien été. L'assemblée d'Itzehoe, dans sa courte session, a tout rejeté à peu près sans examen, en se fondant sur ce que la constitution proposée traitait des priviléges particuliers du duché et non de sa position indépendante vis-à-vis du Danemark, c'est-à-dire que l'assemblée d'Itzehoe se faisait de sa propre autorité l'arbitre de l'organisation générale de la monarchie danoise. Le président des états, M. de Scheel-Plessen, a pris la parole pour constater l'impossibilité d'une transaction, et le commissaire du roi, M. de Levetzau, bien qu'Allemand d'origine et bailli dans le Holstein même, n'a pu que déplorer les passions aveugles qui emportaient cette assemblée. Il y a mieux : si quelques voix se sont élevées pour demander que le projet du gouvernement fût au moins étudié et discuté, on s'est efforcé de les réduire au silence. En un mot, l'aristocratie holsteinoise a tenu sans doute à prouver une fois de plus qu'elle fait au Danemark non une opposition ordinaire, mais une guerre de principe, dont le dernier mot est toujours le démembrement de la monarchie. Elle se montre encore aujourd'hui telle qu'elle a été en 1848, avec le même esprit intraitable et les mêmes prétentions qui l'ont jetée, il y a neuf ans, dans la guerre civile. Est-ce à dire que ces manifestations systématiquement hostiles soient l'expression exacte de l'opinion générale des populations? Il y a dans cette apparente unanimité d'opposition qu'on a vue à Itzehoe une véritable confusion qui tient à l'état du pays. Qu'on remarque en effet que le parti dominant aujourd'hui dans le Holstein se compose principalement des seigneurs, des avocats et des employés. Les seigneurs défendent obstinément leurs priviléges ; les avocats ne veulent point laisser entamer une législation inextricable où leur art trouve amplement à s'exercer; les employés tiennent à maintenir les traditions de la bureaucratie allemande. Les hommes de ces diverses classes sont partout, dans les hautes positions, dans les états provinciaux, dans les fonctions publiques. Par la censure dont ils disposent, ils répriment dans la presse toute manifestation contraire à leurs intérêts ou à leurs vues. Ils arrivent de la sorte à créer l'unanimité; seulement cette unanimité factice n'est nullement en rapport avec l'opinion réelle d'une grande partie de la population moyenne, qui ne demanderait pas mieux que de se rattacher au Danemark, d'accueillir les améliorations proposées, les libertés offertes, qui réprouve cette aveugle opposition, et qui en fin de compte ne peut pas même parvenir à faire entendre sa voix.

Comment cet état s'est-il perpétué jusqu'à présent? D'une façon bien simple : cela tient au mode de pacification du Holstein en 1848. Le Danemark, obligé de dompter par les armes une insurrection flagrante, se voyait arrêté

dans sa marche victorieuse, au moins en ce qui touche le Holstein. L'Allemagne intervenait, elle faisait occuper le pays par des troupes de la confédération germanique. Le gouvernement danois se trouvait dès-lors limité de toutes parts, ne pouvant accomplir les améliorations administratives ou les épurations nécessaires, et réduit à ne toucher à rien. Le souverain du Danemark usait d'ailleurs d'une indulgence extrême envers les personnes. Toutes les rigueurs se bornaient au bannissement de quelques-uns des chefs principaux du soulèvement. C'est ainsi que cette opposition, vaincue d'abord comme faction armée, puis amnistiée et demeurée en définitive maîtresse du terrain, se retrouve encore avec ses sentimens d'hostilité contre le Danemark, avec ses velléités insurrectionnelles, outre qu'elle se sert des avantages qu'elle a conservés pour intercepter les opinions et les vœux du reste de la population. Les membres de la diète d'Itzehoe invoquaient dans leurs paroles la modération et la conciliation. Il n'est pas moins vrai que le parti dominant dans le Holstein est occupé depuis plusieurs années à fomenter les passions de l'Allemagne contre le Danemark; il a ses émissaires auprès des cours germaniques. Les chevaliers holsteinois sont en négociations permanentes avec Berlin et Vienne, et au dernier moment c'est derrière la Prusse et l'Autriche qu'ils s'abritent pour soutenir leurs prétentions, se refusant à toute transaction avec leur souverain.

Telle est cette opposition tenace et violente qui s'emploie si tristement à paralyser tout progrès constitutionnel et libéral, à entretenir de sourdes inquiétudes ou des passions de guerre civile dans les états de la monarchie danoise. Tout ce qui vient de Copenhague lui est suspect et est interprété d'une façon haineuse. Si le Danemark est obligé de faire acte d'autorité, on crie à la violence et on appelle l'intervention étrangère; s'il offre des libertés plus grandes que celles qui existent dans la plupart des états allemands, on rejette ces offres, comme on vient de le voir, sous prétexte qu'elles ne sont pas sincères, et en réalité parce que l'opposition holsteinoise préfère la guerre ou l'incertitude à la paix, à un système plus libéral d'administration qui la rendrait impuissante. Et qu'arrive-t-il? les autres parties de la monarchie danoise se lassent et s'irritent. Les populations du Jutland, nous l'avons dit, saisissent cette occasion pour entourer le roi à son passage, et lui offrir leur dévouement au cas où une insurrection éclaterait comme en 1848. D'un autre côté, dans le royaume, le parti qui pense avoir fait un grand sacrifice en renonçant à la constitution très libérale de 1849, pour se soumettre à la constitution commune de 1855, ce parti se remue de nouveau. De là cette pétition de l'association démocratique des paysans demandant le rétablissement du régime de 1849. Dans quelques jours, cette question va s'agiter dans les chambres de Copenhague. Effectivement, dès que le Holstein refuse de reconnaître la constitution de 1855, comment le parti qui, dans le royaume, ne l'a acceptée qu'avec peine, ne serait-il pas disposé à revenir sur ses concessions? Et chacun se retranchant dans ses prétentions exclusives, où cela peut-il conduire, si ce n'est à un nouveau conflit? Jusqu'ici il ne paraît y avoir eu encore aucune communication diplomatique décisive, soit de la part du Danemark, soit de la part des cours germaniques, à la suite des délibérations de la diète d'Itzehoe. Il est difficile cependant que

la Prusse et l'Autriche persistent à couvrir de leur égide l'opposition holsteinoise, et à vouloir faire intervenir la diète de Francfort. La modération sied mieux à leur politique et à la politique générale de l'Europe. En dehors de toute considération diplomatique d'ailleurs, l'Autriche et la Prusse sont dans une situation morale particulière vis-à-vis du Danemark, car si celui-ci a dû faire face à l'insurrection du Holstein en 1848, il est loin d'avoir atteint dans sa victoire la limite des sévérités exercées par les deux puissances allemandes quand elles ont eu à réprimer des mouvemens semblables dans leurs propres possessions.

L'Espagne, comme il était facile de le prévoir, est arrivée à une crise qui ne se manifeste par aucune perturbation extérieure, mais qui dénote un trouble profond, et qui met en jeu tous les ressorts du pouvoir. Le ministère, après plusieurs ébranlemens successifs, n'a pu vivre plus longtemps, et il a donné sa démission, qui a été acceptée. Quinze jours se sont écoulés sans qu'un nouveau gouvernement se soit formé, et dans cette sorte d'interrègne ministériel, c'est l'ancien cabinet qui est encore au pouvoir, exerçant une autorité plus nominale que réelle. Comment s'est produite cette crise nouvelle? Elle existait, à vrai dire, depuis quelque temps déjà : elle a commencé, il y a deux mois, le jour où le président du conseil formulait des demandes et faisait entendre des paroles qui ont pu blesser secrètement la reine; elle s'est renouvelée plus récemment, lorsque le cabinet proposait la nomination du général Lersundi comme capitaine-général de l'île de Cuba; elle s'est dénouée définitivement, il y a peu de jours, à l'occasion d'une liste de nouveaux sénateurs soumise à la reine. La reine n'a point voulu accepter certains noms, et notamment celui du père du ministre de l'intérieur. Comme le ministère était d'ailleurs à demi décomposé, il n'en a pas fallu davantage pour précipiter sa chute. Ce sont là les faits apparens. Il restait à savoir comment l'ancien cabinet allait être remplacé. Or ici a commencé cette crise singulière qui ressemble à une énigme. Par le fait, deux combinaisons étaient possibles. Le général Narvaez quittant le pouvoir, M. Bravo Murillo semblait être le candidat le plus désigné pour lui succéder. M. Bravo Murillo a une des positions les plus élevées dans le parti conservateur; il exerce une grande influence, due surtout à ses talens d'administrateur et de financier. Il n'était point à Madrid au moment de la crise; il y est arrivé depuis peu, et, s'il a été appelé au palais, il ne paraît avoir reçu de la reine aucune mission relative à la formation d'un cabinet. Une autre combinaison dans un sens plus libéral, quoique toujours conservateur, aurait pu réunir des hommes comme le général Armero, M. Mon, aujourd'hui ambassadeur à Rome. Jusqu'ici cependant rien n'a été décidé. Ce n'est point encore le moment de scruter de trop près les causes de la chute du dernier cabinet et des difficultés que rencontre la formation d'un nouveau ministère. L'état de division où vit malheureusement le parti conservateur espagnol n'est point sans doute étranger à tous ces faits. D'un autre côté, la reine ne se hasarderait-elle pas singulièrement, si elle se complaisait trop dans cette situation où son pouvoir est tout, et où il n'y aurait plus de place que pour des ministères sans volonté et sans force propre? Là est la gravité de la crise qui se déroule actuellement au-delà des Pyrénées. Le danger, c'est cette série de

complications intimes auxquelles ne résiste aucun pouvoir, qui laissent tous les esprits incertains, lorsque le premier intérêt du pays et de la reine elle-même serait dans la prompte formation d'un gouvernement réunissant toutes les forces du parti conservateur.

Ce n'est point certes dans le Nouveau-Monde qu'il faut aller chercher la paix, la régularité de la vie sociale et politique. Non, ce n'est pas même aux États-Unis, où, à côté de tant d'autres signes de puissance et de vitalité, on voit se poursuivre des luttes incessantes à main armée, s'agiter des sectes étranges comme celle des mormons. Une crise financière prolongée est venue se joindre depuis quelque temps à tous les incidens d'une existence plus énergique que réglée. Quant aux autres républiques du Nouveau-Monde, quelle est celle qui échappe aux troubles et à l'anarchie? L'Amérique centrale est de nouveau menacée d'une invasion de Walker, et le président des États-Unis, M. Buchanan, après un moment d'hésitation, s'est vu obligé de prendre quelques mesures contre le zèle conquérant des flibustiers. Au Mexique, le président, M. Comonfort, est encore une fois assailli par les insurrections; c'est le Yucatan qui est soulevé maintenant contre lui. Au Pérou, la lutte est engagée depuis près d'un an entre le général Castilla et le général Vivanco, établi à Arequipa comme chef d'un mouvement insurrectionnel. La guerre continue, et jusqu'ici il est difficile de dire de quel côté est la victoire, car si Vivanco s'est montré d'une singulière faiblesse dans cette triste campagne, sa résistance ne prouve pas que son adversaire soit très fort.

Une seule république américaine avait échappé jusqu'à présent à cette contagion du désordre : c'est le Chili, qui a vu ses ressources grandir, son commerce prospérer, et qui a réalisé ce phénomène surprenant d'un état hispano-américain n'ayant que trois présidens en plus de vingt-cinq ans. Voici cependant que le Chili, à son tour, semble soumis à une épreuve assez grave. Ce n'est point une insurrection, c'est une crise toute politique, constitutionnelle, et qui remonte, à vrai dire, à la réélection du président actuel, M. Montt. C'est comme représentant de la politique conservatrice que M. Montt était réélu l'an dernier, après avoir exercé pendant cinq ans le pouvoir. Malheureusement il arrivait au lendemain de cette réélection ce qui arrive souvent : le parti conservateur se divisait, et cette scission était déterminée par un changement de ministère qui éloignait des affaires quelques hommes considérables remplacés par des hommes plus jeunes, que le président choisissait, disait-on, parce qu'il espérait trouver en eux des instrumens plus dociles. Cette situation a eu ses conséquences. M. Montt s'est vu placé entre une sorte de réveil du parti révolutionnaire, qui a cherché à profiter de l'occasion, et la dissidence, de plus en plus marquée, de toute une fraction du parti conservateur. Il a contenu d'une main ferme les révolutionnaires, il a livré aux tribunaux quelques conspirateurs; mais lorsque la session législative s'est ouverte il y a quelques mois, il s'est trouvé en présence d'un autre danger. L'opposition conservatrice a immédiatement engagé les hostilités contre le ministère par une proposition d'amnistie en matière politique, proposition dont le sens était d'autant plus clair qu'elle coïncidait justement avec les sévérités exercées par le gouvernement contre les conspirateurs. Or ici s'ouvrait une de ces luttes parlementaires que la constitu-

tion du Chili tempère par d'habiles combinaisons. Le sénat adoptait d'abord la proposition d'amnistie, et la chambre des députés la repoussait au contraire. Le sénat reprenait alors son œuvre et l'adoptait de nouveau. Cette fois, d'après les règles constitutionnelles, la chambre des députés ne pouvait rejeter la motion qu'aux deux tiers des voix; malgré tous les efforts du gouvernement, cette majorité ne pouvait être atteinte. La loi d'amnistie a donc été adoptée par les deux chambres, et elle a été transmise au pouvoir exécutif. Le président, usant de son droit, a refusé de sanctionner la mesure, et la proposition ne peut être renouvelée que dans une session postérieure; mais le ministère, qui a combattu la loi d'amnistie dans les deux chambres, et qui a même engagé son existence sur cette question, ne laisse pas d'avoir essuyé une humiliante défaite, et sa présence au pouvoir est devenue, sinon impossible, du moins très difficile. Que va faire le président? C'est là aujourd'hui la question qui s'agite au Chili, et de l'issue de cette crise, on ne peut le nier, dépend jusqu'à un certain point la sécurité de ce petit pays, jusqu'ici accoutumé au calme. Le fait le plus grave, il est facile de le voir, c'est la division du parti conservateur. Uni et compacte, ce parti a maintenu le Chili depuis vingt ans dans des conditions relativement prospères; divisé, il peut frayer la route au parti révolutionnaire, qui a été vaincu toutes les fois qu'il s'est montré. C'est la leçon des événemens en Amérique comme sur notre vieux continent. Ces pays du Nouveau-Monde sont quelquefois un rude théâtre pour les agens européens. Pendant quelques années, il y a eu, non au Chili, mais à San-Francisco, un homme représentant la France comme consul-général : c'est M. Dillon, qui avait été nommé récemment chargé d'affaires à Haïti. Il s'était trouvé en Californie dans des momens difficiles où il avait eu à déployer une singulière énergie. M. Dillon vient de mourir à Paris, jeune encore, sans avoir parcouru jusqu'au bout sa carrière, mais après avoir servi la France avec honneur dans ces contrées lointaines. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

L'automne, encore chaud et resplendissant, étale les magnifiques produits d'une année féconde et bénie; les théâtres lyriques s'agitent et commencent à préparer des récréations pour les élus de la fortune. Cependant le public à qui ces fêtes de l'art sont destinées n'est pas de retour à la grande ville. Il chasse, il fait ses vendanges, il perçoit ses fermages, il prend des forces et entasse des écus pour venir les dépenser à Paris. Après trois ou quatre mois d'ivresse, de plaisirs divers, de rêvasseries politiques d'autant plus amusantes qu'on n'en espère pas la réalisation, on retourne aux champs, où l'on rapporte les bruits, les fatigues, les petits péchés et les symphonies de la civilisation. Là, on se répare, on fait un peu de pénitence, on a l'air de croire à tout ce que dit M. le curé, on se met de la pieuse confrérie de Saint-Vincent-de-Paul, parce que cela est de bon ton et qu'on en peut tirer un bon parti. A l'occasion, on dit du mal de Voltaire et de Rousseau, et on est enchanté au fond de l'âme de vivre dans un temps d'équité dont ils ont

été les précurseurs éloquens. Voilà la France, ou du moins cette partie de la nation qui s'appelle la société.

L'Opéra est toujours dans un état fort peu intéressant. Rien ne s'y fait, rien ne s'y prépare qui soit digne de fixer l'attention, je ne dis pas de la critique, mais simplement de l'homme de goût, qui va chercher au théâtre autre chose qu'un lieu commode pour la digestion. Rien dans les mains, rien dans les cartons. Un répertoire vieilli, chanté par des coryphées qui ne se sont pas donné le temps d'apprendre un art avec lequel ils gagnent jusqu'à soixante mille francs par an! Des directeurs, des inspecteurs, une commission composée de hauts et puissans personnages sont pourtant chargés de veiller aux destinées de ce grand établissement lyrique, créé, il y aura bientôt deux cents ans, par la munificence d'un vrai roi, je veux dire de Louis XIV. — Mais, dit l'opinion publique, que fait donc M. Meyerbeer? — L'auteur ingénieux et profond de *Robert le Diable* et des *Huguenots* fait de la diplomatie. Il courtise la brune et la blonde, *l'opera seria e l'opera comica*, et ne débride pas son coursier. Il va, il vient, il frappe à la porte de celui-ci et de celui-là, et n'oublie que ses amis, parce que, comme disait Henri IV, en vrai Gascon qu'il était : « Les amis sont toujours là. » Eh! mon cher grand maître, vous oubliez qu'il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire et que le plus fin diplomate, fût-il né aux bords de la Sprée : c'est tout le monde. Vous en ferez tant, vous laisserez tellement couler d'eau sous les ponts de la Seine, que vous amènerez M. Richard Wagner à Paris, et que nous entendrons dans la salle de l'Opéra les ravissantes mélodies du *Tannhaüser*. L'affaire est déjà bien avancée, je vous en avertis, et par ce temps de libre échange et de transactions internationales l'événement ne peut tarder à s'accomplir.

Cependant l'Opéra, pour entretenir de bonnes relations avec le public, vient de lui faire un petit cadeau. *Le Cheval de Bronze*, conte chinois mis en musique par M. Auber et représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra-Comique le 23 mars 1835, a été approprié par les auteurs pour la grande scène où l'on ne peut entendre un seul des chefs-d'œuvre dont Gluck l'a illustrée! Si jamais la France périt, ce qu'à Dieu ne plaise! elle mourra d'une indigestion de vaudevilles et d'opéras-comiques. En consomme-t-il tous les ans de ces niaiseries prétendues littéraires et musicales, ce peuple de conteurs et de gausseurs! Trente théâtres ne suffisent pas à le rassasier de gaudrioles, il faut que l'Opéra se mette aussi de la partie! Je ne suis pas un ennemi de la gaieté quand elle est de bon aloi, et surtout musicale, comme dans *le Comte Ory*, *le Philtre*, et autres charmans chefs-d'œuvre; mais j'avoue que, puisqu'il existe un théâtre exclusivement consacré à ce genre trop national, je ne vois pas la nécessité de faire de l'Opéra une succursale de l'Opéra-Comique. Encore si le conte chinois de M. Scribe était amusant, et si la musique de M. Auber valait la peine d'être ainsi transvasée après vingt-deux ans de bouteille! Il n'y a que le vin généreux qui s'améliore avec le temps, et la musique de M. Auber a trop d'esprit pour ne pas s'altérer promptement dans les vases fragiles où elle est contenue.

On dit souvent, au-delà de nos frontières, que la France est le pays de la jeunesse, — qu'impatiente d'y prendre possession de la vie, cette jeunesse bruyante rudoie volontiers sur les places publiques les gloires acquises qui

n'y trouveraient pas le respect qu'on leur accordait à Sparte ou dans l'ancienne république de Venise. Je serais tenté de penser tout le contraire. Je trouve qu'en ce moment surtout la France est encombrée d'illustres vieillards qui tiennent la clé de tous les sanctuaires, et ne cessent de s'admirer dans le ruisseau de leur jardin. Que nous veulent-ils donc, ces glorieux représentans du passé qui n'ont jamais su inspirer à la jeunesse de nobles passions morales? Se croient-ils indispensables au monde? Un soir, l'empereur Napoléon se promenait mélancoliquement dans une salle des Tuileries; un courtisan, comme il y en avait beaucoup alors et comme il y en aura toujours, était appuyé à une fenêtre et faisait semblant de contempler le ciel étoilé. — Que regardez-vous là? lui dit brusquement le maître. — Sire, je contemple votre étoile qui est plus brillante que jamais. — Vous croyez? lui répondit négligemment l'empereur. — Pouvez-vous en douter, sire? que deviendrait la France, que deviendrait l'Europe sans votre génie? Vous êtes indispensable au monde qui a besoin de vos lois. — Monsieur, répondit Napoléon d'un ton sérieux et presque solennel, apprenez qu'il n'y a pas d'homme indispensable. Si je venais à mourir, la France, l'Europe et le monde se passeraient fort bien de moi. — C'est en 1811, avant la campagne de Russie, que ce dialogue avait lieu au palais des Tuileries. Pour revenir au conte à dormir debout qui s'appelle *le Cheval de Bronze,* où était la nécessité d'en donner une nouvelle édition considérablement alourdie de pauvres récitatifs, où l'on a de la peine à reconnaître la main, autrefois si légère, de M. Auber? Ah! que nous l'avons aimé, ce charmant compositeur de folles et fugitives amours qui glissait, sans trop appuyer, sur la corde sensible! Héritier de la lyre de Grétry, dont il n'a pas le génie, contemporain de Boïeldieu, qui lui est supérieur par le naturel, le sentiment et le charme des mélodies, dominé par Hérold de toute la hauteur de la passion, du coloris et de la science instrumentale, l'auteur aimable de *la Fiancée*, de *Fra Diavolo,* du *Maçon,* de *la Muette* et du *Domino noir* s'est frayé un sentier fleuri qui l'a conduit tout doucement à la fortune d'abord, puis à la gloire. Voilà bientôt quarante ans qu'il occupe la scène, ce spirituel Anacréon qui a chanté, du bout des lèvres, tant de jolies chansons dont le peuple a gardé le souvenir. Pourquoi donc s'exposer encore sans nécessité aux regards d'un public malin et au jugement d'une critique vigilante qui pourrait vous demander compte enfin d'un assez grand nombre de péchés mignons? Si l'on vous disait par exemple que la moitié et la plus belle moitié de la partition du *Cheval de Bronze* revient à Rossini, dont M. Auber admire et connaît à fond le génie! Il ne faut pas, comme on dit, réveiller le chat qui dort, et le jour où l'on examinera avec soin la couronne de roses qui orne les cheveux blancs du dernier des compositeurs français, on pourra y compter bien des feuilles mortes et beaucoup de clinquant. Quoi qu'il en soit, *le Cheval de Bronze* a eu à l'Opéra le succès qu'il méritait, et c'est à peine si le beau talent de Mme Ferraris, qui danse, non pas comme une muse, mais comme une sirène, suffit pour faire supporter quatre mortels actes de chinoiseries parisiennes. Aimez-vous la musique parisienne, adressez-vous à M. Auber, qui n'en a pas fait d'autre jusque dans *l'Enfant Prodigue*, grand opéra biblique en cinq actes. Ah! si M. Auber avait le temps, il s'occuperait du Conservatoire, qui va si mal, où il se passe des scènes si pénibles; le jour où l'auteur du *Domino Noir* jettera

les yeux sur ce vieil édifice, il sera bien étonné de tous les abus qu'on y cultive avec succès.

A l'Opéra-Comique, les nouveautés intéressantes ne sont guère plus nombreuses que sur la grande scène de l'Opéra. Nous avons à mentionner un opéra en un acte, *la Clé des Champs*, qui a été représenté le 20 mai, et dont la musique gracieuse est de M. Deffès, qui avait déjà composé pour ce même théâtre *l'Anneau d'argent*. Un ouvrage en trois actes de M. Reber, *les Dames capitaines*, représenté le 3 juin, n'a pas fourni non plus une longue carrière, et s'en est allé où s'en vont les roses d'antan et les feuilles jaunies. Tout récemment, le 30 septembre, on a donné à ce même théâtre deux actes de la composition de M. Ferdinand Poise, qui s'intitulent *le Roi don Pedro*. La scène se passe en Espagne sous le règne de don Pedro le Justicier, qui y joue un rôle fort singulier, dont le beau travail de M. Mérimée sur cette partie de l'histoire de la Péninsule ne nous avait pas donné l'idée. La pièce n'est en soi ni bonne ni mauvaise, et n'a d'autre mérite que d'avoir fourni au compositeur l'occasion d'écrire une partition facile, si ce n'est originale M. Poise est un élève de ce pauvre Adolphe Adam, qui parlait de l'art de Mozart et de Rossini avec le même sans-façon qu'il apportait dans la musique de ses vaudevilles (1). Connu déjà par plusieurs petits méfaits de ce genre, tels que *Bonsoir, voisin*, et *les Charmeurs*, deux opérettes du Théâtre-Lyrique, M. Poise semble avoir voulu donner une meilleure idée de son savoir-faire, et il y a réussi, car la musique de son nouvel ouvrage révèle un homme de talent qui connaît la scène et ses exigences, auxquelles il sait se conformer. Parmi les morceaux que nous avons remarqués, nous citerons les couplets encadrés dans le chœur de l'introduction, qui ne manque pas de franchise, et surtout la romance que chante le roi don Pedro, *nuit tutélaire*, qui se termine en un trio plus distingué qu'on n'était en droit de l'attendre de M. Poise. Au second acte, il y a encore un trio bouffe, *il est mort*, qui est fort bien tourné, et d'une gaieté qui échappe à la trivialité, vers laquelle le talent de l'auteur de *Don Pedro* penche trop volontiers. En résumé, le nouvel ouvrage de M. Poise lui donne le droit d'aspirer à mieux. L'exécution de *Don Pedro* est comme la pièce, elle s'écoute sans transport et sans dépit. Mais voulez-vous assister à un spectacle tout à fait charmant, allez entendre *Joconde* avec M. Faure, précédé de *la Fête du Village voisin*, de Boïeldieu, où M. Stockhausen donne des preuves évidentes qu'il est le meilleur chanteur que nous ayons à Paris. Les beaux esprits s'étonnent que la direction du théâtre de l'Opéra-Comique ait un goût si prononcé pour la reprise des petits chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire. Qu'ils s'en prennent donc au public, qui plus que jamais semble rechercher le naturel, la grâce et la musique qui se fait avec le cœur et non pas avec des pointes de vaudevilliste. Cependant la reprise toute récente de *Jeannot et Colin* du même compositeur a été moins heureuse que celle de *Joconde*. M. Stockhausen n'est pas encore assez comédien et n'a pas la voix merveilleuse de Martin

(1) On vient de publier un petit volume de M. Adolphe Adam : *Souvenirs d'un Musicien*, qui est quelque chose d'incroyable. L'auteur du *Chalet* et du *Postillon de Longjumeau* y donne des leçons de morale, de convenance, de goût et même de style à l'auteur de l'*Émile* et des *Confessions!*

pour affronter avec succès les difficultés du rôle du marquis de la Jeannotière. Il y a été fort empêtré, et dans le charmant trio du premier acte il n'a pu en faire ressortir les contrastes piquans. D'ailleurs ni Mlle Lhéritier ni Mlle Henrion ne peuvent prêter à cette musique d'un naturel si charmant l'accent de vérité naïve qui en a fait le succès en 1814.

La salle Ventadour, après avoir donné refuge pendant tout le mois de septembre à la troupe de comédiens italiens où brillait l'admirable talent de Salvini, vient de se rouvrir pour la musique et les chanteurs de M. Verdi. La chute est grande de l'*Othello* de Shakspeare, joué par Salvini, qui s'est révélé à nous comme le plus grand tragédien qu'il y ait sans doute en Europe, à l'art grossier et *popolano* du *Trovatore*. Plus on entend cette musique, violente et pauvre tout à la fois, et moins on la goûte. Qui aurait jamais dit que l'Italie tomberait assez bas pour s'engouer jusqu'à la folie d'informes mélodrames coloriés par un musicien lombard, qui s'est fait l'imitateur maladroit d'un art étranger dont la science lui est inaccessible? Heureusement que l'Italie renferme, comme la boîte de Pandore, bien des remèdes au mal qui la ronge. Un pays qui dans sa décadence incontestable produit encore des talens d'un ordre aussi élevé que Mme Ristori et M. Salvini peut espérer de renaître un jour et de ressaisir la domination qu'il a exercée pendant tant de siècles sur l'admiration des hommes. Quoi qu'il en soit de cette renaissance intellectuelle de l'Italie, que nous appelons de tous nos vœux, l'exécution du *Trovatore,* par lequel le théâtre Ventadour a inauguré la saison musicale le 2 octobre, n'a présenté aucun incident qui mérite d'être signalé, si ce n'est que la cloche qui intervient dans la grande scène du *miserere* n'est pas en harmonie parfaite avec le ton de l'orchestre. Il s'en faut même d'au moins cinq *comma,* pour parler la langue rigoureuse des acousticiens. Du reste, M. Mario, Mme Steffenone et M. Graziani sont des artistes trop connus déjà du public parisien pour que nous ayons besoin d'analyser de nouveau leurs qualités respectives, entremêlées de graves imperfections. Seulement il nous a paru que M. Graziani, qui n'a jamais été pour nous un foudre de guerre, a perdu quelque chose de la fraîcheur et de la vibration de son organe, seul mérite qu'on ne puisse lui contester; mais il a conservé les mêmes points d'orgue, les mêmes inflexions, avec une intonation douteuse qu'il n'avait pas l'année dernière. Le rôle de la bohémienne Azucena est rempli cette année par Mme Nantier-Didiée, une Française élevée au Conservatoire de Paris sous les auspices de M. Duprez. Nous n'avons rien à dire pour le moment de cette nouvelle acquisition de M. Calzado, si ce n'est que la voix de Mme Nantier-Didiée n'est pas précisément un contralto. Nous attendrons pour apprécier son mérite qu'elle chante autre chose que cette musique de sauvage que Mme Alboni a eu le bon esprit de repousser, comme indigne de son beau talent. Après *il Trovatore,* qui n'a pas excité cette année des transports d'enthousiasme, le Théâtre-Italien a donné récemment *Rigoletto*, pour les débuts d'une nouvelle cantatrice qui s'appelle Mlle de Saint-Urbain, un vrai nom de comédie. Mlle de Saint-Urbain est Française comme Mme Nantier-Didiée. Elle a fait ses premières armes, assure-t-on, au grand théâtre de Saint-Charles, à Naples, où il ne semble pas qu'elle ait pu s'élever au rang suprême d'une *diva* qui n'a qu'à se montrer pour être adorée. Élève, je crois bien, de M. Alary et ensuite de M. Pierre Marini,

Mlle de Saint-Urbain est une jolie femme svelte, au minois mutin, qui tient plus du type de Manon que de celui de Mme Frezzolini, une patricienne, une *gentildonna* de la plus grande élégance. La voix de Mlle de Saint-Urbain répond à son physique : c'est un soprano agréable, d'une sonorité médiocre, excepté les cinq dernières notes du registre supérieur, *fa, sol, la, si, do,* qui ont un certain éclat dont il ne faudrait pas abuser. Cependant sa respiration est courte, et en ajoutant à cette petite imperfection une vocalisation lourde, qui ne peut guère s'améliorer, parce que la nature de l'organe s'y refuse, on acquiert la conviction que Mlle de Saint-Urbain ne peut être qu'une charmante cantatrice de fantaisie, une excellente *prima-seconda donna di cartello,* pour parler la langue des *impresarii.* Elle a été accueillie avec bienveillance par le public, et s'est fait justement applaudir dans le duo du troisième acte avec M. Corsi, comme dans le beau quatuor de la scène finale. M. Mario était en voix, et la représentation n'aurait laissé rien à désirer, si tout le monde ne s'était donné le mot pour chanter au-dessous et quelquefois au-dessus du ton. Ce qu'il y a de mieux cette année au Théâtre-Italien, c'est l'orchestre, qui a trouvé dans M. Bonetti un chef intelligent et zélé.

Le Théâtre-Lyrique, qui s'était reposé pendant deux bons mois à l'ombre de ses succès, a fait sa réouverture le 1er septembre. Quelques opérettes avaient été données à la fin du printemps, *le Duel du Commandeur* de M. Lajarte, *les Commères* de M. Montuoro, un compatriote de l'illustre Manin que l'Italie vient de perdre si prématurément, et *les Nuits d'Espagne,* ouvrage en deux actes de M. Semet qui vaut une grosse partition. Il y a de l'entrain, de la facilité mélodique et une assez forte dose de bonne humeur dans ce premier début de M. Semet, qui ne peut tarder de reparaître devant le public, qui a gardé de son talent un bon souvenir. Un opéra en un acte, *Maître Griffard,* de M. Leo Delibes, mérite aussi une mention honorable pour les bonnes intentions qu'on y remarque, et dont la meilleure est un petit air comique : *Je suis Blaise,* etc. Mais il est temps de nous occuper un peu de musique, nous voulons dire de l'*Euryanthe* de Weber, que la direction du Théâtre-Lyrique a fait traduire et arranger pour le goût de son public.

Cette fois-ci M. Carvalho a été moins bien inspiré que lorsqu'il entreprit, il y a un an, d'approprier au théâtre qu'il dirige l'*Oberon* du même compositeur. Les difficultés aussi étaient plus grandes. *Euryanthe* est un opéra héroïque sans dialogue et accompagné de récitatifs, ce qui, d'après notre classification un peu arbitraire, le range parmi les ouvrages qui appartiennent au genre du Grand-Opéra. En supprimant les récitatifs de la partition d'*Euryanthe,* on a commis une erreur semblable à celle qu'on a faite à l'Opéra en y transportant le *Freyschütz*, qui est une légende populaire où le dialogue fait partie intégrante et nécessaire de l'action. Faire déclamer des récitatifs pompeux aux humbles personnages du *Freyschütz*, qui se composent d'un garde-chasse, de sa fille, de son fiancé Max et de paysans, est un contre-sens non moins grave que de prêter à la belle Euryanthe, au roi qui la protége et au chevalier Adolar, qui est épris de ses charmes, les menus propos de gens du commun. Peut-être eût-il été plus facile de faire subir à la partition d'*Euryanthe* l'opération césarienne dont nous venons de parler, si les arrangeurs avaient été des musiciens, et des

musiciens familiarisés avec le génie de Weber. Et puis M. Carvalho, en appréciant mieux qu'il ne l'a fait la difficulté de son entreprise, aurait dû attendre le retour du public digne d'un pareil festin. Livrer en pâture à une cohue de vaudevillistes le poème d'un grand musicien est une faute énorme pour un administrateur qui se pique d'aimer autre chose que des *Reine Topaze* et des *Fanchonnette*.

C'est à Vienne, le 25 octobre 1823, que fut représentée pour la première fois l'*Euryanthe* de Weber. Le rôle important d'Euryanthe fut rempli par Mlle Sontag, de charmante et bien triste mémoire, celui d'Adolar par Haitzinger; Forti était chargé de celui de Lysiart, Mme Grünbaum, de la partie d'Églantine. Mme Schroeder-Devrient reprit plus tard ce rôle d'Euryanthe, qui fut une de ses plus belles conquêtes. Le poème sur lequel Weber a composé ce second chef-d'œuvre est d'une femme, de Mme Wilhelmine de Chezy, qui, née à Berlin en 1783, vint à Paris en 1810, attirée par Mme de Genlis, qu'elle avait connue en Allemagne. Elle y épousa en secondes noces M. de Chezy, orientaliste célèbre, alors professeur de sanscrit au Collége de France. Ce second mariage ne fut pas plus heureux que le premier. Mme de Chezy retourna en Allemagne, où elle rédigea des journaux, publia des recueils de nouvelles, et fit, pour le malheur de Weber, le libretto d'*Euryanthe*, qui, grâce au génie du musicien, son collaborateur, conservera son nom dans l'histoire. Telle est la toute-puissance d'un vrai poète qu'en posant le doigt sur le front d'un inconnu, il lui communique la vie éternelle. *Euryanthe* fut accueillie avec froideur par le public de Vienne, ce qui affligea beaucoup le pauvre Weber, qui était déjà atteint du mal dont il est mort en 1826. Le jugement sévère que Beethoven porta sur la partition d'*Euryanthe* en disant que « c'était une accumulation d'accords de *septième diminuée* » lui fut surtout très pénible. Quelques jours après la première représentation d'*Euryanthe,* dont les partisans de l'opéra allemand à Vienne attendaient une victoire qui pût continuer celle obtenue par le *Freyschütz* et contre-balancer l'influence de l'opéra italien et du génie de Rossini, Weber rendit visite à Beethoven avec sa nouvelle partition à la main. Le grand symphoniste le reçut avec bienveillance, en lui disant avec une certaine brusquerie qui lui était familière : « Ce n'est pas après la représentation, c'est avant qu'il fallait venir... Du reste, ajouta-t-il, je vous conseille de traiter votre partition d'*Euryanthe* comme j'ai traité celle de *Fidelio,* de la raccourcir au moins d'un tiers. » Schubert aussi eut des paroles amères pour *Euryanthe,* ce qui donna lieu à une discussion presque comique entre les deux musiciens, qui s'abreuvaient pourtant à la même source d'inspiration nationale. On ne sait pas assez avec quelle cruauté se traitent entre eux ces êtres privilégiés qui, sans l'intervention de la critique, finiraient par s'entre-dévorer. Plus le génie est grand, plus il est implacable et personnel. Comme l'amour, il est exclusif et jaloux. Weber lui-même n'avait-il pas fait dans les journaux, et sous le couvert de l'anonyme, une critique plus que sévère de la *Symphonie en la mineur?*

Euryanthe se releva pourtant de sa première disgrâce. On la donna à Berlin, à Dresde, à Leipzig, à Vienne même, où Mme Schroeder-Devrient la fit mieux apprécier en 1825. Enfin le peuple allemand, ce peuple de chanteurs, comme l'appelle M. Gervinus, a classé *Euryanthe* parmi les chefs-d'œuvre de

son théâtre lyrique qu'il écoute avec respect. Dans l'espace de quelques jours, on peut entendre tour à tour au Grand-Théâtre de Berlin *Iphigénie en Aulide*, *Don Juan*, *la Vestale*, *Fidelio*, le *Freyschütz*, *Euryanthe*, *Oberon*, *le Nozze di Figaro*, *Guillaume Tell*, *la Muette*, *Robert le Diable*, etc., tandis que le bon public de Paris, qui se croit le premier juge du monde, est condamné à la nourriture du *Trouvère* et du *Cheval de Bronze! — O altitudo!*

On sait que le sujet d'*Euryanthe* est tiré d'un vieux roman de chevalerie français. Il s'agit de la belle Euryanthe protégée par un roi quelconque qui la destine à son ami, le preux chevalier Adolar. Cet amour est traversé par deux traîtres, Lysiart et Églantine, l'amie et la confidente d'Euryanthe, qui lui a enlevé le cœur d'Adolar. Mêlez à cette partie carrée un anneau dérobé, comme dans *Lucie*, un tombeau, un serpent monstrueux qui s'agite dans la nuit sombre comme le symbole du mauvais esprit, c'est-à-dire une forte dose de couleur mélodramatique, et surtout des éclairs de poésie chevaleresque, et l'on concevra que Weber, qui était un homme éclairé, se soit laissé prendre à cette fable, qui, à mon avis, en vaut bien une autre. Au fond, c'est la même donnée que celle du *Freyschütz* et d'*Oberon*, la lutte du bien et du mal à travers les phénomènes de la nature, avec la conclusion morale, antique et solennelle, du triomphe de la vertu. De pareils sujets nous paraissent à Paris plus que naïfs, mais il faut les voir se dérouler devant un public allemand, qui va chercher au théâtre autre chose qu'une distraction passagère. Un mélodrame comme le *Freyschütz*, *Euryanthe* ou *Fidelio*, joué sur le théâtre de Vienne, de Berlin, de Dresde et de Munich, a une bien autre signification que sur un théâtre des boulevards. L'imagination du public est à l'unisson de la fantaisie du poète, et se prête à toutes les exigences du merveilleux. On aura beau faire, jamais certains chefs-d'œuvre de Shakspeare, tels que *Hamlet*, *le roi Lear*, *Macbeth*, etc., ne produiront devant un public français et de race latine l'effet prodigieux qu'ils obtiennent sur des Anglais ou des Allemands. Le public, son imagination, ses croyances et ses sentimens sont une partie intégrante de l'illusion dramatique. Rien n'est moins absolu que la poétique du théâtre. D'ailleurs il y a dans le poème d'*Euryanthe*, comme dans celui d'*Oberon* et du *Freyschütz*, et même dans le délicieux intermède de *Preciosa*, un amour de la nature extérieure, une surabondance de séve lyrique et une attraction si puissante vers les contrées lumineuses où fleurissent non-seulement les citronniers, mais la poésie chevaleresque et la molle sensualité,... qu'ils suffisaient pour attirer le génie de Weber. Ah! si j'osais contredire l'éloquent écrivain qui nous parlait ici dernièrement de sa jeunesse philosophique, je lui dirais : « La doctrine du panthéisme a pu être formulée scientifiquement par Spinoza d'abord, et puis ensuite par Schelling et Hegel; mais elle est latente depuis des siècles dans le génie de la race allemande tout entière. Cette race y a toujours été plongée jusqu'au cou, et le christianisme ne l'en a point guérie. Les mots que Goethe laissa échapper de ses lèvres expirantes : *Mehr Licht! mehr Licht!* (plus de lumière! plus de lumière!) expriment l'aspiration intime (*die Sehnsucht*) de ce peuple voyageur vers les contrées de l'aurore, où il a vu le jour. » Mais revenons à nos moutons et à la musique d'*Euryanthe*, où le génie de Weber a si bien modulé son hymne à la nature.

L'ouverture d'*Euryanthe* ne vaut pas, à beaucoup près, les deux chefs-

d'œuvre symphoniques qui précèdent le *Freyschütz* et *Oberon*. Composée, comme toujours, de phrases empruntées à la partition même, dont elle résume le caractère, elle ne présente pas à l'imagination une peinture saisissante, un raccourci saillant de l'œuvre qui va se dérouler sous les yeux du public. La première partie, vigoureuse et martiale, qui reparaîtra au premier acte, dans la grande scène du défi, est rattachée au second motif, infiniment plus original, par une transition de quelques mesures, puis le maître les reprend tous deux et les soumet à un travail pénible où les modulations se heurtent sans produire de lumière. La seconde phrase, confiée aux violons, devient le thème de la conclusion, qui ne manque pas d'éclat. L'exécution de cette ouverture est molle au Théâtre-Lyrique, les violons n'étant pas assez nombreux pour supporter le poids des instrumens à vent qui interviennent si fréquemment dans la musique de Weber.

Le premier acte s'ouvre au château du roi par un chœur charmant où les dames et les chevaliers célèbrent tour à tour et puis ensemble les douceurs de la paix et de l'amour. Survient le preux Adolar, qui, sur une invitation du roi, chante une tendre romance aux bords fleuris de la Loire. C'est la scène du second acte des *Huguenots,* modifiée par MM. Scribe et Meyerbeer. La romance que chante Adolar est de ce tour mélodique, tendre et pénétrant, qu'affectionnait Weber. Le troisième couplet surtout est relevé par un accompagnement pittoresque qui est un commentaire délicieux des paroles, où la description du phénomène extérieur de la nature tient plus de place que l'expression de ce qu'éprouve le personnage qui parle. Ainsi Adolar compare la beauté et la chasteté d'Euryanthe à une rose dont les vents et la tempête n'ont pu flétrir la fraîcheur. Le musicien s'empare de cette seconde partie de l'image dont il forme un tableau lyrique par les couleurs de l'instrumentation. Tout le génie de Weber est dans cette manière de procéder. Au moment où Adolar va recevoir la récompense de sa bravoure en épousant la belle Euryanthe, Lysiart trouble son bonheur en se vantant de prouver la fragilité d'une vertu si prônée. Il en résulte une scène où la colère, l'amour et le désespoir s'entre-choquent dans un ensemble plein de vigueur et de flamme guerrière. C'est ce qu'on appelle la scène du défi. La cavatine d'Euryanthe, où elle exprime moins le sentiment qui la pénètre que le ravissement que lui fait éprouver le spectacle de la belle nature qui est devant elle, cette romance en *ut majeur* est courte, mais suave. Le duo pour deux voix de femme entre Euryanthe et sa fausse amie Églantine est un délicieux madrigal qui rappelle un peu le duo du *Freyschütz*, sans le valoir. Le finale du premier acte au contraire est un chef-d'œuvre d'élégance chevaleresque. Le mouvement à *six-huit,* sur lequel Euryanthe brode les gracieuses arabesques où éclate son bonheur, est quelque chose de ravissant. Weber reproduira la coupe de ce morceau exquis dans le finale du premier acte d'*Oberon*, et ses émules ne manqueront pas de l'imiter. Le compositeur qui en a le mieux profité est Hérold.

Le second acte commence par un air de basse que chante le traître Lysiart, et dont la couleur sombre et démoniaque a trouvé aussi bien des imitateurs. Le duo pour basse et soprano qui vient après entre Églantine et Lysiart est péniblement écrit, et renferme d'affreuses difficultés d'intonation qui ne peuvent être accessibles qu'à des instrumentistes. Ce n'est pas le seul mor-

ceau d'*Euryanthe* entaché de ce défaut, témoin le premier mouvement de l'air d'Adolar qui succède, tandis que l'*allegro* de ce bel air, qui ramène un des motifs de l'ouverture, est plein d'expansion et d'amour. Il n'est pas trop mal chanté au Théâtre-Lyrique par M. Michot, dont la voix a tout le mordant que ne possède plus celle de M. Gueymard de l'Opéra. Le duo entre Euryanthe et Adolar est aussi frémissant, aussi passionné que l'air qui le précède. Il fallait entendre Haitzinger et Mme Schrœder-Devrient dans ce duo profondément dramatique et si vocal en même temps! Le finale du second acte est bruyant, confus et péniblement écrit. Quelques éclairs mélodiques qui s'échappent de la poitrine oppressée d'Adolar sillonnent ce tourbillon de voix et d'instrumens, qui n'arrivent pourtant pas à produire l'effet de terreur que comporte la situation. Weber n'était pas à l'aise dans ces sortes de mêlées, où Meyerbeer est si puissant!

Le troisième acte est encore rempli par un duo de ténor et soprano, entre Adolar et Euryanthe, qui pourrait être aussi mieux écrit pour les voix, qui ont à franchir des intervalles comme ceux qu'on rencontre dans la musique vocale de Sébastien Bach. O Mozart, maître divin, suprême conciliateur *del canto che nell' anima risuona* et de l'instrumentation, où es-tu? Ton véritable successeur, l'auteur incomparable de *Guillaume Tell,* bâille aux corneilles dans le bois de Passy! La scène et les récitatifs dramatiques d'Euryanthe qui succèdent au duo renferment des beautés qui ne valent pas le fameux chœur des chasseurs, connu du monde entier, et qu'on chante fort bien au Théâtre-Lyrique. Weber, qui est le créateur de ce genre d'effets d'ensemble, n'y a point été égalé. Citons encore le grand air d'Euryanthe avec accompagnement du chœur, l'hymne au printemps, dont la musique exhale les parfums et la fraîcheur, enfin la marche nuptiale.

Si *Euryanthe* n'a pas l'unité profonde du *Freyschütz*, ni l'éclat et l'élégance facile qui distinguent *Oberon*, elle participe un peu des deux chefs-d'œuvre et en contient les beautés diverses. L'ouverture, la scène du défi et le finale du premier acte, d'une morbidesse toute méridionale; l'air sombre et démoniaque de Lysiart au second acte, le grand air d'Adolar, le duo si passionné d'Euryanthe et d'Adolar; au troisième acte, le chœur des chasseurs, l'air d'Euryanthe avec chœur, la chanson du printemps et la marche nuptiale sont des morceaux de premier ordre qui suffiraient à établir la réputation d'un musicien, disons mieux, d'un poète. Je ne parle pas d'une foule de détails pittoresques de l'instrumentation qui ravissent les connaisseurs, des récitatifs, qui sont parfois pleins de vigueur, et de l'une des grandes qualités de Weber, le choix des rhythmes et la soudaineté des modulations, qui éclatent tout à coup au milieu d'un *cantabile*, comme des feux de Bengale dans une nuit profonde. *Euryanthe* est un opéra chevaleresque, un poème héroïque où la bravoure, l'honneur des dames, les voluptés élégantes du peuple qui habite les bords heureux de la Loire, sont célébrés par un musicien du Nord, par un *Minnesinger* et un compatriote de Wolfram d'Eschenbach, qui aspire aux contrées bienheureuses d'où viennent la lumière et le renouveau. Quand on sort d'une représentation du *Freyschütz,* d'*Oberon* ou d'*Euryanthe,* on peut s'écrier avec un poète aimé de la Souabe, avec Uhland : « Ce n'est point dans de froides statues de marbre, dans des temples sourds et muets, c'est dans les forêts fraîches et sonores que vit et respire le Dieu des Allemands. »

Nous n'avons pas parlé de l'arrangement du Théâtre-Lyrique et des modifications de toute nature que messieurs les faiseurs de l'endroit ont cru devoir faire à la partition de Weber. Le changement des noms si connus des personnages est une fantaisie qui ne conduira pas ces messieurs à la postérité. A tout prendre, nous aimons encore mieux le personnage d'Églantine que cette figure de la magicienne Zarah, qui en tient la place au Théâtre-Lyrique. L'exécution est du moins suffisante, et si Mlle Rey avait une voix plus forte, elle ne serait pas trop déplacée dans le rôle si important d'Euryanthe. Les chœurs l'emportent cette fois sur l'orchestre pour l'ensemble et la vigueur. Tel qu'on l'exécute au Théâtre-Lyrique, le chef-d'œuvre de Weber vaut bien la peine qu'on se dérange. On sort l'âme rajeunie, car une simple goutte de poésie est plus fécondante que des tonneaux d'opéras-comiques comme *le Cheval de Bronze*.

Les Bouffes-Parisiens, qui ont tant fait parler d'eux pendant les accablantes chaleurs de la canicule, et qui ont osé franchir le détroit de la Manche sur leur frêle embarcation, sont réinstallés dans leur petite salle du passage Choiseul. Je ne sais si la fortune répond toujours à leurs efforts par un gracieux sourire, mais ils méritent parfois que la critique ne dédaigne pas de mentionner leurs victoires, quand elles sont remportées sans trop de grimaces. Par exemple, *l'Opéra aux Fenêtres*, de M. Gastinel, est un petit acte de bon aloi, d'une musique agréable, facile, et qui se tient d'aplomb sur ses deux jambes, ce qui n'arrive pas toujours. Un joli quatuor, *pendant la nuit, quand je sommeille*, pourrait être chanté dans un salon sans exciter de scandale. Tout récemment, les Bouffes-Parisiens ont remporté une autre victoire, *le Mariage aux Lanternes*, dont M. Offenbach a écrit la musique svelte, remplie de petits bruits, d'étincelles mélodiques et d'une gaieté communicative. Le verre de M. Offenbach n'est pas grand, mais il boit dans son verre de la piquette. Cette fois-ci il a rencontré juste, et, n'y eût-il dans *le Mariage aux Lanternes* qu'un agréable et frétillant quatuor et un duo pour deux voix de femmes, dans le genre de celui du *Maçon*, de M. Auber, que cela suffirait pour tuer un quart d'heure de loisir. Si M. Offenbach pouvait diriger sa nacelle avec des opérettes comme *l'Opéra aux Fenêtres* et *le Mariage aux Lanternes*, il obtiendrait plus souvent des marques de notre sympathie. Peut-être qu'alors les consommateurs de propos grivois se dégoûteraient d'un plaisir si fade, ce qui serait un grand bonheur pour l'avenir des Bouffes-Parisiens.

— Sœur Anne, ne vois-tu plus rien venir?

— Rien que le vent qui poudroie et Giacomo Meyerbeer qui s'enfuit de Paris les poches pleines de partitions inédites. P. SCUDO.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

ONZIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXVIIe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1857.

Livraison du 1er Septembre.

La Maison de Penarvan, première partie, par M. Jules SANDEAU..... 5
Les Derniers Temps de l'empire d'Occident. — III. — Un Poète-Évêque et une Élection épiscopale au ve siècle, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut..... 30
Le Gouvernement représentatif et la Révolution, a propos de l'*Histoire du Gouvernement parlementaire* de M. Duvergier de Hauranne, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 52
Un Naturaliste philosophe. — M. Agassiz et ses Travaux. — Ses Théories sur la pluralité des créations et la classification des êtres, par M. Auguste LAUGEL..... 77
Un Roman picaresque en Angleterre, — *the Romany Rye*, de George Borrow, — par M. Émile MONTÉGUT..... 109
John Wilmot, comte de Rochester. — II. — La Poésie anglaise sous Charles II, par M. E.-D. FORGUES..... 144
Les Récits de l'enseigne Stael et le Poète finlandais Runeberg, par M. A. GEFFROY..... 188
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 209
Revue historique. — La Turquie et les Turcs, etc., par M. L. BINAUT.... 224

Livraison du 15 Septembre.

De l'Histoire des Idées religieuses au xixe siècle en Allemagne et en France, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 241
La Maison de Penarvan, seconde partie, par M. Jules SANDEAU..... 274
Du Paupérisme et des Institutions de charité en France, par M. L. REYBAUD, de l'Institut..... 296
L'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Saïd-Pacha, par M. Paul MERRUAU..... 323
L'Angleterre et la Vie anglaise. — I. — Formation et Histoire naturelle des Iles Britanniques, Moeurs et Paysages, par M. Alphonse ESQUIROS. 367
La Trêve de Dieu, par M. Louis BINAUT..... 415
Poesie. — Côtes de Provence, par M. J. AUTRAN..... 433

La Musique en province, Lettre au directeur de la *Revue des Deux Mondes*, par M. P. SCUDO 442
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire 451

Livraison du 1er Octobre.

Notes d'un Voyage dans le nord de l'Italie en 1857, première partie, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française 465
La Maison de Penarvan, troisième partie, par M. Jules SANDEAU 511
Une Promenade philosophique en Allemagne. — Le Début et l'Épilogue, par M. Victor COUSIN, de l'Académie Française 534
De la Baisse probable de l'or, des Conséquences commerciales et sociales qu'elle peut avoir, et des Mesures qu'elle provoque. — I. — De la Production actuelle de l'or et des Débouchés qu'elle rencontre, par M. Michel CHEVALIER, de l'Institut 561
Du Magnétisme terrestre. — III. — La Terre considérée comme un vaste aimant, par M. BABINET, de l'Institut 594
Des Événemens de l'Inde, par M. John LEMOINNE 610
La Litterature bohême en Angleterre. — M. Edward Whitty, par M. E.-D. FORGUES 631
Études industrielles. — La Propriété souterraine en France, par M. E. LAMÉ-FLEURY 657
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire 687

Livraison du 15 Octobre.

Notes d'un Voyage dans le nord de l'Italie en 1857, seconde partie, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française 705
Les Butterfly, Scènes de la vie Américaine, par M. Alfred ASSOLLANT... 747
La Télégraphie électrique entre les deux mondes, par M. Auguste LAUGEL. 791
Le Piémont, ses Finances et ses Chemins de Fer, par M. BAILLEUX DE MARIZY 811
De la Baisse probable de l'or, des Conséquences commerciales et sociales qu'elle peut avoir, et des Mesures qu'elle provoque. — II. — Du Rôle fait a l'or en France par la Législation monétaire, par M. Michel CHEVALIER, de l'Institut 837
De l'État des Beaux-Arts en Angleterre en 1857, par M. Prosper MÉRIMÉE, de l'Académie Française 866
Symboles et Légendes, Poésies, par M. A. BRIZEUX 880
La Maison de Penarvan, quatrième partie, par M. Jules SANDEAU 890
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire 905
Revue musicale. — L'Opéra. — Les Italiens. — *Euryanthe*, par M. P. SCUDO. 916

ERRATA DE CE VOLUME.

Dans *l'Angleterre et la Vie anglaise*, article de M. A. Esquiros, page 376, ligne 33, au lieu de *Llanderis*, lisez *Llamberis;* — page 378, ligne 6, au lieu de *Llandovery*, lisez *Llamberis;* — page 382, ligne 37, au lieu du *comté de Herefordshire*, lisez le *comté de Hereford* ou le *Herefordshire;* — page 395, ligne 19, au lieu de *Rochérville-Gardens*, lisez *Rosherville-Gardens*.

Dans *la Baisse probable de l'Or*, article de M. Michel Chevalier, page 581, ligne 5, au lieu de *avec moins d'ampleur*, lisez *avec non moins d'ampleur;* — page 587, ligne 8, au lieu de *en Europe, c'est, selon les états, de* 1 1/2 *pour* 100 *à* 2 1/2 *par an*, lisez *en Europe, c'est, selon les états, de* 1/2 *pour* 100 *à* 1 1/2 *par an;* — page 591, ligne 7, au lieu de 4 *ou* 5 *centigrammes par exemple*, lisez 4 *ou* 5 *centigrammes par exemple par couvert*.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 515 691